This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

B 1,076,943

PROPERTY OF
University of Michigan Libraries
1817
ARTES SCIENTIA VERITAS

A partir de ce jour, la *Revue* ne paraîtra plus qu'une fois par mois, par livraisons de 12 feuilles, environ 200 pages.

Le prix de l'abonnement sera réduit de 40 francs à 25 francs pour la *Revue* seule, et de 72 francs à 62 francs pour le journal *le Temps* et la *Revue* ensemble.

Afin que cette modification n'atteigne pas les abonnements actuels, ceux-ci seront prolongés au delà de leur échéance jusqu'à concurrence du nombre de livraisons que chaque abonné aurait reçues si la modification n'avait pas eu lieu.

Malgré l'augmentation de la livraison, qui comportera 32 pages de plus, cette compensation se fera comme si les livraisons étaient d'un volume identique.

CHARLES DOLLFUS.

SAINT-GERMAIN. — TYPOGRAPHIE DE L. TOINON ET Cᵉ

80, RUE DE PARIS

REVUE

GERMANIQUE ET FRANÇAISE

TOME VINGT-TROISIÈME

PARIS

BUREAUX DE LA REVUE GERMANIQUE ET FRANÇAISE

41, RUE DE TRÉVISE

—

1862

SAINT-GERMAIN. — TYPOGRAPHIE DE L. TOINON ET Cᵉ

80, RUE DE PARIS

REVUE

GERMANIQUE ET FRANÇAISE

TOME VINGT-TROISIÈME

PARIS

BUREAUX DE LA REVUE GERMANIQUE ET FRANÇAISE

41, RUE DE TRÉVISE

—

1862

AP
20
.R714
v.23-24

Cont.
85689

ÉTUDES CRITIQUES SUR LES ÉVANGILES

PREMIER ARTICLE

I

Le christianisme sortait à peine du cercle dans lequel il avait pris naissance, que déjà l'on avait de nombreux récits de la vie et de l'enseignement (*facta et dicta*) de son fondateur. On en a pour garant l'évangéliste Luc [1]. Ces écrits, qui étaient des Évangiles au même titre que ceux que nous possédons, puisqu'ils racontaient également la Bonne Nouvelle [2] annoncée par Jésus-Christ, différaient-ils des nôtres? Il est permis d'en douter. Luc, il est vrai, semble leur reprocher de ne pas être toujours exacts et, en même temps, d'être incomplets [3]. Mais peut-être faut-il seulement entendre par là qu'ils n'embrassaient chacun qu'une partie de la vie et des enseignements du Sauveur.

C'est une opinion qui était généralement admise, il n'y a pas encore longtemps, que ces Évangiles, mentionnés dans le prologue de Luc, n'étaient pas autres que ceux de Matthieu et de Marc. Ce sentiment est aujourd'hui abandonné, en ce sens du moins que l'on reconnaît que Luc n'a pas entendu parler de deux Évangiles seulement, mais d'un grand nombre. « Beaucoup de personnes (πολλοί), dit-il, en effet,

[1] *Luc*, I, 1 et 2. Bleck, *Einleitung in das N. T.* p. 263 et 264.
[2] Εὐαγγέλιον signifie bonne nouvelle.
[3] *Luc*, I, 3 et 4.

ont entrepris de composer un récit des choses qui sont reçues parmi nous avec une entière assurance. »

Ne serait-il pas possible, cependant, que nos deux Évangiles de Matthieu et de Marc fussent compris parmi les nombreux ouvrages analogues, antérieurs à Luc? Ce n'est pas probable pour celui qui porte le nom de Matthieu. Et, en effet, les divers Évangiles dont il est fait mention dans la préface de Luc n'étaient pas l'œuvre de témoins oculaires des faits qui y étaient racontés. Par conséquent, l'écrit de Matthieu, qui avait été apôtre, n'en faisait pas partie. Il ne servirait de rien de supposer que Luc a pu connaître ce livre sous un autre nom que celui de Matthieu; car si, dès le principe, cet Évangile n'a pas été attribué à cet apôtre, on ne saurait expliquer ni quand, ni comment, ni pourquoi on l'en aurait plus tard regardé unanimement comme l'auteur.

Ce n'est pas à dire toutefois que notre premier Évangile n'existât pas encore, car on sait, d'autre part, qu'il fut composé avant le troisième; mais on peut conclure des paroles de Luc qu'il lui était inconnu, et ce fait n'est pas sans importance; car, d'un côté, il constitue un argument décisif contre l'hypothèse qui fait dériver le troisième Évangile du premier, et, d'un autre côté, il établit péremptoirement que les ouvrages de ce genre n'avaient pas encore cette notoriété publique qu'on leur suppose généralement, puisqu'un écrit aussi considérable que celui de Matthieu avait pu échapper à un homme qui se piquait d'exactitude et qui assure lui-même qu'il avait eu soin de se mettre au courant de tout ce qui se rapportait à l'histoire évangélique.

La raison qui nous a fait admettre que l'Évangile de Matthieu n'était pas au nombre des divers écrits évangéliques dont il est question dans la préface de Luc ne saurait atteindre notre second Évangile, Marc n'ayant été ni un apôtre ni un disciple immédiat de Jésus-Christ. D'un autre côté, on ne peut douter qu'il ne fût connu de Luc. En effet, comme on en aura la preuve plus loin, celui-ci s'en servit pour la composition de son propre ouvrage. On peut supposer cependant, avec quelque vraisemblance, que cet écrit n'était pas alors tel que nous le possédons, car, autrement, comment Luc, qui en a fait passer la plus grande partie dans son Évangile et qui en a suivi la disposition générale des matières, ne l'aurait-il pas distingué du reste de ces histoires évangéliques auxquelles il reproche, indirectement, il est vrai, mais cependant en termes fort transparents, de manquer ou d'exactitude ou d'ordre et de suite?

Pour n'avoir pas été les plus anciens ouvrages de ce genre, les Évangiles de Matthieu et de Luc n'en sont pas moins, aussi bien que celui de Marc, des temps apostoliques, ou, pour mieux dire, du premier siècle de l'ère chrétienne [1]. C'est peine perdue d'en chercher la preuve, comme on le fait d'ordinaire, dans les écrivains chrétiens de la première moitié du second siècle. Si l'on excepte Papias, qui fait mention d'un écrit historique de Marc et d'un recueil de sentences du Seigneur qu'il attribue à l'apôtre Matthieu, on peut assurer que ces écrivains ne connaissent pas nos Évangiles ou, ce qui revient au même pour nous, que, s'ils les ont connus, ils n'en parlent ni ne les citent jamais. Les prétendus témoignages que les théologiens orthodoxes veulent à tout prix leur arracher ont quelque chose de louche et d'équivoque, qui, bien loin de convaincre l'esprit, éveille involontairement des défiances. On ne peut lire les rapprochements que les critiques de cette école ont coutume de faire entre certains passages de Polycarpe, de Clément de Rome, d'Ignace, et même de Justin martyr, et des passages analogues de nos Évangiles [2], sans être tenté de penser qu'il faut que cette cause soit bien mauvaise pour avoir besoin ou pour se contenter de semblables arguments.

Mais, si les témoignages historiques nous font défaut, nous avons dans ces livres des marques certaines de leur âge. Ils portent en eux-mêmes leur acte de naissance.

Et d'abord, je ne sais en quel autre moment que dans la seconde moitié du premier siècle on pourrait placer les ouvrages écrits dans la langue et dans le style qui sont propres à nos évangiles ou du moins aux trois premiers, car le quatrième se distingue déjà, sous ce rapport, de ceux qui le précèdent. Ce grec hébraïsant, ce style coupé trahissent des écrivains qui ont passé la plus grande partie de leur vie dans un milieu juif, et dont la pensée s'est formée en hébreu avant d'être exprimée en grec. C'est bien ainsi que pouvaient parler ou écrire en grec des Palestiniens du premier siècle, ou que pouvait se formuler parmi eux la tradition chrétienne. Les choses changèrent au second siècle. Le nombre des Palestiniens qui embrassèrent le christianisme diminua, et fut, dans tous les cas, insignifiant à côté de la foule des juifs hellénistes et surtout des païens qui se firent chrétiens. Dans ce nouveau milieu, la vie de Jésus-Christ aurait été racontée en un autre style et en une autre langue. Il est certain que les écrits des chrétiens

[1] Je laisse de côté pour le moment l'Évangile de Jean qui fera le sujet d'un article spécial, et qui présente des difficultés d'une nature particulière.

[2] Guerike, *Hist. krit. Einleit. in das N. T.*, p. 30, note 2 et p. 245, note 6.

de cette époque n'ont plus rien de commun, pour ce qui est de la forme littéraire, avec ceux qui portent les noms de Matthieu, de Marc et de Luc; et même les divers Évangiles apocryphes qui sont parvenus jusqu'à nous, quoique rédigés, pour la plupart, à l'imitation de nos Évangiles canoniques, en diffèrent cependant d'une manière sensible, sous le rapport de la langue et du style.

Il faut ensuite faire remarquer que certains détails de nos Évangiles fixent la date de leur composition. Je n'en examinerai qu'un seul, mais il est décisif; il me le semble du moins.

Le premier et le troisième Évangiles contiennent également, quoique en des termes un peu différents, une double prédiction de Jésus-Christ relative à la ruine de Jérusalem et à sa seconde venue sur la terre[1]. Dans Matthieu, ces deux événements sont liés l'un à l'autre au point de n'être, en quelque sorte, que les deux parties d'un même événement. « Aussitôt après les afflictions de ces jours (la destruction de Jérusalem), les signes précurseurs du retour du Seigneur se manifesteront[2], » tel est le sens dans lequel le premier évangéliste entend les deux prédictions de Jésus-Christ. Ce n'est évidemment qu'avant la chute de la cité sainte, ou tout au plus que très-peu de temps après cette catastrophe, qu'on put les prendre dans ce sens. Et, en effet, quand, après la ruine de Jérusalem et la dispersion de ses habitants, on ne vit pas se produire le moindre signe précurseur du retour du Seigneur, on fut bien obligé de reconnaître que les deux événements prédits n'étaient pas aussi voisins l'un de l'autre qu'on l'avait cru jusqu'alors, et l'on en vint naturellement à penser qu'on n'avait pas très-bien compris les paroles du Maître. Il suit nécessairement de là que l'Évangile qui présente les deux événements prédits comme très-rapprochés l'un de l'autre n'a pu être écrit qu'avant la destruction de Jérusalem[3] ou du moins immédiatement après cet événement. Quelques années seulement après la ruine de la cité de David, on aurait rapporté la double prédiction du Seigneur, de manière à laisser un plus grand intervalle entre le premier et le second acte du grand drame eschatologique.

Et c'est précisément ce qu'a fait l'auteur du troisième Évangile. « La fin ne sera pas, dit-il, tout aussitôt[4] » (après la ruine de Jérusa-

[1] *Matth.* XXIV, 1-44. *Luc*, XXI. 5-28. Comp. *Marc*, XIII, 1-27, avec lequel Matthieu offre de plus grandes affinités que Luc.

[2] *Matth.*, XXIV, 29 et 30.

[3] De Wette, *Lehrb. der hist. krit. Einleit. in die kanon. Bücher*, das N. T., 4e édit. p. 169.

[4] *Luc*, XXI, 9.

» lem) ; il faut encore que les temps des nations soient accomplis [1]. » Que conclure de cette forme nouvelle donnée à la double prédiction de Jésus-Christ, dans le troisième Évangile, sinon que cet Évangile fut écrit assez longtemps après la destruction de Jérusalem, pour qu'on eût pu se convaincre que l'accomplissement de la seconde partie de la prédiction ne devait pas suivre immédiatement la réalisation de la première[2]?

Ajoutez que, dans le premier Évangile, les calamités prédites sont vagues et générales. Les commentateurs y auraient vu difficilement la destruction de Jérusalem, s'ils n'avaient trouvé des indications positives dans le passage correspondant du troisième Évangile. Dans celui-ci, au contraire, il est nettement fait mention du siége et de la désolation de la ville sainte[3]. Cette différence n'est pas difficile à expliquer. Matthieu écrivait à une époque où la prédiction, non encore accomplie, restait indécise à ses yeux, tandis que Luc, écrivant à un moment où une partie en était déjà réalisée, pouvait lui donner des formes plus arrêtées et plus précises. On a donc encore ici un indice certain des dates relatives de la composition de l'un et de l'autre de ces deux Évangiles.

Ce n'est pas à dire, cependant, que le troisième Évangile ait été composé de longues années après la ruine de Jérusalem. L'attente du second avénement du Messie y est encore regardée comme prochaine. Au second siècle de l'ère chrétienne, on se prend, non sans tristesse, à considérer ce grand événement comme indéfiniment ajourné. Un chrétien de cette époque sentit la nécessité de relever les esprits abattus, et de maintenir cette croyance, en l'expliquant. Selon lui, Dieu, qui ne compte pas avec le temps, avait, dans un sentiment de commisération pour la race humaine et dans le dessein de laisser à tous les hommes la possibilité d'embrasser la doctrine chrétienne, retardé le moment du renouvellement de toutes choses ; cette terrible révolution était toujours inévitable; seulement, l'heure nous en est inconnue, et il ne nous reste, en attendant, qu'à nous tenir constamment prêts, afin d'être trouvés purs et sans tache quand éclatera le redoutable jour du Seigneur[4]. Le rédacteur du troisième Évangile n'en est pas là. Non-seulement sa foi en l'accomplissement de la seconde partie de la prédiction de Jésus-Christ n'a reçu aucune atteinte, mais encore

[1] *Luc*, 24.
[2] Reuss., *Geschichte der heilig. Schriften N. T.*, 3e édit., § 196.
[3] *Luc*, XXI, 20.
[4] 2 *Pierre*, III, 2-15.

il ne la renvoie pas à un avenir vague et indéterminé; il en connaît la date, du moins approximativement. Il a vu que le retour du Seigneur ne devait pas suivre immédiatement la chute de la ville sainte; mais il est convaincu que la génération présente ne passera pas avant que le Sauveur apparaisse de nouveau sur la terre[1]. S'il avait vécu après le premier siècle, il serait resté quelque trace des sentiments de cette époque sur le second avénement du Messie, dans la manière dont il rapporte cette partie de la prédiction du Seigneur, de même que la forme sous laquelle il rapporte la partie relative à la destruction de Jérusalem montre clairement qu'il écrivait après cette catastrophe.

On peut admettre de là, avec une complète assurance, que le troisième Évangile est du premier siècle de l'ère chrétienne, et qu'il fut rédigé probablement entre les années 80 et 90, tandis que celui de Matthieu, qui lui est antérieur, fut écrit avant la ruine de Jérusalem, c'est-à-dire avant l'année 70.

II

Comment se fait-il cependant, si nos Évangiles canoniques remontent aux temps apostoliques, qu'ils aient été si peu connus, ou du moins si rarement cités, ou, pour mieux dire, jamais cités avant la fin du second siècle; qu'on n'ait en aucun cas invoqué leur autorité, et qu'on ne les voie apparaître que fort tard avec le nom des auteurs auxquels ils sont attribués? On ne peut douter que le silence des Pères apostoliques et même des écrivains qui les suivirent immédiatement, sur nos Évangiles et sur les autres écrits analogues, n'ait fourni un prétexte assez plausible aux doutes qui se sont élevés sur leur antiquité, et ne prête une certaine vraisemblance aux hypothèses qui en placent la composition au milieu du second siècle de l'ère chrétienne, c'est-à-dire un peu avant le moment où on commence à en parler. Je ne dis pas que ces hypothèses ne prétendent pas s'appuyer sur d'autres raisons; mais celle-ci est certainement une des principales, et, dans tous les cas, c'est ce silence des écrivains ecclésiastiques antérieurs à la seconde moitié du second siècle qui les a seul rendues possibles, pour ne pas dire qu'il les a provoquées. Il est bien évident, en effet, que, si l'on trouvait dans ces écrivains, soit des citations positives de nos Évangiles, soit même de simples allusions un peu transparentes

[1] *Luc*, XIX, 32.

à l'existence de ces écrits, ces hypothèses tomberaient aussitôt d'elles-mêmes, ou, plus vraisemblablement, elles ne seraient jamais nées.

Est-il bien certain que les Pères apostoliques n'aient ni mentionné ni cité nos Évangiles? Il est incontestable qu'ils n'en parlent jamais. Quand on compare leurs écrits avec ceux de Tertullien, d'Irénée et des Pères postérieurs à ceux-ci, on est frappé de la différence qu'ils présentent sous ce rapport. Ceux-ci en appellent sans cesse, en les citant par leurs noms, à l'autorité des Évangiles de Matthieu, de Marc, de Luc, de Jean, aussi bien qu'à l'autorité des Épîtres de Paul, de Pierre, de Jacques, etc. Ceux-là font parfois mention de quelques épîtres de Paul ; mais, de nos Évangiles, ils ne disent jamais un mot. Ils rapportent parfois, il est vrai, des paroles de Jésus-Christ, mais ils ne les accompagnent en aucun cas d'expressions qui puissent faire supposer qu'ils les prennent, soit dans nos Évangiles, soit dans quelque autre document écrit analogue ; ils ne les citent guère qu'avec des formules de ce genre : « Le Seigneur dit, » ou « Comme dit le Seigneur, » etc.

Il faut ajouter que, de ces paroles de Jésus-Christ, les unes ne se retrouvent pas dans nos Évangiles, et les autres n'y sont rapportées qu'avec des différences plus ou moins profondes [1]. Je n'ai pas ici à m'occuper des premières. Quant aux secondes, on a prétendu tantôt que les Pères apostoliques les tenaient de la tradition, et voilà pourquoi, fait-on remarquer, elles sont rédigées en d'autres termes que les passages correspondants de nos Évangiles ; tantôt qu'ils les empruntaient à nos Évangiles, et, dans ce cas, on explique les différences par cette circonstance qu'ils les citaient de mémoire. Que l'un et l'autre système puisse se soutenir, je le veux bien. On a cependant de bonnes raisons de penser que, pendant longtemps, les discours et les actions du Sauveur furent connus plutôt par la tradition que par des livres. Il y a surtout ici une considération qui me paraît décisive. On ne peut, ce me semble, séparer, dans l'ensemble des citations que les Pères apostoliques font des paroles de Jésus-Christ, celles qui correspondent à des passages de nos Évangiles de celles qui ne s'y trouvent pas. Les distinguer en deux classes est une vaine subtilité. Elles ont toutes bien certainement une même origine, et cette origine ne peut être que la tradition.

[1] On a voulu voir des citations de *Luc*, VI, 36 et suiv. dans I. *Epist. Clementis*, 13 ; de *Matth.*, XVIII, 6 et 7 dans *Ibid.*, 46 ; de *Matth.*, XIX, 12 dans Ignace, *Epist. ad Smyrn.*, 6 ; de *Jean*, III, 8 dans Ignace *ad Philad.*, 7 ; de *Matth.*, XVI, 26 dans Ignace *ad Rom.*, 6 ; de *Luc*, VI, 37 et *Matth.*, V, 3, 10, VII, 2 dans Polycarpe *ad Philip.*, 2 ; de *Matth.*, VI, 13, XXVI, 41 dans *Ibid.*, 7 ; de *Matth.*, XX, 21, XXII, 14 dans Barnabas *Epist.*, 4.

Est-ce à dire qu'on puisse conclure de là que nos Évangiles n'existaient pas dans la première moitié du second siècle? Je ne le pense pas. Ce silence ne peut infirmer en rien les preuves que nous avons de l'antiquité des écrits de Matthieu, de Marc et de Luc; il prouve seulement qu'on ne tenait pas encore ces écrits pour la source et la règle de la foi, comme on le fit plus tard; et, en réalité, dans la première moitié du second siècle, cela n'était pas nécessaire.

Que l'on se représente bien l'état des choses à cette époque. La plupart des conducteurs des églises étaient, soit des hommes qui, comme Polycarpe, Clément, Ignace, Barnabas, avaient eu des rapports longs et intimes avec les apôtres, ou du moins avec quelques-uns d'entre eux, soit des hommes qui, ainsi qne Papias le dit de lui-même, n'avaient pas sans doute connu les Apôtres, mais qui avaient reçu la foi de la bouche de ceux qui avaient conversé familièrement avec eux[1]. Or, pour tout ce qui concernait la vie et l'enseignement du Sauveur, qu'avaient à faire de documents écrits et les premiers, qui en tenaient la connaissance des compagnons mêmes du Maître, et leurs disciples, auxquels ils avaient transmis avec un soin pieux tout ce qu'ils avaient appris des apôtres? Quand il leur suffisait de recueillir leurs souvenirs, quel besoin avaient-ils d'invoquer le témoignage ou d'en appeler à l'autorité d'écrits plus incomplets que le trésor de connaissances déposées dans leur mémoire?

C'est ainsi qu'Irénée nous montre Polycarpe, qui avait été instruit par les apôtres et qui avait eu des rapports intimes avec plusieurs de ceux qui avaient vu le Seigneur, enseignant constamment la doctrine qu'il avait apprise de leur bouche[2]. Et, à leur tour, ceux qui succédèrent aux disciples immédiats des apôtres ne sentirent pas la nécessité d'appuyer de l'autorité de documents écrits les enseignements qu'ils avaient reçus de leurs maîtres. Nous en avons pour preuve le témoignage de Papias. Un passage de ses écrits, conservé par Eusèbe, contient sur ce sujet des indications positives. Il ne sera pas inutile d'en mettre une partie sous les yeux du lecteur.

« Je ne prenais plaisir, ainsi que le font tant d'autres, dit-il, ni à ceux qui parlent beaucoup, mais à ceux qui enseignent ce qui est vrai; ni à ceux qui rapportent des préceptes hétérogènes, mais à ceux qui reproduisent les commandements confiés à la foi par le Seigneur et

[1] Eusèbe, *Hist. eccl.*, lib. III, cap. 39; Irénée, *adv. hæres*, lib. V, cap. 33, donne, il est vrai, Papias pour un disciple immédiat de l'apôtre Jean; mais il me semble plus sûr de s'en rapporter à ce que l'évêque de Hiérapolis dit de lui-même.

[2] Irénée, *adv. hæres.*, lib. III, cap. 3.

provenant de la vérité même. S'il arrivait quelque personnage ayant suivi les presbytres, je lui demandais ce qu'il avait entendu d'eux, ce que disaient André, ou Pierre, ou Philippe, ou Thomas, ou Jacques, ou Jean, ou Matthieu, ou tout autre des disciples du Seigneur, et ce que disent Aristion et le presbytre Jean, disciples aussi du Seigneur, car je ne pensais pas pouvoir retirer autant d'utilité des livres que de la tradition orale, vivante et permanente. [1] »

On ne saurait demander rien de plus clair, de plus explicite, de plus propre à nous faire connaître l'état des choses, par rapport à nos livres sacrés du Nouveau Testament, dans la première moitié du second siècle [2], que ces paroles de Papias. Voilà un chrétien distingué, un évêque qui met les documents écrits bien au-dessous de la tradition, quand il s'agit de s'instruire des vérités religieuses. Il avait cependant écrit lui-même cinq livres de commentaires sur un de ces ouvrages auxquels il n'accorde qu'une importance secondaire. Son témoignage ne saurait donc être suspect.

Les choses changèrent, il est vrai, bientôt après, du moins en partie. Il ne pouvait en être autrement. Quand les hommes qui tenaient leur foi des disciples et des compagnons d'œuvre des apôtres eurent disparu, le besoin se fit sentir de se rattacher à un enseignement fixe. Les documents écrits par les anciens chrétiens acquirent, par conséquent, plus de prix et d'autorité. Mais, même encore alors, la tradition ne perdit rien de sa valeur primitive. On continua pendant longtemps à la regarder comme la source la plus abondante et la plus précieuse de la véritable doctrine. Irénée est l'écho de l'opinion générale des chrétiens de la fin du second siècle, quand il déclare que cette doctrine ne s'est pas transmise par l'écriture, mais par la parole [3].

On doit comprendre maintenant comment il se fait que nos Évangiles ne soient pas cités par les Pères apostoliques et par la plupart de leurs successeurs immédiats. Ce fait s'explique par la nature même des choses; il ne prouve rien, par conséquent, contre l'existence de nos Évangiles; mais on peut en conclure que ces livres n'avaient pas encore l'autorité qu'on leur reconnaîtra bientôt, qu'on ne les tenait, ni pour des pièces indispensables, ni pour des documents officiels de la religion chrétienne, et que, s'ils servaient à l'instruction et à l'édification de quelques particuliers et peut-être aussi de quelques églises, ils

[1] Eusèbe, *Hist. eccl.*, lib. III, cap. 39 (cap. 40 de l'édit. de H. Lœmmer, Schaffouse, 1861, in-8).

[2] Papias, évêque de Hiérapolis en Phrygie, fut mis à mort vers l'an 150.

[3] Irénée, *ad. hæres.*, lib. III, cap. 2.

n'étaient pris nulle part, ni pour la règle, ni pour l'expression de la foi.

Et ce n'est pas, en réalité, pour en faire la règle et l'expression de la foi, que leurs auteurs les avaient écrits. On s'imagine communément aujourd'hui que ces ouvrages furent composés dans le dessein bien compris et bien arrêté de laisser à la postérité des documents positifs sur la vie et les enseignements du fondateur de la religion chrétienne. Rien de plus erroné et de plus contraire à l'histoire. Que les évangélistes n'aient pas eu en vue la postérité, c'est ce dont on ne saurait douter un seul moment, quand on se rappelle que les premiers chrétiens attendaient un très-prochain retour du Seigneur, retour qui serait le signal d'un renouvellement complet de toutes choses. La fin du monde devait arriver avant même que tous ceux qui avaient entendu Jésus-Christ fussent morts [1]. « On n'attendait pas du Messie, dit Credner, de nouveaux écrits religieux; il n'était venu que pour accomplir la loi et les prophètes, et l'attente de son prochain retour rendait entièrement inutile toute nouvelle Écriture sainte [2]. »

Les évangélistes n'eurent même pas l'intention de donner à leurs livres une publicité illimitée, et de les adresser, soit aux chrétiens de tous les pays, soit aux juifs et aux païens, en général. Chacun d'eux écrivit, soit pour un particulier, soit pour un cercle restreint d'individus. C'est un fait sur lequel il n'y a pas de doute possible. Luc nous apprend lui-même qu'il composa son Évangile et le livre des Actes pour l'instruction d'un personnage nommé Théophile [3], qui lui avait probablement manifesté l'intention de connaître en détail la vie du Seigneur et les travaux des apôtres. Toute l'antiquité chrétienne est unanime à répéter que l'Évangile de Marc fut écrit pour les personnes qui avaient vécu avec l'apôtre Pierre, et même sur leurs demandes réitérées [4]. C'est une opinion généralement admise que l'Évangile de Jean fut uniquement destiné, dans le principe, au cercle de disciples qui l'avaient entouré dans sa vieillesse [5]. Le premier de nos quatre Évangiles eut aussi certainement une destination spéciale. Quand on considère que son auteur met tant d'insistance à faire voir comment les prophéties de l'Ancien Testament se sont accomplies dans la personne de Jésus-

[1] *Matth.*, XXIV, 34; *Luc*, XXI, 32; *Marc*, XIII, 30.

[2] Credner, *Einleit. in das N. T.*, t. I, p. 193. Reuss, *Gesch. der heilig. Schriften des N. T.* § 36

[3] *Luc*, I, 3, *Actes*, I, 2.

[4] Eusèbe, *Hist. eccles.*, lib. II, cap. 11; lib. III, cap. 39; lib. VI, cap. 14; Jérôme, *De viris illust.*, cap. 8; Chrisost., *In Matth. homil.*, I.

[5] Bleck, *Einleit. in das N. T.*, p. 303.

Christ, on ne peut guère s'empêcher de penser qu'il avait en vue une classe de chrétiens familiers avec les livres de l'ancienne alliance, et que ce fut le désir de les affermir dans la foi, peut-être aussi de leur fournir des armes dans la discussion avec les Juifs, qui lui mit la plume à la main. Les divers Évangiles dont parle Luc, dans son prologue, furent écrits sans le moindre doute, aussi bien que nos Évangiles canoniques, pour différentes classes déterminées de lecteurs. Il est possible aussi que plusieurs des premiers chrétiens, suivant l'exemple des disciples des rabbins célèbres, qui avaient l'habitude de recueillir les sentences les plus notables de leurs maîtres, aient fait, pour leur propre instruction ou pour celle de leurs amis dans la foi, des recueils soit des paraboles de Jésus-Christ, soit de diverses parties de son enseignement. On sait du moins que l'apôtre Matthieu avait composé un livre désigné du nom de λόγια (*Dicta Jesu-Christi* [1]) et qui était, d'après des conjectures qui ont presque la valeur de la certitude, un recueil de discours du Seigneur.

Les Évangiles n'étant donc, dans le principe, que des écrits privés, comme les appelle Gieseler [2], ne prétendant à aucun rôle officiel, on ne saurait s'étonner, que, renfermés pendant longtemps dans des cercles très-limités, ils aient été ignorés du plus grand nombre des chrétiens dans l'Église primitive, et qu'ils n'aient pas été invoqués comme des autorités en matière de foi. Et c'est là une seconde circonstance qui explique le silence des Pères apostoliques à leur égard. Étaient-ils même instruits de l'existence de ces livres? On peut en douter, quand on voit que Papias ne connaît que le recueil des Sentences de Jésus-Christ, de l'apôtre Matthieu, et un écrit de Marc, relatif à la vie du Seigneur, et qu'il ne sait absolument rien, ni du premier, ni du troisième, ni du quatrième de nos Évangiles. Les Pères apostoliques auraient-ils eu, d'ailleurs, ces différents ouvrages entre les mains, ils n'auraient pu les prendre que pour ce qu'ils étaient encore, c'est-à-dire pour des écrits particuliers et sans autorité reconnue, et tout au plus pour des fragments de la grande tradition qui était l'unique guide des Églises et de leurs chefs. Ce ne fut que lorsque les diverses communautés chrétiennes répandues sur la surface de l'empire romain eurent entre elles des rapports suivis, et ce mouvement ne commença que dans la vieillesse de Polycarpe [3], que les Évangiles, comme d'ail-

[1] Eusèbe, *Hist. eccles.*, lib. III, cap. 39.

[2] Gieseler, *Hist. krit. Versuch über die Entstehung und die frühesten Schicksale der schriftl. Evangelien*, p. 116.

[3] Polycarpe subit le martyre en 166 ou 178; il avait alors 95 ans.

leurs tous les autres monuments de la littérature chrétienne primitive, se répandirent au loin et devinrent l'héritage commun de tous les chrétiens. Et c'est aussi depuis ce moment qu'ils sont cités, et avec les noms de leurs auteurs, dans les écrivains ecclésiastiques.

III

Il se présente ici une question d'une haute importance, à laquelle, malheureusement, on ne peut donner aucune réponse satisfaisante, mais dont l'examen n'est ni sans intérêt, ni sans utilité, et jette quelque lumière sur la nature et l'histoire de nos Évangiles. Cette question, la voici : Comment se fait-il que, des nombreux Évangiles qui furent composés dans les premiers temps du christianisme, quatre seulement aient été admis dans le recueil du Nouveau Testament et jugés dignes de faire autorité en matière de foi?

Les écrivains ecclésiastiques de la fin du second siècle n'en savent pas plus que nous sur ce fait important et sur la manière dont il s'accomplit. Irénée nous dit bien qu'il y a quatre Évangiles, ni plus, ni moins; mais, outre qu'il ne s'inquiète nullement de rechercher pourquoi les quatre que nous avons, et non pas d'autres, les raisons qu'il donne de ce nombre sont tellement singulières, pour ne pas dire extravagantes[1], qu'on peut croire, sans lui faire injure, qu'il n'avait pas la moindre connaissance des circonstances qui avaient fait entrer nos quatre Évangiles dans le canon et en avaient exclu tous les autres.

Ce fut cependant, à ce qu'il paraît, une opinion générale parmi les Pères de l'Église, à partir de la fin du second siècle, que nos quatre Évangiles devaient la préférence qui leur avait été donnée sur tous les autres écrits semblables, à leur origine apostolique[2]. Il n'y avait pas de difficulté pour le premier et le quatrième qui portent le nom de deux apôtres; mais il n'en était pas de même pour le second et le

[1] « Il y a, dit Irénée, quatre Évangiles, ni plus, ni moins. La raison en est que ce monde où nous sommes est divisé en quatre grandes parties ou en quatre grands peuples principaux. Or, l'Église étant répandue sur toute la terre, et l'Évangile étant sa base et son esprit de vie, il résulte naturellement que chacune des quatre parties du monde doit avoir son Évangile. » Il ajoute que les chérubins sur lesquels Dieu repose, étant de quatre conformations différentes, les Évangiles doivent répondre à ces quatre figures, et, par conséquent, être au nombre de quatre. Et encore, il doit y avoir quatre Évangiles comme il y a quatre principaux attributs de Jésus-Christ. Irénée appelle ces divagations « connaître la vérité sur les saints Évangiles. » (*Adv. hæres.*, lib. III, cap. 11.)

[2] Constituimus in primis evangelicum instrumentum apostolos auctores habere. TERTULL. *adv. Marcion.*, lib. IV. cap 2.

troisième. On crut tout expliquer en admettant que l'Évangile de Marc avait été écrit sous l'inspiration de l'apôtre Pierre, et celui de Luc, sous l'inspiration de l'apôtre Paul[1]. Par là, ces deux ouvrages acquéraient aussi une origine apostolique.

Il est certain que Marc fut pendant quelque temps le compagnon de Pierre[2], et que Luc accompagna Paul dans plusieurs de ses courses évangéliques[3]; mais tout ce qui va au delà de ce double fait est une pure hypothèse, une explication inventée après coup pour les besoins de la cause et inspirée par des préoccupations dogmatiques.

Il y a bien quelque vraisemblance que cet écrit de Marc dont parle Papias, et qui a été le premier fond de notre second Évangile, était une sorte de résumé des récits de l'apôtre Pierre, sur la vie et les enseignements de Jésus-Christ. Mais, en dehors de ce fait général, il n'y a plus rien de certain. Ce n'est aussi que sur cette donnée fondamentale que les Pères de l'Église sont d'accord; sur tout le reste ils varient ou se contredisent. Clément d'Alexandrie raconte que Marc écrivit son Évangile à Rome, à la demande des fidèles de l'église de cette ville qui, non contents d'avoir entendu Pierre, voulaient conserver sa doctrine par écrit[4]. Chrysostome, au contraire, prétend qu'il le composa en Égypte, sur l'invitation des apôtres[5]. Jérôme assure que Marc l'écrivit sous la dictée de Pierre[6]. D'après Eusèbe, il l'aurait composé d'après le prédication de Pierre, et celui-ci, éclairé de l'esprit divin, aurait approuvé cet ouvrage[7]. Clément d'Alexandrie dit, au contraire, que Pierre, ayant eu connaissance de l'Évangile dans lequel Marc avait déposé ce qu'il enseignait lui-même, voulut demeurer étranger à cette entreprise et qu'il ne l'approuva ni le blâma[8].

[1] Marc, disciple et interprète de Pierre, écrivit l'Évangile qu'il lui avait entendu prêcher dans ses voyages, dit Irénée, *adv. hæres.*, lib. III, cap. 1. Eusèbe, *Hist. eccles.*, lib. II, cap. 15; lib. III, cap. 39; lib. V, cap. 8; lib. VI, cap. 14. — Lucæ digestum Paulo adscribere solent, Tertull., *adv. Marcion*, lib. IV, cap. 5. Quidam suspicantur quotiescumque in epistolis suis Paulus dicit : Juxta evangelium meum, de Lucæ significare volumine. Jérôme, *De viris illust.*, cap. 7.

[2] 1 *Pierre*, V, 13; *Actes*, XII; Eusèbe, *Hist. eccles.*, lib. II, cap. 15.

[3] 2 *Timoth.*, IV, 11; *Philém.*, 24; *Actes*, XVI, 10 et suiv.; XX, 5 et suiv.; XXI, 1 et suiv.; XXVII, etc.

[4] Eusèbe, *Hist. eccles.*, lib. VI, cap. 14.

[5] Chrysost., *homelia* I, *in Matth.*

[6] Petro narrante et illo scribente. Jérôme, *Epist.*, *ad Hedib.*, cap. 11.

[7] Eusèbe, *Hist. eccles.*, lib. II, cap. 15. C'est aussi l'opinion d'Origène. Eusèbe, *Ibid.*, lib. V, cap. 25.

[8] Eusèbe, *Hist. eccles.*, lib. VI, cap. 15.

Enfin, Irénée rapporte que cet écrit ne fut composé qu'après la mort de l'apôtre [1].

Les rapports du troisième Évangile à l'enseignement de Paul sont bien autrement contestables. C'est en vain qu'Irénée assure que Luc mit par écrit l'Évangile prêché par Paul [2]; Luc dont le témoignage, quand il s'agit de la composition de son ouvrage, doit l'emporter naturellement sur tout autre, ne dit pas un seul mot de toute cette histoire. Il procéda tout simplement comme doit le faire tout historien; il s'informa avec soin, dit-il, de tout ce qui concernait l'histoire évangélique. Qu'il prît des informations auprès de l'apôtre Paul, c'est possible, c'est même vraisemblable; mais certainement il étendit plus loin son enquête, s'il faut du moins prendre au sérieux ce qu'il dit dans son prologue [3].

Cette explication des Pères de l'Église, quelque contraire qu'elle soit à l'histoire, a eu cependant un succès aussi complet que peu mérité. Dans un grand nombre de manuscrits le troisième Évangile est précédé d'une note qui avertit qu'il a été dicté par Paul et simplement écrit par Luc [4], et encore aujourd'hui les théologiens orthodoxes ne sont pas très-éloignés de le croire [5].

Comment se fit-il qu'aucun des nombreux Évangiles qui existaient à côté des quatre qui ont été admis dans le recueil des écrits sacrés de la nouvelle alliance ne fut jugé digne d'y prendre place? Quelques-uns remontaient plus haut cependant que nos Évangiles canoniques; ce titre n'était pas à mépriser. D'autres avaient été cités à différentes reprises par plusieurs Pères de l'Églises; et cela prouve qu'on leur accordait quelque valeur. Il n'y a pas un seul mot dans les ouvrages des anciens écrivains ecclésiastiques qui puisse ici nous mettre sur la voie. Il y aurait cependant un grand intérêt à connaître les motifs, raisonnés ou non, bons ou mauvais, de leur exclusion. On arriverait probablement par là à se rendre compte de la préférence qu'obtinrent ceux de Matthieu, de Marc, de Luc et de Jean.

Cette question, pendant longtemps indifférente aux Pères de l'Église, fut enfin soulevée par Origène. Mais, au lieu de la soumettre à un

[1] Irénée, *adv. hæres.*, lib. III, cap. 1; Eusèbe, *Hist. eccles.*, lib. V, cap. 8.

[2] Irénée, *adv. hæres.*, lib. III, cap. 1.

[3] D'après Schleiermacher, Luc n'aurait fait que combiner et rectifier les divers Évangiles antérieurs qu'il avait à sa disposition. (*Krit. Versuch über die Schriften des Lucas.*)

[4] Credner. *Einleit. in das N. T.*, t. I. p. 147 et 148.

[5] Nec prorsus vana hæc traditio et futilis existimanda est, dit Schott, *Isagoge*, § 32. Guerike. *Beiträge zur hist. Krit. Einleit.* p. 48.

examen historique, il se contenta d'une solution tout aussi frivole que celle par laquelle nous avons vu les Pères de l'Église expliquer la présence de nos quatre Évangiles dans le canon du Nouveau Testament, et dont elle n'en est d'ailleurs, si je puis emprunter à la langue des mathématiques un terme qui me paraît rendre très-bien la chose, que la réciproque. Ces Évangiles auraient été composés, selon lui, par des hommes n'ayant aucune qualité pour cette œuvre; et, s'appuyant sur un mot employé par Luc, certainement dans un tout autre sentiment que celui qu'il lui prête [1], Origène établit une distinction vide de sens et sans vérité, quoique conforme aux opinions orthodoxes sur la théopneustie, entre Matthieu, Marc, Luc et Jean, qui avaient écrit sans effort, sous l'inspiration de l'Esprit-Saint, et les auteurs de ces Évangiles, qui ne les avaient composés qu'avec beaucoup de peine et de travail, parce qu'ils étaient réduits aux seules forces de la nature humaine et n'avaient reçu aucune inspiration d'en haut [2]. Cette affirmation, entièrement gratuite et dénuée de toute preuve, que les Évangiles non admis dans le recueil des livres saints de la nouvelle alliance n'étaient que les produits d'entreprises humaines, tandis que ceux qui y avaient obtenu une place étaient d'origine divine, est encore aujourd'hui généralement admise dans l'Église. Cependant, depuis Casaubon, on a renoncé à l'appuyer sur le mot de Luc (ἐπεχείρησαν) auquel l'érudit français a rendu son véritable sens [3].

Maintenant faut-il, avec Michaëlis, admettre que c'est peine perdue que de chercher « la raison pour laquelle nous avons exactement quatre Évangiles, et pourquoi leur nombre n'est ni plus grand, ni moindre? » Je le veux bien; mais je ne saurais, comme lui, attribuer ce fait au hasard [4]. Il y eut certainement des raisons, soit internes, soit externes qui élevèrent nos quatre Évangiles au-dessus de tous les autres. Sans doute il ne faut pas parler ici d'un choix fait de propos délibéré; mais on ne peut s'empêcher de croire que quelque enchaînement de circonstances, que quelque concours d'événements n'aient amené les communautés chrétiennes à n'avoir confiance qu'aux quatre Evangiles qui ont pris place dans le canon du Nouveau Testament. Quels furent ces événements et ces circonstances? Nul ne le sait, et probablement on l'ignorera toujours. Ce n'est qu'au moment où ce choix est décidément arrêté,

[1] Ἐπεχείρησαν, Luc I, 1, qu'Origène entendait dans le sens de *conati sunt*

[2] Origène, *homil. in Luc*, 1, Jérôme, *Præfat. in Matth.*, Epiphan., *hæres*, § 51.

[3] D'après Casaubon, ἐπεχείρησαν ἀνατάξασθαι revient à ἀνετάξαντο, Credner, *Einleit. in das N. T.*, t. I, p. 149.

[4] Michaelis, *Introd. au N. T.*, trad. franç., t. III, p. 3.

qu'il est parlé de nos Evangiles en termes assez précis pour qu'on puisse les distinguer de tout autre. Dès que nous les trouvons mentionnés avec les noms de leurs auteurs, leur autorité est déjà incontestablement établie. Il ne reste aucune trace visible du travail intérieur qui a produit dans l'Église ce résultat.

IV

Nous pouvons regarder comme un fait établi que, jusque vers la fin du second siècle, nos quatre Évangiles n'eurent aucun caractère officiel, et que, quelque prix que pussent attacher à ces écrits ceux qui en possédaient des copies, on ne les prenait que pour des documents destinés simplement à reproduire en partie la tradition chrétienne. Il dut arriver de cet état de choses, on peut du moins le conjecturer avec quelque vraisemblance, que les personnes qui en avaient des exemplaires ne se firent aucun scrupule, soit de les compléter, soit de les corriger, par la comparaison avec d'autres ouvrages analogues.

Il est quelques faits qui viennent à l'appui de cette conjecture. Je n'en appelle pas aux très-nombreuses variantes qui se rencontrent dans les divers manuscrits de nos Évangiles. Toutes ne remontent pas à une haute antiquité; la plupart d'entre elles ne sont que des erreurs de copistes, et celles qui doivent leur origine au désir de corriger telle ou telle expression, peut-être aussi telle ou telle tournure de phrases, sont plus fréquentes, il est vrai, mais ont moins d'importance dans les Évangiles que dans les Épîtres, où elles atteignent parfois le fond doctrinal du christianisme primitif. Je veux parler ici de faits plus graves et plus propres encore à nous faire supposer que la forme première de nos Évangiles a certainement subi des modifications plus ou moins profondes.

Il est aujourd'hui universellement reconnu que deux additions d'une étendue comparativement considérable se trouvent dans le quatrième Évangile. L'une est très-ancienne et n'est pas certainement de beaucoup postérieure à la composition de ce livre, dont elle est une sorte de supplément. Elle en forme le chapitre vingt et unième. L'antiquité de ce passage est prouvée par sa présence dans tous les manuscrits et dans toutes les traductions, ainsi que par les citations qu'on en rencontre dans les Pères. Mais on s'aperçoit facilement qu'il n'est pas de la même main que le reste du livre.

L'Évangile de Jean finit certainement avec le chapitre vingtième[1]. « Jésus, y est-il dit, fit encore, en présence de ses disciples, plusieurs autres miracles qui ne sont pas écrits dans ce livre. Mais ces choses ont été écrites, afin que vous croyiez que Jésus est le Christ, le Fils de Dieu, et qu'en croyant, vous ayez la vie par son nom[2]. » Ces paroles forment une conclusion évidente; ce qui suit, c'est-à-dire tout le chapitre vingt et un, ne se rattache qu'indirectement à ce qui précède et semble avoir été ajouté à dessein, non pas tant pour attester, comme le prétend l'école de Tubingue, que cet Évangile est de l'apôtre Jean, que pour expliquer une méprise née de quelques paroles de Jésus-Christ mal entendues.

Dans une circonstance, qui est rapportée au long dans ce chapitre, Jésus avait répondu à Pierre qui, après avoir appris ce qui le concernait personnellement, lui demandait ce qui arriverait à Jean : « Si je veux qu'il demeure jusqu'à ce que je vienne, que t'importe?[3] » On avait conclu de ces paroles que Jean ne mourrait pas avant le second avénement du Seigneur, et il paraît que cette opinion s'était répandue parmi les chrétiens. Grand dut être l'étonnement, quand l'apôtre mourut. On avait vu tomber Jérusalem, périr la nation juive, de longues années s'écouler encore après ces calamités, sans que le second avénement du Messie arrivât. Tout espoir n'était pas cependant perdu aussi longtemps que vivait cet apôtre, qui devait demeurer, comme on croyait que le Seigneur l'avait annoncé, jusqu'à ce qu'il parût de nouveau lui-même sur la terre. Sa mort porta le dernier coup à cette illusion. Ce fut surtout dans le lieu que Jean avait habité dans sa vieillesse que le désenchantement dut être le plus sensible[4]. Les disciples de l'apôtre, en donnant à l'écrit de leur maître, immédiatement après sa mort, une publicité plus grande que celle qu'il avait eue jusqu'alors, crurent de leur devoir de montrer que le bruit qui avait couru était tout simplement le résultat d'une méprise, et que les paroles de Jésus-Christ ne signifiaient pas que Jean ne mourrait pas avant le retour du Seigneur, mais qu'elles avaient eu seulement pour but de donner une leçon à Pierre et de réprimer une curiosité déplacée[5].

[1] Reuss, *Gesch der heilig. Schrift. N. T.* § 239.

[2] *Jean*, xx, 30 et 31.

[3] *Jean*, xxi, 20 et 22.

[4] D'autres causes produisirent ailleurs les mêmes effets. On a la preuve qu'il fallut, en d'autres lieux, soutenir le courage chancelant des fidèles, dans 2 *Pierre*, iii, 7-10.

[5] *Jean*, xxi, 23.

Telle est l'explication que donne Bleck[1]. Elle s'applique aux principaux détails de la plus grande partie de ce chapitre vingt et unième; elle rend compte, en même temps, du fait singulier que le quatrième Évangile ne se rencontre dans aucun manuscrit sans ce chapitre qui n'est pas cependant de la même main que le reste du livre. Ce serait, en effet, en publiant cette œuvre de Jean, qui n'était pas sortie auparavant du cercle de ses disciples, que ceux-ci y auraient joint ce supplément, de sorte qu'elle n'aurait jamais circulé dans le public sans ce chapitre complémentaire.

La seconde addition est la péricope de la femme adultère (JEAN, VII, 53-VIII, 11). Ce passage manque dans un grand nombre de manuscrits, dont plusieurs sont très-anciens; il manque également dans la plupart des versions orientales; enfin, on n'en trouve pas de citations dans les Pères grecs. Des manuscrits dans lesquels il se lit, les uns le placent entre le verset 36 et le verset 37 du chapitre VIIe; dans d'autres, il est rejeté à la fin de l'Évangile; dans d'autres, il est marqué d'une astérique, indice que son authenticité est douteuse. Il faut ajouter que le texte présente de très-nombreuses différences dans les divers manuscrits qui le contiennent.

On a tout lieu de croire, cependant, que le fait qui y est raconté est historique, sinon dans tous ses détails, du moins dans sa donnée générale. On ne comprendrait pas, dans le cas contraire, comment une anecdote, dont le sens peut être si facilement mal saisi, aurait été inventée et se serait constamment conservée dans l'Église, quand un certain nombre de fidèles semblaient assez disposés à s'en scandaliser[2]. Mais il n'en est pas moins certain que ce ne fut que fort tard, après le milieu du IVe siècle[3], que ce passage fut introduit dans le quatrième Évangile; et, s'il faut s'en rapporter à une tradition dont le fond ne semble pas suspect, il fut emprunté à l'Évangile des Hébreux, auquel il appartenait primitivement[4].

On tient aussi pour une addition la fin du second Évangile, c'est-à-dire *Marc*, XVI, 9-20. Non-seulement ce passage diffère de tout le reste de cet Évangile par des particularités de langage[5]; mais encore ce qui y est raconté est loin d'être en harmonie avec des déclarations antérieures de Jésus-Christ. Au chapitre XIV, 28, le Seigneur annonce

[1] Bleck, *Einleit. in das N. T.*, p. 220 et 221.
[2] Reuss, *Gesch. der heilig. Schrift. N. T.*, § 239.
[3] Bleck, *Einleit. in das N. T.*, p. 309.
[4] Bleck, *Beiträge*, p. 23 et 31.
[5] Credner, *Einleit. in das N. T.*, t. I, p. 106.

à ses apôtres qu'après sa résurrection, il ira les retrouver dans la Galilée; et au chapitre XVI, 7, l'ange qui apparaît aux saintes femmes, s'en référant à ces paroles, les charge de prévenir les disciples, et Pierre en particulier, d'aller en Galilée pour y rejoindre le Seigneur ressuscité. Or, dans le chapitre XVI, ce n'est pas dans la Galilée que le Maître se montre à ses apôtres; et il faut ajouter que la manière vague et indéterminée dont il est parlé de ces apparitions de Jésus-Christ à ses disciples forme un contraste frappant avec la netteté et la précision qui sont le caractère général du second Évangile.

Ce ne sont là toutefois que des présomptions contre l'authenticité de ce passage. Mais elles sont confirmées par une foule de témoignages historiques [1].

Et d'abord ce passage manque dans plusieurs des manuscrits que nous possédons [2]. Plusieurs autres ont, après le verset 8, le mot « fin » τέλος, suivi de cette remarque ou de quelque autre analogue : « Dans » quelques copies, l'Évangile se termine ainsi; mais, dans beaucoup » d'autres, il contient encore ceci, » et immédiatement suit le passage XVI, 9-20 [3]. Le *Codex Tolosanus* porte après le verset 8 ces mots : « Il manque quelque petite chose jusqu'à la fin [4], » remarque qui se trouvait vraisemblablement dans toute la série de manuscrits à laquelle celui-ci appartient.

On peut croire qu'il n'était pas dans la plupart des manuscrits du IVe siècle, en se fondant sur ces faits, que les chiffres de la division du Nouveau Testament faite par Eusèbe [5] manquent à ces douze derniers versets de notre Évangile dans les manuscrits que nous avons. Cette absence indique que l'évêque de Césarée n'avait pas compris ce passage dans sa division, et, par conséquent, qu'il ne se lisait pas dans les copies qui circulaient de son temps [6].

D'après Wetstein, *Marc* XVI, 9-20 est séparé de ce qui précède dans la version arménienne; Bengel a constaté ce fait dans plusieurs manuscrits de cette version [7]. Enfin Jérôme, qui avait eu occasion d'exami-

[1] *Revue de Théologie*, t. XI, p. 186 et 188.

[2] Bleck, *Einleit. in das N. T.*, p. 292. Credner, *Ibid.*, t. I, p. 107.

[3] Ἐν τισιν ἀντιγράφοις ἕως ὧδε πληροῦται ὁ εὐαγγελιστής, ἐν πολλοῖς δὲ καὶ ταῦτα φέρεται. Ἀναστάς et la suite comme dans notre texte reçu.

[4] Λείπει ὀλίγα τινὰ ἕως τέλους.

[5] Voyez, sur cette division d'Eusèbe, Richard Simon, *Histoire critique du texte du N. T.*, p. 427.

[6] Reuss, *Gesch. der heilig. Schrift.*, *N. T.*, § 385.

[7] *Nov. Testam. græc. recens. Griesbach*, note sur *Marc*, XVI, 9.

ner un grand nombre d'exemplaires des livres saints, assure qu'il y en avait peu dans lesquels on lût ces douze versets [1].

Mais voici un fait bien plus étrange. Un manuscrit que Richard Simon appelle « le plus ancien de ceux qui sont dans la bibliothèque du roi [2] et que Griesbach désigne par la lettre L [3], contient, écrit de la même main que ce qui précède, après le verset huit et à la place de *Marc*, XVI, 9-20, le fragment suivant : « On lit en quelque endroit ce » qui suit : Elles annonçaient en peu de mots à Pierre ce qui leur » avait été commandé, et, après cela, Jésus lui-même publia, de l'orient » au couchant, par leur ministère, cette sainte et incorruptible pré- » dication du salut éternel [4]. » Et ce qu'il y a de plus extraordinaire, c'est qu'immédiatement après, l'auteur impartial et désintéressé de ce manuscrit ajoute : « On trouve aussi après ces mots : Elles furent » remplies de crainte (c'est-à-dire après le verset huit). » Et s'étant levées « et la suite de notre passage 9-20 du texte reçu. » Voilà donc une nouvelle fin que d'autres donnaient à notre second Évangile, à la place des versets neuf à vingt. Il faut ajouter que ce passage du manuscrit de la bibliothèque du roi est également rapporté à la marge des manuscrits de la version syriaque philoxénienne.

Ce n'est pas tout encore. Jérôme nous apprend que quelques manuscrits grecs portaient, après les mots qui terminent le verset huit, cette troisième rédaction de la conclusion du second Évangile : « Après que » les onze se furent mis à table, Jésus leur apparut, et il leur reprocha » leur incrédulité et la dureté de leur cœur, parce qu'ils n'avaient pas » ajouté foi à ceux qui l'avaient vu ressuscité. Et ils s'excusèrent en » disant : Ce siècle d'iniquité et d'incrédulité est la cause pour laquelle, » au milieu des esprits impurs, on ne peut saisir la vertu du vrai Dieu. » C'est pourquoi, manifeste dès ce moment ta justice [5]. » Que ce passage ait été pris ou non dans quelque Évangile apocryphe [6], peu im-

[1] Omnibus Græciæ libris pene hoc capitulum non habentibus, Jérôme, *Epist. ad Hedibiam*, quæst. 3, Richard Simon, *Ibid.*, p. 114 et suiv.

[2] Richard Simon, *Hist. critique du texte du N. T.*, p. 118. Ce manuscrit paraît être du VIIIe ou du IXe siècle.

[3] *Nov. Testam. græc. recens. Griesbach*, Prolegom., sect. VII, p. 103.

[4] On peut voir le texte grec de ce passage dans Richard Simon.

[5] In quibusdam exemplaribus, et maxime in græcis codicibus, juxta Marcum, in fine ejus Evangelii, sic scribitur : Postea, cum accubuissent undecium, apparuit eis Jesus, et exprobravit incredulitatem et duritiam cordis eorum, quia eis qui viderant eum resurgentem non crediderunt. Et illi satisfaciebant dicentes : Seculum istud iniquitatis et incredulitatis substantia est, quæ non sinit per immundos spiritus veri Dei apprehendi virtutem. Idcirco, jam nunc revela ustitiam tuam. Jérôme, *adv. Pelag.*, lib. II.

[6] Richard Simon, *Hist. critique du texte du N. T.*, p. 119.

porte ; on n'en a pas moins ici une troisième fin du second Évangile.

Que conclure de tout cela, sinon que, primitivement, cet Évangile se terminait au verset huit du chapitre seize, et que, comme ce verset ne forme pas en réalité une conclusion naturelle, on essaya, de différents côtés d'ajouter quelques mots pour le compléter? Nous connaissons trois de ces essais, et peut-être y en eut-il bien d'autres ; tous les trois ne sont que des rédactions différentes de faits rapportés par les autres Évangiles. L'un d'eux, celui qui est aujourd'hui dans le texte reçu, soit qu'il fût le plus ancien, soit qu'il parût, et avec juste raison, le plus convenable, l'emporta de bonne heure sur les deux autres ; il fut, en effet, connu dès la fin du second siècle par plusieurs Pères qui en citent des versets [1] ; mais les deux autres se sont maintenus pendant longtemps comme une sorte de protestation contre *Marc*, XVI, 9-20.

Il ne paraît pas que ce soit là les seules modifications qu'ait subies notre second Évangile. On en a mis en question l'authenticité des premiers versets [2] ; on a soutenu que toute la partie qui se rapporte à l'histoire de la Passion (chap. XIV, I-XVI, 8) est d'une autre main que le reste du livre [3] ; on a été jusqu'à prétendre qu'il est loin d'être, dans sa forme actuelle, tel que Marc l'écrivit [4], et il est certain que ce que dit Papias de l'œuvre originale de cet évangéliste ne convient pas, tant s'en faut, à notre Évangile actuel [5].

Si l'on compare les Évangiles entre eux, on verra qu'on a cherché à les compléter les uns par les autres. Le fait est bien plus manifeste dans les manuscrits [6] que dans notre texte imprimé, qui a été en partie débarrassé de ces passages transportés d'un Évangile dans un autre ; on y en trouve cependant encore d'assez nombreux exemples [7] ; le lecteur, qui voudrait s'en convaincre, n'a qu'à consulter une édition critique du Nouveau Testament.

Jérôme reconnaît ce fait et le déplore. « Il s'est glissé, dit-il, cette erreur considérable dans nos manuscrits, qu'on a ajouté les développements que contient un Évangile sur un sujet à celui qui en donne

[1] Irénée entre autres cite le dix-neuvième verset, *adv. hæres.*, lib. III, cap. 11.

[2] Reuss, *Gesch. der heilig. Schrift. N. T.*, § 240. *Nouv. Revue de théologie*, t. II, p. 48 et 53. Contre cette opinion, *Nouv. Revue de Théologie*, t. III, p. 306 et 309.

[3] *Nouv. Revue de Théologie*, t. II, p. 60 et suiv.

[4] *Theol. Studien und Kritik.*, 1832, p. 758 et suiv. Credner *Einleit in das N. T.*, t. I, p. 123.

[5] Eusèbe, *Hist. eccles.*, lib. III, cap. 39.

[6] Ainsi le codex D porte *Luc*, V, 14 après *Marc*, I, 45 ; le codex M *Matth.*, VII, 7 et 8 après *Marc*, XI, 26 ; quelques autres, *Marc*, III, 33 après *Luc*, XI, 15, etc.

[7] *Matth.*, XVIII, 11, est un emprunt de *Luc*, XIX, 10 ; *Matth.*, XXI, 44, de *Luc*, XX, 18, etc. Reuss, *Gesch. der heilig. Schrift.*, *N. T.*, § 241 et 358.

moins. Quand différents Évangiles expriment la même chose en d'autres termes, celui qui a lu un des quatre avant les autres s'imagine qu'il faut les corriger d'après son exemplaire. Il arrive de là que tout est mêlé. On trouve dans Marc bien des traits qui appartiennent à Luc et à Matthieu, et, dans Matthieu, plusieurs passages de Jean et de Marc[1].

Deux siècles environ avant Jérôme, Origène reconnaissait que les Évangiles pouvaient bien rapporter des paroles que Jésus-Christ n'avait pas prononcées, et que les manuscrits présentaient entre eux de grandes différences qu'il fallait attribuer, soit à l'incurie des copistes, soit à l'audace de quelques correcteurs du texte, soit encore aux procédés arbitraires de ceux qui avaient fait, selon qu'il leur avait semblé bon, des additions ou des suppressions aux récits des évangélistes[2].

Il est bien entendu que je parle ici, non de falsifications faites à dessein, par esprit de parti, dans quelque but sectaire, telles que celles dont l'apôtre Paul semble avoir eu déjà à se plaindre[3], et contre lesquelles s'élèvent, à tort ou à raison, plusieurs Pères de l'Église[4], mais des modifications introduites dans les textes, uniquement dans l'intention de les rendre, ou plus clairs, ou plus complets, ou encore de remaniements d'écrits que l'on trouvait imparfaits, et auxquels on se proposait de donner, soit une forme plus convenable, soit une étendue plus considérable. Or, les faits que j'ai rapportés, prouvent jusqu'à l'évidence ques des modifications de ce genre ont été fréquemment introduites, sans le moindre scrupule, dans nos Évangiles, et que plusieurs se trouvent encore dans notre texte imprimé. Ils prouvent, en outre, que plusieurs des anciens Évangiles ont été remaniés, quelques-uns même, probablement, à plusieurs reprises. De ceux qui sont entrés dans le Canon, l'un, celui de Marc, a subi, selon toutes les vraisemblances, plusieurs remaniements; un autre, celui de Jean, a reçu diverses additions considérables; celui de Luc n'est lui-même que le résultat de la combinaison de plusieurs écrits évangéliques antérieurs, et il est probable qu'il en est de même de celui qui porte le nom de l'apôtre Matthieu.

Il est inutile de faire remarquer que ces révisions de divers genres n'auraient pu avoir lieu, si nos Évangiles avaient été considérés, dès

[1] *Præfat. in Evang. ad Damas.*

[2] Origène, *Comm. in Matth.*, XIX, 19.

[3] 2 *Thessal.*, II, 2, III, 17.

[4] Rufin, *Præf. in Origenis* περὶ ἀρχῶν. Eusèbe, *Hist. eccles.*, lib. IV, cap. 23. lib. V, cap. 20. Jérôme, *Opera*, éd. Francf., t. III. p. 58.

leur origine, du point de vue théopneustique qui a régné plus tard et qui domine encore.

V

Prenons maintenant nos quatre Évangiles tels qu'ils sont, et examinons-les en eux-mêmes. On les regarde communément comme des histoires de la vie et de l'enseignement de Jésus-Christ. Entendue dans un sens général, cette opinion est incontestable. Le but des évangélistes a bien été certainement de nous faire connaître les actions et les paroles du Seigneur, et de nous donner une idée suffisante de sa personne et de son œuvre.

Les Évangiles ne sont pas cependant des compositions historiques dans le genre classique auquel nous ont habitués les grands historiens de la Grèce et de Rome. Ils sont des histoires dans le genre juif, c'est-à-dire des chroniques anecdotiques. Les enfants d'Israël n'ont jamais compris autrement l'histoire. Il ne faudrait donc pas s'attendre à y trouver un tableau savamment tracé du développement, soit de la vie, soit de la doctrine de Jésus-Christ. L'ordre chronologique y est extrêmement lâche et vague, quoiqu'il soit facile de s'apercevoir que les évangélistes ont voulu le suivre fidèlement. L'enchaînement des événements n'est marqué, ni même indiqué nulle part, de sorte que les Évangiles ressemblent moins à des biographies qu'à des recueils d'anecdotes classées, en gros, chronologiquement. Le temps n'y est déterminé que par les termes indécis, « en ces jours, après cela, le lendemain, ensuite, » etc. Le seul point de repère auquel on pourrait avoir recours pour avoir une date précise, serait le premier recensement qui eut lieu en Syrie pendant le proconsulat de Quirinus, si l'indication donnée par Luc n'était pas, à ce qu'on assure, une erreur. Les lieux y sont souvent indiqués d'une manière aussi indéterminée, et il est fort difficile, pour ne pas dire impossible, de s'orienter au milieu de désignations telles que « le bord du lac de Génézareth, une ville de Galilée, une montagne, un bourg des Samaritains, » etc.

Sans doute, ces détails sont sans importance pour la foi, et n'offriraient pas le moindre intérêt au sentiment religieux. L'essentiel, dans la sphère des choses de la religion, est que les Évangiles donnent une idée aussi saisissante qu'émouvante et profonde de l'enseignement de Jésus-Christ, de l'esprit de ses doctrines morales et religieuses, des

tendances nouvelles qu'il a imprimées au monde, et, sous ce rapport, ils répondent au but qu'ils devaient atteindre, et ne laissent rien à désirer; la preuve en est dans l'effet qu'ils ont produit dans le monde. Il n'en est pas moins vrai que, sous un autre rapport et dans le champ purement scientifique, ils présentent des difficultés immenses; ils n'en disent pas assez pour satisfaire l'esprit d'investigation du critique, et, de son côté, le philosophe demanderait quelque chose de plus, en présence de la puissante, de l'extraordinaire individualité qu'ils ne nous font connaître qu'en partie. Plus le sujet est grand, et plus aussi on voudrait en pénétrer les détails et n'en rien laisser dans l'ombre.

Si nous comparons nos quatre Évangiles entre eux, nous verrons aussitôt qu'ils forment deux groupes fort distincts. Les trois premiers ont un air de famille qui frappe au premier aspect; ils ne semblent, comme s'exprime De Wette, que des rameaux différents d'une même branche[1]. Plus on les regarde de près, et plus on est étonné de leur ressemblance. Chacun d'eux a sans doute son caractère, mais leur physionomie générale est la même; on les dirait sortis d'un même moule. Il faut y apporter une certaine attention pour ne pas les confondre, et on pourrait lire successivement un passage de chacun d'eux, sans se douter qu'on est passé d'un auteur à un autre.

Le quatrième Évangile se distingue sous presque tous les rapports des trois premiers. A la simple lecture, on sent qu'on est dans un milieu différent et qu'on a affaire, sinon peut-être à d'autres conceptions, du moins, à une autre manière de les saisir et de les présenter. Avec une langue presque identique, c'est un autre style [2]. Il y a dans la manière d'écrire de son auteur à la fois plus de vie et de sentiment que dans Matthieu, Marc et Luc. Quant au contenu, à part une douzaine de faits qu'il a en commun avec le premier et le second Évangile [3], et quatre ou cinq sentences de Jésus-Christ qui

[1] De Wette, *Einleit. in die kanon. Bücher des N. T.*, § 77.

[2] Le grec du quatrième Évangile a, tout aussi bien que le grec des trois premiers, une certaine teinte hébraïque, mais il est plus coulant. De Wette, *Einleit. in die kanon. Bücher des N. T.*, § 105, 6.

[3] Comparez *Jean*, II, 14, 16, *Matth.*, XXI, 12, 13.
— IV, 46, 53, — VIII, 5, 13.
— VI, 1, 15, — XIV, 13, 21.
— VI, 16, 21, — XIV, 22, 36.
— XII, 1, 8, — XXVI, 6, 11.
— XII, 9, 19, — XXII, 1, 11.
— XIII, 36, 39, — XXVI, 33, 35.
— IX, 6, *Marc*, VIII, 23.

se trouvent également dans Matthieu [1], il diffère complétement des trois autres.

On peut classer les différences qui éclatent entre les trois premiers Évangiles et le quatrième en deux catégories générales, l'une historique et l'autre dogmatique.

1° Les trois premiers Évangiles nous représentent Jésus-Christ vivant et enseignant dans la Galilée, depuis le moment où il fut baptisé par Jean jusqu'à l'époque où il se rendit à Jérusalem, quelques jours à peine avant sa mort [2]. Sauf ce qui est raconté dans Luc [3] du voyage que Jésus-Christ fit à Jérusalem à l'âge de douze ans avec ses parents, on dirait, d'après ces trois documents, qu'il n'allât dans la ville sainte que pour y mourir. On peut conclure, au contraire, de ce que nous raconte le quatrième Évangile [4], que, pendant le cours de son apostolat, il s'y rendit régulièrement à chaque fête de Pâques, excepté une seule fois [5]; mais cette année il y alla à la fête des Tabernacles [6]. C'est là surtout que cet Évangile nous le montre enseignant la foule et discutant avec les pharisiens. Dans deux chapitres seulement, le IV et le VI, nous le voyons dans la Samarie [7] et dans la Galilée ; dans tout le reste de cet Evangile, il est à Jérusalem.

Je ne saurais admettre, avec Weisse et Hilgenfeld, que, sur ce point, les trois premiers Évangiles doivent avoir la préférence sur le quatrième [8]. On a, au contraire, de bonnes raisons de croire qu'en ne rapportant qu'un seul voyage de Jésus-Christ à Jérusalem, ils sont incomplets et suivent une tradition moins bien fondée que celle de l'Évangile de Jean. Et ce n'est pas uniquement sur des probabilités que cette opinion se fonde; on trouve dans les trois premiers Évangiles des preuves irrécusables que ces voyages, dont ils ne parlent pas, eurent lieu cependant. On ne peut lire les paroles du Seigneur rapportées dans *Matth.* XXIII, 37 [9], sans rester persuadé qu'il avait essayé

[1] Comparez *Jean*, IV, 44, *Matth.*, XIII, 57.
— XII, 25, — X, 39.
— XIII, 20, — X, 40.
— XIII, 16, — X, 24.

[2] *Matth.*, IV, 23, — XX, 54; *Marc*, I, 14, — X, 53; *Luc*, IV, 14, — XIX, 28.

[3] *Luc*, II, 41, 50.

[4] *Jean*, II, 13, V, 1, VII, 10, XII, 12.

[5] *Jean*, VI, 4.

[6] *Jean*, VII, 2, 10.

[7] Les trois premiers Évangiles ne parlent pas de ce retour de Jésus-Christ de Jérusalem dans la Galilée pour la Samarie.

[8] *Zeitschrift der wissenschaftl. Théologie von Hilgenfeld.* 4e année, p. 152.

[9] Voici ce passage : « Jérusalem, Jérusalem, qui tues les prophètes, et qui lapides ceux qui te sont envoyés, combien de fois ai-je voulu rassembler tes enfants comme une poule rassemble ses poussins sous ses ailes, et vous ne l'avez pas voulu. »

à plusieurs reprises de faire goûter son enseignement aux habitants de la ville sainte. Ces mots « combien de fois » ne peuvent pas évidemment se rapporter aux quelques discours qu'il tint à Jérusalem pendant son dernier séjour, l'unique d'après les trois premiers Evangiles, et le mot « Jérusalem » ne peut pas être une figure de langage pour exprimer la famille entière d'Israël, ainsi que l'ont entendu plusieurs commentateurs. Ces trois Evangiles nous parlent encore d'amis et de disciples que Jésus-Christ avait dans cette ville et dans les environs; tels étaient, par exemple, Joseph d'Arimathie [1] et la famille de Lazare [2]. Ces relations supposent nécessairement plusieurs séjours du Seigneur à Jérusalem.

Il n'avait pas échappé aux anciens écrivains chrétiens qu'il y a, sous ce rapport, une différence marquée entre les trois synoptiques et le quatrième Évangile, quoiqu'ils se fissent une très-fausse idée de cette différence. Eusèbe a très-bien vu que Matthieu, Marc et Luc n'ont écrit que ce que le Sauveur avait fait dans l'espace d'un an [3]. Il se trompe, il est vrai, en ajoutant que cette année commença au moment que Jean-Baptiste fut mis en prison, et que Jean raconte la partie de sa vie antérieure à cette époque. Mais il est certain au fond que, dans les trois synoptiques, il n'est question que d'une année de l'œuvre de Jésus-Christ, tandis que, d'après le quatrième Évangile, la mission du Seigneur dura trois ans.

Ce n'est pas tout encore; des faits et des paroles de Jésus-Christ que les trois premiers Évangiles placent à son dernier séjour à Jérusalem, le seul qu'ils connaissent, ou du moins le seul dont ils parlent, sont rapportés par le quatrième à des séjours antérieurs; il faut citer entre autre ce qui concerne les vendeurs chassés du temple [4] et la prédiction de la ruine de cet édifice [5]. A son dernier voyage à Jérusalem, le Seigneur vient d'Ephraïm, ville voisine du désert, d'après Jean [6], et non point directement de la Galilée, comme le racontent les trois premiers évangélistes [7]. Il ne paraît pas, d'après celui-là, être retourné dans cette contrée après l'avoir quittée à l'époque de la précédente fête des

[1] *Matth.*, XXVII, 57 et suiv. *Marc*, XII, 42 et suiv. *Luc*, XXVIII, 50 et suiv.

[2] *Luc*, X, 38 et suiv.

[3] Eusèbe, *Hist. eccles.*, lib. III. cap. 24.

[4] *Jean*, II, 14 et 17. Matth. XXI, 12 et 13.

[5] *Jean*, 19 et 21. *Matth.*, XXVI, 61.

[6] *Jean*, XI, 54. Cette ville d'Ephraïm était non loin de Béthel, à huit milles au nord de Jérusalem, d'après Eusèbe, et à vingt milles, d'après Jérôme. Winer, *Bible Wörterbuch*, t. I. p. 392.

[7] *Matth.*, XVII, et suiv., XX, 17, 29. *Marc*, IX, 29, 32, X, 1, 46. *Luc*, XVIII, 31, 35. XIV, 1, 29. 37.

Tabernacles [1]. Enfin il n'y a pas trace dans le quatrième Évangile de ce que les trois autres rapportent du voyage de Jésus à Jérusalem, immédiatement avant la dernière fête de Pâques [2], comme aussi ceux-ci ne disent rien de la résurrection de Lazare qui est racontée dans celui-là [3].

2° Ce n'est pas seulement par les faits qu'ils contiennent que les trois premiers Évangiles et le quatrième diffèrent ; ils se distinguent encore à un plus haut degré par les discours de Jésus-Christ qu'ils rapportent. Les trois premiers Évangiles contiennent les mêmes discours du Seigneur, avec cette seule différence qu'ils sont autrement coupés dans Luc que dans Matthieu, et rattachés à des événements souvent différents. Ceux que donne le quatrième Évangile sont tout autres. Le *discours de la Montagne* [4] n'y est pas, même par fragment, comme dans Luc ; et d'un autre côté, les enseignements étendus que Jésus-Christ donne à ses disciples pendant la dernière cène [5] ne se retrouvent sous aucune forme dans les trois premiers Évangiles.

Non-seulement Jean rapporte d'autres paroles de Jésus-Christ, que Matthieu, Marc et Luc ; mais encore la forme du langage n'est pas la même dans le premier que dans ceux-ci. Dans le quatrième Évangile, on trouve beaucoup plus de dialogues que dans les trois autres, et la plupart d'entre eux ont une très-haute importance religieuse. Pour en donner la preuve, il suffit de rappeler les dialogues de Jésus-Christ avec la Samaritaine [6], avec Nicodème [7], avec les Juifs, après la multiplication des pains [8], dialogues qui ne se rencontrent pas dans les trois premiers Évangiles. La forme dialoguée est non-seulement plus rare dans ceux-ci que dans le quatrième, mais encore les dialogues qui s'y trouvent sont plus brefs et ont moins de vivacité que ceux qui sont rapportés par Jean.

Dans les discours proprement dits, les trois premiers Évangiles font parler Jésus-Christ, tantôt en sentences, se suivant les unes les autres, sans qu'il soit toujours facile de bien déterminer le lien qui les unit, tantôt en comparaisons plus ou moins développées, forme d'enseignement qui rappelle la manière des docteurs juifs de cette époque. Dans le quatrième, les discours de Jésus-Christ ne se composent pas au même degré de séries de sentences ; ils sont d'un style plus suivi ; l'enchaîne-

[1] *Jean*, VII, 2 et 10. La fête des Tabernacles se célébrait en automne. Jésus-Christ aurait donc passé l'hiver à Ephraïm ou aux environs de cette ville.

[2] *Matth.*, XIX, et XX. *Marc*, X. *Luc*, IX, 51, XIX, 28.

[3] *Jean*, XI. — [4] *Matth.*, V-VII. — [5] *Jean*, XIII, 31, XVII, 26. — [6] *Jean*, IV, 5 et 26. — [7] *Jean*, III, 1 et 21. — [8] *Jean*, VI, 25 et 58.

ment des idées y est plus facile à saisir ; ils s'écartent d'une manière sensible de la forme rabbinique telle que nous la trouvons entre autres dans le *Pirke aboth*. Les paraboles s'y rencontrent assez fréquemment ; mais elles sont plutôt indiquées que développées, et, par là, elles se distinguent de celles qui remplissent les trois premiers Évangiles.

Enfin les discours de Jésus-Christ, rapportés par Jean, ne se distinguent pas moins, par le fond que par la forme, de ceux qui se trouvent dans Matthieu, dans Marc et dans Luc. En général, on peut dire que, dans ceux-ci, l'enseignement du Seigneur a une tendance pratique, et dans celui-là, une tendance spéculative. Le royaume de Dieu, son établissement dans le monde, le développement qu'il doit prendre parmi les hommes, son triomphe complet par le retour du Messie à la fin des jours, les conditions auxquelles on peut y prendre part et jouir de la félicité éternelle, tel est le thème général de l'enseignement de Jésus-Christ dans les trois premiers Évangiles; dans le quatrième, ses discours roulent de préférence sur la dignité et l'excellence du fils de Dieu, sur ses rapports avec le Père, soit avant son incarnation, soit après, pendant qu'il est sur la terre, et, comme conséquence pratique, sur le caractère que doit revêtir quiconque veut devenir son disciple véritable et être conduit au Père par lui [1].

Je n'ai pas besoin de faire remarquer que la doctrine, le caractère, la personnalité tout entière de Jésus-Christ ne sont pas considérés du même point de vue dans les Évangiles de Matthieu, de Marc, de Luc et dans celui de Jean. Cela ressort de la comparaison que je viens de faire de ces différents écrits. C'est d'ailleurs un fait reconnu depuis longtemps; il n'avait pas échappé aux Pères de l'Église. « Jean ayant vu, dit Clément d'Alexandrie, que les choses somatiques étaient exposées dans les autres Évangiles [2], entreprit, sous l'inspiration divine, d'écrire un Évangile spirituel [3]. »

On comprend que, par les choses somatiques, Clément d'Alexandrie entend ce qui se rapporte à la vie extérieure du Seigneur, à sa naissance miraculeuse, à sa puissance extraordinaire, à sa transfiguration, à sa résurrection et à son ascension ; et, par l'Évangile pneumatique, tout ce qui tient à la nature métaphysique du Christ, à son unité avec le Père, à son éternelle glorification [4]. Mais il entend sans doute aussi par ces termes que, dans l'Évangile de Jean, la doctrine nouvelle

[1] Bleck, *Einleit. in das N. T.*, p. 171 et 172.

[2] Ὅτι τὰ σωματικὰ ἐν τοῖς εὐαγγελίοις δεδήλωται.

[3] πνευματικὸν ποιῆσαι εὐαγγέλιον. Eusèbe, *Hist. eccles.*, lib. VI, cap. 14.

[4] De Wette, *Einleit. in die kanon. Bücher des N. T.*, § 106.

est présentée sous un point de vue plus spiritualiste que dans les trois autres Évangiles [1].

On a cru pouvoir rendre compte des différences que je viens de signaler entre les trois premiers Évangiles et le quatrième, par la supposition que les auteurs de ceux-là, aussi bien que les auteurs des anciens écrits évangéliques que Luc nous fait connaître et que vraisemblablement il consulta, suivirent une tradition galiléenne, tandis que l'auteur du dernier en prit une autre pour guide. L'explication est ingénieuse; mais elle ne laisse pas que d'avoir ses difficultés. On se demande comment Jean, s'il est en effet l'auteur du quatrième Évangile, ainsi que je suis disposé à le croire, adopta une autre tradition que la galiléenne, étant lui-même Galiléen, et comment, au contraire, Luc, qui n'était pas Galiléen et qui avait vécu dans un milieu tout autre que celui dans lequel avait dû dominer cette tradition galiléenne, n'en connaît point d'autre. Ce qui est plus singulier encore, c'est que celle-ci qui, vu son origine, aurait dû avoir une tendance moins judaïsante que l'autre, est cependant bien plus empreinte de l'esprit rabbinique que celle qu'on suppose suivie par Jean. M. Réville fait remarquer, il est vrai, qu'il pourrait bien se faire que la tradition non galiléenne n'eût pas été moins juive dans le principe, et que nous ne l'ayons, dans le dernier Évangile, qu'après un long travail d'épuration [2]. Mais il resterait toujours à expliquer l'origine de cette tradition non galiléenne. Il est sans doute dans l'ordre des choses qu'il se soit formé, dès les premiers temps de la propagation du christianisme, des traditions différentes, ou, pour mieux dire, des traditions de caractères différents. Mais, aussi longtemps qu'on n'aura pas montré sous quelles influences diverses elles sont nées, la supposition de ces traditions différentes n'explique rien; elle reproduit tout simplement en d'autres termes le fait qu'il s'agit d'expliquer. Dire en effet que les auteurs des trois premiers Évangiles et celui du quatrième ont suivi des traditions différentes, c'est nous dire, sous une autre forme, que celui-ci n'a pas eu du christianisme une conception identique à la conception que s'en faisaient ceux-là. Peut-être suffirait-il, du moins jusqu'à plus ample informé, de considérer les récits de Matthieu, de Marc et de Luc, et celui de Jean comme correspondant à deux moments successifs du développement de l'idée chrétienne.

MICHEL NICOLAS.

[1] Il est assez étrange que, de même que Jésus-Christ, Socrate, le véritable père de la philosophie, nous soit aussi connu par deux ordres de témoignages, et que nous ayons le tableau somatique de sa personne et de sa doctrine dans les écrits de Xénophon, et le tableau pneumatique dans les écrits de Platon.

[2] Réville, *Études critiques sur l'Évang. selon S. Matth.*, p. 186, 191 et 194.

L'ÉMIGRATION FRANÇAISE EN ALLEMAGNE

1790-1815

PORTRAITS, CARACTÈRES ET ANECDOTES

I

Notre but n'est point d'apprécier politiquement l'émigration, de compter les mobiles divers qui ont pu pousser hors des frontières une multitude d'hommes effrayés ou irrités, et ont peuplé l'hospitalité étrangère de Français ennemis de la France. Nous n'avons pas davantage à examiner les conséquences de cette expatriation armée au point de vue des intérêts de la révolution ou de la monarchie. — Crime selon les uns, malheur selon les autres, faute selon le plus grand nombre, l'émigration, considérée en elle-même, échappe à notre appréciation. Notre sujet, tel que nous l'avons discrètement circonscrit, ne touche plus que par des liens indirects à l'histoire des fautes et des douleurs de cette grande désertion de 1793, qui semble la revanche et la vengeance de cette fuite indignée d'une partie de la France à l'étranger, sous le fouet de l'injuste et l'impolitique édit de révocation.

Le souvenir des circonstances terribles qui motivèrent tous ces exils, dits volontaires, demeure comme l'unité lointaine et sombre de notre sujet. La grande ombre de l'échafaud, cette fatalité du temps, s'allonge sur le champ que nous allons parcourir, mais elle ne fait que relever, sans trop l'attrister, la familiarité de ces aspects inférieurs auxquels nous nous arrêterons de préférence. Au-dessous de cette ligne de deuil

qui forme notre implacable horizon et derrière laquelle gronde l'orage révolutionnaire, s'étend cette région pacifique et presque sereine, domaine inviolable de la critique littéraire et de l'observation morale. C'est à ce côté intime et social, à la fois, à ces points de vue modestes et familiers de l'histoire de l'émigration que nous bornons inflexiblement la portée de nos investigations. Nous ne voulons rien prouver, sinon que l'homme est partout le même, et toujours curieux à étudier. Le spectacle de la vivacité et de la galanterie françaises aux prises avec le flegme et la bonhomie allemande, le choc de ces mœurs si différentes, l'influence réciproque et le commerce fécond du génie de deux nations essentiellement littéraires et marquées du sceau de Dieu pour la glorieuse propagande du progrès : voilà qui nous a paru suffire pour défrayer l'intérêt d'un long récit qui aura ainsi, à la fois, sa moralité et son agrément, et réunira la leçon et le charme.

Ces avantages, je dirais presque ce privilége de notre sujet, il ne les doit qu'à lui-même. Tout notre mérite et tout notre succès ne peuvent consister qu'à ne pas diminuer cet intérêt intrinsèque qu'à ne pas gâter la bonne fortune de cette promenade en Allemagne, en si bonne compagnie. C'est ce à quoi nous nous efforcerons, soutenus à la fois, dans cette longue tâche, par le respect du lecteur et le respect des modèles qui vont poser tour à tour, sans le savoir, devant nous, pour un portrait à vol d'oiseau. Car ce n'est point à des émigrés seulement que nous aurons affaire, mais à des hommes qui furent à la fois l'élite de l'émigration et l'honneur de la littérature. Tous font plus ou moins partie de ce groupe original de monarchistes libéraux et de royalistes philosophes, qui essayèrent en vain de ravir pour la raison l'autorité de la force, et se plaçèrent en vain, héros ou martyrs d'une conciliation impossible, sous le double feu des amis et des ennemis. Tous se retrouvèrent en Allemagne comme à un commun rendez-vous. Tous ou presque tous y ont séjourné et nous ont communiqué les impressions de ce séjour, en même temps qu'ils y ont laissé des traces de leur passage. Ils représentent et résument en leur personne la fraternité intellectuelle et les mutuels échanges de ces deux grandes nations sœurs, séparées extérieurement par la guerre, mais unies plus que jamais par ces mystérieuses et inviolables affinités dont le travail vivace survit à tous ces coups qui ne l'atteignent pas. L'étude, si curieuse en elle-même de ces influences réciproques et vivifiantes de la France proscrite et de l'Allemagne, à la fois hostile et hospitalière, emprunte du nom de ceux qui vont en être les objets, le caractère et la valeur d'une véritable histoire philoso-

phique et littéraire de l'émigration française. Nos compagnons de voyage, et c'est là ce que j'aurais dû dire tout de suite, si l'on consentait jamais à se passer d'une préface, s'appellent Sénac de Meilhan, Rivarol, Montlosier, Mallet du Pan, Tilly, Dampmartin, Mme de Genlis, Dumouriez, Mme de Staël, Benjamin Constant. Ces noms me dispensent de rien ajouter et m'autorisent à entrer immédiatement en matière.

II

Sénac de Meilhan

Sénac de Meilhan est l'historien moraliste de ces dernières années du XVIIIe siècle en déclin, sur lequel gronde déjà l'orage révolutionnaire. Il a toutes les qualités et tous les défauts des hommes, plus brillants que solides, qui sont l'honneur des décadences. Il a le goût fatigué, quoique encore délicat, l'éclat pâlissant, la verve courte et ce style déjà mêlé qui caractérise les dégénérescences littéraires; son élégance est raffinée et, chez lui, la précision s'aiguise volontiers en sécheresse. Il a la lumière sans la chaleur, la vivacité sans le mouvement. Somme toute, on sent qu'il ne lui a manqué que du cœur pour être éloquent et que l'éloquence pour être un grand écrivain.

Sénac a eu, de son vivant, le tort de tous les ambitieux qui ont beaucoup d'ennemis, de tous les gens d'esprit qui ont beaucoup d'envieux. Il a été mal jugé, ou plutôt il ne l'a jamais été. Sa gloire est venue à nous, intermittente et vacillante comme la flamme d'un flambeau sous le vent, à peine défendue par la main d'un ami. Il détesta Necker et méprisa Mirabeau, les deux dispensateurs par excellence de la popularité en leur temps. Il fut médiocrement goûté par Chamfort et goûta médiocrement Rivarol, dont Mme de Créqui a été obligée de lui disputer l'insolent, mais incontestable mérite. Besenval parle de lui avec hauteur et une sournoise réserve. Tilly l'avait en aversion et ne le cache guère. Il parut vain à l'un et ridicule à l'autre. Seul, le prince de Ligne aima Sénac, le savoura, l'admira et le choya de ses louanges charmantes. A lui seul cet esprit ironique et félin fit patte de velours. Mais, voyez le malheur de cette unique admiration! Elle tourne à l'engouement et se perd, se sauve peut-être, dans une exagération qui laisse douter de son adresse ou de sa sincérité.

Aujourd'hui, le moment est venu d'accrocher ce portrait dans la galerie des précurseurs du XIXe siècle, des introducteurs à l'histoire de la Révolution française et de l'y placer, respectueusement épousseté, dans son vrai jour, non un jour éclatant, mais discret, un jour familier et adouci, celui du boudoir de l'histoire. Le moment est venu de dire qu'on ne peut connaître sans Sénac la fin du XVIIIe siècle, ni apprécier sainement les effets, sinon les causes de la Révolution française. Il a écrit, dans ses *Considérations sur l'Esprit et les Mœurs*, un livre qui, avec plus de goût et plus de vertu, serait un des chefs-d'œuvre de la littérature des moralistes. Il a écrit, dans le *Gouvernement, les Mœurs et les Conditions en France avant la Révolution*, un livre auquel il ne manque que plus de largeur dans les prévisions pour être digne des meilleurs écrivains politiques, et qui serait aussi un chef-d'œuvre, s'il y eût entrevu l'avenir avec la même vigueur de coup d'œil qu'il a montrée dans l'analyse du passé. Enfin, il a laissé des *Caractères* qui seraient parfait si ce n'étaient ceux d'une époque sans caractères; et des *Portraits* dont la couleur est vague parfois, mais dont le dessin est irréprochable. Bref, ce fut surtout un grand homme d'esprit, ce qui est encore assez rare. Mais, ce dont il ne faut point se consoler, comme l'a dit le prince de Ligne, c'est que cet homme, qui avait de si beaux matériaux, qui avait voyagé dans toute l'Europe et qui savait si bien les hommes et les choses, les événements et les mœurs de son temps, n'ait pas écrit de *Mémoires*, et qu'il n'ait laissé que des fragments de ce livre unique que lui seul pouvait faire.

Le prince de Ligne aurait voulu que Sénac de Meilhan consacrât à écrire ces fort regrettables *Mémoires* les loisirs de l'émigration.

« Écrivez, lui disait-il, des souvenirs, des mémoires de votre jeunesse minis-
» térielle, et de cour et de société; — vos brouilleries et vos raccommodements
» de Rheinsberg, la vie privée et militaire du prince Henri, ses valets de chambre,
» comédiens français, ses chambellans philosophes; et puis les Zaporogues et
» les évêques du prince Potemkin, et ensuite vos conversations avec le prince
» de Kaunitz; — ce sera un ouvrage charmant. Cet ouvrage n'a jamais été fait
» qu'en conversation, et *causé*, comme tant d'autres brillants projets de M. de
» Meilhan. Il dépensait volontiers sa poudre en feux d'artifice [1]. »

C'est nous qui allons en essayer une esquisse, malheureusement

[1] *Lettres inédites de la marquise de Créqui à Sénac de Meilhan*, notes d'E. Fournier. *Introduction* par M. Sainte-Beuve, p. 4.

bien incomplète, en ce qui concerne le séjour de Sénac de Meilhan en Allemagne, dussions-nous nous exposer, par cette témérité, à augmenter les regrets des *dilettanti* de cet esprit et de cet humour dont l'ingénieux conteur s'est montré si prodigue pour ses amis et trop avare pour la postérité.

Sénac de Meilhan fut un des premiers que tenta la fatale attraction de l'exil volontaire, où un danger moindre faisait ressembler la fuite au salut. Ce n'est pas la peur seulement qui le conduisit hors de France, bien qu'il eût de justes motifs d'être effrayé. Ses antécédents, sa qualité d'ancien administrateur, d'ancien intendant, d'homme répandu dans ce monde qu'on allait abattre, le rendaient forcément suspect, et sa réputation d'esprit ne le compromettait pas moins que ses services. Contre la mort publique et forcée, dont il se souciait assez peu, Sénac de Meilhan avait ce refuge toujours ouvert de la mort volontaire, qu'il ne redoutait pas. Il avait d'avance, à cet égard, fait sa profession de foi en homme qui s'attend à tout et qui a dans sa bague une goutte du poison de Condorcet. Sa conscience ne répugnait pas plus à cet acte que son courage. Comme tous les hommes qui ont beaucoup vécu et qui appartiennent à ces époques de décadence et de trouble, où il est nécessaire d'avoir sur la mort des idées arrêtées, Sénac de Meilhan approuvait et glorifiait le suicide. C'était pour lui, dans certaines extrémités, la seule manière convenable de sortir de ce monde. Singulière maxime, dira-t-on, pour un moraliste. Je suis de cet avis ; mais j'ai dû la dire, car elle constitue un trait caractéristique de l'époque et de la physionomie de Sénac lui-même. Ce n'est pas qu'il se drapât dans sa thèse; sans le trop presser, on eût obtenu de lui l'aveu, que c'est un sentiment tout épicurien qui inspirait cette résolution si stoïque.

Il faut d'ailleurs, pour bien comprendre Sénac, sans l'en excuser davantage, se reporter au temps où il pensait ainsi. Sénac, il ne faut pas l'oublier, avait, en 1789, cinquante-trois ans, âge critique où, sans illusions sur les autres, on n'en a plus guère sur soi-même. S'il pouvait encore, par un effort d'esprit, être du monde nouveau qui s'agitait, il ne pouvait plus en être par les habitudes. Voilà peut-être un des secrets de cette haine inexorable qui sépara, en 1789, ces deux moitiés de la France, et rendit l'attaque si acharnée, la résistance si opiniâtre. Il y avait bien plus que des dissidences d'idées entre la société ancienne et la société nouvelle : il y avait incompatibilité absolue, implacable, de mœurs et de caractère. On s'entretua parce qu'on ne pouvait vivre ensemble. Les actions humaines, comme les passions, semblent obéir

parfois à une sorte de fatalité. Il fallait donc inévitablement partir ou mourir : Sénac, homme sans enthousiasme pour ses propres principes, en était encore plus incapable pour ceux des autres. Il prit donc, ne voulant ni attaquer la Révolution, qu'il sentait instinctivement plus forte que tout, ni la suivre, le parti d'émigrer. Il n'était pas, en sa qualité d'épicurien, de ceux qui s'en vont volontiers de ce monde quand ils peuvent faire autrement, et jouent leur vie à l'héroïsme. En matière d'héroïsme même, il faut être sûr de réussir. Le ridicule, là surtout, est toujours près du sublime. Sénac, à travers toutes ses déceptions, avait gardé cette curiosité vivace que l'expérience ne fait qu'affamer davantage. Il tenait à la vie par cette curiosité, et l'époque était faite pour l'exciter. Sénac émigra donc vers la fin de 1790 ou le commencement de 1791, laissant pour adieu à la France, adieu ironique et douloureux à la fois, une traduction des deux premiers livres des *Annales de Tacite*, qui, selon Tilly et quelques autres, se ressentait un peu trop de la précipitation du départ. C'était sa flèche de Parthe, flèche malheureuse qui n'atteignit point le but. *Telum imbelle sine ictu.*

Sénac de Meilhan était à Aix-la-Chapelle en 1791. Le comte de Tilly l'y vit, l'y fréquenta, et l'a peint dans les défauts qu'il mêlait à beaucoup de qualités, et dans les ridicules que se permettait parfois ce grand ennemi du ridicule, avec une mordante et quelque peu hostile fidélité. Il y conservait, selon le malin révélateur qui, à plus d'un égard, eût pu être son complice, la double illusion de la victoire du parti monarchique et de ses propres succès en tout genre, même le genre galant. Et c'est ici que nous touchons à un des côtés curieux de ce faux moraliste, qui ne s'indignait pas outre mesure de la contradiction de ses paroles et de ses actions. Sénac de Meilhan, qui avait poussé si loin ses observations sur les femmes et ses expériences sur l'amour, et qui, jusqu'au dernier moment, chercha à produire en lui ce miracle de l'amour-passion auquel il finit par ne plus croire, ne négligeait aucune occasion d'essayer de faire fleurir en lui cette belle variété de sentiment qui ne s'épanouit point aux cœurs secs comme le sien. Il ne réussit qu'à se rendre ridicule et presque odieux, aux yeux mêmes de ceux de ses compagnons les plus capables de goûter et de pratiquer l'expérience. Se prenant éternellement à son propre piége, il ne parvint qu'à entrevoir cette limite étrange et terrible, approchée par Mirabeau, franchie par de Sade, où l'exaltation des sens dégénère en folie, et où le plaisir s'égare et s'avilit dans la cruauté. Il faut lire dans Tilly[1] cette anecdote scabreuse, qui ne se peut répéter en lieu

[1] *Mémoires du comte de Tilly*, 1828, t. III, p. 77 et suiv.

tenu, comme celui-ci, à toutes les bienséances, mais où la physionomie morale de Sénac de Meilhan, ce digne convive de Rétif de la Bretonne[1], s'éclaire de lueurs si profondes et si inattendues.

Sénac de Meilhan séjourna un moment à Brunswick, où l'on avait, dès 1789, imprimé des *Mélanges de Philosophie et de Littérature* qui réunissaient ce qu'il avait déjà publié. De là il passa en Russie, où l'impératrice Catherine, qui avait lu ses ouvrages avec plaisir, l'invitait à se rendre. Nous n'avons pas à l'y suivre et à décrire la surprise et les maladresses de cet esprit éminemment français, mis trop brusquement peut-être aux prises avec les raffinements de cette barbarie moscovite, où la rudesse tartare cache toutes les élégances et toutes les perfidies du génie grec. Nous avons esquissé ailleurs[2] l'histoire curieuse de cette faveur et de cette disgrâce du philosophe courtisan, dont le pied, si solide à la cour de Louis XV, glissa à celle de Catherine le Grand, et qui sembla n'avoir si bien réussi à Versailles que pour mieux échouer à l'Ermitage.

Sénac de Meilhan alla à Hambourg, où il dut voir, mais peu fréquenter Rivarol, autre maître en cette escrime d'esprit. C'est à Hambourg que Sénac donna son testament politique et celui de la société qui achevait de mourir, et faisait, sur l'échafaud, une fin héroïque fort imprévue, livre remarquable où la plume de l'historien tremble de l'émotion de l'homme de cœur. Si Sénac fut jamais éloquent, c'est dans ce livre de souvenir et de regret où de nobles sympathies et jusqu'à des préjugés opiniâtres trouvent, pour convaincre ou intéresser le lecteur, des moyens inattendus, et achèvent par la pitié l'œuvre de la raison.

L'analyse de ce livre *Du Gouvernement, des Mœurs et des Conditions en France avant la Révolution*, ne rentre pas dans notre sujet; mais il nous était impossible de le passer sous silence, moins à cause de son autorité que de sa date et du lieu de sa composition.

Le titre principal de Sénac de Meilhan à cette étude, c'est le roman de l'*Émigré*[3]. Ce serait ici le lieu d'en parler longuement, si nous le pouvions, et d'analyser en détail ce roman historique, à peu près introuvable aujourd'hui, que nous avons lu avec un véritable intérêt, et presque, malgré notre long commerce avec les ouvrages de Sénac de Meilhan, avec surprise. Il serait curieux et profitable, même après

[1] Voir *Monsieur Nicolas*, par Rétif de la Bretonne.

[2] Introduction de notre édition des *Œuvres* politiques et historiques de Sénac de Meilhan. Paris, Poulet-Malassis, 1862.

[3] Hambourg, 1797, 4 vol. in-12. Sénac y avait encore publié, en 1795, ses *Œuvres philosophiques et littéraires*, revues et augmentées, 2 vol. in-12.

l'étude tardive, mais achevée, que M. Sainte-Beuve, enfin possesseur d'un exemplaire, a donnée, dans sa *Préface* aux *Lettres de Mme de Créqui*, de séparer, dans ce livre plein de faits et d'idées sous sa frivolité apparente, et où une intrigue usée se ranime parfois jusqu'à trouver de pathétiques effets, de séparer, dis-je, la partie de fiction de la partie de réalité; de montrer comment la société du XVIIIe siècle, surprise par la Révolution entre une lecture passionnée des *Liaisons dangereuses* et une lecture attendrie de *Clarisse Harlowe*, en était arrivée à comprendre et à goûter l'amour dans la réalité comme dans le roman. L'*Émigré* marque à merveille cette époque transitoire de matérialisme brillant, d'impénitence finale du rire et des sens, où la réaction commence, où perce l'émotion réhabilitée, où s'essaye naïvement encore ce sentiment inquiet et exalté, cet amour-*passion*, enfin, que Sénac confesse n'avoir jamais éprouvé, et dont, à son insu, et par une sorte d'intuition, il peint les transports. C'est dans Sénac, qui rit encore de Rousseau et se moque cyniquement, mais justement, des hardiesses imprévues de sa Julie; c'est dans Lauzun, qui ne rit plus de ce sentimentalisme sonore et qui en essaye consciencieusement les poses sur le sopha de Crébillon; c'est dans Tilly, type exact et effroyablement réussi de l'homme à tempérament du XVIIIe siècle, dans Tilly, qui porte, jusqu'en son abîme de corruption, je ne sais quelle intrépidité héroïque, qu'il faut étudier l'influence des romans licencieux de la fin du XVIIIe siècle et de ces lectures fiévreuses, interrompues subitement, comme une débauche d'esprit, par l'aube candide et sereine du roman patriarchal et de la pastorale allemande. Sénac lui-même a beau s'en défendre, il s'est pris, plus qu'il ne croit, à l'attrait de cette flûte idyllique, que Gesner a mise à la mode et que Florian a francisée. Et son marquis de Saint-Alban, le héros chargé de nous initier à ses aspirations si longtemps contenues, de nous dévoiler ce secret du cœur qu'on avait honte de dire aux jours où il eût pu aimer, ce Saint-Alban, par la patience et la chasteté imprévue de sa passion, de même que par le goût du suicide, tournerait facilement au Werther, de même que Charlotte ne désavouerait pas certains raisonnements et certains scrupules de la comtesse de Lowenstein.

Nous ne voulons ni ne pouvons nous livrer à l'analyse minutieuse de ce livre caractéristique. La mine est profonde et le butin surchargerait de beaucoup notre article, revue d'ensemble plus que de détail. Nous laissons donc de côté la valeur politique et littéraire du livre, ses aperçus sur la Révolution, ses souvenirs, ses anecdotes, ses portraits, ses maximes, qui font, des lettres si lumineuses, si sensées du prési-

dent de Longueil, le père noble, le raisonneur du drame, une galerie si intéressante à parcourir et où il est trop facile de s'oublier. Nous nous bornerons au côté intime, familier du roman; à ce cadre d'observations et d'impressions, à ce fonds domestique, en quelque sorte, où se meuvent les principales figures. La première chose qui frappe, c'est la facilité pénétrante avec laquelle Sénac, en dépit des vicissitudes d'un exil qui fut une odyssée, s'est assimilé le caractère particulier des mœurs et des habitudes de la société aristocratique allemande, où il a fixé son sujet.

C'est, par ce côté des mœurs allemandes et des mœurs de l'émigration qui leur font un contraste adouci par l'hospitalité; par ce côté des mœurs, des portraits et des caractères, que nous voulons examiner un moment un ouvrage complexe, des plus substantiels pour la critique, et qui lui offre des points de vue si variés.

A peine étions-nous descendus de voiture, pour nous promener à pied, que nous apercevons un jeune homme en uniforme rouge brodé d'or, qui était évanoui au pied d'un arbre; un domestique, aidé d'un paysan, s'empressait autour de lui, et une espèce de charretier arriva, son chapeau plein d'eau, pour la lui jeter sur la figure; une petite charrette, attelée d'un cheval, remplie de paille, formait le reste du tableau. »

Telle est la scène d'une simplicité émouvante qui ouvre le roman. L'émigré blessé, c'est le marquis de Saint-Alban. Et la famille qui s'empresse autour de lui et le regarde avec des yeux surpris et déjà mouillés, chez les femmes, d'une larme de pitié, c'est la famille de Lowenstein, qui habite un château des environs, et composée d'un vieux commandeur de l'ordre Teutonique, de la mère de la comtesse de Lowenstein, jeune encore elle-même, et de la comtesse. La suite se devine facilement. On transporte le blessé au château, où on l'entoure des soins de la plus délicate hospitalité. On lui fait raconter ses aventures. Ce récit touche particulièrement la jeune comtesse, angélique garde-malade. De l'attention on passe rapidement à l'intérêt, et l'on parcourt toutes les nuances de la gamme sympathique jusqu'au moment où on s'aperçoit qu'on aime celui qu'on plaint. Le marquis, de son côté, n'est pas moins bien disposé par la reconnaissance, et il arrive encore plus facilement à partager les sentiments dont il est l'objet qu'à les provoquer. Alors commence l'éternelle lutte entre la passion et le devoir, et le drame devient intérieur. La comtesse est, dans toute la force du terme, une honnête femme. Elle est fidèle à son mari pour

elle-même. Ce mari, qu'on n'aperçoit presque pas et dont la figure roide et maussade n'apparaît qu'aux moments décisifs, semblable à celle d'une bourgeoise fatalité, pour troubler les tête-à-tête, interrompre les rendez-vous et mettre, avec cet à-propos particulier aux maris, le pied dans cette toile d'une trame si délicate de l'amour naissant; ce mari, s'il n'est pas de ceux qu'on adore, est du moins de ceux qu'on ne peut s'empêcher d'estimer. Il est de ces hommes timides et susceptibles, perpétuellement occupés d'entretenir et de dissimuler leur jalousie, et qui portent néanmoins, avec une certaine dignité effarouchée, les difficultés de la situation la plus irrémédiablement fausse. Il revient de Vienne, où il a perdu un procès, assez à temps pour retarder, mais non pour prévenir le dénoûment. Une attaque d'apoplexie met fin aux embarras de son rôle en ce monde, et permet aux deux amants, qui sont las de ces efforts, peut-être peu sincères, où l'on s'entraîne en se repoussant, de goûter enfin l'espoir d'un bonheur que ne troublera aucun remords. Mais la voix de l'honneur se fait entendre. Le marquis reçoit, au moment de devenir l'heureux époux de la comtesse, cet appel sous les drapeaux qu'il a sollicité lui-même pour échapper aux tourments d'une passion qui ne pouvait alors être heureuse qu'en devenant coupable. Il n'hésite pas à voler au rendez-vous, impatient de payer sa rançon par de beaux faits d'armes. Mais il est, dans un combat où il a fait des prodiges de valeur, renversé et fait prisonnier. Il échappe, par la mort volontaire, à l'ignominie de l'inévitable supplice. Et la comtesse, rongée par la consomption, le suit bientôt dans la tombe et va le rejoindre là où se retrouvent à jamais ceux qui se sont aimés ici-bas.

Voilà le sujet du roman dans son élémentaire simplicité. Tel qu'il est, j'ose dire qu'il ne fût jamais venu à l'idée d'un homme tel que Sénac de Meilhan avant cette expérience terrible et salutaire d'une révolution et d'un exil, avant ces rudes épreuves qui rouvrent les sources de l'émotion et font jaillir des larmes des plus arides sensibilités. Moralement parlant, Sénac de Meilhan n'avait pu traverser impunément ces événements, faits pour renouveler et régénérer les âmes et le monde. Et c'est à l'influence de ces vicissitudes sur son esprit et sur son cœur que nous devons cette surprise d'une œuvre de vieillesse, plus saine et plus fraîche que celles de ce printemps orageux qui n'a pas eu de fleurs, de la vie de Sénac, flétrie de bonne heure par une expérience précoce et par l'habitude égoïste de l'observation. Le malheur et l'exil ont refait à Sénac une naïveté, il croit enfin à l'amour pur, à l'amour vrai, presque désintéressé. Il croit à l'inviolabilité du

lien conjugal, à la nécessité de la lutte entre le cœur et la raison, entre la passion et le devoir; il croit à un bonheur qui ne vient pas des sens. Ses propres souffrances ont pour lui réhabilité les larmes, et ses sacrifices lui ont révélé le mérite du sacrifice. Le malheur est un grand maître, car c'est lui qui lui a appris tout cela. Mais la métamorphose n'est si originale et si intéressante que parce qu'elle est complète, et n'a pas moins modifié l'auteur que l'homme. Oui, c'est Sénac lui-même, l'homme qui, après avoir plus d'une fois mis ses maximes en pratique, s'était chargé d'écrire la vie de Richelieu; c'est Sénac le philosophe, le roué, qui s'éprend de passion et de respect pour les épreuves de l'amour honnête, ingénu, de l'amour militant et souffrant. C'est lui qui analyse ces douleurs si délicates et si pudiques, de cette main audacieuse qui a tracé de lubriques tableaux, et qui a dirigé de préférence ses cyniques investigations vers les côtés honteux de l'âme humaine, jusqu'à cette limite où le sentiment se confond avec la sensation et où la psychologie tombe à la physiologie. C'est lui, Sénac, qui, dépouillant tout entier l'ancien homme, a repoussé pour ces sujets nouveaux la plume de Crébillon et de Laclos, et qui, reniant son ancienne langue comme ses anciens sentiments, se crée avec effort un style imprévu, plus net, plus clair, plus mesuré. C'est lui qui puise, dans l'étude et l'imitation de *Clarisse Harlowe* et de *Werther*, une inspiration sans originalité, mais non sans noblesse, où les formes anciennes se mêlent aux formes nouvelles et où s'unissent, dans un contraste piquant, la mélancolie allemande et la vivacité française. L'abbé Prévost et Rousseau, Richardson et Gœthe, voilà les maîtres très-inattendus de ce disciple sexagénaire, nourri des corruptions littéraires du siècle, et dont l'influence se mêle, dans cet essai, malheureusement unique, de la seconde manière, à des restes persistants de ce matérialisme sceptique appris de trop bonne heure, pour avoir été entièrement oublié, à l'école des Crébillon, des Laclos, des Marmontel et des Louvet.

C'est cette double évolution morale et littéraire, cette métamorphose inattendue de Sénac, ce mélange encore inexpérimenté des vieilles formes du roman et des nouvelles, des traditions du matérialisme d'autrefois et des hardiesses du sentiment obscène d'aujourd'hui qui font l'intérêt de cette première lecture de Sénac, et qui aiguisent le plaisir de la surprise en y ajoutant l'attrait de la curiosité. Dans ce roman de mœurs mixtes, destiné à peindre concurremment et à mettre en contraste, sinon en conflit, les sentiments germaniques et les sentiments français, il est curieux de suivre dans tous ses détails le travail d'assimilation et de comparaison auquel a dû se livrer l'auteur de ce

pastiche original qu'on appelle l'*Émigré*. Le résultat de l'examen est celui-ci : Sénac de Meilhan est demeuré Français, en même temps qu'il est demeuré lui-même, par la légèreté de l'intrigue, la netteté du dessin et la sobriété de la couleur dans les figures et dans le paysage. Il est devenu Allemand, par un certain goût d'abstraction, par l'analyse minutieuse et émue des sentiments, par une complaisance toute nouvelle pour les détails familiers et domestiques, enfin par l'effort plus sincère qu'heureux qu'il fait pour admirer les grandes scènes de la nature et les faire entrer, comme un cadre verdoyant et fleuri, dans ce récit un peu sec, plus émaillé d'observations que d'images. Il est devenu Allemand surtout en condamnant ses héros à passer par toutes les vicissitudes d'un amour plus tendre que passionné, et qui ose attendre et ne va pas, comme les amours à la mode française du XVIIIe siècle, brutalement au fait.

Mais ce n'est pas sans efforts, sans défaillances, sans contradictions que Sénac de Meilhan s'essaye ainsi sur ce thème nouveau de la passion honnête. Plus d'une fois encore le philosophe laisse passer son bout d'oreille ironique. Et de même qu'il y a perpétuellement lutte entre ses deux héros, dont l'un veut entraîner et dont l'autre résiste, de même le conflit entre les deux hommes qui se disputaient Sénac, le sceptique et le croyant, est visible et palpitant à chaque page de son livre.

Le côté en lui qui a le plus résisté à l'assimilation, c'est ce goût d'observation indiscrète et impitoyable qui est le propre de Sénac moraliste ; c'est cette impénitence finale de curiosité médisante qui survivra en lui à toutes les expériences et à tous les attendrissements.

Mais là où il est intéressant à étudier et où il y a lieu de placer quelques observations par lesquelles nous rentrerons tout à fait dans notre sujet, c'est dans les portraits et caractères d'après ces originaux allemands, mis pour la première fois en contact avec la finesse française; c'est dans cette peinture, pleine de contraste, des différences sociales, qui, par le fait de l'émigration, se sont trouvées en présence. Les personnages principaux du roman, ceux qui agissent, sont presque tous Allemands. Ce sont le commandeur, la mère, la comtesse, une demoiselle Emilie de Wergenthein, sa correspondante et sa confidente. Les autres personnages, la duchesse de Montjustin, le président de Longueil sont Français, et, en cette qualité, ils parlent beaucoup, écrivent encore davantage (le roman est par lettres) mais il ne font qu'apparaître sur la scène.

Sénac a déployé toute sa finesse et toute sa puissance d'observation

dans la galerie des portraits et caractères de la famille de Lowenstein. Ce sont bien là des Allemands de la bonne société, en pleine fin du XVIIIe siècle. Ils sont d'après nature, vivants et pour ainsi dire parlants. En tête marche le vieux commandeur, que vous voyez d'ici, perruque à marteaux, canne à pomme d'ivoire, teint rubicond, pirouettant péniblement sur ses jambes goutteuses, bourru bienfaisant, bienveillant égoïste, infatué de sa noblesse, mais donnant à cette faiblesse une sorte de dignité et presque de grandeur; ayant le préjugé, en un mot, sans le ridicule. Tout d'abord, il s'intéresse au blessé, et le ferait volontiers soigner chez lui. Mais il attend, pour se prononcer, qu'il soit bien sûr qu'il a affaire à un homme de qualité. Dès ce moment, sa cause est gagnée, la glace est rompue, et l'étranger aura cette hospitalité que, dans les châteaux allemands, on proportionnait plus encore au rang qu'au malheur, et qui n'ouvrait toutes ses portes et n'offrait sa meilleure chambre qu'aux misères qui pouvaient prouver leurs quartiers.

Dès ses premières lettres se revèle aussi toute entière cette demoiselle Emilie de Wergenthein, grande métaphysicienne, exprimant la quintessence de toutes choses, et frisant parfois la pédanterie. Excellente personne du reste, qui fait tout ce qu'elle peut pour dissimuler son cœur et étaler sa raison; enthousiaste sèche, logicienne sentimentale, toujours prête à argumenter et à distinguer, mais sensée autant que froide, aussi bonne qu'elle est peu tendre. Nature non médiocre, non vulgaire, à qui il a manqué pour s'épanouir l'amour d'une mère et l'amour d'un véritable amant. Elle fait tout ce qu'elle peut pour se passionner à l'idée des dangers que court son fiancé, grand officier blond au service de Prusse. Mais on voit bien qu'elle n'y réussit pas, et qu'elle fera un de ces mariages de raison, dont l'attente ne fait point courir, échevelée, au-devant du facteur, et qui peuvent toujours se remplacer par un autre.

« Au reste, ma chère amie, écrit-elle dans une de ses premières lettres, je » vous regrette partout; quand je lis, pour *vous communiquer mes réflexions* et » m'éclairer de votre jugement; quand je suis dans le monde, pour *vous rendre* » *compte de ce qui me frappe* et *observer en commun les ridicules* et la *pantomime* » *des prétentions*. Votre émigré, d'après ce que vous m'en dites, me paraît fort » *intéressant*, et vous m'inspirez *la curiosité de le voir*. Il n'y a point de nouvelles » de l'armée. Je tremble à chaque lettre qui arrive; je me dis quelquefois: *Pour-* » *quoi donc aller à l'armée, quand on a de la fortune, quand on peut être un bon* » *mari, un bon père, élever ses enfants, soigner son bien? Ne peut-on donc être*

« *heureux chez soi que lorsqu'on a quelque chose à raconter, un titre sur son* » *adresse et un morceau de ruban à sa boutonnière ?* »

Ou je me trompe bien, ou le lecteur connaît maintenant à merveille cette prude et belle personne qui a un oncle chanoine, et qui tient dans le monde, avec tant d'avantage, l'emploi des raisonneuses. On comprend à merveille que son amie, la tendre et rêveuse comtesse, ne s'effraye point de cette impatience si tranquille, de ces anxiétés si raisonnables, et qu'elle lui réponde, non sans un sourire de malice : « Vous avez encore plus besoin d'exercice et de dissipation que de consolation. »

Pourquoi, du reste, ne demanderions-nous pas à Sénac lui-même le portrait de ses personnages ? Ce serait donner à la fois une idée des modèles et du talent du peintre.

« Leur maison, qui est dans une situation charmante, est en ce moment habi-
» tée par un vieux commandeur de l'ordre Teutonique, qui est venu passer quel-
» ques jours chez sa belle-sœur. C'est un homme qui retrace les seigneurs châ-
» telains du xve siècle. La noblesse est à ses yeux le premier des mérites ; la
» chasse, le premier des plaisirs, et le respect pour les dames, le premier des
» devoirs. Des manières franches jusqu'à la brusquerie, une certaine écorce de
» rudesse sous laquelle on découvre promptement un excellent cœur, un bon
» sens naturel sans culture, une gaieté qu'il entretient et réveille deux fois par
» jour par deux larges repas, où le vin du Rhin n'est pas épargné. Voilà jusqu'à
» ce moment le principal personnage de la maison...

» Sa belle-sœur, qui est la maîtresse de la maison, est une femme de quarante
» ans. Elle a été belle, et, avec un peu d'art et de soin, pourrait encore prétendre
» aux hommages ; mais elle a une fille qui concentre toutes ses affections, et
» c'est pour elle seule qu'elle a des prétentions. L'esprit de la mère est plus juste
» que brillant ; son caractère paraît froid ; toutes ses manières ont une certaine
» réserve qui présente l'image de l'indifférence... mais, s'il s'agit de sa fille, le
» son de sa voix change, ses regards, ses gestes, tout prend chez elle le carac-
» tère du sentiment. Il faut à présent vous parler de la fille.

« Figurez-vous une femme de vingt ans, dont les traits ne semblent manquer
» d'une extrême régularité que pour avoir quelque chose de plus frappant. De
» légères marques de petite vérole paraissent aussi jetées çà et là pour donner
» plus de piquant et de variété au plus beau teint qu'on puisse voir. Je sais
» combien les descriptions de la beauté d'une femme sont insipides. J'abrége
» donc, et je finis en vous disant que sa physionomie rassemble tout ce qui peut
« plaire et toucher et que son esprit, sans jamais surprendre, ne laisse rien à dé-
» sirer ; ce qu'elle dit attache et satisfait d'abord l'âme encore plus que l'esprit :
» mais, en réfléchissant un moment, on trouve que l'esprit ne peut aller plus
» loin. »

Tous ces portraits se complètent et s'animent de tous les autres traits épars dans l'ouvrage. Voici, par exemple, à ajouter à la figure du commandeur :

« Mon oncle est arrivé à la fin de la conversation, et vous jugez bien que les » pauvres femmes ont été traitées légèrement ; car mon oncle, qui se pique d'un » grand dévouement pour elles, ne manque jamais de s'égayer sur leur compte. » Il croit que cela est du bon air. Les propos qu'il a tenus ont été débités très- » gaiement, et la plupart des phrases, accompagnées de certains mots que vous » lui connaissez, et *qui font faire le signe de la croix à votre maman.* »

Notons encore ce fragment de conversation :

« Je n'ai jamais lu votre *Lovelace*, dit le vieux commandeur. Mais qu'entendez- » vous par *bons Germains?* Je veux que monsieur le marquis sache que nous n'en » sommes pas plus bêtes, et j'ai connu un vieux comte *Fritzamberg* qui avait » été l'ami intime du duc de Richelieu à Vienne, et qui ne lui cédait en rien » pour ce qui est de la galanterie. »

Voici maintenant le portrait du mari :

« Il a une de ces figures qu'on croit avoir vues partout et qu'on n'a remar- » quées nulle part. Il a servi quelques années et sa famille, désirant que son nom » se perpétuât, l'a engagé à se marier avec la charmante Victorine qui est de la » même maison. Il paraît sentir son infériorité ; mais il croit que la dignité der- » nière suffit pour faire disparaître toutes les inégalités personnelles. Il ne fau- » drait pas, je crois, rassembler beaucoup de circonstances pour exciter en lui » de la jalousie. »

Encore un portrait pour finir et montrer la variété de touche et la flexibilité du pinceau de l'observateur. Il s'agit ici d'un modèle inférieur, d'une nature vulgaire, mais non sans un certain relief original. Il s'agit du vieux grognard prussien, de ce vétéran allemand, dont les yeux se mouillent au nom du grand Fritz, et qui en parle comme les soldats de la grande armée parlent encore de l'homme à la redingote grise.

« Dans cette auberge était un bon Germain de l'ancien temps. La candeur, la » probité étaient peintes sur sa figure, et l'on voyait, à son maintien, qu'il avait » servi. Comme je l'entendis parler français avec Bertrand, j'ai lié conversation » avec lui, et il m'a dit qu'il avait servi sous le grand Frédéric. C'était un homme

» celui-là, m'a-t-il dit, et il levait les yeux au ciel d'admiration. Tel que vous me » voyez, monsieur, il m'a parlé plus de dix fois, et je ne l'oublierai jamais. Une » nuit qu'il faisait bien froid, j'étais à me chauffer aussi près de lui que je suis » là de monsieur. Je lui dis comme cela : *Eh bien! père Fritz, vous nous donne-* » *rez de bons quartiers d'hiver* ? Il me frappa sur l'épaule, le grand Frédéric, oui » monsieur, il me frappa sur l'épaule! et il me dit: Il faut encore frotter ces » gens-là et vous serez content, mon ami, ainsi que tous ces braves gens. Il » n'aimait pas l'odeur de la pipe, eh bien! il n'en faisait pas semblant quand il » était au milieu de nous. »

Si de la société de Lowenstein en particulier, nous passons à la physionomie générale de la société allemande, le trait n'est ni moins vif ni moins juste dans Sénac de Meilhan. C'est sous le rapport de la liberté de l'esprit, de la légèreté des manières, de la familiarité des formes, de l'aisance des relations, qu'il trouve alors à regretter les habitudes des salons français. Et il se laisse aller, en véritable exilé, à des regrets qui ont leur partialité.

« Parmi les Français seuls, dit-il, en songeant avec tristesse à cette société » évanouie dont il avait vu les derniers beaux jours, on voyait régner le savoir » sans pédanterie, la noblesse des manières sans morgue, la gaieté sans bruyants » éclats. Les Allemands tiennent table pour faire bonne chère, et les Français » pour réunir des personnes qui se conviennent. Chez les Français seuls, on » voyait l'orgueil du rang faire place au goût de la société, et les plaisirs de l'es- » prit rapprocher tous les états sans les confondre. Il est des hommes aimables » dans tous les pays. En France, c'était la nation qui était aimable, pleine de » goût et d'élégance dans ses manières, comme autrefois les Athéniens. »

Sénac de Meilhan, qui devait éprouver plus tard, dans les salons de Vienne, voués au culte de l'étiquette et d'une hospitalité si réservée, plus d'un petit mécompte secret, dont la trace se rencontre à certains endroits de ses ouvrages, a payé à la société française, bien dégénérée de son temps, un tribut d'admiration et de regrets peut-être supérieur à ses mérites. Mais le regret ne compte pas, et le souvenir, comme l'espérance, embellit tout ce qu'il touche.

On trouve dans son livre un grand nombre de détails curieux et touchants sur le sort des émigrés en Allemagne. On comprend parfaitement que l'hospitalité et la sympathie allemandes, si prévenantes et si dévouées, n'aient pu répartir également leurs faveurs entre un si grand nombre de victimes, et que la plupart aient dû payer à la nécessité les plus rudes et parfois les plus humiliants tributs. L'inégalité des

conditions et des destinées n'est jamais plus sensible que quand c'est à la lumière du malheur que nous en comptons les différences. Pour quelques émigrés, que leur bonne étoile fit aussitôt accueillir ou employer, et qui, sauf l'exil, se retrouvèrent dans le même état à peu près qu'en France, que de déchéances pénibles, que de hontes et de douleurs secrètes, que de pauvretés fières reculant en vain devant l'humiliation de l'aumône, que de brillantes incapacités, réduites à exercer gauchement un métier mercenaire et quelquefois manuel !

« Nous avons parlé des émigrés; les plus heureux, nous a-t-il dit, sont ceux » qui enseignent à danser, qui montrent la géographie ou le français. Ceux-là sont » des *Milords*, ce fut là son expression. Un des meilleurs gentilshommes de ma » province, ajouta-t-il, vend, dans une petite ville, du ratafiat; je l'ai vu en tablier » dans sa baraque, et, ce qui vous surprendra, il a l'air content. Le Français » commence par être abattu, il reprend courage, et, à la moindre ressource, il passe » à la gaieté. Le marquis lui a demandé en baissant la voix s'il pourrait lui être » utile. L'officier a tout de suite dit en prenant un ton animé et sensible... Je vous » remercie infiniment... mais j'ai eu le bonheur de me tirer d'affaire, j'enseigne » la musique, et je puis dire avec un grand succès : je gagne à ce métier vingt » ducats par mois; mais ce n'est pas tout, j'ai le plaisir de me trouver avec de » *très-jolies demoiselles* et de les entendre chanter. Il ne m'en coûte rien pour » ma nourriture, parce que je suis invité tous les jours chez l'une ou l'autre de » mes écolières, parmi lesquelles il y en a *de charmantes.* »

Voilà bien le Français, l'officier et le gentilhomme émigré. Il trouve, il sait trouver, même à l'exil, ses jolis côtés. Et savez-vous pour qui il va accepter et solliciter même, non sans rougir un peu, ce secours que lui offre un compatriote et qu'il a refusé pour lui ? Pour son confesseur.

« Nous nous sommes regardés en souriant. Oui, a-t-il dit, mon confesseur. Je » vous avouerai qu'il y a longtemps que je n'en fais pas d'usage; mais je n'en suis » pas moins reconnaissant des bons conseils qu'il m'a donnés autrefois et de l'in- » térêt qu'il me témoignait, lorsque ma mère me faisait aller à confesse, et il » fallait bien y aller, car mon précepteur m'accompagnait. C'est un vieux prêtre » infirme, et qui est menacé d'être aveugle. »

Voilà, dans une scène vive et légère, où l'émotion se mêle au sourire, tout un tableau achevé de la jeune émigration. Mais la vieille, la triste, la délaissée, également incapable de travailler et de mendier ?

Oh ! celle-là, nul ne sondera l'abîme de ses déceptions et de ses souffrances ! En voici un croquis :

« Un vieux nègre, couvert de haillons, m'a fait traverser une petite cour, où je » crois que le soleil n'a jamais dardé ses rayons ; montant ensuite par un escalier » dont les marches, à demi rompues, laissaient passer le jour à travers, je suis » arrivé à une espèce de grenier. Là, j'ai vu, couché sur un grabat, un vieillard à » cheveux blancs ; près de lui, sur le bras d'un mauvais fauteuil, était un cordon » rouge, devenu feuille morte, auquel pendait une croix cassée ; une jeune fille, » dans le plus grand délabrement, était accroupie près d'un réchaud, occupée à » faire chauffer un peu de bouillon d'herbes, et le nègre, les mains jointes sur sa » poitrine, se tenait dans un coin, levant de temps en temps les yeux au ciel. »

Et c'était là un vieux lieutenant-général des armées du roi, et, en s'adressant à son grabat, on lui disait encore : Monsieur le comte !

Nous n'insisterons pas davantage sur le bienfait moral et littéraire de l'émigration pour Sénac. L'exil lui a refait une inspiration, et la société allemande lui a fourni des modèles, qu'il a étudiés avec la sagacité française et rendus avec une légèreté de touche, par laquelle il s'est surpassé lui-même. Le type principal de son roman, si on peut donner ce nom à un caractère qui n'est pas absolument original, résume à merveille en lui les traditions et les nouveautés qui se disputaient l'esprit de Sénac et ses doubles tendances de philosophe et d'écrivain. Le marquis de Saint-Alban est bien le jeune homme tel qu'il a dû sortir du moule tourmenté de cette génération inquiète qui précéda la Révolution. Il ajoute à la vivacité, à l'énergie, à la courtoisie chevaleresque, qui sont les qualités de race de sa nation et de sa famille, cette douce mélancolie, cette générosité attendrie, cette modestie, presque cette pudeur des cœurs délicats mis de trop bonne heure à l'épreuve des souffles brûlants de l'anarchie. On sent que cette expérience précoce, parfois trop forte pour lui, le trouble et l'afflige comme une infirmité secrète. On sent que le pressentiment d'une vie courte et d'une fin triste donne, malgré lui, de l'amertume à sa gaieté et de l'autorité à ses paroles. Il voudrait être tout à fait jeune, joyeux, insouciant. Il ne le peut. Il a souffert de trop bonne heure. L'expérience est une force et une lumière pour la maturité de l'homme. Pour sa jeunesse, elle est une douleur et comme une humiliation. Il ne faut pas savoir la vie trop tôt, si l'on veut continuer à l'aimer. Ces traits nouveaux, la réserve avec les femmes, l'honneur susceptible et discret, la patience aux amours sans espérance, la résignation

au devoir qui tue, le goût de l'ordre, l'habitude de l'observation, le sentiment mélancolique de la nature et de l'infini, le respect de la mort volontaire, tout cela constitue une physionomie de Saint-Preux, moitié Français, moitié Allemand, qui représente bien ce type nouveau de bravoure modeste et de sentimentalité discrète, qui sera, jusqu'aux créations bruyantes et insolentes du romantisme vainqueur, le héros harmonieux et pâle des conceptions romanesques. Ce type français de Werther, moins orgueilleux, moins égoïste, moins raisonneur, plus vivant, plus souriant, plus doux que celui que va créer le génie de Gœthe, a sa valeur et même son charme. L'honneur de sa création, ou plutôt de son inauguration, de sa première mise en scène, revient à Sénac de Meilhan, qui n'aurait pu concevoir son personnage et le faire vivre sans son commerce intime avec la société allemande et les caractères qu'elle lui révéla, sans son contact avec cette littérature étrangère qui a donné à la nôtre la famille si variée des héros à la Werther et des héroïnes à la Clarisse Harlowe.

C'est au roman allemand que Sénac a dû de pouvoir faire parler à Saint-Alban la langue du sentiment. C'est à lui qu'il a dû l'idée et le courage de ces incidents vulgaires, de ces lentes péripéties d'un drame qui se joue presque tout entier intérieurement. C'est parce qu'il avait été intéressé lui-même par ces scènes familières, ces détails domestiques, ces événements si simples, un mouchoir ravi, un portrait fait à la dérobée, un tour de valse, une chute de cheval, un incendie et le sauvetage de rigueur, qu'il a osé faire gravir, un à un, à un de ces héros habitués à brûler l'échelle, les degrés méthodiques d'un amour honnête et contrarié. Jamais, avant son exil en Allemagne, un homme tel que Sénac n'eût osé avouer un fils tel que Saint-Alban. C'est la littérature allemande qui lui a donné le courage de ces détails, et c'est *Clarisse Harlowe* qui lui a révélé le pouvoir de l'émotion dans le roman, et la possibilité d'employer comme moyen dramatique les scrupules de la vertu et les exigences du devoir.

Mais, si la littérature allemande lui a enseigné le mérite des détails domestiques et des scènes familières, et la littérature anglaise, l'attrait des sentiments moraux, ce que ni l'une ni l'autre n'ont pu lui inspirer, c'est l'amour de la nature pour elle-même, et le goût de ses beautés intimes et profondes. Le côté descriptif est le côté faible de Sénac. On sent que, devant le spectacle des champs et des bois, sa verve hésite et son sang-froid se déconcerte. Il fait ce qu'il peut pour rêver, pour être ému, pour sentir le mystère. Il n'y réussit pas, ses portraits sont déjà quelque peu secs dans leur précision. Mais ses paysages sont

nuls ; ce ne sont pas des cadres, ce sont à peine des bordures : Sénac n'a jamais regardé la nature que de la fenêtre de ce salon où il confine ses héros. Dans ce salon, on ne dérange pas les fauteuils, on ne fripe point les robes, on ne s'aime qu'avec décence, on se le dit avec discrétion, et on a grand soin de n'être point ridicule. Cette horreur du ridicule est un des traits caractéristiques de Sénac de Meilhan et de ses héros. Or, la violence l'est toujours. Voilà pourquoi on est si tranquille dans ce roman, langoureux plutôt que douloureux, où la passion suit une progression douce et régulière, et n'aspire qu'à un mariage d'inclination. Il faut le dénoûment subit de la mort du marquis prisonnier et l'agonie de la belle comtesse pour que le lecteur ait envie de mouiller un peu le mouchoir traditionnel qui, sans cela, n'aurait pas servi.

Sénac, qui avait dû à l'Allemagne la révélation de l'amour-passion et du roman vertueux, et ce brillant sujet du contraste des mœurs françaises et germaniques mises en contact par l'émigration, eût contracté sans doute vis-à-vis d'elle, par une œuvre complétement originale et complétement touchante, une dette définitive, quand la mort l'enleva le 5 avril 1803, à Vienne, où il vivait dans l'intimité du prince de Ligne et dans l'estime universelle, noble consolation de ceux qui n'auront pas de gloire. Sénac, si l'on veut, a aujourd'hui la sienne, mais c'est une gloire posthume, une couronne sur un tombeau.

M. DE LESCURE.

NOUVELLES LETTRES

DE LA PRINCESSE PALATINE

TROISIÈME ET DERNIÈRE PARTIE [1]

I

La correspondance de Madame, comme on peut en juger par les détails donnés précédemment, est remplie de plaintes et de lamentations. La princesse Palatine se plaint beaucoup trop. Elle ne voit autour d'elle que le mal et le vice ; elle se croit entourée d'ennemis ; elle s'imagine que le monde entier se ligue contre elle, que le duc de Chartres excite sa sœur, que la duchesse excite son mari, que Monsieur excite ses enfants, que les favoris excitent Monsieur, que madame de Maintenon excite le roi. Comment pourrait-elle résister à tant d'ennemis coalisés? C'est une victime ; « Je suis, disait-elle, en venant en France, l'agneau politique sacrifié pour son pays. » Ce qui suggère à M. Sainte-Beuve cette ingénieuse remarque : « L'*agneau*, quand on la connaît, peut paraître un terme singulièrement choisi pour une si forte victime. » Mais Madame était vive, passionnée, irascible ; la moindre contrariété l'exaspérait et lui faisait dépasser les bornes. Elle était fort tourmentée par la bile ; son frère aussi souffrait de ce mal, et encore plus vivement : il avait une humeur noire dont sa conduite et ses actes de prince-électeur se ressentaient d'une manière fâcheuse.

Il n'est donc pas surprenant que la duchesse douairière d'Orléans

[1] Voir la *Revue germanique* des 16 mai et 16 juin 1862.

ait vu tout en noir autour d'elle. Ce n'était que par delà le Rhin qu'elle entrevoyait des perspectives plus riantes. Supposons donc que le ciel eût exaucé ses vœux. Supposons qu'elle eût quitté la cour de France, où elle se sentait mal à l'aise, pour le pays de ses sympathies et de ses prédilections : aurait-elle été plus heureuse, aurait-elle vécu plus tranquille? En mettant le pied sur la terre allemande, se serait-elle trouvée tout à coup transportée dans un Éden où fleurissaient les vertus de l'âge d'or? aurait-elle trouvé des mœurs plus sévères, des princes exempts d'ambition, des courtisans plus sincères, et des femmes sans intrigues galantes? Hélas! nous sommes forcé, l'histoire à la main, de répondre négativement; nous irons même plus loin, et nous dirons que la princesse aurait retrouvé là-bas ce qu'elle voulait fuir : nos idées, nos manières et nos usages. Il est nécessaire, à ce propos, d'entrer dans quelques détails qui serviront à l'intelligence générale des lettres de Madame [1].

Et d'abord, l'oncle et la tante de Madame formaient un couple qui ne manquait pas d'ambition. Avec des vues moins hautes, ils n'auraient pas atteint le but auquel ils parvinrent; ils n'auraient pas solidement établi la fortune de leur maison; ils n'auraient pas coiffé le chapeau électoral. Quand Ernest-Auguste épousa la princesse Sophie, on était loin de soupçonner leur élévation future. Il ne devait pas même épouser la tante de la princesse Palatine; c'était un parti trop brillant pour lui, car il était le dernier de quatre frères, et n'avait que son mince apanage de cadet. La princesse Sophie était demandée en mariage par son aîné, George-Guillaume, duc de Zell ou Celle, plus puissant et mieux renté. Dans ce temps-là, les princes allemands avaient l'habitude d'aller passer l'hiver en Italie, ou du moins la saison du carnaval à Venise. Les naïfs Allemands trouvaient tout naturel que leurs petits souverains fissent, à leurs dépens, les grands seigneurs, sous le climat de l'Italie. C'est un ciel qui, d'ailleurs, a toujours attiré les Germains. « Oh! pourquoi les femmes, en Westphalie, ne sont-elles pas aussi belles que sur les bords de la Brenta! » écrivait à l'un de ses collègues un grave conseiller aulique, qui suivit les princes de Brunswick-Lunebourg dans une de ces parties de plaisir. Or, il advint que George-Guillaume, quoique déjà fiancé, se jeta dans le tourbillon des fêtes du carnaval avec tant de *furia tedesca*, qu'étant tombé sérieusement malade, il crut devoir renoncer au mariage et substitua son

[1] Nous avons mis à profit pour cette partie les ouvrages de *Havemann, Geschichte der Lande Braunschweig und Lüneburg*. (Göttingen, 1853-57, 3 vol. in-8.) — C. von *Malortie. Der Hannoversche Hof unterdem Kurfürsten Ernst-August*. (Hannover, 1847, in-8.) — *Archiv des historischen Vereins für Niedersachsen*, recueil qui se publie encore à Hanovre.

frère cadet à sa place. Bien plus, comme il aimait tendrement ce frère, qui ne possédait, avons-nous dit, qu'un médiocre patrimoine, comme il avait à cœur la grandeur de la maison brunswickoise, il s'engagea, par un acte en bonne forme, à passer le reste de ses jours dans le célibat, et à léguer à Ernest-Auguste toutes ses principautés et ses dignités. Tel fut le cadeau de noces que reçurent Ernest-Auguste et Sophie; ainsi, l'avenir était assuré pour eux.

L'histoire offre peu d'exemples d'une amitié aussi intime entre deux frères, entre deux princes inégalement traités par la fortune. On ne peut s'empêcher de faire un rapprochement entre la condition de la tante et celle de la nièce: là-bas, à Versailles, un roi jaloux de son autorité, tenant son frère dans une dépendance absolue; ici, un frère riche et puissant, contribuant à la fortune de son cadet, lui sacrifiant ses biens, son avenir et même sa fiancée. Mais ce dernier sacrifice ne fut pas sans de cuisants regrets. Vivant auprès de la princesse Sophie, il eut tout le loisir d'apprécier les charmes de son esprit et les grâces de sa personne. On nous représente alors la tante de Madame comme une femme belle et séduisante, chantant d'une voix très-agréable, versée dans la littérature de la France, de l'Espagne et de l'Italie, parlant plusieurs langues, savante au besoin, et ne reculant pas devant une conversation en latin. Le duc de Zell se repentit peut-être de son abnégation, mais trop tard. Il éprouva pour sa belle-sœur quelques-uns des sentiments que Louis XIV eut pour Henriette d'Angleterre. Dans un voyage qu'elle fit à Leyde, il la suivit et elle fut obligée de lui demander en grâce de s'éloigner. Ernest-Auguste s'aperçut de cette affection; mais il avait à ménager un frère dont il convoitait l'héritage. Sophie s'était toujours appliquée à cultiver, à resserrer les liens qui existaient entre les deux frères; elle dominait George-Guillaume. Dans cette amitié, il paraît y avoir eu bien de la générosité et de la faiblesse de la part du duc de Zell, bien du calcul et de l'ambition de la part des deux époux.

On fit voyager George-Guillaume pour qu'il changeât la nature de ses idées. C'est au retour de ce voyage qu'il rencontra chez la princesse de Tarente, en Hollande, une Française, Mlle Éléonore d'Olbreuse, et qu'il en devint éperdument épris. Nos dictionnaires biographiques et les écrivains qui les ont consultés répètent à l'envi que le duc de Zell avait confié l'éducation de ses enfants à cette Éléonore. De quels enfants parle-t-on? Il n'en avait aucun; il n'était pas marié. Cette liaison menaçait de déranger les projets d'Ernest-Auguste et de sa femme. Ils attirèrent près d'eux la jeune française.

Éléonore [1] était fille d'un petit gentilhomme de Poitou, Alexandre d'Esmiers, seigneur d'Olbreuse, qui chercha refuge en Hollande pour affaires de religion; mais non pas, comme dit Saint-Simon, à la suite de la révocation de l'édit de Nantes. C'était une personne pleine de distinction, timide, modeste, une la Vallière qui a passé le Rhin. La princesse Sophie eut des craintes. L'acte signé par George-Guillaume ne la rassurait pas. Elle pouvait se dire qu'une femme de cette époque avait écrit un fameux billet, d'où le proverbe : « Ah! le bon billet qu'a la Châtre! » Pour détourner le coup qu'un mariage légitime eût porté à leurs intérêts, elle fit, de concert avec son mari, signer à son beau-frère un nouvel acte. Et de deux! Cette pièce, écrite en français, et que l'électrice a consignée dans ses Mémoires inédits, est trop significative et trop curieuse pour ne pas être insérée ici :

« Comme l'affection que j'ai pour mon frère, m'a fait résoudre de ne me jamais marier, pour son avantage et celui de ses enfants dont je ne me départirai jamais, et que *mademoiselle* d'Olbreuse s'est résolue de vouloir vivre avec moi, je promets de ne l'abandonner jamais, et de lui donner 2,000 écus par an, et 6,000 écus par an après ma mort. »

Les deux intéressés signèrent au contrat; Ernest-Auguste et Sophie signèrent également. N'est-ce pas bien édifiant? Dans l'entrevue de Mme de Maintenon et de Madame, telle que nous l'avons rapportée d'après Saint-Simon, il est question d'une lettre à l'électrice, où la princesse Palatine, parlant des rapports de la veuve Scarron et du roi, dit qu'on ne savait si c'était mariage ou autre chose. Il n'y a pas d'hésitation de ce genre sur la nature des relations de George-Guillaume et de Mlle d'Olbreuse, encouragées par Ernest-Auguste et par Sophie, et confirmées par un acte solennel. Il est vrai que l'amour se rit de tous les serments, fussent-ils signés, scellés, bien et dûment enregistrés. L'attachement du duc de Zell pour sa compagne augmenta quand celle-ci mit au monde (1666), une fille qui fut cette Sophie-Dorothée, si connue par ses aventures, ses malheurs, et sa captivité de trente-deux ans au château d'Ahlen. Il voulut lui créer une position plus convenable, lui donner un titre et un rang. Mais il avait à redouter l'opposition de son frère et de sa belle-sœur. La princesse Sophie manifestait déjà de l'humeur; elle regardait d'un mauvais œil celle qu'elle avait attirée et favorablement accueillie. Si pourtant George-Guil-

[1] Elle a été récemment le sujet d'une étude par M. *Desnoireterres:* les Cours galantes, t. II, Paris, 1862, in-18.

laume ne changeait rien à ses dispositions précédentes, si les enfants nés où à naître d'Éléonore n'avaient pas qualité pour hériter des principautés et seigneuries de leur père, surtout si sa postérité masculine ne venait pas contester la part du lion reconnue à Ernest-Auguste et à ses descendants, libre au duc de Zell, mais à cette condition seulement, d'agir comme il l'entendrait et de convertir en union légitime le lien qui l'attachait à Mlle d'Olbreuse. Il la fit donc reconnaître princesse du saint empire romain, duchesse de Brunswick et de Lunebourg, et l'épousa de la main droite, après lui avoir donné la main gauche.

Il y eut, ce jour-là, bien des clameurs dans l'Empire. C'était une terrible mésalliance. La princesse Sophie en fut scandalisée dans son orgueil de princesse, et de plus, irritée par jalousie de femme. Madame, digne nièce d'une tante qui avait du sang des Stuarts dans les veines, apporta son mot et tourna la parvenue en ridicule. « Cette Éléonore est d'une naissance tout à fait commune; et c'eût été un grand honneur pour elle d'épouser mon premier valet de chambre. » L'électrice pensait de même, et s'égayait aux dépens d'une française, de si mince extraction. Riez à votre aise, fières princesses de l'Allemagne du XVIIe siècle, c'est-à-dire, d'un temps et d'un pays où l'on n'était pas fier à demi. Cette Éléonore, si dédaignée, si humble, va devenir, par sa fille, l'aïeule de la maison d'Angleterre actuellement régnante; toute une brillante et auguste lignée en descendra. « Ce sont les rois de Prusse, de Danemark, de Hollande et de Wurtemberg, l'empereur de Russie, et l'électeur de Hesse, et le duc de Brunswick, et le grand duc de Weimar, et la première épouse de l'empereur François [1]. » Et, tandis que la postérité d'Éléonore occupe plusieurs trônes de l'Europe, peut-être existe-t-il encore, en un coin du Poitou, de l'Aunis ou de la Saintonge, quelque rejeton obscur de cette famille d'Esmiers d'Olbreuse.

Au reste, la princesse ne méprisait pas, autant qu'on pourrait le penser, la nouvelle duchesse de Zell. La fille d'Éléonore, Sophie-Dorothée, ne fut pas plus tôt en âge d'être mariée, qu'elle la demanda, nous devrions dire simplement, l'obtint pour son fils aîné George-Louis. Ce qui l'engageait à cette démarche, c'est que Wolfenbüttel, autre branche de la maison de Brunswick, se mettait déjà sur les rangs. C'était un collatéral qui pouvait détourner la succession. Leibnitz célébra ce

[1] Voy. *Allgemeine Encyclopädie von Ersch und Gruber*. 2e section, Leipzig, in-4, (En cours de publication) à l'article *Olbreuse*.

mariage par des vers qui ne seront pas classés parmi ses meilleures productions :

La divine beauté, qui soumet votre cœur,
Accorde votre amour et le commun bonheur.
Et le peuple, enchanté par celle qui vous blesse,
Adore jusqu'aux pas d'une belle déesse,
Comme un ange du ciel, dont la perfection
Fait le ferme ciment d'une grande union.
L'Europe se promet de ce grand mariage
Les fruits de la beauté, les effets du courage.

Malgré ce brillant pronostic, le mariage ne fut pas heureux. Sophie-Dorothée ne trouva que peu d'accueil chez sa belle-mère. Le prince George était un homme taciturne, froid, sévère; il avait déjà le ton et la roideur d'un futur roi d'Angleterre [1]. Il était en outre libertin. Les désordres de sa vie indisposèrent la jeune épouse qui n'avait, pour supporter ses chagrins, ni la force d'âme, ni la philosophie que sa belle-mère avait puisée à l'école de Leibnitz. Que ne faisait-elle comme la princesse Sophie? Ernest-Auguste, tout évêque d'Osnabrück qu'il était, avait une maîtresse, Élisabeth de Platen, femme de son premier ministre, créature altière comme la Montespan, cruelle et vindicative. Et pourtant Sophie ne se plaignait pas. Il est vrai que le fils d'Ernest-Auguste ne se contentait pas d'une seule maîtresse, il en avait deux, Mme de Busche, sœur de la maîtresse de son père [2], et Mlle Mélusine de Schulembourg, l'une des filles d'honneur de sa femme. Sophie-Dorothée se vengea d'abord par des sarcasmes des infidélités de son mari. La comtesse de Platen, qui se fardait, et qui, tous les matins avait l'habitude de prendre un bain de lait, qu'on distribuait ensuite aux pauvres de la résidence pour leur déjeûner, ne fut pas non plus épargnée dans ses satires. Sur ces entrefaites, parut en Hanovre le comte de Kœnigsmark; c'était, comme chacun sait, l'un des plus beaux, des plus galants et des plus braves cavaliers du temps. Il avait connu Sophie-Dorothée dans sa jeunesse, il la revit et l'aima. La comtesse de Platen surveillait leurs démarches; elle avait à se venger de Kœnigsmark, qui dédaignait ses faveurs. A la suite d'un voyage que Sophie-Doro-

[1] Dans une lettre à sa mère, datée de Londres, 31 décembre 1680, il parle d'un certain milord « à qui l'on coupa avant-hier la tête : *Cela ne fit pas plus de bruit que si on l'avait coupée à un poulet.* » (Collection d'autographes du *British Museum*, à Londres.)

[2] Mme de Busche et Mme de Platen étaient de la famille de Meissenberg, « qui eut le triste honneur de fournir de maîtresses, pendant près d'un siècle, les divers souverains de Hanovre et de la Grande-Bretagne, père, fils et petit-fils. » Voy. *Blaze de Bury. Les Kœnigsmark.* (Paris, 1855, in-12.)

thée avait fait à la cour de Zell pour exposer sa triste situation et demander le divorce à son père, qui, sans doute par crainte d'Ernest-Auguste et de Sophie, l'avait durement repoussée, les deux amants complotèrent leur fuite. Les espions de la comtesse de Platen la servaient à merveille ; elle fut informée de ce projet, et, dans la nuit du 1er juillet 1694, Kœnigsmark, sortant d'un rendez-vous chez la princesse Dorothée, ou, selon d'autres historiens, d'une entrevue au sujet des derniers préparatifs pour la fuite du lendemain, Kœnigsmark, disons-nous, fut assailli, dans un des corridors du palais, par quatre trabants de la garde électorale et ne reparut plus. Fut-il assassiné par l'ordre d'Ernest-Auguste, qui, dit-on, était présent? Périt-il en opposant une résistance désespérée à ceux qui s'était emparés de sa personne? Mme l'électrice eut-elle part dans cet événement? Ce sont des mystères que l'histoire n'a pas encore éclaircis.

Nous disons Mme l'électrice, il n'y avait pas longtemps qu'elle portait ce titre; Ernest-Auguste n'avait pas obtenu sans peine la création d'un nouvel électorat en sa faveur. Cette dignité revenait de droit au frère aîné; mais George-Guillaume avait fait tant de sacrifices à son cadet, qu'il pouvait bien s'imposer encore celui-ci. Cependant l'empereur hésitait. Ernest-Auguste menaça de retirer son contingent de troupes qui n'étaient pas les plus mauvaises de l'Empire. Il se servit aussi d'autres moyens : « L'ambassadeur d'Angleterre, écrivait Madame, le 8 juin 1692, a dit à l'armée du roi que mon oncle avait donné un million pour devenir électeur; il me semble qu'il aurait pu acheter cette dignité à meilleur marché. »

Ce n'était pas la seule entreprise d'Ernest-Auguste afin d'asseoir sa dynastie. Il avait songé, pour sa fille Sophie-Charlotte, au dauphin de France, comme on le verra plus loin; ayant échoué dans cette négociation, il s'était tourné vers le Brandebourg qui jalousait les accroissements du Hanovre. Sophie-Charlotte devint ainsi reine de Prusse. Il avait rétabli le droit de primogéniture, au détriment de ses autres enfants, qui allèrent se plaindre jusqu'en Prusse, espérant sans doute trouver des juges à Berlin. Le grand-veneur, de Moltke, qui avait soutenu ces plaintes, fut saisi, jugé, condamné à mort, avec ces formes solennelles qu'on observe dans les grands États pour les criminels de lèse-majesté. On le conduisit au supplice dans une voiture attelée de chevaux noirs; il était vêtu d'un habit de deuil; un voile de crêpe descendait de son chapeau jusqu'à terre. On lui lut la sentence, à côté de la civière préparée pour recevoir son cadavre; il s'agenouilla sur le fatal tas de sable recouvert d'un drap noir, chanta le psaume :

Herr Jesus-Christ, meines Lebens Licht, et, au moment où ses lèvres murmuraient *Amen*, le bourreau lui trancha la tête. Sa veuve obtint la faveur d'emporter son corps; mais, en plusieurs quartiers de la ville, on lui refusa la sépulture.

Ainsi, du sang versé, des querelles et des haines de famille, des mœurs licencieuses, une ambition insatiable, tel était le spectacle que présentait la cour de Hanovre; tel était le séjour de paix, d'innocence et de justice où Madame désirait se réfugier, pour échapper aux scandales de la cour de Versailles. Mais la France l'eût poursuivie jusque dans le nord de l'Allemagne.

Éléonore d'Olbreuse avait peuplé de ses compatriotes la résidence de Zell. D'ailleurs, le duc George-Guillaume avait toujours eu du goût pour les Français. « Ils étaient, dit le baron de Pœllnitz, plus considérés que les naturels du pays. » Ils se croyaient si bien chez eux, qu'un des familiers du prince lui dit un jour à table : « En vérité, monseigneur, ceci est assez plaisant, il n'y a que vous ici d'étranger. » Sur douze convives, il n'y avait, en effet, que le duc qui ne fût pas Français. Jean-Frédéric, l'autre frère, duc de Hanovre (ce fut après sa mort qu'Ernest-Auguste eut ce titre et cette principauté) n'avait des yeux que pour Versailles. Louis XIV était son idéal. Louis XIV avait dit que l'État se personnifiait en sa personne; Jean-Frédéric disait : *Je suis empereur en mon pays*. Il était à la solde du roi de France; on a conservé les quittances des sommes qu'il reçut pour les années 1672-74; elles se montent à 1,722,000 livres[1]. En 1675, il y eut un traité par lequel Louis XIV lui assurait un subside mensuel de 20,000 thalers. Jean-Frédéric entretenait à Versailles un agent chargé de lui mander les nouvelles de la cour. Quand il voulut se marier, c'est à la France qu'il s'adressa; c'est de la main de Louis XIV qu'il reçut Bénédicte, fille d'Anne de Gonzague, par conséquent cousine de Madame; Bénédicte, fraîchement sortie de l'abbaye de Maubuisson, et qui demandait surtout à emporter de France ses livres et sa guitare. De même qu'Éléonore, elle attira les Français dont elle fut la protectrice.

Quant à Ernest-Auguste, s'il était en politique l'adversaire acharné de Louis XIV, il imitait le grand roi dans tout le reste; il faisait exécuter à Hanovre, par des artistes français, de magnifiques tapisseries, genre des Gobelins, représentant des scènes de personnages du pays. C'est de

[1] *G. B. Depping. Geschichte des Krieges der Münsterer und Cölner.* Münster, 1840, in-8, pag. 233. — Ces pièces existent à la Bibliothèque impériale, à Paris.

Paris qu'il faisait venir ses objets de luxe, de toilette et de garde-robe. Il dépêchait un de ses premiers officiers pour engager à tout prix, dans la capitale, un fameux *maistre-d'hôtel* qui partait pour le Nord avec son personnel complet. Deux agents étaient chargés chaque année d'acheter à Paris les robes, les coiffures, en général tout ce qui avait rapport à la toilette, pour sa femme et les dames de sa cour.

Ainsi, Madame eût retrouvé jusqu'en Hanovre, la France qu'elle voulait éviter — la France, moins la politesse et le bon goût.

On en jugera par le récit d'une fête célébrée à la cour de Hanovre, et qui représentait le festin de Trimalcion, d'après la description antique. Les plaisirs sont toujours le reflet des mœurs. Or, ce qui dominait dans cette fête burlesque, c'étaient les hommages à Bacchus, les libations, les plaisanteries sur le vin et la bonne chère. Le héros du festin était M. le *Raugrave*, sans doute ce frère consanguin de Madame, Charles-Maurice, qui, quelques mois après, mourait des suites de son ivrognerie; un abbé faisait le rôle du poëte Eumolpe; Leibnitz, était au nombre des acteurs[1]. La salle était ornée de buffets garnis de vases d'une *extrême grandeur*, avec toutes sortes de liqueurs et de vins; les murailles décorées de trophées d'armes :

Harnois victorieux que le vin a salis
Plus que le sang des ennemis,

et de devises, dont l'une représentait l'animal qui déterre les truffes, laissant échapper ces paroles d'une exquise délicatesse :

« Mon museau sert à vos plaisirs. »

Des bouteilles et des verres entrelacés formaient plus loin des guirlandes, portant cette inscription :

« Affaires qu'il a vidées. »

Eumolpe se mit à célébrer les exploits de Trimalcion; il disait entre autres :

. . . . . .
On admira sa soif, on craignit sa valeur,
Et Rome lui dressa, parmi d'autres trophées,
Un pompeux monument de bouteilles cassées.

[1] Et peut-être aussi des poëtes de cette journée, ainsi qu'il résulterait d'une phrase assez obscure de M. Malortie... « Für welche Leibniz selbst die Verse : *Un petit Tarquin*, etc., eingeschaltet hat.» Leibnitz était chargé d'interrompre le poëte Eumolpe.—Au reste, le rôle du philosophe à la cour de Hanovre est fait pour nous surprendre; c'est un homme de cour aimable, empressé, qui va jusqu'à rédiger « une requête pour les chiens, se plaignant soi-disant d'une ordonnance rendue par le premier officier de bouche de la cuisine électorale. » (Voyez l'ouvrage de Malortie, qui a publié pour la première fois ce *festin de Trimalcion*.)

Pendant le repas, des chœurs chantèrent, sur un mode plus léger, les amours de Trimalcion. C'étaient des allusions à la vie privée de M. le Raugrave, et notamment à la manière dont il s'y prit pour amollir le cœur d'une grande dame qu'il aimait :

Un petit Tarquin brûlait
Pour la grande Lucrèce;
Dans l'ardeur qui le pressait,
Il buvait et débuvait
Sans cesse, sans cesse, etc.
. . . . . .

Au milieu de la fête, Trimalcion fit apporter son testament, où il ordonnait : (art. 3) qu'on plantât un vignoble autour de son tombeau pour réjouir ses mânes; (art. 4) qu'on payât une rente au *gardien* (il le nomme autrement) chargé de chasser les chiens et de les empêcher « de faire des ordures » près de son monument ; (art. 6) que tous ses amis se divertissent à l'entour de son tombeau, « riant, chantant, dansant, mangeant, et buvant chopine, surtout du vin de Hongrie. »

O fêtes de Versailles ! poésies de Quinault, de Racine et de Molière, c'est ainsi qu'on vous imitait à l'étranger !

II

Madame avait donc tort de se plaindre. La cour de Versailles valait mieux que celle de Hanovre, et la comtesse de Platen n'était pas à comparer à Mme de Maintenon. Il est vrai qu'aux yeux de la princesse Palatine, Mme de Maintenon était la dernière des femmes. Dans la correspondance que nous avons sous les yeux, la duchesse d'Orléans lui prodigue les mêmes injures grossières que par le passé. C'est toujours *Die alte Zote*. Il est une phrase qui revient sous sa plume chaque fois que le nom de Mme de Maintenon reparaît : *Cette femme est une méchante diablesse*. Quelle était la source de cette inimitié, dont Mme de Maintenon ne paraît pas s'être beaucoup inquiétée? Les lettres à l'électrice, malgré leur caractère confidentiel, ne donnent aucun éclaircissement à ce sujet. Était-ce orgueil aristocratique, et dépit de voir entrer dans la famille royale la veuve Scarron? Pensait-elle, à son égard, ce qu'elle disait d'Éléonore d'Olbreuse : « Cette fille devrait se trouver bien heureuse d'épouser mon premier valet de chambre. » Madame n'apprend non plus rien de positif au sujet du mariage de Mme de Maintenon, bien que l'élec-

trice fût avide de ces détails, et que la nièce, pour lui plaire, recueillît toutes les nouvelles qui s'y rapportaient. Cependant, comme plusieurs fois elle s'entretient avec sa tante du fait de la déclaration, c'est qu'elle suppose que le mariage a eu lieu. Quoiqu'il en soit, même longtemps après l'époque où l'on place le mariage secret, les choses se passaient encore avec mystère, et nous citerons ce curieux passage d'une des lettres de Madame, relative au voyage de Namur, où Louis XIV avait emmené les dames en grand cérémonial; dans le temps qu'il faisait le siége de la ville, il avait laissé Mme de Maintenon en arrière, à Dinant.

Qu'on juge de l'effet que devait produire une lettre de ce genre, ouverte à la poste :

Paris, 28 juin 1692.

« On dit ici que la vieille *Rompompel* est horriblement furieuse dans la ville où le très-cher ami de son cœur l'a laissée, ce qui me fait espérer que sa santé en souffrira; c'est une triste chose pour elle de ne l'avoir pas vu depuis un mois, et je crois que la joie des deux côtés sera grande, quand Namur se rendra et qu'ils se reverront.

» En voyage, le roi loge bien avec cette *ordure* (*Zote*) dans la même maison, mais ils ne couchent pas la nuit dans la même chambre; tout se passe avec mystère. Vous voyez par là qu'il ne l'a pas encore déclarée pour sa femme, — ce qui n'empêche pas qu'il ne s'enferme tous les jours avec elle; et quand ils sont ensemble, toute la cour, femmes et hommes, doit attendre à la porte... »

La vieille Rompompel, c'est une épithète nouvelle appliquée à Mme de Maintenon. Celle de *grand homme*, pour Louis XIV, se comprend mieux; c'est en même temps une ironie. D'autres fois, Madame paraît douter que le mariage ait eu lieu :

« Je ne dis pas que le roi soit marié; mais, en supposant qu'il le fût, s'il voulait déclarer ce mariage, personne ne prononcerait un mot pour s'y opposer. Le dauphin est, dit-on, dans la même situation de mésalliance; le duc de Bourgogne a trop de crainte du roi et de la *dame* pour oser ouvrir la bouche; cette *dame* et la duchesse de Bourgogne ne font qu'une âme dans un corps; le duc de Berri ne sait pas lui-même ce qu'il est, il ignore tout et regarde tout comme très-bien. Votre Altesse peut donc être persuadée que les princes n'auraient pas empêché la *déclaration*. Des gens qui prétendent être au courant des choses, assurent que c'est le confesseur, le père la Chaise, aujourd'hui mort, qui a retardé cet acte; le temps nous apprendra ce qui en adviendra. » (Lettre du 7 février 1709.)

Madame regrette, en d'autres occasions, que le mariage n'ait pas été déclaré :

Paris, 8 juin 1692.

« Il y a déjà longtemps que la vieille *Rompompel* a en main son affreux pouvoir ; elle n'est pas assez folle pour se faire déclarer reine. Elle connaît trop bien l'humeur de son mari. Si elle faisait un coup pareil, elle tomberait bientôt en disgrâce et serait perdue. Si Dieu avait permis qu'elle eût été déclarée il y a cinq ou six ans, je ne serais pas dans le triste état où je suis à présent ; mais parlons d'autre chose. »

Lorsque la duchesse de Bourgogne arrive en France et prend à la cour la première place, Madame se félicite de n'être plus qu'au second rang, parce que, dans le cas de la déclaration, elle ne sera pas obligée d'accomplir certaines formalités qui lui répugneraient. Elle raconte qu'à cette époque (1696), la passion de Louis XIV pour Mme de Maintenon, était encore très-vive. Les filles naturelles du roi n'épargnaient pas la favorite ; Mme la Duchesse surtout, « la sirène des poëtes, et qui en avait les charmes et les périls, » dit Saint-Simon, en faisait l'objet de ses satires :

« ... Mme de Chartres et Mme la Duchesse ont eu un long éclaircissement avec le roi la semaine passée. On dit que Mme de Chartres s'est mieux justifiée que sa sœur. La dame qui gouverne a eu la générosité, bien qu'elle ait de graves motifs d'être mécontente d'elles, de leur obtenir une audience du roi. Les drôlesses épargnent aussi peu le père que la belle-mère, car, il y a trois ans, elles firent sur lui de singulières chansons. Cette fois il leur aurait dit fortement sa pensée ; il paraît qu'il a été plus affligé que s'il s'était agi de lui-même. La passion que le maître a pour cette femme est quelque chose d'inouï. Tout Paris dit qu'aussitôt après la conclusion de la paix, le mariage sera déclaré, et la dame occupera son rang. C'est encore un motif de me réjouir de n'être pas la première ; car je ne serai pas obligée de présenter à la dame la chemise. Si la chose doit avoir lieu, je voudrais que ce fût déjà fini ; car après, tout reprendrait la forme d'une cour et ne serait pas séparé, comme maintenant. Le temps nous apprendra ce qui en adviendra. » (Lettre du 25 novembre 1696.)

Mais si Mme de Maintenon n'avait pas le rang d'une reine, elle exigeait qu'on lui témoignât les mêmes égards et le même respect. La lettre qui suit montrera quelles étaient, sur ce point, les prétentions de Mme de Maintenon, et quels singuliers rapports naissaient de là entre elle et la princesse Palatine :

Paris, 1er novembre 1699, 11 heures du matin.

« Assurément la reine d'Angleterre ne traite pas la Maintenon en reine ; celle-ci, d'ailleurs, ne veut pas qu'on la traite selon son rang ; mais elle veut qu'on ait pour elle la même *considération*, et plus encore que si elle était reine, — qu'on la consulte sur tout et qu'on ne fasse rien sans ses conseils et sans son ordre. Si les choses avaient continué comme au début, si elle avait souffert que je lui donnasse la *commission* de transmettre au roi ce que je ne pouvais dire de vive voix à Sa Majesté, j'aurais peut-être eu la faiblesse de lui confier mes affaires et de suivre ses conseils ; mais comment peut-elle encore exiger quelque chose de moi ? car c'est elle qui m'a fait défendre par le roi, dans la chambre même de la reine, et devant tout le monde, de lui donner à l'avenir aucune commission pour Sa Majesté. J'ai donc obéi à l'ordre du roi ; il n'y avait rien à dire. Si ensuite Sa Majesté m'avait ordonné de m'adresser de nouveau à Mme de Maintenon, je l'aurais fait également. Mais il me semble que celle-ci ne devrait pas m'en vouloir de ce que j'ai exécuté les ordres du roi... »

Elle se plaint que Mme de Maintenon ne lui rende pas tous les devoirs qui lui sont dus :

« ...La *Pantecrate* ne m'a pas encore rendu ma visite. Elle pense qu'on peut faire beaucoup de mal aux gens, et que ceux-ci n'oseront pas le dire aux personnes qu'ils aiment. Mais il faudra bien qu'elle s'y accoutume. Si elle m'avait fait du bien, au lieu de mal, elle ne trouverait dans mes lettres que louanges et remerciments ; mais je n'ai vu que les chiens couchants capables d'aimer et de caresser la main qui les frappe ; chez les humains, c'est différent... »

On peut donc, avec toutes ces données, se faire jusqu'à un certain point, une idée des griefs de la princesse Palatine contre Mme de Maintenon. C'était un mélange de dédain pour une créature qu'elle croyait fort au-dessous d'elle, et par sa naissance et par sa première condition ; de jalousie de la grande faveur où Mme de Maintenon était parvenue ; de dépit d'être réduite à se servir de son intermédiaire pour arriver jusqu'au roi. Joignez à cela la différence d'esprit religieux. Mme de Maintenon s'était imposé pour mission d'arracher Louis XIV à son genre de vie, et de le conduire, bon gré mal gré, dans la voie du salut. C'est là son caractère historique, moins mystérieux, moins énigmatique qu'on a paru le croire [1]. Elle avait, dans ce but, changé les habitudes de la cour, et même il n'y avait plus de cour.

[1] Voy. les *Lettres édifiantes aux dames de Saint-Louis*, par *Mme de Maintenon*. Publ. par H. Lavallée. Paris, 1856, 2 vol. in-12.

Port-Royal, 6 septembre 1696.

« Chez le roi, excepté quand il dîne, il n'entre d'autres personnes que les princesses, les médecins, M. le dauphin, Monsieur, les fils bâtards du roi, Mme de Maintenon. Moi, je ne vois maintenant le roi qu'un demi-quart d'heure, entre midi trois quarts et une heure, et ensuite plus du tout. Les autres peuvent aller trois fois par jour chez Sa Majesté. M. le dauphin est à dîner et à souper avec la princesse de Conti, Mme de Lillebonne, ses deux filles, Mme de Châtillon et les filles de la princesse. Il ne bouge pas de là, toute la journée; d'ailleurs, personne de la cour chez lui. Monsieur, mes enfants et moi, nous mangeons, à la vérité, ensemble, à midi et le soir; mais, après le repas, tout le monde se disperse. Mon fils et ma fille vont ensemble; Mme de Chartres va chez Mme la Duchesse, moi dans ma chambre. Monsieur tourne autour des tables où il y a de gros joueurs. Ainsi, nulle part de cour. C'est quelque chose d'étonnant. Je n'ai jamais rien vu de pareil. Tout le monde se plaint de l'ennui. »

Mme de Maintenon avait banni de la cour les plaisirs mondains et les spectacles. La dévotion était à la mode, mais une dévotion accommodée à l'esprit du monde et à l'humeur de chacun. Madame a signalé cette nuance avec finesse :

« ... Ici, en fait de dévotion, chacun suit son humeur. Les bavards aiment à beaucoup prier; — les généreux, à toujours donner des aumônes; — ceux qui se montent facilement et se mettent en colère veulent faire du zèle et tuer tout; — les plaisants s'imaginent être agréables à Dieu en riant de tout et ne se fâchant de rien; bref, la dévotion chez les individus est la pierre de touche du caractère. Les plus mauvais de tous sont ceux qui ont l'ambition en tête, et qui, sous le couvert de la dévotion, veulent tout gouverner; comme s'ils rendaient par là service à Dieu. Les plus supportables de tous, à mon avis, sont ceux qui ont été très-amoureux; quand une fois ils ont pris Dieu pour objet, ils ne s'inquiètent plus que d'une chose, parler tendrement de Notre-Seigneur, et ils laissent leur prochain en repos. (Lettre du 7 juillet 1695.)

La princesse Palatine, au contraire, était restée protestante, en dépit de sa conversion. Elle lisait la Bible, qu'elle recommençait au début de chaque année. « Ce n'est pas que ce soit amusant, dit-elle une fois, mais cela fait passer le temps. » Elle aimait à chanter les psaumes luthériens. On se rappelle, à ce sujet, son aventure singulière avec Rousseau, l'habile peintre de perspective, qui n'était également qu'à moitié converti. Voici ce qu'elle disait des psaumes en 1698 :

« ... Il y a de la *sincérité* de la part des réformés qui ne veulent pas se forcer

à croire ce qu'ils ne peuvent croire. S'il ne s'agissait que de prêche et de psaumes, ils ne se laisseraient pas chasser ainsi; les psaumes ne sont pourtant pas aussi désagréables à entendre que les *voyelles* d'une grand'messe; rien de plus impatientant que ces glapissements de *aaaa, eeee, iiii, oooo;* si je pouvais, je m'enfuirais de l'église. Je ne les supporte que par un miracle de patience. Je sais bon gré au docteur Luther d'avoir composé de si beaux chants, car cela donne le goût de devenir luthérien.... » (Lettre du 7 août 1698.)

Le 22 mai 1704, elle écrivait :

« Par cette affreuse chaleur, nous avons eu la Fête-Dieu, et, dès le matin, nous sommes allés nous promener par les rues; jusque-là tout est bien; mais les reposoirs sont insupportables, il faut s'agenouiller et entendre une longue musique, qui, à genoux, n'est pas le moins du monde agréable; puis, on rentre dans l'église, et là, on entend une longue grand'messe de deux heures; si tout cela ne plaît pas à Notre-Seigneur plus qu'à moi, les prêtres sont bien à plaindre... »

Ces idées n'étaient guère orthodoxes, mais la préservaient de l'hypocrisie et du fanatisme qui se donnaient alors libre carrière. C'est sous ce rapport surtout qu'elle plaint le roi d'être entre les mains de Mme de Maintenon :

Marly, mercredi 16 mai 1696.

« ..... La naïveté du *grand homme*, en fait de religion, n'est pas croyable; car, pour le reste, il n'est pas naïf; cela vient de ce qu'il n'a jamais lu la Bible, ni rien sur les matières religieuses, et qu'il ne croit qu'à ce qu'on lui dit à ce sujet; aussi, quand il avait une maîtresse qui n'était pas dévote, il n'était pas non plus dévot; mais, depuis qu'il est amoureux d'une femme qui parle toujours de pénitence, il croit tout ce qu'elle lui dit. Souvent il arrive que le confesseur et la dame ne sont pas d'accord, eh bien! il croit la seconde plutôt que le premier, et il ne veut pas se donner la peine d'examiner ce que c'est, à proprement parler, que la religion. Il faut convenir que le *grand homme* a eu jusqu'ici une chance extraordinaire; cela durera-t-il toujours? le temps nous l'apprendra..... »

Saint-Cloud, 20 mai 1696.

« ... J'avoue que, quand j'entends en chaire, faire l'éloge du *grand homme* pour avoir persécuté les réformés, cela m'indigne; car je ne puis souffrir qu'on loue ce qui est mal; je n'ai pas de semblable reproche à me faire, car je n'ai jamais loué que ce qui était digne d'éloges... »

Saint-Cloud, 23 mai 1696.

« ... La vieille débauchée sait bien la manière de s'y prendre pour dominer son mari; elle vit avec lui depuis tant d'années qu'elle l'a parfaitement étudié; et, comme elle a vu que la crainte seule peut le tenir, elle lui a fait peur, et lui a persuadé de suivre l'exemple du roi de Suède, à qui il a pris fantaisie de ne plus tolérer les réformés dans son royaume, ce qui ne lui a pas réussi. Elle lui a persuadé, en outre, de supprimer les plaisirs à la cour, qui devient d'un ennui mortel. — C'est, à mon sens, une erreur des rois de s'imaginer qu'ils plaisent à Dieu en priant beaucoup. Ce n'est pas dans ce but qu'il les a placés sur le trône; mais seulement pour faire le bien, pour pratiquer le droit et la justice, qui est la seule dévotion des rois, et pour tenir en respect les prêtres, de façon qu'ils ne s'occupent que de prières et qu'ils ne se mêlent pas d'autre chose. Quand un roi prie matin et soir, cela suffit; pour le reste, il ne doit songer qu'à rendre ses sujets aussi heureux que possible. — Je suis du même avis que vous : tout n'est que vanité, mais, quand on fait le bien, il en reste toujours une satisfaction intime qui est la seule récompense qu'on puisse espérer en ce monde; et si l'on meurt, on a du moins la consolation de se dire que ceux qui viendront après soi n'auront pas un sort meilleur... »

Saint-Cloud, 13 mai 1700.

« Dans tous les sermons on fait des compliments au roi, pour avoir persécuté les pauvres réformés. On pense donc que ce fut une action grande et belle. Celui qui voudrait désabuser S. M. et lui dire la vérité, ne serait pas même écouté. Il est vraiment à regretter qu'on n'ait pas appris au roi, dans sa jeunesse, ce que c'est que la religion, *instituée* pour entretenir parmi les hommes la concorde et non les divisions et la haine. Mais, quand on se laisse dominer par des femmes ambitieuses et par des prêtres intéressés, il en arrive rarement quelque chose de bon. Plût à Dieu qu'on eût suivi les maximes de Mentor, tout en irait mieux. Quand je lis Télémaque, je regrette que M. de Cambrai ne soit plus en faveur... »

Au fond, Madame est un *libre-penseur*. Les leçons de la princesse Sophie, cet esprit-fort, avaient imprimé une trempe vigoureuse à son âme. L'électrice de Hanovre recevait de l'abbaye de Maubuisson des exhortations pressantes d'abandonner sa religion et ses erreurs; les instances ne venaient pas de sa sœur, mais de Mme de Brinon, l'ancienne supérieure de Sant-Cyr, l'amie de Mme de Maintenon. Il faut lire ces lettres récemment publiées par M. Foucher de Careil, et voir avec quelle hauteur de vues, quelle force et quelle ironie elle répond aux pieuses insinuations des dames de Maubuisson. La nièce était formée à la même école; on sent, chez elle, le contact fréquent de cette famille palatine avec la Hollande :

Port-Royal [1], dimanche 15 juillet 1696.

« ... Tout ce qu'on nous dit de l'autre monde est incompréhensible. La *métempsychose* (elle dit : *métamlicose*) me plairait assez, si l'on pouvait se souvenir de ce qu'on a été; car, savoir qu'on ne meurt pas entièrement, serait une grande consolation, au moment de partir; mais de la manière dont les choses sont arrangées, ce n'est pas agréable... »

Port-Royal, 2 août 1696.

« ... L'opinion de M. van Helmont ne veut pas m'entrer dans la tête. Car je ne puis comprendre ce que c'est que l'âme, ni comment elle passe dans un autre corps. En raisonnant d'après mon faible jugement, je crois plutôt que tout meurt avec nous et qu'il n'en reste rien; que chaque élément dont nous sommes formés rentre en possession de sa partie, qui devient quelque autre chose, un arbre, une herbe ou n'importe quoi; et cette autre chose sert à son tour de nourriture aux créatures vivantes. A mon sens, la grâce de Dieu seule peut faire croire à l'immortalité de l'âme; car cette idée ne vous entre pas naturellement dans le cerveau, surtout quand on voit ce que deviennent les gens qui sont morts. Dieu, le tout-puissant, est si incompréhensible que c'est, ce me semble, attaquer sa toute-puissance et le rabaisser que de vouloir l'enfermer dans les règles de notre *ordre* à nous. Les hommes qui obéissent à des *règles* peuvent être bons ou méchants, selon qu'ils suivent ces règles ou qu'ils s'en écartent; mais qui peut tracer des limites au tout-puissant? La preuve évidente que nous ne pouvons comprendre ce que c'est que la bonté de Dieu, c'est que notre religion nous enseigne de croire qu'il a d'abord créé deux hommes, en qui justement il a mis une impulsion vers le péché; car, à quoi bon leur défendre de toucher à un arbre, pour lancer une malédiction sur tous ceux qui n'avaient point péché, puisqu'ils n'étaient pas encore nés? A mon sens, cela détruit précisément l'idée de bonté et de justice; de bonté, en ce que Dieu pouvait empêcher le mal; de justice, en ce qu'il a puni ceux qui n'y pouvaient rien et qui n'avaient point péché. En outre, on nous enseigne que Dieu le père a sacrifié son fils unique pour nous; ce qui, d'après mon idée, n'est pas plus juste; car le fils n'avait jamais péché et ne pouvait pas pécher. Donc, il m'est impossible de comprendre ce que Dieu fait de nous; je ne puis qu'admirer sa toute-puissance, mais non raisonner de sa bonté et de sa justice... »

Marly, 17 avril 1709.

« Je suis dans les mêmes conditions que Votre Altesse. Je n'ai de ma vie pu rien comprendre à la révélation de saint Jean.

[1] Madame allait assez souvent à Port-Royal de Paris, passer quelques jours auprès de son amie Mme de Beuvron. (Voy. *le Port-Royal* de M. Sainte-Beuve, tome V, page 519, avec un passage curieux sur les dispositions de Madame à l'égard de Port-Royal des Champs.)

Le confesseur que j'ai maintenant est raisonnable en tout, excepté en fait de religion. Il montre trop de niaiserie, il a pourtant de l'intelligence; c'est tout autre chose que mes deux anciens confesseurs, le père Jordan et le père de Saint-Pierre, qui reconnaissaient franchement les *bagatelles* et les *mauvais côtés* de cette religion [1]. Celui-ci ne s'y prête pas le moins du monde; il veut qu'on admire tout indistinctement, et c'est ce que je ne puis faire. Je ne m'en laisse pas accroire. Aussi, dit-il que je ne suis pas assez docile. Je lui ai avoué sincèrement que j'étais trop vieille pour croire des niaiseries [2]. Il aurait voulu que je crusse toutes ces *bagatelles* de miracles. Il arriva, le Jeudi saint, quelque chose de bien drôle, qui m'a fait rire de tout cœur. Au sortir de l'église où j'avais communié, nous parlions de miracles. Quelqu'un racontait que le père de feu M. le prince et la princesse Palatine s'étaient convertis, parce qu'ayant exposé à la flamme du bois de la Croix, ils avaient vu que ce bois ne brûlait pas; je dis : « Ce n'est pas un miracle car il y a un bois de Mésopotamie, qui ne brûle pas. » Le père de Linières [3] s'écria que je ne voulais croire aucun miracle. Je répondis que j'en avais la preuve entre les mains; c'était un gros morceau de ce bois que Paul Lucas (le voyageur) m'avait vendu. Je me levai et allai chercher cette substance qui devient en effet d'un rouge incandescent, mais ne brûle pas. Je la donnai au P. de Linières, qui la fit bien examiner, afin qu'on ne doutât pas que ce fût du bois, et en coupa un morceau qu'il jeta dans le feu. Le bois devint rouge comme du fer, mais ne brûla point. Qui fut surpris et confus? Ce fut mon bon père confesseur. Je ne pouvais m'empêcher de rire. Il se remit pourtant, et dit qu'il n'y avait écrit nulle part que le bois de la Sainte-Croix ne devait pas brûler, et ainsi que ceux qui le jetaient au feu faisaient une mauvaise action. Je lui dis : « Cependant, si je n'avais pas vu cette preuve-là, j'aurais eu tort de ne pas croire à ce miracle. » Il a fini par rire lui-même et convenir qu'il n'aurait pas cru à l'existence de ce bois, s'il ne l'avait pas vu. Quand Mme de Ratzenhausen me voit disputer ainsi avec mon confesseur, elle dit, d'un air tout à fait drôle : « J'espère bien, mon Dieu ! que V. A. R. finira par faire l'éducation de son confesseur... »

A cette indépendance d'esprit, Madame alliait une superstition qui n'était pas rare, à cette époque. Elle croyait aux esprits, aux revenants; elle raconte comme vraies plusieurs histoires surnaturelles. Cependant, un jour sa croyance est ébranlée :

« Il est malheureusement trop vrai que les morts ne reviennent pas; car le prince de Conti m'avait bien promis, trois semaines avant sa mort, de revenir, si

[1] Was *bagatellen* und übel in dieser Religion war.
[2] Umb (*sic*) einfältige Sachen zu glauben.
[3] Le texte porte fautivement : *Le P. Lingère.*

cela était possible, pour me donner des nouvelles de l'autre monde ; mais il n'a pas reparu... »

Elle parle d'une séance de magie à Paris, où assistaient deux incrédules qui sortirent pleinement convaincus. Ces deux sceptiques n'étaient autres que Fontenelle et l'abbé Dubois ;

« Mais, ajoute-t-elle, mon fils pense que Fontenelle ne s'est montré si crédule, que parce qu'il est mal avec les jésuites. Ceux-ci l'accusent de ne croire à rien, et il a été bien aise de saisir cette occasion de se justifier ; quant à l'abbé Dubois, c'est le plus grand fourbe et imposteur de Paris ; il se garde donc bien de découvrir les fourberies des autres ; c'est déjà beaucoup quand il n'y met pas du sien. »

Dubois nous mène naturellement à Fénelon ; nous ne sortons pas ainsi de l'archevêché de Cambrai. Nous insérerons ici les différentes lettres qui ont rapport à ce prélat, à ses relations avec Mme de Maintenon, et à sa querelle avec Bossuet :

Saint-Cloud, 20 juillet 1698, 8 heures du matin.

« J'avais deviné juste, en pensant que le livre de M. de Meaux divertirait Votre Altesse. — D'après ce que M. de Meaux m'a conté verbalement de l'affaire de Mme Guyon, M. de Cambrai n'avait embrassé le parti de cette dernière que pour couvrir son excessive ambition ; et il est positif que tout cela n'était qu'un jeu pour gouverner le roi et toute la cour ; la résolution était prise de gagner Mme de Maintenon, ce qui a eu lieu, afin, par elle, de dominer le roi. On a trouvé chez eux des listes entières de charges nouvelles, avec les changements qu'ils voulaient introduire à la cour, en plaçant leurs créatures dans les plus hauts postes. La religion était ce qui les préoccupait le moins. Mais, quand Mme de Maintenon a vu que M. de Meaux avait découvert la *fourberie* et qu'il pourrait surgir une querelle, elle a eu peur. Elle a craint que le roi ne vînt à s'apercevoir de la tutelle où il est tenu ; aussi elle a tourné sur-le-champ et abandonné Mme Guyon et son parti. C'est alors que tout a été livré au grand jour. Je vous assure que ce conflit d'évêques (Bischofs streit) n'a rien moins que la religion pour but ; tout cela n'est que pure ambition ; on ne pense plus à la foi ; il n'y en a que le nom ; ce qui est bien expliqué dans les vers qui ont couru :

Dans ce combat où nos prélats de France
Semblent chercher la vérité,
L'un dit qu'on détruit l'Espérance,
L'autre se plaint que c'est la Charité.
C'est la Foi qu'on détruit, et personne n'y pense.

Marly, 7 août 1698.

« ... On n'avoue pas ici que les livres de M. de Cambrai ont été approuvés à Rome, car on les examine encore. M. de Nevers s'est déclaré pour M. de Cambrai, comme vous le verrez par les vers suivants[1] dont il est l'auteur. Mais je dois confesser mon ignorance, je ne comprends pas la moitié de ces vers.

» ... Je vois bien que le mystique n'est pas mon affaire; Mme de Maintenon comprend mieux le mystique. Tout est mystérieux chez elle. Je vous avoue que rien ne m'a plus étonnée que de voir comment cette dame a abandonné son bon ami l'archevêque de Cambrai, car ils mangeaient et buvaient souvent ensemble. Il n'y avait pas une *partie de plaisir* chez cette dame, pas une *musique*, pas une *assemblée d'amis* où l'archevêque ne fût invité; il était de tout, et maintenant on le poursuit à outrance. Cela me fend le cœur; car ce brave et honnête homme doit être fort affligé de se voir abandonné et persécuté par ceux en qui il avait mis toute sa confiance. »

Marly, 17 août 1698.

« ... Je suis avec M. de Cambrai et M. de Meaux, comme ces enfants qui aiment également *papa* et *maman*. Je les aime beaucoup tous les deux. Je ne puis pardonner à M. de Meaux de vouloir perdre M. de Cambrai et Mme de Guyon; et M. de Cambrai me fait de la peine, lui qui s'est fié à des gens qui maintenant le persécutent. Il mérite l'estime pour toute sa vie et pour son intelligence; et M. de Meaux, de même; je ne puis donc en haïr aucun des deux; M. de Cambrai est ambitieux, cela n'est que trop vrai; car, autrement, il n'aurait pas été si longtemps intime avec Mme de Maintenon; tous deux ont gouverné pendant un espace de temps; mais elle a changé brusquement, et les gens qui prétendent tout savoir assurent que c'est parce qu'il n'a pas voulu conseiller de déclarer le mariage. »

Saint-Cloud, 31 août 1698.

« Je vous envoie aujourd'hui le livre promis de M. l'archevêque de Cambrai. Vous verrez qu'il s'est bien défendu; cela vous fera passer une heure et vous amusera. Une chose qui ne me paraît pas juste, c'est que M. de Meaux a la permission d'imprimer publiquement son livre contre M. de Cambrai; mais on ne veut pas permettre à l'adversaire d'imprimer de même sa justification; il a été fait défense aux libraires d'imprimer ses ouvrages. Aussi les exemplaires qui circulent viennent de l'étranger et se distribuent en secret. J'ai eu beaucoup de peine à me procurer celui que je vous envoie; je n'ai eu de repos que je ne l'aie obtenu, car je ne doutais pas que vous le liriez avec plaisir. Sauf l'avertissement que je ne comprends pas, je trouve tout le reste très-clair et facile à saisir. Je suis du

[1] Les vers manquent dans le texte allemand.

reste comme ce juge, pour qui le dernier qui parlait avait toujours raison... — Ici en France, on lit les *opinions* qu'on veut; pourvu qu'on ne fasse aucun livre, qu'on aille assidûment à la messe et au salut, qu'on ne soit d'aucun parti de la cabale, on peut croire ce qu'on veut; personne ne s'en inquiète. »

Port-Royal, 21 septembre 1698.

« Mon fils m'a dit, en revenant de Compiègne, que M. de Meaux y avait dit : « *Je prépare une meule de moulin qui écrasera tout d'un coup M. de Cambrai.* » Quelqu'un aurait pu lui répondre : « *S'il la voit venir, il se mettra à l'écart et la laissera tomber.* » Quand la *meule de moulin* sera imprimée, je vous l'enverrai. J'ai bien pensé que Votre Altesse trouverait que l'archevêque de Cambrai s'est parfaitement justifié dans son livre; mais, comme on n'est pas content de sa justification, et que M. de Meaux oblige encore à écrire contre lui, je crois ce qu'on m'a dit depuis longtemps, à savoir que le pauvre archevêque, ayant opiné contre la *déclaration* du mariage secret, on veut faire un exemple par sa persécution, afin que les autres évêques et archevêques se règlent d'après cette mesure, et conseillent vivement l'affaire du mariage.

» Je suis bien aise que Votre Altesse ne comprenne rien aux matières théologiques, dans les premières pages du livre de M. de Cambrai. Je m'étais imaginé que, si je n'y pouvais rien comprendre, c'était uniquement à cause de mon ignorance; — mais, puisqu'il en est de même de votre part, c'est qu'en effet, le livre est peu compréhensible.

» J'ai ri de bon cœur, quand Votre Altesse dit qu'il en est aujourd'hui des prêtres comme des médecins et des apothicaires, qui font en sorte que personne ne puisse les comprendre, mais qui s'entendent bien entre eux.

» J'ai demandé à M. de Meaux ce que c'était que l'amour de Dieu, d'après les quiétistes, car je n'y comprenais rien; il m'a répondu que leur doctrine consistait d'abord à aimer Dieu, en dehors de tout intérêt, Dieu dût-il les damner ou sauver leur âme; puis à penser continuellement à Dieu, et à dire avec contemplation : *Dieu est*; après quoi, ils n'ont plus rien à faire pour prouver leur amour envers Dieu. En effet, dire : « *Dieu est*, » c'est plus court de deux syllabes, partant plus facile que de dire : Je vous aime, ô mon Dieu.

» J'admire combien Votre Altesse raisonne avec justesse sur toutes ces questions;... il est clair comme le jour que rien n'arrive de mal dans le monde sans un méchant *naturel*, et que, d'un autre côté, on ne pourrait connaître le bien, si le mal n'existait pas; mais Votre Altesse n'aurait pas pour elle les prêtres, (si quelqu'un d'entre eux lisait cette lettre!) dans la question de la damnation éternelle que vous n'admettez pas, mais qu'ils veulent imposer; car il est de leur intérêt qu'on y croie... »

Fontainebleau, 25 octobre 1698.

.... M. de Meaux, dans la *conversation familière*, n'est ni *fâcheux* ni ennuyeux. Il n'a non plus jamais fait de mal à personne. Si la vieille chienne n'avait pas

voulu qu'il persécutât l'archevêque de Cambrai, il l'aurait laissé en repos; mais il n'est pas prudent de lui refuser quelque chose, et, plutôt que de perdre sa fortune, on aime mieux que les autres perdent la leur; ce n'est peut-être pas généreux, mais c'est utile. »

Versailles, 31 décembre 1698.

« ...La *Pantecrate* n'est pas aussi constante pour les amis qu'elle a faits dans la dévotion que pour ceux qu'elle a faits dans le Marais. Le pauvre archevêque de Cambrai avait été son meilleur ami; elle est maintenant son ennemie la plus acharnée; elle le poursuit, lui et les siens, à outrance. Il est vrai qu'elle ne veut plus, même aujourd'hui, voir les hommes qui, autrefois, étaient ses amis et ses amants. Barillon en est mort de chagrin..... »

Saint-Cloud, 14 juin 1699.

« ...Il n'est plus question de l'archevêque de Cambrai. Je suis fâchée qu'il ne veuille pas faire imprimer le roman de *Télémaque;* car c'est un ouvrage très-agréable et très-beau. Je l'ai lu en manuscrit. On croit qu'il sera imprimé en Hollande. On a voulu l'imprimer ici, et déjà un tome avait été publié, quand l'auteur, l'ayant appris, a racheté tous les exemplaires et fait défense de continuer. On ne m'a prêté le manuscrit que par morceaux, et on ne me livrait un de ces fragments que quand j'avais entièrement terminé l'autre, avec promesse formelle de ne pas les copier; autrement, je les aurais fait transcrire, et envoyer à Votre Altesse. — Dieu permettra, espérons-le, que les *Instructions* contenues dans ce livre fassent impression sur le duc de Bourgogne, afin qu'en s'y conformant, il devienne un grand roi. »

III

Malgré son aversion pour Mme de Maintenon, la princesse Palatine lui souhaite pourtant une longue existence, dans la crainte que sa mort n'entraîne celle du roi. Et la mort du roi serait un malheur, non-seulement pour elle particulièrement, mais pour la France, à cause du caractère de son successeur. Après une opération que Louis XIV avait subie en 1696, elle écrit :

« Je ne pense pas que la plaie soit fermée avant un mois d'ici. Il faut espérer qu'ensuite la santé du roi se raffermira. Je le souhaite de tout mon cœur; car, de l'humeur dont est le fils du roi, qu'il vienne à monter sur le trône, les choses en iront dix fois plus mal qu'auparavant... »

Saint-Cloud, 28 mars 1697.

« ... Il n'est que trop vrai que nous vérifierons la justesse du proverbe : « On gagne rarement au change », si les choses venaient à se modifier ! J'ai aussi entendu parler de la prophétie que vous m'annoncez; mais cet homme a si bonne santé, que je crois qu'il vivra longtemps. Son fils aura une tête originale; il est *fier*, entêté, enclin à la colère ; ceux dont il sera le maître auront fort à faire avec lui. »

Port-Royal, 23 juillet 1699.

« Je trouve Monseigneur malheureux, en ce qu'il ne prend goût à rien. Il prend part à presque toutes les chasses; mais il est aussi *content* de chevaucher au pas, pendant trois ou quatre heures, sans dire un seul mot à âme qui vive, que de faire la plus belle chasse du monde. S'il devait parvenir au gouvernement, les choses ne se passeraient pas comme le pense Votre Altesse, car il est *capable* de prendre de mauvaises *impressions* des gens, quand ceux avec lesquels il est toujours en relation lui disent du mal de ces personnes; et ceux qui sont ses meilleurs amis ne sont pas de bonnes âmes. Joignez à cela que ce dauphin n'est pas exempt de crainte (religieuse)[1]. Les *hypocrites* s'attacheront à lui, quand il sera roi, et seront peut-être encore plus *en crédit* qu'aujourd'hui. A voir les gens qui jouissent de sa faveur, on ne peut croire que son gouvernement soit plus heureux que celui de son père; car je ne vois pas qu'il ait plus d'*estime* pour les hommes honnêtes et sincères que pour les fourbes et les menteurs, ainsi que le sont la plupart de ses favoris.

» La *misère* est cause du grand nombre de suicides, et cela ne finira pas de sitôt; car le dauphin aime l'argent plus encore que son père ne l'aime. »

Versailles, 24 août 1704.

« Puisque l'on connaît ceux qui prendraient la place du roi, si Sa Majesté venait à mourir, on peut deviner ce que l'on perdrait, dans le cas où cet affreux malheur arriverait. Que Dieu m'en préserve ! J'en ai le frisson, quand j'y pense. Je ne puis pas me flatter que Sa Majesté m'aime beaucoup; mais elle me fait pourtant la grâce de me souffrir et de causer poliment avec moi ; que pourrais-je souhaiter de plus? C'est déjà beaucoup, ici, quand on laisse quelqu'un en repos : ce sont de véritables grâces; par conséquent, je reçois beaucoup de grâces du roi, et je me tiens pour très-satisfaite. »

On sait que le dauphin épousa Marie-Anne-Victoire de Bavière, dont il a été question précédemment ; mais, ce qu'on sait moins, c'est que, la négociation avec la Bavière traînant en langueur, Ernest-

[1] Il y a dans le texte : *Forcht* pour *Furcht*, et, par *Furcht*, il faut entendre sans doute *Gottesfurcht* (crainte de Dieu).

Auguste et la princesse Sophie avaient eu l'idée de proposer leur fille Sophie-Charlotte, et que Madame, qui ne se mêlait jamais d'intrigues ni d'affaires, du moins à l'entendre, avait été chargée par sa tante de cette mission délicate. Le voyage de l'électrice en France, dans l'année 1679, voyage dont nous avons parlé, pourrait bien se rattacher à cet événement. On suppose même que Madame avait attiré sa tante près d'elle dans l'espoir de cette union.

Saint-Germain, 15 décembre 1679.

« ... Bien que je ne vous aie pas écrit, je n'en pense pas moins à vous, et je cherche les moyens de vous servir. Je vous conterai donc ce que j'ai fait, sans succès, malheureusement.

» D'abord, je me suis, à votre intention, raccommodée avec M. de Louvois, et ensuite, voyant que ce bon ami (*das Schatz*, comme vous dites) cherchait les moyens de me radoucir, je lui ai fait entendre que le plus grand plaisir qu'il pourrait me causer, moyennant lequel j'oublierais tout, serait de s'interposer pour mener à bonne fin la négociation que vous et moi désirons si vivement. J'ai ajouté que j'y tenais d'autant plus, que la chose était aussi avantageuse pour nous que pour vous; que la maison était grande et puissante en Allemagne, et rendrait peut-être plus de services que les autres; et, d'ailleurs, ce qui était fort important, c'est qu'on n'aurait pas à se préoccuper des beaux-frères, et qu'on n'en serait jamais tourmenté, vu qu'ils étaient assez grands seigneurs pour ne pas venir chercher fortune en France. La princesse Palatine[1] s'est, ici, jointe à moi, et nous avions convaincu le ministre, qui me dit que, si les démarches avec la Bavière ne marchaient pas mieux qu'on le disait, il parlerait lui-même au roi, et qu'il m'autorisait du reste à lui en parler dès que l'occasion se présenterait.

» J'ai donc cru bien vous servir, l'autre jour que je me trouvais en *calèche* avec le roi, en amenant petit à petit la conversation sur le mariage de son fils. Il me dit que l'affaire de Bavière n'allait pas comme il faudrait, et que le duc Max ne voulait pas de notre *grand-museau* (Grossmaülchen)[2]. Je lui répondis : « Je le sais déjà; on me l'a écrit d'Allemagne. » Il m'a demandé qui c'était; j'ai dit : « Ma tante d'Osnabrück »; et, pour entrer plus avant dans le sujet, j'ai ajouté : « Quelquefois, on met en avant des propositions qui n'aboutissent pas au mariage, comme actuellement pour la Bavière. » A cela, le roi a répondu vivement : « Bien que ce mariage ne paraisse pas encore fait, je ne le tiens pourtant pas pour rompu; mon fils a si grande envie de se marier, qu'il ne veut plus attendre; si je me relâche de quelques-unes de mes prétentions, je suis sûr qu'ils me jetteront la princesse

[1] Anne de Gonzague.

[2] De quelle princesse Madame veut-elle parler ici? Le mariage du dauphin devait déterminer un autre mariage, celui du jeune électeur de Bavière avec quelque princesse de France. « On parlait fort, dit le *Mercure Hollandais*, de donner aussi une dame de France à Son Altesse Électorale même; mais... on ne conclut rien là-dessus. » *Merc. Holl. de l'an* 1680.

à la tête. » J'ai répondu : « Ce sera un grand honneur pour la Bavière que Votre Majesté daigne céder quelque chose. »

« J'espérais que cela le piquerait ; mais il m'a répondu que c'était une affaire conclue, et qu'il réjouirait bien son fils, car celui-ci était dans une vive inquiétude, en voyant que son mariage ne marchait pas, et qu'il allait dire d'écrire à la princesse. Quand j'ai vu cela, je n'ai plus rien dit. Hier, la lettre en question est partie pour la princesse de Bavière. Si le fils du roi n'avait pas eu si fort en tête l'idée de prendre femme, j'aurais conservé bon espoir ; mais cela seul a tout gâté, et, vous voyez, la négociation avec la Bavière est trop avancée pour que ce mariage-là puisse être rompu. On a encore espoir pour notre *grand-museau* ; car le jeune électeur a fait donner à notre roi l'assurance qu'il ne se marierait pas contre sa volonté.

Je ne sais qui a mis dans la tête de notre dauphin cette détestable impatience de mariage ; car il y a trois mois, quand on parlait de cela, il devenait d'une tristesse que tout le monde remarquait, et maintenant, il compte tous les instants jusqu'à l'arrivée de la princesse ; on ne peut lui faire de plus grand plaisir que de lui en parler comme d'un événement prochain. Le roi lui-même est confondu d'un pareil changement et avoue qu'il ne presse tant le mariage que parce qu'il voit l'impatience de son fils. Ce qui surprend encore plus tout le monde, c'est qu'on a dit au fils du roi que sa fiancée était laide, mais il ne semble pas s'en inquiéter, et répond qu'elle a de l'esprit et de la vertu, et qu'il n'exige rien de plus dans une femme.

J'avoue que tout cela me chagrine ; mais Votre Altesse voit qu'il n'y a pas de ma faute. Je serais très-fâchée que mon oncle et vous pussiez croire que l'affaire a échoué par ma négligence ; à cet égard, je suis moins en peine de vous que de mon oncle ; car vous avez vu par vous-même comment les choses se passent ici : *on n'y compte pas sans son hôte* ; or il y a ici plus d'un hôte. Mais l'oncle ne sait rien de tout cela, il pourrait croire que la faute en est uniquement à moi ; je vous prie donc de l'expliquer à Son Altesse. Car, s'il avait été possible que la chose eût lieu, je n'aurais pas manqué d'y pousser par toute sorte de raisons, et par la reconnaissance que je vous dois, et dans votre propre intérêt ; car, que pouvait-il m'arriver de plus heureux que d'avoir ici une *Madame la Dauphine*, choisie de ma main et qui m'est si proche parente ? C'est un vrai malheur que je n'aie ni pu, ni dû en parler plus tôt. C'est aussi une vraie fatalité. Car le roi, qui n'aime pas qu'on se raille de lui et qui voit de très-mauvais œil qu'on veuille *parlementer* avec lui ; le roi, dans la circonstance présente, ne se met pas du tout en colère contre la Bavière, et aime mieux céder quelque chose de ce qu'il a demandé. — J'ignore si Mme de Mecklembourg [1] a parlé à quelqu'un de cette affaire, mais elle ne m'en a rien dit ; je juge, d'après cela, qu'elle a tenu la même conduite que moi, et qu'elle est restée tranquille, voyant que l'autre négociation était trop avancée... »

[1] La duchesse avait été chargée de négocier le mariage du dauphin. — Voy. la 652e *Lettre de Mme de Sévigné*, 12 octobre 1678. Édit. Montmerqué, tome V.

Ce ne fut donc pas le Hanovre, mais la Bavière qui eut l'honneur de donner des petits-fils à Louis XIV. Madame nous raconte comment on élevait les trois enfants issus de ce mariage: le duc de Bourgogne, le duc d'Anjou, et le duc de Berri. Peut-être n'eût-il pas été mauvais que le duc de Chartres fût soumis à la même discipline :

« ... Ces trois enfants sont affreusement renfermés. Ils mangent toujours tous trois ensemble et seuls; ils vont de même à la promenade ; ils n'assistent à aucun spectacle ; le matin, à neuf heures, ils vont chez le roi, qui ne les revoit plus de la journée. Ils ne viennent à l'appartement que pour la musique ; dès qu'elle est finie, ils s'éloignent; ils ne paraissent jamais au milieu du monde. L'aîné a une façon de parler embarrassée et pourtant rapide ; le second parle rarement, avec une grosse voix et très-lentement. Le troisième est toujours gai, et content qu'on lui adresse la parole; il ne peut rester en place comme ses deux frères ; c'est un vrai diable. (28 mars 1697.)

« On élève nos trois princes, en les tenant renfermés comme des demoiselles. Les deux plus jeunes, bien que le duc d'Anjou ait seize ans, et le duc de Berri, treize, sont tous les jours couchés à neuf heures. Le duc de Berri serait assez éveillé, si on le laissait faire ; c'est un gentil enfant, toujours gai. Son frère aîné a de l'intelligence; mais il n'est pas si vif. On dit qu'il s'attriste de se voir si mal conformé. Le duc d'Anjou a le cœur le meilleur du monde ; mais il n'est pas du tout agréable de sa personne. Je crois qu'il sera aussi vigoureux que le roi de Pologne; car, à son âge, l'homme le plus fort ne peut lui ployer le poing ni le bras. » (16 septembre 1699.)

Le caractère du duc de Bourgogne ne plaisait pas à Madame, on le conçoit :

« ... Je suis persuadée que, quand le duc de Bourgogne parviendra au gouvernement, la *bigoterie* prendra le dessus. Cela ne me va pas, mais je ne serai plus là pour le voir. C'est quelque chose d'inouï qu'un homme de l'âge du duc de Bourgogne soit aussi dévot. Il n'assiste plus aux comédies; il ne veut plus entendre parler d'opéra. Avec les mélodies des plus beaux opéras, il compose des chants religieux, afin de pouvoir les chanter; il communie tous les dimanches et fêtes; c'est une pitié, il sèche comme un morceau de bois... » (Marly, 14 décembre 1704.)

En de telles dispositions, il semblerait que le pieux élève de Fénelon dût être choqué des mœurs irrégulières de Louis XIV. Le duc de Bourgogne avait sous les yeux, dans son appartement, un cours d'histoire pour ainsi dire vivante ; c'étaient, comme il convenait à un prince

destiné pour le trône, les portraits des rois et des reines de France, escortés des grands capitaines et des hommes célèbres qui avaient illustré chaque règne. Mais il avait aussi le portrait des maîtresses des rois, pour en arriver à un *cabinet à part*, réservé aux maîtresses de Louis XIV. Étaient-ce là les vertueuses leçons du Télémaque? Mais on respectait jusqu'aux faiblesses du grand roi. « Rien ne fut plus dangereux, a dit Lemontey, que le grave appareil et la noble bienséance des désordres du roi, dont un de ses panégyristes a été si charmé, qu'il n'a plus voulu voir dans ses maîtresses que des officiers de la couronne. » Voici le récit de la visite que fit un jour la princesse Palatine à cet appartement du duc de Bourgogne, au lieu d'aller au sermon.

Versailles, 23 mars 1702.

« Hier, j'eus l'indiscrétion de m'adresser à M. Moreau, premier valet de chambre du duc de Bourgogne, pour voir l'appartement du prince, qu'il vient d'arranger et dont j'avais beaucoup entendu parler. J'y allai au lieu d'aller au sermon. C'est petit, mais très-propre et curieux. Il a quatre petites chambres avec des portraits et des tableaux; d'abord, deux grands tableaux de Poussin qui sont fort beaux. Le roi n'en a pas de meilleurs; trois grands tableaux, dont deux représentent la mort de Phocion et comment on recueillit ses cendres; puis un Moïse sauvé des eaux par la fille du roi d'Egypte; un Carache, un Mignard, Van Dyck, Bassan, et encore deux autres peintres dont le nom m'échappe. Tous ces tableaux ont des cadres dorés et façonnés. Autour des grands, il y en a de plus petits, d'une même forme; ce sont tous les rois de France, depuis François Ier jusqu'au nôtre, et, sous chaque portrait, celui des grands hommes qui ont existé en ces temps-là et qui se sont distingués, soit dans la guerre, soit dans les sciences. Il a aussi les portraits de tous les poëtes jusqu'à nos jours; Malherbe a une barbe affreuse. Il a aussi toutes les maîtresses des rois, et les reines depuis cette époque. Il y a un *cabinet à part* pour notre temps, où l'on voit Mme de Montespan, Mme de la Vallière, Mme de Fontange, Mme de Ludre; il a aussi Mme de Maintenon habillée en sainte; et toute la famille royale. Il a ceux qui ont gagné des batailles, rangés dans l'ordre des temps, M. le Prince, le duc d'Harcourt, M. de Turenne et M. de Luxembourg. Sous le cardinal de Richelieu, il a placé tous ceux que ce ministre a fait périr, tels que M. de Montmorency, le maréchal d'Ancre, M. de Cinq-Mars et le maréchal de Marillac; il a mis aussi M. de Bassompierre, de même que sous Henri III, tous les Guise et tout ce qui a fait *figure* au temps de la Ligue. Ce serait trop long de vous raconter tout ce que j'ai vu. Il a aussi de très-belles et précieuses porcelaines et des *figures de bronze*. Il a aussi M. Le Brun, Mignard, M. Le Nôtre; et, très-ressemblants, Racine, Corneille, La Fontaine, et aussi très-ressemblants, tous les jansénistes et Mme Guyon également. J'aurais désiré la voir entre M. de Cambrai et M. de Meaux; il me dit

qu'il y avait bien pensé, mais qu'il n'avait pas pu le faire. Il a aussi Rabelais, qui a une physionomie burlesque. Tout cela est très-joli à voir. Je suis restée une grande heure à tout examiner. Que les temps changent! Car, à l'exception de Mme de Maintenon, qui est en sainte Françoise, tous les autres sont dans le costume de l'époque. »

La venue de la jeune princesse de Savoie, qui fut la duchesse de Bourgogne, fit une révolution à la cour; l'*inamusable* Louis XIV reprit de la gaieté. La position de Madame se trouva modifiée par le rang de la nouvelle duchesse.

Versailles, 8 novembre 1696, 9 heures du soir.

« Avant de répondre à votre aimable lettre du 19-29 octobre, il faut que je vous parle un peu de la future duchesse de Bourgogne, qui est enfin arrivée lundi dernier à Fontainebleau. Le roi, Monseigneur, Monsieur et mon fils l'ont reçue dimanche à Montargis. J'ai attendu son arrivée dans son appartement à Fontainebleau. Quand elle entra, je la reçus en riant, car il y avait de quoi mourir de rire. Il y avait tant de *foule* et de *presse* que la pauvre Mme de Nemours et la maréchale de la Motte, bousculées, firent toute la pièce à reculons et se jetèrent sur nous, elles tombèrent enfin sur Mme de Maintenon; si je n'avais retenu cette dernière par le bras, elles seraient tombées les unes sur les autres, comme un château de cartes. C'était très-drôle.

» Quant à la princesse, elle n'est pas très-grande pour son âge, mais elle a une jolie petite taille comme une poupée. Elle a de beaux cheveux blonds, et en abondance, des yeux noirs, des sourcils grands et beaux ainsi que les paupières, la peau très-lisse, sinon très-blanche, le nez ni bien ni mal, une grande bouche avec de grosses lèvres, en un mot, une véritable bouche et menton à l'autrichienne. Elle se présente bien, a bon air et bonne grâce, dans tout ce qu'elle fait; elle est très-sérieuse pour une enfant de son âge, et horriblement *politique*. Elle fait peu attention à son grand-père, ne regarde ni mon fils ni moi; mais, dès qu'elle aperçoit Mme de Maintenon, elle lui sourit et va vers elle les bras ouverts; de même, quand c'est la princesse de Conti. Votre Altesse peut juger par là à quel point elle est déjà *politique*. Ceux qui lui ont parlé disent qu'elle a beaucoup d'intelligence. Elle a le rang complet de duchesse de Bourgogne, mais on ne l'appelle que *la Princesse* tout court. Elle ne dîne pas avec le roi, mais seule.

» Tout le monde redevient enfant. Avant-hier, Mme la princesse d'Harcourt et Mme de Pontchartrain ont joué au colin-maillard avec la Princesse; et hier, ce fut notre tour avec M. le dauphin, Monsieur, la princesse de Conti, le prince de Conti, Mme de Ventadour, mes deux autres dames et moi. Que dites-vous de l'assemblage? Je n'étais pas fâchée, je l'avoue, de faire un peu de tapage. »

Paris, 25 novembre 1696.

« Votre Altesse saura déjà comment notre petite fiancée a été reçue, et com-

ment enfin elle a le rang de duchesse de Bourgogne, quoiqu'elle n'en porte pas encore le nom. Car on ne l'appelle que *la Princesse*. Elle va prendre le pas sur moi. Il faudra bien que j'en passe par là, que ce soit un an plus tôt ou plus tard. Sauf l'avantage d'avoir le pas, je n'ai jamais tiré d'*agrément* de la première place. Car, lorsque le roi conduisait les dames à Marly, les invitations se faisaient au nom des bâtards ; quand on a reçu la reine d'Angleterre, ce sont eux également qui ont fait les honneurs de la maison ; quand le roi faisait des *particuliers*, ils m'ont toujours été préférés; Votre Altesse voit donc que je n'ai eu aucun avantage d'être la première ; aussi céderai-je cette place sans regrets.

» Je ne sais si la duchesse de Bourgogne sera plus heureuse que Mme la dauphine, Mme la grande-duchesse et moi. Quand nous arrivâmes, on nous regarda, les unes après les autres, comme quelque chose de merveilleux. Mais on se lassa bientôt de nous. Nous n'avions pas, il est vrai, l'avantage d'être ainsi choyées par ceux qui sont en crédit ; ce qui fait que sa *faveur* durera peut-être plus longtemps que la nôtre. »

La gentille et naïve princesse, dont les enfantillages sont si curieusement décrits par Saint-Simon, ne devait pas trouver grâce devant une nature aussi rébarbative que celle de Madame :

« On gâte tout à fait la duchesse de Bourgogne ; elle ne peut rester longtemps à la même place en carrosse ; elle vient s'asseoir sur les genoux de ceux qui sont là, et saute partout comme un singe ; on trouve cela gentil. Elle est absolument comme dans sa chambre. Elle fait tout ce qu'elle veut. Quelquefois, il lui prend l'idée de s'en aller courir à cinq heures du matin ; on la laisse faire et on l'admire. Un autre donnerait le fouet à son enfant, si celui-ci s'avisait la même chose. Je crois qu'avec le temps, on se repentira d'avoir laissé faire à cette enfant toutes ses volontés... » (18 septembre 1698.)

« La duchesse de Bourgogne ne doit pas être fatiguée de son existence, car on la laisse faire tout ce qu'elle veut; tantôt elle se fait voiturer en charette, tantôt elle monte à âne, tantôt elle court toute la nuit, seule dans les jardins ; bref, tout ce qui lui passe par la tête, elle le fait. Il est certain qu'elle a beaucoup d'intelligence, elle me craint ; aussi est-elle très-polie avec moi ; car je l'ai remise sévèrement à sa place une couple de fois, quand elle voulait se moquer de moi, et elle ne s'en avise plus... » (23 juillet 1699.)

Après le mariage du duc du Bourgogne, un grand événement à la cour fut l'élévation de son frère au trône d'Espagne. Les mémoires du temps son remplis de détails sur cet avénement et sur le départ du duc d'Anjou pour la Péninsule.

Malgré tous les renseignements déjà publiés, les lettres de Madame seront lues, nous n'en doutons pas, avec intérêt :

Fontainebleau, 13 novembre 1700.

« Hier, on se disait à l'oreille : « N'en parlez pas; mais le roi a accepté la couronne d'Espagne pour M. le duc d'Anjou. » Je n'en dis mot; mais, à la chasse, ayant entendu venir derrière moi le duc d'Anjou, dans un étroit chemin, je m'arrêtai, en disant : « Passez, grand roi; que Votre Majesté passe. » Vous auriez dû voir l'étonnement de ce brave enfant, qui ne se doutait pas que je connusse la nouvelle. Son jeune frère, le duc de Berri, pensa en mourir de rire.

» Le duc d'Anjou fait bien l'effet d'un roi d'Espagne. Il rit peu, et conserve toujours sa gravité. On raconte que Sa Majesté lui avait fait dire secrètement, avant-hier, qu'il était roi, mais qu'il ne devait pas le laisser deviner. Il était précisément en train de jouer à l'hombre, dans sa chambre, il ne put retenir son émotion, — mais ne prononça pas une parole, sauta en l'air, et aussitôt se remit dans sa *gravité* première, comme si de rien n'était.

» Ce jeune roi n'a pas autant de *vivacité* que son plus jeune frère, ni autant d'intelligence; mais il a d'excellentes *qualités*, un bon cœur; il est vraiment *généreux* (ce qui existe peu dans sa famille); puis, surtout, il ne dira pas de mensonges; personne n'a plus horreur du mensonge que lui; il sera de *parole*. Il est compatissant, il a du courage; bref, c'est un homme vraiment vertueux qui n'a pas de défauts. Si c'était un simple gentilhomme, on pourrait dire de lui : c'est un galant homme. Je crois que ceux qui l'approcheront seront heureux. Il deviendra aussi fort que le roi de Pologne, car, il y a un an déjà, l'homme le plus vigoureux ne pouvait lui courber le poing. Il a un air *autrichien*, car toujours il tient la bouche ouverte; je lui en ai fait cent fois l'observation; quand on le lui dit, il la ferme, car il est très-*docile*; mais, dès qu'il s'oublie, il la rouvre. Il parle fort peu, excepté avec moi, car je ne lui laisse pas une minute de repos; je le tourmente toujours, aussi s'est-il habitué à causer avec moi. Je parviens même quelquefois à le faire rire. Il a une grosse voix et parle très-lentement.

» Je l'aime mieux que le duc de Bourgogne, car il est bon, et n'est pas si *méprisant* que celui-ci; il a aussi meilleur air. Mais celui que j'aime de tout mon cœur, comme s'il était mon fils, c'est le duc de Berri. Voilà un charmant enfant! toujours gai, qui bavarde et dit des plaisanteries à faire éclater de rire. Il y a quelques jours, il disait : « Je suis bien malheureux; je n'ai point d'espérance d'être roi comme mes frères, et, par le départ de mon frère le duc d'Anjou, tous les gouverneurs et sous-gouverneurs me vont *tous tomber*, et j'en ai déjà trop de ceux que j'ai; que sera-ce donc quand j'aurai encore le reste? Il faut espérer qu'ils me rendront infaillible. » Et il ne dit pas cela en se lamentant, mais en riant. C'est au reste assez parler de nos princes..... »

Paris, 18 novembre 1700.

« Pour amuser Votre Altesse, je vais lui raconter comment, hier, on a proclamé roi d'Espagne.

» Mardi matin, le roi fit appeler le bon duc d'Anjou dans son cabinet, et lui

dit : « Vous êtes roi d'Espagne. » Aussitôt après, il fit entrer l'ambassadeur d'Espagne avec tous les Espagnols qui sont ici dans le pays ; ils se mirent à ses genoux, lui baisèrent la main l'un après l'autre et se placèrent derrière lui ; puis Sa Majesté conduisit le jeune roi d'Espagne dans le salon où toute la cour était rassemblée, et dit : « Messieurs, voici le roi d'Espagne ; saluez-le. » Ce fut soudain un cri de joie, et chacun s'approcha et baisa la main du jeune roi ; notre roi dit ensuite : « Allons rendre grâces à Dieu. Que Votre Majesté vienne à la messe. » Ils allèrent ensemble à la messe, Sa Majesté, donnant la droite au jeune roi, elle le fit mettre à genoux, à côté d'elle, à sa droite sur son prie-Dieu. Après la messe, elle l'accompagna dans son *appartement*, qui est le grand appartement. Les princes, ses frères, vinrent alors lui rendre visite. Mon duc de Berri était si joyeux, qu'il lui baisa la main. Le jeune roi se rendit ensuite à Meudon, où est son père, qui vint à sa rencontre jusque dans l'antichambre. Il était justement descendu au jardin, ne se doutant pas que le roi d'Espagne viendrait si tôt ; aussi était-il tout essoufflé ; en arrivant, il dit :

» Je vois bien qu'il ne faut jurer de rien, car j'aurais bien juré de ne m'essouf-
» fler jamais en allant au-devant de mon fils, le duc d'Anjou. Cependant me voilà hors d'haleine. »

» Le brave enfant était tout *décontenancé* de se voir traiter comme un roi étranger par son père qui, au départ, le reconduisit jusqu'à son carrosse.

» Hier matin, Monseigneur a rendu la visite au roi, son fils. Nous nous rendîmes aussi à Versailles, et nous nous rencontrâmes avec la princesse de Conti et toutes ses bonnes amies qui retournaient à Meudon. De ma vie, je n'ai vu M. le dauphin *sensible* qu'en cette circonstance. Il paraît heureux au fond du cœur que son fils soit roi..... »

Versailles, 5 décembre 1700.

« Il faut maintenant que je raconte aussi à Votre Altesse la triste journée d'hier et le départ du bon et cher roi d'Espagne.

» Dès le matin, neuf heures, chacun était prêt dans sa chambre ; à dix, nous allâmes, avec notre roi, chez le roi d'Espagne, et, de là, à la messe, *à la tribune*. Je ne sais si la musique *attendrissait* les cœurs ; mais chacun avait les larmes aux yeux. Après la messe, on descendit le grand escalier, qui était rempli de monde, et la cour aussi.

» La grande duchesse de Conti et mon fils nous accompagnèrent jusqu'aux voitures, car ils n'allaient pas avec nous à Sceaux. Dans le carrosse du roi, nous étions huit personnes ; les deux rois avaient entre eux la duchesse de Bourgogne ; M. le dauphin et le duc de Bourgogne entre eux le duc de Berri ; Monsieur et moi nous étions aux portières. D'ici à Sceaux, la route était *bordée* de gens à pied, à cheval, en voiture ; le roi avait ses *gardes*, ses *chevau-légers* et ses *gendarmes*. A Sceaux, il y avait les *deux compagnies des mousquetaires*. L'avenue de Sceaux est très-longue, plus longue que d'ici à Trianon ; elle était, sur les deux côtés, garnie de trois rangs de voitures, qui s'étaient postées là pour voir passer le roi d'Es-

pagne. On suppose que, sans compter les équipages du roi et de la cour, il y avait à Sceaux plus de deux mille véhicules sur la place; entre la première cour et l'avenue, j'en ai compté, de mon côté, une cinquantaine.

» Dès que nous fûmes descendus à Sceaux, (qui, par parenthèse, appartient au duc du Maine, qui l'a acquis du jeune Seignelay), le roi s'en alla, à travers l'*enfilade*, jusqu'à la dernière pièce, avec le roi d'Espagne, et ordonna que personne ne le suivît. Nous restâmes tous dans un salon, avec Monseigneur et ses deux fils. Un quart d'heure après, le roi fit appeler l'ambassadeur d'Espagne, qui y resta quelque temps; quand il fut revenu, le roi appela M. le dauphin, et resta un quart d'heure avec lui. Puis, le roi appela le duc de Bourgogne, son épouse, le duc de Berri, Monsieur et moi, et là, nous prîmes tous congé du roi d'Espagne; ses frères pleuraient à chaudes larmes. Nous restâmes aussi un petit quart d'heure, après quoi le roi manda les princes et les princesses du sang, pour prendre congé du roi d'Espagne. Tout le monde pleurait et criait. Monsieur le dauphin, qui d'ordinaire semble tout à fait *indifférent*, était effroyablement touché; il embrassait son fils avec une tendresse telle, que j'en pleure encore, rien que d'y songer; je croyais que le père et le fils allaient mourir de chagrin, tant ils étaient affligés. Le bon roi m'embrassa de tout cœur, mais les larmes l'empêchèrent de parler.

» Notre roi dit enfin : « Qu'on aille voir si tout est prêt. » Peu après on entendit une voix : « Sire, tout est prêt. » — Tant pis, dit le roi d'Espagne. Nous nous embrassâmes encore une fois, le bon duc de Berri pleurait du fond du cœur. Le duc de Bourgogne ne pleurait presque pas; il avait seulement les yeux rouges. Notre roi accompagna le roi d'Espagne jusqu'au bout des appartements. On ne voyait, on n'entendait rien que des mouchoirs et des essuyements d'yeux; tous, hommes, femmes, et ceux qui partaient et ceux qui restaient, pleuraient abondamment.

» Dès que le roi d'Espagne se fut éloigné avec ses frères, M. le dauphin se mit dans sa chaise et partit pour Meudon. Notre roi monta dans une petite calèche avec la duchesse de Bourgogne; Monsieur et moi, et nous allâmes promener et visiter Sceaux, qui est, ma foi, un des plus beaux jardins du monde... » (Suit ici une description détaillée de Sceaux.)

Quant au troisième fils du dauphin, nous le connaissons déjà comme petit-fils de Madame par alliance; il regrettait de n'être pas roi, de même que ses frères; mais il eût fait un triste roi :

« Le duc de Berri n'a de considération pour rien au monde, ni pour Dieu, ni pour les hommes, il n'a aucune *maxime*; il n'a souci de rien; tout lui est égal, pourvu qu'il se divertisse à tirer, à jouer aux cartes, à parler avec de jeunes femmes qui n'ont pas le *sens commun*, à se bourrer de nourriture; voilà tout son plaisir. » (Marly, 7 février 1709.)

« ... Il n'est pas étonnant que le duc de Berri soit comme un enfant; il ne

parle jamais avec les gens raisonnables, il est toute la journée chez la duchesse de Bourgogne, où il sert de domestique aux dames de la Chambre; l'une l'envoie chercher une table, l'autre son ouvrage, la troisième lui donne une autre commission; il se tient là, debout ou assis sur un petit *tabouret*, tandis que les jeunes dames sont dans des chaises à bras ou sur un lit de repos. De la vie, on ne le voit parler à des généraux ou à des savants; il ne fait rien que jouer au volant, tirer, bien manger et bien boire, servir les dames, jouer le lansquenet ou le *papillon*... Il sait à peine ce qu'il est; car, lorsqu'il trouve quelqu'un qui lui parle avec *respect*, il est tout décontenancé et ne sait comment s'y prendre; il croit qu'on se moque de lui. »

Ecoutons Madame raconter un des traits de ce *charmant enfant*, comme elle l'appelait tout à l'heure :

Versailles, 15 janvier 1699.

« ... Mon cher duc de Berri est aux arrêts pour huit jours, il ne peut voir âme qui vive. Son appartement est défendu. Il a bien mérité cette correction, car il est trop emporté. Lundi dernier il était à la chasse avec son frère ; comme il est très-vif dans tout ce qu'il fait, ses gouverneurs lui avaient recommandé de ne pas tirer du côté où se trouvaient ses frères; nonobstant, il tira et il ne s'en fallut pas de deux doigts qu'il n'atteignit son frère aîné, le duc de Bourgogne. Le sous-gouverneur, M. de Razilly, lui arracha vivement le fusil des mains, et ne voulut plus lui permettre de tirer. Là-dessus, l'enfant s'emporta et menaça de se fendre la tête ; il l'eût fait si on ne lui avait pas arraché une grosse pierre des mains. Il appela son sous-gouverneur *coquin*, *traître*, *scélérat*. Celui-ci dit : « Je m'en plaindrai au roi, il me fera justice. — Oui, dit le duc de Berri, il vous fera donc couper la tête, vous le méritez. » Le roi l'a fait mettre aux arrêts.

» Il est enfermé déjà depuis trois jours, ne faisant rien que chanter et sauter. Hier matin, comme le sous-gouverneur entrait dans sa chambre, il lui dit gaiement : « Hé bien, Monsieur, quand y aura-t-il bal? N'y danserai-je pas? » — Comment songez-vous à danser, répliqua M. de Razilly; ne savez-vous pas que vous êtes en prison? — Moi, en prison! dit le duc de Berri ; apprenez, Monsieur, que des gens comme moi, on ne les traite pas ainsi, cela serait bon pour vous. »

» Cet enfant a une *fierté* qu'on ne peut dompter. On fait bien de le corriger pour ses emportements. Avant hier, il a dit à un de ses *premiers valets de garde-robe* qui vient souvent chez moi : « Genday, Madame sait-elle ce qui se passe? Qu'en dit-elle? » J'ai fait dire à Genday de lui apprendre que j'étais très-fâchée de voir qu'il perdait ainsi sa réputation, lui que j'aimais beaucoup ; qu'on le regardait déjà comme un fou, et qu'il serait capable, s'il ne se corrigeait pas, de tuer son frère et de se tuer lui-même; espérons qu'il rentrera en lui-même, je le saurai aujourd'hui... »

Nous avons vu Madame prenant à partie chacun des membres de la famille royale. Voyons-la maintenant réunissant toutes ces figures et d'autres encore dans un même tableau. C'est une revue générale de la cour; elle en passe quelquefois de semblables. Il faut croire que la tante de Hanovre aimait ces résumés anecdoctiques. Les lettres de Madame, en ce genre, rappellent les noëls satiriques qu'on chantait à cette époque, et qui débutaient par les vers suivants ou d'autres analogues :

« Vous me demandez des nouvelles
De notre languissante cour,
Seigneur, en voici des plus belles
Sur la politique et l'amour [1].
. . . . . »

Versailles, 19 avril 1701.

« Le roi tient plus que jamais à son *ordure*. — Monseigneur, depuis son accident, craint la mort; il devient soucieux et a renoncé à sa comédienne. Il lui donne 1,000 pistoles de pension, et, au jubilé, elle doit quitter la comédie, ce qui me chagrine, car c'était une excellente comédienne[2]. — L'humeur de M. le duc de Bourgogne devient tous les jours plus fantasque. — Le roi d'Espagne prend modèle sur Télémaque, et l'on dit ici qu'il l'a lu tant de fois, qu'il veut l'imiter aveuglément. Puisse-t-il, avec le temps, trouver en Espagne une *Minerve* qui le dirigera! — Mon duc de Berri est toujours gai, et n'a souci de rien au monde. La haine que son aîné et lui ont conçue l'un pour l'autre, pendant leur voyage [3], pourra, dans la suite, amener des querelles à la cour.

» Monsieur est tel qu'il a toujours été. J'ai beau traiter bien ses favoris, il se figure toujours que, si j'étais en faveur, je leur rendrais de mauvais offices auprès du roi; et, bien qu'il me donne de bonnes paroles, et qu'en apparence, il vive bien avec moi, dans le fond, il ne peut pas me sentir, et me dénonce auprès du roi, autant que la vieille. — Mon fils a un aveuglement incroyable pour son épouse, qui s'inquiète peu de lui. Il a de l'intelligence, et pourtant il ne voit pas ce qui se passe. Pourvu qu'elle ne trouve pas mauvais qu'il aille toujours à Paris et qu'il y mène une vie dissipée, il est content d'elle. C'est fâcheux qu'il n'ait pas autour de lui plus de gens honnêtes, pour lui montrer le *ridicule* de sa conduite; car il a de l'esprit et de bonnes qualités, qu'il s'efforce, au contraire, de cacher, en sorte qu'on pourrait croire que c'est un sot, ce qui n'est pas; mais il est trop adonné aux plaisirs, ce qui lui fait négliger toutes les occupations raisonnables.

[1] Le *Nouveau siècle de Louis XIV*, ou choix de chansons historiques et satiriques; 1634-1712; par le traducteur de la *Correspondance de Mme la duchesse d'Orléans*. Paris, 1857, in-12.

[2] Le dauphin avait eu récemment une attaque d'apoplexie; la comédienne est la Raisin.

[3] Lorsqu'ils accompagnèrent le duc d'Anjou, qui allait prendre possession du trône d'Espagne.

» Monsieur le Prince voltige et ne songe à rien qu'à flatter les gens *en faveur*, qui se moquent de lui. — Son fils, M. le duc, a du cœur et des sentiments élevés, et n'est pas rempli de *bassesses* comme M. son père; mais il s'enivre tous les jours et est très-*brutal*; c'est un animal. Son épouse a de l'esprit et est agréable; elle a su trouver le moyen de vivre bien avec son mari et toute la famille; mais elle les trompe tous. — Le prince de Conti, qui, autrefois, était si aimé en France, ne l'est presque plus; il a encore plus de *lâcheté* que son cousin pour ce qui est en faveur; en outre, il est faux et extrêmement avare. Il est amoureux-fou de Mme la Duchesse; autrefois, elle l'aimait aussi beaucoup, mais le goût lui en est passé; bien que le prince ait cette passion, il ne laisse pas, à côté de cela, d'aimer les *pages*.

» M. du Maine fait maintenant le *dévôt*. Il a de l'esprit et est agréable quand il veut s'en donner la peine; mais il fuit la société, on ne le voit presque jamais. Son épouse est d'humeur bizarre. Elle ne se couche jamais avant quatre heures du matin, et se lève à trois heures de l'après-midi.

» Un savant, nommé M. de Malézieux, est son bon ami. On disait un jour à M. du Maine, qu'il était *ridicule* pour lui que M. de Malézieux vînt, en robe de chambre et en bonnet de nuit, donner des leçons de mathématiques à Mme du Maine; il répondit: « Ne me parlez pas contre Malézieux, il maintient la paix dans ma maison. » — Le comte de Toulouse a, dit-on, bon cœur, mais peu d'intelligence; il est, à ce qu'on prétend, très-*libéral*.

» La princesse de Conti, douairière, fait dire à la vieille Maintenon qu'elle est malade, par son docteur qui est une créature de celle-ci, et chaque jour, se fait envoyer ainsi quelques douceurs; elle sèche comme un morceau de bois. — L'épouse du prince de Conti a des vapeurs, comme si elle était folle.

» Et voilà l'état de toute la maison royale. La duchesse de Bourgogne a beaucoup d'intelligence, mais elle est comme toutes les jeunes filles à qui on laisse faire leurs volontés, savoir, coquette et colère; si on la tenait comme elle devrait l'être, on pourrait en faire quelque chose de bon. Mais je crains que, si on la laisse ainsi, il n'arrive un jour bien des *histoires*. C'est tout ce que j'avais à dire à Votre Altesse par cette bonne occasion.

» Je vous envoie un petit étui *à la mode*. C'est très-laid, mais c'est seulement pour vous montrer quelles sont les modes d'à présent, où l'on ne peut plus porter d'étuis en or. Votre Altesse pourra y serrer ses aiguilles à coudre. »

IV

Resterait maintenant à surprendre Madame dans ses occupations, à étudier sa vie, son caractère, ses goûts, ses habitudes.

Nous retrouvons ici la Palatine des anciennes lettres, brusque, franche, honnête, exerçant partout son franc-parler, aimant certaines cho-

ses avec passion, détestant certaines gens avec énergie, ne souffrant pas qu'on lui manque et n'entendant pas raillerie sur le chapitre de ses droits et de ses priviléges.

Enhardies par la faveur de la duchesse de Bourgogne, les dames d'honneur de cette princesse s'étaient emparées de la place qui revenait de droit aux dames de la princesse Palatine. Madame va droit au roi, qui n'aimait pas (nous le savons par les récits de Saint-Simon) ces brusques surprises, obtient gain de cause, et écrit à sa tante : « Combien notre roi est juste ! » de l'air dont Mme de Sévigné disait, après avoir dansé avec Louis XIV : « Ah ! notre roi a de bien grandes qualités ! »

Versailles, 4 janvier 1704.

« Les dames de Mme la duchesse de Bourgogne, qu'on appelle les *dames du palais*, avaient voulu se procurer un rang et prendre partout la place de mes dames, ce qui n'avait eu lieu, ni du temps de la reine, ni du temps de Mme la dauphine. Donc elles avaient fait retenir leurs places par les gardes du roi, et écarter les siéges de mes dames. J'envoyai d'abord chez le duc de Noailles, qui répondit que le roi l'avait ordonné ainsi. Moi, qui ne suis pas paresseuse, je marchai droit au roi et lui dis : « Oserai-je bien demander à Votre Majesté, si c'est vous qui avez ordonné que mes dames n'aient plus de place ni de rang comme autrefois ; si c'est vous, je n'ai rien à dire, car je ne désire que vous obéir. Mais Votre Majesté sait elle-même, qu'autrefois, du temps de la reine et de Mme la dauphine, les dames du palais n'avaient ni place ni rang, et que mes dames d'honneur, chevaliers d'honneur et dames d'atour avaient leur place tout comme ceux de la reine et de Mme la dauphine : je ne sais par quel endroit celles-ci doivent plus prétendre. » Le roi devint rouge, et dit : « Je n'ai rien ordonné là-dessus ; qui dit que je l'ai ordonné ? » — « Le maréchal de Noailles, » répondis-je. Le roi lui demanda dans quel but il avait dit cela ; l'autre nia le fait absolument. Je dis : « Je veux, puisque vous le dites, croire que mon valet ait mal entendu, mais, puisque le roi ne l'a pas ordonné, empêchez donc que vos *gardes ne gardent* (sic) les places des dames et empêchent mes gens de porter les siéges de mon service. »

Bien que les *dames* soient en *faveur*, le roi m'a envoyé son majordome pour savoir comment les choses doivent être réglées, ce dont je l'ai informé, en sorte que la chose ne se reproduira plus. Ces dames devenaient trop insolentes dans leur faveur, et croyaient que je n'aurais pas le courage de parler au roi ; mais je ne perdrai, à cause de leur faveur, ni mon rang, ni mes *prérogatives*, le roi est trop juste pour cela. »

Elle affichait hautement ses sympathies, se souciant peu qu'on y trouvât à redire. Bien que fort liée avec la famille royale d'Angleterre,

réfugiée à Saint-Germain, et dont elle était parente, Madame admirait les nobles qualités, les grandes actions du roi Guillaume et aimait à s'entretenir avec milord Portland, l'ami dévoué du prince et son ambassadeur en France :

Paris, 16 février 1698.

« Hier au soir, j'ai eu le plaisir de causer longtemps avec milord Portland. Il m'a dit qu'il avait eu souvent l'honneur de présenter ses hommages à Votre Altesse, et qu'il avait admiré votre facilité à parler l'anglais et le hollandais; il a fait grandement votre éloge. Ce milord a parfaitement deviné quel était pour moi le sujet de conversation le plus agréable à entendre. Mais Monsieur qui, comme vous savez, voit d'un mauvais œil qu'on me témoigne de la considération, Monsieur n'a pas trouvé de son goût que milord Portland vînt aussi souvent et s'entretînt avec moi; comme il ne peut l'interdire positivement, il a tâché au moins de l'empêcher. Il m'a dit : « Ce milord ne vous entretient tant que pour tâcher de vous tirer les vers du nez. » J'ai répondu : « Cela serait à craindre avec vous, qui pouvez peut-être savoir des secrets du roi et de l'État; mais, moi qui n'en sais point, je n'ai point à craindre qu'on me fasse parler, et j'aime fort à l'entretenir, car il me parle de gens que j'honore et aime, et cela ne peut nuire à personne. Et vous savez, Monsieur, que quand on me parle de ma tante, de mon oncle et du duc de Zell, que j'écoute bien volontiers ceux qui parlent. » A cela, il n'a pu rien répondre; mais il a continué : « Cela déplaira bien au roi et à la reine d'Angleterre à Saint-Germain. » J'ai dit : « Je n'y saurais que faire, je les plains; je voudrais leur rendre service; mais je ne puis m'empêcher d'avoir de l'estime pour le roi Guillaume, car il le mérite; et je ne les trompe pas, je ne m'en suis jamais cachée. D'ailleurs, je ne puis chasser de chez moi un ambassadeur d'un roi qu'on reconnaît pour tel, que le roi et vous recevez à merveille; qui me rend des soins et me fait mille honnêtetés du roi son maître, qui me demande mon amitié; en vérité tout cela mérite que le je traite bien, et lui fasse des honnêtetés à mon tour; et le roi et la reine, à Saint-Germain, ont tort, s'ils y trouvent à redire. »

Ses plaisirs favoris étaient la chasse et la comédie. Elle s'endormit un soir au spectacle, passe encore au sermon, ce qui pour elle n'aurait rien eu d'extraordinaire; mais une fois n'est pas coutume. Elle faillit pourtant être privée de ce délassement; nouveau grief contre Mme de Maintenon :

Paris, 23 décembre 1694.

« Nous avons failli ne plus avoir de comédie. La Sorbonne, pour plaire au roi, a voulu l'interdire; mais l'archevêque de Paris et le père de la Chaise ont représenté au roi qu'il était dangereux de bannir les divertissements honnêtes, parce

que la jeunesse se livrerait à des vices plus honteux. Ainsi la comédie a été, Dieu merci! conservée, ce qui contrarie fort la vieille débauchée, car la suppression de la comédie était de son invention. Aussi en a-t-elle voulu, pour ce fait, à l'archevêque de Paris et au confesseur. Tant qu'on ne supprimera pas la comédie, je continuerai d'y aller, malgré les invectives des prédicateurs. Il y a une quinzaine de jours, l'un deux prêchait contre la comédie, il prétendit qu'elle excitait les passions. Le roi vint à moi et me dit : « Il ne prêche pas contre moi, qui ne vais plus à la comédie, mais contre vous autres qui l'aimez et y allez. » Je dis : « Quoique j'aime la comédie et que j'y aille, M. Daquin ne prêche pas contre moi, car il ne parle que contre ceux qui se laissent *exciter de passion aux comédies* (sic), et ce n'est pas moi. Elle ne me fait autre effet que de me divertir, et à cela il n'y a aucun mal. »

Au reste, elle aimait le spectacle à Versailles, mais non pas à Paris. La capitale lui déplaisait, elle nous dit pourquoi :

Versailles, 16 janvier 1695.

« ...Dès que je suis seulement depuis deux heures à Paris, je ressens un mal de tête affreux ; il me tombe dans la gorge quelque chose d'âcre qui me fait tousser. Joint à cela que j'y dors très-peu, car les cuisines sont immédiatement sous ma chambre ; et enfin je ne puis ni chasser, ni voir la comédie à mon aise ; d'abord, là, pour aller à la comédie, il faut sortir en voiture, et, quand on y est, on ne peut voir à son aise ; car le théâtre est rempli de spectateurs qui se tiennent debout, pêle-mêle avec les acteurs, ce qui est désagréable. Aussi, rien de plus ennuyeux que les soirées à Paris. Monsieur joue au lansquenet à une grande table. Il ne m'est pas permis d'approcher ni de me laisser voir pendant le jeu ; car Monsieur a la superstition de croire que je lui porte malheur, quand il me voit. Cependant, il exige que je sois dans la même pièce ; toutes les vieilles femmes qui ne jouent pas me tombent sur le dos, et il faut que je les *entretienne*. Cela dure de sept à dix heures, et l'on bâille affreusement... Vous voyez, par ce détail, que le séjour de Paris ne m'est pas agréable. Ici, au contraire, je jouis du plus aimable repos. Si le temps le permet, je vais à la chasse ; — s'il y a comédie, je n'ai qu'un étage à descendre pour être dans la salle ; personne sur la scène ; aussi la comédie est-elle dans tout son lustre, et de plus ne me coûte rien. S'il y a *appartement*, j'écoute la musique, et, après, je ne suis pas obligée de m'entretenir avec des vieilles femmes comme à Paris. Donc, j'éprouve moins d'ennui. *Les jours de rien*, je suis tranquille et seule dans mon cabinet. A Paris, au contraire, il y a toujours quelque contre-temps ; on ne peut y faire ce qu'on veut, car les heures ne sont pas réglées comme ici... »

Les heures n'y étaient pas réglées, et n'était-ce pas précisément ce qui devait faire le charme de ces heures-là? A Versailles, dominait une froide et impérieuse étiquette ; à Paris, il y avait le chapitre de l'im-

prévu, tellement que Madame, entrant au Palais-Royal, tombe un jour en pleine émeute. C'était pendant la désastreuse année de 1709.

Versailles, 22 août.

« En rentrant à Paris par la porte Saint-Honoré, j'ai vu tout le monde courir, avec des mines défaites; quelques-uns disaient : « Ah! mon Dieu! » Les fenêtres étaient garnies de monde; quelques-uns étaient grimpés sur les toits; on voyait fermer toutes les boutiques ainsi que les portes des maisons; le Palais-Royal même était fermé; je ne comprenais pas ce que cela voulait dire. Comme j'entrais dans la cour intérieure, et que je descendais de voiture, la femme d'un bourgeois vint à moi et me dit : « Savez-vous, Madame, qu'il y a une révolte dans Paris, qui dure depuis 4 heures du matin? » Je pensai que la brave femme était folle et me mis à rire; mais elle dit : « Je ne suis pas folle, Madame; ce que je vous dis est très-vrai, et si vrai qu'il y a déjà 40 personnes de tuées. » Je demandai à mes gens si la chose était vraie; ils me répondirent affirmativement et que c'était pour cette raison qu'ils avaient fermé les portes du Palais-Royal.

» Je m'informai de la cause de la révolte. On travaillait au fossé de la porte Saint-Martin, et chaque ouvrier recevait trois sols et une livre de pain. Il y avait ordinairement 2,000 ouvriers; mais, ce matin-là, il en était venu 4,000 qui demandaient du pain et de l'argent avec emportement; et, comme on ne comptait pas sur eux, on n'avait pas de provisions suffisantes. Une femme surtout était très-*insolente*; elle fut arrêtée et mise au carcan; alors le tapage commença, et, au lieu de 4,000 individus, il y en eut bientôt 6,000 qui délivrèrent la femme du carcan. Beaucoup de laquais renvoyés s'étaient joints à cette foule; ils s'écrièrent qu'il fallait piller, et, en effet, ils coururent aux boutiques des boulangers qu'ils saccagèrent; on appela les *soldats des gardes* pour tirer sur cette *canaille*; mais celle-ci, remarquant que les soldats ne faisaient que le simulacre de tirer, comme si la poudre leur manquait, cria : « Attaquez-les, ils n'ont pas de plomb. » Les soldats furent donc obligés d'en abattre quelques-uns. Le bruit dura de quatre heures du matin jusqu'à midi.

» Le maréchal de Boufflers et le duc de Grammont vinrent à passer par cet endroit au moment où les pierres volaient de toutes parts. Ils descendirent de leur voiture et haranguèrent le peuple, auquel ils jetèrent de l'argent et promirent en outre de rapporter au roi qu'on leur avait fait espérer du pain et de l'argent, mais qu'on ne leur avait donné ni l'un ni l'autre. Aussitôt l'émeute s'apaisa. Les révoltés jetèrent leurs chapeaux en l'air et crièrent : *Vive le roi et du pain!*

» Ce sont au demeurant de braves gens que ces Parisiens, de s'être ainsi tout à coup calmés. Mais autant ils aiment le roi et la famille royale, autant ils détestent Mme de Maintenon. J'ai voulu prendre l'air un instant, car il faisait chaud dans mes cabinets, qui sont bas et étroits; à peine y étais-je qu'une grande affluence de peuple se forma et m'envoya mille bénédictions; mais ils commencèrent à parler si affreusement *de la dame*, que je fus obligée de me retirer et de fermer les fenêtres. Aucun de mes gens ne pouvait se montrer, car

aussitôt qu'on les apercevait, c'étaient des imprécations à son adresse; ils disaient qu'ils voudraient la tenir pour la déchirer ou la brûler comme une sorcière. »

Au demeurant, malgré les préjugés qu'elle tenait de sa naissance et de son éducation, simple dans ses goûts et sachant estimer les grandeurs à leur juste valeur :

« Je priserais assez *la grandeur* si l'on pouvait avoir tout ce qui en fait partie, c'est-à-dire beaucoup d'argent pour être magnifique, faire le bien et punir le mal; mais n'avoir que l'apparence de la grandeur sans argent, manquer du nécessaire, ne pouvoir réunir aucune société, cela me paraît absurde. Et même, pour dire la vérité, je n'y tiens aucunement, et j'estime plutôt un État où l'on peut se réunir avec de bons amis, s'amuser avec eux et faire tout ce qui vous passe par la tête. » (Lettre du 21 août 1695.)

V

Ainsi se poursuit cette correspondance confidentielle, qui s'arrête, quelques jours avant la mort de Mme l'électrice, survenue le 18 juin 1714. Le 15, sa nièce lui écrivait encore. Si le princesse Sophie eût vécu quelques mois de plus, elle aurait pu fermer les yeux, comme reine d'Angleterre, d'Écosse et d'Irlande. En qualité de fille d'Élisabeth Stuart et de protestante, elle l'avait emporté sur les cinquante-quatre prétendants à la succession de la reine Anne; mais elle ne fit qu'entrevoir la terre promise.

On devine le chagrin de la nièce. « Elle fut affligée au dernier point de la perte de cette tante », dit Saint-Simon. Elle manda cette nouvelle en Allemagne par un très-court billet, car, avec la mort de sa tante, c'en est fait de ses volumineux épanchements :

« Je ne puis exprimer la douleur où me plonge la mort de ma tante; et j'ai de plus le supplice d'être forcée de refouler mon chagrin, car le roi ne peut souffrir de voir auprès de lui des figures tristes; il faut donc que j'aille à la chasse [1]. »

C'est à M. Léopold Ranke que l'on doit, ainsi que nous avons dit, la publication de ces nouvelles lettres de Madame. On nous demande de plusieurs côtés où, quand et comment a paru l'ouvrage de M. Ranke.

[1] *Correspondance complète de Madame*, traduite par Brunet. Paris, 1855, 2 vol. in-12. — Cette traduction est accompagnée de notes fort curieuses.

Ce n'est pas un ouvrage ; M. Ranke n'a pas prétendu faire une publication régulière ; il a eu entre les mains la collection considérable des lettres de Madame à l'électrice de Hanovre ; il a utilisé ces documents pour son *Histoire de France aux* XVIe *et* XVIIe *siècles;* et, quand cet important travail a été terminé, il a publié un volume supplémentaire contenant les pièces justificatives parmi lesquelles se trouve la curieuse correspondance que nous avons fait connaître. On a commencé la traduction de l'*Histoire de France* de M. Ranke ; le volume qui forme l'appendice ne tardera sans doute pas à paraître, et c'est là qu'on trouvera toutes les lettres que M. Ranke a données, lettres dont nous avons traduit les plus intéressantes. Mais ce ne seront encore que des extraits et des fragments, M. Ranke n'ayant choisi, dans cette correspondance, que les passages convenant à son sujet. La publication complète de ces lettres, au nombre de plusieurs mille, reste donc à faire. Espérons qu'elle aura lieu le plus tôt possible, et que l'Allemagne nous livrera, dans leur entier, ces *confessions* d'une princesse qui découvrait à sa tante bien plus volontiers qu'au révérend père jésuite, son directeur, le fond de son âme et ses plus secrètes pensées. On peut aisément prédire que la traduction de ce livre aura du succès en France.

GUILLAUME DEPPING.

LA RÉPUBLIQUE MONACALE

DU MONT ATHOS[1]

DEUXIÈME ET DERNIER ARTICLE

II

CONSTITUTION DE LA RÉPUBLIQUE MONACALE

Quelques notions préliminaires sur l'histoire de la fondation des couvents de la montagne nous paraissent indispensables pour jeter du jour sur la constitution de la vie monacale à ses différents degrés. Il résulte d'une critique attentive des documents anciens et nouveaux, que les premiers établissements conventuels aux environs de l'Athos et sur l'Athos même, dont la création s'appuie sur des preuves solides, ne remontent pas au delà du siècle de Basile le Macédonien (867-889). En ce temps-là (nous nous en rapportons ici aux recherches de Fallmerayer), Jean Colobos obtint le privilége de fonder un couvent près de la ville d'Hierisso au nord de l'Athos. La charte de concession porte déjà expressément que les solitudes montagneuses de l'Athos sont exclusivement affectées et réservées aux pieux exercices des moines. Sous les empereurs Léon le Philosophe et Constantin Porphyrogénète (886-919), des actes émanés de la chancellerie impériale garantissent formellement aux ermites qui habitent l'Athos leur indépendance de ce couvent d'Hierisso.

S'il y avait, et combien il y avait dès lors de couvents sur l'Athos même, c'est un point qui demeure obscur à cause du silence absolu des auteurs contemporains. Il me semble néanmoins qu'il est difficile de ne voir qu'un trait de pure imagination dans la mention spéciale qui s'est conservée dans les chroniques de Vatopédi d'une attaque des Sarrasins contre ce couvent en l'année 862. Les termes pompeu-

[1] Voir la livraison du 1er juin 1862.

sement hyperboliques dont se sert un document découvert par Fallmerayer au couvent de Philothéou, pour peindre la situation des moines de l'Athos au IXe siècle, ont poussé ce savant à supposer, tout au contraire, qu'ils vivaient encore en ce temps-là en solitaires tout à fait sauvages, sans aucune espèce de discipline claustrale. C'est aller trop loin. Les constructions monumentales des siècles postérieurs ont certainement été précédées par des établissements plus modestes. Il me semble même en avoir trouvé des vestiges dans les ruines très-anciennes des églises de Saint-Basile près de Sphigménou et du prophète Elie près de Pantocratoros. Et il est sûr et certain que, dès le commencement du dixième siècle, le nombre des ermites était si considérable, qu'ils tenaient trois fois par an, à Noël, à Pâques et à l'Assomption, une assemblée populaire pour régler leurs affaires temporelles. Caryaïs servait dès lors de lieu de réunion. De l'érection du couvent de Laura, qui est, selon toute probabilité, le premier édifice en pierre de l'Athos, date l'introduction d'une discipline plus sévère par le fait du moine Athanase de Constantinople, vers 960. Il imposa à ce couvent des canons qui reproduisaient dans toute sa rudesse la règle de Saint-Basile, commune à tous les monastères de l'Orient. Comme abbé ou *hégouménos* (Ἡγούμενος), il s'arrogea une autorité absolue sur sa communauté ou *cénobium* (Κοινόβιον), en sorte que toutes les charges administratives du couvent et toute la vie spirituelle des moines dépendaient exclusivement de ses prescriptions et ne relevaient que de lui, en sa qualité de père spirituel de son troupeau. Cette contrainte, très-salutaire alors et très-favorable aujourd'hui encore à la perfection de la vie monacale, quand elle est exercée par des chefs pieux et vigoureux, parut inouïe et insupportable à la plupart des habitants de l'Athos, habitués à servir librement leur Dieu dans le désert, sans être gênés par aucune loi extérieure. Mais la politique commandait aux empereurs de Byzance de soumettre à quelque contrôle le monachisme de l'Athos. Les réformes d'Athanase furent donc franchement appuyées par Nicéphore Phocas et Jean Tzimiscès. C'est ce dernier qui accorda aux établissements de l'Athos, grands et petits, au nombre de cinquante-huit, la première constitution qui règle leurs droits mutuels. Plus les gros couvents se multipliaient et plus allait en s'affaiblissant le rude esprit républicain des premiers anachorètes. Mais les gros couvents eux-mêmes ne tardèrent point à se chercher noise et querelle pour des questions de propriété territoriale et de priviléges commerciaux. Un nouvel acte, rédigé du temps de Constantin Monomaque (1042-1054), par l'abbé Cosmas, du couvent de Tzintzilouc à Constantinople,

et revêtu de la sanction impériale, mit fin à ces différends. La cupidité commerciale était réprimée par d'étroites restrictions, et défense était faite aux couvents d'augmenter le nombre de leurs religieux ou de leurs serfs en recevant des esclaves fugitifs.

Avant l'année 1385, les vingt couvents de la montagne, à l'exception de Stauronikita, mais y compris le plus moderne, celui de Dionyssiou, étaient tous bâtis. Je dis vingt, et non point vingt-et-un avec Fallmerayer, car le protaton n'est point un couvent. Dans les siècles suivants, la presqu'île de l'Athos fut exposée à d'affreux ravages, et, comme nous l'avons vu plus haut, des pirates, qui appartenaient à l'Église d'Occident, détruisirent de fond en comble les quatre couvents de Xéropotamou, Dochiriou, Zographou et Coutloumousi. La chute de Saloniki et de Stamboul fit tomber, au quinzième siècle, les couvents de l'Athos sous la domination turque. Fidèles à leur principe usuel d'intervenir le moins possible dans les affaires religieuses des peuples dont ils faisaient la conquête, les Turcs changèrent à peine quelque chose à la constitution des monastères de l'Athos. Ils se bornèrent à établir à Caryaïs, comme pour constater leurs droits, le gouverneur dont nous avons parlé ci-dessus, et à imposer aux couvents un tribut annuel. Ce tribut s'élève présentement, d'après une évaluation que je tiens de la bouche même du doyen d'âge de l'Athos (Πρῶτος τοῦ Ἀθωνος), à une somme annuelle de 70,000 piastres; en sorte que je suis réduit à attribuer le chiffre de Fallmerayer, qui parle de 250,000 p., à un malentendu difficile à expliquer. La liberté de la république monacale n'a souffert de la part des Turcs que deux attaques passagères, une première fois sous Soliman le Grand, lorsque cet empereur conçut, en 1534, le projet d'expulser tous les chrétiens de ses états; la seconde fois, pendant la révolution de la Grèce, lorsque les Turcs avaient tout sujet de ranger l'Athos au nombre des foyers où l'incendie avait pris naissance pour se répandre au loin. D'après les informations qu'on me donna à Caryaïs, les couvents auraient aujourd'hui assez de peine à acquitter exactement le tribut annuel; mais il pourrait fort bien être permis de se défier de ces assurances, quand on voit les dépenses considérables qui se font dans presque tous les monastères en constructions nouvelles et en décorations.

Le lien qui rattache les couvents de l'Athos au patriarcat de Constantinople est fort lâche. Dans l'origine, en vertu de la division en diocèses de l'empire byzantin, la montagne appartenait au diocèse de l'évêque d'Hierisso. Comme cet évêché subsiste encore aujourd'hui, aucun des nouveaux titulaires n'a manqué jusqu'à cette heure d'ajouter à son titre ceux d'évêque de la sainte montagne

d'Athos et de Caryaïs. En droit cependant, ces deux titres, ainsi que le privilége épiscopal de l'investiture des églises, appartiennent par délégation, depuis le temps de l'empereur Andronic Paléologue (1283-1322), au « premier de l'Athos » (ὁ Πρῶτος τοῦ ἁγίου ὄρους Ἄθωνος). C'est le nom du président annuel de la république monacale. Il est élu à Caryaïs par les députés ou représentants (οἱ ἀντιπρόσωποι) des vingt couvents réunis. Tous les couvents ont le droit de suffrage, mais le choix du candidat est exclusivement réservé aux cinq couvents de Laura, d'Ivirou, de Dionyssiou, de Vatopédi et de Chiliandari.

En 1858, le *prôtos* était un prêtre de Chiliandari, né à Bucharest. Sans être un érudit, c'était, à ce qu'il nous parut, un homme de bonnes manières et d'un esprit cultivé. Il était fort au courant de la situation politique de l'Europe et de la statistique des Églises chrétiennes. Un mot ou deux qui lui échappèrent dans le cours de la conversation nous donnèrent à penser. Il avait l'air de considérer comme arriérées à bien des égards les institutions des couvents, et de regarder une prochaine réforme comme d'autant plus inévitable, que les rapports naissants de la navigation à vapeur avec l'Athos tendent de plus en plus à faire pénétrer les idées modernes dans la solitude du cloître. C'est en effet jusqu'ici un des priviléges de l'Athos, que personne n'y arrive et ne trouve d'asile dans ses couvents, à moins de pouvoir exhiber, outre le passe-port turc, une lettre de recommandation du patriarche de Constantinople, adressée au premier de l'Athos. Cette formalité n'est point imposée aux pélerins proprement dits qui viennent visiter, sous la conduite d'un prêtre orthodoxe, les sanctuaires de la montagne; mais, hors de là, il faut d'abord remettre aux mains du prôtos, à Caryaïs, sa lettre de recommandation. S'il la trouve en règle, on reçoit en échange une circulaire écrite sur l'ordre du prôtos par le grammairien ou greffier du synode de Caryaïs à tous les couvents. Aussitôt arrivé à un couvent, le voyageur est tenu de remettre cette pièce au portier, après quoi il est logé, hébergé et autorisé, dans les limites déterminées par les supérieurs, à visiter les curiosités de la maison. Comme il n'est pas impossible que le texte d'une circulaire de ce genre puisse intéresser nos lecteurs, nous allons leur en donner une traduction littérale. L'en-tête porte le sceau de la république, qui représente la mère de Dieu avec l'enfant Jésus sur les bras. A droite et à gauche des deux têtes, environnées de gloires, on lit les initiales : MP Θου et ΪC ΧC (Μήτηρ θεοῦ, mère de Dieu, et Ἰησοῦς Χριστός, Jésus-Christ), et on voit entre ces caractères les images du

soleil levant et de la lune décroissante, puis, en légende autour du tout, l'inscription suivante : Σφραγὶς τοῦ πρώτου τῆς κοινότητος τοῦ ἁγίου ὄρους Ἄθωνος, c'est-à-dire : « Sceau du Premier de la communauté de la sainte montagne d'Athos. » A côté, la suscription : « Aux vingt sacrés couvents (Μοναστήρια). »

« Le porteur du présent titre délivré par la sainte communauté, » monsieur (Μονσιοῦ) Pischon, sujet prussien, d'illustre naissance, » étant arrivé ici avec l'autorisation ecclésiastique et avec l'inten- » tion de visiter pour son instruction les sacrés monastères, à cette » fin, nous recommandons aux sacrés monastères ledit monsieur » Pischon, et manifestons par les présentes notre volonté frater- » nelle, à savoir que vous fassiez à Sa Seigneurie un accueil amical » et lui montriez soigneusement ce qui est digne de sa science ; » enfin, qu'après son séjour chez vous, vous lui facilitiez son voyage » de couvent en couvent, vous rendant attentifs à nous faire de Sa » Seigneurie une personne disposée à vanter la sage et hospitalière » constitution des monastères. »

Suit la date de l'expédition, puis, à droite d'une grande croix, la signature :

« Nous tous, députés au comité général et chefs des vingt sacrées » cellules (μοναί, cellules, pour couvents) de la sainte montagne » d'Athos. »

La constitution des divers couvents, pris chacun à part, est loin d'être partout uniforme. Le *Premier* de l'Athos avait parfaitement raison quand, pour nous donner une idée claire des rapports mutuels des couvents, il nous dit qu'ils ne formaient ensemble qu'une simple confédération, une *homospondie* (ὁμοσπονδία). Non-seulement ils sont fort inégaux en grandeur et en puissance, mais, quant à la constitution de chacun, il y a, ajouta-t-il, autant de différence entre eux qu'entre la Prusse, l'Autriche et la principauté de Lichtenstein dans la Confédération germanique.

Depuis saint Athanase, la forme dominante de la constitution dans tous les vingt couvents est celle de Saint-Basile, qui s'est d'ailleurs répandue dans tout l'Orient. Le couvent est sous l'autorité d'un abbé ou *hégouménos* (ἡγούμενος) qui dirige tout et qui est absolu dans le spirituel comme dans le temporel. On n'entre au couvent qu'après avoir prononcé les vœux. On obtient, après deux ou trois ans de noviciat, le titre de moine ou *hiéromonachos*. La règle exige que le moine qui n'a été jusque-là que diacre, *hiérodiaconos* ou *diacos*, soit âgé de trente ans pour arriver à la dignité supérieure de prêtre ou *hiéreus*. L'hégoumé-

nos est à vie. Il choisit arbitrairement, dans le nombre de ses moines, ceux qu'il lui plaît de nommer aux emplois, et il est toujours maître de les déposer et de les remplacer.

Les principales charges sont celle de l'économe (οἰκόνομος) ou intendant, à qui est spécialement confiée la surveillance et l'administration des propriétés foncières du couvent, fermes et autres ; celle du *dicaeos* (δίκαιος), qui cumule les fonctions de syndic et de trésorier ; celle d'Archontade (ἀρχοντάδης) ou père gardien, qui gouverne l'*archontalye* ou maison des seigneurs, dans laquelle on loge et héberge les étrangers de distinction ; celle du grammairien (γραμματικός) ou écrivain qui surveille la bibliothèque ; celle du portier ou *thyroros* (θυρωρός) ; celle de l'*arsénarios* (Ἀρσεναρίος) ou inspecteur du port ; celle du cellerier (κελλάρης) et du *trapézaire* (τραπεζάρης) ou maître d'hôtel.

Chacun de ces fonctionnaires a sous lui un certain nombre de jeunes moines ou de serviteurs laïques (κοσμικοί), qui sont tenus d'exécuter ses ordres aux heures où il n'y a point d'offices. L'abbé envoie au loin d'autres membrés du couvent, soit pour régir ou inspecter les biens qui ne sont pas situés dans la montagne, soit pour quêter au profit de la maison, en montrant des reliques qu'on leur confie, en Russie ou en Palestine, dans l'Asie-Mineure et dans la Turquie d'Europe. Pour la grande majorité des moines, ils sont tenus de prendre part, en qualité d'officiants ou d'assistants, aux quatre ou cinq services de la journée. Dans les intervalles, et très-souvent sous la conduite immédiate de l'abbé, ils réparent les routes de la montagne, plantent ou cultivent la vigne, font la moisson ou prêtent leur aide au jardinier du couvent.

Quand l'hégouménos meurt ou que le grand âge le rend incapable d'occuper son poste, tous les *hiéromonachi* se réunissent pour élire un nouveau chef. Ils choisissent ordinairement le candidat recommandé par le dernier abbé. L'élection faite, on en donne avis à Constantinople, et on prie le patriarche de la confirmer. Cette confirmation est une pure formalité, et le patriarche ne s'avise jamais de la refuser. Le moindre moine de l'Athos se croit bien plus pieux et plus saint que ces dignitaires du Fanar, qui ne sont trop souvent que des créatures de la Porte, des ambassadeurs des puissances étrangères auprès d'elle ou de riches banquiers de leur propre nation.

A ces traits simples et fondamentaux de la constitution des couvents sont venus s'en ajouter d'autres, qui datent de fort loin et qui avaient un double but. Il s'agissait, d'une part, d'offrir un asile sur l'Athos à ceux qui renoncent au monde, sans leur imposer toute l'austérité de la vie monacale; d'autre part, d'offrir une discipline plus rude encore,

dans une solitude plus déserte, aux âmes avides de mortification qui trouvent qu'une centaine de frères dans un cloître sont une compagnie trop bruyante. C'est à remplir le premier de ces deux buts que sont destinées les cellules (κελλᾶια, κελλεῖα,) qui existent aux environs de tous les couvents. Ce sont des maisonnettes assez solidement bâties pour mettre les gens à l'abri de l'intempérie des saisons, accompagnées d'un bout de pré ou de jardin suffisant pour occuper et nourrir un ou plusieurs occupants. On rencontre ordinairement les habitants de ces cellules ou *celliotes* réunis à deux ou trois sous un même toit; il y en a pourtant qui ont leur cellule pour eux seuls. Ce sont les ermites ou anachorètes proprement dits [1].

Le seul lien qui rattache ces *celliotes* aux couvents est un bail à vie, par lequel un couvent leur loue la maisonnette qu'ils habitent et le terrain qu'ils cultivent. Le prix de ce fermage peut être acquitté en une seule fois, lorsque le fugitif qui abandonne le monde pour se faire *celliote* est un homme riche qui paye au couvent, une fois pour toutes, une somme considérable; mais on peut aussi payer le fermage annuellement ou à un terme quelconque, en argent ou en nature. Le *celliote* est tenu de mener une vie pieuse et religieuse, sans être assujetti aux pratiques rigoureuses de la discipline claustrale. Il n'est même pas obligé de visiter le dimanche l'église du couvent; il peut prier un frère de venir célébrer le culte dans sa maisonnette. Il a toute liberté d'arranger son habitation et son jardinet à son goût, de les embellir autant que ses moyens le lui permettent; mais il va sans dire qu'on ne rencontre aucun luxe dans ces cellules, chez des gens qui se sont retirés dans la solitude par esprit de religion.

Tandis que l'habitant de la cellule mène une vie beaucoup plus indépendante et beaucoup moins austère, par conséquent, beaucoup moins méritoire aux yeux des moines que la vie claustrale, les *skitis* (syncope d'*askitiria*, ἀσκητηρια, lieux de pénitence, pénitenciers) servent de séjour à ceux qui trouvent la vie claustrale encore trop dissipée et trop complaisante aux faiblesses de la chair. Nous avons déjà dit, dans notre revue générale de la montagne, que les plus célèbres et les plus importantes de ces *skitis* se trouvent dans la région la plus sauvage

[1] Ces ermites qui mènent une vie toute solitaire dans les recoins les plus cachés des bois ne font aux couvents que de très-rares visites pour se procurer les denrées les plus indispensables. Ils donnent en retour des fruits sauvages, des corbeilles qu'ils ont tressées, des ouvrages en bois qu'ils ont sculptés. Ils ne sont guère connus que de leur confesseur (πνευματικός) e de leurs pénitents (πνευματικο παιδία). Le choix du confesseur est libre au mont Athos comme dans toute l'Eglise d'Orient, et tout prêtre ordonné peut confesser.

du versant sud-ouest. Ce sont les lieux de réunion des moines qui abandonnent volontairement, mais avec la permission de la maison-mère, leur ancienne communauté, pour aller conquérir au désert la palme de la sainteté. Nous avons déjà vu, à propos de notre description de Cérasia et d'Hagia-Anna, que les moines réunis dans les *skitis* s'imposent le jeûne le plus rude et n'ont aucun contact avec le monde. Les membres d'une même *skiti*, choisissent parmi eux, pour trois ou quatre ans, leur *protogéron* (doyen d'âge), qui porte aussi le titre d'hégouménos, et notifient simplement leur choix à leur maison-mère. Pendant la durée de sa charge, le *protogéron* a droit à l'obéissance la plus passive de la part de ses subordonnés, qui n'approchent de lui qu'en se prosternant à quatre pattes [1]. Il peut être réélu à l'expiration de son mandat, mais sa communauté n'est aucunement obligée à le reprendre. C'est à cette unique manifestation de liberté, appuyée de la sauvagerie de la vie qu'on y mène, que se borne le prétendu républicanisme des *skitis*, fort exagéré par Fallmerayer [2]. Quant à la discipline et à tout le gouvernement ecclésiastique, il est aussi despotique et plus despotique même que dans les monastères.

L'établissement des premières cellules et des premières *skitis* est attribué par la tradition de l'Athos à l'abbé Athanase, au fondateur de Laura, que nous avons eu, plus d'une fois déjà, l'occasion de citer comme le créateur de la constitution de la république monacale considérée en gros. Si cette tradition est exacte, Athanase a mis fin par là au désordre et à l'indépendance de la vie des solitaires, et ce serait le digne couronnement de son œuvre. Depuis lors, chaque cellule et chaque *skiti* dépend, par un lien assez lâche, il est vrai, mais régulier, de quelqu'un des vingt couvents de la montagne. C'était tenir compte en même temps de la diversité des aspirations à la solitude et de l'énergie de certains caractères indépendants qui ne se seraient jamais pliés ni façonnés à la discipline claustrale, au milieu de plusieurs centaines d'autres moines, sous l'autorité illimitée d'un abbé nommé à vie. Il est d'ailleurs très-permis de penser et de croire qu'Athanase n'est peut-être pour rien dans la fondation des cellules et des *skitis*, et que c'est la prépondérance naturelle des couvents qui a forcé peu à peu les anachorètes à renoncer à leur ancienne liberté, à se réunir en *skitis* ou dans des cellules, et à se soumettre au joug léger de ces mêmes couvents. Quoi qu'il en soit, cette forme originale et particulière de la vie

[1] Προσκυνοῦντες, c'est la vieille mode, bien connue de l'Orient. On n'y salue pas autrement les grands.

[2] Fragments d'Orient, II, 38.

monacale vint compléter et enrichir la discipline qui existait dans tout l'Orient depuis Pacome, et que saint Bazile avait soumise ensuite à une règle uniforme.

Cette porte ouverte à l'esprit d'indépendance des solitaires, par la faculté de vivre dans les *skitis* et les cellules, n'a cependant pas suffi, à la longue pour empêcher plus d'une attaque et plus d'une tentative d'éclater, dans l'enceinte même du cloître, contre le despotisme des hégoumènes, des archimandrites ou des abbés (c'est la même dignité sous des noms différents). Plusieurs causes y ont concouru : incapacité d'un hégoumène, diversité de nationalité parmi les moines, jalousie de quelques grandes familles qui s'attachaient à patronner un couvent. Peu à peu, les maisons les plus considérables et les plus riches ont substitué au gouvernement despotique une sorte de *self government* aristocratique. Les couvents qui ont adopté cette nouvelle constitution s'appellent eux-mêmes, par opposition à ceux qui sont restés sous le joug du despotisme (ce sont les κοινώϐια) du nom moderne et pompeux d'*idiorrhythma monastiria* (ἰδιόῤῥυθμα μοναστήρια, couvents autonomes). Dans ces maisons réformées, l'administration entière est aux mains d'un comité élu annuellement par et parmi les *aristocrates*. Tout moine qui a apporté une dot au couvent et fait ses trois ans de noviciat a le droit de se compter au nombre des aristocrates ou archontes (ἀριστοκράται, ἄρχοντες). Les frères pauvres, qui se distinguent par des talents hors ligne ou qui ont rendu au couvent des services particuliers, peuvent être admis au nombre des aristocrates. Le comité annuel se compose de cinq à six personnes qui portent le titre de chefs ou proestostes (προεστῶτες). Ils se partagent les fonctions énumérées ci-dessus, mais ils doivent rendre un compte exact de leur gestion dans des assemblées générales des aristocrates. Le premier rang parmi les chefs appartient aux *épitropi* (ἐπίτροποι) ou présidents, qui sont au nombre de deux ou trois, et chargés des fonctions de l'hégouménos dans les couvents de l'ancien régime (κοινώϐια). Le plus ancien *épitrope* remplit les hautes fonctions ecclésiastiques, et prend, comme tel, le titre honorifique de *protogéron* (doyen).

Dans ces couvents autonomes, la discipline de la vie courante est beaucoup plus relâchée que dans les autres. Tout moine qui a apporté sa fortune avec lui continue à l'administrer comme il l'entend, à moins qu'il ne préfère la prêter pour la durée de sa vie au couvent qui lui en paye l'intérêt. On ne mange en commun qu'aux jours de fête. Hors de là, chacun accommode lui-même, comme il lui plaît, son repas dans sa cellule, ce qui entraîne naturellement la suppression de l'inter-

diction de la viande, qui n'est plus observée qu'aux jours de jeûne proprement dits. Quant aux livres de lecture empruntés à la bibliothèque, il n'y a plus ici aucune restriction, tandis que ces emprunts sont soumis ailleurs à un contrôle des plus sévères de la part de l'abbé. L'assistance au service divin n'est même pas d'obligation pour les moines qui n'ont pas à remplir les fonctions de prêtre ou de diacre. Néanmoins, dans l'exercice de leur charge, les épitropes ont le droit d'exiger une obéissance illimitée et d'infliger aux récalcitrants, sauf approbation des aristocrates, des pénitences canoniques (κανονίζω, κανονισμός).

Les couvents qui ont adopté des constitutions autonomes sont ceux de Laura, d'Iviron, de Vatopédi, de Chiliandari, de Xéropotamou et, si je ne me trompe, de Zographou, c'est-à-dire les plus riches et les plus peuplés. Nous avons relaté plus haut qu'un parti nombreux, parmi les moines de Coutloumousi, avait voulu y introduire les mêmes franchises; et des tendances analogues cherchent à se faire jour à Paulou.

Quand on est une fois entré comme moine dans la communauté du mont Athos, on n'est plus libre, aux termes du droit canon et monacal, de quitter son état. Il ne reste donc qu'un parti à ceux qui se fatiguent de pratiquer leurs vœux. C'est de s'enfuir loin de la montagne sans la permission de leur supérieur. Il faut dire que l'autorité civile ne les punit point en pareil cas.

III

ARCHITECTURE RELIGIEUSE. — CULTE ET EXERCICES DES MOINES

La plupart des habitants du mont Athos sont fort peu sensibles aux merveilles de la nature qui les entourent. Leur vie s'écoule dans le jeûne et la prière. Pour donner aux pratiques de dévotion la plus haute impulsion possible, les églises et les chapelles sont surchargées d'ornements dans le goût byzantin. A l'exception de quelques bâtisses modernes, qui ne laissent pas de reproduire l'ancien style dans ses traits essentiels, les églises sont des constructions byzantines du XIIe ou du XIIIe siècle. Sur quelques points, comme à Laura, elles remontent encore plus haut; ailleurs, comme à Vatopédi et à Xéropotamou, elles ont subi postérieurement une restauration complète. D'autres encore attendent d'être achevées, comme celle de Paulou, qui est du plus mauvais goût. Elles ont, toutes tant qu'elles sont, la forme de la croix

grecque. Une grande coupole centrale dresse sa voûte au-dessus du centre de la croix, et les quatre angles du carré circonscrit à la croix grecque sont surmontés par quatre coupoles de moindre grandeur.

L'église se divise régulièrement en trois sections, savoir : le *narthex* (νάρθηξ) ou église antérieure; l'église proprement dite (ἐκκλησία, église) ou *hiéron* (ἱερον, sanctuaire); et l'*hiérotaton* (ἱερώτατον) ou saint des saints, où s'élève l'autel (βωμός) caché derrière l'*iconostase* (εἰκονόστασις), ou mur aux images. Cette division, commune à toutes les églises grecques de l'Orient, et qui vise, comme on sait, à reproduire les parties du temple de Jérusalem, offre ici cette particularité que le *narthex* est souvent aussi considérable que l'église proprement dite. Il en est toujours séparé par une muraille en pierre, percée, au milieu seulement, d'une grande porte à deux battants, qu'on laisse ouverte pendant le service divin. Le culte proprement dit, le chant de la liturgie, la lecture des morceaux de la Bible ou des homélies, et la distribution de la sainte communion, n'ont jamais lieu que dans l'église même, tandis que les prières muettes du prêtre qui officie et la consécration de l'hostie se font dans le saint des saints. La muraille qui sépare celui-ci de l'église est la plupart du temps en bois, mais en bois richement sculpté et doré. Elle a trois portes qui conduisent dans le saint des saints. L'ouverture du milieu est fermée jusqu'à mi-hauteur par des battants magnifiquement ornés, et la partie supérieure a un rideau mobile; en sorte que le prêtre, qui encense et adore, est tantôt visible et tantôt invisible aux yeux de l'assemblée réunie dans l'église.

Une disposition constante et invariable dans toute ces églises, c'est que tous les murs, tous les piliers, voire même des colonnes rapportées et d'un autre style, sont couvertes de fresques du haut en bas et sur toutes les faces. Les coupoles sont également peintes, hors la voûte proprement dite, qui est une mosaïque de proportions colossales, et qui représente d'habitude le Christ, quelquefois Dieu le Père ou la Trinité entière. C'est une règle commune à toutes les églises des couvents de l'Athos, que les peintures du *narthex* soient des sujets empruntés à l'Ancien Testament, et celles de l'*hiéron* ou de l'église au Nouveau. La face antérieure de l'édifice, encadrée pour l'ordinaire dans un portique ouvert et appelée alors *aulè* (αὐλή salle, place, cour), offre des peintures sur toutes ses murailles, jusque dans les moindres recoins où il y a moyen d'en mettre. On réserve pour ce lieu la représentation des visions du prophète de l'Apocalypse, et on peut contempler ainsi, d'un côté du portail principal de l'église, les tourments de l'enfer, de l'autre, les joies du paradis. Cet arrangement, qui date d'un temps où le chris-

tianisme et le paganisme luttaient encore entre eux, était, sans aucun doute, calculé pour produire, à l'aide des sens, une forte impression sur les païens qui approchaient de l'église sans y entrer. La peinture des contrastes du jugement dernier était un des moyens les plus efficaces d'atteindre cet effet. L'histoire nous affirme, par exemple, que le roi des Bulgares, Bogoris, fut gagné au christianisme pour avoir contemplé ces scènes de l'Apocalypse dans le portique d'une église chrétienne de Constantinople.

Ces peintures, soit au dehors, soit au dedans des églises de l'Athos, ont bien la prétention d'être effroyables et épouvantables; mais on devine qu'elles font peu d'impression ou qu'elles ne font qu'une impression comique sur un visiteur civilisé. Dans la règle, les saints et les bienheureux sont des squelettes amaigris par le jeûne et la prière, qui font de piteuses grimaces, tandis que les diables noirs et leurs victimes gambadent dans les flammes avec un entrain et une gaîté sauvages. Toutes ces peintures sont entourées d'inscriptions en écriture monacale. Beaucoup de ces fresques sont dues à des frères, et, aujourd'hui encore, les couvents ne manquent pas d'artistes qui peignent ou restaurent au calibre. Plus les couleurs sont tranchantes, et plus le bon frère peut être sûr d'être applaudi. Les têtes de toutes les figures de saints sont entourées d'amples auréoles dorées, et on dépense même beaucoup d'argent à les entretenir ou à les rétablir. Les seules peintures qui puissent passer pour une œuvre d'art et de prix, d'un bout à l'autre de l'Athos, sont les fresques déjà citées du célèbre *Panséléuus*, dans l'église principale de Vatopédi, celles qui représentent des scènes de l'enfance de Jésus. Elles témoignent d'une conception vive, et le dessin est très-correct. Mais les couleurs sont presque éteintes ; les cierges et l'encens les enfument et les noircissent tous les jours. Les images du portique de la même église offrent un certain intérêt historique ; elles retracent la fondation du couvent et les scènes plus modernes de sa défense contre les Sarrazins. Je m'intéressai surtout aux fresques de la muraille extérieure de l'église principale à Laura. Elles représentent la suite des conciles œcuméniques, tenus contre les origénistes, les nestoriens, les monophysites, les monothélites et les iconoclastes. Les impératrices orthodoxes, Eudoxie et Irène, figurent sur des trônes d'or, superbement parées et bien pourvues d'auréoles. Le pauvre Origène, en sa qualité d'affreux hérétique, est chargé de chaînes et précipité dans l'abîme. En peignant la querelle des images, l'artiste n'a point manqué de mettre entre les mains du greffier du concile un rouleau de parchemin, sur lequel il vient d'écrire la sentence de l'arrêt :

« Quiconque n'adore point les saintes images et la pieuse croix, qu'il soit » maudit ! Ὅστις ἂν μὴ προσκυνήσῃ τας ἱερὰς εἰκόνας καὶ τὸν τίμιον σταυρὸν, ἀνάθεμα ἔστω! »

Les réfectoires, *trapezae* (τραπεζαι), sont comme l'église ornés et surchargés de peintures. Ici les sujets sont pour la plupart empruntés, ou aux souvenirs des Évangiles : noces de Cana, cinq mille personnes nourries au désert, repas de noces du fils du roi, sainte Cène ; ou à l'histoire des saints de l'Église d'Orient. A Dionyssiou, ce sont des scènes de martyrs, relevées par la glorification des confesseurs et leur admission dans les armées célestes. A Vatopédi, c'est la mort appliquée sur la porte du réfectoire sous forme de squelette et en guise de *Memento mori*, avec cette inscription : ὁ χάρος. Ces réfectoires sont assez souvent de vastes fabriques en rectangle allongé, augmentées, quand la place manque, de deux ailes circulaires. Deux rangées de tables en fer à cheval, en pierre, quelquefois plaquées de marbre, courent le long des murailles. Elles sont encadrées chacune dans un banc en fer à cheval, dont l'ouverture est tournée vers la principale allée, où peuvent prendre place de huit à dix convives. Contre la muraille du fond, en face de la porte d'entrée, est la table des chefs du couvent, entourée de fauteuils, parmi lesquels on remarque celui de l'abbé, couvert, comme son fauteuil de l'église, de belles sculptures en bois, mais défiguré malheureusement par une surabondance de dorures. A côté de cette place d'honneur, il y a, dans la plupart des couvents, une chaire du haut de laquelle un des frères fait, pendant la durée du repas, une lecture pieuse, choisie dans les légendaires, les martyrologes ou autres ouvrages de dévotion. On observe un silence absolu ; tout au plus, peut-on causer très-bas avec son voisin. La nourriture est très-simple, mais abondante. L'usage du vin est général ; on compte généralement une *oque* [1] de vin par jour et par tête. En automne, on ne manque jamais d'excellents fruits, comme melons, figues, raisins, et on apprête admirablement le riz. En plusieurs localités, par exemple à Vatopédi, on pêche beaucoup de poissons, et plus d'un cher frère sait fort bien apprécier les espèces délicates. A un déjeûner que nous fîmes en commun avec les doyens de ce couvent, on ne servit pas moins de sept différents plats de poissons. Ce matin-là, la conversation fut plus animée que de coutume, mais elle resta toujours dans les bornes d'une gaieté décente. A la fin, les pères burent à la santé de leurs hôtes. Je trouvai très-digne et très-impo-

[1] Environ un litre et un tiers.

sante la prière qui précède et qui suit le repas. Elle est dite ici, comme dans les autres couvents, par le plus âgé des moines.

Les réfectoires n'ont aucune autre espèce d'ornements que leurs peintures. Il n'y a pas même de lustre. La prodigalité a bien su se rattraper dans les églises, qui sont, à la lettre, tapissées de candélabres, de lampes et de tableaux garnis de cadres précieux, l'*hiéron* surtout. Parmi les enjolivements qui décorent le lustre principal, devant l'entrée du saint des saints, on distingue des œufs d'ivoire, des cristaux multicolores d'une grandeur colossale, et des œufs d'autruche, de ceux qu'on voit fréquemment dans les *dschamis* ou principales mosquées mahométanes. Ce qui attire encore souvent l'attention des étrangers, ce sont les doubles aigles en vermeil qui pendent aux lustres ou au-dessus des portes. On aurait tort cependant d'y voir des emblèmes de l'influence russe. L'aigle double de l'Athos remonte généalogiquement à l'ancien empire de Byzance, et les recherches historiques les plus récentes ont prouvé que ce symbole de la puissance impériale apparaît déjà dans l'histoire de la Perse et de l'Arménie anciennes.

C'est à la *Muraille aux images* et aux reliquaires du saint des saints que s'étale de préférence la richesse des couvents. Nous avons déjà parlé de l'ornementation coûteuse de l'image de la Mère de Dieu dans la chapelle d'Iviron. Bien d'autres images du Christ et de la *Panagie* n'ont pas une moindre valeur intrinsèque. En fait de reliques remarquables, j'en ai vu plusieurs à Laura, à Paulou, à Vatopédi, à Iviron, mais presque toujours sans pouvoir me défendre du dégoût que nous inspirent, à nous autres protestants, ces débris de saints ossifiés. Je trouvai surtout repoussant un pied de sainte Anne, conservé dans une boîte d'argent à la *skiti* du même nom. C'est une masse puante d'un brun foncé, où il est malaisé de reconnaître la forme d'un membre humain. On peut cependant attacher un intérêt historique au crâne de saint Chrysostome, conservé à Vatopédi. On nous montra à Laura un morceau de la vraie croix, enjolivé avec beaucoup d'art, donné par Jean Nicéphore, et encadré dans une châsse d'or massif, d'un pied et demi de haut. L'empereur fit décorer la châsse de douze portraits des plus importants personnages qui portent le nom de Jean dans l'histoire du royaume de Dieu. Cette série commence par Jean-Baptiste et finit à Jean Studite. Les portraits sont des médaillons sur émaux, de deux pouces de hauteur, assez mal exécutés; on n'en est que plus frappé de la valeur des garnitures en pierres précieuses de toute couleur. Les plus belles sont quatre perles de la grosseur d'une petite noix, qui occupent les quatre coins. Une relique curieuse, c'est le cadeau précieux

(τίμιον δῶρον), de la sultane Marie, épouse d'Amurat II, fille du Cnaes Lazare et de sa femme Hélène de Servie, que possède le couvent Paulou. Elle consiste en un morceau de l'encens offert par un des mages de l'Orient à l'enfant Jésus. Le morceau est enfermé dans une châsse d'argent, haute de deux pieds, qui représente, d'un côté, l'adoration des trois rois, et de l'autre, une vue du couvent. Le travail est de fort bon goût, et c'est assurément un des meilleurs échantillons de la sculpture en relief au moyen âge. Le même couvent possède encore une croix de trois pieds de long, garnie de pierres précieuses et enjolivée d'inscriptions en caractères grecs et latins. On dit que Constantin le Grand l'emportait avec lui dans ses campagnes. Les caractères sont malheureusement trop endommagés pour servir à déterminer l'âge de la relique. Parmi les raretés qui figurent sur le maître-autel ou à côté se trouvent des portraits de saints très-vieux, mais aussi très-informes, de l'école byzantine. Je remarquai, pour l'originalité de la composition, un tableau double qui est un épisode de l'histoire de Notre-Dame-de-Laura. La partie inférieure représente Marie donnant le jour à l'Enfant Jésus; la partie supérieure montre l'âme de Marie transfigurée et reçue au ciel. L'âme de la Mère de Dieu apparaît sous la forme d'un enfant au maillot, entre les bras de Jésus; et les paroles suivantes sortent de la bouche de l'enfant : « O mon fils et mon Dieu, prends-moi près de toi! »

Les belles ciselures en bois qui décorent les trônes ou fauteuils des abbés reparaissent sur les *murailles à images*, qui sont parfois taillées en plein bois; par exemple, à Simopétra, les patènes, c'est-à-dire les assiettes qui servent à conserver le pain de la communion, sont souvent de la même matière, ornées de fort bonnes figurines des apôtres, de scènes de l'histoire de Jésus, d'arabesques symboliques. Les modèles sont fort anciens; mais on nous assura qu'aujourd'hui encore, on imite sur l'Athos, avec beaucoup de zèle et de soin, ces ciselures en bois. Les bâtons pastoraux et les crosses (πατερίτζαι) des abbés et autres dignitaires font aussi partie du mobilier d'apparat des couvents. On les fabrique pour la plupart à Constantinople, sur de fort jolis patrons, d'un excellent goût. On les incruste de nacre et d'écaille, on les relève de petites bossettes d'or ou d'argent. Les encensoirs et les bénitiers sont presque tous d'argent. Je citerai encore, pour sa singularité, un modèle de l'arche de Noé qu'on porte aux processions solennelles, comme un symbole de l'inébranlable alliance de Dieu avec son Église.

Les fontaines renfermées dans l'enceinte des couvents méritent une mention particulière. Elles reçoivent l'eau par des conduits qui vien-

nent de la montagne. Elles affectent la forme des fonts baptismaux, et sont alors en porphyre ou en granit, abritées chacune sous son toit, et entourées d'inscriptions tirées de l'Écriture sainte. L'eau s'échappe ordinairement de la vasque par quatre tuyaux. On appelle ces bassins *brysis* (βρύω, jaillir). Il arrive encore que les réservoirs soient situés dans l'intérieur des bâtiments, et communiquent au dehors par des tuyaux de conduite cachés dans l'épaisseur des murs. En ce cas, il y a le long des murs un certain nombre de bassins où on peut faire couler l'eau par un robinet. On appelle cela un *tschesmé*; c'est un nom turc. Je retrouvai à un de ces *tschesmé*, au couvent d'Iviron, autour du blason de l'aigle double, l'inscription qui doit avoir existé primitivement aux fonts baptismaux de l'église de Sainte-Sophie de Constantinople, mais qui en a disparu : Νίψον ἀνομήματα μὴ μόναν ὄψιν. Cette inscription ingénieuse, qui conserve le même sens lorsqu'on la lit à rebours, s'applique parfaitement au saint usage de l'eau du baptême. C'est comme une prière dite sur l'eau : « Lave tes injustices et non point seulement ta » face. » On n'a rien fait dans les couvents du mont Athos pour se procurer des bains chauds ou froids. La privation de ce délassement rentre dans les sévérités de la discipline monacale. On se permet en revanche de se reposer ou, comme disent les Turcs, de faire le *kief* sur des balcons ou des terrasses, devant la porte du couvent, dans quelque coin pittoresque, à l'ombre de beaux arbres. C'est également en dehors des portes que se trouvent les jardins, jardins potagers pour la plupart, où on cultive les légumes nécessaires à la consommation du couvent, salades, aulx et autres. Des vignes, des vergers de figuiers, de pêchers et de grenadiers, se rattachent au jardin. Ces lieux aimables, fleuris et verts, ont pour voisin un lieu plus sévère, je veux dire le cimetière (Κοιμητήριον, place où l'on dort), ordinairement peu étendu, mais pourvu d'une chapelle, qui sert en même temps d'ossuaire pour les restes de ceux qui sont morts depuis plus d'un an. On célèbre tous les samedis dans ces chapelles un service pour les trépassés. De simples croix de bois marquent les tombes des morts de l'année. Ce délai passé, on rouvre la fosse et on en ajoute le contenu aux ossements inconnus qui pourrissent depuis des siècles dans la chapelle du cimetière.

Les pratiques des moines consistent exclusivement en jeûnes, en veilles et en prières, sauf à compter parmi celles-ci la récitation des formules interminables de leur liturgie. Jamais de sermons proprement dits, mais de simples lectures faites aux jours de fête et de solennité, et tirées de l'histoire des saints et des martyrs. L'Écriture sainte se lit exclusivement en grec ancien. La traduction en grec moderne, qui

serait seule à la portée de la plupart des moines, est prohibée sur l'Athos. Ainsi s'explique l'ignorance d'un grand nombre d'entre eux sur les points les plus importants de la doctrine; ils sont même très-peu au courant d'une foule de récits des Écritures. La liturgie, qui suit presque toujours les formes auxquelles on a donné le nom de saint Chrysostome, a un endroit marqué pour la lecture régulière d'extraits des Évangiles et des Épîtres. Le *Sanctus*, le *Pater noster*, les prières pour l'Église et pour la communauté, forment la dernière partie de la liturgie avant la consécration de l'hostie. La consécration a lieu tous les jours à l'office du matin, où il y a toujours quelques communiants. L'usage est que les frères reçoivent le sacrement au moins quatre fois par an. Une coutume particulière, qui s'est perpétuée ici depuis les origines du christianisme, veut qu'on partage, dans l'église, à tous les assistants le pain qui reste après la dispensation du sacrement. Ce pain n'est plus transsubstantié d'après la doctrine de l'église grecque. Il a cessé d'être le corps du Christ à la fin de la célébration sacramentelle, pour redevenir du pain ordinaire. On le coupe en petits morceaux cubiques, et tous ceux qui en veulent en reçoivent. C'est alors le premier aliment qu'ils prennent dans la journée. Cette distribution du pain s'appelle *antidoron* (ἀντιδῶρον) ou contre-présent. Cela signifie sans doute que Dieu, après avoir reçu l'âme du Christ en sacrifice, rend au fidèle, pour un jour, l'usage de ses dons extérieurs. Il veut être généreux à son tour. La plus grande partie de la liturgie s'écoule en canons psalmodiés alternativement par les chantres et la communauté. Les répons de l'assistance qui, naturellement n'est guère composée ici que de prêtres et de moines, se bornent à des *Amen* et à des *Kyrie eleison*. Elle aide cependant à chanter les doxologies et quelques parties de la litanie. Ce qui rend l'office traînant et fatigant, ce sont les nombreuses répétitions du chant des hymnes, chaque ligne étant reprise deux fois par les chantres placés à l'extrémité nord et l'extrémité sud de l'église. Ajoutons que le texte du chant est d'abord récité à chacun des deux présenteurs, par un prêtre de service qui ne cesse d'aller de l'un à l'autre avec son psautier; que le chant se compose toujours des mêmes sons nasillards et prolongés, accompagnés d'un très-petit nombre de fioritures invariables, que les moines ont pour la plupart des voix rudes et enrouées, et on comprendra que, pour un occidental, ces liturgies constituent un office aussi ennuyeux que peu édifiant.

Les offices journaliers sont au nombre de six et ont lieu, partie le jour, partie la nuit. Voici la série : 1° à minuit, ce qu'on appelle le *mésonycticon* (μεσονυκτικόν) qui dure trois heures ; 2° l'*orthra* (ὄρθρα) ;

3° les Heures (ὧραις) ; 4° vers sept heures, la messe ou office proprement dit, qui finit par une communion, et dure ordinairement deux heures ; 5° après-midi, les Vêpres (ἑσπερινόν) et enfin 6° au coucher du soleil, l'*apodipnon* (ἀπόδειπνον) Les jours de jeûne ou de grande fête, il y a, en outre, à partir de dix heures du soir, des Vigiles ou *agripnies* (ἀγρυπνία), qui consistent à passer la nuit entière en prières dans l'église. Après une de ces agripnies, la liturgie finit de meilleure heure, et le jour suivant s'écoule en grande partie à dormir jusqu'à l'*hesperinon* (vêpres). C'est ainsi qu'à notre arrivée au couvent d'Iviron, après la veille et le jeûne célébrés en mémoire de la Décollation de saint Jean-Baptiste, nous ne trouvâmes à leur poste que le portier et l'archontade. Tout le reste de la sainte confrérie dormait pour se remettre de l'effort de la nuit.

De fait, ces efforts doivent être très-pénibles, surtout quand ils tombent dans la *sarakosti*, c'est-à-dire pendant le grand jeûne de quarante jours avant Pâques et l'Avent. Les moines des maisons d'étroite observance (κοινωβία), qui pratiquent ponctuellement le jeûne et la prière, subissent alors, par défaut de nourriture, un véritable martyre. En général, on ne rencontre sur l'Athos que bien peu d'échantillons de cette corpulence si souvent reprochée aux moines de l'Occident ; mais ceux des maisons strictes et des *skitis* sont maigres comme des squelettes. Aussi ces athlètes de l'abstinence sont-ils assez fiers des mortifications qu'ils endurent. Ils regardent le jeûne et la veille comme la plus sûre mesure de la sanctification chrétienne et du degré de félicité auquel un saint de ce genre puisse prétendre dans le royaume céleste. Un moine de Simopétra, auprès duquel je m'informais de la durée et de la rigueur de leurs jeûnes, ajouta d'un air de complaisance aux renseignements qu'il me donnait : « Ce sont ces grands efforts qui sont notre trésor, celui qui nous sert à conquérir le royaume du ciel [1]. » La règle du jeûne, déjà observée avec beaucoup de ponctualité et de scrupule dans les basses classes de l'église grecque, même en dehors des couvents, devient extrêmement rigoureuse dans les couvents de l'Athos. J'ai cependant déjà fait entrevoir que ceux qui ont remplacé par une constitution aristocratique l'ancien régime despotique se sont fort relâchés sur ce point. Ils ont supprimé les tables communes, et chacun étant devenu libre de préparer lui-même ses repas, la sévérité de la règle est exposée à recevoir bien des accrocs.

[1] Αὐτὸς ὁ μεγάλος κόπος μας εἶναι ὁ θησαυρός μας, μὲ τὸν ὁποῖον κερδίζομεν τὴν βασιλείαν τοῦ θεοῦ.

Même différence dans la régularité de l'assistance aux offices entre les maisons d'étroite observance et les adoucissements des couvents *idiorrhythmiques*. Certains abbés se donnent beaucoup de peine pour inculquer à la jeune génération l'esprit sévère de l'ancienne discipline. Je trouvai à Simopétra, sous le porche du réfectoire, un placard affiché par les ordres de l'archimandrite Sophronius, et daté de 1841. C'est tout un morceau d'éloquence où il raconte aux moines une singulière histoire, afin de les encourager et de les exciter à suivre exactement l'ordre prescrit pour les prières. Une nuit, au milieu d'un vacarme épouvantable et d'un orage furieux, le supérieur du grand couvent de Jérusalem avait vu l'intérieur de la terre s'ouvrir à ses yeux; il avait vu un grand nombre de ses moines livrés à d'effroyables tourments par ordre du divin Juge. L'abbé s'enquit de la cause de leur supplice, et une voix céleste lui répondit qu'ayant négligé et foulé aux pieds, pendant vingt années ou révolutions terrestres, l'ordre établi et imposé par Dieu pour les offices et les prières, ils devaient être châtiés pour leur manquement à la discipline pendant vingt années ou révolutions du monde [1]. La minutieuse exactitude avec laquelle leurs frères rempliraient sur la terre leurs devoirs de chrétiens était seule capable de retrancher quelque chose à cette période, au profit de ces malheureuses âmes. A cette histoire, qui sent fortement son purgatoire (l'Église orientale le rejette comme dogme), l'archimandrite ajoutait quelques règles de conduite fort bien choisies, tirées des œuvres de saint Chrysostome ou de celles des moines Isaïe et Moïse. Il conclut en les exhortant à s'aimer comme des frères et à être honnêtement pieux.

La seule excuse admise pour justifier une absence aux offices est un cas de maladie. A Vatopédi, les malades sont traités par un médecin à poste fixe, dans un hôpital bien organisé. Dans le reste des couvents, ce sont des frères qui jouent le rôle d'Esculape; mais ils sont fort mal montés en drogues et en instruments de chirurgie. On retrouve ici l'abus si répandu chez la plupart des Orientaux, de traiter les maladies internes par la saignée.

L'heure des offices et des exercices est annoncée ici, comme dans tous les couvents de l'Orient, à l'aide du *simandron* (σήμανδρον) et de l'*hagissidéron* (ἁγιοσίδερον). Celui-là est une poutre plaquée de fer, sur laquelle on frappe avec un battant de bois; celui-ci, une barre de fer pendue au bout d'une corde, qu'on touche avec une baguette de fer, à des intervalles monotones. Tous ces couvents de l'Athos possèdent des cloches

[1] C'est la grande année cosmique, équivalente à vingt-sept mille années ordinaires. Total de la peine des moines : cinq cent quarante mille ans.

qui viennent en partie de l'Allemagne; nous en trouvâmes plusieurs à Coutloumousi, qui ont été fondues et achevées à Leipzig, au siècle dernier. Les couvents sont d'autant plus fiers de leurs cloches, que jusqu'à la promulgation du dernier *hatti-houmayoum*, la permission d'en avoir et de s'en servir était refusée à peu près partout aux chrétiens, dans l'étendue de l'empire ottoman. Ça toujours été un des priviléges de l'Athos, que d'être excepté de cette interdiction; et, à tous les grands jours de fête et de réjouissance, les moines s'empressent de mettre en branle, du matin au soir, leurs cloches bien-aimées, en signe de dévotion et d'indépendance.

IV

BIBLIOTHÈQUES DE L'ATHOS

La grande majorité des savants européens et des amateurs de littérature ne s'était guère intéressée, jusqu'ici, au mont Athos, que pour l'amour de ses bibliothèques. Le grand nombre de manuscrits précieux, classiques ou théologiques qu'on y a découverts, depuis le milieu du XVIIIe siècle, a propagé parmi les érudits un préjugé qui a presque usurpé l'autorité d'un axiome. C'est que les auteurs, sacrés ou profanes de l'antiquité, dont les œuvres sont perdues, en tout ou en partie, et qui n'existent plus nulle part, doivent se retrouver à toute force dans quelque recoin d'une bibliothèque de la montagne. Ces espérances exagérées ont fort contribué à favoriser les fraudes d'un Simonide et de plusieurs autres pirates littéraires, à leur ouvrir la porte et la bourse de plus d'une sommité de la science. Il est singulier que l'Athos n'ait encore reçu que de rares visites des philologues de l'Occident, et encore des visites toujours trop courtes pour suffire à fouiller et à examiner les trésors qui subsistent dans les bibliothèques. En revanche, des touristes français et surtout anglais ont volontiers dirigé leurs excursions vers la montagne sainte, et plus d'un fils d'Albion, bourré de guinées, a eu la bonne fortune d'emporter de là, dans sa valise, des manuscrits dont il n'était pas capable de lire une seule syllabe, et qui comptent à présent au nombre des plus grandes richesses de l'Europe en ce genre.

Des circonstances indépendantes de notre volonté abrégèrent notre séjour sur la montagne, en sorte que le temps nous manqua pour étudier à fond une seule de ces bibliothèques. Nous offrons cependant au

lecteur un résumé, un tableau de leur état actuel. Il y trouvera peut-être quelques notions utiles. Les bibliothèques de l'Athos n'ont jamais été formées sur aucun plan régulier. Les moines qui se retiraient du monde pour se consacrer à Dieu dans la solitude apportaient leurs livres sur la montagne avec le reste de leur avoir, et, à leur mort, ces livres devenaient, comme le reste, la propriété de leur couvent. Que les moines se soient occupés eux-mêmes de travaux scientifiques, de copier des manuscrits, etc., je crois pouvoir assurer que cela a été très-rare. En revanche, le goût des choses de l'esprit a toujours eu parmi eux quelques sectateurs assez dévoués pour prendre un livre en main dans une heure de loisir. Les frères qui parcouraient l'Europe pour les affaires de leurs couvents rapportèrent fréquemment de leurs voyages, dans le cours des derniers siècles, des livres imprimés, surtout de Venise, de Paris et de Leipzig. L'attention des supérieurs fut ainsi attirée sur les collections de Pères et de canons orientaux que le zèle infatigable des érudits protestants ou catholiques a mises au jour depuis l'époque de la Réformation. Les couvents riches jugèrent convenable de posséder ces livres, et achetèrent, surtout pendant le XVIIIe siècle, un nombre considérable des meilleures éditions des auteurs byzantins. Les vieux manuscrits furent négligés, hors le cas où les miniatures assez nombreuses des Évangiles excitaient encore la curiosité d'un lecteur.

Le nombre toujours croissant de voyageurs qui arrivaient avec l'intention avouée et exclusive de fouiller ces vieux fonds et d'emporter le plus de manuscrits possible apprit insensiblement aux moines à regarder leurs trésors d'un autre œil. Ils devinèrent, à la longue, qu'un manuscrit peut avoir plus de valeur qu'un livre imprimé. On commença à les placer dans des armoires et même à les ranger avec une apparence de méthode. On en vendit quelques-uns à des prix très-élevés. On obligea le grammairien à n'en plus laisser sortir un seul de ses mains sans une autorisation spéciale des supérieurs. On transporta les manuscrits qui passaient pour les plus précieux hors de la bibliothèque, dans le trésor secret du couvent. On en vint même à s'imposer une règle suivie aujourd'hui par tous les couvents : c'est de ne plus vendre la moindre chose aux étrangers. Il va sans dire, en présence de la crasse ignorance de presque tous les moines de l'Athos, que cette mesure est due à des motifs plus intéressés que littéraires. On ne veut plus céder à des étrangers ce qui a fait et entretenu jusqu'ici la réputation de l'Athos, et plus d'un moine espère voir revenir le temps où la science retournera tout entière au pays où elle est

née. Quel est le Grec ambitieux qui ne rêve point, à l'heure qu'il est, la renaissance de l'empire byzantin, en dépit des rudes et récentes leçons qu'a reçues la suffisance hellénique? Ces idées, à mon sens, suffisent à expliquer la prohibition patriotique de l'exportation des livres et manuscrits. Je ne crois pas que les moines s'en occupent beaucoup plus eux-mêmes. Beaucoup d'hégoumènes ne savent même point lire couramment, bien loin de pouvoir déchiffrer les anciens manuscrits, et ils regardent le commerce de ces livres comme dangereux pour la foi et la piété. D'autres lisent volontiers et ne sont pas fâchés de faire parade de leurs lumières devant les étrangers qui visitent l'Athos; mais, autant que j'en puis juger par expérience, il n'y a pas en ce moment un seul érudit parmi tous les moines de l'Athos.

Une partie des petits couvents, par exemple, Castamonitou et Grégoriou, n'ont jamais eu de bibliothèque; d'autres ont laissé perdre tout ce qui avait de la valeur, comme Simopétra, qui a tout au plus cinq cents livres et pas un seul manuscrit. La bibliothèque de Pantocratoros a été détruite par la chute des voûtes; celle de Coutloumousi, par un incendie. Celle de Zographou ne contient que des livres bulgares; celles de Russico et de Chiliandari n'ont guère que des livres slaves et fort peu de manuscrits; ce dernier couvent possède encore le recueil des Évangiles[1] décrit par Curzon, écrit en lettres d'or sur parchemin blanc, que l'empereur Andronic Comnène y envoya en 1184. Les bibliothèques les plus importantes sont aujourd'hui celles des couvents de Vatopédi, Iviron, Laura, Paulou et Dionyssiou.

Je dois à l'obligeance de M. de Carasez, gentilhomme de Transylvanie, philologue instruit, qui demeure depuis assez longtemps à Vatopédi, des données qui m'ont mis à peu près au courant des trésors de cette maison. Après avoir quitté sa patrie pour des raisons que j'ignore, il avait pris part, en 1854, en Thessalie, aux combats de l'armée de l'indépendance grecque. Il vint chercher un asile au mont Athos, y fut très-bien reçu et jouit de toute la confiance des *épitropes* de Vatopédi. Grâce à son intervention, on me permit d'abord de séjourner plus longtemps dans la bibliothèque, puis on me communiqua même, pour me mettre plus à l'aise, le catalogue, établi il y a quelques dix ans par le savant Mynas d'Athènes. Je le trouvai inexact et fort défectueux, en ce sens qu'il se borne à indiquer chaque fois le titre du manuscrit, sans décrire ce que le manuscrit contient. Il me servit cependant à démêler que, sur

[1] Nom que les Grecs donnent à leur livre d'office, où sont contenus, selon l'ordre de leur calendrier, et de leur année ecclésiastique, les Évangiles qu'ils lisent dans leurs églises. (Voir *Allatius*.)

les 4,000 manuscrits du couvent de Vatopédi, il y en a 43 des Évangiles, 13 d'harmonistique, 60 des œuvres de saint Chrysostome (dont bien des ouvrages tout à fait inédits), 28 de basiliques[1], 26 des œuvres de Grégoire de Nazianze, 7 de Grégoire de Nysse, 8 d'Athanase le Grand, et 40 de canons et décrets (νομοκανόνες). Je remarquai, en outre, trois manuscrits de Flavius Josèphe, deux manuscrits d'Homère assez modernes, deux anciens des discours de Démosthène, περὶ στεφάνου, et des philippiques de l'orateur Aristide, d'Isocrate et de Libanius. Je range au nombre des pièces les plus curieuses de la collection de ce couvent un manuscrit de l'empereur Léon le Philosophe, écrit de sa propre main, et un manuscrit d'Aétius sur l'art de la médecine (τέχνη ἰατρική). Il faut mettre en première ligne plusieurs manuscrits que je n'ai point vus moi-même, j'en conviens, mais qui existent, à n'en pas douter, savoir : un manuscrit des Évangiles, qui date du VIIe siècle; un manuscrit célèbre de Strabon, et la plus précieuse de toutes ces pièces, les mappemondes de Ptolémée, d'un dessin très-ancien et très-soigné.

J'espère que ces trois dernières pièces deviendront bientôt accessibles au public savant de l'Europe, grâce à une entreprise sur laquelle les journaux ont attiré, depuis un an, l'attention générale. Le conseiller d'État russe, de Sévastianov, qui a fait au mont Athos des séjours réitérés de plusieurs mois chacun, a fait aussi de grands sacrifices personnels pour appliquer sur une grande échelle l'art photographique à la création d'un album de la montagne. Le plan de l'album n'embrasse pas seulement les paysages et les monuments remarquables. Il s'agit de reproduire aussi les inscriptions et, sinon entièrement, du moins en partie, les manuscrits les plus curieux des bibliothèques. Son rang et sa position de directeur du musée de Saint-Pétersbourg ont singulièrement secondé ses efforts, et les supérieurs ecclésiastiques de la république monacale ne l'ont pas trop contrarié. Quand nous visitâmes Russico Séraï, qui est le quartier général du Mécène russe, les cartes de Ptolémée étaient déjà photographiées presque toutes, avec beaucoup de succès, par un artiste français; mais, quant à M. de Sévastianov, il avait quitté l'Athos peu avant notre arrivée. On disait que l'argent commençait à manquer pour continuer l'entreprise, et qu'il allait chercher à recueillir de nouvelles ressources en Russie et en Europe. Il comptait sur les goûts savants et sur la protection éclairée de la grande-duchesse Marie Nicolajevna pour obtenir des subsides auxquels

[1] Lois et ordonnances des empereurs de Constantinople ou, selon Ménage, simple traduction grecque des lois romaines.

une fortune privée ne suffit plus, à la longue, dans une entreprise aussi considérable. Son absence nous empêcha malheureusement de pouvoir examiner avec lui les épreuves déjà obtenues. On rencontre, parmi les imprimés de la bibliothèque de Vatopédi, les Pères de l'Église orientale, collections complètes de Paris et de Venise. Aristophane, Euripide, Sophocle et les principaux historiens de l'antiquité grecque y ont aussi leur place. La salle de la bibliothèque est assez sombre; mais, en somme, les livres, casés dans des rayons de bois, sont dans un bon état de conservation.

Le couvent d'Iviron a, jusqu'ici, donné beaucoup moins de soins à sa bibliothèque. Elle se trouve encore reléguée, comme du temps de Curzon, au-dessus du portique de la principale église, derrière le cellier à huile du couvent. On y monte par un escalier en pierre, très-pénible, et on entre dans une salle basse et voûtée. Au premier pas que nous fîmes, dans un coin, près de la porte, nous tombâmes aussitôt sur un tas de manuscrits qui gisaient pêle-mêle, à moitié déchirés; ils contiennent presque tous de la musique d'église. Nous trouvâmes, dans la salle, des armoires vitrées qui ont peut-être servi, au commencement du siècle, à ranger les livres par ordre de matière, mais qui ont bien l'air de n'avoir pas été ouvertes depuis. Sur environ 3,000 livres imprimés, la plupart étaient des Pères de l'Église, des recueils de lois, des grammaires, des lexiques et quelques ouvrages philosophiques. Sur près de 300 manuscrits (Curzon prétend en avoir compté 2,000), quelques-uns étaient grusiniens ou arméniens, avec ou sans traduction grecque; mais la plupart étaient de simples formulaires des Évangiles ou des psautiers en langue grecque, les uns sur parchemin, les autres sur papier de soie, *charta bombycina*.

Les deux manuscrits les plus curieux que je vis ici étaient :

1° Un très-beau formulaire des Évangiles, fort bien écrit, en grandes lettres onciales, hautes d'un pouce et demi, avec trois illustrations très-fines, occupant chacune une page entière et représentant les évangélistes. Saint Matthieu manquait à l'appel, ayant sans doute été volé par un admirateur et coupé hors du volume, qui est, du reste, très-bien conservé. C'est un in-folio, haut de deux pieds, large d'un demi-pied, relié en velours rouge, qui porte encore des traces d'anciennes dorures, avec garnitures en argent. Curzon, qui l'a vu, croit y reconnaître une œuvre du IXe siècle. Je n'ai pas retrouvé la copie in-quarto des Évangégiles qu'il décrit.

2° Un manuscrit des Évangiles in-octavo, d'une écriture extrêmement nette et lisible. Il remonte probablement au XIe siècle ; mais il

gisait malheureusement à terre dans le plus triste état, en lambeaux.

D'autres manuscrits étaient si bien rongés des vers ou tellement endommagés par le feu, qu'il n'y a plus grand'chose à en tirer. Ce qu'il y avait de mieux conservé, c'étaient les éditions de luxe des Pères de l'Église, sorties des presses de l'Occident; Justin le martyr, Athanase, Cyrille, Basile, Photius et surtout Chrysostome, figuraient en plusieurs éditions. Plusieurs moines curieux nous avaient suivis dans la bibliothèque pour voir de leurs propres yeux ce que nous allions y faire. Je saisis l'occasion pour leur lire un passage ou deux du traité de saint Chrysostome sur la pénitence (περὶ μετανοίας). L'un d'eux en fut si touché, qu'au grand étonnement des autres, il pria le grammairien de lui prêter l'épais in-folio, pour aller méditer dans sa cellule les réflexions du saint.

La bibliothèque de Laura compte environ 1000 manuscrits et peut-être le même nombre d'imprimés. Elle est beaucoup mieux conservée que celle d'Iviron, et confiée aux soins d'un frère qui ne paraît pas étranger au grec ancien et aux sciences; mais elle n'a guère d'articles remarquables [1]. Il y a parmi les manuscrits plusieurs traités de logique d'auteurs inconnus, où les formules de raisonnement sont rendues sensibles par des figures mathématiques qui accompagnent le texte. Il y a aussi beaucoup de musique d'église, entre autres des méthodes complètes de chant pour les liturgies des fêtes de tous les saints, ornées chacune de la miniature du saint. Le grammairien nous vanta, comme une rareté précieuse, un manuscrit de Jean Damascène, qui ne fit que passer par nos mains. Trois concordances des Évangiles, du XIIIe ou du XIVe siècle, étaient parfaitement conservées. L'une d'elles doit même avoir appartenu à un dévot de haut parage, à quelque membre d'une famille impériale, car la reliure est enrichie de pierres précieuses. Parmi les imprimés se trouvaient, outre les principaux Pères de l'Église d'Orient, les codes de lois de l'empire byzantin ou *basiliques*, les décrets et canons (νομοκανόνες) et les actes des synodes.

Fort peu de manuscrits à Paulou. La plupart en langue serbe, entre autres un grand manuscrit des Évangiles, avec illustrations et ornements en lettres d'or. En fait de manuscrits en grec ancien, et à part un peu de musique d'église, je n'en vis qu'un, mais le mieux écrit et le plus

[1] On prétend quelle était la plus riche en manuscrits jusqu'à l'occupation de la montagn par les troupes turques, pendant la guerre de l'indépendance de la Grèce. Le grammairien nous raconta que les Turcs avaient alors chauffé avec des manuscrits les fourneaux du couvent.

intéressant, à ma connaissance, de tous ceux de l'Athos. C'est un in-quarto qui contient la plus grande partie des livres du Nouveau Testament, hors les Évangiles. Les caractères sont très-lisibles et enjolivés avec beaucoup de goût. Voici la suite des livres : 1° Épître de saint Jacques ; 2° les trois Épîtres de saint Jean; 3° Épître de saint Jude; 4° les deux Épîtres de saint Pierre; 5° les Épîtres de saint Paul dans l'ordre habituel : aux Romains, première et deuxième aux Corinthiens, aux Galates, aux Éphésiens, aux Philippiens et aux Colossiens, première et deuxième aux Thessaloniciens, première et deuxième à Timothée, à Tite, à Philémon, aux Hébreux; 6° l'Apocalypse de saint Jean; le tout précédé des Actes des apôtres, dont plusieurs endroits offrent des lacunes, ainsi que l'Épître aux Romains. Chaque Épître commence par un court sommaire (ὑπόθεσις). Les marges, larges de quatre pouces, offrent, sous forme d'un commentaire perpétuel, verset par verset, les annotations et les gloses de l'évêque André de Césarée, qui florissait sous Justin et Justinien. A la fin du manuscrit, à côté du signe de la croix, se trouvent les mots Κ (ύριε) φύλαττον κυρίαν Μαρίαμ). C'est une preuve que le manuscrit doit avoir appartenu à quelque grande dame nommée Marie. Une notice détaillée, écrite sur quelques feuillets collés en dedans de la reliure, porte que ce manuscrit remarquable fut écrit de la propre main de l'impératrice Marie, qui, d'après Zonaras, vécut au IXe siècle, et se retira dans un couvent après avoir été détrônée. Dans sa retraite, elle recopia elle-même, d'après les meilleures sources, avec le zèle le plus pieux, de la plus belle écriture du monde et avec des soins infinis, le Nouveau Testament tout entier avec le commentaire d'André de Césarée. Des deux volumes dont se composait ce travail, c'est le second qui subsiste au couvent de Paulou. On ignore ce qu'est devenu le premier.

Je n'ai su retrouver, ni dans les sources de l'histoire byzantine, ni dans Zonaras, que je n'ai pu, il est vrai, consulter qu'en passant et en courant, l'impératrice Marie de la notice, détrônée dans le cours du IXe siècle. Mais j'ai eu occasion de dire plus haut, dans la description du couvent, que Paulou est une fondation serbe, et que l'impératrice Marie, fille du despote de Servie, Georges Brancovitch, épouse du sultan Amurat II, de 1438 à 1448, combla cette maison de bienfaits. Après la mort de ce victorieux et glorieux sultan, père de Mahomet II, le Conquérant, arrivée en 1448, Marie ou, comme elle aimait à se nommer pour caractériser son état de veuve, Mara, c'est-à-dire la malheureuse, l'infortunée, l'affligée, se réfugia en Servie chez ses parents. Son père mort, elle fut réduite à fuir loin de son abominable frère Lazare, qui

avait empoisonné sa propre mère. Elle fut honorablement accueillie par son beau-fils, Mahomet le Conquérant, à Constantinople, où elle avait dédaigné de devenir impératrice en acceptant la main du dernier Paléologue. Au lieu de reconnaître néanmoins les prétentions de Marie au trône de Servie, Mahomet s'en empara lui-même et le garda pour lui, en sa qualité de beau-fils. Il lui assigna, en revanche, un douaire à Jassovo sur le Strymon, non loin de l'Athos, où Marie ou, comme elle s'intitule elle-même dans un document manuscrit qui existe encore, la sultane de l'empereur Murat, la pieuse czarine Mara, fille du despote Georges, vécut jusqu'à la fin de ses jours dans la retraite et la dévotion. C'est à cette sultane Marie qu'a dû appartenir, à mon avis, le manuscrit en question. C'est elle qui l'aura donné au couvent de Paulou, qui était alors un couvent serbe. Je ne laisse pas de le considérer comme beaucoup plus ancien, comme pouvant fort bien remonter au IXe ou au Xe siècle, à cause de nombreux vestiges de corrections postérieures, à cause d'une division en versets et en chapitres, par une autre main, et à cause de la forme de l'écriture primitve. Le couvent de Paulou est fier de ce manuscrit, et quand je demandai à l'abbé Sophronius s'il était à vendre et pour quel prix, il me répondit que la maison ne consentirait jamais à s'en défaire. Il avait coutume d'y faire lui-même une lecture tous les matins, et il n'avait qu'un regret, à savoir que le premier volume fût égaré. L'écriture est d'une élégance qui ne laisse rien à désirer et les initiales sont ornées d'arabesques.

Les bulles d'or (χρυσόβουλλα) que j'eus occasion d'examiner dans ce couvent dataient des années 1394, 1406 et 1408 après Jésus-Christ, ou, pour employer le style même des bulles de septembre 6901, de juillet 6913 et de juin 6950 en années du monde. Elles furent octroyées par Jean II Paléologue, qui régna de 1391 à 1448, d'abord comme associé de l'empereur Manuel, et qui, de concert avec son père Andronic le Borgne, disputa quelque temps l'empire à Manuel. Les bulles inféodent au couvent de Paulou des biens-fonds dans les environs de Cassandra, de Rhadoslavos et dans l'île de Lemnos ; elles règlent les redevances que les habitants de ces cantons ont à payer. La signature, en encre de pourpre, est de la propre main de l'empereur et conçue comme ceci : « Jean, croyant au Christ-Dieu, roi et empereur des Romains, le Paléologue[1]. » Au-dessous, le sceau de l'empereur, pendu à des fils de soie. C'est une mince médaille d'or qui représente son buste.

[1] Ἰωαννης ἐν Χῳ (Χριστῳ) τῳ Θεῳ πιστος βασιλευς καὶ αὐτοκρατωρ Ῥωμαίων ὁ παλαιολόγος. (Bulle de 1394.)

Enfin, la bibliothèque de Dionyssiou est beaucoup plus nombreuse que celles de Paulou et de Laura. Il faut croire qu'elle s'est fort enrichie en imprimés depuis Fallmerayer, qui dit n'y avoir vu que 388 numéros ou articles, dont 139 manuscrits. Elle est resserrée dans un local très-étroit, mais où il ne saurait y avoir moins de quatre à cinq mille volumes. Elle ne renferme guère que des ouvrages dogmatiques et hymnologiques. Je remarquai parmi les manuscrits l'*Hexaëmeron* (hexaméron) de Chrysostome et plusieurs ouvrages de Jean Damascène.

Ajoutons à ces renseignements sur les bibliothèques de l'Athos que, sur les conseils et les instances de mon compagnon de voyage [1], je ne me lassai point de représenter aux supérieurs des couvents où nous faisions quelque séjour de quelle extrême importance serait la confection d'un *catalogue général*, exact, détaillé, pratique, des trésors en livres, et surtout en manuscrits, qui existent encore dans la montagne. On me répondit en plusieurs endroits que ces catalogues étaient tout faits, mais nous avons vu à Vatopédi avec quelle imperfection. En général, on ne comprend guère au mont Athos que les manuscrits puissent servir, même à ceux qui ne visitent point la montagne, et sans que les propriétaires actuels soient réduits à s'en séparer. Depuis que des relations plus fréquentes avec les étrangers ont dessillé les yeux des moines et appelé leur attention sur la valeur de ces parchemins si profondément méprisés autrefois, on a, il est vrai, cessé de les vendre, mais c'est pour les cacher et les soustraire tout à fait aux yeux des Francs. Puisse monsieur de Sévastianov réussir à mener à bonne fin sa grande entreprise photographique, et faire tomber ainsi dans le domaine commun de la science une partie au moins des plus importants manuscrits que possède encore l'Athos !

V

VIE ET OPINIONS DES MOINES.

Nous allons terminer notre esquisse de la montagne et de ses habitants par quelques observations sur le genre de vie des moines, sur

[1] Monsieur le libraire Henri Brockhaus de Leipzig.

leurs opinions religieuses et politiques, et par une réflexion sur l'avenir probable des institutions de l'Athos.

Ce qui frappe par-dessus tout l'imagination de la foule des visiteurs, ce qui prête à la montagne et à ses habitants, aux yeux des chrétiens orthodoxes d'Orient, un haut relief de sainteté, c'est l'interdiction absolue, maintenue jusqu'à nos jours presque sans exception, de laisser séjourner ou même aborder sur le sol de la presqu'île, aucune femme ou femelle. On trouve, dans Ami-Boué et Curzon, plusieurs anecdoctes qui peignent plaisamment le scrupule et les efforts des moines, pour préserver la règle de toute atteinte. Telle est, par exemple, cette histoire de la chatte d'un aga turc, sauvée à grand'peine par son maître de la mort dont la menaçaient les moines, parce qu'elle avait fait des petits à Caryaïs [1]. A nous aussi, on nous assura qu'on ne tolère sur la sainte montagne ni femmes ni filles, ni chattes ni poules. Quand nous alléguions en preuve du contraire les grosses provisions d'œufs que nous avions rencontrées dans quelques couvents, on nous répondait qu'ils avaient tous été pondus par les poules des fermes de la Chalcidique, et transportés de là dans la montagne. Le frère jardinier (*baghtscheban*) du couvent de Coutloumousi eut seul la franchise d'avouer qu'il possédait une chatte et quelques poules, et qu'il se permettait même de temps à autre de fumer un cigare en cachette ou de manger du blé du Turquie rôti. C'était son mets favori.

Cette prohibition, d'une rigueur toute chinoise, n'a point empêché d'intrépides voyageuses anglaises d'aborder souvent au mont Athos dans ces dix dernières années. Repoussées partout des couvents, elles parcouraient du moins les cantons forestiers et se retiraient ensuite sur leurs yachts. Il se passa même, en 1854, un événement inouï. Les moines de Vatopédi en parlent encore, en frisonnant d'horreur et de dégoût, comme l'historien Josèphe, lorsqu'il raconte la profanation que subit le temple quand Pompée pénétra dans le saint des saints. L'ambassadeur anglais, lord Stratford, en visitant l'Athos, prit la liberté de faire entrer avec lui dans les couvents sa femme et deux de ses filles, et il força les moines à montrer eux-mêmes à ces dames toutes leurs curiosités.

En général, les étrangers reçoivent une hospitalité des plus louables, et on met à leur disposition toutes les ressources de la cuisine du couvent. On compte sur un dédommagement convenable et nullement exa-

[1] C'était un affront et un démenti au proverbe : « On peut bien mourir sur la montagne « sainte, mais non point y naître. »

géré de la part des étrangers aisés (de 5 à 10 fr. par jour et par tête), tandis que les pèlerins pauvres sont défrayés gratis. Les chambres à l'usage des étrangers sont meublées simplement, à l'antique, et offrent presque toutes une vue magnifique sur le pays et sur la mer. Quant à la propreté et à la ponctualité du service, cela varie d'une maison à l'autre; mais, en somme, les stations de l'Athos sont au nombre des meilleures stations de voyage qu'il y ait en Orient. Les moines font presque tous preuve de prévenance envers leurs hôtes. Les supérieurs du couvent font, les premiers, une visite de bienvenue aux étrangers qui leur arrivent avec de bonnes recommandations, et attendent qu'on la leur rende. Ces visites sont quelquefois importunes après la fatigue du voyage, car les moines ne se font pas faute de vous questionner sur votre origine, sur le but de votre voyage, sur les nouvelles religieuses et politiques. La vie intérieure des moines échappe à peu près aux regards des étrangers. Les méchantes langues disent sur ce chapitre beaucoup de mal de l'Athos, mais nous n'avons rien vu et rien entendu qui justifie ces mauvais propos[1].

L'esprit de mysticisme et d'extase qui régnait autrefois parmi les moines de l'Athos n'attaque plus aujourd'hui que des individus, mais il dégénère de temps à autre en aliénation ou en folie par excès de mortification. Le médecin du couvent de Vatopédi se plaignit à nous de la fréquence des cas d'idiotisme et de mélancolie. Il nous conta que certains moines croient arriver, à force de châtier la chair, à un commerce immédiat avec le monde des anges. Ils passent pour atteindre, même sur cette terre, au rang des dominations et des puissances célestes (τάξις ἀσωμωτάν, littéralement *troupe de ceux qui n'ont plus de corps*). On croit que leur âme est transportée et ravie, même avant leur mort, hors de la prison du corps; en sorte qu'ils peuvent être présents en plusieurs lieux, quoique invisibles. Ils se regardent eux-mêmes comme inspirés de l'esprit de Dieu, comme muets et sourds aux appels de la chair (Κωφοὶ τοῦ κυρίου, δαμασταῖ τοῦ ἀιῶνος, *muets du Seigneur, conquérants du monde*). En signe de leur prérogative mystique, ces illuminés portent souvent un voile noir par-dessus le mortier, qui est la coiffure ordinaire du clergé grec. C'est ainsi que s'est perpétuée, sur le mont Athos, la tradition de ce quiétisme, défendu, au XIVe siècle, par Grégoire Palamas contre l'abbé Barlaam, querelle vidée, en 1350,

[1] Un jeune moine de Simopétra me parla seul des tentations du diable (πειρασμοὶ τοῦ διαβόλου), qui empêchent de recevoir aucun novice dans les couvents avant qu'il ait de la barbe au menton.

par le synode de Constantinople, lorsqu'il décida qu'il existe une lumière incréée qui descendit au Thabor sur le Seigneur et sur ses disciples, et qui descend encore aujourd'hui sur les saints de Dieu. A force de s'abîmer dans la méditation des perfections divines, ils sont ravis dans un état de béatitude qui les rend dignes d'apercevoir cette lumière.

Ces tendances au mysticisme et au quiétisme ne comptent plus qu'un petit nombre d'adeptes parmi les moines de l'Athos. La plupart ne laissent apercevoir aucun vestige d'enthousiasme. Ils paraissent malheureusement plongés dans le même état d'indifférence à la science que tout le clergé orthodoxe du Levant. Ils sont même, en général, fiers de leur ignorance (ἀμαθιά), et regardent la science comme la perdition de l'âme et l'ennemie du Christ. Détournés ainsi de toute étude sérieuse des auteurs sacrés ou profanes, ils n'en prennent pas moins une part très-vive aux événements du jour. Les gazettes en grec moderne d'Athènes et de Constantinople pénètrent dans tous les couvents, et je fus souvent étonné de la sagacité qui perçait dans les jugements de plusieurs de nos hôtes sur les questions politiques qui agitent l'Europe. Ils excellaient à traiter, sans se compromettre, ou à éviter les points épineux. Ils ne déguisaient nulle part leur haine contre l'Église romaine, et, dès qu'on apprenait que j'étais un prêtre protestant, on s'empressait de m'assurer que l'on considérait la religion réformée comme beaucoup plus rapprochée de la foi orthodoxe que celle des papistes. On s'informa minutieusement, en plusieurs endroits, si nous admettions aussi le symbole de Nicée, et si nous le recevions dans la forme primitive ou dans la forme adoptée par l'Église de Rome. On se montra heureux d'apprendre que nous lisions et interprétions le Nouveau Testament d'après le texte grec original; que la confession ne soit point d'obligation chez nous, et que nous combattions, comme l'Église grecque, contre la doctrine des indulgences et du purgatoire. Quand je fis quelques objections contre le culte des images, on me répondit que ce ne sont que des symboles bien mieux appropriés aux fins de la dévotion que les sculptures des églises romaines, rejetées à titre d'idoles par les prophètes mêmes de l'ancienne alliance, tandis que l'Écriture sainte ne défend point l'usage des images peintes[1].

En politique, la plupart des moines ne se cachaient point de leur prédilection pour les Hellènes. Ils mettaient leur espoir dans une nouvelle guerre d'Orient, dans laquelle la croix triomphera du croissant. Beau-

[1] Interprétation mystique d'Ézéchiel, c. XLVI, vers la fin.

coup de moines de l'Athos sont prêts à reprendre les armes d'un jour à l'autre, dès que sonnera l'heure de la lutte de l'indépendance, et à guider leurs compatriotes contre les Turcs. Ils y sont décidés d'avance, quoique les lois de l'Église les déclarent déchus du rang de prêtres aussitôt qu'ils versent le sang humain. C'est que, dans les basses classes du clergé régulier des monastères de l'Athos, il ne manque pas de gens qui ont manié autrefois le fusil et le sabre avec autant ou plus d'adresse qu'ils ne manient aujourd'hui l'encensoir ou le rosaire. Ils montrent peu de sympathie pour le régime constitutionnel de la royauté grecque moderne, comme pour les importations de l'Occident, et ils n'ont point encore oublié la confiscation des biens des couvents en Grèce et en Servie. La maison impériale de Russie ne cesse pas de les combler de bienfaits et de présents pour se les attacher; mais l'observateur attentif remarque fort bien que le synode de Caryaïs ne se soucie point d'être trop hautement protégé de ce côté-là, et regarde même d'un œil jaloux l'achèvement de la grande *skiti* russe (Ῥωσσικὸ Σαραί). Il semble que le synode et les supérieurs des couvents se soient souvent appliqués à faire souvenir le général Sévastianov, pendant son séjour au mont Athos, que la Russie n'y est pas encore toute-puissante.

Les fortes têtes de ces solitudes sauvages paraissent sérieusement convaincues que les vieilles formes de la vie religieuse et politique ne sauraient résister, à la longue, aux influences de l'Occident. Les revenus des couvents diminuent tous les jours, quoique plusieurs en aient encore de fort beaux. Les novices ne se recrutent plus guère que parmi les pauvres gens des classes inférieures. La navigation à vapeur a commencé, en 1857, à établir un service régulier vers ces bords, et, lorsqu'elle l'aura définitivement organisé, il n'y aura plus moyen de protéger la presqu'île contre l'invasion du dehors. Par toutes ces raisons, il est probable que cette curieuse république monacale marche rapidement à sa dissolution. L'art chrétien et la science sont intéressés à s'emparer des trésors architectoniques et bibliographiques des couvents, avant que l'impatience des générations nouvelles dépouille ce dernier asile de la vie byzantine des restes trop longtemps inutiles d'une vieille et grande civilisation, avant que la retraite des anachorètes fatigués du monde se change en un vivant et bruyant théâtre de commerce et d'affaires.

Personne ne peut prévoir combien d'années s'écouleront encore avant cette solution ; mais, qu'elle se réalise, et l'Église orientale aura perdu son plus puissant appui, celui qui l'a maintenue jusqu'à présent à titre d'Église populaire de la race grecque. Si la domination de la

Turquie disparaît d'ici là dans ses provinces européennes, l'Église orientale orthodoxe subira, dans ces provinces, comme dans la Russie et dans le royaume de Grèce, le joug de la suprématie civile et politique. L'ermite du mont Athos deviendra ce que sont, dès à présent, les moines russes : un instrument façonné par la discipline uniforme des séminaires pour assurer à l'État la possession de l'autorité religieuse sur les populations orthodoxes.

CH. N. PISCHON.

LES FILLES ROMANESQUES

CINQUIÈME ET DERNIÈRE PARTIE [1]

A MADAME MARCELLE BONNET DE GURY

Château de Garlan, 19 septembre 1858.

Nous sommes arrivés depuis cinq jours, ma chère Marcelle, après un voyage sans accidents, mais aussi ennuyeux qu'il pouvait l'être entre trois personnes autant éloignées par la pensée qu'elles étaient matériellement rapprochées : ma mère, toujours furieuse de ma rupture avec le marquis, et peut-être plus encore de mon obstination à lui en taire les vrais motifs, motifs que je vais te dire tout à l'heure ; le chevalier m'en voulant un peu aussi de laisser sans emploi les vers qu'il avait faits pour le jour de mon mariage, mais songeant déjà à ceux qu'il projette d'envoyer au prochain concours de l'Académie, pour se consoler, dans le commerce de la Muse, des blessures que l'amour lui a faites par ta main, et moi, plus préoccupée, je l'avoue, de ce qui m'attendait à Garlan que de ce que je laissais à Paris. Ne va pas croire au moins que cela m'empêche de m'associer à ma mère et à mon

[1] Voir la *Revue germanique* des 1er, 16 juillet et 1er, 16 août 1862.—Droits de reproduction et de traduction réservés.

oncle dans les remerciements qu'ils me chargent de t'adresser, ainsi qu'à ton mari, pour les efforts, le plus souvent heureux, que vous avez faits dans le but de nous rendre à tous le séjour de Paris agréable. S'il ne s'était agi que de cela, il y a longtemps déjà que je t'aurais écrit. Mais ce que j'ai à te dire est très-grave pour toi et pour moi, et j'ai voulu, avant de t'en parler, y réfléchir ici plus sérieusement que notre vie de chaque jour — et de chaque nuit — ne m'avait permis de le faire là-bas.

Dis-moi, Marcelle, es-tu heureuse? Ne t'impatiente pas et ne te hâte pas de me répondre : « Certainement ! » ainsi que tu l'as toujours fait, depuis ton mariage, chaque fois que je t'ai adressé la même question. Mais, si ce mariage était à recommencer, ne reculerais-tu pas, ou n'hésiterais-tu pas, au moins, au moment d'y consentir? Je t'avoue que j'ai des doutes à cet égard, doutes qui remontent au lendemain même de la cérémonie, et qui, très-vagues alors, n'ont fait que se confirmer depuis, par tout ce qu'une observation très-attentive m'a permis de voir, d'entendre ou de deviner. — Oui, tandis que tu me croyais, avec tout le monde, exclusivement enivrée de fêtes, de mouvement et de toilette, pendant les deux mois que nous venons de passer ensemble, je te suivais constamment des yeux ; je ne perdais pas une de tes paroles ni un de tes gestes ; je notais tous les mouvements de ta physionomie ; non pas, par une curiosité puérile et provinciale, mais par intérêt pour toi d'abord, et ensuite, je l'avoue, afin de savoir au juste à quoi m'en tenir sur ton bonheur, et de faire, si c'était possible, de cette connaissance mon profit dans la conduite du mien. Ne me reproche donc pas trop cette inquisition, dont tu m'avais toi-même donné la première idée.

Te rappelles-tu qu'en te revoyant *le lendemain*, je t'adressai très-naïvement cette question très-naturelle :

« Eh bien ? »

Je n'y mettais, je t'assure, aucune arrière-pensée. Je me doute bien qu'il est certaines choses qu'une femme ne peut pas et ne doit pas dire à une jeune fille, fût-ce à sa meilleure amie, et je ne m'en inquiétais guère ; mais ton regard se troubla tellement, et ton visage prit, sous le mien, une expression si indéfinissable d'embarras, d'impatience, de colère même, que, abstraction faite des larmes que je voyais se former dans tes yeux, je ne pouvais me dispenser d'attacher quelque importance à l'exclamation qui t'échappa, à défaut de la réponse vivement sollicitée.

« *Ah bah !* t'écrias-tu, en secouant la tête, comme pour en chasser

une pensée peu agréable : Veux-tu que nous allions au Bois? »

Et tu me quittas très-vite, pour donner à Christophe l'ordre de faire atteler.

Cet « Ah bah ! », qui ne me causa d'abord que de la surprise, prit une signification plus grave quand je remarquai, le soir, ton attitude vis-à-vis de ton mari. Chaque fois que cet excellent général s'approchait de toi, on eût dit, — ou plutôt il me semblait, à moi qui, seule, y faisais attention, — que tu éprouvais à sa vue une sorte d'effroi, pour ne pas dire de répugnance. Tu paraissais inquiète tant qu'il restait près de toi, et tu saisissais, avec une vivacité fiévreuse, chaque occasion qui se présentait de rompre le tête à tête, soit en y attirant un tiers, soit en t'éloignant toi-même. — Il m'est arrivé, étant encore enfant, de voir deux jeunes femmes dans des circonstances semblables. L'une, Mme Aline Bernard, une amie de Jane, épousait, par amour et malgré tout le monde, un jeune homme aussi pauvre qu'elle. Eh bien ! quoique j'en aie beaucoup ri alors, je n'ai jamais oublié l'ivresse de bonheur où semblaient, le lendemain de leur union, nager ces deux êtres, qui se mettaient en route, avec un bien maigre bagage pourtant, mais la main dans la main, le ciel dans les yeux et le paradis dans le cœur. L'autre, c'était Jane, qui se mariait à peu près dans les mêmes conditions que toi, et qui prétend avoir été affreusement malheureuse. Eh bien ! tu m'as rappelé Jane, ce jour-là ; seulement, elle était morne et abattue, tandis que toi, tu n'étais jamais plus gaie et plus spirituelle que dans les moments où ton mari voulait bien ne pas s'occuper de toi. Reste à savoir si cette gaieté était de bien bonne qualité, ce dont la suite m'a fait beaucoup douter. Sans devenir plus affectueux, tes rapports avec M. Bonnet, en public — et même devant vos amis communs — se sont un peu modifiés, au moins de ton côté. Tu n'avais plus l'air, il est vrai, de le craindre; au contraire, tu le bravais. Il y avait, dans ta manière de répondre, ou de ne pas répondre, à la plus inoffensive parole qu'il t'adressait, avec une soumission et une déférence qui, de la part d'un homme habitué au commandement, étaient encore plus dignes de remarque ; il y avait dans le son de ta voix, dans ton regard, dans ton geste, une telle hauteur, un tel dédain, un si évident parti-pris de résistance, que j'ai eu peur pour toi quelquefois, en voyant briller tout à coup dans les yeux du général un éclair de colère, aussitôt réprimé, il est vrai, par un amer sourire qui disait clairement : « Allons ! je l'ai voulu ! »

Si, de ce que j'ai vu et entendu souvent entre vous, je conclus à ce qui doit se passer dans l'intimité, je crains bien de ne pas me tromper

en prévoyant dans la vôtre de fréquents orages. J'ai remarqué, de plus, que tu étais d'autant plus folle les jours où j'avais surpris, en arrivant chez toi, des traces de larmes dans tes yeux ; et c'est là ce qui m'a fait penser que, derrière les splendeurs de mise en scène de ton « bonheur » public, il pourrait bien y avoir des petits mystères de coulisses qui m'auraient donné à réfléchir, — moi qui avais déjà accepté un « bonheur » semblable, — lors même qu'une découverte plus sérieuse et plus inquiétante ne fût pas venue m'y forcer.

Marcelle! ceci restera toujours entre nous, et, quoi que ce fût la seule excuse valable que je pusse donner de ma rupture avec M. de Coathuel, j'ai mieux aimé encourir la colère, — à son point de vue, assez raisonnable — de ma mère, que de te trahir et de t'accuser. Jane, même, qui m'a interrogée à ce sujet, avec une insistance presque malveillante, n'a pu rien m'arracher. Mais, à toi, je le dis — pour te sauver, si, comme je l'espère, il en est temps encore : — Marcelle ! tu as une intrigue avec M. Raoul Saunier! Je veux croire qu'elle est innocente, et que, peut-être même, tu t'amuses de ce jeune homme, ainsi que tu m'écrivais en avoir le projet, avant ton mariage. Mais ce jeu, s'il n'est pas cruel pour lui ! — ah ! mes idées se sont modifiées sur bien des points depuis quelque temps ! — ce jeu ne peut-il pas devenir dangereux pour toi ? En tous les cas, ce que j'ai remarqué, moi, d'autres ont pu s'en apercevoir aussi, et ta réputation seule fût-elle en cause, ce serait déjà fâcheux. Mais, si tu te prenais toi-même au piége ; si tu allais aimer ? Ah ! Marcelle ! Marcelle ! prends garde !

Ne nie pas! j'ai une preuve entre les mains. C'est un billet que M. Saunier, croyant être vu de toi, avait posé un soir sur la cheminée du salon. Or, tu ne t'en étais pas aperçue, et le général, qui, sans se douter de rien, s'avançait vers la pendule, ne pouvait manquer de remarquer ce papier, et l'aurait peut-être ouvert sans malice, lorsque, saisie d'épouvante pour toi, je m'en emparai avec un empressement qui fut interprété par ton mari comme un indice de culpabilité personnelle ; car il partagea entre M. Saunier et moi un regard très-significatif. Celui-ci, pensant probablement que je te remettrais ce billet, sortit peu de temps après. Mais, moi, voulant bien rester neutre, mais pas être complice, je l'ai gardé. Or, cette lettre, où M. Saunier te demandait un rendez-vous, en mentionne un précédent, auquel tu ne t'étais pas rendue, il est vrai, mais que tu avais, à ce qu'il paraît, promis. O Marcelle ! après deux mois de mariage ! pour que, fût-ce seulement comme distraction, tu t'exposes ainsi, il faut que tes espérances de bonheur se soient bien peu réalisées.

Voilà ce qui m'a fait sérieusement réfléchir. Je n'avais pas voulu croire Jane lorsqu'elle me disait que, dans de telles unions, une femme n'avait que cette alternative : malheureuse ou coupable, — et toujours malheureuse par conséquent. Ton exemple m'a fait penser qu'elle avait peut-être raison. Or, moi, je ne veux être ni coupable ni malheureuse, — au moins par ma faute, — et c'est pourquoi, profitant du premier motif qu'il m'en a donné, j'ai congédié le marquis dont j'étais, d'ailleurs, depuis longtemps ennuyée. Raille-moi si tu veux, — mais je ne crains plus beaucoup que tu le fasses, — peu m'importe! Malgré le mécontentement de ma mère, je me sens plus en paix avec moi-même depuis que j'ai volontairement mis fin à cette comédie, que j'ai toujours, je te le confesse, jouée plutôt sous ton influence que par conviction personnelle. Ah ! que je regretterais peu mon marquisat si...

Sans que cela puisse me faire revenir sur mes résolutions, je voudrais bien apprendre de toi que je me suis trompée en ce qui te concerne. S'il en est ainsi, hâte-toi donc de me l'écrire. Il me serait si consolant, dans l'état de découragement où je me trouve, de savoir que tu supportes, sans trop de peine, les désillusions de la position que nous avions rêvée si enviable, et surtout que tu as reconnu à temps le danger des distractions que tu y cherchais.

Je ne regrette — à part toi — pas beaucoup Paris. Je commençais à me lasser un peu de tout ce mouvement — preuve que je ne suis pas faite pour lui — et j'ai repris, avec une sorte de bonheur, la vie monotone de Garlan. Sans me dissimuler la satisfaction de ma rupture avec le marquis, Jane en a accueilli cependant la nouvelle avec une froideur qui m'a prouvé une fois de plus que tu t'étais trompée et avais été injuste envers elle, en la soupçonnant de vouloir le garder pour elle. Mais elle ne m'a pas non plus parlé d'Olivier, et j'en ai conclu qu'étant en relations avec lui, elle le sait assez irrité contre moi pour que,—en eussé-je l'idée, — tout retour vers le passé fût impossible de ce côté. Mais où est-il? que fait-il? est-il désespéré ou consolé ? Voilà ce que je voudrais bien savoir et ce dont je n'ai pas encore osé m'informer. Il me semble pourtant que Jane me cache quelque chose à cet égard. Ah ! pourvu qu'il ne soit pas malheureux à cause de moi! Je ne me le pardonnerais jamais.

RENÉE DE KERAVEN.

P. S. Olivier est à Morlaix ! je l'apprends à l'instant. Je ne sais rien de plus. Mais nous allons demain à la ville, ma mère et moi, et j'espère

découvrir quelque chose. Pourquoi Jane ne m'a-t-elle rien dit de ce séjour prolongé, qu'elle ne peut pourtant ignorer?

A MADAME ALINE BERNARD.

Garlan, 21 septembre 1858.

Ah! c'est trop, cette fois, et je me sens à bout de résignation et de courage. Je croyais avoir épuisé mon calice, mais la dernière goutte en est la plus amère. Absoute, sinon aimée, par celui dont l'opinion seule m'importe, je me réconciliais peu à peu avec moi-même, et, n'aspirant plus au bonheur, j'espérais pouvoir au moins goûter la paix qui me semblait due à ceux qui ne veulent plus de l'espérance! Hors de l'Éden d'amour dont je m'étais à jamais interdit les ardentes ivresses, j'avais rêvé, après les déserts arides que j'ai traversés, la verte oasis où les fronts brûlants trouvent de l'ombre, et où l'amitié a de pâles sourires pour les cœurs blessés... Ne crois pas cela, Aline; je mens! malgré tous mes projets, malgré tous mes serments, malgré mon affection pour ma sœur, malgré la crainte d'être dédaignée; malgré tout, malgré moi, je l'aime! Je l'aime avec passion, avec fureur, avec jalousie. Je voudrais retrancher de l'univers tout ce qui n'est pas lui et moi, afin de lui devenir nécessaire et d'être sûre qu'il ne pût jamais penser à nulle autre. S'il me disait un mot, s'il faisait un signe, je serais à lui corps et âme, sans restrictions, sans conditions; et, fût-ce dans la misère et dans l'opprobre, je quitterais tout pour le suivre, quelque part qu'il lui plût de m'emmener, voulût-il faire de moi sa maîtresse ou sa servante.

Si l'on m'eût dit, il y a deux mois, qu'il existait un supplice plus cruel que celui de n'être pas aimée, j'aurais refusé de le croire. Et pourtant, ce supplice existe, et il m'était réservé de l'endurer après tous les autres. Oui, j'en suis réduite à regretter ces jours d'amères angoisses, où, ne pouvant rien espérer, j'essayais au moins de me résigner à l'irréparable, et cherchais à distraire ma pensée de moi-même, en tâchant de faire de mon malheur du bonheur pour deux êtres qui m'étaient chers. Tant que j'ai cru impossible qu'Olivier m'aimât, l'entreprise, si douloureuse qu'elle me parût à accomplir, avait dans son amer-

tume l'attrait excitant des héroïques sacrifices. Mais s'immoler pour rien, sans que cela profite à personne, et avec la conviction que ceux qui pourraient accepter votre abnégation vous reprocheraient peut-être plus tard d'avoir, au prix de votre bonheur, aidé à leur perte, voilà où le cœur défaille et où l'on se demande si la conscience, déjà cruelle, ne serait pas en même temps aveugle dans ses impérieuses rigueurs.

Olivier m'aime ! Je l'ai vu, je l'ai senti, j'en ai été ivre de joie, et cette joie, il m'a fallu la cacher sous une hypocrite froideur ! Il m'aime et il est parti ! Son regard, sa voix, le tressaillement de sa main, imploraient de moi un geste qui le retînt, et j'ai dû rester impassible, et le laisser s'éloigner, aussi malheureux que moi, qui causais pourtant son malheur. Oui, le rêve de toute ma vie, je l'ai eu là, à portée de ma main ; je n'avais même pas besoin de la tendre ; il suffisait de ne pas la retirer... Et je l'ai retirée ! et mon cœur, un moment gonflé jusqu'au délire, est vide maintenant ! La terre est vide ! le ciel est vide ! Puisque celui que, seul, je pouvais aimer, ne me sera jamais donné en ce monde, ce monde ne m'est plus rien, et ma vie est à jamais manquée.

Mais lui ! pourquoi n'a-t-il pas parlé ? Pourquoi n'a-t-il pas fait violence à ma menteuse réserve ? Pourquoi n'a-t-il pas retenu cette main qui ne se retirait de la sienne que parcequ'elle aurait été trop heureuse de s'y oublier ? Comment n'a-t-il pas compris qu'un mot suffisait pour me faire oublier toutes mes résolutions stoïques, et que mon âme lâche ne demandait qu'à se soustraire à l'accomplissement de cet odieux sacrifice, qu'elle accepte sans enthousiasme et peut-être même uniquement par orgueil. Une fois appuyée sur son cœur, que m'importait le reste ? Ma sœur m'eût haïe et calomniée... Que m'importe ma sœur ? Est-ce ma faute à moi si elle n'a pas su prendre le bonheur qui s'offrait à elle, et suis-je condamnée à expier toujours ses irrésolutions et ses caprices ?

Est-ce qu'elle saurait aimer, cette pensionnaire niaise qui, ayant eu à ses pieds un homme doué de toutes les qualités du cœur et de l'esprit, et dont les plus orgueilleuses seraient fières, l'a dédaigné pour poursuivre un vieillard ridicule ? Est-ce qu'il n'est pas à jamais fermé, ce cœur de dix-sept ans, qui a pu entendre, sans un tressaillement, une voix sincère et passionnée lui murmurer d'enivrantes paroles ? Mais, moi, mon Dieu ! si un seul regard m'avait jadis laissé espérer cet amour que je pressentais, sans oser y croire, il n'est pas de trône sur la terre, ni de paradis au ciel, qui m'eût fait hésiter une minute à

vouer ma vie à sa vie, même obscure et misérable. Et c'est lorsque je viens à peine, à force de soins et de larmes, et au risque de me perdre, — car on a parlé à Morlaix, à ce qu'il paraît, de mon mystérieux séjour ici, — c'est lorsque je viens d'arracher au désespoir un cœur dont elle a fait, elle, le jouet de sa sotte vanité, qu'elle viendra, par je ne sais quel nouveau caprice, me l'arracher encore pour le briser tout à fait, demain peut-être! Oh! Aline, c'est affreux, c'est odieux, c'est injuste!

A quoi bon d'ailleurs mon sacrifice, si Olivier ne l'aime plus, et il me l'a répété à satiété, lorsque je cherchais, sinon sans regret, au moins de bonne foi, à faire incliner son cœur au pardon. Dans notre dernière entrevue, il m'a encore répondu : « Pardonner, oui ; mais revenir au passé, jamais! » — Oui! il le dit, il le croit peut-être; mais qui sait s'il ne se trompe pas lui-même! Car, enfin, pourquoi est-il resté à Morlaix au lieu de s'en retourner de suite à Paris? Il m'a presque fait entendre que c'était à cause de moi, et je me le suis figuré moi-même. Mais alors, pourquoi n'avoir pas essayé de me revoir depuis une semaine? Pourquoi ne m'avoir pas écrit? Que j'hésite, que je recule, moi, devant un aveu que Renée peut, sans raison, mais avec quelque vraisemblance, considérer comme une trahison envers elle, cela se conçoit; mais lui, qui l'arrête? Renée, ayant dédaigné son amour, n'aurait pas à se plaindre qu'il le donnât à une autre, et mon visage n'a pas dû si bien démentir mon cœur, qu'il puisse craindre d'être repoussé par moi.

Ah! il aime encore Renée. C'est en vain que sa raison proteste, son cœur l'emporte vers elle, et il obéira à l'impulsion de son cœur! Qui sait même si, pendant que je doute, ils ne sont pas déjà d'accord? Ma sœur est allée hier à Morlaix, avec ma mère, faire quelques visites de retour; ils se seront peut-être rencontrés, et, en la revoyant belle, jeune et charmante, il n'aura pu ne pas accepter son repentir. Oui, cela doit être ainsi. Après m'avoir manifesté, dans sa lettre de Paris et le jour de son arrivée ici, des velléités de confiance, — confiance que, dans la crainte que sa présence m'inspirait et l'indignation sourde que me causait le peu de conscience qu'elle montrait de sa culpabilité, j'ai, je l'avoue, assez mal encouragée, — elle a pris vis-à-vis de moi, surtout depuis ce voyage de Morlaix, une attitude d'observation malveillante et ironique, dont j'aurais lieu de me blesser, si mon cœur, saignant d'une inguérissable plaie, n'était devenu insensible aux coups d'épingles. Elle a sans doute deviné en moi une rivale, et, sûre désormais de me vaincre, elle triomphe et m'accable de son dédain. Et moi, j'ai

perdu, hélas ! jusqu'au droit de me plaindre d'elle, puisque j'ai réellement essayé, sinon de fait, au moins de cœur, de la supplanter, et puisque mon égoïsme m'a fait oublier, durant quelques jours, le devoir, ce devoir farouche, dont les cruelles joies me sont seules permises désormais !

Comment ne serait-elle pas un peu vaine d'une victoire désormais assurée, puisque ma mère elle-même, grâce à ce qu'elle a entendu dire, à Paris, du talent d'Olivier et de son brillant avenir, abdique ses préventions contre lui, et semble maintenant disposée à seconder ses projets sur Renée, au lieu de les combattre ? Jusqu'ici, aucune de nous ne se souciait beaucoup de prononcer un nom qui avait été cause ici de tant de discussions irritantes, lorsqu'aujourd'hui, à dîner, le chevalier, qui est l'enfant terrible de la famille, a demandé brusquement à ma mère :

« Avez-vous vu votre neveu à Morlaix, ma sœur ?

— Il est donc à Morlaix ? a répliqué ma mère avec surprise ; et, s'adressant à moi : Le saviez-vous, Jane ?

— Comment ma nièce ne le saurait-elle pas, a repris l'oncle Hector, puisque c'est elle qui l'a soigné pendant la maladie qu'il a faite à Kervézec !

— Olivier a été malade ? à Kervézec ? et Jane l'a soigné ? En voilà la première nouvelle. Est-ce vrai, Jane ? et, en ce cas, pourquoi ne nous en avez-vous rien dit ?

— J'ai pensé qu'il valait autant éviter d'aborder un sujet qui, sans vous intéresser beaucoup, pouvait ne pas vous être agréable, ma mère, ai-je répondu, en m'observant sous le regard obstinément inquisiteur de Renée.

— Pourquoi donc? Je ne saurais être indifférente au fils de ma sœur. Il me semble que, malgré certaines préventions, peut-être exagérées, je l'ai accueilli de mon mieux cet été, et il aurait grand tort de s'en prendre à moi des caprices d'une petite personne qui vient de prouver clairement que je ne suis pour rien dans ses résolutions. Si vous écrivez à votre cousin, Jane, vous pouvez lui dire que je serai toujours aise de le voir, et même disposée à lui rendre la justice que toutes les personnes qui m'ont parlé de lui, à Paris, rendent à sa conduite et à son talent. J'espère qu'il n'exigera pas que je lui demande pardon. »

Renée, qui avait baissé les yeux avec plus de sournoiserie que de confusion, quand il avait été fait allusion à elle, les a relevés, avec un rapide éclair de joie, aux dernières paroles où ma mère abdiquait

l'opposition qu'elle prétendait, très-sincèrement, n'avoir pas faite à Olivier. J'ai ouvert les lèvres pour répondre que je n'écrivais pas à celui-ci; mais j'étais tellement découragée de tout, que je me suis renfermée dans le silence. A quoi bon la lutte, en effet? J'y serais certainement vaincue, et je me rendrais odieuse aux autres et à moi-même. Mieux vaut donc m'abstenir. Car, pour prêter encore mon aide à Olivier et à Renée pour un rapprochement, je ne m'en sens plus le courage. Mon cœur éclaterait à force de se contraindre. S'il revient ici, lui, je m'éloignerai; j'irai demander à ton cœur ce qu'aucun autre ne pourrait me donner — un peu de compassion et surtout de repos. Je laisserai à Renée la dot que je lui ai promise; je ferai des vœux pour qu'elle soit heureuse. Mais, quant à être, maintenant, le témoin de ce bonheur, cela ne me serait pas possible. Plus tard, un jour peut-être, quand je ne sentirai plus rien battre dans ma poitrine... Adieu, embrasse bien fort tes enfants pour moi. Oh! comme je les aime! Tu ne me le défendras pas, au moins, toi, n'est-ce pas?

JANE.

A MADAME MARCELLE BONNET DE GURY

Château de Garlan, 26 septembre 1858.

Pourquoi ne me réponds-tu pas? Ton silence est-il le juste ressentiment de l'innocence méconnue, ou un aveu muet de culpabilité? Dans les deux cas, pourquoi ne pas me le dire? Si je me suis trompée, non sur les faits dont j'ai la preuve entre les mains, mais sur leur signification, je suis prête à reconnaître mes torts; si j'ai deviné juste, si tu es coupable, et par conséquent malheureuse, ne me crois-tu donc pas capable de prendre ma part de tes douleurs réelles, moi que tu as jusqu'ici associée à tes trompeuses félicités? Si, comme je m'obstine à l'espérer, il n'est, d'ailleurs, pas trop tard pour t'arrêter dans une voie mauvaise, pourquoi dédaignerais-tu de me demander au moins appui? Je n'ai guère, j'en conviens, le droit de conseil, et, pourtant, je crains bien d'avoir été encore, de nous deux, la plus raisonnable.

Ne sachant rien de toi, j'en suis réduite à te parler de moi. Je te disais l'autre jour qu'Olivier était à Morlaix. J'ai appris depuis, à Morlaix même, où nous sommes allées, maman et moi, faire des visites,

qu'il y était revenu seulement la veille de notre arrivée de Paris. Et, sais-tu où il était pendant notre absence? A un quart de lieue de Garlan, dans ce petit manoir de Kervézec que nous avons visité ensemble cet été; mais dangereusement malade, et soigné par Jane! Pourquoi ne nous en a-t-elle rien dit? Cette question que je n'osais lui adresser moi-même, ma mère la lui a faite l'autre jour, grâce à l'intervention du chevalier, adroitement dirigé par moi, sans s'en douter, comme à l'ordinaire. Jane a répondu qu'elle s'est, à dessein, abstenue d'aborder un sujet qu'elle croyait ne devoir être agréable à personne. Là-dessus, maman, qui est bien revenue de ses préventions à l'égard d'Olivier depuis qu'elle en a entendu faire tant d'éloges à Paris, s'est récriée, en rejetant sur moi la responsabilité de tout ce qui est arrivé, et en chargeant Jane de dire à son neveu qu'elle l'accueillerait toujours avec plaisir.

C'est ce que je voulais. Puisque Olivier a été si malade aussitôt après ma trahison, il me *plaît* de croire que c'est de désespoir. Or le désespoir suppose l'amour. Il est sans doute, et il en a le droit, fort irrité contre moi. Il s'agit donc d'obtenir son pardon — et j'ai déjà rempli la première condition d'une bonne conversion, puisque j'ai abdiqué mon erreur — le marquis! Mais, pour attendrir mon juge, j'ai besoin de le voir, et il ne vient pas. Lui écrire, je ne l'ose guère. C'est pourquoi j'ai provoqué cette petite explication qui aplanit tout, puisque, en me remettant en présence d'Olivier, elle me permettra de déployer, pour conquérir un charmant mari, cette habileté que, de ton propre aveu, j'ai montrée quand il ne s'agissait que d'en captiver un ridicule. Ma mère accepterait je crois volontiers cette solution. Ne pouvant me faire marquise, elle se résignera sans trop de peine à me voir la femme d'un jeune homme dont elle a entendu coter l'avenir à des chiffres assez élevés. Ce point est, je te le jure, ce qui, pour ma part, m'inquiète le moins. Traite-moi de bourgeoise, si tu veux, cela m'est égal. Je me contenterais des « douze mille francs » dont tu t'es tant moquée jadis, et même de moins si cela est nécessaire.

Tu vois que ma conversion est complète, et si Olivier y reste insensible, il faudra vraiment qu'il soit bien inexorable. Mais qu'il vienne seulement, et je me charge du reste. Je serai si douce, si bonne, si humble, si soumise, si repentante surtout, qu'il faudra bien qu'il s'aperçoive que je ne suis pas devenue laide et qu'il se souvienne qu'il a été amoureux de moi... à en être malade. Il est en tout trop indulgent pour être impitoyable pour moi seule. En me retrouvant telle ou plutôt bien meilleure qu'il ne m'a connue, il se persuadera qu'il a fait un mauvais

rêve. Ah ! s'il savait combien le mien a été peu agréable ! Ce n'était pas amusant, va ! d'être idolâtrée par le marquis de Coathuel. Quand il me peignait sa flamme, en style romantico-tragique, dont il semblait avoir puisé les éléments meurtriers dans toutes les ferrailles de son musée, il m'eût fait grand peur, si, en exigeant que je lui répondisse sur le même ton passionné et avec les mêmes yeux égarés, il ne m'eût presque aussitôt fait éclater de rire. En somme, il m'ennuyait à mourir. Olivier peut donc me pardonner le mal que je lui ai fait ; en calculant bien, je m'en suis fait autant à moi-même et nous sommes quitte. Cela n'est peut-être pas absolument équitable, mais l'amour ne doit pas compter avec tant de rigueur.

Voici l'heure du facteur. Je ferme cette lettre pour aller la lui porter, et je tiens à espérer qu'il m'en remettra une de toi en échange.

RENÉE DE KERAVEN.

P. S. — J'écris ces deux mots au crayon — car le facteur est là, devant moi, et me presse — et je les glisse sous mon enveloppe. Au lieu d'une lettre de toi, j'en reçois tout un paquet — de Jane — à Mme Aline Bernard, son amie. Il n'y aucune explication ; mais cela vient de Nantes !... Qu'est-ce que cela peut signifier ? Je n'ai pu rien lire encore, et ce monstre de facteur ne veut plus attendre ! Je t'écrirai demain. Adieu.

A MONSIEUR OLIVIER MALET

27 septembre.

Trouvez-vous à Kervézec, demain. Je vous y attendrai, à partir d'une heure de l'après-midi. Je n'insiste pas ; mais il est indispensable que je vous voie, et je compte sur vous.

JANE.

A MONSIEUR OLIVIER MALET

Paris, 27 septembre 1858.

Ma malle est prête, et je pars dans deux heures ; — seulement, je ne sais pas encore si ce sera pour la Bretagne ou pour l'Amérique. Je ne plaisante pas, et je n'en ai guère envie. Mon sort est entre les mains d'une Providence assez inclémente pour combler mes vœux — dans le seul but de me faire enrager...

Tu te doutes probablement déjà qu'il s'agit de Mme Bonnet, et cela est trop facile à deviner pour qu'il y ait lieu de te féliciter de ta perspicacité. Tu sais qu'après avoir été ennemis, nous sommes devenus amis — sans nous en aimer davantage, au contraire! Or, aujourd'hui, nous n'avons plus qu'un pas à faire pour devenir amants; — et c'est précisément ce pas devant lequel je recule depuis quelque temps déjà avec effroi, mais qu'il va falloir peut-être franchir, pour peu que telle soit la fantaisie de celle à qui je viens, bien malgré moi, de confier ma destinée. Je sais bon nombre de nos amis qui riraient fort, en me voyant si malheureux d'une perspective qui ferait la joie de bien d'autres. Mais il n'en est pas moins vrai que ce bonheur qui me menace ne m'enivre pas du tout et qu'il me cause, au contraire, plus il approche, une peur de tous les diables. C'est certes bien gentil, de loin, d'être l'amant d'une femme jeune, belle, spirituelle, riche et très-en vogue, et je l'ai, comme bien d'autres, rêvé bêtement; mais cela a, de près, certains petits inconvénients... Aussi, afin d'y songer le moins possible, à présent qu'il est trop tard, j'aime mieux te raconter, en attendant mon arrêt, comment j'en suis arrivé au point où me voilà.

Je te disais, voilà près d'un mois, à propos de Marcelle qui refusait de venir chez moi : « Elle y viendra ! » Hélas! elle y est venue, et c'est de sa première visite, d'où aurait dû dater mon bonheur, que datent au contraire mes ennuis. Je ne m'en aperçus pas, il est vrai, tout d'abord. Les débuts de ces sortes d'aventures ont toujours un certain attrait irritant qui empêche de songer aux suites. On vient chez vous comme chez un frère à qui l'on aime à raconter ses joies et ses peines — ses peines surtout — parce que l'on est sûre qu'il comprendra, lui, ce que le mari ne saurait comprendre; — il est bien trop... mari pour cela! Mais comme on ne se défie pas d'un frère, on peut bien se per-

mettre avec lui de chastes caresses. Plus on est malheureuse en arrivant, plus tendre et significative est la première étreinte, plus éloquente la tristesse du regard. On est venu si vite que le cœur vous bat à se rompre, et l'on vous y appuie la main, et on l'y garde, en signe d'affectueuse confiance. Si la mesure des misères est comble, un matin, on se jette dans vos bras, et l'on y reste, en appuyant un front endolori sur votre poitrine. C'est si bon d'avoir un cœur dévoué où poser le sien! Vous êtes si bon! On ne saurait vivre sans vous. Puis, comme les cheveux se sont un peu dérangés, on vous montre, sans aucune coquetterie, en les relevant devant la glace, de longs et soyeux écheveaux bruns à reflets fauves, l'élégante cambrure d'une taille souple et vigoureuse, la sculpturale rondeur d'un bras blanc, et les fines attaches du cou. Et, pour ne pas avoir l'air de remarquer que vous remarquez tout cela, on consulte votre goût d'artiste sur cette robe nouvelle que l'on met pour la première fois, car on a voulu vous en donner l'étrenne...

N'allez pas prendre tout cela pour des provocations, au moins. Fi donc! on est une honnête femme. On ne *doit* pas vous aimer. On est rivée à une odieuse chaîne; mais on est décidée à mourir à la peine plutôt que de faillir. Ah! si l'on était libre! si c'était à recommencer!...

Comme je ne suis plus un collégien, et que, par conséquent, je crois en général à la vertu des femmes, j'affirmerais que, sur dix de celles qui font ces théories, il y en a huit qui sont de bonne foi. Seulement, comme je ne suis pas un imbécile, je suis forcé de reconnaître qu'il y en a six au moins qui doivent en rabattre du tout au tout dans la pratique, par la raison très-simple qu'entre un homme et une femme l'amitié, à un certain degré d'intimité, ne peut exister et surtout durer qu' « à côté » de l'amour, et jamais « à sa place. » Dans ce dernier cas, il arrive toujours un moment où l'un des deux, si ce n'est l'un et l'autre, cède, sans s'en apercevoir, à la tentation dangereuse de jouer sur les mots et avec les sentiments, et alors... ma foi, alors les choses s'embrouillent si bien que personne n'y voit plus clair — et je ne crois pas beaucoup, pour ma part, à l'innocence du colin-maillard.

Je fis ces réflexions, un soir, en revoyant le général Bonnet, après avoir eu, dans la matinée, un rendez-vous — très-innocent encore — avec sa femme. Il vint vers moi, en riant et la main tendue, et me dit :

« Ma foi, « mon cher ami, » — c'était la première fois qu'il m'appelait ainsi! — vous avez été cause, sans vous en douter, d'une

affreuse dispute entre ma femme et moi. Imaginez-vous qu'en revenant du Bois, cette après-midi, j'ai eu l'idée, en passant devant chez vous, de faire voir votre atelier à Mme Bonnet. Eh bien! elle n'a jamais voulu entrer, prétendant que cela n'était pas convenable. J'ai eu beau lui dire que rien n'est inconvenant pour une femme, quand elle est avec son mari, elle n'a rien voulu en démordre, sous prétexte que les artistes sont sujets à caution sous le rapport des mœurs, et que vous ne valez pas mieux que les autres. Ainsi, c'est affaire à vous de vous défendre. Je ne sais qui vous a trahi ou calomnié; mais je vous préviens que vous êtes mal noté. Entre hommes, on se doit assistance. Aussi, je compte sur vous à dîner demain... pour faire enrager l'ennemi commun. »

Si comique que fût la chose, je te déclare, mon cher Olivier, que cela ne me fit pas du tout rire. Cette manœuvre adroite de la part de la belle Marcelle, pour me faciliter l'accès près d'elle en feignant de me l'interdire, et pour abriter préventivement, sous une prétendue antipathie, un avenir qui pouvait être trop sympathique, fit passer immédiatement devant moi tous les mensonges, toutes les hypocrisies, toutes les petites et grandes lâchetés, tous les honteux subterfuges et les mondaines turpitudes dont un seul pas en avant allait me condamner à devenir l'auteur ou le complice... et j'avoue que cela me souleva le cœur de dégoût. Je ne suis certes pas bégueule. Je crois que les passions ne deviennent funestes que parce que l'on ne leur donne pas leur développement nécessaire et légitime. Mais je veux qu'elles soient franches au moins, et qu'elles aient le courage de leur opinion. Je comprends donc qu'une femme mal appareillée aime en dehors des limites du Code — le Code ayant eu le tort grave de ne pas prévoir les mariages contractés dans des conditions impossibles; — je comprends que cette femme soit aimée. Mais ce que je ne comprends plus, c'est que deux êtres qui devraient se respecter, au lieu de lever « loyalement » l'étendard de la révolte, s'abaissent à la ruse, au mensonge, à la trahison de chaque jour. Ce qui me répugne enfin, c'est le ménage à trois, où la femme se partage et où l'amant accepte ce partage. En ce cas, ce n'est plus le mari qui, à mes yeux, est ridicule, c'est la femme qui est odieuse et l'amant qui est avili. Je sais qu'il est des hommes qui ne supporteraient pas un regard suspect; qui se croiraient déshonorés s'ils ne payaient pas une dette de jeu dans les vingt-quatre heures, et qui se brûleraient la cervelle plutôt que de laisser suspecter la pureté de leur blason, de leurs épaulettes ou de leur grand-livre, et qui n'en acceptent pas moins

gaiement cette position de laquais guettant l'absence du maître pour s'empiffrer de ses restes à l'office, et se vautrer à sa place encore chaude sur les divans du salon. Grand bien leur fasse, à ceux-là; mais je ne suis pas des leurs! Mes moyens ne me permettent pas d'entretenir une maîtresse — et mes goûts, d'ailleurs, ne m'y portent guère — mais il ne me convient pas de me la faire payer par un autre.

Si l'on avait au moins affaire à quelque mari soupçonneux et farouche, le trouble-fête ordinaire de ces amours de contrebande! A braver un Othello, blanc ou noir, il y a encore un certain courage, et le danger que l'on court a, comme tous les dangers, sa poésie. Bafouer ouvertement Bartholo ou Arnolphe ne me semble pas non plus un grand crime, parce que ces braves gens ont le tort de vouloir exiger l'exécution d'un contrat duquel ils seraient seuls à profiter, comme ils ont été seuls à y intervenir. Mais se trouver en face d'un homme dont le seul crime a été de croire qu'un serment prononcé librement et volontairement, aurait quelque droit à être loyalement observé, surtout par une femme prise dans une famille honnête, et ayant reçu une éducation honnête; et se joindre à cette femme, pour tromper celui qui a en elle et en vous une égale confiance, voilà ce qui, à mon avis, change beaucoup la thèse et fait descendre Don Juan, si beau, si jeune, si brillant, si galant homme qu'il soit par ailleurs, au rang d'un simple filou qui s'associe à une gourgandine pour exploiter un riche vieillard.

C'est pourquoi je me promis, dès ce jour-là, de mettre fin à un jeu qui ne pouvait me conduire qu'à être, tôt ou tard, ridicule, sinon odieux. Mais ce n'était déjà plus aussi facile que je l'avais cru, la belle Marcelle ne s'y prêtant pas du tout. Plus je me tenais avec elle sur la réserve, plus elle me témoignait de confiance et d'expansion. Plus j'espaçais mes visites chez le général, plus elle rapprochait les siennes à mon atelier. Toujours en tout bien tout honneur, cela va sans dire. Mais le diable, qui s'y connaît, sait bien qu'à ce manége-là il ne perd rien pour attendre, et moi je m'en doutais un peu. Si bien qu'avant-hier, en arrivant chez moi, Mme Bonnet me trouva en train de faire mes malles pour aller te rejoindre.

« Qui donc part ici? s'écria-t-elle.

— Moi, répondis-je.

— Et pourquoi partez-vous? Vous est-il survenu quelque affaire qui vous y force?

— Aucune. Je pars pour partir...

— Ce n'est pas une raison, cela. Est-ce que vous avez des créanciers?

— Hélas! non. C'était bon pour les gentilhommes d'autrefois. Mais

nous autres bourgeois, nous avons perdu toutes les poésies, même celle des dettes.

— Alors, vous ne partez pas! dit-elle de ce ton d'autorité mutine qui, de la part d'une femme, promet bien des choses, et en me retirant des mains, pour le jeter sur un divan, un objet que je me disposais à emballer.

— Voudriez-vous me dire le motif qui pourrait m'en empêcher?

— Le motif, c'est que je ne le veux pas.

— Ah! je ne savais pas que vous eussiez le droit de « vouloir » avec moi.

— Eh bien! je le prends, ce droit.

— Et vous en acceptez les conséquences?

— Ne dites donc pas de niaiseries. Vous savez bien que c'est impossible; et je sais bien, moi, que vous ne vous en souciez guère. »

Ce dernier mot et le regard qui l'accompagnait demandaient une réponse directe. Mon premier mouvement fut, je l'avoue, de la faire telle qu'elle était attendue; mais un instinct de défiance l'arrêta heureusement sur mes lèvres. Mon second mouvement, plus réfléchi, fut d'avouer à Mme Bonnet que je me souciais médiocrement en effet de ce dont il était question. Mais c'est là une de ces vérités que l'on ne peut pas dire à une femme, si mal ou si bien qu'on soit avec elle. Je me bornai donc à répliquer :

« C'est précisément parce que c'est impossible que j'ai raison de partir, et que vous auriez tort de vouloir m'en empêcher.

— Mais enfin, pourquoi?

— Parce que nous jouons un jeu dangereux.

— Quel jeu?

— Nos relations secrètes.

— Ah! c'est un jeu pour vous, je suis bien aise de l'apprendre. Mais pour qui donc « ce jeu » est-il si dangereux?

— Oh! pour moi seul. Je sais bien que vous êtes invulnérable, vous, et c'est une raison de plus de ne pas exposer votre réputation pour...

— Pour?

— Pour rien.

— De mieux en mieux! Tout à l'heure c'était un jeu, maintenant ce n'est plus rien. Ce n'est pas avec vous, convenez-en, que l'on peut se faire des illusions. Mais je crois bien que vous vous en faites une, en affectant de croire compromise par moi, au moins, la paix de votre cœur. Ce ne sont pas mes faibles attraits qui la troubleront jamais, cette précieuse paix! »

Au ton de tendre amertume qui accentuait déjà d'une façon très-claire ces dernières paroles, Mme Bonnet ajouta un de ces regards, à la fois timides et brûlants, dont la fascination eût été irrésistible si elle n'avait été encore plus inquiétante. J'y vis, pour ma part, une si évidente intention de m'amener à un aveu, c'est-à-dire à un désarmement dont elle se réservait de profiter pour m'accabler, que, voulant lui montrer que je lisais dans ses cartes, je m'écriai :

« Et pourquoi voulez-vous que je m'expose à la compromettre, cette paix, pour qui n'aurait rien à me donner en échange ? Vous trouveriez très-amusant, je le sais, de me voir amoureux de vous; peut-être même daigneriez-vous me plaindre, comme si j'avais mal aux dents ou à la tête. Mais, attendu que ce serait tout...

— Qu'en savez-vous? dit-elle. Pourquoi voulez-vous que je croie aux dangers que vous courez, lorsque vous me refusez le privilége de les partager et d'en pouvoir souffrir aussi? Appelez-moi tout de suite : « Cœur de marbre ! » Ce sera d'une littérature plus arriérée, peut-être, mais plus franche, au moins, que toute celle que vous faites ici, depuis une heure, pour sauver votre égoïsme d'une situation dont les ennuis vous semblent déjà probablement dépasser les bénéfices. J'aurais dû y penser plus tôt, je l'avoue ; mais, avouez vous-même que vous vous en avisez bien tard, de ces prétendus dangers dont vous ne vous êtes guère soucié, tant que « le jeu » puisque jeu il y a, vous a amusé. Car enfin, pourquoi, au lieu de les rechercher, ne les avez-vous pas repoussées, dès le début, ces relations terribles ? Pourquoi avez-vous répondu à mes avances imprudentes ? Pourquoi êtes-vous venu me rejoindre au Bois, un jour où je vous avais dit, sans intention, je vous l'atteste, que j'irais ? Pourquoi enfin, m'avez-vous attirée chez vous, quand j'avais d'abord refusé d'y venir ? Que vous n'ayez pas songé aux conséquences qui vous effrayent maintenant, je le comprends, n'y ayant pas songé moi-même. Mais pourquoi, alors, vous montrer aujourd'hui plus prudent que moi, quand, malgré ce que vous en dites et en pensez, j'y risque plus que vous, puisque ma réputation est en jeu, tandis que la vôtre n'a rien à craindre ? Et c'est quand cette affection que vous m'avez promise m'est peut-être devenue nécessaire, que vous venez me la retirer, en me laissant seule subir les conséquences d'une situation que vous avez faite avec moi ! Ah ! tenez, je ne suis pas dupe de vos grands mots, car je vois derrière de bien petites choses ! »

Elle s'était peu à peu animée en prononçant ce petit discours « assez bien arrangé » et, si je n'en étais pas dupe non plus, j'en fus d'autant plus ému dans le moment que j'étais forcé de m'avouer qu'elle avait

jusqu'à un certain point raison. Aussi mon émotion fut-elle mêlée d'un mouvement d'impatience contre moi-même qui me fit donner un grand coup de pied dans ma malle ouverte devant moi. Mme Bonnet prit cela pour un renoncement définitif à mon projet de départ, et elle m'en remercia en me sautant au cou et en m'embrassant... mais fraternellement toujours ! car, à la première tentative que je fis pour l'amener à préciser l'aveu, assez alambiqué mais très-clair, me semblait-il, contenu dans sa harangue, elle s'échappa en me jetant au visage le bouquet de violettes de Parme qu'elle avait à la ceinture.

Le soir, je reçus d'elle un billet qui n'avait d'autre objet que de m'annoncer sa visite pour le lendemain ; mais ce billet était signé « Votre sœur » et contenait une boucle de ses cheveux ! Quand je lui fis remarquer combien un pareil don était peu fraternel, elle me répondit avec un regard et un sourire d'une coquetterie adorable :

« Plaignez-vous donc, ingrat ! et comme je n'avais pu me dispenser de répondre à cette attaque, en l'entourant de mon bras, elle reprit, en évitant le baiser que j'allais lui donner : C'est vrai, pourtant, il faut être sages ! »

Mais, dans ses visites et ses lettres, qu'elle multipliait outre mesure, elle n'en poursuivit pas moins ce système de provocation qui, de la part d'une femme, jeune et belle, est toujours dangereux, si peu d'amour réel qu'elle vous inspire. Si j'avais pu aimer Mme Bonnet, il y a longtemps que j'aurais envoyé promener ce rôle ridicule de *Casto Giuseppe:* mais, malgré le charme puissant qu'exerce sur moi sa beauté, je sentais persister et même grandir l'antipathie qu'elle m'inspire, et, grâce à la situation où nous nous trouvions, je me voyais exposé à me voir, un jour ou l'autre, et sans m'en être aperçu, heureux... c'est-à-dire désespéré! Il y a des femmes, — et elle en est, — qui ont pour règle, tout en refusant ce qu'on leur demande, de laisser prendre tout ce que l'on veut, et de ne s'effrayer des choses que quand on a la maladresse de les appeler par leur nom. Je résolus donc d'en arriver à tout prix à une rupture ; mais je tenais à ce que cette rupture vînt de Marcelle elle-même, afin d'avoir, moi, la conscience en repos. Si peu que je crusse, en effet, aux grands mots dont elle se servait quelquefois, en parlant du « désespoir » où la laisserait la perte de mon « affection, » un scrupule qui serait de la fatuité monstrueuse, si ce n'était uniquement une crainte très-sincère de faire souffrir, m'arrêtait toujours. « Si pourtant, me disais-je, elle s'était « par hasard » laissé prendre au piége que nous nous tendions mutuellement ? si elle m'aimait enfin ? » Je te jure que je n'en croyais rien ; mais j'avais très-sérieusement peur,

cependant, que cela fût, parce que je n'aime pas à jouer avec la passion, si peu que je la partage. Il se cache tant de lâchetés sous le scepticisme affecté dont se parent certains hommes, et tant de cœurs sincères payent la défiance qu'inspirent avec raison ceux qui ne le sont pas, que je me suis promis de ne jamais hésiter à m'exposer à être dupe, plutôt que de risquer d'être la cause d'un malheur. Marcelle n'était pas, je le savais, de nature romanesque, et je ne craignais pas son désespoir. Et pourtant, je ne pouvais empêcher ma conscience de me dire : « Qui sait ? » Je l'avais vue quelquefois, à propos de ses chagrins domestiques, — plus ou moins mérités, — dans un tel état d'exaltation, que je me prenais à avoir peur de ce qu'elle était capable de faire, ne fût-ce que par orgueil et pour me prouver que j'avais eu tort de la railler quand elle se prétendait très-malheureuse.

Je résolus donc de soumettre son « affection » pour moi à une épreuve qui ne lui permît de s'en prendre qu'à elle-même, quel qu'en fût le résultat. Or, pour se fixer sur le degré d'amour que l'on inspire à une femme, le plus sûr moyen, c'est de la forcer à choisir entre sa passion et sa situation dans le monde, c'est-à-dire de lui proposer de l'épouser, si elle est libre, ou de l'enlever, si elle ne l'est pas. La plupart des femmes reculent devant cette dernière extrémité, sous prétexte de scandale; mais, en réalité, parce que, si elles aiment assez pour sacrifier leur honneur, elles aiment trop peu pour braver l'opinion, à laquelle elles tiennent plus qu'à tout le reste. — En conséquence, j'ai écrit ce matin à Mme Bonnet, une très-longue et très-convenable lettre, où, appelant les choses par leur nom, je lui déclare :

1° Que je ne puis plus me dissimuler que le sentiment qu'elle m'inspire est de l'amour;

2° Que, si elle ne peut ou ne veut pas partager cet amour, je suis décidé à partir, l'« affection » anonyme qu'elle me donne en échange ne faisant qu'activer une flamme qu'il faut au contraire éteindre;

3° Qu'au cas où, se décidant à baptiser son affection, elle l'appellerait « amour » aussi, j'en serais bien heureux, et le lui prouverais en lui consacrant ma vie entière; — mais que, l'aimant trop pour la vouloir autrement que « tout entière, » il fallait que, du jour où elle serait à moi, elle ne fût à nul autre, c'est-à-dire qu'en quittant, pour venir chez moi, l'hôtel de son mari, elle devait prendre la détermination absolue de n'y plus rentrer...

Et qu'enfin, j'attendrais jusqu'à dix heures, ce soir, sa réponse, que

je considérerais ou comme un don d'elle-même à toujours, ou comme un refus à jamais.

Or, cette réponse, je l'attends encore, mon cher ami. Il est neuf heures déjà... mais tant que le terme fatal ne sera pas passé, et même tant que je ne serai pas parti, je ne serai pas rassuré sur les conséquences d'une démarche que je n'ai tentée que par excès de conscience et avec l'espoir qu'elle tournerait à la confusion de mon amour-propre, mais au grand repos de ma vie; car, plus j'y pense, depuis que cette lettre est partie, plus je sens que l'acceptation de Mme Bonnet serait le plus grand malheur qui pût jamais m'arriver, puisqu'elle me lierait à une femme que je ne saurais aimer — ne pouvant avoir confiance en elle!... On sonne!...

C'est une lettre!... une lettre d'elle!... Mon sort y est contenu!... J'hésite à l'ouvrir... Allons!

O gioja! La réponse n'est pas longue; mais elle est éloquente. Je transcris :

« Puisque vous voulez que je me rende méprisable pour vous prouver mon « affection, » c'est que vous n'en êtes pas digne, et je vous méprise! »

O gioja! répéterai-je. — Vous vous trompez pourtant, adorable Marcelle, en prétendant que je ne vous aime pas. Si, je vous aime... de me mépriser; car votre mépris me permet de garder l'estime de moi-même que votre amour m'eût condamné à perdre. Merci donc! adieu!... et portez-vous bien!

Je ferme ma lettre, mon cher ami, et je pars... bien content. Attends-moi après-demain à Morlaix, par le paquebot du Havre. Comme je vais m'en donner, dans ton manoir, des plaisirs champêtres et vertueux, et comme, avant qu'on me reprenne à flâner autour de la femme du prochain, il fera beau temps... ah oui!

RAOUL SAUNIER.

A MONSIEUR RAOUL SAUNIER

Manoir de Kervézec, 28 septembre 1858.

O gioja! Raoul, viens vite! Laisse là cette triste conquête de Mme Bonnet, dont tu ne peux attendre ni bonheur réel ni gloire. Mais garde-toi de juger les femmes d'après celle-là. Accours! et il te fau-

dra bien, ici, courber la tête, ô sceptique! et adorer ce que tu as blasphémé. Je te donne l'exemple. Cette pauvre Renée!... J'ai été bien sévère et bien maussade pour elle; mais comme elle s'est noblement vengée, et comme je me repens, et lui pardonne, et l'aime, depuis qu'elle a... Mais je ne puis pas te dire cela de suite. J'ai le cœur trop plein de bonheur pour qu'une parole suffise à l'épancher. Je ne saurais dormir d'ailleurs avant quelques heures. En voilà une que j'ai quitté Garlan — officiellement au moins, car, rentrant par le parc, je suis resté à rôder dans le parterre, tant qu'à une certaine fenêtre a brillé une pâle lumière, plus resplendissante pour moi que toutes les étoiles du firmament. Le bonheur la faisait veiller aussi, celle qui habite cette chambre. Je voyais sa forme élégante passer et repasser sans cesse dans le cadre éclairé qui se découpait sur la sombre façade. Elle s'apseyait parfois devant une table, y appuyait ses coudes, et le front dans ses mains, elle songeait... Elle s'est enfin approchée de la fenêtre; elle a longtemps laissé ses yeux errer dans le ciel splendide; elle a posé ses deux mains sur sa poitrine comme pour en comprimer les battements, et elle a murmuré... mon nom. J'ai prononcé à demi voix le sien. Un faible cri lui est échappé. Ses yeux se sont obstinément fixés sur les feuillages sombres qui me cachaient, et elle a tendu les bras... J'ai eu la force de résister à la fascination qui m'attirait vers elle, et, sans me montrer, sans rien dire, je me suis éloigné, trouvant convenable, mais très-cruel, de ne pas m'exposer à compromettre par une démarche inconsidérée celle que je pouvais revoir dès le lendemain sans obstacles ni commentaires. Je suis donc revenu reprendre possession de mon ancien domicile, et j'y resterai désormais jusqu'à ce que je rentre à Garlan, et pour n'en sortir cette fois qu'avec ma chère proie... Mais demain ne viendra jamais, mon cher ami, si tu ne me permets d'abréger les heures qui m'en séparent en te racontant le dénoûment aussi heureux qu'inespéré de mon roman. — Oh! rassure-toi, quoi qu'il arrive, ce roman est trop beau pour n'être pas le dernier.

Hier, j'étais à Morlaix, où j'étais retourné sans avoir pu revoir Jane, le lendemain du jour où je t'écrivais, et où j'étais resté depuis, incertain, triste, découragé, mécontent de moi, qui ne savais me décider ni à agir ni à partir, et mécontent de Jane, dont l'attitude vis-à-vis de moi pendant ma convalescence, et depuis que j'avais quitté Kervézec, me semblait, à distance, de plus en plus énigmatique.

Quoique la perspective de revoir Renée me rendît peu agréable l'idée d'une visite officielle à Garlan, je trouvais que Jane aurait dû

m'y attirer, puisqu'elle ne m'avait pas caché la modification que l'opinion de lord H... avait opérée dans les dispositions de ma tante à mon égard. Elle ne se souciait donc pas de me revoir et voulait éviter probablement de me fournir l'occasion de lui dire ce qu'elle répugnait à entendre. Le résultat de ces alternatives, plus douloureuses encore que puériles, d'espoir et de crainte, c'est que je ne faisais rien, ne sachant que faire, et il n'y avait aucune raison pour que je sortisse jamais de cette inaction, lorsque, ce matin, m'est arrivé, par la poste, le billet que tu trouveras ci-inclus, dont la forme ambiguë et l'écriture m'arrêtèrent moins qu'elles ne l'eussent fait certainement, si j'avais pu songer à autre chose en le parcourant qu'au nom dont il est signé et à l'issue que son contenu donnait à la déplorable situation où je me débattais depuis si longtemps déjà. Sans me demander, en effet, quel motif pouvait engager Jane à solliciter de moi ce rendez-vous mystérieux, quand rien ne m'empêchait d'aller ouvertement à Garlan, je partis de suite, avec le ferme projet de profiter de l'occasion pour parler, quoi qu'il pût en advenir. Je franchis rapidement — plus rapidement qu'il ne m'est jamais arrivé de le faire, — la distance qui sépare Morlaix de Kervézec. Je trouvai, sous le porche, la petite Maharite qui, d'un air mystérieux, dont le mécontentement me frappa seulement plus tard et quand j'en connus la cause, me dit : « On vous attend là-haut ; » j'escaladai l'étroit escalier en spirale, et, sans frapper, j'ouvris la porte de cette chambre, où j'ai été successivement si malheureux et si heureux. Les choses y étaient encore dans le même état que lorsque j'en étais parti, si triste, quelques jours auparavant ; les dernières fleurs qu'y avait apportées Mme de Meslay achevaient de se faner sur la cheminée. Une femme était assise, tournant le dos à la porte, dans le grand fauteuil où j'aimais tant à voir Jane, pendant mes derniers jours de convalescence. Elle se leva au bruit et se retourna... et je me trouvai en face de Renée...

Si l'idée de la revoir devant sa famille m'avait seule empêché, malgré mon désir, de retourner à Garlan, il m'était encore plus désagréable, ou plutôt plus pénible, de la rencontrer seule, et dans un lieu où je ne pouvais refuser d'entendre, s'il lui convenait de l'essayer, une explication justificative, que sa rupture avec le marquis et le repentir qu'elle avait témoigné à Jane de sa conduite à mon égard, ne rendaient que trop probable. Or, en me ramenant vers celle-ci, dont une illusion avait pu seule me détourner, la trahison de Renée avait eu un résultat trop heureux, pour que je n'en eusse pas oublié la souffrance et surtout pour que j'eusse le droit d'en garder rancune. A quoi bon

alors accepter une réparation humiliante pour celle qui me l'aurait faite sans compensation, puisque, même en lui pardonnant, ce que j'étais tout disposé à faire, il me serait absolument impossible de lui rendre mes sentiments d'autrefois? Mais comment, d'un autre côté, repousser cette explication sans froisser peut-être encore plus cette pauvre enfant par un dédain apparent, que ne le ferait une sévérité dont je n'avais plus ni le droit ni le désir? Ces réflexions, qui m'avaient traversé l'esprit avec une rapidité merveilleuse, provoquèrent en moi un vif mouvement d'impatience que je ne pus réprimer assez pour qu'il ne fût pas remarqué par Renée. Un sourire plus triste qu'enjoué lui effleura les lèvres, et elle me dit d'une voix étrangement émue :

« Si peu de droits que me donne le passé à votre indulgence, je la réclame pourtant pour un nouveau tort que je n'ai pu me dispenser d'avoir envers vous. Si je vous avais demandé une entrevue, vous me l'auriez probablement refusée, comme c'était votre droit. Or, ayant absolument besoin de vous parler, à vous seul, et un peu longuement peut-être, il m'a bien fallu, à mon grand regret, vous tendre un piége...

— Un piége? répétai-je, surpris.

— Oui, vous m'avez forcée à commettre un faux, en imitant l'écriture de ma sœur et en lui empruntant sa signature. Ne vous en étiez-vous pas aperçu?

— Non ; mais pourquoi ? demandai-je, en me reprenant à craindre qu'une entrevue amenée par un moyen pareil m'exposât au rôle aussi ridicule que douloureux de juge inexorable.

— Oh! ne « craignez rien, » se hâta de répliquer Renée qui semblait avoir deviné ma pensée. Quelque complète que soit en moi la conscience de mes fautes passées, je ne saurais « encore » abdiquer assez mon orgueil pour vous en demander le pardon...

— Mais, ma chère Renée, balbutiai-je, effrayé outre mesure de la tournure que prenait l'entretien, je ne vous en veux...

— Passons, je vous en supplie, fit-elle vivement. L'indulgence trop facile et trop prompte, en certains cas, ressemble souvent à du dédain, et je compte assez sur votre cœur pour me l'épargner. — Je voulais seulement vous faire comprendre que, si j'ai cherché et obtenu, même par la ruse, cet entretien, ce n'est pas pour vous faire ma confession; mais, si étrange que puisse vous sembler cette prétention, pour vous demander la vôtre... » Et, comme mon silence et mon attitude ne lui paraissaient et n'étaient réellement rien moins qu'encou-

rageants pour toute tentative de plaisanterie, Renée reprit, après une assez longue pause : « Vous ne vous souciez pas, je le vois, de m'accorder ma requête, et je le comprends. Aussi, soyez bien persuadé que des motifs très-sérieux me font seuls insister, car j'insiste ; et, puisque vous vous obstinez à vous taire, permettez-moi de parler, comme je vous permets, moi, de m'interrompre si je me trompe. — Je sais, quoique Jane ne m'en ait rien dit, tout ce qui s'est passé ici même depuis deux mois. Vous avez été malade, et tandis que moi, qui en étais peut-être la cause, je m'éloignais, cherchant, dans le mouvement et le bruit des fêtes, l'oubli que je n'y trouvais pas, Jane, devinant avec son cœur que vous auriez besoin d'elle, est restée près de vous, vous a soigné et sauvé — réparant, comme toujours, le mal fait par les autres. Oh ! combien j'ai été ingrate envers elle, mais vous... vous avez été bien cruel !...

— Que voulez-vous dire ? m'écriai-je involontairement, quoique je sentisse de plus en plus le danger de ma situation. En quoi ai-je été cruel ?

— En vous éloignant d'ici, à la première annonce de mon retour, sans vous demander si vous n'y laisseriez pas des regrets peut-être éternels. »

Cette fois, je perdis patience. En me trouvant en face de Renée, j'avais craint d'avoir à rester inflexible devant le repentir sincère d'un cœur déplorablement faussé sans doute par une amitié dangereuse, mais encore susceptible de retour. Mais, au ton de légèreté inconvenante sur lequel elle s'obstinait à le prendre avec moi, devant qui elle me semblait devoir être moins oublieuse d'un passé encore très-récent, je crus nécessaire de couper court à toute illusion, au risque d'être brutal, et je lui dis très-sérieusement :

« Écoutez-moi, ma chère cousine. En préférant l'amour du marquis de Coathuel au mien, vous m'avez donné le droit de reprendre un cœur dont vous n'avez pas voulu. Or, si je ne reprends pas sans motifs graves ce que j'ai une fois donné, je ne rends jamais ce que j'ai une fois repris.

— C'est clair, dit-elle, en dominant, non sans efforts, à ce qu'il me parut, l'émotion qui lui avait causée d'abord cette déclaration humiliante pour ses prétentions. Mais, si cela m'explique pourquoi vous êtes parti d'ici afin de ne pas me revoir, je ne puis toujours pas comprendre pourquoi vous êtes resté depuis à Morlaix ?... »

Cette obstination était tellement inconcevable de la part d'une jeune fille qui, à défaut de cœur, m'avait au moins toujours semblé douée d'une bonne dose d'orgueil, que j'éclatai tout à fait :

« Je ne suis pas parti d'ici dans la crainte de vous aimer encore; mais, puisque vous tenez à le savoir, je suis resté à Morlaix, parce j'aime une autre femme...

— Jane, n'est-ce pas?

— Eh bien! oui, Jane, que j'avais cru retrouver en vous, et qu'en réalité j'ai toujours et seule aimée...

— Allons donc! s'écria-t-elle d'un ton de gaieté incompréhensible pour moi. J'ai cru, mon cher Olivier, que je ne réussirais jamais à vous faire avouer une chose trop naturelle pour que je ne l'eusse pas un peu devinée. Mais, puisque vous aimez Jane, pourquoi ne lui dites-vous pas à elle-même.

— Parce que j'ai peur qu'elle se défie, quand il se retourne vers elle, d'un cœur dont elle recevait, il y a deux mois, les confidences pour une autre; et surtout parce que je tiens à conserver le plus longtemps possible mon espérance, si comme, je le crains, elle ne doit pas se réaliser.

— Vous êtes trop modeste. Mais voici de quoi vous rassurer, et me faire pardonner bien des choses. »

Renée me tendit un paquet dont les cachets étaient brisés, et sortit avant que j'eusse compris de quoi il était question et avant que l'idée me fût venue de lui demander une explication. J'ouvris le paquet. Il contenait une dixaine de lettres écrites par Jane à son amie Mme Bernard, depuis mon arrivée à Garlan jusqu'à aujourd'hui. Ces lettres... je te les ferai lire, mon cher Raoul; mais je ne t'en dirai rien ici. Je n'y compris alors qu'un seul mot. Elle m'aimait! Elle m'avait toujours aimé: avant son mariage, pendant ces quatre années d'un martyre, accepté sans en avoir conscience, et que j'aurais pu empêcher d'un mot, et depuis qu'ayant retrouvé sa liberté, elle avait pu se reprendre à l'espérance. Ah! fou que j'étais. Elle m'aimait comme aiment les anges ou plutôt les vraies femmes; elle m'aimait au point d'enrichir sa sœur pour l'engager à me prendre, lorsque je croyais, dans mon aveuglement, qu'en elle était mon bonheur. Et moi, pendant ce temps-là... Ah! je ne suis pas digne d'elle!

Quand j'eus finis de dévorer ces pages dont l'éloquence ardente m'enivrait, je m'élançai vers la porte... Jane entrait. Je courus à elle et, l'entourant de mes bras, je posai mes lèvres sur ses lèvres, et lui donnai mon âme et pris la sienne dans le plus religieux baiser que jamais deux créatures humaines aient échangé... Incapable de prononcer une parole, je lui montrai ses lettres. Elle poussa un cri, voulut les saisir, et, comme je les lui refusais, elle cacha son visage sur ma

poitrine avec un de ces mouvements de pudeur heureuse dont l'amour a seul le secret.

« Quoi ! m'écriai-je enfin, tu m'aimais; tu savais que je ne pouvais aimer que toi, et tu m'aidais à faire ton malheur et le mien : si pourtant j'avais épousé Renée?...

— Je crois bien que j'en serais morte; mais, puisque c'était ta fantaisie...

— Heureusement que ce n'a pas été celle de ta sœur — et de la mienne aussi ; car nous allons bien l'aimer et la sauver, cette chère enfant qui nous a préservés tous deux de notre folie, et qui répare si bien aujourd'hui les siennes... ou plutôt celles que lui a fait faire Mme Marcelle Bonnet, que le ciel confonde... non, bénisse! puisque, sans elle, Renée n'aurait pas eu certainement la bonne idée de me trahir.

— Chut ! » me dit Jane, en me serrant la main et en me désignant du regard Renée qui entrait.

Elle était très-pâle et semblait avoir pleuré. L'expression de défi railleur et provocant qui m'avait quelques instants auparavant tant irrité contre elle avait fait place sur son visage à une gravité mélancolique qui solennisait sa beauté. Elle s'avança vers nous, et, au moment où nous lui tendions spontanément nos mains et nos bras, elle se mit à genoux devant et entre nous, et nous dit :

« Maintenant que tout est réparé, voulez-vous l'un et l'autre me pardonner? »

Nous la relevâmes, et nous étions tous trois enlacés dans une fraternelle étreinte, lorsque, sur le seuil de la chambre, apparut l'éternelle, majestueuse et étonnée figure de la dernière des Garlan, suivie du chevalier. Elle était encore pourpre, ma noble et chère tante ; mais c'était moins de courroux cette fois que de l'ascension qu'elle venait de faire de la rampe assez rude de l'escalier du manoir. Pendant que je lui baisais la main, elle me dit, d'un ton où il n'y avait plus rien d'hostile :

« Vous êtes donc incorrigible, mon beau neveu ? Je vous demande un peu s'il n'était pas plus simple, puisque vous vouliez nous revoir, de venir « au château, » que de choisir ce taudis pour une réunion de famille, dont vous allez, je pense, nous dire le but.

— Ce n'est pas moi, chère tante, répondis-je qui vous ai fait venir ici, et, si vous aviez tardé un quart d'heure, je serais allé à Garlan, vous rendre mes devoirs et vous demander la main de...

— De Renée?

— Non, de Jane.

— Jane? Je n'y comprends plus rien.

— Et bien! si vous voulez accepter mon bras pour retourner « au château » je vous expliquerai en chemin... »

Nous revînmes tous ensemble, et je n'eus pas de peine à obtenir de ma tante un consentement qu'elle ne pouvait d'ailleurs me refuser, surtout puisqu'elle était déjà à peu près résignée à me l'accorder, même pour Renée. Elle me demanda comment il se faisait que m'aimant, Jane eût, au dire de Renée, essayé de me marier à celle-ci. Je ménageai autant que possible, dans mon récit très-succinct d'ailleurs, la susceptibilité de la sœur aujourd'hui repentante de Jane. Mes deux cousines nous suivaient en se donnant le bras. Mais le chevalier, qui avait marché seul d'un air préoccupé, me prit à part dès que Mme de Keraven m'eut quitté, et me dit :

« J'ai trouvé un moyen d'utiliser, pour ton mariage avec Jane, les vers que j'avais faits pour celui de Renée avec M. de Coathuel. Dans mon épithalame « Renée » qui a deux syllabes rimait avec « hyménée ». Or « Jane » n'a qu'une syllabe; je mettrai donc « Jeannette » qui est moins noble, mais tu n'es pas marquis toi, et le nom ainsi modifié rimera très-bien avec « chambrette » qui convient tout à fait pour un artiste. »

Et l'excellent « ménestrel » nous quitta pour aller faire à son manuscrit ces modifications importantes. Ma tante remonta chez elle, et Renée ne tarda pas non plus à nous laisser seuls, Jane et moi. Ah! ces heures de délices ne se racontent pas. Je lui demandais à chaque instant pardon de l'avoir fait tant souffrir.

« Est-ce que j'ai souffert? répliquait-elle. Je ne m'en souviens plus. Il me semble que je suis née d'aujourd'hui. »

Nous fîmes mille projets pour l'avenir, et nous convînmes de rester finir l'année ici, ce qui sera à peu près nécessaire d'ailleurs, l'obtention des dispenses devant retarder beaucoup notre mariage. Je vais donc me mettre à travailler pour lord H... et si, dans les circonstances où je me trouve, je ne le contente pas, c'est qu'il sera difficile. — Viens vite, mon cher Raoul, un peu pour moi qui ai besoin de te serrer la main dans ma joie, et beaucoup pour toi, qui me sembles bien près de faire des sottises pour une femme qui, ainsi que tu me le disais, ne vaut pas le temps qu'elle te ferait perdre. — Viens donc; mais oublie absolument que j'ai voulu te faire épouser Jane. Décidément Talleyrand n'avait pas tort. Il faut se défier de son premier mouvement — parce qu'il est trop bon! — A bientôt, n'est-ce pas!

OLIVIER MALET.

A MADAME ALINE BERNARD

Garlan, 4 octobre 1858.

Ne m'abandonnez pas, chère madame ! Puisque vous m'avez sauvée de moi-même, ne me laissez pas seule. Tout me manque à la fois. En me détournant, dès que je l'ai reconnue, de l'illusion qui m'avait fait chercher le bonheur dans les satisfactions de vanité d'un riche mariage, j'avais follement espéré retrouver l'amour que j'avais dédaigné. Hélas ! je n'en étais plus digne, et il s'était justement retiré de moi. L'amie qui m'avait poussée dans cette voie dangereuse, soit qu'elle m'en veuille de ne pas l'y suivre, soit qu'elle préfère y marcher seule, ne répond pas à mes plus tendres avertissements pour l'arrêter, et l'insistance que l'on met à me détourner d'elle me fait craindre qu'il soit trop tard. Jane et Olivier m'ont tous deux pardonné et sont bien bons pour moi, mais ils sont heureux... qu'irais-je faire dans leur bonheur? Puis, avec quelque attention qu'ils s'efforcent de me faire oublier le passé, je ne me sens pas à l'aise avec eux... Il ne me reste rien, ni personne. Ne m'abandonnez pas, madame, je vous en supplie, et aidez-moi à obtenir l'absolution de ma propre conscience, qui pourra seule me faire accepter l'indulgence des autres.

Jane m'a dit vous avoir écrit, et elle a dû vous informer du résultat heureux auquel je suis, grâce à vous, arrivée. Mais, ce qu'elle ne pouvait connaître, et ce que je crains moi-même de ne pouvoir vous exprimer, c'est à quel point j'ai été touchée de l'appel muet que vous avez fait à ma conscience, en pensant qu'il suffirait. En changeant l'adresse de votre envoi, vous pouviez atteindre plus certainement votre but; et pourtant, malgré les sérieux motifs de prévention que vous aviez contre moi, vous vous êtes dit que la sœur de Jane pouvait être égarée, — oh ! oui ! bien égarée ! — mais ne devait pas être tout à fait mauvaise; et, qu'après lui avoir montré son devoir, il n'était peut-être pas nécessaire d'insister pour l'y faire rentrer. — Ah ! quel amer retour la lecture de ces lettres m'a fait faire sur moi-même ! Comme je me suis trouvée petite, dans mon ingratitude égoïste envers celle qui, me sachant telle, sacrifiait son bonheur, non pas même au mien, puisqu'elle avait tant de raisons de croire impossible que je pusse jamais le comprendre ni le prendre; mais à un scrupule de loyauté exagérée qui augmentait le mérite du sacrifice de la certitude de

son inutilité... Eh bien ! chère madame, quoi qu'il m'en coûte, je dois vous l'avouer, afin de ne pas usurper votre absolution complète, dont je ne suis pas encore digne. Malgré la conscience que j'avais de mes torts envers Olivier et envers Jane; quoiqu'il fût évident pour ma raison que l'aveuglement qui l'avait fait, lui, me préférer un moment à ma sœur n'avait pu résister à la comparaison amenée par les circonstances entre sa conduite et la mienne; au-dessous du désir sincère que j'avais de voir l'amour de Jane partagé et son abnégation récompensée, je ne sais quel espoir honteux et niais subsistait en moi, de n'être pas encore vaincue. J'ai hésité, hélas! à faire des lettres que vous m'aviez communiquées l'usage que vous attendiez de moi, et, en attirant Olivier à Kervézec, pour les lui remettre au lieu de les lui envoyer à Morlaix, je cédais autant au désir de le revoir et de le reprendre peut-être, qu'à la crainte de lui faire une confidence indiscrète, si, par impossible, il n'avait pas aimé ma sœur! — C'est donc seulement quand, poussé à bout par moi, qui voulais, dans tous les cas, le forcer à s'expliquer, Olivier m'a signifié ma condamnation absolue, que je suis rentrée en moi-même et que j'ai bravement « accepté » le rôle que je m'étais tracé et l'expiation que je m'étais imposée.

Cette expiation, devant laquelle j'ai trop reculé, je m'y soumets pleinement aujourd'hui. Mais je vous demande de m'y aider, chère madame, et de me donner, non pas la volonté, — je l'ai ! — mais le courage de l'accomplir. Je n'ose m'adresser à ma mère, non pas que je doute de son cœur, mais, ce qui pourrait excuser ma conduite passée, si j'en voulais accepter une excuse, est aussi ce qui me met en défiance de sa raison. En me sentant appuyée par elle dans mes projets d'ambition, je suis allée plus loin que mon cœur, si égaré qu'il fût, ne m'eût entraînée, et je ne me suis avoué ma folie que quand le bonheur qui s'offrait à moi était à jamais perdu. Je ne le regrette pas, puisque c'est ma sœur qui l'a pris, et qu'elle le méritait plus que moi; mais... ah ! madame, ne m'abandonnez pas !

RÉNÉE DE KERAVEN.

A MADAME ALINE BERNARD

Garlan, un an après.

.....Ce que j'avais cru entrevoir le jour même de mon mariage, mais ce à quoi, dans l'égoïsme de mon ivresse, je n'avais pas voulu m'ar-

rêter, n'était que trop réel. En abdiquant en ma faveur ses prétentions à l'amour d'Olivier, Renée m'avait sacrifié plus qu'un caprice. La naturelle exaltation qui accompagne et rend possible tout renoncement avait encore exagéré l'objet du sien, et le jour où j'épousais Olivier, ma pauvre sœur l'aimait sérieusement. Son attitude ne tarda pas à me révéler ce douloureux mystère. Au lieu de prendre sa part du bonheur qu'elle avait fait, elle s'efforçait d'en fuir la vue. Elle évitait avec un soin affecté de rester près de nous, qui aurions tant voulu, par notre affection, lui témoigner combien nous lui étions reconnaissants d'avoir dissipé, par son intervention, les scrupules qui séparaient nos mains quand nos âmes étaient unies. J'essayai d'abord de me persuader qu'elle me gardait un reste de rancune de l'avoir emporté sur elle dans une rivalité où son amour-propre seul était engagé. Mais les caresses tristes et presque soumises par lesquelles elle répondait seulement aux questions inquiètes que je lui adressais sur le changement survenu dans son caractère naturellement si expansif, me forcèrent à chercher ailleurs la cause du mal, et le souvenir de mes anciennes souffrances me mit bientôt sur la trace des siennes.

Je fus épouvantée de ma découverte. Dans la foi absolue que m'inspirait la tendresse d'Olivier, je ne songeai pas une minute à être jalouse de cette pauvre enfant. Je me sentis le cœur saisi de compassion, et mon bonheur, pris aux dépens du sien, me causa des remords. Je me reprochais les plus innocentes caresses qu'il m'était arrivé de faire à Olivier devant elle qui devait en souffrir, et je le trouvais, lui, cruel de ne pas ménager davantage une affection qu'il avait trop désirée pour avoir le droit de la tant dédaigner. Je n'assurerais pas qu'il n'y eût pas un peu d'orgueil dans ma pitié ; j'étais si follement enivrée de mon triomphe, que j'aurais volontiers, comme un souverain absolu, fait des largesses de trésors que je savais appartenir à moi seule et ne pouvoir jamais s'épuiser. Mais ma préoccupation d'épargner à Renée la vue de félicités qui lui étaient pénibles était si constante, qu'Olivier s'en aperçut. Un jour que j'avais esquivé un baiser dont une première tentative avait fait sortir ma sœur, il me demanda d'un ton boudeur pourquoi je le mettais ainsi à la diète?

« Tu n'as donc pas remarqué? lui répliquai-je, en le dédommageant largement, et en lui désignant des yeux Renée qui s'enfonçait lentement sous les arbres dépouillés du parc.

— Ah oui ! répondit-il d'un ton de fatuité très-comique ; bah ! ça lui apprendra à dédaigner, quand il s'imaginait l'aimer, « un homme comme moi ! »

— C'est bien, repris-je sur le même ton; alors vous trouverez bon, monsieur, qu'une femme comme moi apprenne à un homme comme vous à la laisser presque mourir de chagrin sans y faire la moindre attention.

— C'est vrai, au moins, que je n'ai pas le droit d'être sévère. Je suis plus coupable qu'elle, puisque j'ai bêtement méconnu un amour profond, tandis qu'elle m'a seulement détourné d'une illusion qui nous eût, en se réalisant, rendus tous deux malheureux, ou plutôt tous trois. Et cependant je suis heureux plus que je ne mérite, lorsqu'elle est punie... Ce n'est pas juste, ça. Pauvre petite sœur! je l'aime bien; et, cependant, je crois qu'il est bon qu'elle souffre un peu; d'abord, pour qu'elle devienne tout à fait bonne, en abdiquant, sous les coups de la douleur, tous les petits travers d'éducation qui l'ont égarée, et surtout, afin qu'elle se guérisse radicalement de sa fantaisie actuelle. »

Quoique je trouvasse le remède cruel, j'étais forcée de reconnaître qu'Olivier devait avoir raison, et, tout en introduisant le plus possible d'adoucissements dans les prescriptions du médecin, je me résignai à laisser s'opérer la cure. Nous y fûmes aidés, plus que je l'aurais voulu, par quelqu'un qui me semblait y prendre un intérêt très-vif, mais pour moi incompréhensible. Ce quelqu'un, c'est M. Raoul Saunier, cet ami d'Olivier que celui-ci avait entrepris de me faire épouser — autrefois! Arrivé le lendemain même du jour où, grâce à toi, mon sort fut décidé, il était resté pour aider Olivier dans son travail, d'abord à Kerzévec, et, ici même, après notre mariage. Ce jeune homme qui, ainsi qu'il me l'a expliqué, dit toujours du mal des femmes telles qu'elles sont, parce qu'il les aime et les respecte beaucoup telles qu'elles devraient être, ne cachait pas assez, à mon gré, une sorte d'antipathie pour Renée, dont il connaissait la conduite envers Olivier, mais dont il oubliait trop le retour et le repentir. Sans sortir avec elle des limites de la plus stricte politesse, il ne cessait de la poursuivre d'allusions et de demi-mots dont elle devait, quoiqu'elle ne le montrât pas, être cruellement atteinte. Cela alla si loin qu'un jour, où un trait plus cruel avait amené dans les yeux de Renée des larmes qu'elle avait vainement essayé de nous dissimuler en sortant vivement, je reprochai à M. Saunier sa dureté sans motifs.

« J'ai au contraire, me répondit-il, plusieurs motifs qui sont tous plus sérieux les uns que les autres; et, au lieu de m'en vouloir, vous devriez au contraire me savoir gré de poursuivre avec acharnement jusque dans ses derniers retranchements ce démon de l'orgueil qui a

failli faire de la sœur de « l'incomparable » Jane, qui me réconcilierait, si c'était possible, avec la partie féminine du genre humain, une espèce de Marcelle, qui suffirait à elle seule à me faire méconnaître à jamais « ce sexe à qui je dois ma mère » il est vrai, mais auquel nous devons aussi beaucoup d'autres personnes moins dignes de respect. Demandez à votre adoré seigneur et maître si je n'ai pas raison.

— Ah ! oui, répondis-je ; vous vous entendez tous, pour vous dédommager, aux dépens du plus grand nombre des femmes, de la justice que vous êtes forcés de rendre à quelques-unes.

— Et les femmes, même les... moins déraisonnables, ne veulent pas comprendre qu'il est plus humain de faire pleurer un enfant aujourd'hui, que de lui laisser les défauts qui le rendraient malheureux plus tard. »

Malgré la répugnance que m'inspiraient ces moyens héroïques, je n'osais pas trop m'opposer à leur emploi, en voyant combien le caractère de Renée se modifiait en bien, et combien, par suite, la plaie secrète de son cœur semblait trouver, dans les dérivatifs qu'elle s'imposait, un bienfaisant remède. Elle continuait, il est vrai, à s'isoler de nous le plus possible ; mais je remarquais en même temps qu'elle travaillait sérieusement à poursuivre et à compléter son instruction, aussi superficielle que celle que nous recevons toutes, hélas ! Elle demandait souvent à Olivier de lui indiquer les livres qu'elle pouvait lire, et elle acceptait volontiers les conversations sérieuses que nous avions tous soin de provoquer. Elle a dû, après notre départ pour Paris, persévérer dans cette voie ; car, à notre retour ici, voilà un mois, nous avons été frappés de la transformation complète qui s'est opérée en elle. Elle est devenue tout à fait bonne, simple, douce, parfaite enfin, au point que j'en serais jalouse, si je n'en étais heureuse. Il n'apparaît plus trace de ses anciens préjugés aristocratiques ni des ambitions de fortune qui en étaient la conséquence, et, ce qui est pour moi plus important, elle est avec Olivier et avec moi « tout à fait fraternelle, » comme elle se montre maternelle avec notre enfant. Notre ami Raoul, qui est venu nous rejoindre depuis quinze jours, n'a pas été le moins émerveillé ni le moins heureux. Il ne l'a pas caché à Renée, et celle-ci, loin de lui garder rancune de ses préventions passées, est fière je crois, d'en avoir triomphé. Peut-être avait-elle deviné avant nous, ce que Raoul m'a avoué aujourd'hui, c'est-à-dire qu'il ne détestait tant ma sœur que parce qu'il avait peur de l'aimer.

« Mais j'ai eu beau faire, a-t-il poursuivi, c'est fait ! je l'aime, Jane !

— Et elle? lui ai-je demandé, en riant de l'air penaud dont ce sceptique avouait sa défaite. Que lui disiez-vous ce matin, dans le parc, quand vous restiez toujours en arrière de nous?

— Je lui affirmais que je n'étais pour rien dans le procès en séparation que le général Bonnet intente à la belle Marcelle — pour incompatibilité d'humeur.

— Et que répondait-elle?

— Elle m'annonçait que le marquis de Coathuel épouse la « muse du département, » une dame mûre, mais blonde, dont le cœur n'a pas vieilli.

— Eh bien! je ne vois pas qu'il y ait là tant lieu de vous désespérer.

— Aussi, n'est-ce pas là ce qui m'inquiète. Mais votre mère?... « Saunier » n'est pas beaucoup plus aristocratique que « Malet, » et je gagne beaucoup moins d'argent que cet intrigant d'Olivier, qui a eu l'infamie de mettre un vrai chef-d'œuvre au Salon cette année. Votre mère ne consentira jamais...

— Si, pourvu que je m'en charge, a dit Olivier, et je m'en charge! La chère maman m'adore, depuis que je suis célèbre, et surtout depuis que je l'ai faite grand'mère. Elle te trouve d'ailleurs très-aimable et bien mieux élevé que le chevalier de Toularbuzulou, qui était plus que gris l'autre jour, au bal de la sous-préfecture. Je lui ai à peu près persuadé, du reste, que l'aristocratie des arts rivalisait de plus en plus avec l'aristocratie de naissance, et, comme elle m'aime trop pour me dédaigner, je ne vois pas de raison pour qu'elle soit moins fière de toi que de moi.

— Et, quant à la différence de fortune, ai-je ajouté, Renée ayant cent mille francs de dot de moi, outre les cinquante mille qui lui appartiennent... vous serez encore assez riches.

— Et le moins heureux ne sera pas le « ménestrel, » reprit Olivier, puisqu'il va enfin faire rimer « Renée » avec « hyménée. »

Raoul a vu passer Renée, et il est allé la rejoindre dans le parc. Ils étaient tous deux radieux en rentrant...

Quant à moi, depuis surtout que ce nuage est dissipé, je suis heureuse; heureuse comme il ne me semblait pas possible à une créature humaine de l'être dans ce monde, où la somme des douleurs l'emporte toujours sur celle des félicités; heureuse au point d'en avoir quelquefois des remords, en voyant tous les déshérités qui souffrent et qui pleurent, lorsque deux êtres prennent pour eux seuls ce qui suffirait au bonheur de plusieurs. Tu as beau me dire que j'avais assez

souffert moi-même pour avoir quelque droit à une compensation, cela ne me semble pas juste. C'est trop, et je ne me rassure un peu qu'en associant, autant que je le puis, à mes joies, tous ceux dont j'ai peur d'usurper la part. En cela, comme en tout, je me trouve toujours d'accord avec mon mari, ou plutôt c'est lui qui m'a, dès le premier jour, préservée de cet égoïsme de bonheur dans lequel la lassitude de mes peines passées m'aurait laissé peut-être m'oublier. Si la première et cruelle expérience que j'avais faite de la vie m'avait, depuis longtemps, fait comprendre le néant de tous les préjugés, de toutes les vanités, de toutes les hérésies humaines avec lesquels, sous le prétexte de nous faire « rester femmes, » une éducation absurde nous étouffe le cœur et nous rétrécit l'esprit, mon âme, affranchie de l'erreur, mais encore ignorante de la vérité, n'aurait pas su trouver sa voie, si elle n'y avait été guidée par une autre âme depuis longtemps ouverte à tous les nobles enthousiasmes et à tous les sentiments généreux. Eh bien ! Aline, plus cette voie était opposée à celle hors de laquelle ma naissance, mon éducation et mes relations, m'avaient jusque-là habituée à croire, ou du moins à admettre, qu'il n'est pas de salut possible, plus il me semblait m'y reconnaître, comme si elle eût toujours été la mienne, à chaque pas que j'y faisais, appuyée au bras ou plutôt sur le cœur de mon bien-aimé. Et ce n'était pas uniquement par suite de ma foi aveugle en lui, mais c'est aussi par la conviction qui pénétrait en moi, à mesure que j'avançais dans ce chemin, qu'il me conduisait vers le Beau, vers le Vrai et vers le Juste. Depuis que, grâce à lui, je suis hors de l'atmosphère de petites passions, de petites convoitises, de petites perfidies et de grandes niaiseries, où vit et meurt le monde, moins il me semble possible que j'y sois restée si longtemps, plus je comprends comment la plupart des femmes n'en peuvent jamais sortir. Il en est d'elles comme de ces oiseaux qui, élevés en cage, n'ont jamais connu l'usage de leurs ailes. En vain on leur en laisse la porte ouverte, ne sachant pas voler, ils ont peur de la liberté. Et les profonds moralistes proclament alors, qu'ainsi que les oiseaux et les nègres, nous sommes faites pour l'esclavage, puisque nous le préférons. Oui, mais c'est parce que l'on nous a, comme eux, dégradées au point d'étouffer en nous tous les germes des vertus héroïques, sous la forêt de vices élégants qu'on laisse végéter à l'aise et que l'on cultive même, — dans l'espoir d'en tirer parti.

C'est là mon cher et cruel souci, depuis que je tiens dans mes bras ce frêle petit être éclos dans des entrailles que l'amour pouvait seul féconder. Sauver notre fille du sort commun, telle est notre préoccu-

pation constante. Olivier prétend en faire « un homme; » mais, moi, je me contenterais d'en faire « une femme, » c'est-à-dire une créature libre, franche et fière qui, sans rien perdre de sa grâce ni de sa douceur, aura la conscience qui préserve et la dignité qui défend; qui, au lieu d'accepter les yeux fermés l'opinion, l'amour et la foi décrétés « convenables » par la mode du jour, voudra chercher et trouver en elle ses idées; choisir, afin de pouvoir l'aimer, le compagnon de sa vie; et comprendre, pour y trouver un réel appui, aux jours d'épreuve, l'espérance de sa mort; qui enfin, jeune fille, épouse ou mère, aura ce rare et difficile courage d'oser ne pas faire comme tout le monde, quand son cœur lui dira qu'elle fait bien.

JANE MALET.

FIN

Garlan, janvier, — Naples, décembre 1860.

JULES KERGOMARD.

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE ET CRITIQUE

BIBLIOGRAPHIE FRANÇAISE

LITTÉRATURE

Lucy Vernon, par Félix Rocquain. — Paris, chez Pagnerre, 1862.

— « Un bâton écorcé, parfaitement sec et verni, que l'on replanterait dans le sol et qu'on arroserait d'eau fraîche, pourrait-il, à la longue, reprendre vie et jeter des racines, des fleurs et des rameaux? » — « Certainement! » nous répondent les légendes. « Des fleurs d'amandier ont poussé sur la verge d'Aaron. — Un père du désert, enfonçant sa béquille dans le sable, la fit arroser, soir et matin, par un novice, avec de l'eau puisée dans le Nil, à une lieue de là. Et, après dix ans, le bois desséché devint un arbuste! »

Miracle ou non, M. Rocquain nous conte ou nous raconte la transformation en cœur aimant et dévoué d'un égoïste sec, ambitieux et froid. La chose n'est pas impossible, sans doute, mais elle est certes bien difficile! Seule, une femme pouvait accomplir cette œuvre de maternité morale dont les hommes seraient incapables, parce qu'ils enseignent, tandis que la femme a le don d'inspirer; ils prouvent et démontrent, au lieu de faire deviner; ils frappent et contraignent, au lieu d'initier et de faire éclore. Et, dans la présente histoire, le grand miracle n'est peut-être pas que Lucy Vernon ait opéré, mais bien plutôt qu'elle ait songé à entreprendre la grande œuvre; et qu'en voyant un jeune homme chagrin, prétentieux et rongé d'égoïsme, elle ait éprouvé le besoin de dévouer à cette tâche une vie qu'elle y perdit; de risquer son bonheur, sa réputation et peut-être son honneur, sur la simple chance de convertir au bien un déplaisant personnage. A cela, l'auteur peut répondre que l'invraisemblable ne prouve rien contre le

miracle, que l'esprit souffle où il veut, et que le véritable dévouement ne se mesure pas au mérite de la personne qui doit en être l'objet; tout au contraire!

Le mot « d'invraisemblable » a été prononcé. Toutefois, les amateurs d'émotions violentes, d'intrigues compliquées, de péripéties et d'aventures inattendues, ne trouveraient pas leur compte dans ce récit mélancolique et un peu monotone. L'intérêt y porte moins sur les faits extérieurs que sur les sentiments intimes. Ce livre est moins un roman qu'une étude morale. S'il eût été écrit deux siècles plus tôt, il aurait pris un titre plus abstrait que celui de *Lucy Vernon*, et se serait probablement appelé : *Les Quatre Degrés de la Renaissance Spirituelle*, ou bien encore : *Le Pélerin d'amour conduit par l'Amendement à la Perfection du Devoir.*

L'invraisemblance de la donnée première disparaît, quand on réfléchit que le héros du roman n'était pas aussi noir qu'on voulait bien nous le dire. Le dévouement de Lucy Vernon trouvait sans doute une alliée dans la sincérité de la conscience à laquelle il s'adressait. Par humilité, le nouveau converti s'est plu, dans ses confessions, à exagérer son égoïsme et son orgueil antérieurs, et à grossir des défauts qui n'avaient pas encore envahi une âme dont le fond était resté pur et sincère. Il n'était point devenu cruel comme le sont les vrais ambitieux, et son cœur n'était point encore tout à fait desséché.

La morale du livre est forte, elle est sévère et vigoureuse. Mais trop tendue, peut-être s'expose-t-elle à glisser dans la casuistique. Par contre, la religiosité, qui l'a pénétrée de part en part, est essentiellement mystique, avec une nuance de jansénisme. Par les idées, par la tournure d'esprit, notre auteur procède à la fois de l'école de Jean-Jacques Rousseau et de celle de Port-Royal : il rappelle Arnaud, Nicole ou Saint-Cyran. Le style, oratoire et didactique, semble, à la manière classique, se complaire dans les équivalents et les périphrases ; il est soutenu, mais dépourvu d'élasticité et de légèreté. Toutefois, il laisse pressentir des délicatesses de sentiment, des tendresses d'âme qu'on regrette et qu'on s'étonne de ne pas voir percer plus souvent. — Quoi de plus beau, par exemple, que cette comparaison digne de Shelley : ... « Cette enfant dont l'âme scintille de doux rêves comme un ciel étoilé... » Si l'oranger nous a donné ce fruit d'or, pourquoi ne nous en donnerait-il pas une moisson?

Toute la science morale de l'auteur semble procéder de sa conscience ; il s'est plongé le scalpel jusqu'à l'os. Quoi d'étonnant, après cela, que sa morale soit mélancolique et que sa vertu soit sœur de la tristesse? Et cependant — M. Rocquain doit le savoir autant que personne — la morale n'est vraiment elle-même que si elle est parfaitement libre. Sans liberté, elle est timide, roide, gourmée, ténébreuse, incertaine, violente et injuste; sans liberté, la morale peut être immorale. Entre autres perfections, ne doit-elle pas posséder la joie sereine et la beauté; ne doit elle pas être rayonnante et triomphante?

Le livre, ses quelques défauts et ses nombreuses qualités, se résument en trois mots : Moral et moraliste!

ELIE RECLUS.

SCIENCES

Essai sur l'identité des agents qui produisent le son, la chaleur, la lumière, l'électricité, etc., par G. H. Love, ingénieur, membre du Jury de l'Exposition universelle. Paris, Librairie scientifique, industrielle et agricole de E. Lacroix.

Du spiritualisme rationnel, à propos des divers moyens d'arriver à la connaissance, et de ceux qui ont été plus particulièrement employés, par G. H. Love, ingénieur. Paris, Librairie académique, Didier et Cᵉ, éditeurs.

De toutes parts, nous entendons répéter que la société actuelle, tantôt livrée à de futiles préoccupations, tantôt subjuguée par des passions cupides, ne possède plus cette vigueur intellectuelle que nos pères avaient montrée dans leurs investigations scientifiques. Nous ne croyons pas à la dégénérescence de la société; toutefois, s'il était vrai que le nombre de ceux qui se passionnent pour les choses de l'esprit diminue de jour en jour, ce serait un motif de plus pour saluer avec sympathie tout homme qui, du sein de ses occupations professionnelles, élève ses regards vers les hautes régions de la science, et nous montre les horizons nouveaux qui s'ouvrent devant lui.

Nous savions que M. Love était un de nos ingénieurs les plus distingués; nous connaissions ses belles recherches sur la résistance du fer, et nous n'ignorions pas que ses écrits sur la science de l'ingénieur faisaient autorité en la matière; mais nous ne lui connaissions ni les aptitudes ni les aspirations qu'il vient de révéler dans ses derniers ouvrages. Il y est, à la fois, physicien habile, critique intelligent et libre-penseur.

Les deux livres que nous venons de relire, ayant une origine et des tendances communes, nous les considérerons comme une œuvre homogène et ne les séparerons pas dans notre appréciation.

On sait que, d'après la théorie dominante, les phénomènes électriques s'expliquent, tant bien que mal, par l'admission de deux fluides distincts qui agissent et réagissent l'un sur l'autre. Les recherches de Coulomb et d'Ampère, les expériences de Becquerel et les opinions d'Arago, n'ont point renversé cette hypothèse; elles ne l'ont pas non plus confirmée; mais, l'ayant trouvée toute faite, elles s'y sont pliées, elles s'y sont adaptées. Cela a suffi pour rendre sacrée la théorie, et pour l'asseoir dans notre intelligence comme une vérité incontestable. Aujourd'hui elle règne sans rivale dans ce Paris qu'on appelle assez plaisamment le cerveau de l'Europe; et son empire y est si bien établi, que nous étonnerons plus d'un lecteur en lui disant que l'auguste théorie n'est point adoptée à l'étranger d'une manière générale. En Angleterre, aux États-Unis, et surtout en Allemagne, bon nombre de physiciens éminents rejettent l'hypothèse de deux fluides différents, et voient, dans les phénomènes de l'électricité, les manifestations d'un agent unique.

Jamais, néanmoins, la justesse de cette manière de voir n'avait été démontrée

par des expériences aussi décisives que celles de M. Love. L'auteur débute par quelques recherches préliminaires desquelles il résulte que tous les corps, à l'état naturel et sous la pression atmosphérique, renferment une certaine quantité d'électricité constante pour chacun, comme des vases fermés, sous la pression atmosphérique, renferment une certaine quantité d'air. De même qu'on peut accumuler, dans ces vases, de l'air à une plus forte pression, ou en diminuer la quantité, on peut aussi, dans les vases naturels de l'électricité, qui sont tous les corps existants, augmenter la quantité du fluide ou la diminuer.

Franklin avait déjà observé ces deux modes de l'électricité, et les avait désignés sous le nom de fluide positif et fluide négatif. Or, — et c'est précisément ce qu'il importe d'observer, — dans l'esprit de Franklin, ces expressions ne devaient point désigner deux fluides distincts, mais simplement indiquer deux états différents d'intensité d'une même substance.

M. Love s'assimile la pensée de Franklin, et, pour donner à cette pensée plus de précision que ne l'avait fait le philosophe américain, il distingue, d'une part, le fluide condensé ou accumulé, et, d'autre part, le fluide raréfié.

Cela posé, l'ingénieux physicien nous fait assister à une série d'expériences des plus curieuses ; puis il en déduit les conséquences avec une hardiesse et un discernement qui rappellent, à tous égards, la manière des grands maîtres. Nous le disons en toute franchise, depuis les derniers travaux de Faraday, et ceux plus récents de M. Marié-Davy, nous ne connaissons rien qui soit plus propre à nous révéler la nature de l'agent électrique que les expériences de M. Love.

Pour exprimer brièvement la pensée de l'auteur ainsi que la nôtre, nous dirons que les expériences auxquelles nous faisons allusion nous font apercevoir l'électricité comme un gaz subtil qui pénètre toutes choses, et que le moindre choc, le moindre frottement fait sortir des interstices moléculaires où il est logé. Accumulé à la surface des corps appelés conducteurs, le gaz impondérable y est retenu par l'air comme dans une enveloppe. Approchez votre doigt du conducteur, vous brisez l'enveloppe atmosphérique, et vous sentez le fluide impondéré se précipiter violemment dans votre organisme.

Or, c'est à ce gaz impondérable, dont notre atmosphère est comme saturée, que M. Love attribue la production du son.

Il ne faut pas croire que la théorie qui explique le son par les ondulations et la vibration de l'air ait paru satisfaisante à tous les esprits. Non-seulement à l'étranger, mais en France même, on rencontre des savants qui, publiquement ou secrètement, refusent leur adhésion à l'hypothèse officielle, et admettent l'existence d'un agent sonore. Parmi ces nombreux dissidents, nous citerons un nom vénéré entre tous : celui de Lamark. « Les physiciens, s'écrie » ce naturaliste, pensent et disent encore que l'air atmosphérique est la matière » propre du son. C'est une erreur qu'attestent quantité de faits connus, qui » prouvent qu'il est impossible à l'air de pénétrer partout où la matière qui pro- » duit le son pénètre réellement. »

Mais Lamark, sollicité par d'autres grands travaux, n'eut pas le loisir de rechercher quelle pouvait être la matière sonore que sa pensée avait entrevue.

Nous ferons observer que si le son était dû à l'air, ondulant avec une vitesse de 340 mètres par seconde, un coup de canon devrait produire, sur un rayon de plusieurs lieues, un ouragan tel, que ceux qui dévastent les Antilles ne seraient plus que des brises légères.

Si ce n'est pas l'air qui est la matière du son, ce sera un autre gaz; un agent plus subtil et dont la densité est assez faible pour lui permettre de se mouvoir avec la vitesse de 342 mètres, sans qu'il en résulte une action funeste à l'organisme humain.

M. Love démontre que cet agent, qui vibre et qui ondule, n'est autre que l'électricité répandue dans le gaz atmosphérique. Et, cette fois encore, il étaye son opinion par des expériences aussi ingénieuses que concluantes.

Il en est de même lorsqu'il s'attache à démontrer que la lumière, la chaleur, et le magnétisme sont des phénomènes dus à des vibrations plus ou moins accélérées de l'agent électrique.

Ce qui nous étonne, ce n'est pas de voir M. Love ramener à une cause unique tous les phénomènes attribués à divers fluides impondérés. On avait déjà tenté l'entreprise longtemps avant lui. Les uns, tel que d'Arest et surtout M. Schnitz, de Cologne, ont vu dans l'agent calorique la cause première de tous ces phénomènes. D'autres physiciens ont pensé qu'ils découlaient de l'agent lumineux. Oerstaedt les considérait comme des modes différents de l'éther universel, et la grande majorité des physiciens allemands et anglais ont adhéré à cette hypothèse. Ce qui nous étonne, au contraire, c'est que M. Love se soit borné à ne citer qu'un nombre restreint de faits à l'appui de sa doctrine, quand il pouvait faire son profit des nombreuses recherches de Faraday, et parachever ainsi la démonstration expérimentale de l'identité des agents impondérés.

Lorsque l'électricité passe de l'état vibratoire à un mouvement de translation, elle change de physionomie et donne naissance à ces phénomènes étonnants, qui ont porté plus d'un physicien à la considérer comme un être. On se trouve désormais en présence d'une force libre, qui circule sur la terre et dans le ciel.

Pour démontrer que la gravitation des astres est due à la force électrique, M. Love fait mouvoir librement des petites balles de sureau autour d'un foyer d'électricité. C'est une image microscopique de ce qui a lieu dans les espaces célestes ; c'est notre soleil entouré de ses enfants.

Si la pierre que vous lancez va au but, si le boulet de canon trace sa courbe dans l'air, c'est l'agent électrique qui entraîne ces corps dans son irrésistible mouvement de translation.

« La force, dit M. Love, la force, que nous ne connaissons aujourd'hui encore » que par ses effets, se définit simplement en disant: que c'est tout ce qui pro- » duit, accélère ou transforme le mouvement. Nous ne pouvons séparer l'idée de » *force* de celle d'une masse en mouvement, et de la direction dans laquelle ce » mouvement s'effectue ; or, un mouvement pouvant avoir lieu dans mille direc- » tions, le fait d'une masse se mouvant dans un sens déterminé semble ne pou- » voir être séparé, non plus, de l'idée du discernement, du choix, et, par suite, » de l'intelligence et de la volonté ; attributs importants qui ne peuvent exister

» sans qu'il y ait quelque part, présidant au phénomène, une entité à laquelle » ces attributs appartiennent. »

Et voilà l'électricité qui apparaît finalement comme le moteur universel, comme une force douée d'une intelligence que M. Love appelle élémentaire. Deux siècles avant lui, un grand naturaliste, van Helmont, le père, avait déjà appelé des *intelligences élémentaires* les agents que l'on nomme aujourd'hui des impondérables.

Au reste, quelque singulière que la chose puisse paraître, il ne faut pas trop s'étonner de voir M. Love accorder à l'agent électrique l'intelligence et la volonté. Il y a dans les manifestations de cet agent je ne sais quoi de spontané, de capricieux et de libre, qui frappe de stupeur celui qui étudie de près cette puissance, à la fois redoutable et bienfaisante.

L'agent électrique pénètre tous nos tissus, tous nos organes. Il y est en liberté, comme le prouvent les expériences si curieuses de M. Dubois-Reymond, de Berlin, dont le galvanomètre indique un dégagement d'électricité chaque fois qu'il s'opère un mouvement dans les nerfs ou dans les muscles.

D'après ces expériences, et celles non moins importantes de M. Duchenne, de Boulogne, l'électricité comprime, raccourcit et détend les fibres. Par suite, c'est elle qui, sous l'impulsion de notre volonté, imprimerait à nos organes les mouvements dont nous avons conscience, en même temps qu'elle y en effectuerait d'autres sur lesquels nous n'avons aucun empire.

Si l'on ajoute à ce qui précède que la force électrique se révèle énergiquement dans la vie de nutrition, on comprend pourquoi M. Love déclare l'électricité la vraie force vitale.

Nous ne saurions arriver aux conclusions de M. Love sans exprimer un regret. Il paraît avoir ignoré les recherches si curieuses et si importantes qui, dans ces derniers temps, ont été entreprises, en Allemagne, dans le but de résoudre les grands problèmes qui l'ont si vivement impressionné. Nous aurions désiré que M. Love eût eu connaissance des admirables études de M. Théodore Fechner sur la vitesse du son, de la lumière, de la chaleur, et sur les vibrations des nerfs. Nous regrettons aussi que les longues recherches et les brillantes découvertes de M. Reichenbach lui soient restées inconnues[1]. Il aurait trouvé, dans les travaux de ces expérimentateurs, qui sont aussi des penseurs indépendants, plus d'un point de contact et des aspirations qui lui sont communes avec eux.

De ses nombreuses expériences, M. Love tire les conséquences que voici : Les agents, ou mieux les atomes électriques, doués, jusqu'à un certain point, d'intelligence, constituent, dans leur ensemble, une force universelle qui est soumise à une intelligence suprême, à Dieu.

Dans l'organisme humain, en particulier, l'agent électrique est dominé par une autre force de la nature, par une entité supérieure en intelligence et en volonté. Cette force n'est autre que l'âme humaine.

Ces aperçus, auxquels on ne saurait refuser de la grandeur, ont donné nais-

[1] Comp. nos articles sur l'*Od* dans la *Revue germanique* des 15 mai, 15 juin et 31 août 1861.

sance au *spiritualisme rationnel* de M. Love, spiritualisme qui se trouve exposé dans l'un des deux volumes ouverts devant nous.

Dans cette dernière partie de l'ouvrage de M. Love, se trouvent çà et là des choses au sujet desquelles nous faisons nos réserves. Mais, tout bien considéré, nos objections ne portent que sur des points secondaires. Aussi préférons-nous les passer sous silence et laisser notre esprit se pénétrer du souffle vivifiant qui circule dans ce livre.

Une chose nous a frappé tout d'abord. C'est la manière, à la fois incisive et habile, dont l'auteur s'y prend pour réduire en poussière des doctrines décrépites.

Il y a de la verve dans ce chapitre où il montre que les mathématiques, qu'on se plaît à considérer comme les bases essentielles de toute science, constituent, de nos jours, un obstacle sérieux à l'avancement des sciences naturelles. C'est précisément ce que le grand Gœthe ne cessait de répéter à ses disciples et à ses adversaires. Observateur passionné des phénomènes qui surgissent dans la nature, il a élevé sa voix retentissante pour prémunir les physiciens contre toute théorie qui n'était point sortie du sein de l'observation pure. Il leur faisait toucher du doigt les entraves qu'avaient mises au progrès de la science le penchant des mathématiciens à construire des systèmes avant d'avoir expérimenté. Il leur démontrait que des lois erronées se trouvaient de la sorte renfermées en des formules qui, par leur simplicité même, perpétuaient l'erreur de génération en génération.

On sait avec quel sourire de dédain les professeurs accueillirent, du haut de leur chaire, les conseils du grand naturaliste. Et cependant Keppler, le célèbre astronome, avait fait comme Gœthe, lorsque, rejetant la théorie de Mars, que lui avait soumise Tycho-Brahé, il entreprit cette longue série d'observations et d'expériences qui le conduisirent à la découverte des lois qui régissent le monde céleste.

N'est-il pas curieux de voir aujourd'hui un ingénieur, qui a dû vivre dans la plus étroite intimité avec les mathématiques, s'élever contre elles et nous prouver, par maints exemples, que les mathématiciens sont parfois de grands fantaisistes? Nous avons souri et avons éprouvé une véritable joie en voyant cet auteur entrer si résolûment dans une voie difficile, sans se douter qu'il y avait déjà été précédé par deux grands pionniers sur lesquels il eût pu s'appuyer plus d'une fois.

Au surplus, celui qui marche dans la bonne voie n'a guère besoin d'appui. Quelque étrange, quelque inattendu que soit le résultat de ses recherches, il sera toujours fort, toujours dans le vrai, s'il est resté fidèle à la méthode expérimentale. Et rien n'empêche que, debout sur le solide terrain de l'expérience, on ne porte son regard vers le ciel et on ne tende les bras vers l'infini.

En somme, je range les travaux de M. Love parmi les recherches les plus remarquables qui aient été faites dans ces dernières années. Ils mettent l'âme du lecteur en contact avec les choses les plus élevées, et montrent sous un jour nouveau celles qui lui sont familières. Nous signalons ces études à l'attention de

nos lecteurs. Les uns adopteront les opinions de l'auteur, les autres rejeteront ses conclusions mais pas un ne fermera ce livre sans y avoir trouvé des objets dignes d'occuper son esprit.

ARNOLD BOSCOWITZ.

BIBLIOGRAPHIE ALLEMANDE

PÉRIODIQUES ALLEMANDS

Gœttinger gelehrte Anzeigen.

12 Mars. — *Th. Benfey* : « Etymologische Forsthungen auf dem Gebiete der Indo-Germanischen Sprachen unter Berücksichtigung ihrer Hauptformen : Sanskrit ; Zend-Persisch ; Griechisch-Lateinisch ; Littauisch-Slawisch, Germanisch und Celtisch (Recherches étymologiques dans le domaine des langues indo-germaniques, eu égard à leurs formes sanscrite, zendo-persane, gréco-latine, lithuanienne, slave, germanique et celtique) ; par *A. Fr. Pott.* IIe édition Ire section de la IIe partie : Racines et Introduction. Lemgo et Detmold, 1861. » Vingt-huit ans se sont écoulés depuis la publication de la première édition de ce livre qui, tout d'abord, occupa un rang distingué parmi les études de linguistique comparée. Pour se faire une idée des progrès immenses que ces études ont faits pendant ce temps, il suffit de dire que les mille vingt-trois pages du volume que l'on annonce ici ne sont représentées dans la première édition que par trente-quatre pages. M. Benfey, tout en constatant les mérites de l'auteur, se contente de relever les points, sur lesquels il se trouve en désaccord avec lui. Il y en a trois qu'il importe de faire ressortir. D'abord, il démontre d'une manière évidente que M. Pott n'a pas réussi à donner une définition exacte des soi-disant racines ; que ce que l'on a l'habitude d'appeler ainsi ne sont que les derniers éléments de mots qui résistent à l'analyse ; et que, pour les langues indo-européennes, ces derniers éléments représentent proprement des thèmes de verbes primaires. De plus, M. Benfey nie que dans les langues que nous connaissons il y ait des sons possédant, comme tels, une valeur dynamique, en vertu de laquelle ils modifieraient le sens du thème auquel ils s'ajoutent. Une partie de ces sons représentent des changements purement phonétiques, qui n'ont rien à faire avec la signification du mot ; d'autres proviennent de préfix ou de suffix ayant déjà un sens à eux. Ainsi le σ de l'aoriste grec, avec la terminaison ας de la deuxième personne du singulier forme la deuxième personne de l'imparfait du verbe ἐς qui ici, comme ailleurs, a perdu la voyelle initiale ἐ. Au contraire, c'est par un changement purement phonétique que le verbe λαμβάνω a été formé de *λαβνω, — sanscrit *gribhnâmi*, au lieu de *grabhnâmi*, dont le thème, en rejetant *g* et en changeant *r* en *l*, montre également la forme *labh*. — Une dernière observation regarde la différence qu'il y a

entre les étymologies arbitraires, ou tout au plus probables, que l'on peut faire à l'aide d'une seule langue, et entre celles qui résultent des lois présidant à la méthode comparée. Ces dernières seules peuvent prétendre à une certitude souvent incontestable, toujours plus ou moins grande. Ainsi les grammairiens grecs admettaient volontiers que le mot ἀ-δελφός (frère) est composé d'un ἀ *collectivum* et d'un radical qui se retrouve dans δελφύς (sein maternel). Mais, de ce point de vue, ce n'était toujours qu'une probabilité qui s'est transformée en certitude, seulement par la comparaison du sanscr. *sa-garbha* (ayant le même sein maternel — frère), puisque l'on sait que *sa* correspond à l'ἀ *collectivum*, et que *garbha*, présentant le même sens que δελφύς, devient en grec δελφο, conformément aux lois qui président aux changements des sons. Or, comme il est constaté que les langues indo-européennes, dès avant leur séparation, possédaient en commun, non-seulement la plus grande partie de leurs verbes primaires, mais encore une foule d'aures mots, M. Benfey en conclut que, même dans les cas douteux où le changement des sons s'éloigne de la règle, toutes autres choses étant égales, il y a présomption plutôt pour l'identité que pour la différence, du moins jusqu'à preuve contraire. C'est pourquoi, il ne voudrait pas séparer, avec M. Pott, les trois noms qui désignent le loup, lat., *lupo*; grec, λύκος; sanscr., *vrika*, ni le lat. *vultur* (vautour, au lieu de *gruld-tur-o*), du sanscr. *gridhra* (au lieu de *gardh-tar-a*).

26 Mars. — *L. Meyer :* « Compendium der vergleichenden Grammatik der indogermanischen Sprachen (Abrégé de la grammaire comparée des langues indo-germaniques); par *A. Schleicher*. Ier vol. Weimar, 1861. » (Voyez la *Revue* du 15 décembre, p. 470.)

2 Avril. — *Th. Nœldeke :* «Hebræisches und Chaldæisches Handwœrterburch über das alte Testament. Mit einem Anhange eine kurze Geschcihte der Hebræischen Lexicographie enthaltend (Dictionnaire des langues hébraïque et chaldéenne, pour servir à l'étude de l'Ancien Testament, avec un appendice contenant une histoire abrégée de la lexicographie hébraïque); Par *J. Fürst:* 2 vol. Leipzig, 1857 et 1861. » Le critique signale ce dictionnaire comme le premier travail important de ce genre qui ait paru depuis la publication du dictionnaire de Gesenius. Il regrette seulement que M. Fürst se soit laissé entraîner à établir une foule d'étymologies plus que douteuses, en ne reconnaissant que deux radicaux pour chaque racine, et en retranchant arbitrairement la troisième.

9 Avril. — *F. Wieseler :* « Münchener Antiken (Antiques de Munich); publiées par *C. Fr. A. de Lützow*. Première et deuxième livraison. Münich 1861 et 1862. Avec 12 tables in-folio. Cette publication se propose de faire connaître les pièces les plus rares et les plus intéressantes du musée de Münich.

J. H.

Journal de théologie scientifique, publié par A. Hilgenfeld. (En allemand.) 1862. Deuxième cahier :

C. A. Wilkens : Pour servir à l'histoire du mysticisme en Espagne. Thérèse de

Jésus. — *A. Hilgenfeld :* Les livres de Judith, de Tobie et de Baruch, et les vues nouvelles de Hitzig et Volkmar au sujet des apocryphes de l'Ancien Testament. (Suite et fin.) — *Al. Buttmann :* Quelques mots de réponse à M. le docteur Steitz. —*A. Hilgenfeld :* Encore un mot sur le livre d'Hénoch.— *G. Volkmar :* De *Romanis* IV, 1, et de sa construction.

Études et critiques théologiques, publiées par Ullmann et Rothe. (En allemand. 1862. Troisième cahier :

Ullmann : Frédéric-Guillaume-Charles Umbreit. Feuilles de souvenir.—*Riehm :* L'œuvre littéraire d'Umbreit, retracée dans ses principales productions. — *Hauck :* Essai exégétique sur *Galates* III, 15-22. — *Bœumlein :* Sur *Galates* V, 23. —*Linder :* Pensées et remarques sur quelques passages du Nouveau Testament. —*Scheibe :* Pour servir à la critique de l'Épître à Diognète. — *Rudloff :* Quelques remarques sur la question de l'origine de l'âme.— Analyses et critiques diverses.

A. St.

BIBLIOGRAPHIE ANGLAISE

HISTOIRE

An historical survey of the astronomy of the ancients (Examen historique de l'astronomie des anciens). *By the Right Hon. Sir George Cornewall Lewis.* Londres, 1862.

Les gens de lettres ont de tout temps joué le rôle d'hommes d'État en Angleterre, mais le parlement ne les fit jamais renoncer aux occupations littéraires : la littérature et la politique sont deux maîtresses également absorbantes, auxquelles un homme sincèrement épris devient rarement infidèle. Ajoutons, à l'honneur des écrivains, que la Grande-Bretagne n'a qu'à s'applaudir des services qu'ils lui rendent, lorsqu'elle les appelle sur une scène plus élevée, sinon plus éclatante. Les seuls ministres des finances (chanceliers de l'échiquier) dont les plans et les travaux fassent époque de nos jours, sont un helléniste, un historien et un romancier : Gladstone, Lewis et d'Israéli. Les trois partis qui se lèguent successivement le pouvoir, les Peelites, les Whigs et les Tories, confient tour à tour le portefeuille des finances à un simple *idéologue*, et ne s'en trouvent pas plus mal. L'homme public des radicaux, sir William Molesworth, passait sa vie à étudier Hobbes et à diriger la *Revue de Westminster;* de même que le tory libéral, sir Edward Bulwer Lytton, échange la plume avec laquelle il écrit des romans dans *Blackwood's Magazine* contre celle qui signe des ordres ministériels; de même que Layard quitte les fouilles de l'Assyrie pour le département des

affaires étrangères; de même que sir George Cornewall Lewis passe de la *Revue d'Edinbourg*, tantôt à l'échiquier, tantôt au ministère de l'intérieur, tantôt au secrétariat de la guerre.

Qu'on vienne encore répéter que le culte des lettres et des arts enlève à l'homme la connaissance des choses pratiques de la vie et le relègue « dans le royaume des rêves! » Les politiques anglais nous apprennent que l'habitude de la réflexion méditative qui mûrit les pensées, la fixité de principes qui sert de fil conducteur dans les dédales des luttes de parti, sont de beaucoup préférables à la routine administrative. Quelque absurde que cela puisse paraître à messieurs les directeurs-généraux et chefs de division, et à nos autres maîtres blanchis sous les harnais de la bureaucratie, le fait est irrécusable : M. Gladstone défend son admirable budget avec une éloquence plus virile et mieux nourrie de faits, en quittant son cher Homère et ses poëtes latins favoris pour la Chambre des communes; et sir George maîtrise plus rapidement les gigantesques détails d'une administration compliquée, après avoir pesé la valeur des annales romaines ou mis à néant les théories les plus modernes sur les connaissances scientifiques des anciens.

Quel effort de travail prodigieux et presque incroyable! Cet homme, qui hier a donné des explications sur les cantonnements des armées anglaises aux Indes; qui, aujoud'hui même, doit fournir des détails sur les stations du Canada; qui, demain, sera interrogé sur les imperfections du canon Armstrong, après-demain, interpellé sur les fortifications projetées à Portsmouth et les bâtiments élevés au collége royal militaire de Landhurst; qui est chargé de tout défendre officiellement, depuis les projets du commandant en chef jusqu'aux velléités séditieuses des cadets de l'école d'artillerie; qui est toujours à sa place, prêt à soutenir des mesures dont il n'a presque pas eu le temps d'étudier les particularités, — cet homme trouve le loisir de publier un livre rempli de recherches patientes et profondes, devant lesquelles maint écrivain exclusivement dévoué à l'étude reculerait avec terreur.

Sir George Lewis émet en principe que son sujet, plutôt historique que scientifique, peut être traité sans qu'on demande ni à l'auteur ni au lecteur une connaissance approfondie de la matière : l'astronomie intéresse tous les hommes, qu'ils soient savants ou ignorants. De fait, l'histoire serait impossible sans elle, car l'histoire exige une chronologie, et la chronologie est fondée sur l'astronomie. Partant de ces prémisses, le diligent écrivain passe en revue les idées scientifiques de tous les peuples importants de l'antiquité, en commençant naturellement par celui qui a laissé l'empreinte la plus profonde dans les annales de la civilisation, par le peuple grec. Il décrit d'abord les conceptions cosmogoniques primitives des Hellènes, qui, pendant des siècles, attribuaient à la terre la forme remarquable « d'un plan circulaire, surmonté et limité par le ciel, qui était une voûte ou un hémisphère solide, dont la cavité était tournée en bas. » Cela se rapporte assez bien au *firmament* de Moïse et des Hébreux. C'était le temps où l'on concevait le soleil et la lune comme « des êtres célestes qui lançaient leurs chariots à travers la voûte des cieux. »

En dépit de cette erreur astronomique fondamentale, l'expérience devait forcément amener l'observateur à des résultats certains et irrécusables. « Le cours » diurne du soleil et l'alternative du jour et de la nuit pouvaient s'observer » facilement, et devaient produire des règles de conduite simples. Le nombre des » saisons et leur succession régulière sont des faits presque également évidents, » quoiqu'il faille plus de temps pour les noter et les réduire en séries. » — Du reste, ce retour de changements réglés devait conduire à attendre les saisons périodiquement; de là à l'idée d'un calendrier il n'y avait qu'un pas, et les navigateurs, comme les cultivateurs, durent bientôt s'en former un. Il est reconnu que, de mémoire d'homme, les nations qui peuplaient les rivages de la Méditerranée connaissaient l'année solaire et sa division en douze mois lunaires.

Sortant de l'astronomie primitive, sir George passe aux spéculations de la philosophie et aux découvertes de la science. Il élève, en passant, un monument au Galilée de l'antiquité, au grand philosophe Anaxagore, à ce puissant martyr de l'intelligence qui, frappé, comme ses nombreux successeurs l'ont été depuis lors dans tous les pays et à tous les âges de l'histoire, expia, par la persécution la plus implacable, le tort immense d'avoir osé différer de la majorité crédule ou indifférente. Sans Périclès, qui avait le sentiment inné de toutes les grandeurs et une sympathie profonde pour tous les opprimés, le philosophe de soixante-dix ans aurait payé de la vie ses investigations profondes. Il est à la fois curieux et instructif de faire ressortir que, plus Anaxagore s'opposait aux idées que l'univers entier reconnaît aujourd'hui pour fausses et erronées, plus ses contemporains l'accusaient d'impiété. L'erreur exerce une singulière fascination sur les âmes imbues de préjugés religieux. Les vieilles femmes ne sont pas seules à porter du bois au bûcher des martyrs, et plus d'un Jean Huss, hélas! aurait pu lancer, comme dernier adieu à ses contemporains, le triste *Sancta simplicitas!*

La conception de Platon, qui regardait la terre comme une sphère solide, marque la première grande étape du progrès de la science ; la seconde se trouve dans la réduction des phénomènes des corps célestes à des mouvements uniformes, découverte d'Eudoxe. Le géomètre Apollonius transforma la théorie des sphères composées en l'hypothèse du cercle excentrique et de l'épicycle. Hipparque (190 à 120 avant J.-C.) est l'architecte de la construction astronomique des Grecs; Ptolémée (100 à 170 de notre ère) en est le commentateur pratique et scientifique. Le savant auteur résume ainsi ses idées sur l'astronomie des Hellènes : « Pendant qu'elle était moins exacte et moins étendue que celle des modernes, elle » avait une liaison plus intime avec les affaires humaines, et épuisa presque ces » branches qui sont utiles aux hommes. » Avoir été le peuple le plus *humain de l'antiquité* sera la gloire éternelle des Grecs.

L'originalité de la science grecque est depuis longtemps établie; selon Sir G.-C. Lewis, il est tout simplement absurde d'attribuer des connaissances astronomiques plus avancées aux Égyptiens et aux Assyriens. « Admis derrière les coulisses, dit-il, les astronomes alexandrins découvrirent la stérilité de la terre scientifique de l'Égypte, de même que les dix mille Grecs découvrirent la faiblesse du grand roi. » S'attachant aux autorités antiques, l'auteur confronte les

plans chronologiques d'Hérodote, de Diodore, de Maneth et d'Ératosthène, et démontre qu'ils sont inconciliables. Il passe ensuite à ce qui nous semble constituer le principal dessein de son livre aux égyptologistes modernes, qu'il attaque avec un irrésistible esprit, tout en décochant les flèches les plus aiguisées de son sarcasme contre le chevalier Bunsen.

Pour atteindre son adversaire plus sûrement, sir George commence par vilipender son père et maître, Niebuhr. Comme le savant allemand, l'homme d'État anglais a pénétré jusqu'au fond des vieilles annales de Rome, et son « *Enquête sur la véridicité de l'Histoire romaine primitive* » est un ouvrage profond, marqué du sceau du savoir. La méthode inventée par Niebuhr pour étudier les commencements de la future maîtresse du monde fut appliquée par son disciple Bunsen à la chronologie de l'Égypte. Le ministre de la guerre de la Grande-Bretagne la définit par une seule phrase : « La méthode employée par Niebuhr pour » traiter l'histoire primitive de Rome consiste à rejeter le récit historique trans- » mis par les auteurs anciens et généralement reçu par les modernes, et à y » substituer un récit nouveau reconstruit sur une base hypothétique et arbitraire » de sa propre invention. » Ensuite, il en fait la critique dans une seule ligne : « Tout ce qui est original et particulier dans la méthode de Niebuhr est vicieux. » L'assertion est hardie, dans tous les cas; et il faut une conviction solidement assise pour faire aussi bon marché de travaux qui, naguère, ont remué le monde savant jusque dans ses profondeurs.

Sir George est encore plus agressif en parlant de « la pseudo-science de l'Égyptologie, « dont les découvertes ont presque passé à l'état de miracles. » Selon lui, « les opérations de Bunsen et d'autres critiques modernes sur l'histoire ancienne » de l'Égypte, ressemblent aux manipulations du bilan d'une compagnie insol- » vable, faites par un comptable adroit qui sait convertir un déficit en excédant, » au moyen de transferts du capital au revenu, de la suppression ou de la trans- » position d'articles, et du changement de mauvaises dettes en bonnes, — plutôt » qu'aux conjectures d'un historien observateur qui entreprend de convertir la » légende en histoire. »

Ailleurs, il s'écrie que, « dans le système du diplomate prussien, des dynasties » qui se succèdent deviennent des dynasties contemporaines; un roi devient un » autre roi, ou plusieurs autres rois, ou une fraction d'un autre roi; un nom de- » vient un autre nom ; un nombre un autre nombre, une place une autre place. » Les habitudes parlementaires (ou plutôt peu parlementaires) qui, dans tous les pays du monde, permettent le sarcasme le plus amer, pourvu qu'il produise de l'effet, ne sont-elles pas pour quelque chose dans le jugement suivant ? « Le livre » de Bunsen sur l'Égypte est un livre de métamorphoses. Par sa méthode, Aga- » memnon ou Achille pourrait être identifié avec Alexandre le Grand, Pompée » pourrait se confondre avec César, et Annibal avec Scipion. Des identifications » comme celles de Guillaume le Conquérant avec Guillaume d'Orange, ou de » saint Louis avec Louis XVI, seraient tellement évidentes et naturelles qu'elles » pourraient se passer de preuves formelles et qu'on les adjugerait entre paren-

» thèse, — si cette façon de traiter les témoignages était transférée à l'histoire » moderne. »

Sir George révoque de même en doute la réalité des interprétations de Champollion, et malgré Heeren, Quatremère, Grote et Humboldt, il refuse de croire à la circumnavigation de l'Afrique, entreprise sous Neco II (611-595 avant J.-C.). Il déclare, en outre, qu'il n'existe pas de raison suffisante pour placer les antiquités égyptiennes avant la construction du temple de Salomon. (1012 avant J.-C.)

On le voit, la *Revue nationale* de Londres n'a pas tout à fait tort, en disant de ce livre « que c'est un ouvrage savant et amusant, remarquable par la science » subtile et sceptique avec laquelle il critique ceux qui, comme le baron Bunsen, » se sont hasardés à déchiffrer les fastes de l'Égypte, plutôt que par des recher- » ches scientifiques. » D'un autre côté, la *British quarterly Review* le classe bien au-dessus des œuvres de controverse, tandis que la *Revue de Westminster* le range dans la catégorie des publications « qui sont un véritable événement dans le monde intellectuel, » et le définit ainsi : « Une contribution de la plus haute valeur à l'histoire des connaissances humaines; riche en faits, plus riche en explications; vraie dans ses affirmations, et audacieuse, quoique souvent raisonnable, dans ses dénégations. »

Nous ne saurions convenablement prononcer un jugement définitif sur un livre aussi remarquable dans une courte notice bibliographique. Les lecteurs français ne pourraient que gagner à se prononcer en parfaite connaissance de cause, et l'ouvrage mérite, à coup sûr, les honneurs d'une traduction.

Dans la grande question, dont la solution agite de nos jours tant d'éminents esprits, sur l'âge du monde, sir G. C. Lewis se déclare pour une période comparativement récente. Les géologues, les ethnologistes et les philologues arrivent cependant à des résultats tout opposés, et, pour être conséquent, le savant ministre doit les immoler à leur tour, après le massacre des « égyptologistes. » Du reste, les ardeurs de la polémique ne nous déplaisent pas, et la science ne devant jamais devenir un article de foi, tant qu'elle n'est pas évidente de soi comme le soleil, il est bon que le scepticisme élève la voix, surtout quand il le fait avec l'autorité du talent et d'un nom honoré à juste titre dans le monde littéraire comme dans le monde politique.

THÉODORE KARCHER.

BIBLIOGRAPHIE ESPAGNOLE

PÉRIODIQUES ESPAGNOLS

La Revista Ibérica.

Nous avons témoigné de nos vives sympathies pour la *Revista Ibérica*, et nous nous intéressons plus que jamais à l'avenir prospère de ce recueil bien méritant, qui, comptant à peine six mois d'existence, a déjà éprouvé les rigueurs du pouvoir.

Félicitons-le d'avoir reçu une première consécration; les coups de la censure ont pour effet de doubler les forces et d'augmenter l'action de la presse militante. A mesure que la persécution sévit, l'opinion publique se fortifie et proteste contre le système de compression d'un régime arbitraire. Puisque le mal ne peut être détourné pour le moment, il faut le souffrir sans faiblesse, sans découragement; car du mal, si intolérable qu'il soit, le bien lui-même peut sortir un jour. Tôt ou tard, triomphe le droit, non pas du plus fort, mais du plus raisonnable; la justice finit toujours par avoir raison de la violence.

Mais la lutte est de toute nécessité; la résistance morale, c'est-à-dire l'opposition ferme et digne, dans les limites de la légalité, use petit à petit la force brutale : il y a là une condition vitale de progrès et un utile enseignement pour la conscience générale.

En outre, un recueil qui se sent surveillé et menacé organise des éléments de défense en prévision du danger imminent. Avertis par une première saisie, les rédacteurs de la *Revista Ibérica* ne peuvent manquer de comprendre qu'il est essentiel de serrer les rangs et de s'unir, en quelque sorte, par un lien plus étroit contre l'ennemi commun.

Nous avons exprimé un regret, en annonçant la publication de la « Revue Ibérique, » et nous souhaitons bien vivement que l'occasion de le renouveler ne nous soit pas offerte par la suite. Nous voudrions quelque homogénéité dans la rédaction de ce recueil : l'union, et peut-être l'unité sont à ce prix; et on peut les obtenir aisément, tout en évitant l'uniformité et la monotonie. D'ailleurs il n'est point ici question des matières qui sont traitées dans le recueil, ni de la forme qu'elles reçoivent. Il s'agit des principes et, pour ainsi dire, des éléments constitutifs.

Mais, dans toute phalange de libéraux, on trouve quantité de gens qui, loin d'être libres, desservent sciemment la cause de la liberté, et ces faux soldats ne sont pas plus rares en Espagne que partout ailleurs. On les éliminerait aisément, si, au lieu de recevoir une simple déclaration de libéralisme, on exigeait une profession bien articulée de principes, avec un bon engagement de conformer la conduite et les écrits aux convictions avouées.

Aujourd'hui la lutte est tellement engagée entre progressistes et réactionnaires,

qu'il faut éviter avec grand soin toute chance de confusion, et rejeter sans merci les traitres et les apostats. Pour faire le bien, dans les temps de transition, en agissant sur l'opinion publique, la concorde est de rigueur. Les hommes de bon vouloir doivent s'entendre et s'engager au service des grands intérêts, se donner une mission élevée et la remplir dignement.

Nous constatons avec joie que les rédacteurs de la *Revista Ibérica* se préparent une tâche très-belle et tout à fait digne des plus nobles efforts.

Dans le second avertissement qui est en tête de la treizième livraison (15 avril 1862, tom. III, nº 1). il est dit, que la *Revista Ibérica* se propose de reproduire bien exactement l'état présent et la vie de la Société ibérique dans toutes ses manifestations.

La Société ibérique se compose de deux grands éléments, l'Espagne et le Portugal, et c'est à l'union intime, à la fusion, comme on dit aujourd'hui, de ces deux éléments que doivent tendre tous les efforts de la civilisation dans la Péninsule. Espagnols et Portugais forment, non pas deux races distinctes, mais deux variétés d'une même race, intéressées l'une et l'autre à se fondre en une seule nationalité.

Les hommes les plus éclairés des deux pays aspirent de tous leurs vœux à cette union intime, qui, outre des avantages communs et immédiats, aurait pour effet d'ajouter une grande puissance de plus au groupe des peuples d'Occident.

Ce n'est pas ici qu'une question tellement grave peut être agitée. Il suffit de la signaler, et d'applaudir à toutes les tentatives qui se produisent en vue d'une solution heureuse. On doit s'intéresser à toute innovation, à toute combinaison pouvant aboutir à multiplier et consolider les forces de l'Europe méridionale.

La Péninsule hispanique, par sa configuration même, ne semble pas admettre deux nations; la forme et la situation du territoire ne répondent nullement à cette division factice qui, depuis trop longtemps, sépare en deux une grande famille. Les esprits avancés comprennent cela, et ils s'appliquent à effacer petit à petit les frontières, à faire prévaloir le sentiment de consanguinité et de confraternité.

L'Espagne et le Portugal, dont le passé est si glorieux, ont vécu en quelque sorte parallèlement; le courant de l'histoire les entraîne vers les mêmes destinées, et, des deux côtés, on commence à comprendre que la ligne de démarcation est fictive. La barrière qui sépare ces peuples voisins est faible et on peut prévoir qu'elle sera franchie.

En attendant, il est bon que l'Espagne et le Portugal fassent plus ample connaissance; avant de mettre toutes choses en commun, il doit y avoir échange incessant, correspondance active et réciprocité de bons offices.

La *Revista Ibérica* a donc pris l'initiative d'un bon exemple, en admettant des travaux écrits en langue portugaise. Ses lecteurs se familiariseront ainsi avec un idiome qui est, pour ainsi dire, frère du castillan, et les Portugais répondront de leur côté à un procédé tellement délicat par des sympathies motivées. Quant aux étrangers qui lisent la *Revista Ibérica*, ils trouveront dans ce recueil un double avantage, puisqu'ils y puiseront des renseignements sur la vie civile, sociale, et intellectuelle dans toute la Péninsule.

La combinaison imaginée par la direction de la *Revista Ibérica* est des plus heureuses. Nous ne saurions trop l'approuver, la louer, et féliciter ceux qui l'ont conçue, ou mieux encore, les remercier; car ils rendent un service très-essentiel, en travaillant, par le moyen peut-être le plus efficace, à l'exécution d'un grand dessein. Il faut que le Portugal et l'Espagne se pénètrent en quelque sorte par la communion intellectuelle; l'union se fera d'elle-même, quand les deux nations seront animées d'un même esprit, et accoutumées à cette correspondance scientifique et littéraire, plus prompte en bons résultats que les ambassades les plus pacifiques.

Le travail très-curieux de M. A. Oliveira Marreca, sur le Cid, nous a paru d'une lecture agréable, de même que la correspondance de Lisbonne, dont l'auteur pourrait bien signer en toutes lettres, car il écrit nettement et avec indépendance.

J. M. GUARDIA.

CHRONIQUE POLITIQUE

Les Conseils généraux se sont ouverts par toute la France, et, dès les premières séances, sinon la première, ils ont, pour la plupart, produit des adresses, et poussé des acclamations suivies d'un vote, qui donnent à réfléchir. Les adresses et les acclamations sont envoyées à l'Impératrice, à l'occasion de la fondation de la *Société du Prince Impérial*, et le vote est destiné à soutenir la Société du Prince, par une somme prise sur les fonds des départements. Quant aux adresses et aux acclamations en elles-mêmes, nous n'avons rien à en dire; nous aurions seulement voulu que le vote, qui devait les suivre, eût été accompagné de quelque discussion. Est-il bien sûr, par exemple, que les Conseils généraux aient le droit de voter des fonds, destinés aux intérêts départementaux, à des entreprises de bienfaisance se répandant sur toute la surface de la France, ayant des ramifications nombreuses, des rapports multipliés, et obéissant à une direction puissante? Voilà une question qui méritait d'être soulevée; car, au point de vue purement politique, elle peut avoir de graves conséquences. Oublions la *Société du Prince Impérial* et demandons-nous si les Conseils généraux ont droit d'agir ainsi pour toute autre Société? Si cela est, il peut s'en élever qui aient un caractère religieux, d'autres qui aient une tendance politique, d'autres encore ayant un but simplement charitable et philanthropique. Si elles sont encouragées toutes par les Conseils généraux, ne sera-ce pas un nouveau budget départemental? Si quelques-uns se prononcent pour celles-ci, quelques autres pour celles-là, ne sera-ce pas introduire des rivalités, des divisions là où elles n'avaient que faire? Et si, enfin, les Conseils généraux avaient tant de pouvoir sur des intérêts autres que ceux du département, la même ambition ne s'emparerait-elle pas, et des Conseils d'arrondissements, et des Conseils de chefs-lieux, et de ceux des bourgs, tous jaloux de produire au grand jour de la publicité leurs adresses et leurs votes? Voilà certainement des objections qui se sont soulevées dans les esprits expérimentés de MM. les conseillers, hommes pratiques et soucieux des intérêts locaux auxquels ordinairement les leurs sont liés. Ces objections, ils les ont résolues, puisqu'ils ont voté; seulement, ils les ont résolues *in petto* et d'enthousiasme, et se sont abtenus de nous donner un exposé des motifs qui les ont dirigés. Pour s'excuser, les Conseils généraux pourraient répondre qu'ils ont le droit d'agir dans les questions financières ainsi que dans les questions politiques. Ils auraient raison en

fait, mais en fait seulement ; car, si nous avons bonne mémoire, il est interdit aux Conseils généraux de soulever des discussions politiques, ainsi que cela se faisait sous le régime parlementaire et républicain ; et nous ne nous souvenons pas qu'il y ait eu une exception en faveur des discours de MM. les Présidents qui ne sont très-souvent que des controversistes politiques. Du reste, quoique le monologue ne doive pas être permis là où le dialogue est défendu, nous ne regretterions pas cette exception : il y a toujours intérêt à entendre parler politique, principalement si l'orateur est un personnage d'autorité.

Aujourd'hui surtout, nous nous apprêtions à prêter une oreille attentive aux harangues des hommes illustres qui, par leur position, étaient à même de jeter quelques rayons de lumière dans les obscurités où s'agitent nos affaires extérieures ; mais notre attente a été déçue.

Les présidents des Conseils généraux, que l'on serait porté à croire familiarisés avec les grands secrets, ont jugé à propos de garder cette fois le silence et de ne nous rien révéler. Ni M. de Persigny, qui ne craint pas de faire des manifestes, ni M. Delangle, qui, l'année dernière, avait pris possession de sa présidence par une harangue d'une éloquence passionnée, ni de M. de Morny, qui avait l'habitude, ainsi qu'il l'a avoué, d'inaugurer la session par des considérations et des conseils politiques, n'ont eu cette année rien à communiquer à l'opinion. M. de Morny en a donné pour raison que le passage de l'Empereur au Puy-de-Dôme avait assez éclairé la politique pour qu'il ne fût pas nécessaire d'y revenir. La raison, quoique descendant de haut, ne nous paraît pas péremptoire, car nous ne saisissons pas de rapports entre le voyage de l'Empereur et les graves questions qui agitent et troublent de plus en plus les esprits ; d'ailleurs cette raison ne peut s'appliquer qu'à l'Auvergne, l'Empereur n'ayant pas voyagé par toute la France. Les autres présidents doivent donc avoir d'autres motifs. Quels sont-ils ? nous ne savons, mais il faut qu'ils soient aussi puissants dans leurs esprits que les solutions en vertu des quelles ils ont voté un secours financier extra-départemental, sans quoi ils ne se seraient pas refusés à nous marquer quelques jalons dans les voies ou nous avons peur de nous égarer.

Certes, nous ne demandions pas aux présidents des Conseils généraux de traiter toutes les questions qui, en ce moment, sont soulevées en Europe, en Asie et en Amérique (car, il faut bien le reconnaître, il n'y a aujourd'hui que l'Afrique et l'Océanie qui soient tranquilles, et ne soient point menacées de deux ou trois interventions à la fois). C'est là une tâche qui n'appartient qu'à la politique courante. D'ailleurs, ces questions ne sont pas toutes secondaires. Quelques-unes touchent à des points d'équilibre et d'ordre général. Telle est la question d'Orient qui peut sortir avec tous ses dangers et toutes ses complications du fond de la Servie. Telles sont aussi les questions qui se maintiennent à l'état de conflits, entre l'Allemagne et le Danemark aussi bien qu'entre les puissances allemandes. Il y a également les questions moins diplomatiques et plus révolutionnaires qui remettent en présence la Pologne et la Russie, et y ravivent de nouvelles haines. Nous ne nous y intéressons pas aujourd'hui au point d'en désirer connaître le dénoûment ; nous ne sommes pas impatients, même en ce qui touche

la Cochinchine, la Chine et le Mexique, quoique cependant nos intérêts y soient grandement engagés.

Il n'y a que deux questions qui troublent l'opinion, qui l'inquiètent, pour lesquelles elle s'émeut progressivement, sur lesquelles elle demande des explications et des éclaircissements : ce sont la guerre civile d'Amérique et, nous devons avoir le courage de le dire, l'Italie. Il est certain, et ce n'est pas chercher à dénaturer l'opinion, qu'elle désire que l'on n'intervienne pas en Amérique sous prétexte de médiation, et qu'on n'intervienne pas plus en Italie sous prétexte de la révolution qui, au delà des Alpes, n'est qu'un fantôme. Ce dernier désir prend le caractère d'une passion qui s'excite de plus en plus, tantôt encouragée par les journaux officieux, tantôt effrayée par une note du *Moniteur*. L'opinion veut savoir quel est, sur ce point, l'avis du gouvernement, prête, quand elle le connaîtra, à lui faire opposition ou à le soutenir, selon l'occasion, par tous les moyens que la constitution lui donne, par les élections qui se préparent, par les pétitions au Sénat, par la discussion des journaux. Son ignorance et son incertitude l'humilient et lui font sentir l'impuissance où elle est de mettre en pratique le mot si sage de l'Empereur « en réalité c'est l'opinion qui gouverne. » Voilà pourquoi nous aurions voulu que les présidents des Conseils généraux parlassent. Sans doute il est possible de parler sans rien dire, mais, outre que nous les savons incapables de recourir à ce subterfuge, nous savons aussi qu'il leur est moins facile de débiter des discours ambigus, qu'aux journaux de rédiger des articles équivoques.

La France demande donc à son gouvernement quelles sont exactement ses intentions sur l'Italie; le gouvernement continuera, dit un conseiller général, M. Latour-Dumoulin, la même politique. Eh bien, la France ne trouve pas cette explication satisfaisante. Ce que le gouvernement a fait ne l'a pas éclairée sur ce qu'il veut faire ; ce qu'il a dit, ne l'a pas rassurée sur ce qu'il ne dit pas, et c'est là ce qui la fatigue. Elle ne peut rester plus longtemps à l'état d'augure et de sybille, à la recherche du secret d'énigmes dont elle connaît si incomplétement les termes; elle s'écrierait volontiers comme le héros d'Homère :

« Rends-nous le jour, et combats contre nous. »

L'expédition de Garibaldi, d'ailleurs avortée aujourd'hui, n'était pas, selon nous, un prétexte pour se taire sur l'avenir dans des affaires si considérables ; les mouvements aventureux de patriotes excités, exaltés par plusieurs années de désirs, d'attente, d'espérance, ne sont pas faits pour troubler les délibérations d'une diplomatie qui a la réputation d'être patiente, ni pour la faire varier dans ses décisions. Ces mouvements étaient dans la nature humaine, et, de plus, ils étaient une conséquence de la situation même qui se prolongeait. Les diplomates, les hommes d'État, les souverains, ne pouvaient ignorer une aussi simple vérité ; si donc ils ont laissé les passions s'exciter au point de nous faire courir le risque de nous voir aux portes de la guerre civile (je dis nous, car nous nous sommes assez mêlés aux intérêts de l'Italie, pour que nous nous regardions comme solidaires), c'est que, sans doute, ils avaient prévu les effets de ce mouvement et que, dans

leur pensée, ils ne sauraient, en aucun cas, modifier leurs sentiments et leurs opinions antérieures. Ils doivent donc n'y voir qu'une péripétie, qu'un accident et rien de plus. Que les ennemis de l'Italie en prennent prétexte pour faire revivre toutes les déclamations réactionnaires; qu'ils dressent devant les imaginations les fantômes de l'anarchie et de la révolution; qu'ils saisissent ce moment pour faire arme de tout ce que leur dicte l'esprit de parti, cela se conçoit, ils sont dans leur rôle; mais ceux qui, par état, par position, peuvent connaître le fond des choses, ne doivent, ni par leurs actes, ni par leurs paroles, ni même par leur silence inopportun, encourager les méchantes espérances de ces partis, qui n'ont jamais cherché leur salut que dans l'excès du mal. Ce que chacun désire, c'est que l'on se prononce nettement sur l'Italie elle-même; que l'on proclame hautement que ce qui a été accompli restera intact, et que l'*unité* est le principe et le but et l'avenir de l'Italie. La France a intérêt à être engagée sur ce point, elle croit que, si elle équivoquait, l'honneur national serait compromis, et il lui est bien permis de mettre l'honneur national au niveau de l'honneur militaire; elle veut se dégager de la responsabilité que beaucoup d'Italiens font tomber sur elle, en l'accusant d'avoir été, par sa lenteur diplomatique, pour quelque chose dans les tristes péripéties qui troublent la Péninsule; elle voudrait qu'il fût bien entendu, qu'après la guerre civile, il ne reste qu'une seule question à résoudre en Italie, son *unité*. N'est-ce pas là, d'ailleurs, le sentiment qui animait la France en 1859, au début de la guerre, alors que l'Italie était invitée à se rendre libre, avec notre concours, des Alpes à l'Adriatique?

EUGÈNE MARON.

CHARLES DOLLFUS,
Directeur, gérant responsable.

IMP. DE L. TOINON ET Ce, A SAINT-GERMAIN.

LA CONFESSION DE MADELEINE

« D'rum prüfe, wer sich ewig bindet,
« Ob sich daz Herz zum Herzen findet :
« Der Wahn ist kurz, die Reu' ist lang. »

SCHILLER.

I

Vous me demandez conseil, chère Hortense, et c'est dans la circonstance la plus grave. Les hommes ne mettent pas toute leur destinée dans le mariage ; quant à la femme, elle n'en connaît point d'autre. Son mariage est sa vie. Je comprends donc vos appréhensions, et je vous félicite de les ressentir ; vous ne sauriez ici pécher par excès de sagesse.

Certaines personnes blâment les mariages de raison. Si elles appellent ainsi ceux que l'on contracte sans inclination réciproque, auxquels préside l'indifférence et même le dégoût, assurément je n'y contredirai pas. Mais de pareils mariages ne sont pas des mariages de raison, ce sont des mariages déraisonnables. D'un autre côté, la plus vive passion ne sera jamais qu'un abîme, si elle doit joindre les cœurs au mépris des conditions qui assurent l'existence et la durée d'une union. Je suis tellement frappée de cette vérité, qu'à mes yeux, — vous allez me trouver bien positive ! — un mariage contracté sans amour, s'il respecte d'ailleurs la conformité de nature, d'humeur et d'esprit, vaut encore cent fois mieux qu'un mariage d'amour qui bannit la raison, parce que celle-ci se venge et s'installe sous les traits du repentir, toujours trop tôt, à la place délaissée par le bonheur. Tout mariage doit être un mariage de raison, en ce sens que certains rapports de culture, de goût, d'éducation et de caractère doivent être

observés en chacun. De ces rapprochements, l'amour peut naître comme un fruit que le temps et l'estime font mûrir; mais s'il arrive, par un hasard trop fréquent, que la passion s'allume entre deux êtres que nulle convenance réelle ne rapprochait, et qu'elle les éblouisse des mirages d'une harmonie mensongère, quand l'épreuve de l'existence commune a dissipé le vertige, il ne reste en présence que des natures inconciliables, enchaînées pour la vie. Elles s'effeuillent vite les roses de l'illusion, et ne laissent dans les cœurs que la sanglante épine du regret.

Songez aussi à ceux qu'une décision hâtive peut envelopper dans votre destinée et rendre victimes d'une erreur qu'ils n'auront pas commise. Cette perspective ne vous fait-elle pas frémir? Pour moi, je ne saurais envisager sans épouvante la téméraire frivolité avec laquelle tant de jeunes filles se jettent dans le mariage. Leur inexpérience, je le veux, est souvent leur excuse; sera-t-elle leur remède, quand elles se sentiront liées par la triple chaîne de la loi, de l'opinion et du devoir? On les plaint alors, et l'on ne s'étonne pas que leur tourment finisse parfois dans la révolte. Mais que penser des parents qui, de leurs propres mains, de leurs mains insensées ou coupables, forment des nœuds qui étranglent le repos, et souvent l'honneur même de leurs enfants!

Chère âme, n'oubliez pas ceci : il n'y a pas de mariage sans union. Pesez donc bien la détermination que vous prévoyez devoir prendre sous peu. Vous allez vous prononcer, c'est-à-dire que vous allez mettre dans un oui, qui tient moins d'une seconde, le poids de toute une vie. C'est une seconde naissance, c'est même la vraie naissance de la femme que le mariage. Vous vous dites entraînée par votre cœur, et pourtant inquiète de céder. Tenez votre cœur en bride, et sans imposer silence à son favorable augure, continuez à faire ce que vous m'avez mandé dans vos dernières lettres : observez et jugez. Laissez se former votre résolution et ne permettez pas qu'on vous l'arrache d'une main impatiente. Sans dédaigner la voix secrète, craignez d'être votre propre dupe. Il se peut que l'imagination et le cœur, dans un premier élan, se mettent d'accord pour nous voiler les avertissements d'une importune sagesse. Soyez prudente, chère enfant! Ce serait trop, je le répète, de n'ajouter nulle créance à cet instinct qui vous entretient en sa faveur. Prenez garde cependant que le désir d'être aimée, et plus encore le bonheur de se sentir aimée peut aisément devenir le complice de celui qui s'étudie à nous convaincre. Quand *il* est auprès de vous, laissez faire la naïveté de

vos sentiments ; mais redoutez l'éblouissement du regard qui souvent, à l'improviste, trouble et surprend : sachez écouter et comprendre. Plus que les yeux, les oreilles sont les serviteurs de notre repos.

Vous allez me trouver pétrie de défiance. C'est que je vous aime; Hortense, plus que vous ne pensez ; et puis vous m'avez autorisée à vous parler comme à ma propre fille. Je vous l'ai dit maintes fois : je vous adoptai le jour où je vous entendis défendre avec tant de générosité cette infortunée qu'un entraînement fatal a perdue, et que tout le monde frappait à l'envi après l'avoir encensée la veille, comme si les fautes des autres devaient servir à rehausser notre propre vertu !

Si je n'étais retenue ici par une indisposition de mon mari, je n'eusse pas résisté une minute à votre appel ; je serais auprès de vous, avec cette expérience que vous invoquez, qui me fait si vieille et me donne tout l'air d'un pédagogue en jupons. Qu'y faire ? je n'ai plus de coquetterie, et même pour vous plaire je ne consentirais pas à me rajeunir. Je vous aime mieux pour ne pas vous aimer en tête folle. Depuis longtemps je vous surveille comme un trésor, et je n'ai qu'une terreur, c'est que vous ne trouviez un piége dans votre pureté même, incapable de réfléchir le moindre soupçon. Il est si difficile de croire qu'on peut ne pas être heureux, quand on mérite si bien de l'être !

Je vous embrasse et je vous chéris,

MADELEINE.

Mon enfant, vous me causez des insomnies. Je ne puis plus songer qu'à vous, à votre projet, à ce mot que bientôt, dans quelques jours demain peut-être, vous allez prononcer. Il flotte sur vos lèvres ; un soupir, un regard qui supplie peut le faire tomber aujourd'hui même.

Je me suis consultée, je me suis demandée si je ne vous devais pas plus que ces conseils dont la plus vulgaire prudence nous gratifie journellement ; lieux communs qu'elle sème sous nos pas, et que nous repoussons avec indifférence comme les cailloux du chemin. Si, de vous à moi, ces exhortations banales ont quelque prix, c'est uniquement à cause de l'affection que vous m'accordez. Est-ce bien assez ? Je crois que non. A vous, je dois davantage, et je veux vous montrer combien je vous chéris, combien je vous estime. Ce n'est pas sans hésitation que je cède à l'espoir de vous éclairer par mon propre exemple. Depuis ma

dernière lettre, je ne suis tourmentée que de cette idée. Votre réponse, qui me laisse voir le fond de votre âme, me décide. Je ne vous demande qu'une chose en retour du témoignage que je prétends vous donner: c'est de suspendre votre résolution jusqu'à ce que ma vie ait passé sous vos yeux. L'expérience d'autrui, bien qu'elle soit un vivant et irrécusable conseil, nous sert rarement; je crois cependant que le sort d'une personne aimée peut marquer notre cœur d'une trace semblable à celle que laissent en lui les plus amères leçons de la destinée personnelle.

C'est ma vie, Hortense, que je vous raconterai, une vie aussi calme au dehors qu'elle fut pleine au dedans de luttes, de souffrances, de péripéties cachées. Il y a quelques années, je n'eusse consenti pour rien au monde à vous confier cette odyssée intime que le silence a scellée. Aucune puissance de l'amitié ne m'eût alors arraché la confession que Dieu seul a dû recevoir. Mais la paix est venue ; je n'ai que le souvenir d'une épreuve cruelle, traversée seule et dans les ténèbres, d'un sombre rêve qui a pesé sur ma jeunesse et m'a poursuivie jusque dans la maturité. Aujourd'hui tout est fini : j'ai revu le ciel au sortir des catacombes. Ce ciel est mon âme elle-même, qui s'est calmée en Dieu, et purifiée par l'épreuve de tout ce qui la troublait.

Ma vie peut être un enseignement pour vous, car une profonde analogie de nature nous rapproche. Ce n'est pas pour assombrir votre cœur que je parlerai; je veux déposer ma destinée comme un rayon de lumière et d'amitié sur le seuil de la vôtre. Heureuse, vous ne me reprocherez pas ces confidences, qui vous serviront à garder votre bonheur en l'appréciant. Et si, malgré toutes les avances que la vie vous a déjà faites, malgré toutes les promesses écrites sur votre visage et dans votre douce apparition, vous deviez connaître quelqu'une des souffrances au milieu desquelles j'ai vécu, j'aurai contribué peut-être à vous épargner la révolte, dont une âme ardente est toujours prête à s'armer, mais dont elle souffre plus que de tout le reste, et qui ne réussit guère, au lieu de cicatriser la plaie, qu'à la rendre incurable en y portant le feu de l'enfer.

En ouvrant devant vous ma vie, mon dessein est de vous y faire lire une des grandes lois de Dieu que nos fautes et nos erreurs ne violent pas impunément; la loi qui doit présider à toutes les unions, et dont nulle femme, dont nul homme jamais ne s'écarteront sans qu'elle les rappelle à son empire dans la douleur. Chère et tendre amie, je ne vous parlerai pas comme à une enfant; je parlerai à la jeune fille qui va devenir femme demain, épouse et mère. Je parlerai sans crainte,

car j'ai la confiance que ma destinée n'est pas de celles qui troublent dans les âmes l'image du devoir. Et puis, je ne sais pas sur la terre d'asile plus sûr pour recevoir une confession comme la mienne, ni plus voisin de Dieu, que votre pureté.

Mon père mourut à quarante ans, d'une chute de cheval. J'avais alors douze ans, et je puis presque dire que, dès cette époque, je fus orpheline. Ma mère n'était pas communicative et m'avait toujours traitée sévèrement. Elle était ce qu'on appelle une femme de tête, dirigeant sa maison avec ordre et précision. Comme un balancier, sa volonté régularisait tous les mouvements autour d'elle. L'économie, l'exactitude, toutes les vertus mécaniques du foyer, qui ordonnent un intérieur, mais sans le réchauffer et sans l'orner, régnaient sous ses ordres. Elle ne souffrait nulle part de négligence. Il y avait dans sa maison une règle dont tout nouveau venu ressentait aussitôt le contact. Il ne faudrait pas croire pourtant que, pour s'occuper avec cette anguleuse rigueur des détails de sa maison, ma mère fût un esprit borné. C'était, au contraire, une intelligence élevée, lucide, mais qui rappelait les claires matinées de décembre et le rayon de soleil sur la neige. Sa maison était citée, et n'y entrait pas qui voulait. L'élite de Besançon s'y rencontrait à de certains jours de la semaine. Ma mère avait beaucoup lu; elle aimait cependant la conversation plus que la lecture. Au premier coup d'œil elle triait son monde, et je pus remarquer dès lors que ses préférences étaient acquises aux personnes qui, par un certain air de solennelle froideur, tenaient mon cœur à distance. Elle appréciait particulièrement ce qui, dans la société, occupe une position officielle et représente une fonction définie; à ce titre, les magistrats et les professeurs étaient les bienvenus dans son salon, où régnait un ton grave et compassé. Celui qui, nouvellement accueilli, tentait de briser ce joug de glace, était rappelé à l'ordre par le silence significatif qui se faisait autour de lui; s'il dédaignait cet avertissement, la maison se fermait pour le rebelle. J'étais quelquefois admise aux réceptions, mais je n'aurais eu garde d'ouvrir la bouche dans cette atmosphère qui paralysait ma langue et figeait ma pensée. D'ailleurs, l'œil vigilant de ma mère reposait sur moi; pas un mouvement, pas un geste qui passât inaperçu. Que de fois, à l'écart, j'ai pleuré au souvenir des caresses paternelles, et de cette tendresse perdue qui enveloppait mon âme et la pénétrait d'une si douce chaleur!

Pourtant j'adorais ma mère, et je lui eusse demandé pardon à genoux de la moindre faute. Mon supplice était précisément dans ce culte voué à celle qui était devenue pour moi le monde entier, vers laquelle cent fois par jour mon cœur s'élançait, et qui faisait refluer tout mon être sous le regard de son impassible visage. Il arriva qu'un jour, n'y pouvant plus tenir, je l'entourai subitement de mes bras et la couvris de baisers. Je fus grondée de façon à perdre toute envie de recommencer; il me parut même qu'à la suite de cette témérité, ma mère augmenta envers moi la réserve habituelle de son attitude.

Je me sentais bien isolée. On ne me repoussait pas, mais on ne me témoignait rien. La dernière servante du temps de mon père, venait d'être renvoyée. Je suis assurée que ma mère avait de l'affection pour moi; mais elle m'aimait à sa manière, à travers les idées qu'elle s'était formées sur l'éducation et sur les devoirs qu'elle avait à remplir pour faire de moi une personne sensée, un caractère solide, un esprit dégagé des illusions du sentiment et de l'imagination. Ce qu'elle redoutait le plus, c'était le romanesque. Toujours si maîtresse d'elle-même, elle se contenait difficilement quand elle tombait sur ce sujet. Et les occasions n'étaient pas rares de l'aborder, car la répugnance instinctive qu'elle éprouvait pour tout ce qu'elle appelait « les chimères féminines, » lui faisait découvrir en autrui jusqu'à la moindre trace de ce qu'elle détestait. Aussi, prenais-je soin de me tenir en bride. Mais comment faire? En parlant selon mon âme, je craignais d'encourir le reproche d'exaltation ; en me taisant, je prenais malgré moi un air concentré qui, répandant sur mon visage le douloureux sacrifice du silence, parlait malgré moi et semblait irriter ma mère encore plus que mes démonstrations. Souvent, au milieu de mes silences prolongés, elle me jetait brusquement cette question : « A quoi rêves-tu donc, Madeleine? » Ou bien : « Vas-tu faire comme mademoiselle X... qui se remplit la tête de billevesées ! les femmes ne sont pas sur la terre pour rêver. »

Afin de ne laisser aucune prise à la sentimentalité et au romanesque, ma mère avait soin d'entretenir l'activité de mon esprit en le portant vers des lectures solides. Je lui dois beaucoup sous ce rapport, car je puis dire que, grâce à cette discipline, j'ai pu fortifier ma pensée plus qu'il n'est donné habituellement à une jeune fille de le faire. Mais je sentais trop ce qui me manquait au milieu de tant d'austérité; l'esprit et le caractère se fortifiaient, l'âme restait abandonnée et s'exaltait par l'abstinence même qui devait la contenir. L'exubérance de mes jeunes années ne pouvant se déverser au dehors

et se dépenser au jour le jour, s'accumulait au dedans et creusait sans cesse. Naturellement expansive et joyeuse, je me sentais devenir inquiète et taciturne sous le coup de cet incessant reflux imposé à ma nature. Et j'en éprouvais plus de souffrance à mesure que j'avançais en âge. Mon cœur trahissait un besoin croissant d'affection. Ce besoin avait atteint une telle intensité, qu'il m'arriva souvent de m'adresser à mon père, pour qu'il suppliât Dieu de m'envoyer un de ses anges qui me prendrait sur ses aîles et me conduirait vers les régions de l'éternel amour.

Je touchais à ma seizième année quand ma mère se remaria. Elle épousait un homme qui en voulait à sa fortune, et qui, pour arriver à ses fins, sut masquer ses projets sous les propres instincts de ma mère, dont il tira parti contre elle-même. Tout le monde voyait cela; elle seule ne s'en apercevait pas. Aveuglement funeste, mais trop ordinaire même chez les plus clairvoyants! Elle épousa M. Derblay, si je puis dire ainsi, par la tête et par l'amour-propre. Cet étranger était arrivé dans notre ville comme professeur de rhétorique. Avec beaucoup de sagacité, il avait réussi, ne dédaignant pas les moyens secondaires, à s'insinuer dans la faveur des personnnes influentes qui fréquentaient notre maison, et dont la vanité flattée s'était mise de moitié dans son abominable dessein. Quoique bien jeune, je le devinais, et cependant je n'osais parler. Une fois introduit dans notre maison, cet intrigant habile avait sans fracas, et sous les apparences d'une réserve calculée, pris insensiblement la haute main. Il était chez lui avant d'épouser ma mère.

Dans ce nouveau mariage je perdis tout ce qui me restait du cœur maternel, et le jour où cette funeste résolution me fût annoncée, j'en éprouvai un tel désespoir, que j'en vins à m'accuser d'avoir contribué à pousser ma mère vers ce sacrilége. « Malheureuse! m'écriai-je, tu ne l'as pas assez aimée, tu n'a pas su lui plaire et remplir son cœur! » Sous l'empire de quel sentiment pouvais-je me condamner ainsi? C'est sans doute que je sentais combien la mémoire paternelle réclamait une expiation, et que, ne pouvant supporter l'idée que ma mère en restât seule chargée, j'attirais à moi une partie de la faute.

Peu de temps après, je fus informée qu'on avait fait choix, à Lausanne, d'une institution convenable où je pourrais compléter mon éducation. Je partis, osant à peine pleurer, et ne demandant pour toute grâce que d'emporter le portrait de mon père, ce qui me fut concédé. Mais c'est bien lui-même que j'emportais, lui tout entier; car je ne puis douter que dès lors il fût entièrement banni de la maison que son

souffle avait habitée, et qu'il ne lui restât plus de refuge que dans l'ardeur avec laquelle je cultivais son souvenir.

J'ai passé près de deux ans loin de ma mère, et ces deux années furent, avec celles de ma première enfance, les époques heureuses de ma vie. Je les ai souvent évoquées pour retremper dans leur souvenir limpide mon âme fatiguée d'une lutte secrète. L'établissement où j'entrais ne ressemblait en rien à ces vulgaires institutions où l'esprit de gain fait mentir les fastueuses promesses du programme. La maison de Mme Sybielle n'avait pas d'enseigne et faisait peu de bruit; en revanche, sous la direction la plus douce, la plus sage et la plus respectée, le nombre réduit des pensionnaires formait une véritable famille, une communauté où la gaieté, l'entrain de la jeunesse et son amical abandon se mêlaient à la sérieuse culture de l'esprit. Dès le premier jour, la douceur qui brillait chez Mme Sybielle à travers la gravité du visage et du maintien, gagna mon cœur et l'enchaîna sans retour. Je me sentis attirée surtout par le timbre de sa voix; la voix est le son de l'âme, et la sienne avait un charme mélodieux auquel il était impossible de résister. Je crois que je l'aimais trop, car elle fit tort à l'image de ma mère absente. Elle dut s'en apercevoir, et ce fut toujours avec discrétion qu'elle accueillit une tendresse qui ne songeait pas à se dissimuler. Ma mère lui avait recommandé la sévérité à mon égard, et n'avait eu garde de lui céler les dispositions romanesques qu'elle m'attribuait, et dont elle craignait si fort le développement. J'ignore si Mme Sybielle partagea ces appréhensions; ce dont je pus m'apercevoir dès les premiers jours, c'est que, tout en observant vis-à-vis de moi, comme à l'égard de toutes les pensionnaires, une certaine retenue, elle savait m'engager à l'expansion plutôt qu'à la réserve. Mon cœur, qui depuis la mort de mon père avait vécu dans une continence croissante, put se réveiller et se développer sous de bienfaisantes influences. La règle qui pesait sur lui avait disparu, et c'est avec délice qu'il goûtait cet épanouissement inattendu. Il venait de passer dans un air tiède et lumineux. Tout me semblait caresse dans le vif accueil, dans l'empressement affectueux de mes compagnes. Et quel séjour! le pensionnat situé aux abords de la ville, sur un coteau : devant nous le beau lac de Genève, les grands horizons de montagne, l'espace, le ciel, le souffle large et pur des hauteurs où règne la liberté. Mes yeux étaient ravis, ma poitrine inondée de cet air que je respirais comme une âme nouvelle; je sentais ma vie s'étendre comme si elle eût voulu s'élancer au milieu de ces enchantements.

On m'avait donné à entendre que la pension serait un frein. Pour

d'autres, il est possible que cela soit ainsi; pour moi, je crus voir s'ouvrir le paradis. Ma mère, en partant, m'embrassa sur le front, et durant plusieurs mois j'osais à peine me dire que, loin d'elle, il me manquait si peu de chose pour être heureuse. Était-ce oubli, était-ce ingratitude? Ni l'un ni l'autre; c'était plutôt la conscience d'une irrévocable séparation, contre laquelle s'userait désormais ma volonté. Dans les lettres que j'écrivais à ma mère (tous les quinze jours, selon ses instructions formelles), j'hésitais à laisser percer mon bonheur et je retenais ma plume, dans la crainte qu'on ne vît dans ma correspondance les signes d'une exaltation fâcheuse, et qu'on ne prît quelque nouvelle détermination à mon sujet. M'étant laissée aller une fois à parler avec effusion d'une de mes compagnes, Mlle de Croy, avec laquelle j'avais fait amitié sitôt mon arrivée, je reçus une longue lettre, très-sévère, sur mes enfantillages. Cette lettre était renfermée dans une autre à Mme Sybielle, que sans doute on exhortait à plus de rigueur. Ce me fut une leçon, et, bien malgré moi, je me bornai à parler de mes études. Celles-ci, d'ailleurs, avaient pris un véritable attrait à mes yeux. Jamais je n'avais mis ce zèle à les poursuivre. J'avais de l'intérêt pour toute chose, je mettais en tout un empressement dont je m'étais crue incapable, et c'est avec un joyeux étonnement que je sentais mon intelligence grandir en même temps que mon cœur.

Autant qu'il m'en souvient, c'est alors que, pour la première fois, l'idée du mariage s'est présentée à moi. Si ma mère eût pu lire alors dans mon cœur, elle eût compris que j'étais aimante et non romanesque, et que ma raison, aiguillonnée par un sentiment élevé du rôle de la femme, me laissait pressentir que, dans la part qui nous est faite, le mariage est quelque chose de grave, et qui ne correspond pas aux conceptions d'un frivole désir. Mais à mon âge, et malgré les enseignements offerts à ma jeunesse, comment eussé-je résisté tout à fait à cette poésie des choses lointaines qui s'étend sur l'avenir, semblable à la vapeur qui couvre les montagnes et cache au regard, sous son voile azuré, les précipices et les flancs de rochers. Je n'ai jamais effleuré ce sujet qu'en de rapides entretiens avec l'amie que je t'ai nommée. Elle avait un sens exquis, un caractère charmant, un visage qui semblait défier la tristesse et le chagrin. Que je lui souhaitais d'être heureuse! Et mon vœu s'est accompli; elle a, sans le chercher, trouvé le lot qui lui revenait; sa destinée s'est pour ainsi dire moulée sur elle-même, elle a mené la vie qui lui ressemblait, communiquant autour d'elle la paix radieuse dont sa personne était remplie. N'est-ce pas pour une femme

la suprême fortune, de faire éprouver autour d'elle sa présence comme un bienfait?

Près de deux années s'étaient écoulées, quand on me rappela à la maison. Le contraste fut rude. Ma mère, aigrie par les déplorables conséquences de son mariage, était devenue irritable à l'excès: elle me reçut avec un baiser glacial. Étais-je un remords? Son jeune mari s'était emparé de toute la fortune et la gérait à son gré, au gré d'une existence honteuse qui n'était ignorée de personne. De l'ancienne société de la maison, compassée mais choisie, il restait à peine quelques vestiges; de nouvelles figures avaient envahi le salon et la table. La maison était livrée aux flatteurs parasites, aux assauts d'un monde de hasard. Dans la disposition intérieure on n'avait presque rien respecté, en changeant d'âme la maison avait aussi changé de visage. Le règne de ma mère était détruit; l'envahisseur avait formé son empire de ses débris. Ce spectacle me serra le cœur affreusement. Je souffris surtout de la mortification que mon retour infligeait malgré moi à ma mère. La pensée qu'elle avait honte devant sa fille me peinait plus que tout le reste. Le grand orgueil de sa volonté était brisé par la plus dure humiliation qu'une nature comme la sienne puisse ressentir, et j'avais peine à comprendre comment elle n'était pas encore morte de chagrin.

Un éclair d'espoir vint pourtant illuminer ce désastre: ne me serait-il pas donné de retrouver ma mère, de la rappeler à moi maintenant, que solitaire, abattue, elle devait tant éprouver le besoin d'un véritable attachement? Le malheur ne nous était-il pas commun, et la mémoire de mon père qui planait, miséricordieuse, sur ces ruines, ne devait-elle pas nous pousser dans les bras l'une de l'autre? L'enfance était derrière moi, mon caractère et mon esprit s'étaientformés. L'absence, qui souvent rapproche, parce qu'elle efface le passé, avait peut-être créé la possibilité de relations nouvelles dans l'avenir. Cette espérance, je ne pus même la conserver un seul jour. Les calculs de mon affection, dans ce dernier effort, échouèrent devant un obstacle invincible. Agée de cinquante ans, ma mère était trop fière pour convenir d'un malheur qui était une faute. Au lieu d'un refuge pour ses chagrins, elle ne vit en moi qu'un témoin et un juge de ses erreurs. Je compris qne je n'étais pas rentrée pour longtemps dans la maison. — N'avait-on pas songé à me marier? Ne m'avait-on pas rappelée dans cette intention? A cette pensée que je pourrais recevoir un mari de la main de cet homme que je méprisais, qui avait envahi notre de-

meure, abaissé ma mère et ruiné ma dernière espérance de la retrouver, l'indignation me suffoquait et je me sentais capable des plus extrêmes résolutions. Un incident vint subitement changer ma situation. Cet homme dont à peine j'endurais le regard, affectait en public de me prendre sous sa protection et de m'appeler sa fille. Je subissais cet outrage avec dégoût, mais en silence, à cause de ma mère. Un jour, c'était après un repas où l'on avait bu copieusement, il voulut m'attirer sur ses genoux et m'embrasser. C'en était trop; j'eus un vertige, et d'une main prompte, je le frappai au visage. Au milieu de la stupéfaction générale, je gagnai ma chambre, consternée, épouvantée de ce que je venais de faire. Cette scène me bouleversa tellement, que je songeais à prendre la fuite. Je m'attendais à voir paraître ma mère, et j'étais prête à me jeter à ses genoux. Elle ne vint pas et je restai seule jusqu'au lendemain. Une servante m'apporta une lettre, dans laquelle on me signifiait mon prochain départ. Durant toute une semaine, je restai confinée dans mon appartement, ignorante de la décision qu'on me réservait.

J'avais une tante, sœur aînée de mon père, qui habitait la campagne aux environs de Dijon. Cette tante n'était plus venue à Besançon depuis que ma mère s'était remariée; mais elle n'avait cessé de me donner, à chaque occasion, quelque gage de sa bienveillance. Elle était sans enfants, et je savais qu'à plusieurs reprises elle avait inutilement exprimé le désir de me prendre auprès d'elle. Informée de mon méfait, elle s'empressa de renouveler son offre, qui cette fois fut acceptée. Je partis, accompagnée d'une femme de chambre, et sans avoir revu ma mère, qui resta inébranlable, enfermée chez elle, tandis que sa fille, agenouillée sur le seuil de sa chambre, l'appelait tout haut en sanglotant.

Ma tante me reçut dans ses bras; elle fut pleine de paroles aimantes pour me consoler. Ses traits me rappelaient mon père, que j'aurais cru retrouver en elle, si la ressemblance intérieure eût mieux répondu à celle du dehors. Des qualités de mon père, ma tante possédait la bonté, mais je ne retrouvai pas en elle la profondeur du sentiment, jointe à la perspicacité de l'esprit, ni l'ardeur à la fois passionnée et contenue, et surtout l'horreur instinctive de toute vulgarité et de toute bassesse. C'était une nature unie, sans soupçon du mal, simple, aimable, et dont les modestes vertus trouvaient à s'employer entièrement dans les pratiques courantes du monde et de la société. Qui eût pu néanmoins se défendre d'aimer en elle tant d'intentions excellentes, et ce désir de ne se voir entourée que de gens satisfaits? De

ma mère, de ce qui s'était passé depuis tant d'années, il fut à peine question entre nous. Ma tante n'eût pas voulu devant moi blâmer celle qu'elle plaignait, j'en suis sûre, comme une personne dont le malheur excédait la faute. Son principal souci fut de me créer une existence facile, au sein de laquelle pût s'assoupir la réminiscence du passé. Si les prévenances d'une vie pareille avaient enveloppé mon enfance au lieu de s'adresser à un caractère déjà formé à l'école du sacrifice, l'avenir qui m'attendait aurait écrasé mon courage sous un trop lourd fardeau.

Nous habitions aux portes de Dijon une fort belle campagne. Le bruit de mon arrivée n'avait manqué de courir la ville, et, comme l'on savait ma tante sans enfants et douée d'une grande fortune, on ne doutait pas que je fusse destinée à recueillir ses biens. Je devins le point de mire des mères de famille, et les prétendants, sans que je m'en doutasse, abondèrent autour de moi. Ma tante ne repoussa personne, n'encouragea personne, et même elle ne me parla jamais de mariage durant la première année que je passai chez elle, afin de me laisser entièrement libre quand il me plairait de me prononcer. J'étais dans les meilleures dispositions pour ne rien précipiter.

Près d'une année s'écoula, les feuilles jaunirent, l'hiver revint. Je fis, comme on dit, mon entrée dans le monde. Bals, concerts, spectacle, tout vint à la fois. Je pris goût, contre ma propre attente, à tout ce mouvement, et cela sans arrière-pensée : j'allais au bal pour danser, et quand j'y retournais, c'était encore pour danser. Au milieu des fleurs et de l'éclat des bougies, la musique communiquait à tout mon être un léger enivrement dont je goûtais, sans rien voir au delà, le contraste avec mon existence passée. Pour la première fois je sentais ma jeunesse dans ces plaisirs, j'y mettais mon enjouement naturel, le besoin de sourire et de voir des visages souriants, de m'abandonner à cette expansion qui soulage l'esprit et chasse les fantômes. La danse était pour moi un repos. On m'eût bien étonnée en m'apprenant que son vertige pouvait se faire sentir au cœur. Ma tante se montrait ravie de mon entrain, et radieuse de me voir fêtée. Il faut qu'une jeune fille s'amuse, disait-elle. Mieux vaut en effet danser que rêver, mais quand on rêve en dansant ? Il arriva que, prenant goût à la danse, je fus amenée à distinguer, non pas précisément entre les cavaliers, mais entre les danseurs. J'en distinguai de médiocres, de bons, de meilleurs — et, parmi ces derniers, un meilleur. Ce ne fut que cela au début. Il valsait parfaitement. Nous voyant danser ensemble trois et quatre fois à chaque bal, vers la fin de l'hiver on nous

maria. Il était devenu mon cavalier au Cotillon, — le public n'était-il pas dans son droit? Je n'y avais pas songé le moins du monde; on y avait songé pour moi. On disait que j'avais enfin fait un choix. Quelques-uns même, à ce qu'il paraît, fixaient la date du mariage; d'autres, encore mieux informés, arrangeaient d'avance notre vie : nous devions habiter avec ma tante, qui nous céderait le premier étage pour se réserver seulement le rez-de-chaussée. Déjà on avait engagé un cocher, mademoiselle songeait à une femme de chambre, et ainsi de suite. On fit des offres de service à ma tante, qui renvoyait les gens, mais qui souriait. Elle en vint à sourire avec moi-même, quand elle parlait de mon valseur de l'hiver. Je ne sais pourquoi elle m'en parla une fois devant quelques personnes; son sourire se communiqua à la petite assemblée et fit le tour. En cet instant je compris tout; une foule de choses inaperçues prirent un sens à mes yeux et s'illuminèrent d'une clarté rétrospective. Je rougis. Cette rougeur fut notée; plus de doute, j'avais une inclination pour M. Gaston. Le soir, ma tante paraissait attendre quelques mots de moi; elle jugea sans doute devoir épargner une première parole à ma timidité, et me tendit la main en me regardant avec une tendresse attentive :

— Madeleine, me dit-elle, je ne vous contrarierai de ma vie, mais je remplace ici votre père. Qu'en penseriez-vous, si, au lieu d'un enfant, j'en avais deux? Dites, ma chère Madeleine, qu'en penseriez-vous?

Je balbutiai quelques paroles confuses.

— Allons, reprit-elle sur le ton de l'encouragement, ne vous en défendez pas; M. d'Arcy est un joli cavalier, et tout le monde en dit du bien. Il n'y a dans sa famille que des gens d'honneur et qui seraient charmés...

— Ma tante, fis-je vivement, je n'ai pas encore songé au mariage. M. d'Arcy ne me déplaît pas assurément, et j'en crois volontiers tout ce que vous me dites; cependant, puisque vous appelez un aveu, je vous affirme que jamais encore, ni à son sujet, ni au sujet d'aucun autre, l'idée de partager votre affection ne m'est venue. Cet hiver, je n'ai songé qu'à m'amuser, et le mariage, n'est-ce pas, est mieux qu'un amusement?

L'expression de ma physionomie appuyait mes paroles. Ma tante, en m'écoutant, parut un peu contrariée. Elle s'était trompée avec tout le monde.

— Eh bien! ma chérie, dit-elle bravement, mettons que je n'ai rien dit et que je ne suis qu'une sotte.

Je l'embrassai et nous rîmes de l'aventure. C'est alors que, pour se justifier peut-être, elle me conta les propos de la ville. M. Ber-

trand, — grand faiseur de nouvelles, — en serait donc pour ses frais de colportage! Cependant je riais du bout des lèvres. J'étais calme au fond, mais dans mon esprit, comme sur une eau dormante qu'un contact subit aurait effleurée, s'étendaient et se pressaient les pensées. M. d'Arcy avait-il songé à moi? Y avait-il sous le valseur un prétendant? A coup sûr, s'il en était ainsi, je devais louer sa discrétion, car j'avais beau fouiller ma mémoire, je ne trouvais pas la moindre parole, et nul incident qui indiquât son dessein. Était-ce de l'indifférence, ou bien la réserve d'un cœur aussi respectueux que tendre? Je m'endormis fort tard, et je rêvai que valsant avec lui, il me demandait une fleur de mon bouquet. Le matin, je descendis au jardin, je m'occupai des soins de la maison comme à mon ordinaire, sans réussir pourtant à détacher ma pensée de sa personne. Certainement je ne ressentais point d'amour, mais je n'éprouvais pas non plus de répugnance pour lui. Le hasard voulut que le jour même il vînt faire une visite à la maison. J'étais sortie et j'appris sa visite au retour. Il venait de partir; j'en fus presque fâchée, et peut-être que ma tante s'en aperçut. Cependant elle ne me parla plus de lui; il me sembla même que dans les occasions où elle eût autrefois placé son nom tout naturellement, elle évitait de le prononcer. De ce qu'on disait et de ce qu'on pensait en ville, je ne savais plus rien et ne m'en souciais guère; mais il ne m'échappait point qu'il s'agitait autour de moi, sitôt que je m'éloignais, quelque grave et profond mystère. Quelques-uns profitaient de ma présence pour faire son éloge, tandis que d'autres, à la dérobée, observaient mon maintien et l'air de ma physionomie. J'étais chaque fois très-embarrassée, et les devineurs de secrets s'en allaient contents, se piquant d'avoir lu jusqu'au fond de ma pensée. Ils avaient annoncé que j'avais une inclination; il fallait que cela devînt vrai.

Par quels imperceptibles degrés, par quelles transitions involontaires en arrivai-je à ressentir une préférence pour une personne à laquelle, bien que je l'eusse souvent rencontrée, je n'avais jamais songé? Je ne puis me l'expliquer, sinon par cette fatalité d'un bruit de ville, qui, malgré moi, et grâce à l'innocente méprise de ma tante, vint subitement associer ensemble dans mon esprit l'idée du mariage et l'image de M. d'Arcy. Cette image, plutôt importune d'abord, mille petites circonstances, des coïncidences fortuites, pardessus tout l'insistance que je mis à l'écarter, contribuèrent à la fixer dans mon esprit, et par des pentes insensibles la firent descendre jusque dans mon cœur. Je m'aperçus un jour que je ne voyais pas arriver M. d'Arcy

sans émotion, et qu'après son départ j'aimais encore son absence, parce qu'elle me faisait rêver à lui.

Il n'avait rien d'ailleurs que de fort agréable, un maintien distingué, une physionomie ouverte, éclairée de grands yeux noirs; dans ses allures quelque chose du militaire et de l'homme du monde à la fois. Il avait longtemps habité Paris et fréquenté les meilleurs salons ; ses manières étaient en tout celles de la bonne compagnie. J'attribuais à l'indulgente politesse du monde la déférence qu'il témoignait aux opinions modérées, et même aux triviales formules du lieu commun. Cela m'inspirait bien une certaine inquiétude; mais quand il parlait, l'expression de ses yeux, et je ne sais quelle lumière répandue sur ses traits, m'encourageaient à penser que sous la réserve de l'homme du monde, qui redoute l'originalité à l'égal d'une impertinence, se cachaient des sentiments profonds, des idées pénétrantes et vives, que l'amour ferait jaillir dans le libre asile de l'intimité. Cette pensée, bientôt convertie en certitude, — on croit si vite ce qu'on désire ! — devint même une séduction. Je pensai que mon mari serait d'autant plus à moi qu'il se prodiguait moins en public, et je m'asseyais en songe avec lui près du foyer, le soir, en hiver, lisant quelque beau livre, quand la campagne au loin serait couverte de neige et que le vent battrait les vitres ; en été, sous les ombrages du parc, au bord de l'eau, au milieu des frémissements de la nature, écoutant ses conseils, me nourrissant de sa virilité. C'est ainsi que, de plus en plus, l'idée du mariage, réveillée en moi par une vulgaire rumeur, se confondait avec la personne de M. d'Arcy. Notre cœur est le plus souvent à la merci de ces riens, les plus légères impulsions peuvent décider les courants de notre âme, et les plus frivoles contacts du monde usurpent fréquemment l'autorité dans les plus graves décisions de notre existence. Je ne puis vraiment en douter, quand je vois tant de mariages résulter des rapprochements les plus futiles, des circonstances les plus arbitraires. La raison et la volonté d'une jeune fille sont bien peu de chose, au regard de ces coups de dé où se jouent nos destins. C'est le mariage seul qui dit la vérité sur le mariage, et alors c'est trop tard. Encore le hasard, s'il agissait seul, serait moins puissant ; mais sa force est dans notre ignorance de la vie, des hommes et de nous-même ; elle est surtout dans ce besoin d'aimer qui, devançant toute expérience, sur un indice mensonger qu'il saisit avec ardeur, peut nous livrer pour toujours aux plus amères infortunes. Combien d'apparences se jouent autour de notre cœur si confiant ! Le désir d'aimer est en quête ; il aspire vers son objet, au moindre

indice, il croit le reconnaître, s'élance vers lui, le saisit et l'enflamme de ses rêves. Voilà le piége des premières amours. Un regard et nous sommes aveuglées; un mot qui fait songer, un serrement de main, un regard, et nous croyons avoir trouvé. Ah! ne parlons plus de l'infaillibilité du cœur, parlons de ses méprises et de ses déceptions. J'aurais pu cependant me croire à l'abri, car le mien ne s'était pas prononcé. Ma raison était entière et ma volonté intacte quand, pour la première fois, ma tante m'entretint de M. d'Arcy. Mais il faut croire que la fiction a bien des chemins pour s'insinuer en nous, et, qu'à défaut d'une irruption soudaine, elle sait par d'invisibles et lents détours arriver jusqu'à notre liberté. Oui, c'est bien là que gît le danger. Il y a dans l'imagination d'une jeune fille un aliment toujours prêt à recevoir et à nourrir le plus imperceptible germe de sympathie, et pour peu que les circonstances viennent en favoriser le développement, la préférence légère devient aisément de l'inclination, l'inclination finit par ressembler à de l'amour.

Ce fut mon histoire, histoire vulgaire qui sert de préface à mainte existence de femme. Mon cœur ne s'est pris que par degrés au contact de l'imagination, qui à la place de M. d'Arcy, à la place d'un homme agréable et bien élevé mit un portrait qui fut sa création : et c'est ce portrait que j'aimais, croyant aimer celui qui d'aventure m'en avait fourni le prétexte. L'imagination devint la pourvoyeuse du cœur, elle l'alimenta d'une fiction. Je n'avais personne auprès de moi qui pût m'éclairer, aucune prudence supérieure capable de me signaler mon erreur et de me dire que l'homme rêvé en M. d'Arcy n'existait pas. L'avenir seul fut mon conseiller, conseiller aussi tardif qu'impitoyable. Ma tante, telle que la faisait son humeur, ses relations, la tournure de son esprit, devait croire comme tout le monde que ce mariage était le meilleur que je pusse faire. Toutes mes compagnes n'enviaient-elles pas mon bonheur? Toutes les mères de familles n'étaient-elles pas jalouses de cette préférence qui m'était accordée?

Je n'ai jamais su résister à une marque d'intérêt, et j'ai toujours rendu avec usure l'affection qu'on m'a témoignée. Vers cette époque, ma tante reçut la nouvelle que ma mère était gravement malade; deux jours après, on nous annonçait sa mort. Je m'en affligeai beaucoup, et, dans l'attendrissement où me jeta ce deuil, les paroles de M. d'Arcy et toute sa conduite me révélèrent une bonté dont il m'a depuis donné des preuves quotidiennes. Je me sentis encore rapprochée de lui par cet événement, et lorsque peu de temps après il me demanda

us avait été abandonnée. A ces petits riens, d'où vient que je
ı une si grande importance? C'est que les détails matériels
des prétextes pour nous consulter mutuellement, pour scruter
ıts, pour constater, à propos de choses insignifiantes en appa-
la chose qui nous remplissait alors, par laquelle nous vi-
et de laquelle tout vivait autour de nous, la joie de nous
confondus. Cette première mise en commun de deux existences,
est douce à éprouver! Quel charme de se perdre en autrui,
er l'un dans l'autre cet égoïsme dont, malgré tout, un cœur qui
l ne peut complétement s'affranchir. En ces essais de la vie com-
rien n'est indifférent, rien n'est puéril ni trivial, parce que dans
ıdre bagatelle on se met tout entier, et que l'on goûte le déli-
change des volontés. C'est une langue dont les cœurs épellent
ıle les sons charmants; c'est un voyage à deux dont ils mesu-
ı premiers pas. Alors, la main dans la main, on fixe sans trouble
min inconnu qui s'ouvre devant vous; la crainte est bannie, on
prêt aux plus rudes épreuves, on défie la fatigue et le danger
vertu du sentiment qui vous anime, qui vous devance et prend
re nom possession de l'avenir. C'est à la mesure du présent que
mène tout, et que tout est jugé; il étend son mirage au loin
plit l'espace.
ante nous regardait faire, déranger, arranger et combiner avec
air qui doublait le nôtre. Certaines personnes aiment à voir les
elles bâtir leurs nids à l'ombre de leur toit : il leur semble que
leur envoie un gage de bénédictions dans la préférence de
ıocents messagers. N'étions-nous pas aussi une promesse, un
lu ciel pour la maison? Cette excellente femme, rien n'a dû la

doux, le plus intelligent et le plus aimé des enfants est venu orner notre foyer, notre amour et notre bonheur semblent avoir fleuri en lui une seconde fois. On cite notre demeure qu'une calme prospérité remplit, que nul souci, nulle infortune n'ont visitée, et que la mort n'a touchée qu'une fois pour rester sur le seuil. Les arbres ont grandi autour de la maison, notre fils avec eux, plein de sève aussi, de santé et d'avenir. Toi même, chère amie, quand tu vins il y a deux ans, tu me dis en partant que tu emportais de notre intérieur la plus aimable image, et si tu vis flotter sur mon front quelque tristesse, tu l'attribuais sans doute à la défiance involontaire qu'inspire aux âmes timides une trop constante félicité. Tu ne pouvais alors soupçonner que sous ce flot du temps, qui a glissé sur nous sans même effleurer le repos de notre destinée extérieure, un cœur s'est débattu dans la détresse, qu'il a subi de muettes tortures, que toute cette paix enfin et toute cette félicité n'étaient qu'un hypocrite sourire du sort sur les tourments d'une âme noyée dans le désespoir.

De quel jour, de quel événement date la certitude qu'entre mon mari et moi il y avait une distance impossible à franchir? Je ne saurais le dire. Chaque fois que l'idée du mariage s'était présentée à moi, je n'avais pu imaginer qu'une profonde communauté des esprits, des sentiments et des volontés : deux existences en une seule, qui se développeraient et s'élèveraient l'une par l'autre. Dans le mariage, je voyais moins encore le bonheur qu'une force qui surmonte les épreuves et contre laquelle échoue le malheur; un soutien pour monter ensemble quelques degrés de plus dans le perfectionnement de notre vie. En considérant ainsi le mariage, ne faisais-je qu'un roman, et substituais-je des visions à la réalité? Jamais je ne me résignerai à le croire. Déçue, et quand j'ai vu mon rêve à mes pieds, j'ai mieux compris encore combien ce que j'avais entrevu était la vérité, c'est-à-dire que là était le mariage ou nulle part ailleurs, là ce que la Providence a voulu entre l'homme et la femme. C'est la réalité qui le plus souvent est le mensonge; et quand tous les mariages seraient la proie de l'erreur, ils témoigneraient par leurs conséquences, par leurs déchirements et leur amertume, par leur insouciante frivolité ou par leur révolte, que la loi de l'union véritable a été méprisée.

Je m'étais représenté la femme recevant de son mari, en échange de la grâce et de la sensibilité, des jugements délicats dont elle a le secret; en retour de cette ferveur pour tout ce qui est noble et généreux qu'elle communique avec le souffle de son amour, l'appui d'un

jugement vigoureux trempé au contact plus direct de la vie publique, d'une volonté aguerrie par la pratique des hommes, de leurs passions et de leurs combats. L'homme et la femme, je les sentais destinés à se cultiver en se pénétrant, à s'enrichir de leurs mutuelles qualités. Sur ce canevas j'avais brodé par anticipation l'image de notre existence. Mais une secrète pudeur me faisait choyer en secret mes pensées et mes espérances, comme si, en les énonçant devant celui auquel je venais d'en confier la réalisation, j'eusse touché au charme qu'elles avaient pour moi, et diminué en même temps le mérite que mon mari aurait à les comprendre et à les satisfaire. L'âme a sa chasteté, et quelle est la femme qui lèvera les derniers voiles sur les mystères de son cœur? Chez moi, cette réserve fut augmentée encore par l'ascendant de l'éducation maternelle, qui ne cessa jamais de se faire sentir. Dans les premiers temps qui suivirent mon mariage, je ne sais comment, loin de m'abandonner librement à l'expansion de ma nature, je me retrouvais plus timide que je ne l'avais jamais été. Peut-être que déjà l'appréhension confuse de notre discordance commençait à poindre. Quand cette crainte me saisit pour la première fois, je la rejetai bien loin, comme une trahison envers celui qui en était l'objet. Cependant elle était tombée dans mon repos comme la première goutte d'un poison mortel. C'était le doute qui venait de s'introduire en moi, un doute affreux. J'eus beau faire, me cramponner à la foi, me dire que mon affection ne pouvait mentir: depuis ce moment j'étudiais malgré moi mon mari, ses paroles, ses allures, jusqu'à ses traits, avec une sorte d'angoisse. Il commençait à m'apparaître très-différent de l'idée que je m'en étais formée, et cette triste étude m'était d'autant plus facile qu'il se livrait sans réticence au grand jour de la vie conjugale. La lumière jaillissait de toutes parts, dissipant à mesure qu'elle augmentait la chimère que j'avais conçue. Je me trouvais bientôt en présence d'un homme que je n'aurais pas épousé si je l'avais connu tel que me le montraient à présent des révélations quotidiennes. Je compris qu'il serait impossible à nos existences de jamais se pénétrer. Deux étoiles se seraient plutôt rencontrées dans l'immensité. Comment ne l'avais-je pas deviné? Quelle fatalité avait pesé sur mes yeux et m'avait ainsi fourvoyée misérablement dans cette traverse sans issue? J'étais liée à un homme bon et loyal, mais dont la manière de penser et de sentir était si différente de la mienne, qu'il me semblait vivre auprès de lui dans l'exil de tout ce que j'étais, de tout ce que je cherchais sur la terre.

J'avais vécu isolée auprès de ma mère, j'allais vivre seule auprès

de mon mari. Le mariage, qui devait être le commencement de ma vie, et ma vie tout entière, qui devait ouvrir une issue à mon âme refoulée dès l'enfance, il devenait ainsi le tombeau de mon rêve, un tombeau sans résurrection. Il me forçait à reprendre la croix du sacrifice à l'heure où je croyais l'avoir quittée, et cette fois sans espoir de la déposer, excepté dans la mort. Au lieu de me sentir tout entière dans une autre existence et de la ressentir en moi, c'est la séparation, et le plus affreux dénûment de l'âme qui m'étaient réservés. J'allais me consumer sans fruit, me dévorer sans profit pour personne et devenir ma propre proie. Il est des infortunes plus palpables, il n'en est pas de plus horrible que celle qui s'offrait à moi. Car c'est, à vrai dire, respirer la mort dans la vie. Et chaque jour! recommencer avec chaque soleil ce combat contre soi-même, user toutes ses forces à n'être pas! C'est une joie de combattre en nous ce qui est mauvais; c'est un triomphe dont notre être s'enrichit, s'augmente et s'élève. Mais quand il faut retenir ce qui nous fut donné pour être communiqué, voilà ce qui dépasse tous les sacrifices, et je crois qu'il n'y a rien au delà de cette douleur tantôt sourde, tantôt déchirante, qui sans trève ronge les racines de notre être et détruit l'espérance.

La déception mortelle que j'éprouvais, je ne pouvais l'attribuer à mon mari, qui ne s'était pas dissimulé. Il n'était pas coupable, il n'était pas responsable de mon ignorance ni de mes illusions; il ne m'avait pas trompée, je m'étais trompée moi-même. Mais on n'accepte pas en un jour une pareille vérité. Je tentais l'impossible contre moi-même pour repousser l'évidence et ressaisir mon rêve, dont chaque jour maintenant emportait un lambeau; j'opposais à l'évidence la protestation d'un infatigable désir, le défi d'un cœur inassouvi qui ne peut pas se rendre, qui ne veut pas accepter sa défaite et désarmer devant la réalité. La première année se passa ainsi, à me persuader que tout ce qui était ne pouvait pas être. Le moindre indice favorable me ranimait aussitôt. J'étais là, en face de mon mari, — si près et pourtant si loin de lui! — comme une personne égarée qui chercherait à tâtons un chemin ignoré qu'elle persiste à espérer, et qui, après avoir mille fois fait le tour d'un obstacle, ne peut encore abandonner son espoir. Hélas! dans cette recherche que ne soupçonna jamais celui qui en était l'objet, je ne réussis qu'à distinguer toujours plus nettement ce qui me séparait de mon mari, en même temps que je découvrais mieux sa bonté qui le rendait digne de mon estime. Ainsi, je voyais mieux chaque jour ce qui méritait de me lier à lui, et ce qui nous empêchait de nous unir. Cela devint un double tourment; car je n'ai jamais cessé

d'éprouver un sincère attachement pour M. d'Arcy, bien que mon affection se soit éloignée de plus en plus des régions de l'amour un instant aperçues. Sans l'affectueuse estime qu'il m'inspira toujours, mon malheur à certains égards m'eût semblé moins intolérable. Dans mes plus sombres accablements je me disais que Dieu connaissait des ressources cachées, qu'il viendrait en aide à ma patience et à la sincérité de mes efforts. Hélas! c'était un miracle que je lui demandais, et Dieu, je le comprends aujourd'hui, ne peut réparer nos erreurs en troublant l'univers. Lui qui règle le firmament, il a groupé nos âmes en familles selon la vertu des affinités. Mais les astres sur nos têtes, plus heureux que nous, ignorent les méprises de la volonté. A nous, Dieu a remis la faculté de succomber sous nos propres erreurs, et de sentir ses décrets triompher dans notre infortune. Pourquoi, me demandais-je, le Dieu juste et miséricordieux a-t-il laissé notre volonté flottante dans ce jour incertain, livrée à de fallacieuses lueurs qui l'abusent et qui l'égarent? Ah! combien de fois, sous le poids de ma misère, j'ai fixé d'un regard anxieux ce problème terrible où se perd notre pensée! Au regard de la suprême Justice, notre volonté seule peut nous condamner, jamais notre ignorance. Il se peut que notre conscience exige la rupture d'un lien que la société proclame indissoluble, et que le devoir lui-même nous commande de quitter un mariage qui atteint notre développement, tarit notre existence en même temps que notre courage.Si j'eusse clairement entendu la voix intérieure me parler ce langage, rien au monde ne m'eût arrêtée : j'aurais retiré mon corps et mon âme des profanations d'un mensonge quotidien. Mais j'espérais!

Rien d'ailleurs ne me disait que je n'étais pas en faute, et qu'il n'y avait pas dans le jugement que je ne pouvais m'empêcher de porter sur Gaston quelque chose dont je fusse moi-même responsable. Les sévères paroles de ma mère retentissaient à mon oreille. N'étais-je pas une femme romanesque? Dans cette crainte, je me surveillais avec soin et, j'ose le dire, je me trouvais sans reproche. J'avais à un haut degré, il est vrai, le goût des choses élevées et délicates; mais c'était un penchant qui ne me rendait nullement hostile au x exigences de la vie ordinaire. Je comprenais très-bien qu'on ne peut toujours habiter les hauteurs, et je ne partageais en nulle façon ce dédain des pratiques habituelles par où certaines personnes croient montrer leur supériorité ; le jour et ses menus détails ne pesaient pas à ma volonté, et c'est avec joie que je me fusse occupée de tout ce qui regardait notre intérieur. Mais je ne pouvais me résigner à borner l'horizon de l'existence conjugale aux li-

mites de la vie matérielle. Je souffrais de sentir mon âme inassouvie quand celle de mon mari était satisfaite, et qu'une visite à faire, un repas à ordonner, un cheval à acheter, tel changement à pratiquer dans le parc, ou bien la partie de chasse à organiser pour le lendemain, ne lui permettaient plus de rien désirer. Il s'informait vingt fois par jour de ma santé, m'environnait de soins minutieux et s'inquiétait du moindre rhume; mais lorsque je me mettais à mon piano, il me demandait la dernière valse ou le quadrille nouveau. Dès les premiers temps, je m'aperçus que la lecture et toute conversation un peu sérieuse lui était à charge. Il se félicitait de ne point se mêler de politique. Un soir que j'ouvris devant lui un livre que je croyais devoir l'intéresser : « C'est très-beau, me dit-il, mais franchement Madeleine, est-ce que cela t'amuse? » Je fermai le livre, et je ne l'ouvris plus en sa présence. Il n'était pas sceptique, il n'était pas croyant; le mystère de notre destinée ne le troublait pas : Soyons d'honnêtes gens, avait-il coutume de dire, le reste est accessoire. C'était aussi son opinion que les plus sages sont ceux qui creusent le moins la vie, et ce jugement, c'était lui-même. Il avait ce qu'on appelle du bon sens ; mais s'il voyait juste dans le train familier de la vie et à la surface des choses, il tournait court et se dérobait, comme si l'air et le sol lui eussent tout à coup manqué, sur le seuil de ce monde supérieur de l'esprit où d'autres commencent seulement à respirer.

Il n'avait pas, en un mot, l'ouïe des choses intérieures. Il ne les repoussait pas, il ne les dédaignait pas : il les ignorait. Il était sans grande curiosité, comme il était sans grande passion. Il m'aimait, parce que j'étais sans prétention, simple et douce, et que je ne ressemblais pas à ces créatures incomprises qui mettent le feu à leur ménage pour se réchauffer le cœur. Un jour, parlant d'une personne de notre entourage qui *faisait* du sentiment : « Voilà, dit-il, une femme qui doit bien ennuyer son mari, une femme de la pire espèce, une tête romanesque. » Certes, entre cette personne et moi il n'y avait rien de commun, et la prétentieuse fadeur de ses discours n'était point de mon goût. Je ne pus empêcher cependant que cette parole tombât sur moi comme un coup de massue. Autant je mets de prix à l'élévation réelle, autant je déteste la rhétorique du cœur, et la sentimentalité qui singe les émotions véritables m'est odieuse. Le vrai sentiment n'est point bavard, il connaît son heure et choisit son monde. Mais si la coquetterie a fait de la sentimentalité une amorce vulgaire, n'est-ce pas que parmi les hommes il en est peu dont le tact discerne la vérité de la grimace? Or, je devais craindre

cette illusion chez mon mari. On ne comprend dans les autres que ce qu'on est capable d'éprouver en soi. Je crois maintenant qu'on peut avoir du cœur, être bon, être loyal, et manquer du sens des grandes choses de l'humanité. On peut beaucoup acquérir, jamais la fibre cachée qui tressaille aux souffles de l'idéal. On raconte qu'une statue d'Égypte vibrait mélodieusement quand elle était frappée par les regards du soleil levant. Il est des âmes qui ne sauraient vibrer quand les rayons de l'idéal les touche, et c'est pour elles que Mme de Staël écrivait : « L'enthousiasme en tout genre est ridicule pour qui ne l'éprouve pas. La poésie, le dévouement, l'amour, la religion ont la même origine, et il y a des hommes aux yeux desquels ces sentiments sont de la folie. »

CHARLES DOLLFUS.

(La suite à un prochain numéro.)

LE DÉVELOPPEMENT

DU

MONOTHÉISME CHEZ LES GRECS[1]

Le sujet que je me propose de traiter dans ce discours présente de l'intérêt sous plusieurs rapports. Suivre l'histoire de l'esprit humain dans une de ses manifestations les plus relevées et chez un des peuples les plus policés de la terre, constitue une tâche déjà suffisamment fructueuse et attrayante par elle-même; elle le devient bien davantage encore, lorsqu'on tient compte des questions générales qui s'y rattachent. L'histoire de la religion ne connaît pas d'événements plus considérables et qui aient influé davantage sur la vie intellectuelle et morale de l'humanité, que la naissance du monothéisme et celle du christianisme; mais il n'en est point non plus qu'il soit aussi difficile de sonder dans tous les replis et de mettre en pleine lumière. Eh bien! l'étude du développement de la pensée religieuse chez les Grecs, un des peuples qui nous sont le mieux connus, nous fournit précisément de quoi faciliter d'une manière singulière la solution de ces graves problèmes : elle nous montre, d'une part, quelque chose de tout au moins analogue aux débuts de la croyance monothéiste, et, d'autre part, la réalisation successive de quelques-unes des conditions essentielles auxquelles était attaché l'avénement du christianisme. En voyant comment la foi à l'unité divine sortit du polythéisme en Grèce, il sera plus aisé de s'expliquer l'origine de la même foi chez d'autres nations, quand même elle y serait née d'une façon particulière et au

[1] Discours prononcé récemment dans un cercle littéraire de Marbourg. — A l'égard de l'auteur, voyez notamment *Revue germanique*, t. IX, p. 567.

milieu de circonstances différentes; en découvrant au sein de la civilisation hellénique des éléments du christianisme, on comprendra avec d'autant moins de peine non-seulement que celui-ci se soit emparé aussi rapidement de cette partie de l'ancien monde, mais encore comment il a pu devenir ce qu'il est.

La religion grecque fut à l'origine, on le sait, comme toutes les religions naturelles, le polythéisme. Cependant, la vue de l'enchaînement des phénomènes, le sentiment de la loi et le besoin d'un ordre moral universel conduisant, ici comme ailleurs, à l'idée d'une divinité suprême, on y trouve, aussi loin qu'il est possible de remonter, la foule des dieux groupée sous le sceptre de Zeus, le roi du ciel et le maître du tonnerre. Le pouvoir de ce dieu n'était pas pourtant, dans l'ancienne foi populaire, tel que nous le retracent les poëmes d'Homère et d'Hésiode, absolu et sans limites. Au-dessus de lui planait d'abord la puissance mystérieuse du Destin, à laquelle il était forcé fréquemment de se soumettre malgré lui et en gémissant, comme à l'occasion de la mort de son fils Sarpédon, où le poëte lui fait dire : « Hélas! le Destin l'exige; celui que je chéris le plus parmi les hommes, Sarpédon, va succomber sous les coups de Patrocle, fils de Ménétios. » En second lieu, il avait à côté de lui, dans les autres habitants de l'Olympe, une aristocratie souvent très-factieuse, qu'il surpassait de beaucoup sans doute en force et en autorité, mais qui ne lui en faisait pas moins dans bien des cas particuliers une opposition violente, qui le contrecarrait, le circonvenait, dérangeait ses plans ou en retardait l'exécution. Enfin, s'il se trouvait assujetti à ces entraves, c'est que lui-même était un être borné, qu'il ne possédait pas cette plénitude de perfections intellectuelles et morales qui, une fois reconnue comme l'apanage inséparable de la Divinité, n'y souffre plus de restrictions. Le Zeus homérique était bien aussi, il est vrai, le représentant de la justice et du droit, le vengeur du crime, le protecteur des États, la source des lois et de la morale sur la terre, le Père des dieux et des hommes. Mais à part la considération que le gouvernement providentiel du monde n'était pas ici exempt de despotisme et d'arbitraire; que Zeus, comme s'exprime l'antiquité, avait devant le seuil de son palais deux vases remplis l'un de biens, l'autre de maux, où il puisait pour en répandre le contenu sans autre règle que son bon plaisir; à part, dis-je, ce vice choquant, que dut-on penser plus tard, lorsque la raison se fut développée, de ce roi des dieux qui oubliait les devoirs de sa royauté tantôt dans les bras de Héré, tantôt dans ceux de quelque mortelle; qui accablait les hommes de maux de tout genre parce que Prométhée l'avait un jour trompé dans un sacrifice; qui, pour complaire à Thétis, suspendait la mort et la destruction sur l'armée des Achéens, excitait Agamemnon au combat en lui envoyant un songe trompeur, etc. Les faiblesses de l'humaine nature se montraient d'une façon beaucoup trop sensible chez les antiques dieux de la Hellade, et même chez son dieu suprême, pour que le germe d'une conception plus relevée,

qui se trouvait déjà contenu du reste dans la théologie homérique, pût se développer sans des transformations profondes. Les mystères, qui ont été souvent considérés dans les temps modernes comme l'école d'une notion plus pure de la Divinité, n'offrirent eux-mêmes rien de pareil. Comment, en effet, la doctrine monothéiste eût-elle pu s'allier au culte de Déméter ou de Dionysos? Au surplus, ces mystères n'eurent quelque importance en Grèce qu'à partir du VIe siècle, c'est-à-dire à l'époque où la foi populaire commença à s'épurer et à se rapprocher graduellement du monothéisme.

Le progrès que nous venons d'indiquer s'accomplit de deux manières différentes. D'une part, on s'appliqua à tirer du polythéisme, sans en attaquer toutefois la base, l'élément monothéiste qui s'y trouvait renfermé; de l'autre, on s'en prit directement au polythéisme même et à ses représentations anthropomorphiques. Dans la première voie, nous rencontrons les poëtes, qui, tout en travaillant à compléter la mythologie, arrivèrent à la perfectionner d'une façon notable; dans la seconde, marchent les philosophes. De cette commune élaboration, sortit cette foi religieuse plus pure et plus éclairée qui, depuis Socrate et Platon, ne cessa de s'étendre, et qui, bien avant l'avénement du christianisme, était devenue, partout où se faisait sentir l'influence de l'esprit hellénique, la religion des classes supérieures.

L'imagination poétique a créé les dieux de la Grèce ainsi que leur histoire, et ce sont les poëtes qui ont pris surtout à tâche de développer ces conceptions, de les polir et de les orner. Ce sont eux aussi qui transformèrent la mythologie, qui l'ennoblirent, en effacèrent les traits trop rudes, et mirent les traditions des époques antérieures en harmonie avec les idées morales de siècles plus éclairés. Les grands poëtes de la Grèce furent en même temps, en effet, ses premiers penseurs, les « sages, » comme on les appelle si fréquemment, les instituteurs les plus anciens et les plus populaires de la nation. Ce travail d'idéalisation, dont ils furent les agents, porta d'abord nécessairement sur la figure de Zeus, qui était pour l'Hellène la personnification de toutes les idées de grandeur, de puissance, de sagesse, d'ordre physique et de loi morale. Mais plus ce dieu grandissait, plus les anthropomorphismes mythiques répugnaient à l'idée d'un modérateur infiniment bon, juste et sage de l'univers, plus la notion monothéiste sortait des ruines du polythéisme. Déjà les anciens poëtes avaient chanté Zeus, ainsi que nous l'avons remarqué comme le défenseur du droit et le représentant de la morale. Ce que Homère et Hésiode avaient dit à ce sujet, fut répété par leurs successeurs dans des termes bien plus forts et plus expressifs. « Zeus, dit Archilocus, vers l'an 700 avant Jésus-Christ, observe toutes les actions des hommes, les bonnes et les mauvaises; même la voie des animaux ne lui échappe point; tout doit être rapporté à lui. » Il est, comme le dit, un peu plus tard, Terpandre, la source et le régulateur de toutes choses. Il a dans ses

mains, ainsi que s'exprime Simonide d'Amorgos, le terme de tous les êtres, et gouverne l'univers selon sa volonté suprême.

Plus nous descendons le cours des siècles, plus cette idée gagne en étendue et en précision. Zeus devient peu à peu dans son ensemble la personnification d'un gouvernement moral du monde, dégagée à la fois et de l'inflexible fatalité du Destin, et des caprices de l'arbitraire. Le Destin, aux décrets duquel, d'après l'ancienne foi, il ne pouvait se soustraire, ne fait plus qu'un avec sa volonté ; et les autres dieux, qui contrecarrent encore si souvent ses projets chez Homère, se contentent désormais d'être ses fidèles ministres. C'est ainsi que Solon nous enseigne déjà, vers 590, que Zeus veille sur l'univers et punit toutes les fautes ; mais qu'il ne s'irrite pas, comme un homme, pour quelque acte isolé, et qu'il laisse s'accumuler l'injustice avant de frapper le coupable. C'est ainsi que le poëte Epicharme s'écrie, cent ans plus tard : « Rien n'échappe aux regards de la Divinité, soyez-en bien persuadés ; c'est Dieu qui nous surveille, et rien ne lui est impossible. »

Mais c'est surtout chez les trois grands poëtes du cinquième siècle, chez Pindare, Eschyle et Sophocle, que ces pensées se montrent avec éclat. « C'est de la Divinité seule, dit Pindare, que dépendent toutes choses ; tout ce qui survient aux mortels est l'œuvre de Zeus, le succès comme l'adversité ; il peut faire faillir la lumière de la nuit, et recouvrir de ténèbres la douce clarté du jour. Aucune des actions de l'homme n'échappe à la Divinité ; le bonheur ne se trouve que dans la voie où elle conduit elle-même ; d'elle seule découle toute vertu et toute sagesse. » — Eschyle parle exactement dans le même sens. Chacune de ses tragédies proclame la sublimité et la toute-puissance de l'Être suprême, l'accomplissement assuré de ses décrets et le poids redoutable de ses châtiments. Tout ce que Zeus dit, arrive ; sa volonté s'accomplit infailliblement ; nul mortel ne peut lui résister ; nul ne se soustrait à ses jugements ; tous les autres dieux le servent avec déférence ; les puissances les plus rebelles, l'orgueilleux titan Prométhée lui-même, reconnaîtront un jour sa souveraineté et accepteront sa domination. Telles sont les idées professées par Eschyle ; et elles ont à ses yeux une importance si considérable, qu'il ne serait point difficile, malgré la croyance polythéiste à laquelle demeura toujours attaché l'homme de trempe antique, le guerrier de Marathon et de Salamine, qu'il serait aisé, dis-je, de recueillir dans ses vers, en se bornant à en modifier légèrement l'expression, tous les principes d'un monothéisme très-pur et très-élevé. Ce qui y domine, avant tout, c'est la notion de la justice divine. S'il est vrai qu'Eschyle attribue encore à la Divinité des sentiments de jalousie ; s'il nous montre, quelque part, Dieu induisant les mortels au crime, lorsqu'il veut détruire une maison de fond en comble, il n'est pas moins vrai que, la tendance principale de son œuvre consiste à signaler une connexion intime entre le malheur et la culpabilité, à mettre en lumière la justice parfaite des jugements divins :

l'homme récolte ce qu'il a semé lui-même, celui dont la main et le cœur sont purs, traverse la vie exempt de peines; le crime trouve au contraire toujours sa punition, ou lente, ou rapide; les Erinnyes président aux destinées humaines, elles aspirent les forces vitales du coupable, s'attachent sans trêve à ses pas, l'enveloppent des liens de la folie et poursuivent sa trace jusqu'au delà de la tombe. Cependant, d'après Eschyle lui-même, la grâce divine finit par l'emporter sur la rigueur du châtiment, et Oreste sera délivré en dernier ressort de la malédiction que le meurtre de sa mère a attirée sur sa tête. En tout cela, le poëte sent bien qu'il sort du caractère primitif de la religion grecque; mais, par un tour aussi habile que dramatique, il transporte dans le monde même des dieux le changement que subit, en partie par sa faute, la foi religieuse de sa nation. L'antique et mystérieuse tradition, relative à la lutte entre les dieux anciens et les dieux nouveaux, est mise à profit par lui, pour nous faire voir, dans de merveilleux tableaux, comment l'épouvantable justice des Euménides a fait place dans la suite à une loi plus douce et plus humaine; comment la domination première de Zeus s'est transformée avec le temps en un gouvernement bienveillant et moral de l'univers.

Le plus beau fruit de ce progrès dans les voies de la douceur nous est offert par Sophocle. Comme il n'est pas de poëte qui ait porté l'art classique à un aussi haut degré de perfection, il n'en est point non plus qui ait parlé aussi dignement de la Divinité dans un langage polythéiste. Il nous dépeint, avec tous les accents de la piété la plus pure, les dieux, dont la puissance et la loi embrassent la vie entière de l'homme. C'est d'eux que tout descend, le bien et le mal; personne ne peut violer impunément l'ordre éternel qu'ils ont établi; aucun acte, aucune pensée ne leur échappe: des dieux vient toute sagesse, et ils nous guident toujours vers le bien; l'homme doit se conformer avec soumission à leur volonté, offrir à Zeus toutes ses souffrances, et ne pas chercher à outrepasser les bornes de la nature humaine. Ce sont là les pensées, et d'autres semblables, qui nous frappent si souvent chez Sophocle, et qu'on rencontre fréquemment aussi chez d'autres poëtes de cette époque. Elles ne franchissent pas, il est vrai, les limites du polythéisme hellénique; mais elles nous forcent pourtant à reconnaître que la foi qui s'exprime de cette façon, diffère infiniment de ce qu'on se représente d'ordinaire sous le nom de paganisme. La pluralité des dieux n'est plus ici que la manifestation du principe divin, de la Divinité; leur action sur le monde a perdu toute trace de cet arbitraire et de cette versatilité dont nous trouvons encore tant d'exemples dans Homère; l'univers n'est plus gouverné que par un pouvoir unique, se servant, à titre de messager ou de ministre, tantôt d'un dieu et tantôt d'un autre. Le polythéisme demeure en principe; mais les conflits intérieurs dans lesquels il menaçait de jeter la conscience religieuse sont, de fait, en grande partie, conjurés.

Ce qui contribua aussi à développer le caractère moral des convictions

religieuses, ce furent les progrès que fit en même temps la croyance à une rémunération dans une vie future. Homère et Hésiode ne nous offrent encore que les faibles linéaments de cette doctrine. Celle-ci ne commença à prendre une réelle importance que dans les Eleusinies, et notamment dans les mystères orphiques et le pythagorisme. Sa forme et son contenu, sur lesquels nous ne pouvons nous étendre plus longuement ici, furent d'abord, il est vrai, très-peu nets et fortement mélangés d'éléments hétérogènes. Elle se trouvait liée, chez les orphiques et les pythagoriciens, au dogme de la métempsycose; et ce qui décidait du malheur ou du bonheur futur était, du moins aux yeux des premiers, bien moins l'état moral de l'âme que ses rapports avec les mystères et les exercices ascétiques qui y étaient commandés. Quiconque avait été initié, s'était abstenu des mets défendus et avait observé certaines règles extérieures, devait être assis un jour à la table des dieux; celui, au contraire, qui n'avait point reçu l'initiation était destiné à être jeté dans le bourbier de l'Hadès. Cependant, la foi à l'immortalité prit déjà, entre les mains des Pythagoriciens, une signification plus morale. Pindare la considère comme l'aiguillon le plus puissant pour nous porter au bien ; Eschyle, en nous traçant la peinture des châtiments divins, affirme que la mort même ne délivrera pas le coupable des esprits vengeurs; Sophocle en appelle fréquemment à une rémunération après cette vie, et Euripide nous lègue la parole suivante : « qui sait si la mort n'est pas en réalité la vie, et la vie une mort? » On voit sans peine combien l'idée de la justice divine devait gagner à cette extension nouvelle de son action souveraine; combien l'unité de la Divinité s'imposait plus énergiquement à la conscience, si un seul et même ordre moral embrassait les vivants et les morts.

Jusqu'ici nous avons vu les formes de la religion hellénique se relever, et l'élément monothéiste qu'elle contenait se développer graduellement; son fondement même, le polythéisme, n'est point attaqué. La philosophie va entrer dans une voie nouvelle et plus hardie.

La philosophie grecque n'a point grandi, comme la philosophie chrétienne, au service de la théologie. Ses premiers représentants ne prétendaient pas défendre ou expliquer la foi religieuse, mais scruter la nature des choses. Ils n'avaient donc pas aussi directement l'occasion de se prononcer sur le contenu de cette foi que leurs successeurs chrétiens. Néanmoins, étant nécessairement conduits par leurs analyses scientifiques à envisager l'univers comme un tout, ils partirent tous, implicitement ou explicitement, du principe d'une puissance génératrice unique, quels que soient du reste l'idée qu'ils en ont eue et le nom qu'ils lui donnèrent. Plusieurs des philosophes antérieurs à Socrate—car ce n'est encore que d'eux qu'il est ici question—déclarèrent même de la façon la plus formelle et s'efforcèrent de démontrer que cette cause première des choses ne devait être cherchée que dans la raison suprême, dans l'esprit infini. Ce fut

notamment le contemporain et l'ami du grand Périclès, Anaxagore, qui vécut à Athènes jusque vers le commencement de la guerre du Péloponèse. Ces hommes prirent, chacun selon son caractère particulier, une position différente vis-à-vis de la religion populaire. Beaucoup parmi eux se livrèrent à leurs recherches scientifiques, sans rien préciser sur ce point, et même généralement sans s'en préoccuper. D'autres demeurèrent en rapport avec les communes croyances, en les employant comme expression de leurs conceptions philosophiques. Pour ceux-là, Zeus fut de nouveau, nécessairement, le symbole de l'origine et de l'ensemble des forces cosmiques, de l'ordre universel. Un troisième, Démocrite, s'efforça de rendre compte, en parlant de la doctrine matérialiste, non-seulement de la foi à la Divinité, mais des divinités elles-mêmes ; il avança que de la rencontre des atomes, d'où procède tout, naquirent aussi des êtres supérieurs dont l'apparition a donné lieu à la croyance aux dieux. Empédocle fait sortir également de ses quatre éléments, en même temps que les animaux, que les hommes et que toutes choses, les dieux « dont la vie est longue et qu'on vénère par-dessus tout. » Pour nous, au point de vue de la notion plus pure que nous nous sommes formée de la Divinité, ces idées sont particulièrement étranges; il n'en était point ainsi pour les Grecs, dont la mythologie accorda dès l'origine une place très-importante à la généalogie des différentes familles de dieux, et parmi lesquels Pindare dit encore dans ses chants : « Autre est la race humaine, autre la race divine; mais une même mère les a enfantées toutes les deux. » En parlant de la sorte, on ne se proposait rien moins que de contredire les dogmes de la religion existante.

Ce but se manifeste, au contraire, de la manière la plus nette dans le langage d'un homme qui constitue une des figures les plus remarquables de l'histoire de la conscience religieuse, de Xénophane. Ce poëte philosophe, le fondateur de l'école d'Élée, qui vécut depuis le commencement du VIe siècle jusqu'aux premières années du Ve, fut amené uniquement, paraît-il, par ses propres réflexions, à douter profondément de la vérité de sa religion nationale. Ce qui le choqua en elle, ce ne fut pas seulement le caractère anthropomorphique des dieux et leurs faiblesses souvent si grandes, mais surtout leur pluralité. « Les mortels, dit-il, croient que les dieux ont une naissance, comme s'il n'était pas également impie de prétendre qu'ils ont commencé d'être et qu'ils cesseront d'exister. » Il s'exprima dans le même sens, d'après Aristote, au sujet des sacrifices qu'on offrait à la déesse de la mer, Leucothée, et des pleurs qu'on versait sur elle : « Si on la regarde comme une mortelle, dit-il, qu'on ne lui immole pas de victimes, et si on la croit une déesse, qu'on cesse de la pleurer. » La contradiction dont la religion naturelle se rend coupable, en admettant une Divinité, un infini, avec des propriétés et dans des conditions finies, le convainquit de sa fausseté. Il signala encore bien d'autres contradictions analogues dans la foi religieuse des Hellènes. Celle-ci con-

sidérait les dieux tout à la fois comme créés et immuables; en les faisant descendre du ciel sur la terre, visiter quelqu'un des sanctuaires où on les adorait, se montrer aux hommes dans le but de leur venir en aide, elle les supposait se mouvant et se déplaçant dans l'espace, etc. C'étaient là des idées que Xénophane ne pouvait s'approprier. « Il ne convient pas à la Divinité, s'écrie-t-il, de se porter tantôt ici et tantôt là; elle ne saurait que demeurer immobile à la même place. » Les anthropomorphismes lui semblaient plus contraires encore à la nature divine. « Les hommes, dit-il, prêtent aux dieux leurs propres sentiments, leur voix, leur vêtement, toute leur manière d'être; et chaque peuple leur prête la sienne. Les Ethiopiens les représentent noirs et camus; les Thraces, avec des yeux bleus et des cheveux roux; et si les chevaux et les bœufs savaient tracer des images, ils leur donneraient sans doute les traits du bœuf et du cheval. » Mais les dieux ont été bien plus maltraités encore sous le rapport de la moralité. « Homère et Hésiode leur attribuent tout ce qui passe aux yeux des hommes pour déshonneur et infamie : le vol, l'adultère, la trahison. » Cependant, Xénophane s'en prenait aussi, nous l'avons remarqué, au principe même du polythéisme. Il montre que la Divinité doit être ce qu'il y a de plus parfait, et qu'il ne peut y avoir qu'une seule souveraine perfection; puis, qu'il est de son essence de régner en maître, et qu'on ne saurait placer par conséquent, à côté du Dieu suprême, d'autres dieux qui lui seraient subordonnés. « Il est un Dieu, dit-il, supérieur aux dieux et aux hommes, et qui ne ressemble aux mortels ni par le corps ni par l'intelligence..... Ce Dieu est tout œil, tout oreille, tout intelligence; sans connaître la fatigue, il dirige tout par la puissance de la raison. » C'est donc ici la première fois que le polythéisme et l'anthropomorphisme se trouvent combattus expressément et sciemment par le monothéisme en Grèce, et que, partant de l'idée de l'essence divine, on y tire rigoureusement les conclusions qui devaient ébranler jusque dans ses fondements la foi païenne.

C'est, sans contredit, une chose bien étonnante et bien digne d'admiration, que de rencontrer des notions aussi pures et aussi élevées de la Divinité, un sentiment aussi profond de ce que ces idées impliquent, au milieu d'un peuple polythéiste, cinq cents ans avant le Christ et à une époque où la science commençait à peine ses premiers et timides débuts. Quant aux résultats historiques de ce fait, ils n'eurent pas une médiocre importance. Les attaques de Xénophane portèrent au polythéisme un coup dont il ne s'est plus relevé. Et si ce philosophe demeura pendant assez longtemps seul avec ses doutes hardis au sujet de la vérité des croyances religieuses contemporaines, sa pénétrante critique commença cependant à trouver quelques continuateurs un demi-siècle plus tard, et finit par devenir une force contre laquelle toutes les mesures de l'Etat demeurèrent impuissantes.

Quelques temps après Xénophane, nous trouvons, dans une voie au

moins très-rapprochée de la sienne, le philosophe d'Ephèse, Héraclite. Celui-ci, il est vrai, quoique bien supérieur au polythéisme par son idée de la raison universelle et souveraine, ne combattit pas formellement la pluralité des dieux ; mais il s'en prit aux coutumes religieuses, qui y tiennent de si près. Il blâma les sacrifices d'animaux et l'adoration des idoles, et traita très-durement Homère et Hésiode, les deux poëtes auxquels, comme le dit Hérodote, les Grecs sont redevables de leurs dieux. Un peu plus tard, vers le milieu du ve siècle, les vues et même les expressions du philosophe d'Élée reparaissent dans un fragment d'Empédocle, où il est parlé d'Apollon ou du Dieu suprême, car ce point est incertain dans les termes suivants : « Nul ne peut s'approcher de lui, l'œil ne saurait le voir ni la main le toucher, car il n'a ni le corps ni les membres de l'homme ; il n'est qu'un esprit sain et ineffable, qui parcourt le monde de ses pensées rapides. » Vers la même époque, commença ce mouvement d'émancipation intellectuelle qui agit si promptement et si puissamment sur toutes les classes de la société grecque, bouleversa d'une façon radicale les mœurs et les convictions traditionnelles, déclara dès le principe une guerre acharnée aux croyances religieuses, et dont les principaux représentants sont communément désignés par le nom de « sophistes ». Le premier d'entre eux, Protagoras, débuta en déclarant hautement qu'il n'avait rien à dire au sujet des dieux, ni qu'ils sont, ni qu'ils ne sont pas, parce que la matière était trop obscure et la vie de l'homme trop courte pour l'approfondir. Un autre non moins fameux, Prodicus, chercha à prouver que les dieux n'avaient point d'existence réelle et n'étaient que la représentation des forces utiles et bienfaisantes de la nature que la reconnaissance des hommes avait divinisées. Critias, un disciple des sophistes, représenta, dans une de ses compositions dramatiques, la religion comme l'œuvre de législateurs habiles, qui avaient voulu assurer l'efficacité de leurs lois en les appuyant sur la crainte de la justice divine ; et cette opinion était celle qu'on professait le plus généralement dans les cercles soumis à l'influence sophistique. Pour les membres de cette école, la religion n'était d'ordinaire, comme toute autre institution politique, que le résultat d'une convention arbitraire ; et ils en trouvaient la preuve dans la diversité de ces religions mêmes. Si la foi religieuse émanait réellement, disaient-ils, de la nature humaine, tous les hommes croiraient aux mêmes dieux. Que c'est, au contraire, précisément de la nature de l'esprit humain et des conditions essentielles de son développement que naît la variété des religions, comme des autres manifestations historiques de la vie. C'est là un fait que les libres penseurs de la Grèce n'ont pas su mieux comprendre que ceux du dernier siècle.

Quelque superficiellement, du reste, que les sophistes aient pu procéder sous ce rapport, l'esprit du temps vint si puissamment à leur aide dans les principaux centres intellectuels de la Grèce, que leur manière

de voir, loin de se renfermer entre les limites de l'école, peut être considérée, au contraire, comme celle que partageaient partout, à l'époque de la guerre du Péloponèse, les classes éclairées. Ce que les chefs de la sophistique enseignaient dans leurs écrits et dans leurs discours, les poëtes le prêchaient, sous une autre forme et avec un succès prodigieux, au théâtre. Pendant que Sophocle donnait dans ses tragédies un magnifique témoignage de sa piété et de son talent dramatique, nous voyons Euripide, à peine plus jeune que lui de vingt ans et disciple d'Anaxagore, mêler à de fort belles sentences religieuses et morales des doutes de tout genre sur les principes de la morale et de la religion. Sa façon de traiter le mythe est tellement empreinte de naturalisme et de rationalisme, qu'on remarque sans peine à quelle distance il se trouve de la foi de ses pères. Le poëte comique, Aristophane, s'emporte contre lui et contre tous les novateurs, au nombre desquels il place Socrate, avec la violence la plus passionnée; et nous ne pouvons mettre en doute qu'il ne fût de bonne foi, à sa manière, dans le zèle qu'il déploya en faveur des mœurs et des croyances anciennes. Il est cependant permis de se demander si ce fut bien là rétablir le respect envers les dieux, que de les livrer, comme il le fit, avec le plus entier abandon à la risée des spectateurs, de faire ressortir aussi impitoyablement leurs misères et leurs faiblesses, de les traîner dans la fange de tout ce qu'il y a de bas et de trivial? Lui-même avoue que les applaudissements s'adressaient bien plus à cette partie de ses pièces qu'à ses remontrances pieuses, et que croire aux dieux passait aux yeux de beaucoup d'Athéniens, dès les premières années de la guerre du Péloponèse, pour une preuve de simplicité et de rusticité. Hérodote, son contemporain, dont la foi religieuse va si fréquemment jusqu'à la superstition, ne sait pas se soustraire entièrement lui-même aux influences de l'esprit rationaliste du temps. Thucydide nous apprend, par son exemple, comment, vers la fin du ve siècle, la moralité la plus profonde pouvait marcher de pair avec l'absence totale de cet élément mythique qui est si inséparable de l'antique religion de la Grèce; en général, pourtant, le même historien nous montre, dans d'émouvants tableaux, tous les principes de la morale renversés, la foi et la piété disparues, et l'intérêt personnel régnant en maître. Les sophistes ne furent, dans leurs attaques contre les croyances populaires, que les organes d'une manière de voir qui doit être considérée non comme leur œuvre particulière, mais comme le produit d'un travail constant et progressif des générations. On comprend dès lors que quelques mesures particulières du pouvoir politique, que des accusations comme celles qui furent dirigées du temps de Périclès contre Anaxagore, et plus tard contre Protagoras et contre Socrate, n'étaient point capables d'arrêter longtemps l'esprit d'innovation. Ces attaques firent quelques victimes, il est vrai : Anaxagore et Protagoras furent forcés de quitter Athènes; Socrate dut boire la ciguë. Mais leurs idées, loin d'être étouffées par la persécution,

ne s'en répandirent que davantage. Lorsque Protagoras s'enfuit d'Athènes, vers 410 avant Jésus-Christ, l'incrédulité qu'on poursuivait en lui, avait déjà jeté dans cette ville les plus profondes racines, et une sérieuse restauration de l'antique foi de la Grèce y était devenue impossible. Cependant, la position prise par les sophistes n'était certainement pas la plus élevée à laquelle on pût atteindre; elle devait être nécessairement dépassée, dès que de plus puissants esprits et de plus profonds penseurs se chargeraient de la tâche à laquelle ils n'avaient travaillé que d'une manière incomplète et insuffisante.

Le premier de ces penseurs d'un ordre supérieur fut Socrate. Ce philosophe s'abstint, il est vrai, de toute recherche théologique. Il jugeait la raison humaine incapable d'approfondir l'essence et les œuvres de la Divinité, et ne croyait pas, du reste, qu'il y eût quelqu'avantage à pouvoir le faire. Aussi blâmait-il les philosophes naturalistes de vouloir pénétrer au fond de l'opération divine et en retracer la marche. Pour lui, il prétendait s'en tenir à ce qui regarde la vie humaine et ses devoirs. Mais comme, parmi ces devoirs, il plaçait en première ligne la piété et le culte des dieux, il n'en était pas moins forcé d'avoir une opinion arrêtée touchant la nature de la Divinité et de ses rapports avec les hommes. Pour se la former, il ne put que suivre fidèlement les règles générales qu'il s'était tracées ; et c'est ainsi qu'il devint, presque malgré lui, le créateur d'une doctrine religieuse, qui, malgré ses défauts scientifiques, eut dans la suite une importance considérable. Habitué notamment à juger de la valeur des actions humaines sur la rationalité de leur but, il s'appliqua aussi à rechercher la fin que tout dans le monde est principalement destiné à servir, et il crut l'avoir trouvée dans le bonheur de l'homme. De cette façon, il arriva à se convaincre que l'univers ne peut être que l'œuvre d'un être absolument puissant, bon et sage, dont la raison dépasse autant la nôtre que la terre notre corps, à l'œil duquel rien n'échappe et dont la providence embrasse toutes choses, depuis les plus grandes jusqu'au moindre atome. Du reste, Socrate ne sentit pas le besoin de s'expliquer bien nettement jusqu'à quel point ses vues s'accordaient avec la religion populaire, à laquelle il demeura sincèrement attaché. Il parle indistinctement, selon la coutume des Grecs, tantôt des dieux au pluriel, et tantôt seulement de Dieu ou de la Divinité ; il est persuadé que les dieux disposent tout pour notre plus grand bien, que nous devons nous abandonner complétement à eux et nous soumettre sans réserve à leurs commandements; et quant au culte qui leur est dû, il se borne à professer que l'hommage d'une bonne conscience est celui qu'ils préfèrent, et que, pour le reste, chacun doit les honorer d'après les usages de sa nation. Cependant, on ne saurait méconnaître que ses convictions religieuses reposent au fond sur le principe de l'unité divine. Il n'a jamais nié l'existence des dieux qu'on adorait autour de lui, et il est même plus que probable qu'il y a cru très-sincèrement; mais au-dessus d'eux s'élève

tellement, dans son système, la raison créatrice, seule essentielle, seule souveraine, tant pour l'ordonnance de l'univers que pour la conduite particulière de l'homme, qu'à côté d'elle les divinités populaires ne semblent plus que des superfétations. Cette vérité est tellement sensible, que Socrate distingue lui-même, dans une parole qui nous a été conservée par Xénophon, le créateur et le conservateur de l'univers de la foule des autres dieux. Quoiqu'il en soit, le point principal réside pour lui dans la conviction que tout, dans le monde et dans la vie humaine, est disposé selon un plan unique, avec une raison parfaite et pour les meilleures fins. Que cet ordre émane d'un seul être, ou qu'au-dessous de cette Divinité suprême, il y ait encore d'autres dieux qui lui servent d'aides, ce sont là des questions qui lui importent peu parce qu'il ne leur trouve aucune importance pratique. Néanmoins, la seconde hypothèse, qui s'accordait le mieux avec les croyances nationales dont il ne pouvait ni ne croyait pouvoir se départir, était celle à laquelle il devait être porté à donner la préférence. Ainsi, l'unité divine fut rattachée, comme l'avaient fait déjà la mythologie grecque et plus encore les poëtes, au dogme de la pluralité des dieux, en subordonnant ceux-ci à la raison ou au dieu suprême, et en leur donnant pour fonction de le représenter dans certaines parties de l'univers et dans des circonstances spéciales de la vie humaine.

Ce fut aussi cette voie que les philosophes grecs suivirent en majorité dans la suite. Quelques-uns d'entre eux se montrèrent cependant beaucoup moins respectueux pour la religion populaire. Si Socrate s'était borné à distinguer la divinité suprême des autres dieux, Antistène, son disciple, proclama, avec les Eléates, qu'il n'est en réalité qu'un Dieu unique, dont la figure n'a rien de commun avec celle de l'homme, et que l'opinion seule a créé tous les autres. Aristippe, autre socratique, mais très-peu fidèle en général à la doctrine du maître, adopta, avec toute son école, le scepticisme de Protagoras. Plus tard, ce furent surtout les sceptiques et les épicuriens qui attaquèrent, à titre de libres-penseurs, la foi religieuse. Les premiers, pour être logiques, ne pouvaient pas nier positivement, il est vrai, l'existence des dieux ; mais ils la prétendaient aussi peu démontrable que tout autre principe scientifique. Dans leur lutte avec la théologie contemporaine de l'école stoïque, Carnéade, le plus ingénieux d'entre eux, souleva contre la notion vulgaire de la Divinité, près de deux siècles avant Jésus-Christ, des objections qui ont encore aujourd'hui leur valeur. Les écoles épicuriennes, si répandues dans les hautes classes de la société romaine, s'écartèrent dans un autre sens des anciennes croyances. Ces philosophes, loin de mettre en doute l'existence des dieux, la déclaraient au contraire incontestable ; mais pour ne rien compromettre du principe de l'explication purement physique de la nature et ne donner aucune prise à la crainte superstitieuse de la Divinité, ils croyaient devoir nier toute action divine sur le monde. Ils enseignaient que les dieux, sans s'embarrasser de nos affaires et sans en être

affectés, habitaient, dans un éternel repos, les espaces vides entre les mondes, et ne réclamaient des hommes qu'un culte désintéressé; que quant à ces mondes mêmes, tout y était gouverné en partie par le hasard, et en partie par l'aveugle nécessité. Une foi de cette nature, qui se distinguait à peine de l'athéisme dans ses conséquences pratiques, ne pouvait être d'aucun secours au monothéisme : ceux qui la professaient le combattirent en effet de leurs sarcasmes, autant que les mythes de la religion populaire. Les doutes des sceptiques, pour qui l'unité et la pluralité divines étaient également incertaines, n'étaient pas destinés davantage à contribuer au progrès de l'idée religieuse. L'une et l'autre école ne favorisèrent donc la cause du monothéisme que d'une façon indirecte, en ouvrant la voie à une nouvelle religion par leurs attaques victorieuses contre les anciennes.

Mais, nous l'avons déjà dit, ces manières de voir ne furent point dominantes au sein de la philosophie grecque. Les principaux parmi les philosophes qui succédèrent à Socrate, cherchèrent plutôt, comme lui, à concilier le principe du monothéisme avec le polythéisme existant. Ils le dépassèrent pourtant, d'autre part, en ce sens qu'ils traitèrent beaucoup plus librement les croyances vulgaires, et qu'ils visèrent d'une façon bien plus directe à les réformer au moyen de la philosophie. Personne, sous ce rapport, n'a exercé une influence aussi profonde et aussi durable sur la conscience religieuse que le grand disciple de Socrate, que Platon. L'ensemble du système de ce philosophe repose au fond sur le monothéisme le plus rigoureux. Au-dessus et à la racine du monde des phénomènes est, d'après lui, le monde des essences éternelles, incorporelles et immuables, des idées. Au sommet du monde des idées vient alors le bien, l'être infini, qui est la source de toute pensée et de toute existence, qui donne la réalité aux choses et la vérité à nos conceptions, vers lequel tendent, par leur nature la plus intime, notre intelligence et notre activité, quoiqu'il soit difficile de le connaître parfaitement et que nous ne le contemplions le plus souvent que dans ses images et dans ses œuvres. Le bien ne diffère pas réellement du Dieu créateur, et l'idée du bien est celle qui règle et pénètre toute chose. La Divinité a pour attribut essentiel la bonté; c'est par bonté qu'elle a créé le monde; c'est avec bonté et sagesse qu'elle dirige, dans son ensemble comme dans ses détails, la destinée humaine : celui qui cherche à imiter sa bonté et sa perfection, verra en définitive toute chose servir à son bonheur. L'idée du bien est la règle sur laquelle nous devons juger la notion que nous nous sommes formée de la Divinité, et qui nous apprendra nos devoirs envers elle. La Divinité n'est point jalouse de la félicité des hommes, comme se le sont imaginé faussement ceux qui ont enseigné aux Grecs la foi à la fatalité; car le bien ne connaît pas l'envie. Elle ne peut ni changer ni se donner pour ce qu'elle n'est pas, parce que la perfection implique l'immutabilité, et que le mensonge lui est étranger. D'une nature spirituelle, elle

doit n'avoir ni plaisir ni peine, et être libre de tout mal. De sa puissance, de sa bonté, de sa sagesse, de sa sainteté, de sa justice, nous ne pouvons nous former que les idées les plus hautes et les plus magnifiques; les mythes qui attribuent aux dieux les faiblesses, les passions et les fautes de l'homme, nous les rejetterons au contraire comme des fables indignes. Enfin, le véritable culte à rendre à la Divinité est une intention pure et une vie vertueuse, non ces prières et ces offrandes au moyen desquelles les ignorants pensent l'honorer, et les méchants la corrompre.

Ce sont là, on le reconnaîtra, des principes d'une élévation telle, qu'aucune doctrine, pas même le christianisme, n'en saurait offrir de plus sublime. Aussi, les docteurs de l'Église chrétienne les prirent-ils pour guides pendant des siècles, dans leurs spéculations sur la Divinité comme dans leurs interprétations de maint récit biblique. Quant au philosophe qui émettait de telles pensées, il avait bien dépassé, sans contredit, le polythéisme grec. Platon ne voulut cependant pas y renoncer d'une façon absolue; et, dans le fait, son système n'était point sans lui présenter quelques moyens de conciliation. D'une part, en effet, à côté de la Divinité par excellence, ou du bien, il place les autres idées, qu'il appelle aussi les dieux éternels : d'autre part, il continue à considérer, avec le vulgaire, les astres, au cours si merveilleusement régulier, comme des êtres vivants doués d'une raison très-supérieure à celle de l'homme, et le monde,comme un corps dont l'âme embrasse toutes les âmes particulières. Les astres sont donc, d'après son expression, les dieux visibles (θεοὶ ὁρατοὶ), et le monde, le dieu engendré (θεός γεννητός), dont il ne peut assez louer la beauté et la perfection. Quant aux autres divinités de la religion grecque, un Apollon, une Héré, une Athéné, etc., il les tient, ainsi qu'il le donne clairement à entendre, pour des figures purement mythiques. Il ne prétend cependant pas, pour cela, les exclure du culte et de l'enseignement publics ; car il pense que les hommes sont nécessairement conduits par le mensonge et l'apparence, avant de l'être par la science et la vérité, et que tous ceux qui, comme c'est le cas pour le grand nombre, ne sont pas encore parvenus à ce degré supérieur de la raison, ne sauraient se passer ni des mythes ni des pratiques religieuses qui y correspondent. Mais si tel est son sentiment, notre philosophe n'en réclame que davantage une réforme mythologique en rapport avec les exigences de la philosophie et de la morale. Il veut qu'on retranche soigneusement des traditions religieuses et du culte tout ce qu'ils renferment de dangereux pour les mœurs et d'indigne de la Divinité. C'est aussi surtout pour ce motif qu'il juge si sévèrement les grands poëtes de sa nation, et qu'il interdit l'entrée de sa république à Homère et à Hésiode, qu'il y eût sans doute tolérés, comme artistes, mais qu'en qualité de législateur religieux il devait en exclure. En somme donc, voici, au point de vue de la question qui nous occupe, la position de Platon. Pour lui-même, il professe le monothéisme, et un monothéisme auquel sa

doctrine relative à la nature supérieure des corps célestes porte à peine atteinte, « ces dieux visibles » se trouvant, vis-à-vis du seul Dieu invisible, dans une situation toute pareille à celle de l'homme ou de tout autre être fini. Par contre, le polythéisme hellénique lui semble indispensable comme religion populaire, et il en désire le maintien, à la condition toutefois qu'il subisse une réforme profonde et que ses conséquences pratiques soient mises autant que possible en harmonie avec celles du monothéisme.

La pensée de Platon est partagée, sur tous les points principaux, par Aristote, qui enseigne même, avec une netteté encore plus grande peut-être que son maître, la doctrine de l'unité de Dieu. Il montre que l'univers, qui est un, doit être mû par une cause suprême unique, et que cette cause ne saurait être que l'esprit pur, séparé du monde et toujours pleinement actif. La personnalité divine ressort mieux aussi de son système que de celui de Platon. Par contre, la foi socratique et platonique à la Providence y souffre de graves atteintes. La Divinité est bien, d'après Aristote, la cause motrice première qui imprime à toute chose son mouvement, et le bien suprême vers lequel tout tend; la nature et la vie humaine obéissent aussi selon lui, il est vrai, à des lois qui empêchent l'une de s'écarter de son but final, et qui font régner dans l'autre un rapport intime entre la vertu et le vrai bonheur; mais quant à une intervention immédiate, particulière de Dieu dans le monde, c'est ce que ne comporte en aucune façon le système aristotélique. A côté de la Divinité souveraine, Aristote place encore d'autres êtres immortels, les esprits des sphères célestes, de même qu'il accorde l'immutabilité et l'éternité à l'univers, par le motif que l'activité divine à l'égard du monde ne peut pas plus avoir eu de commencement que Dieu lui-même. A ces esprits stellaires est rapporté par lui, comme par Platon, tout ce que les croyances polythéistes lui semblent contenir de vérité; « le reste, dit-il, n'est qu'un récit fabuleux, imaginé pour persuader le vulgaire et pour servir les lois et les intérêts communs.» Nous avons donc ici, de nouveau, devant nous un monothéisme, que la doctrine des esprits célestes modifie peu, et qui ne se distingue guère de celui de Platon que par plus de précision et de rigueur; un monothéisme qui n'a plus aucun besoin pour lui-même de la religion populaire, mais qui la tolère comme une nécessité politique et lui ménage dans son système quelques points de contact.

Dans la plus rapprochée des grandes écoles philosophiques de la Grèce, dans celle du Stoa, le monothéisme se change en panthéisme. Il est, selon le stoïcisme, un être de qui émane la matière et la forme de toutes choses, et qui les rappellera à lui à une époque déterminée, pour recréer le même monde après un certain laps de temps et continuer à diriger sans fin le cours des choses comme il l'a fait de toute éternité. Cet être est à la fois la matière première et la force primitive; il est le feu créateur, qui, dans ses transformations, produit tous les éléments; il est

l'esprit suprême, la raison et la loi de l'univers, la Divinité. Tout ce
xiste est né de cet être divin et vit en lui ; toutes les forces de la
e, tous les esprits ne sont que des parties de cette force unique,
ircule partout. En tant donc qu'une puissance divine opère en toute
, tout peut devenir, à titre de divinité, l'objet d'un culte religieux.
comme il n'y a aussi partout en réalité qu'une même puissance pre-
se manifestant sous des formes différentes, ces représentations di-
ne sauraient prétendre à l'individualité ; elles ne sont que la per-
ification des forces naturelles, qui, découlant de la source unique,
eu, se répandent par mille canaux dans l'univers. C'est d'après ce
le point de vue que se détermine le sentiment de l'école stoïcienne
jet de la religion. D'une part, les stoïciens défendent la foi popu-
contre les épicuriens et les sceptiques: ils s'efforcent de prouver que
s ces images de la Divinité et tous ces mythes, même ceux qui pa-
nt le plus inconvenants et le plus contraires à la raison, ont leur
côté et peuvent s'interpréter convenablement ; quelques-uns se pro-
ent même en faveur de la croyance à la divination, à la magie, etc.
re part, cependant, ils ne peuvent approuver toutes ces choses au
a titre et dans le même sens que le vulgaire : aux dieux, ils substi-
les produits de la nature, les étoiles, les éléments, les fruits de la
les grands hommes, les bienfaiteurs de l'humanité ; à la place des
ations directes de la Divinité, ils mettent ces présages naturels des
ments futurs, que les sages découvrent et déchiffrent en vertu de
nement immuable des causes et des effets. Les stoïciens ne s'oc-
ent donc en définitive du polythéisme que pour le dénaturer; ils
les premiers auteurs de ce mode d'explication allégorique, qui passa
recs aux Juifs et, plus tard, aux chrétiens, et qui occasionna
ces deux derniers tant de confusion et d'erreurs. — Ce que nous
s ici, c'est un monothéisme panthéistique, cherchant à se concilier
les moyens factices avec le principe de la pluralité des dieux, et
rant une fois de plus qu'il n'y a point d'accord possible entre les
systèmes. Les stoïciens nous ont laissé non-seulement des paroles
rquables sur la Divinité, sur l'inutilité d'un culte purement exté-
, sur la nécessité de l'adoration en esprit et en vérité, etc.; mais en-
des jugements très-libres et très-nets au sujet des mythes et des
nonies païennes. Néanmoins, l'école, dans son ensemble, n'eut pas
l'esprit critique, pour se rendre clairement compte de ses vrais
rts avec le polythéisme.
ton, Aristote et le stoïcisme, telles sont les sources principales des
ons religieuses auxquelles se rallièrent, pendant les derniers siècles
Jésus-Christ et le premier de l'ère chrétienne, tant dans le monde
-romain que dans le monde gréco-oriental, tous ceux qui trouvaient
populaire insuffisante et l'incrédulité trop désolante et trop vide.
ctisme de l'époque sut combiner ces trois grandes doctrines d'une

foule de manières différentes. En même temps, se manifesta, au sein de la philosophie, la tendance à se rattacher à une religion positive, et à attendre de la révélation divine la communication de la vérité, que les esprits fatigués désespéraient de plus en plus, depuis la naissance du scepticisme, de trouver par eux-mêmes. Plus les spéculations spiritualistes des écoles de Platon et d'Aristote avaient élevé la Divinité au-dessus des choses finies et terrestres, plus on croyait sentir le besoin d'une médiation entre elles, c'est-à-dire d'êtres supérieurs à la nature humaine et pourtant plus rapprochés du monde et de l'homme que Dieu. De là, l'importance considérable que prit subitement la croyance aux démons. Auparavant, cette croyance, dont des philosophes comme Platon avaient pu se servir à l'occasion sans la partager eux-mêmes, ne jouait dans la religion qu'un rôle peu marqué. Désormais, elle y devint prépondérante. Le dieu unique de la philosophie inspirait des idées trop sublimes, pour qu'on voulût supposer qu'il se mêlât activement et par lui-même du cours de la nature et des affaires humaines. Quant aux dieux de la foule, qui étaient censés s'en occuper, on avait cessé d'y croire. Cependant, le besoin d'où le polythéisme provenait, existait toujours : on ne pouvait se déshabituer de soumettre le divin aux conditions du temps et de l'espace, de se le représenter sous forme finie. Que restait-il donc à faire, si ce n'était de placer entre Dieu et le monde des êtres intermédiaires, destinés à les relier l'un à l'autre et à veiller, comme agents de la Providence, sur la terre et sur chaque homme. Voilà les démons, qui ne sont eux-mêmes que les anciens dieux du polythéisme, dépouillés de leur puissance propre et transformés en serviteurs du seul vrai Dieu.

En agissant de la sorte, c'est-à-dire en présentant à la conscience religieuse les démons au lieu des dieux, le polythéisme se déclarait prêt à se soumettre au monothéisme, si celui-ci consentait à lui accorder dans son sein au moins une place secondaire. Or, à cette époque, cette disposition était devenue très-générale parmi les sectateurs de la seule religion sévèrement monothéiste qu'eût l'antiquité, du judaïsme. Pendant les siècles qui suivirent immédiatement la captivité de Babylone, les croyances juives s'étaient enrichies d'un élément nouveau, la doctrine des anges et des démons, qui possédait tout ce qu'il fallait pour offrir une satisfaction suffisante aux exigences polythéistes. Entre les anciens dieux, assujettis, comme ils l'étaient, à un dieu suprême, et les serviteurs célestes, qui entouraient dès lors le Dieu unique, la différence était si minime que rien d'essentiel ne semblait pouvoir les empêcher de se fondre ensemble. Et en effet, les Juifs d'Alexandrie ne tardèrent pas à formuler, au sujet des puissances divines et de celui qui les comprend en soi, du « Logos » ou du Verbe de Dieu, une théorie, dans laquelle les anges de la Judée s'allièrent intimement tant aux démons de la Grèce qu'aux « idées » et à la « raison divine » (Logos) du monde philosophi-

que. Ce rapprochement religieux était encore préparé sous un autre rapport. Les barrières qui avaient séparé, jusque là, les nations en les tenant dans un isolement égoïste, avaient été brisées, en partie, par les conquêtes d'Alexandre et de Rome, en partie par l'enseignement des philosophes : il s'était opéré une vaste fusion des peuples. Le Grec dut s'habituer à reconnaître chez les « barbares » les aptitudes morales et intellectuelles qu'il croyait posséder seul, et à renoncer ainsi au mépris universel que lui inspirait sa prétendue prérogative. Le Juif, en rencontrant chez les Hellènes une culture de l'esprit d'une incontestable supériorité, ce qui était bien aussi un don de Dieu, et même des vues religieuses, fut forcé, quoiqu'il prétendît, fort gratuitement du reste, ne considérer toute la science des anciens sages de la Grèce que comme un emprunt fait aux prophètes et aux livres saints du judaïsme, fut forcé, dis-je, de douter de l'élection exclusive de sa nation. C'est ainsi que parvint graduellement à se faire jour ce grand principe, dont l'école stoïcienne a plus qu'aucune autre l'éternel mérite d'avoir été la propagatrice, à savoir : que tous les hommes, en vertu de leur nature raisonnable, font partie d'une même espèce et se trouvent soumis à une loi commune ; qu'ils ont les mêmes droits naturels et des devoirs moraux identiques ; qu'ils sont tous à titre égal les enfants de Dieu, et les membres d'une communauté unique, qui embrasse l'humanité entière. On apprit à regarder le rapport, entre l'homme et la divinité, comme intérieur et immédiat, comme indépendant des conditions de nationalité, d'état et de sexe ; à tenir la pureté d'intention et la pratique de la vertu pour plus essentielles que les formalités du culte ; à se passer enfin de la médiation sacerdotale dans le commerce de l'âme avec le ciel. Ce progrès du sens moral et religieux s'était accompli d'abord chez les Grecs et par la philosophie grecque. Le judaïsme en avait ressenti cependant aussi toute l'influence. Depuis le IIe siècle avant le Christ, un parti avait surgi dans son sein, l'essénisme, qui, évidemment lié avec le néo-pythagorisme hellénique et par lui avec toute la philosophie de l'époque, s'adonna au culte intérieur, à la retraite, à la pauvreté, au renoncement, à la charité universelle et à la suppression de toutes les inégalités sociales ; professa en même temps une indifférence totale pour les espérances messianiques de sa nation, en rejeta tous les préceptes cérémoniaux, brisa avec le temple, et opposa enfin à l'institution hiérarchique du judaïsme une communauté d'ascètes organisée sous forme monastique.

Cette modification du sens moral, que nous venons de constater, se rattachait à son tour, de la façon la plus intime, au développement des idées relatives à la Divinité : les deux mouvements marchaient parallèlement en exerçant l'un sur l'autre une action réciproque. Dès qu'à la place des dieux particuliers s'établissait le Dieu unique, dont le royaume est l'univers, l'humanité ne devait plus être gouvernée que par une seule

loi et soumise à une même justice; le particularisme national tombait avec les différences et la pure extériorité des cultes. Pareillement et en sens inverse, du moment que triomphait le sentiment de l'égalité et de la fraternité, les peuples ne pouvaient plus tenir à leurs dieux distincts. En effet, si l'humanité est une, si une sont sa mission et sa loi, comment une même puissance ne créerait-elle et ne conduirait-elle pas tous les hommes? La foi à l'unité divine est inséparable de la foi à l'égalité humaine; c'est pourquoi l'une et l'autre se sont développées simultanément dans l'ancien monde, préparant un terrain convenable au christianisme, pour que celui-ci pût non pas simplement, comme on se l'imagine, y planter le noyau exotique d'une religion et d'une moralité nouvelles, mais y germer utilement selon toutes les lois de l'évolution historique, et y puiser les aliments nécessaires à son existence.

Cependant, quelque puissamment que la philosophie grecque ait contribué à préparer le christianisme, lorsque celui-ci se produisit avec ses caractères particuliers, et déclara la guerre au polythéisme populaire des temps antérieurs, ce fut cette philosophie même qui se fit le dernier défenseur du paganisme. Ceci n'est pas, il est vrai, sans souffrir quelques exceptions. Ainsi, beaucoup de ceux qui se convertirent à la religion nouvelle, sortaient des écoles des philosophes. D'autres, déjà chrétiens, allèrent, en plus grand nombre encore, y chercher les connaissances nécessaires pour défendre et achever l'édifice théologique de leur foi. La philosophie hellénique ne travailla donc pas seulement en dehors de l'Église et contre elle, mais aussi pour elle et dans son propre sein : une plus longue étude nous montrerait même que son influence sur la doctrine et les mœurs chrétiennes a été, dès l'origine, bien autrement étendue et durable, qu'on ne le pense communément. Néanmoins, la majorité des philosophes grecs fut hostile à une foi, dont la dogmatique leur semblait une superstition, et la lutte contre les religions existantes, un crime : un profond dédain, puis plus tard, lorsqu'elle fut devenue une puissance redoutable et enfin triomphante, une haine ardente les animèrent successivement contre elle. Vers le milieu du IIIe siècle, la philosophie hellénique rassembla une dernière fois, dans l'école néo-platonicienne, tout ce qui lui restait de force. La doctrine religieuse de cette école peut être considérée comme un ingénieux essai de conciliation entre le monothéisme philosophique et ce polythéisme dont l'esprit grec avait tant de peine à se détacher. Le système auquel elle donna le jour se rapproche beaucoup, quels que soient les caractères particuliers qui le distinguent, de celui des stoïciens. Le néo-platonisme admet un être suprême, ineffable, impalpable, incompréhensible, et en même temps l'origine de toute existence et le siége de toute perfection. De ce premier principe découle, par le débordement de sa plénitude et l'opération nécessaire de sa puissance, la succession des finis. Plus ces finis s'éloignent de leur source, plus le nombre des intermédiaires qui les y

rattachent est grand, et plus leur perfection diminue, jusqu'à ce qu'à la fin la pure lumière des puissances divines se ternisse et s'éteigne au sein des ténèbres de la matière. L'ensemble des choses constitue donc un enchaînement de perfections décroissantes, toutes portées par des forces également divines, mais d'une quantité et d'une qualité différentes. Il s'ensuit, disent les néo-platoniciens, que l'homme doit remonter par ordre tous les degrés, depuis le dernier jusqu'au plus sublime, se laisser conduire graduellement par les divinités inférieures au Dieu suprême, et se garder de mépriser les intermédiaires sensibles des biens spirituels. Et comme ils rapportent, à l'aide de l'interprétation allégorique la plus arbitraire, aux catégories abstraites de leur métaphysique tous les dieux imaginables de la Grèce et de l'Orient; comme ils font consister le moyen naturel d'arriver à la vie supérieure, non dans la connaissance et la pratique de la vérité, mais dans les observances religieuses de toutes les religions nationales et de tous les mystères, dans les sacrifices, les prières, la divination, les vœux, l'adoration des idoles et la théurgie; d'après cela, il n'est point de fantaisie ou d'obscénité mythologique, point de cérémonie extérieure du culte, point de superstition qu'ils n'adoptent et ne justifient. Un pareil système ne pouvait tenir longtemps devant les doctrines plus pures et la puissance morale du christianisme. Et pourtant, tel était encore, au moment de la défaite, le pouvoir de l'esprit grec, affaibli et sous bien des rapports infidèle à lui-même, qu'il obligea l'Église triomphante à s'assimiler, pendant la durée même de la lutte, ces théories qui lui disputèrent à outrance le sol hellénique. Le néo-platonisme a été vaincu en tant qu'il s'était identifié avec le paganisme. Mais l'Église lui a rendu hommage en se l'appropriant comme une forme de la spéculation chrétienne; des livres composés, sous le nom de Denis l'Aréopagite, par un néo-platonicien chrétien, ont été placés par elle parmi ceux qu'elle respectait et qu'elle consultait le plus; ses dogmes, ses sacrements, sa hiérarchie, elle les a défendus avec les mêmes arguments qu'elle avait dû combattre auparavant chez ses adversaires païens. Sous ce rapport encore, la Grèce a exercé une influence qui se prolonge jusqu'à nos jours. A la vérité, là n'est point son principal mérite. Le véritable, l'immense service que la science hellénique a rendu à l'humanité, consiste dans l'épuration des idées religieuses et morales. C'est aussi de cette œuvre que je désire avoir donné, dans les limites étroites qui m'étaient assignées, un aperçu qui ne soit pas par trop insuffisant.

Traduit de l'allemand, du docteur E. ZELLER.

L'INDE

SES ORIGINES ET SES ANTIQUITÉS

TROISIÈME PARTIE, SUITE ET FIN.

LA TRANSFORMATION SOCIALE DES ARYAS VÉDIQUES

PASSAGE DU VÉDISME AU BRAHMANISME

LA SOCIÉTÉ BRAHMANIQUE D'APRÈS LE CODE DE MANOU

Manava-Dharma-Sastra. Lois de Manou, comprenant les institutions religieuses et civiles des Indiens; traduites du sanscrit par A. LOISELEUR-DESLONCHAMPS. Paris, 1833, in-8, 2 vol.

Bhagavad-Gita, id est Θεσπέσιον μέλος, *sive Almi Crishnæ et Ardjunæ Colloquium de rebus divinis.* Textum recensuit, adnotationes criticas et interpretationem latinam adjecit A. G. A. SCHLEGEL. Editio altera, curâ C. LASSENII. Bonnæ, 1846, gr. in-8. — *La Bhagavad-gîtâ,* traduite par M. ÉMILE BURNOUF. Paris, 1861, in-8.

Original Sanscrit-Texts on the origin and history of the People of India, their Religion and Institutions. By J. MUIR. London, 1858-61, 3 vol.

[1] Voir la *Revue germanique* du 16 juillet.

Indische Alterthumskunde. Von Dr Chr. Lassen. 1er vol. 1844-47.

Indische Studien. Von Dr Albr. Weber. t. I, Berlin, 1850.

Miscellaneous Essays, by H. T. Colebrooke. vol. 1. London, 1837.

A. History of ancient sanskrit Literature. By Max Muller. London, 1859, in-8.

XXVII

Le Code brahmanique va nous faire maintenant connaître la classe noble et guerrière de la nation, la caste des Kchatriyas ou des *Forts,* selon l'énergie étymologique du nom [1]. En nous disant quelle place le Roi, sorti de la caste guerrière, occupait dans l'État, quels droits lui étaient reconnus et quels devoirs lui étaient prescrits, le livre de la Loi nous révèlera la constitution politique et militaire des grandes monarchies gangétiques; en nous montrant le Roi dans ses fonctions de juge-souverain, Manou va nous initier à la législation civile du peuple ârya.

« Le principal devoir d'un Kchatriya est de défendre les peuples, et le Roi est tenu de remplir ce devoir. » Toutes les prescriptions relatives aux Kchatryas sont, on peut dire, renfermées dans ces deux lignes [2].

Quant à la position respective des Kchatryas et des Brâhmanes, voici ce que renferme le Code brahmanique :

« Si un Kchatriya se porte à des excès d'insolence à l'égard des Brâhmanes en toute occasion, qu'un Brâhmane le punisse; car le Kchatriya tire son origine du Brâhmane. — Des eaux procède le feu; de la classe sacerdotale, la classe militaire; de la pierre, le fer. Leur pouvoir, qui pénètre tout, s'amortit contre ce qui les a produits [3]. »

Cependant, le Livre ajoute aussitôt : « Les Kchatriyas ne peuvent pas

[1] *Kchatriya,* nous l'avons déjà vu, a, dans le Véda, la signification de *force.* En zend, *khsathra* signifie roi et domination royale; dans l'ancien perse le mot n'a conservé que la dernière des deux significations. Dans les *Satrapes* de la monarchie des *Akhéménides,* il faut encore reconnaître, au nom de l'étymologie, les descendants des Kchatriyas de l'époque héroïque.

[2] Manou, VII, 144. Au livre Ier, çl. 89, on lit aussi : « Brahma imposa pour devoirs au Kchatriya de protéger le peuple, d'exercer la charité, de sacrifier, de lire les livres sacrés, et de ne pas s'abandonner aux plaisirs des sens. »

[3] Manou, IX, 320 et suiv.

prospérer sans les Brâhmanes ; les Brâhmanes ne peuvent pas s'élever sans les Kchatriyas. En s'unissant, la classe sacerdotale et la classe militaire s'élèvent dans ce monde et dans l'autre[1]. » Et ailleurs[2] : « Les Brâhmanes sont déclarés la base, et les Kchatriyas le sommet du système des lois. »

Un tel langage est bien loin des temps où les Brâhmanes, entretenus à la cour des petits chefs du Sapta-Sindhou, comme les bardes albanach chez les chefs des clans de la Haute-Écosse, exaltaient les hauts faits et la générosité du radja pour en obtenir quelques présents. Les Brâhmanes, ici, ne sont pas seulement les égaux de la classe des guerriers, ils leur sont supérieurs. Ils sont la source de tout pouvoir, et la base même de l'ordre social ; ils ont la supériorité de ce qui est d'institution divine sur ce qui est d'origine humaine. Cette proclamation solennelle de la suprématie sacerdotale dans le Code même de la nation nous reporte à une légende favorite des anciens Brâhmanes, et des plus souvent reproduites dans leurs compositions antiques.

Vasichta et Viçvâmitra sont les héros les plus habituels de cette légende, au fond de laquelle on aperçoit clairement une lutte anciennement engagée entre les Brâhmanes et les Kchatryas, et la victoire définitive des premiers sur les seconds. Les récits ou les allusions légendaires de cette lutte se retrouvent dans le Brâhmanas, dans le Mahâbhârata, dans le Râmâyana et dans les Pourânas. La légende prend toutes sortes de formes et s'embellit de circonstances secondaires, au gré de l'imagination des poëtes. Certains accessoires sont évidemment des additions relativement récentes[3]. Dans un des récits, une querelle s'élève, au sujet de trésors enfouis, entre les Brâhmanes de la race de Bhrigou et les fils du roi Kritavîrya, à la cour duquel ils remplissaient les fonctions de prêtres-sacrificateurs ; tous les Brâhmanes sont exterminés, jusqu'aux enfants dans le sein de leurs mères. Les femmes, échappées seules au massacre, se réfugient dans l'Himavat, où l'une d'elles donne le jour à un fils qu'elle avait caché dans sa cuisse, et qui reçut, à cause de cela, le nom d'Aourva. A sa naissance, une flamme sortit de la terre qui menaça de détruire le monde, et dont l'éclat frappa de cécité tous les Kchatriyas.

[1] Manou, çl. 322.

[2] XI, 83.

[3] M. Lassen (I, p. 714 et suiv.) a reproduit, d'après le Mahâbhârata et le Râmâyana, les deux principales formes épiques que revêt la légende, ou, pour mieux dire, les deux légendes principales où se montre l'antique souvenir d'une lutte sanglante entre les deux hautes castes ; et M. Muir a consacré à ce cycle légendaire une partie considérable du premier volume de son utile collection d'*Original sanscrit texts on the origin and progress of the religion and institutions of India.*

Le combat recommence entre ceux-ci et les fils d'Aourva. Dans cette nouvelle phase de la lutte, figurent Viçvâmitra et Paraçou-Rama, — Paraçou-Râma dont la terrible hache (*paraçou*), à laquelle il dut son surnom, devait venger sur toute la race des Kchatriyas le meurtre des Brâhmanes de Kritavîrya. La sanglante expiation accomplie, Paraçou-Râma se retire sur le mont Mahêndra. Mais alors, — et c'est ici que la légende devient caractéristique, — apparaissent tous les maux de cette guerre fratricide. « Après l'extermination des Kchatriyas, un grand désordre s'élève dans le monde. Les faibles sont opprimés par les forts; les Çoûdras et les Vaïçyas, que la loi ne retient plus, s'emparent des femmes et des Brâhmanes. Personne n'est plus maître de ce qu'il possède; privée de la protection des guerriers qui sont les défenseurs de la Loi, et livrée à tous les excès des créatures perverses, la Terre menace de s'enfoncer dans les profondeurs de l'espace. Kaçyapa, pour l'apaiser, lui permet d'exprimer un souhait; elle demande et obtient du dieu que les Kchatriyas redeviennent rois et la puissent protéger. » Le vœu de la Terre est exaucé, et de nouvelles dynasties s'élèvent[1]. Les noms de Mahichmatî et de Mârtikâvata, deux villes de la Narmada supérieure, semble devoir placer le théâtre de la lutte, en ce qu'elle peut avoir de réel, vers la région centrale du Vindhyâ. Il faut aussi remarquer que Kritavîrya est le roi des Haïhaya, une branche puissante des Yâdava, race ârienne par le culte et l'incorporation politique, mais non par le sang. Nous ne pouvons nous arrêter ici aux considérations importantes qui ressortent de cette distinction; nous y serons ramenés par la suite de notre travail.

Une autre légende, plus ancienne selon toute apparence, met au premier rang dans la lutte Viçvâmitra et Vasichta, celui-ci personnifiant en quelque sorte la caste brahmanique, comme le premier est l'expression symbolique de la caste des guerriers. Viçvâmitra était un roi puissant qui parcourait la terre avec une nombreuse armée. Il arriva ainsi à l'ermitage de Vasichtha, pénitent d'une sainteté profonde, dont toute la richesse était une vache merveilleuse, Kâmadhênou[2], qui produisait tout ce que désirait son maître. Le roi ne put voir une pareille merveille sans en désirer la possession. « J'ai le droit de m'emparer de Kâmadhênou, dit-il au solitaire, car tous les trésors appartiennent au roi; cependant, je te donnerai en échange

[1] J'aurai à revenir plus tard sur cette dynastie, dont l'avénement semble marquer une nouvelle époque dans l'ancienne histoire des Aryas gangétiques.

[2] La vache est nommée dans d'autres légendes Çabalâ, « qui est de plusieurs couleurs, » Nandinî, « celle qui réjouit, » Kâmadouh, « qui donne ce que l'on désire, » etc.

cent mille autres vaches. » Vasichtha le refusa, parce que Kâmadhênou lui donnait tout ce qui était nécessaire à ses sacrifices, à son existence et à sa connaissance des choses saintes. Le roi, voyant cela, s'empara par force de la vache merveilleuse, qui, se tournant vers le solitaire, se plaignit amèrement qu'il l'abandonnât. « — Suis-je donc assez fort, répondit Vasichtha, pour combattre le roi et son armée? A quoi Kâmadhênou répliqua : « — Ce n'est pas aux Kchatriyas que la puissance a été donnée; la puissance des Brâhmanes leur est supérieure. La puissance des Brâhmanes, ô Vasichtha, est d'origine divine, et plus grande que celle des Kchatriyas! » Et elle commanda à Vasichtha de se préparer à anéantir l'armée de Viçvâmitra. Alors, des diverses parties du corps de la vache divine, sortirent des armées de Pahlavas, de Çâkas, de Yavanas, de Kambôdjas, de Barbaras et de Mlêtchhas, de Hâritas et de Kirâtas[1], qui exterminèrent l'armée de Viçvâmitra. A cette vue, les cent fils du roi se précipitèrent pleins de fureur sur Vasichtha, qui, par la seule force de la syllabe mystérieuse Aum, les réduisit en cendres[2]. Le roi, alors, — et c'est là la morale de la fable, — s'écria dans sa confusion : « Malédiction sur la puissance des Kchatriyas! la puissance de l'énergie brahmanique est la véritable puissance! » Et remettant la couronne à un de ses fils, il se retira dans l'Himâlaya pour s'y livrer aux austérités, par lesquelles il s'éleva plus tard à la dignité de Brâhmane.

Il est inutile de poursuivre plus loin les fastidieux détails de la légende; on voit quel en est le caractère et le but. Qu'un événement réel se cache sous cette enveloppe fantastique, — ou plutôt, probablement, un ensemble de faits analogues survenus en des lieux et en des temps différents, — cela n'est pas douteux. Il est aussi plus que probable que l'origine de cette lutte de prééminence entre la caste sacerdotale et la caste guerrière, qui dut produire de longs déchirements au sein des tribus avant d'être arrivée à l'accord final dont le livre de Manou porte témoignage, remonte très-haut et touche aux temps védiques; car les noms principaux des légendes figurent déjà dans les Hymnes. Viçvâmitra et Vasichtha sont au nombre des

[1] Une partie de ces noms, si non tous, sont certainement une interpolation très-postérieure à la légende primitive. Ils rappellent l'énumération du 44e çloka du livre X de Manou, sur laquelle nous avons eu lieu de faire une remarque analogue.

[2] *Aum*, ou *Om*, est la monosyllabe sacrée, le nom mystique et mystérieux de la Divinité; elle a en elle, pour ceux qui en connaissent l'étendue, une puissance surnaturelle (Manou, II, 76, XI, 265). Cette croyance est antérieure au brahmanisme, et même au védisme; car c'est seulement par le zend qu'on peut expliquer le sens trinitaire de la syllabe mystérieuse, comme l'a montré M. Windischmann (Lassen, I, p. 775).

chantres religieux les plus renommés du Sapta-Sindhou; et l'on peut même trouver, dans certaines expressions symboliques d'un hymne célèbre qui porte le nom de Vasichtha[1], le germe de cette histoire bizarre de la vache Kâmadhênou, qui joue un si grand rôle dans la légende brahmanique. Que la légende, sous la forme où la Mahâbhârata et les autres sources anciennes nous l'ont transmise, soit antérieure au Livre de Manou, c'est aussi ce que l'on peut conclure d'une allusion qui y est faite dans un passage du VIIe livre[2].

XXVIII

Au temps où fut rédigé le Code brahmanique, la transaction est consommée. La suprématie de la caste sacerdotale sur les autres ordres de l'État paraît être définitivement reconnue. Tout en maintenant la caste des Kchatriyas au second rang, le Livre de la Loi exalte néanmoins, en toute occasion, le pouvoir royal et celui qui en est revêtu. Le Roi est un dieu sous une forme humaine[3]; formé de particules tirées de l'essence même des grandes divinités, il surpasse en éclat tous les autres mortels[4]. Sa personne est plus précieuse que toute chose : « Pour remédier à l'infortune, qu'il garde soigneusement ses richesses; qu'il sacrifie ses richesses pour sauver son épouse; qu'il sacrifie son épouse et ses richesses pour se sauver lui-même[5]. »

Mais aussi, plus élevée est cette dignité suprême, plus grands en sont les devoirs. « Ne jamais fuir dans un combat, protéger les peuples, révérer les Brâhmanes, tels sont les devoirs éminents dont l'accomplissement procure aux rois la félicité[6]. » Pour défendre son peuple, un roi ne doit ni hésiter, ni reculer, même devant un ennemi supérieur. Dans ces prescriptions, en même temps que l'accomplis-

[1] L'hymne trente-deux du Ve livre dans la traduction Langlois, particulièrement aux çlokas 4 et 14, t. III, p. 51 et 53. Cet hymne fut chanté sur les bords de la Parouchni (qui est la même rivière que la Vipâçâ, l'Hyphasis des Grecs, la Beïah de nos cartes actuelles, affluent du Satledj), au moment d'un combat désigné sous le nom de bataille des Dix Rois; le Dr Rud. Roth lui a consacré un savant commentaire dans son livre *zur Geschichte und Literatur des Veda.*

[2] Au çloka 42. Le personnage désigné sous le nom de fils de Gâdhi, est Viçvâmitra.

[3] Manou, livre VII, çl. 8.

[4] *Ibid.*, çl. 5. Le mot même qui en sanscrit signifie roi, *Radja*, vient de la même racine les mots qui signifient éclat, brillant, *radieux*.

[5] *Id.*, VII, 213.

[6] *Ib d.*, çl. 88.

sement du devoir politique, on sent aussi le souffle de ce point d'honneur chevaleresque qui est resté le noble patrimoine de toutes les branches de la grande famille ârienne, et que, dans l'Inde, les Kchatriyas des anciens âges ont transmis aux Radjpouts, leurs derniers représentants. Le même sentiment a inspiré les règles suivantes, que le Code de Manou rappelle aux Kchatriyas. « Un guerrier ne doit jamais, dans une action, employer contre ses ennemis des armes perfides, ni des flèches barbelées, ni des flèches empoisonnées, ni des traits enflammés. Qu'il ne frappe ni un ennemi qui est à pied, ni celui qui joint les mains, ni celui qui dit : « Je suis ton prisonnier; » ni un homme endormi, ni celui qui est désarmé, ni celui qui est aux prises avec un autre, ni un homme grièvement blessé, ni celui qui fuit. Qu'il se rappelle le devoir des braves[1]. » Et le texte ajoute[2] : « Le lâche qui prend la fuite pendant le combat, et qui est tué par les ennemis, se charge de toutes les mauvaises actions de son chef, quelles qu'elles soient. »

La Loi rappelle au Roi ses obligations de chaque jour, et elle lui trace l'emploi de chacune de ses heures[3]. Levé dès l'aube du jour, il adressera, dans un profond recueillement, après s'être purifié, ses offrandes au feu et ses hommages aux Brâhmanes ; puis il entrera dans la salle d'audience, où il entendra tous ceux qui auront à lui adresser des suppliques. Retiré ensuite dans un endroit isolé de son palais, il méditera sur toutes les affaires intérieures ou extérieures du royaume, ou il en délibérera avec ses ministres. Après avoir vaqué à ces soins importants, il pourra se livrer aux exercices, et à midi il entrera dans le bain; puis il ira dans les appartements intérieurs prendre son repas. « Là, qu'il prenne des aliments préparés par des serviteurs dévoués, et qui devront être éprouvés avec le plus grand soin, en même temps qu'on les consacrera par les prières qui neutralisent le poison. » Il lui est, en outre, recommandé de mêler à tous ses aliments des antidotes, et de porter toujours sur lui des pierres précieuses qui détruisent l'effet du poison. « Que des femmes, surveillées avec soin, et dont les parures et les vêtements ont été examinés préalablement[4], viennent l'éventer et répandre sur son corps de

[1] Manou, VII, 90 à 93. Les mêmes injonctions sont répétées en bien d'autres endroits des anciens livres brahmaniques, même dans les traités de philosophie. Voyez Colebrooke, on the Philosophy of the Hindus, *Miscellaneous Essays*, vol. I, p. 319.

[2] Manou, VII, 94.

[3] Manou, VII, 37, 145 et suiv., 216 et suiv.

[4] De peur, dit le commentaire, qu'elles ne cachent des armes ou du poison.

l'eau et des parfums. » Il prendra d'ailleurs les mêmes précautions dans chacune de ses occupations, soit qu'il sorte, qu'il se couche, qu'il mange, qu'il s'habille ou qu'il se baigne. Cette appréhension perpétuelle fut toujours le partage des monarques de l'Orient; en lisant ces passages si profondément significatifs du Livre de Manou, on se rappelle involontairement les pages où l'auteur de *Télémaque* a retracé la vie et les terreurs de Pygmalion.

Après avoir pris son repas, poursuit le Code brahmanique, que le roi se divertisse avec ses femmes dans l'appartement intérieur, et qu'ensuite il s'occupe de nouveau des affaires publiques. — Qu'il passe en revue les gens de guerre, les éléphants, les chevaux et les chars. — Le soir, après avoir rempli ses devoirs pieux, qu'il se rende, muni de ses armes, dans une partie retirée de son palais, pour entendre les rapports secrets de ses espions. — Puis, les ayant congédiés, qu'il retourne dans l'appartement intérieur, pour y prendre son repas du soir. — Après avoir été récréé par le son des instruments, il ira se livrer au repos quand l'heure sera venue, pour se lever le lendemain exempt de fatigue.

Ainsi que sa vie intérieure, le Code trace au roi les règles de sa politique et de ses relations au dehors. Machiavel aurait pu trouver dans cet antique manuel de diplomatie plus d'une idée fondamentale de son Traité du Prince. Le point essentiel est le choix d'un ambassadeur[1]. Il le faut versé dans la connaissance des çâstras, de belle prestance, intrépide, éloquent, habile à pénétrer les physionomies, à interpréter les gestes, à lire dans la pensée. « Du général dépend l'armée; de la juste application des peines, le bon ordre; du roi, le trésor et le territoire; de l'ambassadeur, la guerre et la paix. » C'est l'ambassadeur qui rapproche ceux qui sont désunis, qui divise ceux qui sont alliés. Dans les négociations avec un roi étranger, l'ambassadeur devinera ses adversaires d'après certains signes, d'après leur maintien et leurs gestes, et aussi par ses émissaires secrets; il saura employer à propos d'irrésistibles moyens de persuasion auprès des conseillers et des ministres étrangers.

Le roi, d'ailleurs, aura toujours sur pied des forces imposantes, car celui qui dispose d'une grande armée est craint du monde entier. Savoir cacher ses côtés faibles et connaître ceux de l'ennemi, grand moyen de succès. Un roi doit avoir la réflexion du héron, la bravoure du lion, la rapidité du loup dans l'attaque, la prudence du lièvre dans

[1] Manou, VII, 63 et suiv.

la retraite[1]. Il y a quatre moyens par lesquels on peut s'agrandir : la négociation, les présents, la division habilement semée, et enfin la force des armes; que l'on ne recoure au dernier moyen qu'au défaut des trois autres, car les négociations pacifiques sont toujours préférables à la guerre pour l'avantage des royaumes[2]. Le Code brahmanique, à côté de ces maximes de conduite, n'en trace pas moins les règles de tactique et de stratégie qu'un chef d'armée doit suivre sur le terrain. On y lit, par exemple, qu'il faut combattre dans une plaine avec des chars et des chevaux; dans un endroit noyé ou marécageux, avec des éléphants et des bateaux armés; sur un terrain couvert d'arbres et de broussailles, avec des arcs; dans une place découverte, avec des sabres, des boucliers et autres armes[3]. On a là l'énumération de toutes les armes offensives et défensives des Aryas gangétiques.

Nous apprenons par le Code quel était le mode d'administration du royaume. Mille villes ou bourgs formaient la plus grande circonscription administrative, au-dessous de laquelle il y avait une échelle hiérarchique de cent, de vingt et de dix localités; enfin, chaque localité avait son propre gouverneur[4]. Le chef d'une localité correspondait hiérarchiquement avec le chef de dix, celui-ci avec le chef de vingt, ce dernier avec le chef de cent, et celui-ci avec le chef de mille. A chaque groupe administratif se rattachait une compagnie de gardes, commandée par un officier d'un grade correspondant, pour veiller à la tranquillité intérieure. On nous dit même quels étaient les émoluments de chaque ordre d'administrateurs. Le chef d'un cercle de mille recevait le produit d'une ville; le chef de cent, celui d'un bourg; le chef de vingt, celui de cinq koulas de terre[5]; le chef de dix, le produit d'un koula; le chef d'une seule localité, ce qui était nécessaire à sa subsistance.

[1] Manou, çl. 106.

[2] *Melior tutiorque certa pax speratâ victoriâ; illa in tuâ, hæc in Deorum manu est.* Tit. Liv. XXX, 30.

[3] *Id.*, VII, 192.

[4] Le terme générique employé dans ces diverses énumérations est *grâma*. Grâma, dans la nomenclature sanscrite, signifie proprement un bourg ou une ville ouverte, par opposition à la ville entourée de murailles, *poura*; mais originairement le mot dut être la dénomination commune de tout établissement fixe. Sous sa forme usuelle ou vulgaire, *gama*, on le retrouve dans la plupart de nos langues européennes. C'est le *heim* des Teutons et le *home* des Anglais, deux termes d'une signification si large et si particulière à la fois; c'est aussi le κώμη des Grecs, comme chez nous il est descendu jusqu au *hameau*, l'expression en quelque sorte élémentaire de l'habitation fixe du cultivateur du sol.

[5] Le *koula* est l'étendue de terrain qui peut être labourée par deux charrues pourvues chacune de six taureaux

Tous ces prélèvements se faisaient en nature ; on ne connaissait pas encore l'usage de l'argent monnayé. L'or, l'argent et le cuivre servaient cependant de valeurs courantes, mais seulement au poids [1].

Les revenus du roi se composaient des redevances en nature [2], des impôts, des droits sur les marchandises, des présents et des amendes [3]. Le Code spécifie le mode de perception de ces diverses natures de droits régaliens.

« De même que la sangsue, dit le code, — par une comparaison juste, quoique bizarre, — de même que la sangsue, le jeune veau et l'abeille, ne prennent que petit à petit leur nourriture, de même c'est par petites portions que le roi doit percevoir le tribut annuel dans son royaume [4]. »

La proportion qui revient au roi sur les bestiaux et sur l'or et l'argent, est d'un cinquantième ; sur les grains, depuis la douzième jusqu'à la sixième partie ; sur les autres produits de la terre, le sixième régulièrement [5]. Sur la classe commerçante, l'impôt peut être du vingtième des gains en argent [6]. Les petits marchands, ceux qui vivent d'un commerce peu lucratif, payent seulement une redevance annuelle très-modique [7] ; les artisans, de même que les Çoûdras doivent acquitter leur redevance par un travail personnel d'un jour chaque mois [8].

Au total, cet ensemble d'impôts est modéré ; le Livre brahmanique fait d'ailleurs de cette modération une règle expresse : « Que le Roi ne coupe pas sa propre racine ni celle des autres par excès d'avidité ; car en coupant sa propre racine il se réduit, lui et les autres, à l'état le plus misérable [9]. » C'est la même pensée que Montesquieu devait formuler plus tard dans une sentence devenue célèbre.

Une autre source de richesses pour le souverain provenait des mines et des trésors cachés que l'on venait à découvrir. « Quand le Roi trouve un trésor anciennement déposé en terre, qu'il en donne la moitié aux Brâhmanes et fasse entrer l'autre moitié dans son trésor. Le Roi a droit à la moitié des anciens trésors et des métaux précieux que la terre renferme, par sa qualité de protecteur, et parce qu'il est le seigneur de la terre [10] »

[1] Trois grains d'orge, est-il dit, représentent le poids d'un *krichnala* ; cinq krichnalas sont égaux à un mâcha, seize mâchas à un *souvarna*, quatre souvarnas à un *pala*, dix palas à un *dharana*. On estime que le souvarna d'or équivalait à un peu moins de 12 grammes, ou environ 40 francs de notre monnaie. On peut voir l'ensemble de ce système monétaire de l'Inde ancienne exposé au VIIIe livre du code de Manou, çl. 134 à 137.

[2] Sur les produits de ses propres domaines, probablement.

[3] Manou, VIII, 307. — [4] *Id.*, VII, 129. — [5] *Ibid.*, çl. 130 à 132. — [6] *Id.*, X, 120 ; VII, 127. — [7] *Id.*, VII, 137. — [8] *Ibid.*, çl. 138. — [9] *Ibid.*, çl. 139.

[10] *Id.*, VIII, 38 et suiv. Sur la qualification de *seigneur de la terre*, il faut en rapprocher un texte précédemment cité qui sert de correctif à ce que celui-ci aurait d'excessif.

« Qu'il en donne la moitié aux Brâhmanes. » Cette disposition témoignerait seule de la position toute puissante du corps sacerdotal vis-à-vis de la royauté. Et ce n'est pas la seule. En voici une encore plus significative : « Lorsqu'un Brâhmane instruit vient à découvrir un trésor jadis enfoui, il peut le prendre en entier ; car il est le seigneur de tout ce qui existe[1]. » Et en outre, il est dit que le roi ne doit pas recevoir de tribut d'un Brâhmane[2]. Ainsi la caste brahmanique était exempte de toutes les charges sociales. Honorer et respecter les Brâhmanes, s'entourer de leurs conseils, s'appuyer sur eux en toute chose et les combler de dons, sont d'ailleurs des recommandations adressées en vingt endroits au roi et aux puissants. « L'oblation versée dans la bouche d'un Brâhmane est bien meilleure que les offrandes au feu. Le don fait à un homme qui n'est point Brâhmane n'a qu'un mérite ordinaire. Il en a deux fois autant s'il est offert à un homme qui se dit Brâhmane. Adressé à un Brâhmane avancé dans l'étude des Védas, il est cent mille fois plus méritoire ; fait à un théologien consommé, il est infini[3]. »

XXIX

Le Roi, d'après le Livre brahmanique, est le grand juge de son peuple; il est l'organe de la Loi, et rendre la justice est un de ses grands devoirs journaliers. « Un roi désireux d'examiner les affaires judiciaires doit se rendre à la cour de justice dans un humble maintien, accompagné de Brâhmanes et de conseillers expérimentés. Là, assis ou debout, levant la main droite, modeste dans ses habits et dans ses ornements, qu'il examine les affaires des parties contestantes. Que chaque jour il décide, l'une après l'autre, par des raisons tirées des coutumes particulières au pays et des Codes de lois, les causes apportées devant lui[4]. »

Quand le Roi ne faisait pas lui-même l'examen des causes, il déléguait un Brâhmane chargé de remplir cette fonction. Ce Brâhmane, accompagné de trois assesseurs, composait le haut tribunal[5].

La Loi, d'après le Livre brahmanique[6], a pour base le Véda et les Coutumes. Le Véda représente la révélation (Çrouti) ; les Coutumes sont transmises par la Tradition (Smriti) et recueillies dans le Code de

[1] Manou, çl. 37. — [2] VII, 133. — [3] VII, 84 et suiv. — [4] VIII, 1 et suiv. — [5] *Id.*, çl. 9 et 10. — [6] II, 6 et 10.

lois (Dharma-Çâstra). La Coutume par excellence était celle du Brahmâvarta, ou pays de la Sarasvatî [1]. Telles sont les bases de l'antique législation de l'Inde.

Deux livres du Code de Manou [2] sont consacrés aux lois civiles et criminelles; il suffira d'en relever ici quelques traits saillants.

Le voleur pris en flagrant délit, mais dans ce cas seulement, est condamné à mort, ainsi que ceux qui lui fournissent des vivres ou des instruments, et qui lui donnent asile [3].

La surveillance des voleurs est d'ailleurs l'objet d'un soin tout particulier. L'organisation de la police n'a rien à envier à la nôtre dans un de ses traits caractéristiques. « Par le moyen d'espions adroits, *ayant été voleurs*, qui s'associent avec les voleurs, les accompagnent, et sont bien au fait de leurs différentes pratiques, que le Roi les découvre et les fasse sortir de leurs retraites [4]. » Les lieux spécialement recommandés à la surveillance de la police sont les places publiques, les fontaines, les boulangeries, les maisons de courtisanes, les boutiques de distillateurs, les maisons de traiteurs, les carrefours des routes publiques, les grands arbres consacrés, les assemblées et les spectacles [5].

Il y a, dans cette énumération, des indications à recueillir pour la connaissance des mœurs et des habitudes sociales.

L'homme qui provoque l'adultère est banni après avoir subi une mutilation flétrissante; « car c'est de l'adultère que naît dans le monde le mélange des classes, source de la violation de tous les devoirs, fléau destructeur de la race humaine et du bon ordre dans l'univers [6] »

La Loi prévoit et punit sévèrement certains cas de dépravation féminine [7].

Si une femme de haute famille commet un adultère, elle sera dévorée par des chiens, et son complice sera brûlé sur un lit de fer chauffé à rouge [8].

Le Çoûdra qui entretient un commerce criminel avec une femme appartenant à une des trois classes supérieures, subira la mutilation, ou même, selon les cas, sera condamné à mort, et ce qu'il possède sera confisqué [9].

Si l'on fait violence à une jeune fille de sa classe, le coupable subira

[1] Manou, çl. 18. — [2] Le 8e et le 9e. — [3] IX, 270 et suiv. — [4] *Ibid.*, çl. 267. — [5] *Ibid.*, çl. 264. — [6] *Id.*, VIII, 352 et suiv. — [7] *Ibid.*, çl. 367 à 370. — [8] *Ibid.*, çl. 371 et suiv. — [9] *Ibid.*, çl. 374.

une peine corporelle; mais si la jeune fille a été consentante, il n'y a pas de châtiment [1].

Il est du reste posé en principe, pour tous les crimes comme pour toutes les infractions à la loi sociale, qu'un châtiment sévère et immédiat est la sanction nécessaire de la Loi et la garantie de l'ordre social. « Pour soutenir le Roi dans ses fonctions, Içvara (une des appellations du dieu suprême), produisit dès le principe le Châtiment, protecteur de tous les êtres, exécuteur de la justice, son propre fils, et dont l'essence est toute divine [2].

Il est dit encore : « Le Châtiment gouverne le genre humain, le Châtiment le protége. Le Châtiment veille pendant que tout dort; le Châtiment est la justice, disent les Sages [3]. »

Un trait qu'il ne faut pas omettre dans cette antique législation, c'est l'emploi des épreuves judiciaires. « Que le juge fasse prendre du feu à celui qu'il veut éprouver, ou qu'il ordonne de le plonger dans l'eau, ou qu'il lui fasse toucher la tête de chacun de ses enfants et de sa femme. — Celui que la flamme ne brûle pas, que l'eau ne fait pas surnager, auquel il ne survient pas de malheur promptement, doit être reconnu comme vérédique dans son serment [4] »

Quand on en déférait seulement au serment, on devait faire jurer un Brâhmane par sa véracité; un Kchatriya par ses chevaux, ses éléphants ou ses armes; un Vaïçya, par ses vaches, ses grains et son or; un Çoûdra, par tous les crimes [5].

Toujours la même distinction de valeur morale entre les quatre classes de la nation.

XXX

D'après ce que nous avons vu jusqu'à présent, il semble qu'il ne reste rien à ajouter à l'expression de la supériorité des Brâhmanes sur le reste de la création; cependant le livre de Manou renferme à ce sujet des passages d'une exaltation bien autrement énergique. Il faut en rapporter au moins quelques-uns, pour montrer dans quelle sphère élevée les Brâhmanes s'étaient placés, et sous quel caractère presque surhumain ils se firent accepter par la nation. Nous ne croyons pas qu'aucune théocratie se soit jamais placée si haut au-dessus de

[1] Manou, çl. 364. — [2] VII, 14. — [3] *Ibid.*, çl. 18. — [4] VIII, 114 et suiv. — [5] *Ibid.*, çl. 113.

l'humanité; mais aussi aucune n'a eu sur les destinées heureuses ou fatales de tout un peuple une influence aussi profonde, aussi complète et aussi durable.

« Parmi tous les êtres, dit le Code, les premiers sont les êtres animés; parmi les êtres animés, ceux qui subsistent par l'intelligence. Les hommes sont les premiers entre les êtres intelligents; les Brâhmanes sont les premiers entre les hommes.

» La naissance du Brâhmane est l'incarnation éternelle de la justice. Le Brâhmane, en venant au monde, est placé au premier rang sur cette terre; souverain seigneur de tous les êtres, il doit veiller à la conservation du trésor des lois.

» Tout ce que le monde renferme est la propriété du Brâhmane; c'est par la générosité du Brâhmane que les autres hommes jouissent des biens de ce monde [1]. »

« Un Brâhmane, âgé de dix ans, est-il dit ailleurs, et un Kchatriya [2] parvenu à l'âge de cent années, doivent être considérés comme le père et le fils; et des deux c'est le Brâhmane qui est le père. »

Mais si le Brâhmane est le premier des êtres par sa naissance et son essence même, s'il l'emporte sur tous par ses priviléges et ses immunités [3], il doit aussi l'emporter sur le reste des hommes par la sainteté et la pureté de sa vie. Il doit à tous l'exemple en même temps que le précepte. Et, pour être juste, il faut ajouter que les règles qu'ils s'étaient tracées, les Brâhmanes, en général, paraissent les avoir fidèlement suivies. Si l'orgueil, si l'ambition, si l'aspiration aux biens terrestres en même temps qu'à la domination sociale, ne furent pas étrangers, tant s'en faut, à la politique des Brâhmanes, — on en peut juger par le côté positif des immunités que le Code leur attribue, — il faut aussi faire une large part à des impulsions moins vulgaires. L'ambition commune et purement matérielle ne leur aurait pas donné la force morale qui fut leur arme la plus puissante vis-à-vis des Kchatriyas; elle ne leur aurait pas conquis cette vénération religieuse qui, dès l'origine, jeta dans la nation tout entière des racines tellement profondes, que ni le temps, ni les révolutions, ni les schismes, ni les dominations extérieures ne les ont affaiblies. Des mobiles qui touchent seulement aux parties grossières et toutes sensuelles de la nature humaine, n'ont ni cette action puissante, ni ces effets durables. Héritiers des anciens

[1] Manou, I, çl. 98 et suiv.
[2] *Id.*, II, 135.
[3] Ainsi, un brâhmane eût-il commis tous les crimes, ne peut être condamné à mort. La plus grande peine qu'il encourt est le bannissement. Manou, VIII, 380.

Richis, qui furent les Sages de la nation, et de bonne heure entraînés vers les méditations contemplatives d'où sont sorties les doctrines religieuses, philosophiques et sociales qui séparent si profondément les temps brahmaniques des temps védiques, ils y puisèrent, en présence d'une société encore à demi barbare dans ses formes extérieures, le sentiment d'une supériorité d'origine presque divine, et l'autorité qui subjugue les masses. Ils dominèrent parce qu'ils crurent en eux. Ils furent les organisateurs, presque les créateurs de la société nouvelle; ils lui donnèrent ses lois, ils la façonnèrent à l'image de leurs doctrines: faut-il s'étonner qu'ils y aient pris et conservé la première place?

Il ne faut ni méconnaître ni amoindrir le rôle qu'ils ont eu dans cette grande transformation sociale; car à la grandeur même de ce rôle, qui n'a eu d'égal chez aucune aristocratie sacerdotale de l'ancien monde, s'attache devant l'humanité et devant l'histoire une immense et terrible responsabilité. En étreignant une nation tout entière dans les liens passifs de la discipline nouvelle; en étouffant, autant qu'il a été en eux, toute action, tout élan, toute aspiration extérieure, tout déploiement spontané de l'initiative humaine, ils n'ont tendu à rien moins qu'à effacer du théâtre du monde un peuple que la nature avait créé pour devenir en Orient un foyer rayonnant de lumières et de civilisation.

Mais l'Indien lui-même n'a jamais eu conscience du suicide moral auquel le prédestinèrent ses législateurs. La perspective historique qui, pour nous, place à leur point de vue les hommes et les choses dans le mouvement général de l'humanité, n'a jamais existé pour lui. Il ne vit, il ne put voir dans ses Brâhmanes que des sages inspirés, des intermédiaires entre la terre et le ciel, entre l'homme et Dieu. En s'attribuant une origine et une essence supérieures au reste des mortels, les auteurs du Code brahmanique ne firent qu'exprimer ce qui était dans le sentiment du peuple, ce que l'aristocratie guerrière elle-même avait dû reconnaître. Le nom même des Brâhmanes, qui se perdait dans le lointain des âges, n'indique-t-il pas une vie consacrée à la méditation et à la prière, et en communion perpétuelle avec la Divinité?

La discipline brahmanique, telle qu'on la trouve détaillée au Livre de la Loi, était faite pour maintenir cette opinion que le peuple devait avoir de la sainteté des Brâhmanes. Autant celui qui est né dans cette classe privilégiée est au-dessus des autres hommes, autant sont nombreux les devoirs qui lui sont prescrits. Outre l'accomplissement des sacrifices, sa vie tout entière est une vie de contemplation intérieure, de renoncement, d'étude et d'enseignement[1]. Ses pensées, ses paroles,

[1] Manou, I, 88; II, 118; IV, 176, 186.

jusqu'à ses moindres actions, sont réglées avec la ponctualité la plus rigoureuse [1]. Peut-être aurait-on quelque peine à concilier les prodigieuses immunités du Brâhmane et la rigueur ascétique de sa règle de vie; peut-être aussi serait-il hasardeux d'affirmer que chez lui la vie réelle était toujours la parfaite image de la règle légale : n'oublions pas, cependant, que les longues épreuves d'une éducation sévère domptaient de bonne heure en lui l'impulsion sensuelle, et n'imputons pas à ces natures profondément contemplatives le vice d'une hypocrisie vulgaire. Le Brâhmane, nous l'avons dit, avait le sentiment inné d'une immense supériorité morale; et un pareil sentiment, quel qu'en soit le principe, est un sûr garant contre toute dégradation.

Dans les Brâhmanes, toutefois, il y avait des classes et des degrés. Tous ne possédaient pas également la science approfondie des Védas, et c'était surtout cette connaissance qui réglait entre eux la prééminence, en même temps que l'aptitude aux hautes fonctions sociales. Il y avait d'ailleurs dans le corps brahmanique un certain nombre de classes hiérarchiques, à chacune desquelles était attribuée une fonction déterminée dans l'accomplissement du Sacrifice; ces classes, nous l'avons vu précédemment, existaient dès les temps védiques.

La caste brahmanique est quelque chose de tellement en dehors de nos sociétés modernes, chez lesquelles il n'a jamais existé rien d'analogue, que nous avons quelque peine à nous en former une idée précise. L'expression *caste sacerdotale*, qui se reproduit souvent et que nous-même avons plus d'une fois employée, donnerait une notion très-incomplète et très-fausse à la fois si on la prenait dans un sens absolu. Les Brâhmanes ne sont pas des prêtres, dans l'acception que le christianisme a donné au mot. Il est même vrai de dire que dans l'âge antique, dont le livre de Manou nous retrace l'image, les Aryas gangétiques n'avaient pas encore de culte public, en tant que représenté par des édifices servant de lieux de réunion et desservis par des ministres permanents. C'est beaucoup plus tard que l'Inde a vu s'élever des temples consacrés aux dieux du peuple, et qu'à ces temples furent attachés des corps de Brâhmanes pour vaquer régulièrement aux cérémonies prescrites. Au temps de Manou, le culte ne consiste encore qu'en libations de beurre liquide répandues sur le feu, et en offrandes d'eau pure, de riz ou de fruits, faites aux mânes des ancêtres [2], et ces

[1] Manou, IV, 92 et suiv.

[2] Le Livre de la Loi énumère cinq sortes d'adorations ou d'offrandes : « Dans l'action d'enseigner la Sainte-Ecriture consiste l'adoration du Véda; la libation d'eau, de riz, de lait, de racines ou de fruits, est l'offrande aux Mânes; le beurre liquide répandu dans le feu est l'of-

offrandes, comme aux temps védiques, étaient faites en général au foyer domestique par le chef même de la famille [1]. C'était seulement dans les occasions solennelles que l'on immolait des animaux, sacrifices pour lesquels sont prescrits des rites et des invocations que les Brâhmanes, versés dans la connaissance des textes sacrés, pouvaient seuls accomplir. C'étaient là les seules fonctions vraiment sacerdotales des Brâhmanes. Même dans les temps postérieurs, quand l'Inde a eu des temples et que ces temples ont eu leurs ministres, il est parfaitement vrai (surtout pour l'Inde du Nord), que les prêtres ont dû toujours être pris dans la caste des Brâhmanes; mais il ne s'ensuit pas, tant s'en faut, que tous les Brâhmanes soient prêtres. La très-grande majorité a toujours suivi, et suit encore aujourd'hui toutes sortes de professions, toutes les professions, du moins, compatibles avec la pureté de la caste. Le Livre de la Loi a de nombreuses prescriptions sur ce qu'il est permis à un Brâhmane et sur ce qu'il lui est interdit de faire pour subvenir à ses besoins.

Ce que sont en réalité les Brâhmanes, le passé des Aryas védiques nous l'a dit : originairement une simple corporation de bardes religieux, qui se perpétuaient de père en fils et rattachaient leur origine aux Richis, c'est-à-dire aux patriarches et aux poëtes primitifs de la nation. Ils grandirent rapidement en importance, non par le nombre, car ils ne devaient être, naturellement, qu'une très-petite minorité vis-à-vis des autres classes du peuple, mais par l'ascendant qu'ont toujours eu, au sein des sociétés primitives, ceux qui paraissent plus rapprochés du commerce du ciel que le reste des hommes. Ils furent la pensée et la sagesse de la nation, comme les Kchatriyas en étaient le bras et la force; ils en furent les législateurs, et ils restèrent les interprètes de la loi civile et religieuse. Ils furent la Loi vivante; ils en eurent le prestige et la toute-puissance. Et cette puissance morale fut telle, que la nation sembla parfois s'identifier en eux; car le nom de peuple brahmanique, qui se trouve dans les relations grecques, se rencontre déjà dans quelques-uns des plus anciens textes de la littérature oupavédique [2].

frande aux Divinités; le riz, ou tout autre aliment donné aux créatures vivantes, est l'offrande aux Esprits; l'accomplissement des devoirs hospitaliers est l'offrande aux Hommes. » (Manou, III, 70, 82.) L'entretien du feu sacré dans la maison des Brâhmanes est mis au nombre des principaux devoirs de leurs élèves. (*Id.*, II, 248.) On remarquera cette assimilation des aliments donnés aux créatures vivantes et de l'hospitalité envers les hommes, aux offrandes faites aux divinités.

[1] Manou, IV, 25.

[2] On peut voir sur ce point l'analyse du Çatapatha-Brâhmana donnée par le Dr Weber dans ses *Indische Studien*, t. I, p. 179 et 188.

On ne voit pas qu'au temps où nous fait remonter le Livre de Manou, les Brâhmanes aient eu un centre hiérarchique, des assemblées, des colléges, comme il s'en est formé par la suite à Vârânâçî (Bénarès) et sur d'autres points; il est à croire, cependant, qu'ils n'étaient pas sans une organisation quelconque [1], bien qu'on ne puisse dire quelle analogie cette organisation intérieure pouvait présenter avec les autres théocraties de la haute antiquité, telles que les Mages de la Bactriane et les Khaldéens de la Babylonie. Ils s'étaient multipliés avec le temps; mais ils gardaient avec un soin religieux et leur filiation généalogique [2] et la pureté de leur race. A en juger par la transmission inaltérée du type national dans la caste brahmanique, c'est elle, en effet, qui a dû conserver de la manière la plus complète la pureté originaire du sang ârya. Ceci touche à un côté fort important de l'ethnologie de l'Inde ancienne, et, par l'ethnologie, à la racine même de l'histoire des Aryas gangétiques; mais la multitude d'objets qui s'offrent à nous dans la partie actuelle de notre Étude ne nous permet pas de nous y arrêter en ce moment. Nous y serons ramené par les traditions épiques.

XXXI

Il y a cependant dans le livre de Manou une série particulière d'indications ethnologiques à laquelle nous devons, dès à présent, donner notre attention, parce qu'elle se lie étroitement au fait même de l'extension des Aryas dans les pays du Gange et du Vindhyâ, et à leurs premiers rapports avec les aborigènes. En général, on peut dire que dans aucun document de la littérature sanscrite postérieur aux hymnes védiques, on ne trouve une mention directe des populations aborigènes de l'Inde du Nord, c'est-à-dire des tribus qui occupaient les riches territoires compris entre l'Himavat et les monts Vindhyâ, quand les Aryas y firent leur première apparition et s'y répandirent de proche en proche. C'est aux investigations et aux études récentes dont l'ethnographie de l'Inde a été l'objet, que sont dues les seules notions positives que l'on possède aujourd'hui sur ce sujet. Ce sont ces investigations et ces études, poursuivies depuis un demi-siècle dans toute

[1] Nous n'entendons pas seulement parler des quatre ordres de sacrificateurs dont il est déjà question dans les Hymnes (Voyez Max Müller, *Ancient sanscrit Literature*, p. 468 et suiv.), mais d'une organisation plus élevée et plus générale.

[2] Voir Max Müller, *Ancient sanscrit Literature*, p. 379 et suiv.

l'étendue de la péninsule, sur la constitution physique et les idiomes des habitants, qui ont fait reconnaître ce fait capital, qu'à côté des populations dont les dialectes se rattachent au sanscrit, et qui appartiennent, par leur physionomie, au type purement européen de la famille ârienne (sauf la couleur du teint plus ou moins foncée par l'action du climat), il y a une masse énorme de tribus d'un autre sang, et en partie d'une autre langue, qui, pour la plupart, vivent encore à l'état barbare dans les parties les plus sauvages et les moins accessibles du pays, et qui appartiennent bien évidemment à la famille des peuples mongolo-tibétains de la haute Asie.

Nous avons vu déjà dans nos Études précédentes de quelle vive lumière ce grand fait, aujourd'hui parfaitement constaté, a éclairé les temps védiques; il n'y aurait pas un moindre intérêt à en retrouver la trace dans les écrits de l'époque brahmanique. On voudrait suivre dans leur progrès les tribus ârienne du Sapta-Sindhou, lorsqu'elles arrivèrent sur le Gange et s'avancèrent graduellement dans les territoires du grand fleuve et de ses affluents. On voudrait savoir quelle résistance leur opposèrent les indigènes, quelles tribus furent refoulées vers les montagnes ou dans les forêts, quelles tribus se soumirent au joug et acceptèrent, avec la croyance religieuse du peuple conquérant, la condition servile qui leur fut imposée, sous le nom de Çoûdras, dans le cadre social créé par les Brâhmanes. Mais sur cette suite d'incidents qui accompagnèrent la conquête, et qui peut-être embrassèrent l'espace de plus d'un siècle, il ne faut, nous l'avons dit, demander aux textes sanscrits aucune indication simplement historique : c'est ce qui donne un si grand prix à celle que nous trouvons au dixième livre du Code de Manou. Bien que la forme sous laquelle elle s'y présente soit un peu détournée et à demi emblématique, — il ne faut attendre des Brâhmanes, on ne saurait trop le répéter, aucune notion, aucun récit qui aient la forme simple de l'histoire, — il est aisé d'en reconnaître sous ce léger voile la vraie signification, et il y a vraiment lieu de s'étonner que ni M. Lassen, ni aucun autre des savants qui se sont jusqu'à présent occupés des antiquités de l'Inde, n'en aient, à ce point de vue, reconnu la portée [1].

[1] Ce sujet d'étonnement se renouvellera plus d'une fois à mesure que nous avancerons dans l'étude que nous avons entreprise. Nous verrons que le côté ethnologique des origines indiennes — je dis ethnologique dans le sens le plus élevé du mot, et le plus général, — est resté presque absolument en dehors des recherches et des considérations des indianistes; et cependant j'espère pouvoir montrer avec une parfaite évidence que c'est surtout par l'ethnologie et ses applications critiques, qu'il est encore possible aujourd'hui de restituer, au moins dans ses grands linéaments, l'histoire de l'Inde brahmanique antérieurement au Bouddhisme.

XXXII

Pour Manou, il n'y a de race pure que celle qui se perpétue par elle-même, sans aucun mélange de sang étranger[1].

Tout ce qui n'est pas né dans ces conditions, toute génération qui provient d'un mélange de classes inégales, constitue les classes impures, ou en est l'acheminement[2].

L'infraction des règles tracées, l'empiétement d'une classe sur l'autre, et surtout leurs mélanges illicites, sont réprouvés, en cent endroits du Code, comme les plus grands malheurs qui puissent affliger le monde, comme une cause immanquable de bouleversement et de ruine.

Manou énumère dans le plus grand détail tous les rapports qui constituent les mélanges illicites[3].

Le mélange des classes supérieures entre elles produit une première dégradation; du mélange des trois classes supérieures avec la classe des Çoûdras résulte une dégradation infiniment plus grande. La dégradation est portée à ses dernières limites quand les produits de croisements illicites continuent de se rapprocher entre eux ou avec les classes qui leur sont inférieures.

Dans la nomenclature et la classification du produit multiple des croisements, dans la connaissance des conditions physiques qui altèrent progressivement ou relèvent la pureté du sang, les auteurs du Livre de Manou font preuve d'un degré d'observation qui a devancé les études de nos naturalistes, et qui a plus d'un rapport avec les expériences des éleveurs modernes.

Ils savent que si la fille d'un Brâhmane et d'une femme çoûdrâ s'unit à un Brâhmane, que la fille issue de cette union épouse de même un Brâhmane, la fille de ce second mariage un Brâhmane encore, et ainsi de suite sans interruption, le Çoûdra se relèvera ainsi à la condition physique et morale du Brâhmane; de même que, dans l'ordre inverse, le Brâhmane descendra à la condition de Çoûdra. Seulement il faut, selon eux, sept générations suivies pour opérer la

[1] « Dans toutes les classes, ceux-là seulement qui sont nés, dans l'ordre direct, de femmes égales sous le rapport de la classe, et vierges, doivent être considérés comme appartenant à la même classe. »

[2] X, 24.

[3] *Id.*, 7 à 39.

transformation complète, soit du Brâhmane en Çoûdra, soit du Çoûdra en Brâhmane[1].

Dans la doctrine brahmanique, le produit participe essentiellement du père; il ne participe de la mère que secondairement. Comparant la femme au sol où l'on répand la semence, et l'homme à la semence même, et remarquant que le même champ donne des produits divers selon la diversité des semences qu'on lui confie, ils en concluent que c'est au principe mâle, non au principe femelle, que sont dues la distinction et la qualité des êtres[2]. Telle est leur doctrine physiologique.

Cette doctrine, quelle qu'en puisse être la valeur au point de vue de la science moderne, a eu sur la législation et sur l'ordre social de l'Inde de très-grandes conséquences, dont personne, que je sache, n'a mesuré toute l'étendue. Ces conséquences, cependant, sont écrites dans les textes.

Par une déduction logique de ses prémisses, le législateur concluait que la noblesse ou la dégradation de la race venait du père, non de la femme; bien plus, que la femme elle-même s'ennoblissait ou se dégradait par ses alliances. « Quelles que soient les qualités d'un homme auquel une femme est unie par un mariage légitime, elle acquiert elle-même ces qualités, de même que la rivière par son union avec l'Océan[3]. » Et ailleurs : « Celui qui a été engendré par un homme honorable et par une femme vile, peut se rendre honorable par ses qualités; mais celui qui a été engendré par une femme d'une classe distinguée et par un homme vil, doit lui-même être regardé comme vil : telle est la décision[4]. »

Telle étant la décision légale, selon l'expression du législateur, il était naturel que les alliances entre les purs Aryas, formant les trois classes supérieures, et les femmes de la classe servile ou des Çoûdras, ne fussent pas prohibées d'une manière absolue, bien que ces alliances ne soient pas précisément approuvées, et encore moins recommandées. « Un Çoûdra, dit le Code, ne doit avoir pour femme qu'une Çoûdrâ. Un Vaïçya peut prendre une épouse dans la classe servile et dans la sienne; un Kchatriya, dans les deux classes mentionnées et

[1] Manou, X, 64-65.
[2] IX, 33 à 40.
[3] *Ibid.*, çl. 22.
[4] X, 67. Il y avait, toutefois, comme nous l'avons déjà remarqué, un premier degré de dégénération morale dans l'union d'un Dvidja (c'est-à-dire d'un homme des trois premières classes) avec une femme d'une classe même immédiatement inférieure. Ceci est formellement exprimé au 6e çloka du livre X.

dans la sienne propre; un Brâhmane, dans ces trois classes et dans la classe sacerdotale [1]. »

Toutefois, il faut entendre ici par épouse une femme de seconde classe, — presque une concubine. C'est ce qui résulte clairement des deux articles qui suivent immédiatement la disposition précédente. « Il n'est rapporté dans aucune ancienne histoire qu'un Brâhmane ou un Kchatriya, même en cas de détresse, ait pris pour première femme une fille de la classe servile. — Les Dvidjas assez insensés pour épouser une femme de la dernière classe, abaissent bientôt leurs familles et leurs lignées à la condition de Çoûdras [2]. » Aussi les enfants provenant de l'union d'un Dvidja avec une femme çoûdrâ n'étaient-ils pas admis à partager l'héritage paternel [3].

Toutes ces dispositions sont dictées par une politique facile à comprendre. Il faut se représenter la situation d'une race conquérante se trouvant constamment, à mesure qu'elle pousse en avant ses établissements dans une vaste contrée, en présence de populations indigènes physiquement et moralement inférieures, mais sûrement très-supérieures par le nombre. Par le culte qu'on leur impose, on les rattache à l'ordre social sorti de la conquête; par le dogme de la renaissance, on leur entr'ouvre l'avenir sans compromettre le présent; en leur prenant leur femmes, on se fortifie en les affaiblissant; en interdisant par d'effrayants anathèmes toute alliance inverse, toute alliance d'un Çoûdra avec une femme des castes supérieures, on maintient (du moins on le pense) la pureté de la race dominatrice. Cette politique est dans la nature des choses; elle se montre à peu près partout où deux races inégales se sont trouvées en présence. Prendre les filles d'une tribu et ne pas lui donner les siennes, est tenu comme un privilége de la force et une marque de noblesse.

Dans l'Inde, les rapports entre les Aryas et les Çoûdras, — nous savons que sous ce nom il faut entendre, dans le sens le plus général, les populations soumises de race indigène, — ces rapports, disons-nous, ont varié selon les temps. Aux époques les plus anciennes où nous fassent remonter les premiers textes de la littérature religieuse des Brâhmanes, dans un temps qui, sans doute, touchait encore de près à la période védique, on entrevoit une sorte de parité, au moins sous le rapport du culte, entre les Dvidjas et les Çoûdras. Ces derniers, comme l'a montré M. Rudolphe Roth, participent aux rites du sacrifice, ce qui leur est rigoureusement interdit par la Loi de Manou. D'un

[1] Manou, III, 13. — [2] *Id.*, çl. 14-15. — [3] IX, 155.

autre côté, celle-ci, comme on vient de le voir, tolère encore les alliances des trois castes avec les filles çoûdràs; plus tard, ces rapports ont été défendus d'une manière absolue, comme ils le sont encore aujourd'hui entre les Brâhmanes et les castes inférieures. Mais la tolérance de la Loi de Manou a certainement contribué à un des résultats les plus dignes de remarque que présente l'étude comparée de l'Inde ancienne et de l'Inde moderne, nous voulons dire la fusion graduelle des deux éléments inférieurs de l'antique population, les Çoûdras et les Vaïçyas.

Ceci mérite un mot d'explication.

L'Inde, aujourd'hui, ne connaît plus la distinction des *quatre* castes telles que les spécifie le Livre de Manou. Elle a ses Brâhmanes, la caste religieuse et lettrée, toujours entourée de la vénération populaire; dans quelques provinces, elle a encore ses Radjpouts, les Fils des Rois (Râdjapoutras), qui se glorifient de descendre des anciens Kchatriyas : mais l'appellation de Vaïçyas n'existe plus, et celle de Çoûdras, là où elle s'est conservée, a perdu sa signification servile. Au-dessous des Brâhmanes et des Radjpouts, il n'y a plus, en réalité, que la masse du peuple, morcelée en une multitude de tribus ou de castes particulières distinguées par leurs professions, mais qui toutes se confondent sous la commune dénomination d'Hindous, dont nous connaîtrons plus tard l'origine.

Il n'existe donc plus que trois grandes divisions au lieu de quatre. Mais dans ces trois divisions s'est perpétuée la distinction primordiale entre les Aryas et la race conquise. Il est impossible de ne pas être frappé de la supériorité physique que présentent en général les Brâhmanes et les vrais Radjpouts, les Radjpouts des provinces de l'Ouest[1], sur le gros des populations. Tous les observateurs, nous l'avons déjà dit, sont unanimes à cet égard. Cette distinction est dans la couleur du teint, dans la coupe du visage, dans la pureté des traits, dans tout l'ensemble de la physionomie et de l'aspect extérieur. On retrouve là, bien évidemment, d'une part la pure descendance des anciens Aryas, maintenue dans les deux classes supérieures, et, d'autre part, les représentants confondus de ce qui forma autrefois la caste agricole des Vaïçyas et la caste servile des Çoûdras. A moins de supposer que toutes les populations aborigènes qui reconnurent la domination des Aryas se sont éteintes, il faut bien admettre qu'elles ont fini

[1] La pureté du sang n'est pas égale à beaucoup près chez tous les Radjpouts, ou du moins chez les diverses tribus qui en revendiquent le titre; mais nous ne pouvons entrer ici dans les détails. Nous nous en tenons aux masses.

par se fondre dans le gros du peuple conquérant, c'est-à-dire des Vaïçyas. Le mélange du sang indigène, même par les femmes, prépara cette fusion; et sans doute elle se consomma entièrement au temps de la domination des dynasties bouddhiques, qui ne reconnaissaient pas la distinction des castes. La dissemblance profonde dont on est frappé entre les Brâhmanes, ou les Radjpouts du Râdjasthan, et les Hindous gangétiques des castes inférieures, accuse quelque chose de plus qu'une simple différence d'occupations et de régime; elle montre chez ceux-ci tous les indices d'une race abâtardie par l'infiltration d'un sang inférieur. D'autant plus que l'altération n'est pas égale dans toutes le provinces. Dans les provinces du haut Gange et de la Djemna, là où furent les plus anciens établissements des Aryas et où s'élevèrent les deux grandes dynasties d'Ayodhyâ et de Hâstinapoura, là conséquemment où il serait naturel de supposer que la race ârienne domina de la manière la plus exclusive, alors même que cette supériorité ne serait pas formellement spécifiée pas un passage de Manou[1]; là se remarquent encore dans le peuple des campagnes les hommes les plus grands, les mieux faits, les plus vigoureux. Dans les basses provinces, au contraire, telles que le Bengale, où la domination brahmanique pénétra plus tard et fut moins exclusive, les classes populaires présentent une apparence infiniment plus laide et plus chétive. Plusieurs causes, sans doute, ont dû concourir à cette disparité physique; mais une des principales est sans aucun doute l'inégale prédominance du sang ârya.

XXXIII

La longue nomenclature contenue au Livre de Manou des classes impures ou viles, nées, selon l'expression du législateur, du mélange illicite des castes ou des unions réprouvées par les règlements, est une véritable statistique; c'est comme le recensement (moins les chiffres) des dernières classes de la population des grandes monarchies âriennes du Gange.

Le législateur, dans ce recensement, procède par ordre de dégradation. Il commence par le mélange des classes supérieures entre elles, puis, successivement, il mentionne le mélange des hautes classes avec les tribus inférieures, d'une classe inférieure avec une autre, et finalement des produits de ces diverses catégories de métis entre eux,

[1] Manou, VII, 193.

épuisant en quelque sorte les combinaisons que peuvent affecter ces mélanges impurs. Le nombre total des tribus dégradées, comprises dans cette énumération, est de quarante-quatre. Et ce qui prouve qu'il s'agit bien ici non de catégories abstraites, mais de classes effectives et de véritables tribus, c'est que leurs noms, pour la plupart, se retrouvent dans toute la suite de la littérature de l'Inde, aussi bien dans les documents historiques que dans les Pourânas et dans les Grands Poëmes, et que beaucoup existent encore aujourd'hui dans les dernières couches de la population hindoue. Ainsi, les Ambachthas, issus, dit Manou, d'un Brâhmane et d'une fille vaïçya[1], ont été connus des Grecs après Alexandre comme une peuplade des monts Vindhyâ[2], et le nom d'Ambachtha s'est perpétué parmi les Çoûdras du Béhar[3]. Les Magadhas, nés d'un Vaïçya et d'une fille kchatriyâ, et les Vaïdéhas, issus d'un Vaïçya et d'une Brâhmanî, portent le nom de deux pays gangétiques qui font grande figure dans toute la suite de l'ancienne histoire de l'Inde, particulièrement dans les temps bouddhiques[4]. Les Soûtas, issus d'un Kchatriyâ et d'une fille brâhmanî[5], sont encore actuellement connus parmi les basses tribus du Béhar sous le nom de Tchaoutas, et sous le nom de Soutâls dans les montagnes de Radjamahl (aux confins du Béhar), où on les a vus figurer en 1855 parmi les tribus insurgées contre les Anglais. Les Ougras, issus d'un Kchatriya et d'une Çoûdrâ, se retrouvent très-probablement dans les Oraou du Tchota Nagpour, sur les confins méridionaux du Magadha ou Béhar; de même que les Koukkoutakas, nés d'un Çoûdra et d'une fille nichâdî[6], dans les *Coconagas* que Ptolémée connaît vers les mêmes cantons[7]. Toute une série de tribus issues, dit le texte[8], de Kchatriyas excommuniés, les Djhallas, les Mallas, les Nitchivis (ou Litchhavis), les Natas, les Karanas et les Khaças (auxquels le Code joint les Draviras), existe encore dans les territoires que traverse le Gange inférieur sous les noms à peu près identiques de Djallads, de Malèrs, de Leptchas, de

[1] Manou, X, 8.

[2] Ptolem., VII, 1, 67. La forme du nom est à peine modifiée, *Ambastae*.

[3] Fr. Hamilton, statistical account of the Behar, dans l'*Eastern India* de Montgomery Martin, vol. I, p. 162.

[4] Le Vidéha (qu'on nommait aussi Mithilâ) et le Magadha, étaient séparés par le Gange. Ils forment aujourd'hui la province de Béhar, qui confine à l'ouest au Bengale.

[5] Manou, X, 11.

[6] Les Nichâdas étaient issus du rapport des Brâhmanes avec les filles çoûdrâs. Manou, X, 8.

[7] Ptolem., VII, 1, 16.

[8] Manou, X, 22.

Nâts, de Karâns et de Khosas[1], toutes populations plus ou moins imprégnées de sang ârya, mais dont le fond est aborigène ou non-ârien. Elles sont restées depuis trois mille ans ce que nous les montre le Livre de Manou, — placées au dernier échelon de la civilisation de l'Inde, et ne se rattachant au peuple brahmanique que par les liens qu'avait créés la conquête.

Nous ne pousserons pas plus loin ces rapprochements, ou, pour mieux dire ce parallélisme continu entre les tribus impures de Manou et les basses tribus actuelles des provinces gangétiques; nous nous bornerons à faire remarquer que dans le livre de la Loi chacune de ces tribus dégradées est astreinte à une occupation dont il lui est interdit de sortir, et à laquelle on la reconnaît. « Ces races, formées par le mélange impur des classes, doivent être connues à leurs occupations; elles ne doivent subsister qu'en exerçant les professions méprisées des Dvidjas[2]. » Non-seulement cette classification héréditaire des métiers s'est perpétuée dans l'Inde; mais depuis que la troisième caste, celle des Vaïçyas, a disparu (confondue avec le gros de la population sous la commune dénomination de Soudras), et avec elle la distinction des quatre castes primordiales, il n'y a plus, dans ce corps immense des Soudras qui est devenu la nation presque entière, d'autre division que celle des métiers, et chaque métier y constitue la *caste*, la caste infranchissable et rigoureusement héréditaire. Aussi, n'est-ce plus quatre castes qu'il y a maintenant dans l'Inde, mais des centaines de castes. Il est à remarquer de plus que dans une foule de cas chaque caste ou corps de métier se distingue, comme dans Manou, par un nom de tribu. C'est ainsi, par exemple, que *kolî* (les Kôls sont un peuple montagnard de l'Inde centrale) est devenu la commune appellation des porteurs, et, par extension, des travailleurs en général; de même que dans nos grandes villes le nom de Savoyard est presque devenu synonyme de ramoneur, et celui d'Auvergnat de commissionnaire ou d'homme de peine.

Remarquons encore, avant de clore ces considérations ethnographiques, que dans une des tribus impures de Manou, une des dernières parmi les plus viles, on peut, à ce qu'il semble, trouver le point de départ de cette race errante des Tziganes, dont l'origine indienne est

[1] Les Nitchivis (ou, comme écrivent les documents bouddhiques du sud, Litchhavis) ont joué un assez grand rôle dans l'histoire des prédications du Bouddha Çâkyamouni. Les Draviras appartiennent à l'Inde du sud.

[2] Manou, X, 40, 46. Suit, du çlôka 46 à 56, l'énumération des fonctions et des métiers réservés aux tribus dégradées.

aujourd'hui bien constatée. « La demeure des Tchandâlas et des Çvapâkas doit être hors du village, dit le Législateur; ils ne doivent posséder pour tout bien que des chiens et des ânes. Qu'ils aient pour vêtements les habits des morts ; pour plats, des pots brisés; pour parure, du fer. Qu'ils aillent sans cesse d'une place à une autre[1]. » L'expatriation des nombreux essaims de cette race avilie remonte à un temps immémorial, quoiqu'ils ne se soient répandus dans l'Europe que vers le treizième siècle; Hérodote, quatre cent cinquante ans avant notre ère, connaît, au nord de la Thrace, dans les pays du Danube où les Tziganes ont toujours été très-nombreux, une race nomade de Sygynnes que l'on savait originaire de la Médie.

XXXIV

Les pages qui précèdent nous ont fait assister à la transformation extérieure de la société hindoue après son établissement dans les pays du Gange, ou du moins nous ont montré quels changements s'opérèrent alors dans la constitution sociale et politique des Aryas du Sapta-Sindhou. Une tâche plus difficile nous reste à remplir. Nous voudrions saisir au passage et suivre dans ses progrès la transition intime par laquelle le naturalisme simple et poétique des temps védiques arriva aux doctrines abstraites du Brahmanisme et à ses spéculations mystiques; nous voudrions reconnaître par quel degré le culte se transforma en même temps que les croyances, les impressions en même temps que les enseignements. Sur cette phase climatérique de l'histoire religieuse de l'Inde, on chercherait vainement des informations précises dans les textes antiques; mais il n'est pas impossible d'y saisir çà et là quelques échappées lumineuses. Nous essaierons au moins d'en marquer les grands traits.

En étudiant l'influence des Brâhmanes sur le développement social des Aryas, nous avons vu par quelle propension naturelle ils durent être conduits à changer, à spiritualiser le caractère originairement tout physique et tout extérieur de la religion védique. C'est surtout après l'établissement définitif du gros des tribus dans les plaines du Gange, que cette disposition dut se développer d'une manière exclusive. Au milieu d'une nature énervante, qui sollicite au repos plus qu'à la lutte, sous l'incitation d'un climat qui porte à la pensée plus qu'à l'action, les

[1] Manou, X, 51-52.

facultés méditatives et le côté purement intellectuel dominèrent de plus en plus la perception physique. Constamment tendu vers les problèmes du monde intérieur, l'esprit arrive, chez les Brâhmanes, à une puissance d'analyse qui s'enfonce avec une audace inouïe dans les profondeurs de l'abstraction, et va se perdre dans l'infini. Ce qui n'était, pour l'instinct religieux des tribus védiques, qu'un sentiment et une aspiration, se transforme et devient une doctrine. C'est alors que, par un double travail de cet esprit d'analyse qui s'ouvre deux voies distinctes quoique parallèles, il se forme à la fois une théologie et une philosophie : l'une qui veut définir l'essence de l'Intelligence éternelle; l'autre qui recherche les causes et les rapports. Déjà certains hymnes des dernières parties du Recueil védique montrent des traces de l'esprit nouveau; on y trouve déjà ces expressions et ces images du mysticisme symbolique qui ressemble si peu à la simplicité du naturalisme antique. Dans le Livre de Manou, la transformation est accomplie. La théologie brahmanique a constitué ses dogmes et ses formules; et, vis-à-vis de la théologie, sont nées déjà au moins trois grandes écoles philosophiques. Les hymnes religieux des anciens jours ont été recueillis par les Brâhmanes, dans un volumineux recueil (Sanhitâ) qui est arrivé jusqu'à nous sans altération ni changement. Des traités liturgiques (Brâhmanas) et des commentaires dogmatiques (Oupanichads) ont été composés en grand nombre, et constituent déjà un corps de littérature dont la base est essentiellement religieuse, comme toutes les littératures primitives. L'existence antique de ces écrits est attestée par leur contenu même et leur caractère, aussi bien que par les citations que leur ont empruntées les compositions des âges postérieurs; la langue elle-même accuse un âge intermédiaire entre l'archaïsme védique et les formes arrêtées du sanscrit classique [1]. Toute cette littérature de la première période brahmanique s'appuie sur le Véda; elle y a sa source et n'en est que le développement. Mais aussi, à l'époque où nous fait remonter le Livre de Manou, le Véda n'est déjà plus regardé comme une œuvre humaine; c'est un livre inspiré, une émanation divine [2].

Les Brâhmanas dans leurs formules et leurs récits légendaires, les Oupanichads dans leurs spéculations métaphysiques, et le Code de Manou qui en résume les doctrines, nous font mesurer le chemin immense que le Brâhmanisme a franchi, en moins de trois siècles

[1] Muir, *Original sanscrit texts on the origin and history of the people of India*; Part. II, p. 172. Lond., 1860.

[2] Manou, XII, 94.

peut-être, depuis les temps du Sapta-Sindhou jusqu'à l'établissement des grandes monarchies du Gange. Non-seulement ils nous font mesurer le chemin parcouru, mais dans bien des cas ils nous laissent apercevoir la trace encore reconnaissable du changement graduel qui s'est fait dans la perception intellectuelle des Aryas. Tout a changé en même temps que les formes sociales, la langue comme les idées, les croyances comme le culte. Le vieux Panthéon s'est effacé ou transformé. Indra lui-même, le dieu souverain des vieux Aryas, le dieu Tonnant, le roi du Ciel, le protecteur de la race, Indra est détrôné et remplacé. Un dieu qui fut inconnu aux anciens Richis et dont le nom paraît à peine dans les Hymnes, Brahmâ, s'est assis sur le trône éternel et a reçu le sceptre des mondes. Humble à l'origine, comme la Prière (brahma), dont il est l'expression personnifiée, humble comme le furent originairement les ministres du Sacrifice, ses interprètes et ses créateurs, Brahmâ a grandi avec eux et par eux, et ils sont devenus à la fois, eux les chefs de la hiérarchie terrestre, lui le chef de la hiérarchie céleste [1]. C'est dans les Oupanichads et dans les compositions sorties des pures écoles brahmaniques, qu'on voit apparaître Brahmâ entouré de tous les attributs de la puissance divine. Ce ne sont plus les attributs tout physiques et tout extérieurs que les poëtes des anciens jours attachaient au nom d'Indra ; ce sont maintenant des qualifications et des images puisées au plus profond de l'exaltation religieuse. Écoutez en quels termes magnifiques la théodicée brahmanique, intercalée au Mahâbhârata sous le titre de Bhagavad-Ghîtâ, célèbre le Dieu :

« ..... Hari [2] fit voir au fils de Prithâ (Ardjoûna) sa forme auguste et suprême..... Portant des guirlandes et des vêtements divins, parfumée de célestes essences, merveilleuse en toute chose, resplendissante, infinie, la face tournée vers tous les points du monde. Si dans le ciel s'élevait tout à coup la lumière de mille soleils, elle serait comparable à la splendeur de ce dieu magnanime.....

» Alors, plein de stupeur, les cheveux hérissés, le héros baissa la tête, et joignant ses mains élevées, parla ainsi au dieu :

» O Dieu ! je vois en ton corps tous les dieux et les troupes des êtres vivants... Tu portes la tiare, la massue et le disque, ô montagne de lumière de tous côtés resplendissante ! je puis à peine te regarder

[1] Nos vues sur ce point sont tout à fait indépendantes de celles du Dr Rud. Roth, *Brahma und die Brahmanen*, dans le Journal de la Société Orientale d'Allemagne, t. I, 1847, p. 66 et suivantes.

[2] Une des appellations du dieu suprême.

tout entier, car tu brilles comme le feu et comme le soleil dans ton immensité. Tu es l'Indivisible, le suprême Intelligible. Tu es le trésor souverain de cet univers; tu es impérissable. C'est toi qui maintiens la Loi immuable, sans commencement, sans milieu, sans fin, doué d'une puissance infinie. Tes bras n'ont pas de limite, tes regards sont comme la Lune et le Soleil, ta bouche a l'éclat du feu sacré. Par ta chaleur tu échauffes l'Univers. Tu remplis à toi seul tout l'espace entre le Ciel et la Terre, et tu touches à toutes les régions. O Dieu magnanime, à la vue de ta forme surnaturelle et terrible, les trois mondes sont ébranlés[1] ! »

Tel est le souverain dieu des Brâhmanes, première émanation de l'Être éternel, et auteur de toutes les créations visibles[2]; l'Ame qui réside en tous les êtres vivants; le commencement, le milieu et la fin de toutes choses. Tout ce qui existe dans la nature peut être perçu par les sens ou par la commune intelligence; Brahmâ ne peut être conçu par l'esprit que dans le recueillement absolu de la contemplation la plus abstraite[3]. Ce n'est plus le dieu visible et matériel; c'est le dieu de la pure intelligence. Un dernier trait achève de rendre sensible le passage de la vieille théogonie à la théologie nouvelle. Tous les phénomènes extérieurs qui formaient, dans la croyance des tribus védiques, la longue série des dieux secondaires, ne sont plus maintenant que des formes, des manifestations du dieu des Brâhmanes. « Voici mes formes cent et mille fois variées, célestes, diverses de couleur et d'aspect. Voici les Adityas, les Vasous, les Roudras, les deux Açvins et les Marouts; voici, dans son unité, tout l'Univers compris en moi[4]. »

XXXV

Il ne faudrait pas croire, cependant, que le code religieux inauguré par les Brâhmanes se fût complétement substitué aux vieilles traditions des tribus. Des croyances profondément enracinées au sein d'un peuple tout entier, et qui ont traversé une longue suite de générations, ne s'effacent pas ainsi devant un dogme nouveau, alors même que ce dogme est un progrès moral qui s'annonce par la voix des Sages,

[1] *Bhagavad-ghîtâ*, XI, 9 et suiv.

[2] Manou, I, 9. Brahmâ est aussi qualifié d'Esprit éternel, de Divinité première et sans naissance. *Bhagavad-gh.*, X, 11. Comparez cependant XIV, 3.

[3] Manou, XII, 120-122.

[4] *Bhagavad-ghîtâ*, XI, 4 et suiv.

s'appuyât-il sur le puissant secours de la Révélation. N'avons-nous pas l'exemple même de notre propre religion? Ne savons-nous pas qu'au temps de sa propagation dans le monde païen, le Christianisme s'assimila autant de croyances et de pratiques populaires qu'il en détruisit? Ce que nous apprend de la vie morale de l'Inde toute la suite de sa littérature et de son histoire, nous montre que l'enseignement brahmanique n'eut même pas à beaucoup près cette puissance universelle d'absorption. La religion de Brahmâ n'est jamais devenue un culte populaire dans le sens étendu du mot. Ce ne fut, d'une manière complète et absolue, que la religion des Brâhmanes. Déjà moins exclusive au sein de la seconde caste, qui concentra plus tard ses croyances autour d'un nouveau dieu (Krichna, une des incarnations de Vichnou) plus en rapport avec ses instincts guerriers que la divinité métaphysique des Oupanichads, elle eut naturellement moins d'influence encore sur la caste des Vaïçyas, c'est-à-dire sur le gros du peuple, et à plus forte raison sur la classe méprisée des Çoûdras, que la Loi brahmanique elle-même excluait du haut enseignement religieux.

Il se fit donc dès l'origine une séparation profonde entre l'enseignement des Brâhmanes, qui fut une doctrine autant philosophique que religieuse, et les cultes populaires. Et cette séparation fut toujours s'élargissant, puisque c'est très-postérieurement que le culte de Vichnou chez les Kchatriyas, et le culte de Çiva chez les Çoûdras et dans le peuple en général, se constituèrent régulièrement dans l'État. A vrai dire, le Brâhmanisme n'exclut en principe aucun culte, aucune pratique, aucune croyance particulière, soit qu'ils se ratachassent aux traditions populaires des temps védiques, soit même qu'ils appartinssent (le culte du lingam, par exemple) aux superstitions aborigènes. Il les admet tous, non pas à titre égal aux yeux de la pure doctrine, mais avec une égale tolérance. L'enseignement brahmanique a des maximes telles que celle-ci : « Il vaut mieux suivre sa propre loi, même imparfaite, que la loi d'autrui, même meilleure; il vaut mieux mourir en pratiquant sa loi : la loi d'autrui a des dangers[1]. » Voici la restriction : « Ceux-là même qui, pleins de foi, adorent d'autres divinités, m'honorent aussi (c'est le dieu qui parle), bien qu'en dehors de la règle antique; car c'est moi qui recueille et qui préside tous les Sacrifices. Mais ils ne me connaissent pas dans mon essence, et ils font une chute nouvelle. Je suis égal pour tous les êtres; je n'ai pour eux ni haine ni amour : mais ceux qui m'adorent sont en moi, et je suis en

[1] *Bhagavadgy*. III, 34, p. 51, trad. d'Em. Burnouf.

eux[1]. » Lorsque Vichnou et Çiva se furent élevés au premier rang dans la dévotion des autres castes (ce qui, nous l'avons dit, n'arriva que plus tard [2]), non-seulement le Brahmanisme admit les nouveaux dieux dans son symbole, mais il les plaça presque sur la même ligne que Brahmâ, et constitua ainsi la Trimourtî, la grande Triade brahmanique, qui devint l'expression religieuse des trois phases de la loi des êtres, la Création, la Conservation, la Destruction. De même, dans le domaine purement spéculatif, le Brahmanisme fit une libre place à la discussion des Écoles philosophiques, qui n'a eu nulle part plus d'indépendance que dans l'Inde. Aussi tous les systèmes, toutes les théories que peut enfanter l'esprit de l'homme s'y sont-ils produits, depuis le mysticisme le plus exalté jusqu'à la négation athéiste, en passant par le rationalisme; et l'un des plus savants commentateurs de la philosophie indienne a pu, avec raison, exalter cette franchise de la parole vis-à-vis du Brahmanisme, dans une page éloquente que nous aimons à reproduire. C'est en parlant de Kapila, le fondateur du système rationaliste qu'on appelle la philosophie Sânkhya, que M. Barthélemy Saint-Hilaire s'exprime ainsi[3] :

« Auprès de l'autorité religieuse, Kapila a élevé l'autorité philosophique; auprès de la foi et au-dessus d'elle, il a placé la raison. Chose bien remarquable! le Brahmanisme, tout-puissant qu'il était, n'a jamais été jaloux de son pouvoir spirituel contre la philosophie : il n'a pas seulement admis et souffert le libre examen, il a été le premier à en donner l'exemple. Kapila et tous les philosophes de son école, même ceux qui ont professé l'athéisme, étaient des Brâhmanes, et il ne semble pas qu'on les ait jamais inquiétés. La tolérance du Brahmanisme a été aussi absolue que son empire, et si, beaucoup plus tard, il est devenu persécuteur et implacable contre le Bouddhisme, c'est qu'il ne s'agissait plus de croyances et qu'il y allait des fondements mêmes de la société indienne[4]. Mais au temps de Kapila, et l'on peut même dire dans tous les temps, la pensée a été libre dans le monde brahmanique. On n'y a jamais connu cette inquisition ombrageuse qui chez d'autres peuples, à d'autres époques, a suscité tant de persécutions et fait tant de victimes. La philosophie a pu s'y développer en

[1] *Bhagavadgy*, IX, 22 et suiv., p. 121.

[2] Avant l'apparition du Bouddhisme, cependant, c'est-à-dire avant le VIe siècle antérieur à notre ère, comme on le voit par les plus anciens documents de la Loi bouddhique.

[3] *Premier mémoire sur le Sânkhya*, p. 277. Paris, 1852. (Extrait du t. VIII des Mémoires de l'Académie des sciences morales et politiques.)

[4] Il serait plus juste de dire de la prédominance sociale et religieuse de la caste brahmanique. L'examen de cette grande question viendra en son lieu.

toute liberté auprès de la religion qui lui donnait naissance; et l'Inde, pendant les longs siècles de sa durée, a présenté au monde un exemple de tolérance qui restera peut-être unique dans les annales de l'humanité. »

Nous oserions pourtant faire quelques réserves en ce qui touche à la tolérance du Brahmanisme. En fait, cette tolérance est certaine; mais nous craignons que ce ne soit en relever trop le caractère et lui faire un trop grand honneur que de l'attribuer à un motif réellement philosophique. Il ne faut pas oublier qu'au point de vue brahmanique l'initiation religieuse est essentiellement en rapport avec la caste et la position sociale. Le haut enseignement est réservé aux Brâhmanes eux-mêmes, et son étendue, de même que son efficacité, va décroissant de caste en caste, de profession en profession; rien d'étonnant dès lors qu'il ait paru naturel que les classes non-lettrées eussent, comme les femmes, des croyances et des pratiques d'un ordre inférieur, bien que ces pratiques et ces croyances fussent toujours rattachées à quelque endroit des livres saints, comme on y trouvait aussi, par des généalogies complaisantes, l'origine ârienne de toutes les tribus aborigènes conquises par les Aryas. De même pour les sectes philosophiques nées au cœur même du Brahmanisme. Ainsi qu'on l'a dit avec raison [1], l'obscurité de la plupart des écrits dogmatiques qui forment dans l'Inde le noyau de la littérature religieuse, y permet, dans une foule de cas, les interprétations les plus opposées. Dans ces écrits toujours vénérés, un Brâhmane peut trouver des arguments à l'appui de toutes les doctrines : de là cette aptitude du Brahmanisme à tout accepter, à la seule condition d'y réserver un point d'attache avec le Véda [2]; mais de là aussi cet aspect multiple de la religion indienne, et la difficulté, pour ne pas dire l'impossibilité d'en donner par son titre seul une idée nette et définie. Ceci n'enlève point aux Brâhmanes le mérite d'avoir su éviter les guerres religieuses et les persécutions de doctrines; mais on voit aussi par là dans quelle mesure il leur faut attribuer cette haute réputation de sagesse qui remplit l'ancien monde et qui a traversé les siècles.

[1] Monier Williams, *the study of sanscrit in relation to missionary work in India*, p. 26. Lond. 1861.

[2] « Il faut savoir que la Révélation est le livre saint (Véda), et la Tradition le Code des Lois (Dharma-Çâstra). L'une et l'autre ne doivent être contestées sur aucun point; car le système des devoirs en procède tout entier. Tout homme des trois premières classes qui, embrassant les opinions des Livres sceptiques, méprise ces deux bases fondamentales, doit être exclu de la compagnie des gens de bien comme un athée et un contempteur des livres sacrés. » Manou, II, 10-11. Add., III, 150 et XII, 95-96.

Cette réputation a pu tenir à plus d'une cause. La modération dans les habitudes, la gravité dans le maintien, une vie pure, l'égalité dans l'esprit et dans les rapports, la dignité naturelle que donne le sentiment d'une supériorité transmise avec le sang, dignité qui se reflète dans la physionomie et dans toutes les habitudes du corps et de l'esprit : ce sont là des qualités qui ont toujours frappé les hommes et leur ont imprimé le respect. Il y a d'ailleurs dans les écrits des Brâhmanes, à côté des enseignements religieux et des investigations philosophiques, des prescriptions et des maximes d'une grande beauté dans l'ordre moral. Quelques-unes méritent d'être citées.

« La résignation, l'action de rendre le bien pour le mal, la tempérance, la probité, la pureté, la répression des sens, la connaissance des Çastras, celle de l'âme suprême, la véracité et l'abstinence de la colère, c'est en ces dix vertus que consiste le *devoir*. Les Brâhmanes qui se conforment à ces dix préceptes parviennent à la condition suprême [1]. »

« De toutes les choses qui purifient, la pureté dans l'acquisition des richesses est la meilleure ; celui qui conserve sa pureté en devenant riche est réellement pur, et non celui qui n'est purifié qu'avec de la terre et de l'eau [2]. »

« Que le sage observe constamment les devoirs moraux avec plus d'attention que les devoirs pieux ; celui qui néglige les devoirs moraux déchoit, même lorsqu'il observe tous les devoirs pieux [3]. »

« L'âme est son propre témoin, l'âme est son propre asile. Les méchants disent : personne ne nous voit ; mais les dieux les regardent, de même que l'esprit qui siége en eux [4]. »

Combien cette acclamation de la conscience humaine, combien cette simple et pure morale qui est la véritable règle de la vie, sont supérieures aux spéculations abstraites, aux exaltations du mysticisme, et à l'étroit formalisme des observances extérieures !

Mais on ne peut s'attacher à l'étude de l'Inde ancienne sans être bientôt ramené à ces préoccupations mystiques qui sont le fond même de l'esprit brahmanique. Les Brâhmanes n'ont pas mis seulement le mysticisme dans leurs écrits philosophiques et dans leur enseignement religieux, ils l'ont fait entrer, autant qu'il a été en eux, dans la vie réelle. Le but suprême de l'existence, l'idéal de la sagesse, est le détachement absolu des intérêts, des affections humaines, et la contemplation ineffable de Brahmâ. Quand un Brâhmane a rempli ses

[1] Manou, VI, 92-93. — [2] *Ibid.*, V, 106. — [3] *Ibid.*, IV, 204. — [4] *Ibid.*, VIII, 84-85.

devoirs de maître de maison et de père de famille, lorsqu'il se voit revivre dans ses fils et ses petit-fils, qu'il abandonne tout, ses enfants, ses biens, sa famille, et qu'il se retire dans la forêt pour s'y livrer uniquement à l'étude des saints écrits et à la vie contemplative [1]. Cette doctrine du renoncement, qui peupla les forêts de solitaires, donna naissance à une secte, les Yoghis, qui crut que, par des austérités longtemps prolongées, l'ascète pouvait arriver à une puissance surnaturelle, commander aux éléments, changer l'ordre de la nature, et se rendre redoutable même aux dieux. Les dégoûtants fanatiques que nous nommons des faquirs, viennent de là en droite ligne.

Cette disposition à la vie ascétique est bien un produit du brahmanisme. On n'en voit pas la moindre trace dans le volumineux recueil des chants védiques [2]. De tous les changements qui se reconnaissent entre les Aryas du Sapta-Sindhou et les Aryas gangétiques, il n'en est pas de plus digne d'attention ni dont l'influence ait été plus grande sur les destinées de la race. C'est là surtout que se manifeste d'une manière frappante le caractère de cette civilisation sacerdotale; c'est là qu'on en peut apprécier à la fois et l'action puissante et la funeste direction. Bien que les prescriptions cénobitiques aient un caractère purement religieux et qu'elles s'adressassent aux seuls Brâhmanes, l'esprit qui les avait inspirées influa sur tout l'ensemble des institutions. Qui ne sait qu'elle est, sur la vie d'un peuple, l'action du souffle religieux? Voyez ce que l'islamisme a fait de la moitié du monde oriental; et, au sein même de la chrétienté, voyez ce que le monachisme a fait du midi de l'Europe! Sans doute il est difficile de saisir l'exacte limite d'une semblable influence, et de la dégager des circonstances accessoires que le cours des choses y a mêlées; mais aussi nulle religion, autant que le Brahmanisme, n'a été calculée pour envelopper la conscience humaine jusqu'en ses derniers replis. Une doctrine qui ne voit dans le monde et dans la vie qu'un passage et une expiation; qui pose, comme but et terme suprême de la sagesse, l'indifférence absolue aux choses extérieures et le détachement des intérêts du monde aussi bien que des affections naturelles, une telle doctrine, alors surtout qu'elle a pour auxiliaire une institution telle que les castes, devait avoir pour inévitable résultat de comprimer tous les ressorts de l'âme

[1] Manou, VI, 2, 3, 29, 76 et suiv., etc.

[2] Quoique les extravagances du yoghisme, qui est une véritable école de magie, aient pu avoir pour point de départ quelques passages des Hymnes interprétés dans un sens mystique, notamment un hymne du troisième Livre qu'on peut lire au troisième volume, p. 62, de la traduction de Mr. Wilson.

et de l'intelligence, d'éteindre dans l'homme tout élan, tout effort, toute énergie, toute initiative. C'était l'anéantissement le plus complet du sentiment du progrès et du sentiment de la patrie, ces deux nobles impulsions qui font les grandes choses et les grands peuples; c'était la négation absolue de la liberté, car la liberté c'est la marche et la lutte. La destinée de l'Inde était écrite dans cette fatale doctrine.

XXXVI

Nous ne pouvons nous arrêter au détail des dogmes brahmaniques, tels qu'on les trouve plus ou moins clairement exposés dans les écrits, soit religieux, soit philosophiques, de la plus ancienne époque, dogmes à la tête desquels il faut inscrire le système des transmigrations (la métempsycose de Pythagore et de Platon), qui est, à certains égards, la base et le résumé de tous les autres; nous ne pourrions même insister, sans dépasser les limites d'une exposition sommaire, sur les curieuses transformations que nombre de faits et de personnages qui figurent dans les anciens hymnes ont subies en s'associant aux légendes postérieures : mais parmi ces légendes que l'on voit paraître pour la première fois dans les écrits brahmaniques, il en est quatre dont nous ne saurions nous dispenser de dire quelques mots, à cause des singuliers rapports qu'elles présentent avec d'antiques traditions répandues dans l'Asie occidentale et jusque chez les Grecs des âges héroïques. Il y a là des questions qui touchent, à ce qu'il semble, aux plus anciennes origines du monde historique.

En tête de ces légendes, ou, si l'on veut, de ces souvenirs que l'on peut qualifier de primitifs, il faut placer la tradition du Déluge. Le récit contenu dans la Genèse nous est familier, et l'on sait par les fragments de Bérose que les Babyloniens avaient une tradition analogue. Elle se retrouve aussi dans l'Inde, où elle a pris, naturellement, une couleur toute locale. On ne peut douter qu'elle n'y soit très-ancienne, car elle figure dans le Çatapatha-Brâhmana, c'est-à-dire dans une des compositions liturgiques dont l'âge se rapproche le plus des temps védiques. Un jour, y est-il dit, on apporta à Manou, — qui figure ici comme l'auteur de la race humaine, — de l'eau pour ses ablutions. Dans cette eau se trouvait un poisson, que le saint Richi préserva de la destruction, et qui lui dit pour s'acquitter de ce bienfait : Le jour

approche où il y aura un déluge. Construis un navire, et quand les eaux s'élèveront, embarque-toi sur ce navire, et je te délivrerai. « Au temps annoncé par le poisson, les eaux montèrent; Manou se réfugia dans son navire, et le poisson nageait près de lui. Manou fixa le câble du navire à la corne du poisson, et il passa ainsi au-dessus des montagnes du nord [1]. Le poisson alors lui dit : Je t'ai délivré; attache le navire à un arbre. Mais de peur que l'eau vienne à décroître pendant que tu seras sur la montagne, aussitôt que tu verras l'eau baisser, descends avec elle. Manou, en effet, descendit de la montagne en même temps que les eaux, d'où est venu à cet endroit de la montagne du nord le nom de Descente de Manou. Le déluge avait détruit toutes les créatures; Manou seul survivait. Désireux d'avoir une postérité, il accomplit avec de grandes austérités un rit religieux. Au bout d'un an une femme naquit (j'abrége les détails de la légende), et de cette femme est venue la postérité qui est la race de Manou [2]. »

Telle est la version indienne. On la trouve ultérieurement répétée, avec des embellissements et des circonstances secondaires, au troisième livre du Mahâbhârata [3], et dans plusieurs Pourânas [4].

A côté de cette tradition légendaire, où il est difficile de ne pas reconnaître un fond commun avec la tradition sémitique, se placent deux autres légendes également communes à l'Inde et aux Sémites, la légende des dix patriarches et celle des quatre fleuves du monde primitif. Il y a toutefois cette différence, quant à la première, que chez les Hébreux (de même que chez les Babyloniens) les dix patriarches sont antérieurs au déluge, tandis qu'ils viennent après dans la légende indienne, puisqu'ils sont issus de Manou. « C'est moi (dit Manou) qui, désirant donner naissance au genre humain, après avoir pratiqué les plus pénibles austérités, ai produit d'abord dix Maharchis, seigneurs des créatures [5]. » Cette divergence dans l'application du mythe prouve seulement son existence indépendante chez les différents peuples où on le rencontre, et conséquemment sa très-haute antiquité.

[1] L'Himâlaya.

[2] Cette légende du Çatapatha-Brâhmana a été traduite par M. Albr. Weber dans ses *Indische Studien*, t. I, p. 161; par M. Max Müller dans son *History of ancient sanskrit Literature*, p. 425; et par M. Muir dans ses *Original sanskrit texts on the origin and history of the people of India*, Part. *the* second, 1860, p. 325.

[3] D'où elle a été plusieurs fois traduite en latin (par Bopp, 1829), en allemand, en anglais et en français.

[4] Notamment dans le Bhâgavata-Pourâna, trad. par Eug. Burnouf. Voir l'Introduction du troisième volume, p. XXIII.

[5] *Lois de Manou*, livre I, 34. On peut voir sur ce passage Muir, *Original sanskrit texts*, première partie, 1858, p. 15.

Nous en dirons autant de la légende des quatre fleuves. Dans la géographie mythique du Mahâbhârata et des Pourânas, quatre fleuves, sortis d'une source céleste et descendant du mont Mérou par la bouche de quatre animaux symboliques, vont de là arroser le monde vers les quatre points de l'horizon. Les noms de ces fleuves, dans les écrits brahmaniques, sont le Vaksou (l'Oxus), le Sindhou (l'Indus) et la Gangâ (le Gange); le quatrième est la Sitâ, qui prend sa direction à l'orient. Il est pour le moins douteux que cette nomenclature pourânique représente l'application primitive des noms; mais ce qui importe ici, ce n'est pas l'application de la légende, qui a pu varier selon les temps, c'est la légende elle-même. Dans la Genèse [1], un fleuve sort de l'Eden ou Paradis terrestre, « et de là se divise en quatre branches. » Pour compléter l'analogie, il est bon de rappeler que les légendes indiennes mettaient également au Nord, dans la même région que le mont Mérou et l'origine des quatre fleuves, un lieu de délices et d'immortalité appelé l'Outtara-Kourou. Il est impossible de douter que la tradition hébraïque et la légende indienne n'aient la même origine. Ajoutons que plusieurs circonstances et plusieurs expressions du récit de Moïse, en ce qui se rapporte au Paradis terrestre, semblent évidemment, comme on l'a remarqué depuis longtemps, désigner une contrée orientale.

Le mythe des quatre âges du monde, des quatre Yougas, selon l'expression sanscrite, n'est pas entré dans le cycle hébraïque; mais on en trouve des vestiges dans l'Iran et en Chaldée, et la tradition orphique, recueillie par Hésiode [2], ressemble dans tous ses traits essentiels à la légende indienne. Dans l'une comme dans l'autre, trois périodes de créations successives ont précédé la période actuelle, qui est la quatrième, et dans chacune de ces périodes primordiales tout a été en décroissant, la durée des temps comme la vie des hommes, les biens terrestres comme les vertus de la race humaine. Ici encore un fond d'idées commun s'est isolément développé chez deux peuples de la grande famille ârienne, sans que la diversité des développements accessoires puisse faire méconnaître l'unité originaire.

[1] Ch. II, 10.

[2] *Opera et Dies*, v. 109 et suiv.; et pour l'exposé des idées indiennes, on peut voir les textes sommairement réunis dans Muir, *Original sanskrit texts*, première partie, 1858, p. 18 et suiv. M. Rudolf Roth a récemment comparé les deux mythes dans une dissertation inaugurale qui a pour titre : *über den Mythus von den fünf Menschengeschlechtern bei Hesiod, und die indische Lehre von den vier Weltaltern*. Tübingen, 1860, in-4. On sait qu'à ses quatre âges fondamentaux, d'or, d'argent, d'airain et de fer, Hésiode rattache, comme une période distincte, l'âge des héros et des demi-dieux.

Maintenant, comment rendre raison de ces rapports singuliers d'idées et de traditions antéhistoriques non-seulement chez des peuples de même origine, tels que les Aryas du Gange et les Hellènes, mais aussi chez des populations que l'on regarde comme appartenant à une autre race, telles que les Abrahamides et les Babyloniens? Une seule explication paraît possible : c'est celle qui admet pour toutes ces tribus dont le temps devait faire des nations distinctes, Grecs, Indiens, Iraniens et Sémites, une communauté originaire d'habitation et une commune ébauche de la vie civilisée bien antérieure aux souvenirs de l'histoire. La communauté de légendes primitives n'est plus dès lors qu'un phénomène analogue à l'existence originaire d'une langue commune entre tous les peuples de la famille indo-européenne; seulement il faut supposer que les Sémites, chez lesquels il existe au reste bien d'autres traces d'identité primitive avec les races âriennes, se séparèrent du foyer commun à une époque infiniment plus ancienne qu'aucun des autres groupes, pour venir accomplir leurs destinées historiques dans la région de l'Euphrate et jusqu'au fond de l'Arabie. Mais nous n'avons garde d'entrer plus avant dans ces obscures questions d'origine, sur lesquelles de savants critiques ont déjà jeté des lueurs utiles quoique partielles; qu'il nous suffise de signaler les vues exposées par M. Ewald dans son histoire du peuple juif [1], et les développements nouveaux, d'une érudition à la fois si riche et si réservée, dus à l'éminent auteur de l'Histoire des langues sémitiques [2].

Notre étude nous a conduits au seuil des temps héroïques de l'Inde, dont les souvenirs, tronqués et défigurés dans les Pourânas, ne se sont quelque peu conservés, sous la forme que leur a donnée le génie des Brâhmanes, que dans deux vastes compositions épiques; nous aurons maintenant à rechercher, principalement sur les pas de M. Lassen, quels vestiges d'un caractère réellement historique se peuvent encore reconnaître dans le Mahâbhârata et le Râmâyana, sous les ornements dont la poésie les a enveloppés.

VIVIEN DE SAINT-MARTIN.

[1] *Geschichte des Volkes Israel*, t. I, p. 302 et suiv. de la première édition, 1843.

[2] Ern. Renan, *Histoire générale et système comparé des langues sémitiques*, p. 463 et suiv. de la deuxième édition, 1858.

LA PEINE DE MORT

DEUXIÈME ARTICLE[1]

Avant de juger la peine de mort au point de vue de son utilité, il importe de la juger au point de vue supérieur du droit.

I

La peine de mort est-elle légitime? La société a-t-elle le droit de l'infliger? Depuis que la question a été posée, elle trouble les esprits les plus fermes, et il n'est pas possible, quand on réfléchit sur ce grave sujet, de ne pas chercher à la résoudre.

L'argument le plus ordinaire contre la légitimité de la peine de mort, c'est que, la vie venant de Dieu, aucun pouvoir humain n'a le droit d'en avancer le terme. Cet argument invoqué par quelques-uns des plus illustres représentants de l'idée chrétienne est, dans leur système, irréfutable. Il l'est surtout si l'on songe que, dans la donnée religieuse, la vie présente n'étant que la préparation à la vie future, l'homme ne peut pas ôter à son semblable, en l'arrêtant prématurément dans son évolution, l'occasion du repentir et le moyen de mériter

[1] Voir la livraison du 16 août Dans cette livraison se sont glissées plusieurs fautes dont quelques-unes changent complétement le sens J'indiquerai les trois principales : page 468, au lieu de *d'instruire*, lisez *d'entraîner*; page 477, ligne 13, au lieu d'*inexplicable*, lisez *implacable*; et page 480, ligne 21, au lieu de *augmenter*, lisez *diminuer*.

le salut. Il semblerait donc que tous les théologiens devraient être unanimes dans la répulsion de la peine de mort, et ils le seraient sans doute si le respect superstitieux de la lettre de l'Écriture et surtout de l'Ancien Testament, ne leur faisait méconnaître l'esprit de leurs propres doctrines. Mais cette superstition est tellement tenace que la plupart des Églises constituées se déclarent pour le maintien de la peine de mort, laissant aux sectes dissidentes et aux partisans de la religion naturelle, l'honneur d'être sur ce point conséquents avec leurs principes.

Dans les écrits des publicistes et des philosophes indépendants, le droit de la société a été contesté à un autre point de vue. Les uns, à la suite de Beccaria, dérivant les droits de la société d'une convention primitive, repoussent la peine de mort comme opposée au contrat social. Les autres, partant du droit de l'individu, démontrent que la société, instituée pour la protection des droits individuels, ne peut les anéantir, à aucun titre, dans aucun de ses membres.

« L'état, dit M. Mittermaier, ne saurait légitimement infliger une peine qui enlève au coupable le moyen de développer ultérieurement les facultés qu'il tient de sa seule nature d'homme et non d'une concession de la société. Or, la vie est un bien que l'homme ne tient pas de l'État; elle est de plus la condition de tout son développement et de son perfectionnement moral; toute peine, qui arrête la vie avant son terme naturel, est donc injuste. »

Insistons sur cet argument qui doit frapper également les théologiens, les philosophes et les publicistes de toutes les écoles. Les progrès de la science sociale ont fait reconnaître que la société, milieu nécessaire à l'entier épanouissement de la vie individuelle, n'a aucune raison d'être en dehors des individus qui la composent; ils ne permettent donc plus d'attribuer à l'État, organe de la société, d'autres pouvoirs que ceux qui sont indispensables à la protection et au développement des individus. Là où la personne humaine est en cause, l'État s'arrête et s'incline. Sous l'influence de cette idée, qui pénètre de plus en plus dans les mœurs et dans les lois, l'État moderne a reconnu l'inviolabilité de la conscience. Sous la même influence il reconnaîtra l'inviolabilité de la vie, et, comme il a aboli la peine de mort en matière religieuse et en matière politique, il l'abolira en toute matière.

Le premier devoir de l'homme étant de se développer moralement à travers les vicissitudes de la vie, rien ne l'autorise à en abréger le terme. Le suicide, condamné par la religion comme un crime envers Dieu, est condamné par la philosophie comme une crime envers l'hu-

manité. La société et son organe, l'État, ne possèdent pas sur le citoyen un pouvoir que celui-ci ne possède pas sur lui-même. Il y a plus. La plus haute fonction de la société est de faciliter aux citoyens leur initiation progressive à la vie morale. Elle a dans ce sens deux ordres d'attributions : l'instruction et la répression. La répression ne doit pas seulement frapper le coupable, elle doit l'exciter au bien ; « toute répression qui n'est pas en même temps correction, dit avec raison M. Mittermaier, doit par cela seul être repoussée. »

Voilà un argument décisif contre la légitimité d'une peine qui, au lieu de corriger le coupable, le supprime. Vis-à-vis du criminel qu'elle envoie à l'échafaud, la société manque à son devoir éminent qui est de l'aider à se débarrasser de ses passions mauvaises, et à s'élever jusqu'à la notion du droit. Et s'il est vrai de dire que la seule réparation d'un crime est un acte de dévouement, elle lui ferme injustement cette unique voie de réhabilitation morale. « Ce pendu va-t-il renaître? disait un enfant à sa mère. — Non ! — Mais alors pourquoi le pendre; quand il sera mort, quel bien pourra-t-il faire encore [1] ? »

Cet argument prend encore plus de poids si l'on réfléchit combien, dans nos sociétés imparfaites, les moyens directs d'éducation sont négligés; combien de malheureux enfants ne sont initiés ni à la vie intellectuelle ni à la vie morale [2]. Abandonnés par la société, ils n'ont trouvé dans les leçons paternelles que des exemples de corruption, et quand ils ont succombé sous les sombres tentations de la misère et de la haine, la société qui n'a rien fait pour les armer contre le mal, déclare encore qu'elle ne peut rien faire pour les relever de leur chute. Désespérant de leur apprendre à bien vivre, elle les condamne à mourir. La conscience ne consentira jamais à reconnaître à la société le droit de tuer ceux qu'elle n'a pas su élever, et l'on ne comprend pas l'espèce d'insouciance avec laquelle ceux qui parlent en son nom, professent ce honteux et sanglant aveu d'impuissance.

Mais, objecte-t-on, il est certaines natures tellement corrompues qu'il

[1] Hill, cité par M. Mittermaier. — Voltaire disait dans le même sens : Oui, un pendu n'est bon à rien. Probablement quelque bourreau, aussi charlatan que cruel, aura fait accroire aux imbéciles de son quartier que la graisse de pendu guérissait de l'épilepsie. — *Dict. philos.* V. Supplices.

[2] En France, sur 239 accusés d'assassinat (en 1859) 132 ne savaient ni lire ni écrire; 85 savaient lire ou écrire imparfaitement; 18 savaient bien lire et écrire; 4 avaient reçu une éducation supérieure à ce premier degré. On peut déduire de ce tableau l'influence de l'instruction sur la moralité. Les mêmes proportions à peu près se montrent dans tous les crimes contre les personnes. Dans les crimes contre les propriétés la part de l'ignorance est un peu moindre. — V. Compte général de l'administration de la justice criminelle en France pendant l'année 1859, tableau XVIII.

faut renoncer à les ramener jamais au bien. Cette objection est souvent faite, même en justice, avec une tranquillité qui confond et qui réclame la plus énergique protestation.

Non! la nature humaine, même dans les êtres les plus dégradés par l'ignorance, par les vices, par les mauvais exemples, ne perd jamais complétement la notion du juste et l'aptitude à se relever. Des exemples nombreux le démontrent et, en même temps qu'ils consolent la conscience effrayée par la pensée de cette espèce d'enfer moral, sans espoir et sans merci, où cette théorie plongerait une partie de nos semblables, ils se dressent contre la peine de mort avec une force irrésistible. Du moment, en effet, qu'un régime pénitentiaire, bien combiné et administré par des hommes intelligents et dévoués, a réussi à reconquérir à la vie morale des criminels endurcis, la société qui maintient l'échafaud ne peut plus invoquer l'excuse de la nécessité.

M. Mittermaier a recherché avec beaucoup de soin, en tous pays, ces exemples véritablement décisifs. « L'on comprend, dit-il, qu'autrefois, avec la détestable organisation des prisons qui existait partout, des esprits même éclairés devaient se persuader facilement qu'il était impossible de ramener au bien les criminels. Mais les efforts tentés récemment pour améliorer le régime des prisons, le dévouement de quelques directeurs, de quelques aumôniers intelligents, ont obtenu déjà des résultats considérables. L'expérience a démontré qu'il ne faut désespérer d'aucun coupable, et que l'atrocité même d'un crime ne prouve pas l'immuable perversité d'un criminel. L'on a constaté que les cas d'amélioration efficace et durable, très-rares chez les natures froides, calculatrices, portées au crime par l'intérêt, par exemple chez les voleurs et les faussaires, sont beaucoup plus fréquents chez des criminels condamnés pour des crimes très-graves, exercés avec une terrible violence : l'énergie de volonté qui les a poussés au crime se manifeste aussi dans l'intensité du repentir et dans la persévérance d'une conduite réparatrice. Tous les directeurs de prisons s'accordent à dire que jamais on ne peut affirmer qu'un criminel est incorrigible. Souvent, après de longues années de stupeur, un coupable endurci a tout à coup ouvert son âme à la voix du directeur, de l'aumônier, de l'instituteur : étant arrivé à comprendre sa dégradation morale, il a formé la résolution de s'amender. L'on cite des assassins qui, après de longues années d'une conduite irréprochable, ont refusé la grâce qu'on leur offrait et sont restés volontairement en prison pour y remplir les fonctions les plus répugnantes des infirmiers. » Les exemples de ce genre se mul-

tiplient tous les jours, et M. Mittermaier en cite un grand nombre. En même temps qu'ils témoignent de la bonté native de la nature humaine, ils protestent contre une peine qui, brutalement, arrête la vie dans son évolution et empêche le criminel de réparer son crime par une longue pratique du bien.

II

Si la question de droit, certaine pour nous, reste douteuse pour un grand nombre de personnes, tout le monde est d'accord du moins pour reconnaître que la peine de mort n'est légitime que si elle est nécessaire. Aussi, la plupart des partisans de la peine de mort, désertant le terrain du juste, se cantonnent dans celui de l'utile. Partout, dans les tribunaux, dans les écoles, dans les conversations, l'argument populaire, le lieu commun dans cette matière, c'est que la peine de mort est la plus *exemplaire* des peines, qu'elle possède une puissance d'intimidation incomparable, et que nulle autre peine, sous ce rapport, ne saurait la remplacer.

Cette considération de l'utile, qui a eu une grande autorité à toutes les époques, paraît surtout de nature à frapper les esprits dans un temps où, dépouillés de passions généreuses, les hommes suivent plus que jamais le mobile de l'intérêt. Je dois cependant à la grande cause que je défends de signaler, dès le début de cette discussion, ce qu'il y a d'exorbitant à faire de l'immolation d'un homme un moyen d'édification pour ses semblables. La peine de mort est juste en soi, ou elle ne l'est pas : si elle ne l'est pas, elle ne trouvera jamais la moindre justification dans la terreur que le supplice peut inspirer.

Mais est-il vrai que la peine de mort exerce cette puissance d'intimidation et qu'elle l'exerce seule ? L'acte criminel n'est pas le résultat d'une délibération et d'une balance entre la gravité de la peine et l'avantage qui peut résulter du crime. Ce que pèse peut-être le criminel, ce sont les chances d'impunité ; ce qui peut encore retenir quelques hommes qui, dans l'entraînement de la passion, ne sont plus accessibles à la voix de la conscience, c'est la crainte d'être découverts, c'est la certitude qu'ils n'échapperont pas à la justice. Avec le système des circonstances atténuantes, avec l'exercice de plus en plus fréquent du droit de grâce, la condamnation à mort et l'exécution ne sont jamais certaines ; mais ce qui, dans les pays civilisés, est de plus en plus certain, c'est que la peine s'attache au criminel et l'atteint presque toujours.

C'est là une des causes qui font que, d'année en année, le nombre des crimes, et surtout celui des crimes capitaux, diminue. Et, comme nous le verrons, cette diminution est d'autant plus rapide, que la rigueur excessive des peines se modère ; car tandis que des peines exagérées empêchent ceux qui concourent à la répression de remplir jusqu'au bout leur office, des peines équitables, acceptées par la conscience publique, trouvent toujours les juges prêts à les appliquer. J'ai déjà eu occasion de dire que le système des circonstances atténuantes, en permettant aux jurés de modérer les peines, avait eu pour premier résultat de diminuer dans une proportion considérable le nombre des acquittements et, par conséquent, de fortifier la répression.

« L'expérience a fait remarquer, dit Montesquieu, que dans les pays où les peines sont douces, l'esprit du citoyen en est frappé comme il l'est ailleurs par les grandes.

» Quelque inconvénient se fait-il sentir dans un État? Un gouvernement violent veut soudain le corriger, et, au lieu de songer à faire exécuter les anciennes lois, on établit une peine cruelle qui arrête le mal sur-le-champ. Mais on use le ressort du gouvernement ; l'imagination se fait à cette grande peine, comme elle s'était faite à la moindre, et comme on diminue la crainte pour celle-ci, l'on est bientôt forcé d'établir l'autre dans tous les cas. Les vols sur les grands chemins étaient communs dans quelques États ; on voulut les arrêter ; on inventa le supplice de la roue, qui les suspendit pendant quelque temps. Depuis ce temps, on a volé comme auparavant.

» Il ne faut pas mener les hommes par les voies extrêmes ; on doit être ménager des moyens que la nature nous donne pour les conduire. Qu'on examine la cause de tous les relâchements, *on verra qu'elle vient de l'impunité du crime et non de la modération des peines.* »

L'un des inconvénients des peines excessives, c'est qu'une fois établies elles paraissent nécessaires. Les mêmes craintes, qui s'expriment maintenant quand on demande l'abolition de la peine de mort, s'exprimaient à la fin du siècle dernier, quand on demandait la suppression de la torture, de la mutilation, de la roue, de l'écartèlement, de toutes les cruautés que des lois sauvages ajoutaient à l'horreur du supplice. Rien ne prouve mieux l'empire du préjugé que ces craintes persistantes. Des souverains éclairés, pénétrés de l'injustice de ces horreurs, et décidés à les supprimer par respect pour l'humanité, hésitèrent eux-mêmes devant la publication de leurs décrets d'abolition dans la crainte d'exciter la répression. En 1806, Maximilien de Bavière accorde au grand criminaliste Feuerbach la suppression de la torture ; mais il ordonne

que cette mesure reste secrète, parce qu'il redoute le danger que courrait la société si les criminels savaient que la justice s'est dessaisie de cet énergique moyen de répression.

Une expérience qui, maintenant, date de loin, a démontré combien ces craintes étaient chimériques. Une législation moins inhumaine, loin de multiplier les crimes, a eu, au contraire, pour heureuse conséquence de les réduire sensiblement, et celui qui, pour effrayer les scélérats, demanderait aujourd'hui le rétablissement de ces odieux supplices, qui paraissaient indispensables à nos pères, ne manquerait pas seulement de cœur, il serait également, aux yeux de tous, dépourvu d'intelligence.

III

De toutes ces choses affreuses, qui naguère déshonoraient les lois de tous les peuples même les plus policés, la peine de mort a seule survécu au grand travail de civilisation rationnelle du XVIIIe siècle et à sa conclusion pratique, la Révolution.

Peut-on dire que, réduite à la simple privation de la vie, la peine de mort ait conservé une puissance d'intimidation que ne possédaient pas les supplices raffinés de l'ancien régime, et qui rende sa conservation indispensable à la sécurité publique?

L'expérience prouve le contraire. L'on a remarqué en tout pays que les exécutions sont souvent suivies de crimes horribles, commis dans le voisinage même des lieux où s'est dressé l'échafaud. « L'immolation sanglante accomplie par la société, dit à ce sujet M. Mittermaïer, agit sur les êtres grossiers qui y assistent comme la vue du sang chez les animaux sauvages : elle réveille et irrite leurs instincts sanguinaires. »

Des enquêtes bien faites constatent que la plupart des assassins ont assisté à des exécutions capitales, et l'on cite, en Angleterre et en France, plusieurs familles dont tous les membres, l'aïeul, le père et tous les frères ont successivement péri sur l'échafaud.

La peine de mort, qui n'a pas intimidé ceux qui ont commis les grands crimes, intimide-t-elle ceux qui ne les commettent pas? La terreur qu'elle inspire est-elle réellement la cause qui fait que ces attentats ne sont pas plus fréquents encore? Ici l'investigation, on le sent, est impossible : nul regard humain ne peut scruter les différents

mobiles qui excitent les hommes au bien ou qui les détournent du mal.

Mais on peut arriver indirectement à démontrer que si la peine de mort exerce incontestablement une certaine puissance d'intimidation, elle n'est pas nécessaire, cependant, pour retenir ceux qui ne sont détournés du crime que par la terreur.

D'abord, il existe un certain nombre de pays où la peine de mort est abolie. Je les ai cités dans une autre partie de ce travail. Ces pays sont au nombre de ceux où les crimes contre les personnes sont les plus rares, et loin que l'abolition de la peine de mort les y ait multipliés, elle a été suivie presque toujours d'une diminution progressive des attentats les plus graves.

Mais il y a plus. Dans tous les pays d'Europe et d'Amérique, la peine de mort, ordonnée naguère pour presque tous les crimes, et notamment pour les crimes contre les propriétés, a été abolie dans un grand nombre de cas.

Si elle possédait, en effet, la vertu d'intimidation qu'on lui attribue, et si elle la possédait seule, son abrogation partielle aurait dû amener une augmentation sensible et rapide dans le nombre des crimes auxquels elle cessait d'être applicable. Tout au contraire, il est constaté que les crimes, autrefois punis de mort et maintenant des travaux forcés, non-seulement ne sont pas devenus plus fréquents, mais qu'ils ont considérablement diminué.

Et si l'on cherche la raison de ce fait, en apparence singulier, l'on se convainc qu'elle n'est autre que celle que j'ai indiquée précédemment. Une répression plus humaine trouve pour l'appliquer des magistrats plus énergiques. M. Mittermaier en fait très-justement la remarque : pour que la répression soit efficace, il faut que tous ceux qui y concourent soient convaincus de la légitimité de la peine. Autrement, on peut être certain qu'elle sera éludée. Il se fera une sorte de conjuration entre les juges, les jurés, les défenseurs, les témoins et les accusateurs eux-mêmes, pour empêcher, par certains accommodements, l'application d'une peine excessive. Quand la loi anglaise punissait de mort le crime de faux, il ne se trouvait plus personne pour le dénoncer, et les banquiers de Londres durent adresser au Parlement une pétition pour demander l'abrogation de cette loi. La barbarie de la peine les empêchait de se plaindre des vols dont ils étaient les victimes. De même, la loi punissant de mort le vol de quarante schillings, les jurés anglais, dans cinq cent cinquante-cinq cas, en quinze ans, déclarèrent que le vol n'excédait pas trente-neuf schillings.

Des expériences semblables furent faites en France sous l'empire d'une législation qui prodiguait la peine de mort, et elles furent l'un des principaux motifs qui portèrent le législateur de 1832 à confier au jury l'importante attribution de reconnaître l'existence de circonstances atténuantes.

Que conclure de ces faits ? Ne démontrent-ils pas que si la peine de mort possède en effet, ce qui est incontestable, une grande puissance d'intimidation, elle n'est pas nécessaire cependant, et peut être, sans danger pour la société, remplacée par d'autres peines. Condamnée par le sentiment, par la justice, par l'idée de la dignité humaine, elle n'a pas même la misérable excuse de son utilité relative.

IV

Cette étude serait incomplète si, après avoir démontré que la peine de mort n'est pas nécessaire, je n'établissais pas qu'elle est de plus nuisible.

Elle est nuisible en ce qu'elle apprend aux citoyens que la vie humaine n'est pas inviolable, en ce qu'elle convie les masses à un spectacle affreux et corrupteur, en ce qu'elle compromet le respect pour la justice sociale. A ce point de vue, elle a un vice essentiel que rien ne saurait effacer : elle est *irréparable;* elle ne laisse à la société aucun moyen de revenir sur une condamnation injuste.

Les annales de la justice criminelle, chez tous les peuples, renferment des exemples fréquents de malheureux injustement condamnés, injustement exécutés. Toutes les précautions prises pour épargner à la société ce crime se sont montrées insuffisantes. En vain, a-t-on exigé, dans certains pays, pour toute condamnation capitale, l'unanimité des voix ou des preuves exceptionnelles. Ces mesures extraordinaires ont l'inconvénient de rendre suspecte la justice des condamnations qui ne sont pas entourées des mêmes précautions; elles n'ont pu prévenir les erreurs judiciaires. Quand ces erreurs ont pour conséquence de priver un innocent de sa liberté, le malheur est grand, sans doute, mais il peut se réparer. Et si la nature des choses, ou l'imperfection des lois, rendent cette réparation trop souvent illusoire, elle est au moins possible. Mais le sang d'un innocent, versé sur l'échafaud, laisse après lui une tache ineffaçable. La société en garde un remords d'autant plus amer qu'il est impuissant, et la conscience des citoyens en reste profondément troublée.

Mais en supposant même le crime avéré, certain, quel sentiment peut exciter la vue de l'échafaud dressé au lieu le plus apparent, au milieu d'une foule ardente, qui s'amasse comme pour un spectacle, qui suit de l'œil tous les mouvements du malheureux, prête à applaudir à son courage, à bafouer sa lâcheté? Si le criminel affecte le cynisme et l'indifférence, la société doit trembler de lui avoir fait de l'échafaud un piédestal [1]. Si le condamné nie son crime jusqu'au bout, la foule doute de la justice. S'il se repent, elle doute (chose non moins grave) de la vertu du repentir. Dans tous les cas, elle voit un homme que toute la société accable, qu'un autre homme, payé pour ce sanglant office, immole froidement; elle voit dans l'acte même qui doit assurer le respect de la vie humaine, le mépris et l'immolation de la vie humaine. Que dire des cas assez fréquents où l'on traîne sur l'échafaud un homme blessé, malade, que la science a arraché à la mort pour le livrer au bourreau? Que dire de ceux où la main de l'exécuteur hésite, où l'instrument du supplice refuse son service, où il s'établit sur l'échafaud, aux yeux de la foule épouvantée, une lutte horrible entre le bourreau et sa victime?

Je ne parle pas de ce qu'il faut de barbarie naïve ou raffinée pour ne pas fuir avec horreur cet abominable spectable. La société, qui a charge d'âmes, a-t-elle le droit de condamner un de ses membres à l'office de bourreau [2]? A-t-elle celui de donner aux plus mauvais instincts des masses ignorantes l'odieuse excitation de l'échafaud?

Dans plusieurs pays, on a senti le mal et l'on a cherché à y remédier. A Paris on choisit pour les exécutions une heure matinale, un endroit écarté; l'on fait autant que possible le silence autour du condamné et le vide autour de l'échafaud. Si la peine de mort est juste, osez donc, comme le faisaient nos pères, l'exercer au grand jour. Si elle doit moraliser les masses, donnez-leur en plein soleil ce terrible enseignement. Mais si vous doutez vous-même de votre œuvre, si vous ne croyez pas à l'efficacité de l'appareil de sang, pourquoi n'accordez-vous pas à l'humanité satisfaction entière?

Ces objections s'appliquent avec plus de force encore aux pays où

[1] Lors de l'exécution de Lacenaire, l'administration fut tellement préoccupée de cette crainte qu'elle publia, dit-on, un récit controuvé de ses derniers moments. — V. sur ce point les *Mémoires de Canler*, p. 115.

[2] Sans vouloir insister sur ce point plus qu'il ne convient, il est permis de dire que la nécessité du bourreau est un des plus forts arguments contre la peine de mort. L'ancienne jurisprudence française, d'accord avec le sentiment universel, déclarait l'office de bourreau infâme; toute inconséquente qu'elle fût, cette déclaration était certainement plus morale que les mystiques réhabilitations de J. de Maistre.

l'exécution se fait à huis clos, entre les murs d'une prison, devant un petit nombre de témoins que le malheur de leurs fonctions condamne à y assister. La conscience publique a toujours protesté contre ce système. Elle se méfie justement des œuvres de sang qui s'accomplissent dans l'ombre. Réduit à ces termes, d'ailleurs, l'échafaud ne se comprend plus. Il ne s'explique que par la persistance de certains préjugés religieux, ou par les préjugés non moins tenaces d'une philosophie incomplète qui n'a pas su se dégager des lieux communs du mysticisme, ni s'élever à la pure notion du droit absolu de l'humanité.

Si l'exécution à huis clos ne remédie pas aux vices de l'exécution publique, si elle y ajoute au contraire, l'exercice du droit de grâce ne corrige pas davantage, quoiqu'on ait dit, les rigueurs excessives de la loi. Le droit de grâce est, en effet, indispensable, puisque la législation la plus parfaite a encore bien des lacunes, et qu'il faut laisser une porte ouverte à l'équité et une récompense possible au repentir. Mais ce droit extrême ne doit être exercé qu'avec la plus grande circonspection, sous peine de porter une grave atteinte au respect pour la justice. Le nombre toujours croissant des grâces accordées à des condamnés à mort, n'est pas l'un des moindres arguments en faveur de l'abolition complète de la peine de mort; il prouve que même avec les restrictions qu'on y a mises en tous pays, elle est encore prononcée beaucoup trop souvent. Mais la grâce ne remédie pas au mal produit par une peine excessive; une condamnation exorbitante ou jugée telle par l'opinion publique, blesse la conscience des citoyens et ne se répare pas par un adoucissement accordé en secret. Chacun sent, comme le dit M. Mittermaier, que la justice doit siéger dans le tribunal, et non dans le cabinet du prince; chacun comprend d'ailleurs, sans qu'il soit nécessaire d'insister, combien l'exercice du droit de grâce est incertain, arbitraire, soumis à des influences de toute nature, incapable en un mot de donner aucune garantie d'un choix intelligent et équitable.

Depuis cinquante ans, la peine de mort a été abolie dans un grand nombre de cas où elle sévissait précédemment. Il en est ainsi dans presque tous les pays d'Europe et d'Amérique. Des catégories entières de crimes ont été soustraites à l'empire de la loi du sang. Ici les crimes politiques, ailleurs et presque partout les crimes, même les plus graves, contre les propriétés. En Portugal, par un sentiment digne d'éloges, un projet de loi discuté en ce moment, interdit la condamnation à mort des femmes. Par ces réformes successives, des milliers de criminels ont été soustraits à l'échafaud, et le nombre des crimes, loin d'augmenter, par suite de l'adoucissement des peines, a diminué au con-

traire, par l'effet de la fermeté croissante et corrélative de la répression. Sous l'influence avouée ou non de cette expérience, les législateurs continuent de restreindre les cas où s'applique la peine de mort; ceux qui sont investis du droit de faire grâce, l'exercent de plus en plus fréquemment, et partout les adversaires de la peine de mort se multiplient. On les rencontre non-seulement parmi les écrivains et les esprits spéculatifs, mais encore parmi des praticiens distingués, des directeurs et des aumôniers de prison, des avocats, des magistrats, des hommes d'État qui déclarent, comme l'a fait le lord chancelier d'Irlande au congrès de Glasgow en 1858, que « l'inviolabilité de la vie humaine est de mieux en mieux comprise et que, de plus en plus, on sent que le maintien de la peine de mort par la loi est un crime du législateur » ou, comme le gouverneur du Massachussett J. Andrew, dans son message officiel [1] « Non-seulement la peine de mort n'est pas nécessaire, mais elle est nuisible ; son influence est corruptrice ; elle trouble la conscience des uns, la raison des autres. Elle doit disparaître du Code de tout État policé et bien constitué. »

Je n'ajouterai rien à ces paroles, qui résument bien le livre auquel j'ai emprunté la plus grande partie de ce travail. La voix de M. Mittermaier est digne de se joindre à celle des grands esprits qui, avant lui, ont soutenu la même cause. Elle a pour elle l'autorité de la science et de l'expérience, et ce respect qui s'attache aux paroles d'un vieillard dont la vie, vouée à l'étude du droit et à la pratique du bien, consacre encore ses dernières forces à la défense d'un grand principe. L'avenir, n'en doutons pas, ratifiera ce généreux testament d'un noble esprit, d'un noble cœur.

V. CHAUFFOUR-KESTNER.

[1] Janvier 1862.

DE LA PRODUCTION CHEVALINE EN FRANCE

DEUXIÈME ET DERNIER ARTICLE [1]

VII

Lorsqu'en 1854, la guerre de Crimée éclata, et qu'il fallut mettre nos régiments de cavalerie sur le pied de guerre, on s'aperçut bientôt que nos ressources seraient vite épuisées. A cette occasion aussi, se manifesta l'insuffisance du système des remontes, qui se déclarèrent dans l'impossibilité de fournir le contingent demandé. On s'adressa alors au commerce, qui eut promptement rassemblé le nombre de chevaux nécessaire. C'est qu'en effet, là où l'État est impuissant, l'activité des intérêts individuels fait des prodiges. Que de chevaux périrent en cette campagne! Ces admirables régiments anglais qui chargèrent à Balaklava, revinrent démontés dans leur patrie; tous les chevaux que le feu ennemi avait épargnés, périrent décimés par le froid; nos algériens seuls résistèrent à toutes les intempéries et à toutes les privations. Ils firent l'admiration de nos alliés comme celle de nos adversaires d'alors.

Quatre ans plus tard, nos escadrons s'élançaient dans les champs d'Italie, et y moissonnaient de nouveaux lauriers. Pendant ce temps, l'Allemagne fermait ses portes à notre commerce, en interdisant la sortie des chevaux du territoire germanique. Cette manifestation des gouvernements de la Confédération, fut pour nous un enseignement utile;

[1] Voir la *Revue*, du 16 juillet 1862.

on reconnut que le moment était venu d'étudier à nouveau une question dont dépendait l'honneur de la France. L'Empereur nomma donc une commission, présidée, par le prince Napoléon, et chargée, comme tant d'autres depuis, de rechercher le meilleur moyen de nous affranchir du tribut que nous payons à l'étranger. On peut rendre à la commission cette justice, qu'elle ne négligea rien pour étudier le terrain, et qu'elle donna à chacun le temps d'éclairer l'opinion. Les publications agricoles et les feuilles politiques engagèrent alors une discussion qui jeta une vive lumière sur la question. Les hommes auxquels leur position officielle interdisait de prendre la parole dans les journaux, manifestèrent leurs opinions dans des brochures et apportèrent des documents précieux sur une situation que tous voulaient améliorer, tout en différant sur les moyens à employer. Nous résumerons le débat très-vif qui s'engagea alors, en commençant par le travail qui captiva le plus l'attention publique, parce qu'il émanait d'un membre de la commission, qu'une longue et brillante pratique dans l'élevage, désignait comme le plus autorisé.

M. le baron de Pierres prenait pour texte cette phrase, tirée d'un ouvrage de l'empereur Napoléon III : « Il faut éviter cette tendance funeste, qui entraîne l'État à exécuter lui-même ce que les particuliers peuvent faire aussi bien et mieux que lui. »

A l'abri derrière cette citation, l'auteur de la brochure commençait ainsi : « L'industrie chevaline a toujours été en France l'objet d'une vive sollicitude de la part des gouvernements qui se sont succédé, car c'est elle qui doit fournir les chevaux nécessaires à la défense et au commerce du pays.

» En vue d'atteindre ce résultat, deux systèmes sont en présence : ils ont le même but et cependant ils n'ont cessé de se nuire en se combattant. Ces deux systèmes consistent : l'un, à laisser à l'État, représenté par l'administration des haras, la possession et l'entretien des étalons nécessaires à la reproduction : l'autre à réclamer seulement pour l'industrie, la protection et les encouragements de l'État.

» Dans le premier système, qui implique l'idée d'un monopole, l'action directe se limite selon les variations du budget ; le second système, celui de l'industrie privée qui implique l'idée de liberté, est celui que nous croyons le meilleur et dont l'application sincère nous paraîtrait aussi urgente que féconde en bons résultats. »

On le voit, dès le début c'est le procès de l'industrie privée contre l'administration des haras que l'auteur vient plaider ; ce sont les intérêts du producteur, de l'éleveur, ceux de l'agriculture française, en un

mot, ceux de la France, qui sont défendus avec une grande logique et une connaissance approfondie de la matière.

L'auteur faisait en peu de mots l'historique de l'administration des haras, en rendant justice aux services qu'elle pouvait avoir rendus, puis il nous faisait assister au développement de l'industrie privée, dont l'administration a eu le tort de prendre ombrage. « C'est alors, dit-il, qu'on vit le spectacle regrettable d'une concurrence faite aux possesseurs d'étalons par l'administration des haras, concurrence en dehors même de ses attributions et déviant du but auquel aspire le gouvernement, c'est-à-dire l'accroissement et surtout l'amélioration de la race chevaline en France.

» Cet antagonisme cesserait du moment où l'on consentirait à déplacer le centre de certaines oppositions et à faire capituler quelques opinions préconçues, qui s'obstinent dans les habitudes du passé.

» Pour cela, il faudrait, d'un œil impartial, regarder autour de soi et reconnaître, proclamer les résulats obtenus par les éleveurs chaque fois que des encouragements suffisants sont venus éveiller leur activité et stimuler des efforts intelligents. »

L'auteur demandait donc que l'État renonçât à la concurrence faite par l'administration à l'industrie privée et abandonnât un monopole qui est en contradiction avec les aspirations de notre époque.

L'opinion de l'auteur, son désir même, serait la suppression pure et simple de l'administration des haras, et la remise de ses étalons aux particuliers. Il prouvait par des chiffres, les avantages que l'État et les producteurs intéressés retireraient de cette mesure.

Il faisait voir les inconvénients de toutes sortes du système suivi fatalement par l'administration des haras, ses tendances absorbantes, et les dépenses toujours croissantes qu'elle entraînerait si on ne se hâtait de mettre un frein à ses velléités d'extension.

Il citait, entre autres, cet exemple récent, qu'en 1850, les haras demandaient au budget 400,000 fr., destinés à construire un établissement nouveau pour le dépôt d'étalons de Paris, qui n'en emploie que 5 ou 6, et en conclut qu'avec la somme de 3 à 4,000 fr., affectée dans cette combinaison au loyer de chacun de ces 5 ou 6 étalons, on pouvait créer des primes de cette valeur à l'industrie privée, qui n'aurait certes pas manqué de fournir tous les étalons dont on a besoin dans le ressort de Paris.

M. de Pierres prouvait par des faits et des chiffres indiscutables, que chaque fois que l'industrie privée a pu se faire jour, il en est résulté un bien, et que les courses et les primes sont les meilleurs, les

seuls stimulants qu'on doit employer pour favoriser chez nous la production chevaline. « Il est reconnu que la race des chevaux de pur sang s'est développée sous l'influence de l'industrie privée. En 1853, époque où se fonda la société d'encouragement, on ne comptait en France que 665 chevaux de pur sang. De 1833 à 1852, les haras interviennent dans cette production; ils élèvent et font même courir leurs produits avec succès; eux seuls réglementent les courses. Pendant cette période de dix-neuf années, le nombre des chevaux pur sang n'augmenta que de 59 par an. A partir de 1852, les haras renoncent à l'élevage; la Société d'encouragement, qui n'est autre chose qu'une association privée, entre d'une manière plus directe dans l'organisation des courses. Et nous voyons le nombre des chevaux de pur sang s'augmenter de 244 par an. En 1858, c'est-à-dire en six ans, ils atteignent le chiffre de 3,259.

» Le nombre des poulinières suit la même progression et du chiffre de 559, que l'industrie privée possédait en 1852, il monte à 1,006 en 1858. »

L'auteur passait ensuite en revue les trois espèces de chevaux dont nous avons besoin.

1° Les chevaux pur sang, qui sont les plus essentiels comme principe d'amélioration et qui se sont multipliés et améliorés, grâce surtout à l'influence et aux efforts de l'industrie privée.

2° Les chevaux de trait, dont la production jusqu'ici a été laissée à l'industrie privée, qui n'a, pour ainsi dire, pas obtenu de secours pour cette branche de notre industrie chevaline, qui est, certes, de toutes la plus prospère, puisque nos chevaux percherons font l'envie et l'admiration de toute l'Europe.

3° Enfin, les chevaux de demi-sang, qui suivraient certainement la même marche d'accroissement et d'amélioration, le jour où l'État accorderait aux éleveurs les primes réclamées pour eux par l'auteur de la brochure. Toutefois, par esprit de conciliation et pour ne pas arriver trop brusquement à l'émancipation de l'industrie privée, M. de Pierres admettait le maintien d'un certain nombre d'étalons entre les mains de l'État. « En revanche, dit-il, au nom de l'industrie privée, qui gravite dans la voie du progrès, nous réclamons des primes sérieuses, capables de l'aider à réaliser au plus tôt ses justes espérances.

» Pourquoi n'y parviendrait-elle pas? Pourquoi la France qui se trouve d'ailleurs dans d'excellentes conditions de sol et de climat, ne réaliserait-elle pas avec les encouragements de son gouvernement les

magnifiques résultats que nous envions à l'Angleterre et aux États-Unis, où cependant l'éleveur se passe de cette protection.

» Ce que ces deux pays ont fini par produire est l'œuvre de longs tâtonnements, d'essais individuels et coûteux; mais nous qui venons après eux, qui héritons de leur expérience, de leurs méthodes, ne devons-nous pas produire aussi bien et plus vite? »

Voici maintenant les propositions qui résultaient de la brochure et que la commission était appelée à discuter :

1° Déterminer le nombre maximum des étalons de l'État avec interdiction de le dépasser.

Cette mesure aurait eu plusieurs avantages, celui de rassurer l'industrie privée qui marcherait avec confiance dans la voix du progrès, n'ayant plus à redouter la concurrence de l'État, et aussi celui de permettre de diminuer le nombre des inutilités ou de supprimer des étalons dont l'âge et la mauvaise construction nuisaient à l'amélioration de la race.

2° Élever la qualité et la quantité des primes accordées aux étalons et aux poulinières de l'industrie privée.

L'auteur se bornait à demander une somme de 500,000 fr., à ajouter au chiffre actuel des primes, tandis que les haras demandaient une nouvelle allocation de deux millions.

3° Ne laisser circuler publiquement, pour faire la monte, aucun étalon non primé s'il n'est muni d'une autorisation.

Cette mesure était bonne, mais à la condition que l'autorisation fût laissée à l'appréciation d'une commission composée des éleveurs du pays, ce qui eût été très-facile à établir, presque chaque canton possédant un comice agricole auquel incombait cette mission.

4° Interdire aux administrations publiques et aux compagnies concessionnaires de l'État l'usage des chevaux entiers, à partir d'une époque déterminée.

Tout en reconnaissant que la castration opérée de bonne heure est une excellente chose à conseiller aux éleveurs, on ne peut cependant s'empêcher d'admettre que la mesure alors proposée ne fût une atteinte à la liberté individuelle, et que par conséquent elle ne dut être repoussée.

5° Elever le prix des chevaux de remonte, sans pour cela grever davantage le budget de la guerre.

Il est certain que le prix moyen de 700 fr. accordé par le ministère de la guerre aux chevaux de remonte, n'est pas suffisamment rémunérateur, et que l'élevage du cheval de troupe ne donne aucun bé-

néfice à l'éleveur, aussi est-il l'animal le plus négligé de la ferme. On le laisse errer par tous les temps dans les plus mauvais pâturages, et en rentrant à l'écurie il ne reçoit presque jamais d'avoine. Malgré cette absence complète de soins, on attelle le poulain quelquefois à un an. Avant l'usage des machines à battre, nous avons vu souvent de jeunes chevaux de deux ans traîner tout le jour le rouleau et cela par la plus grande chaleur. Comment espérer avec de semblables habitudes, remonter convenablement notre cavalerie? Mais du jour où on élèvera le prix d'achat, l'éleveur, certain d'un bénéfice, apportera à cette branche de son industrie les soins qu'il accorde à ses autres produits.

M. de Pierres proposait une excellente mesure qui, nous l'espérons, sera adoptée un jour, car elle serait féconde en bons résultats. « L'État, dit-il, achète la plupart de ses chevaux de remonte à quatre ans, et il les conserve dans ses dépôts jusqu'à cinq, époque à laquelle seulement ils sont susceptibles d'entrer dans le rang et de faire un bon service. Mais pendant cette année-là ils coûtent à l'État plus de 600 fr. chacun, si l'on ajoute au prix de leur nourriture les pertes inévitables causées par les tares et la mortalité proportionnellement plus considérable de quatre à cinq ans qu'après cet âge. Si les chevaux de remonte étaient achetés à cinq ans seulement l'État pourrait dont les payer 600 fr. de plus qu'il ne les paye aujourd'hui sans dépenser davantage. Mais comme il faut toujours au cheval nouvellement acheté, un temps plus ou moins long pour son dressage et sa mise en condition, cette préparation, qui à quatre ans exige une année, ne demanderait plus à cinq ans que deux mois, le développement du cheval étant à peu près complet à cet âge. Il s'ensuit que si la remonte payait ses chevaux 500 fr. de plus à cinq ans qu'elle ne les paye à quatre, il n'y aurait pas pour l'administration de la guerre un surcroît de dépense. L'effectif de la cavalerie serait plus complet et compterait moins de non-valeurs. »

7° Enfin donner à l'administration des haras une direction telle qu'il n'y ait plus, dans la marche, hésitation constante ni résistance à l'endroit de l'industrie privée, ni tendance à augmenter sans cesse l'importance de son action directe, et, par conséquent, des allocations de plus en plus onéreuses pour le trésor.

M. de Pierres concluait en disant que les mesures qu'il proposait n'étaient que transitoires et « qu'un acheminement vers l'émancipation complète et définitive de notre industrie chevaline. » Nous pensons aujourd'hui comme alors que l'auteur de la brochure avait

tort de vouloir retarder encore la chute de l'administration des haras. Nous l'avons dit dans le temps, et l'importance donnée à la nouvelle direction, doit encore nous confirmer dans nos idées. Les haras à cette époque étaient minés de toutes parts, leurs établissements tombaient en ruine, et leurs pratiques avaient créé autour d'eux une opposition constante qui eût dû les faire condamner par le pouvoir. Aujourd'hui on les a relevés plus fort que jamais, et le terrain qu'ils occupent, ils ne l'abandonneront pas facilement.

A l'appui des opinions émises par M. de Pierres, vinrent se grouper la *Presse*, où nous publiâmes plusieurs articles où nous prenions en main les intérêts de l'industrie privée contre les prétentions exorbitantes de l'administration des haras; l'*Union*, où M. Théodore Anne, ancien officier des Gardes du corps, a publié deux articles d'une grande portée au point de vue militaire; l'*Opinion nationale*, qui citait plusieurs journaux anglais, tels que le *Times*, le *Morning-Chronicle*, où nos théories étaient pleinement acceptées; le *Pays*, le *Constitutionnel*, l'*Indépendant de l'Ouest*, le *Journal de Bayeux*, celui d'*Indre et Loire*, le *Moniteur de l'Agriculture*, l'*Écho agricole*, le *Journal des Cultivateurs*, l'*Argus des Haras et des Remontes*, la *Revue contemporaine*, dans un travail remarquable de M. le vicomte Redon de Beaupréau, maître des requêtes au conseil d'État. A cette presque unanimité de la presse où les arguments les plus concluants furent exposés avec une clarté et une force que nous croyions alors irrésistibles, les partisans des haras n'opposèrent qu'un seul journal, la *Patrie*, dans lequel M. Delamarre se gardait bien d'entrer dans une polémique avec ses confrères. Ce terrain ne lui paraissait pas assez solide pour s'y engager seul; il se contenta de chanter les louanges de l'administration, d'accord avec la *France hippique*, organe officiel des haras. Deux hommes entrèrent cependant en lutte avec M. de Pierres, et publièrent deux brochures où tout faisait présager la chute prochaine d'une administration que ses agents eux-mêmes croyaient à l'agonie.

M. Houël, inspecteur général des haras, tout en répondant à des attaques très-sérieuses, commençait par établir qu'il y avait « unanimité sur la question des haras. » Certes, cette assertion eût eu de la valeur si elle n'eût été détruite d'avance par les faits mêmes auxquels l'auteur répondait; dans la situation d'alors, ce n'était que de la mauvaise foi. Entré dans cette voie, il ne restait plus à M. Houël qu'à affirmer que les étalonniers demandaient la conservation et l'accroissement d'une administration qui les ruinait. Il n'y manqua pas,

sans alléguer autre chose, que de prétendues pétitions que le zèle de certains agents avait obtenues de quelques éleveurs dont la fortune était à la merci des haras. L'auteur prétendait que l'industrie privée ne pourrait acquérir des étalons « comparables à Flying-Dutchman, » au moment même où le plus célèbre étalon d'Angleterre, West-Australian, venait d'être acheté par un particulier. Puis, en parlant d'importations de reproducteurs faites par les haras : « Quels sont les particuliers, à notre époque, ajoutait-il, qui consentiraient jamais à s'y livrer pour le seul amour du bien public? » Il ne s'apercevait pas que c'était faire son propre procès, que c'était reconnaître que toute industrie était impossible dans les conditions faites à l'éleveur, et qu'un semblable aveu était tout simplement la condamnation du système qu'il représentait. M. Houël essayait ensuite d'inquiéter l'élevage en disant que, les haras détruits, les étalons de pur sang deviendraient « inaccessibles aux petites bourses; » comme si tout vendeur n'était pas tenu, pour conserver sa clientèle, de se soumettre à un certain cours; que « les étalons de demi-sang seraient nécessairement tarés, vicieux ou improductifs. » De semblables pronostics étaient enfantins, et chacun sait au contraire que, faute de voir sa maison abandonnée par les clients, tout industriel doit maintenir sa marchandise à la hauteur de la demande; et que, du jour où l'industrie étalonnière eût été libre, la concurrence en eut assuré la prospérité. Dans sa réplique à M. de Pierres, l'inspecteur général manqua d'adresse en se montrant peu confiant dans l'intelligence des éleveurs, en leur disant qu'ils placeraient « des étalons de gros trait sur les montagnes, et des carrossiers dans le Midi! » Pour achever de s'aliéner l'élevage, ce qui n'était pas difficile, M. Houël proposait « l'établissement d'un impôt sur les étalons particuliers. » Ainsi, non-seulement il ne voulait pas encourager l'industrie privée, mais encore il voulait la tuer, la forcer de se retirer, comme s'il était possible à l'État d'entretenir les douze mille étalons nécessaires au renouvellement de la population chevaline de la France. Notre auteur laissait croire que M. de Pierres « sacrifiait la masse des éleveurs à la spéculation de l'étalonnage » et qu'il ne prenait « nul souci des possesseurs des soixante mille poulinières. » Cet argument tombait à la seule lecture de la brochure à laquelle on répondait, et dans laquelle on proposait un vaste système reposant tout entier sur des primes. Non, jamais essai de panégyrique d'une part et de réfutation d'une autre, ne fut plus malheureux.

M. le vicomte d'Aure ne fut pas mieux inspiré, et appuya dans sa

brochure l'idée malheureuse d'un impôt sur les étalons particuliers. Son principal argument était celui-ci, « que les haras seuls pouvaient établir à perte les services de leurs chevaux. » Admettre comme un principe de progrès une semblable théorie, c'était donner la nature des idées qui prévaudraient si l'ancien écuyer, commandant de l'École de Saumur, était, dans l'avenir, appelé à faire partie de l'administration des haras. En effet, la brochure que M. d'Aure publia à cette époque ressemblait fort aux professions de foi d'un candidat. Ses espérances ne furent point déçues, et nous avons vu depuis à l'œuvre le nouveau champion des haras, qui n'avait pas toujours professé pour ces derniers des sentiments aussi tendres.

Pendant cette discussion survint l'exposition générale de l'industrie; c'est là qu'éclata dans toute sa force la vérité, l'excellence des principes pour lesquels nous combattions et combattrons jusqu'au jour où le Gouvernement consentira à les appliquer. On pouvait, en effet, diviser en deux grandes catégories les produits de l'espèce chevaline; celle des chevaux créés avec le secours de l'État, et celle des races que l'industrie privée avait formés et améliorés sans cesse au moyen de ses seules ressources. A part cinq ou six poulinières, dont deux étaient remarquables, les chevaux de commerce envoyés là, étaient ce qu'on appelle *manqués*. Pas un seul n'offrait le type soit d'un carrosier, soit d'un cheval de chasse, soit d'un *hack;* ont eût pu monter là des troupiers, mais le luxe y eût à peine trouvé un ou deux chevaux valant 1,500 fr. Si les travées contenant ces tristes résultats de la pratique des haras, étaient désertes, celles qui renfermaient les échantillons de nos races de trait étaient encombrées. La foule des curieux obstruait le passage, et chacun voulait admirer nos bretons, nos percherons et nos boulonnais. Ces deux dernières races surtout faisaient l'admiration des étrangers. Un étalon percheron appartenant à un fermier des environs de Nogent-le-Rotrou, avait le privilége de réunir tous les jours, près de sa stalle, une foule d'amateurs qui ne croyaient pas que tant de perfections pussent se trouver réunies chez un cheval de trait. Cet animal, qui cependant n'était plus jeune, est devenu depuis la propriété d'un éleveur de la Grande-Bretagne qui l'enleva au prix de 10,000 fr. Comment s'étonner d'un tel succès lorsqu'on sait que ces races sont d'une utilité et d'une beauté si complètes qu'elles n'ont pas d'égales dans le monde. La race boulonnaise, dont l'élevage est circonscrit dans les trois départements de notre littoral nord, ne produit uniquement que des chevaux de roulage ou de camion; la race percheronne, bien plus répandue, occupe huit départements et fournit un type hors ligne, che-

val également propre au labour, à la diligence et à l'artillerie. Quoi de plus beau, de plus robuste, de plus fort que ce cheval à l'œil vif et intelligent, à la tête carrée et bien attachée, aux épaules sèches, aux reins courts et droits, à la croupe inclinée, mais puissamment musculée, aux jarrets d'autant plus résistants qu'ils sont coudés, aux membres larges et de belle qualité, aux pieds solides et bien faits? Comme cheval de labour il est d'un entretien facile et peu dispendieux, d'une docilité extrême; il supporte patiemment la brutalité d'un charretier inepte et montre autant de vigueur pour traîner au pas la lourde voiture de gerbes que pour enlever au trot l'omnibus et la diligence.

Mais c'est au service de l'artillerie que l'utilité du cheval percheron est plus éclatante; patient, sobre, d'une santé de fer, il traîne avec courage nos canons les plus lourds sur des côteaux escarpés, et au moment périlleux de la bataille il peut, à une allure rapide, opérer vivement un changement de front, tant sa vaillante nature se prête avec complaisance à tous les besoins du service. Son œil étincelant, son grand cœur, ses cris bruyants, sa belle humeur font du percheron le cheval le plus franc et le plus gai de la cavalerie française; et si l'on pouvait comparer ce compagnon de nos artilleurs au troupier lui-même, nous dirions que le cheval percheron est le zouave de nos races chevalines.

L'année 1860 devait être fertile en enseignements et fournir grand nombre de documents qui facilitent la tâche de l'historien. Avant même cette exposition, la Commission avait fini ses travaux d'enquête et le *Moniteur* publiait les deux rapports qui en étaient le fruit; ils étaient précédés de la lettre suivante :

« Sire,

» J'ai l'honneur de mettre sous les yeux de Votre Majesté les rapports de la Commission réunie sous ma présidence pour l'étude de la question chevaline.

» Je me bornerai à un résumé très-succinct de nos travaux, laissant aux rapporteurs la discussion approfondie des solutions proposées.

» La commission a, tout d'abord, reconnu à l'unanimité la nécessité de faire cesser les incertitudes actuelles pour marcher résolument dans la voie, soit de la restriction, soit de l'extension de la liberté de cette industrie.

» Ceci admis, deux partis très-tranchés se sont trouvés en présence, et nous ont divisés presque par moitié; les uns voulant limiter l'action

de l'État à des *encouragements indirects* et transitoires, pour arriver à mettre la production chevaline dans la même condition que toutes nos autres industries, c'est-à-dire libre et laissée à l'initiative individuelle; les autres voulant joindre à ces encouragements indirects une *intervention directe*, c'est-à-dire l'État possesseur d'étalons, de juments, et même producteur d'étalons, distribuant et réglant la saillie, soumettant les chevaux étrangers à une patente, choisissant non-seulement les produits, mais les individus auxquels il les achète par l'administration des remontes de la guerre; cherchant à exclure tout intermédiaire et aboutissant, ainsi, par une reglémentation complète, à mettre l'industrie chevaline sous la direction du gouvernement.

» Un vote de la commission sur ces deux systèmes a donné les résultats suivants :

Membres de la commission. . .	26
Absent.	1
Abstention	1
Votants	24
Pour l'intervention directe. . . .	13
Pour l'intervention indirecte. . .	11

» Divisés ainsi sur cette question fondamentale, et ayant cherché en vain une transaction qui, du reste, n'eût amené que des résultats négatifs, nous avons pensé qu'il valait mieux présenter à Votre Majesté des solutions complètes, en faisant deux rapports.

» La majorité s'est réunie ssus la présidence de M. le maréchal Randon, et m'a remis le rapport ci-joint, signé par MM. Geoffroy de Villeneuve, H. de Saint-Germain, Werlé, le comte de Kergorlay, le marquis de Croix, Roques, le général de Brancion, de Goulhot de Saint-Germain, Caulincourt, le comte de Tromelin, Vuillefroy, de Baylen, et le maréchal comte Randon.

» La minorité, portée à 12 membres par l'adjonction de M. Ferdinand Barrot, qui s'était abstenu dans le premier vote, a été présidée par moi et a fait le rapport ci-joint signé par MM. le baron de la Rochette, le baron de Pierres, Daru, le comte de Morny, le duc d'Albuféra; Le Coulteux, Ferdinand Barrot, de Bourreuille, Monny de Mornay, Rouher, Achille Fould et le prince Napoléon.

» Votre Majesté y verra l'opinion émise par la division des haras, en 1855, demandant des réformes analogues à celles que nous proposons.

L'opinion de ce service témoigne de la facilité d'appliquer nos conclusions et nous fait regretter que son chef ait, depuis, modifié ses convictions.

» Je dois être auprès de Votre Majesté l'organe de toute la Commission et, j'ose le dire, de la grande majorité du pays, que cette question intéresse vivement, en suppliant l'Empereur de faire cesser les indécisions.

» Un grand nombre de commissions se sont déjà réunies, l'opinion publique a été éclairée; bien des volumes ont été écrits pour ou contre ces différents systèmes. Il est indispensable que le gouvernement s'arrête à un parti nettement défini et qu'il y persévère. Le temps de l'étude et de la discussion est passé, celui de l'action est venu.

» Veuillez agréer, etc.

» NAPOLÉON (Jérôme), »
Président de la Commission des haras.

Quoique les deux rapports soient un exposé complet de la situation présente, le cadre trop restreint d'un article de revue ne nous permet pas de les reproduire; nous nous bornerons donc à en donner une appréciation sommaire. Le lecteur a pu voir que les partisans de la conservation de l'intervention directe, n'avaient obtenu qu'une voix de majorité, due seulement au vote du chef de la division des haras. On peut donc dire que, sans cette irrégularité, la Commission se serait partagée en deux fractions égales.

La majorité était d'accord avec nous sur ce point, que l'état de la production chevaline ne nous permettait pas de nous remonter en temps de guerre, et que la qualité même des chevaux laissait beaucoup à désirer; que le commerce ne trouvait pas à satisfaire les exigences du luxe, et « qu'il faudrait faire pénétrer les qualités, la taille et les formes dans les rangs de l'armée, jusqu'à certaines couches de la production chevaline, qui en manquent aujourd'hui. » On ajoutait que les bâtiments de l'Administration étaient insuffisants ou en mauvais état, et « que les départements devaient y pourvoir sur leurs ressources. » Ainsi donc, il ne s'agissait pas de maintenir une institution florissante; tout le monde, au contraire, reconnaissait que le système suivi jusque-là était impuissant. Les uns seulement voulaient l'améliorer en l'entourant d'un certain prestige et en lui allouant une dotation considérable; les autres, au contraire, abandonnant le terrain de la fantaisie pour juger les choses au point de vue économique, demandaient qu'on laissât crouler l'édifice vermoulu, et qu'on permît à une

industrie jeune, active, qu'une chaîne seule empêche de prendre son essor, de s'élever sur ses ruines.

Mais, suivons un instant le rapporteur de la majorité, qui disait : « L'industrie spéciale dont on demande l'émancipation, est celle d'un petit nombre de spéculateurs sur cette matière première qui, délivrée de la seule concurrence organisée, tendrait nécessairement ou à rendre la monte le plus cher possible, ou plutôt à réduire leurs avances en réduisant les qualités et la valeur de l'étalon. » Cette phrase seule suffit pour condamner des prétentions qui reposent sur des données aussi fausses. Les principes les plus élémentaires de l'économie politique y sont méconnus, à ce point qu'on croirait lire un manuscrit couvert par la poussière de deux siècles. Comment ! en 1862, voici des hommes qui voudraient nous convaincre que les particuliers n'ont pas un intérêt au moins égal à celui de l'État, à produire le mieux possible, comme si la première des nécessités, pour un producteur, n'était pas d'élever sans cesse la qualité de la fabrication ! Mais qu'est-ce donc qu'une concurrence *organisée*, si ce n'est un monopole déguisé ? et d'ailleurs, est-ce que l'État doit entrer en concurrence avec l'industrie privée ? Puis, s'avançant dans cette voie, le rapporteur ajoutait : « L'industrie étalonnière n'a-t-elle donc pas, lorsqu'elle n'a que des prétentions légitimes, la place où se développer et s'étendre ? » Comment, *des prétentions légitimes ?* Mais le droit légitime d'une industrie ne serait-il donc plus de s'établir là où l'appelle son intérêt et les vœux de sa clientèle ? Est-ce que partout où le capital s'établit sans léser les lois, sa légitimité ne doit pas être reconnue ? Mais, ce qui, au contraire, blesse toute justice, c'est de voir une administration publique faire concurrence à une industrie particulière avec les deniers de l'État, c'est-à-dire la ruiner là, où libre, elle eût prospéré.

« L'État, disait le rapport, approuve et prime tous les étalons particuliers qui le méritent. » On a vu, dans le rapport que M. Fould adressait à l'Empereur, en 1852, que sur les 200,000 fr. dont l'Administration disposait pour être distribués en primes, 61,150 fr. seulement avaient été affectés, en 1850, à cet usage, et qu'elle avait employé le reste de la somme « *soit à augmenter, soit à recruter ses propres établissements.* Il en était résulté que le nombre des étalons approuvés avait diminué de moitié. D'ailleurs, si le nombre de leurs reproducteurs est si restreint, à qui doit-on s'en prendre, si ce n'est à ceux qui dirigent la production ?

Mais une assertion qui eût étonné les fermiers du Perche, est celle-ci : « Les étalonniers des races de trait eux-mêmes, ne suffisent

pas à soutenir la race percheronne... Les races de trait sont incapables de se soutenir par leur propre force. » Comment! ce sont les quelques étalons épars dans les dépôts nationaux qui auraient créé une des branches les plus prospères de notre industrie agricole, celle qui fait l'objet, chaque année, de notre seule exportation chevaline? Les faits et les chiffres sont là pour prouver que ces magnifiques races, qui font l'envie et l'admiration du monde entier, se sont conservées et améliorées entre les mains de l'industrie privée, à laquelle les haras n'ont jamais fait concurrence sur ce point. Il eût été plus habile au rapporteur de ne pas attirer l'attention sur un point, qui est la condamnation du système qu'il avait l'impossible tâche de défendre. Il eût pu se borner à manier l'arme de la flatterie, comme dans le passage suivant: « Nos éleveurs béniront à jamais l'empire de Napoléon 1er, qui leur rendit les haras. »

Le rapport invoquait encore le témoignage de 48 conseils généraux qui désiraient l'augmentation de l'effectif des haras; seulement il omettait d'ajouter que 22 autres ne demandaient rien à ce sujet, et que 16 demandaient purement et simplement des secours pour *les courses et les primes*. Ce document, dont nous n'avons pu relever toutes les erreurs, décernait aux éleveurs un brevet d'incapacité que nous nous sommes empressés, dans le temps, de faire parvenir à leur adresse, dans un de nos articles de la *Presse*. Après avoir rappelé l'encens que le rapporteur prodiguait tout à l'heure au pouvoir, nous ne pouvons mieux faire que de citer le passage auquel nous faisons allusion : « Si les haras disparaissaient, les éleveurs seraient *incapables d'occuper dignement* la place restée vacante. »

Le rapport finissait par émettre plusieurs vœux qui tous avaient pour but d'étendre l'action de l'Administration. Il proposait le rétablissement des jumenteries qui, comme nous l'avons vu, avaient été condamnées en 1852. Cette pensée malencontreuse laissait voir que désormais on ne voulait plus s'en remettre aux éleveurs, du soin de fournir les reproducteurs de mérite. « Nous en conviendrons, disait le rapport, l'entretien des jumenteries serait chose dispendieuse, mais les avantages qu'elles offriraient seraient une large compensation. En effet, créer des étalons de pur sang qui réunissent toutes les qualités désirables, la force jointe à l'élégance, et, par-dessus tout, la fixité de ces qualités si fugaces, ne serait-ce point avoir résolu le problème? » En lisant de semblables billevesées, on s'étonne que le programme qui les contient ait pu être pris au sérieux. Comment, voilà des hommes qui prétendent avoir le secret de faire des chevaux pos-

sédant *toutes les qualités désirables*, et qui n'en feraient pas part aux pauvres diables qu'ils ont mission d'éclairer; il faut avouer que cette conduite est peu généreuse et qu'elle serait indigne de fonctionnaires payés par la nation. Mais laissons de côté ces prétentions ridicules et ces raisonnements puérils.

Le rapport demandait aussi le rétablissement de l'école des haras et la création de nouvelles écoles de dressage, en un mot « l'agrandissement de l'administration des haras, qui devra recouvrer son ancien prestige! » On le voit, non-seulement l'État devrait faire naître les chevaux propres à la reproduction de l'espèce, mais il devrait aussi instruire et solder leurs palefreniers. De semblables théories ne se discutent pas plus que « la réglementation de l'industrie, » chose que nous ne comprenons absolument pas. Toute mesure qui entrave la liberté du commerce, qui crée des entraves aux échanges, nous la considérons comme déplorable et incompatible avec les lois actuelles.

Maintenir un droit d'entrée, et en établir un à la sortie du territoire, nous paraissent chose aussi fâcheuse, aussi bien que la création d'impôts sur les étalons particuliers qui parcourent la campagne, au grand avantage des petits fermiers qui souvent n'ont pas le temps de se déplacer. La liberté complète, voilà la source la plus sûre de la prospérité commerciale, celle à laquelle on aura recours tôt ou tard, lorsqu'on voudra jeter enfin au vent les langes dans lesquels on prétend encore retenir les Français du XIXe siècle.

Ce travail étant déjà fort long, il nous faut renoncer à l'examen du rapport de la minorité qui se distingue par une connaissance approfondie du sujet, une clarté et une logique qui frappent les esprits les moins initiés. D'ailleurs les idées qui y sont développées, et les principes qu'il contient ne diffèrent en rien des nôtres. Ces principes nous les avons mis suffisamment en lumière en combattant ceux de nos adversaires, pour qu'il soit utile d'y revenir. M. de la Rochette, l'habile rapporteur, disait en finissant : « L'industrie chevaline n'échappe pas aux lois qui régissent les autres! Pour être assurés et permanents, ses succès et sa prospérité doivent reposer sur les bases d'une liberté et d'une indépendance complètes. »

Nous pensions que de semblables conclusions devaient s'imposer au législateur, mais il n'en fut point ainsi, et le 20 décembre 1860, paraissait au *Moniteur* le décret qui réorganisait l'administration des haras, et qui les plaçait dans les attributions du ministère d'État. Le décret était accompagné de deux arrêtés qui instituaient, l'un une commission des haras, et l'autre une commission des courses et du

Stud-book. La première n'a pas d'attributions bien définies, et ne se rassemblera qu'à la volonté du ministre; la seconde est sans importance, n'ayant pour mission que de veiller à la rédaction du Stud-book et de résoudre les difficultés qui pourraient s'élever sur les hippodromes.

Nous allons maintenant examiner le rapport de M. le ministre d'État. Les premières phrases de ce document expliquaient tout d'abord et clairement que les conclusions de la minorité de la commission, dont nous venons de parler avaient été rejetées. M. Walewski insistait sur « les éminents services rendus dans le passé par l'administration des haras, et sur ceux plus importants encore, qu'elle est appelée à rendre dans l'avenir. »

Du jour où nous avions vu que le service des haras était retiré des mains de l'homme d'État qui personnifie le progrès et les idées libérales en matières commerciales, nous nous étions préparés à cette solution; mais ce n'était pas sans regret que nous avions renoncé à l'espoir de voir l'industrie chevaline, qui porte en elle des germes féconds de prospérité, profiter des nouvelles institutions fondées par l'Empereur avec le concours intelligent de M. Rouher.

La minorité et la commission avaient en outre en vue la réalisation d'économies notables, qui ne devaient pas porter sur les encouragements à l'industrie particulière, mais bien sur le service même des haras nationaux. Eh bien! ces mesures ont été repoussées par M. Walewski, qui déclara la tutelle à perpétuité de l'industrie chevaline, qui proposa et fit accepter un état major et un personnel nombreux, ce qui faisait présager un développement considérable d'une institution qui ne nous semble plus en rapport avec les principes de liberté commerciale. Nous ignorons quels ont été les motifs qui ont pu décider l'Empereur à laisser l'industrie chevaline sous le régime exceptionnel qu'on vient de confirmer et d'étendre; mais nous sommes certain, et sa sollicitude pour les classes agricoles en est le plus sûr garant, que, dans la pensée de Sa Majesté, l'état de choses nouveau n'est considéré que comme transitoire, et qu'un jour toutes les industries de l'empire sans exception seront appelées à jouir des bienfaits de la liberté.

Si quelques détails dans les conclusions peuvent faire croire, au premier abord, à quelques concessions accordées à la minorité de la commission des haras, l'esprit dans lequel était rédigé l'ensemble du rapport, montrait suffisamment que les principes émis par elle ne sont pas ceux de M. le ministre d'État. Si M. Walewski désire concilier les

deux opinions qui se sont fait jour dans la question, il poursuit un but chimérique, car elles se condamnent mutuellement, et tout ce qu'il voudra faire dans un sens, l'éloignera forcément de l'autre. En un mot, intervention directe et liberté dans la production sont incompatibles. M. Walewski examinait ensuite les deux rapports des deux fractions de la commission ; il faisait remarquer entre autres choses que la majorité ne se préoccupait pas de la jument et du rôle important qu'elle joue dans la production ; qu'elle ne songe qu'à l'étalon ; qu'elle n'avait pas traité la question commerciale ; qu'elle ne se préoccupait pas du débouché, et ne proposait rien pour augmenter la consommation. « Elle oublie, disait M. Walewski, que c'est à favoriser le commerce, à développer la concurrence, à établir la liberté des transactions que doivent tendre tous les efforts de l'administration ; la production et l'emploi du cheval de luxe, acheté à des prix rémunérateurs, encourageront bien mieux l'industrie et la création du cheval de guerre, que ne peuvent le faire aujourd'hui ses deux seuls protecteurs, la remonte et le haras. » Ces paroles sont trop conformes à nos opinions, pour que nous n'y applaudissions pas, mais aussi pour que nous ne regrettions pas que les mesures proposées ne viennent pas les confirmer. Nous nous étonnons aussi que ce soit parmi ceux qui, au dire de M. Walewski, ont omis ou n'ont pas compris tant de choses importantes, qu'on ait trouvé la composition du conseil des haras. Nous avons été péniblement surpris lorsque M. le ministre d'État ajoutait : « Quant à la minorité, elle me semble trop exclusive ; si elle se montre très-libérale au point de vue de la question commerciale, elle ne tient pas assez compte des intérêts populaires. Elle n'a nul souci de mécontenter toute une classe d'éleveurs des campagnes dont la jument est la fortune... » Voilà, certes, un reproche auquel on ne pouvait s'attendre, et nous qui n'avons cessé de combattre en faveur des principes de la minorité de la commission, nous nous réjouissons que la haute impartialité du chef de l'État ait autorisé la publication au *Moniteur* du rapport de la minorité. Chacun sait, en effet, aujourd'hui, que la minorité, en demandant la diminution graduelle des haras, avait en vue de reporter au chapitre des primes à l'industrie particulière les sommes énormes employées forcément à la rétribution des fonctionnaires d'une machine gouvernementale ; et cette industrie privée n'est autre, que nous sachions, que celle de l'éleveur, celle du paysan. On se rappelle d'ailleurs, que la minorité ne demandait pas l'augmentation du budget des courses. Le rapport de M. Walewski constatait si bien cette vérité, qu'il disait en parlant de la minorité : « Elle termine par l'exposé de son système,

caressé de longue date, *de convertir en primes toutes les allocations* portées au budget ! » Après cet aveu, nous aurions peut-être le droit de déplorer que le rapport signalât les tendances de la minorité comme contraires aux intérêts populaires, les seuls dont les hommes indépendants qui la composaient se soient préoccupés.

Le rapport ajoutait : « La minorité voudrait supprimer les haras. S'ils disparaissaient tout à coup, l'on verrait bientôt la remonte de la cavalerie compromise, la production devenir inférieure, et, comme le dit le rapport de la majorité, malgré les primes les plus séduisantes, l'on verrait se substituer aux étalons de l'État les reproducteurs les plus défectueux. Bien peu d'étalonniers auraient le courage de mettre une grosse somme à l'acquisition d'un père de mérite, et s'il s'en trouvait en dehors des éleveurs de pur sang, on les verrait immanquablement vendre leurs étalons au premier acheteur étranger qui leur offrirait un léger bénéfice. Nos meilleurs chevaux seraient vendus à l'Italie, à l'Allemagne, à la Belgique, à l'Espagne, et jamais l'on ne trouverait d'éleveur assez hardi pour aller en Angleterre ou en Syrie chercher les étalons qui manquent et que les haras leur fournissent aujourd'hui. »

Nous avons sous les yeux les conclusions de la minorité, et nous ne pouvons y découvrir ce vœu d'une disparition immédiate; nous voyons au contraire que ce n'est que graduellement qu'on proposait de supprimer les établissements de l'État, et là où l'industrie particulière tendrait à se substituer à ces derniers. Cette méprise sur les intentions de la minorité est d'ailleurs sans gravité, puisque chacun est à même de vérifier ce que nous avançons. Nous ne recommencerons pas la discussion, et nous ne dissiperons pas de nouveau les craintes chimériques, renouvelées dans le rapport que nous examinons. Nous croyons que les primes seraient, en effet, assez « séduisantes » et que l'intérêt de l'éleveur seul suffirait pour lui faire conserver un capital dont il pourrait toucher de gros intérêts.

M. Walewski se ralliait ensuite à l'idée de la minorité d'opérer les achats pour la cavalerie à cinq ans et à un taux plus rémunérateur ; il laissait entrevoir même, le jour où on pourrait supprimer les dépôts de remonte; ce qui, comme on l'a vu, est tout à fait conforme à nos idées.

Nous arrivons ensuite au programme d'organisation proposé par M. le ministre d'État, et nous voyons que si d'un côté on diminue le nombre des étalons nationaux, tout en créant deux dépôts nouveaux en Savoie, on augmente néanmoins le personnel de l'administration;

que si, d'une part, on supprimait la jumenterie de Pompadour, d'une autre on achète à deux ans les étalons destinés à la remonte des haras. Cette mesure, que le rapport regardait comme « bien simple, » nous paraît, à nous, qui avons cependant quelque habitude du cheval, d'une difficulté énorme dans l'exécution. Il est fort difficile, en effet, pour ne pas dire impossible, même avec les hautes capacités de MM. les officiers de haras, de juger à deux ans ce qu'un cheval sera à cinq!

En opérant ainsi, vous vous placez dans cette alternative, ou de prendre les chevaux bons et mauvais que vous aurez retenus à deux ans, ce qui, vu le déchet, les mettra à un prix de revient presque égal à ceux provenant de vos jumenteries, ou de les laisser pour compte à l'éleveur s'ils tournent mal, ce que vous ne pouvez pas faire sans le tromper. En outre, vous mettez l'industrie privée dans l'impossibilité de trouver, après vos achats, des étalons de mérite, et vous arriverez forcément à primer de mauvais reproducteurs. Cette mesure d'achat à deux ans devant avoir pour résultat de faire castrer de bonne heure les animaux refusés par vous, vous prouverez ce que nous ne cessons de répéter, à savoir, que votre système de conciliation est impraticable. Du reste cette idée n'a pas été mise à exécution et nous pensons qu'on y a renoncé.

Le chapitre des encouragements est augmenté de 600,000 fr. Sur cette somme il faut, dit le rapport : primer étalons, poulinières, pouliches, les chevaux dressés et castrés de bonne heure, encourager les courses au trot et avec obstacles, subventionner de nombreuses écoles de dressage et d'équitation. Voilà certes un budget qu'il ne sera pas facile d'équilibrer pour que les résultats deviennent efficaces. La tâche nous paraît énorme et les moyens bien faibles. Lorsque nous voyons les haras s'occuper non-seulement de la reproduction chevaline, mais encore vouloir former des écuyers et des cochers, nous croyons qu'il serait plus prudent de demander dès maintenant des allocations plus considérables. En supposant ces sommes accordées par le conseil d'État et par les Chambres, on verrait du moins si le nouveau système peut produire des résultats nouveaux.

Voici encore un point qui nous avait paru gros de difficultés : « Le directeur général des haras est autorisé à visiter les dépôts de remonte et à présenter ses observations sur les dépôts dans des rapports *officiels* au ministre d'État et au ministre de la guerre. » Cette situation, disons-le, deviendrait impossible; car, enfin, il faut admettre que les

rapports de MM. les officiers généraux des remontes pourront se trouver en désaccord avec ceux du directeur général des haras; et, dans le cas d'une enquête contradictoire inévitable, qui est-ce qui sera juge entre les deux administrations? Déjà, à une autre époque, on avait voulu confondre en une seule direction ces deux grandes puissances, dont l'une représente la production et l'autre la consommation, et on avait dû y renoncer, vu les conflits de toute sorte qui surgissaient chaque jour. Ce qui prouve, d'ailleurs, que nos appréciations étaient justes à ce sujet, c'est que ce projet n'a pu encore être mis à exécution. Il rencontre, dit-on, une opposition sérieuse chez M. le Ministre de la guerre.

A la même date, le *Moniteur* contenait la nomination du général Fleury, aide-de-camp et premier écuyer de l'Empereur au poste de Directeur général des haras. Quoique cet officier supérieur ait fait partie de la Commission de 1852 où, par son vote, il avait reconnu que l'État devait diminuer son action dans la production, il refusa de faire partie de celle de 1860. Pressentant déjà peut-être la possibilité de son entrée dans la combinaison qui devait surgir du débat, il se réservait, par ce refus, une entière liberté d'action. Le nouveau Directeur général succédait à un simple chef de division, M. de Belleyme, qui n'était point un homme de cheval, mais qui s'était montré bon administrateur et qui avait hérité du rôle, si ce n'est du titre de son prédécesseur, M. Gayot. Administrateur habile, hyppiatre distingué, M. Gayot, par les études qu'il avait faites, était, plus que beaucoup d'autres, en situation de donner une bonne direction à l'élevage. Mais il était, avant tout, l'homme de l'administration, et ne songeait guère qu'à lui donner de l'importance au détriment de l'industrie privée. Le grand acte qui signala la direction de M. Gayot, ce fut la création dans le Midi d'une famille dite anglo-arabe. Il s'était formé antérieurement, dans la plaine de Tarbes, une famille arabe, qui, si on l'eût augmentée et conservée pure à l'aide de reproducteurs orientaux, aurait pu améliorer sensiblement les chevaux de cette région. La pensée de M. Gayot, en les transformant, était d'augmenter la taille des chevaux du Midi par le croisement de la jument arabe et de l'étalon anglais. De cette alliance naquit le reproducteur anglo-arabe. Que serait-il résulté à la longue de l'emploi de cette nouvelle souche, c'est ce qu'il est peut-être facile de prévoir, mais enfin le temps ayant manqué pour compléter l'expérience, on ne peut à cette heure affirmer qu'une seule chose, c'est qu'on dépensa beaucoup d'argent pour ne récolter que

des fruits médiocres. Et s'il est un fait certain aujourd'hui, c'est que les derniers échantillons de la race arabe que nous avons eu l'occasion d'admirer nous-mêmes, il y a quinze ans, ont disparu pour faire place à des produits sans harmonie. Les chevaux de la plaine de Tarbes sont en effet plus grands, mais cet accroissement dans la taille n'a été obtenu qu'au détriment des forces mêmes de l'animal; ils sont ce qu'on appelle vulgairement *haut montés*, et au bout de peu de temps d'un service médiocre, nos régiments sont obligés de les réformer pour cause d'usure. Il en est résulté que la Guerre déserte sensiblement les contrées du Midi pour opérer les achats en Algérie.

En prenant possession de son nouveau poste, le Directeur général publia une circulaire à ses agents; elle ne fut point inspirée par cet esprit systématique, qui n'est le plus souvent que le fruit d'une forte conviction basée sur l'expérience et sur des études spéciales. Chacun des actes de la nouvelle administration présente l'aspect d'une expérimentation. C'est bien toujours le même vieux système qui a produit ce que chacun sait, mais on l'a illustré de quelques pratiques nouvelles, entourées d'un certain lustre qui éblouit la foule, mais qui consterne l'économiste et le financier aussi bien que l'homme pratique.

Le *Moniteur* du 5 janvier a déjà publié le compte-rendu de l'administration des haras pour l'année 1861. Le premier tort de ce document a été d'arriver trop tôt, et on s'est demandé s'il était possible d'accuser, au bout d'une année d'existence, le moindre résultat. Les idées émises dans le compte-rendu ont reçu un accueil peu favorable dans la presse française et étrangère. Le *Pays* et le *Constitutionnel* sont les seuls journaux qui y aient adhéré. En revanche, le *Temps*, l'*Opinion Nationale*, la *Presse*, le *Siècle*, le *Journal d'Agriculture pratique*, l'*Écho agricole*, la *Culture*, et à l'étranger, la *Gazette d'Augsbourg*, l'*Italia* de Turin, la *Gazette de Lauzanne* et le *Précurseur d'Anvers* ont fait une opposition très-vive au nouveau programme. A nos yeux, le principal défaut de la nouvelle direction est de se lancer dans des dépenses énormes; ainsi, quoique l'effectif des dépôts d'étalons eût été réduit de 300 chevaux en raison de réformes urgentes, le chiffre de la dépense n'en a pas moins augmenté déjà de 900,000 fr.! Si, comme nous avons lieu de le croire, un nouveau crédit est encore sollicité, nous demandons ce que l'industrie chevaline y aura gagné? Nous savons bien qu'une augmentation a été accordée au chapitre des primes, et nous rendons à cette occasion toute justice aux intentions du Directeur général; seulement nous voyons avec regret ce dernier ne se préoccuper sérieusement que

d'une chose : l'entretien de l'effectif de notre cavalerie. Ce but, qui pourrait suffire à l'ambition d'un officier de cavalerie, ne peut être le seul auquel doive viser le chef d'une administration chargée de veiller à des intérêts si divers. Il doit aussi songer à la question financière, car il est des moments, dans la vie d'un peuple, où des économies, si petites qu'elles soient, ont leur importance. Nous ne doutons pas qu'avec les idées de la nouvelle administration, l'activité de son chef et les fonds mis à sa disposition, on n'arrive à améliorer l'espèce, à développer peut-être le « goût du cheval ; » mais, au prix de quel sacrifice atteindra-t-on le but ? voilà ce dont une administration habile, se souciant des intérêts de la nation, doit se préoccuper. Il est un fait certain, c'est que les mesures prises récemment portent le cachet d'un temps loin de nous ; elle peuvent donner un élan momentané à la production, mais, reposant en partie sur l'initiative de l'État, elles ne porteront aucun fruit durable. Si vous voulez fonder une industrie prospère, il faut faire appel aux sources vives et multiples du pays ; car, c'est en s'appuyant sur l'activité et sur la puissance sans bornes des intérêts particuliers qu'on décuplera les forces de la production. D'ailleurs, l'État doit éviter d'entreprendre une tâche qu'il ne peut pas, seul, mener à bonne fin ; il doit se borner à pousser les individus dans la voie qui lui paraît la plus sûre pour arriver promptement au développement complet de la richesse nationale. Le ministre distingué qui préside aux destinées de l'agriculture française, avait si bien compris les idées que nous venons d'émettre, qu'il vota pour la suppression pure et simple de l'administration des haras, placée alors dans son département. Le fait seul de nous trouver d'accord avec un des promoteurs des idées libre-échangistes, nous confirmerait encore dans nos opinions, si nous n'y avions été conduits par l'étude approfondie de la question.

Nous nous résumerons donc, en disant qu'après examen fait des différentes phases qu'a traversées la production chevaline en France, nous nous sommes convaincus que toutes les fois que l'éleveur, libre de toute entrave, a été certain de trouver un débouché et des prix plus rémunérateurs, il a su rendre son industrie florissante. Dans le moyen âge, et jusque sous Louis XIV, il n'a point failli à sa tâche ; ce n'est que du jour où l'administration est venue faire concurrence à ceux qu'elle aurait dû encourager, qu'on s'est aperçu que les progrès de la population chevaline n'étaient plus en raison des besoins du pays. Nous le répéterons donc en finissant : Il faut que le Gouverne-

ment sache que l'éleveur est disposé à marcher en avant, qu'il veut être traité, non en mineur, mais en homme libre, et que du jour où il verra tomber les institutions qui lui rappellent le temps de sa servitude, il répondra aux espérances qu'on est en droit d'attendre des citoyens sur lesquels reposent en partie l'avenir de notre agriculture.

GUY DE CHARNACÉ.

LA CAMPAGNE DE 1860

SOUVENIRS DE L'ITALIE MÉRIDIONALE[1]

XXIV

Je reçus, vers la même époque, un grand nombre de lettres, de tous les coins de l'Allemagne et de la Suisse, d'officiers qui désiraient prendre du service dans l'armée méridionale.

On peut se figurer sans peine quelle impression elles produisaient sur moi, et toutes ces lettres me prouvaient combien on connaissait peu, en Europe, la véritable situation de l'Italie.

Je reçus aussi des lettres d'une dame allemande, qui me conjurait de lui donner des nouvelles d'un officier garibaldien, qu'elle avait connu à Milan et qui lui inspirait un tendre intérêt. Elle me priait de lui faire connaître s'il était mort ou blessé.

Me trouvant à table avec l'infidèle, qui était gros et gras, au moment où une nouvelle lettre de la dame me parvint, je nommai, sans y penser, la ville du Rhin d'où la lettre était arrivée.

L'officier devint rouge comme du feu, et me dit:

« Colonel, vous avez ouvert une lettre qui m'était adressée. » — Pour toute réponse, je la lui fis passer. Elle était écrite en allemand, et l'officier n'en savait pas le premier mot.

Il me rendit ma lettre, je lui fis des reproches sur sa paresse,

[1] Voir la *Revue germanique* des 1er et 16 mai, 1er et 16 juin, 1er juillet et 16 août 1862.

le priant instamment de donner de ses nouvelles à une belle éplorée.

Il me le promit; dix jours s'écoulèrent; nouvelle lettre de la dame, qui m'accablait de reproches, et m'adjurait de lui répondre.

J'allai trouver l'infidèle, je lui fis écrire sa lettre, séance tenante, et j'y ajoutai moi-même quelques lignes.

Le tout parvint heureusement à son adresse, et peu de temps après, je reçus une lettre de remerciements de la dame en question.

Les officiers de l'armée méridionale, qui ne songeaient qu'à entrer au service du Piémont, interprétaient tout ce qui venait de ce côté, dans un sens favorable à leur esprit, d'autant mieux qu'ils ignoraient l'état réel des choses.

Je me rappelle la satisfaction qu'éprouvaient ces officiers, à la lecture d'une lettre du général della Rocca à Garibaldi, à la date du 3 novembre — par laquelle le général disait qu'il avait reçu du Roi l'ordre d'exprimer en son nom, à l'armée méridionale, toute la satisfaction que Sa Majesté avait éprouvée de la bonne tenue de l'armée méridionale.

Et cependant, au moment où cette lettre fut publiée, Victor-Emmanuel montra bien par son abstention à la revue du 6 novembre, et par la revue qui fut décommandée pour le 7, qu'il n'avait nul désir de voir de près l'armée méridionale.

Enfin, une ordonnance royale, à la date du 11 novembre, contresignée par Cavour et Fanti, régla les principales questions dont la solution était pendante.

Les volontaires présents sous les armes devaient former une division particulière de l'armée régulière, en vertu d'une capitulation de deux ans pour les sous-officiers et soldats. Les officiers garderaient leur ancienneté entre eux, et leur avancement aurait lieu dans leur corps.

Une commission mixte assignerait les grades et l'ancienneté des officiers des corps de volontaires, en se réglant sur les services rendus, et les antécédents des officiers.

Le gouvernement se réservait la nomination ultérieure des officiers des corps de volontaires dans l'armée régulière, de telle sorte que les droits des officiers de l'armée régulière ne fussent point méconnus.

Le 12 novembre, parut une nouvelle ordonnance du Roi, qui assurait aux officiers, sous-officiers et soldats que leurs blessures rendaient impropres au service, le bénéfice de la loi piémontaise sur les pensions de retraites.

Les sous-officiers et soldats qui demanderaient leur congé, retourneraient gratuitement dans leurs foyers, soit par mer, soit par les voies ferrées, et recevraient une gratification de trois mois de solde.

— Pour les officiers, elle serait de six mois de solde; mais ils ne toucheraient pas de frais de route.

Les officiers, sous-officiers et soldats des gardes nationales mobiles (du royaume de Naples), qui comptaient dans l'armée méridionale, recevraient une gratification d'un mois de solde.

La gratification, pour les corps de volontaires proprement dits, fut portée plus tard, sur diverses plaintes, de trois mois de solde, à six mois.

Voyons maintenant quel effet ces mesures produisirent sur les officiers de l'armée méridionale.

La création d'une commission chargée d'examiner les titres des officiers, excita de grands mécontentements.

Ceux qui se plaignaient le plus de cette mesure, étaient précisément ceux qui n'étaient pas très-sûrs de leurs états de service.

Personne ne voulait entendre parler d'une commission mixte, composée d'officiers généraux des deux armées.

« Comment, disaient les mécontents, les gardes nationales mobilisées en 1859, dans l'Émilie et les Romagnes, qui n'avaient pas plus de deux mois de service, ont été incorporées dans l'armée régulière, ainsi que leurs officiers, et Dieu sait où on avait été les chercher!

» Il ne vint à l'esprit de personne de les soumettre à un nouvel examen. Ils avaient rempli leur devoir; cela suffisait.

» Et nous, qui avons lutté pendant des mois entiers, exposés à l'intempérie des saisons et au feu de l'ennemi, nous, qui avons conquis la Sicile et Naples au bénéfice des Piémontais, il faudrait nous soumettre à leur bon plaisir, et leur accorder le droit de décider tout à loisir si nous avons mérité nos grades, oui ou non!

» Et c'est Fanti qui se fait le promoteur d'une pareille mesure! — Fanti qui est animé d'une basse jalousie à l'égard de Garibaldi! — Fanti, qui, dans l'Italie centrale, a fait des majors et des capitaines de tailleurs et de gantiers!

» Qui nommera cette commission? — Qui peut nous garantir qu'on ne choisira pas dans l'armée méridionale, pour en faire partie, des hommes tout dévoués au Piémont, et peu jaloux de se mettre en lutte avec leurs co-associés? »

Les modérés répondaient qu'une épuration était nécessaire; que des commandants supérieurs s'étaient laissés aller, dans ces derniers temps, à accorder des avancements que rien ne justifiait, et que Garibaldi avait ratifiés ou par lassitude, ou par bonté d'âme.

La commission, quant à l'armée méridionale, ne serait composée que d'hommes d'élite, dont la droiture et la justice étaient connues de tous.

On ajoute encore à cette occasion, qu'un certain nombre de généraux avaient profité du moment où Garibaldi allait s'embarquer, pour se faire donner le titre de *généraux de division* (général-lieutenant).

Leurs mérites avaient été pesés par l'amitié, et l'on cherchait en vain à découvrir par quels services exceptionnels ils avaient pu mériter cette faveur.

Remarquons, en passant, que la commission mixte n'a jamais été réunie, et que les mesquineries et les criailleries des Piémontais à l'égard des officiers de l'armée méridionale ont enfin lassé le lion de Caprera, qui pendant quelques jours, est venu au Parlement de Turin dire à ses ennemis leurs vérités [1].

Le 9 novembre, Sacchi arriva, sitôt que Garibaldi fut parti. Il était porteur d'un ordre de Sirtori qui lui déférait le commandement de la 15e division, à laquelle sa brigade était réunie.

Mon départ n'étant pas urgent, je convins avec lui de rester pour le licenciement de nos troupes, et il retourna pour une huitaine de jours à San-Leucio.

Sirtori prescrivit, conformément à l'ordonnance royale du 12 novembre, que des listes fussent dressées, dans tous les corps, des hommes qui désiraient rentrer dans leurs foyers, et des ports où ils désiraient s'embarquer.

J'avais déjà fait commencer ce travail, avant même d'en avoir reçu l'ordre de Sirtori, tant j'étais sûr que cette mesure allait être mise à exécution.

Il aurait fallu, avant tout, qu'on n'obligeât pas Garibaldi à quitter l'Italie méridionale.

Il eût été nécessaire, aussi, de laisser à notre armée son équipement

[1] Le *Moniteur* du 29 mars contient les lignes suivantes : La mesure dont parlaient les journaux de Turin est aujourd'hui réalisée. Un décret royal, publié hier, prescrit la fusion de l'armée méridionale dans l'armée régulière. L'article 1 porte que le corps des volontaires italiens est dissous. Les autres articles indiquent les dispositions spéciales à prendre pour l'incorporation des officiers volontaires dans l'armée. — *Moniteur* du 29 mars 1862. — *Note du traducteur.*

particulier, auquel nos soldats tenaient beaucoup, tandis que l'uniforme piémontais leur agréait médiocrement.

Plus tard une fusion aurait été possible entre les deux armées, par un échange réciproque de ce que chacune d'elles pouvait avoir de mieux combiné pour son équipement.

Il ne s'agit pas de *piémontiser* l'Italie et de croire qu'on arrivera ainsi à l'unité nationale.

Beaucoup de personnes, connaissant parfaitement la situation, pensent, au contraire, que cette *piémontisation* est tout à fait contraire à la véritable unité italienne.

Un grand nombre d'officiers de ma division désiraient beaucoup avoir mon portrait. Je dus, pour les contenter, faire faire un grand nombre de petits portraits photographiques.

J'eus occasion de voir de près, à Naples, les menées des muratistes, qui s'adressaient de préférence aux étrangers, qu'ils croyaient plus faciles à capter, et qui devaient, pensaient-ils, mieux accueillir les avances des muratistes, qui leur assureraient de la besogne.

J'avais encore trois chevaux de selle, que j'expédiai à Naples, sous la garde de Commundi, dans l'espoir d'en avoir un bon prix.

Mais le grand nombre de chevaux mis tout à coup en vente à Naples, en avait fait tomber le prix d'une manière considérable, et il était impossible d'en tirer quelque chose sans une connaissance approfondie de la ville.

L'avilissement des prix avait été provoqué aussi par une lettre du général della Rocca à Sirtori, qui revendiquait, au nom du gouvernement piémontais, la possession de tous les chevaux de troupe, abandonnés par les Napolitains lors de la reddition de Capoue, et dont les garibaldiens s'étaient, disait-il, indûment emparés.

Sirtori qui, dans ce moment-là, était dévoué, corps et âme, au Piémont, fit connaître cette lettre aux commandants de brigades et ordonna de faire des recherches dans ce but.

J'y répondis comme je le devais, et bientôt après circula la nouvelle que Fanti réclamait, au nom du gouvernement, tous les chevaux portant la marque des troupes napolitaines, de quelque provenance qu'ils fussent.

Vraie ou fausse, cette assertion eut tout d'abord pour résultat d'empêcher la vente des chevaux qui se trouvaient dans cette catégorie, et, qui, par les faits de guerre, étaient devenus la propriété légitime des officiers garibaldiens.

Enfin, ne pouvant emmener mes chevaux, dont le transport m'aurait

coûté une somme énorme, je me décidai à les vendre avec leur harnachement, pour 1,200 fr. à l'un de mes officiers qui, étant décidé, quoi qu'il arrivât, à rester au service, devait pouvoir en tirer parti.

Ils valaient certainement 3,000 fr. au minimum.

Une cause que je n'ai point mentionnée encore, retenait un grand nombre de nos officiers au service.

C'étaient les liaisons qu'ils avaient contractées à Naples.

Lorsqu'on passait, soit à pied, soit à cheval, par les rues de Naples, et qu'un hasard fortuit nous ramenait plusieurs fois sous le même balcon, s'il s'y trouvait une belle qui ne fût pas encore pourvue, il n'était pas rare de voir un ambassadeur, venir de la maison même, offrir au passant de monter, de la part du père, de la mère, ou de tous les deux.

Pareille chose m'est arrivée. Quoique je sois marié, et que j'aie pour la bigamie l'horreur qu'on doit éprouver, j'aurais répondu avec plaisir à une invitation si empressée ; mais les affaires absorbaient tout mon temps.

Türr était revenu à Caserte avant de s'embarquer pour Gênes, afin de se retirer à Milan. J'allai le voir et le trouvai avec Klapka, que je n'avais pas revu depuis 1856, et nous fûmes heureux de renouer une si vieille amitié.

Nous avions trop peu de temps pour qu'il pût me parler longuement de ses projets politiques.

J'appris plus tard qu'il était question de prendre les principautés danubiennes comme base d'une insurrection qui devait éclater en Hongrie, en 1861.

Quelque temps après, Klapka était bien revenu de ses illusions.

On pouvait suivre jusqu'à Paris la trame de toutes ces complications politiques, et, pour mon compte, j'ai toujours été étonné de voir des hommes de génie se laisser prendre à ces manœuvres, après avoir déjà été dupés du même côté.

La situation de l'armée méridionale était devenue fort désagréable, et je souhaitais d'autant plus vivement pouvoir bientôt me retirer.

L'indiscipline faisait chaque jour des progrès énormes. Les hommes qui avaient rendu leurs armes et qui n'attendaient plus que leur embarquement, ne se considéraient plus comme soldats. Ils s'accordaient des permissions à eux-mêmes, organisaient des trains de plaisir sur Naples, et une garde nombreuse, placée à la gare de Caserte, était impuissante à prévenir ces désordres.

Les officiers n'apportaient plus de zèle à leur service, parce qu'ils considéraient que tout était fini.

Un beau jour, Sirtori m'adressa une dépêche électrique pour me prévenir que des bataillons entiers de la division Avezzana avaient déserté, avec armes et bagages, d'Avellino, se dirigeant vers Naples ou Salerne, et il m'invitait à prendre les mesures nécessaires pour les ramener à leur poste.

J'envoyai immédiatement des détachements dans les directions indiquées. L'officier qui les commandait, revint au bout de quelques jours, et m'apprit que ces soi-disant déserteurs étaient des gardes nationales mobilisées du Principat et des Calabres.

Ces hommes rentraient chez eux, munis de congés en bonnes formes et ayant touché leur mois de solde comme indemnité.

Il ne pouvait être question de les arrêter, et l'officier se borna à donner connaissance au commandant supérieur des gardes nationales, à Salerne, du retour de ces hommes dans leurs foyers.

Les corps qui avaient conservé leurs armes, comme la légion anglaise, par exemple, nous occasionnaient encore de bien plus graves embarras.

Ils exécutaient des feux de peloton des fenêtres de leurs casernes, sans s'inquiéter où pourraient porter leurs coups; le tout pour leur plaisir particulier.

Lorsque les patrouilles de garde arrivaient, tout était évacué, et les chambres vides.

Le payement de la solde ne se faisait plus d'une manière régulière, depuis que les Piémontais s'étaient emparés, à Naples, de la direction des affaires; et ceci rendait le maintien de la discipline plus difficile encore.

Il semblait, qu'en toutes choses, les Piémontais voulussent encore aggraver les difficultés de la situation, et provoquer des désordres de tout genre dans l'armée méridionale.

Les rapports entre les officiers piémontais et les officiers garibaldiens s'envenimaient de plus en plus; la foule de Naples prenait parti pour les garibaldiens, et dans plusieurs rixes qui eurent lieu à Naples, vers la fin de novembre, le peuple et les garibaldiens firent cause commune contre les gendarmes piémontais.

Ce sentiment d'aversion se fit jour jusque dans les théâtres de Caserte.

La troupe qui y jouait était insignifiante, et le spectacle était dans la salle.

A tout moment, la représentation était interrompue par les cris de « Evviva Garibaldi ! Evviva l'esercito meridionale ! »

Puis une voix se mettait à entonner l'hymne à Garibaldi, et tout le public chantait à l'unisson.

Malheur à la musique si elle n'était pas prête à accompagner immédiatement l'hymne commencé.

Parfois, un cri timide de : « Vive Cavour, » se faisait entendre. A l'instant même, s'élevaient de toutes parts les cris de : « Fuori ! Fuori ! et les voisins se chargeaient de mettre la sentence à exécution, en expulsant immédiatement de la salle l'auteur du cri malencontreux.

Les premiers congés de libération que Sirtori m'envoya pour mes hommes étaient des imprimés piémontais et ces congés provenaient des dépôts d'invalides du Piémont.

Voilà ce qu'on envoyait à l'armée méridionale, et son commandant en chef acceptait cette vilenie.

Je renvoyai le paquet, en y joignant la protestation de tous les commandants de brigade, que j'avais immédiatement convoqués.

On ne tarda pas à m'envoyer des formules plus convenables de congés de libération, et je suis persuadé que bien des désordres, reprochés aux soldats de l'armée méridionale, auraient été évités, si les chefs avaient été plus soigneux de conserver de fréquents rapports avec leurs soldats, et s'ils avaient montré plus de fermeté à l'égard du gouvernement piémontais.

Tous mes officiers de prédilection étaient partis. La contessa elle-même était retournée à Naples.

Tandis qu'elle se trouvait encore à Caserte, et qu'elle se rendait chez moi, un officier de l'état-major général se présenta à elle et la pria, de la part de Sirtori, de faire disparaître de ses manches les insignes de major. — Elle était bien excitée lorsqu'elle arriva chez moi, et disait que Sirtori, sachant qu'elle lui avait donné le sobriquet de cardinal, se vengeait sur elle à la façon des prêtres.

La chose me parut d'un comique parfait, et je conseillai à la contessa de ne pas s'en préoccuper. J'ajoutai que, si un homme sérieux renouvelait près d'elle une semblable démarche, elle n'aurait qu'à se moquer de lui, et que cela lui réussirait parfaitement.

Le 22 novembre, tout le travail préparatoire de la libération des hommes de la 15e division était terminé, et leur embarquement pouvait commencer.

Sur 7,000 ou 8,000 hommes de la division, en y comprenant la brigade Sacchi, 80 à peine demandaient à rester au service.

Pour les officiers, c'était différent. Ils voulaient attendre qu'on fît justice à leurs droits. Mais, ne conservant pas de soldats sous leurs ordres, leur position devenait beaucoup plus délicate. Que sont des officiers sans soldats? Quelle figure feraient-ils?

300 officiers ayant à jouer aux soldats avec 86 hommes; pas même le nombre nécessaire pour leur fournir des brosseurs!

Pour moi, il me semblait qu'il était de l'honneur de tous que les officiers de l'armée méridionale quittassent le service en même temps que leur grand général.

Pactiser avec les Piémontais, après que Garibaldi s'était retiré, me semblait une chose indigne d'abord, irrationnelle ensuite. — La meilleure politique à suivre, pour assurer le présent et l'avenir, c'était, me semblait-il, de suivre l'exemple de Garibaldi.

Mais les conseils donnés ou demandés sont rarement suivis.

Les miens eurent le même sort.

Beaucoup d'officiers disaient que leur détermination était prise, d'autres, qu'ils ne savaient que faire, qu'ils préféraient attendre, qu'ils auraient toujours la ressource de donner leur démission.

Ils restèrent, et bientôt les dépôts de l'armée méridionale ne furent plus composés que d'officiers qui furent dirigés sur le Piémont.

Les officiers de la 15e division eurent Mondovi pour résidence. Ils furent accablés dans ces dépôts de toutes les disgrâces possibles, et apprirent à connaître toute l'étendue du mal que la presse de Cavour fait à l'armée méridionale, en la calomniant aux yeux de l'Italie et de l'Europe d'une manière déplorable.

Mais ces iniquités, même, affermirent chez un grand nombre d'officiers le sentiment de leurs droits, et les poussèrent à réclamer d'autant plus vivement la justice qui leur était due.

Je reçus de Catenacci, le 25 novembre, la nouvelle que mon congé était arrivé. Je touchai, le même jour, les arrérages de solde qui m'étaient dus, et, le 26 au matin, je quittai Caserte, après avoir promis à Sacchi de venir le voir encore une fois avant mon départ, et le même jour, j'étais établi dans mon appartement de la rue de Tolède, à Naples.

XXV

Je trouvai, en arrivant à Naples, des lettres de famille et de quelques amis, qui désiraient prendre du service dans l'armée méridionale et me consultaient à ce sujet.

Je remis aussi à de Boni, un de mes amis, ma lettre d'adieu à Garibaldi, et il me promit de la lui faire parvenir à Caprera.

Le 27, je retournai à Caserte, prendre congé de Sacchi et de mes officiers d'état-major. Je n'avais pu, à mon grand regret, revoir les officiers de la brigade Milano, dont la musique me donna une sérénade sous mes fenêtres, le 25 novembre, à Caserte.

Le même soir, éclata une nouvelle rixe entre la légion anglaise et les troupes italiennes. Les Anglais avaient leurs armes ; les Italiens, qui étaient désarmés, leur répondirent à coups de pierre, et repoussèrent les Anglais jusque dans la cour du château.

Ils s'y barricadèrent, et déjà les Italiens se préparaient à forcer leurs retranchements, lorsque Sacchi parvint à apaiser ce tumulte.

Les incidents, du reste, ne manquaient pas.

Toute la garnison piémontaise de Naples prit les armes dans la soirée du 26 novembre.

On avait annoncé, pour ce jour-là, une révolution provoquée par les garibaldiens et la populace de Naples.

Je ne sais ce qui avait pu donner naissance à ce bruit.

Probablement les Piémontais eux-mêmes. Ils souhaitaient une émeute par-dessus tout, et leur conduite, à l'égard de l'armée méridionale, avait été calculée dans ce but.

Ils espéraient que la patience échapperait aux garibaldiens.

C'eût été fort commode, en effet, de faire mitrailler sur les places de Naples quelques milliers d'hommes sans défense. Le général, qui aurait trouvé cette ingénieuse manière de réprimer l'anarchie et d'alléger les charges du trésor, en aurait été largement récompensé par Cavour.

Sirtori adressa, le 26 novembre, un ordre du jour à l'armée méridionale, qui ne témoignait pas de beaucoup de tact et d'une grande sympathie pour ses compagnons d'armes.

Il était si occupé que je ne pus le voir, ne voulant pas faire antichambre pendant une heure.

Je ne m'y étais pas soumis pour d'autres ; ce n'était pas la peine de commencer pour lui, et je partis sans avoir revu Sirtori.

Je touchai, le 28 novembre, les 3,600 francs qui me revenaient pour mes six mois de solde ; j'achetai quelques bagatelles en corail et un livre pour ma femme et ma fille ; quelques photographies de Garibaldi, admirablement réussies et j'échangeai un dernier adieu avec la contessa que je rencontrai dans toutes ces courses.

Le 29 novembre, jour que j'avais fixé pour mon départ de Naples,

je m'embarquai à cinq heures du soir sur le *Zouave de Palestro*, bâtiment sur lequel Pegorini avait retenu mon passage.

Nous levions l'ancre à trois heures et demie, et je me séparais de Pegorini et de Catenacci, qui restaient à Naples.

Je fus saisi bientôt après d'un ennui mortel, et cette fâcheuse disposition fut encore aggravée par le mal de mer.

Le bateau était une véritable coquille de noix, la mer assez rude, la traversée peu agréable, et j'arrivai à Livourne avec un certain plaisir.

Le bâtiment, restant pendant la nuit à l'ancre dans le port, je descendis à terre avec mon domestique, et nous échappâmes ainsi à l'ennui de passer une nuit de plus à bord.

Le 1er décembre, nous nous réembarquâmes à huit heures du matin, et nous arrivâmes enfin à Gênes à cinq heures du soir.

Après un séjour de quarante-huit heures dans l'ancienne cité des doges, je repris le chemin de fer et me dirigeai vers Milan.

Lorsqu'on arrive à la station de Magenta, la halte est toujours assez longue, afin de favoriser une industrie qui a pris naissance en 1859.

D'innombrables gamins se précipitaient à la portière des wagons; ils offraient aux voyageurs des boutons français et autrichiens, des aigles, des balles de fusil, et autres objets aussi intéressants.

Les prix étaient réglés d'après une sorte de convention passée entre eux, j'imagine, et je n'ai pas remarqué de grandes fluctuations dans les prix demandés.

J'avais pour compagnons de voyage une Anglaise et son mari.

La dame marchanda une foule de choses, et finit par acheter un bouton français du prix de quinze centimes.

Une aigle magnifique, provenant d'un schacko ou d'une sabretache, lui faisait grande envie; mais, comme on lui en demandait un franc, elle appela la politique à son secours, et refusa d'acheter l'aigle en question sous prétexte qu'il était autrichien.

Elle ne borna pas son ambition au trophée qu'elle venait d'acquérir; elle voulut aussi emporter un souvenir du champ de bataille, une parcelle de ce sol sacré.

Son époux, rouge fils d'Albion, se précipita hors du wagon et lui rapporta une motte de terre tout humide, sur laquelle croissaient trois ou quatre brins d'un gazon chétif; puis, le train se remit en mouvement.

Nous arrivâmes à quatre heures dans la capitale de la Lombardie. Je descendis à un hôtel que Catenacci m'avait recommandé, et je retrouvai à Milan une foule de personnes de connaissance.

Le père de Vigo vint me voir, et me donna de bonnes nouvelles de son fils, qui était retourné à Naples.

Le frère de Catenacci me conduisit le soir à la Scala, que je vis pour la première fois. Ce théâtre célèbre ne me plut pas beaucoup. La scène me parut trop éloignée du public.

Je terminai ma soirée au café de la Renaissance, à parler de Catenacci avec son frère, et à boire avec lui quelques bouteilles de vin.

Le 5 décembre, je quittai Milan, à dix heures du matin, vivement touché du bon accueil que j'y avais trouvé.

XXVI

De Monza, j'atteignis rapidement Camerlata, et je dus attendre là, de midi à cinq heures, le départ du courrier de la Suisse.

J'avais eu une série non interrompue de mauvais temps, depuis le 30 novembre.

Lorsque j'atteignis le territoire helvétique, le 5 décembre, le temps s'éclaircit et le ciel se constella d'étoiles.

Mon cœur tressaillit de joie, lorsque la lune, en se levant, baigna d'une lumière argentée les hautes cimes des Alpes.

J'arrivai à minuit à Bellinzona; la neige recommença à tomber vers le matin, à Faido, et, en arrivant à Airolo, nous dûmes échanger notre voiture contre un traîneau.

Mon compagnon de voyage, de son état marchand de chapeaux de paille, n'avait pu, sous mon manteau, entrevoir ma chemise rouge; il voyait bien que j'étais militaire, mais comme j'avais pu être au service du pape ou à celui de François II, il parla de la guerre avec une grande circonspection, et des malheurs des Napolitains et des soldats du pape avec beaucoup de ménagements.

Lorsque je lui eus fait connaître de quel côté j'avais servi, mon belliqueux compagnon de voyage changea de ton, et, au moment où il parlait avec le plus de vivacité, et sans le moindre ménagement, « des défenseurs du trône et de l'autel, » soudain notre traîneau versa, comme si le Ciel avait voulu nous punir des imprécations anti-chrétiennes que je venais d'entendre.

Nous étions sur le bord d'un abîme, dans lequel il n'eût pas été agréable de tomber.

Nous enlevâmes le traîneau, le cheval n'était pas blessé, et nous pûmes continuer notre route.

Le temps était froid, mais le soleil brillait radieux.

Nous atteignîmes l'hospice sans autre mésaventure, et après nous y être reposés, nous nous dirigeâmes vers Andermatt.

Arrivés là, nous pûmes remonter en voiture; à Fluelen, je m'embarquai pour Lucerne, où j'arrivai à huit heures du soir.

J'aurais pu être le 7 à Zurich; mais j'avais annoncé mon retour pour le 8, et je préférai attendre.

Je passai la nuit à Aarau, où j'avais quelques personnes à voir, et j'envoyai une dépêche électrique chez moi, afin qu'on m'amenât ma petite fille à Aarau.

Elle y arriva peu de temps après, avec une de ses tantes, et le lendemain, 8 décembre, je me retrouvai chez moi, près de ma femme, qui, faible et souriante, me montrait, au chevet de son lit, mon portrait, et, dans ses bras, une seconde petite fille, vieille de trois semaines.

Je passai tout le reste du mois de décembre à me remettre de mes fatigues, et nous célébrâmes joyeusement, en famille, les fêtes de Noël.

Je me remis au travail avec la nouvelle année.

J'entrepris l'histoire de la campagne de 1860; j'écrivis ces « *Souvenirs*; » j'étudiai plus à l'aise toutes les questions que j'avais rapidement effleurées pendant la campagne.

Garibaldi était retourné à Caprera, avec l'espoir de voir au printemps de 1861 tous ses volontaires se serrer de nouveau près de lui.

Il s'était fortement prononcé contre l'annexion de l'Italie méridionale au Piémont, parce qu'il jugeait nécessaire que tout le peuple italien fût armé pendant l'hiver 1860-1861, afin de recommencer la lutte au printemps de 1861, pour le complément de l'Unité nationale.

Mais lorsque Cavour lui donna à choisir entre cette alternative, ou de combattre Victor-Emmanuel, c'est-à-dire la guerre civile, ou sa retraite à lui, — Garibaldi, — il n'hésita pas et alla se réfugier à Caprera.

Il espérait que Cavour et Fanti continueraient l'œuvre qu'il avait commencée, et veilleraient « à l'armement général. »

Il dut bientôt renoncer à ses illusions, et s'apercevoir que l'Italie ne serait pas en mesure de commencer la lutte au printemps de 1861.

Les officiers de l'armée méridionale étaient cantonnés dans des dépôts, au fond de quelques petites villes du Piémont, et, pourrait-on le croire? on n'était occupé à Turin que du moyen de s'en débarrasser.

S'il avait été sérieusement question d'armer l'Italie, — non pas seulement le million d'hommes que Garibaldi demandait, — mais les 300,000 hommes de Fanti, comment aurait-on songé un instant à se priver du concours de plus de 1,000 officiers [1], capables de rendre de bons services.

Il avait été convenu, ou à peu près, parmi les Hongrois qui avaient fait partie de l'armée méridionale, qu'une expédition organisée en Italie, aiderait la Hongrie dans son prochain soulèvement, annoncé pour le printemps de 1861.

On pensait pouvoir procéder ainsi : Prendre pour base d'opération les provinces danubiennes, ou bien opérer un débarquement en Dalmatie. Il était bien entendu que l'Italie déclarait la guerre à l'Autriche en 1861, pour délivrer Venise. On admettait aussi que, la guerre étant menée par Cavour, Garibaldi et ses volontaires se trouvaient disponibles, et étaient en mesure d'appuyer, soit un débarquement en Dalmatie, soit un soulèvement dans les provinces danubiennes.

Voilà pourquoi on cherchait à conserver si soigneusement cette légion, soi-disant hongroise; pourquoi Garibaldi avait donné à Türr ses deux batteries d'artillerie.

On spéculait sur la noblesse bien connue du caractère de Garibaldi, en lui disant que les Hongrois, ayant versé leur sang pour l'Italie, il était trop juste que l'Italie, à son tour, combattît pour la Hongrie.

On a pu remarquer, par ce que j'en ai dit, qu'il ne régnait pas un grand enthousiasme parmi les volontaires de Garibaldi en faveur de la Hongrie ; et il est fort douteux pour moi que le dictateur eût réussi dans cette expédition.

Garibaldi n'aurait pas tardé à se convaincre que la liberté pour

[1] 1,000 officiers pour 14 à 15,000 hommes, chiffre officiel des troupes garibaldiennes à la revue du 6 novembre; c'est beaucoup.

Un officier pour quinze hommes, que restait-il alors aux sous-officiers? — *Note du traducteur.*

laquelle il avait combattu en Italie et la liberté hongroise, ou plutôt magyare, étaient les deux antipodes.

De plus, les affaires d'Italie, telles qu'elles se sont dessinées depuis l'automne 1860, ne permettront pas de longtemps à Garibaldi d'aller porter ailleurs la reconnaissance de l'Italie.

Qu'on me permette de terminer ce travail par quelques réflexions sur l'armée italienne, et sur le corps de volontaires, envisagés d'une manière générale.

L'armée méridionale était, selon moi, une armée toute d'initiative.

Le Piémont aurait pu difficilement jeter, au printemps de 1860, une division en Sicile pour y soutenir l'insurrection.

Il est fort douteux qu'elle eût abouti sans le secours de Garibaldi et de ses bataillons qui, en grossissant de jour en jour, donnaient à l'insurrection sicilienne un point d'appui, une force de cohésion et une impulsion qu'elle n'aurait pas eus sans eux.

L'Allemagne, comme l'Italie, tend à s'unifier.

Mais il n'est pas encore prouvé que l'Italie pourra supporter la centralisation piémontaise, et les plus grands esprits de l'Italie sont hostiles à cette expérimentation.

Tant qu'il y aura des ennemis extérieurs, on souffrira la dictature du Piémont. Mais je présume que, du jour où l'on n'aura plus rien à redouter de l'étranger, il s'opérera un mouvement très-marqué dans le sens de la fédération.

Au surplus, l'exemple de l'Italie ne prouverait rien pour l'Allemagne.

Les races latines sont plus portées que les nôtres à la centralisation, témoin la France ; de plus, les principales raisons d'être de la centralisation, sont de réunir, dans un même pouvoir, dans un moteur central les affaires étrangères, la guerre, et une bonne partie des finances.

Le pacte allemand ne répond à aucune de ces conditions.

Il n'y a pas d'armée allemande. Il y a des armées autrichiennes, prussiennes, bavaroises ; des divisions wurtembergeoises, hessoises, saxonnes, hanovriennes, badoises, etc., etc.

Une armée de volontaires allemands serait constituée d'une manière toute différente, et donnerait à l'Allemagne l'unité qu'elle cherche en vain, et pour laquelle elle se consume en efforts inutiles.

Cette armée serait beaucoup plus appropriée à la chose allemande ; elle serait composée d'Allemands et aurait rompu avec les anciennes traditions des armées régulières.

Une armée ainsi constituée formerait, après une campagne, un noyau admirable pour la formation d'une armée véritablement allemande.

Il en était de même en Italie.

L'armée méridionale aurait, certes, formé une armée bien plus nationale que l'armée piémontaise, et elle se serait trouvée beaucoup mieux qu'elle, en rapport avec le nouvel état de choses.

Je dois reconnaître, cependant, que l'inexpérience militaire de l'armée méridionale fut parfois très-gênante.

Tant qu'une armée est peu nombreuse, cette inexpérience est sans importance, parce que le courage, la bravoure, la valeur morale des troupes y suppléent.

Mais le manque d'instruction théorique et pratique devient beaucoup plus sensible par l'accroissement de l'armée ; car, ce qu'elle gagne en nombre, elle le perd en force morale.

Les officiers et sous-officiers d'un corps de volontaires doivent être choisis dans le corps même; mais il est bon de placer à la tête des troupes un certain nombre d'officiers ayant servi dans une armée régulière, et qui sont plus aptes à occuper les grades supérieurs, à partir de celui de chef de bataillon.

Il faut éviter soigneusement l'encombrement des grades qui eut lieu dans l'armée méridionale et qui y occasionna beaucoup de désordres.

Il est nécessaire de tenir rigoureusement la main à ce qu'il n'y ait pas plus d'officiers que d'emplois.

Les armes spéciales sont aussi une très-grosse difficulté pour une armée de volontaires.

Il est facile de former des compagnies d'élite en prenant les meilleurs tireurs de l'infanterie.

Même les ouvriers du génie, les corps de pionniers sont faciles à organiser, parce qu'il se trouve toujours, parmi les volontaires, un grand nombre d'ouvriers terrassiers, maçons, etc.

Il ne faut pas s'embarrasser non plus du matériel complet des troupes du génie et d'un équipage de ponts, beaucoup trop embarrassants à transporter et à employer.

Dans une armée de volontaires, il faut compter beaucoup sur l'initiative personnelle des officiers, initiative qui croît en raison des difficultés à vaincre.

On pourrait désigner comme sapeurs les hommes les plus capables de chaque compagnie.

En réunissant ainsi les hommes d'élite de cinquante compagnies, on

aurait un corps de pionniers tout formé, assez nombreux pour suffire aux besoins d'une petite armée.

L'artillerie présente des difficultés beaucoup plus grandes. Elles ne sont pas insurmontables; toutefois, ce qu'il faut mettre en première ligne, c'est l'argent.

Dès qu'on a réuni une somme assez forte pour l'achat d'un matériel, il est facile de se le procurer.

Une artillerie nombreuse ne convient pas à une armée de volontaires. Deux pièces, pour mille hommes, suffisent.

Les batteries doivent être aussi réduites que possible, afin de n'avoir pas à les diviser.

Quatre pièces par batteries sont suffisantes.

Des pièces de calibre différent seraient un malheur et une faute, parce qu'elles exigent des munitions appropriées à chacune d'elles, et qu'on serait exposé à voir chômer telle ou telle pièce faute de munitions.

Les canons rayés semblent avoir été inventés pour les armées de volontaires, parce qu'on peut diminuer beaucoup le calibre de ces pièces sans réduire leur portée.

Une pièce rayée de 3 serait assez forte. La pièce rayée de 4 de l'armée française, est très-légère; mais, en la remplaçant par une pièce de 3, on gagnerait beaucoup pour le poids des munitions.

Une compagnie d'artillerie pour le service d'une batterie de 4 pièces, — soit 80 hommes, — a besoin d'être formée à l'avance et de s'exercer en dehors de l'infanterie.

Les grandes villes sont plus propres à la formation de l'artillerie, parce qu'il est plus facile d'y réunir le matériel nécessaire à l'instruction des troupes.

Dans les grandes villes, où le peuple se forme en compagnie d'infanterie, on pourra trouver sans peine quarante jeunes gens riches qui formeront un escadron de cavelerie.

Même chose pour de riches communes rurales.

Dans de petites villes, il y aura bien deux ou trois jeunes gens susceptibles de se monter. Il ne faudrait pas négliger cette ressource.

En les exerçant au maniement du sabre, du fusil et du revolver, ils feraient d'excellents guides d'état-major.

Sans discipline, il n'y a pas d'armée possible, et toute armée qui en est dépourvue arrive fatalement à sa ruine.

Le soldat, qui n'est pas soumis à ce frein salutaire, fuit sitôt qu'il aperçoit le danger. Il vole et pille pour satisfaire ses besoins. Il abuse de ses armes pour opprimer ceux qui sont désarmés, et bientôt on a en spectacle toutes les infamies qui peuvent déshonorer une armée [1].

Celui qui essaierait de pallier ou de voiler de tels méfaits, ferait croire, avec raison, qu'il serait capable de les commettre.

Dans toute armée de volontaires, la base de la discipline est la *fixité* de l'engagement que le soldat a contracté de son plein gré.

On entendait dire souvent dans l'armée méridionale, au commencement surtout :

— Nous sommes des volontaires!

Probablement, les soldats de cette armée avaient entendu répéter fréquemment cette phrase-là aux orateurs des clubs.

Les orateurs en question n'avaient pas d'arrière-pensée, sans doute.

Ils voulaient inspirer de l'enthousiasme au peuple, et provoquer des enrôlements volontaires pour l'affranchissement de la commune patrie.

En s'exprimant ainsi, ils voulaient établir la différence d'une armée libre à une armée mercenaire, ou de soldats ramassés par la conscription.

Mais des esprits incultes donnèrent à ces paroles un sens tout différent.

Le soldat traduisit son engagement volontaire par la liberté de faire et de dire ce qui lui plairait.

Aussi dans l'armée méridionale, le cri de : « Nous sommes des volontaires, » était-il un cri de sédition.

Dès que je l'entendis, à bord du bâtiment qui nous transportait de Gênes à Palerme, je l'interprétai ainsi, et il me parut nécessaire de le réprimer immédiatement.

— Vous êtes des volontaires, répondis-je; oui, des soldats volontaires, mais soldats d'abord.

L'Italie aurait peu à se louer de vous, si vous étiez d'abord des volontaires et ensuite des soldats.

Vous étiez libres, tant que vous n'aviez pas contracté d'engagements, mais aujourd'hui vous ne l'êtes plus. Celui qui accepte des obligations auxquelles il ne satisfait pas, est un drôle et un coquin, rien de plus.

Voulez-vous qu'on puisse vous traiter ainsi? —

[1] On sait que ce vigoureux tableau a été peint d'après nature. — *Note du traducteur.*

Mes paroles n'ont pas été inutiles, et je n'ai pas parlé une seule fois de la sorte, sans apaiser tout ferment séditieux.

Dans nos jours les plus pénibles, pendant la deuxième quinzaine de septembre et la première moitié d'octobre, jamais je n'entendis crier : —Nous sommes des volontaires !

Et pourquoi ? Parce que le service actif exerçait une salutaire et bienfaisante influence sur l'armée méridionale.

Les meneurs incorrigibles qui ne s'étaient joints à nous que pour paresser et marauder tout à leur aise, et non pour exposer leur précieuse vie et endurer mille fatigues, s'étaient éloignés.

Ils étaient allés exercer leur industrie dans les campagnes de Naples.

Lorsqu'il fut question de toucher les six mois de solde, ces b..... revinrent, se donnèrent pour des soldats de l'armée méridionale, et le chiffre de cette armée s'éleva soudain à 50 ou 60,000 hommes, tandis que la partie militante n'avait compté, dans sa plus brillante période, que 20,000 hommes au plus.

Ce qui pouvait être héroïque pour une armée de 20,000 hommes ne l'était plus pour une armée de 60,000. Les 40,000 soldats comptés en plus étaient d'affreuses canailles.

Les ennemis de Garibaldi et de l'armée méridionale en profitèrent pour confondre *toute* l'armée dans une même réprobation.

Il faudrait éviter, par tous les moyens possibles, que de tels faits pussent se reproduire dans une armée de volontaires.

Il est nécessaire, pour maintenir la discipline dans une armée de volontaires, de stipuler avant toute chose, la durée de l'engagement, de déterminer la date de l'enrôlement et le moment de la cessation de service.

Des capitulations de trois et quatre mois sont folie.

On a vu plusieurs fois les soldats vouloir précisément retourner dans leurs foyers au moment où la guerre commençait véritablement ; cela arriva lors de la guerre de Hongrie, en 1848 et 1849.

Le volontaire doit prendre l'engagement de servir depuis le jour de son enrôlement jusqu'à la fin de la campagne.

C'est la seule limite raisonnable.

Il est bien entendu, toutefois, qu'il est toujours loisible à l'autorité de renvoyer des soldats dans leurs foyers, pendant la durée même de la campagne ; mais l'initiative des mesures à prendre, en pareil cas, doit exclusivement appartenir au commandant en chef.

Tout homme qui quitterait son corps sans congé régulier, doit être considéré comme déserteur, et puni comme tel.

Un licenciement ne peut avoir lieu qu'à la fin de la campagne, ou à la conclusion d'un long armistice.

Le maintien de la discipline dépend en grande partie du bon esprit que le commandant d'un corps de volontaires aura su inspirer à ses troupes.

Le contrôle exercé par les compagnies et les bataillons est bien préférable à celui qui vient du commandement.

On peut abandonner souvent le maintien de la discipline aux hommes eux-mêmes, en les exerçant à la maintenir.

Les peines disciplinaires sont très-restreintes, en campagne, pour les nations civilisées qui ont supprimé la bastonnade.

Les arrêts sont souvent impossibles et la punition à infliger se trouve être, par la force même des choses, une balle dans la tête.

Mais l'application trop fréquente de la peine de mort révolte les hommes de sang-froid. Souvent, lorsqu'on répugne à faire tuer un homme, on lui ferait appliquer avec grand plaisir une volée de coups de bâton.

Mais, s'il n'est pas admis qu'un conseil de guerre, ou de supérieurs, puisse faire donner les étrivières, pourquoi le coupable ne serait-il pas jugé par ses camarades, et condamné par eux à subir ce châtiment?

Lorsqu'un corps est animé par de véritables sentiments d'honneur, on peut lui abandonner, dans bien des cas, la peine à infliger. On peut être certain qu'elle se traduira toujours par des coups.

Cette discipline personnelle, quoiqu'elle ait tous les bons côtés d'un *self governement*, ne suffit pas toujours.

Il est absolument indispensable d'avoir un code régulier des punitions à infliger.

Les codes militaires en vigueur aujourd'hui satisfont amplement aux besoins journaliers de la vie de garnison, en temps de paix.

En campagne, ils sont insuffisants d'une part et trop vigoureux de l'autre.

Ils ne connaissent que les arrêts ou la peine de mort, c'est-à-dire d'un extrême à l'autre.

Il y a là une grande lacune à remplir. Celui qui ferait connaître une série de punitions à infliger en campagne (le fouet excepté) rendrait un grand service à la chose commune.

La question n'est pas aussi difficile à résoudre qu'on pourrait le croire tout d'abord; mais cette étude nous conduirait trop loin.

Il ne manque jamais d'hommes, dans une armée de volontaires, pour occuper les positions qui ne sont pas militaires, à proprement parler; les médecins, par exemple.

L'organisation du service de santé d'une armée peut servir de critérium pour juger du degré de civilisation auquel est parvenu le peuple dont émane l'armée.

Il ne s'agit pas ici de la quantité de médicaments et de voitures d'ambulance qu'une armée traîne après elle.

Il y a des armées qui en sont abondamment pourvues, et dans lesquelles le service sanitaire est très-mal organisé.

Partout où les médecins ne jouiront pas des prérogatives qui leur sont dues, le même fait se reproduira. En les traitant, comme il y a cent ans, de barbiers de campagne, et en les mettant sur la même ligne que les caporaux, il est impossible d'avoir des médecins.

Il est nécessaire qu'ils soient assimilés aux officiers, quant aux grades et aux prestations de toute nature.

Il en est de même pour le commissariat des guerres, ou l'intendance.

Ces fonctionnaires ne sauraient faire défaut non plus dans une armée de volontaires.

Un négociant capable, ou un commis instruit pourront rendre de bien meilleurs services qu'un scribe en uniforme.

Les employés de l'administration militaire n'ont pas à courir les mêmes dangers et à supporter les fatigues des chirurgiens militaires.

Mais leur service est d'une très-grande importance pour l'armée.

Une mauvaise administration peut, en quelques semaines, dans des circonstances difficiles, amener la perte d'une armée.

Mais lorsque, par avance, on traite les membres d'une administration militaire comme s'ils appartenaient à une bande de voleurs, on n'est pas en droit de se plaindre, si ces prévisions viennent un peu plus tard à se réaliser.

Nous avons fait connaître, dans ces « Études, » le rôle que l'administration militaire a joué, et la manière dont elle avait satisfait à tout ce qu'on attendait d'elle, parce qu'on lui avait toujours témoigné les égards qui lui étaient dus.

La comptabilité d'une armée de volontaires doit être aussi simplifiée que possible. Il faut éviter ces rames de papiers, qu'on ne peut charrier avec les troupes, se contenter du strict nécessaire pour l'intelligence des contrôles et de la comptabilité.

La probité des agents employés est la meilleure garantie, et les formules les plus compliquées ne font pas peur aux voleurs.

Des rapports clairs et précis nous semblent devoir être la base d'une bonne administration de la guerre. Il faut surtout éviter de se perdre dans les détails.

Je risquerais, en continuant, de me laisser entraîner trop loin, et je terminerai ici ces Études, en exprimant le vœu qu'il me soit donné de voir bientôt une armée de volontaires allemands.

Puisse cette armée, que je voudrais voir créer sur des bases plus solides que celles de l'armée méridionale, être appelée à faire pour l'Allemagne ce que l'armée des volontaires vient de faire pour l'Italie !

FIN

CHARLES DE ROBERTSAU.

(*Traduit de l'allemand.*)

LES ANTIQUITÉS

DE LA COLLECTION CAMPANA

PREMIER ARTICLE

On a réuni au palais de l'Industrie, sous le titre de Musée Napoléon III, les collections acquises à Rome du marquis Campana, les moulages de la colonne Trajane, un choix de statues grecques également moulées, et une série de débris et de dessins de monuments recueillis par MM. Heuzey, Perrot et Renan dans leurs missions en Epire, en Asie mineure et en Syrie.

S'il fallait passer ce musée tout entier en revue, ce travail dépasserait de beaucoup notre compétence. Nous laisserons à de meilleurs juges que nous l'appréciation des tableaux et des objets modernes. Quant aux résultats des missions de MM. Heuzey, Perrot et Renan, ils ne pourront être appréciés en pleine connaissance de cause que lorsque les savants voyageurs auront communiqué leurs rapports au public [1]. Nous bornerons donc notre examen aux antiquités de la collection Campana, qui forment un ensemble on ne peut plus favorable à l'étude de l'archéologie classique.

Cette collection est diversement jugée par le public. Ceux qui la visitent simplement pour se promener et pour voir au hasard y

[1] Nous ne pouvons mieux faire, en attendant, que de renvoyer nos lecteurs aux excellents articles que notre collaborateur, M. Alfred Maury, a publiés sur ces missions dans le *Moniteur* des 1er, 15 et 17 mai 1862.

admirent les bijoux, mais le plus souvent à leurs yeux le reste n'est que ferraille et bric-à-brac. Ceux, au contraire, qui y viennent avec une préparation suffisante et une intention d'étude, y trouvent des trésors sans fin et y sont retenus par un charme toujours croissant. La petite déconvenue des premiers s'excuse d'ailleurs fort bien, car tout le monde n'est pas tenu d'aimer l'archéologie ; et elle s'explique par la constitution nécessaire d'un musée d'antiquités, qui n'est pas exclusivement composé, comme les musées d'objets modernes, de choses rassemblées au point de vue du beau, de chefs-d'œuvre ou de ce qui s'en approche. Dans les musées d'antiques, on recueille et l'on conserve pieusement tout ce qu'on a pu ramasser de débris en quelque état fruste et misérable qu'ils soient; car, dans ces reliques vénérables, ce qui n'a pas d'intérêt esthétique a au moins un intérêt historique. De là le désappointement des gens qui, hors d'état d'apprécier l'histoire, ne rencontrent pas toujours la beauté. Platon avait fait inscrire sur la porte de l'Académie : « On n'entre pas ici sans être géomètre. » On pourrait écrire à la porte du Musée Napoléon III : « N'entrez pas, si vous n'avez quelque goût pour l'archéologie et pour l'histoire, et, surtout, laissez dehors vos préoccupations esthétiques exclusives, car ces collections n'ont pas été rassemblées pour les satisfaire. » L'art courant y tient plus de place que les chefs-d'œuvre. Que ceux qui cherchent seulement l'émotion du beau absolu retournent au Louvre, devant la Vénus de Milo. Mais pour les études historiques qui caractérisent notre temps, peut-être l'art moyen qui a fait les bronzes, les vases et les terres cuites des anciens, nous fait-il pénétrer plus avant dans l'intimité du passé. Les chefs-d'œuvre sont toujours un peu exceptionnels ; à mesure qu'ils se rapprochent davantage de la vérité et de l'expression absolues, ils semblent perdre quelque chose de leurs relations avec le milieu qui les entoure. Ils sortent du cadre des écoles et sont moins de leur temps que les médiocrités. Pour caractériser les écoles et les époques, il n'est rien de tel que les productions moyennes, tout imprégnées de leur milieu, et recevant plus de lui qu'elles ne lui rendent. C'est dans cet esprit qu'il est bon de parcourir le Musée Campana, si l'on veut en tirer quelque profit.

I

BIJOUX

Les premiers objets qui attirent les yeux, en entrant, sont les bijoux, et les vitrines qui les renferment sont toujours assiégées par la foule. Un excellent et savant catalogue permet de les étudier dans tous leurs détails : nous y renvoyons nos lecteurs. Plût à Dieu qu'il existât de pareils catalogues pour tout ce que la France possède d'antiquités. L'éducation archéologique serait bientôt faite.

Ces bijoux consistent en diadèmes et couronnes, épingles à cheveux, pendants d'oreilles, colliers, fibules, bracelets et bagues. L'or et l'argent en sont les métaux ordinaires, et, quant aux pierres, ce sont des émeraudes, des pierres dures, des perles, des pâtes de verre et des ambres jaunes. La plupart de ces objets ont été trouvés sur le sol italien, surtout étrusque ; mais, en fait de bijoux comme en fait de vases, les Étrusques n'ont pas eu une grande originalité : ils furent les élèves des Lydiens, des Phéniciens et surtout des Grecs; élèves qui égalèrent et presque surpassèrent leurs maîtres, car les orfèvres étrusques étaient renommés en tout pays, et les bijoux qu'ils fabriquaient en or estampé et ciselé étaient recherchés, même à Athènes.

C'est dans les tombeaux que presque tous les bijoux ont été retrouvés. Les Étrusques, comme la plupart des nations anciennes, enterraient leurs morts avec les parures qui leur avaient plu pendant la vie. Cette coutume explique les violations de tombeaux dont il est tant question dans l'antiquité et au moyen âge ; on les violait parce qu'on savait que chaque tombe renfermait un trésor. Nos archéologues pourraient bien passer à leur tour pour des spoliateurs de tombeaux, si chez eux le fait n'était purifié par l'élévation désintéressée des intentions. Aussi ne sont-ils pas déçus, comme les voleurs ont dû l'être souvent, quand ils trouvent dans les tombes des bijoux sans valeur par la matière et précieux seulement par le travail. En effet, les Étrusques, qui étaient, comme on sait, économes et positifs, ensevelissaient souvent leurs morts avec des diadèmes, des pendants d'oreilles, des bracelets formés, non d'or massif, mais de simples feuilles estampées. Ces trompe-l'œil avaient suffisamment d'apparence pour la cérémonie, et la famille gar-

dait le reste. Pour nous, peu nous importe d'avoir des feuilles creuses ou de l'or massif, pourvu que ce soient les œuvres et les formes authentiques du temps passé.

La grande affaire, c'est l'authenticité. Incontestable pour les bronzes, les vases, les terres cuites, est-elle aussi certaine pour les bijoux? Oui, la plupart du temps, et par une raison très-démonstrative, l'imprévu des formes et l'embarras où tombent les ouvriers actuels qui s'appliquent à les imiter. Il y a dans la fine orfévrerie un certain *cordelé* et surtout un *granulé*, une suite de gouttes d'or microscopiques, que nos artistes ont été jusqu'ici impuissants à reproduire, malgré leur habileté et leur riche outillage. Ils y atteindront sans doute, mais la peine qu'ils devront se donner prouve l'authenticité des œuvres dont le secret de fabrication est si difficile à retrouver.

Sauf un petit nombre de pièces vraiment suspectes [1], la part à faire au doute ne peut porter que sur les restaurations et sur l'agencement actuel des parures à plusieurs morceaux. On serait rassuré dans beaucoup de cas, si on pouvait connaître les provenances. Malheureusement le défaut des collections Campana, c'est qu'on sait rarement d'où elles viennent. Le marquis Campana, à ce qu'on dit, n'osait pas toujours avouer ses fouilles, car il les poussait quelquefois au delà de son droit. Il achetait de toutes mains, tantôt à des propriétaires qui auraient été peu flattés de confesser la vente (vendre des antiques, même en cas de nécessité, c'est presque une honte pour des princes romains); tantôt à des marchands; et un bijou qui sort d'une boutique est toujours suspect d'avoir été arrangé au goût du jour. Ces soupçons ne peuvent être combattus que par une distinction très-délicate de l'ancien et du moderne, et les plus fins connaisseurs pourraient bien s'y tromper plus d'une fois. C'est ce qui donne un très-grand prix à plusieurs pièces qui ont été trouvées, en 1857, dans un tombeau des environs de Vulci, et qui sont entrées dans le Musée Napoléon III sans avoir passé par la collection Campana [2]. Indépendamment de la finesse et de l'originalité du travail, on a la garantie extrinsèque qu'elles sont absolument intactes et telles que l'antiquité nous les a léguées.

On y constate que l'orfévrerie gréco-étrusque était parvenue à la perfection, et que depuis ce temps, plusieurs siècles avant notre ère, cet art a plutôt reculé qu'avancé, au moins pour l'élégance pure et sobre, et pour la finesse du travail. Il n'en est pas de même pour la

[1] Le catalogue en avertit.
[2] Colliers nos 192, 193, 194; pendants d'oreilles no 126, etc.

bijouterie des pierres précieuses : les anciens en avaient peu et les montaient maladroitement ; ils ne savaient pas tailler le diamant [1]. Ils excellaient, au contraire, à tailler les pierres dures, agates, onyx, etc., en creux et en relief. Ils travaillaient aussi l'ambre jaune et en faisaient même des statuettes ; on en voit à notre Musée.

Pour nous en tenir à l'orfévrerie, par les caractères généraux, on arrive à distinguer, dans les collections que nous examinons, des époques et des nationalités différentes. L'orfévrerie grecque est pure et élégante, de cette suprême élégance qui caractérise tous les arts helléniques, peut-être un peu sobre et plus belle que riche. Transportée en Étrurie, elle y perd quelque chose de sa sobriété et de sa finesse, pour se rapprocher davantage, tantôt de l'Orient, tantôt des ornements bizarres qui plaisent aux sauvages [2]. L'art romain n'a plus ce caractère sauvage ou oriental, mais il ne retrouve pas la finesse grecque, et dénote le plus souvent quelque chose de matériel, de lourd et de positif. Enfin quelques bijoux empruntés, en petit nombre, aux époques mérovingienne et carlovingienne, montrent combien la première période du moyen âge innova peu et vécut sur les souvenirs de la décadence antique.

En parcourant la collection des bijoux, nous nous demandions quelles idées ont porté à les inventer, et s'ils ont servi à quelque chose, indépendamment de l'inclination naturelle qui pousse l'homme à se parer de ce qui brille.

On trouve difficilement aux couronnes et aux diadèmes une autre origine que la pure parure. Cependant on sait, sans en bien pénétrer la raison, qu'à certaines occasions religieuses les anciens se couronnaient de bandelettes et de rameaux de diverses plantes, telles que le laurier, l'ache, le lierre. Les couronnes d'orfévrerie, quelle que soit la fantaisie qui s'y développe, imitent presque toujours la bandelette, les fleurs ou le rameau. Le diadème n° 1, qui, vu de près et à la loupe, apparaît comme une merveille d'art, a pour fond une couronne de petites fleurs.

Les bracelets aussi sont de purs ornements, à l'exception de certains bracelets d'homme que portaient les guerriers sabins dans la plus haute antiquité, comme témoigne l'histoire de Tarpéia, et qui servirent aux Romains, soit de récompense militaire, soit de désignation pour

[1] Ou du moins s'ils l'ont su, ce qui est douteux, ce ne fut que tard et mal.
[2] Voyez le collier d'argent à ornements en forme de harpies, n° 202.

les grades inférieurs, jusqu'à celui de centurion. La collection en possède plusieurs.

On ne connaît pas non plus aux pendants d'oreilles d'autre usage que la parure. On s'en servait fort anciennement, car dans l'Iliade[1] ils font partie du costume dont Junon se pare pour séduire Jupiter. C'est, avec les colliers, la partie la plus riche de la collection, et celle qui fait le plus rêver les orfèvres parisiens et leurs clientes.

Dans les colliers un autre but vient décidément se mêler à la pure idée ornementale. Le collier militaire, *torques*, était encore une récompense ou une marque distinctive des grades. Notre Musée en possède plusieurs; on est du moins fondé à les juger tels par la comparaison avec les statues qui montrent le cou des guerriers chargé de cette torsade de métal à laquelle le *torques* devait son nom. « On sait, dit le Catalogue, par l'histoire de Manlius Torquatus, que les chefs gaulois portaient ce genre de collier. La statue du Capitole nommée mal à propos le Gladiateur mourant, ainsi que le groupe dit d'Arria et de Pœtus, à la villa Ludovici, nous présentent en effet des guerriers celtes ornés du *torques*, qui se retrouve aussi sur plusieurs monuments gaulois. Mais une statuette de bronze, représentant un jeune étrusque avec un collier semblable, nous permet de croire que ce collier n'était pas employé uniquement par les Celtes. »

Pour le dire en passant, cette statue d'un jeune *lucumon* qu'on ne verra plus qu'en Russie, est la perte la plus sensible qu'ait faite le Musée Campana avant d'être acquis par la France; perte bien plus regrettable que celle du fameux vase de Cumes, qui n'apprend rien. En général, et sauf le cas de la statuette, on s'est fort exagéré la valeur des prélèvements faits sur ce Musée : il a peu perdu au point de vue archéologique, qui est ici le principal.

Revenons à nos *torques*, et notons la confirmation que recevrait ici, en cette petite circonstance, la parenté soupçonnée par M. Alfred Maury, entre les Gaulois et les Étrusques. Une seule difficulté se présente pour identifier les *torques* gaulois ou étrusques, avec les colliers militaires appelés du même nom par les Romains; c'est une phrase d'Isidore de Séville, qui les décrit comme des colliers qui pendaient jusque sur la poitrine[2], condition que ne sauraient remplir ceux que nous avons ici sous les yeux. Isidore écrivait, il est vrai, à la fin du VIe siècle de notre ère, mais il faisait usage de documents anciens. Nous

[1] Ch. XIV, v. 182.

[2] *Torques sunt circuli a collo ad pectus usque dependentes.* Étym., lib. XIX, c. 31.

laissons à de plus habiles que nous le soin de résoudre la question.

Tous les enfants romains, — et les monuments montrent qu'on doit dire aussi tous les enfants étrusques, et que l'origine de cette coutume doit être cherchée en Étrurie, — portaient jusqu'à la puberté un collier auquel était suspendue une bulle d'or ou de cuir, suivant la fortune et la condition. La bulle était une espèce de capsule aplatie, renfermant quelque amulette pour protéger l'enfant qui la portait. Une des nôtres renferme une feuille d'argent couverte de dix-huit lignes d'une fine et indéchiffrable inscription en anciens caractères grecs, et probablement en langue étrusque. Le P. Secchi croit y lire des oraisons aux divinités de l'Olympe et des Enfers, contre les maléfices dont le plus redouté dès lors était le mauvais œil. Il est question du mauvais œil dans Virgile : *Nescio quis teneros oculus mihi fascinat agnos;* et l'on sait que cette superstition est encore florissante en Italie à l'heure qu'il est. Les silex taillés en flèches ou en foudres que portent certains colliers avaient sans doute la même destination. Les colliers d'ambre protégeaient aussi l'enfance. Leurs vertus étaient médicales : ils passaient pour favoriser la dentition. Chaque pierre précieuse avait ses propriétés prétendues, surtout les émeraudes, qu'on tirait de l'Inde et de l'Égypte. Notre collection est fort riche en colliers d'or et d'émeraudes.

Les bagues d'ornement jouèrent un grand rôle sous l'empire romain. Auparavant elles semblent n'avoir servi que de signes distinctifs. Des bagues de fer distinguaient les sénateurs et les chevaliers; une bague du même métal était offerte par le fiancé à sa fiancée. Elles servaient de cachets, au moyen des lettres ou des figures que portait le chaton. Enfin on y enchâssait des talismans, des amulettes. Tels sont les scarabées dont l'Étrurie avait emprunté l'usage à l'Égypte. On les faisait de toute matière, métaux, pierres dures, pâtes de verre et même terre cuite, et on les portait en colliers et surtout en anneaux. Tout cela est largement représenté dans la collection. Les derniers temps de l'Empire offrent des superstitions nouvelles, et le Musée Napoléon III a acquis l'année dernière une bague qu'on venait de déterrer à Rome, dans le quartier du Trastevere, et qui porte une amulette gnostique (n° 602). On nomme ces sortes de talismans *abraxas* ou pierres basilidiennes, du nom de Basilide, un des chefs des sectes gnostiques. Enfin, signalons aux curieux trois bagues de bronze (n° 677 à 679) dont le chaton supporte une petite clef.

Pour les épingles à cheveux et les fibules, dont la collection est largement pourvue, l'utile est en première ligne et l'ornement n'est

que l'accessoire, mais un accessoire qui, dans les épingles surtout, dut souvent emporter le principal. Plus d'une épingle dut être enfoncée sans nécessité dans la chevelure, pour faire montre de la jolie statuette qui la surmontait. C'est à grand renfort d'épingles que les dames romaines du temps de l'Empire élevaient ces coiffures compliquées que nous révèlent les monuments, coiffures à la Poppée, à la Plotine, à la Faustine, etc. Quelques épingles avaient des tiges creuses qui renfermaient des parfums, ou du poison, comme celles de Cléopâtre et de Martina.

Quant aux fibules, on appelait ainsi des agrafes dont les anciens faisaient un grand usage pour fixer les nombreuses pièces flottantes de leurs vêtements, voiles, toges, manteaux de toute espèce. Les Parisiennes se servent encore aujourd'hui de véritables fibules pour attacher leurs châles. Depuis qu'il est ouvert, le Musée Napoléon III s'est enrichi d'une paire d'agrafes phéniciennes en or trouvées à Rhodes, et d'une forme tout à fait singulière. Il semble une espèce de patère que l'on cousait à un côté du manteau, et à laquelle on accrochait les plis pour les draper.

Les bijoux et objets divers en ivoire sont nombreux et précieux. C'est d'abord un exemplaire, unique en son état complet de conservation, d'une flûte antique en tout semblable aux clarinettes des modernes *pifferari* de Rome et de Naples ; puis une charmante cassette ornée de cariatides, qui a été trouvée dernièrement à Cumes ; enfin de nombreux échantillons de tessères. On appelait ainsi des jetons, originairement carrés comme leur nom l'indique (τέσσερες, ionique pour τέσσαρες, carré), et qui servaient à tous les usages auxquels nous employons aujourd'hui le billet de carton, depuis la carte de visite jusqu'aux contremarques de théâtre. Suivant Tite-Live [1], les généraux romains transmettaient leurs ordres au moyen de tessères ; et suivant Plaute, les hôtes se reconnaissaient en rapprochant les deux moitiés d'une *tessera hospitalis* qu'ils s'étaient partagée en se quittant [2].

Les vitrines renferment un certain nombre de manches de couteau en ivoire, dont l'antiquité ne nous a pas toujours paru bien établie.

En somme, nous avons ici devant les yeux la collection de bijoux antiques la plus riche et la plus complète qui existe au monde, et l'étude

[1] XXVII, 46, et *passim*.
[2] *Pœnulus*, act. V, sc. 2, v. 87 ; v. aussi Orelli, *inscript.* n° 1079.

de cette réunion sans pareille d'objets magnifiques établit la supériorité, ou tout au moins la complète égalité, des orfèvres anciens comparés aux modernes. Comme ce résultat n'est pas d'accord avec les vues superficielles sur le progrès historique, il vaut la peine qu'on cherche à s'en rendre compte.

Que les anciens aient eu sur les modernes une supériorité de goût et d'élégance en faits d'arts plastiques, c'est ce qu'il n'est pas possible de mettre en doute. Cette vérité qui apparaît déjà dans les bijoux, éclate plus encore dans la statuaire et dans la céramique, quand on compare les vases grecs en simple terre cuite avec les somptueuses majoliques italiennes du xve et du xvie siècle. S'il fallait rechercher toutes les causes de cette supériorité, la tâche serait longue. Pour les effleurer seulement, on peut dire en deux mots qu'elles tiennent en grande partie aux idées beaucoup plus simples chez les anciens que chez les modernes, chez les barbares que chez les civilisés. La complexité de nos idées introduit dans nos œuvres une surcharge ennemie de l'élégance, et fatigante à comprendre et à embrasser. Au contraire, l'esprit saisit aisément les belles œuvres des arts plastiques et de la poésie antiques, parce qu'elles se fondent sur un petit nombre d'éléments que l'analyse décompose facilement, ou qui se laissent assimiler sans peine à l'instinct qui les perçoit sans les décomposer.

Ceci est une raison générale, mais il y a aussi des raisons spéciales pour l'excellence de l'orfévrerie antique. L'extrême supériorité technique des modernes n'a rien à faire ici, car il s'agit d'un pur travail des mains, où les anciens, artistes dès l'enfance et de père en fils, surpassaient nécessairement les ouvriers d'aujourd'hui. Ces derniers ont la main bien plus lourde à cause de l'habitude de manier de gros outils mécaniques, à cause aussi de leurs perpétuels changements de besogne. Un orfévre étrusque faisait peut-être toute sa vie ce fin travail de granulé qui excite notre admiration. Il en est des bijoux comme des cachemires, que les barbares ouvriers de Penjâb font plus beaux, avec leurs dix doigts, que les plus habiles Européens armés de toutes les ressources de l'industrie.

Mais n'y a-t-il pas de quoi s'étonner de la folie humaine, quand on voit les anciens si grands maîtres dans un art superflu comme l'orfévrerie, et si peu avancés dans les arts utiles, ne sachant pas même se servir d'un simple engrenage mécanique ? Cette apparente insanité tient pourtant aux lois les plus incontestables du développement psychologique. L'homme a des facultés complexes qui, dès l'abord, se développent dans leur ensemble et non selon les procédés artificiels de la

division du travail. A côté de ses besoins il a le goût du beau, et il songe en même temps, dès le premier jour, à se nourrir, à se vêtir, à se défendre et à se parer, car telle est la première forme sous laquelle apparaît le sentiment esthétique. C'est pourquoi la bijouterie est un des plus anciens d'entre les beaux-arts; elle commence avec les bizarres ornements de plumes, de dents, de coquilles, dont s'affuble le sauvage. Les nations barbares qui ne cultivent ni sculpture, ni peinture, ni musique, ont souvent des bijoux d'une beauté originale. Il n'est donc pas étonnant que les anciens, qui occupent la place intermédiaire entre les barbares et nous, aient excellé dans l'orfévrerie. Mais, lors même que nous ne devrions plus atteindre jusqu'à eux en ce genre de perfection, je n'y verrais pas beaucoup d'inconvénients, car il n'y a là ni une utilité quelconque, ni un grand art du nombre de ceux qui élèvent et fécondent la pensée.

II

BRONZES

Passons aux bronzes et commençons par les armes. Les armures défensives, casques, cuirasses, boucliers, cnémides, abondent au Musée Campana. On distingue trois espèces de casques :

1° Les casques grecs, qui se caractérisent en général, par deux éléments, le cimier et le nasal. Le cimier, tel qu'on le voit représenté sur les vases, adhère au casque, tantôt par toute sa longueur, tantôt par une espèce de pied ou de tige seulement. On pourrait, au premier aspect, le croire chargé et lourd, dans le genre des cimiers modernes, qui ont tant de volée et fatiguent si fort les vertèbres cervicales du cavalier, sans cesse occupé à maintenir leur équilibre instable; si bien que le plus illustre des chirurgiens militaires, le baron Larrey, a pu dire que le casque avait tué plus d'hommes que la retraite de Russie. Mais la vue de la collection nous prouve que les Grecs avaient mieux compris les conditions d'un casque aisé à porter. Leur cimier se composait d'une simple lame de métal sans épaisseur, recouverte d'ornements en plumes, crins ou étoffes, qui en augmentaient l'apparence sans l'alourdir sensiblement.

Le casque grec était fort profond, et englobait non-seulement la tête et la nuque, mais aussi le visage, qu'il recouvrait d'une sorte de

masque, composé du nasal et de deux pièces latérales protégeant les joues. C'était un avant-coureur des casques du moyen âge, lesquels débutèrent par un simple nasal. (Voyez la tapisserie de Bayeux). Il eût été très-incommode et fort échauffant d'avoir ainsi le visage emprisonné ; aussi ne portait-on le casque rabattu qu'au moment du combat. Dans les autres occasions, on le renversait en arrière, de façon à ce que le bas du masque atteignît seulement le haut du front. Les vases donnent de nombreux exemples des deux manières de porter le casque. Les types si connus de Minerve et de Périclès l'ont renversé en arrière. Rien de moins échauffant et de plus ingénieux, à moins, peut-être, que l'équilibre ne fût malaisé à maintenir.

2° Le *pileus*. On appelait ainsi un casque en forme de cône plus ou moins allongé. Le *pileus* court est grec et d'un usage très-antique; les Dioscures en sont toujours coiffés. Quelques vases et la grande ciste de bronze, dont nous parlerons plus loin, représentent le *pileus* orné de deux grands plumets latéraux, plumes tirées de l'aile de quelque oiseau de proie, raides, un peu divergentes entre elles, qui rappellent complétement, pour l'aspect, les coiffures des sauvages. A côté du *pileus* grec, s'en trouve un autre plus allongé et spécial aux Étrusques. Il est représenté dans les collections Campana par plusieurs échantillons, un, entre autres, avec des ornements en ailes latérales, une fourche à deux dents au sommet, et dans le bas une couronne d'or estampé. On a douté si ce dernier ornement n'était pas rapporté par une fantaisie moderne; cependant des dessins antiques montrent que ces casques étaient quelquefois décorés de couronnes.

3° Casques romains. Le Musée Campana possède un exemplaire, unique pour sa complète conservation, du casque légionnaire : un pot de fer, suivant le nom que cette forme de coiffure reçut au moyen âge, sans cimier ni masque, muni de fortes jugulaires protégeant au besoin les tempes et les joues, d'un garde-nuque et d'un anneau au sommet, pour le tenir et le suspendre commodément. C'est avec ce casque que les Romains ont conquis le monde. Il est portatif et défensif, sans balancement gênant d'un cimier inutile. Mais ne devait-il pas échauffer cruellement la tête?

Le Musée possède aussi une cuirasse en bronze, de modèle grec, composée de deux pièces qui se rattachaient ensemble par des boucles, et protégeaient tout le buste. Il ne devait pas faire bon combattre au soleil avec une armure de ce poids. Aussi les guerriers qui voulaient déployer leur agilité dans la bataille se servaient-ils d'une simple cuirasse de lin rembourrée. Telle était, selon Homère, la cui-

rasse d'Ajax, fils d'Oïlée, le plus léger des Grecs [1]. Les Romains, dont l'équipement fut toujours si bien entendu, ne donnèrent à leurs hoplites, les plus pesamment armés, qu'une cuirasse de cuir, comme le nom l'indique en français. Le nom latin *lorica* est encore plus expressif : en effet, on voit par les bas-reliefs de la colonne Trajane, dont les moulages sont au Musée Napoléon III, que la lorique consistait en courroies *(lora)*, cousues et imbriquées les unes sur les autres, verticalement sur les épaules et horizontalement sur la poitrine et le dos. Les soldats armés à la légère n'avaient pas de cuirasse proprement dite, mais une simple jaquette ou chemise de cuir, qui descendait jusqu'à la ceinture.

Les bras et les cuisses ne paraissent pas avoir eu d'autre défense que le bouclier; mais les jambes étaient protégées, chez les Grecs, par des *cnémides*, jambarts de bronze dont la collection Campana offre de nombreux échantillons. C'est un tuyau ouvert dans sa longueur, plus large en haut, plus étroit en bas, et couvrant le genou, le devant et les côtés de la jambe. Il est sans cesse question, dans Homère, des Grecs aux belles cnémides, εὐκνήμιδες Ἀχαιοί, que les traducteurs rendent faussement par les beaux brodequins ou les belles chaussures. C'est un sujet favori des vases que de représenter les Myrmidons s'armant de leurs cnémides. Il ne semble pas qu'on les assujettît par aucun système de laçage. On forçait un peu l'ouverture pour y faire pénétrer la jambe, et elles y adhéraient ensuite par la seule élasticité du métal. Mais elles devaient descendre sur le coude-pied et rendre souvent le mouvement incommode.

Le casque à nasal, la cuirasse de bronze et les cnémides nous mènent assez près de l'armure de toutes pièces usitée au moyen âge. Je me figure même qu'à cet égard le moyen âge a dû innover peu sur la fin de l'Empire. L'Arverne Avitus ne portait-il pas déjà une armure complète, lorsque, à cheval, la lance au poing comme un vrai paladin, il s'élançait sur les hordes de Huns qui ravageaient ses domaines, en l'an 435 de notre ère [2]? Ce qui n'est pas une conjecture, c'est la représentation, sur la colonne Trajane, des cavaliers sarmates nommés *equites cataphracti*, couverts d'un casque conique et d'une armure souple en écailles imbriquées qui les enveloppait du col à la cheville. A la place des écailles, supposez seulement des mailles d'acier, et vous aurez trait pour trait l'armure des compagnons de Guillaume

[1] Αἰαντοθώρηξ; Iliade, II, 529.

[2] Voy. Pétigny, *Études sur l'histoire de l'époque mérovingienne*, t. II, p. 55.

le Conquérant, tels que les figurent la tapisserie de Bayeux et les chapiteaux sculptés de la salle capitulaire à Saint-George de Boscherville.

Nous avons peu de choses à dire des autres armes. Les boucliers, les lances et les épées n'offrent rien de particulier. On remarque une collection de lingots de plomb fusiformes qu'on lançait avec la fronde. Ils portent des lettres en relief, des marques de fabrique, et quelquefois des inscriptions, telles que *feri*, « frappe fort. » On les nommait des glands, et Sénèque prétend, dans les *Questions naturelles*, que la fronde les lançait parfois avec tant de vigueur qu'ils se liquéfiaient en route [1]. Virgile l'admettait aussi :

> Stridentem fundam positis Mezentius armis
> Ipse ter adducta circum caput egit habena;
> Et media adversi *liquefacto* tempora *plumbo*
> Diffidit, et multa porrectum extendit arena [2],

mais comme jamais balle forcée dans une carabine tyrolienne n'a produit un pareil effet, on ne verra là, sans doute, qu'une exagération poétique et légendaire.

Le bronze, argenté le plus souvent, était employé dans l'Italie antique à toutes sortes d'usages familiers. Le musée nous montre des fourchettes, des pincettes, des armatures de timon, des trépieds, des candélabres dont quelques-uns, avec leurs pieds en forme de panthères, sont des modèles achevés d'élégance; — des strygiles, espèces de râcloires qui servaient aux athlètes à essuyer l'huile dont ils venaient d'oindre leur corps; ce sont des lames concaves et recourbées de manière à embrasser la rondeur des membres. On remarque des balances dites romaines, du système qui consiste à peser au moyen d'un seul contre-poids dont on fait varier la position sur le bras de levier; c'est une des inventions mécaniques les plus fines auxquelles les anciens soient parvenus; — des *cola vinaria*, espèces de passoires argentées, percées de petits trous au fond, et ornées de délicates ciselures, car elles ne fonctionnaient pas dans la cuisine, mais sur la table du festin. On les remplissait de neige, et l'on y versait du vin qu'on recueillait dans les coupes après qu'il avait traversé cette couche réfrigérante. C'était ainsi que les Romains glaçaient leurs boissons.

[1] *Sic liquescit glans funda, et attritu aeris velut igne destillat.* Nat. quæst., II, 57.
[2] *Æn.*, IX, 586-9.

Mais on n'appliquait ce luxe qu'aux vins fins; pour rafraîchir les vins communs, on se contentait de les faire filtrer à travers des chausses de lin remplies de neige [1].

Nous arrivons aux bronzes d'art, aux cistes et aux miroirs. On donne le nom de cistes à des coffres cylindriques, ronds ou elliptiques, posés sur quatre pieds et munis d'un couvercle auquel une ou plusieurs statuettes servent d'anses. Les parois sont ornées de dessins le plus souvent mythologiques, gravés à la pointe.

On s'est demandé quel pouvait être l'usage de ces coffres magnifiques, et l'on avait songé aux cistes mystiques du culte de Bacchus; mais il était inutile de chercher si loin, et tout se réunit pour faire penser que les cistes, exécutées en Italie par des artistes grecs ou du moins sous l'inspiration de l'art hellénique, étaient de véritables corbeilles de noces. D'abord, les dessins qui représentent des scènes de mariage figurent d'ordinaire la ciste entre les époux; de plus les parois sont ornées fort souvent de sujets nuptiaux; enfin les cistes retrouvées dans les tombeaux contenaient des objets de toilette, tels que miroirs et strygiles.

Les cistes qu'on admire au Musée Napoléon III, ont été acquises spécialement à Rome et n'ont jamais fait partie des collections Campana. On en compte sept. La plus grande attire le regard dès l'abord par la beauté des statuettes de faunes, qui font anse au couvercle. Les dessins qui en décorent les parois sont distribués sur trois zones; ils ont pour sujet la mort de Patrocle. En bas on voit le combat où il est tué par Hector; en haut, il est sur le lit funèbre; et dans la zone centrale, beaucoup plus large que les deux autres, Achille fait immoler de jeunes guerriers troyens aux mânes de son ami. L'âme de Patrocle apparaît voilée derrière Achille, qui semble se retourner pour lui demander si elle est satisfaite. Le style de ces morceaux est assez archaïque.

La ciste oblongue, d'un dessin plus pur et d'une époque plus classique, représente Prométhée créant l'homme; Prométhée et Pandore; Prométhée sur le rocher du Caucase, dévoré par le vautour et délivré par Hercule. Le caractère igné qui est au fond de ces mythes, n'est pas oublié. Prométhée crée l'homme par un geste superbe, qu'on a comparé avec raison à celui du Dieu de Michel-Ange dans la chapelle Sixtine, en lui dirigeant vers la poitrine la flamme qu'il tient dans sa

[1] Martial, *Épigrammes*, XIV, 103, 104.

main droite. Cette flamme que porte le dieu du feu va communiquer à l'argile humaine l'étincelle animique.

Les autres cistes offrent des sujets nuptiaux, tels que Persée délivrant Andromède ; Thésée enlevant la reine des Amazones ; une scène de mariage, l'époux et l'épouse en face l'un de l'autre, une couronne à la main, une ciste entre eux, chacun avec sa suite de jeunes hommes et de jeunes filles.

Comme les cistes, les miroirs dits étrusques sont, pour la plupart, les produits de l'art grec importé en Italie. En général, les Étrusques semblent avoir eu peu d'originalité ; ils ont pris leur art à la Grèce comme ils lui empruntaient une partie de leurs dieux, et jusqu'aux titres de leurs chefs, Lartes et Lucumons [1]. Les miroirs étrusques répondent peu à l'idée qu'on se fait aujourd'hui de semblables instruments, et les visiteurs non prévenus risquent fort de passer devant sans les reconnaître. Gori, qui commença à les décrire au siècle dernier, les prenait pour des patères. Qu'on se figure des disques un peu bombés d'un côté et concaves de l'autre, et armés d'une queue ou manche, quelque chose, en somme, qui ne ressemble pas mal à une petite poêle à frire. Le côté concave a reçu un sujet mythologique gravé à la pointe, sans autres ornements ; au contraire, le côté convexe, qui porte des traces de dorure ou d'argenture, a ses bords ornés et ciselés ; les manches aussi ne sont ornés que de ce côté et se terminent invariablement en têtes d'ânes. Les ornements, portés exclusivement du côté convexe, montrent que c'était celui dont on usait ; et les gravures du côté concave prouvent qu'il ne servait pas de réceptacle ou de vase. Il est donc impossible de méconnaître des miroirs dans ces singuliers meubles. On sait d'ailleurs que les anciens ne possédaient que des miroirs en métal poli, et les dessins antiques nous font voir ceux-ci entre les mains des femmes à leur toilette. La patère des sacrifices, que Gori croyait reconnaître, a une forme toute différente : elle est sans manche et pourvue d'un renflement ou ombilic au centre, comme sont encore aujourd'hui les tasses d'argent des experts dégustateurs de vins.

L'intérêt des miroirs étrusques est tout entier dans les sujets mythologiques de leurs gravures. On a cru y remarquer plus de liberté, moins d'asservissement à la tradition que dans les peintures des vases. Des divinités étrusques, même romaines, y sont parfois représentées ;

[1] Voyez l'article de M. Alfred Maury, cité plus haut.

mais les divinités grecques y tiennent toujours la plus grande place. Le savant archéologue Gerhard de Berlin a fait un traité spécial des miroirs étrusques, auquel nous renvoyons nos lecteurs [1]. La collection Campana en possède cent cinquante, parmi lesquels les sujets les plus fréquemment gravés sont le Jugement de Pâris, dix-neuf sujets ; les Dioscures, quinze sujets ; Apollon et diverses déesses, etc. On remarque une naissance de Minerve, où le Jupiter est figuré jeune et s'écarte du type barbu ordinaire. Une très-belle gravure représente Néoptolème sacrifiant Polyxène ; dans le fond, de petits personnages font perspective et figurent les Troyens qui s'enfuient. Un miroir, circonstance fort rare, porte des inscriptions latines ; les deux déesses gravées y sont nommées en vieux latin VENOS et VITORIA, Vénus et la Victoire. Mais pour pousser plus loin l'étude de ces objets intéressants, il faudrait que les dessins en fussent publiés et qu'on pût les examiner à loisir. Le catalogue, au moins, en serait indispensable, et malheureusement l'espoir qu'on a eu de le posséder bientôt semble remis indéfiniment.

III

PEINTURES ET STATUES

La peinture n'a pas, comme la sculpture et la gravure sur métaux, le privilége d'une conservation indéfinie. Nulle œuvre des grands peintres de l'antiquité n'est parvenue jusqu'à nous, et il faut nous contenter d'avoir retrouvé dans les tombeaux et dans les fouilles de Pompéi et d'Herculanum, des peintures ornementales sur stuc, donnant au moins une idée de la façon dont les anciens entendaient et pratiquaient cet art. Assurément, s'ils avaient mené la sculpture à ses dernières limites, il n'en était pas de même de la peinture. Tout en y apportant leurs qualités ordinaires d'élégance et de pureté de dessin, il ne semble pas qu'ils aient même pressenti les grands développements des compositions modernes. Les morceaux, fort précieux en eux-mêmes, que nous avons sous les yeux au Musée Campana, sont là pour en témoigner.

Nous ferons abstraction d'abord des vases peints, sur lesquels nous

[1] *Etruskische Spiegel*, Berlin, 1839-45, 2 vol. in-4.

reviendrons plus loin, et nous ne citerons que pour mémoire les peintures fort curieuses des tombeaux étrusques, dont nous n'avons ici que des fac-simile. Elles représentent des scènes de mœurs, repas, funérailles, etc., dont la description exigerait une étude approfondie. On est frappé, au premier aspect, de la ressemblance des personnages et de leurs attitudes avec les peintures égyptiennes, sans que nous puissions décider s'il faut y voir une imitation, ou la simple coïncidence d'un état artistique analogue.

Les peintures italiennes sur stuc sont pleines d'intérêt. Quelques-unes sont purement ornementales, dans le genre de ce qu'on a retrouvé à Pompéi. C'est le même système, une baguette verticale ornée de feuillages, de monstres, d'animaux, d'amours, de petits personnages. Tout cela est très-élégant et d'une grande pureté de formes, mais il est permis de le trouver un peu sec.

Des peintures plus compliquées ont été découvertes dans le tombeau d'un médecin grec établi à Rome au temps d'Auguste, et dont le Musée possède l'inscription funéraire. L'une représente un repas, peut-être un repas funèbre, et l'autre une sorte de procession à personnages longuement drapés et nommés par des inscriptions en caractères grecs. Comme ce morceau est placé un peu haut, les spectateurs peuvent seulement lire un de ces noms, qui est Antigona. L'ensemble de cette composition bizarre fait penser à l'art des catacombes.

Un fragment de peinture sur stuc un peu mutilé représente un personnage, grand comme tiers de nature, dans lequel, à la justesse de son mouvement et à l'instrument qui est près de lui, il nous semble impossible de ne pas reconnaître un esclave tournant la broche.

Enfin le morceau capital est une femme au quart de nature, vêtue d'une robe brune, avec les jambes et les pieds nus. L'expression du visage, rêveuse et vague, a quelque chose d'effarouché, qui étonne et semble nous transporter dans les écoles les plus fantastiques de l'art moderne. Lors même qu'on attribuerait en partie cette impression à l'état fruste de ce fragment et à l'impossibilité de l'expliquer, faute de l'ensemble dans lequel il jouait son rôle, il n'en resterait pas moins, par la liberté et la réalité du dessin et de la couleur, un morceau unique parmi les débris de l'art ancien.

La statuaire antique en marbre est trop nombreuse dans les collections Campana, pour qu'on essaye ici de la passer en revue. Elle se divise naturellement en deux grandes catégories : d'un côté, la sculpture d'art, d'ornement, de sujets mythologiques ; de l'autre, les bustes

historiques qu'on peut accepter comme des portraits. Nous ne disons rien de la première catégorie, la laissant apprécier aux artistes ; ils y remarquent une Vénus marine et un torse mutilé d'Actéon, dans lequel ils découvrent de grandes beautés ; un Bacchus, un Hercule enfant, et plusieurs autres morceaux moins importants, mais dignes de leur attention.

Les bustes nous attirent davantage. La sculpture grecque a donné deux têtes d'Alexandre, fortement idéalisées, et qui ne doivent pas être prises pour des portraits, mais pour la reproduction d'un type consacré. La sculpture romaine, due sans doute à des artistes grecs, fournit deux morceaux uniques : une statue de Sylla, et un buste de Marcus Brutus, le meurtrier de Jules César. La statue de Sylla ne donne pas l'idée de « la mûre saupoudrée de farine, » dont se moquaient les Athéniens assiégés ; mais malgré une idéalisation trop visible [1], on reconnaît à ces traits pleins de sécheresse le politique aristocrate, j'allais dire conservateur, l'esprit plus vigoureux qu'étendu, l'administrateur pratique et sans autre idéal, qu'une passion peu éclairée pour restaurer l'ordre ancien, un de ces hommes enfin qui peuvent arrêter un instant la marche des choses, mais qui ne fécondent rien. Et en effet, après avoir dépensé une énergie prodigieuse et versé des flots de sang pour ramener le passé, il n'a rien laissé de durable pour l'avenir, que ses lois criminelles. Quant au buste de Brutus, il semble qu'on peut l'affirmer ressemblant. C'est bien là cette conviction étroite, ce stoïscisme borné, qui vengea par un crime l'oligarchie sénatoriale des Pompéiens.

Les bustes d'empereurs suffiraient à défrayer un cours d'histoire. On remarque la fine tête d'Auguste, celle de Tibère, au sinciput déprimé comme un crâne de tigre, mais portant sur le visage la fermeté froide du grand administrateur. Claude, avec ses cheveux tombant sur le front plus bas que sa couronne, montre sur sa physionomie je ne sais quoi de gauche et de lourdement matériel, que ne rachetait pas sa nature assez douce et son érudition. Macaulay l'a justement comparé à Jacques Ier d'Angleterre, le roi pédant et maladroit. La tête de Néron est toute une biographie. Le nez renflé par le bout, l'œil sensuel, la large face indiquent le dilettantisme, l'amour des arts qui

[1] Sylla était un sujet favori pour la rhétorique à l'époque impériale. Juvénal dit (*Sat.* I.), en rappelant ses souvenirs d'école :

.... Et nos
Consilium dedimus Sullæ, privatus ut altum
Dormiret...

s'arrête à la jouissance sans s'élever jusqu'à la production. Les lèvres minces révèlent seules la méchanceté. Malgré ce signe, on voit clairement que Néron serait resté un amateur égoïste, un pourceau du troupeau d'Épicure, et qu'il ne se fût pas transformé en monstre, sans les facilités corruptrices de la toute-puissance. Trajan l'infatigable, Hadrien le sophiste, Marc-Aurèle le stoïcien, on passe en revue toute cette liste, et on s'arrête devant un petit buste de Commode enfant, effrayant déjà de corruption précoce. Laissez grandir cet enfant gâté, et la férocité naîtra chez lui des caprices de la débauche. On repose ses yeux en regardant les deux bustes de Septime Sévère, le soldat actif et énergique, qui mourut en s'écriant : *Laboremus !*

L'espace manquerait si l'on voulait parler des bustes des impératrices et suivre l'histoire de leurs costumes et de leurs coiffures, car leurs physionomies sont peu expressives et comme étouffées par la portraiture officielle. Mais nous ne terminerons pas sans recommander à nos lecteurs l'examen attentif d'un long et profond bas-relief représentant une famille romaine du ve siècle, le père, la mère et les enfants. Le christianisme a passé par là, la débauche a cessé, les physionomies sont épurées. Mais quelle fatigue de vivre, quel aplatissement d'esprit ! On devine des malheureux écrasés entre l'oppression du fisc et la terreur des barbares. Il est temps que la conquête définitive mette fin aux angoisses des invasions et verse du sang nouveau dans ces veines épuisées.

F. Baudry.

(*La suite à un prochain numéro*).

COURRIER D'ALLEMAGNE

LE CONGRÈS

Pendant la dernière semaine du mois d'août, les jurisconsultes allemands ont tenu leur troisième Congrès à Vienne. On n'aura probablement pas oublié que le premier, convoqué il y a trois ans, a eu lieu à Berlin, et le second l'année passée à Dresde. On se souviendra également des résolutions importantes qui y ont été prises dans l'intérêt de l'unification législative de l'Allemagne. Celui de cette année ne le cède en rien aux précédents par l'importance des questions qui y ont été soulevées et résolues. Les circonstances politiques lui ont même donné un intérêt que les autres n'avaient pas. Sa présence dans la capitale de l'Autriche excitait partout la plus vive curiosité : on se demandait, dans le reste de l'Allemagne, quelle serait l'attitude réciproque de ses membres et des habitants de Vienne; les partisans de la Prusse souhaitaient vivement de voir surgir quelques malentendus, quelques froissements; ceux de la grande Allemagne, au contraire, appelaient de tous leurs vœux un accord intime et parfait. Ce sont ces derniers qui l'ont emporté, et la semaine du Congrès a été une véritable fête où, de part et d'autre, on a rivalisé d'entrain et de patriotisme. Les Viennois, dont la réception a été splendide, ont senti se réveiller en eux le sentiment national allemand, et les jurisconsultes, qui ne s'étaient pas attendu à un tel accueil ni à un tel patriotisme, ont emporté d'excellents souvenirs de leur séjour en Autriche. M. de Schmerling a constaté cet heureux résultat dans un discours qu'il a adressé aux jurisconsultes pendant un dîner qu'il leur avait offert : « Une belle semaine s'approche de sa fin, leur a-t-il dit. Comme elle a bien commencé, comme elle s'est joyeusement écoulée! Nos hôtes, je veux dire nos amis, nos frères, sont arrivés à Vienne. Nous les avons cordialement accueillis. Ils ont été témoins de l'attachement que les enfants de l'Autriche ont conservé pour la famille impériale. Ils ont été témoins aussi de la joie qu'ont éprouvée les Viennois à voir siéger dans leur ville le Congrès des jurisconsultes. Ces beaux jours sont passés. Nos frères vont nous quitter; Vienne, qui avait revêtu un air de fête pendant le Congrès, va retourner à ses occupations ordinaires. Cependant, messieurs, ce

n'est pas un météore qui n'a fait que sillonner notre ciel, ce n'est pas un météore qui n'a brillé un moment que pour disparaître aussitôt : c'est un brillant soleil qui s'est levé pour nous, pendant cette semaine, qui nous a éclairés de sa vive lumière et dont l'action sera durable et bienfaisante.

» Ces journées auront certainement d'importants résultats. Je m'abstiendrai de montrer comment le Congrès a rempli sa mission. Mais, quoiqu'il ne lui ait pas été permis de traiter en détail toutes les questions, il a cependant accompli de grandes choses, il a fixé d'une voix solennelle et unanime d'importants principes. Par la résolution qu'il a prise dans la séance d'hier (en abolissant les peines infâmantes), il a surtout prouvé au peuple allemand que le sentiment qui nous anime tous est un sentiment d'humanité ; que c'en est fait du système d'intimidation (bruyants applaudissements) ; que nous voyons encore un frère dans l'homme coupable (bravos! bravos!) que la douceur et la sévérité en même temps pourront améliorer, et qui, au sortir de la cellule du pénitentiaire, sera bien accueilli dans la société. (Bravos! bravos!)

» Mais, messieurs, votre activité ne s'est pas bornée à votre tâche; elle a exercé une influence, dans le sens le plus élevé du mot, sur toute l'Allemagne; elle a exercé une influence sur sa politique! (Écoutez! écoutez!) C'est dans le droit que réside la puissance, et si vous créez le droit allemand, vous créerez aussi la puissance allemande. (Bravos!) Si des bords de la mer Adriatique aux côtes de la mer du Nord, on applique les mêmes lois; si tous les Allemands sont soumis à des lois égales, vous aurez vraiment éveillé pour la première fois, messieurs, la conscience allemande dans toutes les parties du pays. (Bravos!)

» Il y a quelques semaines seulement, nous avons montré que les Allemands sauraient se servir de leurs armes s'il s'agissait de protéger l'honneur et l'indépendance de la patrie. Cette semaine vous avez prouvé que le même esprit vous anime, lorsqu'il s'agit de défendre le droit allemand et d'établir sur une base solide la grandeur et la puissance de l'Allemagne. Comme, à ce qu'il me semble, mes nobles amis, vous avez dignement répondu à votre double mission, retournez chez vous avec la conscience de l'avoir remplie et annoncez dans tous les districts de notre grande patrie que nous avons le sentiment et le cœur allemands, et que nous voulons l'unité et la grandeur de l'Allemagne. C'est dans ce sentiment que je porte un toast aux Allemands du Congrès des jurisconsultes. »

Ce discours, vivement applaudi par les jurisconsultes, n'a pas été moins bien accueilli par la presse autrichienne; elle y a vu l'expression du sentiment général et s'est complétement associée à la joie du ministre. Elle aussi s'est complue à faire ressortir l'heureuse influence que le Congrès exercera sur la politique allemande, en resserrant les liens qui unissent l'Autriche au reste de l'Allemagne et en empêchant cette funeste scission que les partisans de la Prusse appellent de tous leurs vœux. La presse prussienne, comme on le conçoit aisément, a tenu un autre langage; effrayée de la joie de sa voisine, elle s'est hâtée de chercher à modérer ses transports en traitant légèrement les résolutions du Congrès et en reprochant à la savante assemblée d'avoir manqué d'énergie. En même temps, elle s'est efforcée de dissiper par de froides et fades plaisanteries la sympathie et

l'enthousiasme des jurisconsultes pour l'Autriche. Pendant huit jours, leur disait-elle par l'organe de la *Gazette universelle* de Leipsick, vous avez endossé l'uniforme et répété le mot d'ordre de la « grande Allemagne; » mais attendez que vous soyez de retour chez vous, et vous ne tarderez pas à être dégrisés et désenchantés. Nous ne savons si, en effet, l'enthousiasme des jurisconsultes s'évanouira bientôt suivant la prédiction du gazetier mécontent de Leipsick; mais ce dont nous sommes certains, c'est que leurs résolutions resteront et marqueront un pas de plus dans la voie de l'unité nationale.

La première séance générale a eu lieu le 25, sous la présidence du docteur de Waechter, professeur de Droit romain à Leipsick. Le vénérable professeur l'a ouverte par un discours que les applaudissements de la nombreuse assemblée ont souvent interrompu. Après avoir remercié ses collègues de l'honneur qu'ils lui accordaient pour la seconde fois [1], il a exprimé l'espoir que leur confiance lui aiderait à remplir sa tâche difficile. Passant ensuite à l'objet du Congrès, il l'a défini à peu près en ces termes : « Nous voulons travailler à l'unité du droit, a-t-il dit, nous voulons travailler à l'unité de notre grande patrie et l'asseoir sur la base solide de l'État et de la morale. On verra dans le prochain compte rendu de nos travaux ce que le Congrès peut en cette affaire. Il lui manque sans doute une autorité extérieure; mais il possède celle de l'opinion publique, de la vérité et de la nécessité morale. Qu'il fasse son devoir, et ce triple appui ne lui fera jamais défaut! »

La première question soumise à l'assemblée a été la proposition suivante, faite par M. Hiersemenzel, juge à Berlin : « Plaise au Congrès des jurisconsultes allemands vouloir déclarer que la dignité et l'exercice de la vraie justice ne peuvent être assurés que lorsque le juge a le droit absolu d'examiner si la loi a été faite conformément à la constitution. » On a d'abord entendu le rapport que le Comité permanent avait chargé M. le rapporteur Hering de Giessen de rédiger sur ce sujet. Le savant professeur s'est prononcé pour une partie seulement de la proposition de M. Hiersemenzel; distinguant entre les lois et les ordonnances, il a conclu son rapport, souvent applaudi, par l'amendement suivant : « Toute ordonnance du gouvernement, dont l'objet aurait dû revêtir la forme d'une loi, n'a aucune force obligatoire pour le juge. »

La discussion a été alors ouverte, et plusieurs orateurs y ont pris part avec plus ou moins de succès. C'est M. le rapporteur Bluntschli qui est monté le premier à la tribune au milieu des applaudissements de toute la salle. Il a regretté que le Comité permanent n'eût pas publié son rapport afin de faciliter l'examen de la question à une assemblée aussi nombreuse. Pour lui, il se prononce contre la proposition et pour l'amendement. « La question de savoir, dit-il, si une loi a été faite légalement, appartient au pouvoir législatif et n'est jamais du ressort de la juridiction. »

M. Reichensperger, conseiller à la cour de Berlin, a pris ensuite la parole et s'est exprimé dans le même sens. Il voit dans la proposition l'intention de subordonner

[1] C'est lui qui était déjà le président du premier congrès tenu à Berlin en 1860.

toute autorité à l'autorité juridique. En conséquence, le juge aurait encore à examiner si le pouvoir législatif est légal. Or, les vrais gardiens de la constitution sont les parlements, et l'examen juridique doit être borné à la forme, comme en France, comme en Belgique. D'autres orateurs sont encore montés à la tribune, les uns, comme M. Schaffrath de Dresde, pour défendre la proposition, les autres pour proposer un ordre du jour pur et simple, et d'autres pour demander le renvoi de la question au comité permanent.

Enfin, après une longue et laborieuse discussion, l'amendement de M. Hering a été adopté à une forte majorité sous cette nouvelle forme : « Les ordonnances émanées du chef de l'État ou du Gouvernement et dont l'objet aurait dû revêtir la forme d'une loi approuvée par les Chambres, n'ont aucune force obligatoire pour le juge. »

Après cette séance générale, le Congrès est divisé, comme les années précédentes, en trois sections : celle du droit civil et commercial, celle du droit criminel et celle de la procédure civile. Ces différentes sections ont eu, pendant deux jours, des séances simultanées dans lesquelles on a examiné plusieurs questions juridiques étudiées et proposées par le comité permanent. Voici le résumé de leurs travaux.

La Section du droit civil et commercial s'est prononcée :

Pour une législation uniforme du droit des hypothèques, fondée sur les principes de la publicité, de la spécialité et de l'inscription;

Pour une législation uniforme des compagnies d'assurances, sans indiquer toutefois la voie à suivre pour atteindre ce résultat;

Pour une restriction à la recherche en paternité limitée par l'*exceptio plurium concubentium*.

La Section du droit criminel ne s'est pas montrée moins active; elle a adopté:

La codification uniforme du droit pénal et l'abolition des peines infamantes, ainsi qu'une réhabilitation civile aussi facile que possible ;

La conservation de l'enquête judiciaire préalable, mais améliorée et abrégée ;

L'abolition du renvoi restreint lorsqu'il n'y a pas de preuves.

Enfin, la Section de la procédure civile s'est prononcée contre l'inmixtion du procureur général dans les affaires civiles, et pour la dépendance du juge vis-à-vis du droit formel dans l'examen des preuves.

Dans une seconde séance générale, qui a eu lieu le 28, toutes ces résolutions ont été soumises au Congrès qui les a approuvées, à l'exception des deux dernières qu'il a renvoyées à l'examen du Comité permanent.

Lorsque, il y a un an, je rendis compte dans *la Revue* du Congrès de Dresde, je considérai cet événement comme destiné à marquer une nouvelle phase dans le développement de la politique allemande, et je me permis de prédire que, avant six mois, l'attention se détournerait de la Prusse pour se porter sur la résurrection du parlement de Francfort. Aujourd'hui, on me permettra de faire remarquer, avec un certain sentiment de satisfaction, que je ne m'étais pas trop éloigné de la vérité dans ma prédiction. Huit mois après la dissolution du Congrès, son président, M. Bluntschli, convoquait à Francfort les anciens membres du Parlement,

et les députés des Chambres actuelles, pour aviser aux moyens de constituer en Allemagne un pouvoir central avec une représentation nationale, et une direction extérieure. Plusieurs hommes politiques répondirent à cet appel et essayèrent de résoudre le difficile problème qui leur était proposé. Le lecteur n'aura sans doute pas oublié leurs tentatives de solution; nous lui rappellerons seulement que la nouvelle réunion au *Parlement préparatoire*, ainsi qu'on l'a baptisé, éprouvait encore de vives sympathies pour la Prusse, et un certain éloignement pour l'Autriche. Or, pendant le Congrès de Vienne, M. Bluntschli a convoqué une seconde réunion du soi-disant Parlement préparatoire, pour demander aux députés autrichiens qui y avaient été invités, quelle serait leur attitude dans la réforme fédérale. Le nombre des membres présents était de dix-huit, parmi lesquels il ne se trouvait que dix Autrichiens. M. Bluntschli, qui avait la présidence, a ouvert la séance par un discours dans lequel il a exposé les différentes formes que pourrait revêtir la politique allemande suivant la part que l'Autriche y prendrait. Selon lui, ces formes sont au nombre de quatre : ou l'Autriche exercerait une influence positive sur une partie des États allemands, ou elle empêcherait le reste de l'Allemagne de se développer et de se consolider, ou elle s'en séparerait amicalement, ou enfin elle entrerait dans le nouveau système fédéral, sur le même pied et aux mêmes conditions que les autres États. En présence des nécessités du moment, les deux dernières alternatives (la séparation amiable ou l'union fédérale) sont seules possibles; M. Bluntschli a donc demandé aux députés autrichiens s'ils croyaient que l'Autriche pourrait faire partie de la Confédération malgré sa constitution centralisatrice de 1860.

M. Kurauda, membre du Reichsrath, a alors pris la parole. Il voudrait qu'on sût bien ce qu'on entend par ce pouvoir central qu'il s'agit de constituer. Pour lui, il y voit un pouvoir exécutif avec un parlement; mais M. Bluntschli n'a pas dit un mot de l'étendue de leurs attributions. Avant d'interroger l'Autriche, il faudrait donc savoir nettement comment ce pouvoir central doit être institué à Francfort. Dès qu'on aura trouvé une forme qui puisse être acceptée par la Prusse, on pourra s'adresser à l'Autriche avec la certitude qu'elle l'acceptera aussi. Ce que la Prusse peut céder de son autonomie à un pouvoir central allemand, l'Autriche le peut aussi. Mais les membres du Nationalverein n'ont pas encore trouvé cette forme, et, comme ils savent que la Prusse ne se soumettra jamais à un pouvoir central allemand, ils tâchent de la gagner en lui en offrant la direction. Si elle acceptait jamais, le pouvoir central ne serait plus allemand, mais prussien. L'Autriche s'opposera toujours à une telle réforme: « Pour nous, » dit l'orateur en terminant, » nous n'aspirons à aucune suprématie; nous voulons seulement l'égalité des droits; nous voulons de tout cœur nous joindre à un État fédéral allemand, mais jamais à un État fédéral prussien. Nous ne sommes pas seuls à penser ainsi, tout le sud de l'Allemagne est animé du même esprit que nous. Sacrifier la conscience historique et politique de ces populations en faveur d'une seule puissance, n'amènera jamais une véritable union.

M. Berger, membre de la Chambre des députés, succède à l'orateur précédent et s'exprime dans le même sens. Il découvre une lacune dans l'exposition de

M. Bluntschli, qu'il voudrait bien voir combler. Au cas que l'Autriche se sépare, il aimerait à savoir quelle est la forme que les partisans de l'Allemagne restreinte donneraient à leur nouvel État. A ses yeux, il n'y en a que trois de possibles : ou tous les États, y compris la Prusse, se fondent en un nouvel État, dans lequel ils perdent leur indépendance; ou l'unification de l'Allemagne est confiée à l'initiative et à la direction de la Prusse; ou enfin la nouvelle confédération laisse intactes toutes les souverainetés particulières. Il remarque en outre que, dans la question allemande, la situation de la Prusse est la même que celle de l'Autriche, et qu'à Berlin, pas plus qu'à Vienne, on n'est disposé à abdiquer sa souveraineté en faveur de celle d'un autre. Il ne reste ainsi que deux formes qui soient exécutables : celle d'une Allemagne restreinte avec la Prusse à sa tête, et celle d'une Allemagne restreinte respectant les souverainetés particulières. L'orateur demande donc à M. Bluntschli s'il pense que la première de ces deux formes est celle que l'Allemagne revêtirait au cas que l'Autriche s'isolât. S'il ne le pense pas, et qu'il approuve une unité qui laisse intactes les souverainetés particulières, il ne voit pas la nécessité d'une séparation de l'Autriche d'avec le reste de l'Allemagne. En effet, l'Autriche se trouve dans la même situation que les autres États et peut tout aussi bien qu'eux rester dans la nouvelle confédération. Quant à lui, il pense que le véritable point de départ de la politique allemande est la confédération; elle repose sur l'histoire et sur le droit; c'est parce qu'on a voulu l'effacer et la remplacer par une nouvelle constitution que les efforts de l'assemblée nationale de Francfort ont échoué en 48 contre les souverainetés particulières.

M. Bluntschli a ensuite donné les explications que les orateurs précédents lui avaient demandées. Il a déclaré qu'au cas de l'isolement de l'Autriche, on ne pensait pas du tout à une Allemagne restreinte sous la direction de la Prusse; on prétend au contraire respecter les souverainetés particulières, et l'on veut seulement changer l'unité négative de la confédération actuelle en une unité positive. On n'a pas encore fixé la mesure et l'intensité de cette unité; elle sera plus large ou plus étroite, suivant que l'Autriche y prendra part ou non. Cependant, il y a deux conditions qui doivent être absolument remplies : ce sont celles d'un parlement et d'un ministère des affaires étrangères.

Là-dessus M. Berger déclara aussitôt que tous les Autrichiens libéraux approuvaient un parlement qui ne serait pas une simple délégation, mais qui serait nommé directement par le peuple et aurait la même force législative que la Diète. Il voit dans la demande du parlement le seul programme pratique d'une politique allemande. Il faut donc le créer et lui confier le développement de l'unité qu'il est impossible à présent de fixer.

Quant à la seconde condition, savoir celle du ministère des affaires étrangères, l'orateur la croit destinée à soulever bien des malentendus et des difficultés. L'Autriche et la Prusse ne renonceront pas à leur position de grandes puissances européennes.

Après ces explications, qui n'amenèrent aucun résultat définitif, aucune résolution catégorique, la séance fut levée et renvoyée à la dernière semaine de septembre. Les Autrichiens proposaient Francfort pour le lieu de la prochaine réu-

nion ; mais Bluntschli et ses adhérents avaient déjà choisi Weimar, qu'ils ont maintenu. Sur cinquante membres qui ont signé l'invitation adressée aux anciens députés du Parlement de Francfort et à ceux des Chambres actuelles, il ne s'en trouve que deux qui appartiennent à l'Autriche : ce sont MM. Berger et Rechbauer. Les Prussiens, par contre, s'y trouvent représentés en très-grande majorité. Il est donc probable qu'ils exerçeront une certaine prépondérance dans les délibérations qui porteront sur l'attitude que les Chambres doivent prendre dans la question de la délégation et dans celle de la réorganisation du Zollverein.

Ils auront été précédés à Weimar par le Congrès des économistes, qui, après de longues et intéressantes discussions, s'est prononcé pour le traité de commerce avec la France; pour une représentation nationale, non-seulement des États du Zollverein, mais de toute l'Allemagne; pour le principe de la liberté industrielle appliquée aux médecins, aux pharmaciens et aux avocats ; et contre les armées permanentes. Ces résolutions font honneur à ceux qui les ont prises. On en peut dire autant de la plupart de celles qui ont été adoptées dans les nombreux congrès qui se sont réunis dans ces derniers temps, et dont l'énumération seule exigerait presque une page. Le lecteur nous saura gré de lui épargner cette fastidieuse nomenclature, qui ne pourrait être égayée que par des détails gastronomiques.

A. MAILLARD.

Dresde, septembre 1862.

CORRESPONDANCE DE LONDRES

20 septembre 1862.

Tandis que la politique anglaise chôme, et que le *Times*, embarrassé de remplir ses colonnes, les ouvre aux discours les plus ennuyeux tenus dans les comices agricoles de la Grande-Bretagne, je puis bien moi-même oublier cette fois les dieux et les demi-dieux de la Chambre des lords et de la Chambre des communes. Je vous parlerai simplement de romans.

Que faire, en effet, à la campagne, quand on est fatigué de la promenade? On entre au salon, toujours placé dans ce pays au rez-de-chaussée, et communiquant avec les jardins. Sur les tables, on trouve étalés les journaux qu'on rejette, et les livres nouveaux, les revues, les *magazines*, dans leurs couvertures de toute couleur, roses, oranges, vertes. Voici le *Magazine* de Dickens, qui se nomme familièrement : « All the year's round » ou « tout le long de l'année. » Voici le « *Cornhill Magazine* » fondé par Thackeray, le « *Mac' Millon'e Magazine* » du libraire Mac' Millon ; je ne parle pas des pesantes revues classiques, *l'Edinbourg*, *le Quarterly*, etc. C'est la grosse cavalerie de la littérature anglaise. Je dois avouer, hélas! que l'on se dispute beaucoup plus les numéros des *magazines*, et pourquoi? les *Magazines* ont des romans, les revues anglaises n'en ont pas.

Ici le roman n'a pas encore envahi le journal quotidien : vous figurez-vous un numéro du *Times* avec un feuilleton? Cette idée serait capable de dérider même le front des Jupiters tonnants qui sont les directeurs mystérieux et enveloppés de nuages de cette feuille toute-puissante. Le feuilleton et les faits divers, voilà les deux choses qui distinguent essentiellement le grand journal français du grand journal anglais, et, n'en déplaise à mes amis anglomanes, je serais fâché que la presse française y renonçât.

Quand j'ai lu quatre *leaders* (c'est le nom qu'on donne aux *premiers-Londres*), quand j'y ai retrouvé exactement ce qu'on m'avait déjà dit depuis un mois, et ce qu'une curiosité stupide et toujours trompée me fera encore relire pendant un mois, je cherche avec ardeur un coin du journal où il soit question d'autre chose. Je lis alors, je vous l'avoue tout bas, ces annonces mystérieuses où John écrit à Mary : « Tout te sera pardonné, reviens seulement, » ou je plonge dans les colonnes de petit texte, où les comptes-rendus des tribunaux de Londres m'initient

à tous les jolis tours des *pikpockets* de la capitale et aux malheurs des trop sensibles Irlandaises.

Entre la pédantesque revue trimestrielle et le grand journal, le roman a trouvé asile dans le *Magazine*. L'émotion de « la suite au prochain numéro » ne se renouvelle pas tous les jours, mais se reproduit seulement tous les quinze jours ou toutes les semaines. Il est à peine nécessaire de dire que, littéralement, le roman y gagne, bien que la nécessité de tenir l'intérêt en suspens à la fin de chaque chapitre soit encore une condition un peu gênante. Qui sait mieux laisser son lecteur haletant que M. Wilkie Collins, l'auteur de *la Femme en blanc*, lequel, en ce moment, publie en numéros un autre roman « *no Name* » (pas de nom), qui ne le cède pas en intérêt passionné à son prédécesseur? Parmi les maîtres de ce grand art, je citerai encore M. Anthony Trollope, qui est actuellement, on peut le dire, le romancier à la mode de l'Angleterre. Les maîtres se reposent, ou, quand ils reprennent la plume, ne produisent que des œuvres indignes de leur gloire. Il y a longtemps que Dickens n'a rien écrit qui mérite de rester parmi ses œuvres. Tout le monde s'est accordé à trouver très-mauvais le dernier roman publié par Thackeray dans le *Cornhill Magazine*: l'*Histoire de Philippe, faisant son chemin dans le monde*. La verve moqueuse et triste du célèbre auteur de *Vanity Fair* n'est sans doute pas épuisée; mais il n'est pas un de ces écrivains à qui il soit permis impunément de beaucoup produire. Il y a, dans la *Foire aux Vanités*, dans *Pendennis*, la marque d'un esprit assez puissant pour se concentrer, pour créer des types, des caractères. Qui peindra jamais en plus vives, en plus touchantes couleurs, la fuite des illusions, les assauts de l'espérance, de la jeunesse contre les rigueurs de la vie? Qui sondera d'une main plus sûre les abîmes des cœurs gâtés et corrompus? Qui saura mieux nous intéresser à la lutte de l'intelligence, de la ruse, de la beauté, du vice même, contre la puissance écrasante du rang, de la richesse, du monde? Les grands romans de Thackeray peuvent être classés au premier rang des œuvres littéraires; mais la perfection n'est guère compatible avec l'extrême fécondité. M. Trollope n'est pas de ceux que leur grandeur retient au rivage; il produit des romans comme un pommier produit des pommes. Il tient le second rang et ne semble pas aspirer au premier; mais il garde très-honorablement sa place, au rang où l'ont porté la faveur publique et son incontestable talent. Fils d'une mère qui avait elle-même fait des romans et des livres dont le souvenir n'est pas encore entièrement effacé, M. Trollope a écrit dès sa jeunesse : aussi l'aisance, la facilité, sont-elles le caractère le plus marqué de son talent. Il excelle à peindre la vie anglaise, non dans ce qu'elle peut avoir d'excentrique, d'étrange, d'horrible non dans ces classes dégradées où le crime est comme un des actes familiers de la vie, pas davantage à ces hauteurs où le dandysme étale ses ridicules prétentions; il se tient dans les régions moyennes : son roman est semblable au paysage anglais, doux à l'œil, vert, harmonieux de couleur, mais sans grandes lignes et sans soleil. La vie de tous les jours, paisible, confortable, voilà le fonds monotone où se déroulent ses petits drames, où la passion sait toujours se modérer et rester décente. Le grand intérêt de ses livres, et c'est là une source d'intérêt tout anglaise, c'est le conflit ou, plutôt, le rapprochement des diverses classes de la société;

j'en excepte, cependant, ce que l'on nomme ici, quelquefois, les classes dangereuses. M. Trollope les exclut systématiquement de ses livres. Dans tous ses romans, le théâtre du drame est double : il y a d'ordinaire le château, et, à quelque distance du château, la simple maison. Le château, vous le voyez d'ici, pour peu que vous connaissiez un peu l'Angleterre, isolé, entouré de toutes parts par des prairies où paissent en liberté quelques animaux. Des allées d'arbres séculaires conduisent à la vieille demeure seigneuriale, devant laquelle s'étendent ces vertes pelouses, pareilles à de fins tapis, que l'on voit seulement dans cette île, toujours balayée par les vents humides de l'Atlantique. La maison n'a, elle, qu'un petit jardin ; elle est coquette pourtant dans sa simplicité ; un soin minutieux y entretient des fleurs toujours fraîches, des vitres toujours illuminantes où le soleil couchant fait rejaillir tous ses feux. Rapprochez les hôtes de ces deux demeures, le respect des uns et la hauteur aristocratique des autres, mêlez-y une jeune fille, un jeune homme capable de s'éprendre follement sans consulter le *Peerage* (c'est le livre d'or de la noblesse), ou sans s'inquiéter si sa balance, chez le banquier, lui conseille ou non le mariage. Car, on ne s'aime dans les romans de M. Trollope, comme dans tous les romans anglais contemporains, que pour se marier : une passion honnête, contrariée par de nombreux obstacles, tel est le sujet favori de ces œuvres d'imagination qui s'attachent à reproduire les incidents mêmes de la vie ordinaire.

Dans *Framley Parsonage* (la Cure de Framley), le meilleur roman de M. Trollope, nous trouvons, comme d'habitude, le château anglais au second plan : au premier, est la maison de la Cure, sorte de dépendance du château, puisque toutes les cures de l'Église anglicane sont encore des bénéfices attachés au patronage de la classe aristocratique.

Le curé est jeune, beau, hardi cavalier, bon mari, mais ami du monde et du plaisir. Sa patronne est une inflexible torie ; pour lui, il se mêle à la société des whigs du voisinage et, notamment, d'un membre du parlement, criblé de dettes, qui lui fait signer des billets et le ruine de fond en comble. Ce serait un homme perdu, si le jeune lord du château ne s'éprenait de sa sœur et ne l'épousait, après avoir vaincu les résistances de sa propre mère. Les créanciers sont payés, la jeune sœur se conduit si noblement que la comtesse elle-même finit par lui pardonner sa roture, et le curé oublie, dans son ménage et dans l'exercice de ses devoirs, le monde et ses vanités.

M. Trollope aime beaucoup à prendre ses personnages parmi les dignitaires de l'Église anglicane ou dans leur famille, et il a trouvé là une mine des plus riches. Le mélange du mondain et du religieux donne lieu aux contrastes les plus poignants ou les plus comiques : la guerre entre la femme de l'évêque et la femme du diacre, le sermon vengeant les injures faites dans le salon, le fanatisme aiguisant ses armes sur la coquetterie féminine, la politique mêlée aux incidents de ces querelles intestines, voilà des sujets où M. Trollope se dilecte, et il en tire ses scènes les plus charmantes de *Barchester Towers* (les tours de Barchester).

Dans *Orley Farm*, (la ferme d'Orley), il a essayé de peindre les hommes de loi

anglais; après l'Église, le barreau : sa critique n'est jamais violente, mais, à cause de cela même, elle n'en atteint que plus sûrement son but.

Si je voulais faire l'éloge de M. Trollope, je dirais que tous ses personnages sont entièrement *humains*, c'est-à-dire qu'ils ont presque tous ce mélange complexe de faiblesses et de qualités que nous retrouvons chez la majorité des hommes. Rien d'éclatant dans le vice, ni dans la vertu : ce membre du parlement qui a ruiné le curé de Framley, et l'a entraîné jusqu'aux plus cruelles extrémités, vous pouvez à peine le détester : il fait du mal à tout le monde, il trompe tout le monde, mais il est si bon, si charmant, si cordial, si spirituel! Ce n'est pas M. Trollope qui s'aveugle sur ses héros et ses héroïnes; sans doute il prend pour les peindre les couleurs les plus roses, car il faut bien faire quelque chose pour des héroïnes et des héros; mais il ne nous cache jamais complétement leurs petitesses et leurs sottises. Il sait bien, M. Trollope, que la passion n'est point l'apanage exclusif de la jeunesse et de la beauté : aussi excelle-t-il à peindre les personnages sacrifiés d'ordinaire, les femmes que la laideur ne préserve point des faiblesses du cœur, les vieillards qui, à soixante ans, sentent encore renaître les flammes qu'ils croyaient depuis longtemps éteintes, les sots dont le mutisme ou la gaucherie couvre souvent des sentiments profonds et tenaces. Mais ce qu'il excelle surtout à peindre, c'est la tyrannie du monde, ce sont les petites luttes sociales, les jalousies, les petitesses des uns, les égoïsmes triomphants des autres. La préoccupation du rang, de la fortune est l'atmosphère où vivent tous ses personnages : c'est là, le dirai-je, ce qui donne aux romans de M. Trollope un tour un peu vulgaire, et cette vulgarité en est, suivant moi, le principal défaut. On y sent partout quelque chose de cette déférence obséquieuse qui caractérise le domestique anglais en présence de son maître, sentiment où il n'y a pas seulement du respect, mais aussi de la bassesse. Ah! peut-être il n'est point bon que les romans soient très-vrais! car la vérité de tous les jours et de tous les lieux a quelque chose de trop peu flatteur pour l'âme humaine. Ne nous trompez pas trop, mais trompez-nous un peu; que je ne retrouve pas, en prenant un livre, toutes les petites misères, toutes les petites lâchetés dont la vie ordinaire me rend forcément témoin !

Habileté, facilité, vulgarité, tels sont également les caractères des ouvrages de M. Trollope qui ne sont point des romans, et qu'on pourrait presque appeler ses œuvres politiques. Les livres de cette seconde catégorie ne sont au reste pas nombreux : les fonctions que remplit M. Trollope dans l'Administration des postes le conduisirent, il y a quelques années, aux Antilles, et il en revint avec un livre fort amusant, intitulé :

« *The West Indies and the Spanish main* ».

M. Trollope se moque très-agréablement des petits gouvernements constitutionnels de la Jamaïque, des Barbades, ou de Demerara.

Il est certain que les crises ministérielles des Antilles ou de la Guyane n'ont rien d'aussi solennel que celles qui agitent la Chambre des communes anglaises ; mais n'y a-t-il que les formes du gouvernement constitutionnel qui, appliquées à ces pays demi-civilisés, prêtent au ridicule? Sous ce rapport, qu'est-ce qui dé-

passera jamais la comédie donnée par le despotique Soulouque à Haïti? Dans son ouvrage, M. Trollope ne montre que de bien tièdes sympathies pour la race noire affranchie aux Antilles : la peur du ridicule l'arrête visiblement : il craint d'être pris pour un quaker ou un philanthrope. Si l'esprit qui anime le livre est superficiel et, si l'on me permet le mot, trop mondain, les peintures en sont vives, fidèles, et on y retrouve tout le talent des romanciers.

J'en dirai autant de l'ouvrage politique que M. Trollope vient de publier, il y a quelques semaines, sur les États-Unis, où il vient de faire un voyage. Il y a tout vu, en courant : le nord, l'orient, les border-states. Il y a, de notre temps, une littérature de chemin de fer : le livre de M. Trollope y mérite d'autant mieux une place, qu'il a été écrit, si je puis dire, de station en station. Un compagnon de voyage de M. Trollope m'a appris que le romancier, à peine arrivé quelque part, écrivait son journal entre deux convois, sur la table d'un hôtel ; et c'est ce journal qui a été livré sans corrections à l'imprimeur. Il semblerait qu'une telle œuvre dût être au-dessous du médiocre ; il n'en est rien. S'il n'y avait autre chose qu'une série d'impressions, si fugaces qu'elles eussent été, l'ouvrage aurait un grand intérêt, tant l'auteur a le don de l'observation précise, l'esprit ouvert et la plume agile : malheureusement il a intercalé parmi ses observations des hors-d'œuvre, des tirades politiques, des considérations générales. On voit aisément les points où l'observateur spirituel et amusant cède la place à ce que j'appellerai le journaliste, où M. Trollope commence à plaider une thèse et y fait rentrer de gré ou de force tout ce qui tombe sous sa main. La thèse, on la devine, c'est la séparation nécessaire et forcée du nord et du sud, l'inutilité de la guerre actuelle. M. Trollope écrit pour le grand public anglais, et il n'y a d'autre opinion qui puisse satisfaire ce grand public. Je ne m'arrêterai certes pas à discuter les conclusions de M. Trollope : il est inutile de se heurter à un parti pris ; je recommanderai seulement à ceux qui voudraient lire le *North America* de M. Trollope de se contenter des chapitres où le voyageur est lui-même en scène, et de sauter tout ce qui touche à la politique, au droit constitutionnel, à la question de l'esclavage ; ils ne trouveraient dans cette dernière partie que des arguments usés, des statistiques vieillies, des documents de seconde main. Tout ce que M. Trollope a écrit, pour donner à son ouvrage la dignité d'un livre sérieux, est précisément ce qui en diminue le mérite ; tout ce qu'il a écrit spontanément et pour ainsi dire sans y penser, est justement ce qui le rend digne d'être consulté.

PHILLIPS.

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE ET CRITIQUE

BIBLIOGRAPHIE FRANÇAISE

LITTÉRATURE

Les chevaliers-poètes de l'Allemagne, par OCTAVE D'ASSAILLY.
Paris, Didier et Cie, libraires-éditeurs.

Lorsque, au commencement de ce siècle, Mme de Staël publia son livre *De l'Allemagne*, on accueillit avec une réserve extrême les révélations que contenait cet ouvrage, et plus d'un esprit fort déclara que l'illustre auteur avait donné libre carrière à son imagination de poëte.

Comment croire, en effet, que cette langue germanique dont Voltaire avait si plaisamment caractérisé la rudesse, pouvait produire des accords assez harmonieux pour charmer non pas les barbares d'outre-Rhin, mais une femme à l'oreille fine et exercée, un enfant du pays où avaient retenti les vers de Racine et où venait d'éclater la voix rhythmée de Chateaubriand ?

A cette époque, la langue allemande était encore, pour le Parisien, ce qu'elle avait été jadis pour Peire Vidal, le troubadour provençal qui s'écriait :

« Alemans trob deschausitz e vilas,
» E quan neguns se feing d'esser cortes,
» Ira mortals et dols et enois es,
» E los parlars sembla lairar de cas.

« Les Allemands sont aussi rudes que grossiers, et si l'un d'eux, par hasard, se mêle d'être aimable, il y a de quoi en mourir, car leur langue est un hurlement de chien. »

Et cependant, lorsque l'auteur de Corinne étonnait si fort nos pères en leur disant simplement qu'au delà du Rhin, vivaient de grands poëtes, le Faust avait paru, Lessing et Schiller avaient achevé leur carrière, et Guillaume Schlegel avait déjà écrit ses plus belles pages. De même, lorsque Vidal prononçait ses dédaigneuses paroles, il y avait de l'autre côté du Rhin une légion de poëtes

inspirés, qui célébraient la femme, soit que reine du ciel, elle leur apparût l'auréole divine au front, soit que noble châtelaine, elle laissât tomber sur eux ce regard qui dissipait leurs peines et embrasait leur âme.

On appelait ces hommes des *minnesinger*, des chantres d'amour ; ce sont eux que M. d'Assailly appelle : les chevaliers-poëtes de l'Allemagne.

Walther de la Vogelveide est le premier minnesinger que vous présente l'auteur. A tout seigneur, tout honneur. Pauvre d'argent, riche d'esprit et de chansons, Walther parcourt le saint Empire, semant à pleines mains son précieux trésor. Il est le plus viril des chevaliers-poëtes et son cœur bat d'un égal amour pour sa dame, pour sa patrie, et pour son Dieu. Il chante les vertus de celle qu'il aime ; il flagelle les princes qui trahissent les intérêts de l'Allemagne et il va en terre sainte prier sur le tombeau du Christ.

Pour nous, qui aimions déjà le grand poëte, nous avons revu ses traits sympathiques pendant que nous lisions les pages que lui consacre M. d'Assailly ; mais nous doutons fort que cette esquisse suffise pour bien faire apprécier à tous les lecteurs ce que la physionomie du minnesinger avait de vivant, de mobile et d'expressif. M. d'Assailly fait voir en Walther le patriote et le croyant ; mais il n'a pas mis assez en relief le chantre d'amour. Les fragments qu'il donne des confidences amoureuses de Walther, sont à coup sûr pleins de grâce ; mais nous croyons qu'il aurait pu choisir autrement, sans choisir moins bien, et nous regrettons, par exemple, qu'il n'ait pas traduit cette ravissante chansonnette où Walther, après un entretien avec sa bien-aimée, recommande au rossignol qui chante dans le bois, d'être plus discret et de ne point révéler aux passants ce qu'il vient de voir et d'entendre.

L'étude sur Godefroid de Strasbourg, serait complète, si l'auteur avait insisté davantage sur les beautés du poëme *Tristan et Isolde*. Pour achever de faire connaître l'esprit enjoué, la manière étincelante, le langage pur et insinuant du poëte, nous n'aurions pas manqué de traduire ce passage, où Tristan ayant demandé à Isolde pourquoi elle est si pâle, pourquoi elle penche sa tête ravissante, Isolde avoue que c'est *Lameir* (l'amour) qui en est la cause.

Le portrait de Wolfram d'Eschenbach et celui d'Ulrich de Liechtenstein ne laissent rien à désirer. Il serait difficile d'indiquer avec plus d'art et de justesse les traits caractéristiques qui distinguent ces deux poëtes.

M. d'Assailly s'arrête avec une prédilection par trop marquée devant la figure d'Henri de Meissen, appelé *Frauenlob*, louange des dames, parce qu'il chantait avec enthousiasme le mérite des femmes. Lorsque Frauenlob vint à mourir, les dames de Mayence ensevelirent, en pleurant, le corps de leur poëte bien-aimé. Et en même temps que leurs larmes, elles versèrent sur sa tombe des flots de ce vin du Rhin, qui avait partagé l'affection du minnesinger.

Certes, Frauenlob manie sa langue avec une habileté extrême ; des images gracieuses remplissent les pages qui nous restent de lui. Mais Frauenlob n'avait ni l'originalité, ni l'élévation d'esprit, ni la verve primesautière des minnesinger dont il clôt la série. Les hymnes à la sainte Vierge, dont notre auteur cite de nombreux passages conservent toute leur beauté, alors même qu'on les rap-

proche de la sublime prière que le Dante adressait à Marie; et cependant nous pensons que M. d'Assailly, aurait dû montrer avec quel entrain le poëte célébrait non-seulement Marie qui vit dans le ciel, mais aussi les femmes qui régnent sur cette terre et qui la rendent si belle.

Nous l'avons dit, M. d'Assailly a fidèlement tracé le portrait des poëtes que nous venons de nommer : le dessin en est correct, la touche pleine de finesse, et les légers défauts que j'y aperçois, ne sont, en définitive, que les écarts d'un crayon trop rapide.

Il n'en est pas de même de la figure du Tannhauser. C'est en vain que l'auteur fait jouer tous les ressorts de son style, pour nous faire voir dans le Tannhauser, un chevalier dégénéré, un vagabond au cœur desséché, un vaurien plein d'esprit si l'on veut, mais vaurien quand même.

Le peintre n'a pas même regardé son modèle. De tous les traits qu'il trace, un seul est juste. C'est celui qui révèle la pauvreté du Tannhauser. Mais comment notre auteur peut-il jeter la pierre au Tannhauser et le railler, parce que, poëte insolvable, il n'a pu payer ses créanciers à jour fixe? N'y a-t-il donc pas de la grandeur, ou du moins de la force en cet homme qui porte si gaiement sa peine et qui, domptant son angoisse, se met à célébrer sa chère Allemagne et à chanter les louanges de la femme qu'il aime ?

Je sais bien pourquoi M. d'Assailly s'est troublé à la vue du Tannhauser. C'est que celui-ci est homme avant d'être chrétien. Il préfère la gloire de l'Allemagne à la grandeur du saint-père, dont il ose même parfois braver la puissance. Il y a je ne sais quoi dans le Tannhauser qui rappelle vaguement les boutades, le bon sens et la mâle fierté de Luther. Et puis voyez le sacrilége! Il part en croisade et au sein de la Palestine, en présence du saint-sépulcre, il ose regretter la terre allemande et préférer le vieux vin du Rhin à l'eau que lui offre la terre de promission et qui « ressemble à l'eau des ornières. »

M. d'Assailly nous pardonnerait-il, si nous lui disions que, sur ce point, nous sommes entièrement de l'avis du Tannhauser ?

Rentré dans sa patrie, le Tannhauser hume à longs traits l'air embaumé qui descend des montagnes et circule dans les forêts. Il se promène de province en province, et célèbre avec transport les vallées et les montagnes, les rivières et les femmes si belles de l'Allemagne. Tout cela est à lui par droit de naissance; et à la vue de ce riche patrimoine, il éclate en chants d'allégresse.

Tel a été le Tannhauser. Si M. d'Assailly consentait à le voir dans son vrai jour, il ne s'étonnerait plus de ce que l'Allemagne conserve le souvenir de ce poëte, qui a vécu dans le sein même du peuple, qui en a connu les plus secrètes aspirations, et qui, pour tout dire en un mot, est resté allemand jusque dans la moelle des os.

Aussi voyez avec quelle tendresse la légende populaire veille à ce que ne s'éteigne pas l'auréole dont elle a orné ce front altier, qui ne se courba jamais, ni devant les rigueurs de la pauvreté, ni devant les foudres de l'Église.

Dans la Thuringe, le paysan chante encore les amours du Tannhauser et de dame Vénus. Et lorsque, dans la légende, le pape Urbain refuse l'absolution au chevalier

allemand, on voit le Germain de nos jours froncer le sourcil, comme aurait fait le Gibelin, son ancêtre.

Mais laissons le bon Tannhauser dans la montagne où, dit-on, il vit encore dans les bras de la belle déesse, et revenons au livre de M. d'Assailly.

Et tout d'abord, nous ferons une querelle d'Allemand à l'auteur. Pourquoi insiste-t-il pour que nous voyions dans chaque minnesinger un noble chevalier? Des six poëtes qu'il nous présente, Godefroid a été roturier, ainsi que maître Henri Frauenlob. Quant à Walther, M. d'Assailly, suivant en ceci les anciens errements, ne manque pas de le ranger parmi les chevaliers nés nobles. Cependant, l'auteur n'ignore certainement pas que des recherches toutes récentes, tendent à établir que le grand poëte lyrique a été d'origine bourgeoise.

Nous regrettons que M. d'Assailly n'ait pas donné plus d'étendue à son livre. La matière comportait, exigeait même un développement plus grand. Arrivé à la dernière page, on sent que l'auteur a dû passer sous silence bien des faits intéressants et refuser l'hospitalité à des hommes égaux en mérite à ceux qu'il a accueillis. Quelques pages de plus, et il aurait pu communiquer à ses lecteurs les délicieuses chansons de Nithart, celles de Zweter ou de Chrétien de Hamlé. Et puisque l'âme des minnesinger était vouée au culte du Christ et à celui de la femme, comment M. d'Assailly a-t-il pu passer sous silence les vers d'Othon de Botenlaube, qui résument en quelques lignes tout ce que ces deux aspirations avaient de grand et de profond? Nous voulons parler des adieux que le poëte, au moment de partir en croisade, adresse à sa femme [1]. Jamais bouche humaine n'a prononcé paroles plus suaves, plus aimantes, et en même temps plus passionnées.

Mais c'est surtout à Henri d'Aue que M. d'Assailly aurait dû donner asile, à Henri d'Aue, l'immortel auteur d'*Iwein*, le créateur du *Pauvre Henri*, idylle à laquelle on ne saurait comparer aucune autre. M. d'Assailly ne doit pas ignorer la vénération qu'ont eue pour ce grand poëte, tous les autres minnesinger, et il se rappelle, sans doute, que Godefroid de Strasbourg le plaçait plus haut que Wolfram et lui offrait avec enthousiasme la palme du vainqueur.

M. d'Assailly raconte bien cette guerre poétique de la Wartbourg, où des minnesinger, réunis dans une salle magnifique, chantaient tour à tour en s'accompagnant de leur lyre. Nous croyons cependant qu'on aurait pu mieux faire ressortir la figure de Henri d'Ofterdingen, type mystérieux qui, six siècles plus tard, devait inspirer de si belles pages à Novalis.

Quand on jette un coup d'œil d'ensemble sur l'ouvrage de M. d'Assailly, on reconnaît aussitôt que c'est une œuvre bien conçue, et ouvrée avec goût. En véritable artiste, l'auteur sait voiler les efforts qu'il fait pour bien voir les hommes et les choses qu'il retrace. Il groupe bien ses figures, et il y a dans son style du mouvement et de la couleur. A chaque page, on rencontre des expressions heureuses et des aperçus qui ne manquent pas d'originalité. La préface est un modèle de tact littéraire. Mais ce qui nous charme surtout dans ce

Waere Cristes lôn niht also süeze, so entliezc ich niht der lieben frowen min, etc.

livre, c'est l'amour passionné que l'on y professe pour la langue que parlent les minnesinger et dont, au dire de l'auteur, les accords exhalent parfois une suavité si tendre, qu'on les dirait recueillis sur les lèvres d'un séraphin.

ARNOLD BOSCOWITZ.

Un mariage scandaleux, par ANDRÉ LÉO. — Librairie Hachette 1862.

Un mariage scandaleux : cet événement eut lieu en Poitou, à Chavigny, bourg habité par des paysans, petits métayers pour la plupart ; par quelques petits bourgeois, et par un propriétaire cossu, M. Bourdon, le grand personnage politique du canton dont Mme Bourdon est la véritable reine. Ce déplorable mariage, objet de tant de luttes, de tant de machinations haineuses et de tant de cancans, ce mariage qui fit couler tant de larmes, mais qui fut suivi de tant de bonheur, fut perpétré par Pierre Michel, le fils de la mère Françoise, un brave garçon de ferme, et par une excellente demoiselle, Lucie Bertin, la fille d'un bourgeois ruiné et la propre nièce du puissant Bourdon.

« On a vu des rois épouser des bergères ! » Mais des bourgeois épouser des pastourelles, aucun conte de fées n'a été assez hardi pour l'imaginer ! Les historiens n'ignorent pas que çà et là des bourgeois ont épousé quelque grosse campagnarde, au même titre qu'ils auraient pris une boulangère ayant des écus, tandis qu'eux n'en avaient guère. Cela s'est vu, mais encore les bourgeois suivaient-ils en cela l'exemple des ducs et pairs qui, en épousant quelque *vilaine*, ne perdaient point caste, leur conduite étant même méritoire, puisque, par cette mésalliance, ils élevaient jusqu'à eux une créature d'ordre inférieur. — Mais qu'une bourgeoise cessât d'être *demoiselle* pour épouser un paysan, un garçon de ferme ! Mais qu'elle renonçât au droit de porter chapeau à plumes, — avait-on jamais vu ça ?

« — Êtes-vous folle ! » s'écria en entendant cette nouvelle Mlle Boc, la maîtresse de la poste aux lettres, une vieille fille toute jaune, au nez pointu, et avec une longue échine. « Est-ce que vous oseriez prétendre que Mlle Lucie aurait des yeux pour ce paysan ? Vous avez de drôles d'idées vous autres ! allons ! allons ! laissez-moi tranquille, ça me met en colère ! c'est une indignité ! »

« — C'est tout comme je pense, mam'zelle, » répondit la Touronne, la femme au tailleur. « Comme j'ai dit à mon homme : as-tu pas de honte d'avoir des idées comme ça à l'égard d'une respectable demoiselle ? Quand ça serait vrai, d'ailleurs, faudrait-il le dire ? Non, voyez-vous les gens d'à présent n'ont plus de respect pour rien. »

On le voit, le sujet ne manque pas de hardiesse. Ceux-là sauront l'apprécier, qui ont mesuré les ravins à peu près infranchissables que l'esprit de caste a creusés entre les différentes classes sociales dans notre beau pays de France, lequel se vante, — à bon droit, sans doute, — d'être le plus égalitaire de tous les pays civilisés. Certes, le bourgeois est vaniteux de sa famille, de sa position sociale,

mais le paysan l'est encore davantage. Serait-ce vraiment un paradoxe d'affirmer ceci : Dans le pays qui a formulé la Déclaration des droits de l'homme, nos astronomes découvrent en une année autant de planètes et d'astéroïdes au ciel, que nos statisticiens pourraient découvrir de mariages d'honnête inclination entre riches paysans et pauvres gars de la campagne. Au moins croirait-on que les paysans seraient fiers de voir un des leurs s'élever jusqu'à la main d'une fille bourgeoise ? Pas le moins du monde ! Ils protestent, au contraire, de toutes leurs forces contre ce méfait, ils protestent par envie, par esprit de caste, par sentiment invétéré et inféodé des convenances et des distinctions sociales !

Nous le voyons bien par ce roman, dans lequel Mlle Lucie Bertin, élevée au milieu de campagnards par une famille ruinée depuis longtemps, et malgré toute sa distinction naturelle et sa fierté de bon aloi, paysanne elle-même aux trois quarts, épouse si difficilement — un garçon aussi intelligent que Michel. — Ce mariage, le thème du roman, André Léo le fait habilement valoir par des contrastes. C'est d'abord le mariage de la riche Aurélie Bourdon, la cousine de Lucie, avec le riche ingénieur des ponts et chaussées, M. Ferdinand Gavel, légèrement fat et très-débauché. — C'est ensuite la séduction de la pauvre Lisa Mourillon, une charmante « bergère aux champs » par ce même M. Gavel qui, on ne le devine que trop, l'abandonne dès qu'elle est enceinte et qui, de plus, laisse envoyer son enfant à l'hospice des Enfants trouvés, c'est-à-dire à la mort. Les frères de Lisa, ayant voulu la venger du séducteur, ont en compagnie de Michel maille à partir avec la justice, et, pour les sauver de la main des gendarmes, Lucie se compromet pour son futur mari. — Un autre mariage est celui de M. Frédéric Gorin, un usurier de campagne avec la fille du riche Perronneau, maire de Chavigny. — Ce banquier de village, comme disait M. Bourdon, était un homme de trente ans, de forte encolure, vulgaire et tournant à l'obésité. Sa voix était forte, et comme il ne savait pas la maîtriser, il avait toujours l'air de se croire à la halle ou dans une écurie. La sottise et la ruse luttaient sur son visage avec la bonhomie, cette bonhomie fausse qui naît de la satisfaction des appétits repus, celle du milan rassasié qui volontiers écorcherait le rossignol. — Lucie, du reste, se décida à épouser Michel, en voyant la fière et superbe Mlle Isabelle de Parmaillan, jeune et charmante, mais de vieille race et de famille ruinée, préférer de propos délibéré entrer dans un couvent pour y devenir abbesse, que d'épouser au-dessous de soi quelque fils de bourgeois, un Émile Bourdon par exemple, futur auditeur au conseil d'État. — Cet orgueil inspire à Lucie de salutaires réflexions, il révolte aussi le jeune Bourdon qui se réveille de son désespoir amoureux pour accabler Lucie de son blâme.

Une création vraiment artistique et qui fait le plus grand honneur à son auteur, est la figure de Clarisse, caractère peut-être nouveau. La sœur de Lucie porte sur son front le sceau de la fatalité; le malheur aidant, elle élève le ridicule jusqu'au tragique, et la vanité bourgeoise jusqu'à l'orgueil des patriciens, — que dis-je ! — jusqu'à la hauteur d'une religion. En elle se résument le caractère de la cousine Aurélie, la jeune bourgeoise prétentieuse et guindée, et celui de l'altière Mlle de Parmaillan, la jeune noble plus passionnée, moins sèche, et moins

superficielle que la première, moins fortement trempée mais plus éprise que la seconde. Clarisse meurt de mélancolie. Clarisse idolâtre le chatoiement des robes de soie, l'atmosphère d'un bal la transporte dans les délices d'un paradis, elle aime d'un amour profond les messieurs bien mis et les dames élégantes; sans marchander, elle aurait donné sa vie pour entrer dans le beau monde; elle meurt de chagrin et de mélancolie, parce que ses portes lui restent obstinément fermées. Elle meurt parce que, née avec les goûts et les instincts d'une bourgeoise riche, elle doit s'étioler dans la misère, dans la gêne et dans le ridicule; elle meurt parce qu'elle ne veut pas être une pauvre vieille fille à Chavigny, elle qui aurait dû trôner dans un salon à Poitiers; elle meurt et son agonie est longue, douloureuse et cruelle. Toutes les absurdités, tous les défauts de cette malheureuse créature, André Léo nous les a révélés sans toutefois nous les faire mépriser ni haïr, et le récit qu'elle nous fait de la mort nous arrache de douloureux frémissements.

Il n'y a pas que de la psychologie dans ce roman, il y a aussi de la poésie qui se révèle par un sentiment profond de la nature, par de pittoresques descriptions et par de charmantes interprétations de paysage du Poitou. En même temps que le cœur humain, André Léo comprend la nature et le printemps; il comprend les doux tourments de l'amour et les sombres drames de la mort. Que souhaiter de plus à un romancier? — Les portraits, les portraits féminins surtout, sont tracés avec un rare talent. — Ceux de Lucie, de Mme Bourdon, de Mlle Boc, de Mme Delbès, sœur de Ferdinand Gavel, sont touchés avec une finesse et une sûreté de touche qu'une femme seule pouvait leur donner. Car ce roman est une œuvre féminine, on s'en aperçoit à ses qualités; du reste, la double masculinité du nom dont il est signé, suffirait pour le prouver; car, on le sait, dans le langage des femmes, une double affirmation vaut une négation. — Le portrait de Michel, le jeune amoureux rustique, n'est pas tout à fait aussi bien réussi. Comme amoureux, Michel est très-vrai, mais comme paysan, il est un peu conventionnel, le peintre a sans doute manqué de modèle.

Le roman semble avoir été conçu sur une échelle trop vaste, ou du moins trop détaillée, — il ne renferme pas moins de 500 pages, où défilent devant nos yeux une cinquantaine de personnages, tous très-intéressants, il faut le dire, mais que nous aurions préféré peut-être voir en deux fois. Qu'on nous entende bien, — nous ne voudrions pas retrancher du roman une seule page, toutes sont à leur place : elles sont toutes nécessaires pour l'exécution du plan de l'ouvrage, mais ce plan aurait pu être plus restreint. Nous n'en faisons pas grand reproche à l'auteur, ce défaut provient d'une trop belle qualité, celle de la conscience; on sent que cette histoire a été fortement conçue. Étudiée dans tous ses détails, la réflexion y voit des plans qui s'étagent les uns sur les autres avec de très-beaux effets de perspective intellectuelle; l'auteur ne nous a point improvisé quelques notes de rencontre sur un motif quelconque, mais nous a donné une vraie partition sur un thème longuement réfléchi, avec une orchestration sérieuse et variée. Sans aucun doute, André Léo se respectant lui-même, pour le moins autant qu'il respecte son public, a d'abord voulu mériter son propre suffrage; mais

celui des lecteurs lui manquait encore. De là ce sérieux qui ne se déride pas assez, cette attention un peu trop soutenue, cette surabondance de moyens pour obtenir un résultat qui nécessite moins de frais; de là, aussi, le retranchement qu'on soupçonne avec regret de parties plus jeunes et primesautières, que l'auteur n'aura pas osé exposer à la sévérité des critiques.

A vrai dire, ces dernières observations ne portent pas sur des défauts réels, mais sur les conditions qui sont imposées à tout débutant. Nous ne doutons pas que l'appréciation du public ne vienne consacrer ce nouveau talent, auquel, nous en sommes persuadé, il ne manque pour produire désormais des œuvres tout à fait hors ligne, qu'une seule chose : L'assurance que donne un premier succès.

ELIE RECLUS.

BIBLIOGRAPHIE ALLEMANDE

HISTOIRE ECCLÉSIASTIQUE

Histoire de l'Église du XIXe *siècle*, par le Dr FERDINAND CHRISTIAN BAUR. Publiée après la mort de l'auteur, par E. ZELLER. (En allemand.) Tubingue, L. F. Fues, 1862; in-8 de VIII et 557 pages.

Vers le milieu de l'année dernière, M. Frédéric Baur, fils du célèbre critique du Tubingue, donnait au public une première œuvre posthume de son père, sous le titre de : *L'Église chrétienne du moyen âge dans les principaux moments de son développement*. Cette production remarquable, qui constitue le troisième volume de l'histoire générale de l'Église, de Baur, et que l'auteur se préparait à livrer à l'impression lorsque la mort le ravit à la science, est digne à tous égards de celles qui l'ont précédée et dont elle est la continuation. Nous ne nous y arrêterons cependant pas; car nous espérons que M. Nefftzer, dont on se rappelle sans doute les deux excellents articles sur *les travaux de F. C. Baur*, (T. XIII, livr. 1 et 2), en consacrera un troisième à faire connaître, tout au moins avec plus de développements que nous ne pourrions leur en accorder dans ce bulletin, les résultats de ces nouvelles et savantes recherches. Nous nous bornons donc en ce moment à appeler l'attention sur le volume dont nous avons inscrit le titre en tête de ces lignes, et que l'édition présente comme le cinquième de l'*histoire de l'Eglise chrétienne*, un dernier, qui traitera de l'époque comprise entre le moyen âge et le XIXe siècle, devant voir prochainement le jour.

Le présent ouvrage est tiré des manuscrits dont Baur se servait dans ses cours, qui consistaient toujours en une lecture très-soigneusement préparée. N'ayant cependant pas été disposé par l'auteur même pour l'impression, on comprend qu'il ne paraisse pas précisément sous la forme que celui-ci lui aurait donnée, ni avec tous les développements qu'il y aurait mis, s'il avait pu le revoir et l'achever de ses propres mains. Tel qu'il est pourtant et malgré ses inévitables lacunes,

il offre encore à un lecteur attentif les qualités précieuses qui distinguent toutes les œuvres de l'illustre historien: clarté d'expression, netteté de pensée, connaissance parfaite de la matière, et rectitude du jugement. C'est toujours la même logique sévère qui va droit au fond des choses et souffle impitoyablement sur toutes les illusions. « L'histoire contemporaine défend plus qu'aucune autre, dit Baur, de s'arrêter à la surface des faits. Quelque imparfaite que soit dans bien des cas notre connaissance des événements, mille indices, recueillis presque involontairement, nous permettent cependant d'en saisir la connexion intime et les causes déterminantes, de pénétrer les mobiles particuliers des différents personnages qui y jouèrent un rôle important... Or, comme à mesure qu'on cherche davantage à retrouver l'enchaînement des causes et des effets, on est conduit plus profondément de l'extérieur à l'intérieur, de même aussi on ne saurait se rendre compte de la vie externe de l'Église sans en connaître le véritable fondement, c'est-à-dire les opinions et les tendances théologiques dominantes, les révolutions successives et diverses du sens religieux. De plus, ces mouvements dogmatiques sont eux-mêmes déterminés ou influencés par tout ce qui constitue le caractère politique, scientifique et intellectuel d'une époque, et ils ne le furent jamais autant que dans la nôtre. S'il fut un temps où l'histoire du monde se résumait tout entière dans celle de l'Église, c'est plutôt le contraire qui a lieu aujourd'hui. Il nous serait donc impossible d'isoler ce qui a plus spécialement rapport à la théologie et à l'Église, de l'ensemble de la civilisation moderne. » Tel est le point de vue auquel s'est placé l'auteur. Ce sont surtout les idées et les doctrines qui attirent son attention; et il les expose avec une clarté et une sagacité auxquelles on ne peut que rendre hommage, même lorsqu'on ne partage pas, comme c'est le cas pour nous, toutes ses opinions. Quant à l'enseignement général qui nous semble ressortir de son livre, et celui-là nous le croyons vrai, c'est que les Églises contemporaines représentent toutes à différents degrés, d'une façon plus ou moins ouverte, plus ou moins décidée, le principe de la réaction, de la lutte contre l'esprit moderne et la science. Utile à tous, la lecture de cet écrit le sera particulièrement à une certaine catégorie de protestants, qui y trouvent de grandes vérités à côté de vives lumières.

Quoiqu'il s'intéresse surtout aux idées et qu'il se tienne de préférence sur les hauteurs, Baur est entré aussi suffisamment dans le récit des faits et dans les détails, et il s'y montre toujours très-exactement renseigné, tant au sujet des Églises étrangères et notamment de la France, que de celles de l'Allemagne. Ce sont néanmoins ces dernières qui l'occupent spécialement, ainsi qu'on pouvait s'y attendre et qu'elles le méritent. A. Stap.

PÉRIODIQUES ALLEMANDS

Mittheilungen du Dr Petermann, n° 6 de 1862.

Voyage d'études en Grèce, par M. *J. Schmidt*, directeur de l'observatoire d'Athènes. Dans l'incertitude où est l'auteur de pouvoir faire de ses observations l'objet d'une publication particulière, il se décide à en détacher, pour le journal

de M. Petermann, quelques parties qu'il espère devoir être utiles. Ce premier fragment se rapporte à un voyage, fait au printemps de 1860, dans une portion de l'Attique, de la Béotie et de l'Eubée. — *A. Frantzius.* La rive droite de la rivière San-Juan, partie jusqu'à présent presque inconnue de Costa-Rica (suite). Dans cette étude, comme dans celle qui l'a précédée, le voyageur touche à la constitution physique et climatologique de cette partie peu fréquentée de l'isthme américain, à l'orographie, à l'hydrographie et à la nature du sol, ainsi qu'à l'ethnographie et à l'avenir des grands travaux de canalisation. — Voyages de M. *de Beurmann* en Nubie et au Soudan, en 1860 61 (suite). C'est la sixième section du journal de M. de Beurmann. Elle nous ramène de Khartoum à Kasséla. — Notes de M. *H. Berendt* sur le Mexique (suite). La première partie de cette nouvelle communication a pour objet les poids et les mesures du pays; la seconde partie donne un tableau comparé du mouvement commercial de Vera-Cruz de 1856 à 1860. En 1860 la somme totale a été de 20,081,911 pesos (106 millions de francs), dont 13,198,278 pesos à l'importation (70 millions environ), et 6,883,633 à l'exportation (36 millions). — Notes de M. *Lejean,* sur le Bahr-el-Ghazal. Ces notes sont le résultat d'une excursion faite en remontant le lac et la rivière, du 25 février au 12 avril 1861. — Nouvelle carte de la monarchie danoise, par A. Petermann. Note sur les matériaux et la construction de cette carte, avec plusieurs spécimens des cartons qui l'accompagnent. — Les tempêtes du nord de l'Atlantique et du Gulf-Stream. — Les derniers travaux topographiques en Suède et en Norvége. — La ville d'Assos en Asie Mineure, et l'île Calymnos dans l'Archipel. Notice extraite de deux articles publiés par M. Phrearitis, professeur à l'Université d'Athènes, dans le journal athénien *Nea Pandora*, d'après ses études et ses recherches personnelles faites sur les lieux mêmes. Cette étude intéresse l'ancienne géographie et la géographie actuelle. — Visite d'une mine de charbon de terre près de Péking. — Les habitants des îles Andaman, tiré d'une note du lieutenant *Fytche* publiée dans le journal de la Société asiatique du Bengale. — Voyage du marquis *Antinori* dans les hauts pays du Nil, de 1859 à 1861. Courte note sans détails particuliers. M. Antinori voyageait en naturaliste. — L'île Natchendall, dans la mer des Indes. Ile douteuse que le commander Day croit avoir retrouvée en 1860. — *H. Lenz*, les fourmis des pays extra-européens. — Dernières nouvelles de l'expédition allemande au Ouadây. On a reçu à Gotha des nouvelles importantes et d'un grand intérêt, venues des diverses parties entre lesquelles se partage aujourd'hui la grande entreprise de l'exploration du Soudan oriental. Le principal, celui dont MM. Munzinger et Kinzebach ont actuellement la conduite, était arrivé à Khartoum le 9 mars, et se disposait, à la date des dernières lettres (le 2 avril) à se remettre en route le surlendemain 4 pour le Kordofan. Des observations astronomiques et hypsométriques ont été faites; des relèvements topographiques, soigneusement notés; des collections d'histoire naturelle recueillies. Les collections sont en route pour l'Europe, les observations se calculent en ce moment, et M. Petermann prépare la construction de la carte où l'itinéraire sera rapporté. D'un autre côté, M. de Beurmann était arrivé, le 15 avril, à Mourzouk, d'où il se proposait de pousser au sud jusqu'au-delà du Tchad, d'où il espérait revenir à la côte par Kébabo, après avoir ainsi touché au voisinage immédiat de Ouadây. Enfin, MM. de Heuglin, Steudner et Schubert, partis d'Adoa le 26 décembre, étaient arrivés le 23 janvier à Gondar, où ils étaient encore le 7 février. Ils avaient fait un intéressant voyage aux Alpes du Sémen. V. S. M.

CHRONIQUE POLITIQUE

Je connais des gens qui ont commencé par la fin la lecture des pièces diplomatiques récemment insérées dans le *Moniteur*; ils sont allés droit à la moralité et l'ont trouvée nettement énoncée dans le paragraphe suivant :

« Lorsque la France, il y a six mois à peine, a invité le saint-père à s'entendre avec elle, en principe et sans en fixer les bases, sur une transaction destinée à assurer son indépendance, ses ouvertures ont été repoussées par une fin de non-recevoir absolue. Sa sollicitude ne s'est point lassée. Le gouvernement de l'Empereur vient de formuler et de soumettre au saint siége les propositions les plus explicites. Chargé de les transmettre, je constate, avec le même regret, qu'elles ont eu le même sort. »

Ainsi s'exprimait, le 24 mai dernier, M. de Lavalette, dans sa réponse à M. Thouvenel, et à la lettre qui renferme le programme de la politique impériale au sujet de la question romaine.

C'est au tribunal des événements que se juge la politique des souverains. Or les événements, qui constituent l'histoire, pourquoi ne le dirions-nous pas? ont donné tort à la politique de Villafranca. Cependant, le vœu déposé dans le traité de Villafranca, et dans l'ébauche d'une confédération à la fois papale, autrichienne et piémontaise, nous le voyons reparaître dans la lettre de l'Empereur, bien que très-réduit dans ses chances de réalisation et fort entamé par les faits. Il ne s'agirait plus aujourd'hui que de garantir au pape le territoire que, dans sa marche inévitable, la révolution italienne lui a laissé. Qu'est-ce qu'on pourra encore lui garantir demain?

Une chose nous a frappé dans le projet de conciliation poursuivi par la volonté impériale : c'est que Rome ne doit pas devenir la capitale de l'Italie. Le commentaire de M. Thouvenel sur ce point, le seul qui importe, est d'une précision mathématique : « Jamais, dit M. le ministre, jamais, je le proclame hautement, le gouvernement de l'Empereur n'a prononcé une parole de nature à laisser espérer au cabinet de Turin que la capitale de la catholicité pût, en même temps, devenir, *du consentement de la France*, la capitale du grand royaume qui s'est formé au-delà des Alpes. Tous ses actes, toutes ses déclarations s'accordent, au contraire, pour constater notre ferme et constante volonté de maintenir le

pape en possession de la partie de ses États que la présence de notre drapeau lui a laissée. »

Le Dante écrivait sur le seuil de l'enfer : « Laissez l'espérance! » M. Thouvenel dit la même chose à l'Italie. Nous avions pensé que l'Italie était en purgatoire, attendant qu'on lui remît les clefs de saint Pierre. Il n'en est rien, et grande fut notre erreur. Nous avions pensé que l'Italie serait libre des Alpes jusqu'à l'Adriatique, c'est-à-dire que l'Italie appartiendrait aux Italiens, et que l'on ne traiterait pas un peuple qui demande à vivre comme s'il était mort. Il y a des os qui blanchissent dans les champs de Magenta et de Solferino. Est-ce que la France serait une nation, si la France n'appartenait plus aux Français ? Il est difficile d'imaginer que nous ayons vainement jeté dans le creuset des batailles tous les éléments qui, au delà des Alpes, tendent maintenant à s'associer pour constituer un peuple. Alors que l'Italie, dans son ardeur à se constituer par l'union, gravite si visiblement vers Rome, est-il possible, nous le demandons avec déférence, que l'idée de confédération ne soit pas vaincue dans l'esprit de l'Empereur? Nous devons croire qu'elle subsiste, parce que le maintien de la souveraineté temporelle commande la réalisation de cette idée. Le pape seul en présence de l'Italie ne pourrait défendre Rome. Il y resterait comme dans une ville assiégée par tout un peuple, et non-seulement assiégée du dehors, mais assiégée du dedans par ses propres habitants, car les Romains sont des Italiens. Mais ne peut-on protéger Rome contre l'ennemi du dehors et contre l'ennemi du dedans par une garantie des puissances signataires de l'acte général de Vienne? Il serait malaisé de ressusciter la Sainte-Alliance au bénéfice du pape souverain. L'Angleterre est protestante, la Russie schismatique, l'Allemagne est divisée, et, par des motifs opposés, il pourrait bien se faire que l'Autriche catholique et la Prusse évangélique se montrassent peu empressées à se porter caution pour la régularisation diplomatique du *statu quo* italien. Et cependant, la seule garantie de la France, c'est l'occupation indéfinie de Rome. Voilà le cercle vicieux. M. Billault déclarait naguère que nous étions à Rome sans droit; si, contrairement à toutes les vraisemblances, nous réussissions à substituer à nos baïonnettes un veto diplomatique, aurions-nous également réussi à substituer le droit à la force, et n'aurions-nous pas simplement remplacé une forme de l'arbitraire par une autre?

Nous ne ferons pas au gouvernement l'injure de croire qu'il puisse entrer dans sa pensée d'étayer jamais la puissance temporelle d'une restauration à Naples, de renforcer Rome en affaiblissant Turin, et d'opposer une Italie du Sud, au moins égale en puissance, à l'Italie du Nord. Ce n'est pas là bien certainement la conciliation que l'on poursuit, et cependant, hors ce partage il nous est difficile de comprendre comment Rome, investie au dehors et au dedans, résisterait à la double pression qui la menace, et dont seuls nous retardons l'effet, au risque de troubler l'Europe.

La lettre impériale dit admirablement que le saint-siége, en tant qu'il prétend au temporel, est un pouvoir qui a « contre lui tout ce qui est libéral en Europe. »

Faut-il donc que la France (je parle du pays et non du journal) adopte une politique contraire à tout ce qui est libéral en Europe? Car on ne le répétera pas assez: en l'absence de la volonté des partis que l'on voudrait rapprocher, toute conciliation est impossible. Rien au monde ne pourra faire que deux volontés qui refusent de se joindre, se rapprochent jamais autrement que par la contrainte. Dès lors, quelle transaction peut-on chercher, quelle conciliation peut-on espérer encore? On hésite, et l'histoire est à la porte, qui réclame une solution. L'histoire se fera sans nous, elle se fera contre nous, si nous n'avisons promptement. L'Empereur le comprend, puisqu'il parle de l'urgence d'une solution. Puisse-t-il comprendre aussi que l'histoire ne connaît pas les solutions qu'elle n'a pas indiquées elle-même, et qu'en dehors de ses décrets, les plus ingénieuses combinaisons deviennent la proie des événements qu'elles ont refusé de devancer.

Hélas! M. Thouvenel l'a dit:

« Tous nos actes, toutes nos déclarations s'accordent pour constater notre ferme et constante volonté de maintenir le pape en possession de la partie de ses États que la présence de notre drapeau lui a conservée. »

Si ce passage engage l'avenir, si la volonté d'hier est celle d'aujourd'hui et celle de demain, nous sommes ramenés plus que jamais à ce que M. Thouvenel appelle si heureusement la *théorie de l'immobilité*. Il est vrai que cette expression n'a trait qu'à la politique du saint-siége. Cependant il y a, je le répète volontiers, quelque chose qui ne connaît pas, qui ne connaîtra jamais cette théorie, et cette chose est le mouvement auquel nous appartenons plus qu'il ne nous appartient. *Non possumus!* s'écrie le cardinal Antonelli, qui ne veut pas que Rome soit aux Italiens. *Non possumus!* s'écrie Victor-Emmanuel, qui veut, avec l'Italie, que Rome appartienne aux Italiens. Et nous, par l'organe d'une haute volonté, nous chercherions à faire la synthèse de ce qui est inconciliable, à réunir l'eau et le feu dans une même chaudière, procédé qui ne peut conduire qu'à l'explosion! Nous voulons neutraliser Rome et son territoire au milieu de cette Italie que nous avons conviée à la résurrection; nous voulons faire, au nom du pape et au nom de l'Italie, quelque chose dont le pape ne veut pas, dont l'Italie ne veut pas davantage. Entreprise difficile, et qui, si elle était couronnée de succès, démontrerait une fois pour toutes aux récalcitrants que la logique des faits n'entre pour rien dans les événements de ce monde, et que les hommes d'État n'ont pas à se soucier de ses lois.

Cependant sur quelle base fonder une œuvre si difficile?

» Le pape, dit la lettre de l'Empereur, ramené à une saine appréciation des choses, comprendrait la nécessité d'accepter tout ce qui peut le rattacher à l'Italie, et l'Italie, cédant aux conseils d'une sage politique, ne refuserait pas d'adopter les garanties nécessaires à l'indépendance du souverain-pontife et au libre exercice de son pouvoir.

» On atteindrait ce double but par une combinaison, qui, en maintenant le pape maître chez lui, abaisserait les barrières qui séparent aujourd'hui ses États du reste de l'Italie.

» Pour qu'il soit maître chez lui, l'indépendance doit lui être assurée, et son pouvoir accepté librement par ses sujets. »

Si la condition de la souveraineté temporelle est, en effet, comme nous le pensons aussi, dans le pouvoir du pape accepté *librement* par ses sujets, pourquoi chercher si loin? C'est le suffrage universel qui a consacré le gouvernement impérial. Qu'on lui demande son avis à Rome; il le dira, et nous verrons dans la cité de Romulus, sans qu'il soit besoin d'une autre combinaison : « un pouvoir accepté librement. » Jusque-là, il n'existera à Rome, en dépit de tous nos efforts, qu'un pouvoir exécré de ses sujets, un pouvoir qui, sans nous, n'existerait pas. C'est nous qui sommes aujourd'hui le pouvoir temporel. C'est nous, nous seuls, qui décapitons l'Italie par anticipation ; c'est nous qui lui recommandons de vivre, de se constituer sans tête, nous le peuple le plus centralisé du globe, et jadis le plus impatient. On nous raconte que saint Denis marchait sans tête, l'ayant sous le bras. C'est à merveille. Mais un peuple ne fait pas de miracles.

Au bout de la campagne d'Italie, il y avait Rome et le pouvoir temporel. Aveugle qui ne l'a pas compris! Au bout de la guerre d'Amérique, il y a l'esclavage.

Tout ce qui s'est passé jusqu'à ce jour au-delà de l'Atlantique, toutes les batailles perdues ou gagnées, toutes les mesures prises ou rejetées, n'ont été que les préludes, et comme les bégayements de la guerre. La récente victoire des fédéraux sera vaine, si la politique de Washington ne devient pas décisive, car les incertitudes et les tâtonnements de celle-ci la suivront sur les champs de bataille. Quand la guerre aura pris son vrai nom, elle aura réellement commencé, et marchera d'un pas sûr vers son dénoûment.

On peut douter que l'union américaine se rétablisse; mais ce n'est qu'un doute. Ce qui est certain, au contraire, c'est que, si elle doit se reconstituer, ce ne sera jamais que sur les ruines de l'esclavage. Il n'y a donc qu'une route ouverte vers le rétablissement de l'union, et le Nord, s'il ne veut laisser ses destins flottants, en proie à des luttes interminables, finira par s'y engager résolûment. Il dira : L'esclavage est la source de la guerre, et la ramènera sans cesse ; nous voulons détruire l'esclavage pour reconstituer l'union.

CHARLES DOLLFUS.

CHARLES DOLLFUS,
Directeur, gérant responsable.

IMP. DE L. TOINON ET Ce, A SAINT-GERMAIN.

LES DEMI-DIEUX DE LA GRÈCE ANTIQUE

PREMIER ARTICLE

Griechische Mythologie von L. PRELLER, IIe Band, *Die Heroen*, 2e Aufl., Berlin, librairie de Weidmann, 1861. — *Mythologie grecque*, de L. PRELLER, vol II : *Les Héros*, 2e édition.

Le présent travail fait suite à celui que la *Revue Germanique* a publié l'an dernier, et qui traitait de la signification des grandes divinités de la mythologie grecque, après avoir esquissé le mode de formation de cette reine des mythologies. Le but que ce travail se propose est tout aussi modeste que celui de son devancier. Il n'a pas la prétention d'ouvrir des tranchées nouvelles dans cette mine féconde, dans ce *placer* immense qui, comme ceux de la Californie, a si longtemps été foulé par des voyageurs indifférents et frivoles, et sur lequel travaillent aujourd'hui avec tant d'acharnement d'infatigables chercheurs d'or. Il aspire tout simplement à faire passer dans la circulation générale ce qu'on en a retiré de meilleur et de plus fin, en prenant pour autorité principale un mineur des plus expérimentés, dont le tact et l'habileté ne sont contestés nulle part.

Ce n'est pas sans tristesse que nous poursuivons notre œuvre. Le savant mythologue, M. Preller, a été enlevé en juin 1861 à ses nombreux lecteurs, au moment où il mettait la dernière main à son second volume. Il n'avait que cinquante et un ans.

M. Preller était éminemment doué pour interpréter la mythologie grecque. D'une érudition prodigieuse comme helléniste, peut-être même trop exclusive, en ce sens qu'il n'était pas aussi disposé qu'on eût pu le désirer à faire droit aux derniers résultats de la mythologie comparée, il joignait à cette indispensable qualité un sentiment exquis de la nature et de l'art, ce qui n'est pas moins nécessaire dans cet ordre de recherches. Au surplus, nous nous permettons de rappeler ici ce que nous avons déjà dit : l'étude isolée des mythologies locales et nationales est et sera longtemps encore légitime avant que la mythologie comparée soit bien sûre d'elle-même; ou plutôt, les deux ordres de recherches doivent marcher simultanément et s'éclairer l'un par l'autre. La mythologie comparée a aussi son danger. Ce danger, c'est de se laisser entraîner, par des analogies vagues ou superficielles, à identifier des conceptions visiblement différentes quand on examine le sens général, les détails, le contexte des mythes qui les renferment. Son grand fil conducteur, l'étymologie comparée, n'est pas toujours aussi sûr qu'il en a l'air. Il se peut par exemple que, par une insensible substitution d'idées, un même mot désigne tel phénomène naturel dans la mythologie védique, tel autre dans la mythologie grecque ou romaine. Ainsi, les Centaures de la Grèce semblent bien se rattacher étymologiquement aux Gandharves de l'Inde, et pourtant ils désignent décidément autre chose dans les deux pays. A son tour, la mythologie nationale restreinte risque de se tromper dans ses explications, en négligeant des renseignements essentiels sur les origines premières des mythes dont elle s'occupe. Que ceci nous serve de justification, tant pour la conformité générale de nos vues avec celles de l'éminent écrivain que nous prenons pour guide, que pour les écarts que nous nous permettrons de temps à autre, et qu'au surplus nous prendrons soin d'indiquer.

I

C'est la légende héroïque, ce sont les êtres divins plus rapprochés de l'homme que les grands dieux du panthéon grec, dont nous tâchons d'expliquer ici le sens et l'origine. Les mêmes lois qui ont présidé à la formation de la mythologie supérieure se retrouvent identiques dans celle-ci. C'est toujours la nature, et ses phénomènes interprétés par l'imagination poétique et naïve des âges primitifs que nous découvrons à la base de ces curieuses histoires. Les demi-dieux de la Grèce ne sont

pas plus des hommes divinisés par la postérité que les grands dieux. La même cause qui a fait, par exemple, que Hélios et Selèné, malgré leur évidente affinité, n'ont pas atteint le rang suprême d'Apollon et de Diane; que Triton ou Protée sont des divinités inférieures, si on les compare à Neptune, a fait aussi qu'une foule d'autres divinités locales se sont trouvées placées plus bas encore, lorsque la race grecque, parvenue à la conscience de son unité, tendit à organiser et à relier entre eux les mythes sans nombre enfantés ou développés séparément dans ses mille rameaux. Nous avons dit comment la prépondérance de certains sanctuaires ou de certaines races conquérantes, ou de cités-mères de colonies nombreuses, ou la communauté, antérieure aux séparations des peuples, de certains cultes avaient valu à ce que nous appelons les grands dieux leur suprématie traditionnelle sur la plèbe des divinités similaires. L'autorité particulière de certains sanctuaires, après avoir assuré le premier rang à la divinité qu'on y adorait, s'étendit aussi à la légende héroïque spéciale qui s'était formée à leur ombre. Ainsi la fable d'Io est venue du temple de la Junon d'Argos, celle de Persée doit sa notoriété au culte si fréquemment associé de Jupiter et de Minerve.

Par une pente insensible, ces divinités, devenues secondaires en rang bien souvent plus qu'en popularité, se rapprochaient toujours plus de la nature humaine. Déjà nous avons vu comment Latone, Sémélé, jusqu'à un certain point Dioné elle-même étaient descendues au rang de simples maîtresses de Jupiter, lorsque Junon eut en quelque sorte accaparé le titre de seule épouse légitime du roi des dieux. La légende héroïque fait un pas de plus. Les mères de ses héros, phénomènes naturels comme les précédentes, ne sont plus que des femmes ou filles de princes, aimées de Jupiter, souvent mères d'autres enfants, et les héros débutent dans la vie divine par une vie tout humaine, dont leurs grands exploits, leur force ou leur beauté merveilleuse attestent seules la céleste origine. Le terme dernier de ce mouvement d'idées fut la prétention des familles aristocratiques de la Grèce d'avoir du sang des dieux dans leurs veines, en rattachant leur généalogie à quelqu'un de ces héros issus de l'union d'une mortelle et d'un dieu. Le reste des humains, provenant de la pierre ou des arbres, ne saurait prétendre à cette noblesse de race.

Ce dernier trait nous montre le point où la légende héroïque commence à se distinguer de la légende mythologique proprement dite. Comme les héros forment la transition entre les dieux et les hommes, elle passe elle-même insensiblement du mythe pur à l'histoire. Ses héros sont guerriers, libérateurs, fondateurs, législateurs, colonisateurs. Ils

sont les éponymes, c'est-à-dire le nom collectif de la tribu, de l'institution, de la cité, de la migration qui se vante de remonter jusqu'à eux. C'est ce qui explique pourquoi leur culte reste bien plus localisé que celui des grands dieux, et comment, par exemple, un couple héroïque, tel que Ménélas et Hélène, adorés en certains lieux à l'égal de deux grandes divinités, ne représente partout ailleurs qu'un homme et une femme dans toute la simplicité du terme. C'est aussi pourquoi l'explication de la légende héroïque n'est pas d'ordinaire aussi directe que celle de la grande mythologie. La fantaisie, le caprice poétique se sont donné plus libre carrière avec elle. On se gênait moins avec des êtres humains, là, surtout, où leur caractère humain était le seul que l'on connût. Le drame, la comédie et même la farce l'exploitaient avec un sans-façon qui rappelle de tous points celui dont on usait avec les saints dans les mystères et sotties du moyen âge. Enfin, les souvenirs historiques, mêlés plus ou moins confusément aux mythes naturalistes, diminuent d'autant le parallélisme de ces derniers avec les phénomènes naturels dont ils proviennent.

On aurait tort de penser que tout cela fut compris et raisonné dans l'antiquité. Quand celle-ci, parvenue à l'âge de la réflexion, s'émancipa du prestige de ses vieilles traditions, elle n'avait plus de sens pour les comprendre, et ses historiens contribuèrent beaucoup à rabaisser les demi-dieux en évhémérisant les mythes qui les concernent, c'est-à-dire en ramenant à des proportions tout à fait humaines et naturelles ce qui, dans la croyance primitive, était revêtu d'un caractère très-surnaturel. Le peuple, quant à lui, resta fort longtemps et profondément attaché à ses demi-dieux. C'était une espèce de culte des saints, qui parlait plus encore à son cœur que celui des grands dieux. Ce culte avait aussi ses reliques, ses lieux saints, ses images miraculeuses. Les *tumuli*, si fréquents dans toute l'Europe, et qui remontent à une époque prodigieusement reculée, probablement antérieure à l'arrivée des migrations aryennes, passaient pour leurs tombeaux. On peut observer que le culte des héros s'accrut avec le temps. Il est, pour ainsi dire, inconnu dans l'*Iliade* et l'*Odyssée*, où les héros sont simplement décrits comme plus beaux et plus forts que les hommes d'aujourd'hui (οἷοι νῦν βροτοί εἰσιν). C'est plus tard que le nom de *demi-dieux* leur fut donné, signe visible d'une vénération croissante. Le nom plus ancien de *héros* signifie qu'ils sont *élevés* au-dessus des autres, et *enlevés* par les dieux dans les régions élyséennes. Telle est, du moins, l'explication la plus naturelle de ce nom, et elle est en rapport avec le fait que le culte des héros se greffa, comme celui des saints, sur les rites funèbres célébrés en l'honneur des morts.

Chaque pays avait ainsi ses patrons, et comme il arrive de nos jours encore avec les saints des Églises chrétiennes qui en favorisent le culte, on peut voir qu'il y a des demi-dieux qui parviennent à une hauteur prodigieuse dans la vénération qu'ils inspirent au loin et au large. Thésée, Castor, Pollux sont invoqués en une foule d'endroits. Mais il est un demi-dieu qui s'élève vraiment au rang de divinité œcuménique, un peu comme la vierge Marie finit par planer au-dessus de la multitude des saints avec des attributs vraiment divins. Ce demi-dieu, c'est Hercule. On le reconnaît finalement partout. C'est qu'il est celui qui centralise l'idée-mère de la légende héroïque, la force libératrice, et bien que né d'une mortelle, il devient de tous points égal aux plus grands dieux. C'est lui qui sert de transition entre ceux-ci et les héros, tandis qu'à l'autre bout de l'échelle nous trouvons de vieilles divinités locales du Péloponèse et de l'Hellade devenues, dans l'*Iliade* et l'*Odyssée*, des capitaines et des rois dont les actions n'ont pas plus de réalité que les exploits d'Amadis, mais qui, hommes entre les hommes, touchent déjà le terrain solide de l'histoire.

On doit encore signaler comme trait distinctif de la légende héroïque son caractère chevaleresque. Les défis audacieux, les paroles fières, les amours tragiques, les amitiés fidèles, la félonie traitée comme elle le mérite, voilà ses principaux ressorts. Ceci encore dénote l'approche de l'histoire. Comme dans nos vieux romans, les héros sont dotés par les divinités propices d'armes tellement irrésistibles, assurés d'une protection tellement invincible qu'on ne voit plus très-bien en quoi consiste leur grand courage. Beaucoup de ces héros sont de véritables redresseurs de torts. Beaucoup de ces légendes ont pour but de raconter les premiers rudiments de l'organisation sociale et de la civilisation. Il ne faut pas s'étonner si des mythes solaires sont presque toujours au fond de ces romanesques histoires. Le soleil, en effet, qui combat les nuages, qui purifie l'air et la terre, qui délivre des ténèbres, qui ramène la saison heureuse, qui mesure le temps, qui règle tout, qui meurt pour revivre chaque jour et chaque année, se prêtait plus que tout autre phénomène de la nature à ce genre de personnification. Persée, Bellérophon, Thésée, Hercule, etc., sont le soleil compris comme guerrier libérateur et invincible. On peut se rappeler qu'Apollon lui-même, par un côté très-marqué de son caractère, tendait déjà à devenir un archer protecteur et un guérisseur de tous les maux. On verra, quand nous retracerons, par exemple, la légende de Persée ou d'Hercule, avec quelle facilité ce côté particulier du grand dieu solaire pouvait se détacher de manière à former une personne mythique dont il fût le caractère essentiel.

En résumé, la légende héroïque est le prolongement de la grande mythologie, se rapprochant insensiblement de l'homme réel et de la réalité historique. Les phénomènes naturels une fois transformés en drames divins, on n'avait qu'à étendre ces combats merveilleux et bienfaisants aux origines nationales et sociales pour répondre à une question qui n'intéressait pas moins l'homme commençant à réfléchir sur lui-même que celle que lui posait le grand poëme de la nature et ses mystérieuses péripéties.

Pour introduire un certain ordre dans la masse des légendes que l'on peut ranger dans cette catégorie, nous suivrons, sauf en quelques points, la division très-sensée adoptée par M. Preller. Il est des légendes locales évidemment conditionnées par la nature des lieux où se passent les scènes qu'elles racontent. — Au-dessus d'elles la légende héroïque se centralise et atteint dans Hercule une véritable universalité supérieure aux localités et même aux époques. — Enfin l'épopée s'empare des légendes locales de manière à les organiser en un tout artistement combiné.

Tel est le cadre, pas toujours très-rigide, que nous appliquerons à cette fluide matière.

II

1° LÉGENDES HÉROIQUES LOCALES

A. THESSALIE.

CENTAURES ET LAPITHES, CÉNÉE, PHLÉGIENS, IXION, PIRITHOUS, CHIRON.

La Thessalie, entourée de montagnes, l'un des foyers du grand rayonnement hellénique, souvent disputée et même arrachée à ses habitants primitifs par de nouveaux arrivants, est aussi l'une des régions génératrices de la mythologie grecque. C'est là que se trouvent l'Olympe, le Pénée, la vallée de Tempé, Ossa, Pélion; c'est le pays des Muses, de Pélée et d'Achille; c'est le théâtre des grands combats des Géants et des Titans contre les dieux; et les fréquentes émigrations des peuplades thessaliennes, expulsées de leur sol par la conquête ou attirées au loin par l'esprit d'aventure, transplantèrent souvent des légendes thessaliennes en des lieux fort distants du pays d'origine ou facilitèrent leur amalgame avec des légendes d'autre provenance.

C'est ce qui a valu une grande notoriété à la fable des Centaures et Lapithes, thessalienne sous sa forme primitive, mais qui se retrouve en plusieurs lieux. Sa donnée populaire repose sur le souvenir d'une race turbulente et batailleuse, quelque chose comme des géants de montagne qui auraient eu de rudes combats à soutenir contre les Centaures, êtres originairement mythiques et provenant de l'assimilation des rayons solaires avec des chevaux (*Gandharvas* aryens), mais qui, en Thessalie et dans cette légende, désignent plutôt les torrents désordonnés, et, subsidiairement, une population de bouviers à cheval[1], en guerre perpétuelle avec les burgraves des hautes régions. Du reste la sauvagerie des deux partis paraît égale, sauf une humeur chevaleresque, aventureuse, qui distingue plutôt les Lapithes. Le nom de ceux-ci se rapproche de la racine *Lâs*, du mot latin *lapis* (en grec λίθος) et indique une nature de pierre, de rocher. LARISSE est un nom générique de haute forteresse, et les mots *lapidzein*, *lapassein* doivent se rattacher aux mœurs insolentes et pillardes de ces *higlanders* de l'ancienne Thessalie. A la base de ces guerres, devenues proverbiales, des Centaures et des Lapithes, il y a le très-simple phénomène de la lutte acharnée qui semble engagée dans les pays de montagnes entre les rochers et les torrents.

Les légendes qui les concernent servent de transition à l'âge historique : ce qui en réalité les fait très-vieilles. Tantôt la description est encore toute naturaliste, tantôt on voit poindre un germe d'histoire. Il y a, pour citer un exemple du premier cas, un singulier mythe dont le Lapithe Cénée, *le meurtrier*, serait le héros ou, si l'on veut, l'héroïne. Car Cénée était d'abord une belle fille à qui Neptune, pour prix de ses faveurs, accorda le pouvoir de se transformer en homme et d'être invulnérable dans les combats. Cénée en profita pour tuer un grand nombre de Centaures, jusqu'à ce que ceux-ci, l'accablant sous une quantité d'arbres et de rochers qu'ils roulèrent sur leur terrible adversaire, le firent descendre vivant et sans blessures dans les entrailles de la terre, où il reprit son premier sexe. Il semble vraiment que ce soit tout simplement l'histoire d'une montagne dénudée par les pluies dans sa partie supérieure, par conséquent dépourvue de sources et de torrents, jusqu'à ce que, se rapprochant des basses terres, elle se couvre de bois épais sillonnés par de nombreux cours d'eau. La montagne rocheuse, la farouche Lapithe reprend sa première nature en s'enfonçant dans le sol.

[1] Κεντεῖν, piquer, ταῦρος, taureau.

En général ces Lapithes sont peu dévots. Leur insolence et leur esprit de bravade s'attaquent aux dieux aussi bien qu'aux hommes. C'étaient des Lapithes que ces Phlégyens qui, de leur repaire, Panopée, tombaient sur les pèlerins qui se rendaient au temple de Delphes et qui, un jour, poussèrent l'audace jusqu'à piller le sanctuaire d'Apollon. Les flèches de ce dieu, selon les uns, les foudres de Jupiter, selon les autres, les précipitèrent dans les enfers avec leur roi Phlégyas. Ce nom se rapproche du *Bhrigu* védique, *le brûlant, le brillant,* un des inventeurs du feu, et il est remarquable qu'ordinairement les héros de cette catégorie, Prométhée en tête, se révoltent aisément contre les dieux. Le développement de l'esprit humain ne devait pas être favorable à la foi mythologique.

Cet esprit d'audace impie est encore très-marqué dans les fables d'Ixion et de Pirithoüs. Ixion est au fond une personnification du soleil pris par son côté triste, monotone, quand on le conçoit comme un malheureux forcé de tourner toujours sur sa roue enflammée. Mais, ici, il devient le héros d'une sorte de roman tragique. Amoureux de Dia, *la luisante,* il a trompé son père Déionée à qui il avait promis de riches présents en retour de sa fille. Celui-ci s'est emparé des chevaux de son gendre, qui le fait tomber dans une fosse ardente. C'est le premier meurtre commis sur un parent. Ixion, dont le nom implique peut-être l'idée de supplication[1], devient la proie de sombres remords, dont enfin Jupiter le délivre après l'avoir purifié. Mais, admis dans l'Olympe, l'incorrigible Lapithe s'éprend d'un amour criminel pour Junon. Jupiter se moque de lui et présente à ses embrassements un nuage qui ressemble à Junon. De cette étrange union naissent les Centaures, les torrents de la montagne boisée, fils de la nuée fondue par les rayons du soleil. Peut-être ici découvrons-nous la trace du changement qui substitua en Grèce les torrents aux rayons solaires dans le sens mythique des Centaures ou Gandharves : car ils pourraient être aussi dans cette fable les gerbes lumineuses se précipitant à terre au travers ou le long de la nuée[2]. Mais comme il se vante de son bonheur imaginaire, Jupiter le fait attacher sur sa roue éternelle. Le triste sort du soleil avait donc suggéré l'idée d'un forfait antérieur dont ce supplice apparent était l'expiation. C'est plus tard qu'avec d'autres phé-

[1] Ἰξιατης.

[2] Voyez, plus bas, la nature décidément aquatique des Centaures grecs dans les combats d'Hercule avec les Centaures de Pholus et avec Nessus.

nomènes naturels produisant une impression analogue Ixion et sa roue furent relégués dans les enfers [1].

Pirithoüs, dont le nom paraît signifier *celui qui court autour*, est aussi à la fois une image du soleil et un héros lapithe. Sa légende paraît avoir émigré en Attique, où il devint le compagnon et l'ami de Thésée, autre dieu-soleil. C'est le jour de son mariage avec Hippodamie qu'eut lieu le fameux combat avec les Centaures invités au festin. Ces grossiers compagnons, échauffés par le vin, voulurent faire violence à la mariée et à ses femmes. Il s'ensuivit une scène de carnage que Thésée et Pirithoüs décidèrent en faveur des Lapithes. Mais l'imprudent Pirithoüs, après avoir aidé son ami Thésée à enlever Hélène (la lune), réclama ses bons offices pour en faire autant à Proserpine. Il resta dans le Tartare, enchaîné sur un rocher, dont Hercule lui-même, qui délivra Thésée, ne put le détacher.

On comprend, en général, ce combat devenu proverbial par son acharnement comme la lutte d'une race déjà civilisée contre des hordes sauvages, bien que les Lapithes ne méritent guère l'honneur de représenter la première. Mais les Centaures, n'ayant pour armes que des massues et des pierres, participant toujours de la nature animale, sont finalement subordonnés à leurs brillants adversaires. Du reste, il faut renoncer à dégager dans ce genre de légendes les éléments traditionnels mélangés avec les éléments mythiques.

A la longue, les Centaures eux-mêmes perdent leur caractère sauvage et brutal. Ils deviennent d'assez bonnes âmes, s'associant aux Satyres, aux Silènes et autres Génies des montagnes. Et même parmi les Centaures de Thessalie il faut citer le sage Chiron [2], le Centaure proprement dit du Pélion, montagne encore aujourd'hui très-boisée, très-arrosée, et produisant en grande abondance les plantes médicinales. Le caractère de la montagne se reflétait sur celui de son Centaure, dont la grotte, tapissée d'une herbe touffue, du sein de laquelle sourdait une

[1] Si l'on veut avoir une idée de la révolution que les méthodes nouvelles ont opérée dans les explications mythologiques, il faut comparer à celle que nous donnons ici l'interprétation de Fr. Noël dans son *Dictionnaire de la Fable*, 4e éd., 1833, art. *Ixion* : elle est vraiment d'une bravoure qui déconcerte. « Il n'est pas difficile, » dit l'estimable inspecteur général de l'Université, membre de plusieurs sociétés savantes, « de démêler ici l'historique du fa- » buleux. Un prince surnommé Jupiter ayant accordé au roi des Lapithes l'hospitalité que tous » ses voisins lui refusaient, l'ingrat reconnut ce bienfait par une noire perfidie et devint » amoureux de la reine. Le roi mit à la place de sa femme une esclave nommée Néphélé et » ne put douter des intentions criminelles de son hôte. Ixion s'étant vanté ensuite d'avoir » rendu la reine sensible à ses vœux, fut chassé de la cour et mena depuis lors une vie triste » et inquiète, haï et méprisé de tout le monde. »

[2] Le dompteur (?).

claire fontaine, était située près du plus haut sommet. Chiron est sage, juste, bienfaisant, ami des dieux et des hommes, se plaisant à seconder les efforts des héros libérateurs, à instruire les jeunes gens, et se dévouant même à la fin pour Prométhée, la vie terrestre lui étant devenue insupportable depuis qu'il a été blessé par Hercule. C'est pour cela qu'on ne le voit plus, mais il habite au ciel avec les pouvoirs d'une véritable divinité, et sa grotte est le rendez-vous de ceux qui veulent guérir les blessures du corps et celles du cœur. On célébrait aux alentours des rites expiatoires et thérapeutiques. Il est remarquable qu'en Arcadie, où il y a aussi des Centaures, il s'en trouve un, Pholus, se distinguant également de ses congénères par sa bienveillance et ses bonnes mœurs. Quant aux autres, leur progrès en civilisation n'alla pas jusqu'à une transformation complète. Ils restèrent toujours dissolus et ivrognes. Dans les plus anciennes figures on les représente comme des hommes des bois, avec un corps et un train postérieur de cheval qui semblent comme soudés à leur dos. Plus tard seulement le sentiment de l'art fit qu'on leur donna les quatre membres du cheval avec un buste humain que l'on sculpta musculeux et beau. Mais ils ne devinrent jamais de vrais hommes.

B. BŒOTIE.

Cadmus et Harmonia, Antiope, Amphion et Zéthus.

Avec l'Argolide et la Thessalie, la Bœotie est une des sources les plus antiques et les plus riches de la légende hellénique. La nature des fables héroïques concorde avec la supposition, déjà suggérée par d'autres indices, que l'art musical et lyrique s'y développa de très-bonne heure.

Cadmus est le héros fondateur, le demi-dieu thébain. Depuis Hérodote qui aimait tant à trouver une filiation étrangère aux divinités de son pays, Cadmus et sa légende passent pour venir de la Phénicie, et, sous l'influence de cette opinion colportée probablement par les navigateurs ioniens, cette légende s'est assimilé quelques éléments tyriens. Mais sous sa forme primitive, selon M. Preller, elle est purement grecque. Cadmus est le fondateur éponyme de la Cadméia, vieux quartier et citadelle de Thèbes, dont les habitants s'appelaient *Cadméens*, et jetèrent de nombreuses colonies dans toute la Grèce, en Asie Mineure et jusqu'en Illyrie. Le nom lui-même de Cadmus fait partie des traditions

pélasgiques de Samothrace, et paraît signifier l'*ordonnateur*, le *prince législateur*[1].

Sa légende développée, se rattachant à celle de l'enlèvement d'Europe, et par conséquent plus moderne, raconte que Cadmus est le fils du roi de Phénicie Agénor, qui l'a envoyé, lui et ses deux frères, à la recherche de leur sœur disparue. Plusieurs îles et côtes prétendaient avoir été abordées par le héros pendant ce long voyage, qui l'amena finalement à Delphes, où l'oracle lui prescrivit de suivre une vache qui marcherait devant lui, et de fonder une ville à l'endroit où elle s'arrêterait. Ce fut l'origine de Thèbes ou du moins de la Cadméia. Mais il fallut d'abord que Cadmus tuât un monstrueux dragon, préposé par Mars à la garde d'une source voisine, et qui avait déjà dévoré ses compagnons. Les dents semées du dragon donnèrent naissance à autant de *Spartes*[2] (semés), qui s'entre-tuèrent dès qu'ils eurent vu le jour, à l'exception de cinq qui survécurent et devinrent les patriarches de cinq très-anciennes familles de Thèbes. Cadmus dut expier pendant huit ans le sang répandu ; mais enfin Athéné, sa protectrice, le fit roi, et lui donna pour épouse la belle Harmonia, fille de Mars et de Vénus. Il devint ainsi l'ancêtre d'une famille glorieuse, mais rudement éprouvée, comptant parmi ses membres Sémélé, Actéon, Laïus, Œdipe, etc. Cadmus lui-même dut plus tard s'enfuir en Illyrie avec Harmonia. Ils y furent changés en serpents, c'est-à-dire immortalisés par Jupiter, et transportés dans l'Élysée.

Il est à croire que de vieilles réminiscences, ayant une base historique, se reflètent encore dans cette légende. La vache est le symbole du *settlement*, de l'habitation sédentaire. Le dragon de Mars, les scènes de carnage dont il est la cause doivent faire allusion aux combats acharnés que l'immigration cadméienne dut livrer à une population indigène et barbare. La libre disposition des sources est, d'ordinaire, dans l'histoire de ces établissements primitifs, l'objet de grandes contestations et résume la prise de possession du sol. Cadmus, le héros courageux et sage, favori d'Athéné, a pour compagne Harmonia, figure analogue à Peitho, à Hébé, représentant comme elles la jeunesse, le plaisir et la beauté. C'est la civilisation naissante, unissant la force à la grâce, victorieuse de la barbarie. Cette donnée

[1] Καζω, inus., d'où le poétique κέκασμαι ou κέκαδμαι, *être orné, embelli, exceller*.

[2] M. Schwartz (*Ursprung der Myth.*, pp. 16, 137) croit reconnaître dans ce mythe de fondation la vieille idée indo-européenne du château céleste bâti de nuages par les Géants, et voit dans les Spartes les étincelles qui parfois sortent de la nuée orageuse au moment du coup de foudre, le dragon de la source étant cette nuée même.

essentielle contribua à transformer Cadmus en héros phénicien. Il devint à ce titre l'inventeur de l'alphabet et de la métallurgie. Les caractères *cadméens* (c'est ainsi qu'on appelait les lettres de l'alphabet) pourraient bien être en effet des caractères venus d'Orient (*Kédem*). L'exil ultérieur de Cadmus et d'Harmonia paraît se rapporter à l'émigration de la population cadméenne, qui eut lieu à la suite de la guerre dite des Épigones.

Il existe une autre légende de la fondation de Thèbes, ou plutôt de son agrandissement et de la construction de ses murs aux sept portes. Les héros de cette seconde fondation sont Amphion et Zéthus, demi-dieux, protecteurs de Thèbes, montés sur des chevaux blancs, que Jupiter a eus d'Antiope, *visage en face*, personnification de la lune. C'est un groupe analogue à celui de Castor et Pollux dont nous parlerons plus loin. On y retrouve aussi sous une autre forme la même dualité que représentaient déjà Cadmus et Harmonia. Zéthus est la force, Amphion l'harmonie. C'est la même association d'idées qu'on peut observer encore dans Neptune et Apollon construisant les murs de Troie. La légende thébaine racontait qu'Antiope, persécutée par Dircé, la méchante épouse du roi Lycus, fut jetée en prison, parvint à s'échapper et gagna les bois du Cithéron, où ses deux fils jumeaux grandissaient, ignorant leur naissance, sous la protection des bergers de la montagne. Dircé, parcourant les forêts pendant les fêtes de Bacchus, rencontra sa victime et allait la faire attacher aux cornes d'un taureau sauvage, lorsqu'un vieux berger révéla aux jeunes gens le secret de leur naissance. Ceux-ci indignés lièrent Dircé elle-même à la place de leur mère, et l'animal la traîna à travers les bois jusqu'à ce que Bacchus, ému des cris de sa bacchante, l'eût métamorphosée en source de même nom. C'était donc une source du Cithéron qui, dans les temps de grosse pluie, formait un torrent dont le cours fougueux, désordonné, faisait penser à un taureau furieux. Il y avait aussi dans les environs de Thèbes une autre source du nom de Dircé, la même, disait-on, pour laquelle Cadmus avait dû livrer son combat, près de laquelle on célébrait des rites expiatoires et sombres : de là l'idée d'un génie hostile à la ville et à ses fondateurs. Les deux fils d'Antiope, ramenés à Thèbes avec la dignité royale, s'occupent de la fortifier. Zéthus amasse des pierres énormes qu'Amphion, étoile du matin, met en mouvement aux sons de sa lyre, le vent frais de l'aurore qui disperse les nuages. Les sept portes de la ville répondent aux sept cordes de l'instrument. Thèbes, dont le nom signifie *collines*, était fort admirée dans l'ancienne Grèce pour sa situation pittoresque, son sol accidenté et ses belles murailles.

C. ARGOLIDE.

INACHUS, PHORONÉE, IO, LES DANAÏDES, LES PROETIDES, PERSÉE ET ANDROMÈDE.

Voilà encore un beau pays de légendes! Nous avons pu déjà nous en apercevoir en parlant des grands dieux. La légende héroïque n'y est pas moins riche. Vieille ville pélasgique, défendue par une *larisse*, c'est-à-dire par une citadelle remontant aux Pélasges, en possession de sanctuaires et d'oracles très-visités, Argos est une des cités qui ont exercé le plus d'influence sur le développement et la détermination de la légende grecque.

Le patriarche argien est Inachus, le fleuve du pays, le père des fontaines qui sourdent sur les montagnes, époux de Mélia, *le frêne*, avec lequel il a engendré les premiers hommes. C'est un mythe localisé dans l'Argolide, mais qui remonte par sa donnée essentielle jusqu'aux origines mêmes de la race aryenne. L'Inachus est très-souvent à sec pendant l'été, ainsi que les autres cours d'eau du pays. Cela provient, dit la légende, d'une vengeance de Neptune, irrité de ce qu'ils ont donné à Junon la suprématie dans la contrée. D'autres pensent pourtant qu'Inachus va rendre visite à son parent et ami, l'Achéloüs, fleuve également vénéré en Épire, et qu'il revient par mer en Argolide. Ce qui est certain, c'est qu'Argos porte souvent l'épithète d'*altérée*.

Le fils d'Inachus et de Mélia, le premier homme selon la tradition argienne, est Phoronée, fondateur du culte de Junon, et ayant fixé l'emplacement d'Argos en allumant la première *hestia*, le feu permanant qu'on entretenait sur la grande place de la cité en face du temple d'Apollon Lycien. C'est donc un génie civilisateur, remplaçant Prométhée comme inventeur du feu dans la tradition locale. Ceci encore nous reporte aux plus anciennes couches de la mythologie indo-germanique. Phoronée, dont le nom se rapproche de celui du feu (φῦρ pour πῦρ), fils du frêne comme Agni, dans les Védas, l'est de l'Arani ou du bois usité pour produire la flamme, rappelle aussi l'oiseau porte-feu, *Bhuranyu*, le rapide; et il est étrange que M. Preller n'ait pas saisi ce rapprochement plus significatif que le sens vague de *rapport abondant* qu'il croit contenu dans le nom du fils d'Inachus. Ces notions d'oiseaux

porte-feu, de premiers hommes nés des arbres, frustes et incolores en Grèce, n'en sont pas moins le patrimoine commun de la race aryenne, et ont conservé ailleurs une solidité et une clarté surprenantes. Comme fondateur et législateur, Phoronée a pour compagnes Cerdo, l'*habile*, Peitho, *la persuasion*, etc. Son fils Apis, personnifie la fertilité du sol désormais bien cultivé [1]. Sa fille Niobé est une source argienne, mère de cinq filles qui ont donné naissance à une foule de Satyres et d'Égipans, grands danseurs.

La fable d'Io s'est formée à l'ombre du sanctuaire de Junon argienne. C'est un phénomène céleste, transformé en histoire terrestre, laquelle grandit toujours plus à mesure que les connaissances géographiques en progrès viennent lui fournir de nouveaux éléments.

Io est la lune errante [2]. Prêtresse de Junon, aimée par Jupiter, elle a été transformée en vache blanche par sa jalouse maîtresse (le croissant assimilé à une tête cornue), qui l'a confiée à la garde du ciel étoilé, Argus aux cent yeux. Nous savons comment Hermès l'a délivrée avec le crépuscule. C'est alors que la pauvre vache blanche devient folle, errante dans les régions obscures du Nord, cherchant avec angoisse le pays bienheureux de la lumière. On la dirait piquée d'un taon, à la voir ainsi vagabonde et marchant toujours malgré sa fatigue. Aussi la légende la gratifie-t-elle de ce nouveau persécuteur envoyé par Junon. Les variantes très-nombreuses qui distinguent les divers récits de ces pérégrinations dépendent de la géographie des narrateurs. Eschyle, qui nous en fait un récit complet dans son *Prométhée enchaîné*, bien qu'il les décrive autrement dans ses *Suppliantes*, se laisse guider par des rapprochements de mots. Il lui fait traverser le Bosphore, dont le nom indique le trajet qu'un bœuf peut faire en nageant, et l'Ionie. Elle arrive en Égypte où Isis et le bœuf Apis donnent lieu à de nouvelles analogies. La fable d'Io tend, comme celle de Cadmus, à émigrer loin de la Grèce, et cette fois c'est l'Égypte qui serait le pays d'origine des descendants d'Io et de Jupiter qui reviendront plus tard en Europe.

La légende de Danaüs et des Danaïdes fut rattachée à celle d'Io et de son séjour en Égypte, bien que primitivement elle en fût indépendante. C'est par sa donnée essentielle une légende toute locale de l'Argolide. Dans Homère, les Danœens désignent la population même de cette contrée. Danaüs est comme un second fondateur d'Argos.

[1] Anal. à ἄπιον, fruit, mot issu, d'après M. Maury, de la même racine que l'allemand *pfel*.

[2] Son nom vient peut-être de ἴεναι, *aller, se mouvoir*.

C'est lui qui a construit ses murs, sa forteresse, et inventé l'art de creuser les puits, grande ressource dans cette région aride. Son nom peut signifier *le sec, le dur*, par allusion au sol du pays, ou *le vieux*, notions voisines, puisqu'on employait le mot *Danaos* pour désigner le bois sec et par conséquent vieux. Les cinquante Danaïdes sont l'ensemble des sources du pays. En automne et pendant l'hiver, elles arrosent le sol en y faisant couler de nombreux torrents, mais, disparaissant en été, elles coupent la tête à leurs maris. Seule la Danaïde Amymone reste toujours en activité près du marais de Lerne. C'est une faveur de Neptune, grand fournisseur des sources, qui a été son amant. Il semble que les ressemblances entre ces crues et décroissances périodiques et celles du Nil aient contribué à reporter leur origine en Égypte. La colonie argienne de Lindos, sur la côte de Rhodes, en rapports fréquents avec l'Égypte et où Danaüs était révéré comme inventeur de la navigation, peut aussi avoir dirigé dans ce sens ces origines légendaires. D'après cette légende ultérieure, descendantes d'Io par Bélus et Épaphus, les Danaïdes fuient l'Égypte avec leur père pour éviter les poursuites de leurs cousins germains qui, fils d'Égyptus, veulent les épouser et dont elles ont horreur. Elles abordent en Argolide, où le roi les reçoit avec bonté et promet de les protéger. Mais les cinquante fils d'Égyptus les ont suivies jusque dans Argos et, par force selon les uns, donnant dans un piége selon les autres, ils réussirent enfin à épouser leurs cousines. La nuit des noces fut marquée par le meurtre des cinquante maris, que leurs femmes poignardèrent, à l'exception de la seule Hypermnestre qui, par amour, épargna Lyncée. Son père, furieux, la fit mettre en prison. Ses sœurs enterrèrent les corps de leurs maris devant les portes de la ville et jetèrent leurs têtes dans le marais de Lerne, toujours trop humide. Ce qui est peu connu, c'est que ce meurtre, devenu par la suite un objet d'horreur, est approuvé dans les plus anciennes versions : sur l'ordre de Jupiter, Minerve et Mercure purifièrent le sol du sang versé. Plus tard, un jugement public donna raison à Hypermnestre, qui sortit de sa prison et fut réunie à Lyncée avec lequel elle devint la mère des rois d'Argos. Les autres Danaïdes furent ensuite fiancées aux jeunes gens les plus agiles du pays, qui les obtinrent en remportant le prix de la course : ce sont de nouveau les rapides cours d'eau unis aux sources gonflées. De ces mariages sortirent les familles patriciennes d'Argos. Leurs desséchements fréquents suggérèrent aussi l'idée de Nymphes puisant de l'eau dans des cruches percées ou voulant remplir des vases sans fond. Et quand le meurtre de leurs maris fut considéré comme un crime

abominable, cette inutile et fatigante occupation passa pour l'expiation de leur forfait, et elles furent transplantées dans les enfers, elle et leur puits toujours vide.

Passons sur le mythe lunaire, assez obscur, des Prœtides, jeunes filles vagabondes auxquelles les jeunes gens les plus agiles de l'Argolide devaient donner la chasse, et qui se mêle à la vieille rivalité des deux forteresses Larisse et Tyrins (*l'enclose*), et arrivons à la plus brillante et la plus populaire des légendes héroïques de l'Argolide, celle de Persée, qui a dû se former près des autels de Jupiter et de Minerve. M. Maury et d'autres savants mythologues ont vu dans Persée la personnification de l'humidité terrestre remontant pour se condenser dans les hauteurs de l'air. Il est en effet fils de Danaé, la terre sèche, que Jupiter, sous forme de pluie d'or, a fécondée. Mais dans les intuitions mythologiques de la haute antiquité, le soleil, apparaissant après les pluies de l'hiver ou les brumes dorées de l'aurore, pouvait donner lieu à une conception du même genre, et le caractère héroïque, libérateur de Persée, la ressemblance de sa légende avec celles d'Hercule, de Bellérophon et d'Apollon, son identification ultérieure avec l'Adonis de Syrie, me font préférer l'opinion de M. Preller, qui lui donne la signification d'un héros solaire. Son nom semble désigner un être qui traverse l'espace ou qui brûle [1].

Sa légende, originairement très-simple et bornée probablement à la victoire du héros sur un monstre ténébreux, s'est étendue de manière à former une véritable épopée et s'est assimilée des éléments orientaux. Acrisius, le maître de Larisse, renferme sa fille Danaé dans un souterrain pour conjurer l'oracle qui lui a prédit qu'il mourrait de la main de son petit-fils. Mais la pluie d'or de Jupiter pénètre à travers les fentes de la muraille et Persée, comme Apollon, surgit du sein des ténèbres. Acrisius fait alors placer la mère et l'enfant dans une espèce de coffre qui les porte doucement à la surface des eaux, dirigé par Jupiter, et les dépose sur l'île de Sériphe, le Délos de cette apocalypse. Cette île est habitée par de pauvres pêcheurs qui recueillent les deux exilés et auprès desquels l'enfant grandit. Mais le roi de l'île, Polydecte, a convoité Danaé et, sous prétexte de rassembler des cadeaux destinés à une autre, il demande, selon la coutume antique, aux héros réunis autour de lui qu'ils contribuent à lui en fournir de précieux et de rares. Persée, encore très-jeune, ne doutant de rien, se fait fort de lui apporter tout ce qu'il voudra, fût-ce la tête de Méduse, une des Gorgones

[1] Soit qu'on le rattache à περάω ou bien à πρήθω (aor. ἔπρησε, Hésiode, *Théog.* 856), forme poétique de πίμπρημι.

et dont le regard pétrifie. Polydecte, qui veut s'en débarrasser, le prend au mot, et notre jeune héros serait fort embarrassé, si Minerve et Mercure, le courage et le savoir-faire, protecteurs des favoris de Jupiter, ne venaient à son aide.

Sur leur conseil, il va d'abord trouver les Grées, voisines des Gorgones, habitant comme elles les extrémités de la terre et représentant les horreurs de la mer écumante. Les Grées ont toujours été vieilles. Comme leur nom l'indique, elles sont venues au monde avec des cheveux blancs et toutes ridées. Ce sont de vieilles sorcières, qui connaissent beaucoup de choses comme toutes les divinités marines, et qui n'ont à elles trois qu'un œil et une dent qu'elles doivent se passer l'une à l'autre. Que signifie ce dernier trait? Peut-être faut-il n'y voir qu'une de ces fantaisies des légendes, voulant décrire quelque chose de hideux, de difforme, sans qu'il y ait un sens caché sous ces détails mi-horribles, mi-burlesques. Persée profite du moment où l'une des vieilles passait à l'autre l'œil unique de la famille pour s'en emparer et exiger d'elles qu'elles lui enseignent où il pourra se procurer les sandales ailées qui lui permettront de voler par les airs, le casque de Pluton qui rend invisible et la gibecière où il renfermera la tête de Méduse. D'autres poëtes, qui font des Grées les gardiennes en titre des Gorgones, veulent qu'il ait jeté l'œil unique dans la mer Tritonne, de sorte qu'elles ne peuvent plus remplir leur office.

Il pénètre enfin dans la caverne de la Gorgone ou plutôt des Gorgones (car elles étaient trois), qu'il surprend pendant leur sommeil, et coupe la tête à Méduse. Les Gorgones sont encore plus horribles que les Grées : des oreilles d'animal, un nez écrasé, une bouche grinçante d'où sortent d'énormes défenses de sanglier, des cheveux-serpents, des ongles d'airain, un regard qui pétrifie, tel est leur portrait, justifiant amplement leur nom de Gorgone, *l'épouvantable*. Tout cela nous amène toujours plus près de l'idée que ce sont bien les horreurs de la nuit, qui sont ici figurées, mais de la nuit rendue plus lugubre encore par cette lune de mauvais aspect, cette lune grimaçante, dont nous avons déjà dû nous occuper dans notre premier travail et qui a donné l'être à des fantômes si différents des formes pures de Diane ou de Selèné. Les Gorgones sont des figures semblables à Hécate et à Brimo. Méduse, pourtant, *la dominante*, selon quelques-uns, avait été fort belle et avait même été honorée des amours de Neptune. C'est pour la punir de son inconduite que Minerve l'avait rendue si laide. Cette conception repose encore sur la vieille idée des rapports intimes de la Lune avec l'Océan,

dont elle pompait, disait-on, les vapeurs pour en brasser des nuages d'orage.

C'est pour cela que de la tête coupée de Méduse sortent Chrysaor, l'épée d'or, symbole de l'éclair, et le cheval ailé Pégase, le nuage orageux. Le héros vainqueur s'élance sur le merveilleux coursier sans craindre la fureur des deux Gorgones survivantes, et retourne vers l'Orient « rapide comme la pensée. » Les exploits qu'il accomplit au retour appartiennent aux éléments plus modernes, moins grecs de sa légende. En passant au-dessus de la Lybie, quelques gouttes du sang de Méduse tombèrent à terre et engendrèrent les serpents venimeux qui infestent cette contrée. L'Atlas et les bancs de corail en furent pétrifiés. Mais surtout son passage par l'Éthiopie fut signalé par la délivrance de la belle Andromède qui allait devenir la proie d'un monstre marin. Son père, le roi du pays, avait dû l'exposer à cette horrible mort pour conjurer la colère de Neptune et des Néréides. On sait combien la délivrance d'Andromède fut un thème favori de la littérature et des arts. Plus tard la scène de la délivrance fut transportée près de Joppé, sur la côte de Syrie, où, sans doute, on racontait une fable analogue. Ce fut l'occasion de l'identification de Persée avec Adonis, et la légende chrétienne de saint Georges reporta sur le *saint du Cheval blanc*[1] la victoire attribuée aux demi-dieux du paganisme. Nous reverrons la même histoire avec Hercule et Hésione, et, ce qui est assez curieux après ce que nous avons dit de Méduse, c'est qu'Andromède est encore la lune, mais la lune blanche et pure que le dragon des ténèbres va dévorer, mais que le heros-soleil délivre en tuant son hideux adversaire.

Après d'autres exploits encore qui seraient, il faut l'avouer, plus héroïques si Méduse n'était pas si pétrifiante, Persée revient à Sériphe et trouve sa mère réduite à implorer la protection des dieux contre les brutales attaques de Polydecte. La tête de Méduse accomplit son terrible office, et c'est pourquoi, depuis lors, l'île n'est plus qu'un amas de rochers, habité seulement par quelques pêcheurs, descendants de ceux qui avaient recueilli Danaé et qui furent épargnés par son fils.

[1] Il me paraît démontré que saint Georges de Cappadoce, saint fort apocryphe historiquement, selon la légende, guerrier chrétien, libérateur d'une jeune fille exposée près de Joppé, comme Andromède, à la voracité d'un monstre marin, mort martyr, en butte aux persécutions jalouses du magicien Athanase, — n'est autre que l'évêque arien Georges de Cappadoce, rival de saint Athanase sur le siége d'Alexandrie, animé d'un zèle fanatique contre les païens de cette ville qui finirent par le massacrer, et mort en odeur de sainteté pour les populations chrétiennes peu orthodoxes de la Syrie des IVe et Ve siècles.

Avec sa mère et son Andromède, Persée retourne vers Argos, d'où Acrisius épouvanté s'enfuit. Persée le rejoint à Larisse de Thessalie, le rassure, mais le tue par mégarde en jouant au disque : ce dernier trait, qu'il partage avec Apollon, est encore celui d'une divinité solaire. De retour en Argolide, il cède au fils de Prœtus Larisse contre Tyrins et bâtit Mycènes, qui se vantait de l'avoir pour fondateur. C'est là que se multiplia l'illustre lignée des Persides, de laquelle sortirent Eurysthée et Hercule, cet autre Persée. Du reste, il serait difficile de dire en quel pays du vieux monde on ne tâcha pas de s'approprier tout ou partie de la légende du héros argien. Cela prouve combien elle plut aux imaginations. Cela prouve aussi qu'il ne faut pas trop gronder l'enfant qui, passant le soir par un bois obscur, s'arrête épouvanté devant une grande figure rougeaude qui lui fait des grimaces à travers les arbres. Dans la haute antiquité il n'en fallait pas davantage pour pétrifier un homme.

D. CORINTHE.

Sisyphe, Glaucus, Bellérophon.

La région corinthienne dut aux avantages de sa situation entre les deux mers d'être de bonne heure visitée par le commerce. Mais, politiquement, elle dépendit de l'Argolide. Aussi ses légendes particulières sont-elles plus strictement mythiques, moins mélangées d'éléments historiques.

Sisyphe représente la vague sans cesse montante et descendante. C'est un génie puissant, bizarre, sournois, comme tant d'autres divinités marines. On le rencontre parfois sur l'Acro-Corinthe, aux alentours de la grande source Pyrène, qui fournit d'eau la ville et la vallée, et dont il est le générateur. Il faut se rappeler que les sources sont en mythologie les filles de l'Océan. Jupiter, irrité contre lui de ce qu'il a découvert son intrigue avec Égine, fille du fleuve Asopus, lui envoie la Mort qu'il parvient à lier et que Mars doit délivrer. Puis, descendu aux enfers après avoir ordonné à sa femme de ne pas faire de sacrifice à ses funérailles, il persuade à Pluton, qui s'attendait à mieux, qu'il est négligé par sa compagne et qu'il doit retourner sur terre pour la châtier. Pluton trouve l'idée fort juste, mais quand Sisyphe est revenu à la clarté du jour, il refuse de rentrer dans les enfers, si ce n'est en suite

d'une mort naturelle et dans un âge avancé. Enfin il fut transporté par la mythologie ultérieure au fond du Tartare et condamné au supplice que chacun sait. C'est un vrai génie de Corinthe, la ville de négoce, où le commerce ne jouissait pas d'une grande réputation de loyauté.

Glaucus, son fils, qu'il faut distinguer du Glaucus de la mythologie générale, est aussi un dieu marin de Corinthe, grand amateur d'équitation, déchiré par ses chevaux qu'il nourrissait de chair humaine. C'est une image des flots galopant et déchirant la mer elle-même. Depuis lors Glaucus est un fantôme, aux formes ondoyantes et diverses, qui effraye les chevaux de l'Hippodrome et qu'il faut conjurer par des rites appropriés.

Bellérophon est le Persée corinthien, mais surtout le héros Lycien et paraît devoir sa popularité dans les deux pays à d'anciens rapports de commerce ou de colonisation entre la Lycie et le nord de l'Argolide. Son nom présente une certaine analogie avec celui de Vritrahan, destructeur de Vritra, le nuage, les ténèbres, donné à Indra dans la mythologie hindoue. Cependant M. Max Müller doute, et non sans apparence de raison, que ce rapprochement soit légitime, et préférerait expliquer ce nom par *destructeur du monstre velu*[1], ce qui, du reste, reviendrait au même, puisque le nuage est si souvent assimilé à une toison de bouc ou de bélier. En tout cas, c'est un héros solaire, fils de Neptune ou de Glaucus, c'est-à-dire sortant de la mer.

A Corinthe même ses hauts faits se bornent à dompter le cheval Pégase avec l'aide de Minerve. Pégase est un robuste cheval ailé, un nuage orageux. Bellérophon l'a rencontré près de la source de Pyrène au sommet de l'Acro-Corinthe. Il se rend ensuite à Argos où l'impudique épouse de Prœtus s'éprend pour lui d'une passion brûlante, et, repoussée comme la femme de Putiphar, le calomnie, comme celle-ci auprès de son mari qui l'envoie chez son beau-père en Lycie avec des instructions secrètes ayant pour but de l'exposer à la mort. Alors commence la série de ses exploits. Il débute par la Chimère, monstre hideux, lion par devant, serpent par derrière, bouc au milieu, jetant le feu par sa gueule, que les poëtes ont décrit avec beaucoup de variantes. Son nom[2] me paraît indiquer avant tout le mauvais temps, la tempête, plutôt que des phénomènes volcaniques, comme le veut M. Preller. C'est l'éternel combat d'Indra contre les nuées. — Il fait

[1] Βέλλερος, comp. au latin *vellere, vellus, villosus*, et φενεύς.

[2] Anal. à χεῖμα, χειμών (l'hiver; χειμαῤῥος, torrent gonflé par les eaux hivernales. Χίμαιρα désigne du reste une haute montagne de Lycie et est employé avec ses dérivés pour signifier la chèvre.

ensuite la guerre aux Solymes, peuple d'apparence sémitique, qu'il refoule dans les montagnes ; puis aux Amazones, une des formes mythiques qui ont le plus hanté l'imagination des anciens. On serait tenté de croire qu'il y a encore là une sombre représentation de la lune entourée de ses compagnes, les étoiles, ou des nuées agitées de la nuit, qui se retrouverait aussi dans le culte licencieux et cruel de la Diane d'Ephèse. Peut-être aussi des combats avec des hordes scythes où les femmes combattaient mêlées aux hommes, auront-ils contribué à fixer cette conception légendaire. C'est le plus souvent la Scythie que l'on assigne pour demeure à ces farouches guerrières. Les plus anciens poëtes les dépeignent comme des femmes sauvages, grossières, n'ayant de féminin que le sexe ; c'est plus tard seulement qu'elles deviennent fort belles et susceptibles de l'amour le plus passionné. — Bellérophon, revenant victorieux de cette terrible guerre, tombe dans une embuscade préparée par le roi de Lycie. C'est une nouvelle occasion de remporter une victoire éclatante, et c'est alors que le roi, reconnaissant son caractère divin, implore son pardon, lui donne sa fille et la moitié de son royaume. Bellérophon est donc au comble de la gloire et du bonheur. Mais ici nous retombons sur un trait déjà signalé à propos des divinités solaires, que l'on peut observer, bien qu'affaibli, chez Persée entraîné par la fatalité à tuer son grand-père, mais qui n'est nulle part aussi marqué que dans la légende de Bellérophon. Il devient triste, morose, misanthrope. Ses enfants encourent la colère des dieux. On dit aussi que, doutant des dieux et de leur pouvoir, il a voulu monter au ciel sur son cheval Pégase, mais que celui-ci, toujours obéissant jusqu'alors, a précipité son maître d'une hauteur effrayante. C'est Aurore qui, désormais, sera la maîtresse du fameux coursier. Euripide a parfaitement saisi ce mélange d'orgueil et de mélancolie qui donne à Bellérophon, rassasié de gloire, mais toujours avide d'aventures et d'émotions nouvelles, un caractère vraiment romantique et bien rare dans la vieille Grèce. On dirait un Faust antique. Les écarts apparents du soleil, la mélancolie de son coucher quotidien et de sa décroissance annuelle, déteignent toujours finalement sur ses légendes généralement si brillantes et si joyeuses.

E. LACONIE ET MESSÉNIE.

TYNDARÉE ET LÉDA, CASTOR ET POLLUX, HÉLÈNE.

Ce sont là deux pays de guerres fréquentes. Les populations acculées à cette extrémité du Péloponèse devaient ou subir le joug des nouveaux arrivants, ou leur résister avec énergie, les émigrations en masse étant difficiles. L'élément principal de la population primitive était Lélége, et les cultes célébrés à Cythère et à Ténare attestent que des influences orientales y pénétrèrent de bonne heure. Enfin, ce furent les Doriens qui s'établirent en maîtres, et il ne reste que de très-faibles vestiges des traditions religieuses antérieures à leur invasion. Toutefois, il est facile de concevoir que les grandes divinités des vaincus passèrent facilement au rang de demi-dieux et même de personnages très-humains.

Ainsi, Tyndarée et Léda, couple royal primitif, ressemblent tout à fait à un couple céleste identique à celui que forme Jupiter avec une déesse-terre comme Latone ou Dioné. Tyndarée veut dire *le frappeur*, *le choqueur*. Léda, comme Latone, représente l'obscurité, la nuit, la terre obscure.

C'est à Léda que les Dioscures, Castor et Pollux, ainsi que la belle Hélène, doivent le jour. Dans Homère, Hélène seule serait fille de Jupiter, ses deux frères étant fils de Tyndarée : ce qui, comme on vient de le voir, est une différence plus apparente que réelle. Les Dioscures signifient *les jeunes gens de Jupiter*. C'est Euripide qui a fixé, après de nombreuses vacillations et variantes de la légende, la forme devenue si populaire de l'union de Léda avec Jupiter métamorphosé en cygne. Il en résulte la production de l'œuf renfermant Hélène seule selon les uns, Castor et Pollux selon les autres, Hélène et Pollux selon d'autres encore.

Quant à la signification naturelle des deux héros, j'adopte une interprétation différente de celle de M. Preller, qui voit en eux la personnification de la lumière vacillante, intermédiaire entre l'ombre et le grand jour, tour à tour pâlissante et brillante. Cette signification est trop abstraite et les traits divers de leur légende ou s'interprètent aussi bien ou s'interprètent mieux encore si on les assimile aux deux étoiles du matin et du soir, astres fils de la terre obscure et du ciel qui plane silencieux sur elle. Leur Épiphanie, grande fête païenne, tombait sur le jour

le plus long de l'année. En effet, ce jour-là, les deux étoiles apparaissent, pour ainsi dire, en même temps. Je ne comprendrais pas, dans l'explication de M. Preller, comment on les aurait identifiés avec le feu Saint-Elme, lorsque ce phénomène électrique se présente sous forme de deux flammes luisant à l'extrémité des mâts et des lances. C'était un augure des plus favorables, tandis qu'une flamme unique était une apparition d'Hélène et un mauvais présage [1]. Les Dioscures sont toujours représentés comme deux beaux jeunes gens à la brillante armure, montés sur des chevaux blancs, protecteurs des armées courageuses et prenant parti pour elles dans les moments désespérés. Longtemps on les représenta avec une étoile sur la tête. Leur analogie avec les deux Açvins de la mythologie védique est évidente, et ces deux Açvins personnifiaient les deux crépuscules, ainsi que les étoiles du soir et du matin. Le combat des Dioscures avec Idas, *le voyant*, et Lyncée, dont le nom s'explique de lui-même, semble un mythe fondé sur la guerre qui eut pour résultat l'asservissement de la Messénie à la Laconie. Car Idas et Lyncée sont des Dioscures messéniens, plus grands, moins chevaleresques, plus grossiers que leurs adversaires. Les Spartiates, en allant à la guerre, entonnaient le *Chant de Castor*, l'*orné*, le *brillant* [2]. Pollux, dont le nom grec signifie *très-doux* [3], et Castor sont des types d'amitié fraternelle indissoluble, de camaraderie militaire à la vie et à la mort. Lorsque Castor a succombé dans une lutte inégale avec Idas et Lyncée, Pollux, vainqueur, mais désespéré, supplie Jupiter de rappeler son frère à la vie. Ceci est fondé sur la variante qui faisait de Pollux seul un fils de Jupiter. Tout ce qu'il peut obtenir, c'est de partager son immortalité avec lui, de sorte qu'ils vivent à tour de rôle aux enfers et dans l'Olympe. Le tombeau des deux *morts-vivants* était à Thérapné. A Athènes, on les adorait comme *rois-sauveurs*, et leur culte était extrêmement répandu en Italie comme en Grèce. Les marins en danger invoquaient aussi leur assistance. C'étaient, en un mot, des génies de bon secours.

Quant à Hélène, *la brillante, la rayonnante*, dont le nom ressemble à celui de la lune, Selèné, c'est une déesse de beauté, une lune ou une aurore, analogue dans ce dernier sens à la *Mater matuta* des Latins. C'est peut-être son nom qui se retrouve dans l'expression moderne

[1] Ce qui plaide encore en faveur de notre interprétation, préférée aussi par M. Welcker, c'est que l'apparition favorable du feu Saint-Elme est désignée par l'expression usuelle ἡ τῶν ἀστέρων παρουσία.

[2] Rac. καδ, καζω, κεκάσμενος, *pollens, candidus*.

[3] Πολυδεύκης.

de feu Saint-Elme. Sa légende classique a été suggérée par la disparition de la lune ou de l'aurore qui doit revenir d'Orient au pays d'où elle a été enlevée. Sur ce fond commun la légende broda plusieurs enlèvements d'Hélène, dont le plus connu est celui de Pâris, en rapport avec le culte de Vénus Idéenne et Cythérée. D'autres la firent enlever en Phénicie et en Égypte [1]; d'autres encore par Thésée en Attique. Il est fait allusion à ce dernier enlèvement dans l'Iliade elle-même, mais le passage paraît avoir été interpolé au temps des Pisistrates. Comme l'histoire biblique, la légende mythologique eut ses harmonistes qui trouvèrent d'ingénieux moyens de contenter tout le monde en conciliant les données contradictoires. A la fin de la guerre de Troie, Hélène était encore d'une éblouissante beauté; il fallait donc que son enlèvement antérieur par Thésée, mort depuis longtemps quand cette guerre éclata, eût été consommé lorsqu'elle était encore très-jeune. Et il y eut des commentateurs pour déterminer gravement l'âge qu'on pouvait assigner aux deux personnages. Hélène, disait-on, pouvait avoir de sept à dix ans, Thésée environ cinquante, etc.

F. CRÈTE.

Europe, Minos, Pasiphaé, le Minotaure, Talus, Rhadamanthe, Sarpédon.

La Crète appartient à la Grèce par son histoire, mais, en y abordant, nous ne sommes plus sur un terrain purement grec. Ses traditions religieuses se rapprochent plutôt de celles de l'Asie Mineure, et des éléments sémitiques et couschites, provenant de la population primitive de l'île et de l'intercourse avec l'Égypte et la Phénicie, se mêlent évidemment à la religion locale. Les formes pures et sereines de la mythologie grecque s'altèrent. Le monstrueux, le contre-nature domine les conceptions mythiques. Le culte des divinités locales est odieusement immoral et cruel. Le nom de l'île s'explique au mieux par l'hébreu *Karath*, citadelle, ville forte, radical qui se retrouve dans les noms de Melkart, Carthago, Karthæa et Kératos, vieux nom de Gnosse.

Cette couleur phénicienne est déjà marquée dans le mythe crétois

[1] Il existe un autre mythe beaucoup moins connu, mais très-parallèle à celui d'Hélène et de Pâris. C'est l'enlèvement d'Augé, qui va de Tégée, autre ville du Péloponèse, en Mysie (Asie Mineure), et y devient l'épouse de Teuthras, correspondant du Pâris troyen.

d'Europe, fille de Phœnix, enlevée près de Sidon par Jupiter transformé en taureau. C'est une dérivation de l'Astarté phénicienne qu'on représentait assise sur un animal de ce genre et à qui l'on donnait pour époux Béelsamène, devenu ici le Jupiter du ciel étoilé, *Astérios*. Le nom d'Europe, qui signifie *regardant avec de grands yeux*, désigne la pleine lune. Ce serait peut-être une simple consonnance avec le sémitique *éreb*, *le soir*, qui aurait identifié son nom avec celui de notre continent. L'Europe était pour les Asiatiques la terre obscure et froide de l'Occident. La bien-aimée de Jupiter, cachée à Gortys, met au monde Minos, Rhadamanthe et Sarpédon, que le souverain des dieux confie à la garde du roi crétois Astérios, un autre lui-même.

Minos, le roi-législateur, est-il soleil ou lune? M. Preller pense qu'il est soleil. Son épouse Pasiphaé est positivement la lune, mais la ressemblance de Minos avec le dieu Mên de Carie et de Phrygie qui personnifiait aussi l'astre des nuits, avec Manou, le *mesureur* brahmanique, favorise l'idée qu'il représente une conception masculine de la lune, ce qui constitue un trait particulier de plusieurs branches de la race indo-européenne. La lune, le mois, a été certainement la mesure primitive du temps, et le *mensis* latin, le *mén* grec, le *monath* allemand, le *moon* anglais, etc., proviennent de là. Le nombre 9, celui des jours de chaque phase, revient souvent dans l'histoire de Minos. Il règne 9 ans à Gnosse. Il va trouver tous les 9 ans son père Jupiter dans la caverne où celui-ci lui révèle les lois qu'il faut promulguer. Il a pour symbole le taureau blanc, de même que Pasiphaé, *la toute brillante*, a celui de la vache blanche. Il y a là sans doute un mélange de symboles, propres au culte du Baal cananéen, et de traditions aryennes, et c'est aussi l'origine de la fable monstrueuse des amours déréglées de Pasiphaé et de son taureau. La légende grecque distingua ce taureau de Minos lui-même et fit, de ce qu'elle comprenait comme une passion infâme, un châtiment infligé par Neptune courroucé contre Minos, ou par Vénus dépitée contre Pasiphaé. De cette union provint le Minotaure. Minos, comme Manou, passe pour l'auteur des plus anciennes lois et devient comme lui juge des Enfers. La légende crétoise lui assigne un singulier caractère, mélange de sagesse et de cruauté sombre. Il trouve la mort en Occident, en Sicile, où il avait poursuivi Dédale, l'architecte, dans l'intention de le punir de sa complaisance pour les passions criminelles de Pasiphaé : les filles du roi de l'île occidentale le tuent dans un bain. Ce dernier trait ressemble bien à un coucher de soleil. Le Melkart tyrien avait aussi son tombeau à Gadès, *cubilia solis*, et peut-être serait-il permis de concilier l'opinion de M. Preller

avec l'interprétation que nous préférons, en pensant que le caractère masculin de Minos ayant été nettement accentué par ses fonctions de roi et de législateur, la légende grecque revêtit finalement la forme d'une légende solaire, d'autant plus qu'en Grèce cette conception masculine de la lune était étrangère à la langue et au sentiment religieux.

Du reste, la mythologie crétoise reste fidèle à son caractère. Le Minotaure n'est pas autre chose en lui-même qu'un vieux symbole de Jupiter-Astérios, l'époux d'Europe, se rapprochant beaucoup ici de Baal-Moloch. C'est la légende grecque proprement dite qui, ne comprenant pas sa vraie nature, veut lui trouver une origine en rapport avec sa forme bestiale. Il s'appelait même communément *le Taureau*, et on lui faisait des sacrifices humains comme à son confrère de Phénicie. Il était censé habiter au fond du Labyrinthe, dont on a souvent cherché l'emplacement, et qui pourrait fort bien n'avoir jamais existé. Il semble plutôt que ce labyrinthe serait tout simplement une allégorie du ciel étoilé avec les innombrables circuits que décrivent les étoiles, ce qui est encore une idée sémitique [1]. On figurait cette idée du ciel dans des danses compliquées qu'on exécutait autour de l'idole.

Parmi les monstres de Crète, il faut encore citer Talus, singulier et déplaisant compagnon, tout en fer, qui prenait dans ses bras les naufragés et, sautant avec eux dans une fournaise ardente, les étreignait contre sa poitrine embrasée. C'est encore un reflet évident de Moloch. C'est lui aussi qui recevait à coups de pierre les marins qui voulaient approcher des côtes de cette île, qui passait dans les anciens temps pour très-inhospitalière. Il était de plus coureur infatigable, et s'appelait également *Taurus*. Ce fut Pœas, père de Philoctète, qui délivra le monde de cette vilaine créature, en frappant Talus au seul endroit vulnérable de son corps, c'est-à-dire à la veine qui aboutissait à son talon. Ce doit avoir été aussi une vieille forme du soleil, devenue plus tard un objet d'horreur pour le génie moins sombre des populations helléniques. Il était fils de Minos, et sa blessure au talon rappelle celle des héros solaires, Achille tué par Pâris et Hercule abattant l'hydre de Lerne et mordu par un homard. Les constellations automnales du scorpion et du sagittaire, qui semblent tuer le soleil par derrière, ont probablement donné lieu à cette conception mythique.

Rhadamanthe, ou plutôt Bradamanthe, *celui qui brandit le bâton* [2], est frère de Minos et, sans doute, son dédoublement. Son royaume n'est

[1] Comp. *Juges*, v, 20.
[2] De la racine *manth*, d'après M. Kuhn.

pas de ce monde. Il appartient plutôt au domaine de la fantaisie, des îles occidentales, plus tard des Enfers, où, comme l'indique son nom, il tient le sceptre de la justice et prononce sur le sort des âmes.

Sarpédon, le second frère de Minos, est le héros d'une émigration crétoise qui se dirigea vers la Lycie. Aussi la fable dit-elle qu'il dut quitter la Crète en suite de ses dissentiments avec son frère aîné. Son nom, selon l'ingénieuse explication adoptée par M. Maury [1], signifie le *roi des champs* ou *des moissons*. Comme la Crète fut le point de départ d'émigrations nombreuses, la famille de Minos se multiplia beaucoup. On en constate des ramifications dans beaucoup d'îles de la Méditerranée, présentant d'habitude ces analogies avec les religions cananéennes qu'elles avaient emportées de la mère patrie. C'est ainsi qu'à Rhodes il y avait un sanctuaire de Jupiter-Atabyrius [2], dont un taureau et une vache en fer étaient les principales idoles. Ce culte fut transporté jusqu'à Agrigente.

G. ATTIQUE.

Premiers rois, Philomèle et Progné, Céphale et Procris, Borée et Orithye, Thésée.

En revenant sur le sol de l'Hellade, nous retrouvons les formes poétiques pures. L'Attique se vantait de n'être habitée que par des autochthones. Cependant il est certain qu'elle fut, comme toutes les contrées voisines, occupée successivement ou à la fois par des peuplades étrangères. La légende locale suppose même qu'elle fut asservie quelque temps à la Crète. L'épopée homérique s'occupe très-peu de cette partie de la Grèce, qui devait plus tard éclipser toutes les autres de son incomparable éclat, et il semble que ce soit seulement à la suite de l'ébranlement général, qui amena les Doriens dans le Péloponèse, que la population de l'Attique sortit de sa passivité.

C'est aux noms de Cécrops, d'Ion, de Thésée, que la légende athénienne rattache les premiers pas vers la civilisation et l'indépendance. Le mythe de Cécrops est aussi fondé sur l'idée de l'homme primitif sortant de la terre, avec une forme totale ou partielle de reptile. Cécrops

[1] *Religions de la Grèce antique*, III, 187, *sar*, princeps, rex, et *padan*, champ.
[2] *Tabor*, montagne.

est un roi-cultivateur, tranchant, en faveur de Minerve, le différend entre elle et Neptune. C'est un Cronos humanisé. Érechthée, Érichthonius sont des formes analogues. Il est inutile de démontrer le caractère tout mythique de la chronique des premiers rois d'Athènes. Ogygès, qui personnifie le déluge, est le même nom qu'*Océan*. Actéon est la côte escarpée contre laquelle la mer se brise, et d'où est venu le nom lui-même de l'Attique. Cranaüs, qui signifie *dur*, *âpre*, en personnifie le sol pierreux. On arrivait ainsi à un second Érechthée, à partir duquel on recommençait une série de mêmes noms, distingués seulement de ceux de la première par le nombre *deux* ajouté à chaque nouveau roi, Cécrops II, Pandion II, etc. C'est dans ce cadre, en apparence historique, que plusieurs mythes d'une grande beauté ont trouvé place.

Parmi les plus poétiques, il faut citer celui de Philomèle et de Progné, sœurs d'Érechthée. Ce qu'on ignore généralement, c'est que, primitivement, Progné, et non pas Philomèle, représentait le rossignol. Le chant de cet oiseau faisait aux anciens une impression mélancolique. On croyait y discerner les plaintes d'une mère ayant perdu son fils Itys ou Itylus, onomatopée imitant le *tu*, *tu*, *tu* du chantre harmonieux des nuits, le *tio*, *tio*, *tiotix* d'Aristophane. Progné est le nom d'une sorte de figues très-douces, et devint celui du rossignol par analogie avec la douceur de son chant. Philomèle, celle *qui aime les moutons* [1], dut le sien à l'habitude des hirondelles de nicher dans les étables. Ce fut à une époque plus récente que l'on expliqua ce mot par *aimant à chanter* [2], et qu'un échange de noms s'opéra entre les deux oiseaux qui reviennent ensemble au printemps. Dans Sophocle, Progné désigne encore le rossignol. La légende qui les concerne variait beaucoup. Sous sa forme classique elle racontait que Progné et Philomèle étaient les deux filles du roi Pandion, poursuivies par le roi thrace Térée, ou Épops, la *huppe*, qui avait secouru leur père contre les incursions des Thébains. Pour prix de son assistance, Térée reçut Progné en mariage, mais le barbare dissolu voulut aussi posséder Philomèle et lui fit violence. Afin qu'elle ne le dénonçât pas, il lui arracha la langue et la renferma dans une étable. C'est pour cela que l'hirondelle n'a qu'un sourd filet de voix. Mais elle sait si bien travailler qu'elle eut l'art d'instruire sa sœur de ce qui s'était passé au moyen d'un tissu, sur lequel elle broda son histoire. Les fêtes de Bacchus réunirent les deux sœurs, et, dans leur exaspération, elles tuèrent Itys,

[1] Μῆλον, *mouton*.
[2] Μέλος, *musique*, *chant*.

qu'elles firent manger à son père. De là, les fureurs de celui-ci, leur transformation en oiseaux et les lamentations continuelles de la mère, en proie à d'inconsolables douleurs.

C'est encore à la légende athénienne qu'appartient la touchante histoire de Céphale et de Procris, que M. Max Müller a si bien élucidée dans son *Essai de Mythologie comparée*. Céphale, le soleil levant, aime Procris, la rosée[1]; mais il est lui-même aimé d'Aurore qui, pour vaincre ses froideurs, lui conseille de tenter la vertu de Procris sous un déguisement, par l'offre de riches cadeaux : allusion peut-être aux pierres précieuses dont le soleil levant pare les prairies humides. Procris ayant succombé reconnaît trop tard son amant, et, pleine de honte, se réfugie en Crète, où Diane, la lune, la prend en amitié et lui fait don de la lance et du fameux chien Laïlaps qui ne manquaient jamais leur but. C'est à son tour de revenir déguisée en Attique et de séduire Céphale sous un nom supposé. Les deux amants n'ayant plus rien à se reprocher, se pardonnent mutuellement; mais Procris est jalouse d'Aurore, elle se cache le matin dans les buissons épais pour épier Céphale, à qui elle a donné la lance et le chien de Diane. Céphale, voyant quelque chose remuer dans la feuillée, croit que c'est un animal sauvage, et lance contre l'objet inconnu l'infaillible lance, qui va tuer la pauvre Procris. De désespoir, il courut se précipiter du haut des rochers de Leucade. « Dans l'Attique, à laquelle tout le mythe appar- » tient, dit M. Max Müller, le soleil, pendant la plus grande partie de » l'année, apparaissait, en se levant, sur le mont Hymette, comme une » tête resplendissante [2]. Une ligne droite, menée de cet endroit le » plus oriental à la pointe occidentale de la Grèce, nous conduit au » promontoire de Leucade, où Céphale noya ses chagrins dans les » vagues de l'Océan. » La prompte disparition de la rosée, absorbée par les rayons du soleil levant, qui la couvraient de baisers, est la base de ce roman, brodé, quant au reste, par l'imagination mythologique. Nous préférons ici l'interprétation de M. Max Müller à celle de M. Preller qui, sans motifs suffisants, voit dans Procris une personnification de la lune. — La légende bœotienne se mêle ici à la légende athénienne, en ce sens qu'elle raconte que Céphale, banni de l'Attique, se rendit à Thèbes, et aida le roi Amphyction à chasser le Renard rouge (la rouille), qui dévastait les moissons, dévorait les hommes et qu'on ne pouvait atteindre. Céphale lâche après lui le chien Laïlaps, et

[1] Πρόξ, πρόχος, *goutte de rosée*.
[2] D'où le nom de Céphale.

il s'ensuit une chasse sans fin, rappelant plusieurs légendes du Nord, à laquelle Jupiter mit un terme en pétrifiant les deux animaux. Comme cette maladie des blés, si redoutée dans l'antiquité, se déclarait pendant la canicule, quand les rosées sont rares ou nulles, et que Sirius, l'étoile caniculaire, est ordinairement regardée comme un chien de chasse, on comprend pourquoi les deux mythes locaux se sont amalgamés.

Il y avait encore d'autres mythes figuratifs de phénomènes naturels dans les légendes originelles d'Athènes. Ainsi, l'histoire d'Orithye (le nuage du matin qui, par un vent frais, se forme autour des montagnes et descend vers la vallée), enlevée, tandis qu'elle cueillait des fleurs, par Borée, le roi thrace, violent et grossier qu'elle avait d'abord éconduit, devenant avec lui mère de quatre vents, s'explique d'elle-même.

Mais le grand héros de l'Attique, le demi-dieu national qui faillit passer, comme Hercule, à l'état de divinité générale, celui plutôt qu'on devrait appeler l'Hercule athénien, c'est Thésée. Il est le plus grand nom des établissements ioniens de l'Isthme, de l'Eubée, de l'Attique et de plusieurs îles voisines. M. Preller le classe avec le fils d'Alcmène parmi les héros de la légende universelle. Mais s'il en réunit presque les conditions par le nombre et la notoriété de ses exploits, il tient encore trop exclusivement à la famille ionienne pour que nous suivions ici notre guide habituel.

Thésée est fils d'Égée (la mer, Neptune), ou plutôt fils de Neptune lui-même qui aimait Athra, fille du roi Trézène, et dont Égée fut quelque temps l'époux. Le sens de son nom est fort obscur, mais il est facile de reconnaître en lui un dieu solaire, libérateur, colonisateur et législateur. Toutes ses histoires amoureuses en font un amant de la lune (Hélène, Ariadne, Antiope, Phèdre), régulièrement emportée par une passion irrésistible et malheureuse. Élevé à Trézène près de son grand-père, le sage Pitthée, c'est Thésée qui a purifié des monstres qui la hantaient la côte qui va de cette ville à Athènes, c'est-à-dire les lieux d'établissement et les chemins de la colonisation ionienne. Par exemple, il a tué Périphétès, fils de Vulcain, faible des jambes comme son père, mais armé d'une massue de fer, avec laquelle il assommait les passants. C'est une victoire sur un nuage orageux. Il a également tué Scyron, autre monstre qui se tenait sur un sentier étroit, surplombant sur la mer, et jetait du haut en bas ceux qui s'aventuraient dans le défilé. Le souvenir des luttes d'une race commerçante, qui rétablit la sécurité des voyageurs en purgeant la

contrée des pillards qui l'infestaient, se mêle dans tout cela à de vieilles personnifications mythiques. Ainsi le nom de Scyron[1] est celui d'une côte escarpée, semée de récifs, aussi dangereuse aux navigateurs qu'aux piétons. La plus célèbre de ces aventures est la victoire de Thésée sur Procruste[2], qui étendait les passants sur un lit, leur coupait les jambes s'ils étaient plus longs, et les étirait sans pitié s'ils était plus courts. Cela ressemble tout à fait à quelque burgrave coupeur de bourses, comme il y en avait sur les routes commerciales au moyen âge, et qui prélevaient sur les voyageurs des tributs exorbitants à titre de péage.

Le jeune Thésée, entré dans Athènes avec son habit ionien qui le rend semblable à une jeune fille, est accueilli par la risée publique. Mais il met bien vite les rieurs de son côté en lançant un char à la force du poignet par-dessus le toit d'une maison. Son père Égée le reçoit sans le reconnaître, mais sa fiancée Médée l'a reconnu, et va le faire empoisonner, lorsque le roi, à certains signes jadis convenus avec Athra, se jette dans les bras du jeune héros. Son oncle Pallas et ses cinquante fils veulent s'emparer du royaume : il s'ensuit une guerre acharnée dont Thésée sort vainqueur.

Établi dans l'Attique, Thésée va délivrer les environs de Marathon d'un taureau anthropophage, qui fait penser au Minotaure crétois dont il va être question, et qui pourrait bien être son confrère. C'est l'endroit de la légende de Thésée qui, avec d'autres indices, autorise à supposer qu'il y eut pendant quelque temps une suzeraineté de la Crète sur l'Attique. La fameuse expédition de Thésée en Crète doit reposer sur le souvenir d'une rupture victorieuse de ces liens de dépendance.

Tous les neuf ans, sept adolescents et autant de jeunes filles devaient quitter Athènes pour être jetés en pâture au Minotaure. Thésée voulut délivrer sa patrie de cet affreux impôt. Vénus, sa protectrice, inspira un violent amour pour lui à Ariadne, fille de Minos, déesse lunaire, à qui Dédale avait donné le fil conducteur du Labyrinthe. Thésée, victorieux, sortit sans peine du fameux jardin, et revint à Athènes avec les jeunes victimes qu'il avait délivrées. Mais il oublia, en approchant des côtes, d'arborer le signal convenu avec son père Égée, et celui-ci mourut de chagrin. A son retour il avait abandonné la blonde Ariadne sur l'île de Naxos, soit qu'il fût amoureux d'Æglé de Panope, soit

[1] Σκίρος, *sec, rocheux.*
[2] Προκρούειν, *étendre au marteau.*

plutôt que cet abandon fit partie des rites usités dans le culte de Bacchus et d'Ariadne.

C'est encore une déesse-lune que cette Antiope, reine des Amazones, brûlant d'un amour passionné pour le héros athénien, et venant combattre à ses côtés contre ses propres sujettes. De nombreuses variantes étaient brodées sur ce fond primitif. Elle eut de Thésée un fils, le chaste Hippolyte, qui semble une personnification de l'étoile du matin, hardi chasseur et trop froid pour céder aux inspirations de Vénus. Antiope mourut de jalousie ou fut tuée par Hercule quand elle allait tuer Thésée, qui s'était épris de Phèdre, l'*éclatante*, autre lune encore. Vénus, courroucée contre Hippolyte, souffla à sa belle-mère une ardente passion pour lui, et Thésée, déçu par l'apparence, maudit son fils innocent qui trouva la mort dans les flots. Il est impossible de dramatiser plus fortement la disparition de l'étoile du matin.

La liaison de Thésée avec Pirithoüs repose sur l'émigration en Attique d'une peuplade lapithe, qui s'allia étroitement à l'élément ionien. Nous avons déjà parlé des exploits que les deux amis accomplirent en commun, leur centauromachie, l'enlèvement d'Hélène, leur descente aux enfers.

Thésée finit tristement, comme tant de demi-dieux de son genre, ayant été jeté à la mer par Lycomède, roi de Scyros, à qui il redemandait les propriétés de son père, mais sa gloire n'en fut pas obscurcie dans la tradition religieuse d'Athènes. C'est à lui qu'on attribuait les anciennes institutions du pays, et même, plus tard, on en fit l'introducteur des idées démocratiques. Défenseur des opprimés, il étendait sa protection sur les esclaves réfugiés dans son temple. Il resta toujours cher au peuple athénien. La nuit qui précéda la bataille de Marathon, l'une de ces dates solennelles où se décide l'avenir du monde, Thésée, sorti de son tombeau, apparut aux soldats athéniens pour réveiller dans leurs âmes les souvenirs sacrés de l'héroïsme antique, et leur promit la victoire s'ils étaient dignes de leurs aïeux. C'est donc à Thésée que nous devons la Grèce.

ALBERT RÉVILLE.

(*La fin à un prochain numéro.*)

LA CONSTITUTION DE L'ANGLETERRE

DEUXIÈME PARTIE [1]

LE GOUVERNEMENT ET L'ADMINISTRATION

V

LA COURONNE

Au début de la grande révolution anglaise, la Chambre des communes osa demander au roi Charles Ier de ne plus nommer ni ministre ni pair du royaume sans l'assentiment du Parlement, et de renoncer au commandement suprême de l'armée. Le monarque répondit : « Si » j'acceptais ce que vous réclamez, on pourrait encore se présenter » devant moi la tête découverte; on pourrait encore me baiser la main » et m'appeler Majesté; les mots, la volonté du roi exprimée par les » deux Chambres, pourraient toujours rester la formule de vos ordres; » je pourrais même faire porter devant moi la masse et l'épée, et me » délecter à la vue du sceptre et de la couronne, — branches desséchées qui ne fleuriraient plus longtemps, car le tronc serait mort. » Mais quant à la puissance réelle, c'est-à-dire à la véritable puissance, je ne serais plus qu'une image, un signe, une vaine ombre » de roi. »

Eh bien! le fantôme, qui voltigeait devant l'imagination effrayée de

[1] Voir la *Revue* du 1er août 1862.

Charles, est entré depuis lors dans le domaine des réalités, et le tableau qu'il traçait, en exagérant les teintes sombres, est aujourd'hui le portrait fidèle d'un monarque constitutionnel. Le peuple anglais s'incline avec un respect religieux devant le sceptre et la couronne, et fait, en théorie, dériver ses lois et sa politique de Sa Majesté, qui remplit le pays tout entier de son nom vénéré. Les branches desséchées ont refleuri, mais à l'ombre d'une serre chaude, loin de l'air, du soleil et du bruit. La puissance réelle s'est évanouie, et, sous ce rapport, le souverain est devenu ce que l'infortuné Stuart prévoyait : une image, un signe, une forme, une ombre vaine. Il importe peu que toute une nation élève cette image sur un piédestal sublime, pour s'agenouiller dévotement à ses pieds : l'image la plus brillante de couleurs ne peut devenir chair et sang; un simulacre est fatalement réduit à l'impuissance de faire le mal.

Non pas que la constitution anglaise ait fait expressément renoncer le monarque aux prérogatives que Charles défendait avec tant de véhémence. Par une fiction constitutionnelle, la reine nomme toujours les ministres, les pairs et les généraux. Mais dans la pratique, le Parlement désigne les membres du cabinet, qui choisit lords et officiers. Légalement, l'armée n'existe que par le vote annuel de la Chambre des communes, et, depuis la bataille de Dettingen, aucun souverain n'a marché à sa tête; le commandant en chef est aujourd'hui virtuellement subordonné au ministre de la Guerre, fonctionnaire délégué par le Parlement.

Bulwer Lytton a parfaitement résumé la situation, en disant dans son curieux livre sur *l'Angleterre et les Anglais:* « Le roi possède le droit incontesté de choisir librement ses conseillers. Mais c'est une magnifique déception. De fait, c'est l'aristocratie qui les choisit. Les chefs de celui des deux partis aristocratiques qui se trouve être le plus puissant, sont appelés au pouvoir, que le roi le veuille ou non. »

Nous avons déjà fait remarquer que, de nos jours, il faut entendre par aristocratie anglaise la classe gouvernante, qui comprend la noblesse et la *gentry* : le pays légal. Au temps où Bulwer écrivait ces lignes, quelque rapproché qu'il soit de nous, il en était encore autrement : les whigs succédaient régulièrement aux tories, et cette alternation de deux partis opposés rendait le jeu des institutions politiques fort simple. Mais, depuis lors, il a bien fallu compter avec la bourgeoisie et l'élément radical, et maint ministre, qui a siége au cabinet et voix au conseil, n'appartient maintenant ni de près ni de loin à l'aristocratie, du moins dans le sens exclusif qu'on attribue à ce terme en France.

Au lieu de répondre à la question posée par le romancier politique : — « La reine pourrait-elle choisir un cabinet composé de personnes inconnues à l'aristocratie et qui ne seraient ni whigs ni tories? » — par un « certainement non ! » il n'y aurait qu'à citer les noms de Milner Gibson, de Molesworth, de Layard, du comte de Grey et Ripon, voire même celui de Gladstone.

Quoi qu'il en soit, avant de rechercher les bornes auxquelles la prérogative royale a été réduite, nous devons la suivre par la chaîne des années et décrire à grands traits les phases diverses par lesquelles elle a passé. — Le monarque saxon était le chef d'une confédération libre, et portait, selon Hallam, le titre : « *Basileus* de la Bretagne, roi de toutes ses nations, monarque d'Albion. » La couronne était héréditaire à de certaines conditions seulement, et les mineurs ne pouvaient succéder. Ainsi, Alfred le Grand fonda ses prétentions au trône sur le testament de son père, sur une transaction avec son frère Ethelred, et sur le consentement du peuple. Guillaume le Conquérant prétendit avoir pris possession de l'Angleterre comme successeur légal des rois saxons; il reconnut par cette feinte le droit public du peuple vaincu, quoique son gouvernement en fût la négation la plus complète. La monarchie qu'il avait fondée, absolue en pratique, mais non en théorie, s'affaissa dès qu'elle ne fut plus soutenue par le bras puissant des souverains forts, et que les barons furent appelés à prononcer entre les usurpateurs et les prétendants.

Si l'on consulte les vieux légistes de l'Angleterre, on découvre que, depuis les Plantagenets, le pouvoir du monarque est limité par la loi. Bracton s'exprime en ces termes : « Le roi doit être au-dessous de la loi, parce que c'est la loi qui fait le roi. Il doit donner à la loi ce que la loi lui donne, à savoir: la souveraineté et la puissance. Car il n'y a plus de roi, lorsque l'arbitraire règne au lieu de la loi. Comme serviteur de Dieu, le roi ne peut faire que ce qui lui compète d'après la loi. »

La doctrine du régime légal se retrace jusque sous le règne de Henri VI. « La ley est le plus beau inhéritance que le roy ad; car par la ley il même et touts ses sujets sont rulés, et si la ley ne fuit, nul roy et nul inhéritance sera. » Dans son livre nerveux, *de Laudibus legum Angliae*, Fortescul démontre au prince de Galles, fils de ce souverain, les avantages inappréciables de la monarchie constitutionnelle, et, après avoir déclaré « qu'un roi d'Angleterre ne peut introduire selon son bon plaisir des changements dans les lois du pays, parce que son gouvernement est non-seulement de nature royale, mais aussi politique dans son essence, » — il s'écrie : « Réjouissez-vous donc, mon

bon prince, de ce que telle est la loi du royaume dont vous devez hériter, parce que de pareilles institutions produiront, tant pour vous que pour vos sujets, la plus grande sécurité et la plus grande satisfaction. »

Même sous les Tudors, l'orateur de la Chambre des communes, Onslow, dit en 1566 : « Notre loi commune assure au souverain des priviléges et bien des dignités. Mais ce droit est exclu, qui permettrait au roi de prendre de l'argent et d'autres choses, et de faire ce qui lui plaît. Il doit, au contraire, laisser ses sujets jouir de leur fortune, sans oppression arbitraire, tandis qu'ailleurs les princes ont la liberté de prendre ce qu'ils veulent. » — Il ne faut pas se le dissimuler : le régime légal n'a jeté des racines aussi profondes en Angleterre que parce que la loi n'y a jamais été la volonté d'un seul, mais un acte élaboré avec le concours des délégués du peuple, et auquel tous se soumettaient sans arrière-pensée, depuis le dernier sujet jusqu'au souverain sur son trône. Depuis trois siècles, l'histoire de l'Angleterre se résume dans l'histoire de ses lois.

A ces grands et féconds principes, les Stuarts essayèrent inutilement d'opposer le dogme du Bas-Empire, la souveraineté par la grâce de Dieu. Le pédantesque Jacques Ier, qui avait des idées si baroques sur le métier de roi, dit pompeusement : « De même que c'est de l'athéisme et du blasphème, si une créature quelconque critique les actions de Dieu, de même il y a rébellion et usurpation, lorsqu'un sujet discute ce qu'un roi fait du haut de sa puissance.

» Les bons chrétiens se déclareront satisfaits de la volonté divine révélée au monde, et les bons sujets se contenteront de la volonté royale révélée par la loi. » Les suites de cette belle théorie furent deux révolutions et la chute des Stuarts.

La maison de Hanovre étant sortie de l'insurrection victorieuse, tandis que les prétendants catholiques fondaient leurs réclamations sur la « royauté par la grâce de Dieu, » les absolutistes furent traités en ennemis de la dynastie régnante. Blackstone, que M. Fischel désigne avec raison comme l'incarnation des idées juridiques dominantes de l'époque, dit énergiquement : « La royauté instituée par Dieu peut avoir existé chez le peuple d'Israël ; elle est inconnue aux lois et aux coutumes de l'Angleterre. » Sous le ministère de lord John Russell, l'inscription : « Par la grâce de Dieu » disparut même un jour des monnaies ; mais les réclamations virulentes des dévots la firent bientôt rétablir.

Le titre des rois anglais a souvent varié. Guillaume Ier et Henri Ier se nommaient *rex Anglorum*, Henri II, *rex Angliæ, dux Normanniæ*.

Sous Henri VIII, la couronne est appelée *impériale*, et le pays, *empire*, pour indiquer la plénitude de la puissance royale, libre de toute suprématie d'un prince étranger. Henri lui-même s'intitule, « par la grâce de Dieu, roi d'Angleterre, de France et d'Irlande, défenseur de la foi et de l'Église d'Angleterre et d'Irlande, sur terre le chef suprême. »

Jusqu'au 1er janvier 1801, les monarques anglais conservèrent le titre de roi de France dans leurs décrets et les fleurs de lis dans leurs armoiries.

Les documents diplomatiques ne traitaient jamais les souverains gaulois de rois de France, mais de rois très-chrétiens. La qualification, adoptée à cette époque et maintenue jusqu'à nos jours, est : *Dei gratia Britanniarum rex, fidei defensor.*

« La couronne d'Angleterre est héréditaire d'après la loi du pays et non selon le droit divin, » dit le commentateur Blackstone ; et, en réalité, le droit de succession n'est pas absolu, n'en déplaise aux théoriciens royalistes. En vertu de cette curieuse juxtaposition d'idées révolutionnaires et de principes monarchiques, qui marque les principales étapes de l'histoire anglaise, les tories ont, il est vrai, tenté de faire dériver le droit de la reine Anne directement d'Édouard le Confesseur.

Mais, en somme, la suprématie de la maison régnante est tout simplement fondée sur l'*act of settlement* rendu en 1701, par lequel le fils du prétendant et son héritier immédiat catholique sont déclarés incapables de régner. La succession fut transférée à la branche protestante de la famille des Stuarts, à l'Électrice de Hanovre, fille de Jacques Ier, et à ses descendants. Selon la teneur de ce *bill*, le souverain doit professer la religion protestante.

Les femmes ne sont pas exclues du trône, et le droit de représentation, commun à toute succession anglaise, est également appliqué à la couronne.

Le fils l'emporte sur les filles ; le prince de Galles, Albert-Édouard, deviendra roi d'Angleterre, à l'exclusion de la princesse royale de Prusse, sa sœur aînée. Mais les femmes, appartenant à la ligne la plus rapprochée du testateur, ont la priorité sur les héritiers mâles de la ligne plus éloignée. Ainsi, à la mort de Guillaume IV, la reine actuelle lui succéda, comme fille du duc de Kent, qui eût été roi s'il avait vécu, quoiqu'un autre frère du monarque décédé, le duc de Cumberland, fût encore en vie.

Mais ce dernier devint roi de Hanovre, parce que la loi Salique est en vigueur dans ce pays.

Tout le monde connaît l'amour sincère et dévoué que les Anglais

portent à la reine Victoria. Sur cette terre de légalité réelle, les objections contre le règne des femmes n'ont jamais été sérieuses. M. Fischel cite à ce sujet, d'après Hallam, les paroles suivantes, extraites d'un livre qu'Aylmer, plus tard évêque de Londres, écrivit, sous le gouvernement d'Élisabeth, contre le fougueux réformateur écossais Knox :

« L'Angleterre n'est pas une monarchie pure, comme tant de gens » se l'imaginent, par manque de jugement, ni une oligarchie pure, ni » une démocratie; mais sa constitution est un mélange de toutes ces » formes, chacune desquelles y trouve une autorité. Dans le Parlement, » la reine représente la monarchie; les nobles, l'aristocratie; les députés des villes et des comtés, la démocratie. Si le Parlement fait usage » de ses priviléges, le roi ne peut rien ordonner sans lui; quand cela » arrive, c'est la faute de tous les deux : la faute du roi, en ce qu'il » usurpe le pouvoir; la faute du Parlement, en ce qu'il le supporte. » C'est pourquoi il n'est pas aussi dangereux qu'on le suppose d'avoir » en Angleterre une femme au gouvernail de l'État; car ce n'est pas » elle qui gouverne, mais la loi, dont les soixante-cinq juges sont les » fonctionnaires. Ce n'est pas elle qui fait les statuts et les lois, mais » l'honorable cour du Parlement. »

Le roi ne meurt pas, et la vieille maxime légale « le mort saisit le vif » est applicable au décès du monarque. Le couronnement ne confère pas de droits au nouveau souverain : il lui donne seulement la consécration religieuse. Depuis Guillaume III, les rois jurent « de gouverner conformément aux statuts du Parlement et aux lois et coutumes du royaume, d'exercer le droit et la justice, de maintenir la religion protestante et les priviléges et droits du clergé. » Sous la reine Anne, une clause fut ajoutée en faveur de l'Église presbytérienne d'Écosse, et, de plus, l'*act of settlement* force chaque roi de signer la déclaration du *test act* contre la papauté.

La déposition de Jacques II est regardée par les légistes anglais comme un précédent, dans la limite des faits; on considérerait donc comme démissionnaire tout monarque qui chercherait à renverser la constitution et sortirait du royaume. Il en serait de même s'il refusait de prêter le serment prescrit, s'il épousait une catholique ou renonçait à la communion anglicane.

Chaque fois qu'une régence devient nécessaire, elle est définie et traitée par une loi spéciale; il n'existe pas d'acte général à cet égard. Ainsi, lorsque l'état d'aliénation mentale dont Georges III était atteint fut déclaré incurable, le prince de Galles fut nommé régent; mais l'exercice de la souveraineté fut soumis à de nombreuses restrictions,

et l'héritier présomptif ne put même créer de nouveaux pairs. Un *bill*, rendu sous le règne actuel, stipulait que, si le roi futur avait moins de dix-huit ans, en cas de décès de la reine Victoria, le prince Albert serait à la fois son tuteur et régent du royaume, à la condition que ce double titre lui serait enlevé s'il se convertissait au catholicisme ou épousait une catholique en secondes noces.

Le mariage d'un monarque anglais n'est légal que s'il se marie à une femme issue d'une union légitime et confessant la religion protestante. Les restrictions paraissent, du moins en droit, se borner là; car aucune loi ne parle de mésalliance, en ce qui concerne le souverain régnant. Il en est autrement quand il s'agit de princes et princesses du sang; d'après un acte rendu sous Georges III, ils ne peuvent épouser que des personnes d'un rang égal au leur, et, avant l'âge de vingt-cinq ans, ils ne peuvent pas même contracter d'union matrimoniale sans le consentement exprès du monarque. Un mariage avec des personnages appartenant à une famille non royale entraînerait dans tous les cas la déchéance de leurs droits éventuels à la succession. Quoi qu'en disent les journaux libéraux et radicaux de l'Angleterre, et en dépit de l'orgueil britannique qui trouve qu'un noble anglais vaut au moins un principion allemand, l'entrave nous paraît conçue dans un esprit de sagesse; car une grande famille, unie par des liens aussi intimes à la maison régnante, acquerrait inévitablement une influence prépondérante dans le royaume, et l'Angleterre a pu jadis apprendre à ses dépens combien de bouleversements politiques et de troubles civils résultent de pareilles prétentions.

L'héritier présomptif porte le titre de prince de Galles et comte de Chester; comme fils aîné du souverain, il hérite aussi du duché de Cornouailles et est, en cette qualité, entouré d'un conseil privé spécial. Le Parlement vote habituellement des subventions et des dots aux princes et princesses qui se marient. Dans un pays de fortunes colossales, la munificence nationale n'a rien d'exagéré, et nous nous rappelons que l'année même du mariage de la princesse royale, un ambitieux Israélite tint à honneur de constituer à sa fille un douaire égal à celui que la Chambre des communes venait d'octroyer à l'épouse du futur roi de Prusse.

La reine Victoria jouit d'une liste civile de 385,000 livres sterling (9,625,000 francs); 325,000 livres sont destinées à l'entretien de la cour, et les autres 60,000 à son usage personnel. On peut dire sans réticence que bien des nobles anglais, pour avoir pris « la peine de naître, » ont un revenu supérieur à celui de leur souveraine, puisqu'ils

n'ont pas de cour à entretenir. A force d'intelligente économie et de bonne gestion, le feu prince Albert est arrivé à grossir considérablement le patrimoine privé de ses enfants; et, parmi les nombreux bienfaits que lui doit l'Angleterre, le moindre n'est pas d'avoir donné à la noblesse opulente de ce pays l'exemple de l'ordre dans les dépenses et de l'application à des travaux utiles.

La plupart des grands officiers de la couronne changent avec le ministère : la politique de parti se glisse partout, jusque dans la chambre à coucher de la reine. Les hauts dignitaires ne sont pas très-nombreux et se bornent au lord *stewart* (intendant), au lord trésorier, au contrôleur, au lord chambellan avec son riche cortége de lords de service, de maîtres des cérémonies, d'écuyers et d'officiers des gardes du corps, au grand écuyer, au grand veneur, au grand aumônier et à quelques employés inférieurs. Quelques titres sont héréditaires, entre autres celui de comte-maréchal (*earl marshal*), possédé par la famille catholique des ducs de Norfolk. La cour est fort brillante, et les jours de levers et de réceptions, le palais de Saint-James est visité par une assemblée resplendissante de nobles personnages et de dames élégantes, auxquelles on peut avec justice appliquer l'expression pittoresque inventée par la poétique galanterie des Anglais « une *galaxie*, une voie lactée de beautés. »

Le personnel féminin comprend la maîtresse de la garde-robe, huit dames de cour, appelées *dames* de la chambre à coucher, huit *femmes* de la chambre à coucher, et huit demoiselles d'honneur. Pour démontrer à quoi se réduit en réalité la puissance royale, nous n'avons qu'à rapporter une anecdote à laquelle le savant auteur de l'*Histoire constitutionnelle*, M. May, n'a pas dédaigné de donner une place proéminente dans son précieux recueil. Lorsque, en 1839, le cabinet, présidé par lord Melbourne, fut sur le point de se retirer, sir Robert Peel, qu'on avait chargé de former le nouveau ministère, exigea de la reine la destitution des dames de sa cour. La reine refusa, déclarant « qu'elle ne pouvait consentir à prendre une mesure qu'elle regardait comme contraire aux traditions et qui répugnait à ses sentiments. » Par suite de cette « conspiration de chambre à coucher, » comme l'opposition et la presse, le *Times* à la tête, se plurent à la qualifier, l'administration, dirigée par lord Melbourne, resta au pouvoir. Mais, en 1841, la majorité hostile au ministère devint tellement forte qu'il ne fut plus possible de refuser à sir Robert le titre de premier ministre, et la reine se vit obligée de renvoyer la maîtresse de la garde-robe, la duchesse de Lutherland, ainsi que toutes les dames qui, par leurs relations de

famille, auraient pu porter ombrage au parti conservateur, alors maître de la situation.

M. Disraéli a beau s'écrier douloureusement dans son roman politique *Coningsby* : « Depuis la conspiration de la chambre à coucher, la royauté est un zéro, » le fait n'en existe pas moins, et il faut bien le constater : depuis que l'influence personnelle du souverain ne peut plus se faire sentir, le pays a gagné en tranquillité ce que la couronne a perdu en pouvoir.

En théorie, ce pouvoir est toujours grand. M. Fischel nous fournit une longue liste de prérogatives royales : le roi d'Angleterre ne peut être poursuivi, ni au civil ni au criminel; il est censé ne pouvoir faire le mal; il est, selon la fiction légale, l'unique propriétaire du sol; il représente la nation à l'extérieur et a seul le droit de faire la guerre et de conclure la paix; il est la fontaine des honneurs et choisit tous les magistrats; il peut seul nommer des ambassadeurs et signer des traités; il délivre les lettres de marque et les brevets des officiers de tout grade, en sa qualité de généralissime des armées de terre et de mer; il peut apposer son *veto* aux lois votées par le Parlement; il peut défendre l'exportation des armes et de tout ce qui touche au matériel de la guerre; il est juge suprême et poursuit les criminels et les délinquants; il possède le droit de faire grâce, excepté quand il s'agit de la mise en accusation d'un de ses ministres; il nomme les pairs et beaucoup d'autres dignitaires; il est le chef de l'Église anglicane et peut, en cette qualité, prescrire des jours de jeûne et d'humiliation. Son nom est accolé à tous les services publics, et, partout, on parle des douanes de Sa Majesté, des chantiers de Sa Majesté, des juges de Sa Majesté, des ministres de Sa Majesté.

Certes, l'énumération est formidable, et l'on pourrait frémir pour la liberté, si l'exercice absolu, exclusif, de tous ces priviléges était dévolu au monarque régnant. Mais en Angleterre, la vieille formule : « le roi règne et ne gouverne pas » est devenue une vérité pratique. La plupart de ces prérogatives existent, mais elles sont exercées dans toute leur étendue par le cabinet, et le cabinet, nous l'avons dit, n'est qu'un comité de gouvernement, choisi par la majorité du Parlement : un monarque, un ministre allant à l'encontre de la volonté nationale, est une anomalie, une impossibilité.

En théorie, le pouvoir exécutif et le pouvoir législatif sont toujours parfaitement séparés : mais le premier est astreint à une responsabilité si continue et si immédiate dans ses effets, il dépend pour tout ce qui constitue sa force de la Chambre des communes à un tel degré,

qu'un appel à la nation est sa seule ressource contre la majorité et qu'il n'a qu'à se retirer si les élections se prononcent contre lui. Aussi, l'Angleterre se tire-t-elle, par une simple crise ministérielle, des impasses qui, ailleurs, aboutissent souvent à des révolutions. Le monarque n'étant jamais en cause, on ne lui demande jamais compte des déboires politiques. La célèbre théorie de la pondération des pouvoirs se réduit donc, en réalité, à la prépondérance de l'un des trois : et, comme celui qui prévaut réfléchit avec le plus d'exactitude les vœux populaires, les réformes s'accomplissent invariablement en Angleterre dès que le besoin s'en fait sentir. C'est pour n'avoir pas voulu comprendre cette simple vérité que les constitutionnalistes du continent n'ont jamais pu implanter leur système d'une façon durable. Il ne faudrait pas perdre de vue que dans le Royaume-Uni c'est le parlement qui gouverne, et que la couronne possède à peine la faculté d'enrayer l'action des Chambres.

Non pas qu'on puisse comparer le monarque anglais à un automate, ou lui appliquer l'expression plus grossière par laquelle un souverain, absolu lui-même, se plut un jour à désigner le roi constitutionnel. Mais si la reine actuelle exerce une influence incontestable dans le pays, elle la doit surtout à son caractère personnel, à la vénération profonde que ses vertus et son abnégation inspirent à tous ses sujets. Les sentiments de la nation anglaise sont en général monarchiques au suprême degré, et même les radicaux ne parlent de leur souveraine qu'avec un respect sincère.

Pour juger la *loyalty* britannique, pour comprendre à quel point la vénération pour la femme et la mère se confond avec le dogme politique et l'absorbe, il faut avoir entendu le cri de deuil qui s'est échappé de toutes les poitrines, avoir vu les larmes amères qui coulaient de tous les yeux, lorsque la mort prématurée du prince Albert vint plonger le pays dans la désolation et la tristesse. On aurait dit qu'un vide affreux s'était fait à tous les foyers, qu'un être chéri venait de disparaître de tous les cercles intimes. Nous ne parlons ici ni de la douleur pompeuse et boursouflée exhalée dans les tirades arrondies des poëtes de cour, ni de la sympathie de parade affichée dans les adresses et les discours officiels. Mais nous avons été témoin, dans plus d'une humble demeure, du chagrin cuisant exprimé dans les paroles simples et touchantes qui viennent du cœur et vont au cœur. Nous avons entendu plus d'un vaillant ouvrier se consoler de ses déboires en songeant au coup terrible qui venait de frapper la reine sur son trône.

Il serait odieux, non moins que faux, d'accuser tout un peuple, et

surtout un peuple aussi fier, de flagornerie et de courtisanerie hypocrites; d'autant plus que personne, tout en regrettant vivement la perte du prince, ne craignit de voir la marche des affaires publiques entravée par sa mort. Son trépas inattendu fut regardé comme une calamité publique, sans doute; mais à cause de la douleur que la reine devait ressentir, à cause des services qu'il avait rendus au pays par l'encouragement des sciences, des beaux-arts et de l'agriculture. La politique n'entrait pour rien, ou du moins pour fort peu de chose, dans l'affliction publique; car les Anglais ont toujours préféré la stabilité des institutions à celle qui repose sur la vie d'un homme.

Ceux qui vivent dans un pays où la couronne règle toute chose, distribue toute chose, administre toute chose; où l'initiative n'appartient qu'au trône, ceux-là, tout en se glorifiant du noble titre de *citoyens*, auront de la peine à comprendre l'attachement indicible que les *sujets* libres de la reine d'Angleterre éprouvent pour sa personne. Et comment n'en serait-il pas ainsi, lorsque la *fidélité* envers le monarque n'entrave en aucun point essentiel l'exercice des droits inaliénables et imprescriptibles de l'homme?

La race de politiques anglais qui voudrait revenir au gouvernement, ou plutôt à l'influence personnelle de la royauté, est insignifiante en nombre et s'éclaircit même de jour en jour davantage. Aussi regrettons-nous que lord Brougham, ce vaillant champion des luttes oratoires qui, malheureusement, dément, dans sa verte vieillesse, mainte aspiration sublime de ses jeunes années, ait pu s'oublier jusqu'à écrire: « D'après cette doctrine (celle des whigs), notre lion n'aurait plus que le triste privilége de nommer ministre l'homme choisi par le Parlement, et de manger son repas en paix. » Un roi constitutionnel, sous le règne duquel la nation se charge de ses propres affaires, n'a pas besoin d'être « un lion »; et le doux loisir de « manger son repas en paix » n'est pas à dédaigner, dans un siècle qui a vu tant de princes fugitifs fatiguer les routes du vieux et du nouveau monde.

L'absence de gouvernement personnel assure la tranquille possession du trône. En Angleterre, la couronne ne peut donner l'impulsion à la législature, que par l'intermédiaire des ministres qui possèdent une forte initiative dans le sein du Parlement. Il en résulte que des hommes d'État, soutenus par la majorité, se maintiennent au pouvoir, quelque désagréables qu'ils puissent être au souverain. Depuis 1707, le *veto* royal n'a plus été mis en usage, et, en réalité, la couronne ne trouverait plus de conseillers condescendant à le couvrir de leur responsabilité, parce que le cabinet se retire quand l'opposition triomphe. La résistance

des lords ne prévaut jamais, dans les questions importantes, contre la volonté bien déterminée des Communes : une simple menace du duc de Wellington suffit pour faire consentir les pairs à la révocation des lois sur les céréales, une des mesures les plus démocratiques qu'on ait adoptées de notre temps.

Les proclamations exceptées, tous les actes de la reine doivent être contresignés par un ministre responsable. En outre, la prérogative de déclarer la guerre et de conclure la paix est limitée d'une façon absolue par le droit parlementaire de refuser les subsides. En 1678 déjà, la Chambre des communes ne vota les impôts qu'à la condition d'avoir, de la part du roi, communication de ses alliances diplomatiques. En 1782, une résolution du même corps, portant que « tous ceux qui conseilleraient la continuation de la guerre contre l'Amérique seraient considérés comme ennemis du roi et du pays », mit fin à cette campagne, en dépit des inclinations contraires du monarque. Aujourd'hui, il semblerait tout bonnement impossible et inouï que la reine fît connaître d'une façon quelconque ses tendances personnelles dans une question de paix ou de guerre.

Même le droit de grâce, le plus précieux attribut du pouvoir royal, est essentiellement limité par le contrôle du Parlement. De fait, c'est le ministre de l'Intérieur qui exerce cette prérogative, et nul pardon ne serait valable sans sa signature. Ici encore, couronne veut dire ministère. Pour des délits d'une nature privée, comme les procès pour calomnie et diffamation, le gouvernement ne peut intervenir en aucune façon.

Quant à l'influence de la reine sur les affaires extérieures et le choix de ses propres ministres, le fait suivant, emprunté à M. May et à M. Fischel, suffira pour démontrer sa complète impuissance. On se rappelle que dans les derniers jours de l'année 1851, lord Palmerston, alors secrétaire d'État au département des Affaires étrangères, tomba du ministère. Il s'était émancipé du contrôle constitutionnel de sa souveraine dans un acte fort compromettant, qui engageait la politique du pays ; et cette tendance datait de loin chez lui ; car au mois d'août 1850, la reine s'était vue forcée d'écrire un ordre ainsi conçu :

« La reine demande d'abord que lord Palmerston déclare clairement » ce qu'il compte faire dans un cas donné, pour que la reine sache exacte- » ment à quelles mesures elle donne son assentiment royal. En second » lieu, elle demande qu'après avoir consenti à une mesure, celle-ci ne » soit plus modifiée ni changée par le ministre. Elle se croit obligée de » regarder un pareil acte comme un manque de franchise vis-à-vis de

» la couronne, faute qui devrait entraîner l'emploi de la prérogative » constitutionnelle, de congédier le ministre en question. Elle attend en » conséquence qu'il l'instruise de ce qui se passe entre lui et des ambas- » sadeurs étrangers, avant de prendre des décisions importantes qui » ne sont basées que sur des conversations. Elle demande que les dépê- » ches étrangères lui soient communiquées en temps opportun, et elle » désire que les copies des dépêches prêtes à être expédiées au dehors, » et auxquelles elle doit donner son assentiment, lui soient soumises » assez tôt pour qu'elle puisse s'assurer de leur contenu avant l'expédi- » tion. La reine trouve convenable que lord John Russell montre cette » lettre à lord Palmerston. »

Certes, la demande était modeste et n'avait rien d'outrecuidant, même de la part d'une souveraine qui se contente de régner paisiblement et laisse gouverner ses ministres. Personne n'osera prétendre qu'elle ait dû permettre à son secrétaire d'État d'engager le pays dans les aventures politiques, à son insu et même sans l'aveu des autres membres du cabinet.

Néanmoins, et en dépit des avertissements de la reine et du premier ministre (lord John Russell), en décembre 1851, lord Palmerston n'hésita pas à déclarer en particulier au comte Walewski, alors ambassadeur de la France près la cour de Saint-James, qu'il approuvait les événements qui venaient de se passer à Paris. Le 16 du même mois, il écrivit une dépêche dans ce sens à lord Normanby, ministre plénipotentiaire de la Grande-Bretagne en France, dépêche dont il ne donna connaissance ni à la reine ni à ses collègues. Lord John Russell se plaignit, avec véhémence, en plein Parlement de ce que « le secrétaire d'État pour les Affaires étrangères s'était mis à la place de la couronne, qu'il avait dépassé la couronne et l'avait laissée à sa gauche, pour exprimer sa propre opinion sur l'état de choses à Paris. »

Il est facile de voir à quelles négociations la reine faisait allusion dans sa lettre de 1850; car, dans le courant de cette année, lord Palmerston avait déclaré devant un comité de la Chambre des communes « que les relations entre la France et l'Angleterre ne pourraient être maintenues exclusivement par des communications écrites, et qu'il résultait de grands avantages des rapports personnels avec les ambassadeurs, » Ces « rapports personnels » échappaient naturellement au contrôle de la reine, à la surveillance du Parlement et même à la vigilance du cabinet. Le fougueux diplomate avait pris sur lui de représenter tout seul l'Angleterre : il dut résigner son portefeuille.

Mais — par un curieux « retour des choses d'ici-bas » — une année

à peine s'était écoulée que la coalition des peelites, des whigs e radicaux ramena lord Palmerston au ministère, — cette fois, vrai, au département de l'Intérieur. La campagne de Crimée l au gouvernail de l'État; il en tomba, de toute sa hauteur, pour sur l'invitation du gouvernement français, proposé une loi dirigée c les refugiés politiques. Aujourd'hui, le voilà de nouveau Premier tre, et lord John Russell, qui ne trouvait pas de termes assez pour condamner sa politique extérieure, est son subordonné aux Af étrangères. Faut-il dire philosophiquement avec le poëte alleme la vue du jeu de bascule parlementaire : « La droite et la gauche deux mains du même corps qui ne se sont jamais fait de mal [1]. »

Le sentiment monarchique, que nous avons constaté au sein nation anglaise, suffit naturellement pour empêcher les parties livrer à des débats pénibles, sur des questions qui touchent la personnellement. Cependant, lorsqu'en 1854 il circulait des ru sur l'intervention du prince Albert dans les affaires publiques, l cussion fut vive et hardie à la Chambre des communes. Il répu une nation libre de sacrifier ses franchises, même aux entraîne du cœur. L'apanage de la princesse royale donna, en 1857, lieu discussion orageuse suscitée par M. Coningham, le député radi Brigthon. Les dettes de Georges III, la conspiration de la cham coucher, le procès de la reine Caroline et plusieurs autres que scandaleuses, ont plus d'une fois provoqué des délibérations fort bes. Nous ne saurions donc dire avec M. Fischel : « Si l'Angl retrouve un jour un roi, qui n'ait pas seulement des prétentions m chiques, mais aussi le coup d'œil, ce talent d'être un grand roi, il rait devenir très-dangereux au gouvernement de parti. »

Ce péril n'est pas à craindre tant que le pays ne s'endort pas que la presse et le jury veillent, debout et incorruptibles, sur les li nationales. L'Angleterre ne réclame pas de « grand roi »; elle n' pas l'initiative d'en haut. Et, de plus, il faut espérer que la famille souverains n'a pas été inutilement mise à même d'apprécier de l main les estimables avantages de la monarchie constitutionnelle. donc à dédaigner, le rôle d'une femme que l'attachement de ses a placée tellement haut qu'elle paraît élevée au-dessus des ora des discussions de parti? — Son nom n'intervient dans aucun c on ne le prononce que pour le glorifier et pour appeler sur sa tête

[1] Die Recht'und Linke sind zwei Hände
Die sich noch niemals weh gethan.

les bénédictions du ciel. Sur son passage, chacun s'incline religieusement; aux sons de l'hymne national, *God save the Queen*, chaque tête se découvre. Un mot d'elle, prononcé dans ses heures d'angoisse, lorsque, pour répéter sa touchante expression, elle est elle-même « courbée jusqu'à terre, » sèche les larmes des pauvres veuves qui pleurent leurs maris enfouis dans les mines. Un concert d'amour monte jusqu'à son trône; une auréole d'affection brille autour de ce front modeste ceint du diadème. Son souvenir vivra-t-il moins longtemps dans l'histoire, que si elle poursuivait le fantôme de la gloire sur les champs de bataille ou dans les expéditions lointaines ?

Reine elle-même, elle salue avec vénération la majesté suprême de la loi ! Souveraine adorée, elle garde intact à ses sujets le dépôt précieux de la constitution et des lois qu'elle a juré de maintenir, et ne sort jamais du cercle limité de ses attributions. Elle ne s'est pas, il est vrai, rendue l'arbitre des destinées de l'Europe; mais du moins elle peut régner en paix et envisager sans trembler l'avenir de ses enfants.

VI

L'ADMINISTRATION CENTRALE.

Si l'on compare la bureaucratie anglaise à la centralisation administrative qui, dans d'autres pays, étend ses bras de polype sur tous les points du territoire et, par sa puissante étreinte, rend la circulation impossible et la vie difficile, on envie à cette terre libre le vaste champ d'action ouvert à l'initiative populaire. En bas, dans les provinces, l'indépendance est garantie par l'institution des juges de paix qui n'ont pas d'ordres à recevoir du gouvernement et qui remplissent des fonctions à la fois administratives et judiciaires; par les postes de lord lieutenant et de shérif des comtés, emplois honorifiques, mais dont les attributions sont fort limitées; par les autorités électives des paroisses, qui votent et appliquent les taxes locales. En haut, à la direction centrale des affaires publiques, la sauvegarde est maintenue, d'un côté, par des juges choisis parmi les avocats les plus distingués, payés largement, inamovibles et sans espoir d'avancement; par une église nationale, compatible avec la liberté illimitée des cultes, et par une armée soumise au pouvoir civil; de l'autre, par un ministère qui se trouve placé

dans la dépendance absolue du Parlement. Ce sont là les principales garanties de sécurité que la constitution de l'Angleterre offre aux administrés.

La basse servilité qui se met à genoux devant le pouvoir du jour, quel qu'il soit, est inconnue aux fonctionnaires anglais. Les partis alternent avec tant de régularité au gouvernement, que les hommes des deux camps se trouvent à peu près en nombre égal dans l'administration, et que l'impartialité devient un intérêt général. La tendance de diriger d'en haut et de centraliser quelques fonctions nationales, ne s'est montrée que dans les derniers temps et seulement dans les branches de service qui semblaient demander l'impulsion de comités administratifs : mais, ici même, l'absence d'esprit hiérarchique neutralise le venin le plus pernicieux.

Un Français, qui se plaît à tout personnifier, le pays dans un monarque et le gouvernement dans un chef, sera stupéfait d'apprendre qu'en Angleterre, quelques-uns des départements les plus importants de l'administration centrale n'ont pas de tête visible, il n'existe ni ministre des cultes, ni ministre de l'instruction publique, ni ministre de la justice, ni ministre de la police. Le ministre de la guerre, au lieu de porter des épaulettes étoilées, est un homme politique, un orateur constitutionnel, un homme de lettres, un *idéologue*. La marine elle-même est administrée par un conseil de lords de l'amirauté, le premier desquels est fort souvent un simple bourgeois.

Il y a plus : les ministres, que M. Fischel définit fort bien : « les chefs parlementaires des divers ressorts », sont rarement des hommes spéciaux. Ils échappent ainsi aux vues rétrécies que produit l'esprit de métier et ne s'encroûtent pas dans les traditions. Trois écrivains ont été tour à tour, depuis quinze ans, ministre des finances : Disraëli, Lewis et Gladstone. L'un d'eux, — *horribile dictu !* — est même en ce moment secrétaire d'État au département de la guerre. Le lord chancelier fait seul exception, parce qu'il est moins un ministre qu'un juge et président de la Chambre des lords.

Les hommes d'État quittent une branche de l'administration pour une autre avec une merveilleuse facilité. Ainsi, lord Palmerston, aujourd'hui chef du cabinet, fut successivement ministre des affaires étrangères et ministre de l'intérieur. Sir George Cornewall Lewis, ministre de la guerre, a passé par le ministère de l'intérieur et par celui des finances. L'honorable M. Cardwell a été ministre du commerce et secrétaire d'État pour l'Irlande, sans compter quelques sinécures administratives. Comme lord Palmerston, lord John Russell a voyagé, de

la présidence du conseil, tantôt au ministère de l'intérieur, tantôt à celui des affaires étrangères.

Bien loin de voir un mal dans ces permutations, nous les considérons plutôt comme très-avantageuses au jeu des rouages politiques. Notre confiance dans le bon sens et la forte impulsion des assemblées publiques, l'emporte de beaucoup sur la foi dans les miracles opérés par les hommes que la crédulité populaire qualifie du beau nom « d'administrateurs habiles. » Jamais les discussions parlementaires et les orages de tribune n'ont perdu une nation : elles ont, au contraire, souvent sauvé celles que des gouvernements aventureux avaient poussées jusqu'au bord de l'abîme. Or, il est dans l'intérêt public que les principaux hommes d'État, qui prennent une part active aux débats, aient acquis l'expérience personnelle des différentes branches des services administratifs. L'Angleterre qui, sans même parler des lords Palmerston, Russell et Derby, peut se glorifier d'un Gladstone aux finances et d'un Milner Gibson au commerce; qui, naguère, a vu lord Lidney Herbert à la guerre, sir George Lewis à l'intérieur et sir John Pakington à la marine, fournit la preuve évidente que les fonctionnaires, qui gagnent leurs éperons dans les luttes politiques, sont pour le moins aussi efficaces que ceux dont les cheveux ont blanchi sur les paperasses de la bureaucratie.

La tradition des services n'est pas interrompue pour cette raison. Les sous-secrétaires d'État permanents expédient les affaires qui n'exigent que la routine, et suivent les précédents; le ministre fait prévaloir ses principes généraux dans l'administration qu'il dirige. Nous osons même prétendre qu'il existe une plus grande uniformité et une symétrie plus stricte dans les départements anglais que cela ne se rencontre en France et en Allemagne. M. Fischel explique fort bien cet état de choses : « Quant aux fonctionnaires vraiment administra-
» teurs, les changements de gouvernement leur importent fort peu.
» Le droit de nomination passe tout simplement d'un parti à l'autre.
» Mais les partis eux-mêmes portent trop de respect aux nécessités
» de l'administration pour changer les employés avec le parti gou-
» vernant. En présence du gouvernement des partis, il faut regarder
» l'administration anglaise comme un piédestal d'airain, sur lequel on
» peut placer à volonté tel ou tel ministre dirigeant. Le piédestal n'est
» nullement atteint, qu'il soit surmonté aujourd'hui par lord Derby,
» demain par lord John Russell, après-demain par lord Palmerston. »

Les conflits de juridiction sont impossibles en Angleterre, où l'on ne connaît pas « la justice administrative », termes contradictoires qui

hurlent d'être accouplés ensemble. Les tribunaux ordinaires sont compétents pour évoquer toutes les affaires qui donnent lieu à des litiges. A la différence de ce qui se passe ailleurs, ce sont les cours de justice, même inférieures, qui peuvent empiéter sur les attributions administratives. Ajoutons, ce que nous ne saurions trop répéter, car là se trouve, à nos yeux, la pierre de touche, la condition *sine quâ non* d'un État libre; ajoutons que tous les fonctionnaires sont justiciables des tribunaux et civilement responsables envers le moindre citoyen dont ils léseraient les intérêts, — et l'on avouera que nous avons bien quelque chose à envier à « la perfide Albion. »

Il est inutile de parler de la manière dont se distribuent les emplois subalternes, car nous avons vu ce système de la protection et du patronage en force dans tous les pays et sous tous les régimes. Peu vous importe qu'on récompense des services rendus sur les estrades électorales ou dans les antichambres, qu'on offre une prime à la corruption ou à l'espionnage. Il faut dire, cependant, à la louange de l'Angleterre, que les choix scandaleux y sont rares, surtout depuis que des examens et des concours ouvrent les portes de l'administration, pour ainsi dire, à tout le monde. Le nouveau système est à peu près ancré dans les mœurs aujourd'hui, et les tories de la vieille école ne parviendront plus à l'abolir, sous le spécieux prétexte qu'un examen ne prouvera en aucune façon que le candidat possède les qualités requises pour faire un bon commis. On a compris universellement que, dans tous les cas, les concours rejettent les imbéciles et les fainéants, et que quiconque a pu effectuer le plus, c'est-à-dire achever de bonnes études, saura bien accomplir le moins, tenir des livres en partie double et enjoliver des expéditions.

Nous avons dit que la servilité est inconnue aux employés anglais, par la simple raison que personne ne la leur demande et qu'elle ne leur serait d'aucune utilité. Les commis des bureaux sont partagés en différentes classes et avancent, généralement, de l'une à l'autre, sans déplacement et dans leur ordre d'ancienneté; leur salaire s'accroît graduellement avec les années de service, jusqu'à ce qu'il atteigne le maximum, d'ordinaire assez élevé. Car c'est encore là une des *excentricités* du peuple anglais : il ne veut avoir qu'un nombre restreint de fonctionnaires, mais il les paye bien. Voudra-t-on croire cette chose inouïe que personne ne s'occupe des opinions politiques d'un employé? Que nul chef supérieur ne s'informe indiscrètement s'il *pense bien?* Que chacun est libre, si bon lui semble, d'écrire dans les journaux ou de pérorer dans les *meetings*, de donner un libre cours à ses pensées et

l'expression la plus véhémente à tout ce que lui dicte sa conscience?

Quand un homme est recommandable par sa conduite et distingué par son talent, ses aspirations et ses idées n'entravent jamais sa carrière. Nous connaissons personnellement des radicaux, voire même des républicains qui doivent la position qu'ils occupent au choix d'un ministère tory. Et maintenant, que les administrations, qui se croient pures et se disent infaillibles, viennent jeter la pierre à celle de la Grande-Bretagne!

Du reste, malheur aux chefs qui se montreraient injustes envers un subordonné, fût-il le plus infime! La presse, les tribunaux, les réunions publiques, le Parlement même retentiraient aussitôt de plaintes formidables. M. Fischel cite la révocation d'un simple facteur de la poste aux lettres, à propos de laquelle deux mille cent soixante pages *in-folio* de pièces à l'appui furent soumises à la Chambre des communes. S'il avait pu compter tous les articles écrits et tous les discours prononcés à ce sujet, le calcul finirait par être prodigieux. Ce sont là les nobles habitudes et les sentiments de sécurité que le respect des droits donne à un peuple : comme tous les autres avantages de ce monde, la solidarité sociale découle de la liberté.

Le recensement de 1851 donnait un total de soixante-quatre mille deux cent vingt-quatre fonctionnaires salariés. C'est une troupe légère, en comparaison de la grosse armée qui, en France et en Allemagne, se trouve à la solde et à la merci du gouvernement. L'indépendance absolue des employés, tant qu'ils se conforment aux lois et aux règlements, leur avancement régulier et leur petit nombre, empêcheront toujours l'Angleterre de devenir la proie de la pire espèce d'oppression, de l'omnipotence bureaucratique.

Après avoir insisté sur les traits généraux communs à toute l'administration, nous allons passer en revue les différentes branches dont elle se compose. Immédiatement au-dessous et autour de la reine, nous trouvons le Conseil privé, sorti du vieux *magnum consilium*, et formant toujours, en théorie du moins, le seul conseil légitime du monarque; car nous avons vu que le cabinet n'a pas d'existence *légale*, dans le sens restreint de ce mot.

Toutes les mesures qui n'exigent pas le concours du Parlement sont prises par « la reine en conseil. » Sous le règne des premiers Stuarts, le nombre des conseillers privés ne montait qu'à douze; Charles II, en réformant ce corps après la Révolution, y nomma trente membres. Aujourd'hui, le chiffre est illimité et se compose de tous les anciens ministres et de quelques dignitaires spéciaux. Tout Anglais peut aspirer

à cette dignité, à l'exception des étrangers naturalisés; s'il y a lieu, le Parlement la confère à ceux-ci par un décret spécial, comme il l'a notamment fait en faveur du prince Léopold, aujourd'hui roi des Belges, et du prince Albert.

Les conseillers privés sont intitulés *très-honorables* et font précéder leurs noms des lettres R. H. (*Rigt honourable*). Les Anglais ont une curieuse habitude d'indiquer leurs dignités universitaires ou politiques, et même les associations auxquelles ils appartiennent, par une série d'initiales; les cartes de maint homme distingué dans les sciences et les lettres sont enjolivées par une bigarrure de majuscules, véritable labyrinthe dans lequel les profanes et les étrangers s'égarent. Ainsi, M. P. désigne un membre du Parlement; K. C. B. un chevalier de l'ordre du Bain; M. D. un docteur en médecine; B. A. un bachelier ès lettres; L. L. D. un docteur en droit; F. R. S. L. un membre de la société Royale de Londres; F. R. C. S. L. un membre du collége Royal des chirurgiens de Londres, et ainsi de suite. Nous ne parlons pas de la kyrielle hiéroglyphique représentant des titres et des sociétés imaginaires, et qu'assument les prétendants ambitieux qui veulent se donner des airs de distinction.

Pour retourner au Conseil privé, il existe près de deux cents conseillers dans tout le Royaume-Uni; mais, depuis le mariage de la reine Victoria, ils n'ont plus été convoqués au grand complet. Le lord président (aujourd'hui lord Granville) est membre du cabinet, de même que le lord garde-du-sceau-privé, dont les fonctions se bornent à faire sceller les actes publics.

La reine n'est pas tenue de se conformer à l'avis du Conseil privé; mais elle est forcée de le demander, et tout ministre pourrait se refuser à reconnaître l'autorité d'un acte qui n'aurait pas été homologué par la majorité des conseillers. La présence de six membres et du secrétaire suffit pour rendre les délibérations légales. Tous les ministres font partie de ce corps public : et, pour tout dire en un mot, les prétendus débats au sein du Conseil privé ne sont qu'une formalité solennelle, une façon de publier les mesures adoptées à l'avance par le cabinet.

Cette innovation, que les constitutionnels anglais, le célèbre Hallam à leur tête, regardent comme une anomalie, s'est trouvée accomplie peu à peu et par la force même des choses. Le Conseil privé était une réalité et avait sa raison d'être, tant que le gouvernement personnel du monarque était reconnu. Aujourd'hui que le Parlement gouverne, au moyen d'une délégation spéciale qui forme le cabinet, les principales attributions du conseil sont dévolues à ce cabinet, et la vieille institu-

tion n'est maintenue que par un effet de la vénération habituelle des Anglais pour les formes que le temps a consacrées. A quoi bon, disent-ils, abolir avec violence ce qui tombe graduellement, et sans bruit, en décadence et en désuétude?

Ainsi, peu nous importe que Blackstone et Delolme ignorent tous deux le nouveau corps gouvernant. Nous avons peine à comprendre le sentiment de jubilation qui pousse Coxe à s'écrier : « Je suis heureux que les expressions de ministre, de premier ministre, de cabinet, d'administration soient aussi étrangères à notre langue qu'elles le sont à nos lois. » Que voudrait-il donc mettre à la place? Les titres saxons d'*Ealdorman* et de *Wittena gemote*, qui plaisent tant au cœur tudesque de M. Bucher, seraient-ils plus familiers à la législation et à l'idiome anglais du IXe siècle? Ne serait-ce pas un tory, tant soit peu absolutiste, qui rédigea les questions annexées, sous forme de catéchisme, à l'édition de Blackstone de 1856, et parmi lesquelles on demande, entre autres choses : « Jusqu'à quel point le cabinet a-t-il *usurpé* les fonctions du conseil privé? »

Les scrupules formalistes des jurisconsultes nous touchent peu; il est plus important d'entendre les hommes d'État eux-mêmes nier l'existence légale du cabinet, tout en exerçant ses attributions avec une hautaine ténacité. Le grand historien des whigs, Macaulay, dit à ce sujet : « Il est singulier que le cabinet soit étranger à nos lois. Les noms des pairs et des *gentlemen* qui le composent ne sont jamais annoncés officiellement au public. On ne tient pas de protocole de ses réunions et de ses délibérations, et son existence n'a jamais été reconnue par acte du Parlement. »

Il y a plus : un ministre actuel, sir George Cornewall Lewis, répondit, en 1859, à un député qui désirait connaître les noms des membres du nouveau cabinet : « Tout le monde sait que la constitution de ce pays ne connaît pas de cabinet. La Chambre des communes n'a jamais reconnu, dans un de ses votes, l'existence d'un pareil conseil. Il n'a jamais été qu'une réunion volontaire de certains ministres, et les archives du pays ne nous fournissent pas le moyen d'établir une distinction entre un ministre de cabinet et un autre ministre. »

Cette position *extra-légale* n'empêche pas le ministère de gouverner l'Angleterre et d'être son puissant organe dans toutes les parties du monde. Du reste, puisque le Conseil privé se compose presque exclusivement des membres du cabinet, il est toujours loisible à celui-ci de *légaliser* ses délibérations, lorsqu'il en est besoin, par une proclamation officielle. Nous n'attachons point à cette anomalie l'importance que bon

nombre d'écrivains s'évertuent à signaler. Si le Conseil privé a jadis servi la liberté, il s'est aussi bien souvent mis à la disposition du despotisme, et la même remarque peut s'appliquer au cabinet. Le levier se trouve, en Angleterre, moins dans le pouvoir exécutif que dans le Parlement, et la Chambre des communes est seule à blâmer si elle permet à un ministre des allures autocratiques. Si la disposition de se laisser guider existe, il importe fort peu que la direction vienne d'un *magnum consilium* ou d'un conseil de ministres. La constitution anglaise n'étant pas une charte régulière, mais un ensemble d'institutions, le cabinet a pu s'y créer une place, et maintenant c'est un fait acquis, comme tant d'autres innovations confirmées depuis par le temps. Tout cela est peu logique, peu systématique, c'est possible; mais la liberté ne s'en trouve pas plus mal, et un membre du Parlement a pu dire dans le cours de la dernière session : « Si notre système de politique n'a pas de logique et fourmille d'anomalies et de contradictions, il nous garantit, dans tous les cas, notre indépendance et nous préserve des révolutions. »

En théorie, « le très-honorable Conseil privé de Sa Majesté » a conservé toutes ses attributions administratives, législatives et judiciaires, et il en exerce quelques-unes des plus importantes en pratique. C'est de cette assemblée que sont datées les déclarations de guerre, les traités de paix, les convocations et les prorogations du Parlement : mais il n'y faut en réalité voir que la sanction formelle des résolutions prises par le cabinet. Il en est de même des mesures qui concernent les colonies, les municipalités, les quarantaines, les patentes et les priviléges. C'est au sein du Conseil que les ministres qui résignent leurs fonctions déposent leurs sceaux entre les mains de la reine, et que leurs successeurs les reçoivent.

Les fonctions judiciaires du Conseil privé sont plus importantes; il est une véritable cour de justice, une *court of record*, et, quand elle siége, la reine n'assiste pas aux séances. Cette cour a dans ses attributions l'instruction des crimes contre la chose publique, en se conformant aux prescriptions de la loi d'*habeas corpus*; il ne faut pas se cacher que si cet acte protecteur était suspendu, le Conseil pourrait devenir un tribunal fort dangereux. Pour toutes les affaires litigieuses qui ne trouvent de remède, ni devant les « cours de plaids communs, » ni devant les cours d'équité, il existe un « appel à la Majesté de la reine en conseil. » A cet effet, ce corps de l'État a constitué un comité judiciaire spécial, pris dans son sein et prononçant des jugements, quoique nominalement les arrêts soient rendus sous forme d'ordonnances royales.

Ce comité se compose du lord président, du lord chancelier, et de tous les conseillers privés qui ont exercé les fonctions de garde des sceaux ou de juge aux cours suprêmes. La reine peut leur adjoindre quatre juges, dont deux doivent avoir servi dans les colonies. La présence du président et de trois membres est requise pour rendre les délibérations légales.

Dans de certains procès, notamment quand il sagit de confirmer ou de réformer en deuxième instance les jugements des tribunaux ecclésiastiques ou ceux des cours coloniales, le comité judiciaire du conseil privé prononce définitivement, sans appel ultérieur à la chambre des lords. La procédure est toujours longue et coûteuse et dispute même, sous ce rapport, la palme aux lenteurs proverbiales de la Cour de la chancellerie.

Outre le comité judiciaire, des lois spéciales ont créé plusieurs comités administratifs, permanents attachés au Conseil privé. Le plus important d'entre eux est le conseil de commerce, *the board of trade*, un véritable ministère dirigé par un président, membre du cabinet (aujourd'hui l'honorable M. Milner Gibson) et composé d'un vice-président et de dix-sept conseillers. Cette administration comprend trois grands départements : la marine marchande, les chemins de fer, les sciences et arts pratiques, et s'occupe en général de toutes les branches qui intéressent le commerce et l'industrie.

Le « comité pour l'éducation nationale » surveille les écoles primaires seulement. Les universités et les institutions secondaires publiques (Eton, Harrow, Rugby, Winchester, etc.) échappent pour ainsi dire complétement à l'intervention de l'État, comme fondations et établissements privilégiés ; le Parlement seul peut toucher à leurs chartes, mais non sans leur propre aveu et sans avoir recours à des précautions infinies. Les institutions étant très-dispendieuses, l'éducation de la classe moyenne proprement dite se trouve de fait entre les mains d'instituteurs particuliers, qui peuvent exercer leurs fonctions délicates sans qu'on leur impose la moindre garantie de capacité ni d'inspection : on s'en rapporte, comme dans bien d'autres circonstances, à la sollicitude éclairée du public.

Cependant, comme en dehors de l'intérêt du père, que dans cette grave question on semble toujours prendre seul en considération, il y a l'intérêt prépondérant de l'enfant, que la société devrait protéger contre l'infection morale, tout comme elle le défend contre l'empoisonnement physique. On a grand tort, ce nous semble, d'abandonner aussi complétement l'instruction de la jeunesse au bon plaisir des pa-

rents et des maîtres. Les concours introduits dans les services publics ont signalé des imperfections tellement flagrantes, que les universités d'Oxford et de Cambridge ont cru devoir stimuler le zèle des chefs d'institution, en établissant des examens pour les écoliers appartenant aux classes moyennes; et d'un autre côté, on reprochait au personnel du corps enseignant son insuffisance et ses défectuosités avec tant de vigueur, que les professeurs honorables ont formé une association, le *collége des précepteurs*, chargée d'éliminer les individus malfamés et de conférer des diplômes aux jeunes aspirants. Mais il serait impossible de discuter, en passant et d'une manière superficielle, cet important problème qui mérite une étude spéciale.

La première subvention, pour venir en aide à l'éducation populaire, fut accordée par le parlement en 1834, et ne s'élevait qu'à la somme ridiculement minime de 20,000 livres sterling (500,000 francs). Il est vrai qu'en 1850 déjà l'État dépensait plus de 300,000 livres, huit millions et demi de francs, pour les établissements d'instruction élémentaire, et aujourd'hui ce chiffre est augmenté de beaucoup. Le gouvernement n'exerce le droit d'inspection que dans les écoles qui s'y soumettent librement, pour être subventionnées, et qui sont dirigées par des instituteurs brevetés ; les autres se soutiennent par des souscriptions particulières, moyen bien simple par lequel on fonde tant d'établissements en Angleterre.

Ajoutons que le vice-président du comité d'éducation exerce, à certains égards, les fonctions d'un ministre de l'instruction publique ou plutôt primaire, dans le cercle fort limité que nous venons d'analyser.

Les attributions du Conseil de salubrité publique, *board of health*, supprimé en 1858, sont aujourd'hui dévolues au Conseil privé, en vertu d'un acte rendu en 1855 « pour la prévention des maladies. » Il lui appartient, en cette qualité, de prendre des mesures sanitaires contre la propogation des épidémies de toute espèce, et, en ce moment même, il a défendu la circulation des animaux domestiques en dehors d'un district assez étendu, ravagé par un mal contagieux.

Ce sont là les seules fonctions que le Conseil privé ait pu sauver du naufrage de sa toute-puissance; toutes les autres sont dévolues au cabinet. Le cabinet lui-même, qui forme une unité parfaite, est néanmoins composé d'éléments bien divers. Les ministres sont d'accord sur toutes les questions fondamentales de politique extérieure et intérieure ; mais chacun d'eux reste libre de suivre son impulsion particulière pour les mesures d'un intérêt secondaire; et il n'est pas rare, par exemple, de voir un membre du cabinet voter en faveur du scrutin secret, contre

lequel le premier ministre se prononce invariablement avec une extrême véhémence. Ces dissensions sont naturellement bien plus nombreuses depuis que les partis, en s'effaçant de plus en plus, rendent une majorité homogène à peu près impossible, et que le ministère est obligé de se recruter parmi des nuances quelquefois assez discordantes.

C'est dans les finances que se trouve le centre de gravité de l'administration anglaise; car la trésorerie ou *échiquier* est le pouvoir dirigeant, par le fait aussi bien que par la tradition. Sous la domination des rois normands, la *Cour de l'échiquier* (ainsi nommée d'un tapis qu'on étendait sur la table dans la salle des séances) était même la seule autorité centrale permanente. Elle était une véritable cour de justice, parfois présidée par le monarque en personne, et les assesseurs de laquelle, les « barons de l'échiquier » étaient choisis parmi les grands feudataires. Le trésorier fut généralement pris dans ce corps, et comme tout dépend des finances dans un État bien réglé, et que les impôts furent de bonne heure répartis en Angleterre entre toutes les classes de la population, ses fonctions devinrent par degrés les plus importantes du royaume.

Sans entrer dans des digressions historiques qui nous mèneraient trop loin, il nous suffira de constater qu'aujourd'hui les attributions de trésorier sont tombées en partage aux «lords commissaires de la trésorerie. » Le premier de ces commissaires est le chef du cabinet, la tête du gouvernement. Sous un régime constitutionnel, l'influence de ce dignitaire est naturellement prépondérante, car il ne dépend en réalité que de la majorité parlementaire, qui peut l'imposer au monarque, en dépit des intrigues de cour et des prédilections particulières. Le premier lord de la Trésorerie non-seulement distribue les portefeuilles du ministère et nomme à tous les emplois élevés de l'administration; il choisit aussi les archevêques, les évêques et les juges des cours suprêmes, chaque fois qu'il survient une vacance. Lord Palmerston, dont la bonne fortune est devenue proverbiale, a déjà désigné les titulaires d'une douzaine de siéges épiscopaux, et, en ce moment même, il opère une permutation de métropolitains. La reine ne peut créer de nouveaux pairs que sur son avis conforme. Enfin, il possède le patronage de neuf cent cinquante bénéfices ecclésiastiques, tandis que sept cents autres de moindre importance sont à la disposition du lord chancelier. Quoiqu'il parle toujours au nom de la couronne, le premier ministre est plus réellement roi que le monarque lui-même.

Le chancelier de l'Échiquier, le véritable ministre des finances (aujourd'hui l'honorable et éloquent M. Gladstone) est second lord de la Trésorerie. Parfois, comme en 1844, le premier lord est en même temps

chancelier de l'Échiquier. Ce ministre doit toujours être membre de la Chambre des communes, à laquelle est dévolu le droit exclusif de voter le budget. Trois lords *puînés* (*junior*) et deux sous-secrétaires d'État, qui changent avec le cabinet sans en être membres, complètent le comité. La Cour de l'échiquier, comme tribunal, est entièrement séparée de l'administration financière; cependant les juges, qui forment une des cours civiles de Westminster, portent toujours le titre de *barons*. Le chancelier de l'Échiquier n'y siége qu'une fois par an, pour la forme, lors de l'élection des shérifs.

Tous les payements s'effectuent par bons du Trésor (*Treasury warrants*) et sont vérifiés par le contrôleur général, fonctionnaire nommé à vie et exclu du Parlement. La banque d'Angleterre est le banquier de la reine, autrement dit de l'État; elle perçoit toutes les recettes et solde les dépenses. Le contrôleur général est chargé de rechercher si les déboursés, demandés par ordre royal signé des lords commissaires de la Trésorerie, se trouvent d'accord avec les votes parlementaires. En cas de refus de sa part, la Trésorerie se fait délivrer un ordre, *mandamus*, par le « banc de la reine »; et si le vérificateur persiste, la légitimité de la demande est débattue contradictoirement devant cette cour civile, comme toute autre affaire litigieuse.

Le contrôleur général est aussi chargé de diriger les opérations des bons de l'Échiquier, au moyen desquels on anticipe sur les recettes avec l'assentiment du Parlement. Il est le gardien des matrices officielles des monnaies, poids et mesures de l'empire, matrices qui sont déposées dans une chapelle de l'abbaye de Westminster, et soumises de temps à autre à l'épreuve (*trial of the pyx*). Cette épreuve est faite par le « maître de la monnaie, » généralement un homme d'une haute position scientifique; il est assisté d'un jury de douze orfévres, choisis dans le sein du corps du métier.

Le *payeur général*, dont les fonctions sont pour ainsi dire formelles, est souvent membre du cabinet. L'avocat de la Trésorerie, pris parmi les illustrations du barreau, est chargé de donner son avis motivé sur toutes les questions de finance qui lui sont posées, soit par le Ministère soit par les Chambres. L'apurement des comptes se fait par une cour permanente composée de cinq « commissaires d'audition » (*commissioners of audit*). Les contributions publiques, tant directes qu'indirectes, sont perçues, sous le contrôle de cinq « commissaires du revenu intérieur, » par cinq mille sept cent quarante employés collecteurs : le chiffre est certainement fort modeste. Les commissaires des douanes, également au nombre de cinq, et inamovibles, surveillent cet important

département. Les divers comités peuvent prononcer, comme tribunal civil de première instance, sur les réclamations qui sont de leur ressort; mais le droit d'appel aux lords de la Trésorerie est toujours réservé, et les juges de paix et les jurés peuvent seuls infliger des peines réelles.

Le « maître général des postes » est subordonné à la Trésorerie et change avec le cabinet dont il est souvent membre; mais le véritable administrateur est le secrétaire général, aujourd'hui sir Rowland Hill, auquel l'Angleterre et le monde doivent la réforme postale et l'introduction des timbres. Le système anglais est excellent, quoique d'un rouage fort simple; le village le plus éloigné possède un bureau de poste ou au moins une boite aux lettres. Seuls, les grands centres et les bureaux les plus importants ont besoin de commis et de maîtres de poste fonctionnaires publics; partout ailleurs, un boutiquier respectable, étranger à toute marque administrative, joint cette place à son commerce habituel, et remplit ses fonctions fort exactement, quoiqu'il puisse se contenter d'un salaire minime. Le public n'a qu'à se féliciter d'une innovation qui multiplie les facilités de communication sans charge pour l'État. Les employés sont les serviteurs de la population, et ne se regardent pas comme ses seigneurs et maîtres par la grâce de Dieu et la bureaucratie. La moindre plainte trouve un écho, la moindre réclamation est approfondie, et, de cette manière, tous les abus qui peuvent se glisser dans l'administration sont bientôt corrigés. Nous sommes à même de proclamer, par suite de notre expérience personnelle, que l'administration centrale est d'une complaisance vraiment extraordinaire dans ses recherches et ses investigations.

Le système des bons sur la poste est fort simplifié. On ne peut envoyer plus de cinq livres en un seul mandat; mais rien n'empêche d'en prendre plusieurs le même jour. On délivre à l'expéditeur un reçu en blanc, qui ne porte ni son nom ni celui du destinataire, tandis que le maître de poste envoie ces indications au bureau qui doit solder le bon. Le destinataire n'a qu'à signer le mandat et à déclarer le nom de l'expéditeur, et il est payé sans autres formalités. L'administration recommande de ne pas écrire le nom de l'expéditeur dans la lettre d'envoi; et si le public se conformait à cet avis, les fraudes seraient impossibles; elles sont, dans tous les cas, fort rares, car elles se compliquent de vol et de faux et entraînent des peines proportionnées. Par contre, il arrive assez souvent que les facteurs volent des lettres chargées non recommandées; mais, ici encore, l'obstination populaire, en rendant le crime trop facile et la tentation trop forte, fait porter aux correspondants la peine de leur propre négligence.

L'introduction du port de dix centimes pour toutes les parties du royaume, introduction qui date en Angleterre de 1840, fut un bienfait immense, un progrès marquant, incommensurable; le nombre de lettres expédiées est prodigieux, et tout le monde y gagne, le pauvre comme le riche. Maint village, qui jadis était visité par le facteur rural une fois par semaine et recevait une demi-douzaine de paquets, est maintenant la scène de trois ou quatre distributions par jour, et voit tomber une véritable pluie de missives, de livres et de journaux. Toute amélioration, loin de se limiter dans un cercle étroit, produit des résultats plus importants que ses partisans les plus enthousiastes n'osaient rêver. Les affections de famille, les relations de commerce n'ont pas été seules à profiter de la réforme postale; elle a centuplé l'influence de la presse, répandu la parole de vie et d'indépendance jusque dans le moindre hameau, intéressé le villageois le plus solitaire aux affaires publiques. La civilisation a largement récompensé ceux qui travaillaient pour son compte.

Comme nous venons de le voir, la Trésorerie fournit au cabinet ses deux membres les plus importants : le chef et le ministre des finances. Les autres départements sont administrés par des secrétaires d'État. Sous le gouvernement par le Conseil privé, on se contentait d'un seul de ces dignitaires, et alors il remplissait simplement les fonctions de greffier.

Aujourd'hui, les ressorts sont tellement nombreux qu'il a fallu en créer cinq; néanmoins, l'idée d'unité n'est pas entièrement abandonnée, en ce sens du moins que la translation d'un département à l'autre n'entraîne pas la réélection. Tous les secrétaires d'État sont conseillers privés et assistés de deux sous-secrétaires, l'un parlementaire qui change avec le ministère, l'autre permanent qui maintient la chaîne des traditions.

Le secrétaire d'État de l'intérieur possède à peu près les mêmes attributions que le ministre français au même département, en tenant toujours compte des différences qu'un régime strictement légal et une administration indépendante produisent entre les deux pays. Ce ministre reçoit les pétitions adressées à la reine, contresigne les nominations de pairs du royaume, propose les patentes et les chartes municipales, expédie les brevets des juges de paix, confirme les lords lieutenants, commande la milice et la police, nomme les juges salariés des districts de police, contrôle les prisons et exerce en réalité le droit de grâce. L'état civil qui, malheureusement, est toujours encore entre les mains du clergé pour quelques points essentiels, le mariage notam-

ment, dépend de son administration; le service est dirigé par le greffier général, *registrat general*, assisté d'inspecteurs. Tous les *registrats* peuvent célébrer des mariages civils, qui forment une rare exception. Ils enregistrent les naissances, les mariages et les décès, et l'archiviste général publie, toutes les semaines pour Londres, tous les semestres pour le pays tout entier, des comptes rendus fort intéressants. Les réclamations contre les décisions des conseils de salubrité locaux doivent être adressées au ministre de l'intérieur.

Le premier secrétaire pour l'Irlande, qui est attaché au lord lieutenant ou vice-roi de ce pays, mais qui réside en Angleterre, est considéré comme un sous-secrétaire d'État au département de l'intérieur; fort souvent il est membre du cabinet, et toujours il représente l'administration irlandaise au sein de la Chambre des communes. Ce poste est en ce moment occupé par le fils aîné de sir Robert Peel, orateur spirituel mais tranché, qui se permet parfois des personnalités fort piquantes.

Le secrétaire d'État au département des affaires étrangères est le conseiller responsable de la couronne et son représentant officiel pour toutes les communications diplomatiques. Il nomme, avec l'assentiment de la reine, les ambassadeurs, consuls et ministres plénipotentiaires.

Nous ne pouvons accorder à la politique étrangère de la Grande-Bretagne les éloges que nous devons donner, sans restriction aucune, au régime de justice et de liberté qui garantit son indépendance à l'intérieur. Chaque peuple, il est vrai, possède une bonne dose de vanité nationale, qui n'est qu'une autre phase de la vanité individuelle; et partout il n'est rien de plus aisé que d'exciter les susceptibilités et de réveiller les inimitiés populaires.

Il faut avouer, cependant, que naguère les discussions au sein du Parlement anglais ont assumé, vis-à-vis de toutes les nations qui peuplent la surface du globe, un ton des plus irritants et d'une insupportable prétention de morigéner. Certes, la vanterie de lord Palmerston « qu'à l'étranger un Anglais n'avait qu'à prononcer le fameux *civis romanus sum* pour trouver aide et protection, » fut souvent une vérité, et, dans une certaine mesure, nous ne trouvons rien à y redire. Mais les Anglais ont-ils beaucoup gagné en dignité, en élevant la misérable querelle de l'officier Macdonald dans une station de chemin de fer à la hauteur d'une discussion entre la Grande-Bretagne et le peuple allemand? Les déclamations virulentes et sentimentales du chef du cabinet, à propos d'un ordre du jour fort légitime et fort sensé publié

par un général américain, n'est-elle pas de nature à envenimer le sentiment d'hostilité, assez violent déjà, Dieu le sait, qui menace d'amener les deux plus fortes souches de la race anglo-saxonne à une lutte déplorable? De vieilles rancunes ne sont-elles pas pour beaucoup dans les sympathies inexplicables que les compatriotes de Wilberforce et de Clarllson affichent ouvertement pour les propriétaires d'esclaves, que l'appréhension de voir poser des limites à leurs envahissements a poussés à l'insurrection?

Quand lord Normanby chante, au milieu de son radotage diplomatique, les louanges du roi Bomba et qu'il exalte les vertus patriarcales du gouvernement papal, on sait ce qu'on doit attendre d'un tory vétéran, aux idées surannées et rétrécies. Mais sied-il bien à lord Brougham, qui doit sa haute position dans le monde scientifique et dans le monde politique à ses allures radicales, plus encore qu'à son incontestable talent, de vilipender Mazzini « comme homme d'État et comme guerrier, » de nier le courage et la persévérance au grand tribun auquel l'Italie doit sa résurrection? N'est-il pas temps pour les politiques passionnés et à courte vue, les Bowyer, les Roebuck, les Gregory, les Lindsay, et tant d'autres, de s'arrêter dans la voie scabreuse des récriminations et des dénonciations?

Il conviendrait au peuple anglais, qui ne supporte pas la moindre critique venant du dehors, qui reçoit avec dédain le conseil le plus bienveillant s'il est prononcé par la bouche d'un étranger, de modérer son langage provoquant et sa fougue querelleuse, en discutant les efforts et les opérations de tous les peuples de l'univers. On aurait vraiment dit, dans le cours de la dernière session, que lord John Russell était ministre du roi Victor-Emmanuel, tant on mettait d'insistance à lui demander compte des paroles et des actes du dernier fonctionnaire italien, et même des jugements rendus par les tribunaux. L'Angleterre a-t-elle pesé dans la même balance les violations et les empiétements, quand il s'agissait de souverains protégés par cinq cent mille baïonnettes?

Lord Palmerston voulut bien avouer un jour, dans un de ses accès de franchise qui font son habileté, « que les ambassadeurs étaient les yeux, les oreilles et la langue, au moyen desquels le gouvernement anglais voit, entend et parle dans les affaires de l'étranger. »

En toute humilité, nous féliciterions le gouvernement anglais d'y voir un peu moins, d'écouter avec plus de circonspection et surtout de parler moins souvent. Il y gagnerait à coup sûr en popularité. Un journaliste français l'a fort bien dit naguère en excellents termes : L'An-

gleterre est un peu la seconde patrie de tous les amis de la liberté en Europe. Puisqu'elle arbore le drapeau de la neutralité, qu'elle évite du moins de blesser les susceptibilités des libéraux sincères et d'ameuter contre elle-même les haines et les jalousies nationales. Nous la voudrions non-seulement grande et forte, mais sympathique aux opprimés et aimée des peuples, la fière nation qui, seule en Europe, n'a pas sacrifié la liberté sur l'autel des peurs pusillanimes. —

Le département des colonies et celui de la guerre sont administrés chacun par un secrétaire d'État. Avant 1854, il n'y avait qu'un « secrétaire *à* la guerre, « *secretary at war*, une espèce d'intendant général civil, chargé de défendre le budget de l'armée et de proposer le vote annuel de la loi de mutinerie. La campagne de Crimée produisit, entre autres résultats inattendus, un « secrétaire d'État *pour* la guerre, » *secretary of state for war*. Le commandant en chef est le supérieur direct de l'armée, l'intermédiaire officiel entre la reine et les troupes. Le ministre est à la tête de l'administration et contrôle les nominations aux postes supérieurs; il surveille aussi le matériel de l'artillerie et du génie, les arsenaux et les écoles militaires, et propose les candidats pour l'ordre du Bain. En temps de guerre, il surveille l'intendance et le commissariat et doit conférer avec les *horse-guards* (bureaux du commandant en chef) sur les plans d'opération. Enfin, comme il est chargé de demander et de défendre les articles du budget et de les répartir, comme il est le régulateur des salaires, le ministre, qui représente l'élément civil dans l'armée, domine en définitive l'élément militaire.

A dire vrai, le ministre de la guerre n'est qu'un administrateur, un conseiller d'État, organe du cabinet pour toutes les matières qui concernent l'armée. Aussi un seul secrétaire d'État a-t-il été pris parmi les officiers généraux, le général Peel; tous les autres étaient des bourgeois : le duc de Newcastle, lord Panmure et lord Herbert, auquel échut la tâche ardue de remédier aux insuffisances mises à nu par la campagne de Crimée. Aujourd'hui, sir George Cornewall Lewis se trouve à la tête de ce département. Nous aurions de la peine, sans doute, à plier notre passion française pour l'uniforme et l'uniformité à une pareille anomalie : un ministre de la guerre civil donnant des ordres à un général en chef. Les Anglais, en peuple pratique et bien avisé, préfèrent les garanties sérieuses de la liberté aux engrenages réguliers de la hiérarchie et aux engouements de l'esprit de corps. Ils ont pris toutes les précautions imaginables contre les éventualités les plus improbables, quoique le patriotisme des troupes et l'intérêt de classe des chefs les défendent déjà suffisamment contre les velléités prétoriennes. Et leurs

officiers n'en sont pas moins dévoués, leurs soldats n'en sont pas moins braves.

Avant de hausser dédaigneusement les épaules, en parlant des mécomptes et des désavantages que le dualisme dans l'administration a pu produire devant Sébastopol, n'oublions pas deux choses essentielles: la première, que la presse libre de l'Angleterre n'a rien caché, mais s'est plutôt exposée au reproche d'avoir assombri le tableau des misères. Ensuite, sans même nous demander si les défaillances ne doivent pas être en grande partie attribuées aux bureaux auxiliaires proprement dits qui s'étaient paisiblement endormis sur leurs vieux lauriers péninsulaires, rappelons-nous avec quelle merveilleuse rapidité le Parlement anglais, poussé, excité par la voix du pays, a su remédier à toutes les insuffisances et organiser, comme par enchantement, tout ce qui était requis pour prolonger la campagne et assurer la victoire. L'Angleterre ne sacrifie pas son indépendance à sa gloire militaire, et cette gloire même ne lui fait pas défaut, témoin le triomphe emporté sur les insurgés indiens, ce prodige d'audace et d'énergie.

Depuis la loi du 2 août 1858, l'administration des Indes est dirigée par un secrétaire d'État, président du conseil indien. La majorité des conseillers doit avoir demeuré pendant dix ans en Asie, et ils ne peuvent siéger au Parlement. On ne peut encore prononcer de jugement définitif sur les effets que la nouvelle organisation pourra produire; en attendant, il y a déjà plusieurs conflits regrettables à signaler, notamment le dernier entre le ministre sir Charles Wood et le financier Laing.

Outre le Conseil de commerce, dont nous avons déjà parlé, il existe quelques autres comités administratifs nouvellement créés. Le plus important est le Conseil de bienfaisance, le *poor law board* (comité de la loi des pauvres), le président duquel est d'habitude membre du cabinet. Il possède des attributions fort étendues sur lesquelles nous aurons à revenir en étudiant l'administration locale. Le Comité des forêts et des domaines, celui des travaux et édifices publics, et celui des titres et appropriations indiquent, par leur désignation même, les fonctions qu'ils ont à remplir.

La marine est dirigée par l'amirauté, composée de six lords, dont le premier est membre du cabinet et souvent pris en dehors de la profession, comme sir Francis Baring et sir John Pakington. Des cinq *junior* lords, qui changent avec le ministère, quatre sont habituellement des marins.

Le chancelier du duché de Lancastre, qui siége toujours au cabinet,

n'exerce en réalité qu'une sinécure ministérielle; on choisit d'habitude pour ce poste quelque haut personnage ou quelque vétéran des luttes parlementaires, qui, par son nom ou ses relations, ramène quelques brebis égarées dans le bercail du ministère. Cette chancellerie, du moins, est féconde en gros émoluments, tandis qu'une autre dignité, celle de *lord Warden* (gouverneur) des *cinque ports* (Douvres, Sandwich, Romney, Hastings et Hyde), ne confère au titulaire que le droit d'habiter le château de Walmer, où le duc de Wellington mourut. Lord Palmerston a joint ce vieux titre à tous ceux dont il est déjà revêtu et dont il fait volontiers bon marché.

Le lord chancelier, le procureur général et l'avocat général remplissent, à eux trois, les diverses attributions du ministère de la justice; un grand nombre d'entre elles ressortissent néanmoins au ministère de l'intérieur. Les détails qui les concernent appartiennent au chapitre sur l'organisation judiciaire.

En théorie, tous les emplois élevés que nous venons d'analyser sont conférés par la reine; en pratique, ils sont accordés par le Parlement, et cet appareil enchevêtré de ministères et de conseils n'est en réalité que le gouvernement du pays par le pays.

VII

L'ARMÉE ET LA MARINE

Les lois anglaises n'ont jamais officiellement reconnu d'armée *permanente*, car l'organisation des troupes de terre n'existe, du moins en théorie, qu'en vertu du « bill de mutinerie, » et ce bill n'est voté que pour l'espace d'une année. La milice est la seule force publique légalement stable, parce qu'elle est une vieille institution que Henri II renouvela des Saxons, en y faisant entrer toute la population virile; et les victoires d'Azincourt, de Crécy et de Poitiers proclament assez haut que le *yeoman* anglais n'était pas à dédaigner.

La révolution, qui coûta le trône et la vie à Charles Ier, provoqua, par les besoins de la lutte qu'elle avait à soutenir, la création d'une armée permanente, que les Stuarts restaurés s'empressèrent de licencier. La milice fut rappelée à l'existence, mais elle ne put soutenir la comparaison avec les troupiers enthousiastes de Cromwell; et les miliciens, dirigés par l'aristocratie territoriale, devinrent bientôt un objet de

raillerie. Par degrés, et à dater du règne de Charles II, des régiments réguliers furent levés l'un après l'autre. Cependant, dans les moments de crise, lorsque les préparatifs gigantesques de Napoléon Ier firent appréhender une descente sur les côtes anglaises, et plus récemment encore, en 1852, la milice fut réorganisée. Elle forme aujourd'hui un corps recruté et commandé, dans chaque comté, par le lord lieutenant, sous le contrôle général du ministre de l'intérieur. Les colonels doivent posséder un revenu annuel de 600 livres (15,000 fr.), et les capitaines de 200 livres (5,000 fr.); il n'existe pas de condition de cens pour les officiers subalternes. Tous les chefs sont nommés par les lords lieutenants et confirmés par la reine. Les emplois d'adjudants sont remplis par d'anciens militaires qui constituent le cadre du régiment, lorsqu'il n'est pas appelé à faire un service actif.

En temps de paix, le gouvernement a la faculté d'enrôler quatre-vingt mille miliciens pour cinq ans; en temps de guerre et sous la menace d'une invasion, le chiffre peut être porté à cent vingt mille hommes. Si le nombre des engagés volontaires était insuffisant, on pourrait recourir à la conscription, avec facilité de remplacement. Dans tous les cas, la milice ne paraît propre qu'à faire le service des places, mais on peut la regarder comme un excellent dépôt pour l'armée régulière. En outre, le ministère peut réunir dix mille vétérans pour la défense du pays, et l'Irlande possède un corps de police organisé militairement et comptant douze mille quatre cents hommes.

Peut-être les volontaires qui, depuis 1859, se sont organisés spontanément, au nombre de plusieurs centaines de mille, sur tous les points du territoire, sont-ils appelés à donner une vie nouvelle à la vieille milice anglaise. Le mouvement est remarquable plutôt par l'enthousiasme guerrier et l'ardeur patriotique, dont il est un signe manifeste, que par l'utilité pratique et immédiate qui peut en résulter; il rappelle les plus beaux jours qui, en 1830 et en 1848, ont marqué l'établissement de la garde nationale en France. D'un côté, cette organisation donne une immense force morale au gouvernement; de l'autre, elle habitue toute la population au maniement des armes. Nous ne parlons pas de l'avantage social résultant des relations intimes entre les différentes classes qui, jusque-là, n'avaient rien de commun. Les troupes, auxquelles les liens de la discipline et l'esprit d'obéissance passive sont nécessairement étrangers, pourraient manquer d'efficacité en face d'une armée régulière; mais elles feraient une terrible guerre de tirailleurs, si jamais, ce que nous ne craignons guère du reste, le sol de la Grande-Bretagne était envahi. De plus, au moment d'un péril imminent, les

régiments de la reine trouveraient dans les volontaires un magnifique dépôt de recrutement et des soldats presque dressés, tirés de couches supérieures à celles qui, maintenant, fournissent le plus grand nombre de conscrits.

Il ne faudrait cependant pas conclure témérairement que les corps de volontaires mettent le pays à même de diminuer l'effectif de l'armée; rien ne serait plus dangereux que de s'abandonner à cette illusion, et les patriotes anglais doivent se défier de l'argument spécieux qu'elle fournit aux avocats de « la paix partout et toujours. » L'organisation nous paraît précieuse pour assister et compléter des troupes régulières; elle ne pourra jamais les remplacer.

Ne nous y méprenons pas : parce qu'ils ne regardent pas la création d'une belle et puissante armée comme l'effort le plus grandiose de l'intelligence humaine, comme le but presque exclusif de la société, les Anglais n'en sont pas moins un peuple guerrier et même batailleur. Leur prouesse est inscrite en caractère de sang et de feu dans les annales militaires du monde. Ils se lèveraient comme un seul homme pour la défense de leurs foyers et de leur propriété, car la liberté produit toujours des héros. Leurs soldats sont rompus à toutes les fatigues, accoutumés à tous les climats; et si parfois l'esprit organisateur leur a quelque peu fait défaut, ils s'en sont bien vite aperçus et marchent résolûment en avant, à pas de géant.

Nous regrettons de voir des hommes de tête et de cœur, comme MM. Bright et Cobden, s'abandonner à des rêves impossibles de paix universelle et de fraternité internationale. Personne, à moins d'être un partisan effréné du despotisme, ne voudra prôner la guerre pour la guerre, ou la guerre pour la gloire, ce qui revient au même. Mais il est des maux pires que les champs de bataille.

Du reste, les deux éloquents tribuns seraient les premiers à protester contre la portée de leurs discours, s'ils devaient avoir pour effet d'abaisser la grandeur nationale de l'Angleterre; il ne faut pas prendre à la lettre des exagérations de parole, qui n'ont d'autre but que d'arrêter l'expansion démesurée du budget militaire. Ils savent, comme tous ceux qui vivent dans le pays, que la Grande-Bretagne n'est nullement disposée à réduire une armée dont elle est fière à juste titre.

Nous avons vu que cette armée, dans sa forme actuelle, date de Charles II; en 1662, le monarque avait déjà plus de cinq mille hommes sous les armes. Le premier *mutiny bill* fut rendu en 1689; il rendait la désertion et l'insubordination passibles des conseils de guerre et ne devait être en force que pendant six mois. Mais depuis lors il est régu-

lièrement renouvelé d'année en année, sous le titre : «Bill pour prévenir la mutinerie et la désertion, et pour le meilleur payement de l'armée et de ses quartiers. » Cette loi donne au souverain la faculté d'établir des articles de guerre, c'est-à-dire de définir les délits militaires et de leur attacher des peines disciplinaires spécifiées, les punitions plus graves étant déjà désignées dans ce texte du bill. Si jamais cet acte n'était pas voté par le Parlement, le crime de désertion ne pourrait être poursuivi que comme violation de contrat.

Il y a, du reste, eu quelques tentatives de se dispenser de ce vote. En 1717, trente lords protestèrent contre le *mutiny bill* : « 1° parce » qu'une armée permanente est en général dangereuse pour la liberté, » et cela d'autant plus qu'elle est soumise à un droit militaire inconnu » à la loi commune ; 2° parce que les officiers et les soldats sont ainsi » privés des droits d'Anglais libres, et que nous pensons que personne » n'est un instrument aussi apte et autant disposé à priver les autres » de leurs droits que quiconque a été privé des siens ; 3° parce que le » roi acquiert, par le droit d'établir des articles de guerre, un pouvoir » législatif séparé. »

Officiers et soldats ne sont passibles des conseils de guerre, des décisions desquels on peut toujours en appeler aux Cours du royaume, que pour les délits militaires spécifiés dans le *mutiny bill;* pour les crimes et les contraventions ordinaires, ils comparaissent devant les tribunaux civils. Ils sont exempts de l'emprisonnement pour dettes, lorsqu'elles ne se montent pas à 30 livres (750 francs). Naguère, une série déplorable d'homicides, commis par des soldats sur la personne de leurs supérieurs, est venue jeter l'épouvante dans l'armée, et l'opinion publique se prononça avec véhémence pour des mesures rigoureuses. On prétendit que l'intervalle qui s'écoulait entre la perpétration et la punition du crime était beaucoup trop considérable, et que le régiment, au milieu duquel la scène sanglante avait eu lieu, se trouvait généralement trop éloigné de la ville où se tenaient les assises. Dans d'autres pays, on se serait hâté de proposer une justice sommaire ou, du moins, de rendre les délinquants justiciables des conseils de guerre. En Angleterre, le ministère réclama simplement la faculté de renvoyer les accusés militaires devant la Cour criminelle centrale de Londres, dont les sessions sont plus rapprochées. Si nous comparons cette modération à la fameuse loi de disjonction proposée par un ministère français, qu'on osait qualifier de libéral, après le célèbre procès de Strasbourg, nous pourrons juger d'un seul coup d'œil la différence incommensurable qui existe entre un pays où les fortes habitudes de la liberté ont jeté

l'ancre, et un autre où les partis se croient autorisés par un fait isolé à renverser toute une législation.

Nous avons dit[1] que l'armée ne peut intervenir dans les troubles politiques que sur la réquisition de l'autorité civile, et que l'ordre du supérieur n'excuse pas le soldat si son intervention est illégale ; et nous avons cité l'affaire de Six-Miles-Bridge, en Irlande, à la suite de laquelle un jury de coroner accusa huit militaires d'homicide volontaire. En 1768, la même chose était arrivée à propos des émeutes suscitées par l'élection de Wilkes. Le jury des assises crut devoir, dans les deux cas, et non sans cause, acquitter les prévenus; mais l'exemple est là pour intimider les chefs trop bouillants et arrêter les soldats trop pressés d'obéir. « En s'enrôlant, le militaire anglais n'est pas exempté de la loi du pays; il doit simplement se soumettre à une loi de plus. »

Le maréchal Marmont se retranchait, en 1830, derrière « l'honneur militaire, » pour excuser le massacre des citoyens de Paris. Nous empruntons (d'après M. Fischel) au Mémoire sur le duc d'York, écrit par sir Walter-Scott, l'anecdote suivante, qui prouvera qu'en Angleterre les personnages les plus élevés ont une autre idée des exigences de cet honneur. « Un officier ayant dit un jour qu'il préférerait être » fusillé pour désobéissance à son supérieur, plutôt que d'être pendu » pour contravention à la loi et violation de la liberté, le duc d'York » répondit : « Un officier qui en agirait autrement mériterait à la fois » d'être fusillé et pendu; je crois que tous les officiers britanniques » refuseraient d'obéir à un ordre illégal, de même que j'admets, de mon » côté, que le commandant en chef serait incapable de le donner. »

En 1747, Pitt prononça les paroles suivantes en plein Parlement : « Sans la *vertu* de notre armée, les lords, les communes et le peuple » anglais auraient beau se retrancher jusqu'aux dents derrière des » parchemins, le sabre n'en trouverait pas moins un chemin aux » parties vitales de la constitution. » En substituant, selon la suggestion de M. Fischel, le mot *vertu* à celui d'*intérêt*, l'expression est toujours empreinte d'une profonde vérité. Les officiers anglais appartiennent à la *gentry*, à la classe qui possède tout, la propriété territoriale et le gouvernement; leurs parents siégent dans les deux chambres et occupent les emplois élevés dans l'administration, et ils ont, comme la noblesse et la bourgeoisie tout entières, un puissant intérêt à préserver la liberté des atteintes d'un usurpateur.

Il pourrait se rencontrer un autre danger si les officiers anglais,

[1] Voyez la *Revue germanique* du 1er août, page 344.

comme cela se pratique dans quelques États allemands, appartenaient tous à la noblesse : dans ce cas, il régnerait dans l'armée un sentiment de caste pareil à celui que la France a connu avant la Révolution. Mais ici, ce corps se recrute en grande partie dans la haute bourgeoisie et sort des mêmes familles qui fournissent à nos écoles militaires le personnel de leurs élèves ; il est composé de *gentlemen* et non de *noblemen*. Leur esprit d'exclusion qui peut bien, à l'occasion, se donner carrière vis-à-vis d'intrus sortant de la boutique ou des rangs, est satisfait dès que les conditions d'une naissance honorable et d'une éducation libérale se trouvent remplies. Nous croyons que les fils d'avocats, de médecins, d'officiers, de négociants, de propriétaires, et surtout de ministres protestants remplissent au moins deux tiers de la liste publiée dans l'annuaire militaire. Nous ne cherchons pas à limiter des aspirations légitimes : nous prétendons seulement que l'Angleterre se trouve bien des officiers qui ne vivent pas exclusivement par et pour leurs épaulettes.

Dans l'infanterie et dans la cavalerie, la plupart des emplois subalternes peuvent être achetés ; mais il ne faut pas s'imaginer, comme on ne le fait que trop souvent en France, que le premier venu puisse devenir commandant ou colonel en vertu d'un sac d'écus. D'abord, il faut commencer la carrière par le grade le plus inférieur, celui d'enseigne, en passant un examen de capacité ; ensuite, le rang de lieutenant-colonel est le plus élévé qui soit ouvert à cette voie. A chaque avancement, on paye la différence entre le grade qu'on occupe et celui qu'on veut acquérir ; mais il faut servir un temps déterminé dans chacun. Les élèves (cadets) qui se distinguent à l'école militaire de Landhurst, et les sous-officiers dont on veut faire des lieutenents, reçoivent leurs brevets à titre gratuit. Les grades supérieurs sont conférés par le commandant en chef, de l'avis du ministre de la guerre.

Les corps spéciaux de l'artillerie et du génie ne connaissent actuellement pas les brevets achetés ; ils sont ouverts à tous les jeunes gens par le système des concours, et les cadets sont obligés de séjourner pendant deux ans environ à l'Académie royale militaire de Woolwich. L'avancement dans les deux régiments (chaque branche du service n'en forme qu'un seul) se fait exclusivement par la voie d'ancienneté, et les examens leur amènent annuellement des élèves d'élite. Il nous messiérait de parler d'une institution à laquelle nous avons l'honneur d'être attaché ; mais nous pouvons dire que les concours, qui n'ont été mis en vigueur que depuis quelques années, ont déjà produit des résultats fort remarquables, et introduisent dans l'armée anglaise un nouvel élément

de savoir et d'intelligence qui ne peut que rehausser la belle réputation dont les officiers jouissent à juste titre.

Les sergents sont appelés « officiers non brevetés » et sont exemptés des peines corporelles. Ils sont chargés de l'instruction des recrues, et en général ce sont des hommes sobres, solides et respectables. Après la campagne de Crimée, beaucoup d'entre eux furent nommés lieutenants; mais ils ne recherchent pas beaucoup cet honneur, soit que les *mess* et les habitudes des officiers entraînent des dépenses trop lourdes pour leurs ressources personnelles, soit qu'ils éprouvent de la difficulté à franchir d'un bond la distance qui, dans toutes les positions en Angleterre, sépare les différentes classes de la société.

L'impôt du sang, cette source de tant d'angoisses et de tant de larmes, est inconnu à la Grande-Bretagne; la conscription impitoyable n'y vient pas arracher le fils aîné au foyer paternel, au moment même où son travail pourrait augmenter les ressources de la famille, pour le condamner pendant des années à un genre de vie contraire à ses mœurs et à ses aspirations. Le recrutement volontaire suffit à remplir les cadres des régiments anglais. On a beau prétendre qu'il ne racole que l'écume des campagnes et la lie des cités; le tableau est bien exagéré, et les soldats de bien des régiments se font remarquer par leur excellente conduite et leur bonne tenue. Les villes de garnison ne sont en aucune façon plus tumultueuses qu'en France, et, dans tous les cas, les champs de bataille de la Péninsule, de la Belgique, de la Crimée et de l'Inde sont là pour dire que les vertus essentiellement militaires, la bravoure et la discipline n'ont jamais fait défaut aux armées anglaises.

Les simples soldats sont assujettis à la peine du fouet. Il répugne à tous nos instincts d'homme de parler de cette odieuse coutume, que toute l'indignation dont un cœur honnête est capable ne pourrait flétrir en termes assez forts. Mais nous devons constater avec bonheur que ce reste de barbarie recule de jour en jour davantage devant l'exécration publique, que la punition ne peut plus être infligée que par décision des conseils de discipline, et que le nombre des coups de fouet est limité.

Les conseils de guerre généraux sont compétents pour juger les officiers et les soldats accusés de crimes strictement militaires; ils sont composés de treize membres, au moins, et prononcent à la majorité; pour un arrêt de mort, même qui n'est pris qu'en campagne, une majorité de deux tiers de voix est requise. Les cours d'enquête sont chargées d'examiner les plaintes portées contre les officiers et de soumettre le résultat de l'investigation au commandant en chef. Un « juge avocat-général, » d'habitude un membre du Parlement qui change avec le mi-

nistère, est investi, avec l'assistance d'un juge-avocat adjoint, de la direction supérieure de la justice militaire.

A la tête de l'armée est placé le commandant en chef; en ce moment, le duc de Cambridge, cousin germain de la reine, remplit ces fonctions élevées avec une rare impartialité et un dévouement consciencieux. Jusqu'en 1848, le commandant était membre du cabinet; aujourd'hui, il est en quelque sorte responsable envers lui. Il est l'organe officiel par lequel la reine communique avec l'armée et donne tous ses ordres au nom de la souveraine. De fait, il est le chef actif de l'infanterie et de la cavalerie, et, depuis que le grand maître de l'artillerie a été supprimé, en 1855, il commande également l'artillerie et le génie; le duc a même été nommé colonel de ces deux régiments. Pour les besoins de l'administration, la Grande-Bretagne est divisée en plusieurs districts, mais il ne faut voir là rien de semblable aux grandes divisions militaires de la France.

Depuis l'amalgamation des troupes de la Compagnie des Indes, l'armée anglaise comprend 228,854 hommes et 23,363 chevaux. Les corps indiens indigènes se montent en moyenne à 200,000 hommes. En outre, avec l'autorisation du Parlement, la reine peut enrôler des troupes étrangères. Le chiffre n'est nullement exagéré, si l'on énumère toutes les colonies lointaines que l'Angleterre est appelée à défendre. Ses armées sont généralement animées par la confiance dans le succès qui souvent assure la victoire, et par une persévérance opiniâtre qui brave les défaites. Les habitudes de discipline des soldats, l'esprit de corps des officiers, le patriotisme de tous, ont de tout temps fait des troupes britanniques des ennemis dangereux à rencontrer sur les champs de bataille.

THÉODORE KARCHER.
Professeur à l'Académie royale de Woolwich.

(La fin à un prochain numéro).

L'ÉMIGRATION FRANÇAISE EN ALLEMAGNE

1790-1815

PORTRAITS, CARACTÈRES ET ANECDOTES

DEUXIÈME ARTICLE [1]

III

RIVAROL

Il y a peu d'hommes célèbres plus inconnus que Rivarol, c'est-à-dire dont on parle davantage et plus superficiellement. Est-ce en punition de l'abus qu'il a fait lui-même de la curiosité et de la frivolité, que la renommée de ce grand improvisateur qui a effleuré tant de choses est demeurée, comme son esprit, au dire des malins, une surface sans profondeur autour de laquelle voltigent les éloges de la postérité? L'histoire littéraire nous offre plus d'un exemple de ces contrastes dont la leçon serait bien plus salutaire si la justice en était moins capricieuse. Que d'auteurs à la fois loués et dédaignés, célèbres sans être lus, expient ainsi leur présomption ou l'erreur de leurs contemporains et reçoivent en récompense de travaux incomplets une gloire incomplète! *Receperunt mercedem suam; vani, vanam.*

[1] Voir la *Revue germanique* du 1er septembre 1862.

Qui ne connaît quelqu'un de ces noms que tout le monde répète, sans y attacher l'idée d'un mérite, et qui, sonores et creux, sont comme les grelots de la conversation ? Qui ne connaît quelqu'une de ces immortalités de convention, de ces célébrités traditionnelles, de ces gloires intermittentes, qu'on voit tour à tour briller et s'éteindre, de ces renommées vagabondes, insaisissables feux follets, étoiles errantes qui cherchent à se fixer et sillonnent éperdues l'empyrée littéraire !

La gloire de Rivarol, pareille à sa vie, à la fois bruyante et secrète, remplie de scandales et de mystères, est de celles qu'on pourrait citer surtout comme un exemple frappant de ces vicissitudes singulières, de ces alternatives d'épanouissement et de dépérissement, de cette lutte perpétuelle contre l'oubli. Ses bons mots ont plus fait pour lui que ses livres. C'est sa conversation qui a sauvé Rivarol, conversation prestigieuse, inimitable, feu d'artifice éblouissant dont quelques étincelles non encore refroidies illuminent à jamais les *etna*.

Rivarol est le plus brillant missionnaire d'idées que la France ait jamais envoyé en Allemagne. Sa gloire est plus populaire dans cette patrie d'adoption que dans la véritable. Et il y est considéré, à juste titre, comme le chef de cette première émigration, élite d'esprits généralisateurs et vulgarisateurs dont l'initiative fit connaître définitivement l'une à l'autre la France et l'Allemagne, organisa par la traduction leur échange d'idées et d'influences et nivela à jamais dans la sphère des communications intellectuelles ces frontières dont Leibnitz et Voltaire avaient déjà tant abaissé l'obstacle.

Le rendez-vous de ces esprits médiateurs, le centre de leur prosélytisme, fut d'abord Hambourg, et c'est là, dans ce petit cercle de gais convives et de brillants causeurs, transfuges fort résignés du bouleversement français, que nous introduirons immédiatement le lecteur et lui présenterons les rédacteurs du fameux journal *le Spectateur du Nord*, organe européen de l'émigration intelligente, journal d'avant-garde de la réaction, d'une polémique partiale et d'une philosophie élevée, qui en résume si bien les tendances et les moyens, les forces et les faiblesses, les pusillanimités et les audaces, les imprévoyances et les générosités.

Rivarol prit une assez grande et assez active part, durant la première année surtout, à la rédaction de ce journal cosmopolite ; mais il en fut plus encore l'inspirateur que le collaborateur, préférant aux labeurs et aux ennuis de la polémique politique le tranquille enfantement de ce *Dictionnaire de la langue française* vraiment nouveau, vraiment original, où les mystères philologiques sont scrutés d'un œil si olympien, mais dont il n'a pu donner que le discours préliminaire, en un gros volume

néanmoins, unique et prodigieux témoignage de sa puissance d'analyse, de sa fécondité d'induction et de son intarissable verve.

Ce que Rivarol préférait encore à tout cela, c'était sa causerie triomphale du soir, alors que debout, entouré d'un cercle d'amis attentifs, d'étrangers étonnés et de disciples enthousiastes, il levait l'étendard du paradoxe, ouvrait l'écluse aux épigrammes, renouvelait sa langue par les bonnes fortunes de son inspiration, rajeunissait les anciennes et légitimes admirations, donnait à la critique l'inspiration et le mouvement de l'éloquence et, jouissant du silence que provoquait son monologue éblouissant, exerçait avec une volupté parfois égoïste cette tyrannie originale de l'esprit, ce glorieux despotisme de la raison, cette dictature charmante de la parole et prononçait sans appel les décisions d'un goût qui devançait l'avis de la postérité.

Mais, pour mieux prendre Rivarol dans l'exercice de cette mission volontaire d'éducateur, dans tout l'éclat de sa faculté de séduction et d'ensorcellement, il est nécessaire d'esquisser rapidement cette vie orageuse qui forme le cadre de notre portrait.

Si l'appréciation de Rivarol est encore incertaine et incomplète, et si, inhabile à pénétrer les intentions et les mérites de son apostolat littéraire, la critique s'est bornée jusqu'ici à en constater les résultats, que dire de sa biographie, abandonnée aux recherches hâtives ou aux malignes conjectures des anecdotiers subalternes ou des pamphlétaires? Le trop spirituel auteur du *Petit Dictionnaire des grands hommes* a été à son tour victime de ce procédé expéditif par lequel il avait simplifié outre mesure le devoir de la critique. Il a été pesé dans cette balance du ridicule où il avait pesé les autres, et, sur son nom, ses débuts, ses œuvres, sa vie enfin, nous possédons plus d'épigrammes que de détails.

Pour en donner une idée, il n'est pas un de ses ennemis qui n'ait ajouté quelque chose au récit de ses aventures et de ses mésaventures. Mais à côté de ces ennemis trop zélés, il ne s'est point trouvé un défenseur assez scrupuleux pour s'enquérir au moins de la date exacte de sa naissance. Nous avons, à notre grand étonnement, été le premier à recourir à cette autorité si accessible de l'état civil, dont dix biographes, avant nous, avaient dédaigné le vulgaire, mais utile témoignage.

Nous sommes donc le premier à dire [1] qu'Antoine de Rivarol naquit

[1] Et à dire bien d'autres choses encore sur Rivarol, dont la biographie était tout entière à refaire. Nous insistons d'autant plus volontiers sur ce mérite, que l'honneur en revient à d'autres que nous. C'est ici le lieu de rendre hommage à l'intelligente et inépuisable bienveillance de M. le maire de Bagnols, et surtout d'un pieux descendant de notre auteur, son propre neveu, M. Édouard de Rivarol, fils du brave et spirituel général de ce nom. A l'un, nous

à Bagnols, en Languedoc, le 26 juin 1753, d'un père, Italien d'origine, incontestablement noble, aussi éclairé qu'on l'a dit ignorant, et qui, bien que réduit à la médiocrité de toutes les familles nombreuses (il avait seize enfants) et déchues, ne fut pas le moins du monde aubergiste. Voilà, en quelques affirmations précises, dont nous possédons la preuve, tout un édifice d'erreurs et de calomnies aussi facilement renversé qu'il a été laborieusement élevé par la collective vengeance des victimes de l'impitoyable railleur.

Nous passerons rapidement sur cette vie de Rivarol antérieure à l'émigration. Nous rappellerons, en la parcourant, pour ainsi dire, de sommets en sommets, le succès de son discours sur *l'Universalité de la langue française*, qui fut couronné par l'Académie de Berlin en 1784, et valut à la fois à l'heureux lauréat les éloges de Frédéric, un siége parmi ses juges dont il fut nommé aussitôt le collègue, et, ce qui est moins connu, une pension de Louis XVI, qui avait apporté à récompenser le panégyriste du génie national un empressement généreux et presque reconnaissant. Nous rappellerons encore cette traduction trop originale de Dante, « suite de créations » disait Buffon avec un enthousiasme mêlé peut-être de quelque ironie, qui popularisa, en la diminuant, la gloire de ce rude génie. A ces travaux, que le succès, autant que le mérite, rendit éclatants, il faut ajouter ces œuvres plus légères où, abandonnant pour la courte épée de l'épigramme et même pour la marotte de la parodie, les foudres de l'éloquence, Rivarol, qui avait non-seulement à épurer mais à venger le goût français dont il s'était fait le champion, poursuivait de ses lazzis la gloire alors à la mode de l'abbé Delille et de Madame de Genlis, immolait au ridicule cette armée d'ambitieuses médiocrités du *Petit Almanach des grands hommes*, et, d'apôtre de la langue, devenu son exécuteur, usait et abusait de son esprit et de sa malice, et se montrait à ses ennemis et à ses admirateurs dans la

avons dû la communication empressée de tous les documents d'état civil qui concernent Rivarol, dans cette petite ville, qui a conservé avec toute la ferveur méridionale le culte de son plus illustre enfant; l'autre a mis à notre disposition toutes ses reliques domestiques, le propre manuscrit des *Pensées* de Rivarol, où nous avons pu suivre curieusement le travail secret et les procédés familiers d'un esprit aussi laborieux qu'inspiré, les trop rares débris de sa correspondance malheureusement perdue, un portrait authentique de Rivarol jeune homme qui explique et justifie ses succès de tous les genres, et un Mémoire inédit de Dampmartin sur les particularités, si bizarrement travesties à l'antique, de sa maladie et de sa mort. — Nous ne donnerons, bien entendu, dans cette Étude, exclusivement consacrée à la physionomie de Rivarol comme émigré et à l'histoire de son séjour à Hambourg et à Berlin, que les résultats essentiels de nos recherches et de nos découvertes biographiques, destinées à former dans leur développement un ouvrage intitulé : *Rivarol, sa vie et ses Œuvres*, que nous publierons prochainement.

souple vigueur d'un génie double, à la fois armé d'enthousiasme et d'ironie.

Les premiers événements de la Révolution eurent une influence profonde et décisive sur Rivarol, qui avait toute sa vie vécu avec les grands seigneurs, qui se prétendait grand seigneur lui-même, et qui avait été, et avec une supériorité digne de leurs plus beaux temps, le dernier héros des salons au XVIIIe siècle. Esprit mixte, voué à la fois au culte de la règle et de l'ordre, et au goût de la liberté, celui qui s'était fait en littérature le champion de ces traditions et de ces disciplines au respect desquelles était attaché selon lui le sort de la prépondérance intellectuelle de la France, se montra en politique avec le même caractère de conservateur opiniâtre et de novateur hardi. Le premier et le plus courageux, le plus désintéressé défenseur de la cause monarchique se trouva en même temps le plus indiscret révélateur de la décadence de la noblesse et des fautes de la cour. Il est on ne peut plus intéressant de suivre dans son *Journal politique national*, où le fameux Burke puisa les principaux arguments et beaucoup de l'éloquence de son réquisitoire, les étonnantes évolutions de cet esprit sincère, dont la prévoyance attristait, sans la décourager, la persévérance, et qui demeure fidèle à lui-même, alors même qu'il semble ne plus l'être à cette royauté condamnée, dont il eût voulu sauver l'existence et dont il ne sauva que la dignité.

Quand les journées des 5 et 6 octobre firent craindre à Rivarol de n'être ni écouté ni même entendu, il abandonna cette discussion méthodique et relativement modérée, qui contrastait par trop avec l'exaltation universelle. Il renonça à ce rôle plus dangereux qu'utile de conseiller équitable et loyal de la nation et du roi, que les nécessités et l'on peut dire les fatalités de la lutte forçaient également de traiter tout ami sage en ami indifférent. Mais se taire était impossible à cette impatiente et généreuse nature. Le mépris l'eût étouffé. Les *Actes des Apôtres*, monument de la satire politique, comme le *Journal politique national* est un des chefs-d'œuvre de la raison politique aux prises avec ces premières épreuves et ces premiers problèmes d'une révolution, fournirent à Rivarol un débouché et comme qui dirait un exutoire pour cette bile impartiale que soulevaient tour à tour ses amis et ses ennemis, les royalistes et les républicains. Mais ses plaisanteries glissèrent comme ses arguments sur cette révolution que le sentiment de sa force et peut-être la fatalité de sa mission rendaient également invulnérable. Fatigué de rire sans écho, autant que de s'être indigné sans succès, Rivarol, auquel un ordre du roi, blessé du scandale que les *Actes des Apôtres* jetaient sur une cause désespérée, avait interdit cette guerre de lazzis

qui provoquait la guillotine, ne reprit la parole que pour tenter, dans un dernier effort, de sauver la royauté. Son rêve était de la sauver par le roi lui-même, appelant la nation au secours de ses droits et de son autorité. Quelque paradoxal que semble ce moyen, il était peut-être de ceux qui réussissent, quand ils sont employés à propos par un roi énergique vis-à-vis d'une nation généreuse. Mais il était trop tard. L'heure était également passée pour les soldats et pour les conseillers, pour la répression et pour la conciliation. Rivarol le sentit sans doute, et, cette dernière marque d'un zèle sans espoir et sans récompense donnée à son royal client, il songea à échapper lui-même aux conséquences d'une conduite qui menait facilement alors à l'échafaud.

Rivarol, qui savait son nom placé en tête de la liste des représailles qui allaient commencer et qui avait contre lui, avide d'un double talion, la haine de ses adversaires politiques et la rancune de ses victimes littéraires[1], prit le parti d'émigrer. Il s'était retiré depuis quelque temps au château de Manicamp, près de son ami le comte de Lauraguais. C'est de là qu'il adressait au roi, par l'intermédiaire de M. de la Porte, intendant de la liste civile, ces derniers et inutiles avis à joindre au recueil si volumineux et si mêlé de conseils à la fois présomptueux et tardifs, où Mirabeau, Barnave, Breteuil, Montmorin, Mercy et Tilly lui-même s'évertuaient à fournir à un roi incapable de se sauver lui-même, les moyens de sauver la monarchie[2].

C'est dans les premiers jours de juin 1792 que Rivarol, qui était retourné à Paris, et que ses ennemis, Condorcet en tête, paraît-il, désignaient déjà à l'arrestation, s'y déroba par la fuite. Une lettre inédite, adressée à son père, nous permet de fixer authentiquement au 20 juin la date jusqu'ici controversée[3] de ce départ fort opportun. Rivarol avait raison de l'avouer, car en décembre 1792 un décret de la Convention[4]

[1] C'est à ce surcroît de danger que Rivarol, qui connaissait bien les gens de lettres, faisait allusion en disant avec plus de gaieté que d'invraisemblance, dit M. Sainte-Beuve : « Si la » Révolution s'était faite sous Louis XIV, Cotin eut fait guillotiner Boileau, et Pradon n'eût » pas manqué Racine. En émigrant, j'ai échappé à quelques jacobins de mon *Almanach des* » *grands hommes.* »

[2] La *Correspondance de Rivarol* avec M. de la Porte et ses *Mémoires au Roi* ont été publiés en 1820. Paris, Moreau, 54 pages in-8, rares.

[3] « Rivarol, dit l'auteur de la *Préface-Notice* de l'édition des *Mémoires*, 1824, essaya de » sortir de France en 1790. Reconnu dans sa fuite, il fut arrêté par la garde nationale. Lui-» même a fait, dans une *Lettre* fort gaie, le récit de son arrestation. Une seconde tentative, en » 1792, fut plus heureuse. » J'ai vainement cherché cette Lettre, par l'excellente raison qu'elle n'existe pas. Aucun de ceux qui l'ont citée n'a pu me dire où il l'avait lue. J'estime qu'on l'a confondue avec le récit, fort gai en effet, de l'arrestation de l'abbé Maury à Péronne, qu'on trouve en effet (24 juillet 1789) au n° 7 du *Journal politique national.*

[4] Ce décret fut motivé par la découverte, parmi les fameux papiers de l'armoire de fer, d'une

le signalait aux poursuites, en compagnie de quelques autres suspects, notamment de Talleyrand-Périgord, ci-devant évêque d'Autun.

Rivarol, qui n'approuvait point l'émigration[1] et qui ne prit qu'à la dernière extrémité ce parti qu'il considérait justement comme funeste à la cause de la monarchie, gagna la Flandre et de là Bruxelles, sans illusions[2], mais non sans regrets. Il emportait avec lui, au dire de son frère, une assez forte somme, produit des bénéfices de son journal, qui ne tarda pas à disparaître comme de l'eau entre ces mains prodigues toujours ouvertes pour ses compagnons d'exil moins heureux que lui.

Rivarol n'émigra point seul. Il emmenait avec lui, digne compagne d'un philosophe épicurien, cette fameuse et mystérieuse Manette, dont le nom et la personne ont tant intrigué la curiosité des biographes. Nous allons lever le masque de cette jolie aventurière, qu'avait tentée un destin d'aventures. Elle ne quitta Rivarol que quelque temps avant son départ pour Berlin où la qualité officielle de Rivarol à cette époque et l'inflexibilité d'une étiquette puritaine, succédant aux licences de la cour sous Frédéric-Guillaume II et la comtesse de Lichtenau, ne permettaient point de la hasarder. Ils promenèrent d'asile en asile, d'hospitalité en hospitalité leur ménage irrégulier et leur bonheur insouciant. Cette Manette, aux yeux du moraliste, gâte un peu cette odyssée. Mais la biographie est moins prude, et rien de ce qui touche son héros ne saurait lui demeurer étranger. Cet exil en galante compagnie peint d'ailleurs au vif cet homme prestigieux qu'on ne saisit bien que par ses défauts. Sans ce Rivarol émigrant avec Manette, comme sans le Rivarol écrivant sur les tables d'un café les *Actes des Apôtres* après les *Considérations* du *Journal politique national*, sans ce mélange d'éloquence et de cynisme, d'héroïsme et de licence, de débauche et de vertu, nous n'aurions ni le vrai Rivarol, ni même le véritable émigré. Chateaubriand nous a laissé de ce qu'il appelait l'*émigration fate* de Bruxelles et de son état-major de gros abbés, de magistrats-colonels, de cuisiniers et de belles intrigantes, un croquis dont l'indignation double la verve vengeresse[3]. C'est par les mœurs que pèchent la

lettre de M. de la Porte, relative à ces relations secrètes dont il était l'intermédiaire officieux. — Plus tard, à la barre de la Convention, Louis XVI fut directement interpellé par Barrère sur ses liaisons avec Rivarol. Le Roi ne répondit rien, essayant par un silence qui ressemblait à une dénégation, de sauver son imprudent conseiller.

[1] *Pensées inédites de Rivarol*, 1831, p. 80.

[2] C'est lui qui disait, à propos des hésitations des souverains coalisés : « Les coalisés ont » toujours été en retard d'une année, d'une armée et d'une idée. »

[3] *Mémoires d'Outre-Tombe*, t. III.

plupart des hommes que la terrible épreuve de 89 aurait dû trouver robustes, calmes et chastes. La force morale n'est qu'à ce prix. Au lieu de cela, des esprits affaiblis, des cœurs corrompus, et la vie, chez plus d'un, attaquée jusque dans ses sources. Les Senac de Meilhan, les Ségur, les Ligne, les Besenval, les Lauzun, les Tilly, les Suleau, les Rivarol, ne sont que l'élite d'une décadence. Ils ont perdu non-seulement la pudeur, mais le sentiment même de la pudeur. Ce sont des politiques qui ont trop lu Boulainvilliers, des philosophes qui ont trop lu *Faublas*. L'impuissance voilée d'ardeur, voilà leur caractère commun. Ceci est vrai surtout des écrivains et des orateurs royalistes, sauf peut-être Montlosier, qui sut se conserver intact dans sa rudesse natale de montagnard. Et c'est par là surtout que, souvent supérieurs par l'esprit, ils demeurèrent inférieurs vis-à-vis de ces mâles et fortes natures des grands patriotes et des grands généraux de la République, qui apportèrent au monde un héroïsme nouveau (puni plus d'une fois par l'échafaud) fait de probité et de simplicité, de pauvreté et de chasteté. Qu'on ne s'y trompe pas, pour l'observateur clairvoyant, dans la grande lutte révolutionnaire, c'est là un des secrets de la victoire. Les meilleurs d'entre leurs adversaires n'eurent que le demi-courage des impurs.

Sans Manette donc, nous n'aurions point le vrai Rivarol; nous n'aurions point cet homme unique qui réunit tous les contrastes et touche à tous les extrêmes, bravant tous les préjugés, même les préjugés honnêtes, narguant tous les scrupules, même les scrupules nécessaires; homme à la fois de son temps et de l'avenir, de son temps par ses défauts, de l'avenir par ses qualités, et qui, jusqu'à l'heure de l'expérience définitive et de la sagesse finale, devait faire de sa vie comme de son esprit un perpétuel paradoxe, laissant toujours à ses ennemis quelque chose à dire, et à ses amis quelque chose à désirer.

Il y eut dans le cas de Rivarol, je me hâte de le dire, quelques circonstances atténuantes. Avant donc que de parler de sa maîtresse, dont l'influence sur sa vie est caractéristique, parlons un peu de sa femme.

Le point vulnérable de Rivarol, ce n'était point son nom, ce n'était point sa noblesse, ce n'était point son fameux secrétaire et ce non moins fameux valet dont il trouvait moyen d'économiser les gages sur les 100 francs par mois que Panckoucke lui donnait au *Mercure*; ce n'était point même son père, l'aubergiste, disait-on. De tout cela il riait volontiers et tout le premier. C'était son mariage. Quand il en était question, il ne riait plus. Tout Achille a son talon, a dit Chamfort.

Ce mariage, c'est la seule sottise d'une vie qui fut si spirituelle, et

c'est la seule de ses folies qui n'ait point été gaie. Malheur unique, puisqu'il est de ceux dont il est de mauvais goût de se plaindre[1]; faute lourde, puisqu'elle est de celles qui sont irréparables.

Rivarol avait rencontré, dans les hasards parfois intelligents de sa vie mondaine, une jeune femme romanesque, aventureuse et quelque peu aventurière, plus âgée que lui et qui n'avait guère d'autre mérite que sa beauté. Assez instruite pour être pédante (elle a laissé plusieurs ouvrages), elle possédait pour toute dot cette érudition d'institutrice et des prétentions nobiliaires moins justifiées certainement que celles de son mari. Elle lui plut, il le lui dit. Elle le prit au mot. Il l'épousa. Ils furent heureux un jour, et s'en repentirent toute leur vie.

C'est vers le mois d'avril 1781, à l'âge de vingt-sept ou vingt-huit ans[2], quatre ans après son arrivée à Paris, que, devant un prêtre de Saint-Sulpice, Rivarol enchaîna ainsi irrémédiablement sa liberté, par une de ces unions étourdies où le cœur, qu'on n'a pas eu le temps de consulter, se trouve si cruellement la dupe de la tête qui a tout fait. Madame de Rivarol[3], qui semble avoir pris les choses plus au sérieux que son inconstant époux, chercha en vain à retenir celui qu'elle avait su attirer. A toutes les qualités qui la rendaient ennuyeuse, elle joignit en vain une fidélité qui ne servit qu'à la rendre plus insupportable, et qui aux yeux de son mari fut certainement son plus grand défaut, puisqu'il le privait du seul prétexte honnête de s'en débarrasser. Des incompatibilités développées par cette déception mutuelle sortirent des querelles domestiques et des conflits passablement orageux, interrompus par une séparation volontaire et motivés par des in-

[1] Il ne s'en plaignait guère que par allusion. Dans une lettre, datée des premiers jours, Rivarol écrit à M. de Lauraguais : « Je m'étais avisé de médire de l'amour; il m'a envoyé l'hymen pour se venger. » Il disait à ses amis : « Je ne suis ni Jupiter, ni Socrate, et j'ai trouvé dans ma maison Junon et Xantippe. »

[2] Le portrait de famille de Rivarol, qui nous a été montré, bien autrement caractéristique que le portrait frisé, minaudier et chiffonné de Carmontelle, qui touche à la caricature, le représente un peu avant cette époque, en habit rouge, cravate de batiste flottant autour du col, cheveux châtains et négligemment relevés et bouclés, le front moelleux, l'œil à la fois plein de langueur et de feu, le teint animé d'un doux éclat, un sourire gracieux et malin errant sur des lèvres pourprées. C'est une tête fraîche, mâle et fine, faite pour les triomphes de la parole et de l'amour. Chérubin à vingt-cinq ans, en pleine fleur de virilité. Ce je ne sais quoi, ce rien, ce tout, le *charme*, l'environne comme une auréole. Il s'exhale de cette fière et élégante jeunesse comme un parfum d'urbanité, de malice et de galanterie. Ce portrait explique tous les bonheurs et tous les malheurs de Rivarol.

[3] Elle s'appelait Louise Mather-Flint, fille d'un maître de langue anglaise, auteur elle-même de plusieurs ouvrages, dont on trouvera la liste dans la *Biographie* Michaud. Elle est morte en 1821.

fractions au contrat[1] auxquelles Mme de Rivarol répondit par un silence et une résignation qui ne furent pas sans dignité. Ainsi finit par l'abandon cet imprudent et importun hymen, dont l'unique rejeton, Raphaël, jeune homme d'une beauté angélique, est mort prématurément vers 1810, officier au service de la Russie, après l'avoir été à celui du Danemark. Une humble et fidèle servante consola, soigna et nourrit cette femme, veuve du vivant de son époux, et un soir, à Londres, Rivarol put apprendre par les journaux que le prix Montyon était venu récompenser ce dévouement obscur qui faisait honte à son oubli. Il avait plus d'esprit que de cœur, mais cette muette et terrible leçon dut lui être bien pénible[2]. Nous sommes loin de songer à l'excuser. Peut-être, cependant, dans ces mariages dos à dos où l'erreur d'un moment s'expie toute la vie, est-il sage de plaindre également les deux parties.

Mais parlons un peu maintenant de cette Manette, de cette belle vagabonde qui eut l'honneur de partager l'exil de Rivarol, et le mérite de l'en consoler. Voici ce que dit M. Arsène Houssaye, auquel on doit une biographie de Rivarol, fort *romancée* à l'ordinaire, de cette compagne *in partibus*, de cette *femme de campagne*, par opposition à Mme de Rivarol demeurée à Paris, la grande ville.

« Il fonda un autre intérieur avec Manette, dont le babil rieur et l'entrain » léger le charmèrent à certaines heures. Cet autre intérieur n'était pas exempt » d'orages. Manette avait beaucoup voyagé. Elle avait laissé des traces de son » pied léger en Italie et en Angleterre. Femme qui voyage laisse voyager son » cœur. Rivarol était volage, mais jaloux. Il lui arriva plus d'une fois, selon Ga- » rat, de prendre aux cheveux sa douce amie, et de la vouloir bien tendrement » jeter par la fenêtre; mais il se ravisait à temps. Manette était tout simplement

[1] Nous manquons de détails sur ces éphémères liaisons auxquelles Rivarol prodigua le superflu de son cœur et même le nécessaire. Cet homme si facilement, et je dirai presque si naturellement fat, si indiscret d'ailleurs en toutes choses, s'est avisé de tenir au secret de ses bonnes fortunes. Elles furent nombreuses, c'est tout ce qu'il est permis d'en dire; mais la chronique scandaleuse du temps n'en donne point la liste. Il n'est permis de nommer à coup sûr que Manette, et plus tard, la princesse Dolgorouski. Il y a quelques détails, dont nous avons eu la primeur, dans le troisième volume, encore inédit, des *Causeries d'un curieux*, de M. le baron Feuillet de Conches, sur certaine passion, demeurée platonique, pour Mme de Cheminot, et dans laquelle Rivarol se trouva en concurrence avec Beaumarchais. Il fut aussi lié, selon Sulpice de la Platière, avec une dame de la reine.

[2] Il est juste de dire que Rivarol était à cette époque absent, exilé, et pauvre lui-même. Selon Sulpice de la Platière, Mme de Rivarol avait profité de la loi récente sur le divorce, ce qui n'est point avéré. Selon le même biographe, Rivarol, qui n'avait point deviné l'héroïne sous cette écorce grossière, reconnut solennellement son erreur, et fit un sort à cette vertueuse servante, qu'il récompensa du titre d'amie et du nom de seconde mère.

» une aimable copie de Manon Lescaut, venue de sa province, ignorante et pau-
» vre, mais jolie et perverse. Elle avait de l'esprit, mais surtout l'esprit de l'amour.
» D'ailleurs, elle avait été à l'école de Sophie Arnoult. »

« On avait pardonné, dit un autre biographe[1], à Dufresny et à Boissy d'avoir
» épousé leur blanchisseuse, à Diderot d'avoir pris pour femme sa gouvernante ;
» enfin on savait que Le Brun avait contracté mariage avec sa cuisinière, appelée
» malignement par quelqu'un *son Pégase*. Le premier de nos comiques avait illus-
» tré sa servante *La Forêt* et Jean-Jacques sa *Thérèse*. Rivarol, soit qu'il voulût
» ou non s'autoriser de ces exemples, montrait à ses amis, peut-être même à ses
» ennemis, une certaine Manette, espèce de *bonne* qui occupait chez lui une place
» dans le salon, mais elle finit par quitter son maître deux ou trois ans avant
» qu'il mourût et s'en revint de Hambourg en France. .

» La veille de son départ de Paris, dit un troisième biographe, remarquable par
» sa diffusion et son emphatique naïveté, il dit à Manette : Ma chère, si vous
» voulez être souveraine, restez à Paris ; si vous voulez être toujours Manette, il
» faut me suivre. Manette y consentit, courut le monde, vit des princes par la
» grâce de Dieu soupirer pour ses charmes, fut sage, quoique jolie, écouta les
» vers et la prose de Rivarol, fit les honneurs de plus d'un grand souper, fut
» aimée partout, partagea les chances de sa bonne et de sa mauvaise fortune ;
» enfin, Manette fut pour lui une Providence de soins délicats[2]. »

Rivarol, comme beaucoup de gens d'esprit, aimait les femmes qui n'en ont pas. Sa femme l'avait à jamais dégoûté de celles qui en ont. Il ne perdit depuis aucune occasion de s'en venger sur Mme de Genlis, Mme de Staël elle-même. Il disait d'elles qu'elles n'avaient point de sexe, et ne respectait pas même le génie en jupons. C'est à cette Manette, qui ne paraît avoir eu que par boutades fort passagères des prétentions au titre de bas-bleu, et semble s'être contentée de l'esprit que suppose toujours un joli visage, qu'il a adressé cette *Épître* souvent citée, d'un tour si vif, d'une conclusion si imprévue, où cet original épicurien la supplie de persévérer dans sa charmante ignorance :

« Ah ! conservez-moi bien tous ces jolis zéros
» Dont votre tête se compose.
» Si jamais quelqu'un vous instruit,
» Tout mon bonheur sera détruit,
» Sans que vous y gagniez grand'chose.
» Ayez toujours pour moi du goût comme un bon fruit,
» Et de l'esprit comme une rose. »

[1] *Notice sur Rivarol*, par M. H. de la Porte. Paris, Fournier, 1829.
[2] *Vie philosophique, politique et littéraire de Rivarol*, par Sulpice de la Platière, 2 v., 1802.

Manette semble avoir exaucé complétement ce vœu, quoiqu'elle eut par moments ses petites velléités d'ambition littéraire. « Manette, » écrivait Rivarol, trouve très-mauvais que je ne la comprenne pas » dans la nomenclature des femmes beaux-esprits. Elle m'assure » qu'elle ferait tout comme une autre ce qu'on appelle un *roman*. Mais » je suis sourd à ses insinuations. Manette auteur me plairait mille fois » moins que lorsque je me moquais de sa naïve ignorance. »

« Il faut savoir, dit M. de la Porte, qu'il y avait beaucoup à dire sur la fraî- » cheur de Manette, et très-peu sur son esprit. Un jour qu'elle était malade, et » qu'elle témoignait à Rivarol une vive inquiétude de ce qu'elle deviendrait dans » l'autre monde: « Laisse faire, lui dit-il, je te donnerai une lettre de recomman- » dation pour la servante de Molière [1]. »

Manette rentra en France du plein gré de Rivarol. J'ai déjà dit les motifs impérieux de convenance qui lui firent rendre la clef des champs à ce bel oiseau de Paris, tourmenté du *spleen* de la frivolité natale. Il lui écrivait souvent, tantôt pour la mettre à la piste d'un certain Isménard (Esménard) qui lui avait emprunté, et avait oublié de lui rendre, un exemplaire de Dante, couvert de notes marginales et de corrections de sa main, destinées à une nouvelle et définitive édition de sa traduction de l'*Enfer*, tantôt pour lui dire un adieu qu'il ne savait pas être le dernier. La dernière lettre qu'il ait écrite est en effet adressée à Manette, qu'il espérait encore rejoindre. On peut la lire dans Sulpice de la Platière, qui composa en grande partie sa prolixe biographie d'après les souvenirs, et grâce aux communications de Manette, la Lisette du philosophe de l'émigration.

Rivarol se réfugia d'abord à Bruxelles, où il écrivit encore pour la défense du roi qu'on venait d'emprisonner, et où il put voir sa sœur, la baronne d'Angel, qui avait suivi dans un exil moins irréprochable que le sien Dumourier et sa fortune. C'est à Bruxelles qu'il publia sa *Lettre au duc de Brunswick*, sa *Lettre à la noblesse française rentrant en France sous les ordres du duc de Brunswick*, et sa *Vie politique et privée du général Lafayette*. Rivarol avait contre Lafayette, qu'il appelait le général *Morphée*, par allusion ironique à son fatal sommeil du 6 octobre, beaucoup de rancunes et de préventions. Il fut sa victime de prédilection, comme Necker le fut de Senac de Meilhan. Il est permis de dire que dans ce véhément pamphlet, il dépassa de beaucoup son but. Il eut

[1] *Notice* de M. de la Porte.

d'ailleurs le tort de l'attaquer au moment où le malheur le rendait inviolable. Les révolutions vont si vite qu'on y court souvent le risque d'y mépriser son homme au moment même où il devient estimable, et de l'accuser au moment où il se justifie. Rivarol n'échappa point vis-à-vis de Lafayette à ce danger et à ce vice fatal des récriminations politiques. Il avait un faible particulier pour cette œuvre de circonstance, où il est arrivé à d'assez beaux effets d'indignation et d'ironie. Mais, le dirons-nous, cette colère si travaillée paraît artificielle, et l'esprit seul est frappé de ce qui devait toucher le cœur. J'aime mieux Rivarol dans son rôle de railleur et de modérateur des préjugés et des prétentions d'une partie de l'émigration. A ces espérances aveugles, à cette intolérance outrecuidante, à cette soif de vengeance et de représailles qui distinguaient tous ceux de ses amis, bientôt ses adversaires, qui rêvaient opiniâtrément une contre-révolution en règle, regardaient l'expérience de leurs malheurs, non comme une leçon, mais comme une insulte de plus, et ne voyaient aux excès de la liberté d'autre remède que le despotisme et une nouvelle Terreur. Rivarol essaya de faire la guerre du ridicule, tandis que Mallet du Pan, Montlosier et quelques autres royalistes aussi éclairés que fidèles, s'évertuaient à faire entendre à des sourds la voix de la raison. Il désapprouva hautement la version, malheureusement préférée, de l'imprudent manifeste imposé au duc de Brunswick par une coterie victorieuse. Il écrivit, pour balancer la funeste influence du parti de la réaction à outrance, son *Dialogue entre M. de Limon et un homme de goût*, dont Mme de Coigny, une émigrée d'esprit et de sens, lui écrivait : « Je ne me rappelle point avoir ri » d'aussi bon cœur. C'est plus fin que le comique, plus gai que le » bouffon, et plus drôle que le burlesque. » Mais on ne convertit point les gens en se moquant d'eux. Rivarol fut mis au ban des *enragés*, et affublé par eux de ce sobriquet de *monarchien*, pire à leurs yeux que celui de jacobin; sobriquet qui sera un titre dans l'histoire pour ceux qui ne reculèrent point devant cette insulte honorable de la violence à la modération. Dégoûté bien vite d'un rôle qui n'allait point à son scepticisme, Rivarol, quittant la partie, se réfugia dans les tranquilles succès de ce prosélytisme de salon qu'il exerçait avec tant de grâce, et ne protesta guère plus que par des épigrammes contre les excès et les folies de l'émigration [1]. Pendant qu'il jouissait ainsi de cette domi-

[1] Un des prestiges de Rivarol, c'était son prodigieux talent de mimique. Son discours était parfois tout une comédie. Il excellait à dessiner et à faire vivre une caricature en quelques mots. Il y avait par moments en lui de l'histrion de premier ordre. Il s'amusait parfois à conter de ces bonnes histoires de l'émigration, ou à faire apparaître dans une sorte de mono-

nation intellectuelle, fondée sur le charme de sa conversation et sur la crainte de ses saillies, son frère, le futur général, lancé dans une vie d'aventures à main armée et de périlleuses intrigues, continuait, avec tout l'entraînement d'une nature bouillante, le rôle militant qu'il avait adopté, et il risquait sa tête, qu'il osait porter jusque dans les dangers de Paris, pour le service de la restauration désirée, comme autrefois il risquait sa vie pour son frère, quand il offrait le commentaire de son épée aux coups de plume de l'*Almanach des grands hommes*.

De Bruxelles, Rivarol passa à Londres, où il fut très-honorablement accueilli par Pitt et par Burke, qui s'était si chaudement déclaré son admirateur dans une lettre à son frère, publiée en 1791, et où il l'appelait le *Tacite de la Révolution*. Burke lui savait gré d'une éloquence qui avait réveillé et inspiré la sienne; et Pitt, d'une indignation qui servait si bien ses projets en leur offrant des prétextes. Ni l'un ni l'autre de ces deux protecteurs ne fit cependant grands efforts pour retenir Rivarol, dont le langage était parfois d'une franchise compromettante et l'observation d'une pénétration souvent indiscrète. Rivarol était de ces hommes gênants pour le flegme britannique, en perpétuel mouvement d'idées, et qui embarrassent l'admiration aussi facilement qu'ils la provoquent. Il éprouva ainsi du séjour de Londres et de l'hospitalité anglaise cette même déception et ce même ennui que Mirabeau, dans une situation identique, avait exprimés si énergiquement dans ses *Lettres à Chamfort*. Il quitta bientôt ce pays d'admiration stérile et d'estime indifférente, dont il avait loué la constitution sans la flatter assez à son gré, et il alla chercher ailleurs, à défaut de la reconnaissance des ministres, des lecteurs plus nombreux, des amis français et de plus généreux libraires.

Il trouva tout cela à Hambourg. C'est dans cette ville, qui semblait le rendez-vous ou tout au moins le lieu de passage privilégié de l'émigration française, qu'il parvint à établir « une sorte de centre de » société, d'atelier littéraire. Tout ce qui y passait de distingué s'y grou-

logue animé les *perruques* de son parti. Rien ne peut donner l'idée de ces types saisissants, et de son art à faire danser devant ses auditeurs les marionnettes de la réaction. M. Sainte-Beuve rappelle toute une scène souvent répétée, où il mettait en action l'égoïste Lally, le plus gras des hommes sensibles, et le contraste de sa gloutonnerie et de sa pleurnicherie, de façon à faire rire aux larmes en effet. C'est de lui aussi qu'est ce dialogue entre deux évêques très-âgés, se promenant ensemble au parc de Bruxelles, en 1792, tous les deux appuyés sur leurs cannes à pomme d'or et à bec de corbin. L'un d'eux, après un long silence, dit à l'autre : « Monseigneur, croyez-vous que nous soyions cet hiver à Paris ? » L'autre répond d'un ton fort grave : « Monseigneur, je n'y vois pas d'inconvénient... » Nous ne pouvons insister sur ce côté de la physionomie de Rivarol, le côté plaisant et, s'il est permis de le dire, *farceur*.

» pait autour de lui. On peut dire qu'il y trônait. » C'est à Hambourg où s'étaient réfugiés, disait-il, *les esprits animaux* de l'émigration, à Hambourg devenu le lieu d'asile de tous les proscrits de l'Europe, ce qui faisait dire à quelques-uns que cette ville se montrait à la fois « *consolatrix afflictorum et refugium peccatorum*, » que Rivarol trouva Fauche pour l'entretenir et le *Spectateur* du Nord pour le prôner.

Il a donné lui-même, dans une lettre à M. l'abbé de Villefort, les raisons positives de son départ de l'Angleterre et de son choix de Hambourg.

« J'ai quitté l'Angleterre pour deux raisons : c'est que d'abord le climat ne me » convient point, et qu'ensuite, j'ai besoin d'être sur le continent pour mon *Dic-* » *tionnaire de la Langue*. D'ailleurs, je n'aime pas un pays où il y a plus d'apothi- » caires que de boulangers, et où l'on ne trouve de fruits mûrs que les pommes » cuites. Les Anglaises sont belles, mais elles ont deux bras gauches.... Vous me » dites que votre pinceau vous fait vivre; il ne faut que cela pour un émigré. » Faites donc des *croûtes pour avoir du pain*[1], puisque cela vous réussit. Ma » plume me rend le même service. *Venter largitor ingenii.* »

Rivarol vit beaucoup à Hambourg l'abbé Delille, qu'il appelait l'abbé Virgile, contre lequel il avait écrit son premier ouvrage, et sous la gloire duquel il avait jadis fait éclater comme un malin pétard son fameux *Dialogue du Chou et du Navet*. L'abbé Delille avait été longtemps en littérature, comme Lafayette en politique, sa victime de prédilection. Il ne manquait jamais une occasion de lui payer son tribut d'épigrammes. A Hambourg, tous deux recherchés dans le monde, ils se rencontraient trop souvent pour ne pas se réconcilier, au moins en apparence. D'ailleurs Delille était d'un esprit alerte, prompt à la riposte. Il avait la défensive aussi redoutable que Rivarol avait l'offensive dangereuse. Pour ne pas s'exposer à ces rencontres qui pouvaient compromettre leur réputation et diviser leur auditoire, les deux rivaux firent une sorte de pacte tacite de neutralité, neutralité encore armée, s'il faut en croire la chronique des salons de Hambourg.

« Rien de plus curieux, dit M. de la Porte, que de le voir, pendant l'été de » 1799, aux prises avec l'abbé Delille, qu'il n'avait pas rencontré depuis seize à » dix sept ans L'auteur du *Chou et du Navet* avait jadis fait allusion dans cette

[1] Rivarol ne reculait pas devant les bonnes fortunes du calembour. Il disait encore de M. le baron Le Tonnelier de Breteuil, ambassadeur de France à Vienne : « Il aurait dû raccommoder les cercles de l'Empire. »

» b'uette : 1° à la naissance illégitime du poëte devenu si célèbre; 2° à la sobriété » obligée de son régime quand il était élève du collége de Sainte-Barbe; ensuite » il lui avait reproché tardivement d'avoir laissé de côté l'estimable potager dans » le poëme des *Jardins* qui n'était, au fait, que l'*Art d'embellir les paysages*.

» Rivarol espérait, à force d'esprit et de cajolerie, se faire pardonner son an- » cienne attaque. C'était précisément le moment où Delille préparait, comme » justification de l'omission importante qu'on lui imputait, un morceau charmant » sur le potager, qu'il comptait insérer dans une nouvelle édition des *Jardins*. Au » surplus, dans cette rencontre à Hambourg, le Virgile français mit de la grâce » et de la gaieté à citer lui-même devant Rivarol plusieurs des vers de sa satire. » Il répétait celui-ci surtout avec l'expression du plaisir :

» Le Ciel fit les navets d'un naturel plus doux,

Et cet autre encore, qui s'appliquait à lui directement :

« Sa gloire passera, les navets resteront.

» Soit qu'en réalité, Rivarol persistât ou non dans l'opinion qu'il avait émise » en 1782, que la gloire du traducteur des *Georgiques* passerait, cette gloire » incontestable excitait encore sa jalousie au bout de tant d'années. Mais voulant » paraître juste, du moins en public, il mêlait sa voix à toutes celles qui louaient » hautement les beaux vers anciens ou nouveaux que l'abbé Delille récitait tou- » jours sans se faire prier, et dont, ainsi que dans sa jeunesse, il doublait le » charme par son débit.

» J'arrivai chez Mme la comtesse de Verthamy, Française aimable et spirituelle, » à la suite d'un dîner où ces deux personnages s'étaient tour à tour encensés et » légèrement piqués. Le chantre des *Jardins*, ayant à cœur de relever une assez » vive atteinte qui venait de lui être portée, riposta en riant par ce vers de la » *Rome sauvée* de Voltaire :

« Je t'aime, je l'avoue, et je ne te crains pas. »

» Pour moi, dit à demi voix un Hollandais, homme à repartie prompte, je » retournerais volontiers le vers. On m'a assuré que Rivarol avait entendu l'épi- » gramme et n'avait fait qu'en sourire[1]. »

Pour Delille, il disait plus tard de Rivarol : « C'est le plus aimable » vaurien que j'aie rencontré. »

C'est à Hambourg que Rivarol retrouva Senac de Meilhan, sans le beaucoup fréquenter. Nous avons déjà vu que Senac ne l'aimait guère. Les antipathies entre gens d'esprit sont plus irréconciliables que les

[1] *Notice* de M. de la Porte, p. 43 à 45. — Voir aussi sur ces curieuses scènes de réconciliation, les *Portraits littéraires* de Sainte-Beuve. T. II, p. 89-90.

haines. Son ancienne intimité avec Tilly s'y aigrit quelque peu, on ne sait trop pourquoi; et ce n'est qu'à la nouvelle de sa mort que Tilly sentit à sa douleur combien il l'avait aimé.

Rivarol trouva encore à Hambourg Chenedollé, avec lequel il se lia d'une amitié quasi-fraternelle, dont il encouragea les débuts, et qu'il chercha à associer à ses travaux. Sa conversation éblouissante subjugua entièrement l'enthousiaste disciple, encore novice aux voluptés de l'esprit, et laissa en lui une impression ineffaçable. Il a laissé de sa première entrevue avec le grand fascinateur un récit dithyrambique et qui respire la plus naïve et, par moments, la plus sagace admiration. Il a esquissé aussi dans ses *Souvenirs inédits* les principales figures de ce cénacle d'émigrés beaux esprits qui formaient la rédaction du *Spectateur du Nord*, dont nous allons parler, et comme la cour de Rivarol.

« La société habituelle de Rivarol, à Hambourg, durant ces années, était tout » ce qui passait de distingué dans cette ville et qui y séjournait un peu. Je cite au » hasard: Mme Cromot de Fougy, la princesse de Vaudemont, Mme de Verthamy, » Mme de Flahaut « qui faisait, quand elle le voulait, des yeux de velours; » » Alexandre de Tilly, « louvoyant entre la bonne et la mauvaise compagnie, » agréable dans la bonne, exquis dans la mauvaise; » Armand Dulau, « l'homme » qui avait porté le plus de grâce dans l'ignorance; » Baudus, directeur du *Spec-* » *tateur du Nord*, « qui avait le style grisâtre; » l'abbé Louis et l'abbé de Pradt, » tous deux rédacteurs; le duc de Fleury, le duc de la Force, le comte d'Esternod, » de beaux débris de l'ancien monde; l'abbé Delille, l'aimable philosophe Jacobi, » l'abbé Girard, qui disait à tout propos : « C'est *stupide!* tellement que Rivarol » prétendait qu'il laissait partout tomber sa signature, » et bien d'autres encore. »

A ces noms, il convient d'ajouter le marquis de la Tresne, homme d'esprit et de talent, traducteur habile de Virgile et de Klopstock, M. Romance de Mesmont, « homme du monde qu'une aventure mal- » heureuse avait obligé de se retirer de la société, et qui était devenu » sauvage et mélancolique, mais d'une mélancolie de bon goût, » et enfin M. de Talleyrand.

Celui-ci était d'un groupe moins intime et familier, composé des émigrés hétérodoxes ou *suspects*, et vis-à-vis desquels on se tenait sur un certain pied de réserve ironique.

C'étaient, pour la plupart, d'anciens membres de l'Assemblée constituante, qu'on punissait du mal qu'ils avaient laissé faire, au gré des orthodoxes du parti, comme s'ils l'eussent fait.

Rivarol ne perdait pas une occasion de passer ces gangrenés au fil

de l'épigramme, moins par rancune que par malice. « Les bonnes gens! » disait-il en faisant allusion à leurs conseils inutiles et à leurs regrets » tardifs, après avoir été incendiaires, ils viennent s'offrir pour être » pompiers. » Le chef de ces repentants, qui n'eurent jamais qu'une contrition très-imparfaite, était M. de Talleyrand, qui laissait s'émousser sur son élégante imperturbabilité les saillies dont le fusillait Rivarol.

Un soir qu'il entrait malencontreusement dans la réunion quotidienne au moment même où l'on était en train de juger plus que sévèrement son rôle dans les derniers événements, il demanda de quoi il était question. » Nous parlions, dit Rivarol, de quelqu'un que l'on pourrait prendre » pour la Justice d'Horace, si ce n'était elle qui depuis longtemps court » après lui ! »

On sait que le futur diplomate était boiteux, ce qui ne l'a pas empêché depuis de faire son chemin. Il fit dans cette occasion honneur à cette réputation de sang-froid qu'il commençait à mériter ; car il ne répondit que par le plus indifférent des sourires à cette impertinente algarade de Rivarol.

Nous avons plusieurs fois déjà parlé du *Spectateur du Nord*. Le moment est venu d'arrêter un peu l'attention du lecteur sur ce recueil politique et littéraire, remarquable à tant de titres, et qui vaudrait la peine d'une étude à fond, quoiqu'il se soit moins signalé par ses mérites que par ses intentions. Pour nous, sans entrer dans une analyse approfondie et qui nous entraînerait bien au delà des étroites limites de notre sujet, nous croirions en négliger un des côtés les plus intéressants, si nous ne montrions avec quelque détail dans ce journal, ou plutôt dans cette revue d'outre-Rhin, le premier type, sinon le premier modèle de ces recueils internationaux chargés de tenir en communication permanente toutes les littératures de l'Europe et toutes les branches de l'esprit humain. Il est impossible de lire les prospectus du *Spectateur du Nord*, et surtout la table de ses matières, sans être profondément frappé des similitudes de son cadre avec celui de la *Revue* où nous écrivons ces lignes, et qui continue, au moins en littérature, avec toutes les ressources d'une érudition et d'une critique bien supérieures, les traditions de sa devancière, dégagées de ce qu'au début elles eurent de puéril, d'étroit et d'intolérant. Le *Spectateur du Nord* est le frère aîné de la *Revue germanique* ; mais aucun de nos lecteurs ne niera que la sœur ne fasse plus d'honneur que le frère à la famille.

Le Spectateur du Nord, tout insuffisant qu'il ait été au rôle qu'il s'était ambitieusement dévolu de favoriser et de régler l'échange des idées

entre la France et l'Allemagne, eut cependant son heure de valeur, de portée et d'influence. Il commença, en dépit de la guerre et des malentendus qu'elle amène entre les peuples, que le bruit du canon rend sourds, l'abolition des frontières intellectuelles et familiarisa assez la France aux productions de l'Allemagne et réciproquement, pour que, lorsque vint Mme de Staël, armée de cette éloquence mâle dont le contraste avec son sexe donnait tant de force et tant de charme à son prosélytisme, elle trouva les routes aplanies et les esprits préparés pour cette propagande généreuse, qui rajeunissait l'admiration par le contact de nouveaux chefs-d'œuvre et ramenait, par le culte du beau, au goût de la liberté les âmes consolées.

Pendant le rude hiver de 1795, un émigré français traversa à pied toute la Westphalie, conduisant une charrette qui portait une dame de ses parentes avec deux enfants en bas âge, et il alla s'établir à Altona où, pour se créer une ressource, il fonda un journal portant le nom de cette ville (*Gazette d'Altona*, de juillet 1795 à janvier 1796). Il avait déjà travaillé, de septembre 1793 jusqu'en janvier 1795, à la *Gazette de Leyde*. Cet émigré journaliste, après avoir été émigré soldat pendant l'inutile campagne de 1792, s'appelait Jean-Louis-Amable de Baudus. Il était né à Cahors en 1761, d'une famille distinguée de magistrature, et, après des études brillantes, y avait exercé les fonctions d'avocat du roi à la sénéchaussée. A l'époque de la division de la France en départements, il fut nommé procureur général syndic du Lot.

Esprit à la fois libéral et conservateur, ami des traditions et ennemi des abus, il crut devoir refuser son concours aux mesures prises contre les ecclésiastiques insermentés, avec la même énergie qu'il avait montrée contre l'enregistrement des édits de 1788, opposition honorable qui l'avait fait mander à Versailles pour être réprimandé, et l'y avait fait retenir aux arrêts jusqu'à la chute du ministère de Brienne.

Il avait quitté la France, dont le séjour était devenu dangereux pour lui, vers la fin de 1791 et avait à l'étranger, comme tant d'autres, cherché dans le travail littéraire une consolation, une ressource et une autorité.

Il se fixa enfin à Hambourg, où il eut l'heureuse idée d'utiliser à la fois ses connaissances, ses relations et son expérience, en groupant autour d'un journal nouveau, bientôt écouté, les efforts de cette élite de l'émigration française, qui voulait apprendre au parti vaincu à profiter de ses malheurs et rendre sa résistance à la révolution plus efficace en la dégageant de préjugés opiniâtres et d'aveugles ressentiments.

Son principal collaborateur, dans cette œuvre difficile, surtout en ses commencements, fut ce Ch. de Villers, proscrit pour un ouvrage

publié en 1791 sous le titre : *De la Liberté*, et dont l'abbé Raynal a dit : « qu'il contenait les vrais principes qui devaient un jour fonder « le bonheur des sociétés. »

Baudus s'était réservé la partie politique de ce recueil, qui, dans son plan primitif, devait être surtout philosophique et littéraire. Il y créa un genre d'article nouveau, dont la forme fut longtemps après lui en crédit sous le titre de *Tableau de l'Europe*. C'était une revue à vol d'oiseau, une sorte de classification synthétique des hommes et des événements. On a de Baudus un *Tableau de l'Europe en* 1795, qui eut plusieurs éditions. En 1796, il avait publié à Hambourg un nouveau *Tableau de la situation politique de l'Europe en janvier* 1796. *Le Spectateur du Nord* débuta le 1er janvier 1797 par un *Troisième et* fort long *Tableau de l'Europe en janvier* 1797, qui, malgré son absence de vues et l'incertitude de sa critique, n'en est pas moins un morceau remarquable par la netteté de l'exposition et la modération des jugements.

Mais c'est moins par ses œuvres que par ses idées que Baudus fut un journaliste distingué, à une époque où l'art d'exprimer ses opinions était aussi jeune et aussi inexpérimenté que l'art d'en avoir. A ce titre, il est intéressant d'étudier dans le *Discours préliminaire* du *Spectateur*, bien plus que dans ses articles, les vues nouvelles et jusqu'à un certain point originales qui animaient le fondateur.

« Personne ne nous supposera, dit cet *Avant-propos*, la prétention de nous » élever à la hauteur d'Addison. Mais tout le monde approuvera que nous le pre- » nions pour modèle....

» Notre but est de rapprocher les peuples, c'est-à-dire de les faire connaître les » uns aux autres, de manière à ce qu'ils soient plus disposés à s'estimer, à s'ai- » mer, à abjurer les prétentions, l'orgueil, la cupidité qui les séparent.

» Notre journal est destiné à servir comme d'un point de réunion où ils puis- » sent se voir, s'étudier les uns les autres, et s'éclairer sur leurs positions respec- » tives, sur leurs opinions, sur leurs progrès... Cette étude ne peut être indifférente ni aux Français, ni à leurs gouvernements. Ils ne peuvent la mépriser, » et ils ne sont pas à s'apercevoir qu'elle a été trop dédaignée. Les habitants du » Nord savent bien aussi que les Français méritent d'attirer leurs regards. Ce » serait faire injure aux uns et aux autres que d'insister sur l'estime mutuelle » qu'ils se doivent ou sur les avantages qu'ils peuvent trouver à se communiquer » leurs lumières.... Nous ne parlerons pas des droits qu'a la littérature allemande » à l'intérêt de tous les amis des lettres. Que pourrions-nous en dire que ne » disent mille fois mieux les ouvrages de Gessner, de Wieland, de Klopstock?.... » Mais nous ferons observer que, lorsqu'une nation aperçoit depuis longtemps dans » sa littérature, comme la nation française, des symptômes de corruption et de

» décadence, il lui importe plus que jamais, pour arrêter les progrès du mal, de » recueillir toutes les lumières. Tel est l'avantage que notre journal contribuera à » procurer aux Français. Ils ne connaissent habituellement, sur leurs nouvelles » productions littéraires, que ce qu'en pensent les Français eux mêmes. Ils ap- » prendront par notre journal ce qu'en pensent les étrangers, et ceux-ci, à leur » tour, pourront souvent s'y instruire de la manière dont leurs ouvrages sont » appréciés par un peuple *qui, malgré ses pertes, a conservé le droit de les juger.* »

Baudus finissait en promettant une tolérance universelle, soit pour les opinions politiques, soit pour les opinions religieuses. Il s'engageait à travailler par tous les moyens possibles à l'extinction de ces haines nationales qui servent d'aliment aux déclamations des rhéteurs et aux calculs des hommes d'État, mais qui sont des sources de calamité pour les peuples. Il assurait une égale attention et une égale protection aux progrès littéraires et à ces découvertes *scientifiques* qui agrandissent la sphère de l'industrie humaine, en même temps qu'elles contribuent à faire le charme de la vie.

Enfin il présentait au public, dans ses collaborateurs, les esprits les plus distingués de l'émigration et de la littérature française et exhortait ceux-ci à profiter noblement de l'occasion, à exercer, en glorifiant la patrie qui les avait repoussés, la plus noble des vengeances, à consacrer leurs talents et leurs labeurs à cette œuvre pacifique d'échange et de perfectionnement mutuel qu'il leur a présentée comme la véritable mission de l'émigration littéraire et le meilleur moyen de payer à l'hospitalité allemande sa dette de reconnaissance [1].

Nous avons tenu à suivre dans le détail de ces développements quelque peu diffus la pensée créatrice du nouveau Recueil. Il nous semble que ce programme, tout incomplet qu'il fût, et en dépit de la monotonie de ce style *grisâtre* que ses collaborateurs reprochaient avec raison à Baudus, mérite, surtout quand on se reporte au temps, d'être loué, et donne de Baudus une idée bien supérieure à celle qu'on peut s'en faire d'après ses articles. Il y a dans cet exposé de principes un sentiment élevé du rôle du journalisme, de sa dignité et de ses besoins, des aperçus qui n'ont point vieilli, et des intentions qui sont encore de circonstance.

Je me hâte de dire que le *Spectateur du Nord* fut loin de répondre entièrement à ces besoins nouveaux qu'il signalait, et de réaliser

[1] On trouve au tome VII du *Spectateur*, un article intitulé : *Idées sur la destination des gens de lettres sortis de France et qui séjournent en Allemagne*, où ces nobles principes sont formellement développés.

toutes ces améliorations qu'il avait promises. L'exécution est demeurée bien au-dessous de ce brillant et présomptueux idéal. Et avec une franchise qui l'honore, le créateur du premier Recueil international sérieux entre la France et l'Allemagne n'hésitait pas à reconnaître, en prenant, au bout de cinq ans d'efforts, congé de ses lecteurs, qu'il était demeuré, soit par la faute des circonstances, soit par la sienne, bien en deça du but.

Les deux premières années du *Spectateur du Nord* (1797-1798) furent celles de sa plus grande valeur et de son plus grand succès. Le nouveau Recueil prit une place importante au premier rang des organes, alors trop rares, qui entretenaient ou plutôt qui empêchaient de mourir les relations internationales[1]. Il débuta d'une manière originale, indépendante, et il acquit immédiatement la direction philosophique et littéraire, sinon politique, de l'émigration. En Allemagne, son influence le fit bientôt estimer; en France, elle le fit craindre. La persécution qui seule manquait à son succès ne se fit guère attendre. Après le coup d'État bâtard du 18 fructidor, tentative égoïste et féroce d'étouffement au profit de quelques ambitions triomphantes, de toutes les résistances de la pensée, le *Spectateur du Nord*, que des reproches trop clairvoyants et des conseils trop prévoyants désignaient à la vindicte du Directoire, fut brutalement privé du droit de circulation en France dont il avait joui. Son autorité s'y était accrue en raison de sa modération même, et on avait été obligé de l'y réimprimer. C'est là le crime qui le rendait si dangereux aux yeux du pouvoir, que cette mesure ne rassura point les craintes sur son compte ou plutôt ne satisfit point les vengeances. Baudus, compris sur cette liste de proscription du 18 fructidor, à jamais infâme, qui ne compte que des journalistes, fut poursuivi par les agents de la nouvelle tyrannie jusque dans son inviolable asile de Hambourg. Le sénat de la ville hospitalière refusa noblement de le livrer, et, à la faveur d'un éloignement momentané, Baudus échappa à la main, mais non à l'œil, des sicaires du Directoire.

Baudus ne se montra pas moins clairvoyant et moins indépendant vis-à-vis de Bonaparte, dont les desseins sortaient un à un de ses succès, comme les conséquences d'un principe, et dont la victoire trahissait, en les encourageant, les vues profondes et secrètes, qu'il ne l'avait été vis-à-vis du Directoire. Sa critique de la campagne d'Italie dut piquer le triomphateur d'un aiguillon empoisonné. Un sifflet suffit pour

[1] Le *Journal général de la littérature étrangère*, en mai 1803, n'est porté que pour trente-quatre abonnés aux relevés de la poste communiqués par Bonaparte à Rœderer. (*Hist. de la Presse*, t. VII, 413).

percer et dominer jusqu'aux applaudissements d'un peuple. Cette secrète blessure, demeurée impunie, saigna toujours, et si, plus tard, le Consul et l'Empereur pardonnèrent au journaliste les injures du général, il n'est pas permis de croire qu'ils les oublièrent jamais. Baudus y comptait si peu, qu'il ne consentit, en 1802, à rentrer en France que sur des assurances formelles et réitérées de n'être point inquiété. Une revue rapide, malheureusement impossible et seule, des principaux morceaux politiques insérés de 1797 à 1799 dans le *Spectateur*, nous permettra de définir son rôle et de mesurer sa portée. Chaque année du *Spectateur* s'ouvrait par un de ces *Tableaux de l'Europe*, qu'on ne peut considérer aujourd'hui que comme des ébauches, et où Baudus n'apportait point la légèreté de main ni la vivacité de ton des Calonne et des de Pradt, ses émules dans le genre, mais qui saisirent l'attention par une simplicité de style qui ne prétendait pas à plus qu'être écouté, et, par une modération qui annonçait l'intention d'être juste. Cette double qualité de modération et de bon sens fit rechercher des articles qui, s'ils n'étaient point des jugements, pouvaient passer, du moins, pour la déposition d'un témoin aussi honnête qu'éclairé.

Chaque numéro du *Spectateur* contenait, en outre, un *Coup d'œil sur les événements récents* et une *Analyse des travaux de la Législature française*. Les séances de l'Institut national y étaient aussi l'objet d'un compte rendu[1]. Bientôt l'influence de l'exemple et de la politique de l'Angleterre deviennent trop sensibles dans le mouvement des affaires européennes, pour qu'il soit possible de les négliger, et chaque numéro contient un bulletin raisonné des débats du Parlement anglais, écrit par Baudus, au point de vue d'une égale résistance aux envahissements de la Révolution armée et conquérante et aux prétentions de suzeraineté maritime et de monopole commercial qu'affichait l'Angleterre.

Dès la fin de 1798, le *Spectateur* perd à la fois de son importance politique et littéraire. La brillante pléiade des rédacteurs de la première heure s'éclipse pour faire place à l'envahissement importun des médiocrités. Un clair-obscur à peine sillonné de quelques étincelles, comme celui qui suit les feux d'artifice, succède aux rayonnements du début. Le *Spectateur*, proscrit en France, perd ce point d'appui qu'il prenait dans l'opinion de Paris, et en même temps le crédit que lui donnaient en Allemagne ces informations directes, qu'interrompt brusquement le

[1] Il faut citer aussi des articles intermittents intitulés : *Lettres d'un habitant de Paris*, etc., où l'on peut noter curieusement, comme au thermomètre, les variations de l'opinion à Paris.

coup d'État de fructidor. Les articles originaux font place aux extraits et aux traductions, ces parasites absorbants et desséchants des journaux négligés. Le flambeau de la critique intelligente s'éteint aux mains de ces vulgarisateurs superficiels, dont Romance de Mesmont est le type infatigable. Peu à peu sa prose flasque et grimpante envahit le Recueil et l'attriste de sa fausse verdure et de ses fleurs incolores. Bientôt le *Spectateur*, déviant de toutes ses directions premières, n'est plus qu'un journal comme les autres, maigre avenue entre la littérature allemande et la littérature française, plantée d'arbres sans ombre, et où des promeneurs affairés, qu'aiguillonne uniquement le souci du pain quotidien, errent au hasard, et, dédaigneux des originalités lointaines et des nouveautés solitaires, se contentent du butin banal qu'on cueille aux bords de la route.

Baudus ne se dissimulait plus en 1802 la honte de cette décadence, et en expliquant les motifs qui lui faisaient abandonner un poste désormais sans honneur, il confessait tristement, dans son *Adieu à ses Lecteurs*, que la partie littéraire de son Recueil surtout, n'avait jamais pu être ce que, dans le principe, il avait voulu qu'elle devînt. Il attribue surtout cette déception à cet ombrageux *veto* qui avait fermé au Recueil les portes de la France. Mais cette retraite si laborieusement justifiée n'était au fond que la démission du découragement ou de l'impuissance. Baudus, en littérature comme en politique, n'avait guère que les qualités neutres. Il manquait d'initiative et de curiosité, et sa tentative de prosélytisme ne tarda pas à tomber devant cette indifférence naturelle que l'on ne tient éveillée qu'à force de hardiesse et de nouveauté. Le *Spectateur*, et c'est encore un titre, est demeuré un Recueil qui eut surtout de bonnes intentions, mais qui ne put sortir de la période spéculative pour arriver à la phase militante, la seule féconde.

Rivarol ne collabora au *Spectateur* que peu de temps, et il n'y donna que les rognures de son esprit. Il ne tarda pas à être préoccupé exclusivement de son Dictionnaire, et il eut assez de peine à disputer à la paresse envahissante le temps nécessaire au devoir salarié et nourricier, bien loin de trouver à l'intention du *Spectateur* des inspirations fraîches et des loisirs désintéressés. Nous trouvons dans le *Spectateur* de 1797, à inscrire au bilan de Rivarol, outre deux *Extraits raisonnés*, qui ne sont pas de lui, de son *Discours préliminaire du nouveau Dictionnaire de la langue française* [1], un *Essai sur l'amitié*, précédé de cette curieuse et mordante note :

[1] T. Ier, p. 133 à 147. — T. II, p. 238.

« Feu Mirabeau [1], dont le portefeuille était, comme celui des courtiers, rempli » des effets d'autrui, ayant eu quelque temps à sa disposition le morceau suivant, » le donna comme sien à ses amis d'Allemagne. (Voyez le Recueil des lettres à » M. Mauvillon, professeur à Brunswick, qui lui faisait sa *Monarchie prussienne.*) » Mirabeau n'ayant qu'une copie manuscrite de cet *Essai* sur l'Amitié, ignorait » qu'on l'avait inséré dans le *Mercure* près d'un an auparavant. Nous le donnons » ici retouché par l'auteur. »

Nous trouvons à la page 416 du t. 1er, un morceau intitulé : *de la Littérature française en* 1788, *à l'occasion d'un ouvrage de M. de Florian*, et, à la suite, un autre article de lui, mais signé *Lucius Apuleius*, intitulé : *Lettre au Spectateur* sur l'ouvrage de Mme de Staël, intitulé : *de l'Influence des passions* (p. 425).

Nous ne pouvons insister sur cette courte et brillante campagne de Rivarol, qui, ces quelques fusées tirées en l'honneur du nouveau Recueil [2], rentra pour jamais dans une obscurité dédaigneuse, suivant peut-être encore de l'œil ce filleul un peu lourd (de ceux qu'on n'avoue point), mais ne l'encourageant plus du geste ni de la voix.

Cette abstention prématurée s'explique, d'ailleurs, quand on songe que dès 1798 le *Spectateur du Nord* s'imprime en Holstein et non plus à Hambourg, et que, tout en continuant de recevoir les abonnements, Fauche, l'éditeur de Rivarol, affecte de n'être plus propriétaire du journal. Était-ce la réalité? était-ce une comédie pour dépister certaines concurrences ou désarmer certaines rancunes? Toujours est-il que, dès 1798, Fauche et Rivarol ne semblent plus prendre au succès du *Spectateur du Nord* qu'un médiocre intérêt. Ce que l'un et l'autre en voulaient surtout était sans doute le concours de sa publicité pour la propagation du *Nouveau Dictionnaire de la langue française*, qui, une fois lancé, absorba impérieusement tous leurs soins.

Ce Pierre-François Fauche était un des libraires les plus entreprenants et les plus industrieux du temps. D'une activité infatigable et que le succès ne faisait qu'animer, il avait multiplié ses établissements et enveloppé l'Allemagne et la France du réseau de ses affaires. Il avait une imprimerie à Hambourg et à Brunswick, et des magasins à Leipsick, à Londres et à Paris. C'était le digne frère de ce

[1] Les relations aigre-douces de Rivarol avec Mirabeau formeraient un chapitre ou tout au moins un épisode curieux et intéressant d'une biographie développée. Nous ne pouvons que l'indiquer ici.

[2] N'oublions point quelques essais de traduction comparée de l'Énéide avec des remarques et des notes.

Fauche Borel, que ses intrigues téméraires ont rendu fameux, et qui, de libraire-imprimeur du roi à Neuchâtel (Suisse), s'était fait et quelque peu improvisé le messager secret, le courtier audacieux des conspirations et des corruptions contre-révolutionnaires. Ardélion, de ces entreprises stériles, se sacrifiant par dévouement à l'infamie de ses services, Fauche Borel, qui devait trouver dans Lombard de Langres un si éloquent avocat, arriva à force d'activité à une sorte d'importance et, à force de courage, à une sorte de dignité. Mais ses efforts, plus désintéressés que beaucoup d'autres, ne trouvèrent dans le gouvernement de la Restauration qu'une méprisante ingratitude. Et il mourut pauvre et désespéré, après avoir employé ses dernières ressources à faire imprimer ces *Mémoires* hyperboliques où il prétend prouver qu'il a fait plus de mal à Napoléon que toutes les armées des alliés, et plus de bien au roi que tous ses autres serviteurs.

Fauche de Hambourg, comme nous l'avons dit, accapara immédiatement Rivarol et le consacra au service d'une entreprise malheureusement avortée mais lancée en Europe avec une verve de charlatanisme qui atteint sans peine aux plus belles inspirations du mercantilisme moderne.

On trouve au tome III du *Spectateur* un *Prospectus* par lequel Fauche Borel s'engage à remettre à tout souscripteur au *Dictionnaire* (3 vol.) un billet numéroté de loterie donnant droit à un lot de 500 livres tournois qui écherra par la voie du sort à chaque centième billet sorti de la roue. Un lot de 6,000 livres tournois appartiendra au porteur de billets correspondants à chaque millième numéro.

Tous ces lots payables en *livres* de la librairie Fauche et choisis dans un catalogue de 4,000 numéros.

Rien ne manque à cette combinaison digne des plus beaux jours de la spéculation parisienne, pas même les remises de 10 0/0 à qui placera 12 exemplaires, 15 0/0 de 13 à 24 exemplaires, 20 0/0 de 25 à 50.

Rivarol, aussitôt après la publication de ce *Discours préliminaire* (1797) qui ouvrait aux études philologiques de nouvelles perspectives et faisait dans les paisibles régions de la grammaire tout une philosophique révolution, se remit, par accès intermittents, à ces recherches minutieuses que la méditation interrompait plus qu'elle ne les fécondait. Il employait à ce travail ingrat et charmant tout le temps qu'il pouvait dérober aux promenades sous les ombrages dans cette belle résidence de campagne de Ham qu'il avait louée, et à ces longs soupers, soit chez Mme de Saint-Chamond, ou toute autre belle Française hospitalière, soit chez le riche négociant juif David Cappadoce. Réunions de gais et

savants convives, narguant l'infortune et parfois la pudeur, où tous les raffinements de l'esprit et de la gourmandise attiraient l'élite de l'émigration et où Rivarol, roi incontesté du festin, charmait de ses variations éblouissantes les convives émérites que régalait l'amphitryon.

Rivarol avait de la peine à s'arracher à ces faciles et délicieux triomphes du dessert et du salon. Les occasions se multiplaient sans cesse autour de lui, et les avances les plus flatteuses triomphaient de ses trop rares scrupules et de ses trop faibles résolutions. C'est à peine si de temps en temps ce Cagliostro de la parole parvenait à s'arracher à l'attrait de son propre sortilége; car il prenait, lui aussi, un vif plaisir à ses prestiges; il jouissait et s'enivrait de cette musique éloquente dont il était le prodigue auteur. Il s'enchantait lui-même en enchantant les autres, et, par des inspirations toujours nouvelles, trouvait le moyen de s'enchaîner comme ses auditeurs.

Dîner et causer, et dîner pour causer, c'était là sa seule manière de perdre son temps. Rivarol, du côté de la galanterie, s'était fort rangé.

Il avait la sagesse la plus sûre de toutes, celle de la fatigue et du dégoût. M. de la Porte, dans son intéressante *Notice*, cite un mot de lui un peu cynique, selon l'habitude, dans lequel il se vante de s'être réduit, au profit des plaisirs de l'esprit, à l'économie de tous les autres. Du reste, il faut le dire, Rivarol, comme le reconnaît le biographe de *l'Esprit de Rivarol* qui le connaissait à fond, avait, comme les grands hommes d'esprit, Fontenelle par exemple, reçu en esprit la plus grande partie de son cœur. Il avait eu des bonnes fortunes, mais pas de passion, et s'en était tenu à cette commode contrefaçon de l'amour. Il avait été toute sa vie « auprès des femmes, plus galant que tendre et plus voluptueux que sensible. » Une dernière affection allait à Berlin ennoblir et consoler sa trop courte maturité. Mais cette liaison avec la princesse Dolgorouska, fondée surtout sur des sympathies d'esprit, devait demeurer sereine, désintéressée, et comme platonique, ne froissant aucun scrupule, ne dépassant aucune des libertés permises. Liaison harmonieuse et décente où le respect voilait la liberté d'un côté, et où, de l'autre, la tendresse s'en tenait aux formes de l'admiration. Dans cette passion dernière, qui assura des larmes à son tombeau, Rivarol apporta les dernières flammes d'un esprit pacifié et d'une raison conquise peu à peu à la foi. Cette amitié salutaire, qui marquait en lui la décisive transformation, eût été féconde autant que les autres avaient été stériles. Elle allait donner ses fruits, étouffés ailleurs dans trop de fleurs. La mort seule put démentir des espérances que Rivarol n'eût point déçues.

A Hambourg, sauf Manette, galanterie d'habitude plus que de sentiment, et faite surtout d'intimité domestique, Rivarol n'eut donc d'autres distractions que ses triomphales conversations. Mais c'était assez pour l'arracher à la discipline d'un travail quotidien et régulier. Rivarol, en effet, y dépensait moins de temps encore que de force. Son esprit s'évaporait en feux d'artifice et il ne lui restait plus pour le travail sédentaire du matin que ces fragments incomplets d'inspiration qui ressemblent aux bâtons noircis de la fusée.

On doit à Chenedollé, qui fut un moment son auxiliaire et sous lui le chef de cet atelier de collaborateurs vagabonds qui travaillèrent à la fabrication du Dictionnaire, d'avoir l'idée aussi précise que possible de ces conversations[1]. Il était difficile d'ailleurs à Rivarol de trouver un plus digne interprète que ce Chenedollé, qui a sténographié en poëte, et qui eut dans sa vie littéraire la double bonne fortune d'entendre causer, à leur apogée, Rivarol et Mme de Staël, le roi et la reine de l'improvisation française.

Ce n'est donc que par intermittences et par saccades, et dans des conditions qui rendent stérile l'activité fatiguée, que Rivarol poursuivit ces études dont il avait à la fois la curiosité et le dégoût. Il s'évertua à ces travaux d'analyse linguistique, durant lesquels il se comparait à un amant obligé de disséquer sa maîtresse. Malgré ses efforts et ceux de ses collaborateurs, la besogne n'avançait pas. Improvisateur prodigieux, Rivarol écrivait laborieusement et était aussi avare de sa copie que prodigue de sa parole. Il fallut l'arracher brutalement aux délices de sa Capoue de Ham, et à ces dîners dont il devait être la victime après en avoir été le héros. Il fallut le consigner, l'emprisonner et retirer ainsi feuille à feuille la copie de son *Discours préliminaire*, dont la première partie seule avait été publiée en 1797, et qui n'a jamais pu être achevé, comme le monument trop gigantesque auquel il devait servir de vestibule. L'enfantement de cette œuvre trop laborieuse fournirait matière à un poëme héroï-comique, que Rivarol eût écrit lui-même s'il en eût eu le temps.

« Paresseux à l'excès, raconte un de ses biographes, Rivarol avait » déjà passé le terme où son Dictionnaire devait être achevé, qu'il

[1] Si l'on veut avoir l'illusion de ce magnifique plaisir et croire entendre causer Rivarol, il faut lire le chapitre de la grande et magistrale étude de Sainte-Beuve sur Chenedollé intitulé : *Relations avec Rivarol*, au t. II, p. 158 de son livre sur *Chateaubriand et son groupe littéraire sous l'empire*. De pareilles études équivalent à une gloire pour l'homme qui, comme Chenedollé, en a mérité l'honneur. Il faut lire aussi pour le genre caustique et familier, impertinent, si l'on veut, la conversation entre Rivarol, Champcenet, Chamfort et Tilly, notée au tome Ier des *Mémoires de Tilly*.

» n'avait pas fait encore un article de ce Dictionnaire. Fauche l'attire » chez lui [1], l'y loge, l'y enferme, met des sentinelles à sa porte et la » défend aux écouteurs dont Rivarol aimait à s'entourer. En un mot, il » le força d'écrire. Rivarol prisonnier, fournit lentement, mais fournit » enfin aux ouvriers de Fauche trois ou quatre pages chaque jour, en » faisant l'appel de beaucoup de *Pensées* éparses dans son portefeuille » ou plutôt dans de petits sacs étiquetés où il avait coutume de les » jeter. »

« Ma paresse, écrivait à ce propos Rivarol lui-même, a beau me » faire valoir ses anciens priviléges, je la traite comme une vieille con- » naissance, je travaille *le plus que je peux*, mais jamais autant que je » le voudrais. Une tarentule qu'on nomme Fauche, aussi avide d'une » page de texte qu'un chien de chasse l'est de la curée, est conti- » nuellement à ma piste [2]. Mon ami, il faut faire son sillon d'angoisse » dans ce bas monde pour avoir des droits dans l'autre. J'ai, je pense, » assez bien creusé le mien. »

Le Rivarol du *Discours préliminaire* est un Rivarol nouveau, grave, décent, toujours éloquent, toujours spirituel, mais avec plus d'ordre et de mesure. Il y a là deux passages sur les vanités de la philosophie et sur les cruautés de la Terreur qui sont d'incontestables chefs-d'œuvre. Quels prodiges nouveaux ne devait-on pas attendre de cette noble et délicate nature que l'exil perfectionnait comme un maître sévère, que l'isolement ramenait à la famille, que l'expérience ramenait à la foi, et qu'une renaissance inattendue rendait enfin capable même de vertu !

On peut suivre les traces de cette rénovation morale dans la Correspondance de famille inédite, qu'une bienveillante communication a mise entre nos mains. C'est là qu'on peut juger du cœur de Rivarol, trop caché sous son esprit et que ses amis intimes et ses parents ont seuls connu. Pour apprécier son esprit, il suffit de parcourir la correspondance imprimée qu'on trouve dans Sulpice de la Platière, son biographe, dans le tome V de ses *Œuvres* (1808), et dans les *Pensées inédites*, publiées en 1836. Pour nous qui cherchons un homme dans

[1] Probablement au moyen d'un de ces dîners qui réunissaient aussi, en émigrés, de brillants convives, et où Tilly, attiré par la beauté de Mme Fauche, se montra assidu jusqu'au moment où la méfiance non équivoque du mari lui eut fait de la retraite une obligation. (V. *Mém.* de Tilly, t. III.)

[2] On comprend cette impatience, quand on sait que Fauche donnait à Rivarol pour son travail, mille francs par mois. Il faut dire à l'honneur de Rivarol que, sur cette somme, il entretenait plusieurs de ses compatriotes réfugiés, qui travaillaient et vivaient avec lui. « Ils croient m'être fort utiles, disait-il quelquefois, et je le leur laisse croire. »

l'auteur, nous passerons rapidement sur ces lettres, d'ailleurs connues, où il se moque de Hambourg, des Hambourgeois, et de lui-même pour faire diversion à l'ennui qui le ronge, et nous nous appesantirons de préférence sur celles qui nous montrent plus son âme que son talent.

« C'est par cette correspondance intime que nous apprenons que Rivarol quitta » Paris le 10 juin 1792 fort à propos. « Car on vint, dit-il, sept jours après, soit » pour me massacrer dans ma maison, soit pour me mener à l'échafaud. Ceux qui » me cherchaient, dirent en entrant chez moi : « Où est-il ce grand homme? » Nous venons le raccourcir... C'est un des caractères de l'époque que ce mé- » lange de plaisanterie et de férocité. J'ai depuis essuyé bien des revers, et entre » autres deux naufrages. A quinze pieds dans l'Océan, ma présence d'esprit ne » m'a point abandonné et m'a sauvé [1]. Je vous conterai un jour tout cela, car je » n'ai point perdu tout espoir de vous revoir. »

C'est Rivarol qui nous apprend encore que pendant la longue détention de son père et de sa femme, « son fils Raphaël errait moitié nu dans Paris et recevait » le pain des sections. On lui avait déjà mis un fusil sur l'épaule, et je ne doute » pas qu'il ne fût déjà aux frontières, si j'avais tardé plus longtemps à l'appeler » près de moi. »

Il s'occupait avec une sollicitude toute paternelle de l'éducation de ce jeune homme, fort négligée depuis son départ de Paris.

« Me voilà donc avec mon fils à Hambourg, chez une sœur [2] qui demeure à la » campagne à une demi-lieue d'ici. Je l'ai trouvé extrêmement rouillé, le latin » oublié, et tout le reste à proportion. Nous travaillons à réparer tant de ruines; » ce n'est plus un enfant; il court sa dix-septième année, et le voilà haut de cinq » pieds quatre pouces et plus. Il a de la douceur et de la noblesse dans la figure, » la taille et la jambe belles, et, ce qui vaut mieux, le cœur sensible et l'esprit » juste. Il a un furieux désir de vous voir; la plus belle émulation existe entre » lui et son cousin, qui est un très-aimable enfant : il se prépare à battre mon » fils en latin; celui-ci prépare ses batteries en allemand, qu'il parle déjà assez » bien. Il monte à cheval et dessine passablement, mais point de musique, quoi- » qu'il ait la voix belle. Je me suis aperçu que le chant ne faisait que des hom- » mes frivoles et des histrions.

» Il me semble que ma tante l'aînée doit être mal à l'aise; ses petites rentes » ont dû longtemps être payées en chiffons, et peut-être qu'elle ne touche rien

[1] Toujours le bout de l'oreille du Gascon qui perce.

[2] C'était la baronne d'Angel, d'autres disent de Beauvert, qui avait accompagné Dumouriez dans son exil.

» en ce moment. Je connais votre cœur; ainsi je ne doute pas que vous ne veniez » à son secours. Il faudra, sauf meilleur avis, lui donner dix écus par mois, mon » intention étant de vous faire passer dix louis chaque mois, tant que ma position » me le permettra.

» Si, comme je le présume, vos deux boîtes n'ont pas résisté aux rigueurs de » la Révolution, il faut que je vous dise que j'en ai encore deux autres que je vous » réserve depuis longtemps, une d'homme et une de femme; je n'attends qu'une » occasion sûre; elles sont rares.

» Je finis ma lettre, car je suis accablé d'ouvrage. Vous savez ce que c'est » qu'une entreprise comme celle du Dictionnaire de la langue : il s'agit de refon- » dre entièrement cette langue française, et de la brasser jusque dans ses fonde- » ments. On prétend que cette opération me vaudra deux cent mille francs. » Dieu le veuille! J'ai, outre cela, sur le chantier une *Histoire de la Révolution* » et un grand *Traité sur la nature du corps politique.*

» Je vous embrasse tous de cœur et d'âme. A propos, mille remercîments pour » votre quatrain. Vous avez donc dérouillé votre veine pour moi? Je suis charmé » que vous soyez toujours ami des Muses. Qui n'aime point les vers a l'esprit sec » et lourd.

« Quand vous applaudissez à mes faibles écrits,
» De votre cœur vous parlez le langage,
» Mais vous ne songez pas qu'en louant votre fils,
» Vous ne louez que votre ouvrage. »

On voit par ces *Lettres à son père* que Rivarol, outre le *Discours sur la langue et le Dictionnaire,* s'occupait d'une *Histoire de la Révolution* et d'une *Théorie du corps politique.* Aucun de ces manuscrits ne s'est retrouvé, et l'éditeur des *Pensées inédites* (1836) n'a donné que quelques fragments épars.

.... Disjecti membra poetæ....

Ce ne sont pas les seules lacunes et les seules pertes à déplorer dans l'œuvre de Rivarol. Il y a tout un Rivarol inconnu, inédit, qui, selon toute apparence, ne reparaîtra jamais. Sulpice de la Platière parle de plusieurs ouvrages de Rivarol, les uns achevés, les autres en projet, et sans doute commencés, que la précipitation de son départ de France et sa mort sur une terre étrangère ont voués à la destruction ou à la dispersion. Frédéric avait, dit-il, accepté l'hommage d'un *Mémoire* politique et philosophique sur la révolution des lettres, et le manuscrit doit se trouver aux archives royales à Berlin. Mais les comités révolutionnaires, en saisissant les papiers de Rivarol, en ont « vandalisé » les copies, et cet ouvrage a été confisqué par l'oubli tout comme les soixante lettres, toutes plus flatteuses les unes que les autres, que Riva-

rol avait reçues de Frédéric et dont une seule est connue. Mais ce qu'il faut regretter encore davantage, c'est un ouvrage d'histoire littéraire et de critique originale que Rivarol voulait écrire sous ce titre singulier : *les Vivants morts et les Morts vivants*, qui caractérise si bien les erreurs du goût public, les vicissitudes de la gloire et le devoir de la postérité. Dans sa balance impartiale, Rivarol eût fait subir aux grandes renommées l'épreuve d'un jugement dernier ; il les eût pesées définitivement ; et sa conversation avec Chenedollé, où il passe toute notre littérature au fil de la critique et de l'ironie, est un témoignage de la sagacité et de l'inflexibilité qu'il eût apportées dans cette démolition et cette reconstruction, sur un nouveau plan, du temple de la Gloire. Beaucoup d'appelés et peu d'élus : telle eût été sans doute sa devise ; mais on peut assurer d'avance que la justice eût été son but et l'éloquence son moyen. C'était là un beau projet, et cet ouvrage sur lequel il comptait, comme il l'a dit lui-même, pour assurer *son vivre à venir*, eût été digne de cette espérance.

Une autre espérance s'y mêlait sans doute, celle de revoir la France et d'y achever son travail ou d'y jouir de son succès. Il y a de certains livres qu'il ne faut faire qu'à Paris. Rivarol le sentait bien, et tout en étiquetant ses petits sacs de notes, et en fixant ses pensées au vol sur de petits morceaux de papier cousus ensemble (selon le procédé de Pascal), il attendait dans une sorte de langueur souriante que quelque heureuse nouvelle vînt, comme une étincelle, ranimer son ambition et mettre le feu à l'inspiration définitive. Ce brillant génie, accoutumé aux triomphes de salon, ne retrouvait plus en Allemagne que quelques-uns de ses anciens auditeurs, et tout au plus quelques hôtes dignes de l'être. Il tirait ses feux d'artifice au premier venu et quelquefois pour lui seul. Hambourg, avec ses habitudes financières et commerciales, et la banalité du séjour de ce caravansérail de l'Europe, Hambourg, en dépit de cette organisation hiérarchique et de ce respect des distinctions et des titres qui en faisaient la plus aristocratique des républiques, avait fini par lui déplaire. On trouve dans sa *Lettre*, en prose et en vers, à Mme Cromot de Fougy, dans ses lettres à M. de Tilly, et dans le recueil de ses bons mots soigneusement recueillis par Fayolle et par M. de la Porte, plus d'une boutade mordante, par où s'échappe la vengeance de son ennui. Les mœurs des Hambourgeois, singulier et contradictoire mélange d'habitudes démocratiques et d'affectations nobiliaires, lui étaient antipathiques. Il étouffait dans cet air mélangé ; et son mécontentement paraîtra moins excessif quand on le rappro-

chera des impressions d'un voyageur allemand contemporain, qui n'est pas suspect de paradoxe[1].

Un homme qui se plaisait si peu à Hambourg ne devait point tarder longtemps à déplaire à ses hôtes. Le Directoire, profitant de cette sourde hostilité, lui avait suscité plus d'un embarras, et avait même chargé ses agents de l'en faire expulser. Il avait échoué, il est vrai, devant ce respect de la liberté et de l'hospitalité qui était demeuré la vertu traditionnelle de ce sénat de bourgeois parfois héroïques. Mais la persécution ne se lassait point et saisissait les moindres occasions de rendre à l'exilé, en taquineries trop indirectes pour être prévenues ou empêchées, la monnaie de ses épigrammes. Rivarol avait fini, à force de se moquer du Directoire et de noter les fautes de français que faisaient nos généraux dans leurs bulletins de victoire, par se rendre le séjour de Hambourg insupportable. Il fallut donc s'éloigner, Hambourg pouvant, à un moment donné, se trouver trop près de la France qui avançait. Un certain courant d'émigration se prononçait vers Berlin, où l'exemple de Frédéric avait fait des Prussiens des demi-Français. Rivarol, vers la fin de l'an 1800, arriva donc à Berlin, cette Athènes du Nord, comme agent officieux de Louis XVIII, alors à Mittau, près de la cour de Prusse. La mission qu'il avait à remplir n'était pas moins incompatible avec les circonstances qu'avec son caractère. Aussi est-il permis de croire que le désir du changement l'amena à l'accepter plus que l'espoir de réussir. L'amitié de la princesse Dolgorouska, ses succès de salon et les égards dont l'homme en lui fut l'objet, en dehors de la froideur officielle témoignée au négociateur, le firent passer sur des dégoûts inévitables et l'enhardirent à se fixer sur le théâtre même de son échec. L'accueil des femmes que son esprit enchantait le dédommagea largement de celui des ministres, et, sans faire parmi ses admiratrices des ravages pareils à ceux de Tilly, il trouva dans cette popularité exquise qui le fit le lion du Berlin élégant durant l'hiver de 1801, des compensations de nature à le consoler de tout le reste. Sa verve et sa gaieté se ranimèrent, et son esprit jeta, durant cette période semblable à une seconde jeunesse, et qui fut comme son été de la Saint-Martin, l'incomparable éclat de ces soleils d'automne qui semblent se venger d'avance de la décadence prochaine[2].

[1] « A cette occasion, on me permettra de faire mention des Hambourgeois qui aiment à se » dire républicains, mais qui sont, du moins par le respect, et je dirai même par le culte » qu'ils portent à la noblesse et aux titres, les légitimistes les plus prononcés de l'Europe. » (*Second voyage autour du monde*, par Mme Ida Pfeiffer, trad. de Suckau, 1857, p. 8.)

[2] Sulpice de la Platière cite plusieurs de ses derniers bons mots. Il disait des satires de

Rivarol suivit donc une route semée de fleurs, pour me servir de l'expression de Dampmartin. On sait ce que cela voulait dire au XVIIIe siècle, et l'expression garde toute sa portée, appliquée à un homme qui ne se rangea jamais tout à fait et qui poussa jusqu'au bout l'impénitence finale de l'esprit et de la fatuité. On le vit étaler tour à tour, au milieu d'un enthousiasme toujours nouveau, dans les salons de M. de Krudner, de M. d'Engestroem, ministre de Suède, et chez son aimable protectrice la princesse Dolgorouska, cette éloquence et cette grâce toujours nouvelles, qui trouvaient jusque sur le trône, dans la personne de la jeune et belle reine, adorée de son mari et de son peuple, et destinée elle aussi à une mort prématurée, d'augustes suffrages. Beurnonville lui-même, l'envoyé de la République française, ménagea un adversaire qu'il ne pouvait s'empêcher d'estimer. Rivarol jouissait en dilettante de ces amitiés inspiratrices et des applaudissements de ce cercle d'auditeurs empressés qui dégustaient son esprit avec le même enthousiasme naïf qu'ils devaient, quinze ans plus tard, manifester pour notre Champagne, quand une mort imprévue vint voiler de deuil ces myrtes et ces lauriers et enlever Rivarol au milieu de la surprise et de la douleur universelles, attristant d'un regret éternel les éloges de la postérité.

Tombé malade le 5, il mourut le 11 avril 1801, d'une fièvre pernicieuse selon les uns, d'une fluxion de poitrine bilieuse selon les autres. Et cela au moment où peut-être les portes de la France allaient se rouvrir pour lui et où un retour honorable allait le dédommager d'une longue constance et guérir cette plaie profonde et secrète que l'exil creuse aux cœurs les plus insoucieux. Rivarol aimait la France et il la pleurait... en dedans. Quelque temps avant sa mort, il écrivait à un ami : « Aujourd'hui, en répudiant tout souvenir du passé, je n'ai sauvé » que mon indiscrète sensibilité et ma bonne paresse. Condamné à » vivre en Allemagne, j'y ai toujours eu l'âme d'un Français. L'in- » justice de quelques hommes ne me détachera jamais de ma pa- » trie... »

Parfois de sombres pressentiments venaient l'attrister. Il écrivait à l'abbé de Villefort, en songeant à cette France, terre promise qu'il ne devait plus revoir.

Despaze, dont on était engoué à Berlin : « C'est du patois révolutionnaire, traduit en français par un Gascon. » Il répondait à une des plus grandes dames de Berlin, qui lui demandait si les Françaises étaient réellement plus jolies que les Prussiennes : « Madame, à Paris, on ne juge guère de la beauté que par ses yeux. Ici, au contraire, c'est le cœur qui fixe les yeux. »

« Paris est mon élément, mon cher Villefort, et je crains bien de ne plus le » revoir. Ma santé est assez bonne pourtant, mais la lame use le fourreau, et le » physique n'est plus chez moi au niveau du moral; j'approche de la cinquantaine » et dans quelques années je serai dans cet âge où *tout décède* dans l'homme avant » la mort. »

Bonaparte appréciait Rivarol, qui l'avait deviné et ne le flattait pas. Il reçut de ce côté des avances qu'il repoussa parce qu'il les crut intéressées : « On m'a fait des offres de *grandeur* et de fortune, dit-il dans » sa lettre à l'abbé de Villefort, si je voulais rentrer en France, je les » ai refusées. »

Il dit dans ses *Pensées inédites* (p. 95.) : « Bonaparte me fit offrir ma radiation, de la faveur et de la fortune. Je repoussai son offre... »

De tels sentiments touchaient à l'héroïsme de la part d'un homme qui sut garder, quoique sans espérance, l'opiniâtre consigne de sa fidélité et se montrer plus constant que Baudus et que Montlosier, lui qui avait encore moins d'illusions qu'eux, qui n'avait pas approuvé l'émigration, qui convenait des fautes de ses princes, et qui comptait sur leur ingratitude.

Dès les premiers moments, Rivarol ne s'était pas fait illusion sur son état. Il n'espérait plus quand le médecin espérait encore. Il se résigna. Il fut doux envers la mort qui lui ravissait tant de choses et dont l'empressement pouvait être regardé comme un crime. Il garda son esprit jusqu'au dernier moment et expira en plaisantant, comme un soldat sous les armes.

L'histoire de la mort des grands hommes est plus importante à connaître que l'histoire de leur vie. Leur vie est une leçon, leur mort est un exemple. C'est dans cette dernière épreuve d'ailleurs que se révèle leur vraie valeur morale; et malheur au juge qui négligerait dans l'appréciation d'un homme ce suprême et décisif témoignage qui lève tant de doutes et éclaircit tant de mystères. Il n'est cependant pas d'agonie dont les circonstances, dans une intention qu'il n'est pas facile de démêler, aient été plus étrangement dénaturées que celle de Rivarol.

Selon Sulpice de la Platière, qui nous paraît avoir cédé à l'envie alors commune, de broder à l'antique ce beau canevas, Rivarol mourut en païen, en épicurien, en artiste, à la façon théâtrale de Mirabeau.

» Il voulut être transporté à la campagne et exigea que sa chambre fût remplie » de fleurs printanières, et que ses fenêtres restassent ouvertes pour qu'il pût con-

» templer jusqu'à la fin un parterre de roses et en respirer les parfums. Sentant » que la vie lui échappait, il dit aux personnes qui étaient près de lui : « Mes amis, » voilà la grande ombre qui s'avance. Ces roses vont se changer en pavots. Il est » temps d'entrer dans l'éternité. » Puis il eut un court instant de délire et demanda » des figues attiques et du nectar.

Ce récit, reproduit par le *Journal des Débats* du 14 mai 1801 et par tous les biographes de Rivarol, est complétement et coupablement controuvé.

Nous avons sous les yeux la *Relation* inédite de la mort de Rivarol écrite par cet ami qui en avait été jusqu'au bout le témoin et le consolateur, M. de Dampmartin lui-même, entre les bras duquel Rivarol expira, et qui fut son exécuteur testamentaire. Le 26 octobre 1802, il adressait au père et à la mère de Rivarol, qui devaient lui survivre encore longtemps, les détails authentiques destinés à nourrir et à adoucir leurs regrets.

Il en résulte que Rivarol ne s'était point fait transporter à la campagne, qu'il est mort dans sa chambre garnie chez M. Delze, *Sous les Tilleuls* n° 55, à Berlin, et que, n'ayant pas recouvré ses sens les deux derniers jours, il n'a point pu prononcer les discours qu'on lui prête.

« A l'instant de sa mort, dit-il, il n'y avait près de lui que le curé, » son cher Donadei, l'hôte, son fils et moi. »

Il n'est pas plus vrai que la princesse Dolgorouska ait fait insérer dans les journaux de Berlin, par une noble supercherie, que, dépositaire de fonds appartenant à Rivarol, elle payerait tous ses créanciers. Une pareille sollicitude eût été plus qu'injurieuse ; au moment de sa mort, Rivarol n'avait pas de créanciers et la princesse Dolgorouska qui avait acheté, de concert avec la princesse de Galitzin, la petite bibliothèque de son ami, lui en devait encore le prix, qui fut payé à la famille.

Voici cette relation que Dampmartin garantit exacte *sur sa parole d'honneur*.

Rivarol se sentit légèrement incommodé le samedi 4 avril 1801.

Le dimanche, il garda sa chambre et se mit au régime.

Le lundi son indisposition continua, mais sans prendre de caractère sérieux. Ce fut plutôt à titre d'homme d'esprit et d'ami qu'à celui de médecin, que le soir il reçut le docteur Formey.

Le mardi, Donadei, qui venait de passer deux jours à Postdam, le trouva comme à son ordinaire, faisant les délices d'un cercle nombreux d'auditeurs. Il parlait peu de son malaise, mais il le faisait d'une manière lumineuse, en l'attribuant à

deux causes; la fatigue de son estomac que l'on éprouvait sans cesse par de grands dîners et par de grands soupers; la fantaisie qu'il avait eue plusieurs jours de suite de se promener fort avant dans la nuit.

Le mercredi matin, il se plaignit d'une mauvaise nuit, et demanda Formey; celui-ci vint et dit en sortant de la chambre : « Messieurs, je vous annonce avec » regret que Rivarol est attaqué d'une maladie très-dangereuse. » Quoique ce discours parût être un peu forcé, l'alarme devint cependant fort vive. De cet instant le malade fut entouré, servi par ses compatriotes qui se relevaient avec un zèle bien digne d'éloges; car quelques-uns ne le connaissaient que sur sa brillante réputation. Nul ne se distingua davantage que le savant et vertueux Donadei dont l'amitié constante est un des plus beaux éloges de Rivarol. Un jeune Français dont le nom nous est inconnu, mais qui réunit figure, esprit et sensibilité, suspendit le cours d'un grand voyage pour rendre des soins empressés au malade. Les habitants de Berlin de tous les rangs donnèrent des preuves flatteuses d'intérêt. Le major Gualtieri, maintenant envoyé de Prusse en Portugal, ne cessa point de se montrer ardent enthousiaste ainsi qu'ami sincère. M. d'Engestroem, envoyé de Suède, eut tous les procédés d'un homme sensible et généreux. Donadei veilla seul le malade. Les douleurs furent cruelles; à plusieurs reprises il s'écria : « Moi seul suis capable de soutenir de telles souffrances; heureusement mes pou- » mons sont de bronze. » Dans des instants de relâche, il parla d'une manière bien touchante de sa famille et de ses amis.

Cet homme, si redoutable pour les sots, était bon et possédait, en un mot, une âme de niveau à son esprit, la nature ayant voulu, sous tous les rapports, le combler de ses dons les plus riches. Ses mots malins étaient les étincelles d'une imagination brûlante et les plaintes d'un goût excessivement délicat, mais ils ne partirent pas du cœur. A plusieurs reprises, il annonça la ferme résolution de revoir la France. « Nous irons respirer pendant six mois le bon air du Languedoc, » nous nous rendrons ensuite à Paris. Vous éprouverez qu'il n'y a personne au » monde avec qui il soit plus facile de vivre. »

La journée du jeudi fut orageuse; le docteur prononça que la maladie était une fluxion de poitrine bilieuse. Les grandes douleurs de la nuit précédente étaient provenues de la gangrène qui rongeait les poumons. Sur le soir, Rivarol voulut être quelques instants seul avec Donadei. Sans paraître alarmé de son état, il s'entretint avec beaucoup d'émotion de son père, de sa mère, de son fils, de son frère, de son neveu et de ses deux sœurs. Donadei étant entré dans la pensée que le docteur exagérait le danger de sa situation, lui conseilla de régler néanmoins ses affaires. Il répondit : « Tout ce que je possède appartient à mon fils. Je souhaite- » rais seulement que mon père touchât vingt louis qui doivent au premier jour » m'arriver pour une Bible précieuse que j'ai cédée à un prince. » Il termina l'entretien : « Quelque douleur que je souffre dans ma position, je ne puis pas me » fâcher contre mon lit, puisque c'est où j'ai conçu toutes mes idées. Mon ami, » je n'ai jamais couru après l'esprit, il est toujours venu me chercher. »

Le vendredi matin, le malade se sentit beaucoup mieux, et demanda d'être

levé. Pour le satisfaire on l'approcha des fenêtres. Ce fut alors qu'il dit avec un sourire charmant : « Ce cher docteur Formey a eu bien peur de me déformer. » Il donna quelques ordres relatifs à la propreté de sa personne ainsi qu'à celle de son appartement, ensuite il demanda Donadei. Mais lorsque cet ami vint, Rivarol le méconnut. De cet instant, l'usage de sa raison lui fut à jamais ravi. Le reste du jour se passa dans un état de délire qui se prolongea durant la nuit. Dès les premiers signes d'égarement, les clefs du bureau et celles de l'armoire furent remises à deux hommes recommandables par leur rang et plus encore par leur mérite personnel.

Le samedi matin, le malade tomba dans un affaissement qui ne lui permettait plus que de respirer avec peine. Ses yeux étaient fermés ou bien hagards s'ils s'ouvraient. Une sueur abondante ne discontinuait pas. Les docteurs Brorun et Hoem, hommes fort célèbres, joignirent leurs lumières à celle de Formey, mais sans aucun succès. On fit sur les trois heures appeler le curé, qui lui fit des exhortations et l'administra. Ce prêtre dit sur les quatre heures : « Donadei, quittez » votre position, car vous ne tenez dans vos bras qu'un cadavre. »

Cette mort, arrivée le 11 avril 1801, produisit une grande sensation. L'illustre Ancillon, arrivé quelques minutes après dans sa chambre, s'écria de l'accent le plus douloureux : « Quel génie nous venons de perdre ! »

La société qui se rassemblait chez la princesse Dolgorouska fit prendre son plâtre pour faire exécuter son buste en marbre.

Donadei et Dam. remplirent les fonctions d'exécuteurs testamentaires : le scellé fut posé sur tous les effets.

On s'empressa de lui rendre avec décence les derniers devoirs. Sa pompe funèbre offrit un spectacle touchant. La douleur était peinte sur tous les visages; l'on voyait que les étrangers aussi bien que les Français sentaient que nous venions de faire une perte irréparable.

Rivarol a laissé d'immenses matériaux pour son Dictionnaire, mais je les crois informes. Il écrivait beaucoup de notes marginales au Dictionnaire de l'Académie.

Son ouvrage sur la politique contre la souveraineté du peuple est achevé.

Son Traité de grammaire aurait bientôt paru. Son bel ouvrage sur l'Intelligence humaine est corrigé, augmenté. La seconde édition, prête à paraître, ajoutera beaucoup à sa réputation. Les pièces fugitives sont en grand nombre. La Bible fut renvoyée trois jours après la mort.

Rivarol n'aura pas en vain compté sur la postérité; elle recueillera maternellement cet enfant prodigue de l'esprit français, qui en a si brillamment et si heureusement défendu le mérite et étendu le prestige. Rivarol n'a point laissé d'œuvres complètes et achevées. Sans cesse arraché à lui-même, il a sacrifié tantôt à la frivolité, tantôt à la

fidélité, tantôt à la nécessité les heures sacrées de l'inspiration. Il a perpétuellement manqué les occasions de devenir un grand homme. Il ne fut que célèbre ; si fragile qu'elle soit, sa gloire lui survivra. Il a laissé, quoi qu'on en dise, plus que des promesses et a fait plus que montrer ses forces : il a rendu d'immenses services à la suprématie et à l'universalité de la langue française et de l'esprit français, et il a ainsi associé son nom à tous leurs triomphes.

M. DE LESCURE.

LA CONFESSION DE MADELEINE

DEUXIÈME ARTICLE [1]

« D'rum prüfe, wer sich ewig bindet,
« Ob sich das Herz zum Herzen findet :
« Der Wahn ist kurz, die Reu'ist lang. »

SCHILLER.

II

Notre existence, pendant les premières années de mon mariage, fut des plus uniformes. Un jour poussait l'autre, et les jours se ressemblaient. Dans la maison, ma tante s'occupait de tout et le moindre tracas m'était épargné. Combien j'eusse aimé cette vie en d'autres circonstances ! Mon mari se sentait heureux d'être chez lui, heureux d'y rentrer ; il me disait sans cesse, avec un viasge reconnaissant, qu'il ne lui restait plus rien à souhaiter. C'était un problème pour moi qu'il ne souffrît nulle fatigue de cette vie que ne remplissait aucun des grands intérêts de l'humanité. Il m'avait toujours semblé qu'un homme, s'il ne s'employait aux affaires, à la science, aux arts, à quelque fonction de la vie publique, devait périr d'ennui, et voir son esprit décroître, son activité et son caractère se perdre en s'éparpillant dans les minuties. Mais Gaston s'entendait à mettre dans les

[1] Voir la *Revue germanique* du 1er octobre 1862.

moindres affaires un zèle que d'autres réussissent à peine à déployer dans les plus grandes. Il se plaignait souvent que la journée fût trop courte. Ce qui le caractérisait avant tout, c'était l'absence d'ambition. Je le vis plus frappé de la mort de son meilleur chien de chasse que des événements de Février, dont la brusque nouvelle éclata comme le tonnerre dans notre retraite.

Cette existence unie, que moi aussi j'avais rêvée, elle m'enveloppait comme un suaire. Les heures, les semaines et les mois qu'il ne sentait pas glisser, elles tombaient sur moi, sans bruit, comme le sable du désert qui lentement ensevelit le voyageur. A mesure que le temps s'écoulait, j'envisageais avec plus de tristesse la destinée qui m'était faite; car le temps m'emportait toujours plus loin de l'espérance. Et ma plus grande étude consistait à cacher ces sentiments à ma tante et à mon mari. C'était aussi ma plus grande peine. J'ai l'horreur du mensonge, et tout, jusqu'à mon silence, était devenu mensonge. Il y a des femmes coupables qui passent leur vie à feindre l'amour pour celui qu'elles trahissent. Je n'étais pas coupable, et pourtant j'étais réduite à tromper mon mari. Je savais qu'il recevrait un coup mortel si jamais il pénétrait jusque dans ma pensée. J'étais obligée de réserver ma vie, en lui laissant croire que je la lui donnais; de garder mon âme, quand il pensait que tout était en commun et que nous partagions tout. On n'imaginera jamais pareil supplice pour une honnête femme; une lutte qui soit plus propre à user ses forces et le courage de vivre. Ce supplice, je le ressentais plus qu'une autre peut-être, à cause de l'isolement moral où s'était écoulée la plus grande partie de ma jeunesse, et qui m'avait rendue singulièrement apte à réfléchir sur moi-même. J'étais tombée de bonne heure dans ce travers de rester attentive à mes impressions, prompte à suivre avec une perspicacité maladive les moindres pulsations de la vie intérieure. Il en était résulté que celle-ci avait pris le dessus, et que le corps obéissait aux mouvements de ma sensibilité surexcitée. Une existence communicative m'eût sans doute guérie et ramenée à l'équilibre. Au lieu de cela, ma santé fléchissait; elle devenait inégale, et je commençais à craindre de ressembler bientôt à ces femmes nerveuses qui, sans motif apparent, subissent des crises qu'elles détestent et défient autour d'elles les conjectures de la science et les soins de l'amitié. Pressentant les approches d'un mal que j'avais condamné chez d'autres comme une vaine comédie, je me mis au jardinage et cultivai moi-même mes fleurs; je fis de longues promenades à pied dans la campagne, d'où je remportais une

salutaire fatigue; enfin, pour m'arracher davantage à moi-même, je suppliai ma tante, qui crut satisfaire un caprice, de me laisser vaquer à sa place aux soins du ménage. La plus rude contrainte que je m'imposai, fut celle des visites en ville. En même temps, je m'attachai à suivre de mes propres yeux le sort de quelques pauvres familles, que je m'étais bornée jusqu'alors à soulager par l'intermédiaire d'une société de patronage. La contemplation directe de la misère me navrait; cependant, au sortir de ces tristes demeures habitées par le dénûment, le froid et la faim, je ne pouvais m'empêcher de comparer aux détresses du corps cette misère de l'âme, cette faim inassouvie du cœur et de l'esprit qui me dévorait.

Je m'aperçus, hélas! qu'au lieu d'agir, je ne réussissais en réalité qu'à m'agiter. Au bout de la journée, je tombais dans un état d'alanguissement insurmontable. Le sommeil était alors mon unique refuge, et la prière. Mais ne fallait-il pas se réveiller, reprendre chaque matin le joug insupportable de ma propre pensée? A mes yeux qui se rouvraient, tout semblait morne, flétri, décoloré. Que signifiait tout ce qui se passait autour de moi? A quoi pouvais-je servir encore? J'étais morte, j'étais inutile. Mainte femme plus modeste dans ses vœux eût été heureuse avec Gaston; moi, j'égarais, je perdais ma vie auprès de lui, sans réussir à augmenter la sienne.

On commençait cependant à s'inquiéter de me voir si étrange, si abattue, aussi visiblement changée alors qu'autour de moi rien n'avait changé. J'inventai des migraines. Gaston fit un jour la réflexion que je négligeais mes fleurs et mon piano. Je me remis au piano et je soignai de nouveau mes fleurs. La volonté était encore debout et me portait. C'est la seule chose qui se fortifiait en moi; tandis que je sentais tout le reste s'étioler, dépérir, s'effeuiller dans le vide. Mon cœur se jonchait de débris, comme la terre en automne. Et j'avais à peine vingt-cinq ans. La torpeur qui s'emparait souvent de mes idées, assoupissait seule l'intolérable sentiment de ma blessure. Je voyais bien que depuis quelque temps j'étais surveillée; les conciliabules secrets se multipliaient entre ma tante et mon mari. Le médecin, un vieil ami de la maison, venait plus souvent nous demander à dîner, et je pâlissais quand je sentais reposer sur moi son regard attentif. Deux ou trois fois, sans affectation, et comme en passant, il m'interrogea sur ma santé. Je balbutiai et parlai de mes nerfs... Ce me fut insupportable d'avoir à passer pour une femme à vapeurs. Il me recommanda de me lever matin, d'aller à l'air, en ville, de voir du monde. Quelques jours après, je l'aperçus dans le jardin, en grande

conférence avec mon mari. J'eus un frisson, et le soir, me trouvant seule avec Gaston, je n'osai lever les yeux. Pour la première fois, il semblait embarrassé lui-même. Évidemment, il avait quelque chose à me dire et ne savait comment s'y prendre. Il tenta plusieurs voies; tout à coup, à travers le vague de ses propos, je compris qu'il me supposait triste de ne pouvoir, après trois années de mariage, caresser un enfant.

Il se trompait, je n'avais point souhaité d'être mère.

En outre du devoir de l'éducation, ce que dans ma pensée l'enfant devait apporter aux parents, c'était l'image de leur intimité ; ses traits, son caractère, toute sa présence devait leur dire : Vous êtes unis, c'est moi qui le proclame; votre communauté, vous la continuerez en moi. Quand vous n'existerez plus, je dirai encore au monde le lien qui vous rattachait l'un à l'autre, je serai votre amour prolongé et vivant dans l'avenir. Ces sentiments, quoique mal définis, étaient assez forts pour élever en moi une protestation confuse, et pour me faire envisager comme une sorte de monstruosité la venue d'un enfant dans notre intérieur. Peut-être en cela mettais-je également l'exagération d'une âme exaltée par sa solitude. La plupart des femmes taxeraient de folie ces scrupules; vous, ma chère Hortense, je sais que vous les comprendrez.

Je n'avais osé contredire à l'allusion de Gaston; mon silence, et mon visage qui s'inclinait en rougissant sur ma broderie, durent le persuader qu'il avait deviné juste. Je ne saurais dire combien il me fut pénible de ne pas le détromper. Le pouvais-je cependant? Je n'osais me féliciter de sa méprise, et pourtant cela me rassurait de penser que cette idée qui leur était venue dérobait à leurs inquiétudes la cause véritable de ma tristesse.

Mais, soit châtiment, soit pitié du ciel, vers cette époque se réalisa l'événement que je croyais devoir tant redouter. Gaston en fut comblé de joie; autour de moi on fit fête d'avance à l'hôte inconnu qui s'acheminait vers la lumière terrestre. Moi-même, quand je sentis tressaillir cette vie dans ma vie, je n'entendis plus rien des voix qui m'avaient parlé contre lui; d'autres voix maintenant plaidaient pour l'innocente créature qui, bravant mes douleurs, s'annonçait déjà par le renouvellement de tout mon être. Je faisais des projets, je saisissais l'avenir : j'écoutais comme une mélodie les rêves qui s'élevaient dans mon cœur. Une immense tendresse m'inclinait vers cet enfant qui s'avançait au-devant de moi. Avant de le voir, je le connaissais, je l'étreignais, je l'embrassais; j'étais en lui autant qu'il était en moi; j'augurais

son sourire, je devinais son regard, et toutes les épargnes d'affection lentement amassées, je les lui consacrais dès cet instant.

La Providence aime et protége les enfants par nous ; en même temps qu'elle fait monter dans le sein de la femme une source de vie, elle prépare dans son amour un asile à ceux qui autrement ne toucheraient que pour mourir le rivage terrestre. Cette inspiration maternelle, elle domina si vite mon existence, qu'en peu de jours elle en avait changé le diapason. Toutes mes pensées, délivrées du présent, suivirent sa direction, obéirent à sa domination. Et cette métamorphose, fut si prompte, qu'il me sembla que j'étais devenue tout à coup étrangère à moi-même.

Gaston, au comble du bonheur, trouva sous l'influence de cet événement des paroles qui me firent espérer encore une fois que je l'avais méconnu. On voit dans les natures les moins faites pour les sentiments profonds, les commotions de la douleur ou de la joie éveiller des mouvements inattendus. Cependant, elles reprennent bientôt leur repos; Dieu seul, en les frappant d'un choc subit, a pu leur ravir une étincelle.

C'est au déclin de l'été que mon Paul vint au monde, et que son premier cri, comme un cri de détresse qui en appelait à mon cœur, inonda de larmes mon visage. Une émotion religieuse se mêla aux délices que me faisait éprouver cette présence tant désirée. Dans l'ivresse de sa paternité, mon mari ne se connaissait plus. C'était un fils! Ma tante était en extase et voulait déjà qu'il ressemblât à sa mère. Je me rappelle jusqu'aux moindres traits de cette heure grave et suave tout à la fois. On me laissa seule, et le repos se fit autour de moi. Un repos délicieux. A travers les rideaux mal joints de la fenêtre je voyais la sérénité du ciel, et le balancement paisible des peupliers dont la cime montait jusqu'à mon regard. J'entends encore, dans la paix de cette soirée, le chant des oiseaux s'éteignant par degrés avec le jour. Un ineffable bien-être avait succédé dans tout mon corps aux orages de la délivrance. La joie qui remplissait la maison se faisait discrète autour de moi. Je ne pensais pas alors à toutes les malheureuses qui gisent sur des grabats, et ne voient autour d'elles que la misère et les haillons guettant leurs nouveau-nés. Dans le demi-sommeil qui visitait ma couche, de ravissantes visions s'offraient à ma pensée. Je rêvais pour cet enfant tout ce qu'on peut rêver : une âme enthousiaste pour la vérité, virile et forte pour tout ce qui fait l'homme bon, noble et grand. Il occuperait un rang distingué ; il ne quitterait pas la vie où il venait d'entrer sans avoir répandu quelqu'une de ces rares semences d'où germe, sous les ronces de l'égoïsme, la part de Dieu en ce monde.

Et moi, j'y serai pour quelque chose, j'aurai mis de mon âme dans la sienne. Mon existence, que j'avais crue inutile, elle avait un but à présent; elle venait de s'illuminer tout à coup des saints reflets d'un devoir, le plus saint, le plus élevé, le plus durable de tous : l'éducation !

Tout ce que je sentais en moi de meilleur serait recueilli et je serais bénie dans ma volonté. De mon être, rien n'allait rester en dehors de cette tâche; je m'acquitterais envers Dieu, et cet enfant qu'il m'envoyait, je le lui rendrais un jour tel qu'il le voulait. Toute ma souffrance était venue de ce que je n'avais pu me perdre dans une autre vie. Il m'était accordé enfin de me dévouer tout entière.

L'amour maternel prit aussitôt en moi le caractère de la passion; mon cœur s'y précipita comme un torrent qui s'est frayé une issue.

Je vois aujourd'hui qu'il y avait dans cette ferveur quelque chose de faux et d'excessif, provenant de l'état anormal où je me trouvais au moment où elle éclata. L'avenir a séparé ce qui se confondait alors; il a pris soin de m'avertir que la femme ne peut se résumer dans l'amour maternel. Mais alors je n'aurais pu le croire, tant j'étais remplie de cet amour. La crainte ne me venait pas que l'avenir pouvait trahir ma foi. Douter de la vie de mon enfant, de sa destinée, m'eût semblé une offense au ciel. Je croyais sentir que Dieu était d'accord avec moi; je voyais ses desseins se découvrir tout à coup. S'il avait sevré mon cœur jusqu'ici, s'il l'avait retenu dans le besoin qu'il éprouvait de se donner, c'est qu'il n'avait pas voulu que la grande tâche à laquelle il le conviait maintenant trouvât ses forces dispersées. La pensée divine s'associe naturellement à tout ce que j'éprouve. En cette circonstance, plus que jamais, elle me pénétrait et nourrissait mon zèle.

Cependant la réalité n'abdique pas. Je dus me convaincre combien mon mari et moi, désireux l'un et l'autre du bonheur de ce fils, nous le considérions différemment. Il fut un miroir où se peignit plus clairement à mes yeux le divorce de nos caractères. Une véritable épouse aime son mari dans son enfant, elle aime son enfant dans son mari. Moi, je sentais que j'avais passé tout entière dans ce petit être, qu'il m'accaparait, qu'il m'envahissait pour m'isoler encore davantage.

Il fit presque de moi une épouse infidèle.

Mais, chose bizarre, — et qui semblait une nouvelle hypocrisie du sort ! — ainsi que nos traits sur son visage, nos esprits s'étaient mêlés dans notre fils et fondus dans une indissoluble union. J'observais ce miracle avec une croissante surprise, à mesure que Paul en grandis-

sant me laissait deviner les premiers contours d'une âme qui s'ébauchait. Cependant, il y avait là quelque chose de bienfaisant, un signe où je me plaisais à voir une promesse. C'est qu'en effet la résignation devait mûrir sous le regard de notre enfant.

La naissance de Paul avait rempli la maison en même temps que mon existence. Je ne voulais pas être mère à demi, et mon ardeur se dépensait avec prodigalité dans les soins qui répondent aux exigences des premières années. On peut tout exagérer, même le devoir maternel. Je voyais bien que mon mari secouait parfois la tête, et qu'il comptait bien que cette fièvre aurait son temps. Il était envers moi d'une patience que rien n'altérait. Notre petit public jugeait que nous vivions en d'excellents rapports, et cela n'était que strictement vrai. Le profond dissentiment qui nous séparait, ignoré de mon mari, l'était aussi de tous ceux qui pénétraient dans notre intérieur. On nous citait en exemple. Gaston, d'ailleurs, ne cessait de proclamer qu'il était le plus heureux des hommes, et c'était devenu un besoin chez lui de le faire savoir à tout le monde. Le dernier vœu qu'il pouvait former était rempli, le sort paraissait le défier de rien souhaiter de plus. Ce n'était pas un esprit ombrageux, et cette circonstance, que jusqu'à ce jour la fortune l'avait mené par la main, lui donnait l'inaltérable confiance qui est si nécessaire pour goûter sans mélange les dons du présent. La placidité du sort à son égard se réfléchissait dans ses manières; elle le disposait encore davantage à l'optimisme, lui qui déjà s'y trouvait naturellement enclin. Il semblait aussi que cette rencontre fût légitime entre sa destinée et son humeur. Qu'est-ce que l'infortune eût pu lui vouloir? Il avait le fanatisme des habitudes; les habitudes sont des berceuses. Chateaubriand disait que s'il avait à recommencer la vie, c'est auprès d'elles qu'il chercherait le bonheur. Chez Gaston, moins ravagé, le bonheur lui-même était une habitude.

Mon mari avait coutume d'aller tous les jours au cercle.

Le soir, il rapportait les nouvelles, dont ma tante était fort curieuse. Assez souvent, à causer ensemble sur ce chapitre, ils prolongeaient la veillée, et moi je m'esquivais auprès de mon fils, pour m'asseoir à côté de son lit et respirer la paix de son innocent sommeil. J'avais fureté la bibliothèque pour y trouver des ouvrages qui eussent trait au grand intérêt dont mon existence était remplie. C'est l'*Emile* de Rousseau que je tirai d'abord de la poussière des rayons. Avec quelle émotion j'ai dévoré ce livre célèbre! La pratique de l'enfance m'a montré depuis, combien, sous les accents d'une protestation éloquente, le sophisme et l'utopie s'y mêlent à la vérité. Mais j'étais flattée de l'im-

portance que Rousseau donne à la maternité, et je m'indignais avec lui, je partageais sa révolte contre ces mères impies qui, pour de frivoles dissipations, abandonnent au hasard de soins mercenaires le dépôt qu'elles reçurent des mains de Dieu.

J'avais aussi entendu parler de Pestalozzi. Je finis par me procurer un volume de ce véritable apôtre de l'enfance; et c'était le *Livre des mères*. En cette occasion, ma connaissance de la langue allemande me parut la plus heureuse fortune. Les idées de Pestalozzi peuvent se refuser en plus d'un sens à l'application; leur esprit, leur souffle est la vérité; car elles nous enseignent avec amour l'amour de l'enfance. Pauvres chers petits êtres qui venez à nous dans la sécurité de votre ignorance, sans nul soupçon des piéges de la vie, comment pourrions-nous ne pas vous recueillir avec compassion, vous prendre par la main, soutenir et diriger vos premiers pas! Vos yeux ne connaissent ni la douleur, ni la mort, ni la trahison des hommes et du sort; mais cette paix de vos yeux et cette confiance de votre âme, nous le savons trop, elles seront troublées. Comment donc pourrions-nous vous aimer sans vous plaindre, vous plaindre sans vous aimer! Si nous chérissons votre innocence, c'est qu'elle renferme tout ce que nous avons perdu; si nous la contemplons parfois avec un triste sourire, c'est que notre expérience vous a devancés, et qu'elle prévoit tous ces écueils qui attendent votre sécurité et votre joie. Oui, c'est un sentiment de commisération en même temps que d'amour que vous nous inspirez. Dans ce sentiment se rencontrent Pestalozzi et Vincent de Paul. Tous les deux ils se sont abaissés vers l'enfance pour la prendre dans leurs bras, pour la réchauffer et l'élever sur leur cœur vibrant de toutes les saintes émotions de la charité et de la justice. Mais leur maître en compassion, notre maître à tous, n'est-ce pas celui qui de sa voix amie appelait à lui les petits enfants?

Pestalozzi a voulu, au risque de s'ensanglanter les mains, tirer cette rose de l'enfance des chardons du pédantisme, dégager la semence divine des ronces de la routine; il a voulu que l'enfance fût respectée dans l'enfant. Voilà ce qu'il a prêché avec ardeur, et jamais cette flamme qui le consumait ne s'éteindra tant qu'il y aura des femmes, tant qu'il y aura des mères. Elle éclaire son tombeau du rayon de l'immortalité. C'est à de pareils cœurs que s'allume d'âge en âge le zèle impérissable de la pitié. Voilà l'école véritable de Jésus-Christ, l'école de la compassion. Apôtres de l'enfance, vous qui êtes en ce monde d'égoïsme les représentants de la tendresse, quelle mère, quelle femme ne vous bénirait pas! Malheur à celle qui froidement contem-

plerait vos efforts, dussent-ils rester éternellement stériles. A vous la grandeur de la miséricorde, la grandeur sans gloire, de toutes la plus sublime. Les hommes ne s'arrêtent guère près de vos œuvres et de vos tombeaux; vous vous êtes abaissés vers les humbles et vers les petits; devenus des hommes, les petits et les humbles ne vous connaîtront plus; ils n'auront pas le loisir de vous chercher dans leur course vers la puissance, vers le succès, vers la renommée. Mais s'ils vont, oublieux, pleins d'indifférence et même de dédain, se prosterner devant les autels des vaines ambitions, vous trouverez dans la reconnaissance maternelle un monument digne de votre vie.

Je n'eusse osé dire à mon mari que je lisais des traités d'éducation. Il en résulta que je me réjouissais des heures où j'étais laissée à moi-même, et que parfois son retour me semblait prématuré.

Gaston semblait d'ailleurs vouloir m'abandonner absolument les premières années de notre fils. Il se réservait, disait-il, d'intervenir plus tard, et déjà il parlait du collége. Ce mot me donna le frisson. Je n'aurais pas eu cela à redouter pour une fille. La pensée qu'un jour cet enfant m'échapperait, vint dès lors empoisonner ma joie, m'ébranler dans le sentiment de ma mission. Cette âme, dont il m'était donné de suivre l'éclosion, elle passerait en d'autres mains, en des mains étrangères, insouciantes et brutales. La séparation! N'eût-il pas mieux valu ne pas connaître l'enfant qui me serait ravi un jour, — et sitôt! Car il faut marcher vite dans notre siècle enfiévré, et les pères aiment à voir leur fils *faire leur chemin :* ils se mirent dans leurs succès. Certes il est bon que les fils, avant de s'engager dans la société, quittent l'ombre du toit paternel; c'est à la vie active qu'ils sont destinés, à la lutte au dehors. Il faut qu'ils s'y préparent et que leur éducation réponde à cette exigence. Je comprenais cette nécessité et j'y étais soumise d'avance. Mais le collége! c'était mon effroi. Instinctivement j'en avais horreur pour mon fils, alors que mon mari ne voyait rien au delà. Sur ce point j'augurais qu'il serait inflexible. « C'est là seulement qu'on fait ses classes, me disait-il, et qu'on apprend à vivre avec les autres, à connaître les hommes. » Tout le monde autour de nous pensait comme lui. Il est possible qu'il eût raison, je n'en tremblais pas moins en songeant à cet avenir.

Je rêvais pour Paul, quand l'heure serait venue, l'espace, les champs et leur force vivifiante, accompagnant des études qui sans fièvre alimenteraient son esprit au lieu de l'épuiser; un guide discret, plus attentif à l'intéresser au travail qu'à le lui imposer, le gagnant à la science par l'attrait même de la vérité, et non par les impulsions mal-

saines de la crainte ou de la vanité. A côté des exercices de l'intelligence, j'imaginais les libres et salutaires exercices du corps, la vie commune, mais non encombrée : une famille agrandie qui, sans le trop éloigner de moi, l'acheminerait doucement vers la société. Je concevais, pour le lui confier, un homme plein d'un véritable zèle pour toutes les belles œuvres de l'histoire ou de la nature, de respect pour la dignité humaine ; implacable au mensonge et à l'hypocrisie, qui saurait affermir son esprit en l'élevant, développer la virile loyauté du caractère, conserver pur et vaillant un cœur d'élite. Au lieu de cela, je voyais se dresser les murailles du collége, où sous la règle uniforme s'entassent pêle-mêle les corps et les âmes privés d'air ; où l'on foule, comme pour une même vendange, les natures et les intelligences les plus différentes. Que me rendrait-on de mon enfant au bout de tout cela?

Cette inquiétude avait suffi pour assombrir de nouveau mon horizon.

Ton fils, pensais-je, fut à toi quand tu le portais dans ton sein, il était à toi encore quand tu le nourrissais de ton lait; mais il t'échappera, et tu peux voir d'avance le jour où tu devras renoncer à le suivre. En pénétrant plus avant, cette affliction qui dévorait l'avenir, me porta jusqu'aux plus détestables pensées. Parfois, en contemplant ce petit être qui grandissait, je songeais à l'emporter dans mes bras au fond de quelque impénétrable refuge. La maternité s'irritait, elle grondait dans mon sein. Je ne pouvais maîtriser quelque chose de sourd et de mauvais qui, à certains moments, s'insurgeait en moi. Après avoir béni le ciel, j'en vins presque à l'accuser. Je ne pouvais plus prier pour mon fils ; j'aurais pu le voir mort, je crois, sans pleurer en lui autre chose que le présent. Mais ce dont j'étais sûre, c'est que, lui mort, je mourrais aussi. Obéissant à cette douloureuse impression, peu s'en fallut que dans mon mari je ne visse encore le ravisseur de ces rêves que j'avais formés près du berceau de mon enfant.

Je rôdais inquiète, troublée autour de Gaston, lorsqu'il prenait Paul sur ses genoux, qu'il le dévorait de ses baisers ; ou que, le tenant par la main, il le conduisait à travers le parc, écoutant son babil et recevant ses caresses. Comme l'ardent rayon qui boit la goutte de rosée, mon âme eût voulu aspirer en elle cette perle suspendue aux épines de mon chemin. J'étais obsédée par ces pensées qui ne m'inspiraient que du mépris pour moi-même, et que cependant je ne pouvais chasser. Mon mari redoublait de douceur, sans comprendre ce nouveau changement qu'il remarquait dans mes allures. Je ne sais comment il a pu se faire que je lui en voulusse d'être si bon, et d'enlever ainsi toute

excuse à ma folie. Je poussai, en certains moments, le vertige jusqu'à désirer qu'il devînt coupable envers moi, pour que je pusse me redresser et m'indigner. Tant de patience et d'aménité m'irritait contre moi-même et je sentais comme un besoin de me briser contre quelque obstacle.

Un jour je m'enfermai avec mon fils dans un pavillon qui touchait à la maison. Un rien, une parole où j'avais cru sentir le blâme, m'avait portée jusque-là. Cette conduite, absolument inexplicable à tout le monde, navra Gaston. Couverte de confusion, j'allai quelques instants après me jeter dans ses bras. Il me serra sur son cœur, il pleurait; Paul, qui avait alors près de quatre ans, éclata en sanglots et se mit à nous embrasser tour à tour avec une effusion indicible. J'étais tellement bouleversée, que je fus sur le point de tout avouer à mon mari. Un mot de lui m'arrêta. Comme je balbutiais des excuses et qu'il voyait mon embarras : « Allons, me dit-il, ma chère petite, ne te tourmente pas de si peu. Cela arrive à toutes les femmes; tu n'y es pour rien : ce sont les nerfs. Tu te fatigues vraiment trop à soigner Paul. Promets-moi que tu te ménageras. Tu vois, il a une santé superbe, on peut compter sur lui ! Pense un peu à toi, Madeleine, tu es tout dévouement. C'est une exagération, et l'exagération se paye. » — Ma tante, qui arrivait, se jeta à mon cou et parla dans le même sens.

Le lendemain, ils avaient tout oublié; moi je me souvins toujours, pour ne jamais me pardonner, de cette scène détestable où je ne réussissais pas le lendemain à me reconnaître moi-même.

Dans la situation d'esprit où je me trouvais, rien ne pouvait m'être plus importun que les relations de société. Recevoir du monde, rendre des visites, c'était pour moi un cauchemar, et je dissimulais mal mon ennui. Comment toujours faire bon visage à des indifférents? Comment ne pas les blesser en ne témoignant aucun intérêt pour toutes les choses puériles dont est faite la trame de la vie mondaine? Et pourtant, je ne pouvais m'exclure tout à fait d'un monde qui ne vous pardonne pas de le dédaigner. Jusqu'à ce jour j'avais pu échapper aux propos. Notre existence, qui était une demi-retraite, ne m'avait mise en contact qu'avec un petit nombre de personnes. J'en avais pris à mon aise et à mes heures. Mais la conspiration de ma tante et de mon mari, qui voulaient me distraire malgré que j'en eusse, menaçait à présent d'introduire dans notre tranquille demeure la ville entière. Je ne pouvais me récuser sur la fatigue des réceptions, qui m'était épargnée, encore moins écarter les dîners, les fêtes que l'on n'était pas censé donner pour moi, et qui, en apparence,

ne regardaient que ma tante, chez laquelle nous vivions. Je fis de mon mieux pour ne point donner à jaser, et je m'étudiai à être comme tout le monde, à ne pas offrir d'énigmes dans ma personne à la curiosité oisive. Je m'effaçais autant qu'il m'était possible derrière la banalité des formules que se prodiguent entre elles les personnes de bon ton. Ce monde-là n'est pas méchant, il n'est que désœuvré. Sa malignité vient de son ennui et du vide qui l'environne. C'est pourquoi elle hante les femmes plus que les hommes. Il faut que cette petite société vive, qu'elle s'alimente de caquets. Elle n'est pas médisante de parti pris, mais par une conséquence inévitable de ses frivoles loisirs. Dire du bien des gens est trop vite fait, et c'est une pratique bien fade pour se désennuyer. Il s'agit de remplir les journées ; il faut donner à chaque heure, si elle ne doit vous dévorer, quelque nouvelle à ronger. On s'en prend au prochain tout naturellement ; on devient malveillant, on devient même perfide sans y songer, par une sorte de légitime défense contre l'ennui. Pris isolément, ceux qui composent *le monde* sont en général des natures médiocres, sans fiel, sans grands vices comme sans grandes vertus. Mais, pour payer son tribut, le plus inoffensif détruira d'un mot une réputation, immolera peut-être le repos d'un ami avec une plaisanterie qui va égayer les salons pendant un temps ; et cela sans qu'il se regarde comme responsable d'une lâcheté. *On* dit, *on* pense... Avec cette locution qui n'engage personne, chacun se met à l'aise ; et puis, quand le coup est porté, quand une parole lancée a fait son chemin et qu'elle a frappé comme le dard empoisonné qui ne peut revenir sur lui-même, chacun de déplorer, de s'indigner, de plaindre la victime : d'accuser surtout la méchanceté du monde, sans songer qu'il a lui-même, sinon en cette occasion, du moins en cent autres, par habitude, insouciance, vanité ou sottise, contribué à faire circuler tel bruit inepte et calomnieux qui est devenu le chagrin d'un honnête homme, le malheur d'une femme, parfois le désespoir de toute une famille.

Des fortes passions, le monde se gare comme de l'incendie, comme du torrent ou des commotions du sol. Elles bouleverseraient sa frêle existence que soutiennent la dissipation et l'artifice. Ce petit monde qui s'intitule le grand, est à première vue un miroir qui vous séduit, parce que la société et l'homme ont l'air de s'y peindre sous un aspect conciliant, sans contraste et sans dissonance. Mais sous cette image on découvre insensiblement tout ce qui se cache de transactions honteuses, de concessions faites à l'envie, de futiles et mesquines préoccupations qui stérilisent, en les abaissant, le cœur et l'intelligence. Les âmes

vides gagnent à le fréquenter, à vivre en lui, car elles vivent de lui et s'emplissent de ses frivolités.

Parmi les personnes que nous recevions, il en était sans doute que j'eusse aimé à voir avec quelque assiduité. Bien des fois, les distinguant dans le nombre, je me disais qu'il y avait là de quoi former un cercle d'amis, un groupe choisi, qui joindrait les ressources de la culture et de l'amitié aux élégances de la vie. Je crois qu'il m'eût été doux d'attirer et d'unir ces rares personnes qui, trop disséminées et se rencontrant dans un échange fortuit, réussisaient mal à se communiquer les qualités qu'elles laissaient entrevoir.

Ce dessein qui passait devant moi, et que d'autres ont pu réaliser, je comprenais trop bien qu'il appartenait à la nature féminine, pour qu'il ne vînt pas m'apporter un nouveau renoncement. Jugerez-vous, chère amie, qu'il m'eût été possible, malgré tout, de le réaliser ? Mais comment unir les autres quand on vit en désunion avec soi-même ? On ne les attire à soi qu'en se donnant. Cela m'était interdit ; je ne pouvais appartenir à personne, étant à mon chagrin ; je ne pouvais partager avec personne, car il m'eût fallu trahir le secret qui était le fond de ma vie. Condamnée à me taire vis-à-vis de mon mari, m'étudiant déjà à la réserve vis-à-vis de mon fils qui grandissait, et dont l'ombre de ma douleur eût pu attrister l'enfance ; comment aurais-je pu me mêler avec sympathie, avec sincérité au monde qui se pressait autour de nous ? L'isolement était le commencement et la fin de ma destinée.

Mais cet isolement pesait d'un poids plus lourd encore, depuis que, pour ne point sembler bizarre et tourner vers moi de malignes interprétations, je m'étais vue contrainte de me mêler davantage à la société.

L'hiver s'était écoulé dans le bruit. J'étais brisée, mais ma peine reverdissait sans cesse, arrosée des larmes intérieures. Le dixième anniversaire de notre mariage s'avançait avec le printemps. Paul était entré dans sa septième année ; il croissait en intelligence, en beauté, en force gracieuse et souriante. Le mois d'avril, messager des beaux jours, gonflait de séve les bourgeons qui allaient s'ouvrir. Mais que signifiait pour moi le réveil de la nature ? Que voulaient à ce cœur qui ne pouvait fleurir tous ces enchantements ? Le soleil est le roi de cette fête du printemps. Chacun de ses regards suscite la vie ; avec ses baisers il rappelle de sa léthargie la nature qui dormait, et qui semblait morte pour toujours dans son lit de frimas. C'est l'image de

l'amour et de la résurrection. L'air a des tendresses qui réchauffent doucement les germes ensevelis, les invitent à l'effusion, délient partout les eaux, le sol, et le ciel lui-même, de leur longue captivité dans les bras de l'hiver. Tout s'anime de ces souffles, de ces rayons et de ces caresses; la terre émue, respire, verdit, répond avec profusion à tant d'appels charmants, elle boit les pluies plus douces qui arrosent les sillons. Les plantes, les insectes, les oiseaux, accourent sous l'œil de Dieu, qui voit fourmiller et palpiter sa création. Mais il y a aussi dans le printemps une grande tristesse cachée, une mélancolie que j'ai toujours vaguement ressentie, même enfant, au milieu de sa lumière, de ses parfums, de son éclatante fraîcheur. La nature qui se pare et nous enivre, elle est indifférente à nos chagrins. Elle a ses voies, nous avons les nôtres. Elle est sûre de renaître; le sommes-nous? Le printemps est une illusion dans nos âmes: il ne se soucie pas de nos misères, il n'est bienfaisant qu'à ceux qui peuvent aimer. Mais les cœurs sans racines, qu'aucun sol ne nourrit, que nul rayon n'atteint, ceux-là, il les accable de ses richesses, et son triomphe est leur confusion. Pourquoi chantes-tu, rossignol? Il y a une plainte dans ton chant. Est-ce pour tant de semences condamnées à périr au sein de l'abondance, faute de chaleur et d'espace, que tu exhales dans la nuit qui semble t'écouter tes soupirs mélodieux? Ou bien es-tu le mélancolique prophète de l'automne, et de la corruption déjà cachée dans tout ce qui s'éveille et s'épanouit? Oh! alors, je te comprends : tu as le secret du printemps et tu es digne de le chanter. Mais songes-tu de même à toutes les vies qui ne réussissent pas à s'épanouir, ne fût-ce que durant une heure; à tout ce qui reste sans fleur et sans fruit en ce monde; à tout ce qui, au sein de la jeunesse qui ramène avec chaque génération le printemps de l'humanité, est condamné à se dessécher, à s'amoindrir, à lutter pour n'être pas!

Voilà ce que m'apportait cette renaissance de la nature autour de moi, un sentiment de mort et de solitude. Et pourtant, je ne pouvais empêcher qu'un irrésistible élan cherchât, du plus profond de mon être, à rejoindre cette exubérance du dehors; dans les regrets que je ne pouvais chasser s'insinuait un je ne sais quoi, un trouble, un vague frémissement, un vertige qui me transportait dans le pays des rêves. C'était sans doute que mon cœur, excité par toute cette vie, se tendait vers cet autre soleil, vers ce foyer invisible qui nous verse l'existence avec l'amour.

Le printemps qui m'environnait, je ne pouvais le fuir; il s'insinuait

dans mes veines, il tirait des songes presque coupables de ma tristesse. Dans mon sommeil flottaient des fantômes, des rêves obstinés qui chaque nuit, revenaient. Durant le jour, leur souvenir à la fois délicieux et importun me suivait. J'étais toute vibrante de je ne sais quelles émotions. Quand j'avais passé une heure au pied du chêne, près de l'étang, ou bien sur la terrasse, bercée dans une méditation confuse, je me levais subitement, rappelée à moi-même par quelque circonstance vulgaire, comme une somnambule, la tête et le corps alanguis. C'était une nonchalance songeuse qui n'était pas sans charmes, et que je ne réussissais pas à détester assez pour m'en affranchir. Je ne me retrouvais plus qu'avec peine dans les habitudes de la maison, dans le cercle des choses quotidiennes. Quelque énergique appel m'eût rendue à moi-même, en excitant le ressort d'une volonté détendue; mais tout était sourire, paix et contentement à l'entour de moi. Nous sommes naturellement disposées à imaginer sous nos agitations vagues quelque secret rapport avec l'avenir, et l'inquiétude qui en résulte revêt aisément la forme du pressentiment. Il me semblait donc aussi qu'une chose redoutable s'approchait de moi. J'étais anxieuse. Troublée à l'aspect de mon fils, je scrutais les grands yeux limpides qu'il attachait sur moi, comme s'il m'eût été possible d'y lire les secrets du lendemain. Ces yeux pourraient s'éteindre, se fermer tout à coup. A cette idée qui naguère était si loin de moi, je sentais mon cœur suspendre ses battements, la vie refluer, mon sang se glacer. Et c'est dans cette sinistre image que ma rêverie finit par se perdre. Je ne comprends pas comment tant d'appréhension succédait à tant de sécurité. Mais toutes les mères ne marchent-elles point sur l'abîme? C'était peut-être que je me sentais moins digne d'être mère. J'avais conscience de pensées étrangères à celles qui étaient nées avec mon fils, et qui, jusqu'à cette heure, n'avaient cessé de grandir avec lui. Rien ne justifiait cette métamorphose, rien du moins des choses que je pouvais discerner. Et cependant j'en vins à éprouver, sans motif, de subites terreurs. Dans les cloches j'entendais un lugubre appel; quand je regardais le ciel bleu, je voyais s'étendre sur lui un voile de deuil, l'espace immobile me semblait cacher des embûches dans son azur. Le bruit de l'oiseau sous la feuillée me faisait tressaillir. Paul vint un jour avec de grands cris de joie m'apporter un nid qu'il avait trouvé sous un buisson. La couvée y était, chaude et frissonnante. Je tremblai qu'il ne fût puni de ce sacrilége, et je me hâtai de reporter le nid à la place qu'il me désigna. C'est tout au bord de l'étang qu'il l'avait découvert. Je frémis du

danger qu'en mon absence l'enfant avait couru. Mais lorsqu'en ce moment il se pencha sur l'eau et se récria sur la netteté de son image, je m'élançai et l'entraînai dans mes bras vers la maison...

Sur le seuil, je vis mon mari debout, causant avec un étranger. Il vint à moi et me présenta M. Julien Walther, un ancien camarade de classe. Ils ne s'étaient plus vus depuis dix ans. Gaston m'apprit, quand notre hôte se fut retiré, que c'était un jeune homme plein de mérite, sans la moindre fortune; qu'une position de précepteur lui avait été offerte, à Dijon, mais que, sur des informations définitives, il s'était décidé à ne point accepter.

Le lendemain, Gaston avait l'air radieux. « Tu ne sais pas, me dit-il, quelle excellente idée m'est venue cette nuit? — Il faut que Julien reste avec nous, qu'il soit le précepteur de notre fils; c'est une bonne fortune que nous ne devons pas laisser échapper — et c'est aussi un service que nous rendrons au plus honnête homme que je connaisse. Jamais occasion pareille ne s'offrira, et ce sera le moyen de garder Paul quelques années de plus auprès de nous. Tu n'en seras pas fâchée non plus, je présume! Voyons, qu'en penses-tu? »

A cette proposition, je fus assaillie comme d'une tourmente de sentiments contraires; la mère disait oui; la femme, l'épouse disait non. Mon mari cherchait à interpréter une hésitation qu'il n'avait pas prévue.

— Sois tranquille, poursuivit-il, rien de moins gênant que ce brave garçon : c'est la délicatesse même. Autrefois, il était d'une extrême timidité, et même il a eu beaucoup à souffrir de nos espièglerie Il a la pudeur d'une jeune fille, avec une fermeté, un courage que rien ne peut briser; avec tout cela un cœur d'or. Paul va l'adorer dès le premier jour. Allons! c'est convenu, dit-il en se frottant les mains; je vais le trouver de ce pas, il faut qu'il accepte.

— Demeurera-t-il ici? me hasardai-je à demander, réprimant l'émotion involontaire dont j'étais agitée.

— Eh, sans doute! il ne peut quitter son élève. Mais, encore une fois, tu n'as pas à craindre qu'il devienne embarrassant; il ne se tiendra que trop à l'écart.

Ma tante développa abondamment tous les avantages de ce projet. J'eusse repoussé bien loin, la veille, l'idée de partager mon fils avec un étranger; mais par un sentiment que je n'ai pas assez redouté, il me sembla que je n'avais pas devant moi un étranger, et qu'il ne m'en coûterait pas de voir notre hôte de la veille pénétrer dans l'affection de ce que j'avais de plus cher au monde. Quand je sus que M. Walther accep-

tait, je fus inquiète d'en ressentir de la joie; je crois que je me repentis. Combien notre cœur nous échappe à nous-même! Depuis mon mariage, j'avais vu bien des hommes, bien des visages; je n'en avais remarqué aucun. Comment il se fit que, dès les premiers jours, je crus connaître depuis longtemps ce jeune homme, je ne saurais le dire en vérité. Il me semblait que la maison le connaissait aussi, que tout cadrait avec son apparition. Le cercle du foyer s'ouvrait et l'accueillait sans effort; nos tranquilles pénates le recevaient comme s'ils eussent formé un cadre approprié à sa présence, si paisible elle-même et si discrète. Le danger qui apparaît brusquement frappe, et l'on se met en garde contre lui. On soupçonne moins l'embûche sous les événements qui se glissent dans notre destinée sans la changer en apparence. J'avais cinq ans, lorsque je perdis un frère moins âgé que moi; il s'appelait également Julien, et je ne pus m'empêcher de penser que, s'il avait vécu, il aurait maintenant l'âge de M. Walther. Ce souvenir fut un premier lien. Mais aucune femme ne se défiera jamais assez de ce qui la familiarise aussitôt avec l'imprévu.

C'était l'abîme qui s'ouvrait. Tout était contre moi dans l'épreuve vers laquelle maintenant je m'acheminais. Notre porte se referma sur lui, pour le retenir dans cette maison où la régularité de l'existence, douce et facile, où le temps, une œuvre quotidienne partagée, où toutes choses enfin conspiraient contre ma sécurité. Le réseau de la vie commune allait nous envelopper, croiser autour de nous lentement ses fils imperceptibles. Je ne crus jusqu'au dernier jour éprouver pour lui qu'une amitié de sœur; mais comme j'avais cru ressentir de l'amour quand je n'éprouvais que de l'amitié, je crus à de l'amitié, quand c'était de l'amour. Je me transformai sans éprouver autre chose qu'un apaisement graduel, un désir d'être bonne, aimante envers tous. Ainsi l'air pénètre dans nos poumons sans que nous en soyons averti, modifie tout notre être et le renouvelle. L'âme aussi a son atmosphère. Celle qui m'environnait était changée. Si mon mariage eût réussi à mêler ma vie à celle de Gaston, si ce mariage eût été véritable, j'eusse défié tout autre homme d'arriver jusqu'à moi. Avec quel zèle, avec quelle exclusion j'aurais aimé mon mari! Absent ou présent, il m'aurait protégée contre tous. Mais l'amour seul exclut l'amour.

Walther était une nature d'élite, une nature rare et pure comme le diamant. La flamme de son cœur devenait lumière dans son intelligence. Sa physionomie, son attitude, son geste et son allure, le timbre de sa voix, d'ordinaire un peu voilé, riche pourtant en inflexions tour à tour graves et douces; sa personne, enfin, enthousiaste et conte-

nue, mélange d'ardeur et de réflexion, laissait voir des trésors qu'il ignorait lui-même. Son sourire était d'un enfant. La souplesse élégante et timide de sa démarche, comme eux-mêmes, ses traits permettaient à peine d'en croire ses vingt-cinq ans. Pour qui ne lisait point sur ce front légèrement incliné les traces précoces de l'abandon, mêlées aux graves et fortes pensées, c'était encore un adolescent. Dans sa conversation, on devinait sous la retenue des paroles la profusion des pensées. Ce qu'il n'exprimait pas, on le voyait luire dans ses grands yeux illuminés du feu intérieur.

Je m'aperçus bientôt que les hommes, à part Gaston qui le traitait en ami, paraissaient l'éviter, et que la plupart étaient comme gênés en sa présence. Était-ce le sérieux et la pureté de son visage qui leur imposait? Quand nous avions du monde il restait volontiers silencieux. Je vis bien qu'il déplaisait. Il épouvantait la médiocrité, qui se sentait jugée. C'est qu'il était impossible de ne pas deviner en lui, dès le premier coup d'œil, un esprit peu ordinaire. Les membres de notre société habituelle, à qui mon mari s'empressa de le présenter, jouèrent presque tous l'indifférence, sinon le dédain à son égard. Il ne parut point s'en apercevoir. Aux jours de réception de ma tante, il restait d'ailleurs le plus souvent confiné dans sa chambre. Parmi les femmes de notre cercle, il y en eut qui tentèrent sa conquête. Elles furent choquées de voir leur carquois épuisé sans qu'un seul trait eût porté. Échouer auprès d'un simple précepteur, qui eût dû leur savoir un gré infini de ce qu'elles voulussent bien s'occuper de lui ! C'était une impertinence, et toutes elles déclarèrent que M. Walther n'était qu'un sot orgueilleux. Il n'en fallut pas davantage pour les liguer avec les hommes, qui le détestaient sans oser le dire. C'est ainsi que, dès son arrivée, et sans que j'aie rien pu faire pour l'empêcher, une conspiration s'ourdit autour de ce pauvre jeune homme, sans même qu'on se fût donné le mot, entre l'envieuse médiocrité et la coquetterie dépitée.

M. Julien eut l'air de ne s'apercevoir de rien; mais en maintes occasions, le voyant user de patience en face de petites attaques venimeuses dont il était l'objet, je ne pus m'empêcher de m'indigner et de ressentir vivement pour lui ces odieuses tracasseries. Peut-être suis-je allée trop loin. Chaque fois il crut devoir m'en remercier, en même temps qu'il me suppliait de ne pas m'offenser de choses qui le laissaient indifférent. — Et comment leur en voudrais-je, me dit-il un jour, puisqu'ils m'ont permis de croire que vous m'estimez un peu. Qu'importe ce qu'ils pensent de moi? Je me sens inhabile à cultiver le suffrage de tous. —

Il n'est pas douteux que cette malveillance du monde, contre laquelle il est si difficile de lutter, parce qu'elle a soin de déguiser ses perfidies sous une déférence hypocrite, contribua beaucoup à me rapprocher de celui vers lequel inclinait déjà trop ma pensée. Afin de réparer les torts d'autrui, je multipliais les égards que j'avais eu pour lui dès l'origine. J'osais même lui témoigner de l'affection en quelques circonstance. Ils n'étaient que trop nombreux les points de contact entre nous. Quand il me racontait sa jeunesse, je me gardais bien de lui dire quelles analogies j'y découvrais avec la mienne, et quelle mélancolie coulait avec sa parole dans mon âme.

Durant la journée il était tout entier à mon fils, qui s'était mis à l'adorer sans que j'en fusse jalouse. Les soirées n'étaient plus longues à présent; nous les passions à causer, au salon ou devant la maison. Gaston, qui me félicitait en riant d'avoir trouvé un *partner*, se retirait de coutume quand dix heures sonnaient et nous laissait ensemble sans la moindre défiance. Hélas! moi-même je n'en avais aucune. Il me semblait qu'un noble attrait de l'esprit ne peut être une faute, et je ne craignais pas de sortir attendrie de ces entretiens. Ceux-ci, d'ailleurs, étaient toujours graves dans leur abandon, et je devais me croire à l'abri sous leur austérité.

Cette illusion allait bientôt disparaître aussi,

C'était un dimanche de juillet. J'étais sortie seule dans les champs, pour jouir de la matinée, et de son repos partout répandu sur la campagne. Arrivée derrière le coteau, je me mis à suivre le sentier bien connu qui traverse les vignes, et je vis devant moi le clocher du village, au-dessus des blés jaunissants. L'air était à peine agité dans le ciel; faisant glisser leur ombre sur les blés, quelques légers nuages blancs passaient comme des brebis poussées par le souffle d'un pâtre invisible. J'ai toujours aimé sur les blés mûrs le reflet de l'errante nuée, lorsque les épis se courbent doucement, semblables à quelque océan que caresserait la main de l'Éternel. Je ne puis voir la moisson sans songer qu'elle renferme quelque chose de saint, le travail de la nature uni à celui de l'homme, l'espoir et la vie des familles. Sous l'impression du silence qui semblait recouvrir la plaine et s'étendre avec elle à perte de vue, j'éprouvais quelque chose du recueillement de ce jour du dimanche, qui est pour le laboureur celui du repos en même temps que de la prière. Ceux-là me comprendront qui ont habité la campagne, et qui son entrés dans son intimité. On ne peut décrire ces émotions qui vous enveloppent sans violence; elles n'ont pas de langage, comme tout ce qui tient

au fond de notre être. Le langage n'effleure que la surface de nos émotions, et si la voix du poëte semble atteindre parfois les profondeurs secrètes, c'est que notre âme exaltée par lui, supplée, en y mettant ce qu'il ne saurait dire, à sa limite et à son insuffisance. Une partie des délices que l'on éprouve à converser avec Dieu, c'est qu'il nous dispense du langage. L'homme des champs est sobre de paroles, tandis que le bavardage des villes éloigne vite de la nature, de son amour et de son intelligence. Les champs mettent en nous leur grave silence; ils nous enseigent aussi toutes les vertus sœurs du silence, et parmi elles, la première de toutes, la patience et la résignation. La ville excite, elle aigrit. Aux champs on souffre aussi; peut-être qu'on souffre plus profondément, car ils interdisent au cœur et à la pensée de se disséminer. Mais on se révolte moins au sein des « lenteurs agrestes. » On se sent avec elle plus près de l'invariable. Les récoltes germent et croissent sans hâte, la simplicité des mœurs, le retour monotone des heures et des usages, que règle le cycle des saisons tout cela, sans qu'on puisse s'en défendre, sans même qu'on y songe, assouvit la fièvre intérieure et nous incline à la paix. Dans les villes, où fermentent la vanité, l'ambition et l'envie, où règne l'homme avec ses agitations, on n'éprouve guère cette confiance que sait nous communiquer la nature champêtre, dans laquelle rien ne s'insurge, qui subit au contraire paisiblement et révèle les lois de tout ce qui naît, mûrit et meurt sans regret, rendant à la terre les dépouilles qui doivent l'enrichir et susciter, après un intervalle déterminé, une renaissance de vie et de richesses. Ne craignons pas la mort, puisque notre âme aussi, comme le grain de blé, doit retomber dans les granges de l'Éternel.

Je ne saurais oublier cette matinée, et j'en perçois encore tous les détails, ainsi qu'un tableau peint au dedans de moi. Un sentiment biblique s'était emparé de mon imagination ; il me semblait que j'allais voir apparaître au bout du chemin la blanche robe de lin et le doux visage du Sauveur ; il tenait un épi à la main et marchait au milieu des blés dans son oisiveté divine, contant à ses disciples la parabole du sénevé.

La cloche du village s'ébranla. Elle prêtait un écho aux sentiments dont j'étais remplie. En cet instant même, quelqu'un se montra au bout du sentier, C'était lui, Julien. Il tenait un livre à la main. Je ne m'attendais pas à cette rencontre, et je ressentis une secousse au cœur. A mesure qu'il se rapprochait, je sentais redoubler mon angoisse. Je respirais avec peine. Tout à l'heure aussi légère, aussi

libre que l'oiseau, on eût dit que chacun de mes pieds allait maintenant se clouer au sol. Plongé dans sa lecture, lui ne m'aperçut que lorsqu'il fut tout près de moi. Il s'arrêta alors, et je vis passer un frémissement sur son visage, qui rougit et pâlit tour à tour. Nous étions embarrassés et balbutiant tous les deux. Pourquoi ? J'aurais voulu rencontrer Paul avec lui. Le sentier était étroit, et les blés si hauts qu'ils devaient nous cacher à tous les regards. L'appel de la cloche dépeuplait la campagne.

Machinalement. et presque sans rien dire, nous nous dirigeâmes vers l'entrée du village. et nous nous assîmes, sans oser nous regarder encore, sous un vaste noyer qui domine la plaine et l'horizon.

CHARLES DOLLFUS.

(*La fin au prochain numéro.*)

LES ANTIQUITÉS

DE LA COLLECTION CAMPANA

DEUXIÈME ARTICLE[1]

IV

TERRES CUITES

Abstraction faite des vases, les terres cuites comprennent des lampes, des statuettes grecques ou italiques, des bas-reliefs italo-grecs et des tombeaux étrusques. C'est dans les terres cuites et dans les bijoux qu'il faut chercher les parties les plus originales du Musée Campana.

Chacun connaît la forme des lampes : un petit vase aplati et fermé, garni d'une anse, d'un trou au centre pour verser l'huile, et d'un ou plusieurs becs par où passait la mèche. Cet appareil semble bien primitif, et cependant il constitua en son temps un grand progrès. Aux époques héroïques de la Grèce on s'éclairait avec des torches de bois résineux[2]. La lampe est d'invention égyptienne[3] ; les Grecs l'adoptèrent et en répandirent l'usage en Occident. Ils l'introduisirent en Italie, où l'on avait inventé auparavant la chandelle de suif et

[1] Voir la *Revue germanique* du 1er octobre 1862.
[2] Δαΐδες. Voy. *Athen.* xv.
[3] Clem. Alex., *Strom*, I, 16.

de cire[1]. On connaît la superstition des Romains à l'égard des lampes : ils ne les soufflaient jamais et les laissaient s'éteindre d'elles-mêmes[2].

Les lampes étaient en or, en argent, en plomb, en bronze (le Musée possède une petite lampe en bronze à col de cygne, qui est un vrai bijou), en verre, mais le plus souvent en argile cuite. La collection Campana en compte un grand nombre qu'il serait intéressant d'étudier pour les inscriptions, les empreintes et les marques de fabrique. Mais un catalogue est indispensable pour diriger cette étude. Plaise à Dieu qu'il vienne ! En attendant, on constate seulement que les lampes d'argile les plus simples ont toujours quelque moulure, quelque décoration, un tour aisé dans la forme, enfin cette élégance que les anciens mettaient même dans leurs ustensiles les plus communs.

La plupart des lampes qu'on possède aujourd'hui sont romaines et du temps de l'empire, car, par une circonstance dont on ne se rend pas bien compte au premier abord, la présence d'une lampe dans un tombeau archaïque est une rareté ; au contraire, à partir de l'époque impériale, tous les tombeaux en furent garnis, surtout ceux des chrétiens, et la mode vint d'en entretenir d'allumées dans les monuments funéraires.

Pour s'expliquer cette singularité, on ne doit pas perdre de vue une règle essentielle de la critique archéologique : c'est que les coutumes religieuses excluent toujours les inventions nouvelles. La lampe était une invention nouvelle, une importation de l'étranger, pour les Grecs et les Romains d'avant l'empire; comme telle, elle n'apparaît pas dans leurs tombeaux, où peut-être on déposait des torches de bois qu'on n'y retrouve plus aujourd'hui parce que le temps les a détruites. Au contraire, sous l'empire, les lampes étant devenues d'un usage commun, à partir de ce temps les tombeaux les admettent.

En abordant les terres cuites artistiques, frises, statues et statuettes, nous touchons à un sujet sur lequel les textes anciens nous ont laissé peu de renseignements. Cette rareté des documents en face d'une production si abondante aurait lieu d'étonner, si l'on ne songeait que ce qui caractérise l'art des terres cuites, c'est qu'il est courant et près du métier. Le moule y a plus de part que l'ébauchoir. Les anciens ne faisaient pas plus de cas de ces productions que nous n'en faisons des moulages en plâtre. Si nous sommes arrivés à les tenir en si grande estime, c'est que la plastique des Grecs est toujours belle, et

[1] Varron, *Ling. lat.*, v, 119.
[2] Plutarque, *Questions romaines*, 75.

de plus, que les chefs-d'œuvre auxquels les écrivains antiques accordaient toute leur attention ne sont plus là pour accaparer la nôtre; d'ailleurs, là même où nous n'aurions rien à admirer, il nous reste toujours quelque chose à apprendre, au point de vue des mœurs et de la mythologie. Enfin une dernière raison, peut-être la plus réelle, du silence des textes anciens relativement aux terres cuites, c'est que, comme nos plâtres d'aujourd'hui, elles reproduisaient probablement des types consacrés. Mais s'il en est ainsi, ce qui était pour les anciens un motif de passer outre, en est, au contraire, un fort sérieux pour nous de nous arrêter, et d'étudier les copies à défaut des originaux.

Les sujets des terres cuites, comme ceux des vases, sont presque exclusivement mythologiques, mais d'une mythologie qui diffère un peu de celle qui nous a été transmise par les auteurs classiques. Chez ces derniers, à commencer par Hésiode et en exceptant seulement Homère, il y a toujours quelque tendance à systématiser les fables, à les épurer, à en faire des symboles qui révèlent une philosophie cachée. Une pareille préoccupation n'entrait nullement dans la religion populaire. Elle envisageait les légendes comme de simples histoires, comme des anecdotes qu'elle matérialisait de plus en plus, à mesure qu'elle en oubliait davantage la signification originale. Or, c'est aux croyances populaires que sont empruntés la plupart des sujets mythologiques figurés sur les terres cuites et les vases; par conséquent, ils s'écartent un peu de la mythologie classique des auteurs, et, chemin faisant, nous en verrons plus d'un exemple.

Les frises sont des pièces plates de terre cuite moulée, que sans doute on trouvait toutes faites chez les marchands, et que l'on fixait, comme leur nom l'indique, à la frise des chambres sépulcrales où elles ont été trouvées. Les bas-reliefs en ont peu d'épaisseur et les fonds portent des traces de peintures plates bleues ou rouges; peut-être les personnages étaient-ils peints aussi. L'art des frises est entièrement grec. Ce sont des scènes de noces, le fiancé donnant la main à sa fiancée, des quadriges, des danses bachiques; des scènes héroïques ou mythologiques, telles que Thésée soulevant le rocher qui cache les armes de son père; Persée portant la tête de Méduse; divers travaux d'Hercule; les corybantes dansant et frappant leurs boucliers au-dessus de Jupiter enfant, pour dissimuler ses cris. Un sujet représenté selon les données de la mythologie populaire est celui d'Ulysse et des sirènes. La mythologie classique nous a accoutumés à considérer les sirènes comme des monstres marins, moitié femmes, moitié poissons. La légende populaire, au contraire, en faisait des

monstres oiseaux[1], et c'est de ce côté, sans doute, qu'incline l'Odyssée, car si elle ne décrit pas expressément leurs formes, elle les place au moins sur le rivage et non dans les flots[2]. La frise que nous avons sous les yeux représente les sirènes comme trois oiseaux à têtes de femmes, perchés sur un rocher : la première joue de la double flûte, la seconde chante et la troisième joue de la lyre. Ulysse passe devant elles, attaché au mât de son navire, tandis que ses compagnons, qui font force de rames, sont garantis contre les chants trompeurs par la cire qui bouche leurs oreilles.

Une seule frise représente une divinité purement étrusque, un génie funéraire ailé et armé d'un marteau. Les Grecs, à ce que je crois, n'ont jamais donné cet attribut à leurs dieux infernaux.

Quelques frises figurent des monuments, tels que des temples et des paysages pris des rives du Nil. Sur le fleuve passent des barques à rames ; un hippopotame nage au fond des eaux ; un crocodile dévore un enfant. Les bords sont ornés de huttes en roseaux avec des ibis penchés sur le toit. Quelle que soit la fantaisie de l'exécution, ces huttes sont curieuses : c'est l'image des humbles demeures du peuple égyptien, tandis que le granit était réservé aux dieux et aux rois.

La collection des terres cuites provenant de l'acropole d'Athènes occupe peu de place, mais la valeur en est inestimable. Ce sont de simples fragments de statuettes hautes de quelques pouces et dont pas une n'est entière ; souvent il ne reste qu'une tête, qu'un bras seulement, et pas une arête vive n'a été respectée. Malgré tout cela, on se sent au centre du beau. Ces statuettes appartenaient à l'art le plus courant ; c'étaient probablement de petits ex-voto qu'on vendait pour quelques oboles à la porte du temple. Cependant elles ne restent pas au-dessous des chefs-d'œuvre du marbre. Les draperies ont une élégance aisée ; les têtes, grosses comme le pouce, sont d'une pureté et d'une finesse exquises. Si ce n'est point la majesté des grandes œuvres, c'est au moins la grâce et l'esprit, quelque chose qui fait songer à l'art français du siècle dernier, moins la manière et sauf que la beauté, pour ainsi dire physiologique, n'est pas troublée par l'excès de l'expression.

La plupart des statuettes attiques représentent des femmes drapées et plus ou moins voilées. Une d'elles a la face entièrement cachée par le voile, sauf une lacune horizontale pour les yeux ; aujourd'hui encore

[1] Pausanias, IX, 34.
[2] *Odyssée*, XII, 45.

les femmes de Constantinople n'ont pas d'autre méthode pour dérober leurs traits aux regards. D'autres ont la tête nue et les cheveux séparés par un certain nombre de raies longitudinales qui convergent vers le sommet de la tête. Rien de plus gracieux et de plus digne d'être imité que cette coiffure.

Plusieurs de ces statuettes de femmes rappellent l'image bien connue de la Vénus grecque vêtue et drapée, et n'en sont peut-être que la reproduction. Quelques-unes, d'une exécution très-grossière, ont des bras et des jambes mobiles : c'étaient de véritables poupées, destinées peut-être à des usages religieux, ou tout bonnement à amuser les enfants. Un tesson d'un petit vase à forme de canard porte une figure en relief, longue comme deux fois le doigt et représentant un homme couché de la plus exquise perfection. Enfin, parmi ces trouvailles de l'acropole, on admire une tête de faune, de demi-grandeur naturelle, merveilleuse d'une expression effarouchée et toute moderne, qui fait songer à Pierre Puget.

En passant de ces petites merveilles aux tombeaux étrusques, on retombe dans la pure archéologie, car jamais un artiste grec n'a mis la main à ces statues informes, que des ouvriers maçons exécutaient en quelques heures pour contenter à la fois la piété envers les morts et l'économie des familles. Mais, en fait d'antiques, un intérêt absent fait place à un autre, et quand la beauté manque, la curiosité trouve encore son compte.

Les tombeaux étrusques en terre cuite représentent invariablement leurs morts à demi couchés sur des tables de festin et presque toujours une patère à la main pour les libations; les uns, grands comme nature, enfermaient le corps enseveli; les autres, beaucoup plus petits, ne contenaient que des cendres. Sur ces derniers, les morts étaient encore figurés dans la même posture; seulement, les ouvriers, pour faire des têtes à peu près ressemblantes, en exagéraient les dimensions par rapport au reste du corps, et cette disproportion leur donne un aspect grotesque. Une partie de ces bustes devaient être des portraits, si l'on en juge par la variété des physionomies, et aussi par deux remarquables têtes qu'on a trouvées dans un tombeau, et qui semblent, dans leur funèbre exactitude, avoir été moulées sur deux personnages que la vie venait d'abandonner.

Les grands et les petits tombeaux appartiennent à des époques différentes. Les étrusques enterraient d'abord leurs morts. Ce ne fut que

plus tard, et sous l'influence des mœurs grecques, qu'ils se mirent à les brûler. Cependant certaines familles conservèrent jusqu'à la fin l'habitude de l'inhumation.

Le plus important des grands tombeaux du Musée Campana est celui qu'on a nommé « le tombeau étrusco-lydien. » Pour en donner une idée plus complète, on a figuré en toile peinte la chambre sépulcrale dans laquelle il a été trouvé, et l'on y a remis en place, non-seulement le mausolée, qui représente deux époux à demi couchés sur le même *diclinium*, mais encore les vases, de style fort archaïque, dont cette chambre était remplie. Ces vases et le costume étrange et asiatique de ces personnages mitrés, aux cheveux tressés et aux souliers pointus, font attribuer à ce monument une grande antiquité. Mais d'où vient ce nom de tombeau lydien ? De ce qu'il a été découvert dans les environs de Cervetri, l'ancienne Cære des Latins (*Cisra*, en étrusque), que les Grecs nommaient Agylla, et sur le territoire de laquelle Virgile, si bien au courant des traditions étrusques, place l'établissement d'une colonie lydienne :

> Haud procul hinc saxo colitur fundata vetusto
> Urbis Agyllinæ sedes, ubi Lydia quondam
> Gens, bello præclara, jugis insedit Etruscis [1].

Cette tradition avait déjà été rapportée par Hérodote [2], qui donnait Tyrrhénus, fils d'Atys, pour chef aux Lydiens émigrants. Un nom éponymique de ce genre, étant celui sous lequel les Grecs désignaient les Étrusques, indique clairement qu'on a affaire ici à une légende; et, en effet, on ne doit pas s'attendre à des renseignements plus précis sur un fait qui remonte à neuf cent cinquante ans avant J.-C. Mais cette légende doit-elle être écartée comme une simple fable ? Nous croyons que le tombeau du Musée Campana contribuera sérieusement à la faire accepter pour le souvenir d'un fait réel. L'aspect tout asiatique de ces statues, trouvées justement sur le sol où Virgile a placé la colonie lydienne, établit une forte présomption en faveur de leur origine. Et comme cette colonie, évidemment peu nombreuse, ne dut pas tarder à perdre ses mœurs particulières et à se fondre dans la population étrusque, on peut considérer ce tombeau comme remontant au xe, ou tout au moins au IXe siècle avant notre ère, ce qui en ferait

[1] *Æneid.*, VIII, 478-480.
[2] I, 94.

peut-être le monument le plus ancien que l'on connaisse parmi les antiquités occidentales. D'ailleurs la présence d'une colonie lydienne en Italie n'a rien d'impossible en soi. Les Lydiens, à l'exemple des Phéniciens, étaient navigateurs, commerçants et pirates. Le double nom d'Agylla-Cære semble indiquer deux fondations, une ville étrangère à côté d'une ville indigène. Ce qui est moins certain, sans être d'ailleurs inadmisible, c'est que les Lydo-Tyrrhéniens aient été Pélasges, comme le prétendent Niebuhr et Otfried Müller, et que Tarquinium et les Tarquiniens ne soient, comme le suppose ce dernier, que des transcriptions étrusques des Τυῤῥηνοὶ grecs. En général, il est bon de se méfier de ce nom de Pélasges, qui porte l'obscurité dans tous les sujets historiques où on l'introduit.

Un autre tombeau étrusque fort curieux encore, et placé également dans un *fac-simile* de sa chambre sépulcrale, contient les restes d'un guerrier, qui y fut déposé, tout revêtu de son armure, sur un lit de bronze treillagé, avec une petite grille à ses pieds pour brûler des parfums. Les os et le bronze ont persisté; les tibias remplissent les cnémides et le crâne habite encore le casque. La chambre sépulcrale était ornée à la frise de curieuses peintures qu'on a reproduites.

Pour terminer ce que nous avons à dire des terres cuites, il nous reste seulement à mentionner les statuettes étrusques et italiennes en général. Nous donnons ce nom aux œuvres où l'on ne reconnaît pas la main des artistes grecs, et qui sont presque invariablement des portraits ou des grotesques. Les portraits couvrent les urnettes sépulcrales, et quelle qu'y soit l'absence de l'idéal et de la beauté, on n'y saurait méconnaître un sérieux sentiment du réel et de la physionomie. Quant aux grotesques, ils sont assez nombreux et les Étrusques semblaient s'y complaire. Le plus fréquemment figuré est un personnage bossu, à la panse proéminente, et au nez en bec de corbin. Un petit vase à pâte noire offre un autre type, bien décidément comique. C'est une figure maigre et osseuse, à l'aspect bêtement étonné, avec un masque qui couvre le nez seulement et laisse libres les yeux et la bouche. On sent en germe, dans ces singulières créations, les personnages de la comédie italienne. A chacun son idéal de l'art : aux Grecs, le Jupiter et l'Apollon, la Pallas et l'Aphrodite ; aux Étrusques, Arlequin et Polichinelle.

Doit-on classer parmi les grotesques un vase étrusque, d'un style analogue à celui du tombeau lydien, et figurant un buste de femme? Les anses font les bras et le couvercle fait la tête ; un beau collier d'oiseaux à têtes humaines court autour du cou, et l'on a pris soin

même de marquer positivement les seins. C'est l'ignoble portrait de quelque commère toscane. Voilà comme les amphores sont faites sur le modèle des jeunes filles. Mais nous reviendrons plus bas sur cette idée malheureuse.

V

VASES

Parlons d'abord des vases de verre. On sait que le verre est d'invention égyptienne, et que Thèbes et plus tard Alexandrie en furent les grands centres de fabrication. Homère ne le connaissait pas, et jusqu'à l'époque de la guerre du Péloponèse, il resta en Grèce un objet de luxe, estimé à l'égal de l'or et des pierres précieuses. Il était apporté d'Égypte par les Phéniciens, qui en fabriquaient aussi chez eux. Ils l'introduisirent également en Italie, où l'usage s'en répandit beaucoup à partir de la fin de la République, quand Rome eut des rapports directs avec l'Égypte.

Les vases de verre du musée Campana ne sont pas très-nombreux, mais on trouverait malaisément des pièces plus parfaites et mieux conservées. La fragilité de la matière donne un grand prix par exemple à une collection de verres phéniciens soufflés en forme d'oiseaux, comme les ouvriers s'amusent à en faire encore aujourd'hui dans les verreries. La délicatesse en est encore augmentée par une charmante irisation, sur laquelle cependant il ne faut pas prendre le change, car c'est la vétusté qui l'a procurée, comme elle donne la patine aux bronzes. Parmi les vases italiens, on remarque un verre sans pied, à fond arrondi, à parois d'une grande finesse, ornées d'une espèce de grecque, de roues et de guirlandes appliquées en verre coloré. L'attention se porte aussi sur deux petits vases, l'un en forme de bouteille et l'autre de cupule, en verre à fond obscur, traversé par des bandes à éclat métallique. De savants archéologues ont cru y reconnaître ces fameux vases murrhins, originaires d'Égypte, qui eurent tant de vogue au commencement de l'empire. On les vendait plus cher qu'au poids de l'or. Néron en posséda un plein musée. Pline [1] a laissé de ces vases une description qui n'est pas assez claire pour qu'on reconnaisse

[1] Hist. nat., XXXVII, 2, 8.

aisément leur nature. Il semble d'après ses paroles qu'ils étaient petits, d'une transparence médiocre et comme opaline, avec une grande variété de couleurs et des effets d'irisation, et qu'ils exhalaient une odeur particulière. Un ingénieur des mines, M. Rozière [1] a démontré que des vases en spath fluor pourraient répondre à ces conditions. S'il en était ainsi, il faudrait renoncer à voir des vases murrhins dans les deux objets en question, car ils sont en verre ; mais nous laissons à de plus compétents que nous la solution de cette difficulté.

Nous arrivons enfin aux vases peints, où nous retrouvons le secours, sinon d'un catalogue, au moins d'une notice qui en peut servir pour les morceaux les plus importants. Elle est due à l'érudit le plus spécial sur cet élégant sujet, à M. de Witte, auteur du célèbre catalogue de la collection Durand, et, avec M. Ch. Lenormand, de l'*Élite des monuments céramographiques* [2] qui est l'ouvrage fondamental sur la matière.

On a commencé seulement à partir du siècle dernier à trouver des vases peints, ou du moins à s'en occuper ; et comme pendant longtemps on les découvrit exclusivement en Étrurie, ils en prirent le nom de vases étrusques, sous lequel beaucoup de personnes les connaissent encore. Cependant le champ des découvertes s'étendit progressivement à l'Italie méridionale et à la Sicile, puis à la Grèce, aux îles grecques et aux côtes de l'Asie Mineure ; et aujourd'hui on connaît plus de soixante mille vases de ces diverses provenances. L'art grec s'y fait presque toujours sentir. Pourtant, l'étude attentive des pièces les plus archaïques montre que leur origine ne doit pas être cherchée en Grèce, mais en Asie. Les premiers modèles de la céramique, comme de la statuaire, vinrent aux Grecs de l'Asie, surtout de l'Assyrie, par l'intermédiaire des Phéniciens. En vain les Corinthiens se vantaient d'avoir inventé la roue du potier ; la critique ne saurait leur accorder tout au plus qu'un brevet d'importation. Les vases les plus anciens ont été découverts dans les îles orientales, à Santorin, à Milo ; et tout dernièrement dans l'île de Rhodes, un habile archéologue a entrepris sur l'emplacement de la ville de Camire, qui cessa d'exister quatre cents ans avant notre ère, des fouilles qui lui ont ouvert une nécropole de huit mille tombeaux, pleins de vases peints. Dans ces tombeaux et dans les vases qui les remplissent, on reconnaît nettement trois époques et trois styles :

[1] *Mémoire sur les vases murrhins*, dans la *Description de l'Égypte*, t. VI, p. 227.
[2] 3 vol. in-4, Paris, Leleux, 1844.

une époque archaïque, aux styles asiatique et phénicien, une époque de transition et enfin une époque moderne de style grec pur. Les vases archaïques, à fond jaune ou blanchâtre, se distinguent par des peintures brunes ou rouges, disposées en zones, et figurant des chevrons, des méandres, des flots, ou tout au plus des animaux symboliques, tels que l'Asie les aimait : sphinx, chimères, lions ailés, poissons, béliers, panthères, etc. Le style intermédiaire admet les personnages, mais en les disposant encore par zones avec des ornements persistants d'animaux sacrés. Enfin le style grec pur ou classique efface les ornements et les symboles pour livrer le champ tout entier et sans zones au dessin des personnages et des scènes mythologiques.

Les vases asiatiques étaient fabriqués en Babylonie, sur les côtes de la Syrie et de l'Asie Mineure, et dans les îles. Ceux de l'époque intermédiaire le furent surtout à Corinthe. On en a retrouvé une grande quantité dans les fouilles faites aux environs de cette ville. Ils sont aisément reconnaissables à leurs inscriptions en ancien dialecte dorique corinthien, écrites dans le caractère dit *simonidique*. Enfin les vases de style classique ont eu pour grand centre de fabrication Athènes et son céramique. Elle en exportait d'énormes quantités par l'intermédiaire des Phéniciens, qui les vendaient jusque sur les côtes d'Afrique, au delà du détroit ; cette fabrication était la principale industrie de l'Attique, si stérile pour l'agriculture ; elle faisait des pots pour tirer parti de son sol.

Comment les vases peints sont-ils entrés en Italie ? Le tombeau étrusco-lydien du musée Campana nous fournit une conjecture, que nous risquons à tout hasard. Ceux qu'on y a trouvés sont, au témoignage de M. de Witte, « d'une fabrique toute particulière et paraissent remonter à une très-haute antiquité. » Ne pourrait-on pas y voir des vases de l'Asie-Mineure, soit apportés de la Lydie par les Tyrrhéniens d'Agylla, soit fabriqués en Italie d'après des modèles et par des artistes orientaux ? On aurait ainsi une première invasion des vases peints en Italie. La seconde est constatée avec plus de certitude. Pline raconte[1] que Démarate, chef de la tribu oligarchique des Bacchiades expulsés de Corinthe par le tyran Cypsélus, et père de Tarquin l'Ancien, amena avec lui à Tarquinies deux artistes, Eucheir et Eugrammos. Sous ces noms légendaires il est facile de démêler un bon modeleur et un bon peintre de vases[2], car Pline ajoute que ce furent eux qui introduisirent en Étrurie la perfection de l'art céramique. Or, c'est dans le

[1] *Hist. nat.*, xxxv, 43.

[2] La peinture des vases était dite en grec γραφή. Voy. Aristophane, *Ecclesiaz.*, v. 996.

territoire de Cervetri, voisin de Tarquinies, qu'ont été découverts les magnifiques vases d'ancien style corinthien qui sont la partie la plus originale de la collection Campana. La légende relative à l'origine grecque des Tarquins en reçoit une pleine confirmation. A partir de ce moment, l'introduction des vases s'explique fort simplement. Des familles grecques de fabricants de vases durent se fixer dès lors en Italie, et il est aisé de supposer que des établissements analogues eurent lieu dans toutes les colonies de la grande Grèce, et que les vases qu'on y déterre en si grande quantité proviennent indistinctement des fabriques d'Athènes et de celles qui s'installèrent dans le pays.

Ces préliminaires admis, il devient possible de classer historiquement la collection Campana. En fait de vases de style primitif, à zones chevronnées, elle ne possède presque rien, et, pour étudier cette époque, il faut s'adresser au cabinet des médailles de la Bibliothèque Impériale, où l'on trouvera la plus curieuse réunion d'amphores de Théra (Santorin). Les vases de style asiatique, à zones d'animaux et même à figures d'hommes, sont plus nombreux. Leur présence en Italie s'explique, comme nous l'avons vu, par des importations de l'Asie Mineure. Viennent ensuite les vases corinthiens, que l'on peut considérer comme l'œuvre d'Eucheir et d'Eugrammos ou de leurs élèves. Aucun musée n'en possède une collection comparable à celle-ci.

On doit classer après, dans l'ordre chronologique, les vases sans zones, à grandes peintures noires sur fond jaune ou rouge. Ils ont été trouvés non-seulement en Étrurie, mais dans toute l'Italie méridionale. Quelques-uns appartiennent encore au même art que les corinthiens, mais l'origine de la plupart doit être cherchée à Athènes et dans les fabriques de la grande Grèce qui imitaient la façon athénienne. Ce qui le prouve à n'en pas douter, c'est la présence des amphores panathénaïques, que l'on donnait en prix aux vainqueurs dans les jeux célébrés aux fêtes des Panathénées. Pindare en porte témoignage ; célébrant, dans sa dixième *Néméenne*, un certain Thœus d'Argos, vainqueur à la lutte, il dit : « Deux fois dans les solennités, les acclamations d'Athènes ont salué son triomphe. A son retour il a rapporté le fruit de l'olivier dans des vases de terre cuits au feu et peints de diverses couleurs. » La collection Campana en possède plusieurs. On y lit l'inscription obligée ΤΟΝ ΑΘΕΝΕΘΕΝ ΑΘΛΟΝ, et d'un côté Minerve y est figurée, tandis que l'autre porte une représentation du jeu pour lequel il a été donné en prix, course à pied, à cheval, en char, lutte ou pugilat. Malheureusement, si beaux qu'ils soient, ils ne portent

pas, comme les amphores panathénaïques du Louvre, des noms d'Archontes qui leur donnent une date certaine.

Parmi les vases italiens inspirés par l'art grec et surtout athénien, il faut compter ceux qui sont signés du nom de Nicosthènes et qui se caractérisent presque tous par des peintures noires se dessinant sur fond rouge et par des anses aplaties. Quelques-uns ont cependant des fonds noirs avec des peintures rouges ou blanches, et quelques-uns aussi sont des vases noirs à reliefs dans le genre des étrusques dont nous parlerons plus bas. Les dessins parcourent toute l'échelle historique, depuis l'archaïsme naïf jusqu'à la pureté la plus classique. Une telle diversité de formes et d'époques a fait conjecturer que le nom de Nicosthènes indiquait toute une famille et une fabrique qui avait duré plusieurs siècles. Cette hypothèse n'a rien d'invraisemblable; mais on peut supposer aussi que Nicosthènes serait le nom d'un seul artiste de l'époque classique, qui aurait su non-seulement modeler et peindre les vases à la mode de son temps, mais encore imiter les époques antérieures et satisfaire les goûts d'antiquaires que les Grecs et les Romains ont eus avant nous.

A l'exception d'une ou deux pièces, tous les vases connus, portant la signature de Nicosthènes, appartiennent au musée Campana.

Mais les vases à peintures noires sur fond rouge ne sont que le commencement et pour ainsi dire la première manière de la période classique. La seconde manière, où la pureté, la correction et la réalité du dessin atteignent à leur perfection, se rencontre dans les vases à fonds noirs et à peintures rouges ou jaunes. Ces contours nets, fermes et assurés, font comprendre l'anecdote d'Apelles manifestant son génie par un seul trait d'esquisse. Le musée Campana en est fort riche, et M. de Witte y a signalé un cratère représentant la lutte d'Hercule et d'Antée comme le vase le plus important de toute la collection. Il est en effet d'une exécution merveilleuse, et jamais le dessin moderne n'a rien produit de plus exact et de plus vigoureux qu'Hercule s'arc-boutant sous le géant et tendant ses muscles pour le soulever et l'isoler de la terre. Nous signalerons aussi plusieurs coupes ou *cylix*, ornées à l'intérieur de dessins circulaires représentant des processions, des bacchanales et des scènes diverses, qui nous ont paru des chefs-d'œuvre de dessin et de composition à la manière antique[1].

Quand les Grecs eurent perdu la liberté, et surtout quand, à la do-

[1] Le nom de κυλικεῖα (Athénée, XI, p. 460) donné aux armoires où l'on renfermait les vases de prix semble indiquer que les cylix en étaient la forme préférée, celle qu'on offrait le plus en présent, et que les artistes soignaient davantage.

mination macédonienne, pour eux presque nationale encore, et aux tristes discordes qui la suivirent, eut succédé la lourde paix que leur imposa la conquête romaine, leurs arts s'abaissèrent avec leur intelligence, et la céramique en témoigne comme le reste. L'Italie, qui n'avait jamais fait que les imiter, reçut le contre-coup de cette décadence. Les fabriques de la grande Grèce continuèrent de produire jusqu'à environ cent cinquante ans avant notre ère, mais avec une infériorité de plus en plus marquée. On en voit des exemples au Musée Campana. Le dessin se néglige, l'émail devient terne, les peintures s'effacent comme si elles étaient lavées. Peut-être aussi l'invasion des vases de verre contribua-t-elle à la mort de cet art.

Nous n'avons parlé jusqu'ici que de vases grecs. Il y en a aussi d'étrusques, et on les reconnaît à divers signes, tels que les sujets traités et appartenant à la mythologie de l'Étrurie, un dessin particulier, grossier et trapu, et enfin la couleur des peintures, qui sont d'ordinaire d'un brun rougeâtre sur fond clair. Le Musée Campana en possède quelques-uns, assez pour qu'on juge peu favorablement de l'art étrusque, quand il cessait de copier la Grèce et voulait voler de ses propres ailes.

L'Étrurie a fourni aussi des vases à reliefs, de Chiusi (*Clusium*), à pâte noire et à dessins archaïques, dont quelques-uns ne sont pas sans mérite. Mais, en fait de relief, la palme est aux vases grecs ou italo-grecs, de formes singulières, tels que rhytons à têtes d'animaux, *gutturnia* à forme de canard, qui servaient probablement pour boire en se versant de haut dans la bouche, comme on fait encore aujourd'hui en Espagne; vases en coq, en chouette, en double tête, en jambe, etc. Quelques-uns ont une beauté véritable : on admire une double tête d'Alphée et d'Aréthuse, rappelant les types des médailles. On remarque aussi une belle coupe de Cumes, portant à son pourtour des Amours et des Vénus, et pour anses deux têtes de Méduse. La poterie rouge d'Arezzo, à reliefs peu accentués, mais fins et purs, nous plaît davantage. Elle est fort rare, et le Musée en compte quelques spécimens excellents. Enfin, on doit noter les vases de Canosse, de formes bizarres, et fabriqués avec une terre que le temps a fort endommagée, mais surmontés de statuettes qui ne sont pas sans élégance et sans valeur. Ici le goût grec s'efface, et l'on sent sourdre de loin les formes tourmentées des majoliques modernes.

Si l'on voulait se rendre compte des noms et des usages des différentes espèces de vases, on se jetterait dans une étude très-compliquée,

sur laquelle les travaux des plus savants érudits n'ont pas encore réussi à jeter un jour complet[1]. Nous indiquerons seulement les catégories principales : — 1° Vases destinés à la conservation des liquides et des denrées en grains ou en poudre. On sait que les vaisseaux en douves de bois, tels que les tonneaux et les seaux, ne furent employés anciennement que dans les pays gaulois, où ils passent pour avoir été inventés. En Grèce et en Italie, on se servait exclusivement de vases en terre cuite : le tonneau de Diogène en était un. Tous ces vases ont, avec plus ou moins de variantes, la forme des jarres. Ce sont, d'abord, le *pithos* grec, les *dolia* et les *cadi* romains. Les amphores, armées de deux anses, d'un col étroit et d'une base pointue qu'on enfonçait dans le sable des caves, servaient de bouteilles pour garder le vin fin. — 2° Vases destinés à puiser et à transporter. Ce sont les amphores à pied, dont il existe de nombreuses variétés, et les hydries ou urnes, cruches à puiser l'eau, qui ne diffèrent des amphores que par la troisième anse, avec laquelle on les maintenait d'une seule main sur la tête. — 3° Vases de table et vases à boire. Le vin commun était mêlé à l'eau sur la table, dans de grands vaisseaux à large ouverture, qu'on appelait cratères. Chaque convive y puisait à son gré avec une tasse munie d'une seule anse, de laquelle il versait dans sa coupe. Quant aux vins fins, on les servait dans de longues cruches à une seule anse, appelées *œnochoé*. Des cruches du même genre, mais plus mignonnes et plus étroites, servaient pour l'huile et pour les parfums (*lecythus*).

Les coupes étaient aussi de plusieurs formes. Le calice (Κύλιξ) avait la forme d'une assiette large et profonde, garnie d'un pied et de deux petites anses ; le carchèse en différait par un peu moins de largeur et plus de profondeur, avec deux grandes anses ascendantes. La belle ciste du Musée Kirchérien, à Rome, représentant les Argonautes chez les Bébryces, montre des personnages buvant dans des carchèses : ils les lèvent à deux mains, et leur face y disparaît tout entière. Le canthare était une coupe profonde comme les calices de nos églises, mais armée de deux anses. On le représente entre les mains des dieux, et il servait sans doute à des usages sacrés. La phiale ou patère, employée aux libations, était une écuelle sans anses ni pied, et garnie d'un ombilic en bosse au centre[2].

[1] Voyez Panofka, *Recherches sur les véritables noms des vases grecs et sur leurs différents usages*, Paris, 1829, in-folio ; et Letronne, *Observations sur les noms des vases grecs à l'occasion de l'ouvrage de M. Panofka*, Paris, 1833, et les suppléments donnés à l'ouvrage précédent, dans le *Journal des Savants* de décembre 1837 et Janvier 1838.

[2] A Rome, dans certains repas officiels et d'un caractère religieux, on buvait dans des patères, mais autrement elles n'étaient employées que dans les sacrifices. (Voy. Varron, *de ling. lat.*, v, 122, édit. d'Otfried Müller.)

Ces vases ont l'élégance simple que les Grecs apportaient à toutes leurs œuvres; l'amphore surtout est renommée à cet égard, et les faiseurs d'esthétique, dans leur admiration, très-méritée d'ailleurs, pour ses formes sveltes et ses heureuses proportions, ont été jusqu'à se figurer qu'en la créant, les artistes grecs avaient eu en vue l'image d'une jeune fille, avec son cou dégagé, et ses bras élevés autour de sa tête. Mais il ne semble pas probable que, dans la réalité, les amphores aient été construites d'après cette comparaison galante, par la raison qu'elles ne furent pas inventées pour l'ornement et la bagatelle, mais dans le simple but de puiser de l'eau et de la transporter. Chaque détail de leurs formes se justifie par cette destination et par la nature de la matière employée. Contrairement aux Indiens, chez qui les vases de cette espèce sont plus larges que hauts, l'antiquité tout entière a donné plus de hauteur que de largeur à ses amphores, d'abord parce qu'elles tenaient ainsi moins de place sur le sol, ensuite et surtout, parce que cette forme donnait plus de solidité à l'argile, et plus de facilité à la travailler; car on ne doit pas oublier qu'aux temps très-reculés où les types furent fixés, la céramique était dans l'enfance. Le même motif est cause que tous les grands vases ont des fonds graduellement rétrécis et terminés en pointe, l'espèce de voûte qui en résulte donnant de la force aux parties basses pour supporter la pression du liquide. Les fonds plats des vases de terre ne peuvent être obtenus que par une technique supérieure à celle que connut l'antiquité, et encore sont-ils toujours sujets à se détacher et à manquer sous un poids un peu lourd. De là l'usage des amphores terminées en pointe, et cette pointe posée, dans les cas où l'amphore avait besoin d'un pied, sur un socle voûté en soucoupe renversée, ce qui est encore la forme solide par excellence. La panse de l'amphore s'expliquant ainsi, le col et la bouche n'offrent pas plus de difficulté. L'étroitesse du col a pour but de permettre le transport de l'eau, même en courant, sans la renverser, et aussi de fermer aisément le vase; la bouche est élargie pour recevoir le jet de la fontaine. Les anses ont une double fonction : soulever le vase, et le maintenir quand il est posé sur la tête de la porteuse. C'est ce qu'on a cherché à réaliser par des formes diverses, tantôt par deux anses allongées et parcourant de haut en bas les flancs du vase, tantôt par la troisième anse des hydries, tantôt par les petites anses situées vers le bas des urnes, et mises ainsi à la portée des mains quand le vase était sur la tête. Les amphores légères, comme les œnochoés et les lécythes, n'ont qu'une anse, ou même n'en ont pas du tout.

La forme des cratères s'explique aussi aisément que celle des am-

phores, et leur destination de recevoir sur la table même le mélange du vin et de l'eau justifie assez leur bouche largement ouverte et leurs flancs évasés. Enfin pour les coupes il est curieux de constater, à l'opposé des habitudes modernes, la prédominance des formes plates sur les formes profondes; tels sont les calices, les carchèses, les phiales. La raison en est, je crois, qu'on a toujours cherché à voir ce qu'on buvait, afin d'en pouvoir inspecter préalablement la pureté, ce qui n'était possible, à cause des parois opaques de la terre cuite, qu'avec des coupes offrant beaucoup de surface sans profondeur. Et, en effet, dès que le verre entre en usage, ses parois diaphanes permettant de voir jusqu'au fond, les coupes se creusent immédiatement, et le type profond ne varie plus.

Le canthare et le rhyton pourraient nous être objectés comme exceptions à la forme aplatie des coupes de terre. Mais le canthare est un vase sacré, réservé aux dieux, et qui ne paraît pas avoir servi beaucoup aux usages domestiques; et quand aux rhytons, leur origine doit être cherchée dans un tout autre ordre d'idées. Primitivement, c'étaient des cornes de bœufs [1]; peu à peu on les orna et on les varia en leur donnant l'apparence d'un mufle d'animal, d'une tête de cheval ou d'oiseau; mais la forme fondamentale fut toujours celle de la corne, vase naturel des pâtres et des bouviers, qui ne se casse pas, qu'on emporte suspendu à la ceinture, seule coupe des nomades et de ceux que la vie domestique n'a pas encore fixés.

Nous avons discuté les formes et les usages des vases en général, mais il n'est pas probable que les vases peints fussent employés aux simples services domestiques. La peinture est un luxe et annonce des emplois plus relevés. Seulement il est bien évident que les vases peints empruntèrent leur forme aux types d'usage commun, et c'est pourquoi nous avons dû considérer ces derniers.

Pour savoir au juste à quoi servaient les vases peints, on a peu de renseignements, les anciens en ayant encore moins parlé que des statues et moulages en terre cuite et probablement pour des raisons analogues, à cause du peu de cas qu'ils faisaient des vases d'argile, en comparaison des vases de métal dont il est sans cesse question dans leurs écrits. Par témoignage direct on sait seulement qu'à Athènes les lécythes étaient déposés dans les tombeaux ou attachés aux colonnes funéraires [2]; le passage de Pindare que nous avons cité plus haut, nous

[1] Athénée, XI, 97.

[2] Aristophane, *Ecclesiaz.*, v. 996. Un beau vase athénien, faisant partie de la collection de la Bibliothèque Impériale, montre une femme attachant un *lecythus*, probablement plein de parfums, à une colonne funéraire.

apprend que des vases pleins d'huile étaient donnés en prix aux vainqueurs dans les jeux des Panathénées, et telle est la destination des amphores dites panathénaïques. On doit y assimiler certains vases corinthiens du musée Campana, grands cratères en cloche représentant dans leurs zones circulaires des courses à cheval tout à fait comparables à celles d'aujourd'hui, les petits jockeys sur leurs longues bêtes au galop et le juge immobile près de la colonne d'arrivée. Est-ce trop prendre sur soi que de considérer un tel vase comme un prix des jeux isthmiques?

Enfin, en l'absence de documents, il est naturel de penser que les vases peints servaient dans les occasions où l'on déployait du luxe, dans les riches festins, par exemple. On peut l'inférer des nombreuses scènes de festins et des sujets bachiques si répétés dans les peintures. De même les scènes nuptiales, les très-nombreuses représentations du jugement de Pâris et de la naissance de Minerve, semblent indiquer des cadeaux de noces ou des présents faits à de nouvelles accouchées.

Les vases peints qu'on possède aujourd'hui ont été trouvés tous dans des chambres sépulcrales, posés près du mort ou suspendus aux murs par des clous de bronze. Partout il en était de même, en Étrurie, dans la grande Grèce, en Sicile, en Grèce, en Asie Mineure et dans les îles; cette règle est sans exception. Déjà, du temps de César, à une époque où l'usage des vases peints était perdu, Strabon raconte qu'une colonie ayant été envoyée pour repeupler les ruines de Corinthe, les colons, en fouillant les tombeaux, trouvèrent une énorme quantité de vases de terre cuite. Ils en inondèrent Rome et les y vendirent fort cher [1].

Pour expliquer la présence des vases dans les tombeaux, on ne saurait faire que des conjectures, les anciens n'ayant laissé sur ce sujet aucun renseignement positif. On a pu croire, d'abord, que c'étaient des urnes funéraires renfermant les cendres des morts. Mais cette hypothèse est au moins insuffisante; car si quelques vases ont été trouvés pleins de cendres, la plupart contenaient tout autre chose, et une bonne partie ne contenait rien du tout. D'ailleurs ils abondent également dans les tombeaux où le mort a été inhumé sans être brûlé et où l'on retrouve ses os intacts. Millin, dans son grand ouvrage sur les peintures des vases antiques, a fait une autre supposition : il a pensé que les vases étaient enfermés dans la tombe de ceux qui, pendant leur vie, avaient été initiés aux mystères, et que c'est pour cette raison qu'ils

[1] *Géogr.*, VIII, 6.

urs couverts de peintures mythologiques. Mais cette hypo-
...t encore plus gratuite et plus contraire aux faits que la pre-
...ière. En effet, toutes les peintures des vases ne sont pas empruntées à la mythologie; et celles qui en sont tirées,—il est vrai que c'est le plus grand nombre, — dérivent beaucoup plutôt des croyances traditionnelles que des systèmes à moitié philosophiques qu'on révélait dans les mystères. Les seuls sujets qui peut-être y font allusion sont d'énormes têtes (on en peut voir au Musée Campana), apparaissant à des personnages qui paraissent effrayés de les contempler. On a essayé d'interpréter cette scène par une apparition fantasmagorique des têtes de Pluton et de Proserpine devant les initiés d'Éleusis; mais cette explication n'a rien de certain, et, dans tous les cas, on n'aurait là qu'un sujet isolé entre mille.

S'il nous est permis de proposer notre conjecture après les autres et en la donnant pour ce qu'elle vaut, nous croyons que la présence des vases dans les tombeaux est due à des croyances relatives aux morts, qui remontent à l'antiquité la plus reculée et aux époques antéhistoriques. Sans les exposer ici d'une manière systématique, disons seulement que, dans un temps très-primitif et probablement antérieur à la conception des enfers et des champs Élysées, on a cru que les morts erraient dans l'atmosphère sous forme de souffles et de fantômes, et qu'ils revenaient hanter leurs tombeaux (cette dernière opinion est restée à l'état de superstition populaire). Ces ombres étaient capables de reprendre une vie fugitive, de parler, de converser un instant avec les vivants, quand elles avaient pris quelque nourriture, surtout du sang[1]. C'est pour cette raison qu'on offrait aux morts le sang des victimes et des libations d'hydromel, de vin et d'eau sur lesquelles on saupoudrait de la farine[2]. Ainsi s'expliquerait pour nous la présence d'une partie des vases, contenant des vivres de toutes sortes, peut-être aussi du sang des victimes sacrifiées sur la tombe. Des traces de toutes ces choses ont été découvertes; à Ischia, par exemple, on a trouvé dans un tombeau un vase rempli d'œufs. Une autre idée se mêla à celle-ci, peut-être à une époque postérieure, mais, comme il arrive toujours dans l'histoire de la mythologie, sans que la croyance nouvelle effaçât complétement l'ancienne. On s'imagina que les morts allaient dans un autre monde recommencer la vie terrestre. C'est ainsi que les sauvages d'Amérique croient qu'après la mort ils iront chasser dans les plaines célestes, et c'est pourquoi on les enterre

[1] V. dans l'Odyssée, ch. XI, l'épisode de Tirésias.
[2] Odyssée, *ibid.*

avec leurs armes. Il en était de même dans l'antiquité, et l'on enterrait le mort avec ses armes, ses vêtements, des provisions et les objets qui lui étaient chers. On égorgeait des esclaves pour que dans l'autre monde il fût accompagné de ses serviteurs. Par cette raison s'explique la présence d'une foule d'objets dans les tombeaux, et spécialement des vases que le défunt avait aimés, qui lui avaient été donnés dans les circonstances solennelles de sa vie, quand il s'était marié, quand il avait été vainqueur aux jeux. On enterrait ainsi la femme avec sa ciste nuptiale, pleine d'objets de toilette à son usage.

Sans doute ces croyances ne subsistaient plus explicitement aux époques d'où datent la plupart des vases peints, mais elles vivaient encore à l'état de sentiment vague; même à l'heure qu'il est, on ne saurait dire qu'elles soient entièrement éteintes, puisque de nos jours encore il n'est pas rare qu'on enterre avec un mort tel bijou qu'il a aimé. D'ailleurs elles se seraient entièrement effacées que les coutumes qu'elles avaient fait naître n'en auraient pas moins subsisté; car, dans la succession des idées religieuses, les formes survivent longuement au fond. On peut admettre que c'est ici le cas : dans la première antiquité les vases avaient rempli les tombeaux, parce qu'ils étaient les récipients de tous les liquides, les coffres où l'on serrait toutes choses. Plus tard, on orna les tombeaux de vases vides, par respect pour la coutume. Ceci n'est point une conjecture, mais un fait prouvé par l'état de beaucoup de vases, qui étaient percés par le bas, et n'ont jamais rien pu contenir.

En un mot, telle est à nos yeux l'histoire des vases peints dans les tombeaux : ils continrent d'abord des provisions pour le mort ; puis on les enferma avec lui comme étant ses principaux meubles et ses coffres de prix ; enfin on en mit dans les tombeaux, sans savoir pourquoi, et parce que tel était l'usage.

Il nous reste maintenant à parler des peintures elles-mêmes, qui sont pour nous l'objet le plus intéressant et le plus instructif. Le plus grand nombre est mythologique, et nous avons indiqué dans quel esprit populaire ces représentations sont conçues. Une certaine quantité de vases cependant représentent des scènes de mœurs, processions, jeux, repas, combats, etc. Par eux on apprend comment les guerriers grecs portaient le casque et chaussaient la cnémide; comment en voyage ils portaient des paquets de lances, attachés au flanc de leur cheval comme le mousquet de nos dragons. Les vendanges sont figurées sur un cratère de vieux style corinthien ; deux petits personnages foulent la grappe dans une cuve posée sur une espèce de

bâti ; le vin coule par un beau jet dans une urne placée plus bas. Une amphore d'ancien style à peintures noires représente une admirable scène de femmes à la fontaine. Les unes arrivent avec leurs hydries vides et couchées sur leur tête ; une d'elles emplit la sienne à la fontaine, qui coule par un mufle de lion, et les autres s'en retournent, portant sur la tête leurs hydries pleines et dressées, qu'elles soutiennent par la troisième anse. Toutes ont la tête garnie du coussinet qui protége encore aujourd'hui le crâne des porteuses de fardeaux.

Ce serait nous perdre dans l'infini que d'essayer la description des scènes mythologiques. Nous tâcherons seulement, par quelques exemples, de donner à nos lecteurs une idée des déviations de ces images par rapport à la mythologie classique à laquelle on est accoutumé. Parfois ces déviations sont de purs souvenirs des anciennes croyances. Ainsi les centaures n'ont été représentés que tardivement avec un buste d'homme sur un corps de cheval. Ces divinités issues, comme on sait, des *gandharvas* védiques, étaient d'abord des chevaux célestes, galopant dans les nuages orageux. Les açvines ou dioscures étaient des gandharvas auxquels la transformation anthropomorphique donna d'abord de petits corps d'hommes avec leurs têtes de chevaux. Telle est la transition védique. La transition grecque des centaures est analogue, mais l'anthropomorphisme y domine encore plus, et les vases d'ancien style figurent les centaures comme des hommes de la tête aux pieds, auxquels se soude tant bien que mal un arrière-train de cheval. Enfin les artistes classiques trouvèrent la conciliation idéale des formes dans l'image du centaure, telle qu'elle est adoptée, avec les quatre pieds du cheval et le buste de l'homme. Mais sans les peintures des vases, on ignorerait les oscillations par lesquelles cette idée avait passé.

Nous serions également tentés d'attribuer au souvenir des antiques croyances une série d'images très-souvent reproduites dans les vases d'ancien style, les terres cuites et même les bijoux étrusques ou grecs, et représentant des oiseaux à têtes humaines. Les noms de sirènes et surtout de harpyies qui ont été donnés à ces monstres en restreignent beaucoup trop le sens, d'autant plus que les harpyies et les sirènes devraient avoir des têtes de femmes, tandis que celles-ci sont souvent pourvues d'une barbe toute masculine. Il nous semble plus probable que les anciens Grecs et les Étrusques représentaient les âmes des morts sous cette forme d'oiseaux. On connaît positivement un symbolisme semblable dans les monuments égyptiens. Je sais bien qu'entre la mythologie égyptienne et les époques primitives de la mythologie grecque, il n'y a que peu ou point de communication. Mais ici on possède une

idée intermédiaire qui explique tout : les védas comptent parmi leurs principales divinités, les vents, auxquels ils donnent un nom, *Marutes*, qui ne peut signifier autre chose que les âmes des morts ; entre la représentation des âmes comme des vents errants dans l'atmosphère, et leur symbolisation comme des oiseaux, la transition est toute naturelle. Seulement, comme à ce système eschatologique a succédé de bonne heure celui d'un autre monde, l'idée a disparu, et le vieux symbolisme est resté comme une image dépourvue de signification, ce qui explique aussi pourquoi aucun souvenir ne s'en est conservé chez les écrivains antiques.

Les figures qui représentent les travaux d'Hercule me semblent également avoir gardé, sur les vases d'ancien style comme on en trouve plusieurs au Musée Campana, de fort antiques souvenirs. Tel est, par exemple, le personnage d'Eurysthée, ce roi de Mycènes, qui ordonnait les travaux d'Hercule, mais qui, lorsque le héros apportait devant lui les monstres domptés, allait cacher sa frayeur au fond d'une cuve (πίθος) d'airain [1]. Peut-être ne faut-il voir dans ce trait qu'une plaisanterie populaire, mais peut-être se rattache-t-il à un mythe de la plus haute antiquité, comme ceux de Pholos et de Caanthus, que nous avons eu déjà l'occasion d'exposer dans cette Revue [2]. Quoi qu'il en soit, jamais les vases ne manquent l'occasion de montrer Eurysthée gesticulant dans son *pithos*, lorsqu'Hercule lui amène, soit le sanglier d'Érimanthe, soit la biche aux pieds d'airain ou les autres monstres.

Mais une de ces représentations, appartenant au Musée Campana, offre un trait bien plus caractéristique encore. Il s'agit d'un Hercule conduisant Cerbère enchaîné. Pour saisir ce que cette image offre de particulier, il faut qu'on nous permette de reprendre les choses d'un peu plus haut, au point de vue de la mythologie comparative. M. Kuhn, qui est le maître et le vrai fondateur de cette science, a démontré [3] l'identité de Cerbère avec un des deux chiens célestes nommés *Sâramêyas*, qui, suivant le Rigvéda, gardent la bifurcation des chemins par où passent les morts, et empêchent les méchants de prendre le sentier destiné aux bons. Ce n'est pas le lieu de rechercher ici quelle conception a donné naissance à ces chiens : qu'il nous suffise de savoir que l'un s'appelle *Çyâma*, « le noir », et l'autre *Karbara*, « le bigarré », le premier couleur de nuit, et le second couleur de jour, avec les bigarrures du ciel nuageux. Dans ce chien *Karbara*, qui surveille les morts,

[1] *Bibliothèque d'Apollodore*, liv. II, ch. v, § 1.
[2] Voy. la *Revue germanique*, t. XIV, p. 554-555.
[3] *Zeitschrift für vergleichende sprachforschung*, t. II, p. 314.

est-il possible de méconnaître Cerbère? Tel qu'il est parvenu chez les Grecs, si l'on en jugeait par les écrivains, la signification de son nom serait totalement oubliée, car nulle part ils n'ont décrit les couleurs diverses de son corps; mais notre vase l'a conservée, en représentant Cerbère avec trois corps, un blanc, un noir et un rouge. Ne serait-ce qu'une simple fantaisie de l'artiste? Les peintres de vases suivaient trop la tradition pour avoir de ces fantaisies-là, et il ne me paraît nullement improbable de surprendre ici un souvenir confus de *Karbara* le bigarré.

Ces traditions antiques n'apparaissent pas seules sur les vases. Le développement anthropomorphique et anecdotique y prend aussi une très-grande place. Nous n'en citerons que deux ou trois exemples. La scène d'Apollon tuant le serpent Python, ce souvenir des luttes d'Indra contre Vritra au sein de l'orage, s'est transformée en un combat d'Apollon et de sa sœur Artémise (Diane), qui lancent des flèches contre un homme couvert d'écailles. Une tendance générale de ces représentations est de faire comparaître dans chaque mythe l'Olympe tout entier. Le jugement de Pâris a lieu non-seulement devant les trois déesses intéressées, mais devant tous les dieux rassemblés. Il en est de même pour la naissance de Minerve. Ce mythe, qui a sa racine dans l'éclair s'élançant du nuage orageux, n'eut originairement pour témoin qu'un dieu du feu, Prométhée ou Vulcain, fendant la tête de Jupiter pour en faire sortir la déesse. Les vases montrent Jupiter sur son trône comme un malade dans son fauteuil. Toute la cour céleste assiste à l'événement. Non-seulement Vulcain, mais Minerve, Apollon, Bacchus, et Junon et Vénus, tout le monde est là, même les déesses accoucheuses, les Ilithyies, qui délivrent Jupiter comme elles ont délivré Latone à Délos. On dirait un Louis XIV prenant médecine au milieu de ses courtisans.

Finirons-nous par des lamentations sur les vases de Cumes et de Ruvo que la Russie avait enlevés à la collection Campana avant notre acquisition? On peut toujours regretter ce qu'on n'a pas, mais au point de vue où nous nous sommes placés ici, cherchant plutôt l'archéologie que l'art, nous nous féliciterons que le choix de la Russie soit plutôt tombé sur ceux-là que sur les vases de Corinthe, si curieux à étudier pour les mœurs et les costumes de la Grèce au vi^e siècle avant Jésus-Christ. Si l'on s'en rapporte au dire d'hommes compétents comme M. de Witte, sauf quelques morceaux d'apparat, comme le fameux vase de Cumes (la coupe qui nous reste n'en donne qu'une faible idée), les prélèvements russes ont peu diminué la valeur archéologique de la col-

lection. C'est là l'important, car si la forme des vases est une belle chose, ce qu'ils nous apprennent par leurs peintures est bien plus fertile en conséquences.

Depuis que cette étude est écrite, on a pris le parti de faire rentrer le Musée Napoléon III dans les collections du Louvre. S'il ne s'agit que d'un changement de local, il n'y a rien à dire. Tout ce que nous désirons, c'est qu'on ne disperse pas cette réunion d'objets antiques si précieuse pour l'étude, et qu'on ne l'absorbe pas dans une collection moins abordable. Car, il faut bien le dire, les armoires du Louvre, encombrées comme elles le sont aujourd'hui, n'offrent pas toutes les facilités désirables à un examen un peu approfondi. Si le Musée Campana devait se trouver ainsi à l'étroit, il y perdrait la moitié de son mérite. Il est question aussi de l'épurer et d'en ôter les doubles et les pièces sans valeur. Cette mesure n'a rien qui nous effraye. Les Académies des Inscriptions et des Beaux-Arts, chargées des choix à faire, sont trop éclairées pour oublier un instant que les considérations esthétiques ne doivent pas seules diriger leur jugement, et que dans un musée archéologique, c'est l'archéologie qui a le pas. Grâce à ce principe, elles pourront se départir un peu de la rigueur qui préside aux choix du Louvre, lequel, étant surtout un musée d'art, n'admet ordinairement que des pièces d'élite, et elles seront indulgentes pour quelques morceaux faibles en eux-mêmes, mais qui tiennent leur place dans la série historique. Car telle était la grande valeur du Musée Napoléon III au Palais de l'Industrie : c'était comme une histoire de l'archéologie et de l'art qu'on pouvait parcourir à son aise. Il serait bien regrettable que cette unité fût brisée, ou que l'exiguïté d'un nouveau local empêchât désormais de l'apercevoir.

En attendant les changements qui se préparent, nous devons exprimer, au nom du public dont nous faisons partie, nos regrets de la retraite de deux hommes aussi éminents que MM. Sébastien Cornu et Clément, et reconnaître les services qu'ils ont rendus, par le transport de tant d'objets fragiles et délicats, par le classement si prompt et si exact de cette collection qui, entre les mains du marquis Campana, n'avait jamais été qu'un fouillis, et par cet excellent catalogue des bijoux que les autres devaient suivre. On ne peut qu'espérer, de la part de MM. les conservateurs du Louvre, qui leur succèdent, autant de goût et d'activité, et autant de zèle pour la confection des catalogues, car sans catalogues un musée n'existe pas pour le public.

F. Baudry.

VIE, GESTES ET GUERRES PRIVÉES

DU CHEVALIER

GOETZ DE BERLICHINGEN

SURNOMMÉ A LA MAIN DE FER

ÉCRITS PAR LUI-MÊME [1]

XIII

S'ENSUIT LA GUERRE DE BAMBERG

Quand j'appris que mon page était en prison, j'écrivis sur l'heure à l'évêque de me le rendre sans aucune rançon. Je ne savais pas encore que c'était un coup monté, et n'avais en tête que la proposition que l'évêque lui-même m'avait faite à Schweinfurth de me prendre à son service pendant une expédition. Ma réclamation restant infructueuse, je dus songer à un autre moyen de dégager mon page, que l'évêque avait relaxé à la Pentecôte, mais ajourné à comparaître à la Saint-Michel. Sur ces entrefaites, j'appris que l'évêque de Bamberg s'était rendu à Goeppingen pour prendre les eaux de Wildbad, contre la gravelle. J'eus bien envie de joindre ma bénédiction à l'efficacité de la source. Je m'étais déjà préparé et avais fait quelques enrôlements. J'avais en outre chargé quelqu'un en qui j'avais pleine confiance et à qui je ne celais rien, qui s'imaginait être le père de tous les hommes d'armes, de me procurer de son côté quelques chevaux. C'est ce qu'il

[1] Voir la *Revue germanique* des 1er mars et 1er avril 1862.

fit. Seulement, quand celui à qui il s'adressa lui demanda pour le compte de qui il l'enrôlait et à qui on en voulait, il lui découvrit tout mon plan et lui nomma peut-être même l'évêque de Bamberg. Ce n'était guère loyal de sa part. Cependant le routier qu'il voulait enrôler prit l'engagement de me servir; mais dès qu'il le put, il monta à cheval, courut chez l'évêque à Goeppingen et le prévint, de sorte que je ne pus rien faire et que mon plan échoua complétement.

Si je m'étais douté de la trahison, j'aurais encore pu porter par terre le propre frère de l'évêque : à moins que Dieu n'eût positivement voulu le contraire, il eût été mien. Pour raconter la chose, je me rendais de Jagsthausen à Kreilsheim, le long de la Filz, chez mes amis, ceux de Rechberg. Comme je passais à Gemund en Souabe, c'était vers le soir, je vis à distance quelques cavaliers qui passaient le pont pour abreuver leurs chevaux. Je les approchai de très-près et vis qu'ils portaient les couleurs de Bamberg. Je dis à mes hommes : « Entrez en ville, je vous suivrai tout à l'heure. » Je me dirigeai vers le pont et, saluant l'un des cavaliers, je lui demandai à qui appartenaient ces chevaux? Il me répondit : « A Schenk Frédéric de Limbourg. » C'était le frère de l'évêque. Mais je n'avais pas idée que l'évêque pouvait me trahir, ou qu'il avait été averti, et laissai son frère s'échapper de mes mains. Je me trouvai ainsi, comme on dit, le cul entre deux selles, et je me repentis bien d'avoir laissé échapper le frère.

Comme Schenk Frédéric de Limbourg était un loyal seigneur, mon intention n'était pas de l'emmener prisonnier : je l'aurais ajourné dans sa propre demeure, et il aurait bien été obligé de rétablir la paix entre l'évêque, son frère et moi. Mais après avoir perdu ces deux chances, je ne restai pas les bras croisés, et environ huit ou dix jours après, je portai à terre un conseiller de la ligue et un simple gendarme ou lance-nue, sans compagnon, qui appartenait à l'évêque. Je dégageai ainsi mon page et, par les soins du duc Ulrich de Würtemberg, la paix fut conclue entre moi et l'évêque de Bamberg, et toute l'affaire arrangée.

XIV

S'ENSUIT LA GUERRE PRIVÉE AVEC STUMPFF

Plus tard, je prêtai à feu mon frère, Philippe de Berlichingen, deux écuyers qui rencontrèrent par hasard les deux fils de Philippe Stumpff,

avec lesquels ils n'avaient du reste rien à démêler. L'un des deux fils avait une arquebuse, l'autre un épieu à sanglier, et ils étaient à pied. De quelle expédition ils venaient, c'est ce que je ne saurais dire. L'un d'eux n'était, du reste, qu'un demi-Stumpff, puisque son père l'avait eu d'une concubine. En les approchant, mes deux écuyers, à ce qu'ils me rapportèrent, ne songeaient pas à mal et n'avaient pas la moindre envie de les attaquer, les prenant pour des indifférents; ils n'avaient pas même encoché leurs traits, persuadés qu'ils n'avaient rien à craindre de ces Stumpff, sans quoi ils s'y seraient pris mieux et autrement. Mais ne voilà-t-il pas que l'un des Stumpff, celui qui s'appelait Frédéric, décharge son arquebuse sur l'un de mes écuyers et lui traverse les deux bras. Ils furent bien obligés alors de se défendre et tâchèrent de rendre coup pour coup. L'écuyer si grièvement blessé n'en parvint pas moins à rejoindre l'agresseur et à le terrasser. Le second des Stumpff, l'homme à l'épieu, fut également pris par mon frère Philippe et l'autre écuyer. On prit leur serment à tous deux en les assignant à se présenter en personne à Domeneck. Mais ils ne comparurent point, oublièrent leur serment et se rendirent traîtres et parjures. S'ils s'étaient présentés, comme ils devaient en bonne justice, nous serions restés bons amis; nous aurions arrangé la chose et il n'en serait résulté de dommage pour personne. Mais le père intervint, sans tenir compte de la situation de ses fils, prisonniers en droit, traîtres et parjures, et nous incendia à l'improviste une ferme et un moulin. J'étais dans le moment fort occupé de mes autres ennemis, en particulier ceux de Cologne, l'évêque de Bamberg et autres, qui m'avaient donné sujet de les attaquer, et ces maudites gens vinrent m'empêcher de poursuivre ma veine en m'obligeant de me tourner contre eux pour me défendre. J'appris bientôt que le vieux Stumpff avait pris du monde à son service. Dès que je le sus, je me postai en face de Domeneck où je vis bientôt paraître cinq cavaliers qui allaient chez Stumpff. J'en portai à terre quatre, et l'un resta mort sur place. Quand nous les chargeâmes, je les croyais réunis tous les cinq; mais l'un d'eux s'était réfugié dans la forêt de Harthausen, et je crois que si je m'en étais aperçu, il ne m'aurait pas échappé.

XV

GUERRE AVEC COLOGNE ET HANAU

Pour continuer ce récit en ce qui concerne ceux de Cologne, mon seigneur de Hanau prit parti pour leurs prisonniers, et soutint qu'ils étaient sous sa conduite. De fait, on avait pris avec eux un homme de leur escorte qui appartenait à Hanau ; mais ceux de Hutten, prétendirent que le coup avait eu lieu dans le ressort de leur sauvegarde. Bref, je dus aussi leur tenir tête et me trouvai ainsi avec cinq guerres sur les bras, ayant toutes la même origine. Et si dans une certaine occasion j'avais trouvé hommes d'armes au rendez-vous, le seigneur Frobert de Hutten serait forcément devenu mon prisonnier. J'aurais aimé à le porter par terre, parce qu'il me chicanait à propos de l'étendue de sa sauvegarde et m'avait positivement menacé. J'avais appris que l'évêque de Mayence, dont il était le maréchal, l'avait envoyé à Erfurth. Je montai à cheval aussitôt, accompagné d'un seul écuyer de confiance qui connaissait bien le pays, pour me rendre tout près d'Erfurth, chez un de mes compères et amis, où je pris mes informations, me promettant bien que si Hutten mettait le pied à l'étrier, j'aurais aussitôt le harnais sur le dos. D'après mon plan, je devais le porter à terre avant qu'il arrivât à Sallmünster; mais je ne rencontrai pas mes gendarmes où je devais les trouver, et pour cette fois je perdis la partie. Quand j'appris qu'il était arrivé à Sallmünster, je l'attendis encore deux ou trois jours à la sortie; mais je ne pus savoir quand il comptait se remettre en route, car il était là chez lui. Je ne pus donc rester davantage dans ce canton et dus revenir sur mes pas, sans avoir atteint mon but. Du reste, le susdit de Hutten était un de mes bons et chers amis, avec qui je n'aurais pas voulu prendre les choses au sérieux ; car c'était un preux chevalier. Je pensais seulement lui demander comment il se serait comporté avec moi si en combat singulier il avait eu l'avantage. S'il avait répété les propos qu'il avait tenus précédemment, j'aurais exigé de lui sa parole de gentilhomme. Si, au contraire, il m'avait assuré qu'il se serait conduit vis-à-vis de moi en cousin et en ami, j'en aurais fait de même à son égard et l'aurais laissé libre. Voilà, de vrai, ce que je me proposais de faire ; mais, comme on a vu, tout alla sens dessus dessous.

XVI

SECONDE GUERRE DE BAMBERG, FAITE DE CONCERT AVEC EUSTACHE DE THUNGEN

En neuvième lieu, j'eus encore une affaire avec l'évêque de Bamberg. En voici le sujet : Eustache de Thüngen, mon cousin, était devenu l'ennemi de l'évêque de Bamberg, et il lui prit sur le Mein deux bateaux de Francfort. Je revenais par hasard de Westerwald vers le pays de Franconie, sans rien savoir de cette expédition, attendu que j'étais encore l'ennemi de ceux de Cologne, fort occupé de chercher une chance pour moi-même. J'arrivai ainsi dans un château des Thüngen ; sauf la nuit précédente, je ne m'étais pas couché de seize nuits ; aussi étais-je bien fatigué. Cependant, je demandai à mon cousin Eustache de Thüngen ce que c'était que toute cette cavalerie ? Il me raconta qu'il se proposait d'attaquer l'évêque de Bamberg. J'avais eu précédemment deux fois à faire avec lui, et malgré ma fatigue, je suivis Thüngen dans son expédition.

Nous cheminions ensemble la nuit, et comme nous venions de rejoindre ses gendarmes, mon cousin reçut une missive en pleine campagne, et je remarquai qu'il avait bonne envie de se désister de son entreprise, et d'abandonner les bateaux à la conduite des hommes d'armes de Würzbourg. Je lui devais mes conseils comme son aide. Je lui dis qu'il pourrait faire ce que bon lui semblait, mais que si la chose me regardait, mon avis était franc et net : il devait être persuadé que la chose ne pourrait rester cachée ; il voyait bien quels gendarmes il avait autour de lui, pris un peu partout, de même que les hommes de pied, et que tout ce monde-là ne se tairait pas ; il pouvait être certain de ne pas retrouver pareille occasion en bien des années ; quant à moi, je trouvais bon de ne pas la perdre et de tenter la fortune. Si même les Würzbourgeois étaient de la partie, nous serions assez forts même contre eux, et d'ailleurs il ne se commettait pas avec l'évêque de Würzbourg, qui n'avait rien à voir à ce chemin et à cette sauvegarde. Bref, le petit homme suivit mon conseil, et quand il me parut que le moment était venu, je piquai des deux en prenant la tête de la colonne. On me suivit, quoique lentement. Nous arrivons à une montagne aux bords du Mein ; j'aperçois un sentier, l'enfile et veux voir comment les bateaux remontent le fleuve. Au haut de la montagne, je découvris

beaucoup d'arquebusiers, que je crus des nôtres. Je les interpelle en disant : « Il est temps! » La montagne était couverte de vignes, au bas desquelles un chemin longeait le Mein. Là se tenaient deux vieux écuyers, vrais hommes de guerre, autant qu'il me parut, avisés et loyaux, et qui étaient à Reineck. Ils avaient l'arbalète armée, et quoique je n'eusse avec moi qu'un seul page, je les accostai, leur demandant à qui ils étaient! Ils me répondirent : « A Reineck, » ajoutant qu'ils avaient avec eux quatre arquebusiers à pied. Je leur commandai de faire halte. L'un des écuyers me demanda à son tour d'où nous venions. Quand il apprit que nous venions de Thüngen, il s'écria : « Ah ! vous allez tomber aujourd'hui sur mon seigneur. » A quoi je répliquai que nous ne voulions aucun mal à son maître, et qu'il n'avait qu'à se taire et à se tenir tranquille. Pendant que nous faisions halte, arrivent sur mes pas, au bout d'un instant, mon bon Gœtz de Thüngen et Georges de Gebsattel, à la tête d'une petite troupe. Ils s'arrêtent auprès de moi et des deux gendarmes, jusqu'à l'arrivée d'Eustache de Thüngen. Je m'adresse à Eustache et lui recommande de prendre le serment des deux écuyers et de les faire garder à vue, de peur qu'ils ne donnassent l'alarme et n'attirassent encore plus de monde. C'est ce qu'il fit, et je lui dis encore qu'il était temps de nous mettre à l'ouvrage. Là-dessus, il nous fit traverser le Mein, à un vieux gué qui n'était plus pratiqué. Cela me plut fort, car c'était un joli tour d'homme de guerre. Quand nous fûmes à l'autre bord, nous continuâmes à cheminer, et je dis à Gœtz de Thüngen et à Georges de Gebsattel : « Restez ici avec les gendarmes ; car s'il faut tirer sur eux, ils tireront de leur barque et nous sur elle, nous en plongeant, eux en montant. Je vais m'approcher et leur parler. » C'est ce que je fis et je me dirigeai droit sur le premier bateau, aussi près que possible pour me faire mieux entendre. Je les hêlai en leur criant : « Que tous ceux qui sont de Reineck ou de Würzbourg, s'ils tiennent à leur bien et à leur vie, quittent le bateau ; nous ne leur voulons pas de mal. » Un des passagers éleva la voix et demanda s'ils pouvaient compter sur un sauf-conduit. Je répondis : « Oui, tout ce qui est de Reineck ou de Würzbourg, corps et biens. Mais pour ceux de Bamberg, nous sommes ici pour eux, et nous allons compter ensemble, comme de juste. » Je vis aussitôt un grand nombre de gens en état de se défendre, qu'ils avaient reçus à bord, s'entasser sur un gros bachot comme les bateaux en remorque. Sur ma foi, j'eus peur de le voir sombrer. En définitive, nous n'eûmes point à tirer sur eux, ni à riposter. Si l'un ou l'autre parti avait commencé le feu, les choses auraient pu tourner fort singulièrement. Dans tous les cas, je

doute que nous eussions réussi. Pour moi, si j'avais été à bord avec tant de gens capables de se défendre, je n'aurais pas craint la rencontre de mille gendarmes. Aussi puis-je dire que sans Dieu et sans moi, Eustache de Thüngen n'aurait rien fait ce jour-là. Nous envoyâmes aussitôt quelqu'un dans un bachot de l'autre côté de la rivière, avec la corde de halage à laquelle on attelait les chevaux. Nous tirons le bateau même à l'autre bord; nous chargeons seize voitures de toutes sortes de marchandises, sans rien prendre qu'à ceux de Bamberg, et, la même nuit, nous mîmes le tout en sûreté au Reussenberg.

XVII

CE QUI M'ARRIVA A HEIDELBERG AVEC L'ÉVÊQUE DE BAMBERG

Je veux raconter brièvement ici ce qui m'arriva dans la suite à Heidelberg avec l'évêque de Bamberg. Lorsque mon gracieux seigneur et Électeur le comte palatin Louis, de très-louable mémoire, célébra son mariage avec la sœur du duc Guillaume de Bavière [1], nous autres jeunes gentilshommes, nous y courûmes en grand nombre, comme c'est la coutume en pareil cas. Nous étions tous vêtus l'un comme l'autre, sans recherche, sans soie ni velours à nos habits. Nous avions beaucoup de bons compagnons parmi nous, et on nous fit, pour ainsi dire, plus d'honneur que nous ne valions. On nous avait tous placés à la même table, et voici ce qui arriva : mon beau-frère, Martin de Sickingen et moi, nous montions l'escalier de l'hôtellerie du *Cerf*, mon beau-frère devant moi. Presque au haut, je trouve une petite balustrade en fer où se tenait appuyé l'évêque de Bamberg en personne. Il tendit la main à mon beau-frère Martin de Sickingen et à moi de même. Et comme il venait de me la donner, j'allai au comte Louis de Hanau qui était le personnage le plus rapproché de lui. Ce jeune seigneur m'avait toujours voulu beaucoup de bien, et je lui dis : « L'évêque m'a donné la main; je pense qu'il ne m'a point reconnu, sans quoi il n'en aurait rien fait, » et ainsi de suite. L'évêque parut m'entendre; car je parlais haut. Il revint à moi et me dit qu'il m'avait donné la main, mais qu'il ne m'avait point reconnu. Je lui répondis : « Seigneur, j'ai bien pensé que vous ne me reconnaissiez point; mais qu'à cela ne

[1] Louis III, comte palatin, épousa, le 23 février 1511, Sibylla, fille d'Albert le Sage et sœur de Guillaume le Constant, duc de Bavière.

tienne, voici votre poignée de main, reprenez-la. » Le petit homme se sauve en courant et entre dans le poêle, auprès du comte palatin Louis et de l'évêque Laurent de Würzbourg, l'un mon très-gracieux, l'autre mon gracieux seigneur. Il avait la figure, voire le cou rouge comme une écrevisse, tant il était furieux de m'avoir donné la main ; car il savait bien que j'étais au service de mon cousin Eustache de Thüngen, à l'attaque des bateaux sur le Mein, et précédemment déjà, j'avais eu avec lui deux querelles qui, à la vérité, avaient été jugées et arrangées.

XVIII

AUTRE GUERRE AVEC NUREMBERG ET BAMBERG

Je ne prétends cacher à personne que j'avais l'intention de me rendre également l'ennemi de ceux de Nuremberg. Je prenais déjà mes dispositions, et je me dis : « Tu vas encore lier une partie avec l'évêque de Bamberg, et y entraîner également ceux de Nuremberg. » Là-dessus, je portai à terre quatre-vingt-quinze marchands qui voyageaient dans le ressort de la sauvegarde de l'évêque; mais je fus si sage, que je ne pris que les Nurembergeois. Il y en avait environ trente que j'attaquai, le lundi après l'Ascension de Notre-Seigneur, d'assez bon matin, sur les huit ou neuf heures. Je voyageai avec eux toute la journée, celle du mardi, y compris la nuit, et celle du mercredi [1]. Comme j'ai dit, les marchands étaient au nombre de trente; j'avais auprès de moi mon cher Jean de Selbitz, et, de notre côté, nous étions aussi trente. J'avais beaucoup d'autres hommes d'armes, mais je les congédiai par petites troupes, au fur et à mesure que chacun approchait de sa destination. Environ quinze jours après, mon camarade Jean de Selbitz devint également l'ennemi de l'évêque de Bamberg, et lui incendia un château et une ville du nom de Filseck, si je me souviens bien, de sorte qu'il subit coup sur coup deux échecs. Il y avait alors à Trèves une diète

[1] C'est ce coup de main qui fit mettre Berlichingen au ban de l'Empire, ainsi que Jean de Selbitz et un autre de ses compagnons, Léonard Pirkheimer, dont il passe le nom sous silence. D'après le mandement impérial, l'événement doit avoir eu lieu le 22 mai 1512, date qui ne s'accorde pas du reste avec celle des mémoires. L'empereur Maximilien ne suspendit les effets de la mise au ban que le 27 mai 1514, en obligeant Gœtz à payer aux marchands qu'il avait dépouillés quatorze mille florins à titre d'indemnité.

que l'on transféra à Cologne. Aussitôt que j'eus mis mes prisonniers en lieu sûr, je résolus de passer le Rhin et d'aller aux informations du côté de Cologne. C'est ce que je fis, et je vins chez un de mes bons amis, dont j'utilisai de mon mieux les conseils. Je ne songeais guère qu'à tenter quelque chose contre les députés de Nuremberg ou de Bamberg, s'ils remontaient le Rhin par la voie de terre. A la fin, j'appris que ceux de Nuremberg ne venaient point par terre, mais par eau. J'étais dans la ville de Bacharach, à l'hôtellerie, en train de déjeuner; je n'avais aucun homme d'armes auprès de moi, mais quelques domestiques, dont l'un avait un habit aux couleurs du Palatin. Je n'avais pas l'intention de m'arrêter longtemps. Tout à coup, on vient annoncer qu'il y avait, à deux pas de l'auberge, au bord du Rhin, un page de Bamberg qui demandait une conduite pour son seigneur. C'était un garçon noble de la famille de Seckendorff. Il n'y avait là ni magistrat ni serviteur. Un bourgeois sortit et alla dire au page que, n'ayant pas pris de conduite pour descendre, ils n'en avaient pas besoin pour remonter, attendu que le Rhin était un chemin libre. Mais le page prétendit que ses gens étaient d'un autre avis; or, il ne voulut point démarrer à moins d'avoir une conduite. Quand je l'entendis parler ainsi, je courus sur la terrasse et gagnai la porte qui ouvre sur les vignes dont le flanc de la haute montagne du Hundsrück est couvert. S'il devait survenir quelque chose, il était convenu que l'on m'en avertirait, et on savait où me retrouver. Bref, l'évêque lui-même débarqua et se rendit avec toute sa suite à l'hôtellerie que je venais de quitter et où j'avais déjeuné. Il n'y trouva personne pour lui servir d'escorte, que le domestique aux couleurs du Palatin, et qui était là pour mon compte et non pour le sien. L'évêque l'obligea de le suivre et le garda aussi loin que la conduite de son seigneur s'étendait.

(*La suite à un prochain numéro.*)

CHANT DES ÉCLAIREURS

A DANIEL STERN

« Oh! quand viendra le jour? quand verrons-nous s'ouvrir
Ces portes de l'aurore,
Dont le père a touché le seuil, pour y mourir,
Où le fils frappe encore?

Oh! quand apparaîtront et les contours premiers
Et les premières rives
De la terre endormie à l'ombre des palmiers
Au milieu des eaux vives,

Où l'homme, dépouillé de colère et de fiel,
D'égoïsme et d'envie,
Signera pour jamais sa paix avec le ciel,
Sa paix avec la vie!

Éclaireurs! nous marchons courageux au devoir,
En fouillant les ténèbres,
Et nous n'avons trouvé, jusqu'ici, pour y voir,
Que des torches funèbres!

Aventuriers hardis, nous nous sommes jetés
A ces ombres mortelles;
Nous cherchons le chemin qui, des vieilles cités,
Mène aux cités nouvelles.

Mais quel temps ! quelle nuit ! le vent pousse sur nous
Des tempêtes de neige ;
Le sol trahit nos pieds, une bande de loups
Nous suit et nous assiége !

Et nous allons maudits, meurtris, saignants ; drapés
De manteaux en guenilles,
La grande torche rouge entre nos doigts crispés,
Sans dieux et sans familles !

Et l'obstacle succède à l'obstacle franchi,
L'avalanche au cratère...
A ce rude labeur les jeunes ont blanchi,
Les vieux sont sous la terre !

Ah ! combien, ah ! combien en avons-nous laissés
De compagnons d'épreuves,
Dans les marais, les bois, les gouffres, les fossés,
Les froides eaux des fleuves !

Au début du chemin, chacun de nous songeait
Aux blessés, aux malades,
Et le fier dévoûment sur l'épaule chargeait
Les pâles camarades !

C'en est fait aujourd'hui ! le souci du moment,
L'exil et la souffrance
Ont changé la pitié, l'orgueil, le dévoûment
En morne indifférence !

Empressés d'échapper à ce noir inconnu
Qui nous raille et nous navre,
Nous passons, sans regard, sur le premier venu,
Qu'il soit homme ou cadavre !

Et parfois nous voyons les spectres de nos morts
Fuir avec la tempête
Ou, debout sur les monts, contempler nos efforts
En secouant la tête...

Eh qu'importe! en avant les sombres éclaireurs
De plus sombres passages!
En avant! au milieu des piéges, des terreurs
Et des mauvais présages!

Qu'ils s'endorment là-bas les fils du vieux soleil
Dont la lueur s'altère!
Ils ne se doutent pas qu'ils ont sous leur sommeil
Un tremblement de terre.

Jusqu'à leur temps venu, qu'ils vivent satisfaits!
Qu'ils raillent notre audace!
Mieux vaut porter l'orage et plier sous le faix
Et tomber sur la face:

Mieux vaut lutter du cœur, de l'esprit, de la main,
Sous la rouge bannière!
Mieux vaut laisser ses os jalonner le chemin
Qui cherche la lumière!

Éclaireurs de la nuit! buvons donc au progrès,
Dans nos coupes amères,
Bénis par les enfants, qui nous suivront de près,
Et le regard des mères!

Buvons; et repartons vers ce rayon lointain,
Signe des nouveaux mondes,
Ne fût-il qu'un fanal pendu par le Destin
Entre deux nuits profondes!...

H. DU PONTAVICE DE HEUSSEY.

Paris, 12 octobre.

POÉSIES

SOIR D'AUTOMNE

Un vent froid fait voler les feuilles, on dirait
Qu'il murmure l'adieu du soir à la forêt.

La lune monte et luit, de blancs nuages glissent
Rapides, effarés, sur les bois qui gémissent.

A mi-côte, un ruisseau court dans l'herbe, emportant
Des feuillages jaunis qu'il traîne en sanglotant.

Jamais source en pleurant n'eut de plainte si douce...
Tout près, un saule tord ses bras rongés de mousse.

Songeant à mes chers morts, penché sur le talus,
J'écoute; le flot dit : — Nous ne nous verrons plus!

L'air retentit soudain d'une rumeur croissante,
C'est un vol de halbrans que l'hiver épouvante.

Fuyant en tourbillons, ils laissent derrière eux
Le souci de la mort et l'automne brumeux.

Où vont-ils?... Combien vite au clair de lune ils passent!
A l'horizon déjà leurs bataillons s'effacent.

Mais de leurs cris lointains la sauvage rumeur
Met la mélancolie au cœur du voyageur.

Vers le sud ils s'en vont tout joyeux; — vaine joie!
Au midi comme au nord la mort cherche sa proie.

La nature, pour fuir ce spectre redouté,
Dans son sommeil fiévreux rêve à l'éternité;

Et le cri des oiseaux qui prennent leur volée
De ce rêve idéal semble la voix troublée...

Je ne les entends plus. Ils sont loin maintenant!
Le doute dans mon cœur commence un sombre chant :

— La vie est-elle un rêve?... Est-ce une ombre créée
Par les enchantements d'une mauvaise fée?

Et si ce n'est qu'une ombre, à quoi bon cette peur,
Ce souci de la mort et d'un monde meilleur?

Revivrons-nous ailleurs et cette peur est-elle
Comme un pressentiment d'une vie éternelle,

Ou n'est-ce aussi qu'un rêve?... Ainsi je vais, songeur.
Comme dans la vallée, il fait noir dans mon cœur.

ANDRÉ THEURIET.

CORRESPONDANCE DE LONDRES

37e SESSION DE L'ASSOCIATION BRITANNIQUE A CAMBRIDGE.

L'*Association britannique pour l'avancement des sciences* vient de terminer sa trente-deuxième session annuelle dans la vieille ville universitaire de Cambridge. Parmi les savants qui ont pris part aux débats, je citerai le docteur Whewell, l'auteur d'un ouvrage populaire sur la pluralité des mondes, le géologue Sedzwick; les astronomes Challis, Airy, Adams; les mathématiciens Willis, Stokes, Hopkins; les chimistes Living et Roscoe; les anatomistes Owen et Huxley; un économiste, M. Fawcell; un voyageur aventureux, M. du Chaillu, etc.

L'*Association britannique* fut organisée en 1833 sur des bases assez nouvelles: la plupart des sociétés savantes se contentent de recevoir et d'imprimer les travaux des particuliers: la nouvelle société se donna pour but de provoquer ces travaux, de contribuer, comme son nom l'indique, à l'avancement des sciences, en indiquant aux savants les points obscurs sur lesquels leurs investigations doivent se porter. C'est dans ce but qu'elle publia une série de rapports nommés *suggestive reports* (Rapports suggestifs), tableaux de chaque science particulière, où se trouvent surtout exposés les problèmes qui demandent encore une solution. Ceux qui acceptaient ce rôle d'initiateurs scientifiques étaient sans doute les plus propres à satisfaire les vœux qu'ils exprimaient; aussi, à côté de la série des « *suggestive reports*, » la Société publia-t-elle bientôt des « rapports sur les recherches entreprises par ordre de la Société, » où l'on retrouve les noms des mêmes savants.

La Société a dépensé jusqu'ici 500,000 francs en recherches semblables, et il y a lieu de rappeler quels ont été les services qu'elle a rendus. Dans le domaine astronomique, nous voyons qu'elle a aidé à achever trois catalogues d'étoiles; en premier lieu, le beau catalogue qui porte le nom de l'*Association britannique*, commencé en 1837 et complété en huit années; les catalogues composés à l'aide des observations de Lalande et de Lacaille, commencés en 1835 et en 1838, réduits aux frais de l'Association, mais imprimés aux frais du gouvernement britannique. Lors de la première réunion de York, on indiqua comme sujets dignes d'investigation les tables de marées, les observations météorologiques horaires, l'étude de la température à différentes hauteurs, la température des sources. Sous la

direction du docteur Whewell, la Société a entrepris un laborieux système d'observations relatives au mouvement des marées sur les côtes de l'Europe, de l'Atlantique, des États-Unis, de la Nouvelle-Zélande et de l'Australie. Le magnétisme et l'électricité ont eu aussi leur part dans ces recherches. C'est à la suggestion du général Sabine que fut construite la première carte destinée à montrer les positions des trois lignes isomagnétiques à une époque donnée. Cette carte était celle des Iles Britanniques; elle fut construite par un comité de l'Association, formé du général Sabine, du professeur Phillips, de Sir J. Ross, de M. Fox et de M. Lloyd. La Société recommanda au gouvernement d'organiser une expédition, pour faire l'exploration magnétique des parties centrales de l'océan Pacifique et de l'océan Atlantique. C'est à la suite de cette recommandation qu'eut lieu le voyage de sir James Clark Ross, de 1839 à 1843. C'est aussi à l'instigation de la Société que fut entreprise l'exploration magnétique des possessions britanniques dans le nord de l'Amérique; que furent complétées les observations de Sir James Ross, en 1845, par le lieutenant Moore et le lieutenant Clerk, sur un navire fourni par l'Amirauté; que furent entreprises la carte magnétique des mers de l'Inde par le capitaine Elliot en 1849, aux frais de la Compagnie des Indes, ainsi que la carte magnétique de l'Inde, commencée par le capitaine Elliot en 1852, et complétée de 1855 à 1858 par MM. Schlagintweit. Enfin, en 1857, l'Association pria les savants qui avaient fait la première carte magnétique de la Grande-Bretagne en 1837, de recommencer leur ouvrage, pour voir dans quelles limites les lignes isomagnétiques avaient pu varier de position. Ce travail a été accompli et a paru dans le volume de la Société, publié en 1861. En 1840, l'Association, conjointement avec la Société Royale, organisa un vaste système d'observations magnétiques et météorologiques sur un grand nombre de points de la surface terrestre. Ces observations ont déjà été assez nombreuses pour que le général Sabine ait pu les coordonner et en tirer des résultats généraux d'une grande importance. En 1854, la Société étendit à la mer ses recherches météorologiques et donna à tous les officiers hydrographes des instructions destinées à faire rentrer dans un même cadre les observations de tout genre faites pendant les voyages. Des études sur les vents furent entreprises à l'aide des anémomètres du docteur Whewel, de M. Osler, du docteur Robinson, de M. Beckley : on s'appliqua à étudier la température des mines, et en même temps à utiliser les aérostats pour obtenir la température des couches les plus élevées de l'atmosphère. Quatre ascensions dans ce but ont déjà été faites par M. Glaisher, et récemment il a atteint la hauteur de 30,000 pieds environ.

Dès 1842, la reine accorda à la Société l'usage de l'observatoire érigé dans le parc de Kew par Georges III, et qui pendant longtemps avait été abandonné. Cet observatoire fut dès lors consacré spécialement aux études météorologiques et magnétiques. On y a construit en 1854, à la suggestion de sir John Herschel, un phothéliographe destiné à prendre des photographies quotidiennes du soleil. A l'occasion de l'éclipse de 1860, cet instrument nouveau fut transporté en Espagne, par M. Delarue, et il a depuis repris sa place dans le dôme de l'observatoire de Kew.

Si l'on se tourne vers d'autres sciences, on voit l'Association venant en aide à Agassiz pour la publication de son ouvrage sur les poissons fossiles, à Owen pour ses Rapports sur les mammifères et les reptiles fossiles. Dans la mécanique, elle encourage les recherches relatives aux propriétés de la vapeur d'eau, les expériences sur la résistance des matériaux, sur les propriétés des fers, des aciers, etc. Elle suscite des travaux relatifs à la zoologie marine, fait des expériences sur la durée du pouvoir végétatif dans les semences, sur l'action de la lumière colorée, sur la germination des graines et le développement des plantes. Enfin, son activité s'étend à toutes les questions qui lui sont soumises par ses membres, et elle entreprend, toutes les fois qu'elle le peut, ou, du moins, encourage toutes les recherches qui portent sur des sujets encore mal éclaircis.

L'*Association britannique* est divisée en plusieurs sections : section des sciences mathématiques et physiques, section de chimie, section de géologie, section de zoologie et de botanique, section de physiologie, section de géographie et d'ethnologie, section des sciences économiques et de statistique, section mécanique.

Je vais analyser les principaux travaux qui ont été présentés dans chacune de ces sections pendant la session de 1862. Dans la première, je signalerai un Mémoire sur l'atmosphère terrestre, par le professeur Challis. En l'absence de données précises qui puissent servir à fixer l'épaisseur exacte de notre atmosphère, Challis a du moins démontré qu'elle ne pouvait s'étendre jusqu'à la lune; car la lune, par sa gravité, attirerait dans ce cas une portion de cette atmosphère; cette portion, exerçant une certaine attraction sur le reste de l'atmosphère terrestre, opposerait une force retardatrice au mouvement rotatoire de la terre. M. Challis en conclut que la rotation de la terre étant uniforme, une pareille force n'entre pas en jeu, et conséquemment que la lune n'est point baignée par les parties les plus ténues et les plus éloignées de notre atmosphère.

Le professeur Selwyn a présenté une série de ce qu'il nomme les autographes du soleil, pris avec un héliautographe, consistant en une chambre obscure et un réfracteur de 2 pouces $^3/_4$ d'ouverture. D'après les apparences de ces images, M. Selwyn pense que les deux régions parallèles du soleil où apparaissent les taches, sont analogues aux régions tropicales de notre terre, avec leurs tempêtes et leurs cyclones. Les facules donnent à penser que les régions tropicales du soleil sont extrêmement agitées, que d'immenses nuages formés de vapeurs solaires y montent et descendent constamment. Ces vues confirment celles que M. Kirckoff a récemment énoncées, à la suite de ses belles découvertes, sur la constitution de notre astre central.

Dans la section de chimie, M. Mossat a présenté de curieuses observations sur les propriétés lumineuses du phosphore.

Quand un morceau de phosphore est mis sous un ballon de verre et observé de temps à autre, on le voit tantôt lumineux, tantôt obscur. Quand il est lumineux, il en sort une aigrette vaporeuse qui quelquefois se termine par un cône renversé d'anneaux pareils à ceux que donne l'hydrogène phosphoré; quelquefois la vapeur ne forme qu'une courbe unique. Cette vapeur est attirée par un aimant et par la chaleur, mais repoussée par le froid. Elle rend des aiguilles d'acier ma-

gnétiques, et ce résultat est seulement obtenu quand le phosphore est lumineux.

Des observations continuées pendant plusieurs années ont persuadé M. Mossat que les propriétés lumineuses du phosphore sont en rapport avec l'état de l'atmosphère : le phosphore luit quand l'air est amené par le courant équatorial, il s'éteint dans le courant polaire. L'action catalytique du phosphore sur l'air donne naissance à un corps gazeux, analogue sinon identique à l'ozone atmosphérique. Cet ozone phosphorique se forme toutefois seulement quand le phosphore est lumineux.

D'après les observations de M. Mossat, l'émission de lumière et d'ozone coïncide presque toujours avec l'abaissement du baromètre et l'arrivée du courant équatorial. La lumière devient plus intense à l'approche des tempêtes.

La section de zoologie a été le théâtre d'une lutte des plus vives entre des champions également bien préparés, M. Owen, le savant directeur du *British Museum* et le professeur Huxley. La question en litige a été fournie par l'anatomie comparée de l'homme et des grands singes. M. Owen a montré à la Société deux moules, le premier d'un cerveau humain, le second du cerveau d'un gorille. Il a montré comment, dans le cerveau humain, les lobes postérieurs dépassent et surplombent le cervelet; au lieu que dans le gorille, ces lobes postérieurs ne se projettent pas au delà du cervelet. Après une longue investigation des caractères comparatifs des animaux, M. Owen est persuadé que les caractères du cerveau sont de tous les plus importants, et il s'est trouvé amené à présenter ainsi une classification des mammifères, entièrement fondée sur ces caractères. Il a placé l'homme, en raison de la proéminence des lobes postérieurs, de l'existence du *posterior cornu* dans les vésicules latéraux, et de l'*hippocampus minor* dans le *posterior cornu*, il a, dis-je, placé l'homme dans un sous-règne spécial, qu'il nomme celui des *archancephala*.

Le professeur Huxley a contesté les assertions de M. Owen. Il a déclaré que les trois caractères du lobe postérieur, du *posterior cornu* et de l'*hippocampus minor*, non-seulement existaient chez certains singes, mais s'y trouvaient quelquefois plus développés que chez l'homme. Dans son opinion, ce qui sépare notre espèce des gorilles et des singes anthropoïdes ne peut se trouver ni dans la conformation du cerveau, ni dans d'autres détails anatomiques, mais dans l'ordre des faits intellectuels et moraux.

M. Rolleston a rappelé à ce propos les beaux travaux d'un anatomiste français, M. Gratiolet. Il a dit que ces travaux avaient été, pour l'anatomie descriptive du cerveau, ce que ceux de Stokes et d'Adams avaient été pour l'astronomie, ceux de Max Müller pour la science des langages. Suivant l'anatomiste français, il y a les différences suivantes entre le cerveau de l'homme et celui des grands singes anthropoïdes. Le cerveau humain se distingue par son poids supérieur et par sa hauteur; les lobes frontaux y ont des contours beaucoup plus complexes et plus riches, ce qui est un sûr indice d'un développement intellectuel plus grand.

M. Owen a répondu que l'étude des circonvolutions du cerveau ne lui avait pas échappé, et qu'à l'époque où Leuret écrivait ses premiers mémoires sur ce sujet,

il avait lui-même fait, sur la même question, des leçons qui, malheureusement, n'ont pas été publiées.

Comment une réunion scientifique pourrait-elle finir aujourd'hui, sans qu'il y soit question d'armes à feu nouvelles, de frégates blindées, etc.? La réunion de Cambridge n'a pas fait exception à cette règle. M. Fairbairn, le célèbre ingénieur, a rendu compte de l'état actuel de ces questions qui tiennent toutes les nations attentives. Pendant longtemps, on a cru que des navires armés de blindages de 4 pouces et demi d'épaisseur étaient invulnérables; et cette opinion a servi de base aux combinaisons des constructeurs en Angleterre, en France et en Amérique. Les expériences entreprises par le gouvernement anglais ont rectifié cette notion. Il a été prouvé qu'un canon Armstrong non rayé peut lancer un boulet sphérique de 150 livres, capable de traverser 4 pouces et demi de fer et 18 pouces de bois de tack. Aucun vaisseau blindé, actuellement construit, ne peut plus être dit invulnérable. La supériorité est restée à l'artillerie; toutefois, il faut que la charge de poudre soit égale au tiers du poids du projectile, et une telle charge détruit le canon lui-même. Il est donc possible de percer les blindages, mais en sacrifiant ses canons. Dans les circonstances ordinaires, quand la charge n'est qu'un huitième du poids du projectile, la balance est en faveur des plaques blindées.

Les dernières expériences ont été faites avec les boulets à section plate du canon Whitworth ; ces boulets ne sont pas écrasés comme les projectiles pointus, et ont un pouvoir de pénétration plus grand. Un canon de 12 livres envoie à 200 yards un boulet qui traverse une plaque de deux pouces et une plaque de bois d'un pied. On a prouvé qu'on pourrait construire un blindage plus solide en le composant de deux plaques parallèles, dans l'espérance que le boulet, même au cas où il aurait percé la première, s'amortirait contre la seconde. Le canon Whitworth de 70 livres fut essayé contre une nouvelle cible construite sur ce principe et formée d'une plaque de 4 pouces extérieurs et d'une plaque intérieure de 2 pouces, placée à 3 pieds de distance. Avec une charge de 12 livres de poudre seulement, on perça entièrement la plaque extérieure et toute la cible fut démolie, bien que le boulet restât entre la première et la seconde plaque. Il reste démontré qu'une armure de 4 pouces de fer et de 9 pouces de bois n'est qu'une défense insuffisante contre l'arme terrible de M. Whitworth. Avec un canon plus grand encore, lançant des boulets de 120 livres, M. Whitworth a détruit, à 600 yards de distance, un blindage pareil à celui du Warrior. M. Fairbairn a conclu de tous ces faits que la victoire semble rester encore à l'artillerie; mais l'on peut observer que les conditions d'une bataille navale ne sont pas tout à fait les mêmes que celles d'une tranquille expérience à Shœburnyess : d'ailleurs l'inclinaison de plus en plus grande qu'on donne aux blindages rend la pénétration des boulets beaucoup plus difficile. Le boulet à section plate de Whitworth n'a d'avantages réels que contre un mur droit; sur une surface inclinée, il doit s'écraser sur son angle avant d'entrer dans le fer.

A. Laugel.

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE ET CRITIQUE

BIBLIOGRAPHIE FRANÇAISE

HISTOIRE

L'*Année historique* ou Revue annuelle des questions et des événements politiques en France, en Europe et dans les principaux États du monde, par Jules Zeller, maître de Conférences d'histoire, à l'école normale supérieure, — 3e année (1861). — Paris, in-18. — Hachette.

Le titre même du livre de M. Zeller en indique clairement la nature, et en laisse voir l'utilité. Dans une courte *préface*, l'auteur, anticipant sur le récit des faits, apprécie brièvement les principaux résultats de l'action politique chez les différents peuples de l'Europe, en 1861. « La première année, dit-il, par laquelle a commencé cette Revue... était toute militaire. La guerre d'Italie faisait l'intérêt principal de 1859. Le traité de commerce de 1860, entre la France et l'Angleterre, a inauguré entre les peuples une nouvelle ère économique. L'année 1861 est surtout diplomatique et parlementaire. »

Un chapitre à part contient l'exposé de la *Situation générale au commencement de l'année*. Les causes de guerre et les chances de paix qui s'offraient aux gouvernements y sont résumées en quelques pages. La guerre de Chine était finie; mais la lutte de nos troupes en Cochinchine allait recommencer; l'occupation militaire de la Syrie menaçait de se prolonger au delà de toutes les prévisions; en Amérique, l'élection de M. Lincoln comme président de la République des États-Unis, avait servi de signal à une lutte ouverte entre les gens du Sud et les gens du Nord, la guerre civile s'annonçait; au Mexique, Miramon tenait encore Juarez en échec. En Europe, la confédération germanique inquiétait le Danemark à propos de la question du Holstein, et « un roi nouveau, Guillaume Ier, agitait déjà l'épée prussienne comme l'épée de la Confédération ; » ailleurs, « les réclamations nationales de la Hongrie et de la Pologne ébranlaient les empires

d'Autriche et de Russie; François II, qui résistait dans Gaëte à la Révolution italienne, devait bientôt en être chassé par le bombardement de la ville. C'est ainsi que s'ouvrait l'année 1861. M. Zeller fait voir, dans l'*Histoire générale et diplomatique,* mise en tête de la première partie, « par quelles habiletés ou par quelles chances heureuses » l'Europe fut préservée de la guerre; mais l'Amérique en fut-elle préservée? Non; et quand l'Amérique souffre, l'Europe souffre. C'est que « les principaux États de l'Europe ont au dehors, dans les autres parties du monde, en Asie et en Amérique, des intérêts communs qui sont, en général, ceux de la civilisation. »

Après ces cinquante ou soixante pages d'introduction, M. Zeller passe en revue successivement, en évitant le trop de détails, mais en citant parfois des textes importants et en notant les phases décisives de l'histoire quotidienne, les divers États de l'*ancien* et du *nouveau monde*. Je ne reproduirai point ici les titres et les divisions des chapitres qui composent l'*Année historique*. L'auteur visite d'abord l'*Europe occidentale*, puis l'*Europe du milieu* et l'*Europe du Nord;* ensuite l'*Europe orientale*. De là, il gagne l'*Amérique*, l'*Afrique*, l'*Asie* et l'*Océanie* : la deuxième partie comprend le récit des faits accomplis dans ces pays lointains.

Une *Conclusion* termine la revue historique, à laquelle un *Tableau chronologique des principaux événements* sert d'index. Cette *conclusion*, qui n'est que de cinq pages, pourra paraître un peu mince à quelques personnes, si l'on considère la place accordée aux faits; mais sans doute l'auteur et l'éditeur n'auront point voulu grossir davantage le volume; et bien que la civilisation dans le monde entier, « la liberté et la paix en Europe » demandassent, par elles-mêmes, plus de cinq pages, M. Zeller aura pensé qu'il était aisé de compléter la *Conclusion* avec les pages de la *Préface* et de l'*Histoire générale et diplomatique*, dont j'ai parlé plus haut.

Après avoir reconnu l'utilité du livre de M. Zeller pour quiconque désire ne pas ignorer les faits capitaux et les grandes questions de l'histoire contemporaine; après avoir loué la netteté des divisions établies, la clarté du récit et la sympathie de l'auteur pour les peuples en voie de régénération, il me reste à exprimer certaines réserves.

Je laisse de côté notre histoire intérieure, délicate et complexe, me contentant de rappeler, à propos des prérogatives nouvelles du Sénat et du Corps législatif, qu'on ne retrouve pas en un jour la pleine indépendance ni l'entière autorité de la parole après en avoir été longtemps privé, et à propos de l'état de nos finances, que le *Mémoire* de M. Fould, pour avoir été suivi de quelques remaniements partiels du budget, ne saurait être aujourd'hui réputé lettre morte.

Mais je dirai quelques mots de notre action à l'extérieur.

Les événements se sont chargés de démontrer combien il est difficile d'aller doter, au moyen d'une armée, un pays étranger « des conditions de force, de prospérité et d'indépendance » qui lui feraient défaut. L'expédition française au Mexique délivrera-t-elle cette malheureuse contrée de « l'anarchie croissante » dénoncée par nos hommes d'État? L'anarchie même est-elle *croissante* au Mexique, et n'y aurait-il pas lieu d'avoir confiance dans les efforts de Juarez,

légiste, magistrat, et non chef de bandes, pour amener peu à peu ce pays dans les voies de la civilisation, telle que le XIXe siècle l'entend? Grave question que ne saurait trancher ni une déclaration de guerre, ni une victoire même!

M. Zeller, en outre, semble attribuer aux offices discrets de la diplomatie des résultats qui pourraient bien provenir, plutôt, de la nature des choses et de la raison mieux éclairée des peuples. N'est-ce point là qu'il est juste de rechercher aujourd'hui les causes qui ont produit les manifestations si calmes de la Pologne, et la patience de l'Italie, tellement inattendue, que les habiles la croyaient usée à l'avance?

Je soumets ces réflexions à l'auteur de l'*Année historique*, dont le patriotisme et le libéralisme quelque peu optimistes, espèrent tout de la « fierté » et de la « sagesse » que la France « communique » et « inspire nécessairement à ceux qui ont l'honneur de la gouverner. »

Cela dit, je m'arrêterai sur « un trait du tableau curieux qu'offrait l'Europe au commencement de 1861. » Je cite M. Zeller, en soulignant les passages les plus significatifs :

« En même temps que semblaient naître ces causes de guerre entre les grands Etats de l'Europe, tout le monde remarquait alors *le contraste frappant que présentait l'année* 1861, *avec l'année* 1851, qui avait ouvert la période décennale qui venait de finir. Il y avait dix ans, après un ébranlement général qui s'était communiqué à tous les Etats, *une réaction déchaînée d'une extrémité à l'autre de l'Europe avait réprimé ou détruit toutes les libertés que les peuples croyaient avoir conquises*, et que les excès avaient paru compromettre. *Maintenant, au contraire, ces libertés se relevaient partout ou tendaient à se relever*, par un mouvement *mesuré*, mais par cela même *irrésistible*. »

J'avais donc raison tout à l'heure. La diplomatie ne crée point de tels mouvements : c'est assez qu'elle les suive, et ne les contrarie pas.

FÉLIX FRANK.

DROIT

Études historiques sur la législation russe, etc. par SPYRIDION G. ZÉZAS, — Paris, Durand, 1862, 1 vol. in-8.

Les lois d'un pays sont un miroir qui reflèchit fidèlement sa situation sociale. On y distingue les principes de la morale qui règlent les rapports entre les hommes, les bases de la vie économique, les solutions données à nombre de questions, les unes plus importantes que les autres.

Mais les lois ne sont un exposé vraiment *objectif*, que si elles sont réellement exécutées; de plus, elles ne sont une image bien ressemblante de la civilisation d'un peuple, que lorsqu'elles sont le résultat inconscient d'un travail intérieur commun : en d'autres termes, si elles sont plutôt la constatation d'une *coutume* que

l'œuvre d'un législateur tout-puissant et qui peut être imbu d'idées étrangères à son peuple.

En Russie, comme partout ailleurs, les premières lois n'étaient que des usages qui se confondaient avec les mœurs. Mais les mœurs, bien que d'une grande ténacité, ne sont pas immuables; elles sont influencées par les événements, et varient d'un siècle à l'autre, quelquefois plus rapidement encore. Les usages changent en même temps qu'elles, et les modifications qu'ils subissent ont quelquefois un caractère plus violent.

D'un autre côté, si les mœurs procèdent plus particulièrement des sentiments, les usages dérivent plus directement des intérêts, et les perturbations sociales les affectent plus vivement. Aussi des circonstances extraordinaires appellent-elles souvent l'intervention d'un législateur, et l'on voit quelquefois les populations applaudir à son œuvre organisatrice ou réparatrice.

La Russie a également eu ses législateurs, et M. Zézas nous en fait connaître la série. Mais l'espace ne nous permet pas de le suivre dans ses pérégrinations à travers l'histoire; nous pouvons tout au plus lui emprunter quelques indications sur la législation actuelle.

On sait que la Russie est gouvernée par un *autocrate*, terme qu'on prend souvent en mauvaise part en France, mais qui figure en tête de toutes les lois et de tous les décrets signés par les descendants des Romanow. Ce terme répond à l'expression plus usuelle chez nous de souverain absolu.

Il est inutile de dire qu'en Russie les lois émanent toutes du Souverain. Leur rédaction et surtout leur promulgation paraissent néanmoins être accompagnées de quelque solennité. Une prescription qui se rapporte à la promulgation nous a surtout frappé; nous croyons devoir la reproduire: « La publication des lois dans les gouvernements de l'empire est l'une des principales attributions de l'administration provinciale et départementale. Elle doit en publier le texte tout entier, *sans lui faire subir de suppression ou d'altération*, de quelque nature qu'elles puissent être. »

En Russie aussi, « tout le monde est censé connaître la loi. » On a dû également admettre quelques autres axiomes semblables, par la simple raison qu'on n'aurait pas pu s'en passer.

L'organisation administrative ne présente rien de remarquable; mais l'organisation judiciaire est très-compliquée et renferme des rouages ou des organes inconnus en France. Ainsi à côté des tribunaux de première instance — dont les membres sont élus en partie (3) par la noblesse et en partie (2) par les cultivateurs libres, il y a des tribunaux municipaux qui connaissent des affaires litigieuses qui se produisent entre les habitants des villes. Auprès de chacun de ces tribunaux, fonctionne un collége (comité) pupillaire, qui s'occupe des intérêts des veuves et orphelins, soit des nobles, soit de la bourgeoisie (dans les tribunaux municipaux).

Il y a ensuite des « tribunaux oraux » dans les villes, et des « tribunaux ruraux » qui répondent à nos juges de paix, dans les petites localités. Passons les tribunaux de commerce, les tribunaux arbitraux, les tribunanx mixtes et autres, pour men-

tionner les *tribunaux de conscience*. Ces derniers, composés de 2 nobles, 2 bourgeois et 6 cultivateurs, sont une sorte de jury qui a une compétence restreinte. Ils prononcent dans les contestations entre ascendants et descendants, concilient les parties qui veulent bien s'y prêter, protégent les aliénés et les mineurs, répriment la *sorcellerie* et *l'interprétation des songes*.

La distinction des personnes joue un grand rôle en Russie; mais la tendance actuelle du gouvernement et de la nation est à la simplification. Naguère on comptait cinq classes principales; les nobles — le clergé — les bourgeois — les cultivateurs — les serfs. Cette dernière classe a été supprimée par une décision spontanée de l'empereur Alexandre II.

La noblesse se divise encore en noblesse héréditaire et noblesse personnelle. Cette dernière, et en partie la première, est le résultat de la nomination à certaines fonctions publiques. La division des fonctionnaires et des officiers en 14 degrés ou classes, est trop connue pour que nous ayons à nous y arrêter.

Les lois civiles renferment des particularités qui doivent nous paraître étranges: nous allons en relever quelques-unes.

L'homme avant dix-huit ans, la femme avant seize ans, ne peuvent contracter mariage. Le consentement des parents est obligatoire. Mais le mariage est interdit après l'âge de quatre-vingt-dix ans, et on ne peut procéder à de quatrièmes noces. Le mariage est un acte essentiellement religieux, mais il a des effets civils assez importants. Par exemple, une femme russe qui épouserait un étranger serait obligée de vendre ses biens dans les six mois, et de verser la dixième partie de leur valeur dans les caisses du Trésor.

Relativement aux mariages mixtes, il existe une prescription que nous allons citer, mais sans trop en garantir l'exécution générale. Elle consiste à faire signer aux futurs époux, l'engagement de ne jamais faire au conjoint un reproche du culte auquel il appartient. D'autres prescriptions nous paraissent bien moins justifiables, par exemple, l'obligation de faire élever les enfants dans le culte grec.

Nous passons les préceptes de morale que les lois russes renferment sur les devoirs réciproques des époux; nous ne savons si ces préceptes contribuent beaucoup à conserver la paix du ménage: nous ne savons non plus si ce résultat désirable est obtenu par la séparation de biens qui paraît être le droit commun dans ce pays.

La même tendance à empiéter sur le domaine de la morale — tendance que nous ne critiquons pas d'ailleurs — a dicté les incapacités pour les fonctions de tuteurs; ces fonctions ne sauraient être confiées:

Aux prodigues;

Aux individus d'une inconduite notoire ou qui auraient subi des condamnations;

A ceux qui se sont fait connaître par leur inhumanité;

A ceux qui soutiennent un procès contre les parents du mineur;

Aux individus insolvables.

Les lois sur la propriété présentent bien des particularités curieuses. Ainsi, en

ce qui concerne l'acquisition des biens par testament, les membres du clergé régulier, « ayant fait vœu de pauvreté » ne sauraient être institués légataires. D'un autre côté, la liberté n'existe que pour les biens acquis; on ne peut disposer des biens patrimoniaux qu'en l'absence des héritiers naturels. Les enfants masculins sont avantagés par rapport aux filles, les frères relativement aux sœurs — ce sont là des signes d'une civilisation inférieure.

La législation sur les hypothèques reflète la constitution politique et sociale de l'empire russe. « En effet, dit l'auteur, en ce qui concerne les personnes, la division des citoyens en plusieurs classes, suivant leur condition, le degré de fortune. la profession qu'ils exercent, les dignités dont ils sont revêtus, devaient imposer au législateur l'obligation de ne pas leur accorder les mêmes droits, mais bien de les subordonner au degré d'élévation auquels ils sont placés dans la hiérarchie sociale. Cette sorte d'inégalité est une conséquence forcée de la constitution même de la société russe. »

Nous pourrions discuter ce point, mais l'espace ne nous permet que de faire nos réserves.

Le droit commercial russe, abstraction faite de ce qui touche la personne des négociants, ressemble en bien des points au droit français. L'auteur est entré dans beaucoup de détails sur les sociétés commerciales, et surtout sur les sociétés par actions. On trouve en Russie des sociétés en noms collectifs, des sociétés en commandite, des sociétés anonymes. La désignation varie, mais la chose est la même. La législation sur les lettres de change et sur les faillites a été également développée avec beaucoup de soin par M. Zézas, et nous avons très-souvent trouvé que les mêmes besoins ont reçu les mêmes satisfactions.

Somme toute, l'ouvrage que nous venons de parcourir n'est pas encore une œuvre parfaite: nous avons constaté plus d'une lacune, et l'auteur ne paraît risquer des appréciations qu'avec une grande timidité; mais les matières qu'il a abordées ont été exposées avec fidélité et d'une manière qui prouve qu'il n'est pas resté étranger à l'étude du droit français. MAURICE BLOCK.

LITTÉRATURE

Récits d'une paysanne, par JULIETTE LAMBER. — 1 vol. Collection Hetzel.

Les choses simples ne plaisent pas toujours à tous, mais à ceux à qui elles plaisent, elles plaisent beaucoup. Nous ignorons quel sera, dans le public, le succès du petit livre publié par Mme Juliette Lamber sous le titre de *Récits d'une paysanne*, mais l'auteur de ce petit livre ne peut manquer d'avoir des partisans très-chauds parmi ceux qui font cas d'une qualité très-rare, très-précieuse, et pour nous très-séduisante, qu'il possède à un haut degré : le don de saisir par le sentiment et l'imagination des vérités poétiques et de les traduire dans un langage simple, naturel, gracieux, sans affectation ni vulgarité. Si ce don n'est pas le plus brillant

de ceux que peuvent porter à un berceau les fées de l'esprit, il est du moins un des plus rares; et nous connaissons plus d'un grand talent qui pourrait l'envier à Mme Lamber.

Le mérite singulier de ces Récits, c'est qu'ils auraient pu être faits au village, tels à peu près que les a écrits l'auteur. Il me semblait, en lisant, les entendre raconter soit aux veillées d'hiver, quand le sarment petille dans l'âtre du foyer rustique, soit aux clairs de lune d'été, quand les villageois, assis devant leur porte, font craquer sous leurs doigts les tiges sèches du chanvre, dont ils détachent en longs rubans la frêle écorce. Et cependant ces histoires, si simples de fond et de forme, ont souvent plus d'intérêt et de poésie, dans leur naïveté attachante, que tel roman, chargé d'incidents et de péripéties, où l'auteur a prétendu nous offrir l'image de la vie parisienne; seulement, c'est un intérêt d'un autre genre; il s'adresse modestement et honnêtement à l'esprit et au cœur, au lieu d'attaquer insolemment et brutalement les nerfs. Ces Récits surpassent même en mérite littéraire bien des œuvres applaudies, quoique ce mérite ne soit pas de ceux qui se proclament, en quelque sorte, eux-mêmes par la pompe des phrases, mais qu'il se compose de qualités discrètes et d'un art délicat, qui veut être observé de près pour être bien senti.

Il suffit de lire une page de Mme Lamber pour voir qu'elle connaît bien les paysans. Elle ne les peint pas seulement par leurs costumes ni par les habitudes extérieures que tout le monde peut voir, mais par leurs sentiments et leurs idées; elle ne s'arrête pas à la rude écorce des mœurs rustiques, mais elle pénètre au cœur de ces natures villageoises, simples et fortes, et y démêle, avec une parfaite sûreté de coup d'œil, ce que notre éducation littéraire, à nous autres écrivains du livre ou du journal, nous empêche de voir. Elle a de plus le talent de nous dire ce qu'elle a vu dans un langage qui ne se sent en rien, à très-peu d'exceptions près, des mœurs de notre civilisation parisienne et des habitudes de notre littérature; on dirait qu'avant d'interroger ses souvenirs, pour écrire ces Récits, l'auteur a tracé autour de lui-même un cercle magique et s'y est isolé de tout contact de nature à altérer, par quoi que ce fût d'étranger, le caractère de naïveté qu'il importait de leur conserver.

Un mérite que nous tenons à relever dans les *Récits d'une paysanne*, c'est qu'on n'y aperçoit point de prétention philosophique. Si l'auteur a eu quelque intention de ce genre, il ne l'a pas montrée. On connaît par d'autres écrits de Mme Lamber, ses opinions sur plusieurs des grosses questions qui sont aujourd'hui débattues, et, pour un esprit de sa trempe, rien n'eût été plus naturel que de se laisser aller à la tentation de faire, à propos des paysans, un petit bout de philosophie sociale. C'eût été une faute de goût et d'art. Ces questions dont nous parlons demandent à être traitées sérieusement; elles n'ont rien à faire avec les formes légères du roman ou de la poésie; comme le disait un jour devant nous un vieux paysan de nos amis, « quand on est à table, on n'est pas à l'église. » Par bonheur, il y avait dans Mme Lamber un artiste à côté d'un philosophe, et c'est ce qui l'a sauvée du travers dans lequel est tombé plus d'un écrivain de nos jours qui a cru réformer le monde avec des déclamations. Ce que Mme Lamber a mis dans son

livre, c'est ce qu'elle devait y mettre, le sentiment qui l'anime pour ceux dont elle trace les portraits avec une sympathie éclairée et tendre, sans exagération ni puérilité.

Des dix nouvelles qui forment ce volume, deux sont déjà connues des lecteurs de la *Revue Germanique*, *le Moulin Gervais* et *la Prairie*. Rien de plus simple et de plus charmant que *la Prairie;* on croit entendre en prose un écho de l'antique poésie de Théocrite; c'est une fraîche idylle où la peinture de l'amour, en ce qu'il a de plus délicat, est offerte en contraste avec ce que la vie des champs a de plus humble en fait de condition sociale; ajoutez-y, pour fond de tableau, un frais paysage, touché d'une main légère, avec le poétique sentiment des beautés de la nature, qui se montrent partout où l'homme sait les voir, même aux lieux les moins pittoresques. Il a suffi à l'auteur, au poëte, d'un coin de prairie, d'un jeune vacher et d'une gardeuse d'oies pour faire un petit chef-d'œuvre de grâce et de sentiment.

Les autres petits romans se recommandent par des qualités analogues. Les événements les plus simples, l'expression la plus naturelle des sentiments du cœur, il n'en faut pas davantage au conteur pour nous intéresser et nous émouvoir. Lisez *les Fiançailles de Carlepont*, *Germain*, *la fille du maçon*, etc. Dans *Fagoton*, l'accent populaire pourra sembler avoir quelque chose d'un peu enfantin; mais partout on trouve la grâce à côté de la naïveté. Nous le répétons, l'auteur a reçu un don. Quels que soient les livres qu'il produira désormais, il ne regrettera pas d'avoir laissé échapper de son talent cette note poétique dont la mélodie est si douce et si pure. Quant à la morale, s'il y en a une à ces histoires, c'est que le paysan ne doit pas se laisser attirer aux séductions qu'exerce sur lui la vue des villes et de l'espèce de civilisation qui y règne, mais qu'il doit rester au village; c'est du moins l'idée que l'auteur semble avoir eue le plus souvent en vue: idée qui ne fera de peur à personne et qui montre, dans Mme Lamber, un sentiment profond de la beauté et de la dignité de la vie rustique. Ce sentiment, c'est bien l'âme de son livre. L. DE R.

Le Poëme des beaux jours, par JOSEPH AUTRAN. — Paris, Michel Lévy.

Il y a des époques pour la poésie champêtre. Ce ne sont pas, quoi qu'on en ait dit, les plus heureuses, mais bien les plus lassées et les plus mornes. Après les grandes commotions, les grands efforts inutiles, les belles espérances trompées, c'est alors que l'églogue a son heure avec le découragement des esprits, avec le besoin de solitude et de rafraîchissement pour les âmes. C'est alors que Tityre soupire mollement, couché sous son hêtre, le nom d'Amaryllis aux échos des bois naguère troublés par le bruit des discordes civiles.

M. Autran est un poëte à qui, de bonne heure, est venu le besoin de se réfugier dans la paix des champs avec sa muse. L'auteur de *La fille d'Eschyle*, des *Poëmes de la mer*, l'heureux fils de « Marseille la grecque, » s'est fait quelque part en Provence, entre les oliviers et la mer, une retraite qui doit être belle et

calme, à en juger par les inspirations qu'elle donne. C'est là, pensons-nous, qu'il a rêvé et écrit sa *Vie morale* et ses *Epîtres rustiques*, ainsi que *Laboureurs et soldats*. Nous avons le tort de ne pas connaître tous ses vers; mais ceux que nous avons lus nous ont paru d'une facture large, harmonieuse, d'une inspiration tranquille et simple, comme l'effusion naturelle d'une âme sensible, généreuse, à laquelle une organisation d'élite et le don précieux du talent permettent de sentir, de respirer, pour ainsi dire, la poésie en toutes choses et d'en reproduire les impressions dans une langue aisée et riche. *Le poëme des beaux jours*, que nous venons d'achever, nous a rendu, en la complétant, cette impression que nous avions reçue de quelques-unes des précédentes poésies de l'auteur, et nous pouvons, encore sous le charme, affirmer que M. Autran est un des talents les plus élevés et les plus purs, sinon les plus variés de ce temps-ci. L'impression que laisse la lecture de ses vers, a quelque chose de recueilli et de doux, qui vaut bien l'étonnement produit par la manière heurtée, bizarre, colorée, la recherche de pensée et de forme, les prétentions et les affectations des rimeurs à la mode.

De quoi se composent les *beaux jours?* De mille choses aussi inexprimables qu'elles sont fugitives; de jeunesse, d'amour, de soleil, de loisir, d'impressions, de sensations, etc. Voilà ce que M. Autran a tenté de mettre en vers. La tentative était hardie; nous ne l'imiterons pas; nous n'essayerons pas d'analyser ces poésies. Les beaux vers, comme les beaux jours, se forment de je ne sais quoi qui leur donne leur expression, leur charme. Comment en rendre compte? Mieux vaut renvoyer le lecteur au livre.

Le sentiment de la nature domine ici. Comme son maître Virgile, M. Autran a l'amour des champs. Voici de beaux vers sur la campagne :

Oui, la verte étendue et son vaste horizon,
La campagne à toute heure et dans toute saison;
La campagne sereine, oublieuse, immobile,
Et que jamais ne trouble un écho de la ville !
Oui, les grands ceps chargés de vignes, les vergers,
La plaine et les épis émus de vents légers;
Les rivages du fleuve, où, dans les hautes herbes,
Paissent les grands taureaux et les vaches superbes;
Les chênes sur les monts, ces bois religieux,
Qu'habite et que remplit la sainte horreur des dieux !
Et partout, dans un flot de lumière dorée,
L'homme au travail des champs, œuvre auguste et sacrée !

C'est bien dit et bien peint, et la pensée de l'homme arrive à propos pour donner la signification morale à ce tableau de la nature. Dans cette vaste immobilité es champs endormis sous le soleil, un point vivant se remue; c'est l'homme accomplissant en silence la loi du travail.

M. Autran est un ami, et, par l'amour des champs, un frère en poésie de Victor de Laprade; mais l'impression de ce dernier est plus mâle, plus vigoureuse, et sa poésie a un caractère plus romantique. Bien qu'il soit originaire du Forez, sa

manière de penser et de sentir est d'un homme du Nord. M. Autran, au contraire, nous fait bien l'effet, dans ces vers, d'un enfant insouciant de la Provence, élève de la muse latine. Son inspiration est douce et ses vers ont je ne sais quelle allure paresseuse. Nous ne pensons pas qu'il se livre jamais à la satire. Ce volume, à ce qu'il nous apprend, renferme des pages détachées d'un poëme où le poëte se propose de traduire les harmonies rurales de l'année. Quand ce livre paraîtra, nous serons certainement des premiers à le lire.

L. DE R.

BIBLIOGRAPHIE ALLEMANDE

PÉRIODIQUES ALLEMANDS

Journal de théologie scientifique, publié par A. HILGENFELD. (en allemand.) 1862, troisième cahier.

I. A. HILGENFELD : *Les deux Épîtres aux Thessaloniciens sous le rapport du contenu et de l'origine.* L'auteur soutient à la fois l'inauthenticité de la seconde de ces épîtres et l'authenticité de la première. Ne pouvant entrer ici suffisamment dans les détails, nous nous contenterons de dire, au sujet du deuxième point, que cette étude ne nous semble pas dissiper toutes les difficultés qu'il soulève, et qu'elle nous laisse bien des doutes. La réponse à l'objection tirée du passage II 14 sq., est notamment peu heureuse ; elle méconnaît complétement le sens et l'intention des textes de l'épître aux Galates, sur lesquels elle s'appuie, et qui ne lui sont rien moins que favorables. Au surplus, la question de l'origine de la première épître aux Thessaloniciens n'offre pas un intérêt très-général ; supposée ou non, celle-ci n'apporte aucune modification essentielle, par exemple, aux vues historiques de Baur. Et puisque le nom du chef de l'école de Tubingue se présente ici sous notre plume, nous ne quitterons pas cet article sans exprimer franchement la pénible impression que nous a causée l'allégation singulière qui s'y trouve émise contre lui. Pour notre part, nous ne saurions nous persuader que Baur se soit jamais laissé guider, dans ses jugements scientifiques, par des considérations personnelles aussi mesquines que celles qui lui sont très-gratuitement attribuées. Mais quelle que soit à cet égard la conviction de M. Hilgenfeld, nous croyons, contrairement à son avis, que, s'il tenait à la formuler publiquement, c'était du vivant du maître, non après sa mort, qu'il convenait de le faire.

II. M. UHLEMANN : *Sur Gog et Magog.* On sait que le nom de Magog, qui figure d'abord dans la table généalogique de la Genèse (x, 2) comme celui d'un des fils de Japhet, et qui, accolé plus tard à Gog, finit par jouer un rôle si redoutable dans l'Apocalypse (xx, 8), ne se trouve mentionné que dans la Bible et ne s'applique à aucune des nations connues de l'antiquité. Jusqu'ici, on a pensé généralement que ce nom étrange devait servir à désigner les Scythes ou Sarmates. M. Uhlemann, sans s'écarter de ce sentiment, croit de plus qu'il appartenait en

propre à un peuple du Caucase, où un voyageur russe l'aurait retrouvé récemment. Voici le passage de M. Reineggs invoqué par notre auteur : « Toute la partie centrale du Caucase, jusqu'aux plus hauts sommets, est habitée par les Thiulet, qui appellent leur montagne Chef ou *Gogh*, et celles plus élevées de la région septentrionale, Mogef ou *Mugogh*. »

III. Egli : *Pour servir à la critique des Septante.* (Suite et fin.) L'auteur achève la démonstration de sa thèse, à savoir que la version grecque du Pentateuque et celle du livre de Josué ont été faites par des mains différentes. Il pense qu'il y a eu un laps de temps considérable entre la traduction de ces deux ouvrages, et que le livre d'Esther est le premier qui ait été traduit après ceux de Moïse. —

IV. L. Paul : *Du dogme de la Trinité chez Théophile d'Antioche.* Pour faire connaître les conclusions exégétiques de cet article, il suffit d'en extraire les lignes suivantes : « Si, cependant, quelqu'un croyait devoir retrouver ici ou ailleurs chez Théophile, la troisième hypostase divine, et identifier la σοφία avec le πνεῦμα ἅγιον au moins faudrait-il accorder que la façon confuse et instable dont les trois personnes y subsistent dans la *una essentia divina*, diffère grandement du dogme orthodoxe. Quant à nous, nous nous garderons bien, pour cette divergence, de suivre l'exemple de Petau et d'accuser Théophile d'hérésie, sur un point au sujet duquel il n'y avait encore de son temps rien de déterminé ni de fixe. Nous nous réjouissons, au contraire, de pouvoir observer chez notre apologète, la formation graduelle du dogme trinitaire, et de ce que l'Église reconnaisse aussi des saints qui n'ont que bien peu connu la doctrine orthodoxe. » Pour ne nous arrêter qu'à ce dernier point, nous ferons remarquer que c'est là un fait dont il n'est plus nécessaire, depuis le 8 décembre 1854, d'aller chercher bien loin des exemples. L'immaculée conception de Marie, ignorée de toute l'antiquité chrétienne, a été combattue expressément et formellement par *saint* Bernard, *saint* Thomas, *saint* Bonaventure, *saint* Antoine de Padoue, etc. On voit donc que l'Église catholique sait aussi, au besoin, faire preuve de tolérance. (Pour la très-curieuse et très-instructive histoire de ce moderne article de foi, comp. *Études sur le nouveau dogme de l'Immaculée Conception.* Paris, Chamerot, 1857.) — V. W. Boemer : *Une nouvelle édition du commentaire de Mélanchton, sur l'épître de Paul aux Romains.* A. Stap.

Zeitschrift für allgemeine Erdkunde. Mai et juin.

Mai. — *H. Ritter*, sur l'ensablement de la mer d'Azof; traduit des archives de la marine russe. — Expédition du Soudan. Lettre du Dr *Steudner* à M. Barth. Cette lettre, dont le cahier précédent du journal donnait la première partie, a pour sujet le voyage de Kérèn à Adoa, capitale du Tigré, avec M. de Heuglin, du 28 octobre au 14 novembre 1861. Les observations du Dr Steudner portent principalement sur la flore du pays. — Voyage dans les provinces septentrionales de la Perse ; tiré des lettres adressées au Dr Brugsch par le chev. *Gasteiger-Ravenstein-Kobach.* Nous avons ici le récit d'une excursion pittoresque à travers le Mazandéran. — Extraits du journal de M. *Werner Munzinger*, pendant son séjour

dans le pays des Bogos avec l'expédition Heuglin. Une relation étendue a été envoyée par le voyageur au Dr Barth, qui en donne une intéressante analyse. Les observations sont principalement ethnologiques; soit au point de vue des mœurs, soit sous le rapport des idiomes, elles ont une très-grande importance. On ne peut que désirer vivement la complète publication de cette remarquable étude. — Note sur la carte des routes de Vera-Cruz à Mexico, par M. *H. Kiepert* (avec une carte). L'habile et savant géographe de Berlin donne un aperçu des sources d'informations géographiques et physiques sur ces parties centrales de l'État mexicain, acquises depuis les publications d'Alexandre de Humboldt. — Mélanges de géographie ancienne, par le Dr *Blau*, consul de S. M. le roi de Prusse. L'auteur, dans une première note, se propose d'établir que dans le passage mutilé du septième Livre d'Hérodote, au commencement du chapitre 76, ce n'est pas le nom des Chalybes qu'il faut restituer, comme l'ont supposé la plupart des éditeurs, mais celui des *Thyni*. Dans une autre note relative aux noms locaux de différents vents dans l'antiquité, M. Blau propose de changer, dans un passage du Pseudo-Aristote *de Ventorum nominibus*, ed. Berol., p. 973, Βαπύρος ὄρος en Βαργολος. — Aperçu historique des [grandes] inondations de la Hollande. — Le réseau des chemins de fer des [ci-devant] États-Unis de l'Amérique du Nord (note empruntée aux Annales du Commerce extérieur). — Les nouveaux gisements aurifères du district de Caribœuf, Colombie anglaise.

Juin. — *Brugsch*, Tanis et Arvaris, controverse historique et géographique. M. Brugsch reprend et développe les faits et les arguments qu'il a présentés dans le premier volume de ses *Geographischen Denkmaler*, publié en 1857, pour démontrer, par les monuments, l'identité d'Avaris, la ville célèbre des Hyksos, avec Tanis, sur la branche orientale du Delta d'Égypte. A cette discussion géographique, se rattache une nouvelle étude sur Soutekh, la divinité principale des Hyksos, qu'il identifie avec le Baal des peuples sémitiques et chananéens. — Lettre de M. *Moritz de Beuzmann* au docteur Barth. Cette lettre, datée depuis son départ d'Europe jusqu'à Benghâzi, et de Benghâzi jusqu'à l'oasis d'Aoudjélah, dont Djâlo est une localité. On sait que M. de Beuzmann a entrepris de pénétrer par l'ouest dans le Soudan oriental jusqu'au Ouadây, pendant que le gros de l'expédition allemande va tenter d'y arriver par l'est. Le n° 8 des *Erganzungshefte* des *Mittheilungen* de Petermann (voir ci-dessous), contient des nouvelles ultérieures du voyageur. — *Ant. v. Etzel*, le développement des districts commerciaux du Danemark dans le sud du Groënland, d'après des communications originales. — *D. Friedmann*, aperçu de la situation des Indes Néerlandaises en 1857 et 58. — *W. Dove*, sur le climat du Port Natal. — Esquisse physiographique de la partie des montagnes Rocheuses, situées dans le territoire de South-Clear Creek et à l'est de Middle Park. Morceau tiré de l'*American Journal of sciences and Arts*. — Le Mississipi. Extrait du Rapport physique et hydrographique sur ce fleuve, par le capit. A. Humphrey et le lieut. L. Abbot. — Rectification des frontières russo-chinoises.

V. S. M.

CHRONIQUE POLITIQUE

S'il vous plaît, nous ne parlerons pas de la question romaine. Est-ce qu'il y a une question romaine? Il n'y en a pas. Que les Romains en prennent leur parti : il n'y a pas de Romains. Au siècle des siècles, il n'y en aura pas. Ainsi le veut le pape, souverain temporel. On les exproprie de leurs droits à l'existence — pour cause d'utilité cléricale — et sans indemnité; à moins qu'on ne considère comme un ample dédommagement le sentiment qu'ils peuvent avoir de s'immoler sur l'autel de la chrétienté. Car, on nous l'a répété sur tous les tons, la souveraineté temporelle du pape, c'est la chrétienté. Le monde croulerait, le jour où cette base lui ferait défaut. Pour subsister, l'Église, que dis-je? l'univers a besoin d'un pape qui règne contre la volonté de ses sujets. Si j'étais catholique, je me garderais bien de proclamer si haut que les destinées du catholicisme tiennent à un morceau de terre sur lequel pèse une autorité détestée. Je défie les plus grands ennemis de l'Église de dire rien d'aussi fort contre elle. Mais nous qui ne sommes pas de ses fidèles, nous avons en elle une foi plus robuste : nous croyons et nous répétons que si quelque chose doit lui nuire, c'est précisément son immixtion dans les affaires politiques de ce monde, dans les choses sujettes au temps, au changement, à la destruction. Elle descend aux abîmes avec ce boulet du pouvoir temporel au pied. L'Église semble vouloir écrire sa propre épitaphe dans ce *non possumus*. La liberté a la vie dure. Elle n'est pas infaillible comme l'Église, c'est vrai, mais quand elle commet des erreurs, ou plutôt, quand on les commet en son nom, ces erreurs peuvent être reconnues et réparées; c'est la liberté elle-même qui les fait voir et qui profite de l'expérience. L'Église ne peut pas errer : elle est obligée, si elle se trompe, de se tromper infailliblement.

L'honorable retraite de M. Thouvenel n'a pas été pour nous, en présence de ce sublime entêtement, une révélation; car notre perspicacité ne va pas jusqu'à comprendre la conciliation rêvée encore par le gouvernement français. Mais il est tant de choses que nous ne comprenons pas! C'est presque devenu une habitude. On se fait à tout. Et, cependant, il est triste de se résigner ainsi à ne rien entendre aux affaires de son propre pays. Ce n'est pas dans l'expédition du Mexique, par exemple, que nous espérons voir clair de sitôt; il faut nous en remettre là-dessus au gouvernement que nous avons chargé de voir, de penser, de vouloir et d'agir pour nous : tâche bien épineuse, et des difficultés de laquelle nous ne tenons pas assez compte dans les appréciations que nous nous permettons encore de ses actes. Vraiment, il nous conviendrait de soulager un peu le gouvernement de cette terrible responsabilité, si nous n'avions pas désappris de vouloir.

Heureux, en ce temps-ci, les hommes qui ont foi en l'infaillibilité d'autrui ou en leur propre infaillibilité!

Il faut que le roi de Prusse et ses ministres en soient là pour se mettre si fort à l'aise vis-à-vis de la représentation nationale; car il est encore des députés à Berlin. Sans doute, on couve là-bas de vastes desseins, et l'on est bien assuré de les faire prévaloir; autrement, en vérité, ce serait plus que de l'audace et de l'obstination. On se rappelle le fameux discours de Kœnigsberg, et Guillaume Ier se proclamant roi par la grâce de Dieu. C'était assez puéril et superflu à tous égards. Qu'est-ce donc que le Saint-Esprit a pu dire depuis à l'oreille de M. de

Bismarck? Impossible de le savoir, mais il faut croire que le ministre le sait et qu'il agit en conséquence. Sans doute, la Providence lui a promis d'intervenir en temps utile et de frapper les populations aveugles par quelque miracle. On a mis en avant l'hypothèse d'un appel au suffrage universel. Mais ceci ne serait pas un miracle; le suffrage universel tend même à rendre les miracles de plus en plus inutiles. La Prusse possède le vote universel, ou peu s'en faut, mais un vote par catégories, qui réserve à la classe bourgeoise une prépondérance électorale incontestable. Or, il y a en Prusse, outre la bourgeoisie, le paysan et le noble. Si les seigneurs et les paysans tiennent ensemble, comme quelques-uns le pensent, en vertu des affinités du sol, le roi Guillaume peut, dit-on, faire pencher la balance en sa faveur : il n'a qu'à introduire l'égalité de vote dans l'élection. Seigneurs et paysans d'un côté, la bourgeoisie de l'autre, celle-ci sera vaincue; on aura une Chambre qui votera le budget proposé par la couronne : la monarchie sera consolidée pour l'éternité. — Nous prenons la liberté de croire médiocrement à cette hypothèse; nous pensons même que l'on irait par cette voie à un résultat tout opposé.

Mais l'hypothèse n'a pas grande chance de triompher, à ce qu'il paraît. Alors, comment la monarchie prussienne sortira-t-elle de l'impasse où elle s'est très-gratuitement fourvoyée? La Chambre dissoute encore une fois, de nouvelles élections dans les anciennes conditions du suffrage, c'est un échec évident, un échec écrasant pour la couronne et pour le ministère. Il vaudrait mieux céder que de s'exposer à cette mésaventure définitive. Mais l'amour-propre! mais le Saint-Esprit! Le trône de Frédéric-Guillaume a des racines dans les instincts monarchiques de la nation prussienne; ces racines toutefois ne sont pas telles qu'elles ne puissent céder sous des violences réitérées. Alors, ce ne serait plus M. de Bismarck, c'est le Nationalverein qui s'installerait à Berlin et prendrait la succession vacante de la couronne. Veut-on que le Nationalverein date de Berlin prochainement des proclamations qui décréteront d'autorité l'unité de l'Allemagne? Si l'on veut cela, on ne saurait y employer des moyens plus certains. Il paraît que le gouvernement de Vienne pousse à l'égard de son compétiteur de Berlin l'esprit d'émulation et de rivalité jusqu'à le suivre sur un terrain si scabreux; car lui aussi a récemment érigé en dogme que nul vote du Reichsrath ne peut avoir force de loi, s'il n'a été sanctionné à la fois par la Chambre des seigneurs et par la couronne. Ce qui signifierait que le pouvoir législatif n'est dans la Chambre législative que si la couronne et la Chambre haute, nommée par la couronne, veulent bien le permettre. Voilà où en est l'apprentissage constitutionnel de la monarchie, à Berlin comme à Vienne, à Vienne comme à Berlin.

L'exemple du roi Othon fera réfléchir peut-être. Les Grecs ne veulent pas de dynastie allemande, et c'est pour cela qu'ils chassent leur roi. Les Prussiens au contraire veulent une dynastie *allemande*, un roi allemand. Mais dans ce cas, nous dira-t-on, pourquoi ne veulent-ils pas aussi un budget qui leur donne une puissante armée? Pourquoi ne suivent-ils pas leur souverain qui rêve à remplacer la simple *landwehr* par des soldats réguliers, plus nombreux, mieux disciplinés, plus capables d'entreprendre, le cas échéant, les grandes choses que la Prusse pourrait être tenue d'accomplir une fois ou l'autre. Les Prussiens, il faut le croire, sont prudents. Ils savent qu'une grosse armée dans la main d'un souverain est une arme à deux tranchants, et qu'elle peut fort bien servir à deux fins. Peut-être aussi s'imaginent-ils que pour l'avenir réservé à la Prusse — s'il lui est réservé un avenir — la liberté et l'élan national sauront bien, à l'heure

opportune, trouver des ressources. Et puis, les grosses armées font les gros budgets, qui font les lourds impôts. Or, la Prusse maintient avec peine l'équilibre de ses finances; elle n'est pas riche, pas assez dans tous les cas pour escompter sa gloire. Qui sait d'ailleurs si le roi Guillaume se soucie d'autre chose que de savourer le spectacle de régiments bien alignés? Ce fut là de tous temps la marotte des souverains prussiens; il n'y a peut-être pas autre chose dans le projet de budget caressé avec tant d'amour : une idée fixe! Cependant...

Mais la mission de la Prusse? mais l'Allemagne? —Tout vient à point pour qui sait attendre. Mais encore, l'Allemagne attend depuis si longtemps! Elle fera peut-être sagement d'attendre encore. On dit, de ce côté-ci du Rhin, des choses fort spirituelles sur ses flegmatiques aspirations vers la patrie véritable et vers l'union. Il est si facile de la railler à cet endroit, qu'on devrait s'en dispenser. Si nous voulions, d'ailleurs, y regarder de près, nous verrions aisément que nous ne devons pas avoir de l'ironie de reste pour nos voisins, et que, réussir trop vite, est un écueil aussi pour les peuples. La liberté s'accommode mieux du flegme que de l'impatience.

Le président Lincoln a frappé juste; nous n'en voulons d'autre preuve que cette réclame faite par le Sénat de Richmond :

« A partir du 1er janvier jusqu'à la fin de la guerre ou jusqu'au retrait de la proposition Lincoln, tout officier fédéral fait prisonnier sera condamné aux travaux forcés, et tout officier fédéral blanc commandant un corps de Noirs contre les confédérés ou cherchant à provoquer l'exécution de la proclamation Lincoln, sera mis à mort. »

Le défaut de la cuirasse se montre à nu; c'est par là que le Sud sera frappé à mort. M. Charles Sumner, sénateur de l'État de Massachusets, a commenté admirablement à Boston l'acte présidentiel.

« Des nations étrangères nous prédisent, a-t-il dit, que la séparation aura lieu. Mais, je le demande, où sera la limite des deux nouveaux États? La paix, fondée sur la séparation, serait en réalité la guerre éternelle, toujours renaissante, chronique. Si jusqu'ici nous avons eu foi dans la doctrine de Monroë, si nous n'avons jamais voulu nous réconcilier avec l'idée d'une nation européenne posant le pied sur notre continent; comment veut-on que nous reconnaissions sur une frontière douteuse un empire noir, une de ces nations que Shakspeare appelle une « nation impudente » envenimée contre nous, nous-mêmes envenimés contre elle? En ces circonstances, il nous faut donc faire deux choses : vaincre les rebelles, puis les ramener à nous par la conciliation. Avec la victoire viendra la clémence, l'amnistie; mais, d'abord, il nous faut la victoire! »

Et le Nord remportera la victoire, il y marche depuis les dernières mesures de son président par une voie infaillible. On ne fait pas la guerre, même défensive, sans argent. Le Sud n'a pas de ressources en dehors de ses cotons, et le coton ne vaut rien s'il n'est vendu. Pour résister encore, il faudra bien que les planteurs vendent tout ou partie de leurs récoltes. Chez eux aussi, chez eux surtout, le coton est roi, et la famine du coton se fera d'autant plus sentir, que les stocks seront plus abondants et que les rebelles seront plus vivement pressés sous le coup d'un envahissement progressif de leurs territoires. Voilà pour le côté européen de la question. Si la guerre se prolonge, l'Europe aura du coton, parce que les planteurs ne pourront sans finances continuer la guerre. Mais nous ne croyons pas, avec la tournure décisive que va nécessairement prendre la lutte, que celle-

ci se soutiendra encore longtemps. Le Sud est aux abois, il le sera de plus en plus. Obligé de faire de la dictature et d'en faire toujours davantage, il usera son propre ressort en le tendant à l'excès. Peut-être fera-t-il de la sorte surgir dans ses propres États un parti moins défavorable à la cause fédérale.

Quoi qu'il en soit, nous reconnaissons que la nouvelle politique de Washington crée une immense responsabilité. Cette avalanche noire que la victoire, en avançant, grossira pour la précipiter vers le Sud, il faudra qu'elle soit dirigée et maintenue dans les bornes de l'humanité. C'est un mouvement que les chefs de l'armée fédérale devront organiser, discipliner sévèrement à mesure qu'ils le susciteront. Tâche impossible, dira-t-on. Et pourquoi? Les planteurs ont réussi à maintenir les Noirs. Le Nord, mieux armé que le Sud, et armé pour leur délivrance, doit pouvoir ce que le Sud a su faire en des circonstances plus difficiles. En disséminant les nègres affranchis dans les régiments de son armée, il profitera de cet appoint décisif apporté à ses forces, sans risque sérieux de se voir débordé par lui.

« On me dit, poursuit M. Sumner, que l'esclavage n'est point notre objet immédiat; qu'il sera temps d'y toucher quand la guerre sera finie. Mais c'est pour finir la guerre que nous sommes obligés de toucher à la question de l'esclavage. Enfin, on fait appel à ma pitié, on évoque le fantôme d'une guerre servile. A Dieu ne plaise que j'oublie jamais les devoirs de l'humanité! Mais je ne vois aucune raison, aucune force qui puisse garantir les rebelles contre les conséquences de leur propre conduite. Qui s'est mis en rébellion contre le gouvernement paternel? Qui a donné l'exemple de la révolte? Qui a semé le deuil dans nos familles? On se fait d'ailleurs une fausse idée de la race africaine : les scènes de cruauté de Saint-Domingue, dont on parle si fréquemment, n'ont eu lieu que lorsqu'on a cherché, dans une heure fatale, à replonger les Noirs dans l'esclavage dont on les avait affranchis. L'heure de la libération en a été exempte...

» Sans l'aide des esclaves, cette guerre ne peut être terminée heureusement. En faisant cette affirmation, je sais quelle responsabilité j'assume. Mais le temps est venu où il faut dire toute la vérité. La guerre est, qui ne le sait? chose incertaine, et je ne veux point douter que la fortune bénisse encore nos armes. Nous pouvons vaincre peut-être la rébellion, sans avoir recours aux esclaves. Mais, sans eux, notre victoire ne sera qu'incomplète. Il ne suffit point de battre des armées, il nous faut reconquérir de vastes régions et y rétablir la paix avec l'ordre. Cela ne se peut qu'en coupant le mal dans sa racine, qu'en détruisant la cause de tant de troubles, de haines, de colères. Tant que l'esclavage durera, tous ceux qui en profitent chercheront à échapper à l'Union : l'esclavage détruit, il ne leur restera qu'à se réfugier dans son giron protecteur. Les Etats à esclaves sont, qu'on me permette cette expression, centrifuges; supprimez l'esclavage, et, de toute nécessité, ils deviendront centripètes. L'émancipation seule, et c'est ce qui justifie la conduite du président, donne à la guerre actuelle une *finalité*. Il y a dans *Don Quichotte* un chapitre intitulé : « Conclusion où on ne conclut rien. » Et ce serait là le vrai nom de cette guerre, si elle laissait debout l'esclavage. »

Après cette décisive argumentation, il n'y a que M. Proudhon, « ce vigoureux logicien de la démocratie, » qui pourrait encore démontrer la sainteté de l'esclavage et la nécessité de diviser l'Amérique contre elle-même.

CHARLES DOLLFUS.

TABLE DES MATIÈRES

DU

TOME VINGT-TROISIÈME

Première livraison.

1er SEPTEMBRE 1862.

Études critiques sur les Évangiles (premier article), par *M. Michel Nicolas*..... 5
L'Émigration française en Allemagne, 1790-1815, portraits, caractères et anecdotes, par *M. de Lescure*..... 34
Nouvelles lettres de la princesse Palatine (troisième et dernière partie), par *M. Guillaume Depping*..... 54
La République monacale du Mont-Athos (deuxième et dernier article), par *M. Ch. N. Pischon*..... 95
Les Filles romanesques (cinquième et dernière partie), par *M. Jules Kergomard*..... 128
Bulletin bibliographique et critique..... 164
BIBLIOGRAPHIE FRANÇAISE. Littérature : *Félix Roquain*, Lucy Vernon. — Sciences : *G. H. Love*, Essai sur l'identité des agents qui produisent le son ; Spiritualisme rationnel.
BIBLIOGRAPHIE ALLEMANDE. Périodiques allemands.
BIBLIOGRAPHIE ANGLAISE. Histoire.
BIBLIOGRAPHIE ESPAGNOLE. Périodiques espagnols.
Chronique politique, par *M. Eugène Maron*..... 181

Deuxième livraison.

1er OCTOBRE 1862.

La Confession de Madeleine (premier article) par *M. Charles Dollfus*..... 185
Le développement du monothéisme chez les Grecs, traduit de l'allemand du docteur *E. Zeller*..... 208
L'Inde, ses origines et ses antiquités (troisième et dernière partie), par *M. Vivien de Saint-Martin*..... 228
La peine de mort (deuxième article), par *M. V. Chauffour-Kestner*..... 267
De la production chevaline en France (deuxième et dernier article), par *M. Guy de Charnacé*..... 279
La Campagne de 1860, Souvenirs de l'Italie méridionale (dernière partie) ; traduit de l'allemand de M. W. Rüstow, par *M. Charles de Robertsau*..... 302
Les antiquités de la collection Campana (premier article), par *M. F. Baudry*..... 324

Courrier d'Allemagne : Le Congrès; par *M. A. Maillard*..... 343
Correspondance de Londres, par *M. Philipps*..... 350
Bulletin bibliographique et critique..... 355
BIBLIOGRAPHIE FRANÇAISE. Littérature : *Octave d'Assailly*, Les chevaliers-poëtes de l'Allemagne ; *André Léo*, Un mariage scandaleux.
BIBLIOGRAPHIE ALLEMANDE. Histoire ecclésiastique : *Dr F.-C. Baur*. Histoire de l'Église au XIXe siècle. — Périodiques allemands.
Chronique politique, par *M. Charles Dollfus*..... 365

Troisième livraison.

1er NOVEMBRE 1862.

Les demi-dieux de la Grèce antique (premier article), par *M. Albert Réville*..... 369
La Constitution de l'Angleterre (deuxième partie), par *M. Théodore Karcher*..... 401
L'émigration française en Allemagne (1790-1815), portraits, caractères et anecdotes (deuxième article), par *M. de Lescure*..... 441
La confession de Madeleine (deuxième article), par *M. Charles Dollfus*..... 480
Les antiquités de la collection Campana (dernier article), par *M. F. Baudry*..... 501
Vie, gestes et guerres privées du chevalier Gœtz de Berlichingen, surnommé à la Main de fer, écrits par lui-même (troisième article)..... 524
Poésies : Le chant des éclaireurs, par *M. H. du Pontavice de Heussey*..... 533
Soirs d'automne, par *M. André Theuriet*..... 536
Correspondance de Londres, par *M. A. Laugel*..... 538
Bulletin bibliographique et critique..... 543
BIBLIOGRAPHIE FRANÇAISE. Histoire : *J. Zeller*, L'Année historique. — Droit : *S. G. Zézas*, Études historiques sur la législation russe. — Littérature : *J. Lamber*, Récits d'une paysanne ; *J. Autran*, Le poëme des beaux jours.
BIBLIOGRAPHIE ALLEMANDE. Périodiques allemands.
Chronique politique, par *M. Charles Dollfus*..... 555

CHARLES DOLLFUS,
Directeur, gérant responsable.

IMP. DE L. TOINON ET Ce, A SAINT-GERMAIN.

REVUE

GERMANIQUE ET FRANÇAISE

TOME VINGT-QUATRIÈME

SAINT-GERMAIN. — TYPOGRAPHIE DE L. TOINON ET Cᵉ

80, RUE DE PARIS

REVUE

GERMANIQUE ET FRANÇAISE

TOME VINGT-QUATRIÈME

PARIS

BUREAUX DE LA REVUE GERMANIQUE ET FRANÇAISE

41, RUE DE TRÉVISE

1862

La *Revue germanique et française* a son programme en philosophie, qui est la libre recherche. Elle n'est inféodée à aucun système, elle ne jure par aucune doctrine et par aucun maître. Sans avoir la prétention d'être réformatrice, elle s'efforce de suivre les voies indépendantes qui mènent aux réformes.

En politique, elle obéit au même esprit. Elle n'appartient à aucun parti, excepté à celui de la liberté. Mais elle ne croit pas à la liberté par la violence, elle ne croit à la liberté que par la liberté. Toute réforme qui n'a pas mûri dans l'opinion publique est selon nous précaire, sans racines : le premier souffle l'emportera.

Nous croyons à la liberté par la discussion, qui doit conduire à la persuasion, et de la persuasion dans les esprits, à la réalisation dans les faits. C'est donc pour la paix et pour la conciliation que nous en appelons à la discussion, première forme et premier besoin de la liberté en tous pays.

L'observation des faits qui constituent la situation politique de la France, nous a conduit à reconnaître que de grands changements sont nécessaires pour préparer chez nous l'établissement solide d'une constitution libérale. Nous nous préoccupons moins, en conséquence, de couronner l'édifice que d'en assurer ou d'en jeter les bases.

Ces bases, elles rappellent pour nous :

La liberté communale, ou la décentralisation administrative.

L'enseignement primaire, auxiliaire de cette liberté, imposé par l'État aux communes, en retour de leur autonomie.

Le département, élevé à sa véritable hauteur par des attributions effectives accordées aux conseils généraux.

La séparation des Églises et de l'État, leur indépendance réciproque, à charge par les Églises de respecter, comme toutes les associations, la grande association gouvernée par la justice, et qui est le pays lui-même, personnifié dans ses pouvoirs constitutifs.

La liberté de l'esprit et des opinions sous toutes les formes, dans

l'élection, dans la presse, dans l'enseignement; liberté qui, sous l'égide des réformes signalées, n'aurait plus aucun péril, car la liberté ne peut rien contre la liberté.

Tels sont les contours généraux de notre programme politique. A la démocratie autoritaire nous opposons, nous aussi, et nous opposerons toujours la démocratie libérale. Mais, encore une fois, nous ne les opposons pas avec haine et violence; nous voulons entre les deux placer l'examen, la discussion des faits; arriver à la conquête de ce que nous souhaitons par les progrès de la discussion. Et cela, parce que nous croyons à l'efficacité de la discussion. S'il en était autrement, nous jetterions notre plume au vent.

Ce programme, il doit pouvoir se poursuivre sous tout gouvernement qui n'étouffera pas, au risque de la voir éclater contre lui, la puissance élastique du progrès.

En politique, comme ailleurs, nous ne sommes pas, on le voit, des révolutionnaires : nous essayons d'être des réformateurs. Nous n'ignorons pas que jusqu'à ce jour la France a procédé par voie de révolution plus que par voie de réformes. Elle a souvent anticipé l'idée par le fait, et de la sorte elle s'est condamnée à de brusques reculs.

Mais nous ne nous décourageons pas pour cela. Notre politique est une politique à long terme. Ce n'est pas une raison pour qu'elle soit mauvaise. Le temps et la réflexion sont l'étoffe solide des améliorations véritables. Nous en appelons au temps et à la réflexion, et si la part que nous prenons à l'examen des intérêts publics peut aider quelque peu à mettre la France en équilibre sur la double base de la liberté et de l'égalité, nous nous estimerons heureux d'avoir contribué, même de loin, à un résultat que doivent chercher tous ceux qui aiment leur pays, et, dans les conquêtes de leur pays, la grande cause de l'humanité, celle de la civilisation.

CHARLES DOLLFUS.

ÉTUDES CRITIQUES SUR LES ÉVANGILES

DEUXIÈME ARTICLE [1]

LES ÉVANGILES SYNOPTIQUES

Les trois premiers évangiles tracent, de la vie, du caractère et de l'enseignement de Jésus-Christ un tableau qui, malgré quelques différences de détails, est au fond entièrement identique, et la plupart des récits qu'ils contiennent, peuvent facilement se combiner ensemble et se compléter les uns les autres, de manière à former une même histoire du Seigneur [2]. C'est un fait que j'ai déjà indiqué dans le précédent article, en les comparant avec le quatrième Évangile. Il s'agit maintenant de les considérer de plus près. J'essaierai d'abord de donner une idée des rapports que ces trois évangiles présentent entre eux, et ensuite j'en chercherai les raisons, ou, pour mieux dire, j'examinerai les différentes hypothèses par lesquelles on a tenté de les expliquer.

I

Les analogies des évangiles synoptiques sont manifestes ; il n'est pas besoin de les chercher ; elles frappent, au premier abord, l'esprit

[1] Voir la *Revue germanique* du 1er septembre 1862.

[2] Cette circonstance leur a fait donner le nom d'Évangiles synoptiques, du mot grec σύνοψις. On appelle de là des *synopses* ou harmonies des Évangiles, des ouvrages dans lesquels nos Évangiles, imprimés en colonnes, offrent en regard les passages correspondants ou parallèles.

de quiconque lit ces livres avec quelque soin. Elles portent aussi bien sur le fond que sur la forme.

Un grand nombre de récits d'étendue différente sont communs à ces écrits. Quelques-uns diffèrent par les détails; la plupart s'accordent entièrement, même dans les circonstances accessoires [1].

Cet accord augmente en général avec l'importance des faits, sauf, toutefois, dans l'histoire de la passion, qui forme une exception étonnante, et qui est différente, sous beaucoup de rapports, dans nos trois synoptiques [2]. Il est frappant dans les passages qui rapportent des événements considérables dans l'histoire évangélique, tels, par exemple, que la vocation des Apôtres [3] et la transfiguration de Jésus-Christ [4]. Il est encore plus marqué dans les paraboles, qui sont rédigées presque dans les mêmes termes dans Matthieu, dans Marc et dans Luc. Il est à peu près complet dans presque tous les discours du Seigneur [5], principalement dans ceux où il s'explique lui-même sur sa personne et le but de sa venue parmi les hommes [6].

Cet accord ne se montre pas seulement dans les choses, mais encore fort souvent dans les expressions. Un certain nombre de faits et de paroles de Jésus-Christ sont rapportés exactement dans les mêmes termes par les trois synoptiques, de sorte qu'on dirait parfois ou que l'un des trois a été transcrit tout simplement par les deux autres, ou qu'ils ont tous eu sous les yeux un texte commun qu'ils ont copié [7].

[1] On peut citer comme exemples les passages suivants :

Matth.,	IX, 2, 8.	*Marc*,	II, 3, 12.	*Luc*,	V, 13, 26.
—	XII, 46, 50.	—	III, 31, 35.	—	VIII, 19, 21,
—	XIII, 1, 23.	—	IV, 1, 25.	—	VIII, 4, 18.
—	XVI, 24, 26.	—	VIII, 34, 37.	—	IX, 23, 25.
—	XVII, 1, 5.	—	IX, 2, 7.	—	IX, 28, 35.
—	XIX, 16, 30.	—	X, 17, 31.	—	XVIII, 18, 30.
—	XX, 17, 19.	—	X, 32, 34.	—	XVIII, 31, 34.

[2] Le récit de la Passion, dans le quatrième Évangile, diffère encore plus des récits des trois premiers que ceux-ci ne diffèrent entre eux.

[3] *Matth.*, IV, 18; *Marc*, I, 14.

[4] *Matth.*, XVII, 1; *Marc*, IX, 2; *Luc*, IX, 25.

[5] *Matth.*. XI, 21; *Luc*, X, 31. — *Matth.*, XXII, 21; *Luc*, XIII, 34. — *Matth.*, XX, 18; *Marc*, X, 33.

[6] *Matth.*, XI, 25, 27; *Luc*, X, 21, 22. — *Matth.*, XVI, 24, 26; *Marc*, VIII, 34, 37; *Luc*, IX, 23, 25. — *Matth.*, XXII, 44; *Marc*, XII, 36; *Luc*, XX, 42.

[7] Comparez

Matth.,	IX, 5.	*Marc*,	II, 20.	*Luc*,	V, 35.
—	XI, 25, 27.	—	—	—	X, 21, 22.
—	XVI, 28.	—	IX, 1.	—	IX, 27.
—	XVI, 24, 26.	—	VIII, 34, 37.	—	IX, 23, 25.
—	XIX, 23.	—	X, 23.	—	XVIII, 24.
—	XXII, 44.	—	XII, 36.	—	XX, 42.

Cette identité d'expressions est surtout étonnante dans les passages dans lesquels les trois évangélistes, en appelant à une prophétie de l'Ancien Testament, la citent en des termes qui diffèrent de la version des Septante, et qui ne sont pas une traduction exacte, il s'en faut de beaucoup, du texte hébreu [1].

Mais, d'un autre côté, ces écrits qui ne semblent, sous tant de rapports, que des variétés d'un même type, que des reproductions souvent presque identiques d'une même tradition, diffèrent en de nombreux détails, parfois même jusqu'à se contredire.

Chacun d'eux raconte des faits et rapporte des paroles du Seigneur, qui ne se trouvent pas dans les deux autres [2]. Parfois, le même événement est présenté avec des circonstances tellement diverses, que les anciens théologiens avaient cru devoir admettre que chacun des trois écrivains avait raconté un fait différent, quoique au fond analogue. Ainsi Matthieu nous apprend que le Seigneur guérit deux aveugles en sortant de Jéricho [3]; Luc ne parle que d'un seul, et, d'après lui, Jésus le guérit avant d'entrer dans cette ville [4]; Marc ne fait mention, comme lui, que d'un seul aveugle, mais, comme Matthieu, il dit que c'est en sortant de Jéricho que le Seigneur lui rendit la vue [5]. De même, Matthieu raconte la guérison de deux démoniaques à Gadara [6], tandis que Marc ne parle que d'un seul [7].

La différence est parfois plus considérable; en voici deux exemples : Jésus, au moment qu'il envoie pour la première fois ses apôtres annoncer l'avénement du royaume de Dieu, leur commanda, d'après Matthieu [8] et Luc [9], « de ne point prendre de bâton, » et, selon Marc [10], au contraire, « de ne rien prendre avec eux qu'un bâton. » La différence

[1] *Matth.*, III, 3;	*Marc*, I, 3;	*Luc*, III, 4.	
[2] *Matth.*, XXI, 1 et suiv.	*Marc*, XI, 1, 10.		
— XVII, 23.	— X, 32.		
— XVIII, 1.	— IX, 33.		
— XX, 20.	— X, 35.		
— XXVI, 34.	— XIV, 72.		
— XXVI, 75.	— XIV, 72.	*Luc.* XXII, 61.	
	— VIII, 27.	— IX, 18.	
	— I, 35.	— IX, 42.	
	— XVI, 5.	— XXIV, 4.	

[3] *Matth.*, XX, 29, 34.

[4] *Luc*, XVIII, 35, 43.

[5] *Marc*, X, 46, 53. On peut voir de quelle manière on résout les difficultés, au point de vue orthodoxe, dans *Harmonie des quatre Évangiles*, Bruxelles, 1851, page 122, note 2, et page 369.

[6] *Matth*, VIII, 23, 34. — [7] *Marc*, V, 1, 10. — [8] *Matth.*, X, 10. — [9] *Luc*, IX, 3. — [10] *Marc*, VI, 8.

porte ici sur un détail assez insignifiant; elle ne touche pas en réalité au fond de la pensée. Mais l'exemple suivant offre une discordance bien autrement grave. Selon Matthieu et Marc, les deux brigands crucifiés avec Jésus-Christ se répandirent également en outrages contre lui [1]. Luc, au contraire, raconte que, tandis que l'un des deux lui adressait des injures, l'autre, désapprouvant ces discours, rendait hommage au Seigneur et le priait de se souvenir de lui, quand il viendrait en son règne [2].

Enfin, la différence va même, dans quelques passages, jusqu'à la contradiction la mieux marquée. Ainsi, les femmes qui, le premier jour de la semaine, vont visiter le sépulcre où le corps de Jésus-Christ avait été déposé, en sortent promptement, d'après Matthieu, pleines à la fois de crainte et de joie, « et courent annoncer aux apôtres ce qu'elles ont vu [3]; » d'après Marc, au contraire, elles s'enfuirent tremblantes et « ne dirent rien à personne, à cause de leur frayeur [4]. »

C'est surtout entre le premier évangile et le troisième que les oppositions de ce genre se montrent le plus fréquemment [5]. Je n'en citerai qu'une seule; mais elle est radicale et elle porte sur un fait important: Luc ne sait absolument rien de la fuite de la sainte famille en Égypte, ni par conséquent de son retour, événement dans lequel Matthieu voit l'accomplissement d'une prophétie [6]. D'après le troisième évangile, Marie et Joseph, après avoir accompli les cérémonies prescrites par la loi, relativement à la naissance d'un premier enfant du sexe masculin, s'en retournèrent aussitôt à Nazareth, où ils habitaient [7].

Quant aux expressions, leur ressemblance n'est jamais qu'intermittente, si je puis ainsi dire. Malgré l'identité qui se trouve sous ce rapport entre un grand nombre de passages de nos trois évangiles synoptiques, il est assez rare de trouver deux versets de suite, dans lesquels les trois historiens emploient exactement les mêmes mots,

[1] *Matth*, XXVII, 44; *Marc*, XV, 32.

[2] *Luc*, XXIII, 39, 43. Si l'on veut savoir comment cette opposition est expliquée au point de vue orthodoxe, on n'a qu'à consulter *Harmonie des quatre Évangiles*, p. 337, note 2.

[3] *Matth.*, XXVIII, 8.

[4] *Marc*, XVI, 8. Comparez encore *Matth.*, XXVIII, 1; *Marc*, XVI, 2; *Luc*, XXIV, 1, et *Jean*, XXI, 1. Pour la solution orthodoxe de la difficulté soulevée par l'indication différente du moment où les femmes se rendirent au sépulcre, on peut voir *Harmonie des quatre Évangiles*, p. 370.

[5] Comparez *Matth.*, I, 1, 6, et *Luc*, III, 28, 38. — *Matth.*, II, 13, 23, et *Luc*, II, 39 et 40. — *Matth.*, V, 1. et *Luc*, VI, 17. — *Matth.*, VIII, 1, et *Luc*, V, 12. — *Matth.*, XII, 22, et *Luc*, XI, 14. — *Matth.*, XX, 29, 34, et *Luc*, XVIII, 35, 43.

[6] *Matth.*, II, 15.

[7] Comparez *Luc*, II, 39 et 40, et *Matth.*, II, 13, 23.

quelquefois même, tout en rapportant un même fait, avec les mêmes détails et les mêmes circonstances accessoires, ils s'expriment en termes tout à fait dissemblables [1]. Encore ici, c'est entre le premier et le troisième évangile que les différences sont le plus manifestes. Dans les sections communes seulement à deux documents, on ne trouve presque jamais un parfait accord dans les expressions, et quelquefois on y voit de grandes différences. Dans les sections communes aux trois synoptiques, Luc n'offre un accord sensible dans les termes avec Matthieu que là où celui-ci présente un accord semblable avec Marc. On dirait que le second évangile forme une sorte de terme moyen entre le premier et le troisième.

Si l'on voulait représenter numériquement les rapports de ressemblance et de différence des évangiles synoptiques comparés entre eux, on pourrait dire que les trois quarts du premier se retrouvent en partie dans le second et en partie dans le troisième, et que l'autre quart n'appartient qu'à lui seul ; que le second n'a en propre qu'un huitième de son contenu, et que les sept autres huitièmes sont reproduits soit par le premier, soit par le troisième, d'ordinaire par tous les deux ; enfin, que les deux tiers du troisième lui sont communs avec l'un ou avec l'autre des deux précédents, et qu'il s'en distingue par l'autre tiers.

Comment se fait-il que des écrits qui, dans leur plus grande partie, présentent tant de traits communs, offrent en des passages assez nombreux des différences tellement considérables? Sans doute, ainsi que le fait remarquer Bleck, ils se ressemblent plus qu'ils ne diffèrent ; mais plus leurs ressemblances sont nombreuses et frappantes, plus aussi leurs différences doivent étonner, et les difficultés du problème qu'ils soulèvent consistent moins à découvrir par quel concours de circonstances ils ont entre eux une si grande analogie, qu'à expliquer comment des différences, en un certain sens très-profondes, ont pu prendre place dans des écrits auxquels un air bien marqué de parenté ferait supposer une même origine.

De nombreuses hypothèses ont été proposées pour résoudre ce problème. Elles ont toutes, à mon avis, un défaut commun, qui est d'être plus propre à rendre raison des ressemblances que des différences. Très-satisfaisantes, et toutes presque au même degré, tant qu'il n'est question que d'expliquer les analogies qui se remarquent entre les

[1] Comparez *Matth.*, III, 22, et *Marc*, I, 7. — *Matth.*, IX, 18, et *Marc*, V, 22. — *Matth.*, VIII, 2; *Marc*, I, 40, et *Luc*, V, 12. — *Matth.*, IX, 9, et *Luc*, V, 27. — *Matth.*, X, 2, et *Luc*, VI, 16. — *Matth.*, VII, 11, et *Luc*, XI, 13. — *Matth.*, XXV, 14, 20, et *Luc*, XIX, 11, 20.

trois évangiles synoptiques, elles deviennent singulièrement embarrassées et pleines d'invraisemblances, quoique, à vrai dire, à des degrés différents, quand il s'agit d'indiquer les origines des passages différents ou contradictoires.

Aucune de ces hypothèses n'a réussi à triompher décidément de toutes les autres. Encore aujourd'hui elles ont toutes des partisans. Chacune d'elles a été tournée et retournée dans tous les sens, modifiée de mille manières différentes. Leur histoire est une des parties les plus curieuses des travaux bibliques modernes. Elles portent d'ailleurs sur un problème du plus haut intérêt et de la solution duquel dépend la solution d'une foule d'autres problèmes relatifs aux origines de l'Église chrétienne. On ne saurait s'étonner de la persistance avec laquelle il a été étudié depuis le moment qu'il a été posé.

Il ne saurait entrer dans mon plan de faire connaître les diverses formes qu'on a successivement données à ces différentes hypothèses pour les soustraire, autant que possible, aux objections qu'elles soulèvent. Je dois ici me borner à donner une idée des trois ou quatre systèmes généraux auxquels elles peuvent toutes se ramener.

II

La première hypothèse qui devait se présenter à l'esprit, pour rendre compte de l'origine d'écrits qui semblent à première vue se reproduire l'un l'autre, c'est que le premier qui avait été composé avait servi de modèle à celui qui était venu le second par ordre de date, et que ces deux Évangiles avaient été ensuite les documents employés par l'auteur du dernier [1]. Cette hypothèse peut donner lieu à six combinaisons différentes [2]; toutes ces combinaisons ont été proposées dans une foule d'ouvrages écrits sur ce sujet. Mais sous quelque forme qu'elle ait été présentée, cette supposition a toujours échoué devant une difficulté qu'elle a vainement essayé de tourner ou de surmonter. Elle ne peut expliquer en effet comment il se fait qu'il y ait dans chacun de nos trois Évangiles synop-

[1] Grotius, le premier, mit cette opinion en avant : « Lucas ita Matthæi et Marci historias auxit, ut ubi res easdem narrat eadem quoque verba non raro usurpet. » *Grot. Annot. ad Evang. Luc.* Mill trouva qu'il n'y avait rien de plus évident que les emprunts faits par Luc, à Matthieu et à Marc. *Millii Prologomena in N. T.*, § 109. Welstein n'est pas d'un autre sentiment, *Præf. ad Marc. et Lucam.*

[2] Ces six combinaisons sont : 1° Matthieu, Marc, Luc ; 2° Matthieu, Luc, Marc ; 3° Marc, Matthieu, Luc ; 4° Marc, Luc, Matthieu ; 5° Luc. Matthieu, Marc ; 6° Luc, Marc, Matthieu.

tiques des traits d'une importance considérable, essentiels en quelque sorte dans l'histoire de Jésus-Christ, qui manquent dans les deux autres.

Pourquoi, si l'auteur du troisième Évangile a connu le premier et s'en est servi, a-t-il négligé des faits et des enseignements aussi importants que ceux qui sont contenus dans Matthieu, IX, 27-34, XIII, 24-35, XVII, 24-27, XVIII, 10-35, XXI, 17-22, XXII, 34-40, XXVI, 6-13, XXVII, 28-31 [1] ? Il y a entre autres dans le premier Évangile une série de péricopes (XIV, 22-XVI, 12) qui manquent complétement dans Luc. Dira-t-on qu'elles ne se trouvaient pas primitivement dans l'Évangile de Matthieu, qu'elles n'y ont été introduites que plus tard, que Luc par conséquent ne les connaissait pas, et qu'ainsi s'explique le silence qu'il garde sur tout ce qui y est rapporté ? Supposition absolument gratuite, inventée pour le besoin de la cause et qui n'a pas en sa faveur l'ombre même d'une preuve. Ce passage ne se distingue du reste du premier Évangile ni par le fond ni par la forme [2]. Si Luc qui, comme il l'annonce lui-même dans son prologue, cherchait avant tout à être aussi complet que possible, ignore les faits rapportés dans cette partie de l'ouvrage de Matthieu, c'est tout simplement parce qu'il ne connaissait pas cet ouvrage; on ne saurait en trouver d'autre raison.

Pourquoi, si l'auteur du premier Évangile a connu le troisième et lui a fait des emprunts, en a-t-il laissé de côté tant de récits qui allaient si bien à son but ? Par exemple tous ceux qui se trouvent dans *Luc*, IV, 15 et suiv., VII, 11-17, 36 et suiv., VIII, 36-50, XIX, 1-10, XX, 21 et suiv., etc. [3], et surtout la longue série de faits et de discours rapportés dans IX, 51-XVIII, 14 ? L'omission complète de tous ces passages dans le premier Évangile serait inconcevable, si en effet son auteur avait eu l'écrit de Luc sous les yeux [4]. Pourquoi encore n'aurait-il pas mentionné les noms, les détails, les diverses circonstances qu'indique le troisième Évangile et qui auraient si bien complété ses récits [5] ? Pourquoi enfin serait-il resté plus vague, moins explicite que le modèle qu'on lui suppose [6] ?

Si l'auteur du second Évangile avait extrait du premier la plus

[1] Bertholdt, *Einleit in sämmtl. Schriften des A. und N. T.*, t. III, p. 1164.

[2] Réville, *Études critiques sur l'Évangile selon saint Matthieu*, p. 117.

[3] Bertholdt, *ibid.*, t. III, p. 1140.

[4] Réville, *ibid.*, p. 117.

[5] Comparez *Luc*, III, 13, et *Matth.*, III, 17; *Luc*, VIII, 41 et 42, et *Matth.*, IX, 18; *Luc*, VII, 18, et *Matth.*, XI, 2; *Luc*, XXII, 8, et *Matth.*, XXVI, 17; *Luc*, XXIII, 50, et *Matth.*, XXVII, 57.

[6] Comparez *Matth*, VI, 26, et *Luc*, XVI, 14; *Matth.*, VIII, 14, 17, et *Luc*, IV, 38, 41; *Matth.*, IX, 2, 8, et *Luc*, V, 17, 26; *Matth.*, IX, 9, 17, et *Luc*, V, 27 et 28.

grande partie de son ouvrage, ou s'il était l'abréviateur à la fois du premier et du troisième, comme on l'assure d'ordinaire, pourquoi aurait-il négligé certaines parties de ces deux Évangiles? Il ne servirait de rien de répondre qu'il n'a voulu en faire qu'un résumé, quand on le voit donner de plus grands détails qu'eux sur plusieurs autres points [1]. Rien ne ressemble moins à un résumé, à un abrégé, que le second Évangile. S'il ne contient pas tout ce que renferment le premier et le troisième, il a des traits et même des péricopes entières qui lui sont propres et qui ne se trouvent pas dans les deux autres [2]; dans les passages qu'il a en commun avec eux, il est plus riche en détails [3]; en somme, il a un caractère moins impersonnel, et en un certain sens il présente plus de mouvement et de vie que les écrits de Matthieu et de Luc.

On a cru pouvoir faire disparaître toutes les difficultés inhérentes à cette hypothèse par la supposition supplémentaire que Luc, en outre des deux premiers Évangiles, a eu encore à sa disposition d'autres documents, et que Matthieu a pu connaître, d'une manière ou d'une autre, d'autres faits que ceux qui sont rapportés dans le second et dans le troisième Évangile [4]. Je ne saurais voir en quoi cette nouvelle hypothèse, ajoutée à la précédente, donnerait à celle-ci la force qui lui manque. Elle expliquerait à la rigueur l'origine de ce que chaque Évangile synoptique contient de plus que les autres; mais elle ne donne la raison ni des lacunes ni des différences qu'il présente, et c'est précisément là ce dont il faudrait rendre compte.

Un critique allemand, Saunier, a cru pouvoir sauver ce système des objections qu'on lui oppose, du moins pour ce qui concerne Marc, par cette singulière supposition que cet Évangéliste n'avait pas sous les yeux Matthieu et Luc, au moment qu'il écrivit son ouvrage, qui n'en est cependant qu'une sorte de reproduction, mais qu'il les avait lus si souvent qu'il avait gravé dans sa mémoire une grande partie des faits racontés par l'un et par l'autre. Il faut ajouter que, dans cette supposi-

[1] Bertholdt, *ibid.*, t. III, p. 1146. Comparez *Marc*, II, 3 et 4, et *Matth.*, VIII, 2; *Marc*, II, 13, *Matth.* IX, 9, et *Luc*, V, 27; *Marc*, III, 1, 6, *Matth.*, XII, 9, 14, et *Luc*, VI, 6, 11; *Marc*, III, 34, et *Matth.*, XII, 49; *Marc*, IV, 10, *Matth.*, XIII, 10, et *Luc*, VIII, 9; *Marc*, IV, 34, et *Matth*, XIII, 34; *Marc*, IV, 35, *Matth.*, XIII, 28, et *Luc*, VIII, 22; *Marc*, IV, 36, 42, *Matth.*, VIII, 23, 27, et *Luc*, VIII, 23, 25; *Marc*, VII, 17, et *Matth.*, XV, 15; *Marc*, VIII, 15, 21, et *Matth.*, XVI, 7, 12; *Marc*, I, 45, et *Luc*, V, 15, etc.

[2] *Marc*, II, 27; III, 7, 11; IV, 26, 29; VII, 32, 37; VIII, 22, 26; XI, 11, 14; XIII, 33, 37; XIV, 50, 52.

[3] *Marc*, I, 13; II, 3, 14; III, 17; IV, 38; V, 2, 8, 25; VI, 14, 30; VII, 26, 32, 37; VIII, 22, 26; IX, 3; X, 42; XV, 22.

[4] Cette forme particulière du système de la dépendance mutuelle des Évangiles synoptiques a été principalement développée par Paulus, dans *Heidelb. Jahrb*, 1812, numéros 17 et 18.

tion, il n'aurait pas retenu avec la même facilité les discours de Jésus-Christ, consignés dans le premier et dans le troisième Évangile, et c'est ce qui fait que son ouvrage s'étend peu sur l'enseignement du Seigneur, et que dans les quelques discours qu'il en rapporte, il ne suit ni Matthieu ni Luc, tandis que presque tous les faits qu'il contient se retrouvent soit dans l'un soit dans l'autre[1].

Cette hypothèse ne mérite pas même d'être discutée. Je n'en ai parlé d'ailleurs que pour donner une idée des imaginations auxquelles on a été obligé d'avoir recours, pour écarter les objections qui s'élèvent en foule contre le système de la dépendance de rédaction des Évangiles synoptiques. Mais fût-elle aussi solide qu'elle est en réalité dénuée de preuves et même de vraisemblance, il resterait toujours à expliquer comment il se fait que le troisième Évangile diffère sous tant de rapports du premier, si c'est Luc qui a suivi Matthieu, ou que le premier diffère du troisième, si l'on veut que ce soit Matthieu qui ait suivi Luc.

Dans quelque ordre qu'on place les Évangiles synoptiques, quelque combinaison que l'on adopte, il demeurera toujours évident que ceux qui ont été écrits les derniers ne rapportent pas tous les faits contenus dans ceux qui ont été écrits antérieurement, et cette absence qui, au point de vue du système de la dépendance, est une omission, ne peut recevoir aucune espèce d'explication satisfaisante. C'est contre cet écueil que viendra constamment se briser cette hypothèse.

III

Sera-t-on plus heureux en cherchant dans des écrits antérieurs les documents d'après lesquels ont été composés nos Évangiles synoptiques? Leclerc le premier proposa cette solution[2]. Elle a été adoptée plus tard par un grand nombre de théologiens, parmi lesquels on peut citer entre autres Priestley, Michaelis, Koppe, Feilmoser et Schleiermacher.

Ce que Luc dit, dans son prologue, des nombreux écrits évangéliques qui existaient de son temps, dont il est probable qu'il fit entrer diverses parties dans son ouvrage, et qu'il avait dans tous les cas consultés, pourrait bien permettre de supposer que Matthieu et Marc ont eu également à leur disposition des documents analogues, peut-être

[1] H. Saunier, *Ueber die Quellen des Evang. des Marcus*, Berlin, 1825, in-8.
[2] Clericus, *Hist. eccles.*, Amsterd., 1716, p. 429.

même ceux dont parle l'auteur du troisième Évangile. Cette hypothèse aurait ainsi une base historique, et, comme le fait remarquer Gieseler[1], elle donnerait un moyen d'expliquer à la fois les ressemblances et les différences des trois Évangiles, en rapportant les premières à des sources communes, et les secondes à des sources différentes.

A première vue, cette solution paraît fort satisfaisante. Les choses changent un peu de face, quand on y regarde de près, et l'on ne tarde pas à voir s'élever bien des difficultés, une entre autres sur laquelle il convient d'appeler l'attention du lecteur.

On suppose que les écrits antérieurs à nos Évangiles étaient de peu d'étendue et n'embrassaient chacun qu'une partie de la vie de Jésus-Christ. Ce qui est plus certain, s'il faut du moins s'en rapporter à Luc, c'est qu'ils ne suivaient pas l'ordre chronologique ou qu'ils laissaient à désirer sous ce rapport, ce qui signifie simplement qu'ils présentaient les faits de la vie du Sauveur dans un ordre tout autre que celui qui est adopté par l'auteur du troisième Évangile. Or, comme le second et le troisième Évangile, et il faut ajouter le premier à partir du chapitre XIV, s'accordent en général dans la manière dont ils disposent la suite des événements, on se demande d'où viendrait cette ordonnance presque identique si leurs auteurs avaient écrit d'après les documents dont il vient d'être parlé, et cette difficulté est d'autant plus sérieuse que l'ordre dans lequel les actes de la vie de Jésus-Christ sont rapportés dans les trois synoptiques, est entièrement arbitraire, comme je crois l'avoir prouvé dans mon premier article, et ne répond pas à la réalité des choses.

Renonçant à l'hypothèse des sources multiples et diverses, un grand nombre de théologiens ont cru trouver l'origine de nos Évangiles synoptiques dans un document antérieur unique, qu'on a désigné sous le nom d'Évangile primitif. Semler avait déjà indiqué cette hypothèse[2]; mais c'est au nom d'Eichhorn qu'elle se rattache; elle doit en effet l'importance qu'elle a acquise dans le monde théologique à l'érudition et à l'esprit investigateur de ce célèbre critique.

Que ce document primitif soit l'Évangile des Hébreux, comme le supposa Lessing et après lui Niemeyer, Weber et Venturini, ou cet écrit araméen de l'apôtre Matthieu, dont nous parle Papias et qu'il commenta, ainsi que l'ont admis Corrodi, Schmidt et plusieurs autres, ou

[1] Gieseler, *Hist. krit. Versuch über die Entstehung und die frühest. Schicksale der schriftl. Evangelien*, p. 38.

[2] Semler, *Anmerkungen zu Towson's Abhandl. über die vier Evangelien*, t. II, pages 146, 147, 221, 290.

bien encore quelque ouvrage inconnu et depuis longtemps perdu, comme, en l'absence de toute donnée historique, Eichhorn était disposé à le croire, l'hypothèse reste toujours la même et donne lieu à des combinaisons qui peuvent être plus ou moins compliquées, mais qui présentent toujours une complète analogie.

Un document unique pourrait bien expliquer les passages communs à nos trois Évangiles synoptiques; mais il ne saurait rendre compte ni des différences qu'ils renferment, ni surtout de l'absence dans l'un d'eux des sections qui se trouvent dans les deux autres. A la rigueur, ce qu'un Évangile a de plus que les deux autres pourrait être le résultat des informations particulières qu'a eues son auteur, et les différences qui le distinguent, le fait du remaniement qu'il a fait subir au document primitif; mais on ne peut voir pour quelles raisons un évangéliste aurait omis les péricopes qui, se trouvant dans les deux autres, ont dû nécessairement faire partie du document qui leur servait de guide.

Cette difficulté disparaît, si l'on admet que les trois Évangélistes ont eu sous les yeux des recensions différentes du même Évangile primitif. Et rien n'est plus probable, plus naturel que l'existence de ces diverses recensions. On comprend en effet que les chrétiens, entre les mains desquels tomba cette histoire primitive de Jésus-Christ, durent s'empresser de la copier et de la compléter par le récit des actes de la vie du Sauveur qui venaient à leur connaissance et qui n'y étaient pas rapportés.

Ce fait admis, voici comment cette hypothèse rend compte des ressemblances et des différences de nos trois synoptiques. Toutes les sections qui leur sont communes se trouvaient dans l'Évangile primitif et par conséquent dans toutes les révisions qui en avaient été faites. Quant aux sections communes à deux Évangiles seulement, elles s'expliquent par cette circonstance que la recension qui contenait ces sections ne fut connue que des auteurs de ces deux Évangiles. Enfin, s'il est d'autres sections qui ne sont propres qu'à un seul Évangile, c'est que l'auteur de cet Evangile eut seul à sa disposition la recension qui les renfermait, à moins qu'on n'aime mieux supposer qu'il en puisa la connaissance à d'autres sources.

Toutes ces révisions diverses de l'Évangile primitif étaient en langue araméenne, d'après le système qu'Eichhorn exposa d'abord[1]. Matthieu, Marc et Luc traduisirent en grec celles dont ils se servirent. Mais alors comment expliquer l'accord dans les expressions que présentent si fré-

[1] Dans l'*Allgemeine Bibliothek*, année 1794.

quemment nos trois synoptiques? Les diverses traductions d'un même ouvrage s'accordent rarement dans les termes. Un critique anglais, Marsh, avait eu occasion de s'en convaincre en comparant plusieurs versions anglaises de nos Evangiles. Il entreprit de faire disparaître cette difficulté en même temps que quelques autres que laissait encore subsister l'hypothèse de l'Évangile primitif.

Dans ce but, il admit l'existence des huit pièces suivantes : 1° un Évangile primitif écrit en araméen ; 2° une traduction grecque de cet Évangile ; 3° une recension araméenne du document primitif, que nous désignerons par la lettre A ; 4° une autre recension araméenne, que nous appellerons B ; 5° une troisième recension C, composée de A et de B combinés ensemble ; 6° une copie de A contenant certaines additions ; 7° une copie de B, contenant aussi des additions, mais différentes de celles qui se trouvaient dans la copie de A ; 8° enfin une dernière recension araméenne que nous appellerons D.

Voici maintenant comment, d'après Marsh, nos trois Évangiles synoptiques furent composés au moyen de ces diverses pièces.

Matthieu, qui écrivit son Evangile en araméen, se servit de la copie de A contenant des additions (le n° 6), et de la recension D du document primitif.

Luc employa la copie de B contenant des additions (le n° 7), la recension araméenne D, et enfin la traduction grecque de l'Évangile primitif.

Marc puisa ses matériaux dans la recension C et s'aida de la traduction grecque.

Enfin celui qui traduisit en grec l'Évangile de Matthieu consulta, dans ce travail, la traduction grecque de l'Évangile primitif, l'Évangile de Marc et des fragments de l'Évangile de Luc.

Si l'on se représente le problème à résoudre, on verra facilement combien toutes ces suppositions étaient bien imaginées pour en résoudre toutes les difficultés.

Les parties semblables de Matthieu et de Luc sont expliquées par l'emploi commun du document D ; les parties propres au premier par la copie de A contenant certaines additions, et les parties propres au second par la copie de B contenant certaines autres additions, les ressemblances de Marc d'un côté avec Matthieu, et de l'autre avec Luc, trouvent leur raison dans l'usage que fit cet Évangéliste du document C, sorte de combinaison abrégée des pièces dont les deux autres Évangélistes firent usage. Enfin les ressemblances dans les expressions des trois Évangiles synoptiques ont leur origine dans l'emploi que Luc et

Marc firent de la traduction grecque du document primitif, et dans l'usage qu'en fit aussi le traducteur de Matthieu, qui eut soin de modeler son travail sur l'Évangile de Marc et les passages de Luc qu'il avait sous les yeux.

Quelque liberté que Marsh se fût donnée dans ses inventions, son explication parut insuffisante, sous plusieurs rapports, à Eichhorn. Il lui sembla surtout tout à fait invraisemblable que le traducteur de Matthieu eût consulté les Évangiles grecs de Marc et de Luc, et il crut devoir chercher un nouvel expédient pour expliquer les ressemblances verbales que présentent les Évangiles synoptiques. Il le trouva dans la supposition d'une traduction grecque de la recension A, et d'une autre traduction grecque de la recension D, traduction dont l'auteur aurait eu sous les yeux la traduction (le n° 6) du document primitif. Malgré cette complication nouvelle, le problème n'est résolu tout entier, de l'aveu même d'Eichhorn, que si l'on admet de nombreuses interpolations dans les Évangiles de Matthieu et de Luc.

Il est inutile de discuter cette hypothèse ; deux observations suffisent pour la faire rejeter : d'un côté, elle ne s'appuie sur aucune donnée historique, et de l'autre, cet amas de pièces toutes indispensables pour que le système ne s'écroule pas aussitôt, ne présente pas le moindre degré de vraisemblance.

La seule modification un peu importante qui y ait été introduite depuis est due à Gratz. Ce critique suppose que l'Évangile primitif fut traduit de bonne heure en grec, probablement quand on commença à prêcher la religion nouvelle aux païens. Cette traduction, enrichie de quelques sections nouvelles, servit de thème à Luc et à Marc. Celui-ci y ajouta tous les passages contenus dans les chapitres VI, 40 à VIII, 26, et celui-là y fit aussi quelques additions considérables. Matthieu ajouta vingt et une sections à l'Évangile primitif araméen, et celui qui traduisit en grec ce nouvel ouvrage se servit, pour sa version, des passages appartenant au document primitif de l'Évangile de Marc, auquel il emprunta aussi quinze autres sections. Ce n'est pas tout encore ; plus tard on fit passer dans l'Évangile de Matthieu traduit en grec, quelques portions de celui de Luc, et celui-ci reçut aussi des additions puisées dans celui-là [1]. Inutile de faire remarquer que toutes ces combinaisons, fort ingénieuses du reste, n'ont pas la moindre base historique, qu'elles ont été imaginées pour le besoin de la cause et qu'elles ne s'appuient que sur

[1] *Origine des rapports et des différences qu'offrent entre eux nos trois premiers Évangiles*, par J. Archimann, p. 42, 63.

des comparaisons plus ou moins arbitraires de divers passages des trois Évangiles synoptiques.

L'hypothèse de l'Évangile primitif n'a pas été cependant tout à fait abandonnée ; cette cause n'est pas encore perdue, s'il faut en croire Wilke [1] ; M. Hilgenfeld partage cette opinion, et il n'est pas probablement le seul. Cette hypothèse est, en effet, séduisante. Quand on examine les Évangiles synoptiques, on ne peut s'empêcher de croire qu'ils ont un fonds commun ; de là, à admettre que ce fonds commun constituait primitivement un ouvrage particulier, il n'y a qu'un pas. Mais l'on ne peut aller plus loin, sans se perdre dans le champ vague et illimité des conjectures.

IV

Le problème dont l'hypothèse de l'Évangile primitif avait tenté vainement l'explication, Gieseler entreprit de le résoudre par la tradition orale. Déjà Eckermann, en 1796 et plus tard, en 1806 [2] et, après lui, Kaiser, en 1813 [3], avaient, en combattant le système d'Eichhorn, essayé de ramener les analogies que présentent les trois premiers Évangiles à la tradition orale, qui se serait, à ce qu'ils pensaient, stéréotypée, pour ainsi dire, de bonne heure, et se serait répandue en tous lieux sous des termes identiques. Gieseler donna à cette hypothèse nouvelle des développements aussi considérables que pleins d'intérêt, dans un ouvrage qu'il publia en 1818 sur l'origine des Évangiles [4]. Il chercha à l'établir en montrant : 1° qu'elle suffisait pour expliquer les divers rapports, soit d'analogie, soit de différence des Évangiles ; 2° qu'elle était historiquement vraisemblable, et 3° enfin, qu'elle trouvait sa confirmation dans certains indices qui pouvaient se dégager de l'histoire de la primitive Église.

Que cette hypothèse puisse expliquer les passages correspondants de ces trois Évangiles synoptiques, c'est ce qu'on ne saurait mettre en doute. Si les auteurs de ces ouvrages ont puisé leurs renseignements dans la tradition orale, s'ils n'ont même eu d'autre but que de mettre

[1] Wilke, *Der Urevangelist*, p. 656.

[2] Eckermann, *Theolog. Beiträge*, t. V, 2e art., pp. 155, 209 et suiv., et *Eklärung aller dunkeln Stellen des N. T.*, t. I, préf., p. XI et XII.

[3] Kaiser, *Biblische Theologie*, t. I, p. 224.

[4] *Hist. krit. Versuch über die Enstehung und die frühesten Schicksale der schriftlichen Evangelien*, Leipz., 1818, in-8 de 203 pages.

par écrit ce qui se racontait généralement dans le milieu où ils vivaient, de la vie et de l'enseignement du Seigneur, ils ont dû dans bien des points rapporter les mêmes faits et les mêmes discours, et dans un ordre à peu près identique, la tradition s'étant sans doute, de bonne heure, fait un thème, sinon absolument invariable, du moins arrêté dans son ensemble et ses parties les plus essentielles.

J'ai déjà fait observer que l'accord qui règne entre les trois premiers Évangiles, est d'autant plus marqué, que les faits rapportés sont d'une plus haute importance. Cette circonstance est inexplicable par l'hypothèse d'un Évangile primitif écrit; elle trouve au contraire une explication fort simple et fort naturelle dans l'hypothèse de Gieseler. Il est, en effet, dans l'ordre des choses que la tradition fut plus solidement établie pour les faits essentiels que pour les faits secondaires, dans le récit desquels elle pouvait, sans de graves inconvénients, être plus lâche et moins précise.

Les différences qui se remarquent entre les trois Évangiles synoptiques et pour l'explication desquelles, Eichhorn, Marsh et tous les autres partisans de l'hypothèse de l'Évangile primitif, ont été obligés de recourir à des combinaisons si compliquées et si pleines d'invraisemblances, trouvent assez facilement leur raison dans l'hypothèse de la tradition orale. On peut croire en effet ou bien que chacun des Évangélistes ne prit dans la tradition que ce qui convenait le mieux au temps, au lieu, au but particulier qu'il avait en vue, ou bien encore que la tradition n'était pas répandue avec la même abondance dans toutes les églises du premier siècle, et ne fournissait partout ni la même richesse ni peut-être les mêmes traits de détail. Il y aurait encore d'autres considérations par lesquelles on pourrait s'expliquer comment il a pu se faire que, tout en puisant à la même source, mais placés dans des circonstances différentes, les Évangélistes ont produit des œuvres qui se distinguent, en plusieurs points, les unes des autres.

Cette hypothèse fait encore disparaître les difficultés soulevées contre nos Évangiles par les citations que les Pères apostoliques font des actes et des paroles de Jésus-Christ, citations dont les unes ne rappellent que de loin les textes de nos livres saints et dont les autres n'ont aucun rapport avec ce qu'ils contiennent. Les Pères apostoliques ont, aussi bien que les Évangélistes, puisé dans la tradition orale, et il n'est pas plus étrange que, dans ce qu'ils rapportent du Seigneur, ils diffèrent de Matthieu, de Marc et de Luc, qu'il ne l'est que ceux-ci diffèrent entre eux.

Enfin cette hypothèse rend compte de ce fait fort difficile à expli-

quer dans toute autre supposition, que nos Évangiles qui paraissent inconnus jusqu'au milieu du second siècle, prennent alors et presque en un clin d'œil une autorité incontestée dans les églises. Si l'on admet en effet qu'ils n'étaient que la reproduction de la tradition orale, on comprendra qu'ils durent participer au respect qu'on avait pour elle, dès qu'il devint nécessaire d'en appeler à des documents écrits ; et ce besoin fut la conséquence des discussions avec les hérétiques, ou, pour mieux dire, avec les gnostiques. L'ouvrage d'Irénée contre les hérésies nous apprend qu'il fallut opposer à leurs théories, qu'ils appuyaient sur des écrits apostoliques vrais ou supposés, non pas seulement l'enseignement constant de la tradition, mais encore le texte positif des Évangiles. Et c'est ainsi que, par la marche même des choses, sans bruit, sans entente des chefs des églises, l'autorité de ces écrits devint égale à celle de la tradition, précisément parce qu'ils dérivaient d'elle, qu'ils la reproduisaient en général exactement et qu'ils pouvaient, par conséquent, lui être substitués avec tout l'avantage d'un témoignage écrit sur un témoignage oral.

Tout cela n'a pu se faire, toutefois, qu'à la condition que la tradition orale eût pris une forme assez arrêtée pour pouvoir être reproduite sous des termes, ou identiques ou du moins analogues dans des écrits d'auteurs différents. En a-t-il été ainsi? Gieseler n'y trouve rien d'improbable.

Les apôtres étaient des hommes simples, d'une même culture d'esprit ; ils durent concevoir les enseignements de leur maître à peu près d'une manière identique. Leur langue, le syro-chaldéen, se prêtant peu à de grandes combinaisons de style, leurs idées durent revêtir une forme semblable. Ajoutez qu'ils vécurent longtemps ensemble, et qu'ils s'entretinrent très-souvent, soit pendant la vie de Jésus, soit après [1], de ce qu'ils avaient vu et entendu. Il put bien résulter de l'ensemble de ces circonstances une forme commune, stéréotypée en quelque sorte, de leurs croyances, de leurs souvenirs et de leurs espérances.

C'était d'ailleurs une coutume en Israël que le disciple gravait dans sa mémoire les paroles du maître et les transmettait ensuite à ses propres élèves, telles qu'il les avait reçues lui-même [2]. Les apôtres ne firent pas autrement. Après avoir retenu dans leur forme originale les ensei-

[1] Eusèbe, *Hist. eccles.*, lib. V, cap. 18.

[2] Verba præceptoris sine ulla immutatione, ut prolata ab illo fuerant, erant recitanda, ne diversa illi affingeretur sententia. Wachner, *Antiq. hebr.*, t. I, p. 253, § 25. On trouve des répétitions exactes des paroles du Maître dans *Luc*, VII, 19 et 20, XIX, 31 et 34.

gnements du Seigneur, après s'être fait, dans leurs longs entretiens, quand il ne fut plus avec eux, un thème uniforme de leurs souvenirs communs [1], ils propagèrent tous un même Évangile dans les diverses contrées où ils apportèrent la foi nouvelle.

Il n'y a donc rien d'invraisemblable dans cette hypothèse d'une sorte de cycle évangélique, transmis dans l'Église primitive avec la même fidélité que les poëmes homériques l'avaient été pendant des siècles, dans la Grèce antique, avant d'être mis par écrit. Cette probabilité se transforme presque en certitude, quand on voit qu'un même fait rapporté plusieurs fois dans le livre des Actes, est toujours raconté dans les mêmes termes [2], et que dans les Épîtres les mêmes faits et les mêmes enseignements sont, à peu d'exceptions près, présentés avec les mêmes expressions [3]. Paul répète fort souvent que son Évangile ne diffère en rien de celui des autres apôtres, et l'on peut croire qu'il entendait parler, non pas seulement d'une ressemblance générale de faits et d'idées, mais encore d'une ressemblance verbale, si l'on peut du moins tirer quelque induction de l'accord de son récit de l'établissement de la sainte Cène [4], dans sa première Épître aux Corinthiens [5], avec le récit tout à fait identique qu'en fait le troisième Évangile [6].

C'était une opinion générale dans les premiers siècles de l'Église, que les enseignements de Jésus-Christ avaient été confiés à la mémoire des apôtres. On en a la preuve dans un passage des *Recognitiones*, ouvrage qui, quoique n'étant qu'une fiction, nous retrace cependant les croyances de l'époque à laquelle il fut écrit. Dans le passage dont il est ici question, l'auteur de ce livre fait parler l'apôtre Pierre, comme tous les chrétiens croyaient alors qu'il aurait pu le faire : « Je me réveille toujours de moi-même au milieu de la nuit, lui fait-il dire, et le sommeil ne s'empare plus ensuite de moi. C'est l'effet de l'habitude que j'ai prise de rappeler à ma mémoire les paroles de mon Seigneur, que j'avais entendues, afin de pouvoir les retenir fidèlement [7]. »

Le respect que l'on avait pour la tradition dans l'Église primitive,

[1] Ce n'est qu'ainsi qu'on peut expliquer les discours plus ou moins longs de Jésus-Christ rapportés dans nos Évangiles. Personne ne voudra sans doute supposer que les apôtres eussent eu soin de prendre des notes pendant la vie de leur Maître.

[2] Comparez *Actes* IX, 2, 8, XXII, 5, 11, et XXVI, 12, 18. — *Actes* X, 3, 6, X, 30, 32, et XI, 13 et 14. — *Actes* X, 10, 16, et XI, 5, 10.

[3] J. D. Schulze, *Der schriftstell. Charakter und Werth des Johannes*, pp. 15, 35, 47, 50.

[4] *Galat.*, I, 6-9; *I Corinth.*, XV, 11; *II Corinth.*, XI, 4 et 5.

[5] *I Corinth.*, XI, 23-25.

[6] *Luc*, XXII, 19 et 20.

[7] *Recognitiones Clementis*, lib. II, cap. 1.

est également une preuve qu'on la tenait pour la reproduction exacte, verbale même de l'enseignement de Jésus-Christ et des apôtres. On peut conclure de certains passages des plus anciens Pères de l'Église, qu'ils ne se bornaient pas à en retenir le sens général, mais qu'ils s'efforçaient de la graver dans leur mémoire dans les termes mêmes sous lesquels elle était propagée. « Je puis rapporter, écrivait Irénée dans sa vieillesse à un chrétien du nom de Florinus, les discours que Polycarpe faisait au peuple, le récit des entretiens qu'il avait eus avec Jean et avec les autres qui avaient vu le Seigneur, et de ce qu'ils lui avaient appris de sa doctrine et de ses miracles, en quoi il n'y avait rien qui ne s'accordât parfaitement avec ce que nous lisons dans l'Ecriture Sainte. Dieu m'a fait la grâce d'écouter toutes les choses avec une attention extraordinaire, de les écrire, non sur du papier, mais dans mon cœur, et de les répéter continuellement [1]. »

Gieseler fait observer qu'il est encore question, au IVe et au Ve siècle, d'un enseignement non écrit [2], qu'il n'était pas permis de confier au papier, et qu'il fallait graver dans son cœur et dans sa mémoire [3]. L'invocation qui précédait la formule de l'institution de la Cène, et celle qui la suivait, aussi bien que la confession de foi, ne purent, pendant longtemps, être transmises qu'oralement ; il était interdit de les mettre par écrit [4]. Comment expliquer une semblable défense, à une époque où des milliers de livres avaient été déjà composés sur toutes les diverses parties de la religion chrétienne, autrement qu'en y voyant un souvenir plus ou moins superstitieux d'un ancien ordre de choses, dans lequel l'enseignement religieux tout entier était donné de vive voix et n'était conservé que par la mémoire [5] ?

Telles sont les principales considérations sur lesquelles Gieseler appuie son hypothèse. La plupart d'entre elles reposent sur des faits incontestables, on ne saurait le nier; elles témoignent toutes d'une profonde connaissance de l'antiquité chrétienne; elles établissent avec une irrécusable évidence, que les paroles de Jésus-Christ et le récit de sa vie furent transmis pendant longtemps par la tradition orale, sous une forme arrêtée, et il serait difficile de ne pas admettre que la tradition n'ait été, en définitive, la source à laquelle ont puisé les auteurs

[1] Eusèbe, *Hist. eccles.* lib. V, cap. 20

[2] Ἡ ἄγραφα διδασκαδία, τά ἄγραφα τῆς ἐκκλήσιας μυστήρια. Basile, *De Spiritu Sancto*, cap. 27.

[3] Cyrille de Jérusalem, *Catech.* 5 *De fidei dogm.*

[4] Augustin, serm. 112, dans *Opera ed. Benedict.*, t. V, p. 653. Jérôme, epist. 61, *ad Pammach.*, cap. 9.

[5] Gieseler, *ibid.*, p. 107, 111.

autant des Évangiles qui ont été reçus dans le recueil du Nouveau Testament, que de ceux qui n'y ont pas été admis et qui avaient cours à la fin du 1er siècle. C'est là, d'ailleurs, ce que Luc nous apprend dans son prologue, quand il nous dit que l'histoire évangélique avait été déjà écrite à plusieurs reprises, d'après ce qu'en avaient transmis des témoins oculaires [1].

Et cependant l'hypothèse de Gieseler ne rend pas un compte satisfaisant de la formation de nos Évangiles synoptiques [2]. Quelques rapides observations suffiront pour en faire la preuve.

Il saute aux yeux qu'elle n'explique en aucune manière comment les paroles de Jésus-Christ, qui, dans le premier Évangile, se trouvent rapprochées sous la forme de discours suivis, ont pu, dans le troisième, être disjointes, liées à des circonstances différentes, et rapportées à d'autres moments de l'enseignement du Seigneur. Dira-t-on que la tradition ne formant pas un ensemble suivi, mais simplement un recueil sans liaison des sentences de Jésus et d'anecdotes sur sa vie, chaque Évangéliste a pu en grouper, comme il lui a semblé bon, les diverses parties? Mais alors comment se fait-il que Matthieu, Marc et Luc aient été si souvent, disons mieux, le plus souvent d'accord à en prendre les mêmes traits, et encore que, dans plusieurs parties importantes de leurs écrits, ils aient adopté une même manière de les grouper [3]? On connaît soit par les autres livres du Nouveau Testament, soit par les écrits des Pères apostoliques, un certain nombre de paroles de Jésus-Christ qui ne se trouvent pas dans nos Évangiles synoptiques et qui faisaient partie cependant de la tradition. Il est étrange qu'elles aient été également négligées à la fois par Matthieu, par Marc et par Luc. On dirait qu'il y a eu entre eux une certaine entente sur ce qu'ils devaient prendre dans la tradition et sur ce qu'ils devaient en laisser de côté.

[1] *Luc*, I, 1 et 2.

[2] Ce n'est pas seulement de l'origine des trois Évangiles synoptiques que cette hypothèse prétend rendre compte; Gieseler l'applique également à l'Évangile de Jean et aux Évangiles apocryphes. On a déjà vu que, quand on compare le quatrième Évangile canonique aux trois premiers, on est conduit à ne pas les rapporter tous les quatre à une même tradition, ou du moins à une même tradition interprétée et retravaillée d'une manière analogue. Une difficulté du même genre se présente pour les Évangiles apocryphes, et l'on se demande par quel singulier jeu du hasard ils avaient emprunté à la tradition des discours de Jésus-Christ et des faits de sa vie, dont ni Matthieu, ni Marc, ni Luc n'avaient eu l'idée d'enrichir leurs écrits.

[3] Comparez *Marc*, I, 21, IV, 13, *Luc*, IV, 31, IX, 6; *Matth.*, XIV, XVIII, *Marc*, IV, 14, IX, 50, et *Luc*, IX, 7, 50; *Matth.*, XIX et XX, *Marc*, X, et *Luc*, XVIII, 15, XIX, 27; *Matth.*, XXI, XXV, *Marc*, XI, XIII, et *Luc*, XIX, 28, XXI; *Matth.*, XXVI et XXVII, *Marc*, XIV et XV, et *Luc*, XXII et XXIII.

Et, d'autre part, les différences qui distinguent leurs ouvrages prouvent bien, ce me semble, qu'ils n'ont pas agi de concert. Il y a donc encore ici un côté important du problème qui échappe à l'hypothèse de Gieseler.

C'est surtout quand on compare les récits que les trois Évangiles synoptiques contiennent de l'histoire de la Passion, qu'on reste convaincu qu'il ne suffit pas de renvoyer à la tradition orale comme à la source de ces écrits, pour donner une idée nette et complète de leur formation. A côté de l'harmonie la plus grande dans la marche des événements et dans la succession chronologique des diverses scènes, on voit ici la forme des récits varier, d'un auteur à l'autre, dans les expressions, dans les détails accessoires, dans tout ce qui peut tenir à l'individualité des narrateurs, à un bien plus haut degré que dans aucune autre partie de l'histoire évangélique. Ce fait incontestable, comme le fait remarquer M. Reuss, renverse l'hypothèse qui prétend résoudre le problème des rapports des Évangiles par l'action seule de la tradition orale. Si l'histoire évangélique avait été stéréotypée au point que plusieurs auteurs eussent pu, dans une complète indépendance l'un de l'autre, et à un demi-siècle environ de distance des événements qu'ils rapportent, les raconter exactement dans les mêmes termes, c'est bien certainement dans l'histoire de la Passion, dans la partie du récit la plus connue, la plus importante, la plus fréquemment répétée, que la relation aurait dû présenter le caractère le plus marqué d'uniformité aussi bien quant aux faits que quant aux expressions. Et c'est précisément là que la phraséologie est la moins identique, que les détails varient au plus haut degré, que l'individualité des récits se dessine le plus nettement [1].

V

Les systèmes que je viens d'examiner croient pouvoir résoudre, par une seule formule, le problème des rapports de nos trois Évangiles synoptiques. Les difficultés contre lesquelles ils se brisent également, montrent, ce me semble, avec une entière évidence, qu'il faut renoncer à chercher l'explication du mode de formation de ces trois écrits dans un seul et même fait. Au lieu donc de prendre le problème en bloc, si

[1] *Nouv. Revue de Théologie*, t. II, pages 53 et 54.

je puis ainsi dire, on arriverait peut-être à des résultats plus satisfaisants en le divisant et en recherchant successivement les origines de chacun de nos Évangiles. Telle est la voie dans laquelle on est entré dans ces derniers temps. Il me reste à faire connaître ce nouvel essai d'explication.

§ 1. — DE LA FORMATION DU PREMIER ÉVANGILE.

La parenté du premier Évangile et du second ne saurait être méconnue. Elle est établie par le grand nombre de faits communs à l'un et à l'autre, par l'ordre identique dans lequel ils y sont classés, du moins à partir de *Matthieu* XII, 22, et de *Marc* III, 21 [1], par l'emploi fréquent des mêmes expressions dans les récits parallèles, enfin par les citations de l'Ancien Testament très-souvent exprimées dans les mêmes termes dans tous les deux et s'écartant ou se rapprochant de la même manière soit de l'original hébreu, soit de la version grecque des Septante. Lequel des deux a fourni à l'autre les éléments qui leur sont communs?

M. Réville fait remarquer que, si l'on retranche du premier les discours de Jésus-Christ, ainsi que les récits de la naissance du Seigneur et de sa résurrection, qui sont tout autres dans les deux autres synoptiques, il reste, à bien peu de choses près, l'Évangile de Marc. Matthieu contient, il est vrai, bien des traits qui ne sont pas dans celui-ci. Mais, et c'est là un fait bien digne d'être relevé, ces parties qui lui sont propres, se trouvent toujours intercalées dans un texte dont le second Évangile offre le parallèle exact. Ainsi le récit du miracle de Pierre marchant sur les eaux (*Matth.*, XIV, 28-31), récit qui est étranger à Marc, est suivi et précédé de deux versets qui ne sont autres que *Marc* VI, 50 et 51. Ainsi encore les versets 23 et 28 de *Matth.*, XVII, entre lesquels se trouve placé le récit du miracle du Statère (*Matth.*, XVII, 24-27) reproduisent exactement *Marc* IX, 33. Il en est de même pour tous les autres récits propres à Matthieu [2]. Retranchez

[1] Si l'ordre chronologique diffère dans les chapitres précédents, c'est, d'après M. Réville, parce que l'auteur du premier Évangile a été entraîné à s'écarter, sous ce rapport, du second, par le document qui lui a fourni toute sa partie didactique. Réville, *Études critiques sur l'Évangile selon saint Matthieu*, p. 206. *Nouv. Revue de Théologie*, t. II, pp. 31, 38.

[2] *Matth.*, XXVI, 24, 26, est inséré entre *Marc*, XIV, 21 et 22; *Matth.*, XXVI, 49, 50, entre *Marc*, XIV, 45 et 46, *Matth.*, XXVI, 52, 54, entre *Marc*, XIV, 47 et 48; *Matth.*, XXVII, 3, 10, entre *Marc*, XV, 1 et 2; *Matth.*, XXVII, 17, entre *Marc*, 15, 10 et 11; *Matth.*, XXVII, 24 et 25, entre *Marc*, XV, 14 et 15; *Matth.*, XXVII, 51, 53, entre *Marc*, XV, 38 et 39.

ces passages et il restera dans la partie historique du premier Évangile précisément ce qui forme la partie historique du second[1].

Dira-t-on que celui-ci a été tout simplement extrait de celui-là? Que son auteur ne se proposant que de présenter le tableau des actes de la vie du Sauveur, a laissé de côté les discours de Jésus-Christ que rapporte Matthieu et a transcrit à peu près littéralement la partie historique de cet Évangile? C'est bien ainsi que l'on explique d'ordinaire l'origine de l'Évangile de Marc; mais cette opinion est contredite par l'examen même de cet ouvrage[2].

C'est un fait facile à constater que Marc ne se borne pas à raconter les événements de la vie de Jésus-Christ; la partie didactique occupe une place comparativement considérable dans son Évangile, et même plusieurs fois l'enseignement du Seigneur y est présenté sous la forme de discours d'une assez grande étendue[3]. Rien n'est donc plus erroné que de prendre le second Évangile pour un simple extrait de la partie historique du premier.

Mais il y a plus : quand on compare Matthieu et Marc, on s'aperçoit bien vite que celui des deux qui, dans les parties qui leur sont communes, est le plus étendu dans ses descriptions, le plus abondant en détails et même le plus riche en faits, n'est pas le premier, mais le second[4]. Ajoutez que dans une foule de passages, le texte de Marc porte bien plus que celui de Matthieu le caractère de la priorité. Celui-ci en effet paraît tantôt abréger celui-là, tantôt l'expliquer, tantôt le préciser[5]. Enfin, dans l'hypothèse que Marc a connu Matthieu et en a extrait son ouvrage, on ne s'expliquerait pas qu'il eût pu omettre volontairement l'histoire de la naissance de Jésus-Christ, et une foule d'autres faits de la plus grande conséquence pour le tableau de l'œuvre du Sauveur[6].

Le second Évangile ne dérivant pas du premier, et l'hypothèse d'un

[1] Réville, *Études critiques sur l'Évangile selon saint Matthieu*, pp. 119 et 120.

[2] Elle ne l'est pas moins par la plus ancienne tradition chrétienne. Eusèbe, *Hist. eccles.*, lib. III, cap. 39. Irénée, *adv. hæres.*, lib. III, cap. 1. Jérôme, *De viris illustr.*, cap. 8, *ad hedibiam*, cap. 11.

[3] *Marc*, III, 8-11, 23-29; IV, 11-32; VII, 6-16, 18-23, et IX, 39-51, etc.

[4] Comparez *Marc*, II, 3, 12, et *Matth.*, IX, 2, 8; *Marc*, V, 22, 43, et *Matth.*, IX, 18, 26; *Marc*, VI, 17, 20, et *Matth.*, XIV, 3, 5; *Marc*, IX, 14, 27, et *Matth.*, XVII, 14, 21; *Marc*, X, 46, 53, et *Matth.*, XX, 29, 34; *Marc*, XI, 12, 18, et *Matth.*, XXI, 18 et 19; *Marc*, XI, 19, 24, et *Matth.*, XXI, 20 et 22, etc.

[5] Reuss, *Les Évangiles synoptiques* dans *Nouv. Revue de Théologie*, t. II, p. 19-26. Réville, *ibid.*, pp. 130-138.

[6] Reuss, *Les Évangiles synoptiques*, *Revue de Théologie*, t. XI, p. 164-170, et *Nouv. Revue de Théologie*, t. II, p. 17.

Évangile primitif dont ils ne seraient tous les deux que des formes différentes et inégalement développées, ne s'appuyant sur aucune donnée historique, on est forcé d'admettre que l'Évangile de Matthieu a été tout simplement composé de la combinaison de l'Évangile de Marc qui lui a fourni ses éléments historiques, et d'un autre document auquel il a emprunté sa partie didactique, c'est-à-dire tous les grands discours de Jésus-Christ qu'il renferme.

Et cependant cette hypothèse soulève une difficulté considérable. Dans sa forme actuelle, l'Évangile de Marc est bien certainement postérieur à celui de Matthieu. On ne saurait en douter, quand on voit que Marc explique et commente maintes fois le texte qui lui est commun avec Matthieu, dans le dessein bien marqué de le rendre plus clair, et que les discours relatifs à la seconde venue du Seigneur, parallèles dans les deux écrits, sont présentés dans le second de telle manière qu'on y découvre une tendance plus prononcée que dans le premier à reculer l'époque de ce grand événement[1]. Il faut ajouter que, si l'auteur du premier Évangile eût connu le second tel que nous le possédons, on ne comprendrait pas pourquoi il n'aurait pas profité de certains passages de Marc qui allaient si bien à son but, par exemple *Marc*, I, 2[2], et encore pourquoi il n'aurait pas conservé à certains récits l'ordre et la forme qu'ils ont dans le second Évangile, et qui sont de beaucoup préférables à ceux qu'ils ont dans le premier[3].

Cette difficulté disparaîtrait, si l'on supposait que le second Évangile, tel que l'auteur du premier a pu le connaître, n'avait pas encore reçu la forme définitive sous laquelle il nous est parvenu. Les différences plus ou moins considérables qui se remarquent entre notre Évangile de Marc et les passages parallèles de celui de Matthieu, n'auraient pas existé primitivement et devraient être rapportées au remaniement qui aurait donné à l'œuvre de Marc sa forme actuelle.

Mais est-ce là une hypothèse? N'est-ce pas plutôt un fait certain? On a déjà vu que les douze derniers versets de cet Évangile sont d'une autre main que le reste de l'ouvrage, et qu'on avait élevé des doutes sur l'authenticité des vingt premiers. Ces modifications pourraient en faire soupçonner d'autres, et l'on est confirmé dans cette opinion par ce que

[1] Réville, *ibid.*, p. 139 et suiv. Pour ce dernier point, comparez *Marc*, IX, 1, et *Matth.*, XVI, 28; *Marc*, XIV, 62, et *Matth.*, XXVI, 64; *Marc*, XIII, 10, et *Matth.*, XXIV, 11; *Marc*, XIII, 24, et *Matth.*, XXIV, 29.

[2] Bertholdt, *Einleit.*, t. III, p. 1129 et 1130.

[3] Comparez *Marc*, IV, 33, 43, et *Matth.*, VIII, 18, 27; *Marc*, V, 22, 43, et *Matth.*, IX, 18, 26.

nous rapporte de l'écrit de Marc, Papias, le plus ancien auteur qui en fasse mention [1]. « Marc qui n'avait pas connu personnellement le Seigneur, dit Papias, et qui ne l'avait jamais entendu, suivit plus tard l'apôtre Pierre et lui servit d'interprète. Quand celui-ci, selon les besoins de son enseignement, faisait mention des miracles du Christ, Marc prenait soin de les noter exactement, mais sans aucun ordre, et sans qu'il en résultât une rédaction des discours du Seigneur, laquelle n'était pas dans les intentions de l'apôtre. Ainsi Marc ne laissait rien passer, écrivant un certain nombre de choses au fur et à mesure que Pierre en parlait, et n'ayant pas d'autre préoccupation que de ne rien omettre de ce qu'il apprenait et de n'y rien changer [2]. »

Ce n'est pas certainement de notre Marc actuel que Papias parle dans ce passage. Tel que nous l'avons, cet Évangile ne manque pas plus d'ordre que les deux autres synoptiques ; il constitue, au même titre que ceux-ci, une rédaction suivie de la vie et de l'enseignement de Jésus. En présence de la déclaration de l'évêque de Hiérapolis, il faut admettre forcément ou que notre second Evangile n'est pas celui que Papias connaissait sous le nom de Marc, ou que l'œuvre du compagnon de l'apôtre Pierre ne nous est parvenue qu'après avoir subi des modifications plus ou moins profondes, et qu'après que ses diverses parties ont été classées dans un ordre chronologique. De ces deux conséquences, la dernière est la plus probable, on peut même dire la seule probable, car d'un côté il y a une série non interrompue de témoignages en faveur de l'authenticité de notre second Évangile, et d'un autre côté l'addition bien certaine de ses douze derniers versets nous permet de croire qu'il a pu éprouver d'autres changements analogues. On est ainsi autorisé à supposer un Marc primitif, un proto-Marc, comme l'appelle M. Réville.

C'est de ce Marc primitif, quelque peu différent de celui que nous avons, que se servit l'auteur du premier Évangile. Il le prit tout entier, en donnant seulement une autre disposition aux diverses parties dont il se composait; et, le combinant avec un autre document dont il est temps maintenant de s'occuper, il forma notre premier Évangile, celui qui porte le nom de Matthieu; on verra plus loin pour quelle raison.

Une partie considérable de notre premier Évangile est constituée par les discours de Jésus-Christ. C'est par là qu'il se distingue des

[1] Ce témoignage de Papias a beaucoup exercé la sagacité des critiques et, comme le dit M. Reuss, l'interprétation qu'on en a donnée a le plus souvent abouti à faire contester absolument à Marc ses droits d'auteur sur notre second Évangile.

[2] Eusèbe, *Hist. eccles.*, lib. III, cap. 39.

deux autres synoptiques. Les éléments de ce genre sont plus rares dans Marc; mais tous ceux qu'il contient ont passé dans Matthieu[1]. D'où l'auteur du premier Evangile a-t-il pris tous les autres?

Ce n'est pas de Luc; car, dans ce cas, on ne saurait expliquer pourquoi il aurait omis tant de sentences, de paraboles, de discours entiers qu'il aurait pu lui emprunter. Ce n'est pas dans ses propres souvenirs qu'il les a puisés; car, si l'auteur de notre premier Évangile n'avait eu qu'à consulter ses souvenirs pour écrire tous les discours qu'il rapporte, comment, pour les faits, qu'il était bien plus facile de retenir, aurait-il eu recours au livre d'un écrivain qui, comme Marc, n'avait pas même été témoin oculaire des événements?

Quand on examine de près les grands discours du Seigneur, tels que les donne le premier Évangile, on ne tarde pas à se convaincre que chacun d'eux se compose d'allocutions prononcées en différentes circonstances. Ainsi le chapitre XXIII contient tout ce que la tradition avait conservé des reproches que Jésus-Christ avait eu occasion, en divers moments, d'adresser aux Pharisiens. Les sept paraboles qui se succèdent sans interruption dans le chapitre XIII, bien que, dès la première et la plus transparente, les disciples avouent leur manque d'intelligence, ne furent certainement pas proposées le même jour, les unes à à la suite des autres. Jésus n'aurait pas compromis l'impression que pouvaient, que devaient produire de pareils enseignements, en les multipliant, en les accumulant avec une précipitation que rien ne justifierait, en effaçant lui-même l'une par l'autre, dans l'esprit de ses faibles auditeurs, toutes ces paraboles à sens divers, dont chacune demandait à être longuement méditée.

Il n'est même pas difficile de découvrir le système, d'après lequel on a rapproché, soit diverses allocutions, soit un certain nombre de sentences distinctes de Jésus-Christ, pour en former les grands discours que nous lisons dans le premier Évangile. Ce travail n'a pas été fait d'après les rapports logiques que différentes parties pouvaient avoir entre elles; on a tout simplement mis à la suite les unes des autres celles qui avaient trait à un même sujet, par exemple, les reproches adressés aux Pharisiens du chapitre XXIII, ou encore ce qui concerne les petits enfants au commencement du chapitre XVIII, ou encore celles

[1] Reuss, *Nouvelle Revue de Théologie*, t. II, p. 39 et 40, sauf seulement plusieurs paroles du Seigneur que Marc seul rapporte (II, 27; IV, 26 et suiv.; VII, 8, 16; VIII, 18; IX, 35, 39, 44 et suiv.; X, 24; XI, 25; XIII, 33 et suiv.) et qui forment un total de vingt-deux versets, Reuss, *Revue de Théologie*, t. XI, p. 173.

qui se présentaient revêtues d'une même forme, comme on le voit dans la série de paraboles du chapitre XIII [1].

Il n'est nullement probable que l'auteur du premier Évangile ait exécuté lui-même ce travail; il le trouva tout fait dans quelque recueil de discours du Seigneur, recueil dans lequel on avait disposé ses paroles et ses instructions d'après l'ordre tout à fait extérieur que je viens d'indiquer. Ce qui nous le fait supposer, c'est que, ainsi que le fait remarquer Reuss, on rencontre dans cet Évangile un certain nombre de paroles de Jésus-Christ reproduites deux fois. Cette répétition ne s'explique que par cette circonstance que l'auteur de l'écrit qui porte le nom de Matthieu, a transcrit ces paroles une première fois comme faisant partie des textes empruntés à Marc et une seconde fois comme appartenant à ces agglomérations de sentences qui composaient le recueil dont je viens de parler. Et en effet ces passages, deux fois rapportés, se retrouvent dans notre Évangile de Marc [2].

Cette supposition d'un recueil de sentences de Jésus-Christ, dans lequel l'auteur du premier Évangile aurait puisé les discours qu'il rapporte, n'est ni un simple expédient inventé par la critique, ni même une découverte due à sa sagacité ; c'est un fait constaté par le témoignage du même écrivain, qui nous a fait connaître l'existence du livre de Marc et qui nous a appris qu'il était la première relation historique écrite de la vie du Seigneur. Papias nous signale un recueil de paroles de Jésus-Christ, rédigé, à ce qu'il nous dit, en hébreu par l'apôtre Matthieu et que chacun, ajoute-t-il, interprétait comme il le pouvait [3].

Cet écrit ne serait-il pas simplement, comme on le suppose d'ordinaire, l'Évangile qui porte le nom de Matthieu ? Cette opinion est combattue par M. Réville [4] et par M. Reuss, qui tiennent pour impossible d'entendre dans ce sens les paroles de Papias [5]. « Le terme grec λόγια, dit M. Reuss, est employé principalement pour des paroles prononcées

[1] Reuss, *Nouv. Revue de Théologie*, t. II, p. 40 et suiv.

[2] Comparez *Matth.*, x, 38 et 39, et XVI, 24, 25, avec *Marc*, VIII, 34 et 35; *Matth.*, V, 29 et 30, et XVIII, 8 et 9, avec *Marc*, IX, 43, 47; *Matth.*, V, 31, et XIX, 9, avec *Marc*, X, 11; *Matth.*, XXIII, 11, et XX, 16, avec *Marc*, X, 43; *Matth.*, X, 22, et XXIV, 9, 13, avec *Marc*, XIII, 13. Reuss, *ibid*, t. II, p. 44.

[3] Eusèbe, *Hist. eccles.*, lib. III, cap. 39.

[4] Réville, *ibid.*, p. 61.

[5] Schleiermacher est le premier, si je ne me trompe, qui ait cherché à établir que le livre désigné par Papias sous le nom de λόγια était, non point notre Évangile de Matthieu, mais un recueil de sentences du Seigneur.

avec une certaine autorité, comme le latin *effatum*. On s'en servait surtout pour parler des oracles, et il nous paraît très-bien choisi pour désigner, tant pour la forme que pour le fond, les paroles du Seigneur qui avaient dès l'abord captivé l'attention des masses et s'étaient de plus en plus gravées dans les esprits, non-seulement par leur haute sagesse et leur admirable vérité, mais encore par la brièveté populaire et la précision incisive de leurs formes. D'ailleurs on ne peut guère douter de la justesse de cette interprétation du mot λόγια, puisque Papias, en parlant de l'autre livre qu'il connaissait, celui de Marc, déclare explicitement que celui-ci contenait aussi des narrations de fait, et son propre ouvrage, lequel, d'après le titre [1], devait être une explication de pareils λόγια, ne pouvait guère se rapporter qu'à des paroles dont il s'agissait de déterminer le sens et la portée [2]. Il est très-vrai que beaucoup de paroles de Jésus ne sont bien comprises que par leurs liaisons avec certains faits qui les avaient provoquées [3]; mais cela n'a pas dû empêcher que dans les premiers temps on n'en recueillît un grand nombre sans éprouver le besoin d'y ajouter un cadre historique, besoin qui, en vérité, n'existe pas même pour notre siècle à l'égard d'un très-grand nombre de ces paroles [4]. »

On est ainsi conduit à regarder notre premier Évangile comme composé, sauf un très-petit nombre d'éléments nouveaux, dont la source immédiate nous reste inconnue [5], de deux ouvrages primitifs ; les faits ont été pour la plupart puisés dans l'Évangile écrit par Marc, d'après ses souvenirs de la prédication de l'apôtre Pierre, et les grandes agglomérations de sentences, ou les discours, dans un recueil dont l'apôtre Matthieu était l'auteur et qui, selon toutes les vraisemblances, a passé intégralement dans notre Évangile [6]. L'importance des discours de Jésus-Christ explique comment le nom de l'auteur du recueil d'où ils avaient été tirés, resta à ce nouvel ouvrage, qui fut appelé en conséquence l'Évangile selon saint Matthieu. Peut-être aussi le chrétien

[1] Ce titre était Εξηγήσεις τῶν λογίων κυριακῶν.

[2] Il n'est pas inutile de faire remarquer ici que cet ouvrage de Papias n'est point parvenu jusqu'à nous, et que nous ne le connaissons que par la très-courte mention qu'en fait Eusèbe, *Hist. eccles.*, lib. III, cap. 39.

[3] Aussi M. Réville, en vue certainement de cette circonstance, modifie-t-il en partie l'hypothèse de M. Reuss, en admettant que chacune des divisions ou des chapitres des λόγια pouvait être précédée d'une courte indication historique.

[4] Reuss, *ibid.*, t. II, p. 46. Réville, *ibid.*, p. 53, 60.

[5] Ces éléments historiques que renferme Matthieu et qui ne sont pas dans Marc, proviennent, d'après M. Réville, de la tradition orale, *Études critiques sur l'Évangile selon saint Matthieu*, p. 177 et suiv.

[6] Reuss, *ibid.*, t. II, p. 42 et 43.

inconnu qui fondit ensemble le recueil de Matthieu et l'écrit historique de Marc, ne prit-il lui-même ce dernier document que comme un supplément explicatif du premier, et ne se proposa-t-il, en indiquant les événements auxquels se rattachaient les discours du Seigneur, que de compléter l'ouvrage de l'apôtre, dont le nom continua ainsi naturellement d'être attaché à cette édition augmentée de son œuvre.

§ 2. — DE LA FORMATION DU TROISIÈME ÉVANGILE.

Dans le système de M. Reuss, Luc n'aurait fait aucun emprunt au premier Évangile; il ne l'aurait même pas connu, et cet Évangile ne devrait pas être compté au nombre de ceux dont il parle dans son pologue. Il y a en effet quelques raisons très-valables qui établissent que la rédaction du troisième Évangile n'a dépendu en rien du premier.

Les textes propres à Matthieu seul [1] ne se retrouvent pas dans Luc, et de ces textes, quelques-uns ont une importance considérable. Il en est un entre autres qui implique la vocation des Gentils [2] et qui répond par conséquent très-bien au point de vue paulinien dans lequel on suppose, à tort ou à raison, que le troisième Évangile a été écrit. Pourquoi Luc les aurait-il négligés, s'il les avait connus ? Cette omission serait d'autant plus inexplicable, que cet Évangéliste, il l'annonce lui-même, se proposait d'être aussi exact que complet [3].

Des passages parallèles dans les deux Évangiles, il en est dans lesquels le parallélisme est imparfait, c'est-à-dire dans lesquels il existe dans le fond, mais non dans la forme, ou bien encore dans lesquels deux récits se remplacent plutôt qu'ils ne se ressemblent. Il faut citer en première ligne les nombreux discours de l'Évangile de Matthieu, dont aucun n'est reproduit par Luc dans une forme quelque peu analogue. Tandis que dans le premier Évangile, l'enseignement de Jésus est présenté d'ordinaire en longs discours, il est en quelque sorte fragmentaire dans le troisième, et en général il y est rattaché à des circonstances qui ne sont pas toujours mentionnées par Matthieu [4].

En second lieu, il faut citer toute l'histoire de la naissance de Jésus-

[1] *Matth.*, IX, 47 et suiv.; XVII, 24-27; XVIII, 15-35; XX, 1-16; XXI, 28-32; XXV, 1-13, 31-48; XXVIII, 11-15, 16-20.
[2] *Matth.*, XX, 1-16.
[3] *Revue de Théologie*, t. XV, p. 12 et 13.
[4] *Ibid.*, t. XV, p. 13 et 14.

Christ, racontée dans les deux premiers chapitres de chacun de ces Évangiles. Quel que puisse être le succès des essais tentés pour compléter les deux récits l'un par l'autre, l'hypothèse que Luc a eu l'Évangile de Matthieu sous les yeux, ne saurait expliquer pourquoi l'auteur du troisième Évangile n'a pas suivi tout simplement le premier, ou, s'il a voulu suppléer aux lacunes qu'il y découvrait, pourquoi il n'a pas lui-même présenté tous les faits dans leur ensemble, au lieu de laisser aux futurs interprètes le soin d'exécuter ce difficile travail de combinaison. Cette question serait d'autant plus malaisée à résoudre, que Luc ne s'est pas évidemment proposé, dans l'ensemble de son ouvrage, de donner des suppléments aux récits des autres Évangélistes et de remplir seulement les vides qu'ils avaient laissés dans l'histoire du Seigneur [1].

Dans un petit nombre d'autres passages, le parallélisme semble mieux marqué, et la ressemblance est assez sensible pour permettre de supposer au premier aspect un rapport de dépendance quelconque entre les deux textes [2]. Mais quand on regarde aux détails, on trouve ce parallélisme interrompu çà et là soit par des additions, soit par des omissions, et l'on ne sait à laquelle des deux rédactions attribuer la priorité, ou, pour mieux dire, on est tenté de croire que les deux auteurs ont puisé, indépendamment l'un de l'autre, à une source commune soit écrite, soit orale [3].

De ces diverses considérations, M. Reuss conclut que notre premier Évangile n'était pas au nombre des documents que Luc consulta et dont il fit usage pour la composition de son Évangile.

Connut-il, du moins, le recueil des sentences de Jésus-Christ dont il a déjà été question? M. Reuss ne le croit pas [4], et M. Réville partage ce sentiment [5]. Cette opinion ne peut toutefois se soutenir qu'autant que l'on admet que le recueil de Matthieu était divisé en chapitres distincts, et que chacun de ces chapitres est devenu un des discours rapportés par le premier Évangéliste; car, s'il avait été écrit *serie continua*, Luc aurait pu en diviser le contenu tout autrement que celui-ci, sans que cette différence pût être une preuve qu'il ne l'eût pas eu entre les mains et qu'il ne s'en servît pas pour la rédaction de son ouvrage.

[1] *Ibid.*, t. XV, p. 19, 23.

[2] Ces passages sont : *Matth.*, IV, 1-11, et *Luc*, IV, 1-13; *Matth.*, VIII, 5-13, et *Luc*, VII, 1-20; *Matth.*, III, 1-12, et *Luc*, III, 1-20; *Matth.*, XI, 2-30, et *Luc*, VII, 18-35; *Matth.*, VIII, 19-22, et *Luc*, IX, 57-60.

[3] *Revue de Théologie*, t. XV, p. 26, 28,

[4] *Nouv. Revue de Théologie*, t. II, p. 76.

[5] Réville, *Études critiques sur l'Évang. selon saint Matthieu*, p. 334.

Il est vrai qu'il y a, dans le premier Évangile, bien des paroles de Jésus-Christ qui ne se retrouvent pas dans le troisième ; mais il y en a aussi dans celui-ci d'autres qui ne sont pas dans celui-là, et rien ne peut, d'ailleurs, faire supposer que l'auteur du premier Évangile n'ait pas eu, à côté du recueil de l'apôtre Matthieu, des sources d'informations sur l'enseignement du Seigneur, qui lui ont fourni tout ce qu'il contient de plus que le troisième.

M. Réville suppose que Luc eut à sa disposition une paraphrase des λόγια, rédigée librement et sous l'influence de notre premier Évangile. Je n'y vois rien d'impossible ; mais n'est-ce pas là une décision bien catégorique dans un sujet couvert de tant d'obscurités? Il serait plus simple, ce me semble, de supposer que l'auteur du premier Évangile et celui du troisième eurent chacun entre les mains une traduction grecque différente de ce recueil. Hypothèse pour hypothèse, celle-ci aurait du moins l'avantage de pouvoir invoquer, en un certain sens, en sa faveur, le témoignage de Papias, qui nous dit que chacun traduisait comme il le pouvait le livre hébreu de l'apôtre Matthieu.

Mais si Luc n'a connu ni le premier de nos Évangiles, ni le recueil des sentences de Jésus-Christ dont se servit le rédacteur de cet Évangile, il n'en est pas de même de l'Évangile de Marc. On ne peut comparer ensemble le second et le troisième des synoptiques, sans être frappé de la remarquable coïncidence qu'ils présentent, surtout quant à l'ordre des matières. Si l'on excepte le début et la fin, tout le reste marche de front dans les deux écrits ; ils ne se distinguent que par le plus ou moins grand nombre de faits qu'ils rapportent. Or, l'ordre des événements qui composent l'histoire évangélique, excepté ce qui regarde la naissance et la mort du Seigneur, dont la place était forcément fixée, n'étant pas réglé d'avance et invariablement par des motifs ou des points de vue inhérents au sujet, une pareille coïncidence ne saurait être l'effet d'une nécessité objective. Les préoccupations chronologiques n'y sont certainement pour rien, puisque les narrateurs n'étaient pas en état de préciser les dates et de distinguer les époques, et que la comparaison de leurs écrits avec le quatrième Évangile démontre jusqu'à l'évidence, comme on l'a déjà vu, qu'ils n'avaient pas une connaissance vraiment historique de l'ensemble de la vie de Jésus-Christ. A moins qu'on ne veuille attribuer ce constant parallélisme au hasard, il faudra convenir, avec M. Reuss, qu'il est un signe irrécusable d'un rapport de dépendance [1].

[1] *Revue de Théologie*, t. XI, p. 171.

Il y a plus : quand on compare ces deux Évangiles, on s'aperçoit assez vite que le second a passé tout entier dans le troisième, excepté un passage assez considérable (*Marc*, VI, 45 — VIII, 26) qui est étranger à Luc [1], et probablement aussi excepté le récit de la Passion, qui diffère, sous beaucoup de rapports, dans les deux écrits. Il faut ajouter qu'il y a presque identité entre les textes parallèles de Marc et de Luc [2]. Dans la plupart des passages, où les expressions diffèrent, on peut remarquer que celles du troisième Évangile sont ou plus usitées, ou plus naturelles, ou plus claires que celles de Marc ; elles peuvent, par conséquent, s'expliquer comme des corrections ou des révisions du texte du second Évangile, que l'auteur du troisième avait sous les yeux [3].

Enfin, il n'est pas inutile de rappeler que, dans les passages communs aux trois Évangiles synoptiques, Luc est toujours plus près de Marc que de Matthieu, même quand celui-ci n'est plus complet [4], et que, quand, dans ces passages parallèles, Luc est plus riche en détails que Matthieu, Marc l'est également et de la même manière que Luc [5].

Après ces divers rapprochements, il doit être permis de croire que le second Évangile a été un des écrits que Luc a consultés et probablement aussi un de ceux dont il parle dans son prologue. Mais il faut ajouter aussitôt qu'il n'est pas vraisemblable que l'ouvrage de Marc, dont Luc se servit, fût entièrement identique à notre second Évangile tel que nous le possédons ; et cela pour ces deux raisons : la première,

[1] Hug pensait que ce passage avait primitivement fait partie du troisième Évangile et qu'il n'en était sorti que par l'inadvertance d'un copiste qui aurait passé, sans s'en apercevoir, de la première multiplication des pains à la seconde, de sorte que tout le récit intermédiaire aurait été omis désormais dans Luc. Les objections s'élèvent en foule contre cette explication. Je me bornerai à demander comment un seul copiste, ou pour mieux dire une seule copie, aurait pu avoir un tel effet. N'y en avait-il donc pas d'autres? Cellerier, *Introd. au N. T.*, p. 294. *Revue de Théologie*, t. XI, p. 178.

[2] Comparez entres autres *Marc*, I, 21, 28, et *Luc*, IV, 31, 37 ; *Marc*, XII, 41, 44, et *Luc*, XXI, 1, 4 ; *Marc*, IV, 21, 25, et *Luc*, VIII, 16, 18 ; *Marc*, IV, 1, 34, et *Luc*, VIII, 1, 18.

[3] Comparez *Marc*, I, 23, et *Luc*, IV. 33 ; *Marc*, I, 26, et *Luc*, IV, 35 ; *Marc*, IV, 21 et *Luc*, VIII, 16 ; *Marc*, IV, 25, et *Luc*, VIII, 18 ; *Marc*, III, 14, et *Luc*, VI, 13 ; *Marc*, XII, 38, et *Luc*, XX, 46 *Revue de Théologie*, t. XI, p. 179, 181.

[4] Comparez

Matth.,	XII, 1-8.	*Marc*, II, 23-28.	*Luc*, VI, 1-5.
—	XVIII, 1-4.	— IX, 38-50.	— IX, 46-50.
—	XIX, 16-30.	— X, 17-31.	— XVIII, 18-30.
—	XXIII,	— XII, 38-40.	— XX, 45-47.

[5] Comparez

Matth.,	IX, 1-8.	*Marc*, I, 1-12.	*Luc*, V, 17-26.
—	VIII, 28-34.	— V, 1-20.	— VIII, 26-39.
—	IX, 18-26.	— V, 21-43.	— VIII, 40-56.
—	XIX, 13-15.	— X, 13-16.	— XVIII, 18-30.
—	XX, 19-34.	— X, 46-52,	— XVIII, 35-43.

que notre second Évangile actuel contient des passages [1] qui ne sont pas dans Luc et qui ne se trouvaient pas, par conséquent, dans l'écrit de Marc, dont celui-ci fit usage ; et la seconde, que ses diverses parties présentaient une disposition différente de celle sous laquelle il nous est parvenu, car autrement l'auteur du troisième Évangile n'aurait pas classé parmi des écrits dont l'ordre laissait à désirer à ses yeux, un livre qui offre la même disposition que son propre ouvrage.

Luc a eu d'autres sources que l'Évangile de Marc, on ne saurait en douter, puisque le contenu de son Évangile dépasse de beaucoup celui du second. Ces autres sources étaient-elles écrites ou orales? Probablement il en eut de l'une et de l'autre espèce. On peut croire qu'il profita surtout de l'enseignement de l'apôtre Paul. On peut le conclure à ce fait, digne de remarque, que le récit qu'il fait de la célébration de la dernière pâque de Jésus-Christ avec ses disciples (XXII, 19 et 20) est presque identique à celui qu'en fait Paul dans sa première Épître aux Corinthiens (XI, 23-25).

Quant aux documents écrits, il est impossible d'en rien connaître; mais on peut, avec quelque vraisemblance, rapporter à des documents de ce genre deux passages qu'il n'a pas empruntés à Marc, qui ne les a pas ; je veux parler de I, 3-II, 52 et IX, 51-XVIII, 14.

M. Reuss fait remarquer que la comparaison du ton classique du prologue, écrit en style périodique, avec le langage coupé et chargé d'hébraïsmes du récit qui le suit, laisse peu de doutes sur le rôle de l'Évangéliste dans cette partie de son ouvrage. Il l'a prise à quelque document d'origine judaïque, en y introduisant seulement quelques légères modifications, soit pour retoucher quelque peu le style, soit pour compléter quelques détails, ainsi qu'il l'a fait pour tout ce qu'il a emprunté à Marc [2].

Il est possible que le long passage IX, 51-XVIII, 14 soit dû directement à la tradition orale, comme le pense M. Reuss [3]. Il me semblerait cependant plus probable d'y voir une simple transcription d'une série de pièces fragmentaires ou un extrait de quelque ouvrage antérieur. Ce passage, en effet, manque d'ordre sous presque tous les rapports; il y a même des transpositions évidentes dans le texte [4]. Luc aurait certainement coordonné avec plus de soin les données de la tradition

[1] *Marc*, VI, 45-VIII, 26.

[2] *Nouv. Revue de Théologie*, t. III, p. 309-316.

[3] *Revue de Théologie*, t. XV, p. 5, 10.

[4] Ainsi *Luc*, XI, 16, se trouve entre les versets 15 et 17 où il n'a que faire et est séparé de douze versets du 29e qui devrait le suivre immédiatement.

orale, s'il avait puisé à cette source. En général, il ne me paraît pas qu'il ait fait un usage considérable de la tradition orale. Il semble s'être plutôt proposé de compléter les uns par les autres les divers documents qu'il avait recueillis. Telle est du moins l'impression générale que laisse la lecture de son ouvrage, et ce qu'il annonce lui-même dans son prologue, ne peut que la confirmer.

§ 3. — DE LA FORMATION DU SECOND ÉVANGILE.

D'après M. Reuss et M. Réville, notre second Évangile serait le résultat d'un et peut-être même faudrait-il dire de plusieurs remaniements de l'écrit de Marc dont parle Papias.

Il est certain que, dans sa forme actuelle, il ne répond en rien à l'idée qu'on s'en ferait d'après les paroles de l'évêque de Hierapolis. Quant à la disposition des matières, il ne se distingue nullement de l'Évangile de Luc; il paraît, au même titre que celui-ci, une histoire de Jésus-Christ chronologiquement ordonnée, racontant la vie du Seigneur depuis les premiers jours de sa prédication jusqu'à sa mort, et ce n'est pas d'un ouvrage semblable qu'on aurait pu dire qu'il avait été écrit sans que l'auteur tînt compte de l'ordre successif des faits. Aussi, partant de là, Schleiermacher, Credner, Baur et Schwegler ont prétendu que notre second Évangile n'est pas du tout celui dont parle Papias, et qu'on ne saurait l'attribuer à l'auteur dont il porte le nom. Mais, d'un autre côté, on a une série non interrompue de témoignages qui ne permettent pas d'en mettre l'authenticité en doute. De là une opposition qui n'a de solution que si l'on admet qu'à un certain moment les diverses parties de l'écrit primitif de Marc furent arrangées dans l'ordre qu'elles ont conservé depuis.

Il n'est pas inutile toutefois de faire remarquer que cette explication tourne contre le système que nous exposons. En effet, ce ne peut être qu'à l'imitation de l'Évangile de Luc, que l'écrit primitif de Marc aurait reçu sa disposition actuelle. Que devient alors toute l'argumentation sur les rapports de Marc et de Luc, qui repose tout entière sur la supposition que Luc a suivi l'ordre des faits tel qu'il le trouva dans Marc?

Ce n'est pas seulement dans sa forme que l'écrit primitif de Marc aurait subi des modifications profondes avant de devenir notre second Évangile. On est forcé d'admettre de ce point de vue qu'il en a éprouvé de tout aussi considérables dans son contenu. Et en effet, s'il est la source

à laquelle l'auteur du premier Évangile et celui du troisième ont puisé les faits ou du moins la plupart des faits qu'ils rapportent, il faut nécessairement supposer qu'il ne contenait, au moment que ceux-ci s'en servirent, ni tout ce qu'il a de plus qu'eux, ni tous les récits dans lesquels perce l'intention de les corriger ou de les compléter. Tous ces différents passages y auraient donc été ajoutés, probablement par l'auteur inconnu, qui lui a donné sa forme définitive.

Si cet écrit primitif de Marc ne formait pas une narration suivie, comme Papias l'assure, il n'est pas vraisemblable qu'il portât les mots par lesquels il débute : « Le commencement de l'Évangile de Jésus-Christ, » etc., mots qui annoncent une histoire suivie et qui ne sauraient convenir à un ouvrage tel que l'était le Marc de l'évêque de Hiérapolis. Ce ne serait donc pas sans quelque raison que M. Reuss ne verrait dans les vingt premiers versets de notre second Évangile, qu'une sorte de résumé, extrait de Matthieu et de Luc et étranger dans le principe à l'œuvre de Marc [1]. On a déjà vu, et ceci paraît bien autrement incontestable, que les douze derniers versets du dernier chapitre sont d'une main postérieure. Ainsi on aurait ajouté à l'écrit primitif de Marc un commencement et une fin, vraisemblablement quand on lui donna la forme sous laquelle il nous est parvenu.

Le passage *Marc* VI, 45-VIII, 26, n'est pas entré dans la rédaction du troisième Évangile. Faut-il en conclure qu'il ne faisait pas partie de l'ouvrage de Marc, quand Luc s'en servit pour la composition de son Évangile, ou bien que Luc n'eut à sa disposition qu'une copie défectueuse, incomplète de cet écrit? Je ne sais; mais ce n'est là que la moindre des difficultés que soulève ce passage.

Excepté les deux fragments, *Marc* VII, 32-37 et VIII 22-26, il se retrouve tout entier et presque dans les mêmes termes dans le premier Évangile [2]. L'auteur de cet Évangile le prit-il dans l'ouvrage de Marc, dont il aurait possédé une copie plus exacte que celle de Luc? ou bien ce passage fut-il emprunté plus tard au premier Évangile pour être inséré dans le second, au moment du remaniement auquel il doit sa forme actuelle? Ces deux suppositions sont aussi peu vraisemblables l'une que l'autre. Chacun des deux premiers Évangiles présente dans ce passage des particularités accessoires sans doute, mais cependant importantes, qui manquent dans l'autre. Comment l'auteur du premier Évangile aurait-il négligé ceux de ces traits qui se trouvent dans Marc,

[1] *Nouv. Revue de Théologie*, t. II, p. 48 et suiv.
[2] *Matth.*, XIV, 22-27, 32-36; XV, 1-11, 15-39; XVI, 1-10.

s'il avait pris ce passage dans l'écrit du disciple de Pierre? Et d'un autre côté, comment celui qui l'aurait fait passer du premier Évangile dans le second, en aurait-il effacé les traits qui sont dans celui-là et qui manquent dans celui-ci? Il ne reste qu'à supposer qu'il dérive d'une source commune, à laquelle l'empruntèrent aussi bien l'auteur du premier Évangile, que celui qui donna au second sa forme actuelle, en y ajoutant chacun quelques détails qu'il devait à ses propres informations. Mais encore ici il faut faire remarquer en passant que cette supposition qui, dans ce système, paraît cependant inévitable, porte une grave atteinte à l'hypothèse qui donne l'écrit primitif de Marc pour la principale source, sinon pour la seule, de la partie historique de notre Évangile de Matthieu.

Nous n'en avons pas encore fini avec les difficultés que fait naître ce passage. Je viens de dire que deux des fragments qui le composent, *Marc* VII, 32-37 et VIII, 22-26, ne se trouvent pas dans Matthieu. L'auteur de notre premier Évangile les aurait-il omis à dessein, parce qu'ils racontent deux miracles analogues, dans lesquels Jésus-Christ semble employer un moyen pharmaceutique pour rendre l'ouïe et la parole à un sourd-muet et la vue à un aveugle? Ce scrupule né de la crainte d'amoindrir la puissance miraculeuse du Seigneur, paraîtrait d'autant plus extraordinaire, qu'il n'a pas été partagé par l'auteur du quatrième Évangile, qui rapporte un miracle opéré dans les mêmes conditions [1]. Il est bien plus probable que ces deux fragments n'étaient pas dans l'ouvrage primitif de Marc, toujours bien entendu dans l'hypothèse que cet ouvrage a été un des documents qui ont servi à la rédaction de notre Évangile de Matthieu. Où les aurait pris alors l'auteur inconnu de notre Marc actuel? question plus facile à poser qu'à résoudre et qui, jointe à toutes les précédentes, nous montre combien nous sommes encore loin d'avoir une explication satisfaisante de la formation de nos Évangiles synoptiques.

Il faut enfin jeter un coup d'œil sur un fait bien autrement grave que les précédents, quoiqu'il ne soit pas sans analogie avec celui que je viens d'examiner et qu'il soulève des difficultés du même genre. En comparant le second Évangile et le troisième, M. Reuss a été conduit à penser que l'écrit primitif de Marc ne contenait rien sur les derniers moments du Sauveur. Cette opinion ne manque pas de vraisemblance. Le récit de la Passion dans notre second Évangile, rapporte des faits

[1] *Jean*, IX, 6.

d'une haute importance qui manquent entièrement dans le troisième [1]. Quel motif aurait pu déterminer Luc à les omettre, s'il les avait connus? Ces détails présentent par eux-mêmes un puissant intérêt ; ils se rattachent à ce que la vie du Seigneur offre de plus touchant et de plus sublime; ils ne se trouvent d'ailleurs, sous aucun rapport, en contradiction avec ce qu'il raconte lui-même d'après d'autres sources. Quand toute la partie précédente de Marc, à peu d'exceptions près [2], a passé dans l'ouvrage de Luc, que dans tout le reste du livre les faits se suivent dans le même ordre et sont souvent racontés dans les mêmes termes, qu'en un mot, la rédaction du troisième Évangile se montre de toute façon dans une dépendance si sensible du second, comment aurait-il pu se faire que, dans l'histoire de la Passion seulement, tout cela fût changé? Ici plus de trace quelconque de dépendance, ni dans les faits, ni dans le style. Au contraire, des lacunes remarquables, des divergences parfois assez saillantes, et, dans les morceaux parallèles pour le fond, une différence absolue dans la rédaction et le choix des expressions. Évidemment, Luc n'a pas connu l'histoire de la Passion, qui fait partie intégrante de notre second Évangile, et s'il ne l'a pas connue, c'est qu'elle ne se trouvait pas dans l'écrit de Marc [3].

Dans cette partie de l'histoire évangélique, le premier Evangile est bien moins éloigné de notre Marc que le troisième. Cependant, quand on le compare avec le second, on arrive à une conclusion qui ne diffère guère de celle à laquelle conduit la comparaison de Marc et de Luc. On dirait que le second Évangile, loin d'avoir servi ici de modèle au premier, comme il l'a fait pour toutes les données historiques précédentes, en est au contraire une copie corrigée.

L'histoire de la Passion dans Marc contient bien des traits qu'on chercherait en vain dans Matthieu, et en certains passages, il semble que son auteur a eu l'intention de mieux préciser les récits du premier évangéliste. Ainsi Marc sait sur Simon de Cyrène des détails ignorés de Matthieu [4]; il parle en termes plus précis des saintes femmes, qui assistèrent de loin au supplice du Seigneur [5]; il connaît mieux Joseph d'Arimathée [6], etc. D'après lui, ce ne sont pas les disciples, comme il

[1] *Marc*, XIV, 1, 2, 21-23, 27-34, 37, 44, 50, 51, 60; XV, 3-5, 15, 16-20, 23, 25, 27, 30, 34-36, 41, 44, 47.

[2] Principalement *Marc*, VI, 45; — VIII, 26.

[3] *Nouv. Revue de Théologie*, t. II, p. 59 et 60.

[4] *Marc*, XV, 21.

[5] *Marc*, XV, 40 et 45, comp. *Matth.*, XXVIII, 56.

[6] *Marc*, XV, 22, 25. comp. *Matth.*, XXVII, 57 et 58. — *Marc*, XV, 47, comp. *Matth.*, XXVIII, 60.

est dit dans Matthieu [1], mais quelques-unes des personnes présentes, qui s'indignent de la perte du parfum précieux répandu sur la tête de Jésus, dans la maison de Simon le lépreux [2]. Et cette modification du récit du premier Évangile semble trahir quelque dessein d'écarter des disciples les reproches auxquels aurait pu donner lieu la manière dont Matthieu présente ce fait, ou du moins le désir de mettre dans son vrai jour ce qui se passa en cette circonstance. Mais dans un cas comme dans l'autre, on a là un indice presque certain que le récit de Matthieu est antérieur à celui de Marc. Ce n'est pas seulement Marie-Madeleine et une autre Marie qui vont au sépulcre, le matin du premier jour de la semaine, ainsi que le rapporte Matthieu [3]; Marc, mieux informé, nous apprend que Salomé était avec elles et que l'autre Marie était la mère de Jacques; il rectifie en même temps le récit du premier Évangile, en faisant connaître le dessein qui les amenait en ce lieu. Après avoir acheté des aromates, elles venaient embaumer le corps du Seigneur [4], tandis que, d'après Matthieu, elles n'étaient conduites que par un sentiment de pieuse affection.

Il y a d'un autre côté, dans Matthieu, des détails qui ne se trouvent pas dans Marc, et ces détails ont bien leur importance [5]. Les paroles de Jésus-Christ sur la croix paraissent bien plus exactement rapportées par le premier que par le second [6]. Ce qui y est raconté de Judas est plus explicite et l'indication des miracles opérés au moment de la mort du Seigneur, est plus complète dans Matthieu que dans Marc. On pourrait croire que la plupart des faits relatifs à Judas ont été omis à dessein par celui-ci; mais on ne s'explique pas pourquoi il aurait affaibli les miracles, qui furent comme l'expression du deuil de la nature entière à cette grande catastrophe.

Si les détails que le premier Évangile a de plus que le second, dans l'histoire de la Passion, ne permettent pas de supposer que l'auteur définitif de ce dernier ait eu l'autre sous les yeux et en ait reproduit cette partie, en la modifiant, le caractère plus précis et, en un sens, plus complet de son récit nous ferait croire qu'il a eu du moins entre les mains un des documents, peut-être même plusieurs de ceux qui ont été employés pour la rédaction de l'ouvrage de Matthieu. Dans tous les

[1] *Matth.*, XXVI, 8.
[2] *Marc*, XIV, 4.
[3] *Matth.*, XXVIII, 1.
[4] *Marc*, XVI, 1.
[5] *Matth.*, XXVI, 15; XXVII, 3-10, 24, 51-53, 62, 66; XXVIII, 2-4.
[6] Comparez *Matth.*, XXVII, 46, et *Marc*, XV, 34.

cas, Marc paraît avoir été, dans cette partie, plutôt l'imitateur que le modèle du premier Évangile.

Il résulterait de ces diverses considérations que l'écrit primitif de Marc, après avoir été mis à contribution pour la composition du premier Évangile, et servi de guide, probablement dans une édition déjà remaniée ou du moins différente, à l'auteur du troisième, aurait reçu sa forme actuelle par des emprunts faits ou à Matthieu et à Luc, ou à quelques-uns des documents soit écrits, soit oraux, que ceux-ci avaient consultés [1]. Ainsi, dans un certain sens, chacun de nos trois Évangiles, tels qu'ils existent aujourd'hui, aurait été une source des deux autres; Marc l'aurait été pour Matthieu et pour Luc; Luc et Matthieu l'auraient été pour Marc [2].

§ 4. APPRÉCIATION DE CETTE HYPOTHÈSE ET CONCLUSION GÉNÉRALE

Les explications des origines de nos Évangiles synoptiques, dont je viens d'exposer les traits principaux, l'emportent incontestablement, sous beaucoup de rapports, sur les diverses hypothèses précédentes. Moins systématiques, elles serrent les faits de plus près; elles s'appuient sur une analyse des textes et sur une comparaison des passages parallèles, poussées à un grand degré de précision; en plusieurs points de détails, elles ne laissent presque rien à désirer.

Donnent-elles une solution définitive? Je n'oserais l'affirmer. Elles jettent une plus vive lumière sur la question des rapports de tous genres de nos trois Évangiles synoptiques. Elles n'en ont pas fait disparaître toutes les ombres.

Que Luc se soit servi de notre second Évangile, ou du moins d'un document qui, sous une forme nouvelle, est devenu notre second Évangile, c'est bien possible; cette hypothèse a même un grand degré de vraisemblance. Mais les différences qui existent entre les deux Évangiles paraissent donner un démenti à cette supposition. Comment accorder ces deux faits et échapper à cette contradiction [3]?

[1] Il est probable que bien d'autres éléments sont entrés, comme on l'a vu précédemment, dans la composition définitive de notre second Évangile. Il y a même quelque vraisemblance que son auteur définitif a connu, sinon le quatrième Évangile, du moins quelqu'un des documents qui ont servi à sa rédaction. Ce qui expliquerait les emprunts faits à Jean que Bleck signale dans Marc. Bleck, *Einleit. in das N. T.*, p. 289.

[2] *Nouv. Revue de Théologie*, t. I, p. 72.

[3] *Nouv. Revue de Théologie*, t. VIII, p. 300.

Il est également tout à fait vraisemblable que la partie historique de notre premier Évangile dérive de Marc, ou, pour mieux dire, du document primitif qui a servi à la composition de l'Évangile qui porte ce nom. Mais alors comment se fait-il que Matthieu, du moins dans ces treize premiers chapitres, présente les faits dans un ordre sensiblement différent de celui qui est suivi dans Marc [1]? Expliquer cette différence par les nécessités du plan de l'auteur du premier Évangile, me paraît un expédient que rien ne légitime. Y a-t-il dans les Évangiles d'autre plan qu'une certaine suite chronologique, conforme ou non, peu importe, à la réalité historique? M. Schérer a proposé de diviser l'Évangile de Matthieu en un certain nombre de sections, destinées chacune au récit d'une classe déterminée des miracles de Jésus-Christ [2]. Mais outre qu'on ne saisit pas bien ce qui peut distinguer un petit miracle d'un grand miracle, tous les événements surnaturels étant des miracles au même titre, et les Évangélistes ne paraissant pas avoir fait entre eux des différences de quantité ou de qualité, on voit dans Matthieu comme dans les autres Évangiles les guérisons (petits miracles) et les grands miracles alterner indistinctement. Il faut reconnaître, sans doute, que parfois le récit d'une guérison miraculeuse a amené à sa suite, par une sorte d'association de souvenirs, le récit d'une autre guérison semblable. Mais, ni dans Matthieu, ni dans Marc, ni dans Luc, il n'y a de série continue de miracles d'un genre particulier, qui, une fois la série close, ne se reproduisent plus ailleurs.

S'il fallait supposer à l'auteur du premier Évangile un programme arrêté d'avance, j'aimerais mieux admettre, avec M. Réville, qu'il a suivi l'ordre des λόγια, et qu'il a intercalé les passages qu'il empruntait à l'ouvrage primitif de Marc, selon que le demandaient les discours de Jésus-Christ rapportés dans le Recueil de Matthieu [3]. Il resterait seulement à prouver que ces discours se succédaient dans le Recueil de Matthieu dans le même ordre que nous les voyons dans notre premier Évangile, et je crains que les ingénieuses considérations de M. Réville ne suffisent pas pour convertir une simple possibilité en une réalité nécessaire.

Je n'attacherais pas, cependant, une grande importance à ces diffi-

[1] *Ibid.*, t. VIII, p. 301 et suiv.

[2] *Ibid.*, t. VIII, p. 302 et suiv.

[3] « La combinaison chronologique des sources dont disposait le rédacteur du premier Évangile, le fil conducteur étant fourni par les λόγια considérés comme se suivant historiquement, explique la différence de chronologie avec Marc. » Réville, *Études critiques sur l'Évangile selon saint Matthieu*, p. 251, et 196, 203.

cultés de détail, inévitables, quoi qu'on fasse, dans un sujet livré presque tout entier aux conjectures, si le système que j'examine ici avait une base moins fragile, moins incertaine que le sens plus ou moins contestable qu'on donne au mot λόγια, car, à vrai dire, tout dépend de là. Que ce terme signifie discours, et, par suite, recueil de discours, je le veux bien; mais ne peut-on pas croire que Papias a considéré notre premier Évangile comme un recueil des discours du Seigneur? Et cette explication est d'autant plus probable que ce sont les discours de Jésus-Christ qui dominent dans cet Évangile et qui lui donnent son caractère particulier.

On est confirmé dans cette opinion par deux ordres de considérations qu'on ne peut négliger.

1° Si le livre de Matthieu dont parle Papias, avait été en réalité un recueil de discours de Jésus-Christ, différent de notre premier Évangile, ne serait-il pas bien extraordinaire qu'un ouvrage aussi précieux n'eût été connu que de Papias seul? Aucun autre ancien écrivain chrétien n'en parle, et si Eusèbe n'avait pas cité la phrase de l'évêque de Hierapolis, où il en est question, il n'en serait resté aucun souvenir. Ajoutez qu'on ne saurait comment s'expliquer la perte d'un ouvrage de cette importance, précisément au moment où l'on commençait à recueillir avec le plus grand soin les documents de la littérature apostolique. Que des écrits des apôtres aient pu périr à la fin du Ier siècle et au commencement du IIe, quand, la tradition étant encore dans toute sa fraîcheur, on ne sentait pas l'utilité des écrits, cela se comprend; mais, au milieu du IIe siècle, l'ouvrage d'un apôtre connu, cité, commenté, ne pouvait pas disparaître.

2° Au moment où vivait Papias, notre premier Évangile existait certainement. Si ce n'est pas cet ouvrage qu'il a voulu désigner par le recueil des sentences de Matthieu, il n'a pas connu notre premier Évangile. Peut-on le supposer? Je ne saurais l'admettre. M. Réville fait observer que les Pères de l'Église auraient dû connaître bien des choses qu'ils ignorent et distinguer bien des faits qu'ils confondent. Cette remarque est pleine de justesse. S'applique-t-elle ici? On peut en douter. L'Évangile de Matthieu devait être répandu dans l'Asie Mineure; il est positif qu'il n'y était pas du moins inconnu; il serait étrange que Papias n'en eût pas entendu parler. Supposons, toutefois, qu'il ait pu en ignorer l'existence, d'autres, sans doute, en furent instruits; dans quel embarras ne durent-ils pas se trouver en présence de deux ouvrages différents également attribués à l'apôtre Matthieu?

Je ne puis ici dérouler l'inextricable réseau d'impossibilités dans

lequel nous jette la supposition que l'ouvrage appelé λόγια par Papias n'était pas notre premier Évangile. Mais je dois faire remarquer que l'interprétation du mot λόγια proposée par Schleiermacher, n'a pas obtenu cette approbation unanime que semble lui reconnaître la Société théologique de La Haye. M. Ébrard, entre autres, a soumis de nouveau le passage de Papias rapporté par Eusèbe, à un examen approfondi [1]; il est arrivé à d'autres conclusions que Schleiermacher, et son opinion a trouvé de nombreux partisans [2].

Mais, quelque contestables que puissent être les résultats auxquels M. Reuss est arrivé, il faut reconnaître qu'il a transporté sur un terrain plus solide l'étude de la question des origines de nos Évangiles synoptiques. Toutes les hypothèses qui prétendent tout expliquer par un seul et unique procédé de rédaction, autant celle de la dépendance mutuelle, que celle de l'Évangile primitif et que celle de la tradition orale, sont désormais également convaincues d'impuissance. Les considérations qui ont présidé à la formation de chacun de nos Évangiles ont été trop complexes, ainsi que le fait remarquer M. Schérer [3], pour que les origines de ces écrits aient leur raison dans un seul fait, quelque considérable et quelque réel qn'il puisse être d'ailleurs. D'un autre côté, il n'est aucune de ces hypothèses qui, dans une certaine mesure, n'ait sa valeur et ne puisse, quand on ne lui demande pas plus qu'elle ne peut donner, trouver son emploi dans la recherche des conditions dans lesquelles chacun de nos Évangiles a été composé ou a reçu sa forme définitive.

Un fait d'une haute importance me semble se dégager à la fois et également de toutes les hypothèses que je viens de faire passer sous les yeux du lecteur, c'est qu'aucun de nos trois Évangiles synoptiques n'est primitif; ils n'appartiennent qu'à une couche secondaire du développement de la vie chrétienne, et même qu'à une couche tertiaire, si l'on tient compte de la tradition. Tout nous prouve que, dans ses premiers moments, le christianisme se propagea par la tradition orale et non point par des écrits. Bientôt cette tradition donna naissance à des écrits, on ne saurait en douter; mais il ne parait pas que ces écrits, dont Luc connaissait un certain nombre, soient nos Évangiles. Incomplets, fragmentaires, ils furent comme la transition entre la tradition orale et nos Évangiles, qui tendent à embrasser la vie tout entière de Jésus-

[1] Ebrard, *Wissenschaft. Kritik der evangel. Geschichte*, p. 762, 789.
[2] Tischendorf, *Synopsis Evangel.*, p. xv, note 1.
[3] *Nouv. Revue de Théologie*, t. VIII, p. 307.

Christ, et qui, par cela même, firent oublier tous les essais antérieurs. C'est bien là ce que suppose le dernier des systèmes que j'ai examiné, et ce n'est pas un des moindres services qu'il a rendus à la critique, que d'avoir ouvert cette voie nouvelle aux recherches sur les origines de nos Évangiles synoptiques.

Je ne terminerai point sans faire remarquer que le fait que je viens de signaler n'enlève rien à la valeur des écrits qui nous sont parvenus sous les noms de Matthieu, de Marc et de Luc. Ces écrits n'ont pas le caractère d'œuvres personnelles. Ils ne sont que la reproduction des ouvrages fragmentaires antérieurs qui se retrouvent ici condensés, rapprochés et combinés ensemble de manière à présenter, à un degré plus ou moins grand de développement, un tableau suivi et complet de la vie et des enseignements du Seigneur. Et ces ouvrages fragmentaires, à leur tour, n'étaient que la reproduction de la tradition orale. Il faut dire de chacun d'eux ce qui a été répété si souvent, d'après Papias et d'autres Pères de l'Église, du document que Marc écrivit avec les souvenirs de la prédication de l'apôtre Pierre.

Mais si ce fait ne diminue en rien l'autorité de nos Évangiles synoptiques, qui restent toujours l'expression du christianisme primitif et apostolique, il complique singulièrement la question de leurs origines. Il place la critique en présence d'un problème complexe, à deux degrés, si l'on peut ainsi dire. Il faudrait, en effet, dégager d'abord de nos Évangiles les différents écrits dont ils ne sont que des combinaisons diverses, et rechercher ensuite les origines de ces écrits élémentaires. Peut-on espérer d'arriver jamais à une solution satisfaisante? Il est permis d'en douter, quelque confiance qu'on puisse avoir en la sagacité de l'esprit humain.

MICHEL NICOLAS.

LA CONSTITUTION DE L'ANGLETERRE

TROISIÈME PARTIE [1]

LE GOUVERNEMENT ET L'ADMINISTRATION

VIII

L'ÉGLISE ANGLICANE

Le peuple anglais est éminemment, sincèrement religieux. La foi chrétienne a pénétré sa vie jusque dans ses profondeurs les plus intimes, et forme une partie intégrante de son existence. La controverse théologique ne remplit pas seulement, chaque dimanche, les églises et les chapelles, elle vient aussi s'asseoir au foyer de la famille. L'Angleterre n'ayant jamais eu de tendance à l'uniformité, le nombre des sectes est illimité dans le pays. Il est permis aux spirituels feuilletonistes des journaux parisiens de se moquer à cœur joie des congrégations de toute nuance dont on compte au moins une centaine et de se demander avec consternation ce que peuvent être les *calvinistes*, les *prolapsariens*, les *méthodistes primitifs sandemaniens* et les adeptes inspirés de la *nouvelle Jérusalem*. Le fait de voir cent cinquante fanatiques former une communion distincte et se complaire dans le logogriphe antithétique d'*Israélites chrétiens*, doit prêter à rire aux esprits superficiels qui n'apprécient pas à sa juste valeur la pleine et entière liberté de conscience, qui se sont

[1] Voir la *Revue* du 1er août et du 1er novembre 1862.

habitués à voir l'Etat intervenir partout, même entre l'homme et son Dieu.

A cette franchise illimitée, nous ne voyons que des avantages et pas un seul inconvénient. Le bon sens public, ce *tout le monde* qui a plus d'esprit que les plus spirituels, fera toujours bonne justice des exagérations, du moment que le champ est ouvert à la discussion et que la persécution n'entoure aucune réunion de sectaires de l'auréole du martyre. Aux peureux, demandant avec angoisse qui réglera cette effervescence des âmes, nous répéterons simplement la réponse faite par M. Thiers au cri de détresse des esprits timorés, demandant qui contiendra la liberté destinée à contenir le pouvoir d'un seul : — « Tous. Je sais bien qu'un pays peut quelquefois s'égarer, et je l'ai vu, mais il s'égare moins souvent, moins complétement qu'un seul homme[1]. » — La conscience peut errer à l'aventure, et nous en avons été témoin ; mais on peut se demander si toutes les aberrations individuelles ont jamais froissé la raison générale avec autant d'effronterie que certains dogmes promulgués et imposés par les théocraties réputées infaillibles.

Il n'entre pas dans notre cadre d'énumérer et d'analyser les différentes sectes religieuses de l'Angleterre. Nous étudions ici plutôt les institutions politiques de ce pays, et l'église anglicane se trouve dans cette catégorie, puisqu'elle est une communion nationale. A défaut de la séparation absolue de la religion et de l'État, telle qu'elle existe dans les États-Unis d'Amérique et qui nous paraît la seule solution logique et équitable du problème, nous avons trouvé le système anglais bien supérieur à tout ce que nous avons pu observer autre part.

L'Eglise d'Angleterre se regarde comme le successeur légal de l'Eglise catholique, ou plutôt de l'Eglise de Rome, puisqu'elle affecte elle-même des prétentions à la catholicité. Aussi s'est-elle complu tout d'abord dans les allures de l'infaillibilité, et un canon de l'année 1603 porte : « Quiconque affirmera dorénavant que l'Eglise d'Angleterre, établie par la loi, n'est pas une Eglise vraie et apostolique, enseignant et maintenant la doctrine des apôtres, qu'il soit excommunié. » Cependant, les mots seuls, « établie par la loi, » creusent un abîme entre le protestantisme et le catholicisme, car l'orthodoxie promulguée par la loi, peut être changée par la loi, tandis que la papauté s'est toujours prétendue immuable et infaillible.

Qu'il y ait eu une question politique dans la séparation de l'Angleterre et de l'Eglise papale, on ne saurait le nier, et nous ne voyons plus quel intérêt il pourrait y avoir à le faire. L'intervention d'un prince étranger dans les affaires du pays, surtout à une époque où les matières spirituelles occupaient une si grande place dans la vie des peuples, ne devait jamais plaire aux fiers Bretons ; et Henri VIII, en sécularisant les tribu-

[1] Avertissement de l'auteur ; tome XII, de l'*Histoire du Consulat et de l'Empire.*

naux ecclésiastiques, en les soumettant à la juridiction suprême du roi, suivit tout simplement une vieille tradition et devint ainsi, en fait et en droit, le chef de l'église nationale. L'élément puritain donna bientôt une direction plus libérale, plus démocratique, à la révolution religieuse; mais au début, elle fut plutôt un changement de ressort judiciaire et administratif qu'une réformation.

Aussi les monarques anglais se sont-ils tout d'abord appliqués à conserver, autant que possible, l'organisation intérieure de l'église romaine. Dans le même statut qui restreint la juridiction du pape, Henri ordonne « que tous les canons et ordonnances, non contraires aux lois et coutumes de l'empire, restent en force jusqu'à ce qu'il en soit autrement décidé.» Jacques Ier, qui dans sa suffisance emphatique, disait toujours le dernier mot, la pensée intime des rois, s'exprime ainsi : « Je préférerais la papauté, parce qu'elle a tant de pouvoir sur les âmes, — si seulement le pape ne prétendait pas également au pouvoir sur les souverains. » L'épiscopat anglais, au contraire, n'a jamais séparé sa cause de celle du monarque, au point que le même doctrinaire couronné répondit aux presbytériens qui ne voulaient plus d'évêque : « Pas d'évêque, pas de roi. » — Ils le prirent au mot, et son fils paya la leçon de sa tête.

Les principes de l'Eglise anglicane sont établis par les trente-neuf articles de foi qui furent adoptés par un synode (convocation), en 1562, sous le règne d'Élisabeth. C'est la confession d'Augsbourg de l'Angleterre et le vote du Parlement en fit une loi de l'État. En conséquence, l'*acte d'uniformité* prohiba l'introduction des changements dans cet acte, si ce n'est par le roi en Parlement, et la religion devint affaire du pouvoir séculier. Il va sans dire qu'un établissement riche en revenus et en domaines s'est toujours défendu avec acharnement contre les envahisseurs; mais s'il a longtemps exclu les dissidents des emplois les plus élevés, il n'a du moins pas entravé l'exercice des cultes opposés, et c'est une tolérance que d'autres religions d'État n'ont jamais eue, que nous sachions. Pendant des siècles, les protestants français se fussent trouvés heureux de pouvoir adorer Dieu selon les rites de leur communion, tandis que cette faculté n'a jamais été refusée aux catholiques anglais et irlandais.

M. Fischel nous semble injuste envers l'Église anglicane en n'insistant que sur quelques différences légères entre cette croyance et l'Église catholique : — il existe, selon nous, une dissidence capitale, irrévocable. Peut-il, en dehors du titre d'évêque, y avoir quelque chose de commun entre le culte qui s'incruste dans la tradition et prêche le credo de l'infaillibilité, et celui qui se fonde exclusivement sur la Bible et abandonne l'interprétation des textes à la conscience individuelle? L'abolition du célibat des prêtres et de la confession auriculaire, comme pratique imposée, et le rejet du dogme de la transsubstantiation ou présence réelle ont, dès les commencements, tracé une ligne de démarcation

franchissable entre les deux symboles. Si nous ajoutons que le culte de la Vierge et des saints, la seule forme extérieure la plus saisissante du culte catholique, est inconnu à l'anglicanisme, de même que l'indissolubilité sacramentelle du mariage, on comprendra que le gouffre s'est élargi de plus en plus. Ceux qui n'étudient que les textes et les formules de l'Église anglicane, courent risque de se faire illusion : ils ne comprendront pas jusqu'à quel point elle s'est inspirée de l'esprit *protestant*, de cet esprit qui vivifie, s'ils ne se rappellent qu'elle n'a jamais résisté au souffle de la liberté, chaque fois qu'il est venu réveiller le monde.

Les catholiques sont complétement émancipés et jouissent de tous les droits individuels et politiques ; ils n'ont pas de sujet de plainte, si ce n'est de ne pouvoir tyranniser les autres.

Lorsqu'en 1850, le chef du catholicisme assuma la prérogative, que maint État catholique lui conteste, de créer des diocèses et de nommer des évêques, sans consulter le pouvoir civil, le cri formidable de « point de papauté, » qui retentit d'un bout à l'autre de la Grande-Bretagne, fut dirigé contre cette audacieuse prétention bien plus que contre le culte lui-même. Il est dans la nature de toutes les sectes d'être intolérantes, et par suite celles qui, comme l'Eglise anglicane et le protestantisme en général, ne poussent jamais l'antagonisme jusqu'à la persécution, ont droit à la reconnaissance de tous les amis de la liberté.

L'Eglise anglicane est intimement liée à l'Etat, et ses dignitaires siégent à la chambre haute du royaume ; son union avec le gouvernement parlementaire est ainsi rendue indissoluble et ses intérêts sont ceux de la liberté. Aussi le développement de la civilisation se fait-il sans fortes secousses, dans un pays où l'obscurantisme ne peut inviter les passions violentes et étroites à venir à son aide ; où le prêtre, tout en se glorifiant du titre de ministre de Dieu, regarderait comme un blasphème et une profanation de se dire son représentant sur terre, où le dogme seul est sacré et non pas celui qui le prêche.

L'influence du pasteur protestant dépend de sa position sociale, de ses mœurs, de son érudition, bien plus que de l'ordination traditionnelle. Obligé, même quand il remplit les fonctions de son ministère, de faire appel à la conscience, à l'intelligence de ses paroissiens, chacun desquels est prêtre lui-même lorsque dans le sanctuaire de ses pénates il lit et expose les saintes Écritures, il n'osera pas invoquer toutes les foudres du ciel sur la tête de ses contradicteurs. Tant qu'il reste fidèle à sa sainte mission, il doit l'estime, dont il est environné, à la vénération sincère que le peuple anglais éprouve pour les enseignements de son enfance, et non au surplis dont il est revêtu. Une religion libre fait des hommes libres ; la nation, qui laisse enchaîner les consciences, ne trouvera jamais l'indépendance au bout des convulsions fiévreuses qui l'agitent.

L'Église anglicane est une Église humaine, vivante : il s'ensuit qu'il

existe des partis dans son sein. Le parti de la haute Église et celui de la basse Église ont surtout occupé le pays de leurs discussions. Le premier s'applique à conserver la tradition ecclésiastique, et prétend même, en se rattachant à un cardinal hongrois ou bohémien, converti passagèrement à l'anglicanisme, fournir les anneaux de la chaîne épiscopale, depuis les apôtres jusqu'à nos jours. Aussi répudie-t-il la qualification de *protestant*, comme si ce n'était pas le plus beau fleuron de sa couronne, son plus précieux titre à la reconnaissance de la nation. Ce parti tend sans cesse à augmenter la puissance et la juridiction des évêques, et à se rapprocher de l'organisation catholique, à l'exclusion du pape. Quant aux dogmes, il prend pour une inspiration *immédiate* du Saint-Esprit chaque verset de la Bible, et presque aussi les trente-neuf articles.

Les *puseytes* (disciples du professeur Pusey d'Oxford) sont la coterie culminante du parti de la haute Église. Ils ont, autant que la loi, interprétée par des casuistes, le leur permettait, et souvent même en transgressant ses limites, imité les formes du culte romain. Il peut paraître puéril de voir une paroisse livrée aux plus âpres discussions, à propos de quelques fleurs artificielles le long des pilastres, de quelques maigres cierges sur un autel, ou d'une croix coloriée brodée sur la chape de l'officiant. Mais il ne faut pas perdre de vue qu'au fond de la dispute il y a un retour au catholicisme. Depuis la conversion (ou la perversion, comme on dirait en Angleterre) du docteur Newman et de quelques autres dignitaires anglicans, le mouvement s'est arrêté ; et l'on peut dire aujourd'hui, que l'influence des acolytes pseudo-catholiques se borne à faire festonner des surplis élégants par les mains délicates des dames désœuvrées et langoureuses de Belgravia, et à mener à confesse les femmes de journée besogneuses de Brompton.

Le parti de la basse Église affiche moins de prétentions et prêche des doctrines plus modestes: pour lui, la tradition n'est rien et la Bible est tout, et il se conforme strictement aux prescriptions du livre de prières officiel. La portion active de cette section, qui se fait appeler *évangélique*, se rapproche beaucoup des dissidents et prend toutes les manières du piétisme. Les adhérents se livrent à une propagande ardente, établissent des missions et vont prêcher dans les rues et les théâtres. Pour le moment, ce parti jouit d'une influence considérable auprès des whigs libéraux et du gouvernement de lord Palmerston ; de son sein sortent la plupart des évêques nommés dans les dernières années, sur la désignation du pieux lord Shaftesbury. Mais, dans une autre direction, le rationalisme envahit ouvertement quelques couches de l'Église; le livre des *Essais et Revues*, autour duquel se sont accumulées tant de haines et de controverses, est un indice frappant de cette tendance, et la persécution dont il est l'objet ne fera qu'accroître le nombre des libres penseurs.

L'Église anglicane est administrée par deux archevêques : celui de

Cantorbéry et celui d'York. Le premier est primat de *toute* l'Angleterre; le second seulement primat de l'Angleterre. L'archevêque de Cantorbéry a vingt et un diocèses dans sa province; il est de plus premier pair du royaume, a la préséance sur tous les dignitaires et suit immédiatement les princes du sang. Il jouit aussi du droit superbe de se donner huit chapelains, tandis qu'un duc lui-même est réduit à la portion congrue de six. Il couronne les rois et les reines régnantes, pendant que son confrère d'York ne remplit la même cérémonie que sur la tête des reines-épouses; celui-ci, tout en partageant la noble prérogative d'avoir huit chapelains, est inférieur en rang au lord chancelier.

On dit des deux archevêques qu'ils sont *intronisés*, tandis que les évêques sont seulement *installés;* les premiers portent le titre « Votre Grâce et le plus Révérend père en Dieu, » les seconds celui de Très-Révérend père en Dieu. » Archevêques et évêques sont, en théorie, choisis par les doyens et chapitres des cathédrales; en fait, ils sont nommés par la reine ou plutôt par le ministère, et cette prétention n'est nullement déguisée. A chaque vacance, le monarque expédie un *congé d'élire* au chapitre, mais l'invitation contient déjà le nom du titulaire désigné; s'il n'est pas élu dans les douze jours, la Couronne le nomme directement.

Les évêques viennent après les vicomtes en rang : ils peuvent occuper leur siége à la Chambre des lords dès qu'ils ont prêté serment à la reine; cependant leur nombre est restreint. Ils sont justiciables des tribunaux ordinaires, car, comme nous l'avons déjà dit, ils sont lords, mais non pairs du royaume. L'archidiacre, qui est d'habitude choisi par l'évêque, fait les tournées d'inspection du diocèse. Il s'adjoint un juge, nommé *official*, pour décider les procès plaidés devant son tribunal. Il est assisté dans ses fonctions par les doyens ruraux (appelés jadis archiprêtres), dignitaires créés de nouveau sous le règne actuel, et qui sont surtout chargés de surveiller les fabriques. On a récemment établi un comité ecclésiastique ayant plein pouvoir d'égaliser par degrés les revenus et le territoire des diocèses. En ce moment actuel, si la translation de l'évêque de Londres au siége archiépiscopal d'York se confirme, il est question d'opérer des changements notables. Un comité spécial s'occupe de la construction des églises. Chaque évêque est assisté d'un chapitre, présidé par un doyen que la reine nomme; tandis que les chanoines eux-mêmes sont choisis, partie par co-optation, partie par l'évêque ou le gouvernement.

Le pays tout entier est divisé en paroisses; chacune desquelles est administrée par un prébendé titulaire. Quand le pasteur possède en plein les droits de son église paroissiale, il est appelé *parson* ou recteur, et jouit sa vie durant du franc-alleu du presbytère, de la glèbe, de la dîme et des autres revenus. Quand les rentes sont appropriées, c'est-à-dire qu'elles appartiennent à une corporation ecclésiastique, celle-ci

délègue le ministre qui est, pour cette raison, appelé *vicaire*. Le vicaire français, l'adjoint du titulaire, est nommé *curate* en anglais.

Le droit de patronage, ou de présentation aux bénéfices, est un droit de propriété réel, et quelques pasteurs sont propriétaires de leurs cures. Sur 11,728 bénéfices que l'on compte dans le pays, 6,092, c'est-à-dire plus de la moitié, appartiennent à des lords et à de simples particuliers; la couronne n'en possède que 1,144, et les évêques 1,853; le reste est assigné aux universités ou à d'autres corporations. On voit par cette simple énumération que la *gentry* s'est assurée de la possession presque exclusive de l'Église, comme de toutes les autres bonnes choses de ce monde.

L'évêque peut refuser le candidat présenté par le patron, s'il est excommunié, bâtard, mis hors la loi, étranger, mineur, ignorant, hérétique ou schismatique; mais le patron peut en appeler de sa décision aux cours du royaume. Tout postulant doit avoir reçu l'ordination et, à moins de dispense, avoir fonctionné comme diacre; l'évêque qui confère les ordres sacrés est seul appelé à décider si les bonnes mœurs, l'éducation théologique et l'orthodoxie de l'aspirant le rendent apte au saint ministère. Quelques prélats ont tenté de soumettre les candidats à une épreuve plus pratique que les examens de l'Université, en les faisant lire les prières et prêcher en public; et il serait certainement fort utile d'introduire cette coutume, car bon nombre de ministres anglicans sont décidément faibles dans cette branche principale de leur vocation. Un pasteur peut posséder deux bénéfices, avec l'autorisation de son évêque; mais ils doivent être situés à dix milles de distance l'un de l'autre; et le sentiment public devient de jour en jour plus hostile au cumul, qui jadis était fort commun, mais qui tend à disparaître. Pour crimes spécifiés, immoralité flagrante, hérésies contraires aux trente-neuf articles et au livre de prières anglican (*common prayer book*), un ministre peut être révoqué de ses fonctions par les tribunaux ecclésiastiques.

Le personnel de l'Église anglicane se distingue par de bonnes manières, une instruction solide et une piété exempte d'ostentation, qui forme contraste avec la ferveur agressive des non-conformistes. Tous les pasteurs appartiennent à la classe aisée, et sortent des universités ou des colléges de théologie; ils sont, pour nous servir d'une phrase anglaise consacrée, *gentlemen* par la naissance et par l'éducation, et n'éprouvent pas le besoin d'affecter les allures insolentes du parvenu. Mariés et pères de famille, ils vivent de la vie commune, et n'ont pas des joies et des douleurs inconnues à leurs paroissiens. En un mot, ce sont des *hommes*, et non des êtres mystérieux et mystiques qui prétendent planer entre le ciel et la terre, et réclament l'adulation qu'on accorde aux idoles.

Si ce n'est pour des affaires de discipline ecclésiastique, les ministres anglicans n'ont plus de tribunaux spéciaux, et le *bénéfice du clergé*, qui jadis les exemptait de la peine capitale, est biffé des codes. Ils sont

exclus du Parlement et des jurys ; mais ils peuvent faire partie des commissions de juge de paix, et ils n'ont pas à s'en féliciter, car les paroissiens sont ainsi souvent amenés à les confondre avec le *squire* rigoureux. Nous avons déjà vu qu'il leur est défendu d'exercer quelque autre profession, même quand ils renoncent au ministère de l'Évangile.

L'Eglise anglicane est immensément riche et possède un revenu annuel de 5 millions de livres sterling (125 millions de francs). La moyenne pour chaque pasteur serait de 300 livres (7,500 fr.), un salaire suffisant pour mener une vie modeste, mais digne. Toutefois les fonds sont distribués avec une criante inégalité ; car, pendant qu'un archevêque reçoit 10,000 livres et un palais, le pauvre vicaire touche à peu près 80 livres. Le sombre tableau tracé de main de maître dans le *Vicaire de Wakefield* n'est que trop souvent une triste réalité. Néanmoins, le désordre scandaleux qui jadis permettait au bénéficier de se prélasser dans l'abondance et l'oisiveté, tandis qu'un desservant remplissait toutes ses fonctions et restait dans la gêne, est réduit par des lois récentes à des limites plus étroites. Le chiffre des vicaires qui, en 1835, se montait encore à 4,000 fr. était, en 1854, descendu à 1,800.

Chaque province archiépiscopale possède sa *convocation* ou assemblée cléricale, qui se réunit d'habitude en même temps que le Parlement. Toute église collégiale envoie un procureur, *proctor*, et les simples ministres de chaque diocèse en députent deux. L'archevêque de Cantorbéry préside les évêques, qui forment la Chambre haute; vingt-deux doyens, cinquante-quatre archidiacres, vingt-quatre procureurs des chapitres et quarante-quatre procureurs des provinces sont censés représenter le bas clergé. C'est une image fidèle, quoique réduite, de la « glorieuse constitution » anglaise. Les convocations étaient tombées en désuétude; depuis 1851 on a cherché à leur rendre leur ancien lustre. Mais, jusqu'à présent, elles gaspillent généralement leur temps en vaines dissertations et en dénonciations haineuses contre les *Essais et Revues*. On a galvanisé le corps tombé en léthargie, mais il paraît impossible de lui rendre toute sa vitalité.

Au moyen âge, les juridictions laïque et ecclésiastique se livraient des assauts interminables; la grande question de l'appel à Rome menaçait de donner aux papes le pouvoir universel et absolu. Richard II rendit, pour détourner le péril, le fameux statut du *præmunire*, qui déclarait privé de la protection royale « tout homme qui porterait devant la cour de Rome une affaire ou un procès concernant le roi, sa couronne, ses prérogatives ou son empire. » La même loi punissait tout prêtre obéissant à une sentence d'excommunication venant de Rome. Le *præmunire* était, on le voit, plus vigoureux que notre pâle appel comme d'abus. Le pape eut beau traiter ce statut *d'exécrable* et parler de l'assentiment qui lui fut donné par le Parlement comme d'un crime atroce et honteux (*fœdum et turpe facinus*), Édouard IV étendit la pénalité à toutes les

cours ecclésiastiques qui se mêleraient d'affaires séculières, et depuis lors le pouvoir ténébreux de ces tribunaux spéciaux fut brisé.

Aujourd'hui il en existe encore quatre : 1° les cours de l'archidiacre et de son official, dans chaque diocèse ; 2° les cours de consistoire tenues dans les cathédrales par les chanceliers de l'évêque, qui sont aussi vicaires-généraux ; 3° les cours disciplinaires, des conseils d'enquête composés de cinq personnes et convoqués par les évêques pour des cas spécifiés ; 4° *la cour des arches*, ainsi nommée parce que, anciennement, elle se tenait dans l'église de *Santa Maria de Arcubus*. La dernière est la seule importante ; le juge, appelé *doyen des arches*, est juge d'appel pour la province de Cantorbéry, mais sa juridiction est fort restreinte maintenant, par la création de la *cour of probate and divorce*. La *cour de prérogative*, autre tribunal ecclésiastique qui s'occupait des affaires matrimoniales et testamentaires, est complétement absorbée par la nouvelle institution. La *cour de l'Amirauté*, tenue par le doyen des arches et par le juge spécial de la cour, appartient, par sa composition, aux tribunaux ecclésiastiques, quoiqu'elle s'occupe des questions de prise et de sauvetage et d'autres matières maritimes.

Les juges de ces cours sont généralement des laïques, avocats en droit civil, romain et canonique. En 1768, le collége de ces avocats fut réuni, sous le titre de *Doctors Commons*, en une corporation placée sous la surveillance de l'archevêque. La procédure est en partie écrite, et en partie orale, et se dispense de l'assistance de jurés. Les tribunaux peuvent citer à leur barre les pasteurs accusés de provocation de fausses doctrines ou d'inconduite, les marguilliers qui négligent de réparer les églises, et les paroissiens qui refusent de payer les taxes légales. Ils peuvent imposer l'amende honorable et l'excommunication ; la dernière, dont nous ne nous rappelons pas un exemple depuis dix ans, peut entraîner légalement un emprisonnement qui ne doit pas excéder six mois. L'exécution de la sentence est confiée à la diligence de la cour de la chancellerie. La loi existe toujours, mais nous pensons que, comme tant d'autres, elle est entièrement tombée en désuétude.

Le récent procès fait à deux ministres rationalistes, auteurs de deux des articles remarquables publiés dans les *Essais et Revues*, prouve que ces tribunaux n'ont pas perdu leur vitalité, quoique la cour de vérification de testaments et de divorces leur ait enlevé la mine la plus féconde en contestations judicaires. Ce procès est surtout remarquable par la décision du doyen des arches, le docteur Lushington, qui prononça que tout pasteur était libre d'interpréter à sa guise les textes des Saintes Écritures, tant que cette interprétation n'était pas contraire aux trente-neuf articles et au livre de prières, les seuls formulaires officiels qu'il fût tenu d'accepter lors de l'ordination. Quelque rétrécie que puisse paraître la limite laissée aux théologiens, ils la connaissent du moins exactement et peuvent échapper à toutes les vagues accusations d'hété-

rodoxie. D'autres procès ont prouvé combien il est difficile de dégrader un bénéficier, soit pour des pratiques pseudo-catholiques, soit pour des prédications radicales.

Parfois l'impunité va jusqu'au scandale. Nous n'en citerons qu'un exemple, celui du révérend M. Fletcher, rendu notoire par une condamnation pour détournement de fonds d'une caisse d'épargne. Quoique frappé de la peine de la reclusion, il paraît qu'il ne peut être privé légalement de sa cure, ayant été condamné pour un délit (*misdemeanour*), tandis que la loi ecclésiastique spécifie un crime (*felony*). Mais si de temps à autre un coupable échappe honteusement, par suite de l'interprétation littérale du texte, du moins la propriété d'un innocent ne peut jamais être mise légèrement en danger ; et, en fin de compte, la protection des droits est plus importante que la répression des forfaits.

En France, la société ne semble organisée que pour remplir le second de ces devoirs, tandis que l'Angleterre s'applique surtout à formuler des garanties pour le premier.

On ne peut décrire l'Église anglicane sans parler des universités, pépinières de ses ministres et réceptacles de ses doctrines traditionnelles. Il y a deux choses à distinguer dans les vieilles institutions d'Oxford et de Cambridge : l'université proprement dite, la corporation et les colléges qui la composent. Les colléges sont des fondations, des séminaires, si l'on veut, destinés à maintenir des boursiers, *fellows*, qui se vouent à l'étude de la théologie ou des lettres; chacun forme une corporation autonome. Les bénéficiers, qui sont admis par concours ou par cooptation, mènent une vie confortable qui rappelle les côtés agréables du couvent : ils ont beau logis et bonne table, accompagnés d'un revenu assez rond ; mais ils sont forcés de renoncer à ces avantages, s'ils contractent un mariage.

Tous les étudiants doivent être inscrits sur le rôle d'un collége. Les cours se font dans des salles spéciales ; mais les étudiants non gradués, les *undergraduates*, reçoivent d'habitude une instruction analogue à celle des élèves de nos lycées et des gymnases allemands. A Oxford, l'enseignement des langues classiques de l'antiquité forme le sujet proéminent des études; à Cambridge, l'attention des professeurs est surtout portée vers les sciences et les mathématiques. Les étudiants doivent toujours porter la robe et le bonnet ; les nobles ont un costume différent de celui des simples bourgeois.

L'Université possède une police spéciale, surveillée par des censeurs appelés *proctors*, sous l'autorité du vice-chancelier. La charte de corporation donne à la cour du chancelier une juridiction disciplinaire sur les prostituées, et tout récemment un procès intenté à l'un de ces fonctionnaires, par de jeunes grisettes qu'il avait fait incarcérer parce qu'elles accompagnaient des étudiants à un « bal champêtre, » a eu un long retentissement. Les rixes entre les bourgeois et les étudiants, entre

la ville et la robe, comme on dit (*town and gown*), sont assez fréquentes. Les inculpés peuvent interjeter appel des décisions du tribunal correctionnel universitaire au sénat de l'Université. La cour du *lord High Steward*, nommée par le chancelier et assistée d'un jury de six étudiants immatriculés et de six propriétaires, est compétente pour juger les crimes; mais elle n'a pas été convoquée depuis plus d'un siècle.

Les Universités sont tellement liées à l'Église anglicane, que l'orthodoxie y était longtemps de rigueur; depuis peu, cependant, le Parlement a fait une légère brèche dans les boulevards, et les non-conformistes sont admis sous de certaines restrictions, c'est-à-dire qu'ils peuvent obtenir des degrés, mais non devenir boursiers ni agrégés. Oxford, dont la première charte date de 1244, contient dix-neuf colléges, à la tête de chacun desquels se trouve un chef principal (*head*). La dignité honorifique de chancelier est toujours remplie par un pair du royaume; le comte de Derby l'occupe pour Oxford, le duc de Devonshire, qui vient de succéder au prince Albert, pour Cambridge. Ces titulaires sont élus, ainsi que les députés au Parlement, par tous les gradués, qu'ils résident ou non au siége de l'Université. Le vice-chancelier, qui change tous les quatre ans, est en réalité directeur de l'Université, mais il ne peut rien décider sans l'assistance d'un conseil qui s'appelle congrégation, et convocation à Oxford, et sénat à Cambridge.

Nous indiquons simplement ici les traits principaux de ces institutions vénérables, que le temps a consacrées, non moins que le pieux souvenir des grands hommes de toutes les carrières, qui ont puisé leur instruction à ces sources fécondes. La plupart des éminents hommes d'État, des orateurs éloquents, des avocats subtils, des juges intègres, des écrivains remarquables et des professeurs érudits qui, depuis des siècles, ont illustré l'Angleterre, ont passé leurs plus belles années et mûri leurs pensées les plus profondes dans ces colléges antiques. Jusqu'en 1832, Oxford et Cambridge étaient les seules Universités de l'Angleterre, et, par leurs richesses et leur vieille réputation, elles dépasseront encore longtemps leurs jeunes rivales. L'Université de Durham, fondée à cette époque, est tout simplement une école de théologie. Celle de Londres, appelée à l'existence par une patente royale en 1836, a commencé sa carrière sous d'heureux auspices, et porte haut et ferme le drapeau de la pensée libre. Elle est composée de deux colléges · celui de l'Université, où tous les étudiants sont admis, sans distinction de culte ni de nationalité, et le *King's College* (Collége du Roi), qui reste strictement anglican et fut fondé pour contrecarrer l'effet d'*University College*. Le chancelier, les membres du Sénat et les agrégés (*fellows*) sont nommés par la reine; les candidats pour les degrés universitaires sont examinés par des examinateurs indépendants choisis par le Sénat, qui désigne aussi le vice-chancelier, aujourd'hui le célèbre historien Grote.

IX

L'ADMINISTRATION LOCALE

On aurait tort de croire que le *self government* tant vanté des Anglais, l'administration locale indépendante, amène la désagrégation du pays, l'isolement complet de chaque province et de chaque paroisse. Au contraire, peu de territoires possèdent un lien plus intime et ont plus de choses en commun. En France, on confond toujours les idées de centralisation politique et de despotisme bureaucratique, pour oublier que la première peut laisser un libre développement à la spontanéité municipale, tandis que le second étouffe impitoyablement les moindres velléités d'indépendance. Aussi M. Fischel fait-il remarquer avec raison « que la centralisation et le *self-government* ont marché côte à côte en Angleterre, depuis les temps les plus reculés, et n'y forment pas opposition l'une à l'autre, tandis que la bureaucratie et l'administration indépendante sont deux antithèses hostiles.

Tout ce qui se fait chez nous par les agents salariés du gouvernement est, dans la Grande-Bretagne, du ressort des citoyens délégués par les administrés : la police, la justice de paix, la juridiction correctionnelle de première instance, l'instruction des procès criminels, les constatations de décès, la construction des routes et des chemins vicinaux, l'entretien des pauvres, l'administration des écoles primaires, les taxes pour la fabrique de l'Église, le pavage et l'éclairage des rues, en un mot tout ce qui constitue la vie municipale. Tous les fonctionnaires de la province et de la commune sont indépendants de l'administration centrale, du moins dans le sens français du mot dépendance; et même pour les branches administratives, dans lesquelles l'élément bureaucratique s'est glissé plus récemment, comme le comité pour l'exécution de la loi des pauvres et le conseil de salubrité publique, les agences locales qui reçoivent l'impulsion d'en haut sont dirigées par les élus de la paroisse.

L'indépendance municipale date de trop loin, en Angleterre, pour qu'elle puisse être effacée de sa constitution. En effet, les Saxons reconnaissaient déjà la province et la paroisse libres, même avant les réformes opérées par Alfred le Grand. Chaque comté ou plutôt *shire* (division) avait son assemblée (*gemote*) des plus sages (*wittigsten*) présidée par l'évêque et l'*ealderman* (d'où vient le titre *earl*, comte). Le *shire-gereva* (shérif) fut d'abord assesseur, puis vice-président, enfin président de la réunion. Le *shire* était divisé en *hundreds* (centuries) et en *tythings* (décuries) ; dans l'origine, dix familles au moins de francs-tenanciers étaient requises pour former une commune, et une centaine de communes constituaient le canton.

Les provinces et les paroisses étaient unies par un système de garantie réciproque, chacune s'engageant à préserver l'ordre et la paix et à poursuivre les délinquants. C'était, dans toute sa belle simplicité, le cautionnement mutuel, le *franck-pledge*, et l'échelle de responsabilité montait de la famille à la commune, de la commune au district, du district à la province, de la province à l'empire, au lieu de procéder du centre du gouvernement pour tout absorber. Le père de famille répondait de la comparution de ses parents, et le propriétaire de la terre de celle de ses tenanciers devant les cours de justice; ce régime de cautionnement existe encore pour tous les crimes qui n'entraînent pas de peine capitale ou afflictive et infamante. La responsabilité des cantons ou *hundreds* pour les dégâts commis pendant les émeutes populaires est également maintenue; et même il y a des traces de l'ancien engagement de conserver la paix dans la coutume d'enrôler les habitants comme constables spéciaux dans les moments de fermentation.

Guillaume le Conquérant laissa debout l'organisation des provinces, mais en faisant du shérif un gouverneur royal, un *vice-comes*. Sous les Plantagenets, l'institution du jury sortit de la vieille assemblée cantonale; dans le début, les jurés étaient les voisins de l'inculpé, des témoins qui déposaient pour ou contre lui, de véritables arbitres décidant en parfaite connaissance de la cause et de la personne. Chaque paroisse, chaque corporation, chaque province s'imposait elle-même pour supporter les frais judiciaires et administratifs; chaque bourgade payait les députés qu'elle envoyait au Parlement national. « Réserver la paix » restait toujours, et est en partie encore la grande préoccupation, ou plutôt la grande obligation de toutes les confédérations de citoyens. Jusqu'à nos jours, l'Angleterre a su préserver l'institution de juges de paix indépendants, pris parmi les habitants notables, et, malgré les clameurs parfois justifiées des feuilles libérales contre la *squirarchy* (gouvernement des gentilshommes campagnards), nous souscrivons de grand cœur à l'opinion exprimée par M. Fischel : « Tant qu'en Angleterre la » plus grande portion de l'administration et un vaste domaine de la » procédure criminelle resteront entre les mains de *gentlemen* indépen- » dants; tant qu'ils administreront les districts d'après le droit coutu- » mier et des lois spéciales, et non suivant les instructions d'un ministre » dirigeant; tant qu'en Angleterre beaucoup d'hommes de la classe cul- » tivée considéreront comme leur vocation de servir l'État sans charger » le budget; tant que les juges de paix ne seront pas remplacés par des » employés ayant besoin de leur emploi pour vivre, l'Angleterre peut » être un pays gouverné d'une façon strictement aristocratique, mais » elle sera toujours un pays libre. »

La loi de réforme de 1832, qui introduisit des changements importants dans les élections parlementaires, vint aussi donner une nouvelle organisation à l'administration locale, sans toucher, néanmoins, ni à la

paroisse, ni au comté, ni au juge de paix. Les abus les plus grossiers ont été éliminés, notamment dans les villes, et nous ne voyons pas que ce bill ait restreint quelque franchise essentielle. Nous allons décrire, à grands traits, le rouage du *self-government*, tel qu'il se présente aujourd'hui.

La paroisse est la première unité qu'on rencontre; il faut entendre par là, non la cure, mais la commune civile et religieuse, car les deux idées sont inséparables en Angleterre. Cependant, les paroisses trop étendues sont divisées en plusieurs cures, quoiqu'il n'y ait qu'un seul *recteur* de l'église paroissiale; les autres desservants sont simplement des vicaires perpétuels et titulaires. D'après le droit coutumier, quiconque possède une pièce de terre dans la commune, ou y loue une maison, est paroissien et peut assister aux réunions de la paroisse. Par contre, il est assujetti au *lot and scot*, c'est-à-dire à payer sa quote-part des contributions communales. Les assemblées sont appelées *vestries*, parce que, anciennement, elles avaient lieu, les jours de dimanche, dans la sacristie de l'église (*vestry*). Le pasteur les préside; elles choisissent les anciens ou marguilliers (*church-wurdens*) qui sont chargés de garder le temple et le cimetière en bon état, et d'administrer les biens de la fabrique. Outre l'assemblée communale, il y a le comité spécial de la paroisse, le *select vestry*, qui est élu par tous les habitants, et qui remplit au besoin toutes les attributions de la réunion générale : c'est un conseil municipal de village, agissant à la place et au nom de la communauté.

La taxe pour l'entretien de l'église, la *church-rate*, est la plus vieille taxe municipale de l'Angleterre, puisqu'on la trouve déjà mentionnée sous le règne d'Édouard III. Elle doit être votée par les paroissiens, en séance publique ou par bulletins signés qu'on dépose dans chaque maison, genre de vote usité pour les affaires communales; si personne ne paraît au *vestry*, les marguilliers peuvent imposer la contribution, et les tribunaux ecclésiastiques ont la faculté de poursuivre les habitants qui refusent de l'acquitter, une fois qu'elle est régulièrement établie. La taxe est fixée en proportion de la valeur locative de la maison ou terre occupée; c'est le tenancier qui paye et non le propriétaire. Dans certaines paroisses, la majorité des habitants étant composée de dissidents, de catholiques, d'israélites et d'indifférents, cet impôt est devenu fort impopulaire, et beaucoup d'assemblées refusent de le voter. Des mesures légales, tendant à l'abolir ou du moins à le modifier, sont une pierre d'achoppement au sein de la Chambre des communes. Dans tous les cas, il faudra bien arriver à quelque réforme, car il paraît inique de faire contribuer à l'entretien de l'église des hommes qui n'ont pas l'habitude de la fréquenter, et dont quelques-uns éprouvent même des scrupules de conscience à participer, quoique par suite d'une mesure comminatoire, à la propagation d'une foi qui n'est pas celle qu'ils professent.

Jadis, l'entretien des pauvres était une affaire purement locale; mais

la loi de 1834, qui créa le *poor law board*, donne, à ce comité central, la faculté de réunir à cet effet plusieurs paroisses en une seule *union*, administrée par un conseil de curateurs (*guardians*) élus dans chaque commune, et dont les juges de paix du district sont membres de droit. Ces conseils, dont les fonctions sont exercées gratuitement, tiennent des séances au moins tous les quinze jours; mais elles ne sont pas publiques, et, certes, on n'a pas à se féliciter de cette disposition si contraire aux habitudes anglaises, car la publicité préviendrait bien des scandales. Les inspecteurs (*overseers*) choisis par les juges de paix, et les distributeurs de secours (*relieving officers*) nommés et salariés par les conseils de curateurs, sont les employés actifs; les collecteurs de taxe, qui souvent sont aussi les secrétaires de la paroisse (*parish clerks*), les médecins, les directeurs et matrones des maisons de travail, complètent le personnel.

Chaque *union* entretient au moins un *workouse*, et tout homme qui réclame des secours est tenu d'y entrer et, s'il est valide, de se soumettre à une épreuve de travail assez rude, d'éplucher des étoupes ou de casser des pierres. La mesure est rigoureuse, et les distributeurs de secours, endurcis par les déceptions dont ils sont souvent victimes, déploient parfois une inhumanité qui donne lieu aux plus vives réclamations. Les curateurs des pauvres aussi oublieux des devoirs que ce nom même semble leur imposer, n'ont trop souvent souci que des bourses des contribuables. La mendicité et l'indolence répugnent tellement au caractère anglais, et l'indigence absolue est si souvent le produit direct de la paresse et du vice, que les employés ne se croient pas tenus aux moindres égards envers les postulants qui frappent à la porte de la maison de travail. Certainement, il paraît odieux de faire contribuer le paroissien qui travaille à la sueur de son front pour élever honnêtement sa famille, à l'entretien du fainéant et de l'ivrogne; mais, d'un côté, il vaut beaucoup mieux apaiser sa faim que de le pousser à la ressource extrême du vol; et de l'autre, il est des cas, trop nombreux, hélas! d'infortune non méritée: nous n'avons qu'à citer la détresse qui prévaut, en ce moment, dans les districts manufacturiers du Lancashire pour prouver que, loin d'être un crime, pauvreté peut être une sublime vertu.

La séparation des familles suffirait, à elle seule, pour faire du *workhouse* un véritable enfer aux yeux de l'indigent honnête; aussi, dans des circonstances pressantes, les conseils de curateurs se sont-ils vus forcés d'accorder des secours à domicile. Certes, il ne serait pas prudent de rendre la maison de refuge assez attrayante pour détruire la répugnance que les prolétaires éprouvent à franchir ce seuil d'humiliation; il serait dangereux même de diminuer leur sentiment de dignité et leur confiance dans leurs propres efforts qui seul peut les soutenir dans la lutte affreuse que le monde leur impose. Mais du moins on pourrait éviter les supplices inutiles, et ne pas traiter des malheureux qui déjà, Dieu le sait,

ont un poids assez lourd à porter, comme le rebut de la société et les proscrits de l'humanité !

Depuis l'année 1839, chaque *union* est obligée d'héberger les vagabonds et mendiants ambulants pendant une nuit, et de leur fournir un déjeuner le lendemain. Il en est résulté une véritable profession pour les bohémiens incorrigibles. La même observation s'applique « aux asiles pour les pauvres sans domicile, » appelés à l'existence par une loi récente. A chaque maison de travail est attachée une école pour les enfants pauvres, que les curateurs peuvent toujours mettre en service ou en apprentissage.

Toutes les dépenses nécessitées par cette administration sont prélevées sur une taxe locale appelée la taxe des pauvres. Cette contribution est minime dans une paroisse, exorbitante dans une autre; dans l'une on n'est imposé qu'à six pence par livre de valeur locative (60 centimes par 25 francs), tandis que dans une autre, le taux est de quatre schellings (5 francs). Le montant de la taxe est voté par le conseil des curateurs, et en principe, rien n'est plus juste que de voir chaque commune entretenir ses indigents.

M. Fischel admet que, dans la Grande-Bretagne, un homme sur douze reçoit des secours, tandis qu'en France, la proportion serait d'un homme sur cinq. Ainsi, le paupérisme anglais, contre lequel notre suffisance nationale ne trouve pas assez de malédictions, ne l'emporterait nullement sur l'état de détresse qui afflige notre propre patrie. Il ne faudrait cependant pas supposer que la France contient plus du double de pauvres que l'Angleterre. Nous avons déjà fait observer que les prolétaires de ce pays, si l'on excepte les mendiants attitrés, éprouvent une invincible répugnance à recevoir l'aumône officielle, et que le *workhouse* leur offre peu d'attraits. D'un autre côté, on n'a pas fait entrer dans le calcul les infortunés qui profitent des établissements de charité dont l'Angleterre est couverte. Nous ne trouvons pas, avec M. Fischel, la charité catholique plus prodigue que ne l'est celle des pays protestants, même si, comme il le prétend, le clergé et les couvents, n'importe pour quel motif, se vouent activement à la distribution de secours. Nous osons affirmer que les fondations et les associations privées de l'Angleterre sont plus efficaces et plus nombreuses que tous les monastères rêvés par l'imagination des dévots. Les hôpitaux anglais, dus à des souscriptions particulières, rivalisent, sous tous les rapports, avec ceux que l'État élève et entretient sur le continent, et la philanthropie protestante peut se comparer à la charité catholique sans craindre le parallèle.

Outre les conseils de curateurs des pauvres, des lois récentes ont créé dans les communes plusieurs comités spéciaux pour la construction des égouts, des maisons de bain et des lavoirs, et, en général, pour tout ce qui concerne l'assainissement et l'embellissement de la paroisse. Il existe

aussi des conseils locaux de salubrité publique, et le ministre de l'intérieur possède la faculté de faire ouvrir des cimetières *extra-muros*. Cette mesure était rigoureusement indispensable, car, à Londres, les charniers étaient hideusement remplis, et mainte épidémie est venue démontrer que l'axiome légal cité plus haut, « le mort saisit le vif, » était susceptible d'une application littérale.

Les conseils locaux nous paraissent néanmoins trop multipliés et, dans tous les cas, peu propres à déployer une grande activité : précieux pour exercer le contrôle, les comités, où personne n'est individuellement responsable, sont souvent inefficaces pour l'exécution.

La division exagérée du travail et la tendance à tout gouverner, tout régler, amènent nécessairement de pareils résultats, qui seraient impossibles dans la paroisse s'administrant elle-même. Cependant le retour au vieux système nous paraît impraticable; d'un côté, parce que, de nos jours, les besoins de l'administration sont trop multipliés; de l'autre, parce qu'on ne peut plus compter sur la participation de tous les paroissiens, la vie moderne ne laissant des heures de loisir qu'à un nombre bien restreint de citoyens.

La nouvelle loi municipale, votée en 1835, a été introduite dans deux cents villes environ; le recensement de 1857 énumérait, en général, 580 cités et bourgades en Angleterre et dans la principauté de Galles. Les droits de corporation appartiennent, d'après ce bill, à tous les contribuables, au lieu d'être le privilége des membres des corps de métiers.

Outre l'administration communale proprement dite, les villes incorporées exercent, par leurs propres fonctionnaires, la police et la justice correctionnelle; le maire est inscrit de droit sur la liste des juges de paix. Quand il devient urgent de nommer un juge salarié, il est choisi parmi les avocats ayant cinq ans d'exercice. Les petites assises sont présidées par un magistrat spécial, le *recorder* de la ville, qu'on prend également parmi les sommités du barreau.

Les maires, les *aldermen* ou échevins, et le conseil communal forment la corporation légale. Le conseil se renouvelle annuellement par tiers, et tout citoyen qui a payé les taxes locales pendant l'espace de trois ans est éligible, s'il possède une fortune de 500 livres (7,500 fr.). Le maire est élu par les conseillers et les aldermen et pris parmi les derniers, et il n'exerce ses fonctions que pendant un an. Il représente officiellement et surveille les élections parlementaires; il est complétement *indépendant du gouvernement*, qui n'est pas même appelé à confirmer ce choix et qui n'intervient jamais dans les affaires municipales. Les questions litigieuses, auxquelles le scrutin pourrait donner lieu, sont portées devant la cour du banc de la reine.

Le conseil communal tient quatre séances ordinaires par an ; mais sur la demande de cinq membres, le maire est obligé de convoquer des

séances extraordinaires ; il préside et donne le vote décisif en cas d'égalité de voix. Les employés municipaux salariés sont nommés en comité secret, et, en général, toutes les mesures de police et d'administration sont du ressort du conseil, qui possède la faculté de publier des règlements, d'ériger des prisons et des hospices d'aliénés, des bibliothèques et des musées, et de décréter des taxes spéciales. Les états de dépense de la municipalité sont rendus publics et envoyés au ministère de l'intérieur. Chaque corporation peut ester en jugement, soit comme demandeur, soit comme défendeur. M. Bucher qui, comme nous l'avons vu, regrette avec tant d'amertume, l'indépendance absolue de la paroisse, dit cependant du régime municipal anglais :

« Comparé à la centralisation française, cette loi accorde aux com-
» munes une grande indépendance. Les employés sont élus et n'ont pas
» besoin de confirmation. En ayant égard à l'antithèse en vue, on peut
» aussi appeler l'état des choses moderne *self-government;* mais il ne faut
» pas oublier la différence essentielle entre cette situation et le vieux
» *self-government.* Anciennement, chaque citoyen aidait à gouverner ;
» aujourd'hui, son activité se réduit à l'élection. L'administration mo-
» derne est l'administration par délégués. Il est vrai que l'élection, sur-
» tout si elle ne confère de droits que pour un court espace de temps,
» empêche les mandataires de dominer les mandants et maintient les
» fonctionnaires dans une dépendance convenable. Mais l'élection n'offre
» pas de garanties contre la création d'une caste d'employés, aux mem-
» bres de laquelle le choix est limité, et l'existence d'une pareille caste
» est incompatible avec la liberté ! La vitesse ou la lenteur de ce déve-
» loppement dépend des circonstances extérieures ; et tant qu'il est cou-
» tumier d'exercer une profession en même temps qu'une fonction, le
» danger n'est nullement rapproché. »

Le danger paraîtra même très-éloigné, si l'on réfléchit que le gouvernement ne peut pas casser les élections municipales, qu'il ne peut même dissoudre un conseil communal comme il ferait d'un Parlement ; que le ministre de l'intérieur ne peut se poser en arbitre entre les magistrats et les administrés, et que l'institution de préfets omnipotents et de sous-préfets officieux est totalement inconnue à l'Angleterre.

La ville de Londres, cet assemblage informe de quelques centaines de mille maisons, habitées par trois millions d'êtres humains, occupe nécessairement une position toute spéciale. Elle ne possède pas d'administration centrale ; mais comme une certaine unité est devenue indispensable, on a essayé d'y pourvoir par quelques institutions communes. Ainsi, à l'exclusion de la cité proprement dite, qui garde ses vieilles prérogatives, Londres est divisé en districts de police, dont chacun renferme un tribunal présidé par un magistrat choisi parmi les avocats ayant sept ans d'exercice. Les magistrats sont à la fois juges correction-

nels et juges d'instruction, et procèdent, sans exception, en public, toute procédure secrète étant entachée de nullité. Nous aurons occasion de revenir sur les services rendus par ces hommes utiles et d'insister sur la manière rigoureusement impartiale dont ils informent les procès.

L'organisation présente de la police de Londres remonte à sir Robert Peel, à l'éminent homme d'État auquel l'Angleterre doit tant de mesures fécondes. Un commissaire en chef (sir Richard Mayne) et deux commissaires adjoints, nommés par le ministre de l'intérieur, ont la direction suprême. La cité possède un commissaire spécial qui est choisi par le conseil municipal et confirmé par le gouvernement. La police métropolitaine comprend environ six mille agents de différents grades ; ils peuvent arrêter des individus pris en flagrant délit et des personnages suspects, mais toujours sous leur propre responsabilité. Et cette responsabilité n'est pas un vain mot, car les magistrats devant lesquels ils ont à comparaître ne les ménagent guère, lorsqu'ils dépassent la limite de leurs attributions, et leurs chefs les renvoient impitoyablement pour inconduite et même pour excès de zèle. Un officier de police, qui prend une part active aux élections parlementaires, est passible d'une amende de 2,500 francs. Il y a longtemps que les étrangers envient à la capitale de l'Angleterre une institution qui n'est ni provocatrice ni tracassière et qui réellement ne néglige pas sa principale fonction, celle de protéger les habitants contre les filous et les malfaiteurs.

En 1855, une loi spéciale créa « le conseil métropolitain des travaux publics, » élu par les comités des districts. Ce Parlement municipal, dont le président reçoit un traitement de 50,000 francs, n'a pas répondu jusqu'à présent à l'attente publique ; au lieu d'exécuter des ouvrages utiles et d'économiser l'argent des contribuables, ces édiles improvisés ont commencé par voter un véritable palais pour leurs bureaux, et perdent un temps précieux à se perfectionner dans l'art de l'allocution, quoique dans un cercle aussi restreint la parole ne puisse pas tenir lieu d'action. Cependant, en ce moment même, ce conseil mène à bonne fin une œuvre gigantesque, la construction d'un immense réseau d'égouts souterrains, destinés à porter au loin les immondices de Londres. Il est à désirer que l'entreprise soit couronnée de succès, car un des plus magnifiques fleuves du monde est devenu par degrés un hideux cloaque.

Partout en Angleterre et dans la capitale également, l'extinction des incendies est confiée par l'autorité aux paroisses et aux districts.

Il y a plus de quarante ans, l'insuffisance des pompes et des pompiers engagea les compagnies d'assurance, fidèles à la tradition tout anglaise de ne compter que sur soi-même, à organiser spontanément un service de sauvetage ; mais chacune d'elles opérant isolément, la mesure manquait d'ensemble et de coopération. Alors l'Écossais Braidwood, qui

mourut l'année dernière sur la brèche en véritable héros du devoir, fut mis à la tête de cette administration particulière qu'il dirigea avec un zèle et une intelligence extraordinaires. Il n'avait que cent vingt hommes sous ses ordres, mais il sut leur inspirer l'esprit de dévouement et d'intrépidité qui l'animait lui-même, et on reste vraiment confondu à l'idée de tout ce qu'il sut atteindre avec cette petite troupe d'élite. Ce service, élaboré par ceux que leurs intérêts pécuniaires poussent à supprimer les incendies, est un des plus curieux iucidents de la pratique du *self-government :* ailleurs, on aurait assiégé le gouvernement de suppliques et de réclamations.

La Cité de Londres, le vieux noyau de l'immense capitale, a conservé la constitution surannée des corps de métiers. Mais une seule corporation, celle des *apothicaires,* est close; toutes les autres sont ouvertes à tout venant et peuvent s'acquérir, soit par la naissance dans l'enceinte municipale, soit par l'apprentissage, soit tout simplement par l'achat, la forme la plus commune aujourd'hui : les magnats du commerce, pour avoir le droit de bourgeoisie, sont inscrits, tantôt sur le rôle des poissonniers, tantôt sur celui des marchands tailleurs, tantôt sur celui des cordonniers. C'est un compromis qui ne trompe personne; mais les vieilles coutumes et les vieilles formes ne sont pas ouvertement violées, et c'est tout ce qu'on demande. Cependant, pour exercer de certaines professions, comme celles de boulanger, d'aubergiste, de brasseur, etc., il faut faire partie des corps de métiers. Le bourgeois incorporé est appelé *liveryman,* et tous les habitants en possession du vote se nomment *freemen,* hommes libres. Cette double qualité est acquise pour devenir courtier dans la Cité. Du reste, ces institutions, conservées par amour de la tradition, n'entravent plus en rien la liberté industrielle, qui est complète et absolue; elles restent intactes et populaires à cause des nombreux établissements de charité qu'elles ont fondés, et peut-être aussi pour les banquets pantagruéliques auxquels elles convient périodiquement les citoyens privilégiés.

Les *liverymen* et les *freemen* réunis forment la cour communale, *court of common Hall,* qui propose deux candidats pour les fonctions de lord maire, et choisit tous les employés supérieurs, les shérifs, les chambellans, les juges, avoués et huissiers de la ville, et les auditeurs. Les membres du conseil municipal restreint sont élus chaque année, le 21 décembre; les échevins ou *aldermen,* parmi lesquels on prend le maire, sont nommés à vie dans chaque quartier, *ward.* Sur les deux candidats proposés par la cour communale, les aldermen choisissent annuellement le lord maire, le 29 septembre. D'habitude, l'élection se fait à tour de rôle et pour une année seulement; cependant, des circonstances particulières engagent parfois les échevins à se départir de cette coutume et à réélire le même fonctionnaire, comme ils l'ont fait pour l'année courante.

Le 4 novembre, le lord citoyen est solennellement installé, et jadis la procession qui l'accompagnait à Westminster était une des curiosités de la Cité. Mais les chevaliers baroques à cottes d'armes fabuleuses et les trompettes bizarres à casaques armoriées s'éclipsent graduellement devant la raillerie sceptique du IXe siècle, et bientôt la merveilleuse cavalcade qui faisait les délices des *Londoners* antédiluviens ne sera plus qu'un vague souvenir. Le maire habite l'hôtel de ville, *Mansion House*, et reçoit 8,000 livres (200,000 fr.) de traitement; mais cette somme est loin de couvrir les frais de représentation, car on attend de lui qu'il donne aux autorités constituées du royaume, et aux étrangers de distinction, des dîners dont la splendeur solide a passé depuis de longues années en proverbe dans le monde des gastronomes.

Des deux shérifs, officiers publics chargés de veiller à l'exécution des jugements et qui sont élus annuellement, au moins un doit être un alderman. Le juge ou *recorder*, qui siége dans la cour criminelle, est choisi parmi les avocats les plus renommés. Les deux tribunaux de police de la Cité sont présidés, l'un par le lord maire, l'autre par un alderman; le premier siége à l'hôtel de ville, le second à la maison commune, *guildhall*.

Si, d'un côté, on a trop souvent, à l'étranger, pris le maire de Londres pour un dignitaire du plus haut rang, et attribué à ses excursions en France une portée diplomatique qu'elles sont loin de posséder, on a parfois, en Angleterre même, dénigré avec trop de légèreté les fonctions qu'il remplit. La Cité a le droit d'être fière de son passé, car elle a su défendre ses franchises avec une noble et persévérante hardiesse; et, au milieu du labeur incessant et de la surexcitation fiévreuse qui marquent notre époque, il est bon que le souvenir de vieilles luttes vienne retremper les caractères.

Si de la paroisse nous passons au comté, nous trouvons la même absence d'uniformité, il est vrai, mais aussi la même indépendance.

Le peuple anglais ne se défie pas de lui-même, et ne craint jamais la liberté. Comme nos départements français, les comtés anglais présentent une grande inégalité de territoire, et il ne saurait en être autrement, puisqu'ils ont tous conservé leurs limites historiques; or, comme les uns représentent les royaumes de la vieille heptarchie saxonne, tandis que les autres ne rappellent que des seigneuries féodales, la différence est nécessairement grande entre l'étendue de leur circonscription et le chiffre de leur population. Ainsi, le Yorkshire, qu'il a fallu partager en trois districts, nommés *ridings*, contient près de 2,000,000 d'habitants, tandis que le Rutlandshire n'en compte que 23,000. De temps immémorial, l'Angleterre renferme 40 provinces, et la principauté de Galles 12. Chaque comté est *administré* par un lord-lieutenant; mais ce dignitaire n'administre pas dans le sens français du mot: il représente la reine et gou-

verne à son image, ce qui veut dire qu'il se borne à signer des nominations et à passer des revues de volontaires. Ces hauts fonctionnaires, plus surchargés d'honneurs que de travaux, sont pris parmi les membres de l'aristocratie et nommés par la reine. Ils sont révocables, mais d'habitude ils occupent leur poste pendant toute la durée de leur existence; cependant, en 1832 encore, l'un d'eux fut destitué pour avoir fait de l'opposition, en d'autres termes, pour n'avoir pas gardé l'attitude strictement impartiale qui convenait à sa position. Le parti qui se trouve au pouvoir choisit naturellement les lords-lieutenants parmi ses propres adhérents; il s'ensuit que leur nombre se balance d'une façon presque égale entre les wighs et les tories.

Le lord-lieutenant est le premier juge de paix du comté et gardien des archives, *custos rotulorum;* en cette qualité, il nomme le greffier de paix de la province. Il est commandant de la milice et de la *yeomanry* (garde nationale composée des fermiers armés); il choisit son vice-lieutenant, son lieutenant-adjoint, et généralement aussi les officiers de la milice et des corps de volontaires. Il ne s'immisce jamais dans les élections parlementaires, n'intervient jamais dans les affaires municipales, et n'a jamais à cœur de régulariser la vie et jusqu'aux opinions de ses administrés. — On aurait donc grandement tort de le comparer à l'un de nos préfets, armés de pied en cap de pouvoirs administratifs.

Le *shérif* est, en rang, le second fonctionnaire du comté; sous le règne des rois normands, il était le premier. Émanant de l'élection au temps des libertés saxonnes, il est, depuis Guillaume le Conquérant, nommé par la couronne, à l'exception du shérif du comté de Middlesex, choisi par la corporation de la Cité de Londres.

La désignation de ces officiers se fait d'une façon assez curieuse. Le 6 novembre de chaque année, une liste de trois candidats, qui d'habitude sont pris dans la *gentry* et en dehors de la noblesse, est dressée par le chancelier de l'Échiquier, le lord chancelier, les grands juges et quelques membres du conseil privé. Le 3 février de l'année subséquente, a lieu une séance *pro formâ* du conseil, et la reine indique, par un coup d'épingle dans la liste, le candidat qu'elle préfère : c'est ce qu'on appelle *priking the sherifs*, « piquer les shérifs. » Il va sans dire que l'aiguille royale ne perce jamais que les noms qui lui sont suggérés à l'avance par le ministère.

Le candidat désigné est tenu d'accepter les fonctions et de les exercer pendant une année. Ces fonctions sont plutôt judiciaires qu'administratives, en ce sens qu'il est chargé d'exécuter les jugements civils et criminels, et de publier les listes de jurés; les tribunaux de comté, récemment créés, lui ont enlevé sa juridiction dans les procès criminels. Il est responsable de la tenue régulière des assises et reçoit les juges en tournée. Il préside aussi les élections parlementaires, mais sans y représenter le

gouvernement, et envoie le résultat du scrutin au ministère. La partie exécutive de ses fonctions, curieux mélange des attributions d'un procureur-général et d'un huissier, est exercée en fait par un sous-shérif, d'habitude un homme de loi qu'il délègue lui-même et qui est responsable envers lui. Le shérif ne reçoit ni salaire, ni émoluments d'aucune espèce ; il est toujours grand propriétaire et tout à fait indépendant de l'administration centrale.

La police de tout le royaume est centralisée, en ce sens qu'elle possède une organisation, une direction uniformes. Dans chaque comté se trouve un constable en chef, *high constable*, qui a plusieurs inspecteurs sous ses ordres. Mais les fonctionnaires municipaux dans les villes, les juges de paix dans les comtés, exercent la surveillance sur les agents qui sont, comme partout, individuellement responsables de leurs actes. Dans bien des communes, on a, d'ailleurs, conservé la police spéciale des vieux temps, les constables de paroisse et les appariteurs (*beadles*). Les dépenses occasionnées par l'institution de la police sont supportées, dans la proportion d'un quart, par le gouvernement ; le reste est prélevé sur les taxes communales.

Les habitants des comtés élisent eux-mêmes le *coroner*, officier public chargé, avec l'assistance d'un jury, de constater la cause des décès soudains ou violents ; c'est un emploi strictement judiciaire dont nous aurons à parler plus tard. Il en est de même des juges de paix, en tant que magistrats ; nous n'avons qu'à relever ici la partie administrative de leurs fonctions.

Tout *gentlman* (c'est-à-dire toute personne ayant une fortune ou une position honorable) qui habite un comté, peut se présenter, dès qu'il a atteint l'âge de 21 ans, devant le lord lieutenant, pour se faire inscrire d'emblée sur la liste des juges de paix ; et, à moins d'inconduite notoire, cette inscription n'est jamais refusée. Le *writ* de la chancellerie et le serment de fidélité autorisent chaque homme inscrit à s'asseoir au banc des magistrats. Le nombre de ces juges indépendants s'élève à plus de 18.000 ; 8,000 environ d'entre eux s'occupent activement de leur charge, et ce chiffre est certainement plus que suffisant.

Leurs fonctions administratives comprennent la confirmation de la taxe des pauvres et l'audition des comptes, l'éloignement des indigents qui n'ont pas acquis de domicile légal dans le district ; la police rurale, la surveillance des auberges, l'inspection des grandes routes, l'exécution des lois sur la chasse et la pêche. Ils se réunissent en sessions spéciales et en sessions ordinaires. Dans les sessions spéciales, ils accordent les licences annuelles nécessaires pour tenir un cabaret, ou ouvrir un théâtre ou une salle de concerts ; licence qu'ils retirent invariablement lorsque la police ou les habitants se plaignent de quelque désordre. Dans les sessions ordinaires, qui ont lieu tous les trimestres, ils s'occupent de

l'état des prisons, des délimitations communales, des chemins vicinaux, des abattoirs, des fabriques de poudre à canon, des poids et mesures, des hospices d'aliénés tenus par les particuliers, — enfin, de tout ce qui, en France, est du ressort exclusif de la préfecture. Ils exercent aussi une certaine surveillance sur les grandes routes qui, en Angleterre, sont entretenues par des *trustees*, commissaires-voyers autorisés à poser des barrières et à percevoir un péage destiné à couvrir les frais. On peut toujours interjeter appel de la décision d'un juge de paix isolé, à la session trimestrielle des magistrats réunis.

« Les commissions de paix » sont de véritables conseils généraux permanents, qui posséderaient les attributions exécutives du préfet et du sous-préfet, en même temps qu'ils instruiraient les procès criminels et jugeraient les délits et les contraventions. Les juges de paix ne sont jamais destitués pour cause politique, mais le lord chancelier peut les révoquer pour immoralité ou prévarication; l'exclusion se fait d'habitude par la publication d'une nouvelle « commission » dans laquelle le nom du magistrat déposé se trouve omis.

Il serait oiseux d'insister sur les avantages précieux conférés par cette institution. Si l'on n'y trouve pas absolument l'administration du pays par le pays tout entier, on y rencontre du moins l'administration du pays par la classe la plus riche et réputée la plus éclairée. Pour empêcher la prédominance des propriétaires et prévenir l'esprit de caste, il ne s'agit, en fin de compte, que de faire entrer un plus grand nombre de citoyens dans les commissions, et les difficultés pour arriver à ce résultat fécond ne sont certainement pas formidables.

En attendant, la presse provinciale exerce un contrôle tellement jaloux sur les procédés des magistrats, que la moindre décision contradictoire ou inique, même en apparence, est à l'instant même débattue d'un bout de l'Angleterre à l'autre. La publicité fait bonne et prompte justice des abus; et quoique les journaux aient parfois à signaler quelque jugement baroque, quelque préjugé passé de mode, nous ne pouvons songer qu'avec un profond sentiment d'envie et de découragement aux bénéfices énormes que le pays recueille de cette magistrature indépendante. C'est une félicité que nous, « nous le peuple né malin, » pouvons à peine concevoir en rêve : nous administrer nous-mêmes, sans être réduits à l'impuissance par la camisole de force de la centralisation; sans trébucher à chaque pas dans les filets protecteurs tendus sous nos pieds par une bureaucratie omnipotente; sans être, comme de grands enfants que nous sommes, éternellement noués à la lisière par une administration *paternelle* qui ne peut supporter la pensée que nous nous fassions mal, et nous munit, sans notre aveu, de bourrelets qui nous serrent la tête, et de jaquettes ouatées qui nous étouffent.

Et maintenant, qu'on nous décrive à satiété l'Angleterre comme un

ciel sans soleil, une terre sans fleurs, une société sans charmes! Permis à nos feuilletonistes d'aligner de piquants sarcasmes et des « épigrammes sans péril, » à propos de ses statues, de ses théâtres et de sa boisson nationale! permis à nos journalistes thurifèraires de vilipender ses institutions, de lancer des anathèmes foudroyants contre l'inégalité sociale qu'elle protége. Nous répondrons qu'en Angleterre on se meut, on respire, on vit; qu'en Angleterre, on jouit d'une sécurité absolue pour la personne, la conscience et la propriété [1].

THÉODORE KARCHER,
Professeur à l'Académie royale de Woolvich.

[1] La série des articles que la *Revue* a publiés sur la Constitution anglaise aura son complément dans un futur travail sur l'origine et l'organisation du Parlement en Angleterre.

ÉTUDES SUR L'ALLEMAGNE AU XVIIIe SIÈCLE

QUATRIÈME ET DERNIER ARTICLE [1]

LES PRINCES

I

Pendant toute la durée du siècle dernier, un travail peu apparent, mais d'une grande portée, s'opère dans le sein de la société allemande. Les anciennes traditions s'effacent, les institutions du moyen âge tombent en ruine. Elles tombent sans bruit et sans que le peuple en ait conscience : vous diriez qu'elles succombent à l'action de ces agents silencieux qui, dans la nature, rongent le marbre et l'airain, et finissent par réduire en poussière les plus solides édifices.

Trente années d'une guerre fratricide avaient brisé la force du pays, et les hommes laissaient échapper de leurs mains engourdies, une à une, les plus précieuses conquêtes de leurs pères.

Était-ce déjà le souffle de la mort qui courait sur la vieille société, ou bien traversait-on seulement une de ces phases de torpeur qui précèdent toujours les grandes et profondes métamorphoses ? Cette ques-

[1] Voir la *Revue germanique* des 15 mars, 1er mai et 16 août 1862.

tion peut sembler étrange maintenant que nous avons vu rayonner le génie de l'Allemagne, et que nous avons abreuvé notre esprit du vin nouveau qu'elle a répandu dans le monde. Mais si l'on se reporte aux premières années du siècle qui fait l'objet de cette étude, on reconnaît qu'à cette époque il eût été difficile de bien augurer des futures destinées de la famille germanique.

De fortes entraves gênaient déjà les mouvements de la commune; mais comme elle ne sentait pas en elle-même le désir de se mouvoir librement, elle ne sentait pas non plus combien étaient pesantes les chaînes qu'on lui rivait. Les corporations industrielles perdaient leur ancienne vigueur; les franchises municipales dépérissaient; l'autorité des règles, des lois et des statuts du moyen âge faiblissait chaque jour. Et cependant rien ne faisait présager que la vie palpitait encore sous tant de décombres, rien n'annonçait que des semences fécondes étaient enfouies dans ce sol arrosé de sang et couvert de ruines. Mais je me trompe ; du sein de ces débris était déjà sortie une chose vivace, un organisme puissant qui grandissait à vue d'œil et étendait ses rameaux sur toute la terre allemande : c'était l'autorité des princes.

A cette époque, le sol de l'Allemagne était morcelé en un nombre infini d'États souvent microscopiques, il est vrai, mais souverains quand même. Il y avait des rois, des électeurs et des archiducs; des comtes, des landgraves et des ducs. On y voyait ici des villes libres qui possédaient à peine quelques hectares de terre labourable, et ailleurs des territoires qui avaient pour toute capitale le manoir du margrave souverain. Il y avait aussi des archevêques et des évêques, des abbés et des abbesses qui régnaient sur maintes belles provinces de l'Empire. Tout bien compté, trois cent soixante souverains se partagent le vaste territoire du saint-empire romain.

Au-dessus de cette nuée de princes régnants, planait l'aigle impériale. Ni Aix-la-Chapelle, ni Francfort, ni Ratisbonne ne voyaient plus l'empereur tenir sa cour dans leur enceinte. Le centre de l'Empire était à Vienne, dans la demeure des Habsbourg. Entouré d'une légion de princes et de princesses, suivi d'un cortége de ministres obséquieux et de femmes faciles, plongé dans les splendeurs d'un luxe inouï, séparé du commun des mortels par des barrières infranchissables, César trônait dans son palais comme trôna jadis dans son Olympe le Père des dieux et des hommes.

Inabordable et invisible, l'empereur n'est plus qu'un mythe aux yeux des souverains allemands, qui prennent plaisir à l'irriter et à braver les foudres qu'il lance du haut de son trône. Chacun de ces souverains,

qu'il soit grand ou petit, évêque ou roi, est maître absolu dans ses États. Partout l'autorité impériale est méconnue, partout elle s'efface devant l'autorité grandissante des princes de l'Empire. Et comme c'est le prince qui répand sur toutes les têtes courbées devant lui, la gloire ou la honte, la fortune ou la misère, les sujets osent à peine lever les regards vers lui. Ils le placent à la droite de leur Dieu, ils le divinisent, ils se prosternent devant lui, et pour demander leur pain quotidien, ils invoquent indistinctement le prince qui est au château et le Père qui est aux cieux.

Tout-puissants vis-à-vis de leurs sujets, que ceux-ci soient nobles ou roturiers, les souverains n'ont plus qu'un seul souci, celui de paraître grands aux yeux de leurs semblables; qu'une seule ambition : celle d'arriver aux degrés supérieurs de cette échelle merveilleuse où l'on voit à l'échelon inférieur le comte et l'abbé souverains, où l'on voit au sommet siéger Dieu, le Roi des rois, le Dispensateur des couronnes, le Vengeur des élus qui gouvernent les peuples en son nom et par sa grâce.

II

Dès les premiers jours du XVIIIe siècle, le saint-empire est en proie à une vive émotion. C'est l'électeur de Brandebourg qui monte un degré de l'échelle et va se ranger parmi les rois.

Il était petit et difforme. Sa nourrice l'avait laissé tomber, et la machine en fut détraquée. Frédéric avait les jambes frêles, la tête fort grosse, la poitrine étroite, et sur son dos il portait une bosse énorme, qu'il dissimulait tant bien que mal sous les boucles touffues de sa perruque. Mais ce corps disgracieux était hanté par un esprit fin, alerte et remuant.

Frédéric venait de perdre sa femme, la princesse de Hesse-Cassel, qu'il avait épousée pour se conformer à la volonté de son père. Lorsqu'il fut question de se remarier, Frédéric pensa que si l'homme et la femme étaient bien réellement les deux moitiés d'un seul et même être, il devenait urgent qu'il choisît une femme dont la beauté atténuât ses propres imperfections. Son regard s'arrêta sur la princesse Sophie-Charlotte de Hanovre. Quoiqu'elle ne fût âgée que de quinze ans, on la rangeait déjà parmi les plus belles et les plus spirituelles personnes de son époque.

La jeune fille hésita à donner son consentement; mais on passa outre, et le mariage eut lieu. On le célébra avec une grande magnificence, et le repas de noce fut très-somptueux. « Il y eut six services, » dit une feuille de l'époque, *le Mercure galant*, il y eut six services qui » parurent longs au prince. La modestie de la princesse et la langueur » qui paraissait dans ses yeux, augmentèrent tellement l'éclat de sa » beauté naturelle, qu'elle charma tous les spectateurs. La pesanteur » de ses habits et une couronne de perles et de diamants l'ayant un » moment fait changer de couleur, le prince en parut tout alarmé. » Pour sortir d'inquiétude, il pria madame la duchesse (la mère de » Sophie-Charlotte) de trouver bon qu'on la déchargeât de ce fardeau. » On la conduisit aussitôt dans son appartement, d'où elle fut ramenée » en déshabillé. Elle avait une simarre de brocart d'or et couleur de » feu, et dans ce simple ornement elle était plus belle qu'on ne l'avait » jamais vue. Quand elle se fut retirée à sa toilette, madame la » duchesse la déshabilla, et, ayant congédié toutes les dames, elle » attendit l'arrivée du prince, avec lequel elle la laissa. »

Le lendemain au matin, Sophie-Charlotte disait en souriant que « son Ésope » était un charmant prince.

Mais il ne suffisait pas à Frédéric de posséder la plus belle femme de l'Allemagne, il lui fallait aussi une couronne royale. Et comment cette ambition aurait-elle pu ne pas éclater dans son âme, quand son voisin, l'électeur de Saxe, était élu roi de Pologne; quand son ami Guillaume d'Orange, le stathouder des Provinces-Unies, montait sur le trône d'Angleterre? Il est probable, néanmoins, qu'il eût continué à caresser cette pensée comme un rêve séduisant, mais impossible, si un incident imprévu et que nous allons rapporter, n'était venu diriger toutes les forces de son âme vers la réalisation de ce projet.

Dans une entrevue qu'il eut avec Guillaume, roi d'Angleterre, il ne fut point reçu par ce monarque sur un pied d'égalité parfaite. Le Hollandais était assis dans un fauteuil, tandis qu'un simple tabouret avait été offert au prince allemand. Frédéric en fut vivement froissé, et il fallut toute l'éloquence de Portland, l'ami, le confident du roi, pour l'apaiser. On lui représenta que les sujets de Sa Majesté n'auraient jamais pardonné à Guillaume d'avoir, dans une audience solennelle, accueilli comme son égal un simple électeur du saint-empire. Frédéric n'admit point cette excuse. Il sourit, mais d'un sourire de dépit. Et, dès ce jour, il fut obsédé d'une pensée unique : celle de s'élever à la dignité royale.

Certes, c'était là un but digne de tenter un souverain allemand.

Néanmoins, le chemin qui y conduisait était tellement hérissé d'obstacles, que les ministres, les jugeant insurmontables, conseillèrent à leur maître de renoncer à son projet. Il fallait calmer les clameurs des trois cents autres princes qui allaient se sentir lésés, par cela même qu'un de leurs pareils s'élevait au-dessus d'eux; il fallait gagner le chef de l'Empire qui seul pouvait conférer la dignité royale à un prince germanique; il fallait, enfin, obtenir la reconnaissance des principales puissances étrangères. Nonobstant toutes ces difficultés, Frédéric tenta l'aventure et envoya à Vienne un ministre chargé de mener à bonne fin la difficile entreprise. Les négociations furent longues, elles furent laborieuses et irritantes; si bien que le diplomate, à bout de ressources et de patience, demanda son rappel. Sur ces entrefaites, arrive de Berlin une dépêche qui invite le négociateur à offrir à un autre ministre la somme qu'on avait vainement offerte au comte de Kinsky. Le nom du personnage auquel on devait s'adresser étant traduit en chiffres, le diplomate crut lire le nom du révérend père Wolf, et alla trouver le digne homme.

Les jésuites, charmés de voir un des plus puissants princes hérétiques recourir à leurs bons offices, intervinrent auprès de l'empereur, et celui-ci, changeant aussitôt de sentiment, accueillit sur-le-champ la demande de Frédéric.

Un nom mal chiffré et vingt millions de francs discrètement versés entre les mains des bons pères, assurèrent la couronne royale à la maison de Hohenzollern. Et c'est ainsi que la Prusse a eu ses rois par la grâce de Dieu, et la volonté des jésuites.

Désormais Frédéric, l'électeur, n'existe plus; il a disparu sous la splendeur de Frédéric, le roi. Heureux de la métamorphose qu'il a subie, et qui frappe tous les esprits comme un miracle, il n'attendra pas même la belle saison pour se faire couronner.

En décembre 1700, il quitte Berlin et se dirige vers Kœnigsberg, suivi de la reine et de toute sa cour. Ce fut là une des plus brillantes cavalcades que le monde eût vues. Trois cents carrosses suivaient celui du roi, et trente mille chevaux furent mis à la disposition des illustres voyageurs.

On ne cheminait que pendant la matinée, et le reste de la journée était consacré aux festins que les municipalités, ivres de joie, offraient aux souverains. Malgré le froid incisif, dames et cavaliers restaient vêtus de leurs habits de cour. Et chaque matin, on voyait le duc d'Anhalt, le beau-frère de Sophie-Charlotte, monter sur le siége du cocher. Pas de bottes, pas de manteau; mais riche pourpoint, culotte

courte, bas de soie noire, escarpins ornés de brillants, et, sur la tête, perruque à longues boucles: tel fut le costume du noble seigneur qui, toujours galant, toujours souriant, voitura la reine, de Berlin à Kœnigsberg, à travers bruines, neiges, et bise d'hiver.

Le 1er janvier 1701, Frédéric posa enfin la main sur ce diadème qu'il avait si souvent entrevu dans ses rêves. Il portait un large pourpoint, brodé d'or et orné de brillants. Le manteau royal tout pourpre, parsemé d'aigles et de couronnes, avait pour agrafes trois gros brillants valant un million de francs. Les larges plis du manteau cachaient la bosse du roi, dont le visage, au dire de M. de Besser, brillait d'un reflet de la majesté divine.

Le canon grondait, le peuple jetait des cris d'allégresse, et le grand chambellan, agenouillé devant Sa Majesté, présentait à son maître, sur un coussin de velours, la couronne royale, faite d'or, d'émeraudes et de diamants. Le roi saisit le diadème des deux mains, et, se couronnant lui-même, il la posa sur sa monumentale perruque, dont les mille boucles ondulaient sur ses épaules.

Diadème au front, sceptre en main, le roi, suivi de son cortége, entra dans les appartements de la reine. Celle-ci rayonnait du double éclat de sa beauté et de ses riches parures. Des rangées de brillants recouvraient les coutures de sa robe dont la trame était d'or et la chaîne de soie pourpre.

Sophie-Charlotte attendait à genoux que son roi et son seigneur daignât orner son front du bandeau royal. Mais la cérémonie était longue, et, en vrai disciple de Leibnitz, la reine contemplait, avec un entier désintéressement, le roi qui trônait, et les hauts personnages qui officiaient. Tout en laissant son regard errer sur les choses dont elle était environnée, elle tournait discrètement entre ses doigts une tabatière que Pierre le Grand lui avait offerte, lors de sa mémorable apparition à la cour de Hanovre. Frappé de la beauté de Sophie-Charlotte, le czar ne sut mieux exprimer son admiration qu'en offrant à la princesse une tabatière semblable, de tous points, à celles qu'il donnait aux plus braves colonels de ses régiments : tabatière avec son portrait sur le couvercle, et des diamants autour de l'image.

Or la reine, qui ne prenait pas de tabac, eut la fantaisie de priser au moment même de son couronnement. Frédéric fronça les sourcils, et la Prusse trembla. Mais il contint sa colère, et se borna à envoyer un chambellan notifier à la coupable que le roi désirait qu'elle n'oubliât point qu'elle était reine, et que tous les yeux étaient fixés sur elle.

Sophie-Charlotte courba humblement son front sous le poids de la leçon qu'elle recevait, et sous celui de la couronne que le sage Ésope, redoutant de nouvelles distractions, posait déjà sur sa tête.

Puis, le roi et la reine, suivis de toute la cour, se rendent à l'église, où ils sont sacrés par deux prêtres, dont l'un est luthérien, et l'autre réformé. Tous deux sont nobles et très-nobles. Ils ont été anoblis hier, en vue de la solennité à laquelle on assiste aujourd'hui; car c'eût été chose monstrueuse que de voir sacrer le premier roi de Prusse par des mains roturières.

A partir de ce jour, la cour de Berlin devint une des plus brillantes de l'Europe, et le roi donna libre carrière à son penchant pour le luxe et le faste.

Du reste, il fut reconnu par tous les souverains de l'Europe, hormis le souverain pontife, qui proclama que nul autre que lui, le Vicaire de Jésus-Christ, n'avait le pouvoir de faire et de défaire les rois de la terre. « Vous avez appris, mes frères, s'écria-t-il en plein consistoire, vous » avez appris que Frédéric, margrave de Brandebourg, foulant aux » pieds l'autorité de la sainte Église de Dieu, a pris ostensiblement le » titre de roi et s'est revêtu des insignes royaux. C'est là un acte impie » et sans précédents dans le monde chrétien. »

Le saint-siége resta fidèle aux principes qu'il avait énoncés avec tant d'énergie; et, lorsque le maréchal Daun eut remporté à Hochkirch sa brillante victoire sur Frédéric le Grand, la cour papale envoya au général autrichien l'épée et le chapeau dont elle honorait ceux qui, sur le champ de bataille, terrassaient l'hérésie. On avait accordé ces insignes glorieux à Sobiesky, le vainqueur de Mahomet; on ne pouvait se dispenser de les offrir au héros qui promettait de renverser l'idole du monde hérétique.

Et puisqu'on avait décidé, au commencement du XVIIIe siècle, que Frédéric Ier resterait margrave en dépit de son sceptre et de sa couronne, il était juste qu'on agît de même envers Frédéric le Grand. Aussi, dans la pensée du saint-père et de ses cardinaux, ce n'était pas un roi qui remplissait le monde du bruit de ses exploits : c'était un simple petit marquis, *il marchese di Brandeburgo*. Je soupçonne que ce marquis de Brandebourg a été le père de *monsieur de Buonaparte*.

III

A peine les esprits commençaient-ils à se remettre de l'émotion que leur avait causée le couronnement du roi de Prusse, qu'un autre événement vint de nouveau agiter les princes de l'Empire : la couronne d'Angleterre allait être transmise à Sophie Stuart, l'électrice de Hanovre.

L'électrice Sophie était la mère de cette belle Sophie-Charlotte que l'on a vue ceindre le diadème. Au moment où elle vient prendre sa place dans le tableau que je trace, elle est déjà fort âgée. Son attitude altière indique l'habitude du commandement, de ses yeux se dégagent les rayons d'une haute intelligence, et ses traits, encore fins et réguliers, font présumer qu'elle doit avoir été d'une beauté peu commune.

Durant de longues années elle avait vécu dans un incessant échange d'idées avec Leibnitz. Son esprit et sa beauté avaient jadis profondément impressionné son beau-frère George-Guillaume qui devint éperdument amoureux d'elle. A cette époque la princesse Sophie n'était ni électrice, ni même duchesse de Hanovre, car son mari, étant un cadet, ne possédait qu'un maigre apanage. C'était à son beau-frère, George-Guillaume, que revenaient les richesses et auquel les honneurs futurs étaient réservés. Mais Sophie sut mettre à profit la passion de George-Guillaume. Elle le fit renoncer, en faveur de son frère, à tous ses droits sur le duché de Hanovre; puis, on le fit voyager afin de le guérir de ses folles amours.

Ce fut Sophie qui, malgré les clameurs des souverains de l'Empire, malgré l'hésitation de l'empereur, réussit à faire élever son mari à la dignité électorale. Quand celui-ci vint à mourir et que son fils Georges lui eut succédé, ce fut encore par ses conseils, et grâce à ses intelligentes démarches, que la charge de grand trésorier du saint-empire fut attachée à l'électorat de Hanovre.

Vers la même époque, Guillaume d'Orange prenait possession du trône d'Angleterre. Dès ce moment il ne fut plus possible à Sophie Stuart de détacher ses yeux de cette couronne qui brillait dans le lointain et qui la fascinait. « Hélas! écrivait-elle à Leibnitz, si j'étais » jeune, je pourrais souhaiter d'orner mon front d'une belle couronne; » mais, vieille comme je suis, je dois songer plutôt à ajouter quelques » années de plus à mon existence. »

C'était parler avec habileté à l'aimable philosophe. On se montrait ainsi un peu son disciple, et, d'autre part, on lui faisait entrevoir

combien étaient ardentes les espérances qu'on nourrissait en secret. Leibnitz, à qui demi-mot suffisait, confirma l'électrice dans ses rêves, et lui dit qu'ils ne pouvaient manquer de se réaliser, puisqu'elle était proche parente de la reine Marie, femme de Guillaume, et que ceux-ci n'avaient pas d'enfants.

Sophie parlait l'anglais et connaissait à fond les mœurs, les lois et les usages de ces fiers insulaires, sur lesquels son grand-père avait régné ; et elle eut soin d'entretenir à la cour de Guillaume des agents chargés de disposer le roi en sa faveur, et de gagner à sa cause les membres influents des deux Chambres. Sur le conseil de Leibnitz, elle alla rendre visite au roi Guillaume, en compagnie de sa fille Sophie-Charlotte, et il ne fut pas difficile à ces deux femmes, qui avaient en partage la beauté et la persuasion, de subjuguer l'esprit du roi. La bonne humeur qu'elles montrèrent à leur retour prouvait suffisamment que leur mission avait eu un plein succès.

En effet, peu de temps après, c'était en août 1701, le bruit se répandit qu'un envoyé extraordinaire du roi d'Angleterre était arrivé à Hanovre, porteur de l'acte royal qui déclarait Sophie et ses descendants héritiers de la couronne, si le roi, et après lui la princesse Anne mouraient sans enfants.

Le 15 août 1701, le soleil se lève radieux sur l'antique cité de Hanovre, et ses rayons, en frappant la coupole du château, forment comme une couronne au-dessus de la maison qui abrite Sophie et sa famille. Tout le monde y est déjà sur pied. Les dames d'honneur apprêtent leurs plus riches atours. On circule déjà dans les appartements de l'électrice, on la pare de dentelles et de bijoux, on répand sur ses cheveux blancs de la poudre odoriférante, on dispose des mouches sur son visage, et la princesse, grave et recueillie, contemple ses traits dans son miroir de Venise. Elle sent son sang bouillonner dans ses veines, comme autrefois quand sa beauté captivait tous les seigneurs de la cour; elle se sent jeune encore dans sa vieillesse.

Plus loin, dans une aile du château, se réveillait son fils Georges, le gros et taciturne électeur. Plus bourru que de coutume, il a quitté brusquement la couche de la comtesse de Meissenberg, son impétueuse maîtresse. Est-ce le souvenir de sa femme, la princesse d'Ahlden, qui le poursuit en ce jour solennel ? A-t-il entendu les gémissements de cette jeune femme, qu'il tient renfermée pour complaire à madame de Meissenberg? Je ne le sais. D'un air maussade il se coiffe de son chapeau électoral et se dirige vers les grands appartements du château, tandis que ses courtisans s'agitent autour de lui, craintifs, essoufflés, effarés.

Le mouvement qui règne au château se communique à toute la cité. Les rues s'emplissent de bourgeois et d'artisans en habits de fête. Le bourgmestre, en manteau noir, chemine à la tête des notables vers la demeure de son souverain. De temps en temps la foule se range et s'incline devant un seigneur étranger qui se rend en pompeau palais électoral.

Dans la grande salle du château est assise l'électrice, entourée des dames de sa cour. Le comte de Macclesfield s'avance, s'agenouille, et lui présente la patente royale. C'est en vain que la princesse essaye de voiler la joie qui règne dans son âme. Tout la trahit : ses lèvres qui frémissent, son regard qui brille et sa main qui tremble en saisissant la lettre du roi.

A voir les fêtes qui eurent lieu après cet acte solennel, on eût dit que les léopards étaient déjà couchés aux pieds de la princesse. On exalte sa puissance, son esprit, sa bonté ; et Leibnitz, résumant avec élégance les sentiments de tous, écrit en ces termes à la reine de Prusse : « Le monde avait de l'impatience à vous voir reine; et, » à peine l'êtes-vous devenue, Madame, qu'il se réjouit de voir Madame » l'Électrice en train de vous suivre. Car, vous ayant donné l'exemple » en tant d'autres choses, qui vous font si grande et si adorable, » elle est bien aise de recevoir à son tour exemple de Votre Majesté, » dans ce que le monde se figure de plus grand. »

Hélas ! l'Électrice ne porta point ce beau diadème dont les reflets avaient illuminé sa vieillesse. Elle mourut quelques mois seulement avant la reine Anne d'Angleterre. Ce fut son fils Georges qui, le premier des enfants de Hanovre, porta la couronne d'Angleterre. La comtesse de Meissenberg eut sa part dans les nouvelles splendeurs de son amant; mais Sophie-Dorothée, la vraie reine d'Angleterre, resta prisonnière dans le château d'Ahlden, où elle mourut après une captivité de trente-deux années.

IV

Puisque l'électeur de Saxe est roi en Pologne; puisqu'à Berlin Frédéric le Bossu porte sur sa tête une couronne à la place du chapeau électoral; puisqu'enfin, le duc de Hanovre, après s'être transformé en électeur, possède maintenant la couronne d'Angleterre, pourquoi, dès lors, les autres souverains germaniques ne doivent-ils pas aspirer

à de semblables honneurs? Ils se sentent de la même race que ces princes fortunés, et tous, ils veulent faire figure dans le monde.

Le prince électeur de Mayence envoie Leibnitz à Paris et fait proposer au grand roi de se joindre à lui et à la Hollande pour conquérir l'Égypte. Sur les pressantes instances du philosophe-diplomate, le roi répond « que les projets d'une guerre sainte ont cessé d'être à la mode depuis » saint Louis. » Toutefois, pour montrer combien il tenait à vivre en bon voisin avec l'électeur, il lui accorde une forte pension. Tout prince souverain que l'on était, accepter une pension offerte par une cour étrangère, c'était permis, c'était de bon ton, c'était un moyen de rehausser l'éclat de sa maison et d'être rangé parmi les puissances redoutables de l'Europe. On était alors l'ami, l'allié, le confident d'un grand monarque, et l'on dépassait d'une coudée les autres petits souverains de l'Empire, qui enviaient votre sort et rêvaient les mêmes honneurs.

Pendant tout le XVIIIe siècle, on voit ces souverains s'agiter dans leurs petites capitales, se donner de grands airs et trancher du Louis XIV. A Versailles, à Londres, à Vienne résidaient leurs agents dûment accrédités. Ignorés, inconnus dans la foule obscure de petits gentilshommes qui stationnent dans l'antichambre du monarque étranger, ces envoyés microscopiques prennent néanmoins des formes imposantes, quand, pour les contempler, on se place dans le manoir de leurs maîtres. Alors, vous avez devant vous un grand et puissant personnage, *une Excellence*, que le prince, en trinquant, appelle son envoyé extraordinaire.

Et voici le courrier qui entre bride abattue dans la cour du château. D'un seul trait il arrête son cheval, qui ruisselle de sueur, qui lance de ses naseaux des tourbillons de fumée et hennit bruyamment. Le prince remet sur la table le verre qu'il portait à ses lèvres, et son cœur bat d'impatience pendant que le courrier remet au chambellan, la dépêche de son envoyé près la cour de Versailles. Sérénissime ne se sent plus d'aise. Il assemble son conseil, composé de son chambellan, de son secrétaire, du premier garde de ses chasses, et enfin du général en chef de son armée, faite de cent hommes d'infanterie et de six cavaliers. Ni l'empereur, entouré de ses princes-vassaux, ni le roi de France au sein de sa brillante noblesse, ne se sentirent jamais grands comme ce prince au moment où, au milieu de son conseil, il ouvre solennellement la dépêche de son ministre. Nouvel Atlas, il sent le monde peser sur ses épaules, et il calcule le moindre de ses mouvements, afin de ne point déranger par un geste imprudent l'équilibre uni-

versel. Dans la pensée de ce prince, dont l'existence était à peine connue, même du chef du saint-empire, la balance doit nécessairement pencher en faveur du prince étranger, au secours duquel il enverra son général et son armée.

De tels princes eussent manqué à leur propre dignité, si, à l'instar de l'empereur et des rois chrétiens, ils ne s'étaient proclamés souverains par la grâce de Dieu. Je parcours les édits et les décrets d'un de ces souverains, dont la capitale est perdue dans les montagnes de la Saxe, et je vois en effet que ce prince y régnait par la grâce divine. Ailleurs, on se trouve sur un territoire dont la population égale à peu près celle de Pontoise. Le souverain, qui revient de son tour de France, annonce pompeusement à ses sujets qu'il va rentrer *dans ses États*.

Plus loin au Nord, perché sur les sommets du Harz, règne le comte de Grote, sur un territoire grand comme un arrondissement de Paris. Mais le comte y est souverain comme l'est en Prusse Frédéric, son puissant voisin. Aussi, lorsque Frédéric le Grand posa le pied par mégarde au beau milieu de son territoire, le comte marcha-t-il résolûment à la rencontre du géant, et, lui tendant la main, dit-il amicalement : « Sire, soyez » le bienvenu dans mes États. » Frédéric sourit, et, se retournant vers ses officiers: « Messieurs, fit-il, voici deux souverains qui se rencon- » trent. »

V

Nous avons déjà fait allusion au faste qui régnait à la cour du premier roi de Prusse. Pénétrons maintenant dans la demeure du roi, et voyons comment on y vivait.

Frédéric était à peine en possession de sa couronne, qu'il faisait défense à tous les seigneurs, et en général à tous ses sujets, de porter du violet pourpre, ni d'en user dans leurs maisons; « Sa Majesté, ajoutent des lettres de l'époque, voulant se réserver cette couleur, pour elle seule, et pour la reine son épouse, comme une couleur royale. »

Quand il se mettait à table, on tirait le canon, et les fanfares éclataient, quand il portait le premier morceau à sa bouche. Comme le roi de France, il avait sa garde suisse; mais la sienne était plus brillamment vêtue.

Les fêtes que Frédéric donnait à sa cour étaient splendides, à en juger par les divertissements qui eurent lieu à l'occasion du mariage

de la princesse Louise, fille de Frédéric et de sa première femme, Élisabeth de Cassel. Il fit venir de Paris des habits de noce en si grand nombre, qu'il put en donner à toute sa cour, depuis le grand chambellan jusqu'au chef des marmitons. De Vienne il manda le chanteur Ballarini, et de Versailles, le célèbre guitariste Saint-Luc. La robe de noce qu'il offrit à sa fille pesait cent livres, et on estimait à douze millions les brillants dont la princesse était parée. Sa mante de dentelle de Venise avait une longueur de vingt-cinq pieds, et deux pages marchaient à ses côtés pour l'aider à la porter.

Tout le monde fit son devoir ce jour-là; et si le roi fut prodigue, le chef de sa cuisine fut simplement grand. En moins de deux heures, il fit passer sur la table du roi cinq cents mets différents, sans compter les entremets, et sans compter non plus les quatre-vingts autres tables qu'il desservait en même temps.

Après le repas, on se rendit dans la grande salle qu'on avait magnifiquement parée pour le bal. On commença par une danse que nous ne connaissons pas en France, et qu'une vieille tradition a conservée en Allemagne. C'est une danse aux flambeaux, appelée la danse de la fiancée, parce que jadis, toute jeune fille qui se mariait était tenue de la danser avec son fiancé. Il est curieux d'observer que cette antique coutume, qui tombait en désuétude parmi les classes inférieures, était encore en vogue dans les familles souveraines, d'ordinaire si empressées à abjurer les mœurs de leur propre pays, pour s'approprier tant bien que mal celles de la cour de Versailles.

Quoi qu'il en soit, le roi et Sophie-Charlotte, le marié et la mariée, puis douze autres dames et douze cavaliers, tenant tous un flambeau de cire blanche à la main, exécutèrent avec beaucoup d'entrain la fameuse ronde de la fiancée. Elle dura plusieurs heures, et on la dansa au milieu des acclamations de la cour et au son des trompettes.

Puis, on coucha les époux en présence du roi et de la reine. Le roi offrit à la mariée une chemise de fine toile, et la princesse lui présenta sa jarretière, qu'il attacha à la garde de son épée.

Si les fêtes que donnait le roi frappaient le spectateur par leur éclat et leur magnificence, celles qu'arrangeait la reine dans son petit palais de Lutzelbourg se distinguaient par l'entrain et la gaieté qui y régnaient. Et puis, Sophie-Charlotte était si bonne, et si belle! Pour être reine, elle n'avait pas besoin de sa couronne; sa beauté et son esprit la proclamaient souveraine partout où elle se montrait.

Voici son portrait tel que l'a tracé un de ses contemporains, à l'époque où elle épousait Frédéric. « La princesse de Hanovre est une

» personne très-aimable. Elle a la plus belle gorge et la plus belle peau » que l'on puisse voir, de grands yeux bleus doux, une quantité de » cheveux noirs prodigieux, des sourcils comme s'ils étaient faits avec » le compas, le nez bien proportionné, la bouche incarnate, de fort » belles dents, et le teint très-vif. Le tour de son visage n'est ni » ovale, ni rond : il tient de l'un et de l'autre. Pour de l'esprit, elle en » a beaucoup, et une douceur fort engageante. Elle chante bien, joue » du clavecin, danse avec beaucoup de grâce et sait ce que fort peu de » personnes savent dans un âge aussi peu avancé. »

En effet, dès cette époque, Sophie-Charlotte était déjà fort instruite. Mais toujours curieuse des choses de l'esprit, elle étudia beaucoup et passa la plus grande partie de son existence à cultiver son esprit. Elle parlait avec une facilité égale l'anglais, le français, l'allemand et l'italien. Elle aimait la musique passionnément, et composait de ravissantes mélodies. Elle peignait bien et montrait du tact dans les choses d'art. Lorsque le célèbre architecte Schluter lui eut construit sa villa de Lutzelbourg, elle la fit décorer très-somptueusement, mais avec goût. Elle y mit de riches tentures, mais, elle y mit aussi les tableaux des grands maîtres qu'elle aimait ; elle plaça dans son boudoir des candélabres et des consoles en or massif, mais elle y plaça aussi les livres et les portraits des penseurs qui avaient nourri son esprit. Elle orna le jardin de belles statues et y sema à profusion les fleurs qu'elle aimait, les roses et les œillets. Et en même temps qu'elle se créait une retraite charmante, elle faisait construire autour de sa demeure de jolies maisonnettes, qu'elle abandonnait à des habitants du pays.

Le riche et le pauvre, le bourgeois et le paysan l'adoraient. Aussi, pour honorer sa mémoire, ont-ils donné le nom de Charlottenbourg à la ville qui prit naissance autour du château de la reine.

Sophie-Charlotte aimait à sonder le grand mystère qui remplit l'univers, et ne pouvait se séparer de Leibnitz qu'elle questionnait sur toutes choses, et qui faisait de son mieux pour satisfaire la curiosité de la reine, sans néanmoins y réussir toujours. « Je ne puis vous contenter, lui disait parfois le philosophe; car vous me demandez le pourquoi du pourquoi. » Leibnitz entourait l'intelligence de la jeune femme des soins les plus tendres, et son bonheur, c'était de se promener dans le beau jardin de Lutzelbourg, à côté de son élève, qui le comprenait et le chérissait.

Sophie-Charlotte était femme dans la plus belle acception de ce terme. Elle était femme par sa grâce, par la mobilité de son âme, par

la facilité avec laquelle sa pensée descendait du ciel sur la terre, des sommets élevés aux petits sentiers de la vie.

Elle aimait la danse, les plaisirs et surtout le théâtre. Il y avait une salle de spectacle dans son petit château, et quand on y jouait des opéras italiens, la reine avait coutume de se placer à son clavecin, au milieu de l'orchestre qu'elle dirigeait.

On y jouait aussi la comédie française, et des scènes de la vie allemande, des bluettes pleines de gaieté et d'originalité. Une grande part y était laissée à l'improvisation des acteurs; ce qui donnait lieu à des épisodes pleins d'à-propos et d'imprévu. Quelques semaines avant le couronnement de la reine, Leibnitz avait assisté, à Lutzelbourg, à un de ces divertissements où la couleur locale dominait. Voici comment le philosophe en fait la description. C'est à la mère de Sophie-Charlotte qu'il écrit:

« On avait réglé le tout fort à la hâte pour être exécuté le jour des-
» tiné à célébrer la naissance de l'électeur. On représenta donc une
» foire de village ou de petite ville, où il y avait des boutiques avec
» leurs enseignes, et l'on y vendait pour rien des jambons, saucisses,
» langues de bœuf, des vins et limonades, du thé, café, chocolat et
» drogues semblables. Monsieur d'Osten, faisant le docteur empirique,
» avait ses arlequins et saltimbanques, parmi lesquels se mêlait agréa-
» blement monseigneur le margrave Albert. Le docteur avait aussi
» des sauteurs qui étaient, si je ne me trompe, monsieur le comte de
» Solms et monsieur de Wassenaer. Mais rien ne fut plus joli que son
» joueur de gobelets : c'était monseigneur le prince héritier qui a
» appris effectivement à jouer l'*hocuspocus* (à faire le magicien).

» Madame l'Électrice était la doctoresse qui tenait la boutique de
» l'orviétan. Monsieur Désaleurs (l'ambassadeur de France) faisait
» très-bien le personnage d'arracheur de dents. On vit aussi paraitre
» un astrologue, la lunette ou le télescope à la main. Ce devait
» être mon personnage, mais monsieur le comte de Willgenstein
» m'en releva charitablement. Il fit des prédictions avantageuses
» à monseigneur l'électeur, qui regardait de la plus prochaine loge.
» Madame la princesse de Hohenzollern, principale bohémienne, se
» prit de dire la bonne aventure à madame l'électrice le plus agréable-
» ment du monde, en vers allemands fort jolis, qui étaient de la façon
» de monsieur de Besser. Monsieur de Quirini était valet de chambre
» de madame la doctoresse, et moi je me plaçai avantageusement pour
» voir tout de près avec mes petites lunettes et pour en faire rapport à

» Votre Altesse Électorale. Plusieurs entremêlèrent adroitement des » vœux pour l'Électeur et l'Électrice : Monsieur d'Obdam en flamand, » monsieur Hemming en bon pomérien ; c'était, au reste, la tour de » Babel, car chacun y parlait sa langue.

» Sur la fin, vint un trouble-fête, monsieur de Reisewitz, envoyé de » Saxe en Pologne, faisant le docteur ordinaire, qui attaquait l'empi- » rique. C'était un combat en paroles assez plaisantes. L'empirique » ayant montré ses papiers, parchemins, priviléges et attestations des » empereurs, rois et princes, le docteur s'en moqua et montra de belles » médailles d'or pendues à son col et à celui de madame sa femme.

» Enfin, monseigneur l'Électeur descendit lui-même de sa loge, tra- » vesti en matelot hollandais, et acheta par-ci par-là dans les bouti- » ques de la foire. Il y avait de la musique dans l'orchestre et tous ceux » qui ont été présents, qui n'étaient ou ne devaient être que des gens » de la cour ou de distinction, ont avoué qu'un opéra, qui aurait coûté » des milliers d'écus, aurait donné bien moins de plaisirs aux acteurs » ainsi qu'aux spectateurs. »

Après le couronnement, les fêtes et les spectacles prirent un nouvel essor à la cour de la reine ; mais sa présence même empêchait la gaieté de dégénérer en licence.

Cette femme mettait de la grâce et de l'esprit en toute chose. Les lettres peu nombreuses qu'on a d'elle, font voir la solidité et l'enjouement de son esprit. Elle y est tantôt l'enfant de Leibnitz qui rêve et qui médite, tantôt la grande dame qui, de sa petite main, flagelle en souriant les sots dont la cour est peuplée.

J'ai sous les yeux des lettres qu'elle écrivait à son amie, mademoiselle de Pœllnitz. On sent que ces billets ont été faits d'un seul trait.

« Ma chère Pœllnitz, je ne puis répondre à tant de gentillesse. Je » n'ai pas même le plaisir de rire des sottises qui se font autour de moi : » avec qui ? La Bulow a de ce gros bon sens qui ne marche qu'en » bottes fortes. »

Plus loin elle dit : « Certain philosophe (ce philosophe n'est autre » que son ami Leibnitz), certain philosophe abhorre le vide, et moi, » chère Pœllnitz, le trop plein. J'avais hier à ma cour deux dames » grosses jusqu'aux dents, maussades jusqu'au sommet et sottes jus- » qu'aux talons. Mais, ma chère, soupçonnez-vous que Dieu, en créant » de pareilles espèces, les forma à son image ? Non. Il fit un monde tout » exprès et très-différent, pour nous apprendre le prix des grâces et de » la beauté par comparaison. Si vous trouvez ceci méchant, je sais à » qui je m'adresse : à bon chat, bon rat. »

Mademoiselle de Pœllnitz comprit, et le lecteur comprend aussi : c'était un trait à l'adresse du roi.

Puis elle continue : « J'ai vu deux benêts d'étrangers : si l'or, le galon » et les franges dénotaient le mérite, rien n'égalerait le leur. — Que la » défiance sur ce que nous valons est estimable ! mais cette vertu est » rare. Ne croyons-nous pas toujours valoir quelques carats de plus que » le prochain ? La vilaine chose que l'orgueil, et pourtant ce sentiment » est notre plus fidèle compagnon. Grand Leibnitz, que tu dis sur ce » sujet de belles choses ! Tu plais, tu persuades, mais tu ne corriges » pas. »

Ailleurs, elle s'écrie : « J'aime cet homme ; mais j'ai envie de me » fâcher de ce qu'il traite tout si superficiellement avec moi. Il se méfie » de mon génie. Dernièrement, il m'a fait une dissertation sur les infi- » niment petits ; qui, mieux que moi, est au fait de ces êtres ? » Encore une flèche prise au hasard dans son inépuisable carquois, et qui va frapper Ésope en pleine poitrine.

Rigide observateur de l'étiquette, celui-ci avait introduit dans sa cour une foule de règles et de cérémonies que M. de Besser avait proposées. Ainsi, lorsqu'il désirait passer la nuit auprès de sa femme, il envoyait deux coussins à la reine. Or, un soir que Sophie-Charlotte était en train d'écrire à son amie, arrivèrent les coussins. La reine n'a plus que le temps d'ajouter deux mots, et elle termine ainsi son billet : « Il faut finir, ma chère amie ! les coussins formidables arrivent. Je » vais à l'autel. Qu'en pensez-vous ? La victime sera-t-elle immolée ? »

En religion comme en politique, la reine professait des opinions fort libérales. On l'appelait en Allemagne la reine-philosophe, ou, plus souvent, la reine républicaine.

Elle était encore jeune lorsqu'elle mourut. Grâces, beauté, jeunesse, tout disparut en trois jours. Mais jusqu'au dernier soupir, son esprit jeta ses éclairs accoutumés. Lorsque le prêtre s'approcha de son lit, la reine lui dit : « Je vous remercie, monsieur, de m'offrir vos soins, » quand vous savez que je ne pourrai plus vous en récompenser. Pen- » dant vingt années, j'ai médité sur la religion, je crois savoir ce que » vous pouvez m'en dire ; et je vous donne l'assurance que je meurs » tranquille. » A ceux qui pleuraient à son chevet, elle disait : « Ne » me plaignez pas ; car maintenant je pourrai satisfaire ma curiosité, et » je saurai enfin ce que Leibnitz n'a pu m'expliquer. Au surplus, ajouta- » t-elle en souriant, je vais donner au roi le spectacle de mes funérailles, » et il aura ainsi une occasion de déployer sa magnificence. »

Sa mort fut un deuil universel. Leibnitz en fut navré. Le roi s'éva-

nouit ; mais il reprit ses sens, et ce que la reine avait prévu arriva : ses funérailles se firent avec une pompe merveilleuse.

Au reste, la comtesse de Wartenberg était là pour consoler le roi. C'était sa favorite, sa maîtresse arrogante et dépravée.

Elle était née sur les bords du Rhin. C'était la fille d'un marchand de vin, la plus belle fille du pays. Un valet de chambre du père de Frédéric Ier l'épousa et la conduisit à Berlin, où elle devint aussitôt la maîtresse, puis, après la mort de son mari, la femme de M. de Kolbe, comte de Wartenberg. L'infâme livra lui-même au roi la femme qu'il venait d'épouser. Puis pour flatter son maître, il fit sculpter, sur le portique du pavillon où sa femme et le roi se donnaient rendez-vous, le groupe que voici et que l'on y voit encore : Vénus (c'est Mme de Wartenberg) s'étend nonchalamment sur un lion. Elle a dans ses mains la massue d'Hercule, et l'Amour folâtre autour du lion.

Tant que la reine était là pour remplir la cour du rayonnement de son esprit et de sa beauté, la fougueuse favorite se tenait à l'écart, épiant comme une bête fauve les moindres démarches de son amant, et, la rage dans le cœur, lui prodiguait furtivement ses caresses félines. Mais, dès que sa rivale est couchée dans la tombe, la bacchante se montre au grand jour. Elle répand autour d'elle le bruit, le tumulte, et soulève l'indignation générale.

VI

C'est avec intention que, tout en mettant en relief la personne de Sophie-Charlotte, nous avons appelé l'attention sur le luxe qui régnait à la cour de Prusse, et que nous avons évoqué la figure de la courtisane quand la reine était à peine ensevelie. Nous avons voulu préparer le lecteur au tableau qui va se dérouler devant nous.

On est en droit de supposer que plus le territoire est restreint, et plus le souverain s'appliquera à rendre heureux la poignée d'hommes qu'il appelle ses sujets et sur lesquels il a, en effet, le droit de vie et de mort. Toutefois, il ne faut pas trop compter qu'il en sera ainsi ; car, dès le premier regard, que je jette sur les trois cents États qui forment l'Empire, je constate que dans tous, dans les grands comme dans les petits, les souverains y travaillent d'une seule et même manière au bonheur de leurs sujets.

Qu'est-ce qui trahit la richesse d'un pays ? Est-ce la maison spacieuse

du citadin? Est-ce la cabane proprette du laboureur, sa grange bien fournie, son champ florissant? Et à quels signes reconnaît-on une nation civilisée? Est-ce celle qui honore la science, qui cultive les arts? Est-ce celle où les magistrats sont intègres? où les enfants honorent leurs parents? où les épouses sont fidèles? où les hommes montrent du zèle pour le bien de l'État? Autrefois, parmi les païens, tout cela avait servi de norme pour mesurer la richesse d'un pays, de pierre de touche pour apprécier la civilisation de ses habitants. Toutes ces choses reprendront leur place dans le monde, quand le XVIIIe siècle sera sur son déclin, quand le vieil édifice de Charlemagne s'ébranlera sous le souffle de la liberté.

Mais durant la longue période que nous étudions, les princes ont des vues plus larges et des idées tout autres que celles qu'on avait eues jadis et qu'on aura demain. Aux yeux de ces hommes privilégiés, un État est prospère, il est arrivé au plus haut degré de civilisation quand la cour du souverain scintille d'or et de brillants, quand le citoyen est soumis, quand le magistrat interroge la pensée du prince avant de prononcer la sentence, quand les femmes repoussent de leur pied mignon les joies qui fleurissent au foyer, pour venir à la cour étaler leurs charmes et se prêter aux caprices du maître.

Fascinés, d'abord par l'éclat qui avait environné la personne de Louis XIV, séduits ensuite par les mœurs faciles du régent, entraînés par l'exemple que leur donne la cour licencieuse de Louis XV, les souverains germaniques veulent chacun posséder une cour qui soit la reproduction fidèle de celle de Versailles, avec son faste, ses plaisirs et ses grandes dames.

Si nous promenons nos regards sur la surface de l'Empire, qu'apercevons-nous dans toutes les cours souveraines? Un luxe effréné, des divertissements bizarres, des passions désordonnées. A Brunswick, à Munich, à Bamberg, à Vienne, à Cologne, à Stuttgard — partout vous voyez se succéder bals, banquets, concerts. Il y a aussi, et selon les saisons, des chasses splendides, des courses en traîneaux, des promenades en gondoles. Les tables y sont surchargées de mets exquis; on boit les vieux vins de France, de Hongrie et du Rhin dans des coupes d'or et de cristal de roche. Ici les princes se jettent corps et âme dans le tumulte et usent leurs dernières forces dans la bacchanale. Ailleurs on les voit, étendus sur les divans de leur sérail, sourire aux doux propos de leurs maîtresses, et laisser leurs pensées flotter mollement entre l'orgie qui vient de finir et celle qui va commencer. Çà et là, on voit surgir tantôt un roi puissant, tantôt un tout petit

souverain, qui brillent du pur éclat de la vertu. Mais ils sont rares comme les grains d'or enchâssés dans le minérai. Et lorsque ces hommes isolés ont fermé les yeux, leurs héritiers reprennent aussitôt le cours interrompu des fêtes et des plaisirs.

Nous voudrions transcrire les réflexions que nous a suggérées ce spectacle; mais déjà nos yeux se sont fixés sur les verdoyantes collines qui se heurtent, qui s'élèvent les unes sur les autres, et se pressent en foule autour de l'Elbe, à l'endroit où ce fleuve vient caresser la capitale de la Saxe.

Ici les fanfares sont encore plus éclatantes, et les êtres qui hantent ce palais enchanté que vous voyez là-bas, naissent, boivent et mangent; grandissent, aiment et disparaissent au sein d'un tourbillon qui les emporte, sans leur donner un jour pour se reposer, une heure pour se recueillir. Chacun y vient prendre sa place dans la ronde vertigineuse, et, à compter de ce jour, il tournoie sur lui-même, sans trêve ni merci, jusqu'au moment où, haletant, épuisé, éperdu, il se couche dans le lit que lui a préparé le fossoyeur.

A tout seigneur, tout honneur; c'est le maître du logis qui ouvre la danse macabre, c'est Frédéric-Auguste, électeur de Saxe et roi de Pologne. Sa terre de Saxe est une des plus belles, des plus peuplées et des plus étendues de l'Empire. Après ses deux voisins, l'empereur et le roi de Prusse, il est le plus puissant des souverains germaniques. Il avait abjuré l'hérésie, et avec la vraie foi, il avait reçu non-seulement la couronne de Pologne, mais aussi la mission de défendre l'Empire contre les tentatives des infidèles. Au moment où il apparaît au lecteur, il n'est plus généralissime de l'empereur; il n'a plus à redouter le Turc ni même le Suédois; car Charles XII, qui avait traversé la Saxe en héros et en vainqueur, avait déjà été frappé par la balle d'un traître.

Après tout, Frédéric-Auguste s'était toujours facilement consolé des triomphes éphémères, du croissant et des brillantes victoires du roi de Suède. Ses victoires et ses triomphes à lui sont plus nombreux, et bien autrement féconds en résultats heureux. Il n'a qu'à se montrer pour que les plus belles femmes de l'Europe, les princesses les plus fières, les âmes les plus rebelles s'inclinent devant lui et le proclament victorieux.

Frédéric-Auguste était un des plus beaux cavaliers de son époque. Il était grand, bien proportionné; ses membres étaient souples et durs comme l'acier, et sa force était prodigieuse. Il broyait le fer entre ses doigts. Il montrait quelque goût pour les armes, et quelque penchant pour les arts; mais ce qu'il aimait surtout, c'était la femme. Il ne l'ai-

mait pas comme l'avaient aimée les chevaliers, avec passion, avec respect. Frédéric-Auguste aimait comme Louis XIV, ou plutôt comme le régent et Louis XV. Toutefois, Louis XIV avait tremblé sous le regard de madame de Maintenon, le régent expirait aux pieds de sa maîtresse, et Louis XV se traîna sans vigueur dans son sérail. Voyez au contraire l'électeur de Saxe qui danse jusqu'au matin, qui se promène triomphalement au milieu des dames de sa cour, et qui, jusqu'à sa dernière heure, fait des travaux herculéens, pour la plus grande gloire de Vénus.

Où est le juge impartial qui n'accorderait pas la palme à ce prince, dont les hauts faits excitent l'admiration de ses contemporains, et ajoutent un nouveau lustre à l'antique gloire de sa maison?

De toutes les têtes couronnées, aucune ne s'est montrée mieux organisée pour inventer des fêtes brillantes, et conduire à bonne fin ces grandes entreprises. Frédéric leur consacrait tout son temps; il y mettait toute son âme. Et quand les feuilles de Paris annonçaient au monde que son Altesse électorale avait donné des fêtes plus magnifiques que celles de Versailles, alors le prince allemand prodiguait des titres à ses courtisans, des brillants à ses maîtresses. Dans sa joie extrême, il semontrait bon prince, même avec la roture, et faisait savoir à vilains et bourgeois la haute opinion que l'étranger professait à son égard. D'une voix unanime, le prince et sa cour, le paysan et le bourgeois déclaraient que le pays s'était couvert de gloire, dès l'instant que le souverain, par la magnificence des fêtes qu'il donnait, avait arraché à une cour étrangère l'aveu qu'elle ne pouvait lutter avec lui de luxe et de magnificence.

De toutes les cours de l'Empire, une seule rivalisa un instant avec celle de Dresde : c'était la cour de Frédéric Ier. Mais depuis que ce monarque était mort et que son fils Frédéric-Guillaume lui eut succédé, les choses y avaient pris un tout autre aspect. Pendant six mois, Frédéric-Guillaume laissa la cour suivre les mêmes errements que sous le règne précédent, et tout faisait présumer que les divertissements et les amours auraient continué toujours avec le même entrain. On se rappelait aussi que sa mère, Sophie-Charlotte, avait dit que l'amour polissait l'esprit, et adoucissait les mœurs.

Mais les espérances de la cour furent déçues, et lorsque le roi se souvint de l'indulgente faiblesse de sa mère, il dit : « Certes, ma mère » était une femme d'esprit, mais elle n'était pas bonne chrétienne. »

Et, en bon chrétien, il commença par condamner tout ce qui avait fait la joie de ses parents. Spectacles, bals et concerts devinrent de plus en plus rares. Dans le ménage, tout fut réduit au plus strict nécessaire : cinq plats pour la reine et ses enfants. Le chef et ses mar-

mitons étaient au désespoir. Plus de truffes, plus d'ortolans, plus de mets artistement préparés : mais de la choucroute, du jambon, du bœuf, le potage et le fromage. Frédéric-Guillaume était certainement l'homme le plus économe de l'Allemagne. L'or s'entassait dans ses caves. Toutefois quand il s'agissait des grands grenadiers de sa garde de Postdam, alors on devenait prodigue. Pour eux, pas de drap bleu assez fin, pas de galons assez riches. Les émissaires du roi parcouraient l'Allemagne, la Suisse et même la France en quête de grenadiers. C'était une vraie chasse aux géants. Celui qui parvenait à garrotter un de ces infortunés et à le conduire sain et sauf à Berlin, était sûr d'être largement indemnisé par le roi. Malheur au Prussien qui dépassait d'un pied le reste de ses concitoyens. Noble ou roturier, il était impitoyablement enlevé à sa famille et enrôlé dans la garde de Postdam. Après ses énormes hochets, le roi aimait sa bouteille et sa canne : il buvait sec, il frappait fort. Et comme il se servait d'une seule et même canne pour frapper le noble et le vilain, son propre fils et son valet de chambre, il avait raison de répéter avec emphase qu'il était le seul républicain de son pays. C'était un être raboteux, dur et têtu; je crois même que, malgré sa rude écorce, il était rusé.

Parfois il surmontait la répugnance qu'il avait pour les divertissements, et donnait, de loin en loin, des fêtes qui ne manquaient pas précisément de splendeur. Mais nous assistons en ce moment à une période de son règne durant laquelle elles cessent d'une manière absolue, et où les grands du royaume, peu disposés à attirer sur leur tête les foudres de la colère royale, ferment également leurs salons.

C'est que le roi avait entendu la parole divine de la bouche de ce bon Franke, que nos lecteurs connaissent. La doctrine que ce prêtre propage avec un zèle toujours égal, a pénétré dans l'âme du prince. Et à partir de ce jour le roi entremêle de cantiques ses jurements habituels, et, à chaque coup de canne qu'il donne à ses courtisans, il en demande pardon, non pas à celui qu'il a frappé, c'eut été décheoir, mais à Dieu, qu'il reconnaît volontiers comme son supérieur.

La cour détestait « ce chien de Franke, » comme elle appelait le zélé piétiste; elle s'ennuyait, elle cherchait un contre-poison à opposer aux influences mystiques qui agissaient sur le roi et le rendaient si doux et si triste, même après la mort de Franke. On fit maintes tentatives infructueuses, puis enfin, on envoya le patient à la cour de Dresde, en compagnie de son fils Frédéric, celui que l'on proclamera un jour le Grand et l'Unique.

La visite de ces hauts personnages fut pour l'électeur de Saxe une belle occasion de déployer ses grands talents. Il imagina des diver-

tissements qui firent l'admiration de l'Empire. Sa bonne conscience l'aidait à bien faire, car cette fois on voulait chasser la mélancolie d'un front royal, et ramener la gaîté dans une cour amie.

Un soir il donne à ses hôtes un bal costumé. Tout en causant, on traverse les appartements où les masques s'agitent, et l'on arrive à un petit salon solitaire magnifiquement paré et inondé de lumière. Le roi et son fils Frédéric sont encore à admirer les riches tentures et la belle ordonnance du salon, lorsque, sur un signe de l'électeur, un rideau s'entr'ouvre lentement et laisse voir, étendue sur un lit de repos, une femme nue. C'était la Forméra, dont le corps, dit-on, était blanc comme l'ivoire, et la beauté sans égale.

Le roi de Prusse plaça vivement son chapeau devant les yeux de son fils et s'en alla fort mécontent du piége qu'on lui avait tendu.

Après tout, les femmes si belles qui hantaient le château, et surtout le vin de Hongrie qui y coulait à flots, finirent par exercer sur le roi leur charme habituel. « Le luxe qui règne ici, écrivait-il, est certaine-
» ment plus grand qu'il n'a été à Versailles du temps de Louis XIV. Si
» le vénérable Franke vivait encore, et s'il se trouvait ici, il n'y pour-
» rait rien changer et s'y accoutumerait comme moi. Aussi ai-je mille
» fois raison de vivre gaiement. » Dans une autre lettre, il s'écrie :
« Me voici à Dresde dansant et sautant. La vie qu'on mène ici n'est
» certainement pas une vie chrétienne; mais Dieu m'est témoin que
» je vais arriver chez moi aussi pur que j'en suis parti, et tel que,
» Dieu aidant, je resterai toujours. »

Devant un serment pareil, le doute n'est pas permis. Toujours est-il que le roi s'en retourna à Berlin débarrassé de son fâcheux accès de piétisme, et que son fils Frédéric fit maintes conquêtes parmi les belles Saxonnes et les pétulantes Polonaises. Sa sœur, la margrave de Bareith, pense qu'il y fit ses premières armes, et que la belle Forméra fut sa première maîtresse.

Bals et concerts, banquets et mascarades, tournois et carrousels, illuminations et spectacles se succédaient à Dresde, sans interruption, et toujours avec le même entrain ; car le prince qui dirigeait tous ces divertissements, n'était pas homme à se fatiguer facilement.

Un jour l'Électeur se réveilla tout radieux. Une idée nouvelle venait de traverser son esprit. C'était une chose inouïe, un projet grandiose que son fécond génie avait élaboré. Il s'agissait d'établir *un camp de plaisir*.

On choisit un emplacement de quatre lieues carrées sur les bords de l'Elbe, près de la ville de Muhlberg. Ordre fut donné aux agricul-

teurs de ne point labourer ni ensemencer leurs terres. « Et Sa Majesté, » dit une chronique que nous avons sous les yeux, toujours gracieuse » et bienveillante, daigna accorder une indemnité aux paysans, ce qui » combla de joie ses sujets déjà heureux de contribuer, par l'abandon » de leurs terres, aux délassements d'un prince si grand et si puis- » sant. » Mille laboureurs, précisément ceux qui étaient si heureux d'abandonner leurs champs, furent employés à niveler le terrain, et trois cents mineurs descendirent des montagnes pour faire sauter le roc et creuser des tranchées. Au centre du vaste emplacement on éleva la tente ou plutôt le palais de l'électeur. C'était un édifice en bois recouvert à l'extérieur de riches tentures de Perse, et divisé à l'intérieur en plusieurs appartements d'une magnificence inouïe. Toute la vaisselle était d'or massif; dans la salle à manger on plaça une fontaine en argent, pesant quatre cents livres, et d'un travail exquis. Plusieurs pavillons richement décorés étaient réservés à des hôtes que l'électeur avait conviés à la fête. Celui destiné au roi de Prusse était orné de riches tentures de soie. Le ciel du lit était en or massif. Cent grands orangers tout en fleurs ombrageaient et embaumaient cette royale demeure.

Trente mille hommes campèrent autour de la tente de Frédéric-Auguste, et cent vingt ducs et comtes régnants vinrent assister aux fêtes magnifiques que leur promettait l'électeur. On y vit également arriver le roi de Prusse, accompagné de son fils Frédéric et de cent cinquante officiers supérieurs. Des troupes, en uniformes brillants, étaient échelonnées depuis la frontière prussienne jusqu'à Jorest, rendez-vous de chasse où l'électeur attendait son royal voisin. Un bataillon de janissaires gardait les abords du château. C'étaient de bons chrétiens, recrutés en tous pays, auxquels on avait rasé la tête pour la coiffer du turban, et qu'on avait revêtus d'un costume oriental. Douze généraux, de haute noblesse, habillés en héros des temps mythiques, massue en main, peau de tigre sur les épaules, se rangèrent autour du Prussien et du Saxon, et dieux et demi-dieux se dirigèrent vers le camp de Muhlberg, suivis de mille cavaliers tartares, dont les petits chevaux de l'Ukraine caracolaient joyeusement et soulevaient des nuées de poussière.

Dès son arrivée au camp, Sa Majesté prussienne jeta bas son étroit uniforme aux ternes couleurs, pour endosser le brillant costume de la cour saxonne. Il parcourut les rangs de l'armée, et son cœur s'épanouit à la vue des grands grenadiers que commandait le comte Rutowski, fils de Fatime, la belle Sarrasine que le général Schœning avait capturée

lors de la prise d'Ofen en Hongrie. Frédéric-Auguste avait réclamé la belle musulmane comme sa part dans le butin, et il l'aima. De l'union du défenseur du saint-empire romain et de la fille du faux prophète, naquit le comte Rutowski, que l'on voit à la tête des grands grenadiers de son père. Plus tard, il commandera l'armée saxonne à Kesselsdorf, lorsqu'elle sera battue, foudroyée, anéantie par ce même Frédéric, qui accompagne son père, et laisse errer sur ses lèvres un imperceptible sourire de dédain à la vue de ce camp, où l'or a remplacé le fer.

Et cependant il assistait à de grandes manœuvres. Trois mille dragons descendirent de cheval avec un ensemble prodigieux et combattirent à pied; mais lorsqu'ils voulurent remettre le pied dans l'étrier, les chevaux s'étaient enfuis et la cavalerie dut courir après les fugitifs. On attaqua aussi une forteresse établie sur la rive opposée. Elle était défendue par les janissaires que commandait le grand-visir en personne. Les infidèles furent vigoureureusement attaqués par les troupes électorales qui jetèrent un pont sur l'Elbe, passèrent la rivière et ne s'émurent point lorsque grondèrent les canons ennemis. Après une belle résistance, la forteresse fut prise de vive force par le comte Rutowski.

Du haut de son balcon, Frédéric-Auguste contemplait les prodiges de son armée. Le roi de Prusse et cent princes et souverains germaniques l'entouraient; un essaim de jolies femmes folâtrait autour de lui; on offrait les glaces et les pâtisseries sur des plateaux enrichis de pierreries; le tokai, couleur d'or, brillait au soleil, le frontignan sucré rendait les femmes rieuses, le champagne mousseux réchauffait le cœur des hommes. En vérité, Dieu est bon, et la vie est une belle chose.

Et le soir, quand les feux du bivac brillaient dans la plaine, et que le soldat, couché sur la dure, songeait à la chaumière lointaine où sa mère vieillissait, que sa main se crispait au souvenir du jour où les recruteurs l'avaient terrassé, garrotté et vendu au prince; celui-ci, pour dissiper les fumées du vin, le cœur content, le visage épanoui, conduisait ses convives à la salle de spectacle, une des merveilles du camp de Muhlberg. Le coude appuyé sur de moelleux coussins, on entendait les chanteurs italiens, on riait aux mots charmants des comédiens français, et l'on admirait la jambe si bien tournée de Mlle Duparc, la danseuse qui, pour le moment, était la favorite de Frédéric-Auguste.

Avant de congédier ses troupes, ce bon prince voulut donner à ses enfants un éclatant témoignage de son contentement. Il assembla son conseil, et, après mûre réflexion, il se décida à offrir un gâteau à son armée.

De Dresde, de Leipzig et de Chemnitz, on fit venir une armée de

pâtissiers, et l'on se mit à l'œuvre. On employa 100 boisseaux de farine, 3,000 litres de lait, 4,000 œufs et un tonneau de beurre. Pour cuire et pour pétrir cette masse énorme, on établit à grands frais un four et des machines aux proportions colossales. Le gâteau géant réussit à merveille. On le plaça sur un chariot traîné par huit chevaux napolitains, et on le promena à travers les rangs de l'armée, qui l'accueillit par des cris enthousiastes.

Après avoir pris congé de ses troupes, l'électeur-roi, suivi du monarque prussien, du prince Frédéric et de quelques ducs et comtes régnants, montèrent à bord du *Bucentaure*, l'élégante brigantine, dont les mâts et les vergues étaient dorés, dont les voiles étaient de soie et dont la cabine était ornée de pierreries et de sculptures. Autour de l'embarcation royale, nageaient des ondines et des naïades. Des guirlandes de corail entouraient leur beau corps et des rangées de perles paraient leur longue chevelure. La brigantine vogua longtemps au milieu de la foule marine ; puis vers le soir, elle jeta l'ancre devant le château de Pilnitz, où les souverains descendirent. Pendant qu'ils soupaient, la flottille royale, forte de cinquante frégates et brigantines, se range devant le château, et au moment où les monarques se lèvent de table, toute la contrée s'illumine. Des fusées montent dans l'air, des flambeaux brillent sur le rivage, les canons de la flotte grondent. Puis, sur un signal donné par le *Bucentaure*, le silence se rétablit, des sons mélodieux s'élèvent vers le ciel étoilé, des voix humaines se mêlent au son des instruments : c'est la chapelle de Frédéric-Auguste, ce sont les cantatrices italiennes qui, dispersées dans les différentes embarcations, chantent en chœur les louanges du grand prince.

Les deux rois et le prince Frédéric debout dans l'embrasure d'une croisée, écoutent le chant et contemplent la scène nocturne. Les dames de la cour leur adressent parfois des propos agaçants, et la comtesse Orzelska brille dans tout l'éclat de sa beauté. Frédéric-Auguste s'approche d'elle, et quand le prince de Prusse se retourne vers eux, ils ont disparu. C'est horrible, mais c'est vrai : la comtesse était la fille de Frédéric-Auguste, elle en était aussi la maîtresse. Le Prussien pâlit ; il tremble de colère ; il voudrait s'élancer sur leurs pas, car il est éperdument épris de la comtesse.

Avant l'aube, Frédéric et son père cheminaient vers Berlin. A la même heure, Frédéric-Auguste se dégageait des bras de sa maîtresse. Colliers, bracelets, brillants, dentelles, jonchaient le tapis. Au dehors, le peuple encombrait les abords du château et s'entretenait avec enthousiasme de la magnificence de leur prince bien-aimé. Les champs étaient

restés sans culture, la gent taillable avait été pressurée, on avait dépensé vingt millions; mais pendant trois mois, le souverain s'était royalement amusé. Il était satisfait, donc le peuple était heureux.

Personne n'a pu compter les maîtresses de Frédéric-Auguste, il en a eu de noires et de blanches; il a embrassé des princesses et des danseuses, des sottes et des femmes d'esprit. Parmi celles-ci, brillait au premier rang la belle Aurore de Kœnigsmark, dont il fut véritablement aimé, et qui lui donna pour fils ce héros qu'on appela le maréchal de Saxe. Trop fière pour rester la maîtresse de l'électeur et ne pouvant être sa femme, elle fut son amie, et ne cessa de lui donner des preuves de son dévouement. Mais j'ai du regret d'avoir tracé le nom de cette femme d'élite, au moment où j'allais parler des folles et orgueilleuses créatures qui régnèrent sur les souverains germaniques du XVIIIe siècle.

On les voyait dans toutes les cours du saint-empire, ces femmes lascives et ambitieuses. Elles enlevaient des mains du prince les rênes du gouvernement, destituaient ceux qui leur déplaisaient, et revêtaient des plus hautes fonctions ceux qui avaient concouru à l'établissement de leur empire. Frédéric-Auguste II, le fils de l'électeur de Saxe, dont on vient de visiter la cour, livré tout entier aux plaisirs, abandonnait à ses maîtresses et à Bruhl, son ministre favori, le soin de gouverner la Saxe. D'un bout à l'autre de l'empire, vous avez le même spectacle devant vous : les maîtresses gouvernent, le souverain s'amuse. Il est bien vrai que Frédéric le Grand, après avoir arrondi ses États et fait sa paix avec l'empereur, n'eut plus qu'un seul souci, celui de rendre heureuse la nation qu'il avait déjà rendue grande et glorieuse. Mais tout près du grand roi, la galanterie continuait à germer dans l'ombre comme une plante malfaisante.

A cette époque on était en plein romantisme. Werther avait aimé Charlotte, Roméo suçait le poison des lèvres de Juliette, — au nord comme au sud de l'empire, on se jurait des amours éternelles.

Frédéric-Guillaume, l'héritier présomptif de Frédéric le Grand, avait rencontré la belle Wilhelmine, petite colombe battue par la tempête. Il lui fit un nid bien moelleux et lui donna des maîtres pour l'instruire. Quand elle fut grande et qu'elle sut lire, on récita avec elle les complaintes de Juliette et les paroles passionnées d'Héloïse. Il l'aima, elle l'aima. Il s'ouvrit une veine et laissa couler son sang; elle en fit autant, et avec le sang qui jaillissait on rédigea un traité par lequel on s'engageait à s'aimer toujours.

Wilhelmine exerça un empire absolu sur le prince. Mais Frédéric

le Grand, impatienté de cette intrigue, gronda les deux amants et signifia à Wilhelmine d'épouser sur-le-champ un homme quelconque. Et sur-le-champ on épousa le valet de chambre du prince, un certain Rietz, mais seulement pour la forme, car il fut convenu que Rietz n'habiterait jamais avec sa femme. On donna à Wilhelmine une superbe villa, et lorsque son amant eut succédé à Frédéric le Grand, la galanterie s'assit avec lui sur le trône de Prusse. D'une main Mme Rietz prodiguait des caresses, et de l'autre elle gouvernait l'État.

Le roi la combla de richesses et d'honneurs. Il lui donna lettres de noblesse, terres, châteaux, argent, bijoux, la fit comtesse de Lichtenau et força la reine et ses enfants d'admettre à leur foyer la belle courtisane.

Le roi ne faillit point à la promesse écrite en lettres de sang. Il continua à aimer Vilhelmine. Mais son cœur était grand; ses passions étaient fortes. Et puis il était prince, et prince germanique du XVIIIe siècle: il lui fallait de nombreuses amours. A côté de Vilhelmine, d'autres maîtresses trouvèrent place dans son cœur. Il aima Mlle Vogt, qui voulut être sa femme. Mais le roi était marié; et quoique la reine eût déclaré ne point s'opposer à ce que le roi se fît bigame, pour peu qu'il payât certains créanciers qui la tourmentaient, la chose n'était pas moins embarrassante. On s'adressa au clergé. Le croirait-on? Les théologiens trouvèrent moyen de se servir du nom de Luther pour masquer leur honteuse soumission et pour déclarer que sans rompre son mariage avec la reine, le roi pouvait épouser de la main gauche telle femme qui lui plairait. Ils prononcèrent la bénédiction divine sur la tête des deux fiancés, et voilà Mlle Vogt, désormais comtesse d'Ilgenheim, assise au château près du gros roi qui est à la fois son époux, celui de la reine et l'amant de la comtesse de Lichtenau.

Quoi qu'en dise Mirabeau, Mlle de Vogt ne manquait ni de grâce ni d'esprit. Elle était sentimentale, et fut une pécheresse incomplète. Entre elle et Mlle de Lavallière, il y a comme un air de famille. Elle devint triste et rêveuse; elle eut des remords; elle eut aussi des langueurs qui altérèrent sa santé et la firent mourir.

Et maintenant, le roi s'éprit de la belle, de la véhémente comtesse Doenhoff. Après avoir savouré de tranquilles amours, il eut la velléité d'appeler sur sa tête des passions orageuses. Cette fois encore on exigea le mariage. Coutume fait loi. On reçut la bénédiction nuptiale, et l'on épousa la comtesse, toujours de la main gauche, toujours avec le consentement de la femme qu'on avait épousée de la main droite. Et voici le roi bigame de nouveau.

Mme de Doenhoff exigea carrément et sans préambule que le gouvernail de l'État passât de la main habile de la comtesse de Lichtenau en ses mains nerveuses. Il y eut de violentes querelles dans le nouveau ménage. On se sépara, et le roi vint reprendre sa place accoutumée aux pieds de Wilhelmine.

VII

Le XVIIIe siècle était sur son déclin, il allait mourir. Jadis les princes de l'Empire l'avaient accueilli au son des fanfares : ils fêteront ses derniers jours comme ils avaient fêté sa naissance. De toutes parts ils se livrent aux plaisirs avec une ardeur nouvelle, avec passion, avec frénésie. Ils sentent que le terrain va bientôt manquer sous leurs pieds; déjà de sinistres lueurs sillonnent le ciel qui avait été si constamment serein; déjà un bruit menaçant est venu frapper leur oreille. Ils pressentent le danger : mais le fluide mystérieux et terrible dont l'atmosphère est saturée et qui a pénétré jusque dans la moelle de leurs os, fouette leur sang et les rend fous. Les yeux fermés, la tête baissée, saisis de vertige, ils chantent, ils valsent, ils tournoient et arrivent aux bords de l'abîme, le verre de champagne à la main.

On nageait dans les plaisirs, on s'en donnait à cœur joie. Ceux-là même qui, plus rapprochés de nous, pouvaient du haut de leur château apercevoir la terre de France et entendre le marteau de l'ouvrier qui préparait l'échafaud du roi; ceux-là même ne mettaient aucun frein à leurs passions. Voyez Eugène de Wurtemberg, comme il vit gaiement dans son sérail, comme il chasse en grand seigneur et comme il sait divertir toute sa cour! Le voilà qui dépense des sommes énormes pour faire creuser de grands lacs sur le plateau des montagnes, afin de voir le cerf qu'il a traqué, se précipiter du haut des rochers, traverser le lac et regagner la rive escarpée. D'autres fois, il invente des fêtes nocturnes, et fait illuminer la vaste forêt. Et aussitôt accourent en foule tumultueuse les nymphes, les faunes, les satyres et les bacchantes. Des mélodies enivrantes circulent dans le bois; le vin jaillit du flanc des rochers et tombe dans de grandes urnes vers lesquelles la bacchante entraîne le faune. On y boit l'ivresse à grands traits; on danse des rondes échevelées. Évohé! Évohé! Voici la nymphe et le faune qui s'étendent sous le chêne solitaire; voici la bacchante qui agite son thyrse et, s'appuyant sur le satyre, entre avec lui dans la grotte où l'on a préparé un lit de mousse bien doux.

Il va sans dire que le lendemain, faunes, satyres et bacchantes se retrouveront à la cour en habits galonnés, en robes ondoyantes; les mouches sur la joue, les manchettes au poignet.

Comme la cour du duc Eugène, les autres cours souveraines avaient leurs fêtes éblouissantes, leurs amours et leurs orgies. Les cours ecclésiastiques ne le cédaient en rien à celles des autres princes. L'archevêque-électeur de Mayence chante, boit et chasse; son voisin, le prince-archevêque de Trèves, folâtre avec les sœurs novices; celui de Cologne, Clément-Auguste, danse le jour comme la nuit et tombe inanimé aux pieds de sa danseuse.

A Paris, on ne dansait pas le menuet: on y dansait la carmagnole. La Némésis était déjà debout. Elle contemplait la superbe de ces princes, la détresse de leurs sujets; déjà elle levait son bras pour frapper les uns et élever les autres.

Mais avant que l'édifice s'effondre, recherchons ce que sont ces princes-prélats que nous avons entrevus parmi les souverains germaniques.

Ce sont des êtres moitié prince, moitié prêtre, qui habitent dans le saint-empire et ne peuvent s'acclimater ailleurs. Leur physionomie curieuse est d'autant plus digne d'être retracée, que le moule en a été brisé à tout jamais, sous le char de la Révolution.

Une trentaine de prélats régnaient en souverains sur autant de provinces de l'Empire. Et certes, jamais l'Église ne posséda terres plus belles que ces vertes provinces où la moisson est abondante, où le vin coule, où la bécasse foisonne, où le sanglier hante la forêt, où les rivières fournissent la carpe, le saumon et la truite, qui rendent supportables les jours maigres.

Les trois archevêques de Mayence, de Cologne et de Trèves, étaient en même temps princes-électeurs de l'Empire, et y avaient rang de rois. L'électeur de Mayence était en outre primat de l'Empire, il en était aussi l'archi-chancelier.

Ces trois souverains comptaient parmi les plus puissants de l'Allemagne; ils y régnaient sur les plus beaux territoires. Chez eux coulaient le Rhin, la Moselle et le Mein, qui rendaient la terre féconde, et qui répandaient l'abondance partout où ils passaient. La vigne y donnait son meilleur vin, de grandes villes y étalaient leurs richesses, et de beaux villages couvraient toute la surface de ces belles provinces.

Quoique moins étendus, les territoires des autres princes ecclésiastiques n'étaient pas moins bien partagés. Les princes-archevêques

de Salzbourg, les princes-évêques de Spire, de Trente, de Ratisbonne et d'Augsbourg, régnaient sur des contrées qui produisaient en abondance le bois, le blé, le vin et du bétail. Les vergers de Bamberg, et les potagers de Wurzbourg étaient célèbres par tout l'Empire.

Quand un siége était vacant, le chapitre choisissait l'heureux prélat qui devait régner sur la contrée. L'empereur lui-même était tenu de ratifier le choix des vénérables chanoines. Ceux-ci pouvaient élever à la dignité souveraine, non-seulement un membre de leur propre chapitre; mais encore tout autre chanoine du saint-empire romain. Aussi voyait-on parfois tel archevêque-électeur de Salzbourg ou de Cologne régner en même temps sur quelque autre principauté de l'Empire.

Pour devenir chanoine-capitulant, point n'était suffisant d'être constitué dans les ordres sacrés, il fallait être noble. Et encore ne s'agissait-il pas simplement de posséder des lettres de noblesse; ceux-là seuls avaient voix au chapitre qui faisaient preuve de seize quartiers, huit du côté du père, huit du côté de la mère. Une goutte de sang roturier introduite dans un seul de ces corps, eût probablement troublé la bonne harmonie qui régnait entre tous les chapitres de l'Empire.

Le prélat-souverain jouissait toujours de gros revenus, et ses chanoines avaient les plus belles prébendes de la chrétienté. L'électeur de Mayence, par exemple, touchait, bon an mal an, une somme de quatre millions, et les vingt-deux nobles seigneurs de son chapitre avaient tous les ans un million à partager entre eux.

Depuis le commencement jusqu'à la fin du XVIIIe siècle je vois ces vénérables souverains mener joyeuse vie. Avec un tact dont le secret semble perdu aujourd'hui, ces bons princes savaient allier le spirituel au temporel. Le matin, on se revêtait de la robe sacerdotale, on disait la messe pontificale, puis, le jeûne rompu, on se livrait sans réserve aux plaisirs de la table. La première moitié du jour était consacrée au Dieu chrétien, l'autre moitié, et aussi une moitié de la nuit, étaient données aux dieux païens : à Vénus et Bacchus.

Et pourquoi en eût-il été autrement? N'était-ce pas sur le territoire de ces augustes princes que l'on pressait les plus grands vins? N'était-ce pas là aussi que les femmes étaient belles et enjouées? L'électeur de Mayence récoltait ce vin de Johannisberg, qui, de nos jours, soutient si dignement la gloire du prince de Metternich. C'est également dans ses cuves que prenaient naissance le Rudersheim, le Steinberg et ce Hock incomparable. On ne saurait le nier : le père de Frédéric le

Grand sablait fort bien le vin, et Frédéric-Auguste de Saxe était un rude buveur. Il buvait si bien, que la noblesse polonaise disait en riant : « Quand Auguste boit, la Pologne est ivre. » Il buvait si bien, qu'il mourut la bouteille à la main. Et cependant, ni le roi de Prusse, ni Auguste de Saxe ne pouvaient se mesurer avec le moindre prince-évêque de l'Empire. La coupe dans une main, la bouteille dans l'autre, le prélat faisait des prodiges de bravoure : ses convives tombaient autour de lui; seul debout sur le champ de bataille, il était là, buvant toujours.

Un touriste allemand ayant été admis à la table du prince-évêque de Wurzbourg, y but de ce vin exquis que l'on cultivait dans les jardins du souverain. C'était le vin *du bouc*, au bouquet fortement parfumé. Il était tellement capiteux que les têtes les plus fortes s'inclinaient devant lui ; et quoique célèbre par tout l'Empire, peu de privilégiés l'avaient dégusté, car les évêques de Wurzbourg veillaient sur lui comme sur leur bien le plus cher. Or donc, on y but de ce vin ; puis, pour mieux boire encore, on descendit dans la cave épiscopale. « Je trouvai la cave, continue le touriste, illuminée comme une » chapelle qui devait servir à mes funérailles ; elles se firent avec » pompe. Les verres servirent de cloches ; au lieu des pleurs, on » répandit du vin. Deux heiduques du prince me portèrent dans un » carrosse et de là dans mon lit, mon tombeau. Il n'y a jamais ici un » tête-à-tête sans un tiers, la bouteille. Ces hommes sont les descen- » dants de Silène. »

Ces robustes buveurs ornaient leurs palais avec une magnificence vraiment prodigieuse, et la galanterie y régnait tout comme à la cour des autres souverains allemands.

Frédéric-Joseph, le dernier archevêque-électeur de Mayence, celui que la Révolution trouva encore assis sur le siége épiscopal, avait à sa cour des dames d'honneur. Une nuée de cantatrices italiennes charmaient ses loisirs. Il avait six maîtresses en titre, dont l'une, Mme de Coudenhoven, était sa nièce. C'étaient les déesses de son Olympe, et il leur avait donné des noms aussi charmants que bien choisis : sa nièce était Aspasie; Mme de Perret s'appelait Danaé, les autres étaient Phryné, Laïs et Cratina. Pour un archevêque, tout cela est fort peu chrétien. Elles le suivaient partout ; le matin, elles assistaient à la messe qu'il disait ; le soir, elles dansaient le menuet avec lui, l'accompagnaient à l'opéra, et trinquaient avec lui au souper.

Elles le suivirent aussi lorsque, en sa qualité d'archi-chancelier de l'Empire, il se rendit à Francfort pour assister au couronnement du

dernier chef du saint-empire romain, l'empereur François. Deux autres personnages, qui ne le quittaient jamais, l'y suivirent également, un *farcisseur* de chapons, et, dois-je le dire? une nourrice. Elle lui donnait le sein.

VIII

Louis XIV avait dit : « L'État, c'est moi. » Dans la bouche d'un tel monarque, ce mot ne manquait ni d'éclat ni de grandeur. Sur un signe du grand roi, on voyait accourir pêle-mêle, Racine et Tourville, Molière et Turenne, Colbert et Jean Goujon. Autour de son trône se pressait la foule des grands hommes ; son armée allait imposer sa volonté aux souverains de l'Europe, et ses flottes promenaient sur les mers son glorieux étendard.

Louis XV, tout dégénéré qu'il était, pouvait encore professer la fière doctrine de son aïeul, et contempler avec orgueil, le vaste et beau pays étendu à ses pieds.

Mais que l'on se figure un petit souverain du saint-empire, le comte de Waldenbourg, par exemple, qui, du haut de son manoir, vous montre du doigt la terre soumise à son empire, et s'écrie : « L'État, c'est moi, » vous ne sauriez vous empêcher de sourire; car d'un coup d'œil, vous embrassez toute l'étendue de son territoire. Le bourg qui est à vos pieds est sa capitale, et le château à hautes tourelles que vous voyez là-bas, est celui de son voisin, le duc d'Altenbourg. Le cerf que celui-ci chasse dans son parc, n'a que quelques bonds à faire pour franchir l'espace qui sépare les deux puissants monarques.

Pour faire éclater leur puissance, pour mettre en pratique la maxime de Louis XIV; en un mot, pour sentir à chaque heure qu'ils sont bien les maîtres suprêmes, ces princes ne laissent à leurs sujets ni trêve ni répit. Ils ont du plaisir à les régenter jusque dans les moindres détails de la vie.

Le prince-évêque de Paderborn défend un beau jour à ses sujets roturiers de boire du café, et décide que lui, son chapitre et la haute noblesse useront seuls de ce privilége. Et lorsque les bourgeois, trouvant cet édit quelque peu arbitraire, veulent passer outre, le bon évêque fait marcher contre eux sa formidable armée.

Un autre souverain se casse une jambe; aussitôt il décrète un impôt destiné à lui fournir les ressources nécessaires pour établir et entretenir sa jambe de bois.

Ailleurs, c'est le comte souverain Joseph-Anselme, qui organise militairement toute la jeunesse de ses États, ce qui lui donne une armée nationale de trois cents hommes, avec lesquels il marche contre son voisin, le comte de Limbourg ; il y eut des morts et des blessés.

On ne rencontrait dans ces petites cours que généraux et colonels ; généraux sans armée, colonels sans régiment.

L'archevêque de Mayence avait à sa cour douze généraux. Le comte de Bentheim, plus modeste, n'avait qu'un seul général à la tête de ses quatre-vingts hommes. Par contre, Philippe-Ferdinand, souverain de je ne sais quel territoire en Franconie, entretenait un corps de hussards, composé d'un colonel, de six autres officiers et de deux simples cavaliers.

D'autres souverains, dont le territoire est plus peuplé, dont la caisse est vide, et dont la cour est somptueuse, se livrent au plus odieux des trafics. Ces hommes exécrables pour emplir leur caisse et satisfaire leurs honteuses passions, vendent leurs sujets à l'Angleterre, à la Hollande et à d'autres pnissances, qui les envoient maintenir l'ordre dans leurs possessions d'outre-mer. Ce fut vers la fin du XVIIIe siècle que les princes de l'Empire, à bout de ressources, s'adonnèrent à ce commerce. A leur tête, je vois le prince de Hesse-Cassel, je vois des évêques, et même un prince-archevêque, l'électeur de Cologne, celui que tua sa passion pour le menuet. En présence de l'ardeur avec laquelle ces hommes poursuivent cet infâme trafic, on voudrait lever la main pour les maudire.

Ces princes ne prenaient feu et flamme que pour des querelles que suscitaient leurs maîtresses, et alors, on les voyait se menacer les uns les autres. C'est ainsi que le duc de Gotha, entreprenait la glorieuse campagne de Wasungen, et faisait marcher son régiment unique contre le duc de Meiningen ; il avait reçu des autorités impériales l'ordre d'aller assurer à la comtesse de Gleichen le pas sur madame de Pfaffendorf, que protégeait le souverain de Meiningen. Cette affaire mit en émoi tous les princes de l'Empire, sans en excepter Frédéric le Grand. Ils prirent parti pour et contre la comtesse ; ils échangèrent entre eux des notes très-sérieuses et très-irritantes.

La guerre éclata. Elle dura une année entière. Les troupes impériales, placées sous le commandement du duc de Gotha, marchèrent deux fois en avant, reculèrent deux fois, firent une marche de nuit, essuyèrent des pluies torrentielles, et, dans un engagement à jamais mémorable, enlevèrent l'oreille droite à un officier ennemi. Après de tels exploits, on entra en pourparlers, et l'affaire se termina par un

compromis également honorable pour le chef du saint-empire et pour le duc de Meiningen.

Pas un seul de ces souverains ne sentait vivre dans son cœur l'amour de cette patrie allemande, dont l'empereur était le chef ou du moins le symbole. Les uns, adonnés aux plaisirs ou plongés dans la contemplation de leur propre grandeur, voient d'un œil indifférent leur commune patrie s'affaisser sur elle-même. Les autres, désireux d'agrandir leur territoire aux dépens de leurs voisins, calculent déjà la part qui reviendra à leur famille quand l'Empire sera démembré. L'empereur lui-même était avant tout le chef de la famille de Habsbourg, et sa pensée constante, c'était d'utiliser au bénéfice de sa maison les derniers débris de sa puissance impériale. Quant à Frédéric le Grand, élever la Prusse au rang des grands États, tel a été le but de sa vie. Il ne s'occupa jamais bien sérieusement de ce qui pouvait faire la grandeur du saint-empire romain ; mais il fut bon Prussien, il fut la gloire de la maison de Hohenzollern. Et pour qu'il donnât au monde le spectacle d'un petit État qui triomphe de l'Europe, 400,000 Allemands ont dû arroser de leur sang le sol de l'Empire. Les lauriers du héros ont été moissonnés dans le sang de ses compatriotes, et à chacune de ses victoires il ébranlait l'Allemagne jusque dans ses profondeurs.

L'empire germanique n'était déjà plus qu'une immense fabrique dont les fondements étaient sapés de toutes parts. On pensa un moment qu'il allait s'écrouler sous les pas des régiments prussiens ; mais l'antique bâtisse resta chancelante sur ses assises jusqu'au jour où Napoléon, posant sur elle sa main puissante, la détruisit de fond en comble. Et la chute de cet édifice, qui avait occupé un si grand espace dans le monde, n'étonna personne, pas même l'homme qui le dernier avait porté la couronne de Charlemagne.

L'esprit nouveau a soufflé sur la poussière du saint-empire romain; les semences d'une vie meilleure que Dieu avait enfouies dans la terre allemande s'y sont développées, et la famille germanique compte aujourd'hui parmi les plus grandes et les plus agissantes nations du globe.

ARNOLD BOSCOWITZ.

LA CONFESSION DE MADELEINE

FIN [1]

ERRATA DE LA PRÉCÉDENTE LIVRAISON :

Page 481, *au lieu de :* « *elles* tombaient sur moi » *lisez :* « *ils* tombaient. »
Page 497, — « comme eux-mêmes, ses traits » *lisez :* « comme ses traits eux-mêmes. »
Page 498, — « en quelques *circonstance* » *lisez :* « en quelques *circonstances.* »
Page 499, — « on se sent avec *elle* » *lisez :* « on se sent avec *elles.* »
Page 500, — « *balbutiant* » *lisez :* « balbutiants. »

« D'rum prüfe, wer sich ewig bindet,
» Ob sich das Herz zum Herzen findet :
» Der Wahn ist kurz, die Reu'ist lang. »

SCHILLER.

Quand nous nous fûmes assis à l'ombre, au bas du chemin, il déposa son livre sur le gazon :

— Ce serait un péché, dit-il en souriant, de lire ici, quand le livre éternel est ouvert devant nous.

Je m'emparai de cette parole qui mettait pour ainsi dire Dieu en tiers avec nous.

— Oui, répliquai-je vivement, et dans ce livre comment est-il possible qu'on ne lise pas le nom d'une bonté souveraine qui bénit le travail de l'homme ? La Providence est là sous nos yeux. Le blé qui grandit,

[1] Voir la *Revue germanique* des 1er octobre et 1er novembre 1862.

c'est le pain qui croît, c'est la prévoyance divine qui mûrit sous le regard du soleil.

Je vis un éclair traverser les yeux de Julien que les miens interrogeaient.

— Oui, dit-il, personne ne peut nier une suprême intelligence. Elle habite le monde et notre propre être, et tout ce qui existe lui obéit. Elle est dans mon corps, elle est dans mon esprit, de même que dans cet épi de blé surgissant du sol. Notre âme en est dépositaire : comme lui, elle croît, elle mûrit également par la puissance de l'esprit. La vertu divine sollicite toutes choses au développement, et les rattache entre elles. Elle forme la moisson des âmes comme celle des blés, elle sème les mondes dans l'espace; elle est la vie de tout ce qui vit, l'invisible support de cet enchaînement qui, à travers les détours et les degrés de la création, du brin d'herbe jusqu'à l'homme, du sillon jusqu'au firmament, relie toutes choses, ressuscite éternellement le passé dans le présent, le présent dans l'avenir. L'univers est sa présence; l'être disparaît partout où elle se retire, il surgit partout où elle se montre. Elle meut sans relâche ses immenses possessions : verbe créateur, intarissable, elle plane immobile au-dessus du tourbillon des métamorphoses. Nous vivons, mais Dieu est la vie; nous existons, mais il est l'existence...

— Ce Dieu, me hasardai-je à dire, il est aussi pour vous, n'est-ce pas, la justice et la bonté? Il nous tient compte de nos efforts; il les voit et les désire; il nous attend au bout de nos sacrifices pour nous recueillir dans le ciel de sa félicité. C'est un Dieu du cœur, il faut qu'il nous aime pour que nous puissions l'aimer. Nos larmes ne tombent pas vainement. Il est l'assistance de tous ceux qui veulent le bien, leur égide dans les combats de la vie. C'est un juge qui nous entend et qui nous parle. Vous le pensez, monsieur Julien, vous croyez comme moi que nos élans, nos luttes, ont en lui un soutien, un témoin, une espérance. Vous le croyez, il est impossible que vous ne le croyiez pas !

Il répondit après une courte hésitation :

— Je crois que la puissance impénétrable qui soutient et dirige la nature hors de nous, habite en notre conscience sous les traits de l'idéal. Je vois l'univers régi par d'immuables lois, qui sont à mes yeux les rayons de l'éternel, l'image visible de l'invisible. Dieu est l'évidence cachée qui porte le monde, l'être infini qu'il m'est aussi impossible de comprendre que de nier. Comment serais-je, s'il n'était pas? Ici même, en ce moment, nous respirons son souffle. La nature et l'homme plongent en lui, s'inspirent de lui à chaque instant. Il est

vivant dans ce qui unit et dans ce qui élève; l'enthousiasme qui nous saisit à l'aspect d'une action héroïque, à l'ouïe d'une grande parole, au contact de la beauté, de la justice, du dévouement, c'est le frisson divin qui court dans notre âme et qui lui fait reconnaître la présence de l'ineffable... La loi morale, la loi de l'homme est le besoin de la perfection. Souvent égaré, étouffé, à peine reconnaissable dans les impurs alliages de nos passions et de nos erreurs, ce besoin existe; il échappe à toutes les entraves, à toutes les superstitions, à tous les égarements de la terre. C'est la plante céleste qui fleurit sous les ronces, qui rampe sous la poussière, qui s'élance tout à coup quand on la croyait morte, cherchant ce qui la nourrit de sa lumière et de sa liberté. Elle se tourne vers l'Éternel, elle nous oriente vers lui sur les sombres flots qui portent nos destinées. Le ciel étoilé qui gravite au-dessus de nos têtes, la fleur et le fruit qui germent sous nos pas, l'amour de la justice, de la beauté, de la vérité qui tourmente nos âmes: voilà ce qui me dit la présence du Dieu vivant! Ceux qui nous font connaître les lois de l'univers et de l'humanité nous découvrent sa présence, ils sont ses révélateurs en tous les temps. Ces hommes marchent à la tête des foules, comme les chefs d'une armée qui se recruterait à l'appel d'en haut; ils sont l'état-major de Dieu, qui leur souffle dans le cœur la grande consigne du progrès. J'ignore où va ce mouvement de l'histoire; je ne sais où nous allons nous-mêmes, soldats d'un jour! ni ce que deviennent les générations que chaque siècle dévore; mais je sais, mais je sens qu'il est dans notre poitrine une direction supérieure, et qu'en suivant l'instinct de la perfection qui nous commande le progrès, nous ne pouvons pas plus errer que l'oiseau voyageur, le pèlerin des airs qu'un invisible fil guide vers des contrées inconnues... Voilà ma croyance et ma foi. Et n'est-ce pas celle du genre humain? Sous tous les voiles, sous tous les accidents de l'histoire, cette pensée de l'idéal est cachée; même dans les images de la plus grossière crédulité, on voit briller des parcelles de son or incorruptible. Elle n'a cessé de grandir, et ses conquêtes sont celles de la religion même. Ces paysans qui répondent là-bas à l'appel de la cloche, ils vont, sous le masque des symboles, se prosterner devant la perfection. La plus humble église est un temple élevé au Dieu inconnu qui se révèle à nous dans la soif de l'infini. Le rêve de l'infini est la grandeur et la gloire, il est le prophète du genre humain. S'il disparaissait, l'homme s'éclipserait dans les nuages de la brutalité. Il n'aurait plus ni ciel, ni horizon. Le ressort qui soulève ainsi le monde moral, il faut qu'il vienne d'une suprême réalité. Le jour

s'annonce où cette grande confession qu'ont bégayée des peuples enfants laissera les consciences flotter librement et se rencontrer dans son immensité, au-dessus des vaines formules qui cherchent à la retenir, comme si nous pouvions emprisonner l'air, la lumière, l'espace que nous respirons sans jamais l'épuiser ! —

Julien se tut. Dans son regard qui errait au loin, passaient des lueurs, semblables à celles qui traversent silencieusement l'atmosphère d'une brûlante soirée. Tout semblait frémir autour de nous et chanter un hymne au Maître invisible.

— Et la femme, murmurai-je bien bas, quelle voix élèvera-t-elle dans ce concert, quelle part lui reviendra dans les conquêtes de Dieu? —

Ses yeux se tournèrent vers moi; leur expression avait changé, et je me sentis noyée dans son regard si profond et si doux :

— Il n'y a pas d'idéal sans la femme, dit-il d'une voix dont la gravité ne pouvait cacher la tendresse. Qui donc, à son défaut, nous arracherait à la vulgarité, qui entretiendrait la flamme des généreuses pensées toujours près de s'éteindre? Sans la femme nos cœurs se pétrifieraient dans l'égoïsme. Il n'y aura jamais rien de noble, rien de délicat, de beau où elle ne soit. La pitié, c'est elle qui l'enseigne à notre dureté. La femme est le refuge des affligés. Elle seule a la véritable intelligence du malheur. Quand nous oublions, elle se résigne; quand nous nous révoltons, elle renonce. La justice est une vertu virile; mais que deviendrait la justice sans l'amour, et l'amour sans la femme? La femme nous arrache à la barbarie. Elle s'entend à guérir les blessures de l'envie, de l'ironie, de la vanité. Qu'elle prenne sur son sein notre tête meurtrie, et nos douleurs s'apaisent. Son sourire est plus doux que toutes les couronnes. Aucun suffrage ne vaut celui de son regard. Et quand elle se donne elle-même dans un suprême abandon; quand elle marie sa bonté à notre sécheresse, sa distinction à notre vulgarité, son élévation à notre orgueil, oh! alors nous n'avons plus rien à craindre, nous sommes invincibles. Heureux celui qui peut ainsi doubler son âme et son courage! Il a de quoi mépriser la mort et croire en Dieu...

Troublée de cette véhémence imprévue, je me levai et fis quelques pas.

— Vous nous accordez trop, dis-je sur un ton où je cherchais à mettre une nuance de plaisanterie, mais je crains bien que nous ne nous soyons fait attendre à la maison. Voici qu'on sonne déjà pour la sortie de l'église. L'appétit de Paul nous accuse sans doute. —

Et nous reprîmes le chemin des blés, cherchant inutilement tous deux des paroles indifférentes.

J'avais repris la musique depuis quelque temps ; ce goût très-vif, que je croyais éteint, s'était réveillé avec une telle puissance qu'il exerçait maintenant sur moi une véritable tyrannie. Je crois que mon cœur aurait rompu sa digue, si je n'avais eu cette issue pour le laisser déborder. Mes préférences intimes sont pour Mozart, vous le savez. Mais Beethoven restera le contemporain des cœurs déchirés. Mozart est l'amour, Beethoven la passion. Sous la profonde suavité de ses *adagios*, on entend sourdre le torrent qui va tout à l'heure se précipiter de nouveau. Le flot s'épanche et se calme dans la mélodie ; pourtant il est encore troublé, on sent qu'il va reprendre sa route au milieu des escarpements, bondir, se perdre dans les abîmes, tout en jetant son écume vers le ciel.

Ce jour-là, j'allai droit à Beethoven et ne pus le quitter. Julien était parti pour la ville avec mon fils et mon mari. Le soir, quand ils revinrent, j'étais épuisée, étourdie, muette, comme après un violent accès de fièvre. Hortense ! tout est piége dès qu'on cherche à se tromper soi-même. De même que la religion, la musique saisit l'insaisissable ; elle nous prend là ou la parole nous abandonne. Elle est la langue immédiate du sentiment. Elle a pour domaine l'infini, pour interprète le son, ce qu'il y a de moins matériel, de plus élastique, de plus subtil dans l'univers. Son corps, formé des vibrations de l'air, vit de l'espace et donne une figure à l'impalpable.

Julien aimait la musique autant que moi, et souvent nous en faisions ensemble.

Je n'avais pas besoin de me faire violence pour comprendre ce qu'il me disait de cette seconde âme qu'elle nous révèle, et qui est comme un empirée que nous portons en nous à notre insu. Serait-ce peut-être là une profondeur, un monde qu'il appartiendrait à la mort de nous ouvrir ?... Se trouverait-il en nous-même, prêt à se dévoiler dans le trépas, cet *au-delà* que nous cherchons là-haut ; et la scène de notre félicité à venir serait-elle masquée dans notre cœur sous les épaisses enveloppes de la vie présente ?... Julien supposait volontiers que notre être recèle le germe d'une existence plus riche et plus haute ; la mort briserait cette écorce sous laquelle germait confusément la semence d'une vie supérieure. Une fois que je lui parlais de la mort : — Nous ne savons pas ce qu'elle conserve de nous, dit-il, mais il est impossible qu'elle ne soit pas un progrès.

Peut-être notre globe n'est-il qu'un tombeau d'où nous ressusciterons au jour de l'éternité...

La musique m'apportait comme un témoignage à l'appui de cette conjecture. La musique nous élève au-dessus de notre condition accoutumée; c'est là son ineffable jouissance, mais c'est aussi son danger et son accablement. Elle nous arrache au diapason terrestre, elle détend la volonté, nous isole d'un monde qu'elle ignore et qu'elle nous apprend à ignorer. Après les heures que je passais ainsi dans le ravissement d'un délicieux entretien, j'étais sans courage pour lutter contre la trivialité du jour. Le corps s'imprégnait de vertige au contact de l'âme enivrée. Les personnes de notre entourage, les détails familiers, tout ce qui accompagne le train quotidien, disparaissait comme un vain murmure dont je perdais le sens. La réalité m'oppressait comme un songe hostile et lourd. J'étais sur le seuil d'un monde nouveau; mon regard plongeait en de mystérieuses régions, et j'entendais des voix séduisantes qui m'appelaient à elles. Il est des femmes, Hortense, qui peuvent aimer sans crainte. Combien elles sont heureuses! C'est ainsi que tu aimeras peut-être.

J'eus peur. Le piano resta fermé, malgré les instances de Julien et les prières de mon mari. J'évitais également de prendre en main des livres capables d'entretenir mon exaltation. C'est à l'histoire que je m'adressai, y cherchant le frein d'une méditation solide; mais comment faire pour que tout ne devînt pas un nouveau lien entre lui et moi? Dans ce qui m'intéressait, je le rencontrais aussitôt. Pour lui échapper, il eût fallu m'affranchir de moi-même, devenir la femme qui eût pu être heureuse avec Gaston. Rien ne me défendait contre la présence de celui que je ne pouvais méconnaître. Entre nous, d'ailleurs, il s'était formé un nœud que l'ingratitude seule aurait pu rompre, car mon fils était devenu son œuvre plus encore que la mienne.

Ah! c'était là un plus grand danger que la musique en commun et que les longues veillées. Je ne pouvais plus songer à mon enfant sans penser à Julien, et cette association de ma pensée, mon cœur ne la confirmait que trop. Je me disais bien que c'était une chose légitime, un sentiment de reconnaissance que chaque mère éprouverait à ma place. Mais il y avait davantage, puisqu'il m'était si doux d'acquitter la dette de l'affection maternelle. On ne se fût pas douté que Paul avait un *précepteur*. Les manières de Julien avec lui étaient si dégagées de tout pédantisme, si simples et si naturelles, que l'enfant n'avait cessé de se laisser conduire comme par un ami, tout en

ignorant qu'il fût dirigé. Je vis clairement alors que l'éducation est un art qui tient à la personne, et que les plus beaux principes ne servent à rien s'ils ne rencontrent dans celui qui doit les appliquer leur vivante expression. Voyant Julien à l'œuvre, j'en étais revenue un peu de ma présomption, et les traités de pédagogie me semblaient moins importants à consulter que l'enfant lui-même, qui fait notre éducation alors que nous songeons à faire la sienne. Julien ne s'inspirait d'aucun parti pris; l'heure, le lieu, la disposition momentanée de Paul, lui dictaient sa conduite ou ses paroles avec un à-propos que j'admirais en silence. En vérité, il connaissait mon fils mieux que moi-même. Mais je n'éprouvais de cela aucune mortification, et je m'efforçais de profiter des leçons que je recevais sans qu'elles me fussent adressées.

Quant à Julien, il croyait faire la chose la plus facile du monde. Et pour lui, en effet, c'était chose facile, car elle est naturelle la contagion de la noblesse, de la droiture et du jugement. L'éducation sera-t-elle jamais possible autrement que par la contagion des âmes? Elle n'existe pas, si elle ne devient une paternité supérieure. Heureux celui qui peut être ainsi doublement le père de son enfant! J'étais flattée de penser que Paul se prêterait moins à l'ascendant de tant de rares qualités, s'il n'en renfermait quelque chose en lui-même. Je ne songeais pas d'ailleurs à établir de comparaison entre Julien et mon mari; mais elle se présentait d'elle-même, elle était là devant mes yeux chaque jour; à table, au salon, au jardin, la nuit et le jour, elle me suivait comme l'ombre de ma pensée. Je n'avais pas cessé d'aimer Gaston et de lui rendre justice; il m'était impossible toutefois, quoi que je fisse, de ne pas voir la distance qui séparait ces deux hommes, et sans rabaisser l'un, de ne point constater l'incontestable supériorité de l'autre.

Étais-je infidèle en cela, échappais-je à mon devoir en ne restant pas aveugle, indifférente à tout ce que j'eusse admiré dans mon père, respecté dans mon frère, adoré dans mon mari? Dieu ne peut nous commander de mépriser les meilleurs dons qu'il ait départis à l'humanité. « Il faut que la femme admire ce qu'elle aime, » a dit l'auteur de *Corinne*. Et comment la femme s'y prendra-t-elle pour ne pas aimer ce qu'elle admire? Hélas! cette parole me condamnait deux fois, en m'interdisant de concevoir un véritable amour pour mon mari que je ne pouvais admirer; en me conduisant, par la pente de l'admiration, jusqu'à l'amour que je devais fuir. Croiras-tu que, pour m'arrêter sur cette pente que je sentais sous mon cœur, je cherchais les défauts, les

taches dans cette belle et franche nature, et que je tentais de lui marchander un suffrage légitime! J'en fus punie, car je me pris à chérir ses défauts, et j'appris à mes dépens qu'il en est qui nous charment à l'égal des plus belles qualités, peut-être parce qu'ils nous rappellent celles-ci.

Un soir, à table, Julien était absent; l'une de ces coquettes dont il avait dédaigné les avances, m'apostropha soudain par ces mots jetés d'un air négligent : « A propos, vous ignorez peut-être que M. Julien se marie? » — Je ne sais où je pris la force de rester impassible. Mon mari me tira d'embarras en se récriant sur l'invraisemblance d'un pareil bruit. « C'est moi, dit-il, qui me charge de le marier, et s'il avait formé quelque projet, je crois que je serais dans la confidence.» — Aussitôt que je pus le faire sans être remarquée, je sortis dans le jardin pour pleurer. La nouvelle était fausse, mais elle m'en avait trop appris sur moi-même en un seul instant, pour qu'il me fût permis d'hésiter. Je compris que le monde commençait à s'occuper de nous qui n'avions pas assez souci du monde. Mais quelle souffrance dans cette révélation décisive! Je voyais maintenant le changement qui s'était lentement accompli dans mon cœur, la passion tombant goutte à goutte y avait creusé jusqu'au fond; la jalousie au teint livide avait déchiré le dernier voile sur l'abîme où j'étais penchée.

Ce fut une nuit terrible que je passai, la tête dans mes mains, étouffant mes sanglots dans mon oreiller, de peur qu'ils ne troublassent le sommeil de Gaston dans la chambre voisine. Mais la nuit m'assistait; elle était tourmentée, pleine de gémissements comme moi-même. Voix plaintives de l'air, êtes-vous des âmes qu'emporta loin du repos la tempête des passions, et que fustige maintenant le désespoir? Je les entends encore, ces clameurs de l'air, tantôt confuses, tantôt déchirantes, nocturne symphonie qui faisait tourbillonner et jetait contre mes vitres la dernière dépouille de l'automne. Et du sein de cette nuit, qui se mariait à ma détresse, je voyais surgir malgré moi le visage de Julien ; ses yeux se fixaient sur les miens : je me rappelai tout ce qu'il avait fait, j'entendais ma mémoire me répéter impitoyablement nos entretiens. J'avais la fièvre et tout mon corps tremblait. Croiras-tu que dans mon délire, je songeais à lui confier mon amour, à fuir avec lui et mon enfant vers d'inaccessibles retraites?

Les premières lueurs du jour dissipèrent ces vertiges et me rendirent à ma résolution. Mais comment faire pour éloigner Julien sans me trahir? Aucune raison ne réclamait son départ; il était de la maison,

Gaston l'adorait, ma tante ne voyait rien au-dessus de lui ; Paul ne se consolerait pas de son départ. Fallait-il lui écrire, en appeler à sa générosité? C'était lui dire que je l'aimais.

Je m'étais levée dans cette perplexité, et j'étais sortie sans que personne me vît. J'avais besoin de respirer l'air du matin. Il était à peine sept heures. La terre s'était durcie sous les gelées de novembre. On sentait l'hiver qui approchait. La cime des montagnes avait blanchi depuis la veille; encore quelques jours, et de ce poste avancé il allait descendre sur la campagne et la couvrir de neige. Sous mes pieds se brisait la mince couche de glace formée pendant la nuit sur les flaques d'eau. Le givre recouvrait les prés; les arbres morts, les brins d'herbe frissonnaient au bord du chemin. Le vent ne soufflait plus, mais le brouillard du matin était glacé. Il recouvrait ces champs que nous avions vus couverts de gerbes d'or, peu de mois auparavant. Je ne sentais ni le froid ni l'humidité, et je marchais vite comme si j'avais pu laisser derrière moi, en pressant le pas, le sombre cortége de mes pensées.

En prenant par le chemin creux, le long de la haie qui entoure le parc, je vis bientôt s'élever, derrière le ravin, le toit fumant de l'humble demeure souvent visitée. C'est là qu'habitent de braves gens, anciens serviteurs de ma tante. Le chaume rustique abrite leurs vieux jours. Ils ont vécu dans le travail, dans la santé et dans la paix; leurs enfants ont grandi autour d'eux, en même temps que le chèvrefeuille et la vigne le long de la maison. Ils n'ont pas rêvé, il n'ont pas creusé la vie et cherché au loin le bonheur impossible; un jour, demain, ils s'endormiront ensemble de leur dernier sommeil. Leur carrière sera finie, et la mort, comme la vie, leur aura semblé facile.

Ma visite inattendue, à cette heure matinale, ne les surprit même pas. Ils me firent asseoir, et je les comblai de joie en acceptant la jatte de lait chaud qu'ils m'apportèrent en triomphe. La vieille Françoise, qui avait été malade, était maintenant active et gaie, allant et venant dans son petit ménage. Cette heure que je passai avec eux me fit du bien. A mon retour à la maison, je rencontrai Paul. Du plus loin qu'il me vit, il courut à ma rencontre : « Sais-tu bien, maman, s'écria-t-il, que M. Julien veut nous quitter? Oh! mais pas pour toujours — il reviendra! » — Je ne répondis pas, mais je serrai l'enfant dans mes bras avec force. J'eus peine à gravir les marches du perron, et dans le vestibule je m'affaissai sur une chaise qui se trouvait là, prétextant la fatigue d'une longue promenade. Mon mari confirma ce que Paul venait de m'annoncer, en m'expliquant qu'il ne s'agissait que d'une

absence de quelques semaines, motivée par des affaires de famille. Je compris aussitôt que Julien ne reviendrait pas, et, dès cet instant, je sentis s'accomplir la séparation. Cela me déchirait le cœur d'apprendre ce que, depuis la veille, je devais le plus souhaiter. Julien vint lui-même m'annoncer son départ inopiné et m'en dire le motif. Son visage était si calme, sa voix et son maintien si tranquilles, que je me mis à douter de mon pressentiment. Pourtant, je ne pus m'empêcher de remarquer l'expression particulièrement sérieuse que ses traits gardèrent durant toute cette journée, et surtout la fixité de son regard. Je le vis également, croyant n'être pas aperçu, prendre Paul sur ses genoux, le regarder longtemps, caresser ses cheveux de la main, et puis l'embrasser avec effusion. « Vous reviendrez, lui disait Paul, il faut que vous me le promettiez, ou bien je me tiendrai à vous, je me cramponnerai à vous, je ne vous laisserai pas partir ! »

Pourquoi ne répondait-il pas, se bornant à de tristes sourires, aux muets assentiments du geste? Paul vint me chercher et voulut absolument me conduire vers lui, pour qu'il me fît à moi-même la promesse qu'il lui demandait. Je ne pus refuser, et l'enfant ayant renouvelé sa prière, Julien lui promit que, bientôt, il reviendrait. Mais sa voix n'avait plus le même calme. Paul, tout à fait rassuré, se mit à sauter de joie par la chambre. Dans l'après-midi, Julien se rendit en ville; Gaston l'accompagna; ma tante, un peu souffrante, gardait son appartement.

Restée seule, je me mis à songer à la journée du lendemain, quand il serait loin de nous, et je fus saisie d'une si poignante douleur, que je me jetai à genoux et priai Dieu de me soutenir jusqu'à la fin. Que ne pouvais-je remonter au delà de cette fatale année! Quand les lilas fleuriraient de nouveau dans le jardin, comment ne songerais-je pas à lui, à lui encore et toujours? Une année ne s'était pas encore écoulée depuis son apparition au milieu de nous, et ces jours rapides allaient me laisser l'image désormais ineffaçable du bonheur vainement entrevu. C'est maintenant que j'allais réellement connaître la solitude dans cette maison qu'il avait remplie et qui ne me renverrait plus que son souvenir. Une pensée traversa ma tristesse comme un éclair. J'ouvris ma chambre, et, sur le seuil, j'écoutai. Il n'y avait que silence autour de moi; à cette heure, les domestiques ne montaient pas à notre étage, personne ne pouvait m'entendre, personne me rencontrer. Je traversai le corridor furtivement, et après avoir prêté l'oreille encore une fois je me dirigeai vers la chambre de Julien. Depuis qu'elle avait été disposée pour lui, je n'y étais pas entrée. Mon cœur battait à se rompre, j'avais des suffocations; il fallut, avant d'ouvrir, m'appuyer un instant

contre la muraille pour ne pas défaillir. J'étais comme une personne qui va commettre un crime. Enfin, d'une main fébrile, j'ouvris et poussai la porte... Un éblouissement passa devant mes yeux. Je ne reconnus pas cette pièce, qui, depuis des mois, m'était restée fermée. Il l'avait transformée, c'était bien la sienne. Mes genoux tremblaient; je m'assis un instant devant la table où Pascal et Labruyère, ses deux auteurs favoris, étaient restés ouverts. Le portrait de sa mère était suspendu au-dessus du lit. Sa malle, remplie déjà aux deux tiers, était ouverte, quelques vêtements amassés attendaient son retour pour y être rangés encore. Cette image brutale du départ me navra. Il avait écrit à cette table ce matin même, l'encre à peine était séchée sur le papier. Sur un feuillet, j'aperçus quelques lignes tracées à la hâte; plus loin, un croquis inachevé, un visage... le mien, je crois... oui, le mien... Il m'aime donc! Est-ce pour cela qu'il veut partir? Je crus mourir à la fois de joie et de douleur. Mais ce portrait commencé, il peut n'être que l'œuvre de l'amitié... Non, voilà mon nom écrit au crayon sur cette page blanche, et voilà ce ruban que j'avais cru perdu...

Il me sembla qu'on montait l'escalier.

Vite je m'emparai de cette page sur laquelle il avait écrit naguère, et je m'enfuis. Personne ne venait, c'était un remords que j'avais entendu.

Te raconterai-je, Hortense, les angoisses de cette dernière soirée? Je ne saurais; cela ne peut que s'éprouver, non se dire. Julien me pria de lui jouer l'*Adieu* de Schubert, et je lui obéis aussitôt. Il cachait son visage dans sa main comme pour se recueillir, mais je vis des larmes qui coulaient à travers ses doigts. Je me sentais plus forte que le matin, plus sûre de moi; lui beaucoup plus troublé : nous semblions avoir changé de rôle. Gaston resta avec nous toute la soirée, Paul également; je les regardais quand je sentais défaillir mon courage. Julien nous dit bonsoir comme de coutume, en nous assurant qu'il ne partirait pas avant notre réveil. Je lui tendis la main, il la serra; ses lèvres remuèrent convulsivement sans qu'il réussît à proférer une parole. Je dus pâlir effroyablement quand sa main quitta la mienne, car je sentis que tout était fini. En vérité, il m'est impossible de comprendre maintenant où je puisai la force qui me soutint jusqu'au bout de cette journée. Je crois que la fièvre me vint en aide. Durant la nuit, je laissai entr'ouverte la porte de la chambre où dormait Paul. Le temps était calme au dehors, et bien différent de la veille : j'entendais la respiration régulière et paisible de mon fils pendant son sommeil. Deux fois je me levai et j'allai m'asseoir près de son lit. La pâle lueur de la

veilleuse éclairait la chambre. Mais je ne cessai de voir, comme si j'y étais, la chambre de Julien. Ma tête ne m'appartenait plus. C'est peut-être mon fils qui m'a sauvée. Dieu avait cessé de me suffire, il me semblait d'ailleurs qu'il m'avait abandonnée. Je l'accusais, je ne le comprenais plus, je le trouvais injuste.

Quand vint l'aube, je m'assoupis, vaincue par la fatigue. A mon réveil, tout le monde était debout dans la maison. Je n'osai m'informer de Julien. Ma tante vint me dire qu'il était parti de bonne heure, et qu'il n'avait voulu prendre congé que d'elle et de Gaston, pour ne pas troubler mon repos. Paul pleura beaucoup. « Quand a-t-il dit qu'il reviendrait? » me demanda-t-il. Je ne pus me contenir davantage. « Toi aussi, maman, tu l'aimes, s'écria-t-il en m'entourant de ses bras, et tu as bien raison; nous l'aimerons toujours, toujours! »

Je restai plongée jusqu'au soir dans une morne stupeur. Le lendemain, à l'heure où mon mari a coutume d'être au cercle, un messager inconnu m'apporta la lettre que voici, datée de Dijon :

« J'ai menti, hier, car je vous quittai pour ne plus vous revoir. Peut-être vous l'aviez compris. Dans votre maison j'étais trop près du bonheur, et trop loin! Puisque nos existences ne peuvent se confondre, elles ne doivent pas rester si rapprochées. Il m'eût été impossible de supporter plus longtemps l'idée d'une félicité à laquelle il m'était interdit d'aspirer. Tout votre être, si noble et si charmant, serait devenu le poison de l'amitié. Je n'ai pas voulu attendre le moment où je succomberais; celui où, violant la sainte hospitalité et la foi que vous avez mise en moi, je serais devenu à vos yeux un objet d'horreur et de mépris. J'ai su rassembler encore pour fuir les restes de mon courage, mais j'ai cru, quand j'ai passé devant cette chambre où sans doute vous dormiez en paix, que j'allais rester sur le seuil pour y mourir. Cependant je suis parti; vous n'êtes plus pour moi qu'un songe, une étoile du firmament vers laquelle j'élève un regard d'affliction en même temps que de reconnaissance.

» Je ne vous méritais pas, mais j'aurais tout fait pour me rendre moins indigne de vous, si vous aviez pu m'appartenir. Vous auriez accompli des miracles en moi. Déjà vous m'aviez transformé. Je sors de votre

maison le cœur saignant, mais avec une plus grande foi dans le bien, avec une plus grande ardeur pour l'accomplir. C'est à vous, à votre pureté que je dois d'avoir pu vous quitter. Ma résolution est votre œuvre. Avec vous, que j'eusse été fort contre toutes les abjections, contre toutes les misères et les bassesses de ce monde ! Même loin de vous, j'éprouve votre assistance, et je l'éprouverai toujours. Ma vie désormais sera votre œuvre, la dette que j'acquitterai envers votre souvenir, car je veux mériter cette estime dont mon âme est fière. Je me dis aujourd'hui qu'il est un moyen de ne pas vous perdre : c'est d'agir sous votre inspiration, c'est de vous ressentir présente, active dans ce que j'entreprendrai, dans ce que je serai. Oui, car vous avez allumé en moi une noble passion de gloire. Je veux maintenant devenir grand, célèbre, mériter le suffrage des meilleurs, afin de pouvoir me dire en secret que cela vient de vous, que cela vous appartient, et de déposer en pensée à vos pieds les fruits de cet amour que vous ne pouvez accepter.

» Qu'elle est cruelle la séparation ! Et pourtant, mon immense douleur ne me fait point désirer de ne vous avoir point connue, elle ne me fait pas désirer de vous oublier pour cesser de souffrir. Je ne veux pas me consoler. Mieux vaut ma détresse que le terne bonheur des égoïstes ou des indifférents. Je sais du moins ce que pourrait être la félicité. Maintenant que je suis loin de vous, laissez-moi vous le dire une fois, une seule fois, pour ne plus vous le répéter : Je vous aime ! tout ce qui est en moi, tout ce qui est moi vous aime, vous appartient. Cet aveu, que de fois il est monté à mes lèvres pour y rester suspendu ! Hier, à chaque instant, j'ai cru qu'il allait m'échapper. Je n'ai pas voulu vous revoir à cause de cela : j'aurais succombé, car c'en était trop. Je me tuerais si vous me méprisiez. Mais vous ne mépriserez point, n'est-ce pas, l'homme qui s'est arraché de votre maison pour vous dire qu'il vous aime, et que, dans l'espace vide et désert ouvert devant lui, il ne voit que vous, n'entend que vous, ne songe qu'à vous ?

» Ah ! je vous en supplie, parce que vous n'avez jamais connu les vertiges de la passion, ne me condamnez pas, ne froissez pas avec colère ces pages écrites à l'heure d'un éternel adieu ! Un seul mot pour me dire que vous ne me méprisez pas... Si Paul, ce cher enfant, prononce mon nom devant vous, ne lui imposez pas silence, ne lui mettez pas la main sur les lèvres, ne le grondez pas s'il témoigne quelque regret de ne plus me revoir. Vous êtes si pleine de bonté, que vous-même ne voudrez pas me bannir tout à fait de votre souvenir. Pour

vous, songez-y, ce souvenir n'aura pas d'amertume : laissez-le donc sans défense, comme hier encore, surgir dans votre pensée. Est-ce que le nuage qui passe trouble l'onde qui le reflète? J'aurai seul les orages, j'aurai seul la peine, seul le regret et l'exil; car il n'y a de patrie qu'auprès de ceux qu'on aime. Mon cœur est désolé, mais je n'ai point de regrets : j'ai fait ce qu'un honnête homme devait faire. Ne pas vous aimer, c'était impossible. Dites, oh! dites que vous serez indulgente pour moi qui souffre, non par votre faute, mais cependant par vous. Vous m'avez montré quelque amitié, vous craindrez de me la retirer quand elle reste mon seul bien. Vous même avez daigné remarquer entre nous quelque lointaine conformité de sentiments et d'esprit. Que vous étiez généreuse de croire que je pouvais m'élever jusqu'aux régions où vous vivez! Vous l'avez sans doute oublié, mais je m'en souviens, que durant une de ces longues veillées dont vous m'accordiez la joie, vous m'avez appelé votre ami. Votre accent, votre sourire étaient si affectueux alors, vos beaux yeux attachés sur moi avaient tant de douceur! Que je ne perde pas tout cela en une heure. Songez que nous autres hommes, si orgueilleux d'une supériorité équivoque, nous ne savons pas nous taire, et que mon âme était suffoquée de cet aveu dont vous allez vous courroucer. Une femme eût pu garder le silence : nous ne savons mourir que sur le champ de bataille. Nous pouvons affronter le canon, nous ne savons pas rester muets quand nous aimons.

» Oui, vous me pardonnez; je le sens, je le crois, je le sais. Vous me permettez d'appuyer ma pensée, ma volonté, toute ma vie sur votre souvenir. Je l'ai placé si haut, qu'aucune profanation ni des autres ni de moi-même ne peut l'atteindre; il gouvernera ma vie, et personne au monde, personne ne le saura que vous seule et mes bonnes actions. Ce soir, vous embrasserez votre fils. Embrassez-le pour moi, le voulez-vous?... ou bien l'aimerez-vous moins, parce que je l'ai aimé? — En cet instant je vous vois, je vous entends comme si vous étiez là, près de moi; j'aperçois distinctement tout ce qui vous environne, et c'est quand tout mon être reflue vers vous, qu'il faut me frayer un passage au milieu des indifférents... Si vous saviez le supplice que j'endure, vous ne me refuseriez pas une parole de consolation. Soyez heureuse, et pardonnez-moi! »

Peu de jours après, mon mari recevait une lettre où Julien lui

mandait que les circonstances qui l'avaient éloigné réclameraient une absence plus longue qu'il ne l'avait d'abord supposé. Six semaines s'écoulèrent encore, au bout desquelles une seconde lettre nous informait qu'une position lui était offerte, dont il ne pouvait, dans l'intérêt de son avenir, rejeter le bénéfice. Il nous remerciait avec effusion de tous les bons procédés que nous avions eus pour lui. Je n'avais pas résisté à sa prière, et lui avais adressé, peu de jours après la réception du message secret, quelques lignes de pardon. Était-ce à moi de pardonner? Nous sommes parfois bien cruelles, Hortense, pour les femmes que la passion engloutit. Il y en a que Dieu lui-même semble vouloir précipiter. Sans mon fils et sans la mémoire de mon père, puis-je affirmer que j'aurais résisté à la fatalité qui me poussait sur ses pas? Deux années s'écoulèrent pendant lesquelles je n'ai pas eu d'autre pensée que de poursuivre l'œuvre qu'il a commencée dans mon enfant. Il y a quelques mois, nous apprîmes presque en même temps qu'il s'était engagé parmi les volontaires d'Italie, et qu'il avait été frappé, à Magenta, d'une des premières balles ennemies. Paul ne le sait pas encore; il n'a cessé de me demander quand il reviendrait; — il compte fermement qu'il reviendra : « Il l'a promis, dit-il, et je sais qu'il ne ment pas. »

Ici s'était arrêtée la plume de Madeleine. Mais sa destinée ne s'est pas bornée là. Elle a craint sans doute de laisser un chef-d'œuvre d'affliction inachevé dans le cœur de la pauvre femme, elle a voulu couronner en elle l'édifice de la souffrance. Il manquait à ce martyre le sceau de la suprême misère; il est venu s'y ajouter. Son fils, Madeleine l'a perdu. Est-ce que la nature se soucie de si peu et se dérange de son chemin pour épargner une mère! Elle a ses lois, et ne craint pas que la vie s'éteigne sur notre globe; elle y a pourvu. Les enfants qui meurent, elle les remplace par des enfants qui naissent. Les enfants ne meurent pas pour la nature toujours féconde. Madeleine ne compte pas dans l'ordre universel; sa félicité ou son malheur n'importent point au développement des choses dans le temps et dans l'espace. Parce qu'elle pleure, les étoiles ne dévieront pas de leur route, les roses ne cesseront pas de fleurir, les montagnes ne s'affaisseront pas; on ne verra point l'his-

toire remonter à son berceau, ni le cours des eaux refluer vers leur source.

Et si Madeleine meurt de chagrin, ce ne sera qu'un sillon de plus, aussitôt effacé, sur l'océan intarissable de la douleur.

Un an s'était écoulé à peine, et Madeleine reprenait la plume :

« Hélas ! tout est fini. Mon pauvre enfant est là, et il ne se réveillera plus ! Dès son début, la maladie laissait prévoir cette issue. Dieu m'a dépouillée... il m'a pris tout ce qui me restait.

» Je ne veux pas murmurer, je ne veux pas accuser... mais quelle épouvantable souffrance ! Il repose là, immobile et pâle ; ses lèvres n'ont plus de sourire, ses yeux sont éteints, ses bras qu'il tendait vers moi hier encore, ils sont inertes pour toujours. Je l'embrasse, je l'appelle : mes baisers ne le réchauffent pas, son front glace mes lèvres... Tant de silence et d'immobilité m'épouvantent. Demain ils l'enfermeront dans son cercueil, ils le descendront dans la terre froide et humide, — la neige, la pluie, le vent et la solitude habiteront sa tombe. Demain ils vont le dérober pour jamais à mes yeux. Mon Dieu ! mon Dieu ! que voulez-vous de nous ? Lui et moi, que vous avions-nous donc fait ? Ne lui avais-je pas enseigné à vous prier, à vous aimer ? N'ai-je pas été une honnête femme ? Ne lisiez-vous pas dans le plus profond de mon âme ce vœu d'en faire un homme de bien ? Cependant, vous qui n'avez besoin de rien, car vous êtes la plénitude, et la félicité mêmes, vous me l'avez pris. Seriez-vous jaloux, ô Seigneur ! du bonheur des mères ? Je ne pouvais croire que l'ayant envoyé à ma détresse, vous me le reprendriez ainsi, et que vous le déracineriez violemment de mon cœur. Mais c'est peut-être que vous avez voulu le cueillir avant que les hommes et la vie eussent tenté de le flétrir. Vous avez voulu l'avoir dans sa pureté et le placer, comme une rose matinale, dans le céleste jardin que vous cultivez vous-même dans les régions inconnues de votre séjour. Je sais qu'il est heureux et qu'il n'a pas perdu au change, mais c'est tout mon courage que vous m'avez ôté avec lui. Cependant, mon Dieu, soyez béni ! Mon orgueil et mon bonheur sont brisés au pied de votre trône, et je sais maintenant que vous seul méritez d'être adoré.

» Si vous étiez là, Hortense, vous pleureriez avec la pauvre femme qui vous écrit. Je marche dans l'ivresse de la souffrance, je ne distingue plus rien qu'à travers le brouillard qui enveloppe ma pensée. Je ressens l'épouvantable réalité, et cependant je ne puis y croire; il me semble par instants que je suis emportée à travers les espaces, à la suite de cet être chéri qui n'est plus.

» J'ai prié toute la soirée près du lit où il repose, les pauvres petites mains jointes... j'ai ouvert la Bible et j'ai senti s'adoucir ma cuisante douleur. Au chevet des morts, c'est l'Éternel seul qui parle; excepté lui, l'Impénétrable, tout se tait. Au chevet des morts, se lève l'espérance, l'aurore d'un monde impérissable. Il faut que cela soit, il le faut! il le faut!

» Ne croirait-on pas qu'il dort? Le rayon du soleil couchant, qui se glisse dans la chambre, a effleuré son visage, si doux encore dans la mort; il me semble qu'il s'anime, qu'il respire, que ses lèvres vont remuer, qu'il va tendre vers moi ses petites mains jointes et immobiles. L'illusion ne veut pas céder. Mais le sentiment de l'irrévocable retombe de tout son poids sur mon cœur. Hier encore il vivait... il se réjouissait de voir resplendir au dehors ce même soleil qui éclaire à présent ses traits pâles et muets. Comment hier est-il si loin de nous? il y a là-bas des gens qui vont, qui viennent, et qui ne savent rien de ce qui se passe ici. Et combien de mères, en ce même instant, pleurent sur leurs enfants morts! Donne-leur, Dieu impénétrable, donne-leur aussi l'espérance...

» Vous connaissez les peupliers devant mes fenêtres : ils se balancent lentement, comme le jour où il est né. Ils me rappellent ce jour. C'est la même chambre, c'est la même saison, c'est le même repos. Mais alors c'était la naissance. La mort n'est-elle pas une naissance, elle aussi, une naissance supérieure? Ils le disent, et je le crois; il faut que je le croie pour vivre. Pauvre cher enfant! Ma vie tout entière était en toi, et, au prix de ma vie, je ne saurais te rendre même un seul soupir! Ta douce image m'entoure, tout est souvenir de toi dans cette maison. Là, près de ta couche, gît le dernier jouet que tu m'as demandé; c'est vous, chère Hortense, qui le lui aviez envoyé. Il vous aimait bien, et souvent il parlait de vous. Hier, il me demandait si vous viendriez à Noël, et il se réjouissait tant de vous voir! Il parlait aussi de l'arbre illuminé, et voulait savoir quelles surprises, quels cadeaux nous lui ménagions.

» Il est dans le ciel. Mais où est le ciel? où est Dieu?

» Je cache mes larmes tant que je peux devant mon mari, dont la

bonté est si grande, qu'il ne songe qu'à moi et à ma tristesse. Il me comble d'affection; je suis humiliée en secret de l'égoïsme de ma douleur.

» Si vous pouviez venir passer au moins quelques jours auprès de nous, Hortense, je vous en serais bien reconnaissante! J'ai besoin d'entendre votre voix, de presser votre main dans la mienne, de vous regarder, et de me dire que vous serez plus heureuse que votre amie, que votre dévouée

» MADELEINE. »

Notre cœur n'échappe à la ruine de toutes ses affections et de tous ses désirs que par la mort, la folie, ou la sainteté.

Après avoir côtoyé la mort, après avoir ressenti les approches de la folie, Madeleine a triomphé dans la sainteté. Poussée par la déception jusqu'aux extrêmes confins de la douleur terrestre, elle s'est élancée d'un bond jusque dans ce dernier asile. La sainteté est une sorte de délire mystique, une folie aussi peut-être, mais c'est une folie en Dieu. Est-elle plus grande, après tout, cette folie des cieux, que la folie de la terre? Dieu est-il autre chose que le cri de détresse suprême des affligés, le dernier appel de notre angoisse à la justice et à la miséricorde? Il faut qu'ils croient ou qu'ils meurent, ceux dont n'a pas voulu l'insouciante frivolité.

« Je suis debout, Hortense, et rendue à la vie quand je touchais au seuil de l'éternité.

» On me dit que les médecins, voyant le trouble de ma tête persister quand le corps marchait vers son rétablissement, étaient tous fort inquiets. La folie! Il y a des folies douces. Peut-être eussé-je trouvé dans la mienne tout ce que la réalité m'a refusé? On a vu souvent l'ambition frustrée de l'homme prendre possession de ses rêves dans le vertige. Pourquoi pas l'amour d'une femme? Elle est difficile à discerner la limite qui nous sépare du pays des chimères. Le christianisme lui-même a été appelé la folie de la croix par son grand apôtre. Puisque la

terre étouffe nos rêves, il faut bien que, pour respirer et vivre, l'âme fasse brèche vers le ciel; qu'elle jette le défi de la foi à tant de misères, qu'elle s'élance au delà et saisisse l'immensité de son désir.

» Et si la foi était la folie, bienheureux encore ceux qui entreraient dans ce paradis pour y cueillir le fruit de l'espérance à l'arbre de l'idéal!

» En me relevant de cette longue maladie, qui durant plusieurs mois m'a rendue étrangère à moi-même, mon premier mouvement a été vers mon enfant. Je l'ai demandé, et voyant qu'ils restaient muets autour de moi, je me suis tout rappelé. C'était comme si je le perdais une seconde fois. Mais à travers les larmes que je versai, j'ai vu briller cette fois le sourire de la miséricorde divine.

» Dieu est bon, Hortense, Dieu est notre père. C'est vers lui que, détachée des apparences corporelles, remonte l'âme qui vient de lui et qui ne s'est point lassée de rechercher sa perfection. Je me souviens aujourd'hui avec délices de cette parole de Walther, quand nous étions assis sur le coteau, et que, sous le ciel bleu, la plaine déployait devant nous tant de riches promesses : « Il est impossible que la mort ne soit pas un progrès. »

» Il y a des hommes, on l'affirme, qui croient au néant dans la mort. On les appelle des athées et on les maudit. N'est-elle pas assez lourde à porter, l'épouvantable pensée qui pèse sur eux et qui les écrase? L'homme, un ver de terre, se roulant dans la poussière entre deux néants. O les infortunés! qu'ils doivent être malheureux de croire cela! Je voudrais qu'ils fussent près de moi, je voudrais réveiller dans leur désespoir l'écho éteint de l'Eternel.

» Non! la vie n'est pas un cauchemar, une monstrueuse iniquité; le monde n'est pas un ossuaire... à ces catacombes que nous traversons, il y a sûrement une issue vers la lumière. Il est impossible que Dieu réclame de nous la justice, et que lui-même, il ne la connaisse pas.

» Le plus grand, le plus bel instinct de notre nature serait donc un mensonge, un parjure du Créateur écrit de sa propre main dans notre âme? Je ne suis qu'une femme, impuissante à m'élever jusqu'aux cimes de l'intelligence où règnent les philosophes, mais j'entends la voix intérieure qui me dit : Il y a une justice, il y a une justice! Mon cœur est sorti, avec ce cri, de sa dernière épreuve. Il y a une justice! Ce qui me commande d'être juste ne peut être que la justice même. Si Dieu n'était pas la justice, l'homme qui veut la justice, l'homme qui pratique la justice, serait supérieur à Dieu. Si tu voyais quel rayonnement cette lumière a jeté tout à coup

dans les ténèbres de ma vie! Oui, la voilà cette vérité que j'entrevoyais seulement, et qui brille aujourd'hui devant mes yeux comme un fanal qui ne s'éteindra plus. Il y a une justice, Dieu est la justice! J'embrasse le roc inébranlable où luit ce foyer révélateur. Je vois les iniquités de la terre, mais c'est à cette clarté que je les vois. Je compte les imperfections de ce monde, mais c'est l'image de la perfection, c'est l'image de Dieu qui me les fait compter. Dans cet amoncellement autour de nous de tant de crimes, d'erreurs, de ruines et de misères; dans ce désordre de nous-mêmes et de la vie, il y a quelque chose de supérieur à ce que nous voyons, quelque chose de plus fort et de plus haut que tout ce qui nous accable, quelque chose qui est en nous et qui vaut mieux que nous, qui vaut mieux que l'existence où nous gémissons.

Nous valons mieux que la vie, et ce désir inassouvi, cette soif inextinguible de bonheur et de perfection au sein de l'imperfection et de l'infortune, ne témoignent-ils pas assez qu'il y a au-dessus de cette réalité misérable une existence supérieure vers laquelle nous aspirons, une puissance mystérieuse qui nous cherche et que nous cherchons.....

Ah! ceux qui furent élus pour porter témoignage de la compassion divine, ils ont une admirable mission! Dieu récolte leurs âmes dans le deuil de toutes les choses terrestres. Mais ces âmes, elles sont rares comme les épis après la moisson. Puis-je espérer que Dieu voudra de moi?

Frustrée de toutes les tendresses humaines, je sens renaître la flamme inassouvie; mais plus pure cette fois et plus désintéressée, elle monte droit vers l'Éternel. Je ressens au cœur une irrésistible ardeur de compatir et de soulager. Je voudrais aller vers ceux qui souffrent, baiser la robe de Jésus sur les sentiers de la charité. A souffrir toujours, je sais maintenant ce qu'il y a de souffrances sur la terre, de quels gémissements, de quelles larmes elle se remplit à chaque instant. Le cœur de Jésus, d'où ruissellent les flots de la charité, fut seul assez grand pour répondre à tant de misères. Je veux m'abreuver à cette source inépuisable; je veux aller, en m'inspirant de lui, vers les petits, vers les infirmes, vers ceux que les angoisses de ce monde ont cloués sur la croix. La charité des lèvres et de la main, ce n'est rien, quand soi-même on se refuse. Il faut se donner pour ne pas augmenter la misère par l'humiliation, pour ne pas aigrir l'affliction par le contact de l'orgueil ou de l'ignorance.

Mon fils, mon Paul bien-aimé, je te le promets, tu n'auras pas passé en vain. C'est vers les pauvres enfants que j'irai en ton nom, avec ton

souvenir et ton image dans le cœur. Je ferai le bien par amour de Dieu et de toi. Ainsi je te ramènerai sur la terre sans te ravir au ciel; et quand le jour sera venu d'aller te rejoindre au fond de ce mystère où tu te dérobes à mon regard et à mes embrassements, j'aurai la confiance d'avoir suivi le chemin qui peut conduire jusqu'aux sereines demeures où tu m'as devancée.

CHARLES DOLLFUS.

LA PRUSSE EN 1848 ET 1849

NOUVEAUX EXTRAITS DU JOURNAL DE VARNHAGEN D'ENSE

5me ET 6me VOLUMES [1]

— Jeudi, 4 mai 1848. [2] — Nos affaires d'Allemagne s'embrouillent de plus en plus. Bientôt nous n'aurons plus rien à reprocher à la Pologne; notre régime politique ressemble assez au gâchis de la décadence polonaise. On ne sait plus ce que c'est que l'Autriche. La Prusse ne se porte guère mieux. Aucune des deux n'a encore la moindre action sur ce qui se passe à Francfort-sur-le-Mein, et toutes deux s'y sentent menacées. Elles se retireront du mouvement allemand s'il ne veut point se laisser régenter par elles. Trop faibles pour vivre à part, elles sont encore trop fortes pour être complétement absorbées par l'Allemagne. Que doit, que peut faire la Prusse à l'heure qu'il est, avec ce roi, avec ces ministres, dans sa situation et dans celle de l'Europe? Une chose pourrait nous sauver; ce serait de marcher les premiers contre les Russes. Nous y gagnerions l'hégémonie [3] et la couronne impériale; mais il n'en sera rien.... Partout les tâtonnements, les hésitations de la faiblesse.

[1] *Tagebücher von K. A. Varnhagen von Ense.* Fünfter Band. in-8. Leipzig, F.-A. Brockhaus, 1862.

Voir les livraisons de la *Revue* du 15 janvier, du 15 février et du 15 avril 1862, tom. XIX, pp. 273 et 524; tom. XX, p. 539.

[2] P. 5.

[3] La direction des affaires générales de l'Allemagne en qualité d'État prépondérant, avec le titre d'empereur d'Allemagne pour le souverain de la Prusse.

— Jeudi, 11 mai, 1848 [1]. — J'ai emprunté ces jours-ci au jeu de quilles une comparaison qui a fait son effet. On disait que le roi devrait abdiquer et laisser gouverner le prince de Prusse [2]. « Oh ! s'écrie quelqu'un, il en est incapable ! »

« Point du tout, dis-je. Le premier venu peut gouverner *constitu-*
» *tionnellement*. La boule que le joueur lance contre les quilles, a besoin
» d'être bien dirigée pour ne point s'égarer en chemin; mais quand
» le garçon de service la renvoie par le conduit, elle marche sans bron-
» cher et ne dévie point de la ligne droite. »

—Mercredi, 17 mai 1848 [3]. —Les journaux ne sont pleins que d'articles en faveur du prince de Prusse, d'adresses au prince. Le parti réactionnaire redouble d'efforts pour assurer un retour, et pour faire de ce retour un triomphe. Ils feront reculer un instant leurs adversaires. Ce sera un succès, point une victoire. D'abord le prince ne reviendra qu'à la condition d'adhérer au mouvement constitutionnel, ce qui est un soufflet sur la joue de ses amis; puis, sa présence créera de nouvelles difficultés. On s'efforce, surtout, de le laver du reproche d'avoir donné des ordres au 18 mars. On démontre qu'il n'avait point de commandement. D'accord; mais ce qui n'est pas moins vrai, c'est qu'il n'a point démontré qu'il cessait d'y pousser, approuvant les ordres qu'il ne donnait point, mettant la main à la pâte, ne se cachant guère pour exprimer ses sentiments... Ce n'est point seulement dans ces jours d'émeute qu'il a révélé sa morgue militaire, sa soif de représailles, l'envie qui le possède de faire battre et massacrer le peuple par les soldats, son mépris pour les droits du citoyen, son ambition de consolider par une effusion de sang le principe d'autorité. Ce langage est le sien depuis des semaines, depuis des mois entiers. Il l'a tenu, par exemple, à la nouvelle des Journées de février à Paris, à la nouvelle des mitraillades de Vienne. Cent fois l'écho de propos de ce genre est arrivé jusqu'à moi par le canal du comte de N***. J'en ai toujours été peiné et les ai toujours relevés. L'histoire n'en fournira que trop de preuves ; mais on n'écoute aujourd'hui que les criailleries du parti.

— Vendredi, 19 mai 1848 [4]. — Les officiers s'évertuent à chanter à table, à Potsdam, les louanges du prince. Du roi, il n'en est pas question.

[1] P. 14. — [2] Le roi actuel, frère du feu roi. — [3] P. 23. — [4] P. 27,

Pauvres Allemands ! Avouons qu'entre la France et la Russie, nous faisons en ce moment triste figure. La France démocratique, mais centralisée ; la Russie impériale dans la plénitude de l'unité de pouvoir ; nous autres Allemands, en dépit de nos aspirations vers l'unité, plus déchus et plus affaiblis que jamais, n'ayant pas moins de trois guerres sur les bras (contre les Italiens, les Polonais et les Danois), nos deux grands États, Autriche et Prusse, plongés dans des crises intérieures dont il est impossible de prévoir la fin ! Jusqu'ici nous pouvions faire quelque fond sur la paix, peut-être même sur une alliance avec la France, mais notre conduite en Pologne rend la paix douteuse, l'alliance impossible ; si nous sommes attaqués, nous voilà réduits à invoquer ou à accepter le secours des Russes, et c'en est fait de notre liberté. Ah ! que les deux Willisen avaient raison de redouter toute effusion de sang en Pologne, et le premier de mettre tout en œuvre pour calmer les Polonais ! Nos misérables ministres, ces Prussiens de la vieille roche et à courte vue, en lui mettant des bâtons dans les roues, nous ont fourvoyés dans la plus dangereuse position. Et l'Autriche va encore bien plus mal que nous. Elle tombe en lambeaux. Il semble qu'il n'y ait plus de salut pour l'Allemagne à moins qu'elle ne se précipite dans la voie de la révolution. Qui sait si nous n'aurons point à regretter tantôt l'échec de Struve et de Hecker ? Eh ! s'il faut que nous en venions après tout à la république, ce serait un vrai malheur de ne l'avoir pas embrassée sur-le-champ.

Visite du professeur Stahr. C'est un homme de sens qui voit aussi l'avenir fort en noir. Nous nous demandons comment il faudrait s'y prendre pour faire accepter à l'heure qu'il est un mot de saine politique, et nous n'apercevons aucun biais. Il faudrait d'abord frayer la voie.

—Mercredi, 24 mai 1848[1]. — Je ne conteste point la valeur du principe des nationalités, et consens de bon cœur à le voir régner, mais sous condition ; point exclusivement, point uniquement, parce qu'il n'y a rien au monde qui puisse subsister et régner hors du concours de la vie générale. Les peuples, les États, les pays mêmes où ce principe domine, ne sont que des phénomènes toujours sujets à des changements et à des métamorphoses. Si ç'avait été la volonté de Dieu que chaque peuple continuât de vivre à part, chaque pays d'avoir des

[1] P. 37.

frontières immobiles, il n'y aurait eu sur la terre que des îles par trop inégales en grandeur, et la civilisation aurait marché partout d'un pas si uniforme, qu'il n'y aurait eu nulle part prépondérance d'esprit, de capacité et de courage; toutes choses qui ont pour conséquence forcée la conquête au dehors. Or nous savons que le monde est tout autrement organisé. Les peuples naissent et disparaissent, se mêlent entre eux, sont tour à tour oppresseurs et opprimés, conquièrent de vastes espaces, sont refoulés dans d'étroites limites; les pays n'ont point de barrières immuables, les montagnes mêmes n'en sont point; on passe les fleuves, on franchit les mers. Il n'est donc point possible de conserver et d'appliquer rigoureusement le principe des nationalités. Heureusement pour l'avenir des sociétés, elles ont une base plus solide et d'un ordre plus élevé, je veux dire le principe des constitutions civiles. La communauté d'origine et de langage est moins forte à réunir les hommes que la communauté des formes de gouvernement, des lois, des mœurs et des institutions, pour ne rien dire de la religion et du degré de culture intellectuelle. De là vient que des branches d'un peuple donné peuvent fort bien passer aux bras d'un autre peuple, et vivre contentes et heureuses dans ce nouveau milieu, surtout quand la fusion leur procure de grands avantages, une constitution plus libre, des lois plus parfaites, des ressources plus abondantes. Je me résigne à voir encore des Allemands [1] appartenir à la France, des Slaves à l'Allemagne, des Italiens et des Français à la Suisse; je ne vois pas que ce soit un malheur, et je ne crois pas qu'on puisse arriver à des démarcations tout à fait précises. Voilà pourquoi il ne faut point sacrifier de prime-abord le principe des circonscriptions politiques à celui des nationalités. Il faudra bien que quelques milliers de Polonais prennent décidément leur parti de contribuer à l'arrondissement de la Prusse; les Allemands de la Livonie et de la Transylvanie ne se rattacheront plus guère à la grande patrie qu'ils ont quittée; les Tchèques ne sortiront plus du cercle où les Allemands les ont englobés. Puisse-t-on ne point perdre de vue ces simples vérités au milieu des agitations populaires qui s'annoncent partout à l'heure qu'il est! Je place aussi haut qu'on voudra le principe des nationalités, particulièrement dans les lieux où il a déjà abouti à une organisation politique; mais je me refuse à y voir la base unique de l'État.

Les peuples les plus vivaces que nous connaissions sont des métis, en première ligne les Français et les Anglais, les Allemands pour la

[1] Les Alsaciens.

plupart. Les Russes, hors un faible mélange de Tartares, sont encore un peuple de race primitive, mais où en sont-ils? Les Polonais, autre race primitive (au moins en gros), ne sont plus que des opprimés, et, le peuple le plus pur et le moins mêlé, les Juifs, ont perdu jusqu'à la terre où ils étaient indigènes : signes trop éclatants qu'il y a quelque chose au-dessus des affinités naturelles!

— Vendredi, 2 juin 1848 [1]. — Peu d'apparence de voir nos affaires d'Allemagne se débrouiller de sitôt, et moins encore nos affaires de Prusse; au contraire une confusion toujours croissante : réaction des aristocrates, palinodie des libéraux, ceux-ci désunis comme s'ils n'étaient plus en face de l'ennemi commun et qu'ils l'eussent vaincu ; la majorité des députés berlinois à la remorque de nos misérables ministres. A Francfort, les Beckerath, les Radowitz, les comte d'Arnim, les Vincke étalant leur nullité; celui-ci, le héros de l'année dernière, redevenu un simple gentilhomme de Westphalie, bien bavard, redescendu au rôle de fonctionnaire prussien.

Plus d'espoir que dans le peuple proprement dit, dans ce peuple au sein duquel fermentent et se renouvellent sans cesse ni trêve de nouveaux éléments de force, de bon sens et d'intelligence.

— Samedi, 18 juin 1848 [2]. — J'ai agi en parfait honnête homme, et me suis donné toutes les peines du monde pour coordonner tout ce que j'avais de renseignements favorables, de brillantes illusions sur le roi, pour démêler là dedans un but politique et pratique, pour me persuader que ce but existe. Peines perdues! Il ne veut point s'y prêter: il a hâte de briser et de disperser mon échafaudage, de me démontrer la vanité, le ridicule, le mensonge de mon idole. Je dois même renoncer à lui supposer les bonnes intentions auxquelles j'aurais voulu continuer de croire: elles n'existent point, du moins pas sous la seule forme qui aurait pu les rendre utiles. Il devient de jour en jour plus visible que le roi n'a cédé qu'à la contrainte, qu'il en est honteux et irrité, qu'il maudit et déteste la ligne de conduite qu'il a promis de suivre, qu'il ne veut point s'y engager, qu'il voudrait en sortir. Il y est merveilleusement aidé par ses ministres qu'il ne laisse pas de haïr aussi. Le peuple, qui a de bons yeux, est défiant et sur ses gardes. *La révolution n'est donc point finie*, la guerre continue; il ne faudrait point s'étonner qu'il y

[1] P. 51.
[2] P. 73.

eût encore des collisions, et que l'un des deux partis restât sur le carreau.

— 29 juillet 1848 [1]. — *Les constables.* — Berlin a pris fort inopinément une physionomie nouvelle, vraie physionomie de masque, inconnue à nos ancêtres, inouïe. C'était autrefois une ville où dominait l'élément militaire : officiers en chapeaux à plumes, lieutenants de la garde, grands et beaux soldats, gendarmes. Depuis la Révolution, c'était une ville de bourgeoisie, de garde nationale, d'artisans et d'ouvriers. Berlin vient de passer ville de constables. On n'y voit plus autre chose, la ville entière est à eux. Ils flânent dans toutes les rues les mains derrière le dos. Il y en a à tous les coins, par groupes de deux, de trois, de quatre au plus. Ils fourmillent à la promenade des Tilleuls. On se heurte partout à des constables. J'ai vu le pavé encombré d'ouvriers que la faim chassait du logis ; les constables l'encombrent par devoir et par métier. En ce temps d'activité, ils se chargent de nous représenter l'oisiveté dans son plus splendide épanouissement. Mais l'oisiveté est la mère de l'ennui. On se souhaite quelque occupation, et, faute de besogne raisonnable, on s'en crée d'inutile. Si ces gens-là appartiennent en partie aux classes douteuses ou dangereuses, criminels graciés, soldats dégradés, anciens stipendiés de la police, délateurs à gages, ils se composent aussi d'artisans ruinés, de bourgeois besoigneux, de commis sans place et autres personnages des plus honorables. Ils ont tous en général un vif sentiment d'honneur et tiennent à gagner leur haute paye. Aussi, tout en flânant ou en stationnant, cherchent-ils de tous leurs yeux à découvrir quelque désordre qui leur permette d'intervenir. Comme les désordres sont rares, nullement en proportion avec la multitude des constables, ils inventent l'occasion qui ne veut pas naître, interviennent et empoignent sans rime ni raison, dévisagent les passants avec impudence, se font montrer des passeports à tort et à travers, écoutent les conversations, engagent les gens paisiblement arrêtés devant un étalage à circuler, empoignent le soir les barbes suspectes par leurs dimensions, traînent au violon comme fille de mauvaise vie la pauvre servante qui va chercher sa maîtresse en ville ou qu'on envoie à la pharmacie. J'en passe et des meilleures. Ah ! que M. le Président de la police, de Bardeleben, a bien raison quand il déclare qu'on n'a jamais rien vu de semblable à sa consta-

[1] P. 186.

blerie. Il est vrai; ce monstre, enfanté par la sagesse de l'autorité et l'imagination de la police, est jusqu'à présent unique en son genre. Mais quand M. le président de Bardeleben ajoute que sa création n'a point de précédents dans le passé, il cesse d'avoir raison, car elle se rattache visiblement à plus d'un vieux rouage: prévôt des mendiants, gardes de nuit, surveillants de police, gendarmes, espions, limiers, etc. Le seul trait de génie dont nos magistrats puissent revendiquer l'honneur est d'avoir mélangé et fusionné ces éléments, car les éléments mêmes préexistaient chacun à part et avaient chacun leur nom et leur gloire dans l'histoire. De plus, l'autorité et le président de la police se font de singulières illusions sur le compte de leurs nouveau-nés. Ils nous donnent leurs constables pour des messieurs polis et modestes, qui ont ordre de procéder avec toute sorte de douceur et de gentillesse, de *recourir d'abord aux bonnes paroles*, de n'être sévères qu'à la dernière extrémité, de n'empoigner que par impossible. En réalité, c'est par ce dernier point qu'ils commencent et le premier cas venu leur paraît toujours cet impossible. De leur douceur et de leur gentillesse, on en raconte des traits charmants. Après en avoir publié quelques-uns, la *Zeitungshalle* s'écrie par forme de conclusion : « A bas, à bas sur-le-» champ cette indigne et misérable institution! Qu'on se dépêche de » nous en débarrasser! Elle déshonore la ville qu'elle transforme en un » pénitencier avec des gardiens dans tous les corridors et à tous les » coins. A bas cette création monstrueuse de l'esprit de police et d'es-» pionnage qui corrompt les trop nombreux citoyens qu'elle raccole » pour son service, et qui nous coûte à nous un million, oui un million » d'écus! »

Nous nous associons de tout notre cœur au vœu de la *Zeitungshalle*. La fainéantise de la pauvreté ou de la gueuserie est un spectacle qui me peine, qui m'agace quelquefois; mais la vue de cette fainéantise privilégiée qui déguise mal le plus affreux métier, soulève la conscience de toutes les âmes généreuses et honnêtes. Cette institution est un outrage que nous jette le despotisme, une protestation audacieuse contre la liberté, que Berlin ne supportera pas longtemps. Ne pouvant donc prédire aux constables une longue existence, et persuadé que Berlin pourrait bien perdre d'un moment à l'autre la physionomie qu'ils lui prêtent, nous conseillons à tous les étrangers d'y accourir au plus tôt pour voir par curiosité ce que c'est qu'une ville de constablerie. On dit que l'autorité municipale s'est empressée d'envoyer une députation à Potsdam, afin d'inviter la cour à revenir bien vite à Berlin; à Berlin, autrement dit, à Constable-ville, qui, grâce à ses nuées de constables et aux nouvelles

grilles du château, est redevenue une résidence parfaitement sûre, tranquille, policière, où, pour le moment du moins, les constables sont comme en paradis.

— Samedi, 5 août 1848[1]. — ... L'Italie m'inquiète. Si les Français y entrent, on ne négligera rien pour pousser l'Allemagne à une guerre contre la France, et si cette manœuvre réussissait, ce serait pour les deux pays le plus grand des malheurs. Pour nous, c'est un schisme inévitable; république d'une part, royauté de l'autre, et l'un et l'autre sous la tutelle de l'Étranger.

— Mardi, 8 août 1848[2]. — Proclamation misérable et ridicule du chef, j'allais dire du colonel des constables. Il veut qu'on prenne patience avec eux. Ils sont encore maladroits et grossiers, mais ils se formeront et on finira par se faire à eux. Jolie occupation pour les Berlinois que de contribuer et de servir à l'éducation des constables.

— Mercredi, 9 août 1848[3]. — ... Le soldat prussien est partout insupportable au bourgeois. Partout des collisions, dans les villes des vieilles provinces comme dans celles des nouvelles. Naturellement on s'en prend sourtout aux généraux et aux officiers; mais on fait remonter le blâme jusqu'au prince de Prusse. — C'est lui, dit-on, qui travaille depuis des années à répandre parmi les troupes cet esprit de corps et d'insolence. Rien de bon à ses yeux dans l'armée entière. Aussi faut-il la licencier et la réorganiser sur un nouveau pied.

— 11, août 1848[4]. — Quand une révolution a jeté son premier feu et qu'elle a franchi le premier pas, ses héros s'effacent pour la plupart, ayant accompli leur tâche et laissent volontiers à d'autres la menue monnaie de la besogne. C'est alors qu'accourent les égoïstes, les intrigants, les lâches qui se sont tenus cachés pendant la lutte, les braillards et les fanfarons qui veulent utiliser à leur bénéfice le nouvel état de choses, et qui gâtent tout ce qu'ils touchent. Ils sont les premiers à crier que tout est fini, qu'on a conquis tout ce qu'on souhaitait, qu'il faut savoir s'arrêter, tendre la main à ses adversaires, leur offrir la paix. Et cependant la guerre continue, mais une guerre sourde, et d'autant plus dangereuse, par laquelle on se laisse surpren-

[1] P. 150. — [2] P. 153. — [3] P. 154. — [4] P. 158.

dre avant d'avoir soupçonné l'activité de l'ennemi. C'est de ces médiocrités, de ces demi-libéraux, qui prétendent réduire la liberté à la mesure de leur faiblesse, de ces pauvres ambitieux en quête d'emplois et d'honneurs, dont un portefeuille suffit à flatter la vanité, que doivent se garer les amis de la liberté, bien plus encore que de leurs adversaires déclarés. Ceux-ci peuvent être de braves gens ou de nobles cœurs. Ces égoïstes et ces intrigants sont des gueux et des traîtres.

— Dimanche, 10 septembre 1848[1]. — La morgue militaire et nobiliaire est le mal qui nous ronge. Il faut voir les airs que se donnent ces beaux fils, officiers de la garde, comtes et barons. Plus de cœur, nul sens, nulle probité, chez beaucoup même peu de courage. Beaucoup de bruit et peu d'étoffe, pour ne rien dire de bien des hontes. Ils détestent le roi et vantent le prince de Prusse ; mais ils n'aiment guère plus le prince, et ne sont pas éloignés de le renier aussi. Il faut que cette race disparaisse.

Dans trois ans d'ici, l'armée prussienne sera renouvelée et ne contiendra plus un seul simple soldat qui n'ait assisté comme bourgeois à la révolution. Mais quant à l'aristocratie, il ne faut pas moins de trente ans, il faut une nouvelle génération, pour que la révolution puisse prendre racine.

— Deuxième semaine de septembre 1848[2]. — Vers la fin du ministère Auerswald, les ministres eurent une scène orageuse avec le roi. Il les conjurait, il leur commandait de dissoudre l'Assemblée nationale, de désarmer la garde civique; ils seraient ses sauveurs, leur nom vivrait éternellement dans l'histoire, ses troupes étaient prêtes à soutenir le coup. Les ministres prennent peur; Auerswald ne veut pas, Hansemann tergiverse, Schreckenstein se défend, Gierke parle avec le plus de force contre une pareille entreprise. Le roi leur dit qu'il se mettait à leurs genoux, comme l'empereur Frédéric devant Henri le Lion. Cela encore ne prend point. Les ministres passent dans la pièce voisine pour délibérer. A leur retour, le roi, qui dessinait force fleurs sur une feuille de papier, leur demande, sans lever les yeux, s'ils se sont décidés. Quand il les entendit persévérer dans leur refus, il entra dans une terrible colère, accabla d'injures Auerswald, Schreckenstein, Hanse-

[1] P. 189.
[2] P. 192.

mann : ils le trahissaient, ils l'avaient trompé. Il s'emporta surtout contre Gierke et lui cracha même au visage.

— Dimanche, 24 septembre 1848[1]. — J'ai peu dormi cette nuit, ayant l'âme troublée par le spectacle des affaires publiques. Comment l'Allemagne sortira-t-elle de ce gâchis? Par la liberté, j'en suis bien sûr, mais par une liberté mêlée de tombeaux et de ruines, précédée d'une longue guerre civile. Le fléau n'est point inévitable, les gouvernements pourraient le prévenir; mais leur improbité entraîne tout dans un abîme commun. C'est l'aristocratie qui possède encore tout le pouvoir; elle en abuse pour faire le mal; les constitutions ne sont qu'une comédie. Le peuple le sent, le voit fort bien, et sa méfiance est extrême. Rien ne pousse plus violemment à la fureur et à la vengeance que le sentiment d'être trompé et joué.

— Dimanche, 24 septembre 1848, au soir[2]. — « L'homme heureux par excellence, dit Gœthe, est celui à qui il est donné de finir sa vie comme il l'a commencée. » Il me semble qu'à ce compte je puis m'estimer heureux. Tout ce qui a rempli et charmé ma jeunesse est encore l'amour et la consolation de ma vieillesse, études classiques et historiques, Homère, Horace, Ovide, Xénophon, Platon, Sénèque, Cicéron; mes ébauches sont devenues des travaux qui ont rencontré des juges bienveillants, et j'ai pu satisfaire l'envie que je nourrissais d'étudier la vie sous tous ses aspects; le joyau de ma vie, la conquête de Rahel, est à mes yeux un incomparable bonheur, et après l'avoir perdue prématurément, j'ai trouvé une consolation solide et durable dans les chers souvenirs qu'elle me laissait. Et ma vie politique! La liberté française a enthousiasmé ma jeunesse, j'ai combattu avec la France qui secouait son joug. De trop longues années se sont ensuite écoulées pendant lesquelles mon pays fut opprimé. J'ai combattu l'oppression de toutes mes forces, de toute mon influence, de tout mon talent; mais j'étais résigné à ne plus voir le flambeau de la liberté illuminer l'Allemagne. Et voilà que j'ai assez vécu pour le revoir dans mes vieux jours. Je suis maladif, il est vrai, incapable d'un concours actif et vigoureux; mais l'esprit et le cœur sont encore verts. L'éclat que projette la liberté est pour le moment affaibli et troublé, à cause des matières impures dont on ne cesse d'encombrer son foyer; mais la flamme se purifiera

[1] P. 204.
[2] P. 206.

et redeviendra plus brillante que jamais, j'en ai la ferme conviction. Je ne songeais plus qu'à compléter dans le calme et la retraite mes travaux littéraires, qu'à utiliser jusqu'au bout mes matériaux. Je n'osais pas viser plus haut, et voilà mes rêves réalisés. Je me sens pénétré par le souffle d'une vie nouvelle, plus mâle et plus digne, et quelles que soient mes défaillances, mon irritation, mes chagrins, j'en sens tout le prix et toute la portée. Mon cœur brûle pour la patrie, pour le peuple, pour la liberté et l'État. Quoi qu'il arrive, je remercie le ciel d'avoir tant vécu.

— Lundi, 25 septembre 1848 [1]. — Lecture dans le *Dictionnaire philosophique de Voltaire*. Quel puits d'esprit, de pénétration, d'érudition!

— A propos du 12 octobre 1848 [2]. — Les choses marchent en Allemagne comme elles ont marché en France. La modération et la magnanimité ont présidé aux débuts de notre révolution. Le peuple a laissé fuir tranquillement les vaincus du 18 et du 19 mars. Tout vainqueur qu'il était, il n'a pas touché à un cheveu de la tête de ses plus odieux ennemis, il n'a pas songé à commettre un seul acte de vengeance. La révolution a été bien mal récompensée de cet excès de générosité. Une succession de ministères incapables a marchandé, méconnu les droits du peuple; de ruses en perfidies, on a cherché à l'envi à rendre la liberté illusoire. A l'heure qu'il est, tout est encore en question; rien d'assuré, nulle garantie, la trahison perce de toutes parts. L'émigration de Coblentz, la convention de Pilnitz n'étaient pas plus hostiles au peuple français, que ne le sont à l'Allemagne les traîtres qui se sont glissés à Francfort. C'est à ces bruyants apôtres du germanisme qui prétendaient accaparer les peuples, qu'est due la misère de la patrie allemande. Ils n'ont jamais exhalé qu'un souffle empoisonné. Ils ont déshonoré la cause de la liberté: ils sont les auteurs, les seuls auteurs des maux que nous souffrons, par leur hypocrisie, par leurs fausses aspirations, par leur égoïsme et leur lâcheté. Ce sont eux qui poussent à l'insurrection le pays qui voit son honneur compromis par un armistice honteux, sa liberté confiée à des mains douteuses, effrontément entamée, foulée aux pieds. Ils osent imputer au peuple et à la liberté les crimes qui sont le pur produit de leur incapacité et de leur trahison, de leur orgueil et de leur insolence, et on les entend qui parlent sans

[1] P. 208.
[2] P. 232 et suiv.

vergogne de réprimer les excès de la liberté. Déjà la force brutale lève le front dans toute l'Allemagne; le sang a coulé partout. Les vrais provocateurs de ces scènes de sang et de meurtre sont ceux qui portent la main sur nos libertés, qui attaquent les droits du peuple. Ce sont les ennemis de la Révolution qui lui mettent à la main les armes dont elle aimerait mieux se passer. Mais on n'égare point si aisément le sentiment populaire qui discerne fort bien d'où vient le mal; et il ne suffit point d'un bouc émissaire pour aveugler la nation et le tribunal de l'histoire.

On nous envoie de Francfort l'énoncé d'un projet de loi, relatif à la protection du parlement et des membres du pouvoir central. Ce projet ne dépouille point seulement le territoire entier de Francfort, mais encore toutes les provinces voisines, du droit imprescriptible de nommer librement des représentants du peuple. Tout ce qui est allemand de cœur en éprouve une impression si fâcheuse qu'on songe à prier un parlement qui aurait besoin pour sa sécurité de lois aussi draconiennes, de vider au plus tôt le territoire de Francfort. A ce prix, sa présence serait partout un fléau. C'est affaire à lui de se pourvoir ailleurs. Ce qu'il aurait de mieux à faire serait de bâtir dans les airs et d'emprunter aux oiseaux d'Aristophane le plan d'une ville nouvelle.

Ah! que la langue allemande est riche en belles expressions! *Représentation du peuple*, à Berlin, à Francfort-sur-le-Mein! Mais le même mot qui veut dire que le peuple et la liberté sont représentés *(Vertretung)*, veut aussi dire qu'ils sont foulés, et Dieu sait s'ils s'en aperçoivent. *Administration de l'Empire (Reichsverwesung)*! Mais c'est aussi, comme qui dirait : *pourriture et dissolution de l'Empire*. Oui, nous sommes heureux en termes. Il n'y en a point de meilleurs pour caractériser la situation.

— Vendredi, 13 octobre 1848 [1]. — Remarquons que le mouvement révolutionnaire n'a abouti ni en France, ni en Allemagne, ni en Italie : la liberté n'est point garantie, comme on se plaisait à l'espérer, par des institutions neuves et solides. Si le mouvement est resté stérile dans notre Allemagne et en Italie, c'est pour avoir été incomplet. En France, il semble qu'il soit arrivé à terme, mais ce n'est qu'une illusion. Là aussi la réaction domine partout, et la toute-puissance est aux vieilleries. La révolution politique est tout en dehors, et il faut

[1] P. 235.

une révolution sociale pour atteindre l'intérieur. Cela exige bien du temps, et le mouvement subira encore bien des oscillations.

La première révolution française a tenté de supprimer violemment le passé qui est revenu tout doucement. La dernière nous fait assister au spectacle de la force qui veut supprimer l'esprit nouveau. Au lieu d'une noblesse émigrante à Coblentz, on voit des prolétaires qui vont en exil : mais ils ont leur nombre pour eux, ils tiennent bon, et les portes de l'exil se rouvriront.

— Samedi, 21 octobre 1848 [1]. — Je suis sorti malgré la pluie, et je me suis mêlé au peuple sur la place du marché. J'ai été encore une fois fort étonné du progrès de l'instruction et des mœurs dans les classes inférieures. Pas un gros mot et plus d'une parole saine. J'ai même surpris quelques réflexions politiques, relatives à l'Assemblée nationale et à ce qu'elle fait pour la cause des ouvriers. Cela respirait le bon sens, la confiance, la patience ; point d'espérances exagérées. Qu'ai-je appris au contraire tous ces jours-ci, soit par moi-même, soit par ouï-dire, sur le ton qui règne dans le grand monde? Que d'expressions grossières et brutales, quels vœux impitoyables et honteux, quelles idées basses et coupables ! En vérité, il semble que la civilisation se retire à vue d'œil d'en haut ; ou plutôt sous le vernis qui la représentait et qui s'écaille, on découvre les sentiments les plus indignes et les plus grossiers, l'égoïsme le plus hideux. Après les grands, ce sont surtout les savants qui donnent dans ce vice ; plus [illegible] célèbre et savant professeur a une manière de voir et de sentir [illegible] des termes qu'on n'entend plus sortir de la bouche même [illegible] charretier ou d'un balayeur.

— 23 octobre 1848 [2]. — Aux yeux du roi, un prince, un prince [illegible] est un être supérieur qu'il range dans sa propre caste, un [illegible] droit divin favorisé et privilégié ; pour tous les autres, [illegible] nobles et distingués qu'ils soient, ils rentrent dans la vile [illegible] C'est pour ceux-là que sont toutes ses attentions et toute sa [illegible] traite les autres sans conséquence. Aussi faut-il voir son [illegible] si, dans une soirée, un invité de médiocre parage [illegible] assis dans un fauteuil et un prince sur une simple [illegible] de repos qu'il n'ait remis chacun à sa place.

— Jeudi, 26 octobre 1848 [1]. — Je suis encore étonné et effrayé des expressions inhumaines et impies dont on n'a pas honte d'user dans les hautes classes en parlant des classes inférieures ; je rougirais de parler des bêtes sur ce ton-là. Un ouvrier, un pauvre, dès qu'il ne se cache pas sous un uniforme, est par lui-même un drôle, un gibier de potence qui mérite de mourir de misère ou sous le sabre. Sa femme et ses enfants sont une engeance maudite. Le droit et la liberté ne sont point faits pour ce ramassis de gueux. Qu'ils meurent de faim sans se plaindre et sans importuner les grands dans l'étalage de leur luxe et de leur orgueil ! Et ces grands osent se vanter d'avoir de la religion ! Croient-ils trouver grâce devant le Christ ? Ce nom est dans leur bouche un plus gros blasphème que tous ceux des esprit forts. Pour moi, je ne doute point qu'il n'y ait plus de diablerie dans la fureur et la dureté des aristocrates que dans les plus affreux excès du courroux populaire. Ceux-là ont par avance l'éducation, la richesse, un pouvoir tyrannique dont ils abusent honteusement toute leur vie. Le peuple, sans instruction et sans protection, a des fers à rompre et des outrages à venger. Faut-il s'étonner s'il n'y garde point de mesure ?

— Mercredi, 1er novembre 1848 [2]. — Il me semble que les démocrates entendent mal leur affaire. Avant d'aller si loin, ils devraient d'abord s'établir solidement sur le terrain de la monarchie constitutionnelle. Ils y trouveraient des milliers d'alliés animés des mêmes sentiments qu'eux et qui leur sont présentement hostiles. Ils s'y retrancheraient, et ce sont de bons retranchements qui leur manquent. N'a-t-il point fallu que le luthéranisme ébranlât le catholicisme avant que le libre-examen pût les prendre à partie tous les deux ? Puisqu'ils ont eu l'habileté d'appeler modestement leur journal *La Réforme* et non point *La Révolution*, pourquoi parlent-ils tant de république ? Allons, c'est qu'ils ne visent point à être habiles, mais seulement francs et hardis, et cela ne leur a pas trop mal réussi jusqu'à présent.

— 11 novembre 1848 [3]. — Un major (Leblanc?) annonce à Wrangel [4] que tout est tranquille. L'autre réplique avec une grosse gaieté : « Au » diable, mon cher ! J'aurais mieux aimé apprendre qu'on vous eût » pendu : j'aurais au moins su tout de suite quel parti prendre. »

[1] P. 250. — [2] P. 259. — [3] P. 276.
[4] Commandant de place de Berlin pendant l'état de siége.

— Ce soir, 12 novembre 1848[1]. — Les débuts de cette saison d'hiver me rappellent, bon gré, mal gré, les commencements de l'hiver de 1812. La cause de notre chère Allemagne semblait alors perdue : Napoléon, au faite de la gloire et du pouvoir, envahissant la Russie en victorieux, tous les Allemands sous ses drapeaux, les troupes de l'Autriche et de la Prusse à sa discrétion ; Berlin occupé par une garnison française, toutes les forteresses du Rhin à la Vistule entre des mains françaises ; point d'espoir de résistance, les plus vaillants défenseurs de la patrie perdus au fond de l'Espagne ou de la Russie, les princes allemands valets de Napoléon, les provinces allemandes surveillées par la police française ! On nous prenait pour des fous désespérés, et jamais pourtant nos espérances n'avaient été ni plus grandes ni plus actives. Et comme elles se sont réalisées !

Il en est de même aujourd'hui : la liberté allemande est partout grièvement atteinte, elle paraît perdue sans ressource ; l'Autriche, la Prusse et le pouvoir central rivalisent de brutalité et de perfidie, et tout leur réussit. Vienne, Francfort, Berlin enfin, dans les chaînes, Milan aussi et bientôt Pesth ; la France déchirée et point portée à la guerre. Notre situation semble vraiment déplorable. Sur quoi compter ? Notre Assemblée nationale désorganisée, poursuivie, exhale en impuissants soupirs les derniers restes de son ardeur, l'état de siége nous ôte toutes nos armes, étouffe toute vie politique ; la presse, la tribune muettes ; la réaction en possession de tous les avantages en usera sans miséricorde ; point de résistance possible contre la force armée accumulée ici, point d'espoir de la gagner ; je ne compte point sur le soulèvement des provinces où les autorités vont redoubler de rigueur ; l'Assemblée nationale, bien loin d'allumer une guerre civile, s'éteindra comme une flamme mourante ; et, s'il y a de nouvelles élections, elles pourraient bien tourner dans le sens de la réaction. En vérité, en vérité, les choses semblent désespérées. Eh bien, je n'ai jamais eu ni plus d'espoir, ni un plus ferme espoir. Je n'ai jamais cru plus sûrement au triomphe de la liberté que ce soir, le propre jour de la déclaration de l'état de siége. Seulement, ce qui me paraissait tantôt si près de se réaliser se trouve reporté à une époque indéterminée, et je dois plus que jamais renoncer à vivre assez pour voir la nouvelle aurore. Elle n'en viendra pas moins. Je ne sais ni quand ni comment, mais j'entrevois au loin, à travers les brumes de l'horizon, une vive lueur. Hier encore, que la liberté paraissait puissante et de quel pas elle marchait !

[1] P. 279.

milan affranchi, la Hongrie indépendante, Vienne soulevé pour la seconde fois. Que nous paraissions forts et quelle peur nous faisions aux gouvernements! Ils ne sont eux-mêmes aujourd'hui ni plus puissants ni plus effrayants à nos yeux. Tout a pris bien vite une face nouvelle; raison de plus pour que le revirement soit brusque.

Nous n'avons point respecté la liberté des Polonais, nous avons marché sur les Slaves, des Allemands se sont réjouis de la chute de Prague. Nous apprendrons que nous ne sommes pas plus qu'eux, et que pour fiers et fanfarons que nous étions tantôt, nous n'en pouvons pas moins retomber dans l'esclavage. Nous avons encore bien des choses à apprendre par le fait et au profit de la Révolution. Il ne manquera pas de gens qui sauront exploiter le passé en vue de l'avenir.

— 12 novembre 1848 [1]. — Tous les ministres demeurent et travaillent dans l'hôtel du ministère de la guerre, pourvu d'une garnison de plus de deux mille hommes et mis en parfait état de défense. Le lieutenant-colonel de Griesheim y a dîné aujourd'hui. On parlait gaiement des affaires du jour. Quand on se leva de table, on regarda la pendule et on vit qu'il était cinq heures. Voici, dit-on, l'état de siége qui commence. On le proclame en ce moment à son de caisse sur la place du Château. Là-dessus tout le monde de se lever, de remplir les verres, de trinquer et de boire joyeusement à la santé de l'état de siége. O la glorieuse campagne!

— Samedi, 18 novembre 1848 [2]. — L'aristocratie militaire est très-mécontente des propos des députés berlinois. Elle l'est bien plus encore des réponses du prince de Prusse qui a donné sa parole d'honneur qu'il adhérerait fermement aux principes constitutionnels. « Je ne sais, » a-t-il ajouté, qui régnera après les Hohenzollern, mais ils tomberont » du moins avec honneur. En sommes-nous donc là, se demande-t-on? » A présent que tout va bien est-ce le cas de parler de déchéance? Et » de quoi s'avise-t-il de se ranger à la constitution? Qu'elle aille au » diable! » Il y a une chose que veut fermement l'aristocratie militaire : c'est son propre maintien.

— Lundi, 20 novembre 1848 [3]. — ..... On commence à dire de

[1] P. 281.
[2] P 298.
[3] P. 302.

Wrangel que c'est une pauvre copie de Blücher. Il se plaint lui-même amèrement du rôle qu'on lui fait jouer. Il est las des risées et de la haine qui s'attache à lui. Il dit qu'il voudrait voir l'état de siége à tous les diables et qu'il aimerait mieux en voir la fin aujourd'hui que demain. Bref, après avoir débuté sur un ton si brutal, il assure piteusement qu'il n'a pas encore fait couler de son chef une goutte de sang, et qu'il compte bien s'en tenir là. On lui a rédigé sa proclamation; on a tant bien que mal accommodé pour les journaux sa fameuse harangue de la revue. C'est un homme qui ne sait rien, qui patauge dans l'inconnu, qui par là même se sent gêné et maté. On jouait l'autre jour la pièce du *Prince de Hombourg*, où se trouve ce petit passage : « Nous forcerons ce » Wrangel à mettre la mer entre lui et nous. » Il y eut un tonnerre d'applaudissements. Küstner était hors de lui de n'avoir point remarqué la phrase et d'avoir laissé subsister le nom.

— Dimanche, 26 novembre 1848 [1]. — Je crois presque à la chute de notre Assemblée nationale. On rognera encore plus les ailes à notre liberté. Pourquoi non? Ne faut-il pas que la liberté apprenne qu'il lui est impossible de vivre en paix avec ses ennemis ; qu'elle ne subsistera jamais à moins de les anéantir? Puisque les rois et les princes ne veulent point marcher avec la liberté, eh bien! ils lui céderont la place; mais il faut qu'ils se rendent d'abord bien odieux par leur manque de foi et leur astuce. Ils ne sont point encore assez haïssables.

On dit que l'Autriche songe à se détacher de l'Allemagne. Bel exemple à suivre pour la Prusse. Francfort jettera les hauts cris. Quelle occasion de lui fermer la bouche! Une fois débarrassé de Francfort, où siége une assemblée dont la légitimité est incontestable; on a bien vite raison des représentations nationales de Berlin et de Vienne, si tant est qu'elles durent jusque-là. On conclut une nouvelle alliance avec la Russie. Mais l'Allemagne occidentale et l'Allemagne méridionale ne s'en accommodent pas. Si on les pousse à la dernière extrémité, elles s'organisent en république, et menacées, attaquées par l'Autriche et la Prusse, elles s'appuient sur la France. Guerre générale qui peut tourner diversement, mais qui peut fort bien aboutir à entraîner la Prusse et l'Autriche dans le mouvement républicain, et à donner à la Russie assez de tablature chez elle. Le roi sait-il où mène la voie dans laquelle il est entré? soupçonne-t-il quels dangers il évoque? Que nos

[1] P. 312.

imbéciles de ministres soient incapables de la moindre réflexion, cela va sans dire.

Mauvais temps pour la liberté, et l'avenir paraît plus sombre encore. N'importe. Le jour se fera. Que n'ai-je point déjà vu dans le cours de ma vie : l'aurore et la chute de Bonaparte ; la paix de Tilsitt et la prise de Paris ; les deux traités de Paris, la double restauration des Bourbons, et la seconde, accompagnée de quelles circonstances ! Mais aussi la révolution de Juillet, et cette année celle de Février, et la France en république ; les révolutions de Carlsbad et la révolution de Mars en Allemagne. Amples sujets d'espoir et de confiance. En avant ! C'est au monde à marcher. Je ne puis qu'y pousser, y aider quelque peu ; je ne le dirige point.

— Mardi, 19 décembre 1848 [1]. — L'empire d'Allemagne va-t-il échoir à l'Autriche ou à la Prusse? La question va se décider. La Prusse a pour elle la prépondérance de fait ; mais la personnalité du roi est moins un titre qu'un obstacle, après le mépris grossier qu'il vient d'afficher pour les droits du peuple. Je ne suis pas sûr d'ailleurs que cette nouvelle couronne lui fût personnellement avantageuse. Il se créera, il s'attirera de nouveaux embarras, et ne montera peut-être au faîte que pour tomber d'autant plus bas. L'Allemagne méridionale ne lui obéira jamais franchement. En somme, il me semble que tout ce qui se passe aujourd'hui tend surtout à rabaisser et à perdre nos princes, et je leur rends cette justice qu'ils y travaillent de leur mieux. Rien ne saurait servir la cause du peuple comme la réaction actuelle.

Bonne causerie avec Dirichlet et Grenier. Nous détestons l'hypocrisie, la servilité officielle qui sont à l'ordre du jour, le mensonge des adresses, etc. Les gens signent le contraire de ce qu'ils pensent dès qu'ils appartiennent à une corporation, à un corps ou collége constitué. La veille de la publication de l'adresse de l'université, N*** disait encore à Dirichlet, qu'un homme d'honneur ne pouvait rien signer de pareil. Le lendemain, voilà son nom et l'adresse dans le *Moniteur*. Dirichlet le lui reproche franchement et sérieusement. N*** ne sait que se taire et rougir.

On m'a dit plus d'une fois : « Pourquoi donc n'êtes-vous pas plus » réservé dans votre langage? » A quoi je réponds : « Cela ne serait » point malaisé, mais ce serait bien ennuyeux. Au lieu d'expliquer tout

[1] P. 349.

» au long, d'un ton digne et sévère, avec de graves circonlocutions, » comment Basserman[1], par exemple, s'est conduit, et a manqué à son » devoir, ne vaut-il pas mieux le traiter brièvement de drôle et de » faquin? » J'avoue d'ailleurs que cela n'est permis qu'à condition d'être sûr de son fait, entre gens qui savent les choses ou qui les devinent. Un gros mot ne prouve rien par lui-même. Il faut qu'on sache ou qu'on entende déjà sur quoi il roule, et il y a dès lors compensation. J'ai eu tort, mais on m'excuse et on m'absout.

—Dimanche, 31 décembre 1848[2]. —Proclamation officielle à Francfort-sur-le-Mein, des droits fondamentaux discutés et admis par le parlement. Ordonnance signée de l'*administrateur de l'Empire*, qui les met en vigueur et les déclare acquis à tous les Allemands. Si on y tient la main et qu'ils soient maintenus, c'est déjà un grand pas de fait, grâce à la Révolution. Mais jusqu'ici le gouvernement prussien viole ces droits fondamentaux, tout reconnus qu'ils sont, quoique promis aussi par des déclarations prussiennes. Il les viole effrontément, il les brave ouvertement par l'état de siége, infernale invention d'un despotisme aux abois. La police ne saurait s'accommoder des droits des citoyens. Aujourd'hui comme autrefois, elle ne sait que se dévouer à l'autorité et la servir aveuglément.

Rien de nouveau sur la question de l'Empire. Toujours les vieilles difficultés, les vieilles objections. La Bavière, le Hanovre, Oldenbourg. Le roi s'y est terriblement mépris à ses propres dépens, aux dépens de la Prusse et de l'Allemagne. L'unité allemande, et conséquemment la couronne impériale, ne pouvaient procéder que de la démocratie, à la barbe des princes. Depuis qu'on a laissé les princes se relever, reconquérir l'appui de leurs troupes et de l'aristocratie, c'en est fait de l'unité, et il ne faut plus compter sur la couronne impériale. Le roi a travaillé de toutes ses forces à ravaler le seul pouvoir qui puisse décerner cette couronne et à étouffer partout l'esprit démocratique.

(*Traduit de l'allemand.*)

[1] Commissaire impérial.
[2] P. 364.

CORRESPONDANCE DE LONDRES

Mon cher directeur,

Je viens de parcourir une partie des districts où sévit en ce moment la crise cotonnière : l'œil de l'étranger et du voyageur n'y est blessé par aucune de ces scènes affreuses que rappelle le souvenir de la grande famine muette; à peine saurait-on qu'une crise terrible sévit dans le Lancashire, si l'on ne voyait les cheminées éteintes; si, dans les rues des grandes villes, on ne rencontrait çà et là des groupes d'hommes et de femmes désœuvrés. Ils vous regardent avec un air hagard et inquiet, qui étonne dans un pays où l'on s'accoutume à n'être regardé par personne, tant chacun y est préoccupé de son travail et de ses affaires. Dans la campagne, aux environs des villes, quelquefois à d'assez grandes distances, on trouve des promeneurs qui ne sont point les habitants ordinaires des champs : c'est la maraude qui les entraîne si loin, ils vont arracher quelque chose dans un champ; les plus entreprenants se joignent à des braconniers et essayent de prendre quelque gibier en bravant l'extrême rigueur des lois anglaises sur la chasse. Toutefois les délits contre les propriétés et les personnes sont très-rares, et la population ouvrière montre une patience et une intelligence de sa situation qui lui font, de l'accord de tous, le plus grand honneur. Elle sait d'ailleurs que tout le monde fait de grands efforts pour l'aider à supporter une crise dont la responsabilité ne retombe ni sur le gouvernement, ni sur une classe particulière dans le pays. Il y a en ce moment près de 300,000 personnes secourues dans les diverses *unions* où sévit la crise (on donne le nom d'*union* à la circonscription qui est régie par le même comité de secours pour les indigents), et chaque semaine ajoute en moyenne de six à dix mille personnes à cette liste déjà si grossie. Pour faire face à tant de besoins, on n'a jusqu'à présent que deux ressources: en premier lieu, les fonds de l'assistance publique ordinaire, ce qu'on nomme les *poor rates*, payés par les habitants mêmes des *unions*; en second lieu, les dons de la charité publique. Les *poor rates* ont l'inconvénient de peser de tout leur poids sur la population même qu'il s'agit de secourir; M. Cobden citait récemment l'exemple d'une pauvre femme qui, pour payer sa part des *poor rates*, ce que dans le langage français on appellerait sans doute les centimes additionnels pour l'assistance départementale (si le département français subvenait aux besoins de ses pauvres comme le fait le comté anglais), se vit obligée de vendre ses derniers vêtements et fut peu après obligée d'aller se présenter aux commissaires des pauvres, pour faire inscrire son nom parmi ceux des secourus. Il ne sert de rien

d'augmenter le taux des *poor rates;* les commissaires des pauvres en ont le droit; mais en augmentant cet impôt, ils diminuent le nombre de ceux qui se trouvent en mesure de le payer. A côté des ressources créées par la loi des pauvres, mais diminuées au moment même où on en a le plus grand besoin, la charité individuelle a dû en fournir de nouvelles. Un comité central a été créé à Manchester et reçoit les donations qui lui arrivent de toutes les parties du royaume et même des colonies les plus lointaines. On a vu des hommes comme lord Derby, comme lord Egerson, lord Ashburton, s'inscrire pour 1,000 livres sterling, à côté des Rothschild, des Baring, des grandes compagnies, des riches marchands de la cité. On s'attendait généralement à plus de générosité de la part des grands industriels du Lancashire, et la presse anglaise n'a pas ménagé ses critiques aux gens de Manchester « si arrogants dans la prospérité, si égoïstes dans l'adversité. » M. Cobden s'est attaché toutefois à répondre à ces attaques, très-injustes dans leur exagération. Il a montré que les industriels du Lancashire font des sacrifices plus grands que personne, par la perte des intérêts de leurs immenses capitaux accumulés dans des établissements devenus en grande partie improductifs, beaucoup d'entre eux en donnant encore du travail à leurs ouvriers quand ce travail se résume en une perte quotidienne et les ruine lentement au lieu de les enrichir. La charité publique a amassé jusqu'ici près de 15 millions de francs, et ce trésor augmente chaque jour. Cette semaine, l'Université d'Oxford a eu ses quêteurs, et, dans le cercle des étudiants, des professeurs, des répétiteurs, on a réuni la somme de 25,000 francs en une soirée.

Toutefois, la crise s'aggrave chaque jour : malgré les efforts des commissaires des pauvres du Lancashire, malgré les élans de la charité et les intelligentes mesures du comité de Manchester, on élève la voix pour demander que la nation entière vienne en aide à la province en détresse. M. Cobden veut que la Chambre des Communes vote des subsides au Lancashire : je pense toutefois qu'on n'en viendra là que dans le cas où les événements démontreraient l'impuissance de l'assistance locale et privée. On n'aime pas ici à faire intervenir l'État dans les affaires où il n'est point d'ordinaire immiscé, et ces habitudes de self-government résistent aux déclamations philanthropiques comme aux ambitions des hommes d'État.

Il est un point toutefois par où l'État peut exercer une action sur la situation du Lancashire : la famine du coton est en connexion immédiate avec les événements d'Amérique, et quelques-uns se persuadent qu'en reconnaissant les États confédérés, le cabinet ferait comme par enchantement renaître la prospérité du Lancashire. Ce sont là des illusions qu'il n'est point difficile de dissiper ; et je dois le dire, les esprits tout en demeurant généralement très-hostiles à la cause du Nord, commencent à se convaincre qu'on ne peut mettre fin à la crise cotonnière en prononçant simplement un mot magique, comme celui de médiation ou d'intervention. Des deux côtés de l'Atlantique, on se regarde, on se mesure, mais on a cessé de se bercer de vaines espérances; en Amérique, on sait qu'on ne peut plus compter sur les sympathies de l'Angleterre; en Angleterre on sait que derrière la reconnaissance et l'intervention, il y a la guerre, et une guerre terrible

Les événements dont les États-Unis sont le théâtre depuis deux ans ont, en quelque sorte, épuisé leurs conséquences, en ce qui concerne l'Angleterre. Mais une guerre maritime créerait des circonstances nouvelles, où l'Angleterre n'aurait rien à gagner et aurait beaucoup à perdre. M. Cobden disait, il y a quelques jours, à un nombreux auditoire : « Vous vous plaignez d'avoir à nourrir les ouvriers du Lancashire, mais vous les nourrissez de bien peu et à bien bon marché; je vous le dis en vérité, il vous coûterait moins cher de les nourrir de champagne et de pâtés truffés que de vous jeter dans une guerre avec les États-Unis, qui détruirait votre commerce, qui chargerait la nation de taxes et d'emprunts, et dont personne ne saurait assigner la fin. » Ces idées commencent à être assez familières à tous les esprits; aussi, quand naguère M. Gladstone, emporté par un mouvement de rhétorique, se laissait entraîner à dire publiquement que M. Jefferson Davis avait réussi à faire une armée, une marine, une nation, et se plaisait ainsi à reconnaître avant tout autre le gouvernement confédéré, les journaux du gouvernement faisaient tous remarquer que M. Gladstone avait manqué à ses devoirs de membre du cabinet en compromettant ses collègues par l'expression d'une opinion tout individuelle. Le journal de lord Palmerston disait que M. Gladstone était bien plus, comme on nommait naguère Peel, un grand membre du Parlement qu'un ministre constitutionnel : les manufacturiers et commissionnaires de coton de Liverpool et de Manchester obtenaient de M. Gladstone une sorte de désaveu indirect et assez humble de son propre discours. Sir Cornewall Lewis, qui fait partie du cabinet, se prononçait publiquement contre l'intervention. La proposition récente du gouvernement français a forcé le gouvernement à exprimer nettement les vœux actuels de l'opinion publique. Les débats, au sein du cabinet, ont été très-animés, et si M. Gladstone est resté fidèle à lui-même, il n'a pu entraîner avec lui la majorité de ses collègues; lord Russell pense toujours que le Nord combat pour son ambition, le Sud pour son indépendance, comme il le disait au début de la guerre civile, mais, entre le Nord et le Sud, il ne veut point interposer l'Angleterre; lord Stanley, sir C. Lewis et le duc d'Argyll sont, on le sait, plutôt sympathiques à la cause fédérale qu'à celle des confédérés. Sous le pseudonyme d'Historicus, sir C. Lewis a inséré dans le *Times* deux dissertations très-intéressantes sur la reconnaissance des États nouveaux et sur l'intervention. Il a montré, l'histoire à la main, que ce ne sont pas là de vains mots que la diplomatie prononce pour calmer les tempêtes politiques; que ces mots ont toujours eu besoin d'être appuyés, expliqués, commentés par la force; il a montré à quoi les grandes puissances s'étaient trouvées entraînées quand elles ont dû intervenir dans les affaires des petits États, et combien ces difficultés ne seraient-elles pas agrandies, quand il s'agit d'une grande, d'une jeune et ambitieuse puissance que protégent les mers, la distance, l'esprit de liberté. Mais ce qu'il y a de plus remarquable dans la seconde lettre d'Historicus, c'est ce qu'il écrit sur la question de l'esclavage; je ne puis résister à l'envie de traduire ce passage: « Les dangers que j'ai signalés sont communs à toutes les interventions, lors même qu'il n'y a d'autres intérêts en jeu que des intérêts politiques. J'ai dit que l'intervention, pour se justifier et pour avoir une valeur, doit embrasser et épuiser tous

les sujets de controverse entre les parties, autrement elle manque à son principal objet, qui est d'obtenir la paix. Peut-il y avoir la paix en Amérique, tant que la question de l'esclavage et toutes celles qui en dépendent demeurent indécises? Cette terrible question présente des difficultés qu'aucune intervention n'a jamais rencontrées. Cependant intervenir et laisser cette question pendante, c'est ne faire rien, ou pis que rien. Ne pas réprouver serait sanctionner, ne pas abolir serait perpétuer. Du moment où nous entreprenons l'arrangement des affaires d'Amérique, nous devenons les complices moraux de l'état de choses que notre médiation établit ou confirme. Y a-t-il quelqu'un d'assez osé pour espérer que la fin de ces événements doive être la fin de l'esclavage? Mais, si elle ne l'est point, allons-nous devenir les garants virtuels de la sécurité de l'esclavage? Dans mon esprit il y a, dans ce seul mot d'esclavage, un obstacle perpétuel à la médiation de l'Angleterre entre le Nord et le Sud, un obstacle à la médiation amiable, parce que celle-ci serait futile; à l'intervention armée, parce que celle-ci serait immorale. Des observateurs superficiels peuvent supposer que l'opinion anglaise a subi une révolution dans cette question de l'esclavage. Il est bien vrai que le public anglais a été révolté par l'hypocrisie et la duplicité des hommes politiques du Nord sur cette question. Nous avons vu clair dans les manœuvres de ceux qui ont cherché des armes politiques dans une grande cause; mais quand il s'agit des mérites de cette cause elle-même, je crois que les convictions du peuple anglais n'ont nullement changé. C'est une ferme persuasion qu'il n'y a pas de sentiment plus profondément enraciné dans la conscience de la nation que la haine des principes, des pratiques de ce que dans le Sud on nomme « l'institution particulière, » mais qu'en Angleterre nous connaissons sous le nom plus énergique de l'esclavage noir (*negro slavery*). Si nous refusons de devenir les dupes de l'hypocrisie du Nord, nous sommes également déterminés à ne pas devenir les complices de l'iniquité du Sud. »

Tout n'est pas à approuver dans ce langage, on peut blâmer l'excès de sévérité qui s'y déploie contre le Nord, on peut douter que la haine de l'esclavage soit moins profondément enracinée dans le cœur des abolitionistes américains que dans le cœur du peuple anglais : si j'ai cité cette page, c'est pour montrer qu'un homme d'État de ce pays a compris quelle serait la portée morale de l'intervention, et qu'il a eu honte de l'affaiblissement du sentiment abolitioniste dans son pays. Il excuse les Anglais en disant que ce n'est là qu'une apparence; mais tel n'est point l'avis de M. Cairnes de Dublin, qui vient d'écrire un intéressant volume sur l'esclavage et sur la question américaine, sous ce titre : *The slave-power*. Dans une lecture publique à Dublin, il s'élève avec beaucoup d'éloquence contre l'indifférence qui accueille aujourd'hui en Angleterre tous les appels en faveur de la race noire opprimée. « Il me semble, dit M. Cairnes, qu'un grand changement s'est produit dans l'esprit de mes compatriotes. Je ne prétends pas qu'il n'y ait point dans ce pays un nombre considérable de personnes qui regardent l'esclavage avec faveur; mais je dis que l'esprit public n'est plus ce qu'il était autrefois. Je trouve une disposition dans les régions élevées, parmi nos hommes publics les plus éminents, chez les organes les plus influents de l'opi-

nion publique, je trouve, dis-je, une disposition à pallier ce qu'il y a d'affreux dans l'esclavage; j'observe un ton apologétique auquel les oreilles anglaises n'étaient point accoutumées. « Les nègres, dit le *Saturday Review* (un des orga-» nes les plus répandus parmi les classes élevées), ont été esclaves depuis des » générations. Ils sont accoutumés à l'esclavage, ils sont contents. Ils sont bien » nourris, et leur ration ordinaire dépasse ce qu'il leur est possible de manger. » Ils sont bien logés — comme des chevaux de course ou de chasse dans notre » pays, — parce que ce sont des animaux coûteux. En un mot, l'immense majo-» rité d'entre eux n'a d'autre plainte à élever que celle d'être esclaves, — grief, » il semblerait, dont il ne vaut guère la peine de parler; car peu d'entre eux » sont assez capables de penser pour le ressentir. » Tel est le langage d'écrivains qui commandent l'attention de l'Angleterre cultivée. Le sentiment public n'a pas encore atteint ces hauteurs. Mais il est important de montrer le point que la marée de l'opinion a déjà atteint, et qui oserait nier du moins que le courant se dirige de ce côté? J'ai tenu à exposer les opinions de M. Cairnes à côté de celles de sir C. Lewis; tous deux peut-être ont raison. Oui, sans doute, il y a encore dans ce pays des âmes honnêtes qui ont horreur de l'esclavage, qui sont fidèles à la tradition de Wilberforce et de Clarkson, qui s'émeuvent surtout du côté abolitioniste de la guerre d'Amérique et qui subordonnent à cette question d'humanité le côté politique de la lutte; mais il y a en Angleterre une grande majorité de personnes pour lesquelles la question politique est la principale, qui sont bien plus préoccupées du démembrement de la grande république que du sort de la race noire. C'est cette majorité qui donne le ton à l'opinion, à la presse influente: elle n'est pas en ce moment favorable à l'idée d'une intervention, parce que l'Amérique se déchire de ses propres mains, s'épuise en luttes prolongées, et se charge d'une dette effrayante. L'Angleterre s'abandonne au sentiment peint par Lucrèce : « *Suave mari magna turbantibus æquora magnis*, etc. » Rien ne peut détourner ses yeux du spectacle que lui donne, de l'autre côté de l'Atlantique, une puissance dont elle désire l'affaiblissement et la décomposition : elle se console très-bien, en dépit de quelques meetings garibaldiens, de voir Rome échapper à l'Italie; elle se consolerait aisément de voir les îles Ioniennes absorbées par un empire grec agrandi, surtout si elle pouvait faire prévaloir sa politique dans les conseils du nouveau souverain; il n'y a qu'une chose en ce moment dont elle ne pourrait se consoler, ce serait le rétablissement de l'*Union*.

Je ne vous parlerai pas de la candidature du prince Alfred au trône de Grèce, les journaux ont dû suffisamment vous édifier à cet égard, surtout le récent article du *Morning-Post*.

Je ne sais ce que vous aurez pensé des bruits d'abdication de la reine Victoria répandus dans beaucoup de journaux étrangers. Vous ferez bien de n'y attacher aucune valeur. Aucun journal anglais n'a reproduit ces commérages. La reine ne songe nullement à quitter le trône; sa grande popularité, son expérience sont une véritable force pour le pays, et, bien qu'enfermée strictement dans son rôle constitutionnel, elle peut exercer sur les affaires publiques et sur l'opinion une influence qu'elle n'est point pressée d'abandonner à d'autres. PHILLIPS.

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE ET CRITIQUE

BIBLIOGRAPHIE FRANÇAISE

ÉCONOMIE POLITIQUE

Théorie de l'impôt, ou la *Dîme sociale*, par Mlle Clémence-Auguste Royer. Ouvrage couronné par le conseil d'État du canton de Vaud. — Paris, Guillaumin, 1862. 2 vol. in-8.

Voici un livre remarquable par la profondeur des vues, la multiplicité des recherches, l'originalité, l'esprit de justice qu'on rencontre à chaque page, un livre enfin avec lequel on est heureux de sympathiser.

Pourtant ce n'est pas sans un certain plaisir que je me suis trouvé plusieurs fois en désaccord avec l'auteur.

Je ne cherche aucunement à faire un paradoxe : il y a souvent une véritable jouissance intellectuelle à discuter intérieurement des opinions émises avec talent. Un ouvrage qui ne reproduit que les doctrines reçues, n'offre aucune instruction aux personnes qui s'occupent spécialement des matières qui y sont traitées. On passe rapidement, quelquefois avec ennui, sur des propositions que l'on considère comme des banalités. Vienne une idée originale, une façon nouvelle d'envisager les choses, une solution inattendue, et on s'arrête pour contempler le nouvel horizon qui s'ouvre devant soi. On en est ravi, lors même qu'on découvre que les yeux ont confondu un mirage avec la réalité.

Je serais désolé si l'on appliquait à l'ouvrage de Mlle Royer l'image dont je viens de me servir. La *Théorie de l'impôt* est une belle et bonne réalité; c'est, je le répète, une véritable théorie, c'est, mieux encore, un système financier complet, bien médité, bien coordonné dans ses parties, logiquement déduit. On n'y trouve nulle part ces défauts que l'homme, dans son orgueil, est si disposé à attribuer aux femmes : le livre dénote à chaque page le savoir varié, la vaste érudition de son auteur ; partout le raisonnement est serré, partout on est frappé d'un esprit philosophique que j'aurais qualifié de *mâle*, si je ne venais de nous contester le monopole de la force intellectuelle.

Et pourtant! Eh bien, oui, il y a un souffle féminin, ce mot pris dans son acception la plus noble, dans cette *Théorie* couronnée, par le conseil d'État de Vaud, dans un concours où tant d'esprits éminents se sont mis sur les rangs.

Ce souffle féminin se trahit uniquement par l'opinion trop favorable que l'auteur professe relativement à l'humanité.

Mlle Royer croit que les hommes s'entendront facilement sur ce qui est juste ou équitable, sur les devoirs civiques, sur ce qui convient à la chose publique, et elle s'imagine qu'il suffit de bien arrêter ces points pour que toutes les difficultés fiscales disparaissent comme par enchantement. Ce serait, sans doute, lui attribuer une trop grande inexpérience des réalités de la vie que de penser que de pareilles vues fussent présentées explicitement. Mlle Royer sait très-bien que la fraude existe, et elle indique des précautions à prendre contre les délits fiscaux ; elle a seulement le tort de croire ces mesures de précaution suffisantes.

Mais est-ce réellement un défaut pour un ouvrage comme celui dont j'entretiens le lecteur, que d'idéaliser un peu la société? Je n'oserai l'affirmer. Je suis même porté à soutenir qu'il ne pouvait pas être fait autrement. Il ne faut pas oublier qu'il répond à une question posée solennellement par un gouvernement; or, comment reprocher à la réponse d'être précisément ce qu'elle doit être : une réponse? Si le livre a un défaut, c'est au programme du concours qu'il faut le reporter : on ne pouvait guère remplir ce programme sans idéaliser un peu, et ce qui constitue un mérite particulier ici, Mlle Royer sait que son système n'est pas immédiatement applicable et indique les ménagements à prendre, les transitions à suivre.

Quant à ce système, si je l'énonçais en peu de mots, je risquerais d'entendre dire : Mais cela est connu; il y a longtemps qu'on propose un impôt sur le revenu et un impôt sur le capital; le remplacement du principe de la proportionnalité par celui de la progression n'est pas nouveau non plus. Mais ce serait là une appréciation précipitée. On ne peut pas plus juger un système d'après quelques-uns des mots qui entrent dans sa construction que la forme d'un monument d'après les pierres dégrossies qu'on amène sur le terrain.

Je le répète, l'originalité de l'idée est incontestable, et les combinaisons qu'elle doit mettre en jeu sont extrêmement ingénieuses. J'ai notamment constaté un tableau qui m'enlève un de mes meilleurs arguments contre l'impôt progressif sans me convertir, bien entendu. J'y reviendrai; il convient avant tout de donner une courte analyse de la *Théorie* en question.

J'en passe naturellement, non sans regret, la partie critique, qui serait hors de proportion avec l'étendue d'un simple bulletin bibliographique. Mlle Royer propose-t-elle un impôt unique? Oui et non. *Oui*, car le capital et le revenu ne sont que deux aspects différents de la même chose. Je cite :

« D'ailleurs, ces termes de revenu et de capital n'expriment au fond qu'une même idée; c'est toujours la richesse, la valeur, non pas même sous deux formes différentes, mais à deux époques de son existence. Qu'est-ce, au fond, que le capital? C'est un revenu âgé de trois cent soixante-cinq jours et plus. Qu'est-ce,

au fond, que le revenu ? C'est un capital âgé seulement de trois cent soixante cinq jours et moins. Six heures les séparent, pas davantage... »

On peut dire aussi : *non,* l'auteur ne propose pas un impôt unique, parce qu'il conserve, en les transformant plus ou moins, la plupart des contributions (directes) qui existent.

Au fond, on pourrait soutenir que partout en Europe le trésor de l'Etat est rempli au moyen d'un impôt sur le revenu combiné avec un impôt sur le capital, si réellement il y avait *non bis in idem*, c'est-à-dire si aucun produit n'était imposé deux fois. La variété des contributions n'a d'autre but que de saisir la matière imposable — toujours la même, capital ou revenu — partout où elle se présente. Lorsqu'elle prend la forme d'un champ, c'est l'impôt foncier; d'une rente, c'est l'impôt sur les valeurs mobilières; d'un profit industriel ou commercial, c'est la patente et ainsi de suite.

Mlle Royer ne fait pas autrement. Seulement elle évite mieux les doubles emplois, à l'aide d'un mode de répartition, d'une assiette de l'impôt qui prévient toute inégalité injuste.

Ainsi donc, l'impôt foncier, le timbre, l'enregistrement et quelques autres contributions sont conservées, parce que c'est une charge sur le capital ; la patente généralisée devient un *income-tax.* Faisons abstraction des mots employés.

Mais, et c'est un des points sur lesquels je suis tout à fait d'accord avec Mlle Royer, tout citoyen doit apporter son contingent aux dépenses de l'État; et s'il ne possède rien ? Voici comment notre auteur se tire de la difficulté; j'aime à citer ses propres paroles :

« Tout homme est ainsi en principe obligé de participer aux charges de la société en raison de ses facultés, ses facultés étant un don social dont il profite pour la plus grande part, et dont il doit l'impôt pour l'autre part. Tout homme étant capitaliste a certaines facultés; donc, en principe général, tout individu devrait payer l'impôt, qu'il soit homme ou femme, dès le moment qu'il a atteint l'âge du travail, l'âge de raison, dès le moment enfin qu'il possède son capital professionnel, des capacités et des instruments de travail. Or, ce capital est d'autant plus considérable en général qu'il a coûté plus d'années et de difficultés à acquérir. La moyenne du temps nécessaire pour acquérir tel talent et pour devenir capable de remplir telle profession donnée, est donc la mesure à peu près rigoureuse de ce capital. D'après cette base, évaluons le capital professionnel des divers métiers . »

Je ne suivrai pas l'auteur dans ces évaluations qui ont nécessairement plus ou moins d'arbitraire. On peut admettre trois années d'apprentissage et six années d'études, ou plus ou moins, à tel prix ou à tel autre, pour les professions manuelles et les professions libérales. Il importait seulement d'établir le principe : *Les facultés acquises constituent un capital.*

Mais ce capital serait le même pour l'homme médiocre et pour l'homme de talent, si l'on se bornait à imposer le capital. Il faut donc, pour être juste, compléter par un droit sur le revenu l'impôt sur le capital.

A quel taux cet impôt devra-t-il être établi ? Mlle Royer propose un dixième du revenu, 1/2 0/0 du capital, proportions en faveur desquelles on peut citer plusieurs témoignages et plusieurs arguments; mais ce taux n'a rien d'absolu. Admettons-le cependant sans discussion, parce que ce n'est là qu'un point secondaire. Il ne nous permettra pas d'ailleurs de fixer le montant de la contribution, la cote, à payer par un contribuable quelconque, tant que nous ne connaîtrons pas le mode de répartition vraiment ingénieux imaginé par l'auteur.

Ce mode n'est pas simple, car il ne repose pas sur la proportionnalité, mais sur un système progressif que j'aurai à exposer avec une concision telle que la clarté pourra en souffrir. Essayons néanmoins, et bornons-nous à faire connaître l'assiette de l'impôt sur les facultés (p. 237 et suivantes).

Tant vaut l'homme, tant vaut la terre, dit-on; Mlle Royer étend l'axiome et dit : Tant vaut l'homme, tant vaut le capital. Entre vos mains 100,000 francs produiront 12,000 francs, entre les miennes 10,000 francs, entre d'autres 6,000 francs seulement. Notre *pouvoir reproducteur* est donc inégal. « En prenant pour point de départ que le pouvoir reproducteur qui fait rendre un revenu de 1 0/0 au capital, égale 1/10 de ce capital, tout revenu étant ainsi capitalisé à 10 0/0 représenterait donc un *capital en plus* dont dispose le contribuable... »

Ainsi, si vous gagnez 1,000 francs avec votre capital de 100,000 francs, votre capacité vaut 10,000 francs, et autant de francs que 100 francs vous produisent, autant de fois 10,000 francs de capital intellectuel il faudra ajouter à votre capital matériel. Il en résulte une progression qui peut être résumée ainsi :

Avec 1 0/0 de bénéfice,	l'impôt est de	10/11	pour 100.	
2 —	—	—	20/12	—
3 —	—	—	30/13	—
4 —	—	—	40/14	—
5 —	—	—	50/15	—
6 —	—	—	60/16	—
7 —	—	—	70/17	—
8 —	—	—	80/18	—
9 —	—	—	90/19	—
10 —	—	—	100/20	(ou 5)
15 —	—	—	6	—
20 —	—	—	6 2/3	—
25 —	—	—	7 1/7	—
50 —	—	—	8 2/6	—
100 —	—	—	9 1/11	—

Si vous ne comprenez pas, tant mieux, vous vous reporterez au livre et vous posséderez tous les éléments d'appréciation. En attendant, je dirai lequel de mes arguments contre l'impôt progressif ce tableau menace de m'enlever. Selon moi, l'une des difficultés les plus sérieuses qui s'opposent à l'application de l'impôt

progressif, c'est l'arbitaire de l'échelle. Dans le système de la proportionnalité, une loi générale préside à la répartition de l'impôt; avec le système de la progression, du moins tel que cette dernière a été établie jusqu'à ce jour, on faisait des catégories, et on prescrivait que des fortunes de 5,000 à 10,000 francs acquitteraient, par exemple, 3 0/0, de 10,000 à 25,000 francs 5 0/0. Il en résultait qu'en possédant 1 franc de plus, on passait d'une catégorie à une autre. Pourquoi ici 3 et 5 0/0, pourquoi pas 3 et 6 ou toute autre progression?

L'échelle de Mlle Royer enlève cette objection, en tant qu'elle s'applique à l'inégalité et à l'arbitraire de la progression; il ne pourrait y avoir de contestation que sur le point de départ, mais ce point-là, un vote peut le régler.

Ce qu'aucun vote ne saurait régler, c'est la question d'équité ou de justice. Or, je ne suis nullement convaincu que l'impôt progressif soit le plus juste d'entre tous. Je vais même plus loin, car je conteste la *justice*, *l'équité*, je souligne ces mots, de l'impôt *proportionnel* (et *à fortiori* l'impôt progressif). Je ne lui reconnais qu'un mérite : l'*utilité*. La proportionnalité est nécessaire, voilà tout. C'est une affaire de force majeure. Où il n'y a rien, le roi perd ses droits (fiscaux), et l'État a tant de besoins!

Comment! je m'associerais avec quelques autres hommes, et parce que je serais plus riche, je payerais davantage; parce que je serais plus fort, je porterais les plus lourds fardeaux? et ainsi de suite! Quelle loi me prescrit de me sacrifier pour les autres sans compensation. Or il ne s'agit pas ici de sacrifices volontaires.

On parle de société, mais est-elle autre chose qu'une réunion d'individus? Cette réunion se maintient par les liens d'intérêt, d'affection et par notre instinct, voilà tout. Lui accorder des droits sur l'individu, c'est justifier l'inquisition en Espagne, le meurtre des petites filles en Chine, le coup de tomahawk donné en Amérique au vieillard infirme, c'est absoudre d'avance tous les coups de majorité.

Par les lignes qui précèdent, Mlle Royer comprendra sur quels points je me suis trouvé en désaccord avec elle; mais son livre n'en a pas moins été très-instructif pour moi, et il le sera pour tous ceux qui étudient les matières financières. Il renferme certainement des vues neuves, et ces vues sont présentées avec un charme qui ne nuit en rien à l'effet des raisonnements. Le principal reproche que je lui fais, c'est... de ne pas assez tenir compte des mauvais instincts de l'humanité. Mais j'ai déjà exprimé ce reproche; — en le répétant, je désire donner à entendre que j'en ai adouci l'expression par égard pour l'incontestable talent de l'auteur de la *Dîme sociale*.

MAURICE BLOCK.

ÉTUDES POLITIQUES

Études d'administration, par M. JULES CHEVILLARD, ancien préfet. Deux volumes in-8. Durand, 1862.

Qu'un ivrogne guérisse du cabaret, un joueur du jeu, cela n'est pas commun.

Il ne l'est guère plus de voir un préfet guérir de la centralisation administrative. M. Jules Chevillard est donc le bienvenu, lui qui, ancien préfet, vient nous prêcher le retour à des doctrines plus conformes à la liberté.

Nous ne savons pas d'autre moyen que l'exercice de la liberté pour apprendre la liberté, et tant qu'on ne nous aura pas montré notre erreur, nous resterons dans notre état de péché. La centralisation politique est inhérente à toute société, à tout pays et à toute nation. Il y a des nations qui sont trop peu centralisées, elles tendent à se centraliser davantage. Il y en a qui le sont trop, et beaucoup trop : elles doivent tendre à le devenir moins. La France est dans ce cas. M. Chevillard le prouve, et c'est avec l'histoire de la Révolution, du premier Empire et de la Restauration qu'il fournit sa démonstration. Il montre comment notre pays a toujours oscillé entre deux courants opposés : l'un, allant par la décentralisation administrative vers la liberté; l'autre, conduisant par le chemin inverse vers ce qui n'est pas la liberté. On suit, en abrégé, avec l'auteur, l'historique de la législation sur ce point, en ce qui concerne la commune, le canton (auquel il voudrait donner une importance nouvelle), le département et la province. Tout cela a été fort ballotté, mais il est certain que nous devons au premier Empire le perfectionnement, et même, à certains égards, la création de cette machine administrative qui a broyé le pays et l'a réduit en poussière. L'Empire a tiré un parti admirable de cette œuvre de la Révolution qui passa le niveau sur les provinces. Ni la commune, ni le département, improvisation mathématique qui datait d'hier, n'avaient eu, au milieu des orages de la doctrine jacobine, le temps ni les moyens de se constituer pour former, au sein de l'unité politique, vrai triomphe de la nationalité française, cette diversité administrative qui, dans la force mettrait la liberté, et la vie des parties dans l'ensemble.

A notre sens, M. Chevillard accorde trop à la Restauration et même à l'ancienne monarchie; il nous semble qu'il exalte le passé avec trop de complaisance.

Le nom et le territoire existent pour la commune et pour le département; il s'agit de partir de là pour leur donner l'âme. Pour cela, pas n'est besoin de remonter au delà de la Révolution. La pratique des institutions libres, si nous en voulions sincèrement, ne serait pas si loin de nous. Elle consisterait moins encore à transformer qu'à délier. Dénouer le nœud qui retient esclave l'un de l'autre le culte et l'État; dégager des liens administratifs l'élection, la presse et la tribune, ces trois grandes voix de l'opinion publique, sans laquelle on gouverne dans les ténèbres; proclamer l'instruction primaire obligatoire pour tout électeur; par-dessus tout, chercher dans l'administration du pays par lui-même les fondements et les remparts de ces libertés : pour réaliser tout cela, faudrait-il autre chose réellement que de comprendre et de vouloir? Sans institutions locales, toute liberté repose sur le sable, elle est sans cesse menacée d'engloutissement. Ces institutions, au contraire, affermissent la liberté tout en lui ôtant son péril; car la liberté n'est dangereuse que pour les édifices mal assis et les échafaudages en l'air. Créez la liberté administrative, c'est-à-dire laissez la commune administrer ce qui est communal, le département gérer ce qui est

départemental, et vous n'aurez plus rien à redouter de la liberté, du culte, de la presse, de l'enseignement et de la tribune; vous pourrez couronner l'édifice en toute sécurité, parce que vous l'aurez fondé. A cet égard du moins, nous ne pensons pas non plus qu'il y ait de dissentiment entre l'opinion de M. Chevillard et la nôtre.

CHARLES DOLLFUS.

ÉCONOMIE SOCIALE

L'abolition de l'esclavage, par AUGUSTIN COCHIN. — Paris, Lecoffre, Guillaumin et Ce, 1861, 2 vol. in-8.

Voici un excellent ouvrage qui vient à point. Il pourrait être considéré comme une œuvre de circonstance, s'il n'était le fruit d'un long travail, de patientes recherches, de profondes méditations.

L'esclavage a été longtemps la plaie de l'humanité, et précisément dans les pays les plus civilisés. Cette *institution* paraît inconnue en Chine et aux Indes; mais elle florissait chez les Romains et les Grecs, chez les Hébreux et les Égyptiens, et ni l'islam, ni le christianisme ne sont parvenus à la détruire. Son terme, cependant, est marqué maintenant. Bannie de presque tous les pays chrétiens, adoucie et limitée dans les contrées où règne la foi de Mahomet, on n'ose guère la défendre dans les contrées où elle s'est maintenue.

Il est cependant encore un territoire situé au sud du Potomac, où l'esclavage est préconisé, défendu au prix de flots de sang; mais là aussi cette lèpre sera détruite à son tour. C'est là son dernier boulevart : s'il tombe, c'en est fait de « l'exploitation de l'homme par l'homme, » ou du moins du noir par le blanc. Le Brésil, les colonies espagnoles, seront forcés de suivre le mouvement.

Il est seulement regrettable que l'ouvrage de M. Cochin n'ait pas beaucoup de chance de pénétrer dans les États du sud de l'Union américaine; car il est improbable qu'on sera tenté de forcer le blocus pour l'introduire, ou que, s'il était introduit, les sécessionnistes en armes trouvassent le moment opportun pour le lire. Mais il pourra aller au Brésil, en Espagne, au Portugal : il n'y a pas que les convertis à prêcher.

Pour nous, l'ouvrage traite principalement une question d'histoire qui prouve que l'intérêt et la morale ne sont nullement contradictoires. N'existe-t-il pas une doctrine qui soutient qu'il sont toujours d'accord? Je n'examinerai pas la première partie de l'œuvre, dans laquelle l'auteur passe en revue les événements qui ont précédé l'abolition de l'esclavage dans les colonies françaises, anglaises et ailleurs, et résume les conséquences de cet acte. Je me borne à le suivre en Amérique (tome II), où il nous fait connaître les faits qui ont amené la guerre civile, et discute les moyens d'abolir l'esclavage.

Ces moyens, il a le bon esprit de ne pas les indiquer en détail. « Il est clair,

dit-il, qu'on ne peut répondre à ces difficultés de loin, et sans entrer dans les détails et dans les circonstances. Mais l'exemple des résultats de l'émancipation *graduelle* par l'Angleterre, *subite* par la France, prouve que les deux modes sont également praticables. Ce qui importe, c'est la proclamation *immédiate* du principe de la liberté; le reste n'est qu'une série de tempéraments dans l'intérêt soit du maître, soit de la production, soit surtout de l'esclave et de la famille. Des deux modes le meilleur, ce sera le plus prompt. »

Ce n'est qu'à contre-cœur et comme un *mal* nécessaire, que M. Cochin accorde une indemnité au maître; il trouve que la justice rigoureuse serait plutôt en faveur d'une indemnité votée à l'esclave pour le dédommager de son travail gratuit. Mais la justice rigoureuse n'est pas de ce monde. Passons.

Il cherche ensuite à rassurer les esprits timides sur les suites probables de l'émancipation. Il croit qu'on envisage avec une terreur exagérée les conséquences de la délivrance des esclaves, tout en reconnaissant qu'il y aurait perte pour l'Etat et les maîtres dépossédés. Je suis du même avis, et je sais gré à M. Cochin de n'avoir pas cherché à dissimuler ce fait. Il est un écueil auquel un auteur a de la peine à échapper, surtout lorsqu'il défend une idée généreuse, c'est de trop abonder dans son propre sens. Il devient alors bien réellement aveugle pour tout ce qui n'entre pas dans son argumentation. Le biographe dissimule les défauts de son héros, l'historien patriote atténue le mérite des autres nations, l'avocat plaide l'intérêt de son client, et ainsi de suite.

D'ailleurs, que les possesseurs d'esclaves soient en perte lors de l'émancipation, ce n'est que justice. Que leurs concitoyens les aident à supporter le dommage, rien de mieux, car ils les ont aidés à établir l'iniquité, à la sanctionner par les lois.

Ici nous sommes donc d'accord. Nous le sommes, au fond, aussi dans la troisième partie intitulée : le Christianisme et l'Esclavage; j'aurais cependant plus d'une objection à faire contre le mode d'argumentation de l'auteur. Mais à quoi bon? Qu'importe le chemin que chacun de nous a pris, si nous sommes arrivés tous les deux à Rome?

Il est un point, dans cette partie théologique de l'œuvre, que je me fais un plaisir de louer, c'est que M. Cochin, qui est catholique fervent, ait mis le christianisme au-dessus du catholicisme et reconnaisse que les autres branches de l'arbre de la chrétienté ont également fait faire quelques pas à l'émancipation. Mais il n'est peut-être pas assez juste envers la philosophie. Il ne faut pas oublier que la philosophie procède de la raison, et que la raison est la modératrice de la foi et l'empêche de tomber dans le fanatisme. La foi *peut être aveugle*, elle croit sans comprendre; elle *peut* croire qu'il plaît à Dieu de rendre esclaves des noirs ou des blancs... hérétiques. N'a-t-elle pas créé l'inquisition! Mais jamais on n'a parlé d'une *raison aveugle*. Elle aussi est une lumière qui éclaire : la foi l'invoque, et le mysticisme seul la répudie ou la renie. Laissons donc à chacun sa part de mérite, nous n'avons nul besoin d'abaisser l'une pour que le plateau de l'autre monte bien. D'ailleurs, l'histoire est là; elle nous raconte la suite des faits, et il n'est pas difficile de suivre leur enchaînement.

MAURICE BLOCK.

HISTOIRE

L'Hôtel de ville et la bourgeoisie de Paris, origines, mœurs, coutumes et institutions municipales depuis les temps les plus reculés jusqu'en 1789, par F. Rittiez, in-8, Paris, Durand, 1862.

Il faut des livres pour toutes les espèces de lecteurs, et le même ouvrage peut difficilement contenter les archéologues et les savants d'un côté, et de l'autre le gros du public. Les uns demandent la précision exacte et les recherches scrupuleuses ; mais l'autre serait vite dégoûté de ces minuties, et préfère qu'on lui présente seulement l'essentiel des événements dans le langage un peu indéterminé qui est le sien. Les premiers s'adresseront toujours au savant ouvrage de M. Leroux de Lincy sur l'histoire de l'Hôtel de ville; aux seconds, aux gens du monde qui lisent par distraction et sans en faire leur état, le livre de M. Rittiez, honnêtement pensé et agréablement écrit, sera d'un accès plus facile. L'auteur, ancien et honorable journaliste, n'a pas renoncé tout à fait à ses préoccupations passées pour se livrer exclusivement à l'érudition. Son œuvre est au fond une thèse politique; savoir, que, jusqu'à l'absolutisme de Louis XIV exclusivement, Paris a toujours eu des franchises municipales, et qu'il leur a dû son développement et sa prospérité. Le vaisseau de ses armes est le souvenir de sa première et libre corporation bourgeoise, celle des Nautes parisiens. Mais M. Rittiez s'en tient à déceler dans l'histoire ses tendances libérales, et ne dit pas comment il entendrait organiser aujourd'hui le *self government* de la grande capitale européenne, dans laquelle la bourgeoisie autochthone semble diminuer chaque jour d'importance, au profit d'un élément flottant et cosmopolite qui fait d'elle le rendez-vous des plaisirs de l'univers.

F. B.

LITTÉRATURE

Les poëtes français. Recueil des chefs-d'œuvre de la poésie française, publié sous la direction de M. Eugène Crépet. 4 vol. in-8. — Hachette, 1862.

A mesure que le monde vieillit, le choix du bon dans tout ce qui a été écrit devient de plus en plus difficile. Voilà plus de six cents ans qu'on fait des vers en langue française, et la masse d'ouvrages rimés est telle aujourd'hui qu'elle est bien faite pour effrayer l'amateur le plus déterminé. Des poëtes qui vivent encore, perdus dans le tas, sont déjà une matière d'érudition.

M. Crépet s'est proposé de ramener un peu le public à la poésie; et il a pris le bon moyen, c'est de trier dans les ouvrages en vers de plus de mille auteurs (et l'on viendra dire que la France n'est pas une terre à poëtes !), non pas le bon,

mais l'excellent. Il fallait du dévouement pour entreprendre cette tâche et pour la conduire à bien; il fallait un goût sûr auquel ne fissent illusion ni les admirations traditionnelles, ni les exclusions de parti pris; il fallait encore, don plus rare en France que le goût, un vif sentiment poétique qui discernât les choses parfaites chez les poëtes qui ont depuis longtemps pignon sur rue dans la littérature, et les choses belles jusque dans le fatras des rimeurs dédaignés. Dévouement, goût et sentiment poétique se sont par bonheur rencontrés en M. Crépet.

Vous avez maintenant quatre volumes, d'une élégance parfaite, qui réunissent l'élite des poëtes français, grands et petits, parés certainement de leurs plus beaux atours. Quand vous serez en veine de curiosité poétique, vous serez bien difficile à contenter si vous ne trouvez pas gens à votre pied dans cette exquise réunion. Vous sentez-vous porté au tendre, ou au vif, ou au grand? voici un groupe nombreux où vous rencontrez Dubellay et Belleau, Louise Labé et Maynard, Théophile et Saint-Amand, Ronsard et d'Aubigné. Êtes-vous monté au solennel? voici les poëtes de Louis XIV, dont les meilleurs ne sont pas entièrement connus. Êtes-vous en train de rire et disposé à la malice? voici les poëtes du siècle passé, Voltaire en tête, gens de bonne ou de mauvaise compagnie, mais toujours de plaisante humeur. Vous plaît-il enfin de broyer un peu de noir en imagination? (c'est un passe-temps comme un autre), voici les romantiques tout prêts à se lamenter avec vous.

Le danger de toute anthologie, c'est qu'elle soit faite à un point de vue étranger à la poésie, dans un esprit de coterie littéraire ou de parti politique, ou dans une préoccupation d'enseignement. Le livre de M. Crépet a été conçu et exécuté avec une entière indépendance; il n'est fait ni pour les classes ni pour les auteurs, mais pour tous ceux qui sont sensibles aux beaux vers. La cause de toutes les époques, de tous les genres, de toutes les écoles, y est plaidée, et par les meilleurs des avocats, par les œuvres elles-mêmes. Rien n'est exclu que le médiocre et l'ennuyeux. Pour ouvrir la porte de ce paradis, on n'a tenu aucun compte des intentions; car il ne s'agissait pas d'encourager des débutants, de récompenser de vertueuses pensées, c'est l'affaire des académies. En poésie (mais en poésie seulement), M. Crépet est pour le succès.— Cela ne veut pas dire pour la popularité.

Le recueil de M. Crépet n'est pas un livre de science ni de savant, bien qu'on y trouve une science très-grande et très-exacte. La vieille poésie française, si mal débrouillée encore, y est représentée par un choix de morceaux mêlés d'analyses, où il y a beaucoup d'intérêt. Mais enfin, ce n'est pas une histoire, et pourtant il n'y a pas d'histoire qui en apprenne autant sur ce côté de notre littérature. Ceux qui auront désormais à consulter ou à exhiber les titres les plus sûrs de la poésie française, devront les aller chercher dans ces archives. Il peut rester encore quelque joyau à déterrer; déjà M. Crépet a tiré des bibliothèques de bric-à-brac bien des petits chefs-d'œuvre oubliés, encrassés, méconnaissables : il les a nettoyés et disposés pour le plus grand plaisir des yeux. Notre poésie n'est pas la plus grande de l'Europe, quoi qu'on en pense dans l'Université, mais elle est incontestablement la plus proprette.

Chacun des poëtes qui figurent dans ces quatre volumes, a sa notice; ces

appréciations rapides ont toute la liberté de la critique moderne. Celles de ces critiques, où les poëtes, nos contemporains, se jugent les uns les autres avec cette rude franchise qu'on pratique entre amis et gens de lettres, sont bien amusantes.

A. C.

Corneille, Racine et Molière, par Rambert. — 1 vol. in-8, Lausanne.

Ce livre de critique est l'ouvrage d'un professeur de Lausanne, et contient son appréciation de nos trois grands écrivains dramatiques. Il paraît que le goût de notre littérature classique se perd dans la Suisse française. M. Rambert a tenté de l'y réveiller ; c'est dans cette intention qu'il a fait, dans une chaire publique, les cours qu'il publie aujourd'hui.

Les leçons de M. Rambert ne peuvent avoir pour nous la même utilité que pour ses auditeurs suisses. Fort heureusement, notre littérature classique n'est parmi nous ni en oubli ni en défaveur. Les plus fougueux romantiques en sont aujourd'hui où en était Alfred de Musset lorsqu'il disait, parlant de la guerre des classiques et des romantiques, à laquelle il avait pris part :

Par cent coups meurtriers devenu respectable,
Vétéran, je m'asseois sur mon tambour crevé.
Racine rencontrant Shakspeare sur ma table
S'endort près de Boileau qui leur a pardonné.

La paix est désormais sur le Parnasse. Le respect de nos gloires littéraires n'est pas seulement rentré dans tous les esprits; mais nous pouvons dire que, grâce à la critique nouvelle, on comprend mieux aujourd'hui les grands écrivains du grand siècle, qu'on ne les comprenait sous l'Empire, avant la croisade romantique.

Il ne s'agit donc pas de relever pour nous sur leur piédestal, les trois grandes statues de Corneille, de Racine et de Molière. Molière surtout n'avait pas besoin d'être restauré en France, où il n'a jamais eu de détracteurs ; il n'en a eu qu'au delà du Rhin. Mais le livre de M. Rambert n'en a pas moins beaucoup d'intérêt comme étant l'œuvre d'un esprit solide, ingénieux, instruit sans pédantisme et fin sans subtilité, versé dans l'étude des littératures anciennes et modernes. Il tire un autre intérêt encore du lieu d'où il vient et de l'intention qu'a eue l'auteur en le publiant et en continuant ainsi l'œuvre commencée dans sa chaire de Lausanne.

M. Rambert considère avec raison la Suisse comme le pays où doit s'opérer l'alliance du génie français et du génie germanique. Il est donc intéressant pour nous de savoir ce que les esprits distingués y pensent des chefs-d'œuvre de notre littérature, et l'influence de ces chefs-d'œuvre sur l'esprit suisse n'est pas indifférente à la gloire de cette littérature ou même à son avenir. L'histoire de la littérature française à l'étranger, pendant les deux derniers siècles, écrite avec

conscience et talent par M. Sayous, nous a montré combien nous étions redevables, pour nos richesses littéraires, aux pays où notre langue est portée en dehors de nos frontières politiques. Dans notre siècle même, les noms de Mme de Staël, de Benjamin Constant, et d'autres, sont une preuve de l'intérêt qu'il y a pour nous, au point de vue de l'avenir de notre littérature, à ne pas laisser se détacher de nous les pays où la France a ainsi étendu son domaine intellectuel, qui ont tant ajouté à sa gloire littéraire et y contribuent tous les jours encore. Sous ce rapport donc, et indépendamment de son mérite, le livre de M. Rambert a droit à notre curiosité, en même temps que son entreprise, toute française, de restauration de nos gloires classiques au delà du Jura, mérite toute notre reconnaissance.

Le livre commence par un tableau tracé à grands traits des deux derniers siècles littéraires. Les écrivains du grand siècle y sont partagés en trois groupes dont l'un regarde le passé, un autre l'avenir, et dont le troisième seulement représente l'influence de Louis XIV et de son gouvernement. Le lecteur démêlera aisément ce qui, dans les appréciations du professeur, vient du pays qu'il habite. On s'étonnera peut-être en France, du rang éminent que M. Rambert donne à Mme de Maintenon parmi nos écrivains. D'un autre côté, le cardinal de Retz méritait sans doute d'être nommé, dans le premier groupe, entre Pascal et Mme de Sévigné. Mais, s'il peut y avoir quelques erreurs d'optique dans la façon dont le professeur de Lausanne envisage notre littérature, il y a d'autant moins lieu d'y insister qu'il ne s'agit, ainsi que je viens de le dire, que de quelques considérations générales, destinées à servir, en quelque sorte, de fond de paysage à nos trois grandes figures dramatiques.

Nous ne suivrons pas l'auteur dans ses réflexions sur ces grands poëtes, triple gloire du théâtre français. Elles sont d'un critique judicieux, savant, qui sait rendre à chaque nation et à chaque génie ce qui lui revient d'éloges, et rendre, comme Alfred de Musset, honneur à Shakespeare, sans faire tort à Racine. Nous signalerons même, entre autres chapitres, celui qui a pour titre: *Le génie de Racine.* Tout pénétré qu'il est de la grandeur et de la fécondité du génie germanique, M. Rambert ne laisse pas de relever, en passant, quelques-unes des fautes commises par Schlegel dans ses appréciations des maîtres de notre théâtre. On voit qu'il a étudié leurs œuvres avec amour, et qu'il en a su goûter toute la perfection. Dans le chapitre consacré aux formes de la tragédie française, il a su rajeunir un sujet usé, et, tout en préférant la liberté des grands poëtes allemands et anglais aux règles étroites qui ont fait loi chez nous si longtemps, il a montré qu'il savait comprendre le génie de beauté qui résulte d'une forme concentrée, quand cette forme est en harmonie avec le genre particulier d'un peuple et d'une époque. « L'essentiel, dans les questions de cette nature, dit excellemment M. Rambert, est de séparer nettement la cause des poëtes de celle des rhéteurs et de ne point faire retomber sur Racine les objections sans nombre que soulèvent les traités de rhétorique, dans lesquels on l'a pris pour modèle et pour type unique du beau. Il est juste d'applaudir à tout poëte qui suit la pente de son génie; le poëte a à faire valoir les droits de son individualité; il ne saurait faire

autrement que de choisir les formes qui conviennent le mieux à sa pensée. Mais le critique doit reconnaître le droit de toutes les individualités et chercher le sens de toutes les formes. Qu'il manifeste des préférences, cela est naturel et pardonnable; mais qu'il s'asservisse à un goût particulier et exclusif, qu'il dicte des lois, qu'il glorifie les uns et condamne les autres, qu'il ait sa gauche et sa droite, ses élus et ses réprouvés, c'est ce qui n'est plus permis aujourd'hui. Certes, elle a fait assez de mal, soit en France, soit en Allemagne, cette critique impérieuse qui, au lieu de chercher à comprendre, aspire à commander, pour que son procès soit enfin jugé... »

Nous terminons par cette citation, qui donne une idée de la manière d'écrire de l'auteur, en même temps que de ses principes en matière de critique.

L. DE R.

Poëmes virils, par M. du PONTAVICE DE HEUSSEY. 1 vol. — Chez Castel.

Quand on rencontre un simple rimeur qui se croit poëte, il n'y a pas lieu de gémir. Il n'en est pas ainsi quand on ouvre, par grand hasard, un volume où se révèle encore le sentiment poétique. On sent bien alors que notre époque n'est pas d'accord avec le poëte. Il faut en prendre son parti : aucune aptitude poétique ne semble devoir atteindre son plein développement au milieu des préoccupations qui nous dominent, nous entraînent ou nous écrasent.

Ces « *Poëmes virils* » sont un symptôme. M. du Pontavice a du talent, mais son talent reste divisé contre lui-même et poursuit en vain son achèvement. Il a du souffle, c'est-à-dire de l'inspiration, mais c'est un souffle entrecoupé, inégal; sa muse s'élève puis retombe : elle est haletante. Ce n'est pas la faute de l'auteur, qui cherche avec ardeur les grands sentiments unis à la beauté de la forme. Mais en poésie, la volonté est peu de chose. Ce que le poëte fait de meilleur, il le fait sans le vouloir. S'il ne chante pas comme il respire, tout est perdu.

Ce que révèle l'œuvre de M. du Pontavice, c'est un caractère. Il a bien nommé ses poëmes. Dans les passages où le poëte hésite, il nous reste du moins l'homme, le lutteur qui voudrait terrasser le doute. Mais le poëte ici est souvent l'interprète heureux du caractère et de l'homme. Qu'on lise par exemple les pièces intitulées : *Le Lac supérieur*, — *la Colère du Forgeron*, — *En province*, on sera frappé de rencontrer, à travers des pensées trop directement philosophiques et des tours qui tiennent trop de la réflexion et de la prose, les mouvements d'une éloquence peu commune.

Dans les *Teintes* aussi il y a de beaux passages, j'y trouve, entre autres, ces vers :

« Si la nature, hélas! voile à présent ses charmes,
C'est que nous la voyons à travers tant de larmes!
Tant de sang a coulé sur ce sol, à grands flots!
Le ciel est assourdi de si vastes sanglots!
De nous à ce soleil montent tant de ténèbres!
Ce brin d'herbe connaît de tels secrets funèbres!
Jusqu'en ses derniers plis par le vice souillé,
Le cœur, de ses vertus, est si bien dépouillé! »

En somme, la poésie de M. du Pontavice est la réaction d'une mâle nature, courageuse et noble, contre les défaillances du scepticisme et les poisons de la mélancolie. Elle est un cri qui du fond de l'abîme cherche la lumière.

C. D.

MICHEL CERVANTÈS, Théâtre, traduit pour la première fois par ALPHONSE ROYER, Paris, Michel Lévy frères, 1862, 1 vol. gr. in-18 de 421 p.

Ce volume est une bonne fortune pour le public français, plus heureux que le public espagnol, grâce à la publication de M. Royer, qu'on ne saurait trop remercier d'avoir fait connaître à la France littéraire un vrai trésor que l'Espagne ne connaît point. On a, depuis la fin du XVIIIe siècle, publié bien des éditions complètes des œuvres de Cervantès, et dans aucune de ces éditions on ne trouve ses pièces dramatiques, sauf la *Numancia* et le *Trato de Argel* qu'on place ordinairement à la suite du *Viage al Parnaso*. La routine et l'incurie sont monnaie courante au delà des Pyrénées, et c'est vraiment une grande honte pour les éditeurs espagnols que l'édition française du théâtre de Cervantès. M. Rivadeneyra lui-même, dont la grande et magnifique *Bibliothèque* mérite tant d'éloges, a suivi docilement l'exemple de ses prédécesseurs : le volume des œuvres complètes de Cervantès, qui figure en tête de sa belle collection, ne contient pas une seule pièce de théâtre. Aussi les curieux qui veulent connaître les écrits dramatiques de Cervantès en sont-ils réduits à rechercher l'édition originale de 1615, aujourd'hui fort rare, ou celle de 1749, qui est une réimpression non moins rare.

M. Royer a donc rendu un service très-essentiel aux lettres, en mettant à la portée de tous ce qui jusqu'ici n'était connu que d'un très-petit nombre, si petit, en effet, que la plupart des critiques étrangers qui ont parlé du théâtre de Cervantès, ne connaissent point ce théâtre; et, malgré cet inconvénient, ils ont jugé et prononcé leur verdict. Les plus rigides dans ce métier de la critique, jugent souvent de même, avec compétence assurément, mais sans connaissance de cause.

M. Royer s'est moqué, non sans raison, de ces juges et de leurs arrêts. Avec moins d'indulgence, il eût raillé impitoyablement d'autres critiques, mieux instruits, mais encore moins éclairés; car il y a eu des littérateurs qui ont débité bien des sottises sur l'œuvre dramatique de Cervantès, et cela en Espagne.

Ainsi, pour n'en produire que deux ou trois exemples, en 1749, don Blas Nasarre donna une nouvelle édition du théâtre de Cervantès (c'était la seconde, et il n'y en a pas eu d'autres depuis), et il trouva plaisant d'y mettre une lourde dissertation, à seule fin de prouver, en faveur des théories dites classiques, que Cervantès avait voulu tourner en ridicule les dramaturges de son temps, en composant lui-même de mauvaises pièces. Ce misérable paradoxe n'annonce pas un esprit ingénieux ni un discernement très-fin. Quoique don Blas Nasarre

fût de cette école de beaux-esprits médiocres, qui était toute-puissante en Espagne sous la dynastie des Bourbons, son invention n'émerveilla personne, et, en définitive, il eut bien peu d'adhérents. En revanche, il se trouva quelqu'un qui, prenant le paradoxe au sérieux, se mit en tête de le réfuter par un autre paradoxe non moins ridicule.

L'abbé Lampillas, un de ces célèbres jésuites catalans qui prirent si vaillamment en main la défense des lettres espagnoles, contre les attaques intempestives et le plus souvent injustes de quelques savants italiens, l'abbé Lampillas, homme d'un grand savoir et d'un petit jugement, prétendit démontrer à son tour que les pièces de théâtre, que don Blas Nasarre venait de remettre en lumière sous le nom de Cervantès, étaient des pièces parfaitement apocryphes, mises en circulation par un libraire impudent et avide.

On voit que ce pauvre abbé Lampillas, dans son scepticisme outré, ne raisonnait guère mieux que le partisan enragé des vieilles traditions classiques.

Enfin, lorsque l'Académie espagnole donna l'excellente et splendide édition de don Quichotte, — hommage tardif à la mémoire du grand inventeur, *raro inventor*, — don Vicente de los Rios, dans une étude biographique, littéraire et critique, s'avisa de remarquer, à propos des pièces dramatiques de Cervantès, que cet homme d'un génie extraordinaire justifiait pleinement la doctrine du fameux médecin Juan Huarte, d'après lequel il est très-rare de voir un esprit, si éminent qu'il puisse être, réussir également dans la théorie et dans la pratique; s'attachant à démontrer que dans la composition de ses comédies et intermèdes, l'auteur de l'*ingénieux chevalier de la Manche* avait complétement oublié de suivre les sages préceptes qui sont répandus avec profusion dans la plupart de ses écrits.

Le raisonnement de l'académicien est ingénieux, mais il pèche par la rigueur autant que par la justesse; et il prouve assez que si la critique espagnole avait fait quelque progrès, elle avançait bien lentement.

Il est bien vrai que Cervantès a écrit des pages pleines de sens sur le théâtre, et que ses observations sont remarquables par la profondeur autant que par la finesse des aperçus; mais il faut dire aussi que ses réflexions excellentes n'ont pas toujours été comprises, pour avoir été trop souvent exagérées. Mieux que personne, Cervantès pouvait saisir les défauts monstrueux de l'école dramatique de Lope, lui qui avait vu, en quelque sorte, les premières origines de l'art dramatique en Espagne. On sait avec quel enthousiasme il rappelle les triomphes de Lope de Rueda, qu'il avait vu sur la scène dans son enfance. Ce n'est point par dépit ni par envie qu'il frondait les folies du théâtre contemporain; mais il en signalait avec esprit et non sans malice les ridicules invraisemblances, et il inaugurait contre le despotisme de Lope une réaction qui devait éclater plus tard avec une grande violence.

En somme, ses critiques étaient très-fondées et pleines de mesure; mais elles n'annonçaient point des principes étroits et inflexibles, tels que ceux qui régnaient en Espagne, dès les premières années du XVIIIe siècle, sous l'influence

souveraine des traditions ultra-classiques de la littérature française du temps de Louis XIV. Cervantès qui était, comme on disait alors de ceux qui avaient échappé au long noviciat de l'enseignement scolaire, un génie laïque, *ingenio lego*, Cervantès, dont la haute raison se pouvait passer de discipline, n'invoquait guère Horace et Aristote qu'en riant et pour se railler des pédants et des cuistres. Ses théories sur le théâtre sont excellentes parce qu'elles émanent du bon sens le plus solide, et qu'elles n'ont pas besoin d'être soutenues par des autorités respectables. Si l'on ne retrouve pas dans ses pièces, grandes et petites, le génie qu'on admire dans *Don Quichotte* et ailleurs, on y reconnaît son esprit libre et preste, à la vivacité de ses allures ; et, sans admirer ses pièces comme des chefs-d'œuvre, on ne peut que les goûter comme des créations le plus souvent spirituelles et divertissantes. Nous qui les lisons aujourd'hui, sans subir l'influence de ces préjugés rances, que la tradition scolastique a longuement perpétués, nous pensons que don Blas Nasarre et l'abbé Lampillas étaient bien arriérés, et nous ne saurions souscrire non plus au jugement mitigé de don Vincente de los Rios.

Les pièces de Cervantès valent infiniment mieux que la réputation qu'on leur a faite, et nous ne doutons pas que la publicité que vient de leur donner M. Royer ne modifie considérablement une opinion qui a pu se propager sans résistance, faute d'un contrôle suffisant.

Les comédies, écrites en vers, sont de valeur inégale; mais il faut signale parmi celles que M. Royer a publiées intégralement, *Pedro de urde malas*, *El gallardo español*, *El rufian dichoso*. Celle-ci est particulièrement remarquable par le début du deuxième acte, où Cervantès expose, non pas ses principes dramatiques, mais les ressources ou les *ficelles*, comme on dirait en termes familiers, de ses contemporains, les dramartuges, et s'efforce de justifier la violation flagrante de l'unité de lieu. La scène se trouve tout d'un coup transportée de Séville dans un couvent du Mexique, où le *rufian* s'est fait moine, et c'est la *Curiosité* qui demande l'explication de ce brusque transport à la *Comédie*. La *Curiosité* et la *Comédie* se présentent sous la forme de deux nymphes.

Cervantès goûtait fort l'introduction de personnages allégoriques sur les planches, et il s'applaudissait de cette innovation; il croyait même en être l'inventeur, et en cela il se trompait, car les personnages allégoriques figuraient dans la comédie quelque temps avant ses premiers essais dramatiques. On peut s'en convaincre en lisant, par exemple, une pièce assez intéressante de Alonzo de Vega, contemporain du célèbre Lope de Rueda, et acteur, comme ce dernier, dans ses propres comédies.

Parmi les intermèdes écrits en prose, le *Gardien vigilant*, la *Cave de Salamanque* et le *Vieillard jaloux*, sont des morceaux agréables et très-divertissants. *Trampagos*, le *Biscayen supposé*, les *Deux Bavards*, sont de très-bonnes farces, qui font rire comme les tours et fourberies de Scapin.

Dans ces sujets si divers, Cervantès a fait montre de cette heureuse facilité d'esprit qui distingue ses productions : l'invention, la verve, le style languissent

rarement; mais entre toutes les qualités qu'on y remarque, la plus saillante et la plus précieuse, c'est la variété. Ce fécond génie était riche en observations; il connaissait à fond la société de son temps; et il excelle dans la peinture qu'il fait des bohémiens, des chevaliers d'industrie, des vierges folles, des gens du faubourg et de ceux de la campagne, en peu de mots, de ces classes qui sont en majorité, et dont il avait profondément étudié les mœurs et les discours dans ses nombreuses pérégrinations en Castille et en Andalousie.

Cervantès mêlait toujours ses souvenirs aux fictions de son esprit, et il racontait volontiers dans ses drames et nouvelles les aventures de sa jeunesse. De là, le vif intérêt inhérent aux pièces qui reproduisent les exploits des chrétiens en Afrique, et les souffrances des captifs, en terre mauresque. Il est fâcheux que M. Royer n'ait point traduit le *Trato de Argel* et *Los Baños de Argel*; il s'est borné à donner une analyse de ces deux pièces; et il a analysé de même deux ou trois comédies et quatre ou cinq intermèdes.

Nous ne pouvons donner notre approbation à ce procédé d'abréviation. Puisque M. Royer a eu l'heureuse idée de restituer au public le théâtre oublié de Cervantès, la restitution devait être complète, et nous espérons que, dans une prochaine édition, la traduction intégrale remplacera l'analyse.

Nous souhaitons aussi que l'introduction, qui est excellente, soit plus développée, et que M. Royer s'attache à démontrer les nombreux points de rapprochement qui existent entre le théâtre et les autres écrits de Cervantès. Il y a là une belle étude de critique littéraire que nous recommandons vivement à l'habile traducteur, non sans l'engager à revoir encore une fois sa traduction sur le texte, afin d'effacer certaines taches. Par exemple, il serait bon de traduire l'expression proverbiale *como por los cerros de Ubeda* par un équivalent français. Le mot *algarabia* doit se traduire par *charabia*, qui a même sens et même racine que le mot espagnol.

Dans l'introduction, il y est dit que Cisneros, acteur célèbre et diseur de bons mots, faisait les délices de Philippe II. C'est une inexactitude. Cisneros était un des familiers de l'infant d'Espagne don Carlos, et c'est don Carlos, et non pas Philippe II, qui menaça le cardinal-ministre Espinosa de lui faire un mauvais parti, s'il continuait à interdire au bouffon Cisneros l'entrée du palais.

Dans la traduction de *Numance*, cette épopée héroïque, M. Royer aurait pu dire en note, sinon dans l'introduction, que la pièce de Cervantès a surtout acquis une grande popularité en Espagne, pour avoir été représentée à Saragosse, durant la guerre de l'Indépendance, lors du siége mémorable de la capitale de l'Aragon.

Nous ne présenterons pas d'autres observations au traducteur du théâtre de Cervantès, et, pour finir, nous le remercierons encore une fois d'avoir pris l'initiative d'une publication excellente et qui lui fera beaucoup d'honneur.

J. M. Guardia.

Études sur les mœurs et la littérature de l'Allemagne, par M. PHILARÈTE CHASLES. — Amyot.

Nous détachons de l'*Athenæum anglais* l'appréciation suivante, au sujet de cet important volume :

« Quelques-unes de ces études ont été publiées et ont paru dans deux journaux, mais l'ouvrage dont nous parlons n'est pas une réimpression. Chaque étude a été de nouveau modifiée, récrite, recomposée ; ainsi cet ouvrage est par le fait complétement neuf.

» M. Ph. Chasles est un critique exquis ; chez lui, l'analyse délicate et la pénétration d'examen ne détruisent pas la sympathie, le don sans lequel la science et l'art de l'écrivain sont insuffisants. Il possède à un degré éminent cette faculté de compréhension et de jugement, qui lui permettent d'apprécier toutes les circonstances et de leur donner leur véritable valeur et leur force relative, d'assigner à chaque chose sa place, au lieu de retrancher ou d'exclure systématiquement ce qui ne s'accorde pas avec sa propre formule. Il possède la grande faculté de grouper et de mettre en harmonie les traits de caractère et les qualités de l'esprit là où les hommes imprégnés seulement de la sèche et abstraite faculté de logique trouvaient d'insurmontables contradictions et que pour cela même ils condamneraient.

» Il saisit d'instinct les points essentiels par lesquels chaque auteur est fidèle à sa propre nature. Il fait ressortir cette lumière que Dieu a donnée à chaque homme et qui émane de notre for intérieur.

» Il sait discerner aussi les points par lesquels ils tombent dans le mensonge et l'exagération de faits ou de sentiments ; il rassemble toutes les contradictions avec une grâce et une habileté qui n'appartiennent qu'à lui. Ses conclusions sont aussi justes et aussi pleines de sagacité que son analyse est fine et lucide. Il résume et ramène à la vie et à l'unité tout ce qu'il a divisé et examiné en détail. Ses portraits d'écrivains sont vivants : la pensée qui a gouverné leur existence apparaît à chaque ligne, à chaque trait, et bien qu'il se serve pour les juger du criterium le plus élevé de vérité religieuse et de dignité humaine, quoiqu'il n'oublie de signaler ni les insuffisances, ni les erreurs, il y a dans tout ce qu'il écrit une veine inépuisable. Ce qu'il y a de meilleur dans l'intention et le but de chaque esprit ne lui échappe jamais, quelque incomplète ou douteuse qu'en ait été l'expression.

. . . . . .

» Dans ce volume de ses études, il y a une teinte plus profonde et un sentiment religieux plus accusé que dans aucun des précédents. Il y a chez lui une sérieuse conviction et une simplicité qui donne à ses écrits une force rare dans la littérature française actuelle. Le langage et l'esprit qui règne dans les œuvres de M. Chasles donnent pour la France une espérance saine qui contraste avec l'impression produite par le courant général des œuvres d'imagination que ce pays produit aujourd'hui. »

Des causes du rire, par LÉON DUMONT. — Paris, Durand, 1862, in-8.

La psychologie s'est montrée impuissante jusqu'ici à expliquer à fond un des phénomènes les plus ordinaires et les plus simples, en apparence, de ceux qui constituent son domaine. Le rire, qui suivant la scolastique est un des caractères qui différencient l'homme des animaux, — *proprium hominis est ridere*, — a été l'objet d'une foule de définitions diverses, ce qui est toujours un signe que la vérité complète n'est pas encore dégagée. Il est bien entendu que nous parlons ici, non du phénomène physique et des secousses du diaphragme, question du ressort de la physiologie, mais des causes psychologiques de ce phénomène, ou, en d'autres termes, des objets risibles et des caractères spéciaux qui les rendent tels.

Pour Aristote, le risible était une espèce du laid ou de l'incorrect.

Pour Cicéron et pour Quintilien, c'était une imperfection morale digne d'une désapprobation légère et non d'un blâme sérieux.

Pour Scaliger et pour Vivès, le risible est l'inattendu agréable.

Descartes y voit un petit mal aperçu inopinément dans une personne qu'on en pense être digne.

Sulzer, élève de Wolff, y démêle deux choses contradictoires qui se présentent comme également vraies à l'esprit.

Pour Batteux, c'est un assortiment de choses qui ne sont pas faites pour aller ensemble.

Pour Marmontel, c'est l'effet d'un contraste entre un objet et l'idée hétéroclite qu'il fait naître.

Dugald Stewart croit qu'il consiste dans les imperfections légères.

Aux yeux de Lessing, c'est un contraste dont les deux termes paraissent se confondre.

Kant le définit comme « la résolution soudaine d'une attente en rien. » Cette formule entortillée paraîtra claire auprès de celles de ses successeurs.

Jean-Paul voit dans le risible l'infiniment petit. Hégel et ses élèves y aperçoivent, tantôt la délivrance de l'absolu captif dans le fini, tantôt la beauté renaissant de sa propre négation, tantôt l'idée sortie de sa sphère et confinée dans les limites de la réalité, tantôt « un rien sous la forme d'un objet fini en contradiction avec lui-même et avec l'intuition de la perfection,» etc., etc. Ces formules sembleront peut-être fournir plutôt des exemples que des définitions du ridicule, car il est impossible au premier aspect d'en saisir le prétentieux galimatias. Cependant on ne doit pas oublier que la philosophie hégélienne a un langage bizarre, qui métamorphose souvent des idées simples en une étrange algèbre, et avant de se moquer tout à fait, il serait bon de saisir l'ensemble. Toutefois, dans le sujet qui nous occupe, il est douteux qu'on fût récompensé de sa peine. M. Dumont a fort bien fait la critique de ces définitions, ainsi que de celles qui ont précédé, et à son tour il propose la sienne en ces termes : « Le risible peut être défini : tout objet à l'égard duquel l'esprit se trouve forcé d'affirmer et de nier en

même temps la même chose; en d'autres termes, ce qui détermine notre entendement à former simultanément deux rapports contradictoires. » Ainsi, pour ne prendre qu'un exemple très-simple, un petit homme excite notre rire s'il se baisse pour passer par une porte de dimension ordinaire, parce qu'il y a contradiction entre son geste et sa taille, et qu'au même instant nous affirmons et sa petitesse et sa prétention à la taille élevée.

Mais ce n'est pas tout. Quand le risible est analysé, reste une autre question : pourquoi la perception immédiate de deux rapports contradictoires a-t-elle le don de nous faire rire? M. Dumont répond avec Aristote que le plaisir accompagne toujours l'activité de nos facultés s'exerçant sans entraves, et qu'ici ce plaisir est porté soudainement à un haut degré par la perception rapide d'une contradiction aussitôt résolue. On peut accepter cette réponse, à condition, à ce qu'il nous semble, d'insister un peu davantage sur la surprise que causent à la fois la contradiction et sa solution prompte. C'est cette surprise qui excite les nerfs et cause le petit spasme et l'ébranlement dont se compose le rire physiologique. En effet, quand il n'y a pas de surprise, le rire ne se produit plus; on ne rit pas d'une plaisanterie répétée.

M. Dumont examine ensuite les divisions de l'idée de risible, telles que le plaisant, le grotesque, le ridicule, la raillerie, la facétie, etc. Il termine par l'étude du risible dans les arts, depuis la comédie jusqu'à la caricature, et par une bonne appréciation de sa valeur morale.

En somme, cette étude psychologique nous a paru sensée et juste, avec une forme claire et correcte, où l'on pourrait seulement souhaiter quelque chose d'un peu plus nerveux et plus condensé.

F. Baudry.

A pied et en wagon, par Émile Deschanel. — Chez Hachette, 1 volume. 1862.

L'introduction au volume de M. Deschanel tient du *Voyage autour de ma chambre*. Elle nous fait, à travers les larmes et le sourire, l'historique de la convalescence. L'auteur va se mettre en route, et avant d'être parti, le voilà qui déjà voyage. Il voyage dans ses souvenirs, et c'est avec une grâce aimable et piquante qu'il nous raconte le petit poëme fantaisiste de la convalescence. Celle-ci, selon lui — et les malades qui furent guéris n'y contrediront pas — se termine par la période famélique. On a passé du mysticisme et de la rêverie à la contemplation extatique de l'artichaud à la barigoule, et la *Cuisinière bourgeoise* est devenue l'évangile de l'estomac.

Mais voilà notre malade sur pied; le docteur lui conseille de voyager pendant quelque temps : il part, il est parti. S'il vous plaît de cheminer en la compagnie d'un esprit gracieux, rêveur, caustique et doux selon l'occasion et la circonstance, qui aime à s'égarer — pour se retrouver toujours — dans les sentiers de la digression, suivez M. Deschanel; et surtout, n'allez pas à sa suite vous empêtrer d'un trop lourd bagage; il vous laisserait bientôt en route. En revanche, il vous sera

donné de contempler la pleine lune au sommet du Righi, après en avoir aperçu le premier quartier à Paris, au théâtre des Italiens et au jardin des Tuileries. Mais chut! ne soyons pas indiscret.

C. D.

Ces pauvres femmes! par MAX VALREY. — Michel Lévy, rue Vivienne.

Les qualités charmantes que les dames apportent dans leurs conversations, nous les retrouvons dans leurs correspondances et même dans leurs écrits de longue haleine. Leur esprit gracieux, la finesse de leur analyse morale, leur intuition divinatrice leur donnent tout naturellement et d'instinct ce style léger, ce tour piquant, cette touche délicate si nette et précise en même temps, que des hommes privilégiés acquièrent parfois, mais seulement après s'être rendus complétement maîtres de leur sujet et après des efforts laborieux et incessamment répétés. A dose égale d'intelligence, les œuvres féminines se rapprochent davantage que les masculines de l'achevé, du fini, et d'un harmonieux ensemble. L'homme est porté vers l'intensité, la femme s'attache davantage à la surface; l'un creuse son sujet, l'autre l'étend. Il s'ensuit que le premier peut faire plus facilement fausse route et qu'avec des défauts plus saillants, ses qualités, pour être plus solides, sont moins nombreuses et plus cachées; tandis que la seconde obtient sans effort appréciable de brillants résultats et réalise facilement la mesure dans la variété. *Ut pictura poesis:* Les hommes sont plutôt dessinateurs, les femmes plutôt coloristes; mais ces dernières ont plus de dessin, que nos dessinateurs n'ont de couleur. Entre les deux termes de cette équivalence intellectuelle : la puissance ou la grâce, le pouvoir difficile ou le charme facile, qui osera choisir?

Telles sont les réflexions que nous suggère la lecture de *Ces pauvres femmes!* par Mme Max Valrey, l'auteur de *Marthe de Montbrun* et des *Filles sans dot.*

L'histoire d'Hermine est touchante. C'était une noble fille que la nature avait douée de bonté, de beauté et d'une âme d'artiste. Ce fut son malheur. « A moins de circonstances improbables, la ravissante beauté d'Hermine, sa supériorité intellectuelle, ses talents équivalaient à une condamnation au célibat. Nul n'eût osé, même en pensée, exiger qu'une telle femme consacrât toute son énergie, toute sa puissance de volonté à la solution du douloureux problème qui pèse dans les ports de mer sur la plupart des existences féminines : vivre et faire vivre mari, enfants et nourrices, avec 1,800 ou 2,000 fr. par an. Devant Hermine, les plus étourdis, les plus passionnés prenaient leurs précautions contre l'amour. »

La circonstance improbable se rencontra cependant, et Jean, une bonne et franche nature, qui aurait pu faire un homme d'élite, se prit d'amour pour sa cousine et fut par Hermine payé de retour. — Mais survint une belle-mère haineuse et le féroce orgueil d'un père, qui, en dehors de son culte aveugle pour l'illustre nom des Tranchevent, était cependant l'honnêteté, la droiture et la ten-

dresse mêmes. Hermine n'était pas armée pour le combat ; elle savait souffrir, mais non pas lutter, elle mourut écrasée par le milieu bourgeois qui l'entourait. Jean périt aussi et ce fut grand'pitié !

« *Cette pauvre Mme de Lirvans* » est un type de femme confite en dévotion et en égoïsme, une âme froide, sèche et étroite. Elle avait eu le malheur d'épouser Édouard, un homme de cœur et de mérite, âme affectueuse, imagination enthousiaste, esprit cultivé, mais par trop naif, qui avait la manie de se croire une vocation d'auteur tragique. Interviennent dans le récit, Mme Le Camus, la sainte Thérèse de Moulins, en Allier, — veuve d'un propriétaire et marguillier, — Mlle Niquel, fort considérée pour sa générosité envers la fabrique, — maître Guillermais, un monsieur chauve, avoué de son métier, fort sceptique, mais après la messe, et galant par caractère auprès des dames, et enfin Choineau, abbé pacifique. — Et d'un autre côté, Hélène de Norlac, âme tendre avec l'instinct et le besoin du dévouement. — Puis un artiste d'une intolérable excentricité, Jonathas, amoureux fou d'une doudon, une certaine Virginie, bonne fille au demeurant, mais par trop grossière et sensuelle. Ce Jonathas aurait, nous semble-t-il, mérité d'être le héros de son propre roman, au lieu d'être traité en personnage secondaire. Avec une description psychologique plus approfondie, ce maniaque aurait pu être gratifié d'une folie logiquement déduite et parfaitement conditionnée, laquelle folie aurait pu ressembler à la raison, et cela, à s'y méprendre. Cette seconde étude est très-intéressante, elle est lestement enlevée, trop lestement peut-être, c'est une agréable esquisse qu'il ne tiendrait qu'à Mme Max Valrey de reporter sur une grande toile.

ELIE RECLUS.

Les Petites ouvrières, par WILLIAM DUCKETT, in-18. Paris.

Qu'est-ce que les *Petites ouvrières?* Un roman? On le croirait, tant le monde étrange dont il est question dans ce livre paraît, tout d'abord, fantastique. Une histoire de la vie réelle, un drame de tous les jours? C'est plutôt cela. Je ne dirai pas que le récit de M. W. Duckett est une page détachée de l'œuvre des *Misérables,* malgré certaines ressemblances qui tiennent plus au fond des choses qu'au *faire* même de l'auteur. Bien qu'il ait pris pour épigraphe une phrase de Victor Hugo : « Qui n'a vu que la misère de l'homme n'a rien vu, il faut voir la misère de la femme... » M. Duckett est resté lui-même. Si j'en excepte la *préface*, où l'on trouvera un peu de *manière,* tout le reste est, non pas sans défaut, mais sans prétention aucune. Par le temps qui court, c'est bien quelque chose.

L'histoire des *Petites ouvrières*, que nous donne M. Duckett, est poignante parce qu'elle est vraie, parce que l'homme domine et entraîne ici l'écrivain. Plus d'un détail choquera telle personne qui ne se doute guère de quelles mesquines et honteuses misères se compose la grande misère que tout le monde voit. Cependant, ce thème-là est bien rebattu ; mais il faut dire aussi que rarement on y a touché

avec assez de franchise ou assez de pudeur. J'appelle *pudeur*, en pareille matière, l'exposition nette de ce qui *est*, jointe au respect de l'humanité, même dégradée.

M. Duckett ne joue pas avec ces tristes tableaux de la corruption des *petites ouvrières*; quoiqu'il eût à mettre en scène des personnages dont « le propos est gaillard et le mot court vêtu, » il ne s'est pas cru autorisé à étaler au grand jour tant d'horribles choses, pour s'en amuser. Il reproduit des conversations et des scènes impures; mais il les reproduit avec l'émotion, avec l'indignation et la pitié d'un honnête homme qui souffre du mal et qui appelle du secours. Bref, si la phrase est parfois trop lâchée, si les termes empruntés au vocabulaire trivial de l'atelier reviennent souvent sous la plume de l'auteur, en dehors même du dialogue, la pensée est toujours saine, l'observation précise, l'accent juste.

Je n'ai ni le loisir ni la volonté d'exposer l'intrigue, je me trompe, le nœud très-simple qui relie entre eux les chapitres divers du livre de M. Duckett. Une jeune fille de la classe ouvrière luttant, avec succès d'abord, puis avec un désavantage croissant, contre la misère d'une part et toutes les tentatives parisiennes, de l'autre, succombant enfin après mille péripéties douloureuses : voilà qui n'est pas neuf, à coup sûr; et s'il n'y avait que cela dans les *Petites ouvrières*, l'auteur n'aurait publié que la copie de cent copies. Mais un livre ne vaut que par l'exécution et par les détails; et tel sujet qui semblait épuisé, est quelquefois ravivé par la manière dont on le traite. Évidemment l'auteur a vu, et bien vu, les choses qu'il raconte, ou s'il ne les tient que du témoignage d'autrui, il les a comprises et senties comme il est rare qu'un homme comprenne et sente en pareil cas.

Il ne déclame jamais; ayant le cœur touché, plus encore que l'esprit, il ne s'avise pas de rendre par des images ampoulées ce qui ne demande qu'à être dit simplement, pour attendrir l'âme ou frapper l'intelligence.

Il est facile d'en juger par quelques exemples :

« On a beau dire; la vertu à Paris a quelques mérites de plus que la vertu en province.

» En province, une jeune fille pour résister a mille auxiliaires: c'est la famille, les parents, les amis, la crainte du redoutable qu'en-dira-t-on, le souci d'une réputation à garder, l'espoir d'un mariage prochain.

» A Paris, rien de tout cela. Une ouvrière n'obéit qu'à ses instincts; folle ou sage, elle n'a pas de réputation ; ses amies lui prêchent l'indépendance, et quelquefois si elle hésite, ses parents eux-mêmes précipitent sa chute. »

Et plus bas :

« ... Elle disait que pour les ouvrages délicats, les femmes du monde et les bourgeoises font une si terrible concurrence aux ouvrières, que celles-ci ne peuvent lutter. Si les femmes aisées travaillent, c'est pour se payer des fantaisies, et le prix leur importe peu. Elles prennent ce qu'on leur donne, et c'est comme si elles retiraient le pain aux pauvres filles qui attendent leur salaire pour manger.

» Puis il y a les prisons, les couvents, les ouvroirs qui fabriquent pour presque rien. Il y a encore les machines à coudre, qui ont fait tomber les prix de la couture et n'ont jusqu'ici profité qu'aux entrepreneurs assez riches pour en acheter.

» Enfin les hommes se sont emparés de tous les métiers des femmes, ils vendent du fil, mesurent des rubans; ils se feront modistes un de ces jours.» Hélas! les modistes-hommes ne sont plus un mythe; ils commencent à se montrer.

Quelquefois, d'un mot, l'auteur marque une situation. Il parle d'une malheureuse femme abandonnée avec un enfant, et il ajoute :

« Hortense a trop peu de religion pour être des pauvres de M. le Curé, et pas assez de protections pour être des pauvres de M. le Maire. »

Il met en scène un médecin, jeune et plein de cœur, allant soigner une ouvrière malade, et il dit :

« Le médecin venait toujours régulièrement. Il était si bon, si affectueux, qu'Augustine ne pouvait croire qu'il n'eût pas quelque arrière-pensée. Une ou deux fois, en lui faisant ses dernières recommandations sur le palier, il voulut lui glisser quelque argent dans la main, pas beaucoup, car il n'était pas riche lui-même. Mais elle le refusa. Elle se défiait de lui et ne comprenait rien à ses façons d'agir.

» C'était le premier honnête homme qu'elle rencontrait. »

Certes, le livre de M. Duckett n'est qu'un tableau de la misère chez la femme du peuple; il n'apporte avec lui ni théorie ni panacée quelconque; l'auteur ne se donne point, tout net, pour un philosophe, et n'est pas un empirique. Mais, au moment où, de toutes parts, on revient à cette question capitale du prolétariat, il est bon de montrer ce que la détresse fait de la famille de l'ouvrier, et comment la femme, qui cherche du pain hors de chez elle, trouve le vice et l'infamie en montant « *l'escalier des autres.* »

Honnêtes ou malhonnêtes, les personnages de M. Duckett, la *femme Lefort, Boscotte*, *Augustine*, si vaillantes, la *Cheramy*, *Noémi*, *Héloïse*, *Mme Dupont*, *Hippolyte Trigaud*, si misérables, — ces personnages ont existé : ils existent. Il faut que les uns triomphent et que les autres disparaissent.

Pour conclure, je feliciterai M. W. Duckett d'avoir écrit ce livre; il lui arrivera de faire, un jour, quelque chose de plus correct, de plus littéraire, de plus original peut-être, mais non rien de plus ému ni de plus vrai.

FÉLIX FRANK.

VOYAGES

Lettres sur les États-Unis d'Amérique, par le lieutenant-colonel FERRI-PISANI. Hachette, 1 volume, 1862.

L'auteur, il y a plus d'un an, a fait, avec le prince Napoléon, le voyage d'Amérique. On était alors au début de cette guerre dont nous espérons la conclusion prochaine. Cette circonstance fait l'intérêt principal des lettres que nous avons sous les yeux. On y saisit au vif les éléments qui venaient alors d'entrer en lutte ouverte; on y voit surtout apparaître ce grand fait, contesté alors par les esprits

peu clairvoyants ou par les intérêts volontairement aveugles, mais que le dernier message du président Lincoln a mis dans le plein jour de l'évidence : à savoir qu'entre le nord et le sud de l'Amérique, la cause essentielle du divorce, c'est l'esclavage. C'est ainsi que pensait, dès son voyage, le prince Napoléon, s'il faut en croire son aide de camp, qui n'était pas lui-même absolument de cet avis, ainsi qu'il nous l'apprend avec une aimable sincérité. J'ai dit une aimable sincérité; et c'est là, en effet, l'attrait de cet ouvrage, fait sans prétention. Pour un homme qui vient de Paris et qui écrit ses lettres à la vapeur, au fil des impressions, il nous semble qu'en général l'auteur s'est montré judicieux, et qu'il ne s'est pas trop souvenu de ce Paris qu'il avait quitté et qui l'attendait au retour. — Les portraits de MM. Seward et Lincoln, des généraux Mac-Clellan, Beauregard, Johnston, et surtout celui du général Frémont, offrent un véritable intérêt, car ces personnages posent encore tous sur le théâtre de la guerre, à l'exception du dernier, qui pourra bien y rentrer et se mettre au premier rang après avoir été relégué dans la coulisse.

M. Ferri-Pisani est sévère pour les *unitariens*. Nous ne lui en ferons pas un crime. Les unitariens ne sauraient avoir la prétention de constituer une église: leur doctrine n'est qu'un lieu de rendez-vous, une sorte de radeau qui a recueilli les âmes échappées au naufrage du surnaturel. En attendant que le vaisseau de l'avenir soit construit — il est encore sur le chantier — c'est toujours quelque chose.

En somme, ces lettres sont d'une lecture instructive et facile; les gens du monde y apprendront sans fatigue, sous le patronage d'un guide qui est des leurs, ce qu'ils ne doivent plus ignorer. Le précepte d'Horace : *utile dulci*, a été mis en pratique à leur usage, sans que le rôle du touriste observateur et philosophe en ait beaucoup souffert.

CHARLES DOLLFUS.

Excursion artistique en Allemagne, par ALFRED DARCEL. In-8, Paris, Didron, 1862.

Nos lecteurs n'ont pas besoin, sans doute, qu'on leur apprenne la compétence de M. Alfred Darcel en fait de critique d'art. Le moyen âge et la renaissance semblent être ses époques de prédilection; il les possède d'une connaissance minutieuse et approfondie, et c'est ce qui donne une valeur spéciale à ses jugements sur les monuments de l'Allemagne, où le moyen âge et la renaissance sont représentés à peu près exclusivement. Le voyage qu'il décrit s'est fait dans l'hiver de 1860-61, à propos d'une exposition archéologique dans la capitale de l'Autriche. Voici l'itinéraire, et les villes où le critique s'est arrêté : Vienne, Prague, Dresde, Bamberg, Nuremberg, Ratisbonne, Munich, Augsbourg, Ulm, Heidelberg, Darmstadt, Francfort, Cologne, Essen et Aix-la-Chapelle. Nous ne saurions le suivre pas à pas dans chacune de ces promenades et résumer encore ses résumés d'impressions. Disons seulement qu'elles ont à nos yeux une grande qualité, c'est qu'elles ne sont pas moroses, et qu'elle trouvent au moins autant à admi-

rer et à jouir qu'à blâmer. L'observation des mœurs s'y mêle dans une proportion fort agréable. M. Darcel n'a pas rapporté de son voyage des souvenirs archéologiques seulement; il a vu et bien vu les physionomies vivantes et les dispositions morales; et il est rentré en France avec des préjugés nationaux de moins. « J'arrivais, dit-il, à cette persuasion que ma patrie, quelque grande qu'elle soit, n'est point la seule nation du monde, et je savais qu'il en existait d'autres à côté d'elle, pour les avoir vues vivre, agir et sentir. Indépendamment des documents précieux pour mes études que je rapportais de mon excursion, je rapportais quelque chose de plus précieux pour moi : le respect et l'estime pour ces peuples qui forment avec nous la grande famille européenne. Moins d'orgueil aveugle pour soi une justice plus éclairée envers les autres, c'est le fruit qu'on doit tirer des voyages. » On ne saurait ni mieux penser ni mieux dire; et ces sentiments, qui se répandent davantage à mesure que la locomotion devient plus facile, assurent l'avenir à la paix de l'Europe et à la fusion de plus en plus grande de ses peuples.

F. B.

BIBLIOGRAPHIE ALLEMANDE

VOYAGES

Ueber Madeira und die Antillen nach Mittelamerika. Reisedenwurdigkeiten und Forschungen (Voyage à l'Amérique centrale par Madère et les Antilles. Souvenirs et Recherches); von Igor von Sivers. Leipzig, 1861, in-8° de XII-388 pages (Paris, Franck).

M. Iégor de Sivers est un naturaliste livonien, qui fit, en 1853, un voyage à l'isthme Américain dans le but principal d'y former des collections de plantes, d'insectes et de mollusques. Mais, en dehors de cet objet spécial, les observations du voyageur, qui sont celles d'un homme attentif et instruit, sont loin d'être sans valeur. Elles se rapportent surtout à la côte de Honduras, à la province de Nicaragua et au Yucatan. Les ruines et les vieux monuments dont ces contrées sont couvertes, seuls vestiges qui nous soient restés de la civilisation indigène antérieure à la conquête espagnole, ont surtout pour M. de Sivers un sérieux intérêt, quoique personnellement il n'en ait vu qu'un très-petit nombre. Il reproduit un mémoire de don Modesto Mendez, corregidor du district de Peten (Yucatan méridional), où ce fonctionnaire rend compte d'une excursion faite en 1848 aux ruines de Tikal, un des sites antiques de cette province [1]. Un appendice

[1] Ce rapport de don Modesto Mendez, dont une copie fut envoyée à Berlin par M. Hesse, consul de Prusse au Guatemala, avait été imprimé dans le Journal Géographique de Berlin (*Zeitschrift für Allgemeine Erdkunde*, t. I, 1853, p. 161-193), avec un court avant-propos de Carl Ritter, un mémoire de M. de Sivers sur la littérature et les antiquités du Yucatan, (refondu, avec des additions, dans sa publication actuelle), et enfin deux planches où sont reproduites quelques-unes des figures et des inscriptions hiéroglyphiques sculptées sur les monuments de Tikal, purs et curieux spécimens de l'art indigène.

bibliographique, où sont indiqués tous les écrits, mémoires, histoires, relations, relatifs aux parties de l'Amérique que l'auteur a visitées, et spécialement à l'isthme Américain, donne en outre à ce volume un intérêt particulier.

V. S. M.

PÉRIODIQUES ALLEMANDS

Mittheilungen du Dr Petermann. N° 7.

Voyage de M. *Th. de Heuglin*, du docteur *Steudner* et de M. *H. Schubert* d'Adoa à Gondar en Abyssinie, du 26 décembre 1861 au 23 janvier 1862. Détails topographiques et physiques sur la route, la nature du sol, la forme et la profondeur des vallées; vue générale du groupe alpestre des montagnes neigeuses du Sémén, dont les plus hautes cimes sont le Ras-Dedièm, le Silké, l'Abba-Yared, le Madya et l'Amba-Ras, toutes s'élançant aux environs de 14,000 pieds d'altitude au-dessus de la mer. Appendice sur la faune du pays traversé. — Expédition franco-hollandaise dans l'intérieur de la Guyane, de septembre à novembre 1861, par M. *Kappler* de Surinam (suite). Cette seconde partie de la relation hollandaise des travaux de la commission se rapporte à la reconnaissance de la Tapanahoni et de la Lava, les deux branches supérieures dont se forme le Maroni. Le rapport du commissaire français est publié dans les numéros de juillet et août de la Revue maritime et coloniale. — Voyage de M. *de Beurmann* en Nubie et au Soudan, 1860-61. VII. De Kasséla aux territoires des Bogos. Ce septième chapitre termine cet intéressant journal. — Notes de M. *H. Berendt* sur le Mexique. IV. La production de la cochenille dans l'état d'Oaxaca dans l'espace d'un siècle (1750-1858). — Remarques sur quatre cartes spéciales de M. Aug. Petermann. Ces quatre cartes de l'habile et savant géographe forment une livraison complémentaire de l'atlas de Stieler; c'est, 1° le quadrilatère vénitien de Vérone, Peschiera, Mantoue et Legnano; 2° le détroit de Gibraltar; 3° l'isthme de Panama; 4° les îles Viti ou Fidji. — *F. de Hochstetter*, Roto-Mahana, ou le lac Chaud, dans la province d'Auckland de la Nouvelle-Zélande (carte). — Londres et le nombre de ses maisons. La population actuelle de la capitale du Royaume-Uni est de 2,803,000 âmes. On remarque qu'à Londres, à la seule exception de la Cité, les loyers sont de moitié moins chers qu'à Paris et à Vienne. — Club des Alpes autrichien. — Ascension du mont Cameroun, Afrique occidentale. — Relèvements hydrographiques exécutés par la marine russe en 1861. — Population des villes du royaume de Saxe. — Deux nouvelles victimes des explorations et du climat africain. M. W. de Harnier, voyageur allemand, a été tué par un buffle sauvage sur le haut fleuve Blanc. Le docteur Th. Bilharz, professeur à l'école de médecine du Caire, est mort dans cette ville. — *Steudner*, description d'un banquet abyssin. — Collections d'histoire naturelle, recueillies par M. de Heuglin dans le pays des Bogos.

Mittheilungen du Dr Petermann. Ergænzungsheft, no 8.

Le huitième cahier complémentaire (*Ergænzungsheft*) des Mittheilungen de Petermann, qui contient les feuilles 1, 2 et 3 de la grande carte du Soudan oriental (oasis égyptiennes et Siwa, Fezzan, nord du Ouadây et pays Tiboû), renferme en même temps deux morceaux destinés à accompagner ces feuilles. Le premier est une notice sur le pays et le peuple Téboû ou Tiboû, par le docteur Behm ; le second est la relation envoyée de Mourzouk par M. de Beurmann, à la date du 28 avril 1862, de son voyage de Benghazi à Mourzouk par Audjélah. Nous dirons quelques mots de la notice du docteur Behm.

Une intéressante relation de la Nubie égyptienne, publiée il y a une dizaine d'années, a déjà fait connaître le docteur Behm en Allemagne comme voyageur-naturaliste; le morceau actuel nous montre en lui le géographe et le critique, résumant avec exactitude les notions jusqu'à présent acquises sur une des contrées de l'Afrique les moins connues. M. Behm, au début de son travail, en définit bien l'objet et la portée.

« Les grandes entreprises que notre siècle a vu se poursuivre pour l'exploration du Sahara, et qui ont été en partie couronnées de si brillants succès, se sont, dit-il, bornées jusqu'à présent aux parties occidentales et aux parties moyennes de cette redoutable région. C'est là qu'ont eu lieu les courageux voyages de Laing, de Caillié, de Panet, ainsi que les récentes excursions ordonnées par le gouverneur français du Sénégal ; c'est là que s'est porté la glorieuse expédition de Richardson, Barth et Overweg, comme auparavant l'expédition anglaise de Denham, Clapperton et Oudney ; c'est cette région, enfin, qui a été le théâtre du voyage du docteur Vogel, ainsi que des entreprises françaises qui ont eu l'Algérie pour point de départ, celle d'Henri Duveyrier, notamment : expéditions auxquelles nous devons une série de lignes sûres et de points fixes autour desquels on peut grouper avec une exactitude au moins approximative les informations d'un caractère moins précis. Il en est autrement du désert oriental. Entre les oasis célèbres d'Audjélah et de Siwah au nord, le bassin moyen du Nil à l'est, le Darfour, le Ouadây et le Kanem au sud, et enfin la route très-fréquentée du Fezzan à Bilma et au Bornou à l'ouest, il y a une région qui embrasse du nord au sud une étendue de treize degrés et de quinze degrés de l'ouest à l'est, une région presque égale en surface à la Méditerranée, et que n'a foulée jusqu'à présent le pied d'aucun Européen. C'est le pays des Tiboû... » Le docteur est persuadé, et nous le croyons avec lui, qu'avant la fin du siècle cette partie orientale du Grand-Désert aura été sillonnée, comme le Sahara occidental, par les explorateurs européens, malgré les difficultés qu'elle oppose à nos entreprises; un bon observateur qui pourrait couper droit de Siwah ou d'Aoudjélah au Ouadây, rapporterait indubitablement de cette traversée une masse de renseignements précieux pour l'enrichissement de la carte et de l'ethnographie africaine.

C'est cette ligne, précisément, que M. de Beurmann avait espéré pouvoir suivre, mais à laquelle l'impossibilité de trouver des guides qui voulussent s'y hasarder

avec lui l'a contraint de renoncer. En attendant des circonstances plus heureuses, le docteur Behm a fait une chose certainement très-utile et d'un réel intérêt en réunissant systématiquement dans une élaboration d'ensemble ce que l'on a pu recueillir jusqu'à présent de renseignements sur cet immense *desideratum* de la géographie africaine. Son travail se groupe autour des divisions suivantes: généralités caractéristiques des Tiboû; notices historiques; extension géographique de la nation tiboû; le pays des Tiboû; leurs subdivisions en tribus. Nous aurions bien une ou deux observations à présenter sur quelques points; mais là où des vues et des appréciations différentes ne peuvent encore s'appuyer de part et d'autre que sur des faits insuffisamment connus, toute discussion serait prématurée.

V. DE S.-M.

BIBLIOGRAPHIE ANGLAISE

VOYAGES

The City of the Saints, and across the Rocky Moutains to California. By RICHARD F. BURTON. London, 1862, in-8, carte et fig.

« Visiter les domaines de l'oncle Samuel[1] sans pousser jusqu'aux vastes régions du *far West*, ce serait, pour employer une comparaison devenue à la mode, voir Hamlet sans le rôle du prince de Danemark. J'avais d'ailleurs depuis longtemps résolu d'ajouter le dernier nom nouveau à la liste des *cités saintes*. Je voulais visiter la jeune cité qui se pose comme la rivale de Memphis, de Bénarès, de Jérusalem, de Rome et de la Mekke; après avoir étudié les commencements d'un puissant empire « dans ce Nouveau-Monde qui est le vieux, » je voulais observer l'origine et voir à l'œuvre un de ces enfantements réguliers de l'Ouest, en même temps qu'une révélation américaine. » Et l'auteur ajoute: « Au désir de considérer la cité du Grand Lac à un point de vue spirituel, de voir Utah tel qu'il est, non tel qu'on le dit être, se mêlait l'envie d'escarmoucher un peu avec les sauvages, qui, au temps de Harrison et de Jackson, donnèrent de si rude besogne aux faces pâles, ou tout au moins d'examiner la ligne de route que la nature, dans l'opinion unanime des *Guides de l'étranger*, a elle-même tracée comme la seule direction convenable, et la seule pratique, pour un chemin de fer entre l'Atlantique et l'Océan. »

C'est ainsi que débute le nouveau livre de M. Burton. L'auteur du *Pilgrimage to el-Medinah*, des *first footsteps in East Africa*, des *Lake Regions of Central Africa* et de trois ou quatre autres relations asiatiques, se trouve là tout entier, avec ses dispositions à demi humoristiques, sa pointe parfois acérée de scepticisme, son humeur vagabonde et quelque peu batailleuse, sa manière de dire que l'on voudrait quelquefois plus simple, plus dénuée d'affectation et de recherche, mais

[1] Sobriquet anglais des Etats ci-devant Unis de l'Amérique du nord.

aussi avec les qualités solides de son esprit observateur, qui, après tout, ont fait de lui un des bons explorateurs de notre époque. Les lignes que nous avons transcrites donnent le plan de son nouveau voyage et nous en tracent le programme. Parti de Saint-Louis du Missouri le 4 août 1860, il franchit en vingt-trois jours de caravane les 1300 milles qui séparent cette ville de la Cité des Saints. La rapidité de cette marche ne l'empêche pas de réunir de bonnes notes, qui sont devenues de longs chapitres, sur la Prairie et ses tribus. Une ample et curieuse notice sur les Dakotas, — c'est le peuple qui porte le nom de Sioux dans les relations françaises, — sera lue avec un vif intérêt par ceux qui voudront comparer la vie réelle des tribus aborigènes du *far West* avec les tableaux pittoresques du Walter-Scott américain. M. Burton relève en passant un certain nombre de fausses applications que le temps a consacrées, mais qui n'en gardent pas moins la tache originelle. « Nous sommes ici, dit-il, dans un pays où rien ne porte son vrai nom. L'Amérique, comme nous l'apprennent tous nos livres d'école, n'aurait pas dû être appelée Amérique, et conséquemment les Américains ne sont pas des Américains. C'est à une erreur géographique, pardonnable au xve siècle, que les naturels du nouveau monde ont dû d'être gratifiés du titre d'Indiens. Mais ce que je comprends moins, c'est que l'on continue toujours de les appeler les hommes Rouges. Je les ai vus maintenant dans toutes les parties des États-Unis, dans le nord et dans le sud, dans l'est et dans l'ouest, et nulle part je n'ai trouvé que les hommes Rouges eussent la peau rouge, si ce n'est quand ils sont barbouillés d'ocre ou de vermillon. Leur véritable couleur, autant qu'on en peut juger par ce qu'on voit, varie de l'olivâtre pâle au brun foncé [1]. Les parties exposées au soleil sont légèrement brunies..... »

M. Burton dit encore au sujet des Indiens du Mississipi : « Une autre méprise en ce qui regarde ces tribus, est l'opinion que l'on a maintenant d'elles et de leurs ancêtres. Après les descriptions poétisées de Cooper et celles des romanciers à la suite, qui devaient nécessairement faire de leurs héros des héros, il s'est produit dans le public une réaction en sens inverse. En outre, des hommes qui n'ont connu que les races dégénérées des Pânis ou des mercenaires californiens, étendent la fâcheuse opinion qu'ils en rapportent aux nobles tribus aujourd'hui presque entièrement éteintes, aux Iroquois et aux Algonquins, par exemple, dont les faibles restes, les Delawars et les Ojibvals, justifient la haute opinion des premiers colons. Outre l'injustice envers les mânes et la mémoire des morts, cette dépréciation des Indiens peut avoir de fâcheuses conséquences. Ceux qui voient le sauvage ivre-mort aux abords des stations, ou rongé de maladies, pensent qu'il suffit de se montrer pour le battre et l'expulser ; mais ils reconnaissent bientôt leur erreur, que parfois ils payent de leur vie. Il ne se passe pas d'année qu'on n'en ait des exemples dans quelque partie de l'Amérique. »

La rencontre, dans une des stations de la route, d'une famille franco-indienne dont le chef était un Français nommé Reynal, fils d'un soldat de la grande armée

[1] Ce sont précisément les mêmes extrêmes que M. Alcide d'Orbigny assigne aux nuances de la peau chez les Américains du sud.

refugié au champ d'Asile, donne lieu à cette remarque dans le journal du voyageur : « D'où vient qu'ici, comme dans l'Hindoustan, la créole demi-caste française est jolie, gracieuse, aimable et coquette, tandis que l'anglo-saxonne est laide, grossière, gauche et grognon? » Nous ferons comme l'auteur; nous nous contenterons de poser la question sans essayer d'y répondre. Mais ceci conduit M. Burton à quelques réflexions d'une plus grande portée ethnologique sur les métis américains en général. Cette classe a une mauvaise réputation dans le pays. Comme le nègre, l'Indien diffère assez du type organique des nations européennes pour que le produit qui résulte de leur rapprochement accuse, dit notre observateur, une dégénérescence à la fois physique et morale, et souvent même pour que ce produit d'un premier croisement soit frappé de stérilité. Chez ces hybrides, les hommes reproduisent les traits des deux races. La peau devient promptement grossière et ridée, l'œil est noir, le regard perçant et brillant comme chez l'Indien. Le métis vit moins longtemps en général que les parents dont il est issu. Il est particulièrement sujet aux maladies contagieuses. Au moral, il est fourbe et disposé à toutes sortes de vilenies. Les femmes de cette classe, dans leur première jeunesse, sont quelquefois assez agréables; mais peu d'années suffisent pour leur enlever ces premiers charmes de souplesse, de grâce et d'agilité. Mariées à des blancs, ce qui arrive souvent, elles font de très-bonnes épouses et des mères affectionnées. « Au reste, ajoute M. Burton, le type de ce qu'on nomme la race Rouge est tenu pour très-supérieur au Noir. Dans les États-Unis, où la moindre parcelle de sang africain est regardée comme si profondément impure, le mélange du sang indien n'implique aucun déshonneur. Quelques familles, parmi les plus considérées, descendent de « princesses indiennes. » Les enfants de ces races demi-castes, avec leurs grands yeux noirs, leur bouche largement fendue, leurs dents d'une blancheur d'ivoire, leur front aplati et leur extrême agilité, réveillent involontairement l'idée de jeunes serpents. »

On peut bien penser que cette faculté d'observation qui n'abandonne jamais M. Burton, trouve amplement à s'exercer au milieu des Mormons. Sans se flatter d'avoir pu pénétrer, non plus qu'aucun étranger, bien avant au-dessous de la surface, il se flatte néanmoins qu'un exposé franc, honnête, impartial, dépouillé de toute prévention et de tout parti-pris, ne sera pas dénué d'intérêt. Ses récits et ses aperçus ne feront pas oublier ceux de M. Jules Rémy, son prédécesseur; mais ils les confrontent utilement, et, à plusieurs égards, ils en sont le complément.

Au total, l'impression de M. Burton est plus favorable que contraire à cette singulière communauté religieuse, née, il y a trente ans, au sein du protestantisme américain, qui s'est développée à la voix de son premier prophète Joseph Smith, que les persécutions ont expulsée des États de l'est, et qui s'est fixée depuis 1847 dans le vaste territoire qu'elle occupe actuellement entre les montagnes Rocheuses et la chaîne côtière de la Californie, où son rapide développement lui a déjà donné le caractère d'une communauté politique reconnue comme Territoire depuis 1851 par la législature américaine. Le recensement officiel amé-

ricain de 1860 donnait au territoire d'Utah [1] 40,000 âmes environ de population, chiffre que les Saints regardent comme beaucoup trop faible. Utah est le nom officiel du territoire (dérivé de la principale tribu aborigène); mais l'appellation habituelle parmi les habitants, — le nom religieux, à vrai dire, — est Désérèt; de même que le nom mystique de la capitale est Sion, bien que le nom civil soit Cité du Lac Salé, Salt Lake City.

L'immigration des étrangers au territoire mormon est continue et jusqu'à présent a toujours été grandissant; c'est ainsi que s'explique le rapide accroissement de la communauté mormone depuis quinze ans. Mais ce sont les classes les plus infimes de l'Europe, et, en très-grande majorité, celles de la Grande-Bretagne, qui en sont l'aliment à peu près exclusif. On peut dire en toute vérité — la remarque est de M. Burton — que le mormonisme est la foi du pauvre; tous ceux qui connaissent la condition misérable de l'ouvrier anglais des manufactures, du prolétaire agricole et de ceux qui travaillent dans les mines, seront de la même opinion. « Physiquement parlant, il n'y a pas de comparaison entre la condition des Saints et la classe où ils se recrutent. » Aussi M. Burton fait-il cette remarque, que partout dans le nouveau monde l'étranger s'étonne qu'un homme pauvre reste en Europe; — il est vrai qu'il ajoute « et qu'un homme riche reste en Amérique. » Puis par un retour vers l'état social de sa patrie, ce pays des immenses contrastes, le voyageur s'écrie: « Quand la richesse moins inégalement distribuée en Angleterre n'offrira plus le contraste d'une splendeur excessive à côté de l'extrême misère; quand les missions intérieures du Royaume-Uni auront accompli leur devoir de travailler à l'éducation et à l'évangélisation des malheureux parias des villes et des campagnes, les enfants du pays qui se vante d'être le plus avancé parmi les nations n'auront plus à rougir de ce que les Mormons ou Saints du dernier jour sont pour la plupart d'origine anglaise. »

D'après cette origine de la population mormone, on ne doit pas s'attendre à trouver chez eux un bien grand développement de culture littéraire. La bibliothèque publique de la Cité des Saints renferme tout au plus un millier de volumes, se rapportant pour la plupart à la secte et aux polémiques dont elle a été l'occasion. Le pontife lui-même du culte mormon, M. Brigham Young, qui est en même temps le chef de la communauté civile et religieuse, ne paraît pas s'élever sous ce rapport fort au-dessus du niveau commun, bien qu'à d'autres égards ce ne soit pas, tant s'en faut, un homme ordinaire. « Les hommes, non les livres; des faits, non des paroles » telle est sa devise. Son apparence est celle d'un bon propriétaire de campagne, ou, comme on dit en Angleterre et en Amérique, d'un gentleman farmer; mais le regard est intelligent, la physionomie sympathique, les manières simples et courtoises, toute la personne empreinte de cette dignité naturelle que donne l'habitude du pouvoir. C'est l'idée qu'avait déjà donnée de lui l'excellente relation de M. Rémy.

La question de la polygamie, qui est un côté si remarquable et si caractéristique de la secte, tient naturellement une assez grande place dans le livre de

[1] Le mot se prononce Youtah.

M. Burton; peut-être ne serait-il pas nécessaire de fouiller bien avant dans la conscience des adeptes, pour s'apercevoir que ce côté de la doctrine des Saints n'a pas été un des moins influents dans sa propagation. Il va sans dire que les Mormons se défendent d'apporter dans cet acte *religieux* aucun sentiment de nature à en altérer la pureté biblique. M. Brigham Young a largement prêché d'exemple, et l'on peut même trouver qu'il a pris modèle sur le roi Salomon beaucoup plus que sur Abraham et Jacob. Il est assez singulier que M. Burton, comme avant lui M. Rémy, se montrent volontiers assez disposés à approuver les raisons des Saints du dernier jour, par cette raison, entre autres, plus spécieuse que solide, que les Mormons font légalement, et sous les restrictions de la loi, ce que les chrétiens se permettent trop communément en violation de la religion et de la morale. Au surplus, les deux voyageurs ne voient dans la polygamie des Mormons qu'un fait transitoire; et il est, en effet, bien évident qu'un pareil usage est de son essence contraire à la nature, puisque chez tous les peuples du globe, par une de ces lois mystérieuses qui régissent l'univers, il y a un équilibre constant dans les naissances des deux sexes. Toute discussion tombe devant cet arrêt de la Loi naturelle.

Je ne puis suivre plus longtemps M. Burton dans ses excursions physiologiques et morales; son livre est de ceux que doit lire quiconque prend intérêt aux grandes questions qui s'agitent de nos jours dans le domaine de l'esprit et de l'âme, comme dans le champ de la politique et de l'économie sociale. Je dirai en finissant que ceux qui dans la relation de M. Burton voudront suivre surtout le voyageur, y trouveront encore, outre les études que j'ai déjà signalées sur l'ethnologie américaine, un intéressant aperçu de ce qu'on nomme le Grand Bassin, c'est-à-dire de la région naturelle caractérisée par un ensemble de lacs sans écoulement, et qui forme le territoire d'Utah.

VIVIEN DE SAINT-MARTIN.

BIBLIOGRAPHIE RUSSE

PÉRIODIQUES RUSSES

Mémoires (Sapiski) ***de la Société impériale de Géographie russe.*** Nouvelle série. T. I. Saint-Pétersbourg, 1862, in-8° (en langue russe).

Outre les préliminaires consacrés aux procès-verbaux de la Société, aux ouvrages qui lui ont été offerts, etc., le volume contient les quinze morceaux suivants :

Esquisse ethnographique de la population juive de la Russie, par M. ***Berlin.***

Fragment d'un voyage à Khiva; avec des particularités sur l'État de Khiva pendant le règne de Saïd-Mohammed Khân, 1856-1860. Par M. ***Kuhlevain*** [1].

[1] Traduit en allemand dans les *Archiv* d'Erman T. XXI, 1er cahier, p. 28-42.

La ville de Sémipalatinsk, par M. *Abramoff*.

Répartition de la population en Russie d'après les âges, par M. *Vesséloftski*.

Les terrains soumis à l'irrigation dans la Trans-Baïkalie, par M. *Kehlberg*.

Tableau de la Dzoungarie, par M. T. *Valikhanoff*.

La terre du Nord, par M. *Asguentoff*.

Extrait du compte rendu de l'expédition astronomique dans les pays Semiretchensk et Trans-Ilien, par M. *Goloubef* [1].

Description du Khanat de Khiva, par M. *Grigorief*.

Le Pamir et les sources de l'Amou-Daria, par M. *Vénioukoff*.

L'Altichar, ou les Six Villes de la province chinoise de Nan-Lou, en 1858 et 1859, par M. *Valikhanoff*.

Fragment d'un voyage dans l'Asie centrale, par M. *Goloubef*.

La population des provinces occidentales de la Russie, répartie d'après les nationalités, par M. *Lébedkin*.

Aperçu du commerce de la Sibérie occidentale, par M. *Vénioukoff*.

Voyage dans la Sibérie orientale, par M. *Raddé*.

Le pays Trans-Ilien et la rivière Tchouï, par M. *Vénioukoff*.

Les Mémoires de la Société de Géographie russe, dans lesquels s'est fondu le *Bulletin* qui, jusque-là, paraissait à part, se publient maintenant (à partir de cette nouvelle série) par cahiers trimestriels. Quatre cahiers forment un volume. On n'y a pas joint de cartes.

Le seul regret que l'on puisse exprimer, en présence de ces études et de ces relations dont beaucoup sont si précieuses pour la connaissance du centre et du nord de l'Asie, c'est que la langue russe, dans laquelle elles sont rédigées, soit si peu répandue dans l'Europe occidentale. Il serait bien à désirer que la Société, dans l'intérêt de la science comme de sa propre gloire, pût consacrer une faible partie de ses ressources à en faire publier simultanément une édition en langue française, qui est aujourd'hui un moyen de communication universelle pour les travaux scientifiques de même que pour la diplomatie, comme était le latin il y a trois siècles. V. S. M.

[1] Prononcez Golouboff. Un aperçu de l'expédition scientifique de M. Goloubef a été donné dans les *Archiv* d'Erman, t. XX, p. 20-37; et les résultats de l'expédition pour la géographie astronomique ont été publiés dans les *Mittheilungen* du Dr Petermann (1861, 5e cahier, p. 198), d'après une communication du général de Blaramberg.

CHRONIQUE LITTÉRAIRE

Depuis *les Misérables,* aucun livre n'avait eu le retentissement qu'obtient en ce moment *la Sorcière*, de M. Michelet [1]. Le souffle de passion qui anime toutes les œuvres de l'illustre historien s'empare ici du lecteur le plus rebelle, et l'emporte malgré lui à travers ronces et buissons jusqu'aux plus sanglants sommets du Brocken. On revient vraiment de cette course haletante, l'esprit stupéfait, rompu, *esréné*, mais tout exalté par de singulières jouissances, par les bizarres complaisances de ce style hardi, où chaque phrase se dresse comme un spectre prêt à écarter son voile. Telles, les sorcières elles-mêmes revenaient du sabbat, plongées dans cette torpeur stupide qui succède aux horribles voluptés, et d'où s'élancera plus âpre leur rage inassouvie. L'idée qui fait le fond de *la Sorcière*,— c'est-à-dire cette prise intime de *possession* d'une âme par une autre, poursuivie avec une impitoyable ténacité, — est pour M. Michelet une thèse favorite qu'il a déjà en maint endroit supérieurement traitée, surtout dans *le Prêtre, la Femme et la Famille.* Le terrible épisode de la Cadière, qui est aujourd'hui dans toutes les mémoires, n'est certes pas plus touchant et plus significatif que la lutte toute morale de Mlle de Maisonfort, à Saint-Cyr, contre Mme de Maintenon. C'est donc moins, après tout, l'étude historique que l'étude physiologique et morale qu'il faut chercher dans *la Sorcière.* Là est la vraie valeur de ce livre dont les révélations ne s'appliquent pas uniquement, ainsi que des esprits prévenus feignent de le croire, à des faits exceptionnels, à d'anomales appétences; elles renferment au contraire l'analyse des causes fréquentes, bien que secrètes, de certaines passions qui, par la façon complexe dont elles se manifestent, appartiennent à la fois au médecin et au moraliste.

Il y a loin, quelle que soit leur filiation, des sorcières du moyen âge aux sorcières de l'antiquité grecque. Celles-ci, divinités toujours belles et toujours bienfaisantes, qui peuplent les vallons, les forêts et les montagnes, ont pour ceux qu'elles enchantent des inspirations plus sereines et de moins terribles amours. Au nombre de leurs *possédés* (et il est encore parmi nous des esprits qu'absorbe cette passion de l'antique nature), ne faut-il pas mettre en première ligne ce poëte auquel une pieuse admiration vient enfin d'élever un monument digne de lui, André Chénier? Véritable païen, aimant et interprétant ce monde disparu tel qu'il a réellement existé, ne se laissant point égarer dans cette œuvre où il lui

[1] 1 vol. in-12; Hetzel et Dentu.

fallut apporter autant de sentiment que d'érudition par les caprices de son imagination ardente, André Chénier, malgré le conseil qu'il semble donner dans un vers célèbre, n'appliqua le style de l'antiquité qu'à des pensers antiques. C'est ce que témoigne amplement la remarquable édition donnée par M. Becq de Fouquières [1]; le texte y est accompagné d'un perpétuel commentaire, composé de fragments de poésie grecque où l'on retrouve le plus souvent la pensée et l'expression même de l'écrivain français. Où est donc alors la part d'André Chénier? demandera peut-être quelque lecteur naïf. C'est précisément d'avoir recherché dans la langue grecque les expressions directes de ses idées, les formes tout indiquées qui pouvaient s'accommoder au génie de la langue française [2]. Se montrer fidèle aux lois de notre style tout en restant grec par les idées, enrichir notre langue parce qu'il ne peut s'en contenter, lui apporter, dans un cadre spécial, de nouvelles et logiques ressources, capables d'être généralisées, telle fut la tâche si heureusement accomplie par André Chénier, tâche si opposée d'ailleurs aux tentatives toutes superficielles de Ronsard. Là est le vrai sens de ses études. Il ne s'agit point avec lui d'une renaissance artificielle, ni d'un retour factice et de parti pris vers les idiotismes de la langue de Théocrite et d'Homère; il s'agit plus simplement, et aussi plus profondément, d'une loi éternelle de l'art : l'accord intime entre l'expression et l'idée, entre la forme et l'objet. Aussi bien, lorsque Chénier aborde un sujet d'inspiration moderne (le poëme de l'*Invention*, les *Épîtres*, etc.), sa phrase n'offre guère que la froide et correcte monotonie de la poésie descriptive du XVIIIe siècle. Au service d'idées contemporaines, de *pensers nouveaux*, lui-même ne sait plus mettre sa science des *vers antiques*. On se trompe donc en croyant qu'André Chénier se proposât par ses travaux et son exemple de renouveler les sources et les procédés de la poésie française. Son effort est évidemment tout personnel, et son but ne dépasse pas l'objet ou l'idée qu'il se propose de peindre. Il ne fut donc pas *romantique*, comme on l'a dit, ni dans le sens esthétique, ni dans le sens révolutionnaire du mot. Et si la pléiade poétique du XIXe siècle reconnaît en lui un de ses précurseurs, ce n'est point qu'il l'ait précédée dans des sentiments et des procédés qui ne sont pas les siens : c'est plutôt qu'il a su sortir de l'ornière poétique de son époque, et donner aux idées qu'il voulait exprimer la seule forme qui leur appartînt. — Il reste d'ailleurs sur cette importante question de la langue, chez André Chénier, toute une étude à faire, dont M. Becq de Fouquières n'a voulu que recueillir et classer les matériaux. Malgré cette lacune, cette édition se recommande dignement à tous les lettrés par les nombreux termes de comparaison avec la poésie antique qu'elle contient. Ainsi que l'a dit un excellent juge, M. Eugène Despois, « on a ici le miel de l'abeille, et, tout à côté, les fleurs où elle l'a puisé. »

Cette poésie grecque, elle est un sujet inépuisable pour la critique, un modèle éternel pour l'artiste qui apprend à distinguer ce que, sous son objectivité, elle offre d'intime et d'humain. Tout le monde sait ce qu'ont retiré de cette étude nos classiques du XVIIe siècle, puis, à un point de vue plus vaste, Gœthe. Grâce à une traduction récente, nous pouvons savoir ce qu'en pensait un homme dont la double personnalité, critique et poétique, est un phénomène de contraste intime

[1] 1 vol. gr. in-8; Charpentier.

[2] Je n'entends parler ici que des dix ou douze morceaux qui font la véritable personnalité poétique d'André Chénier.

des plus curieux à étudier, Jean-Paul Richter[1]. Cette traduction de la *Poétique* ou *Introduction à l'Esthétique*[2] est due à MM. Alexandre Büchner et Léon Dumont. Elle est précédée d'une longue introduction qui prépare le lecteur au système, fort clair, du reste, de Jean-Paul, et suivie de commentaires et de notes qui interprètent complétement les inévitables *germanismes* d'un écrivain qui passe pour être plus allemand que Gœthe et Schiller eux-mêmes. La *Revue* aura l'occasion de revenir sur ce livre important, dont l'un des traducteurs, M. Léon Dumont, s'est déjà fait connaître au public philosophique par un petit traité à la fois charmant et profond comme son titre : *Des causes du rire.*

Un livre qui a fait beaucoup de bruit dans le monde savant, et qui apporte force arguments à ceux qui subordonnent toute métaphysique aux lois de la nature et de la physiologie, le traité *de l'Origine des Espèces,* ou des lois du progrès chez les êtres organisés, de M. Ch. Darwin, vient, trois ans après son apparition en Angleterre, d'être enfin traduit, et de la façon la plus remarquable, par Mlle Clémence-Auguste Royer[3]. L'homme est-il un *Adam dégénéré* ou un *singe perfectionné?* Voilà la question réduite à ses deux termes les plus simples. Or, si la première opinion doit être complétement abandonnée par la science, la seconde, malgré la façon radicale dont elle heurte notre vanité et nos préjugés, se présente peut-être comme plus rationnelle qu'une troisième (celle de M. Pictet), qui consiste à faire *apparaître* l'homme *tout d'une pièce* à un moment donné et dans un milieu convenable. Il est difficile, en effet, d'expliquer cette apparition subite d'un organisme aussi complexe que l'homme; il semble donc plus logique de l'attribuer à une sorte de transformation progressive. Mais, de quelque façon que l'homme se soit manifesté, il n'en est pas moins certain qu'il y a eu de ce moment une espèce nouvelle, bien tranchée, bien séparée de tout le reste par des caractères propres de fixité. C'est cette *fixité* de l'espèce, fait naturel, physiologique, positif comme l'individu lui-même, qu'on peut reprocher peut-être à M. Ch. Darwin de ne point assez reconnaître, d'autant plus que cette fixité relative de l'espèce n'en empêche pas la progressibilité. Au reste, la *Revue Germanique* s'est déjà occupée de cette question, et nous n'avons qu'à renvoyer nos lecteurs à l'article de M. Eugène Claparède[4].

Toutefois nous devons insister sur la préface mise par Mlle C. A. Royer en tête du livre de M. Ch. Darwin. Elle est fière et hardie, cette préface, armée de pied en cap contre le préjugé et l'ignorance, écrite enfin avec toute l'intrépidité de l'esprit qui sait invincibles les conquêtes de la raison. Mlle Royer reproche quelque part à M. Darwin « son style un peu lourd, surtout pour les lecteurs français accoutumés à voir leurs écrivains argumenter au pas de charge et conclure à la baïonnette. » Certes, on peut dire que cette préface prêche d'exemple. C'est un véritable assaut livré par la philosophie positive aux religions qui imposent

[1] Chez Gœthe, le poëte et le critique ne font qu'un, sont de force égale, se manifestent l'un par l'autre; chez Jean-Paul, l'invention est un effet de l'instinct et du tempérament; la critique, un effet du caractère, ami de l'ordre et du juste milieu, et des habitudes réfléchies et minutieuses. Chez le premier, unité souveraine; chez l'autre, union (malgré l'opposition apparente) de deux forces antinomiques et complémentaires.

[2] 2 vol. in-8; Durand.

[3] 1 fort vol. in-12; Guillaumin et Masson.

[4] *Revue Germanique,* octobre 1861.

la foi, comme aux académies qui se renferment dans le *statu quo* et dans l'observation descriptive. J'y lis cette phrase excellente : « On a de nos jours si peur de supposer qu'on n'ose même plus légitimement induire. » Et de là, Mlle Royer s'élance pour faire le procès à ce « spiritualisme éclectique et sentimental qui depuis soixante ans recoud les uns aux autres les vieux lambeaux de doctrinarisme cartésien, scolastique et classique ! » à ces collectionneurs « qui confondent le plan de la nature avec leur système de classification. » — Peut-être les deux lois, posées par M. Ch. Darwin, de sélection naturelle et de concurrence vitale (*struggle for life*) ont-elles entraîné un peu loin Mlle Royer, lorsqu'elle y voit la justification des fameuses lois de Malthus [1], la réfutation d'une égalité « utopique, nuisible et contre nature entre tous les hommes, » et la preuve d'une hiérarchie bien tranchée entre les diverses races humaines. Je ne prétends pas que la vérité ne soit pas au fond de ces propositions, et, certes, il faut avoir du courage pour la proclamer; seulement, il semble qu'ici le raisonnement de Mlle Royer n'offre plus cette logique rigoureuse qu'elle manie si bien et si volontiers. Cette séparation profonde entre les races humaines, on la comprendrait avec la Théorie des *apparitions successives*, mais non avec celle de la mutabilité et perfectibilité de l'espèce, dans laquelle les races supérieures sont considérées comme provenant des autres. Or, pourquoi les races inférieures actuelles ne pourraient-elles se perfectionner ? Elles le doivent à votre point de vue même. Vous êtes tenu de reconnaître en elles, avec toutes ses conséquences, une véritable fraternité de sang, tandis que l'autre théorie, à la fois plus miséricordieuse et plus fière, n'accepte qu'une fraternité morale. — Il est encore un endroit de cette préface qui semble manquer de logique... et de justice. C'est la page curieuse où Mlle Royer chasse de sa république les faibles, les infirmes, les incurables et les méchants, puisque les maux dont ils sont atteints tendent à se perpétuer et à se multiplier indéfiniment. Mais ces difformités, physiques ou morales, ne sont-elles pas elles-mêmes des faits, des accidents de cette nature à laquelle vous reportez toute l'infaillibilité divine, et dont toutes les manifestations, quelles qu'elles soient, doivent avoir à vos yeux une valeur égale? Déduire une pareille morale de la théorie de Darwin n'aboutirait à rien moins qu'à la brutalité la plus égoïste. N'oublions pas que respecter le droit des faibles est encore le meilleur moyen d'assurer le droit des forts. — Malgré ces réserves, la préface de Mlle Royer sera lue avec plaisir par tout ami de la libre philosophie. Le style n'y est pas d'une parfaite correction, mais il a droit au meilleur éloge qu'on en puisse faire : chaque mot y est à sa place et, chaque terme y est pris dans cette valeur exacte et propre qui ne connaît point de synonymes.

Nous pouvons ici nous appuyer de l'autorité d'un de nos collaborateurs, M. Aug. Laugel, lorsqu'il dit, à propos même de ce livre de M. Darwin, que « tout se lie dans le monde, et la science ne peut accomplir aucun progrès dans l'ordre physique sans qu'un autre progrès n'en devienne l'écho dans l'ordre moral. » Le titre de cette nouvelle publication de M. Laugel, *Science et Philosophie* [2], indique très-bien l'esprit et le but immédiat des diverses études qu'il y a rassemblées. L'auteur fait observer avec raison que la séparation, si gratuitement établie par

[1] Mlle Clém.-Aug. Royer s'occupe aussi d'économie politique. Sa *Théorie de l'impôt ou la dîme sociale* a été couronnée par le conseil d'État du canton de Vaud.

[2] 1 vol. in-12, Mallet-Bachelier.

certains professeurs de Sorbonne, entre la science et la philosophie n'est qu'une erreur toute moderne; et, dans un historique rapide, il les montre au contraire s'élevant et se prouvant sans cesse l'une par l'autre. Sachons gré à des esprits fermes et vaillants comme M. Laugel, de ne point se lasser de plaider pour ces vérités vieilles comme le monde, que nie impudemment l'ignorance ou l'égoïsme dogmatique. — Il en est par exemple de l'accord entre la science et la philosophie comme de la liberté considérée comme principe et fin de l'activité humaine. Il y a douze ans, un esprit éminent, Daniel Stern, publiait un livre destiné à développer cette idée, si simple et si vaste à la fois qu'elle apparaît tout de suite comme un axiome social, et n'a, pour ainsi dire, qu'à s'affirmer sans avoir besoin de démonstration. « Ce fut là, — dit Daniel dans la préface de la seconde édition de cet *Essai sur la liberté*, qui vient tout récemment de paraître [1], ce fut là pour l'orthodoxie universitaire une grossière hérésie, une proposition insupportable. « La liberté est le *moyen*, non la *fin;* l'auteur a tout brouillé. » Telle fut la brève sentence prononcée contre moi. Je n'essayai pas d'en appeler, c'eût été peine perdue. S'il n'y a plus en France de religion d'État, il y avait encore à cette époque comme une philosophie d'État qui ne souffrait pas la contradiction, et pour laquelle la majorité des Français professait une sorte de respect administratif assez semblable à la soumission que pratiquent les honnêtes gens envers le commissaire de police et le gendarme. » — L'auteur croit que depuis cette époque, soumis à de décisives expériences, les esprits ont réfléchi et sont revenus peu à peu à une meilleure intelligence de la liberté: puisse donc cette croyance n'être pas seulement l'illusion d'une noble intelligence et d'un cœur généreux !

A cette époque de l'année, les livres de voyages sont nombreux, et nous pouvons en recommander quelques-uns dignes d'une sérieuse attention. — En voici un tout d'abord où les études de paysage sont un cadre à l'action romanesque et même à la discussion philosophique. L'auteur est Mme Dora d'Istria; le livre a pour titre *Au bord des Lacs helvétiques*. On sait quelle femme éminente, joignant à une rare érudition les idées les plus libérales, se cache sous ce pseudonyme. C'est une personnalité où l'écrivain n'est que le traducteur immédiat et soumis d'ardentes impressions entrecoupées de digressions savantes. Ce mélange d'émotion vive et de dissertation une fois reconnu chez Mme d'Istria, il est facile d'en conclure que, tout en ne prenant la plume qu'à ses heures et pour satisfaire aux seuls besoins de son esprit, l'auteur suit peu les entraînements de la fantaisie. Ses conceptions ne sont point un effet du caprice, elles obéissent à une idée bien arrêtée d'avance. Les détails, les digressions, voilà la part réservée à l'imagination et au sentiment; quant au cadre, il est choisi de manière à développer une thèse non pas seulement morale, ce qui rentrerait dans le but de tous les romanciers, mais à la fois sociale, religieuse et ethnologique. On le voit par les deux récits dont l'action se passe *au bord des lacs helvétiques*. Le sujet en est simple; ils se font parallèles et se complètent l'un l'autre : c'est un désenchantement d'amour dont souffrent deux âmes, l'une sur les bords du Léman, l'autre sur les bords du Lago-Ceresio, et ce double désenchantement a sa source dans l'incompatibilité de l'amour avec certaines conventions sociales. Qu'on se rassure : il ne s'agit point ici de la lutte banale de la *passion* avec le *devoir* : la thèse

[1] 1 vol. Michel Lévy.

est moins générale, moins abstraite; mais les limites mêmes où elle est renfermée lui procurent le bénéfice d'une véritable distinction. Et voyez comme, pour être plus précise, elle vise plus haut : à l'en croire, Mme d'Istria ne se propose rien moins que de personnifier dans leurs intimes douleurs quelques-unes des causes de dépérissement contre lesquelles ont à lutter aujourd'hui certaines classes, en apparence privilégiées, de la société européenne. Eléonora de Haltingen est aimée par un jeune prince allemand dont la sépare le rang social. Elle succombe sous le poids de cet amour, presque sans se plaindre, avec une résignation qu'explique chez les Allemands « un sentiment profondément enraciné de la hiérarchie sociale. »

Ainsi de la seconde héroïne, Ghislaine, dont le rôle au point de vue du sentiment est cependant tout opposé. Mme d'Istria insiste ici avec raison sur un fatalisme factice, que certaines classes de la société doivent aux conventions qu'elles ont elles-mêmes créées. Ghislaine est une sombre et indolente jeune fille, qui a grandi, sans joies et sans distractions, dans un vieux château de la Belgique, agitée par un va et vient moral d'enthousiasme et de découragements, de révoltes secrètes, de colères juvéniles. Un romancier de profession eût certainement donné l'amour, le véritable amour, pour issue et pour remède à cette maladie de l'âme chez une jeune fille. Mais Mme d'Istria, observateur sincère, a vu autrement et sans doute plus logiquement. « Ghislaine, dit-elle, était intimement convaincue qu'elle était destinée à être duchesse; son rôle social faisait à ses yeux partie de l'essence même des choses. Dans ces intelligences froides et bornées, les conventions humaines prennent aisément, du moins dans la jeunesse, la place de la fatalité antique. » Ghislaine sacrifie donc au brillant mariage qui est dans sa destinée l'amour jeune et sincère que le hasard lui offre; puis viennent le désenchantement, la faute, orgueilleusement avouée, enfin la mort, précédée d'une sorte de repentir mystique, toutes choses qui ne sont pas seulement dans la logique de ce caractère, mais dans la logique des préjugés, des sentiments factices, du milieu social auquel Ghislaine appartient. — Quant aux nombreux rapprochements, moraux ou ethnologiques, dont ces deux récits sont parsemés, si ces observations inattendues nuisent parfois à l'action romanesque, elles prennent presque la première place à une seconde lecture. On sent qu'elles contiennent la véritable idée, le véritable objet de l'écrivain; elles plaisent surtout parce qu'elles trahissent une âme passionnément éprise de la vérité et de la liberté, malgré ses sympathies personnelles pour telle religion ou telle aristocratie européennes; on sait que le nom de Mme Dora d'Istria est désormais attaché à l'avenir du rit grec et de la nationalité roumaine.

Parmi les autres livres de publication récente, et sur la plupart desquels la *Revue Germanique* aura occasion de revenir, nous signalerons à l'attention de nos lecteurs une *Histoire de l'archipel Havaïen*[1] par M. Jules Remy, l'auteur distingué du *Voyage au pays des Mormons*. Une intéressante introduction sur l'état physique, moral et politique des îles Sandwich précède ce récit historique, dû, paraît-il, à un écrivain du pays, et dont le texte havaïien est placé en regard de la traduction. Ce livre sera une bonne fortune pour les philologues, de même que les savantes observations de M. Remy doivent apporter, sur une race spéciale et destinée à bientôt disparaître, de précieuses lumières

[1] *Ka Mooolelo Havaii*, texte et traduction, 1 vol. in-8; Franck-Hérold.

pour l'étude de l'anthropologie. — *La vallée du Nil*[1], par MM. Henri Cammas et André Lefèvre, donne sur l'état pittoresque et scientifique de l'Égypte les documents les plus nouveaux et les plus précis; et ce qui fait le mérite particulier de ce livre, c'est que ces exactes et récentes observations sont fécondées et éclairées par une étude attentive de l'histoire politique, philosophique et religieuse de la vieille Égypte, où se reconnaît une plume habituée à l'analyse de ces graves questions et en même temps enthousiaste de ces antiques origines de notre civilisation. — *Sous la tente; souvenirs du Maroc*,[2] est un livre plein de chaleur et de cette seconde vue que possède l'artiste uni à l'écrivain, où M. Charles Yriarte résume ses souvenirs de guerre et de voyage. L'auteur a pris une part personnelle à cette curieuse expédition qui, sous les ordres du maréchal O'Donnell, débarqua sur la côte de Tétouan. Il en a vu de près tous les détails, toutes les nécessités particulières, tous les obstacles comme toutes les ressources imprévues; de même, après la victoire, il a pu étudier, dans ces villes fermées jusque-là aux chrétiens, des mœurs que nous ne connaissions guère que par une sorte de tradition romanesque. Au double point de vue espagnol et maure, le livre de M. Ch. Yriarte est nouveau et tout entier écrit *de visu*. — Voici enfin un livre plus important que ne semble l'indiquer le titre, qui a demandé de nombreuses et patientes recherches, et qui offre de grands enseignements en ses récits où le dramatique n'est autre chose que le réel : *les Vrais Robinsons*[3], par MM. Ferdinand Denis et Victor Chauvin. En ces naufrages désespérés, au fond de ces impitoyables solitudes, à travers ces voyages sans fin vers des contrées qui reculent sans cesse, ce qui éclate, c'est l'énergie, la force de volonté humaine, et le ressort qui semblerait s'user plus vite chez les misérables des villes que chez ceux qui demeurent seuls, abandonnés à eux-mêmes, en face de la nature. Qu'en conclure, sinon que la nature est plus compatissante pour nos misères que la civilisation elle-même?

Mais les auteurs de ce livre n'ont voulu que nous intéresser, sans viser à résoudre d'aussi grosses questions. *Les vrais Robinsons* peuvent nous servir de transition naturelle pour passer aux livres de fin d'année, que le soin qui préside maintenant à leur confection ne permet pas d'oublier. Voici *les Contes et le Théâtre du petit Château*, de M. Jean Macé, l'auteur d'un vrai chef-d'œuvre : *l'Histoire d'une Bouchée de pain*; — *les Aventures d'un petit Parisien*, par M. Alfred de Bréhat; — *les Récréations instructives* (3e série[4]), publiées par M. Jules Delbrück. La *Revue* a déjà mentionné avec éloge les deux précédents volumes. Celui-ci est conçu dans le même esprit, mais il s'adresse à des enfants de douze ou treize ans. On voit que M. J. Delbrück remplit la tâche progressive qu'il s'est imposée. Enfin, nous terminerons par l'annonce de la seconde série de *la Comédie enfantine*[5], de M. Louis Ratisbonne. Ce volume fait dignement suite à son aîné, et même on peut ajouter qu'il est plus substantiel et que la forme en est plus sévère. Les dessins, si délicats et si élevés de M. Froment, donnent, en outre, à ce livre une valeur spéciale qui le feront rechercher par les artistes et les gens du monde.

EUGÈNE LATAYE.

[1] 1 beau vol. in-12; Hachette.
[2] 1 vol. illustré par nos principaux artistes; Morizot.
[3] 1 vol. gr. in-8, illustré; librairie du *Magasin Pittoresque*.
[4] Chez Hachette.
[5] Un vol. in-8, illustré par Froment; Hetzel.

CHRONIQUE POLITIQUE

Les élections américaines ont été favorables au parti démocrate. On connaît le programme de ce parti : l'union telle qu'elle existait avant la rupture.

Il y a là tout simplement un cercle vicieux. « L'union, telle qu'elle était, » — cela signifie, en bonne logique, l'union rétablie avec les causes de la désunion. La guerre, apparemment, n'a pas éclaté sans motifs entre le Nord et le Sud. Les démocrates ne peuvent l'imaginer; comment donc se fait-il qu'ils songent à rétablir sans modification une constitution qui impliquait ces motifs et qui ne cesserait pas de les impliquer? On enverrait aux Petites Maisons le médecin qui, pour guérir un malade, lui appliquerait des remèdes propres à entretenir la maladie au lieu d'en extirper le germe. Pour faire triompher la politique des démocrates américains, il ne faudrait rien moins qu'une occupation armée et permanente des territoires du Sud, l'état de conquête indéfiniment maintenu. Étrange union! étrange façon de rétablir ce qui existait! Le Sud conquis ne serait pas réuni, réconcilié; sous le masque d'une paix dérisoire, l'on ne cesserait de deviner le visage sanglant, enflammé et grimaçant de la guerre.

Non, non : le seul chemin vers le rétablissement de l'union est celui que le président Lincoln indiquait naguère. L'esclavage est la cause de la scission; l'esclavage subsistant, les États du Sud tendront toujours à fuir l'orbite de la fédération. L'esclavage impose aux États du Sud un centre particulier, un point de gravitation différent de celui qui maintient les États du Nord. Les États du Sud sont obligés de ramener tous leurs intérêts, toutes leurs visées, toute leur ambition et toute leur politique à cet unique souci : maintenir l'esclavage, et pour le maintenir où il existe, l'implanter où il n'existe pas. Cernée par la liberté, l'*institution particulière* ne peut subsister : elle le sent, elle le sait, à telles enseignes qu'elle a fait de son extension dans les nouveaux territoires un *casus belli*. Telle est la philosophie de cette guerre.

Et peu importe que le Nord fût abolitioniste ou qu'il ne le fût pas : il n'avait

pas d'États à esclaves, l'abolition était chez lui accomplie. D'autres questions encore, d'autres dissidences s'élevaient, nous le voulons bien, entre le Sud agriculteur et le Nord manufacturier; elles ont dû influer sur la scission, y aider : seules, elles ne l'auraient pas amenée. Des intérêts de tarif, par exemple, ont leur importance; mais de leur nature ils se préteront toujours aux compromis. Quelle nation pourrait vivre, si de semblables divergences devaient suffire à la mettre en pièces? Est-ce qu'en Angleterre, par exemple, la réforme économique ne s'est pas faite dans les centres manufacturiers, et, en apparence, contre les producteurs de céréales? L'Angleterre s'est-elle pour cela divisée contre elle-même? N'avons-nous pas vu, en Suisse, dans ces États-Unis en miniature de l'Europe, la guerre du *Sonderbund* créer une tendance séparatiste, dont cependant aujourd'hui la Suisse entière est heureuse d'avoir triomphé? Les peuples, comme les individus, peuvent faire de faux calculs, obéir à des mirages, lâcher la proie pour l'ombre. Le Sud en serait là, après la séparation.

Qu'on n'invoque pas, non plus, comme on se plaît trop à le faire, la diversité du sang et de la race entre les Américains du Sud et les Américains du Nord. Il y a là des différences de climat et de sol, non de race. On ne saurait parler de race sur cette terre d'expérimentation où, comme dans un immense creuset, tous les peuples de l'Europe vident, chaque année, leur trop plein. Et d'ailleurs, si cette prétendue diversité avait dû creuser entre eux l'abîme de la scission, comment, depuis trente ans que la guerre actuelle couve dans la lutte parlementaire, électorale et présidentielle des populations transatlantiques, l'histoire des États-Unis nous montre-t-elle si clairement, dans les lois relatives à l'esclavage, le pivot des compétitions rivales? Pourquoi le Sud voulait-il implanter l'esclavage sur des territoires vierges de sa souillure? Pourquoi le Nord ne voulait-il pas de cet envahissement, si le *noir* n'est pour rien dans leur querelle? Pourquoi, si l'esclavage n'était pas le germe latent de la rébellion, celle-ci a-t-elle pris prétexte de l'élection Lincoln, personnage notoirement connu pour ses opinions abolitionistes, et succédant à M. Bucchanan, qui représentait des opinions contraires? Pourquoi, enfin, s'il ne s'agit que de tarif et de diversité de sang, n'y a-t-il d'un côté que des États à esclaves, de l'autre des États qui n'en ont pas?

L'esclavage est la cause de la guerre, c'est de ce poison déposé dans la constitution fédérale qu'elle est sortie. Et voilà pourquoi l'on ne peut rétablir l'union qu'en purifiant le pacte fédéral; voilà pourquoi ceux qui, par calcul ou par défaut de logique, de près ou de loin, en Europe ou en Amérique, défendent le Sud et le couvrent de leur sympathie, ne sont, fût-ce malgré eux, que des partisans de l'esclavage, des planteurs, des complices de la chose la plus exécrable et la plus ignominieuse que l'histoire ait connue et connaîtra jamais.

L'intervention des grandes puissances signifierait au fond : consécration de la servitude. Elle marquerait de son sceau une abomination vouée à l'exécration de tous les gens de cœur, de tous ceux qui ont un vrai souci de la dignité de notre espèce. Le noir, ose-t-on nous dire, est matériellement heureux, plus heureux que la plupart de nos travailleurs libres. Est-ce à dire que nous devions réduire en esclavage les travailleurs libres, en faire des nègres et du bétail,

pour les rendre heureux? Vain sophisme, jésuitisme exécrable! C'est de la conscience du genre humain et non de son ventre qu'il s'agit. Il s'agit de morale, non de digestion, et celui qui ne le voit pas, ceux qui nous accusent de faire, à propos de l'esclavage, de la sentimentalité et de la philanthropie à rebours, ceux-là n'ont jamais eu la fibre humaine: ils sont livrés d'avance à la domination des appétits matériels; ce sont des serviteurs-nés de tous les pouvoirs qui, sous le poids de la matière, écrasent les intérêts supérieurs de l'intelligence et de la moralité. Puisque d'ailleurs le nègre est si heureux, au dire de ceux qui l'exploitent, qu'on lui propose la liberté: il refusera sans doute son malheur, ou bien, l'ayant accepté, il reviendra bientôt sous le fouet de son maître. Ce serait un moyen péremptoire de prouver la légitimité de l'esclavage. D'où vient donc que les planteurs ne songent pas à l'employer? Ils réduiraient ainsi les déclamateurs au silence.

C'est en vain aussi que l'on parle de droit des nationalités à propos de la rébellion du Sud. Quand une masse d'hommes, se détachant d'un pacte consenti, revendique le droit à l'existence indépendante, le droit d'être un peuple, et que cette revendication repose ouvertement sur un crime contre l'humanité, il est impossible de reconnaître là un véritable titre à la nationalité. Vous invoquez le droit de former un peuple, prouvez d'abord que votre droit repose sur autre chose que sur la violation du droit. Si les Américains du Sud veulent fournir à l'Europe la preuve qu'ils sont dignes de constituer une nation séparée, qu'ils abolissent l'esclavage et maintiennent ensuite leur prétention à l'indépendance. Jusque-là, ils prétendront vainement nous convaincre que les grands mots de nation et de liberté ne servent pas dans leur bouche à couvrir la plus abjecte des dominations.

Les démocrates n'arriveront au pouvoir qu'en décembre 1863; que se passera-t-il d'ici là? Les républicains ont en main le pouvoir effectif avec le droit d'en user pendant un an encore. Le remplacement de Mac-Clellan par le général Burnside nous est un témoignage qu'ils veulent mettre ce temps à profit et qu'ils ne reculent pas devant l'exécution du manifeste Lincoln. Reste à savoir s'ils ne seront pas entravés, contrariés et retenus par la présence d'un parti qui les a vaincus par le nombre avant même d'être investi du pouvoir légal. La situation créée par ces élections anticipées est étrange: la guerre va être conduite par des hommes qui dès aujourd'hui se trouvent en opposition avec la majorité. Mais puisque cette situation est acceptée, puisque la fiction légale subsiste au profit des républicains, qu'ils en tirent une réalité: leur unique salut est de prouver aux démocrates, par les résultats de leur plan, que ce plan était le seul praticable et conforme à la logique de la situation. Il faut qu'ils triomphent rapidement, ou bien qu'ils se retirent. Il faut qu'au jour de leur déchéance constitutionnelle, ils aient déblayé l'obstacle et conquis sur les ruines de *l'institution noire* le vrai terrain de la réconciliation. Ils pourront dire alors aux démocrates: l'union que vous poursuiviez avec nous, mais par des moyens illusoires, elle peut se rétablir maintenant par la modération et la justice. Tendons la main aux frères vaincus, aidons-leur à se relever, à reconstituer leur fortune et leurs destinées sur les

bases du travail libre ; faisons d'amples concessions à leurs intérêts agricoles, et la nouvelle génération, mise en présence d'une situation nouvelle, reconnaîtra qu'elle n'a plus d'avenir et de prospérité à attendre que du rétablissement sincère de l'union; car l'esclavage aboli, l'union sera devenue son intérêt, alors que l'esclavage subsistant, c'était la séparation qu'elle devait fatalement poursuivre.

L'Europe souffre cruellement de la guerre américaine, et les gouvernements, soucieux à bon droit, tournent les yeux vers un avenir qui s'assombrit de plus en plus. Le coton, pour des millions de citoyens, c'est le pain. Comment faire? que résoudre ? Intervenir serait, à notre sens, le pire moyen. Mais le président Lincoln peut compléter ses décrets contre l'esclavage. Qu'il se déclare prêt à ouvrir le blocus pour laisser passer le coton; si le congrès de Richmond refuse alors d'envoyer le pain à nos manufactures, on saura de quel côté sont les *affameurs*. Les rebelles n'ont pas trouvé le moyen de faire la guerre sans argent, et l'argent c'est, pour eux, le coton vendu. Ils ne refuseront pas la vente, car leurs finances agonisent. L'Europe sera désintéressée; mais le Sud, fortifié du même coup, sera en mesure de continuer la lutte. Qu'on se rassure ; cette lutte, quand il regorgerait d'or pour la nourrir, le Sud ne pourra la poursuivre longtemps sous les coups d'une armée devenue abolitioniste. Qu'on laisse donc passer le roi-coton et qu'on apaise l'Europe!

Le ministère Ratazzi a subi des assauts; il est chancelant. Cependant sa faiblesse ne vient guère de lui, et s'il tombe, comme cela est probable, son héritier sera fort embarrassé de réparer ses fautes. A moins d'aller jusqu'à rompre avec le gouvernement français, tous les successeurs de M. Ratazzi seront, jusqu'à nouvel ordre, frappés de paralysie. Le chemin de Rome aujourd'hui passe par Paris : c'est à la porte des Tuileries qu'il faut frapper; mais elle s'est fermée et reste muette. Nous déplorons cette immobilité qui, depuis la retraite de M. Thouvenel, semblerait avoir été élevée à la hauteur d'un principe. Cependant, nous n'y pouvons croire en dépit de tout, car l'immobilité n'est pas du ressort de la politique. Placés entre deux intérêts également respectables, comment sortirons-nous jamais de cette position, si ces intérêts ne cessent pas de peser d'un poids égal dans la balance diplomatique? Mais sont-ils réellement de même poids dans la balance de l'opinion; le sont-ils surtout dans celle de l'histoire, dans celle du progrès, de l'avenir, de la civilisation, de la liberté? L'Empereur a dit avec une grande autorité que tout ce qui est libéral en Europe est opposé au pouvoir temporel. Comment, dès lors, pourrions-nous croire que les desseins de l'Empereur sont favorables au maintien de ce pouvoir ? Si l'on ne prend un parti, et la cour de Rome se trouve trop à l'aise pour s'y décider elle-même, des événements — peut-être redoutables — finiront par éclater. Espérons que Napoléon III se souviendra encore en temps utile de ce qu'écrivait, en 1831, lors de l'insurrection des Romagnes, au pape Grégoire XVI, le prince Napoléon-Louis Bonaparte : ..... « On veut, à ce qu'il paraît, et d'une manière bien décidée, la séparation du pouvoir temporel d'avec le spirituel. Mais on aime Votre Sainteté, et l'on croit généralement que Votre Sainteté sera prête à rester à Rome avec toutes ses richesses, ses Suisses, le Vatican, et à laisser former un gouvernement provisoire pour les

choses temporelles..... Je puis assurer avoir entendu dire à presque tous les jeunes gens, même les moins modérés, que si Grégoire XVI renonce au temporel, ils l'adoreront, qu'ils deviendront eux-mêmes les plus fermes soutiens d'une religion épurée par un grand pape, et qui a pour base le livre le plus libéral qui existe : le divin Évangile[1]. »

Nous pouvons annoncer, entre parenthèses, que, suivant les pronostics, le cours de M. Renan au collége de France ne sera pas repris cet hiver. La question romaine, toujours la question romaine!

Pie IX et Grégoire XVI, c'est tout un ; c'est le *non possumus*.

On propose aux Grecs des princes en abondance. Nous avons peine à énoncer une opinion sur les candidats, et nous préférons croire que le prince Alfred et le prince de Leuchtenberg sont des princes également respectables. Le traité de 1832 est assez de cet avis. Est-ce que les Grecs s'embarrasseraient de si peu, et puisque la diplomatie leur refuse le bienfait d'un prince français, anglais ou russe, vont-ils perdre toute sagesse et se tromper de chemin? Ah! la diplomatie, quelle belle chose — pour les diplomates!

Le cœur de tout bon Français a vibré en lisant le rapport du maréchal Randon sur l'expédition du Mexique, rapport inséré au *Moniteur*. La lumière s'est faite sur la valeur de nos soldats, qui n'avait pas besoin d'être mise en relief; car ils ont appris au monde dès longtemps de quelle étoffe ils sont faits. La lumière a-t-elle de même jailli sur les fins que nous poursuivons là-bas, et sur le fameux principe de non-intervention que nous allons porter à Mexico ainsi qu'à Rome? En vérité, nous ne pouvons l'affirmer. Ce que nous voyons de plus clair en Italie comme au Mexique,—sans parler de médiation fraternelle en Amérique,—c'est que M. Fould est un ministre des finances fort à plaindre. On lui donne à soigner un budget malade, et qui certes n'est point menacé de pléthore, au moins du côté des recettes, et tandis qu'avec l'attention et la vigilance la plus scrupuleuse, l'honorable médecin s'occupe du traitement, tandis qu'il rogne dix millions par-ci, attire vingt millions par-là, voilà qu'on entasse sur le malade les expéditions et les occupations, et qu'on lui donne la fièvre en le menaçant de nouveaux services à rendre aux peuples en détresse!

Le vrai malade en ceci, nous le connaissons ; c'est l'impôt, dont le budget doit se nourrir. L'impôt et le budget sont de vrais frères siamois : ce que celui-ci dévore, il faut que celui-là le donne de sa substance. Prions donc le ciel qu'il intervienne à son tour pour que nous n'intervenions plus, et qu'il nous enseigne que le meilleur moyen pour un pays de réduire ses budgets, c'est de réduire ses prétentions à l'extérieur. La France ne manque pas de besogne chez elle, et si elle daignait intervenir dans ses propres affaires, ses voisins s'en trouveraient aujourd'hui assez bien, sans qu'elle-même s'en trouvât plus mal.

Le poëte Uhland vient de mourir. Les poëtes meurent aussi; il en est même qui meurent à peine nés, étouffés dans l'atmosphère stupéfiante des convoitises matérielles. Uhland a vécu en poëte, mais sans indifférence pour la grandeur politique

[1] Brochure de M. Hubaine, secrétaire des commandements du prince Napoléon.

de l'Allemagne. Sa lyre avait une corde qui a fortement résonné pour l'avenir de son beau pays. Ce fut un poëte patriote. Il n'aura pas vu son rêve se réaliser; mais aussi il n'assistera pas aux douleurs du suprême enfantement. Cependant, quand se lèvera l'Allemagne unie, et forte par l'union, on nommera Uhland avec reconnaissance parmi ceux qui auront préparé son avénement [1].

CHARLES DOLLFUS.

Nous annonçons avec plaisir à nos lecteurs l'apparition d'un ouvrage qui vient à point pour combler une lacune. Le siècle est aux encyclopédies, aux dictionnaires. Le *Dictionnaire général de la politique* entrepris par M. Maurice Block avec le concours des plumes les plus appropriées à cette œuvre, sera certainement le très-bien venu. La première livraison, renfermant la lettre *A*, depuis *abdication* jusqu'à *association*, vient de paraître. Nous y remarquons des articles de MM. de Tracy, Vivien de Saint-Martin, J. E. Horn, A. Batbie, H. de Riancey, L. de Lavergne, E. de Parieu, Clément Duvernois, Jules Simon, Baudrillart, Joseph Garnier, etc., etc. Cette livraison annonce l'ouvrage; elle le recommanderait s'il avait besoin d'être recommandé. CHARLES DOLLFUS.

[1] La *Revue* consacrera prochainement une étude approfondie à l'illustre et fidèle champion de la poésie et de la liberté.

CHARLES DOLLFUS,
Directeur, gérant responsable.

IMP. DE L. TOINON ET C°, A SAINT-GERMAIN.

La *Revue germanique et française* a son programme en philosophie, qui est la libre recherche. Elle n'est inféodée à aucun système, elle ne jure par aucune doctrine et par aucun maître. Sans avoir la prétention d'être réformatrice, elle s'efforce de suivre les voies indépendantes qui mènent aux réformes.

En politique, elle obéit au même esprit. Elle n'appartient à aucun parti, excepté à celui de la liberté. Mais elle ne croit pas à la liberté par la violence, elle ne croit à la liberté que par la liberté. Toute réforme qui n'a pas mûri dans l'opinion publique est selon nous précaire, sans racines : le premier souffle l'emportera.

Nous croyons à la liberté par la discussion, qui doit conduire à la persuasion, et de la persuasion dans les esprits, à la réalisation dans les faits. C'est donc pour la paix et pour la conciliation que nous en appelons à la discussion, première forme et premier besoin de la liberté en tous pays.

L'observation des faits qui constituent la situation politique de la France, nous a conduit à reconnaître que de grands changements sont nécessaires pour préparer chez nous l'établissement solide d'une constitution libérale. Nous nous préoccupons moins, en conséquence, de couronner l'édifice que d'en assurer ou d'en jeter les bases.

Ces bases, elles s'appellent pour nous :

La liberté communale, ou la décentralisation administrative.

L'enseignement primaire, auxiliaire de cette liberté, imposé par l'État aux communes, en retour de leur autonomie.

Le département, élevé à sa véritable hauteur par des attributions effectives accordées aux conseils généraux.

La séparation des Églises et de l'État, leur indépendance réciproque, à charge par les Églises de respecter, comme toutes les associations, la grande association gouvernée par la justice, et qui est le pays lui-même, personnifié dans ses pouvoirs constitutifs.

La liberté de l'esprit et des opinions sous toutes les formes, dans

l'élection, dans la presse, dans l'enseignement; liberté qui, sous l'égide des réformes signalées, n'aurait plus aucun péril, car la liberté ne peut rien contre la liberté.

Tels sont les contours généraux de notre programme politique. A la démocratie autoritaire nous opposons, nous aussi, et nous opposerons toujours la démocratie libérale. Mais, encore une fois, nous ne les opposons pas avec haine et violence; nous voulons entre les deux placer l'examen, la discussion des faits; arriver à la conquête de ce que nous souhaitons par les progrès de la discussion. Et cela, parce que nous croyons à l'efficacité de la discussion. S'il en était autrement, nous jetterions notre plume au vent.

Ce programme, il doit pouvoir se poursuivre sous tout gouvernement qui n'étouffera pas, au risque de la voir éclater contre lui, la puissance élastique du progrès.

En politique, comme ailleurs, nous ne sommes pas, on le voit, des révolutionnaires : nous essayons d'être des réformateurs. Nous n'ignorons pas que jusqu'à ce jour la France a procédé par voie de révolution plus que par voie de réformes. Elle a souvent anticipé l'idée par le fait, et de la sorte elle s'est condamnée à de brusques reculs.

Mais nous ne nous décourageons pas pour cela. Notre politique est une politique à long terme. Ce n'est pas une raison pour qu'elle soit mauvaise. Le temps et la réflexion sont l'étoffe solide des améliorations véritables. Nous en appelons au temps et à la réflexion, et si la part que nous prenons à l'examen des intérêts publics peut aider quelque peu à mettre la France en équilibre sur la double base de la liberté et de l'égalité, nous nous estimerons heureux d'avoir contribué, même de loin, à un résultat que doivent chercher tous ceux qui aiment leur pays, et, dans les conquêtes de leur pays, la grande cause de l'humanité, celle de la civilisation.

CHARLES DOLLFUS.

St-Germain. Imp. L. Toinon et Cie.

LES MOEURS ET LES LETTRES

EN ANGLETERRE

AU MOYEN AGE

FORMATION DE LA NATION ET DE LA LANGUE ANGLAISE (1606)

I

Il y avait déjà un siècle et demi sur le continent que, dans l'affaissement et la dissolution universelle, une nouvelle société s'était faite et de nouveaux hommes avaient surgi. Contre les Normands et les brigands, les braves à la fin avaient fait ferme. Ils avaient planté leurs pieds dans le sol, et le chaos mouvant des choses croulantes s'était fixé par l'effort de leurs grands cœurs et de leurs bras. A l'embouchure des fleuves, aux défilés des montagnes, sur la lisière des marches dévastées, à tous les passages périlleux, ils avaient bâti leurs forts, chacun le sien, chacun sur sa terre, chacun avec sa bande de fidèles, et ils avaient vécu à la façon d'une armée disséminée mais en éveil, campés et ligués dans leurs châteaux, les armes en mains, et en face de l'ennemi. Sous cette discipline un peuple redoutable s'était formé, cœurs farouches dans des corps athlétiques[1], incapables de con-

[1] Voir, entre autres peintures de mœurs, les premiers récits de la première croisade : Godefroy fend un Sarrazin jusqu'à la ceinture. — En Palestine, une veuve était obligée, jusqu'à 60 ans, de se marier, parce que nul fief ne pouvait rester sans défenseur. — Un chef espagnol dit à ses hommes épuisés, après une bataille : « Vous êtes trop las et trop blessés; mais venez vous battre avec moi contre cette autre troupe; les blessures fraîches que nous recevrons nous feront oublier celles que nous avons reçues. » — En ce temps-là, dit la chronique générale d'Espagne, les *rois*, comtes, et nobles, et tous les chevaliers, afin d'être prêts à toute heure, tenaient leurs chevaux dans la salle où ils couchaient avec leurs femmes.

trainte, affamés d'actions violentes, nés pour la guerre permanente, parce qu'ils s'étaient trempés dans la guerre permanente, héros et brigands qui, pour sortir de leur solitude, se lançaient dans les entreprises, et s'en allaient en Sicile, en Portugal, en Espagne, en Livonie, en Palestine, en Angleterre, conquérir des terres ou gagner le paradis.

II

Le 27 septembre 1066, à l'embouchure de la Somme, on pouvait voir un grand spectacle : quatre cents navires à grande voilure, plus de mille bateaux de transport, et soixante mille hommes qui s'embarquaient. Le soleil se levait magnifiquement après de longues pluies ; les trompettes sonnaient, les cris de cette multitude armée montaient jusqu'au ciel; à perte de vue, sur la plage, dans la rivière largement étalée, sur la mer qui s'ouvre au delà spacieuse et luisante, les mâts et les voiles se dressaient comme une forêt, et la flotte énorme s'ébranlait sous le vent du sud[1]. Le peuple qu'elle portait se disait originaire de Norwége, et on eût pu le croire parent de ces Saxons qu'il allait combattre ; mais il avait avec lui une multitude d'aventuriers accourus par toutes les routes, de près et de loin, du Nord et du Midi, du Maine et de l'Anjou, du Poitou et de la Bretagne, de l'Ile-de-France et de la Flandre, de l'Aquitaine et de la Bourgogne[2], et lui-même, en somme, *était Français*.

III

Comment se fait-il qu'ayant gardé son nom il eût changé de nature, et quelle série de rénovations avait fait d'un peuple germanique un peuple latin ? C'est que ce peuple, lorsqu'il vint en Neustrie, n'était ni un corps de nation, ni une race pure. Ce n'était qu'une bande, et à ce titre, épousant les femmes du pays, il faisait entrer dans ses enfants

[1] Voir, pour tous les détails, les *Chroniques anglo-normandes*, III, p. 4. citées par Aug. Thierry. J'ai vu moi-même l'endroit et le paysage.

[2] Sur trois colonnes d'attaque, à Hastings, il y en avait deux formées par les auxiliaires. Au reste, les chroniqueurs ne se trompent pas sur ce fait capital; ils sont tous d'accord pour déclarer que l'Angleterre fut conquise par des Français.

la séve étrangère. C'était une bande scandinave, mais grossie par tous les coquins courageux et par tous les malheureux désespérés qui vaguaient dans le pays[1], et à ce titre il recevait dans sa propre substance la séve étrangère. D'ailleurs, si la troupe errante s'était trouvée mélangée, la troupe établie l'avait été davantage; et la paix, par ses infiltrations, autant que la guerre par ses recrues, était venue altérer l'intégrité du sang primitif. Quand Rollon, ayant divisé la terre au cordeau entre ses hommes, eut pendu les voleurs et ceux qui leur donnaient assistance, des gens de tous pays accoururent. La sécurité, la bonne et roide justice étaient si rares qu'elles suffisaient pour repeupler un pays[2]. Il appela les étrangers, disent les vieux auteurs, « et fit un seul peuple de tant de gens de natures diverses. » Ce ramassis de barbares, de réfugiés, de brigands, de colons émigrés, parla si promptement roman ou français, que le second duc voulant faire apprendre à son fils la langue danoise, fut obligé de l'envoyer à Bayeux où elle était encore en usage. Les grosses masses finissent toujours par faire le sang, et le plus souvent l'esprit et la langue. C'est pourquoi ceux-ci, transformés, se dégourdirent vite : la race fabriquée se trouva d'esprit alerte, bien plus avisée que les Saxons ses voisins d'outre-Manche, toute semblable à ses voisines de Picardie, de Champagne et d'Ile-de-France. « Les Saxons[3], dit un vieil auteur, buvaient à l'envi, et consumaient jour et nuit leurs revenus en festins, tandis qu'ils se contentaient d'habitations misérables : tout au contraire des Français et des Normands qui faisaient peu de dépense dans leurs belles et vastes maisons, étant d'ailleurs délicats dans leur nourriture et soigneux dans leurs habits, jusqu'à la recherche. » Les uns, encore alourdis par le flegme germanique, étaient des ivrognes gloutons que secouait par accès l'enthousiasme poétique; les autres, allégés par leur transplantation et leur mélange, sentaient déjà se développer en eux les besoins de l'esprit. « Vous auriez pu voir, chez eux, des églises s'élever dans chaque village, et des monastères dans les cités, construits dans un style inconnu auparavant, » en Normandie d'abord et tout à l'heure en Angleterre[4]. Le goût leur était venu tout

[1] Ce fut un pêcheur de Rouen, soldat de Rollon, qui tua le duc de France à l'embouchure de l'Eure. Hastings, le fameux roi de mer, était fils d'un laboureur des environs de Troyes.

[2] « Au xe siècle, dit Stendhal, un homme souhaitait deux choses : 1° n'être pas tué; 2° avoir un bon habit de peau. » — Chronique de Fontenelle.

[3] Guillaume de Malmesbury.

[4] *Pictorial history*, I, 615. Églises de Londres, de Sarum, de Norwich, Durham, Chichester, Peterborough, Rochester, Hereford, Glocester, Oxford, etc. (Guillaume de Malmesbury.

de suite, c'est-à-dire l'envie de plaire aux yeux, et d'exprimer une pensée par des formes, une pensée neuve : l'arche circulaire s'appuyait sur une colonne simple ou sur un faisceau de colonnettes : les moulures élégantes s'arrondissaient autour des fenêtres ; la rosace s'ouvrait simple encore et semblable à la rose des buissons, et le style normand se déployait original et mesuré entre le style gothique dont il annonçait la richesse, et le style roman dont il rappelait la solidité.

Avec le goût, aussi naturellement et aussi vite, la curiosité leur était venue. Les peuples sont comme les enfants ; chez les uns la langue se délie aisément, et ils comprennent d'abord ; chez les autres la langue se délie péniblement, et ils comprennent tard. Ceux-ci avaient fait lestement leur éducation, à la française. Les premiers en France, ils avaient débrouillé le français, le fixant, l'écrivant, si bien, qu'aujourd'hui nous entendons encore leurs codes et leurs poëmes. En un siècle et demi, ils s'étaient cultivés au point de trouver les Saxons « illettrés et grossiers [1]. » Ce fut là leur prétexte pour les chasser des abbayes et de toutes les bonnes places ecclésiastiques. Et, en vérité, ce prétexte était aussi une raison, car ils haïssaient d'instinct la lourdeur stupide. Entre la conquête et la mort du roi Jean, ils établirent cinq cent cinquante-sept écoles en Angleterre. Henri Beauclerc, fils du conquérant, fut instruit dans les sciences ; Henri II et ses trois fils l'étaient aussi ; l'aîné, Richard Cœur-de-Lion fut poëte. Lanfranc, premier archevêque normand de Cantorbéry, logicien subtil, discuta habilement sur la présence réelle ; saint Anselme, son successeur, le premier penseur du siècle, crut découvrir une nouvelle preuve de l'existence de Dieu, et tenta de rendre la religion philosophique en faisant de la raison le chemin de la foi ; certainement l'idée était grande surtout, au XIIe siècle, et on ne pouvait aller plus vite en besogne. Sans doute cette science est la scolastique, et ces terribles in-folio tuent plus d'esprits qu'ils n'en nourrissent ; mais on commence comme on peut, et le syllogisme, même latin, même théologique, est encore un exercice d'intelligence et une preuve d'esprit. Parmi ces abbés du continent qui s'installent en Angleterre, tel établit une bibliothèque ; un autre, fondateur d'une école, fait représenter à ses écoliers « le jeu de sainte Catherine ; » un autre écrit en latin poli des épigrammes aiguisées comme celles de Martial. Ce sont là les plaisirs d'une race intelligente, avide d'idées, d'esprit dispos et flexible, dont la pensée nette n'est point offusquée comme celle des têtes saxonnes par les hallucinations de l'ivresse et

[1] Mot d'Orderic Vital.

par les fumées de l'estomac vorace et rempli. Ils aiment les entretiens, les récits d'aventures. A côté de leurs chroniqueurs latins, Henri de Huntington, Guillaume de Malmesbury, hommes réfléchis déjà, et qui savent non-seulement conter, mais juger parfois, ils ont des chroniques rimées, en langue vulgaire, celle de Geoffroy Gaimar, de Benoît de Sainte-Maure, de Robert Wace. Et croyez que leurs faiseurs de vers ne seront pas stériles de paroles et ne les feront pas chômer de détails. Ils sont causeurs, conteurs, diserts par excellence, agiles de langue et jamais à court. Chantres, point du tout ; ils parlent, c'est là leur fort, dans leurs poëmes comme dans leurs chroniques. Ils ont écrit les premiers la chanson de Roland ; par-dessus celle-là, ils en accumulent une multitude sur Charlemagne et ses pairs, sur Arthur et Merlin, sur les Grecs et les Romains, sur le roi Horn, sur Guy de Warwick, sur tout prince et tout peuple. Leurs trouvères, comme leurs chevaliers, prennent des deux mains chez les Gallois, chez les Francs, chez les Latins, et se lancent en Orient, en Occident, dans le large champ des aventures. Ils parlent à la curiosité comme les Saxons parlaient à l'enthousiasme, et détrempent dans leurs longues narrations, claires et coulantes, les vives couleurs des traditions germaines et bretonnes : des batailles, des surprises, des combats singuliers, des ambassades, des discours, des processions, des cérémonies, des chasses, une variété d'événements amusants, voilà ce que demande leur imagination agile et voyageuse. Au début, dans la chanson de Roland, elle se contient encore; elle marche à grands pas, mais elle ne fait que marcher. Bientôt les ailes lui viennent: les incidents se multiplient; les géants et les monstres foisonnent ; la vraisemblance disparaît; la chanson du jongleur s'allonge en poëme sous la main du trouvère; il parlerait, comme le vieux Nestor, cinq années ou même six années entières, sans se lasser ni s'arrêter. Quarante mille vers, ce n'est point trop pour contenter leur bavardage : esprit facile, abondant, curieux, conteur, tel est le génie de la race; les Gaulois, leurs pères, arrêtaient les voyageurs sur les routes pour leur faire conter des nouvelles, et se piquaient comme eux « de bien se battre et de facilement parler. »

Avec les poëmes de chevalerie, ils ont la chevalerie ; d'abord, il est vrai, parce qu'ils sont robustes, et qu'un homme fort aime à se prouver sa force en assommant ses voisins ; mais aussi par désir de renommée et par point d'honneur. Par ce seul mot, l'honneur, tout l'esprit de la guerre est changé. Les poëtes saxons la peignaient comme une fureur meurtrière et comme une folie aveugle, qui ébranlait la

chair et le sang et réveillait les instincts de la bête de proie; les poëtes normands la décrivent comme un tournoi. La nouvelle passion qu'ils y font entrer, c'est la vanité et la galanterie; Guy de Warwick désarçonne tous les chevaliers de l'Europe pour mériter la main de la sévère et dédaigneuse Félice. Le tournoi lui-même n'est qu'une cérémonie, un peu brutale, à la vérité, puisqu'il s'agit d'y casser des bras et des jambes, mais brillante et française; faire parade d'adresse et de courage, étaler la magnificence de ses habits et de ses armes, être applaudi et plaire aux dames, de tels sentiments indiquent des hommes plus sociables, plus soumis à l'opinion, moins concentrés dans la passion personnelle, exempts de l'inspiration lyrique et de l'exaltation, doués d'un autre génie, puisqu'ils sont enclins aux autres plaisirs.

Ce sont là les hommes qui, en ce moment, débarquaient en Angleterre pour y importer de nouvelles mœurs et y implanter un nouvel esprit : Français de fond, d'esprit et de langue, quoique avec des traits propres et provinciaux; entre tous, les plus positifs, attentifs au gain, calculateurs,ayant les nerfs et l'élan de nos soldats, mais avec des ruses et des précautions de procureurs; coureurs héroïques d'aventures profitables; ayant voyagé en Sicile, à Naples, et prêts à voyager à Constantinople, à Antioche, mais pour prendre le pays ou rapporter de l'argent; politiques déliés, habitués, en Sicile, à louer leur valeur au plus offrant, et capables, au plus fort de la croisade, de faire des affaires, à l'exemple de leur Bohémond qui, devant Antioche, spéculait sur la disette de ses alliés chrétiens et ne leur ouvrait la ville qu'à condition de la garder pour lui; conquérants méthodiques et persévérants, experts dans l'administration et féconds en paperasses, comme ce Guillaume qui avait su organiser une telle expédition et une telle armée, qui en tenait le rôle écrit, et qui allait cadastrer sur son Domesdaybook toute l'Angleterre; seize jours après le débarquement on vit à Hastings, par des effets sensibles, le contraste des deux nations.

Les Saxons « toute la nuit mangèrent et burent. Vous les eussiez vus moult se démener, et saillir, et chanter, » avec les éclats d'une grosse joie bruyante [1]. Au matin, ils serrèrent derrière leurs palissades les masses compactes de leur lourde infanterie; et, la hache pendue au col, ils attendirent l'assaut. Les Normands, hommes avisés, calculèrent les chances du paradis et de l'enfer et voulurent mettre Dieu dans leurs intérêts. Robert Wace, leur historien et leur compatriote, n'est

[1] Robert Wace. Roman de Rou.

pas plus troublé par l'inspiration poétique qu'ils ne le sont par l'inspiration guerrière; et, la veille de la bataille, il a l'esprit aussi prosaïque et aussi lucide qu'eux [1]. Cela parut dans la bataille. Ils étaient, pour la plupart, archers et cavaliers, bons manœuvriers, adroits et agiles. Taillefer le jongleur, qui demanda l'honneur de frapper le premier coup, allait chantant, en vrai volontaire français, et faisant des tours d'adresse. Arrivé devant les Anglais, il jeta trois fois sa lance, puis son épée en l'air, les recevant toujours par la poignée; et les pesants fantassins d'Harold, qui ne savaient que pourfendre les armures à coups de hache, « s'émerveillèrent, l'un disant à l'autre que c'était enchantement. » Pour Guillaume, entre vingt actions prudentes ou matoises, il fit deux bons calculs qui, dans ce grand embarras, le tirèrent d'affaire. Il ordonna à ses archers de tirer en l'air; ses flèches blessèrent beaucoup de Saxons au visage, et crevèrent l'œil d'Harold. Après cela, il feignit de fuir; les Saxons, ivres de joie et de colère, quittèrent leurs retranchements, et se livrèrent aux lances de ses cavaliers. Pendant le reste de la guerre, ils ne surent que se lever par petites bandes, combattre furieusement et se faire massacrer. La race forte, fougueuse et brutale, se jette sur l'ennemi à la façon d'un taureau sauvage; les habiles chasseurs de Normandie la blessent avec dextérité, l'abattent et lui mettent le joug.

[1] Les Normands et les Français
Toute nuit firent oraisons,
Et furent en afflictions.
De leurs péchés confès se firent
Et à leurs prêtres les dirent,
Et qui n'eut point de prêtres près,
A son voisin se fit confès.
Pour ce que samedi était
Que la bataille être devait.
Un Normand a promis et voué,
Comme les clercs l'ont loué,
Que à ce jour s'ils vainquaient,
Chair ni sauce ne mangeraient.
Geoffroy, évêque de Coutances,
A plusieurs enjoint pénitences.
Il reçut les confessions
Et donna bénédictions.

IV

Qu'est-ce donc que cette race française qui, par les armes et les lettres, fait dans le monde une entrée si éclatante, et va dominer si bien qu'en Orient, par exemple, elle imposera son nom de Francs à tous les peuples de l'Occident ? En quoi consiste cet esprit nouveau, inventeur précoce, ouvrier de toute la civilisation du moyen âge ? Il y a dans chaque esprit une action élémentaire qui, incessamment répétée, compose sa trame et lui donne son tour : à la ville ou dans les champs, cultivé ou inculte, enfant ou vieillard, il passe sa vie et emploie sa force *à concevoir un événement ou un objet ;* c'est là sa démarche originelle et perpétuelle, et il a beau changer de terrain, revenir, avancer, allonger et varier sa course, tout son mouvement n'est jamais qu'une suite de ces pas joints bout à bout ; en sorte que la moindre altération dans la grandeur, la promptitude ou la sûreté de l'enjambée primitive transforme et régit toute la course, comme dans un arbre la structure du premier bourgeon dispose tout le feuillage et gouverne toute la végétation [1]. Quand le Français conçoit un événement ou un objet, il le conçoit vite et *distinctement ;* nul trouble intérieur, nulle fermentation préalable d'idées confuses et violentes qui, à la fin concentrées et élaborées, fassent éruption par un cri. Les mouvements de son intelligence sont adroits et prompts comme ceux de ses membres ; du premier coup, et sans effort, il met la main sur son idée. Mais il ne met la main que sur elle ; il a laissé de côté tous les profonds prolongements enchevêtrés par lesquels elle plonge et se ramifie dans ses voisines ; il ne s'embarrasse pas d'eux, il n'y songe pas ; il détache, cueille, effleure, et puis c'est tout. Il est privé, ou, si vous l'aimez mieux, il est exempt de ces soudaines demi-visions qui, secouant l'homme, lui ouvrent en un instant les grandes profondeurs et les lointaines perspectives. C'est l'ébranlement intérieur qui suscite les images ; n'étant point ébranlé, il n'imagine pas. Il n'est ému qu'à fleur de peau ; la grande sympathie lui manque ; il ne sent pas l'objet tel qu'il est, complexe et d'ensemble, mais par portions, avec une connaissance discursive et superficielle.

[1] Cette idée des types s'applique dans toute la nature, physique et morale.

C'est pourquoi nulle race en Europe n'est moins poétique. Regardez leurs épopées qui naissent, on n'en a jamais vu de plus prosaïques. Ce n'est pas le nombre qui manque; la chanson de Roland, Garin le Loherain, Ogier le Danois, Berthe aux grands pieds, il y en a une bibliothèque; bien plus, alors les mœurs sont héroïques et leurs âmes sont neuves; ils ont de l'invention, ils content des événements grandioses; et malgré tout cela, leurs récits sont aussi ternes que ceux des bavards chroniqueurs normands. Sans doute, quand Homère conte, il est clair autant qu'eux et développe comme eux; mais à chaque instant les magnifiques noms de l'Aurore aux doigts rosés, de l'Air au large sein, de la Terre divine et nourrice, de l'Océan qui ébranle la terre, viennent étaler leur floraison empourprée au milieu des discours et des batailles, et les grandes comparaisons surabondantes qui suspendent le récit annoncent un peuple plus enclin à jouir de la beauté qu'à courir droit au fait. Des faits ici, et toujours des faits, il n'y a rien autre chose; le Français veut savoir si le héros tuera le traître, si l'amant épousera la demoiselle; ne le retardez pas dans la poésie ni dans les peintures. Il marche agilement vers l'issue, sans s'attarder aux rêves du cœur, ou devant les richesses du paysage. Nulle splendeur, nulle couleur dans son récit : son style est tout à fait nu, jamais de figures; on peut lire dix mille vers de ces vieux poëmes sans en rencontrer une. Voulez-vous ouvrir le plus ancien, le plus original, le plus éloquent, à l'endroit le plus émouvant, la chanson de Roland au moment où Roland meurt? Le conteur est ému, et pourtant son langage reste le même, uni, sans accent, tant ils sont pourvus du génie de la prose et dépourvus du génie de la poésie. Il donne un abrégé de motifs, le sommaire des événements, la suite des raisons affligeantes, la suite des raisons consolantes. Rien de plus. Ces hommes voient la chose ou l'action en elle-même, et s'en tiennent à cette vue. Leur idée demeure sèche, nette et simple, et n'éveille pas une image voisine pour se confondre avec elle, se colorer et se transformer. Ils conçoivent une à une les parties de l'objet sans jamais les rassembler, comme les Saxons, en une brusque demi-vision passionnée et lumineuse. Rien de plus opposé à leur génie que les vrais chants et les profondes hymnes, tels que les moines anglais en chantent encore sous les voûtes basses de leurs églises. Ils seraient déroutés par les saccades et l'obscurité de ce langage. Ils ne sont pas capables de tels accès d'enthousiasme et de tels excès d'émotions. Ils ne crient jamais, ils parlent ou plutôt ils causent, et jusque dans les moments où l'âme bouleversée devrait, à force de trouble, cesser de penser et de sentir. Ainsi, dans un mystère, Amis,

qui est lépreux, demande tranquillement à son ami Amille de tuer ses deux fils pour le guérir de la lèpre, et Amille répond plus tranquillement encore[1]. Si jamais ils essayent de chanter, fût-ce dans le ciel, sur l'invitation de Dieu « un rondel haut et clair, » ils produiront de petits raisonnements rimés aussi ternes que la plus terne des conversations. Poussez cette littérature à bout, regardez-la comme celle des Scaldes, au moment de sa décadence, lorsque ses vices, exagérés comme ceux des Scaldes, manifestent avec un grossissement marqué le genre d'esprit qui la produit. Les Scaldes tombaient dans le galimatias ; elle se perd dans le bavardage et la platitude. Le Saxon ne maîtrisait point son besoin d'exaltation ; le Français ne contient pas la volubilité de sa langue. Il est trop long et trop clair, de même que le Saxon est trop obscur et trop court. L'un s'agitait et s'emportait avec excès ; l'autre explique et développe sans mesure. Dès le XIIe siècle, les chansons de gestes, délayées, débordent en rapsodies et en psalmodies de trente à quarante mille vers. La théologie y entre ; la poésie devient une litanie interminable, intolérable, où les idées étendues, répétées et ressassées à l'infini, sans un élan d'émotion ni un accent d'invention, coulent comme une eau claire et fade, et bercent de leurs rimes monotones le lecteur édifié et endormi. Déplorable abondance des idées distinctes et faciles ; on l'a retrouvée au XVIIe siècle, dans le cailletage littéraire qui s'échangeait au-dessous des grands hommes ; c'est le défaut et le talent de la race. Avec cet art involontaire d'apercevoir et d'isoler du premier coup et nettement chaque partie de chaque objet, on peut parler, même à vide et toujours.

[1]

Mon très-cher ami débonnaire,
Vous m'avez une chose dite
Qui n'est pas à faire petite
Et que l'on doit moult repenser.
Mais cependant, sans allonger,
Puisque guérison autrement
Ne pouvez avoir veraiment,
Pour votre amour les occirai,
Et le sang vous apporterai !

Vrai Dieu, moult est excellente,
Et de grande charité pleine,
Votre bonté souveraine.
Car votre grâce présente,
A toute personne humaine,
Vrai Dieu, est moult excellente,
Puisqu'elle a cœur et entente,
Et à ce désir l'amène
Que de vous servir se peine.

Voilà la démarche primitive ; comment se continue-t-elle dans la suivante? Ici apparaît un trait nouveau de l'esprit français, le plus précieux de tous. Il faut, pour qu'il comprenne, que la seconde idée soit *contiguë à la première*, sinon il est dérouté et s'arrête ; il ne sait pas bondir irrégulièrement; il ne va que pas à pas, par un chemin droit; l'ordre lui est inné; sans étude et de prime abord, il désarticule et décompose l'objet ou l'événement tout compliqué, tout embrouillé, quel qu'il soit, et pose une à une les pièces à la suite des autres, en file, suivant leurs liaisons naturelles. Il a beau être barbare encore, son intelligence est une raison qui se déploie en s'ignorant. Rien de plus clair que le style de ses vieux contes et de ses premiers poëmes; on ne s'aperçoit pas qu'on suit le conteur, tant sa démarche est aisée, tant le chemin qu'il ouvre est uni, tant il se laisse glisser doucement et insensiblement d'une idée dans l'idée voisine; c'est pour cela qu'il conte si bien. Les chroniqueurs Villehardouin, Joinville, Froissart, inventeurs de la prose, ont une aisance et une clarté dont nul n'approche et, par dessus tout, un agrément, une grâce qu'ils ne cherchent point. La grâce est ici chose nationale, et vient de cette délicatesse native qui a horreur des disparates: point de heurts violents, leur instinct y répugne ; ils les évitent dans les œuvres de goût comme dans les œuvres de raisonnement; ils veulent que les sentiments comme les idées se lient et ne se heurtent pas. Ils portent[1] partout cet esprit mesuré, fin par excellence. Ils se gardent bien, en un sujet triste, de pousser l'émotion jusqu'au bout; ils évitent les grands mots. Souvenez-vous comme Joinville conte, en six lignes, la fin de son pauvre prêtre malade qui voulut achever de célébrer sa messe, et « oncques puis ne chanta et mourut. » Ouvrez un mystère, celui de Théophile, celui de la reine de Hongrie: quand on veut la brûler avec son enfant, elle dit deux petits vers sur « cette douce rosée qui est un si pur innocent, » et puis c'est tout. Prenez un fabliau, même dramatique: lorsque le chevalier pénitent, qui s'est imposé de remplir un baril de ses larmes, meurt auprès de l'ermite, il ne lui demande qu'un don suprême :

> Que vous mettiez vos bras sur mi,
> Si mourrai aux bras mon ami.

Peut-on exprimer un sentiment plus touchant d'une façon plus sobre? Il faut dire de leur poésie ce qu'on dit de certains tableaux: Cela est fait avec rien. Y a-t-il au monde quelque chose de plus délicatement

[1] *La Fontaine et ses Fables*, par H. Taine, p. 15.

gracieux que les vers de Guillaume de Lorris? L'allégorie enveloppe les idées pour leur ôter leur trop grand jour; des figures idéales, à demi transparentes, flottent autour de l'amant, lumineuses quoique dans un nuage, et le mènent parmi toutes les douceurs des sentiments nuancés jusqu'à la rose dont « la suavité replenist toute la plaine. » Cette délicatesse va si loin que dans Thibault de Champagne, dans Charles d'Orléans, elle tourne à la mignardise, à la fadeur. Chez eux toutes les impressions s'atténuent : le parfum est si faible que souvent on ne le sent plus; à genoux devant leur dame, ils chuchottent des mièvreries et des gentillesses; ils aiment avec politesse et esprit; ils arrangent ingénieusement en bouquet « les paroles peintes, » toutes les fleurs « du langage frais et joli; » ils savent noter au passage les sentiments fugitifs, la mélancolie molle, la rêverie incertaine ; ils sont aussi élégants, aussi beaux diseurs, aussi charmants que les plus aimables abbés du XVIIIe siècle : tant cette légèreté de main est propre à la race, et prompte à paraître sous les armures et parmi les massacres du moyen âge, aussi bien que parmi les révérences et les douillettes musquées de la dernière cour ! — Vous la trouverez dans leur coloris comme dans leurs sentiments. Ils ne sont point frappés par la magnificence de la nature, ils n'en voient guère que les jolis aspects; ils peignent la beauté d'une femme d'un seul trait qui n'est qu'aimable en disant « qu'elle est plus gracieuse que la rose en mai. » Ils ne ressentent pas ce trouble terrible, ce ravissement, ce soudain accablement de cœur que montrent les poésies voisines; ils disent discrètement « qu'elle se mit à sourire, ce qui moult lui avenait. » Ils ajoutent, quand ils sont en humeur descriptive: « qu'elle eut douce haleine et savourée, » et le corps aussi blanc « comme est la neige sur la branche quand il a fraîchement neigé. » Ils s'en tiennent là ; la beauté leur plaît, mais ne les transporte pas. Ils goûtent les émotions agréables, ils ne sont pas propres aux sensations violentes. Le profond rajeunissement des êtres, l'air tiède du printemps qui renouvelle et ébranle toutes les vies, ne leur suggère qu'un couplet gracieux ; ils remarquent en passant que « déjà est passé l'hiver, que l'aubépine fleurit, et que la rose s'épanouit ; » puis ils vont à leurs affaires. Légère gaieté prompte à passer, comme celle que fait naître un de nos paysages d'avril; un instant le conteur a regardé la fumée des ruisseaux qui monte autour des saules, la riante vapeur qui emprisonne la clarté du matin ; puis, quand il a chantonné un refrain, il revient à son conte. Il veut s'amuser, c'est là son fort.

Dans la vie, comme dans la littérature, c'est l'agrément qu'il re-

cherche, non la volupté ou l'émotion. Il est égrillard et non voluptueux, friand et non gourmand. Il prend l'amour comme un passe-temps, non comme une ivresse. C'est un joli fruit qu'il cueille, goûte et laisse. Encore faut-il noter que le meilleur du fruit, à ses yeux, c'est d'être un fruit défendu. Il se dit qu'il dupe un mari, « qu'il trompe une cruelle et croit gagner des pardons à cela [1]. » Il veut rire, c'est là son état préféré, le but et l'emploi de sa vie; surtout il veut rire aux dépens d'autrui. Le petit vers des fabliaux gambade et sautille comme un écolier en liberté, à travers toutes les choses respectées ou respectables, daubant sur l'Église, les femmes, les grands, les moines. Gabeurs, gausseurs, nos pères ont en abondance le mot et la chose, et la chose leur est si naturelle que, sans culture et parmi des mœurs brutales, ils sont aussi fins dans la raillerie que les plus déliés. Ils effleurent les ridicules, ils se moquent sans éclat, et comme innocemment; leur style est si uni, qu'au premier aspect on s'y méprend, on n'y voit pas de malice. On les croit naïfs, ils ont l'air de n'y point toucher; un mot glissé montre seul le sourire imperceptible : c'est l'âne par exemple qu'on appelle l'archiprêtre, à cause de son air sérieux et de sa soutane feutrée, et qui gravement se met à « orguenner. » Au bout de l'histoire, le fin sentiment du comique vous a pénétré sans que vous sachiez comment il est entré en vous. Ils n'appellent pas les choses par leur nom, surtout en matière d'amour, ils vous les laissent deviner; ils vous jugent aussi éveillé et avisé qu'eux-mêmes [2]. Sachez bien qu'on a pu choisir chez eux, embellir parfois, épurer peut-être, mais que leurs premiers traits sont incomparables. Quand le renard s'approche du corbeau pour lui voler son fromage, il débute en papelard, pieusement et avec précaution, en suivant les généalogies; il lui nomme « son bon père, don Rohart qui si bien chantait; il loûe sa voix qui est « si claire et si épurge. » « Au mieux du monde chantissiez, si vous vous gardissiez des voix. » Renard est un Scapin, un artiste en inventions, non pas un simple gourmand; il aime la fourberie pour elle-même; il jouit de sa supériorité, il prolonge la moquerie. Quand Tibert le Chat, par son conseil, s'est pendu à la corde de la cloche en voulant sonner, il développe l'ironie, il la goûte et la savoure : il a l'air de s'impatienter contre le pauvre sot qu'il a pris au lacs, l'appelle orgueilleux, se plaint de ce que l'autre ne lui répond

[1] La Fontaine, *Contes*, *Richard Minutolo*.

[2] Parler lui veut d'une besogne,
Où crois que peu conquerrérois
Si la besogne vous nommois.

pas, de ce qu'il veut monter aux nues, et aller retrouver les saints. Et d'un bout à l'autre, cette longue épopée est pareille; la raillerie n'y cesse pas, et ne cesse pas d'être agréable. Renard a tant d'esprit qu'on lui pardonne tout. Le besoin de rire est le trait national, si particulier que les étrangers n'y entendent mot et s'en scandalisent. Ce plaisir ne ressemble en rien à la joie physique qui est méprisable parce qu'elle est grossière; au contraire, il aiguise l'intelligence, et fait découvrir mainte idée fine ou scabreuse; les fabliaux sont remplis de vérités sur l'homme et encore plus sur la femme, sur les basses conditions et encore plus sur les hautes; c'est une manière de philosopher à la dérobée et hardiment, en dépit des conventions et contre les puissances. Ce goût n'a rien de commun non plus avec la franche satire, qui est laide parce qu'elle est cruelle; au contraire, il provoque la bonne humeur; on voit vite que le railleur n'est point méchant, qu'il ne veut point blesser; s'il pique, c'est comme une abeille sans venin; un instant après il n'y pense plus; au besoin il se prendra lui-même pour objet de plaisanterie; tout son désir est d'entretenir en lui-même et en nous un petillement d'idées agréables. Est-ce que vous ne voyez point ici et d'avance l'abrégé de toute la littérature française, l'impuissance de la grande poésie, la perfection subite et durable de la prose, l'excellence de tous les genres qui touchent à la conversation ou à l'éloquence; le règne et la tyrannie du goût et de la méthode; l'art et la théorie du développement et de l'arrangement; le don d'être mesuré, clair, amusant et piquant? Comment les idées s'ordonnent, voilà ce que nous avons enseigné à l'Europe; quelles sont les idées agréables, voilà ce que nous avons montré à l'Europe : et voilà ce que nos Français du XIe siècle vont pendant cinq cents ans, à coups de lance, puis à coups de bâton, puis à coups de férule, enseigner et montrer à leurs Saxons.

V

Considérez donc ce Français, Normand, Angevin ou Manceau, qui dans sa cotte de mailles bien fermée, avec son épée et sa lance, est venu chercher fortune en Angleterre. Il a pris le manoir de quelque Saxon tué, et s'y est établi avec ses soldats et ses camarades, leur donnant des terres, des maisons, des péages, à charge de combattre, sous lui et pour lui, comme hommes d'armes, comme maréchaux, comme porte-

bannières; c'est une ligue en vue du danger. En effet, ils sont en pays ennemi et conquis, et il faut bien qu'ils se soutiennent. Chacun s'est hâté de se bâtir une place de refuge, un château ou forteresse [1], bien barricadée, en solides pierres, avec des fenêtres étroites, munie de créneaux, garnie de soldats, percée de meurtrières. Puis ils sont allés à Salisbury, au nombre de soixante mille, tous possesseurs de terres, ayant au moins de quoi entretenir un cheval ou une armure complète; là, mettant leur main dans celle de Guillaume, ils lui ont promis foi et assistance, et l'édit du roi a déclaré « qu'ils doivent être tous unis et conjurés comme des frères d'armes » pour se prêter défense et secours. Ils sont une colonie armée et campée à demeure comme les Spartiates parmi les Ilotes, et font des lois en conséquence. Quand un Français est trouvé mort dans un canton, les habitants doivent livrer le meurtrier, sinon ils payent quarante-sept marcs d'amende; si le mort est Anglais, c'est aux gens du lieu d'en faire la preuve par le serment de quatre proches parents du mort. Qu'ils se gardent de tuer un cerf, un sanglier ou une biche : pour un délit de chasse, ils auront les yeux crevés. De tous leurs biens, ils n'ont rien conservé qu'à « titre d'aumône, » ou à condition de tribut, ou sous serment d'hommage. Tel Saxon libre et propriétaire est devenu « serf de corps sur la glèbe de son propre champ [2]. » Telle Saxonne noble et riche sent peser sur ses épaules la main d'un valet normand devenu par force son mari ou son amant. Il y a des bourgeois saxons de deux sous, d'un sou, selon la somme qu'ils rapportent à leur maître; on les vend, on les engage, on les exploite de compte à demi, comme un bœuf ou un âne. Un abbé normand fait déterrer ses prédécesseurs saxons et jeter leurs ossements hors des portes. Un autre a les hommes d'armes qui, à coups d'épée, mettent à la raison les moines récalcitrants. Imaginez, si vous pouvez, l'orgueil de ces nouveaux seigneurs, orgueil de vainqueurs, orgueil d'étrangers, orgueil de maîtres, nourri par les habitudes de l'action violente, et par la sauvagerie, l'ignorance et l'emportement de la vie féodale. « Tout ce qu'ils voulaient, disent les vieux chroniqueurs, ils se le croyaient permis. Ils versaient le sang au hasard, arrachaient le morceau de pain de la bouche des malheureux et prenaient tout, l'argent, les biens, la terre [3]. » Par exemple, « tous les gens du pays bas avaient grand soin de paraître humbles devant Ives Taillebois, et de ne lui adresser la parole qu'un genou en terre; mais quoiqu'ils s'empressas-

[1] A la mort du roi Étienne, il y avait onze cent quinze châteaux de bâtis.
[2] Augustin Thierry. Voir, pour tous ces détails, le deuxième volume.
[3] William de Malmesbury. A. Thierry, II, 20, 122-203. Textes originaux.

sent de lui rendre tous les honneurs possibles et de payer tout ce qu'ils lui devaient et au delà, en redevances et en services, il les vexait, les tourmentait, les torturait, les emprisonnait, lançait ses chiens à la poursuite du bétail..., cassait les jambes et l'échine des bêtes de somme..., et faisait assaillir leurs serviteurs sur les routes à coups de bâton ou d'épée. » Ce n'était pas à de pareils malheureux que les Normands pouvaient ou voulaient emprunter quelque idée ou quelque coutume; ils les méprisaient comme « brutes et stupides. » Ils étaient parmi eux comme les Espagnols au XVIe siècle, parmi leurs sujets d'Amérique, supérieurs par la force, supérieurs par la culture, plus instruits dans les lettres, plus experts dans les arts de luxe. Ils gardèrent leurs mœurs et leur langue. Toute l'Angleterre apparente, la cour du roi, les châteaux des nobles, les palais des évêques, les maisons des riches, fut française, et les peuples scandinaves, dont soixante ans auparavant les rois saxons se faisaient chanter les poëmes, crurent que la nation avait oublié sa langue, et la traitèrent dans leurs lois comme si elle n'était plus leur sœur.

C'est donc une littérature française qui en ce moment s'établit au-delà de la Manche [1], et les conquérants font effort pour qu'elle soit bien française, bien purgée de tout alliage saxon. Ils y tiennent si fort que les nobles de Henri II envoient leurs fils en France pour les préserver des barbarismes. Pendant deux cents ans « les enfants à l'école, dit Hygden [2], contre l'usage et l'habitude de toute nation, furent obligés de quitter leur langue propre, de traduire en français leurs leçons latines et de faire leurs exercices en français. » Les statuts des universités obligeaient les étudiants à ne converser qu'en français ou en latin. « Les enfants des gentilshommes apprenaient à parler français du moment où on les berçait dans leur berceau; et les campagnards s'étudiaient avec beaucoup de zèle à parler français pour se donner l'air de gentilshommes. » A plus forte raison la poésie est-elle française. Le Normand a amené avec lui son ménestrel; il y a un jongleur, Taillefer, qui chante la chanson de Roland à la bataille d'Hastings; il y a une jongleuse, Adeline, qui reçoit une terre dans le partage qui suit la conquête. Le Normand qui raille les rois saxons, déterre les saints saxons et les jette hors des portes de l'église, n'aime que les idées et les vers français. C'est en vers français que Robert Wace lui rédige l'histoire légendaire de cette Angleterre qu'il vient de conquérir et l'histoire positive de cette Normandie où il a pied encore. Entrez dans une de ces abbayes, où viennent

[1] Warton, I, p. 5. Ed. Price, 1840.
[2] *Trevisa's translation of Hygden's Polychronicon.*

chanter les ménestrels, « où les clercs, après dîner et souper, lisent les poëmes, les chroniques des royaumes, les merveilles du monde [1], » vous ne trouverez que vers latins ou français, prose française ou latine. Que devient l'anglais? Obscur, méprisé, on ne l'entend que dans la bouche des *francklins* dégradés, des *outlaws* de la forêt, des porchers, des paysans, de la basse classe. On ne l'écrit plus ou on ne l'écrit guère; insensiblement, on voit dans la chronique saxonne le vieil idiome s'altérer, puis s'éteindre; cette chronique s'arrête un siècle après la conquête [2]. Les gens qui ont assez de loisir et de sécurité pour lire ou écrire, sont Français; c'est pour eux que l'on invente et que l'on compose; la littérature s'accommode toujours au goût de ceux qui peuvent la goûter et la payer. Même les Anglais [3] se travaillent pour écrire en français; par exemple, Robert Grosthead, dans son poëme allégorique sur le Christ; Peter Langtoft, dans sa Chronique d'Angleterre, et dans sa Vie de Thomas Becket; Hue de Roteland dans son poëme d'Ipomedon; Jean Hoveden et bien d'autres. Plusieurs écrivent la première moitié du vers en anglais, et la seconde en français : étrange marque de l'ascendant qui les façonne et les opprime. Encore au xve siècle [4] plusieurs de ces pauvres gens s'emploient à cette besogne; c'est le langage de la cour, c'est de cette langue qu'est venue toute poésie, toute élégance; on n'est qu'un pataud tant qu'on est inhabile à la manier. Ils s'y attachent comme nos vieux érudits aux vers latins; ils se francisent comme ceux-ci se latinisaient, de force, et avec une sorte de crainte, sachant bien qu'ils ne sont que des écoliers et des provinciaux. Un de leurs meilleurs poëtes, Gower, sur la fin de ses œuvres françaises, s'excuse humblement de n'avoir point « de Français la faconde. — Pardonnez-moi, dit-il, que de ce je forsvoie; je suis Anglais. »

Après tout cependant, ni la race, ni la langue n'ont péri. Il faut bien que le Normand apprenne l'anglais pour commander à ses tenanciers; sa femme, la Saxonne, le lui parle, et ses fils le reçoivent des lèvres de leur nourrice; la contagion est forte, puisqu'il est obligé de les envoyer en France pour les préserver du jargon qui, sur son domaine, menace de les envahir et de les gâter. De génération en génération,

[1] Statuts de fondation de New-College à Oxford. Dans l'abbaye de Glastonbury, en 1247 : *Liber de excidio Trojæ, gesta Ricardi regis, gesta Alexandri Magni*, etc. Dans l'abbaye de Peterborough : *Amys et Amelion, sir Tristam, Guy de Bourgogne, gesta Otuclis, les prophéties de Merlin, le Charlemagne de Turpin, la destruction de Troie*, etc. V. Warton, *ibidem*.

[2] En 1154.

[3] Warton, t. I, 76-78.

[4] En 1400. Warton, t. III, 248. Gower meurt en 1408, ses ballades françaises appartiennent à la fin du xive siècle.

la contagion gagne; on la respire dans l'air, à la chasse avec les forestiers, dans les champs avec les fermiers, sur les navires avec les matelots; car ce ne sont pas ces gens grossiers, tout enfoncés dans la vie corporelle, qui peuvent apprendre un langage étranger; par le simple poids de leur lourdeur, ils imposent leur idiome, au moins pour ce qui est des mots vivants. Que les termes savants, la langue du droit, les expressions abstraites et philosophiques, bref, tous les mots qui tiennent à la réflexion et à la culture, soient français, rien ne s'y oppose et c'est ce qui arrive; ces sortes d'idées et cette sorte de langue restent au-dessus du gros public, qui, ne pouvant les toucher, ne peut les changer. Cela fait du français, du français colonial sans doute, avarié, prononcé les dents serrées, avec une contorsion de gosier « à la mode non de Paris, mais de Stradford-sur-Avon; » néanmoins c'est encore du français. Au contraire, pour ce qui est des actions usuelles et des objets sensibles, c'est le peuple, c'est le Saxon qui les dénomme; ces noms vivants sont trop enfoncés et enracinés dans son expérience pour qu'il s'en déprenne, et toute la substance de la langue vient ainsi de lui. Voilà donc le Normand qui, lentement et par force, parle et entend l'anglais, un anglais déformé, francisé, mais pourtant anglais de séve et de souche; il y a mis du temps, deux cents ans: c'est sous Henri III seulement que la nouvelle langue s'achève en même temps que la nouvelle constitution, et de la même façon, par alliance et mélange; les bourgeois viennent siéger dans le parlement avec les nobles, en même temps que les mots saxons viennent s'asseoir dans la langue côte à côte avec les mots français.

VI

Ainsi se forme l'anglais moderne, par compromis et obligation de s'entendre. Mais on devine bien que ces nobles, tout en parlant le patois naissant, ont gardé leur cœur plein des idées et des goûts français; c'est la France qui demeure la patrie de leur esprit, et la littérature qui commence n'est qu'une traduction. Traducteurs, copistes, imitateurs, il n'y a pas autre chose. L'Angleterre est une province lointaine qui est à la France ce que les États-Unis, il y a trente ans, étaient à l'Europe; elle exporte des laines et importe des idées. Ouvrez les Voyages de sir John Mandeville[1], le plus ancien prosateur, le

[1] Il écrit en 1356 et meurt en 1372.

Villehardouin du pays; son livre n'est que la traduction d'une traduction: « Vous saurez, dit-il, que j'ai mis ce livre de *latin* en *français*, et l'ai mis derechef de *français* en *anglais*, afin que chaque homme de ma nation puisse l'entendre. » Il écrit d'abord en latin, c'est la langue des clercs; puis en français, c'est la langue du beau monde; enfin il se ravise et découvre que les barons, ses compatriotes, à force de gouverner des rustres saxons, ont cessé de leur parler normand, et que le reste de la nation ne l'a jamais su; il transcrit son manuscrit en anglais, et, par surcroît, prend soin de l'éclaircir, sentant qu'il parle à des esprits moins ouverts. « Il advint une fois, disait-il en français[1], que Mahomet allait dans une chapelle où il y avait un saint ermite. Il entra en la chapelle où il y avait une petite huisserie et basse, et était bien petite la chapelle; et lors devint la porte si grande qu'il semblait que ce fût la porte d'un palais. » Il s'arrête, se reprend, veut mieux s'expliquer pour les auditeurs d'outre-Manche, et dit en anglais : « Et quand Mahomet entra dans la chapelle, laquelle était chose petite et basse, et n'avait qu'une porte petite et basse, alors l'entrée commença à devenir si grande, si large et si haute, que c'était comme si c'eût été l'entrée d'un grand monastère ou la porte d'un palais[2]. » Vous voyez qu'il amplifie, et se croit tenu d'asséner et d'enfoncer trois ou quatre fois de suite la même idée pour la faire entrer dans un cerveau anglais; sa pensée s'est allongée, alourdie, et gâtée au passage. Ainsi que toute copie, la nouvelle littérature est médiocre, et répète sa voisine, avec des mérites moindres et des défauts plus grands.

Voyons donc ce que notre baron normand va se faire traduire: d'abord les chroniques[3] de Geoffroy Gaimar, de Robert Wace, qui sont l'histoire fabuleuse d'Angleterre continuée jusqu'au temps présent, plate rapsodie rimée, rendue en anglais par une rapsodie rimée non moins plate. Le premier Anglais qui s'y essaye est un prêtre d'Ernely, Layamon[4], encore empêtré dans le vieil idiome, qui tantôt parvient à rimer, tantôt n'y réussit pas, tout barbare et enfant, incapable de développer une idée suivie, et qui balbutie de petites phrases heurtées ou inachevées, à la façon des anciens Saxons. Après lui un moine, Robert de Gloucester[5], et un chanoine, Robert de Brunne[6], tous deux aussi

[1] Texte français, imprimé en 1487. Bibl. impériale.

[2] Texte anglais.

[3] On sait que l'original où Wace a puisé pour sa vieille Histoire d'Angleterre est la compilation latine de G. de Monmouth.

[4] Vers 1180.

[5] Après 1297. — [6] Terminé vers 1339. Son *Manuel des péchés* est de 1303.

insipides et aussi clairs que leurs modèles français; en cela ils se sont francisés, ils ont pris le trait marquant de la race : c'est-à-dire l'habitude et le talent de raconter aisément, de voir les objets émouvants sans émotion profonde, d'écrire de la poésie prosaïque, de discourir et développer, de croire que des phrases terminées par des sons semblables sont de vrais vers. Nos honnêtes versificateurs anglais d'outre-Manche, comme leurs précepteurs de Normandie et de l'Ile-de-France, garnissent de rimes des dissertations et des histoires qu'ils appellent poëmes. A cette époque, en effet, sur le continent, toute l'encyclopédie des écoles descend ainsi dans la rue, et Jean de Meung, dans son poëme de *la Rose*, est le plus ennuyeux des docteurs. Pareillement ici Robert de Brunne traduit en vers le Manuel des péchés de l'évêque Grosthead; Adam Davie[1] versifie des histoires tirées de l'Écriture; Hampole[2] compose *l'Aiguillon de la conscience*. Les titres seuls font bâiller; que sera-ce du texte! « Nous sommes faits pour obéir à la volonté de Dieu — et pour accomplir ses saints commandements. — Car de tous ses ouvrages grands ou petits, — l'homme est la principale créature. — Tout ce qu'il a fait a été fait pour l'homme, — comme vous le verrez prochainement. » C'est là un poëme, vous ne vous en doutiez guère; appelez-le sermon, c'est son vrai nom; il continue, bien divisé, bien allongé, limpide et vide, et la littérature qui l'entoure et lui ressemble témoigne de son origine par son bavardage et sa netteté.

Elle en témoigne aussi par d'autres traits plus agréables. Il y a çà et là des escapades plus ou moins gauches vers le domaine de l'esprit; par exemple, une ballade pourvue de calembours contre Richard, roi des Romains, qui fut pris à la bataille de Lewes. Ailleurs la grâce ne manque pas, la douceur non plus. Personne n'a parlé si vite et si bien aux dames que les Français du continent, et ils n'ont point tout à fait oublié ce talent en s'établissant en Angleterre. On s'en aperçoit vite à la façon dont ils parlent à la Madone; rien de plus différent du sentiment saxon, tout biblique, que l'adoration chevaleresque de la dame souveraine, de la Vierge charmante et sainte qui fut le véritable dieu du moyen âge[3]. Considérez plutôt cette hymne aimable : « Bénie sois-tu, Dame, — pleine des délices célestes, — suave fleur du paradis, — mère de douceur. — Bénie sois-tu, Dame, — si brillante et si belle; — tout mon espoir est en toi — le jour et la nuit. » Il n'y a qu'un pas, un pas bien petit et bien facile à faire entre ce culte tendre de la Vierge et les sentiments des

[1] Vers 1312.
[2] Vers 1349.
[3] Temps de Henri III. *Reliquiæ antiquæ*. Edited by Th. Wright and Halliwell.

cours d'amour; nos Anglais le font, et quand ils veulent louer les dames terrestres, ils prennent ici, comme tout à l'heure, nos idées et même nos formes de vers. L'un compare sa maîtresse à toutes sortes de pierres précieuses et de fleurs. D'autres chantent de vraies chansons amoureuses, parfois sensuelles : « Entre mars et avril[1], — quand les branches commencent à bourgeonner — et que les petits oiseaux ont envie — de chanter leurs chansons, — je vis dans l'attente d'amour — pour la plus gracieuse de toutes les choses. — Elle peut m'apporter des délices; — je suis à son commandement. — Un heureux lot que j'ai eu là ! — Je crois qu'il m'est venu du ciel. — Mon amour a quitté toutes les autres femmes — et s'est posé sur Alison. » — « Avec ton amour, dit un autre, ma douce bien-aimée, tu ferais mon bonheur, — un doux baiser de ta bouche serait ma guérison. » N'est-ce point là la vive et chaude imagination du Midi ? Ils parlent du printemps et de l'amour, « du temps beau et joli » comme des trouvères, même comme des troubadours. La sale chaumière enfumée, le noir château féodal, où tous, sauf le maître, couchent pêle-mêle sur la paille dans la grande salle de pierre, la pluie froide, la terre fangeuse rendent délicieux le retour du soleil et de l'air tiède. « L'été est venu. — Chante haut, coucou ! — L'herbe croît, la prairie est en fleurs — et le bois pousse. — Chante, coucou. — La brebis bêle après l'agneau, — le veau mugit après la vache. — Le taureau tressaille, — le chevreuil va s'abriter dans la fougère. — Chante joyeusement, coucou, — coucou, coucou ! — Tu chantes bien, coucou. — Ne cesse pas maintenant de chanter. » Voilà des peintures riantes, comme en fait en ce moment Guillaume de Lorris, même plus riches et plus vivantes, peut-être parce que le poëte a trouvé ici pour soutien le sentiment de la campagne qui, en ce pays, est profond et national. D'autres, plus imitateurs, essayent des gaietés comme celles de Rutebeuf et des fabliaux, des malices naïves[2] et même des polissonneries satiriques. Bien entendu, il s'agit ici de dauber sur les moines. En tout pays français ou qui imite la France, le plus visible emploi des couvents est de fournir matière aux contes égrillards et salés. Il s'agit de la vie qu'on mène à l'abbaye de Cocagne, « belle abbaye pleine de moines blancs et gris. » « Les murs sont tous en pâtés — de chair, de poissons, — de riches viandes — les plus agréables qu'homme puisse manger; — les tuiles sont des gâteaux de fleur de farine, — les créneaux sont des pouddings gras. — Quoique

[1] Vers 1278. *Ritson's Essay on national Song. Ritson's ancient Songs.*
[2] Poëme sur le Hibou et le Rossignol qui disputent pour savoir qui a la plus belle voix.

le paradis soit gai et joyeux, — Cocagne est un plus beau pays. » Ici, c'est le triomphe de la gueule et de la mangeaille. Ajoutez qu'un couvent de « jeunes nonnes » est auprès, que lorsque les jours d'été sont chauds, elles prennent une barque et descendent la rivière « pour apprendre une oraison, » qu'on pouvait détailler au moyen âge, mais sur laquelle il faut glisser vite aujourd'hui.

Mais ce que le baron se fait le plus volontiers traduire, ce sont les poëmes de chevalerie, car ils lui peignent en beau sa propre vie. Comme il étale de la magnificence, et qu'il a importé le luxe et les jouissances de France, il veut que son trouvère les lui remette sous les yeux. La vie à ce moment, en dehors de la guerre et même pendant la guerre, est une grande parade, une sorte de fête éclatante et tumultueuse. Quand Henri II voyage[1] il emmène avec lui une multitude de cavaliers, de fantassins, des chariots à bagages, des tentes, des chevaux de charge, des comédiens, des courtisanes, des prévôts de courtisanes, des cuisiniers, des confiseurs, des mimes, des danseurs, des barbiers, des entremetteurs, des parasites ; au matin, lorsqu'on s'ébranle, tout cela crie, chante, se bouscule et fait tapage et cohue « comme si l'enfer était déchaîné. » William Longchamps, même en temps de paix, ne voyageait qu'avec une escorte de mille chevaux. Lorsque l'archevêque Becket vint en France, il fit son entrée dans la ville avec deux cents chevaliers, quantité de barons et de nobles, et une armée de serviteurs, tous richement armés et équipés; lui-même s'est muni de vingt-quatre costumes; deux cent cinquante enfants marchaient d'abord, chantant des chansons nationales ; puis les chiens, puis les chariots, puis douze chevaux de charge, montés chacun par un singe et un homme ; puis les écuyers avec les écus et les chevaux de guerre ; puis d'autres écuyers, les fauconniers, les officiers de la maison, les chevaliers, les prêtres ; enfin, l'archevêque lui-même avec ses amis particuliers. Figurez-vous ces processions, et aussi ces régalades. Car les Normands, depuis la conquête[2], « ont pris des Saxons l'habitude de boire et manger avec excès ; » aux noces de Richard de Cornouailles on servit trente mille plats. Vous pouvez ajouter qu'ils sont restés galants et pratiquent de point en point le grand précepte des cours amoureuses; sachez bien qu'au moyen âge le sixième sens n'est pas resté plus oisif que les autres. Notez enfin que les tournois abondent, c'est une sorte d'opéra qu'ils se donnent à eux-mêmes.

[1] Lettre de Pierre de Blois.
[2] W. de Malmesbury.

Ainsi va leur vie tout aventureuse et décorative, promenée en plein air et au soleil, parmi les cavalcades et les armes; ils représentent et se réjouissent de représenter. Par exemple, le roi d'Écosse étant venu à Londres avec cent chevaliers[1], tous, mettant pied à terre, abandonnèrent au peuple leurs chevaux avec les superbes caparaçons, et aussitôt cinq seigneurs anglais qui étaient là suivirent par émulation leur exemple. Au milieu de la guerre, ils se divertissaient; Édouard III[2], dans une de ses expéditions contre le roi de France, emmena avec lui trente fauconniers, et fit la campagne, chassant et combattant tour à tour[3]. Une autre fois, dit Froissard, les chevaliers qui se joignirent à l'armée portaient un emplâtre sur un de leurs yeux, ayant fait vœu de ne point le quitter jusqu'à ce qu'ils eussent fait des exploits dignes de leurs maîtresses. Par dévergondage d'esprit, ils pratiquent la poésie; par légèreté d'imagination, ils jouent avec la vie : Édouard III fait bâtir à Windsor une salle et une table ronde, et dans un de ses tournois à Londres, comme dans un conte de fées, soixante dames, assises sur des palefrois, conduisent chacune un chevalier avec une chaîne d'or. N'est-ce point là le triomphe des galantes et frivoles façons françaises? Sa femme Philippa servait de modèle aux artistes pour leurs madones; elle paraissait sur les champs de bataille, écoutait Froissard qui la fournissait de moralités, d'amours, et « de beaux dires : » à la fois déesse, héroïne et lettrée, et tout cela agréablement, n'est-ce point là la vraie souveraine de la chevalerie polie? C'est à ce moment, comme aussi en France sous Louis d'Orléans et les ducs de Bourgogne, que s'épanouit la plus élégante fleur de cette civilisation romanesque, dépourvue de bon sens, livrée à la passion, tournée vers le plaisir, immorale et brillante, et qui, comme ses voisines d'Italie et de Provence, faute de sérieux, ne put durer.

Tout ce luxe et toutes ces merveilles, les conteurs en font l'étalage dans leurs récits. Voyez cette peinture du vaisseau qui amène en Angleterre la mère du roi Richard : « Le gouvernail était d'or pur; — le mât était d'i- » voire; — les cordes étaient de vraie soie, — aussi blanches que le lait; — » la voile était en velours. — Ce noble vaisseau était, en dehors, — tout

[1] Couronnement d'Édouard Ier.

[2] Les prodigalités et les raffinements croissent à l'excès sous son petit-fils Richard II.

[3] A la fête d'installation de Georges Néville, frère de Warwick, archevêque d'York, on consomma : 104 bœufs et 6 taureaux sauvages, 1000 moutons, 304 veaux, autant de porcs, 2,000 cochons, 500 cerfs, chevreuils et daims, 204 chevreaux, 22,802 oiseaux sauvages ou domestiques, 300 quarts de blé, 300 tonnes d'ale, 100 de vin, une pipe d'hypocras, 12 marsouins et phoques.

» tendu de draperies d'or... — Il y avait dans ce vaisseau — des chevaliers et des dames de grande puissance ; — et dedans était une dame » — brillante comme le soleil à travers la terre. » En pareil sujet ils ne tarissent jamais. Quand le roi de Hongrie veut consoler sa fille affligée, il lui propose de la mener à la chasse dans un chariot couvert de velours rouge, « avec des draperies d'or fin au-dessus de sa tête, avec » des étoffes de damas blanc et azur, diaprées de lys nouveaux. — » Les pommeaux seront en or, les chaînes en émail. — Elle aura » d'agiles genêts d'Espagne, caparaçonnés de velours éclatant qui » descendra jusqu'à terre. — Il y aura de l'hypocras, du vin doux, des » vins de Grèce, du muscat, du vin clair, du vin du coucher, des pâtés » de venaison, et les meilleurs oiseaux à manger qu'on puisse prendre. » Quand elle aura chassé avec le lévrier et le faucon, et qu'elle sera de retour au logis, « elle aura fêtes, danses, chansons, des enfants » grands et petits qui chanteront comme font les rossignols ; puis à son » concert du soir, des voix graves et des voix de fausset, soixante » chasubles de damas brillant, pleines de perles, avec des chœurs, et » le son des orgues. — Puis elle ira s'asseoir à souper, dans un bosquet » vert, sous des tapisseries brodées de saphirs. Cent chevaliers bien » comptés joueront aux boules pour l'amuser dans les allées fraîches. » Puis une barque viendra la prendre, pleine de trompettes et de » clairons, avec vingt-quatre rames, pour la promener sur la rivière. » Puis elle demandera le vin aromatisé du soir, avec des dattes et des » friandises. Quarante torches la ramèneront dans sa chambre ; ses » draps seront en toile de Rennes, son oreiller sera brodé de rubis. » Quand elle sera couchée dans son lit moelleux, on suspendra dans » sa chambre une cage d'or où brûleront des aromates, et si elle ne » peut dormir, toute la nuit les menestrels veilleront pour elle. » J'en ai passé, il y en a trop ; l'idée disparaît comme une page de missel sous les enluminures. C'est parmi ces fantaisies et ces splendeurs que les poëtes se complaisent et s'égarent, et le tissu de leurs créations, comme les broderies de leur toile, porte la marque de ce goût pour le décor. Ils la composent d'aventures, c'est-à-dire d'événements extraordinaires et surprenants. Tantôt c'est la vie du prince Horn qui, jeté tout jeune sur un vaisseau, est poussé sur la côte d'Angleterre, et, devenu chevalier, va reconquérir le royaume de son père. Tantôt c'est l'histoire de sir Guy qui délivre des chevaliers enchantés, pourfend le géant Colbrand, va défier et tuer le sultan jusque dans sa tente. Je n'ai pas à conter ces poëmes, ils ne sont point anglais, ils ne sont que traduits ; mais ici comme en France, ils pullulent, ils emplissent l'ima-

gination de ce jeune monde, et ils vont aller s'exagérant, jusqu'au moment où, tombés jusqu'aux plus bas fonds de la fadeur et de l'invraisemblance, ils sont enterrés pour toujours par Cervantès. Que diriez-vous d'une société qui, pour toute littérature, aurait l'opéra et les fantasmagories? C'est pourtant une littérature de ce genre qui nourrit les esprits au moyen âge. Ce n'est point la vérité qu'ils demandent, mais le divertissement, le divertissement violent et vide, avec des éblouissements et des secousses. Ce sont bientôt des voyages impossibles, des défis extravagants qu'ils veulent voir, un tapage de combats, un entassement de magnificences, un imbroglio de hasards; de l'histoire intérieure, nul souci : ils ne s'intéressent pas aux événements du cœur, c'est le dehors qui les attache; ils demeurent comme des enfants les yeux fixés sur un défilé d'images coloriées et grossies, et, faute de pensée, ne sentent pas qu'ils n'ont rien appris.

VII

Au-dessous de ce songe chimérique, qu'y a-t-il? Les brutales et méchantes passions humaines, déchaînées d'abord par la rage religieuse, puis livrées à elles-mêmes, et, sous un appareil de courtoisie extérieure, aussi mauvaises qu'auparavant. Voyez le roi populaire, Richard-Cœur-de-Lion, et comptez ses boucheries et ses meurtres : « Le roi Richard, dit le poëme, est le meilleur roi qu'on trouve en aucun geste[1]. » Je le veux bien, mais s'il a le cœur d'un lion, il en a aussi l'estomac. Un jour, sortant de maladie, sous les murs de Saint-Jean-d'Acre, il veut à toute force manger du porc. Point de porc. On tue un jeune Sarrazin frais et tendre, on le cuit, on le sale, le roi le mange et le trouve très-bon; après quoi il veut voir la tête de son cochon. Le cuisinier la lui apporte en tremblant. Il se met à rire, et dit que l'armée n'a plus rien à craindre de la famine, qu'elle a des provisions sous la main. Il prend la ville, et aussitôt les ambassadeurs de Saladin viennent lui demander grâce pour les prisonniers. Richard fait décapiter trente des plus nobles, ordonne à son cuisinier de faire bouillir les têtes, et d'en servir une à chaque ambassadeur, avec un écriteau portant le nom et la famille du mort. Cependant, en leur présence, il mange la sienne de bon appétit, et leur dit de raconter à Saladin de quelle façon les chrétiens font la

[1] *In Fraunce these rymes were wroht.*
Every Englyshe ne knew it not. Warton, I, 123.

guerre, et s'il est vrai qu'ils aient peur de lui. Puis il fait conduire les soixante mille prisonniers dans une plaine. « Là, ils entendirent les anges du ciel — qui disaient : Seigneurs, tuez, tuez. — N'en épar- » gnez pas ; coupez-leur la tête. — Le roi Richard entendit la voix des anges, et remercia Dieu et sa sainte croix. » Là-dessus, on les décapite tous ; quand il prend une ville, c'est sa coutume de faire tout égorger, enfants et femmes. Telle était la dévotion du moyen âge, non pas seulement dans les romans, comme ici, mais dans l'histoire : à la prise de Jérusalem, toute la population, soixante-dix mille personnes, fut massacrée.

Ainsi percent, jusque dans les récits chevaleresques, les instincts farouches et débridés de la brute sanguinaire. A côté d'eux, les récits authentiques la montrent à l'œuvre. C'est Henri II qui, irrité contre un page, saute sur lui pour lui arracher les yeux. C'est Jean sans Terre qui fait mourir de faim vingt-trois otages dans une prison. C'est Édouard II qui fait pendre et éventrer en une fois vingt-huit nobles, et qu'on tuera en lui enfonçant un fer rouge dans les entrailles. Regardez chez Froissard, les débauches et les meurtres de la grande guerre de Cent-Ans, puis ici les tueries de la guerre des deux Roses ; dans les deux pays, l'indépendance féodale aboutit à la guerre civile, et le moyen âge sombre sous ses vices ; même la courtoisie chevaleresque, qui recouvrait la férocité native, disparaît comme une draperie subitement consumée par l'irruption d'un incendie ; en ce temps-là, en Angleterre, on tue les nobles de préférence, et aussi les prisonniers, même des enfants, avec insulte, et de sang rassis. Qu'est-ce donc que l'homme a appris dans cette civilisation et par cette littérature ? En quoi s'est-il humanisé ? Quelles maximes de justice, quelles habitudes de réflexion, quel assemblage de jugements vrais cette culture a-t-elle interposés entre ses désirs et ses actions, pour modérer sa fougue ? Il a rêvé, il a imaginé une sorte de cérémonial élégant pour mieux parler aux seigneurs et aux dames, il a trouvé le code galant du petit Jehan de Saintré. Mais l'éducation véritable, où est-elle ? En quoi a profité Froissard de toute sa vaste expérience ? C'est un enfant aimable et bavard ; ce qu'on appelle alors sa poésie, la *poésie neuve*, n'est qu'un babil raffiné, une puérilité vieillotte. Quelques rhétoriciens, comme Christian de Pisan, essayent de calquer des périodes d'après l'antique ; mais de toutes parts la littérature avorte. Nul ne pense ; voici sir John de Mandeville qui a couru l'univers cent cinquante ans après Villehardouin, et qui a l'esprit aussi fermé que Villehardouin. Légendes et fables extravagantes, toutes les crédulités et toutes les ignorances foisonnent dans

son livre. S'il veut expliquer pourquoi la Palestine a passé de main en main sans rester jamais sous une domination fixe, « c'est que Dieu ne veut pas qu'elle soit longtemps entre les mains de traîtres et pécheurs, chrétiens ou autres. » Il a vu à Jérusalem, sur les degrés du temple, la marque des pieds de l'âne que Notre-Seigneur montait « lorsqu'il y entra le dimanche des Rameaux. » Il décrit les Éthiopiens, gens qui n'ont qu'un pied, mais si large qu'ils peuvent s'en servir comme d'un parasol. Il cite une île où « les gens sont hauts de dix-huit ou trente pieds, et non vêtus, fors de peaux de bêtes; » puis une autre île « où il y a moult diverses femmes et cruelles, qui ont pierres précieuses dedans les yeux, et ont telle vue que si elles regardent un homme par dépit, elles le tuent seulement du regard comme fait un coq basilic. » Le bonhomme conte, et puis c'est tout; le doute et le bon sens n'ont guère de place encore dans ce monde. Point de jugement ni de réflexion personnelle; il met les faits les uns au bout des autres, sans les lier autrement; son livre n'est qu'un miroir qui reproduit les souvenirs de ses yeux et de ses oreilles. « Et tous ceux qui diront un *Pater* et un *Ave Maria* à mon intention, je les fais participants, et leur octroie part à tous les saints pèlerinages que je fis oncques en ma vie. » C'est là sa fin, appropriée au reste. Ni la morale publique ni la science publique n'ont rien gagné à ces trois siècles de culture. La culture française, vainement imitée dans toute l'Europe, n'a fait qu'orner les dehors de l'homme, et le vernis dont elle l'a paré se fane partout déjà ou s'écaille. C'est pis en Angleterre, où il est plus extérieur et plus mal appliqué qu'en France, où des mains étrangères l'ont plaqué, et où il n'a pu recouvrir qu'à demi la croûte saxonne, où cette croûte est demeurée fruste et rude. Voilà pourquoi trois siècles durant, pendant tout le premier âge féodal, la littérature des Normands d'Angleterre, composée d'imitations, de traductions, de copies maladroites, est vide.

VIII

Qu'est devenu cependant le peuple vaincu? Est-ce que la vieille souche sur laquelle sont venues se greffer les brillantes fleurs continentales n'a produit aucune pousse littéraire qui lui soit propre? Est-ce que pendant tout ce temps elle est demeurée stérile sous la hache normande qui a tranché tous ses bourgeons? Elle a végété bien peu, mais elle a végété pourtant. La race subjuguée n'est pas une nation démem-

brée, disloquée, déracinée, inerte, comme les populations du continent qui, au sortir de la longue exploitation romaine, ont été livrées à l'invasion désordonnée des barbares; elle fait masse, elle est restée attachée à son sol, elle est en pleine séve; ses parties n'ont point été transposées, elle a été simplement décapitée pour recevoir, à son sommet, un faisceau de branches étrangères. Elle en a souffert, cela est vrai; mais enfin la plaie s'est fermée, les deux séves se sont mêlées [1]. Même les dures et roides ligatures dans lesquelles le conquérant l'a serrée, ajoutent dorénavant à sa fixité et à sa force. La terre a été cadastrée, chaque titre vérifié, défini et écrit [2]; chaque droit ou redevance chiffrée, chaque homme enregistré à sa place, avec sa condition, ses devoirs, sa provenance et sa valeur; en sorte que la nation est comme enveloppée dans un réseau dont nulle maille ne rompt. Si désormais elle se développe, c'est dans ce cadre. Sa constitution est faite, et c'est dans cette enceinte définitive et fermée que l'homme va se déployer et agir. Solidarité et lutte : voilà les deux effets de ce grand établissement réglementé qui forme et maintient en corps, d'un côté, l'aristocratie conquérante, de l'autre, la nation conquise; de même qu'à Rome l'importation systématique des vaincus dans la plèbe, et l'organisation forcée des patriciens en face de la plèbe, enrégimenta les particuliers en deux ordres dont l'opposition et l'union formèrent l'État. Ainsi se façonne et s'achève ici, comme à Rome, le caractère national par l'habitude d'agir en corps, par le respect du droit écrit, par l'aptitude politique et pratique, par le développement de l'énergie militante et patiente. C'est le *domsday-book* qui, enserrant cette jeune société dans une discipline rigide, a fait du Saxon l'Anglais que nous voyons aujourd'hui.

Lentement, par degrés, à travers les douloureuses plaintes des chroniqueurs, on voit ce nouvel homme se former en s'agitant, comme un enfant qui crie parce qu'une machine d'acier en le blessant lui fortifie la taille. Si réduits et rabaissés que soient les Saxons, ils ne sont pas tous tombés dans la populace. Quelques-uns [3], presque dans chaque comté, sont demeurés seigneurs de leurs terres, à condition d'en faire hommage au roi; un grand nombre sont devenus vassaux de barons normands, et, à ce titre, demeurent propriétaires. Un plus grand nombre

[1] *Pictorial history*, I, 666. *Dialogue on the Exchequer*. Temps de Henri II.

[2] *Domsday-book*. —*Froude's history of England*, XVIe *siècle*, t. I, 13. « A travers toutes les dispositions perce un but unique : c'est que tout homme, en Angleterre, a sa place définie, et son devoir défini, et que nul être humain n'a la liberté de mener sa vie à son gré sans en rendre compte à personne. C'est la discipline d'une armée transportée dans la vie sociale. »

[3] *Domsday-book*. Tenants en chief.

deviennent *socagers*, c'est-à-dire possesseurs libres, grevés d'une redevance, mais pourvus du droit d'aliéner leur bien. Les vilains saxons trouvent dans leurs compatriotes des patrons, comme jadis la plèbe rencontra des chefs dans les nobles italiens transplantés à Rome. C'est un patronage effectif que celui de ces Saxons restés debout, car ils ne sont point isolés ; des mariages communs, comme jadis ceux des patriciens et des plébéiens à Rome, ont, dès l'abord, uni les deux races [1] ; le Normand, beau-frère d'un Saxon, se défend lui-même en défendant son beau-frère; dans ces temps de troubles surtout, et dans une société armée, les parents, les alliés, sont obligés de se serrer les uns contre les autres pour faire ferme. Après tout, il faut bien que les nouveaux venus tiennent compte de leurs sujets : car ces sujets ont un cœur et un courage d'homme; les Saxons, comme les plébéiens de Rome, se souviennent de leur rang natal et de leur indépendance première. On s'en aperçoit aux plaintes et à l'indignation des chroniqueurs, aux grondements et aux menaces de révolte populaire, aux longues amertumes avec lesquelles ils se remettent incessamment sous les yeux la liberté antique, à la faveur dont ils accueillent les audaces et la rébellion des *outlaws*. Il y avait des familles saxonnes à la fin du XIIe siècle qui, par un vœu perpétuel, s'étaient engagées à porter la barbe longue, de père en fils, en mémoire des coutumes nationales et de la vieille patrie. De pareils hommes, même tombés à l'état de *socagers*, même déchus jusqu'à la condition de vilains, ont le cou plus roide que les misérables colons du continent, foulés et façonnés par les quatre siècles de fiscalité romaine. Par leurs sentiments comme, par leur condition, ils sont les débris rompus, mais aussi les rudiments vivants d'un peuple libre. On ne va pas avec eux jusqu'au bout de l'oppression. Ils font le corps de la nation, le corps laborieux, courageux, qui fournit la force. Les grands barons sentent que pour résister au roi, c'est là qu'il faut s'appuyer. Bientôt en stipulant, pour eux-mêmes [2], ils stipulent aussi pour tous les hommes libres, même pour les marchands, même pour les vilains. Dorénavant, « nul marchand ne sera privé de sa mar-

[1] *Pictorial history*, I, 666, selon Ailred (temps de Henri II) « un roi, beaucoup d'évêques et d'abbés, beaucoup de grands comtes et de nobles chevaliers, descendus à la fois du sang anglais et du sang normand, étaient un soutien pour l'un et un honneur pour l'autre. » « A présent, dit un autre auteur du même temps, comme les Anglais et les Normands habitent ensemble et se sont mariés constamment les uns avec les autres, les deux nations sont si complétement mêlées l'une à l'autre, que, du moins pour ce qui regarde les hommes libres, on peut à peine distinguer qui est de race normande et qui est de race anglaise. » Les vilains attachés au sol, dit-il encore, sont seuls de pur sang saxon.

[2] Grande charte, 1215.

» chandise, nul vilain de ses instruments de travail; nul homme libre, » marchand ou vilain, ne sera taxé déraisonnablement pour un petit » délit. Nul homme libre ne sera arrêté ou emprisonné, ou dépossédé de » sa terre, ou poursuivi en aucune façon, si ce n'est par le jugement » légal de ses pairs et selon la loi du pays. » Ainsi protégés, ils se relèvent et ils agissent. Il y a une cour dans chaque comté où tous les francs tenanciers, petits ou grands, se réunissent pour délibérer des affaires municipales, rendre la justice, et nommer ceux qui répartiront l'impôt. Le Saxon à la barbe rouge, au teint clair, aux grandes dents blanches, vient s'y asseoir à côté du Normand; on y voit des francklins, pareils à celui que décrit Chaucer, « sanguin de complexion » libéral et grand mangeur comme ses ancêtres, amateur de repues franches, « chez qui le pain, la bière sont toujours sur la table, » dont la maison n'est jamais sans viande cuite au four, chez qui la mangeaille est si plantureuse « que chair et poisson neigent dans son logis, » qui « a maintes grasses perdrix en cage, qui a maintes brêmes et maints brochets dans son étang, » qui tempête contre son cuisinier, « si la sauce n'est pas piquante et forte, » et « dont la table reste à demeure, prête et garnie toute la journée. » C'est un homme important; il a été shérif et coroner; il figure « aux sessions. » A côté de lui, parfois dans l'assemblée, le plus souvent dans l'assistance sont les *yeomen*, fermiers, forestiers, gens de métier, ses compatriotes, hommes musculeux et décidés, bien disposés à défendre leur propriété, à soutenir de leurs acclamations, avec leurs poings, et aussi avec leurs armes, celui qui prendra en main leurs intérêts. Croyez-vous qu'on néglige le mécontentement de gens comme celui que voici[1] ? » « Un vigoureux rustre, par la messe! gros de charnure et d'os, court, large d'épaules, épais comme un arbre noué, » capable « de gagner partout le bélier à la lutte: point de portes dont il ne pût faire sauter la barre, ou qu'il ne pût en courant enfoncer avec sa tête. Sa barbe était rousse comme le poil d'une truie ou d'un renard, et large comme une pelle. Sur l'aile droite du nez, il avait une verrue et sur elle une touffe de poils roux comme les soies d'une oreille de truie. Les narines étaient larges et noires, et la bouche large comme une fournaise. Il portait à son côté une épée et un bouclier; c'était un querelleur et un gaillard. » Voilà les figures athlétiques, les culasses carrées, les façons de taureau joyeux, qu'on trouve encore là-bas, entretenues par le porter et la viande, soutenues par l'habitude des exercices du corps et des coups de poing. Ce sont ces hommes qu'il

[1] Portrait du Meunier, *Contes de Cantorbéry*, v. 547. Ed. Urry.

faut se représenter quand on veut comprendre comment s'est établie en ce pays la liberté politique. Peu à peu ils voient se rapprocher d'eux les simples chevaliers, leurs collègues à la cour du comté, trop pauvres pour assister avec les grands barons aux assemblées royales. Ils font corps avec eux par la communauté des intérêts, par la ressemblance des mœurs, par le voisinage des conditions; ils les prennent pour représentants; ils les *élisent* [1]. A présent, ils sont eux-mêmes entrés dans la vie publique, et voici venir une recrue qui, en les renforçant, les y assiéra pour toujours. Les villes dévastées par la conquête se sont repeuplées peu à peu. Elles ont obtenu ou arraché des chartes; les bourgeois se sont rachetés des tributs arbitraires qu'on levait sur eux, ils ont acquis le sol de leurs maisons, ils sont unis sous des maires et des aldermen; chaque ville maintenant, sous les liens du grand rets féodal, est une puissance; Leicester, révolté contre le roi, appelle au Parlement [2], pour s'autoriser et se soutenir, deux bourgeois de chacune d'elles. Dorénavant, les anciens vaincus, campagnards ou citadins, se sont redressés jusqu'à la vie politique. S'ils se taxent, c'est volontairement; ils ne payent rien qu'ils n'acccordent; au commencement du XIVe siècle, leurs députés réunis font la Chambre des communes, et à la fin du siècle précédent, l'archevêque de Cantorbéry, parlant au nom du roi, disait déjà au pape: « C'est la coutume du royaume d'Angleterre que, dans toutes les affaires relatives à l'état de ce royaume, on prenne l'avis de tous ceux qui y sont intéressés. »

IX

S'ils ont acquis des libertés, c'est qu'ils les ont voulues. Les circonstances y ont aidé, mais le caractère a fait davantage. La protection des grands barons et l'alliance des simples chevaliers les a fortifiés; mais c'est par leur rudesse et leur énergie native qu'ils se sont tenus debout. Car, regardez le contraste qu'ils font en ce moment avec leurs voisins. Qu'est-ce qui amuse le peuple en France? Les fabliaux, les malins tours du renard, l'art de duper le seigneur Ysengrin, de lui prendre sa femme, de lui escroquer son dîner, de le faire rosser sans danger et par autrui, bref, le triomphe de la pauvreté jointe à l'esprit

[1] Dès 1214, et aussi en 1225 et 1254. Guizot, *Origine du système représentatif en Angleterre*, 297-299.

[2] 1264.

sur la puissance jointe à la sottise ; le héros populaire est déjà le plébéien rusé, gouailleur et gai, qui s'achèvera plus tard dans Panurge et Figaro, assez peu disposé à résister en face, trop fin pour aimer les grosses victoires et les façons de lutteur, enclin, par agilité d'esprit, à tourner autour des obstacles, et n'ayant qu'à toucher les gens du bout du doigt pour les faire tomber dans le panneau. Ici, il a d'autres mœurs : c'est Robin Hood, un vaillant *outlaw*, qui vit librement et audacieusement dans la forêt verte, et fait en franc cœur la guerre au shérif et à la loi [1]. Si jamais un homme en un pays fut populaire, c'est celui-là. « C'est lui, dit un vieil historien, que le bas peuple aime tant à fêter par des jeux et des comédies, et dont l'histoire chantée par des ménétriers l'intéresse plus qu'aucune autre. « Au XVIe siècle, il avait encore son jour de fête, chômé par tous les gens des petites villes et des campagnes. L'évêque Latimer, faisant sa tournée pastorale, avertit un jour qu'il prêcherait. Le lendemain, allant à l'église, il trouva les portes closes et attendit plus d'une heure avant qu'on apportât la clef. Enfin, un homme vint et lui dit : « Messire, ce jour est un jour de grande occupation pour nous ; nous ne pouvons vous entendre, c'est le jour de Robin Hood, tous les gens de la paroisse sont au loin à couper des branches pour Robin Hood, ce n'est pas la peine de les attendre. » — L'évêque fut obligé de quitter son costume ecclésiastique, et de continuer sa route, laissant sa place aux archers habillés de vert, qui jouaient sur un théâtre de feuillée les rôles de Robin Hood, de Petit-Jean et de sa bande. » En effet, c'est le héros national ; Saxon d'abord, et armé en guerre contre les gens de loi, « contre les évêques et archevêques, » dont les juridictions sont si pesantes ; généreux de plus, et donnant à un pauvre chevalier ruiné des habits, un cheval et de l'argent pour racheter sa terre engagée à un abbé rapace ; compatissant d'ailleurs et bon envers le pauvre monde, recommandant à ses gens de ne pas faire de mal aux yeomen et aux laboureurs ; mais par-dessus tout hasardeux, hardi, fier, allant tirer de l'arc sous les yeux du shérif et à sa barbe, et prompt aux coups, soit pour les embourser, soit pour les rendre. Il a tué quatorze forestiers sur quinze qui voulaient le prendre ; il tue le shérif, le juge, le portier de la ville ; il en tuera bien d'autres ! tout cela joyeusement, gaillardement, en brave garçon qui mange bien, qui a la peau dure, qui vit en plein air, et en qui surabonde la vie animale. « Quand le taillis est brillant et que l'herbe est belle — et les feuilles larges et longues, — il est gai en se promenant dans la belle forêt —

[1] Augustin Thierry, IV, 56. Robin Hood, éd. Ritson.

d'entendre les petits oiseaux chanter. » Ainsi commencent toutes les ballades, et ce beau temps qui donne aux cerfs et aux taureaux l'envie de foncer en avant avec leurs cornes, donne à ceux-ci l'idée d'aller échanger des coups d'épée ou de bâton. Robin a rêvé que deux yeomen le rossaient, veut aller les chercher, et repousse avec colère Petit-Jean qui s'offre pour aller en avant. « Combien de fois m'est-il arrivé d'envoyer mes hommes en avant, — et rester moi-même en arrière! — N'était la peur de faire éclater mon arc, — Jean, je te casserais la tête. » — Il va donc seul, et rencontre le robuste yeoman, Gui de Gisborne. « Quiconque n'eût été ni leur allié ni leur parent, — eût eu un bien beau spectacle — de voir comment les deux yeomen arrivèrent l'un contre l'autre — avec leurs lames brunes et brillantes; — de voir comment les deux yeomen se combattirent — deux heures d'un jour d'été. — Et tout ce temps, ni Robin Hood, ni messire Guy, — ne songèrent à fuir. » Vous voyez que Guy le yeoman est aussi brave que Robin Hood; il est venu le chercher dans le bois, et tire de l'arc presque aussi bien que lui. C'est que cette vieille poésie populaire n'est pas l'éloge d'un bandit isolé, mais de toute une classe, la yeomanry. « Dieu fasse miséricorde à l'âme de Robin Hood, — et sauve tous les bons yeomen! » Ainsi finissent beaucoup de ballades. Le yeoman vaillant, dur aux coups, bon tireur, expert au jeu de l'épée et du bâton, est le favori. Il y a là une redoutable bourgeoisie armée et habituée à se servir de ses armes. Regardez-les à l'œuvre : « Ce serait une honte de t'attaquer, dit le joyeux Robin au garde[1], nous sommes trois, et tu es seul. » L'autre n'a pas peur, « il fait en arrière un saut de trente pieds, — même un saut de trente et un pieds, — s'appuie le dos contre une broussaille — et le pied contre une pierre — et combat ainsi toute une longue journée, — toute une longue journée d'été, — jusqu'à ce que leurs épées se soient brisées entre leurs mains sur leurs larges boucliers. » Souvent même Robin n'a pas l'avantage. Arthur le hardi tanneur, « avec son bâton de huit pieds et demi, qui aurait abattu un veau, » combat Robin deux heures durant; le sang coule, ils se sont fendu la tête, ils sont « comme des sangliers à la chasse. » Robin enchanté lui dit que dorénavant il peut passer sans payer dans la forêt. « Grand merci pour rien, répond l'autre, j'ai gagné mon passage — et j'en rends grâce à mon bâton, non à toi. » Qui es-tu donc? demande Robin. — « Je suis un tanneur, répliqua le vaillant Arthur; — j'ai travaillé longtemps à Nottingham, — et si tu veux y venir, je jure et fais

[1] Pinder. Son emploi était de taxer le bétail étranger qui vaquait sur le communal.

vœu — que je tannerai ta peau pour rien. » — « Grand merci, mon brave, dit le joyeux Robin, — puisque tu es si bon et si libéral, — et si tu veux tanner ma peau pour rien — j'en ferai autant pour la tienne. » Sur ces offres gracieuses, ils s'embrassent; un franc échange de loyales gourmades les prépare toujours à l'amitié. — C'est ainsi que Robin a essayé Petit-Jean, qu'il aima depuis toute sa vie. Petit-Jean avait sept pieds de haut, et, se trouvant sur un pont, ne voulait pas céder la place. L'honnête Robin ne voulut pas se servir contre lui de son arc, alla couper un bâton long de sept pieds, et ils convinrent amicalement de combattre sur le pont jusqu'à ce que l'un d'eux tombât à l'eau. Ils frappent et cognent tellement « que leurs os résonnent; » à la fin, c'est Robin qui tombe, et il n'en a que plus d'estime pour Petit-Jean. Une autre fois, ayant une épée, il est rossé par un chaudronnier qui n'a qu'un bâton; plein d'admiration, il lui donne cent livres. Une fois c'est par un potier qui refuse le péage, une autre fois c'est par un berger. Ils se battent ainsi par passe-temps; leurs boxeurs encore aujourd'hui, avant chaque assaut, se donnent amicalement la main; on s'assomme en ce pays honorablement, sans rancune, ni fureur, ni honte. Les dents cassées, les yeux pochés, les côtes enfoncées n'exigent pas de vengeance meurtrière; il paraît que les os sont plus solides et les nerfs moins sensibles qu'ailleurs. Les meurtrissures données et reçues, ils se prennent par la main et dansent ensemble sur l'herbe verte. « Trois hommes joyeux, trois hommes joyeux, nous étions trois hommes joyeux. » Comptez, de plus, que ces gens-là, dans chaque paroisse, s'exercent tous les dimanches à l'arc, et sont les premiers archers du monde, que, dès la fin du XIVe siècle, l'affranchissement universel des vilains multiplie énormément leur nombre, et vous comprendrez comment à travers tous les tiraillements et tous les changements des grands pouvoirs du centre, la liberté du sujet subsiste. Après tout, la seule garantie permanente et invincible, en tout pays, et sous toute constitution, c'est ce discours intérieur que beaucoup d'hommes se font, et qu'on sait qu'ils se font: « Si quelqu'un touche à mon bien, entre dans ma maison, se met sur mon chemin et me moleste, qu'il prenne garde; j'ai de la patience, mais j'ai aussi de bons bras, de bons camarades, une bonne lame, et, à certains moments, la résolution ferme, coûte que coûte, de lui planter ma lame jusqu'au manche dans le gosier. »

X

Ainsi pensait sir John Fortescue, chancelier d'Angleterre sous Henri VI, exilé en France pendant la guerre des Deux Roses, un des plus anciens prosateurs, et le premier qui ait jugé et expliqué la constitution de son pays [1]. « C'est la lâcheté, dit-il, et le manque de » cœur et de courage qui empêchent les Français de se soulever, et non » la pauvreté [2]. Aucun Français n'a ce courage comme un Anglais. » On a souvent vu en Angleterre trois ou quatre bandits, par pauvreté, » se jeter sur sept ou huit hommes honnêtes, et les voler tous ; mais » on n'a point vu en France sept ou huit bandits assez hardis pour » voler trois ou quatre hommes honnêtes. C'est pourquoi il est tout » à fait rare que des Français soient pendus pour vol à main armée, » car ils n'ont point le cœur de faire une action si terrible. Aussi » y a-t-il plus d'hommes pendus en Angleterre en un an pour vol à » main armée et pour meurtre, qu'il n'y en a de pendus en France » pour la même espèce de crime en sept ans... Si l'Anglais est pauvre » et voit un autre homme ayant des richesses qu'on puisse lui prendre » par force, il ne manquera pas de le faire, à moins qu'il ne soit lui-» même tout à fait honnête. » Ceci jette un jour subit et terrible sur l'état violent de cette société armée où les coups de main sont journaliers, et où chacun, riche ou pauvre, vit la main sur la garde de son épée. Il y a sous Édouard Ier de grandes bandes de malfaiteurs qui courent le pays et combattent quand on veut les prendre; il faut que les habitants de la ville s'attroupent, et ensuite ceux des villes voisines, « avec des cris et des huées, » pour les poursuivre et les saisir. Il y a sous Édouard III des barons qui chevauchent avec de grandes escortes d'hommes d'armes et d'archers, « occupant les manoirs, enlevant les » dames et les demoiselles, mutilant, tuant, rançonnant les gens » jusque dans leurs maisons, comme si c'était un pays ennemi, et quel-» quefois venant devant les juges aux sessions, en telle façon, et en si » grande force que les juges sont effrayés et n'osent faire justice [3]. »

[1] *The difference between an absolute and limited monarchy. — A learned commendation of the politique lawes of England. Latine.* Je cite souvent ce second ouvrage qui est plus complet.

[2] Les Anglais oublient toujours d'être polis, et ne voient pas les nuances des choses. Entendez ici le courage brutal, l'instinct batailleur et indépendant. La race française, en général la race gauloise, est peut-être, entre toutes, la plus prodigue de sa vie.

[3] *Pictorial history*, I, 883. Statut de Winchester, 1285. Ordonnance de 1378.

Lisez les lettres de la famille Paston, sous Henri VI et Édouard IV, et vous verrez comment la guerre privée est à chaque porte, comment il faut se munir d'hommes et d'armes, être debout pour défendre son bien, compter sur soi, sur sa force et son courage. C'est cet excès de vigueur et cette promptitude aux coups qui, après leurs victoires en France, les a poussés l'un contre l'autre en Angleterre, dans les boucheries des Deux Roses. Les étrangers qui les voient sont étonnés de leur force de corps et de cœur, « des grandes pièces de bœuf » qui alimentent leurs muscles, de leurs habitudes militaires, de leur farouche obstination « de bêtes sauvages [1]. » Ils ressemblent à leurs bouledogues, race indomptable, qui, dans la folie de leur courage, « vont les yeux fermés se jeter dans la gueule d'un ours de » Russie, et se font écraser la tête comme une pomme pourrie. » Cet étrange état d'une société militante. si plein de dangers et qui exige tant d'efforts, ne les effraye pas. Le roi Édouard ayant ordonné de mettre les perturbateurs en prison sans procédure, et ne point les relâcher sous caution ni autrement, les communes déclarent l'ordonnance « horriblement vexatoire, » réclament, refusent d'être trop protégées. Moins de paix, mais plus d'indépendance. Ils maintiennent les garanties du sujet aux dépens de la sécurité du public et préfèrent la liberté turbulente à l'ordre arbitraire : mieux vaut souffrir des maraudeurs qu'on peut combattre que des prévôts sous lesquels il faudrait plier.

C'est cette fière et persistante pensée qui produit et conduit tout le livre de Fortescue. « Il y a deux sortes de royautés, dit-il, desquelles » l'une est le gouvernement royal et absolu, l'autre, le gouvernement » royal et constitutionnel [2]. » Le premier est établi en France, le second en Angleterre. « Et ils diffèrent en cela, que le premier peut » gouverner ses peuples par des lois qu'il fera lui-même, et ainsi » mettre sur eux des tailles et autres impositions, telles qu'il voudra, » sans leur consentement. Le second ne peut pas gouverner ses peuples » par d'autres lois que par celles qu'ils ont consenties; et ainsi ne » peut mettre sur eux des impositions sans leur consentement. » Dans un État comme celui-ci, c'est la volonté du peuple qui est « la première » chose vivante, et qui envoie le sang dans la tête et dans tous les mem» bres du corps politique... Et de même que la tête du corps physique ne » peut changer ses nerfs, ni refuser à ses membres les forces et le » sang qui doit les alimenter, de même le roi qui est la tête du corps

[1] *Benvenuto Cellini, Fronde*, I, 20. *History of England. Shakspeare, Henri V.*
[2] *Jus regale*, par opposition à *jus regale et politicum.*

» politique ne peut changer les lois de ce corps, ni enlèver à son peuple » sa substance lorsque celui-ci réclame et refuse... Un roi de cette » sorte n'a été élevé à sa dignité que pour protéger les sujets de la » loi, leurs corps et leurs biens, et le peuple ne lui a délégué de pou- » voir que pour cet objet ; il ne lui est pas permis d'en exercer un » autre. » Voici donc, dès le xve siècle, toutes les idées de Locke, tant la pratique est puissante à suggérer la théorie ! tant la jouissance de la liberté fait vite découvrir aux hommes la nature de la liberté ! Fortescue va plus loin. Il oppose pied à pied la loi romaine, héritage des peuples latins, à la loi anglaise, héritage des peuples teutoniques : l'une, œuvre des princes absolus, et toute portée à sacrifier l'individu ; l'autre, œuvre de la volonté commune, et toute portée à protéger la personne. Il oppose les maximes des jurisconsultes impériaux qui accordent « force de loi à tout ce qu'a décidé le prince, » aux statuts d'Angleterre » qui, bien loin d'être établis par la volonté du prince, sont décrétés » du consentement de tout le royaume, par la sagesse de plus de » trois cents hommes élus, en sorte qu'ils ne peuvent nuire au peuple » ni manquer de lui être avantageux. » Il oppose la nomination arbitraire des fonctionnaires impériaux à l'élection du shérif qui, chaque année, pour chaque comté, est choisi par le roi entre trois chevaliers ou écuyers du comté désignés par le Conseil des Lords spirituels et temporels, des *justices*, des barons de l'Échiquier et d'autres grands officiers. Il oppose la procédure romaine, qui se contente de deux témoignages pour condamner un homme, au jury, aux trois récusations permises, aux admirables garanties d'équité dont l'honnêteté, le nombre, la réputation et la condition des jurés entourent la sentence. Ainsi protégées, les communes d'Angleterre ne peuvent manquer d'être florissantes. Considérez au contraire, dit-il au jeune prince qu'il instruit, l'état des communes en France. Par les tailles, la gabelle, les impôts sur le vin, les logements des gens de guerre, elles sont réduites à l'extrême misère. « Vous les avez vues en voyageant... Elles » sont si appauvries et détruites, qu'elles ne peuvent presque pas » vivre : ils boivent de l'eau, ils mangent des pommes avec du pain » bien brun fait de seigle. Ils ne mangent pas de viande, si ce n'est » rarement un peu de lard, ou quelque chose des entrailles et de la » tête des bêtes tuées pour les nobles et les marchands... Les gens » d'armes leur mangent leurs volailles, tellement qu'il leur reste à » peine les œufs, qui sont pour eux un très-grand régal. Ils ne portent » point de laine, hormis un pauvre gilet sous leur vêtement de dessus, » qui est fait de grosse toile et qu'ils appellent une blouse. Leurs

» culottes sont de toile pareille, et ne passent pas le genou, en sorte » que le reste de la jambe est nu. Leurs femmes et leurs enfants vont » pieds nus... Car plusieurs d'entre eux qui avaient coutume de payer » chaque année à leur seigneur un écu pour leur terre, payent main- » tenant au roi, par-dessus cet écu, cinq écus. C'est pourquoi ils sont con- » traints par nécessité de tellement veiller, travailler, fouiller le sol pour » vivre, que leur corps est tout appauvri et leur espèce réduite à néant. » Ils vont courbés et sont faibles, et ne sont pas capables de combattre » et de défendre le royaume; ils n'ont point d'armes non plus, ni » d'argent pour en acheter.

» Voilà les fruits du gouvernement absolu. Mais, béni soit Dieu! » notre terre est régie par une meilleure loi, et, à cause de cela, le » peuple de ce pays n'est point dans une telle pénurie; les gens n'y » sont point non plus maltraités dans leurs personnes; mais ils sont » riches, et ont toutes les choses nécessaires pour l'entretien de leur » corps. C'est pourquoi ils sont puissants, et capables de résister aux » adversaires du royaume qui leur font ou voudront leur faire tort. » Et ceci est le fruit de ce *jus politicum et regale* sous lequel nous vivons... » Tout habitant de ce royaume jouit des fruits que lui produit sa terre, » ou que lui rapportent ses bêtes, et aussi de tous les profits qu'il peut » faire par son industrie propre ou par celle d'autrui, sur terre et sur » mer; il en use à son gré, et personne ne l'en empêche, par rapine » ou injustice, sans lui faire une juste compensation... Il n'est point » appelé en justice, sinon devant les juges ordinaires et selon la loi du » pays [1], ni saisi dans ses possessions ou dans ses biens-meubles, ni » arrêté pour un crime, si grand ou si énorme qu'il soit, sinon selon » la loi du pays et devant les juges susdits... C'est pourquoi les gens » de ce pays sont bien fournis d'or et d'argent et de toutes les choses » nécessaires à la vie. Ils ne boivent point d'eau, si ce n'est par péni- » tence; ils mangent abondamment de toutes les sortes de chairs et » de poissons. Ils ont des étoffes de bonne laine pour tous leurs » vêtements; même ils ont quantité de couvertures dans leurs maisons, » et de toutes les choses qu'on fait en laine; ils sont riches en mobi- » lier, en instruments de culture, et en toutes les choses qui servent » à mener une vie tranquille et heureuse, chacun selon son état. » Tout cela vient de la constitution du pays, et de la distribution de la terre. Tandis que dans les autres contrées on ne trouve qu'une populace de pauvres et çà et là quelque seigneur, « l'Angleterre est si cou-

[1] Voir Commines, qui porte le même jugement.

» verte et remplie de possesseurs de terres et de champs, qu'il n'y a » point de domaine si petit qui ne renferme un chevalier, un écuyer, » ou quelque propriétaire, comme ceux qu'on appelle francklins, enrichi » de grandes possessions, et aussi d'autres francs tenanciers, et beaucoup » de yeomen capables, par leurs revenus, de faire un jury dans la » forme ci-dessus mentionnée. Car il y a dans ce pays plusieurs yeomen » qui peuvent dépenser plus de six cents écus par an. » Ce sont eux qui sont la substance du pays. « Ils sont très-supérieurs [1], dit un autre » auteur au siècle suivant, aux simples laboureurs et aux journaliers. » Ils ont de bonnes maisons où ils vivent à l'aise et travaillent pour » s'enrichir. La plupart sont des fermiers qui entretiennent eux-mêmes » plusieurs domestiques. C'est cette classe d'hommes qui s'est rendue » jadis si redoutable aux Français, et, bien qu'ils ne soient appelés » ni maitres ni messires, comme les gentilshommes et chevaliers, » mais simplement Jean et Thomas, ils ont rendu de grands services » dans nos guerres. Nos rois ont livré avec eux huit batailles, et se » tenaient dans leurs rangs, qui formaient l'infanterie de nos armées, » tandis que les rois de France se tenaient au milieu de leur cavalerie; » le prince montrait ainsi des deux parts où était la principale force. » De pareils hommes, dit Fortescue, peuvent faire un vrai jury, et aussi voter, résister, s'associer, accomplir toutes les actions par lesquelles subsiste un gouvernement libre; car ils sont nombreux dans chaque canton; ils ne sont point « abrutis, » comme les paysans craintifs de France; ils ont « leur honnneur et celui de leur famille à conserver, » ils sont bien approvisionnés d'armes, ils se souviennent qu'ils ont gagné des batailles en France. Telle est la classe obscure encore, mais chaque siècle plus riche et plus puissante, qui, fondée par l'aristocratie saxonne rabaissée, et soutenue par le caractère saxon conservé, a fini, sous la conduite de la petite noblesse normande et sous le patronage de la grandé noblesse normande, par établir et asseoir une constitution libre et une nation digne de la liberté.

X

Quand des hommes sont, comme ceux-ci, doués d'un naturel sérieux, munis d'un esprit décidé, et pourvus d'habitudes indépendantes, ils s'occupent de leur conscience comme de leurs affaires, et finissent

[1] Harrison, 275. *Description of England.* — *Portrait d'un yeoman*, par Latimer.

par mettre la main dans l'Église comme dans l'État. Il y a déjà longtemps que les exactions de la cour romaine ont provoqué les réclamations publiques[1] et que le haut clergé est impopulaire; on se plaint que les plus grands bénéfices soient livrés par le pape à des étrangers qui ne résident pas ; que tel Italien inconnu en Angleterre possède à lui seul cinquante ou soixante bénéfices en Angleterre; que l'argent anglais coule à flots vers Rome, et que les clercs, n'étant plus jugés que par les clercs, se livrent à leurs vices et abusent de l'impunité. Dans les premières années de Henri II, on comptait près de cent homicides commis par des prêtres encore vivants. Au commencement du XIVe siècle, le revenu ecclésiastique était douze fois plus grand que le revenu civil. Environ la moitié du sol était aux mains du clergé. A la fin du siècle, les communes déclarent que les taxes payées à l'Église sont cinq fois plus grandes que les taxes payées à la couronne, et, quelques années après[2], considérant que les biens du clergé ne lui servent qu'à vivre dans l'oisiveté et dans le luxe, elles proposent de les confisquer au profit du public. Déjà l'idée de la Réforme avait percé. On se souvient que dans les ballades, le héros populaire, Robin Hood, ordonnait à ses gens d'épargner les yeomen, les gens de travail, même les chevaliers, s'ils sont « bons garçons, » mais de ne jamais faire grâce aux abbés ni aux évêques. Les prélats pèsent durement sur le peuple par leurs droits, leurs tribunaux et leurs dîmes, et, tout d'un coup, parmi les bavardages agréables ou les radotages monotones des versificateurs normands, on entend tonner contre eux la voix indignée d'un Saxon, d'un homme du peuple et d'un opprimé.

C'est la vision de Pierce Plowman, un paysan à charrue[3], écrite, dit-on, par un prêtre séculier d'Oxford. Sans doute, les traces du goût français y sont visibles ; il n'en saurait être autrement; les gens d'en bas ne peuvent jamais se défendre tout à fait d'imiter les gens d'en haut; et les plus francs des poëtes populaires, Burns et Béranger, gardent trop souvent le style académique. Pareillement ici, la machine à la mode, l'allégorie du roman de la Rose, est mise en usage : on voit s'avancer Bien-Faire, Corruption, Avarice, Simonie, Conscience, et tout un peuple d'abstractions parlantes. Mais en dépit de ces vains fan-

[1] *Pictorial history*. I, 802. En 1245, 1246, 1376. Aug. Thierry, III, 79.

[2] 1404-1409. Les Communes déclaraient qu'avec ces revenus le roi serait capable d'entretenir 15 comtes, 1,500 chevaliers, 6,200 écuyers et 100 hôpitaux; chaque comte recevant par an 300 marcs, chaque chevalier 100 marcs et le produit de quatre charrues de terre, chaque écuyer 40 marcs et le produit de deux charrues de terre. *Pictorial history*, II, p. 142.

[3] Vers 1362.

tômes étrangers, le corps du poëme est national et vivant. L'antique langage reparaît en partie, et l'antique mètre reparaît tout à fait; plus de rimes, mais des allitérations barbares; plus de badinage, mais une gravité âpre, une invective soutenue, une imagination grandiose et sombre, de lourds textes latins, assénés comme par la main d'un protestant. Il s'est endormi sur les hauteurs de Malverne, et là il a eu un merveilleux songe. Il a songé « qu'il était dans un désert, — il ne put jamais savoir en quel endroit, — et comme il regardait en l'air, — du côté du soleil, — il vit une tour sur une hauteur, — royalement bâtie, — une profonde vallée au-dessous, — et là-dedans un donjon, — avec de profonds fossés noirs, — et terribles à voir. » Puis, entre les deux, une grande plaine remplie de monde, « d'hommes de toutes sortes, — pauvres et riches, — travaillant et s'agitant, — comme tout le monde; — quelques-uns à la charrue — labouraient avec un grand effort, — pour ensemencer et planter, — et peinaient durement, — gagnant ce que des prodigues venaient détruire et engloutir. » Lugubre peinture du monde, pareille aux rêves formidables, qui reviennent si souvent chez Albert Durer et chez Luther; les premiers réformateurs sont persuadés que la terre est livrée au mal, que le diable y a son empire et ses officiers, que l'antechrist, assis sur le trône de Rome, étale les pompes ecclésiastiques pour séduire les âmes et les précipiter dans le feu de l'enfer. De même ici l'antechrist, la bannière levée, entre dans un couvent : les cloches sonnent; les moines, en procession solennelle, vont à sa rencontre pour recevoir et pour féliciter leur seigneur et leur père; avec sept grands géants, les sept Péchés capitaux, il assiége Conscience, et l'assaut est conduit par Paresse, qui mène avec elle une armée de plus de mille prélats. Car ce sont des vices qui règnent, d'autant plus odieux qu'ils sont dans les places saintes et emploient au service du diable l'église de Dieu. « La religion à présent est un beau cavalier, — un coureur de rues, — un meneur de fêtes, — un acheteur de terres, — qui éperonne son palefroi, — de manoir en manoir, — avec une meute à ses talons, — comme un seigneur, » et se fait servir à genoux par des valets [1]. Mais cette parade sacrilége n'a qu'un temps, et Dieu met la main sur les hommes pour les avertir. Au commandement de Conscience, voici que Nature envoie d'en haut l'escadron des fléaux et des maladies, « fièvres et fluxions, — toux et maux de cœur, — crampes et maux de dents, — rhumatismes

[1] L'archidiacre de Richmond étant en tournée, en 1216, vint au prieuré de Bridlington avec quatre-vingt-dix-sept chevaux, vingt et un chiens et trois faucons.

et rougeoles, — teignes et gales de la tête, — inflammations et tumeurs — et enflures brûlantes, — frénésies et maladies ignobles, — fourriers de Nature. » Des cris partent : « Au secours! voici la Mort terrible, — qui vient pour nous détruire tous! » Et les pourritures arrivent, les pustules, les pestes, les douleurs perçantes : la Mort accourt, « brisant tout en poussière, — rois et chevaliers, — empereurs et papes. — Maint seigneur qui vivait pour le plaisir, — cria haut, — mainte aimable dame, et maîtresse de chevaliers, — pama et mourut dolente — par les dents de la mort. » Ce sont là des entassements de misères pareils à ceux que Milton étale dans sa vision de la vie humaine [1]. Ce sont là les tragiques peintures et les émotions dans lesquelles se complairont les réformateurs; il y a tel discours de Knox aux dames galantes de Marie-Stuart, qui arrachera aussi brutalement la parure du cadavre humain pour en montrer l'ignominie. Déjà paraît la conception du monde propre aux peuples du Nord, toute triste et morale; on n'est point à l'aise en ces pays, il y faut lutter à toute heure contre le froid, contre la pluie; on n'y peut point vivre nonchalamment étendu sous la belle lumière, dans l'air tiède et clair, les yeux occupés par les nobles formes et l'heureuse sérénité du paysage. Il faut travailler pour y subsister, être attentif, exact, clore et réparer sa maison, patauger courageusement dans la boue derrière sa charrue, allumer sa lampe en plein jour dans son échoppe; ce que le climat impose à l'homme d'incommodités et ce qu'il en exige de résistances est infini. De là la mélancolie et l'idée du devoir. L'homme pense naturellement à la vie comme à un combat, plus souvent encore à la noire mort qui clôt cette parade meurtrière, et fait descendre tant de cavalcades empanachées et tumultueuses dans le silence et l'éternité du cercueil. Tout le monde visible est vain, il n'y a de vrai que la vertu de l'homme, l'énergie courageuse par laquelle il prend le commandement de lui-même, et l'énergie généreuse par laquelle il s'emploie au service d'autrui. C'est sur ce fond que les yeux s'attachent; ils percent la décoration mondaine et négligent la jouissance sensuelle, pour aller jusque-là. Par ce mouvement intérieur, le modèle idéal est déplacé, et l'on voit jaillir une nouvelle source d'action, l'idée du juste. Ce qui les révolte contre la pompe et l'insolence ecclésiastique, ce n'est pas l'envie du plébéien pauvre ni la colère de l'homme exploité, ni le besoin révolutionnaire d'appliquer la vérité abstraite, mais la conscience; ils tremblent de ne point faire leur salut, s'ils restent dans une église corrompue; ils ont peur des menaces

[1] Dernier livre. *The Lazar House.*

de Dieu, et n'osent point s'embarquer avec des guides douteux pour le grand voyage. « Qu'est-ce que la justice, se demandait anxieusement Luther, et comment l'aurai-je? » Avec les mêmes inquiétudes, Pierce Plowman part pour chercher Bien-Faire, et demande à chacun de lui enseigner où il le trouvera. Chez nous, lui disent deux moines. Non, dit-il, puisque l'homme juste pèche sept fois par jour, vous péchez, et ainsi la vraie justice n'est pas chez vous. C'est à « l'étude et à l'écriture, » comme Luther, qu'il a recours; les clercs parlent bien de Dieu à table et aussi de la Trinité, « en citant saint Bernard, avec force beaux arguments pompeux, quand les ménestrels ont fini leur musique; mais pendant ce temps les pauvres peuvent pleurer à la porte et trembler de froid sans que nul les soulage. » Au contraire, on crie contre eux comme après des chiens, et on les chasse. « Tous ces grands maîtres ont Dieu à la bouche, ce sont les pauvres gens qui l'ont dans le cœur,[1] » et c'est le cœur, c'est la foi intérieure, c'est la vertu vivante qui font la religion vraie. Voilà ce que les lourds Saxons ont commencé à découvrir; la conscience germanique s'est éveillée et aussi le bon sens anglais, l'énergie personnelle, et la résolution de juger et de décider seul, par soi et pour soi.

« Christ est notre tête, nous n'avons pas d'autre tête, » dit un poëme attribué à Chaucer, et qui revendique avec d'autres l'indépendance pour les consciences chrétiennes [2]. « Nous aussi, nous sommes ses membres. — Il nous a dit à tous de l'appeler notre père. — Il nous a interdit ce nom de maître; — tous les maîtres sont faux et méchants. » Point d'intermédiaire entre l'homme et Dieu; les docteurs ont beau revendiquer l'autorité pour leurs paroles, il y en a une plus autorisée, celle de Dieu. On l'entend dès le XIVe siècle cette grande parole; elle a quitté les écoles savantes, les langues mortes, les poudreux rayons où les clercs la laissaient dormir, recouverte par l'entassement des commentateurs et des Pères[3]. Wycleff a paru, et l'a traduite comme Luther, et dans le même esprit que Luther. « Tous les chrétiens, hommes et femmes[4], » vieux et jeunes, dit-il dans sa préface, doivent étudier fort le Nou- » veau Testament, car il a pleine autorité, et il est ouvert à l'entende- » ment des gens simples dans les points qui sont le plus nécessaires au

[1] Ce poëme fut imprimé plus tard, en 1550. Il y en eut trois éditions en une année, tant il était visiblement protestant.

[2] Voyez *Pierre Plowman's crede, The Plowman's tale*, etc.

[3] Knyghton, vers 1400, écrit ce mot : « Sic Evangelica margarita spargitur et a porcis conculcatur.

[4] Wycleff's Bible, edition de Forsball and Madden.

» salut. » Il faut que la religion soit séculière, qu'elle sorte des mains du clergé qui l'accapare; chacun doit écouter et lire par lui-même la parole de Dieu; il sera sûr qu'elle n'aura pas été corrompue au passage; il la sentira mieux; bien plus, il l'entendra mieux; « car chaque endroit » de la sainte Écriture, les clairs comme les obscurs, enseignent la » douceur et la charité. C'est pourquoi celui qui pratique la douceur et » la charité a la vraie intelligence et toute la perfection de la sainte » Écriture... Ainsi, que nul homme simple d'esprit ne s'effraye d'étu- » dier le texte de la sainte Écriture... Et que nul clerc ne se vante » d'avoir la vraie intelligence de l'Écriture, car la vraie intelligence de » l'Écriture sans la charité ne fait que damner un homme plus à fond... » Et l'orgueil et la convoitise des clercs sont causes de leur aveugle- » ment et de leur hérésie, et les privent de la vraie intelligence de l'É- » criture. » Ce sont là les redoutables paroles qui commencent à circuler dans les échoppes et dans les écoles; on lit cette Bible traduite, et on la commente ; on juge d'après elle l'Église présente. Quels jugements ces esprits sérieux et neufs en portèrent, avec quelle promptitude ils s'élancèrent jusqu'à la vraie religion de leur race, c'est ce qu'on peut voir dans leur pétition au Parlement [1]. Cent trente ans avant Luther, ils disaient que le pape n'est point établi par le Christ, que les pèlerinages et le culte des images sont voisins de l'idolâtrie, que les rites extérieurs sont sans importance, que les prêtres ne doivent point posséder de biens temporels, que la doctrine de la transsubstantiation rend le peuple idolâtre, que les prêtres n'ont point le pouvoir d'absoudre les péchés. En preuve de tout cela, ils apportaient des textes de l'Écriture. Figurez-vous ces braves esprits, ces simples et fortes âmes, qui commencent à lire le soir, dans leur boutique, sous leur mauvaise chandelle; car ce sont des hommes de boutique, un tailleur, un pelletier, un boulanger qui, côte à côte avec quelques lettrés, se mettent à lire, bien plus à croire, et à se faire brûler [2]. Quel spectacle au xve siècle, et quelle promesse ! Il semble qu'avec la liberté de l'action, la liberté de l'esprit va paraître, que ces communes vont penser, parler, que sous la littérature officielle, imitée de France, une nouvelle littérature va paraître, et que l'Angleterre, la vraie Angleterre, à demi muette depuis la conquête, va enfin trouver une voix.

Elle ne l'a pas trouvée. Le roi, les pairs s'allient à l'Église, établissent des statuts terribles, détruisent les livres, brûlent les hérétiques

[1] 1395.
[2] 1401. William Sawtre, premier lollard brûlé vif.

vivants, souvent avec des raffinements, l'un dans un tonneau, l'autre pendu au milieu du corps par une chaîne de fer ; le temporel du clergé était attaqué, et avec lui toute la constitution anglaise, et de tout son poids le grand établissement d'en haut écrasa les démolisseurs d'en bas. Obscurément, en silence, pendant que, dans les guerres des Deux Roses, les grands s'égorgent, les communes continuent à travailler et à vivre, à se dégager de l'Église officielle, à garder leurs libertés, à accroître leur richesse[1] mais sans aller au delà. Comme une énorme et longue roche qui fait le fond du sol et pourtant n'affleure que de loin en loin, elles ne se montrent qu'à peine. Nulle grande œuvre poétique ou religieuse ne les manifeste à la lumière. Ils ont chanté, mais leurs ballades ignorées, puis transformées, ne nous arrivent que sous une rédaction tardive. Ils ont prié, mais, sauf un ou deux poëmes médiocres, leur doctrine incomplète et réprimée n'a point abouti. On voit bien par la vérité, l'accent et le tour de leurs ballades [2], qu'ils sont capables de la plus belle invention poétique; mais leur poésie reste entre les mains des yeomen et des joueurs de harpe. On sent bien, par la précocité et l'énergie de leurs réclamations religieuses, qu'ils sont capables des croyances les plus passionnées et les plus sévères; mais leur foi demeure enfouie dans les arrière-boutiques de quelques sectaires obscurs. Ni leur foi ni leur poésie n'ont pu atteindre leur achèvement ou leur issue. La Renaissance et la Réforme, qui sont les deux explosions nationales, sont encore lointaines, et la littérature du temps va garder jusqu'au bout, comme la haute société anglaise, l'empreinte presque pure de son origine française et de ses modèles étrangers.

H. TAINE.

[1] Commines.
[2] Voir les ballades sur *Chevy Chace, The Nut Brown maid,* etc.

BORDAS-DEMOULIN

ÉTUDE CRITIQUE

Le Cartésianisme, ou la veritable rénovation des sciences. — Mélanges philosophiques et religieux. — Pouvoirs constitutifs de l'Église. — Œuvres posthumes. — Histoire de la vie et des ouvrages de Bordas-Demoulin, par M. F. Huet.

Si la pauvreté, si les douleurs d'une vie, dont la fière austérité ne fléchit devant aucune des brutalités de la misère, suffisaient à la gloire d'un philosophe, Bordas-Demoulin n'aurait rien à envier aux plus illustres. Aux amertumes inséparables d'une vie de travail, pendant laquelle il dut quelquefois se distraire de la faim et se roidir contre le froid; aux déceptions d'une existence lamentable de tous points qui, d'une mansarde, le conduisit sans transition sur un lit d'hôpital, vinrent se joindre des luttes morales d'une extrême gravité.

Bien qu'on ne puisse ériger en principe que la misère est toujours le sacre du génie, l'on ne peut, aujourd'hui surtout, s'empêcher de s'incliner avec respect devant la force d'âme que sut conserver entière notre austère penseur. D'ironiques rapprochements seraient faciles. Nous pourrions établir de singuliers parallèles entre tels et tels systèmes philosophiques, les uns si stériles et les autres si productifs; mais la critique doit se garder de toute fantaisie humoristique.

Jean Bordas, nous apprend son biographe, sortit de ces vigoureuses races agricoles, qui sont comme la séve de la population française. Il naquit le 21 février 1798, au hameau de la Bertinie, près de Bergerac, en Périgord (département de la Dordogne).

Son père, petit propriétaire-cultivateur, avait été adjoint de sa commune, à l'époque la plus difficile de la Révolution ; dans cette mission délicate, il sut allier le courage et l'humanité. L'enfant le perdit de bonne heure ainsi que sa mère, et le pauvre orphelin fut recueilli par sa tante, Jeanne Bordas, âme simple, bonne et dévouée, mais dont les idées religieuses, nécessairement étroites, déteignirent d'une manière ineffaçable sur le caractère sérieux du futur philosophe.

Le jeune Bordas eut, dès sa plus tendre enfance, le goût de la solitude et un penchant précoce à la mélancolie. Jusqu'à quatorze ou quinze ans, notre petit paysan de la Bertinie mena, dans les bois du Périgord, une existence demi-sauvage. Sa tante eût voulu le garder auprès d'elle, le marier dans le pays; mais déjà tourmenté par cette soif de savoir qu'il garda jusqu'à la fin de sa vie, il se rendit à Bergerac pour commencer ses études d'humanités. C'était en 1813. Il lisait beaucoup, étudiait, méditait sans cesse, négligeant son corps, au point d'en devenir tout pâle et si faible que parfois il pouvait à peine marcher.

Le même besoin qui l'avait conduit à Bergerac l'entraîna vers Paris. Il y arriva en 1819. Là [1], vivant très-retiré, et menant une pauvre existence, mais enivré du bonheur de s'instruire, il s'élança à la poursuite de la vérité, avec cette âpreté de recherches qui le caractérisait. Il dévorait tout : il médita longtemps de Bonald, de Maistre, puis Condorcet ; après vinrent les grands philosophes, qu'il lut et relut sans relâche, depuis Platon jusqu'aux derniers systèmes allemands. La théologie surtout et le droit canonique l'absorbèrent entièrement.

A vingt-six ans, Bordas conçut son système philosophique ; à trente-deux, il se trouva en possession de ses principales idées.

L'on ne s'enrichit guère au métier que faisait notre philosophe. Malgré ses privations, il eut bientôt épuisé toutes ses ressources. Voyant que le revenu de la propriété de la Bertinie ne pouvait le faire vivre, il retourna en Périgord et vendit son patrimoine. Il ne put en retirer que 10,000 francs, dont il laissa le tiers environ à sa tante Jeanne. Avec le reste, il revint à Paris, et puisa dans ce pauvre capital

[1] Rue des Postes, 51.

jusqu'à extinction complète, ce qui ne se fit pas attendre longtemps. Outre ses dépenses en livres, Bordas était très-généreux, si généreux même et si imprévoyant, que ses concierges, — concierges sans pareils, — durent veiller sur lui et le délivrer de ses exploiteurs.

D'un caractère timide, ombrageux, presque sauvage et parfois brutal; sans nulle notion de la vie pratique, et tout plein de cette incurie et de ces maladresses qui forment parfois le lot de ceux qu'absorbe la pensée, Bordas ne put arriver à se suffire à lui-même. Sans quelques amis, il serait littéralement mort de faim; et encore ces amis ne surent-ils pas tout, tant il se dérobait à toute générosité et se concentrait dans son affreuse misère. Il fut souvent réduit à un morceau de pain. Quelquefois, par faiblesse, il gardait le lit toute la journée, chancelait, se retenait aux murailles pour ne point tomber dans les rues, et marchait dans de vieux souliers, ramassés au coin des bornes. Enfin, un jour, n'ayant plus que quelques sous, à bout de toute espérance, au lieu d'acheter du pain, il paya de son dernier argent une séance au cabinet de lecture, lut un livre qu'il avait désiré connaître, puis, pâle, agonisant de faiblesse et d'épuisement suprême, il se traîna chez lui pour attendre la mort. La visite d'un ami le sauva.

Ce fut toutefois sa dernière épreuve. Quelques amis dévoués se chargèrent définitivement de lui; et si Bordas ne cessa pas de mener jusqu'à la fin une vie de privations, il échappa du moins à la misère, et ne connut plus, selon son expression, « les extrémités terribles. »

Dès lors, il continua sans interruption cette méditation tenace qui absorba, jusqu'au tombeau, sa vie et sa pensée. Son austérité devint parfois de l'ascétisme, et fut poussée jusqu'à la folie. Par chasteté, et pour favoriser, disait-il, la méditation, il suivait un régime végétal qui l'affaiblissait de jour en jour, et aurait fini par miner complétement son organisation primitivement robuste. Un médecin de ses amis intervint. Il fallut se fâcher et pronostiquer une mort certaine à courte échéance pour ramener l'anachorète à de plus saines idées. Avec une nourriture plus substantielle, la santé lui revint, santé relative, toutefois, tant il avait abusé de ses forces, et il se remit au travail avec son courage habituel. Il écrivit dans quelques journaux, se mêla théoriquement à la vie sociale contemporaine, lutta énergiquement contre l'éclectisme et le doctrinarisme, qu'il flétrit et flagella avec indignation, et composa, pour un concours de l'Académie, son ouvrage sur le *Cartésianisme*, travail qui fut couronné en séance

publique, au mois de mai 1841. En 1843, une pension annuelle de 1,200 francs fut accordée à Bordas, sur les fonds du ministère de l'Instruction publique.

La révolution de 1848 réveilla toutes ses espérances; mais ses illusions furent courtes. Abreuvé d'amertumes de toutes sortes, ne pouvant réussir en rien, pas même à gagner son pain de chaque jour, voyant son œuvre à peu près inutile, et naturellement enclin à la mélancolie, il s'affaissa et vieillit vite. Sa constitution s'altérait visiblement. En 1859, il tomba malade, dépérit rapidement, et mourut à l'hôpital Lariboisière, le 24 juillet de la même année.

Ce fut, on le voit, une lamentable existence que celle de notre pauvre philosophe; aussi ne faut-il pas s'étonner des accès de misanthropie qu'il eut quelquefois. Presque toujours seul, face à face avec sa forte et opiniâtre pensée, il se fit une existence à part, toute de réflexions, de rêveries métaphysiques et, disons-le aussi, d'utopies. Il vécut dans une telle ignorance du monde réel, que rien ne vint troubler l'harmonie de celui qu'il se créa dans le silence de ses méditations. Insciemment, il se contruisit une histoire, une société imaginaires. La philosophie et ses systèmes, la pensée humaine avec toutes ses manifestations, il les eut sous les yeux, soumises aux appréciations de sa vive intelligence; aussi les a-t-il analysées avec pénétration et maturité. Mais l'histoire vivante, mais l'Église, mais les données sociales les plus élémentaires qu'il eût puisées dans la rue, s'il eût jamais fait autre chose que de la traverser en rêvant, tous ces éléments-là lui ont fait complétement défaut. De là, les étrangetés que nous aurons à signaler plus tard.

Quoi qu'il en soit, l'œuvre de Bordas-Demoulin est remarquable. Elle l'est d'autant plus qu'elle paraît, à cause même de ses erreurs, devoir être l'un des derniers produits d'un dogmatisme déjà jugé dans ses principes.

Si Bordas, comme tant d'autres philosophes et savants orthodoxes, s'était efforcé de faire cadrer sa conscience avec la tradition, il eût peut-être été inutile de relever l'importance de telles conséquences fâcheuses de son système; mais parmi ses divers et nombreux titres à l'intérêt de la critique, il faut ranger en première ligne le sérieux de son caractère et la naïve profondeur de ses opinions. Il n'est pas jusqu'à ses aberrations les plus inexplicables qui ne le rendent original, tant il s'y abandonne avec une entière bonne foi. Ce caractère le rend même dangereux, pour tel lecteur qui ne se tiendrait pas suffisamment

sur ses gardes, car l'honnêteté séduit encore, il faut bien l'avouer, et les convictions sont contagieuses.

I

Il y a, dans l'œuvre de Bordas-Demoulin, deux parties parfaitement distinctes : la philosophie et la théologie, le système et le dogme.

Le système philosophique, ainsi que l'indique le titre du principal ouvrage des œuvres complètes, n'est en réalité qu'un commentaire, ou, si l'on préfère, qu'une restauration du cartésianisme ; et l'œuvre entière n'est guère qu'un chapitre de métaphysique. Il est vrai que ce chapitre comprend le résumé de l'histoire entière de la philosophie, et contient en germe la rénovation de toutes les sciences.

Bordas-Demoulin a une méthode historique fort simple. Il procède par voie d'élimination. Dans son histoire de la philosophie, il réunit sous le titre de *préparation à la philosophie*, tout ce qui s'est fait avant Socrate, les écoles d'Ionie, d'Italie, d'Élée, le moyen âge et les essais, même utiles, tentés de nos jours, y compris l'éclectisme moderne. Les deux grands points lumineux qui rayonnent, pour lui, dans le monde philosophique, sont Platon et Descartes ; ceux-là seuls sont les grands créateurs. Les commentateurs orthodoxes de Platon sont saint Augustin, Bossuet et Leibnitz.

Voilà pour Bordas le cadre de l'histoire de la philosophie. Passons à la doctrine. Issu de Platon et de Descartes, il a pris au premier l'*idée*, l'idée créatrice, l'idée-substance et, au second, la *pensée*, comme critérium de l'existence et base de la certitude.

Toutefois, l'on aurait tort de croire que Bordas-Demoulin manque d'originalité. Sa pensée forte s'accentue même et s'individualise parfois jusqu'à la bizarrerie. Ses opinions de philosophie religieuse, en particulier, sont empreintes, ainsi que nous le verrons plus loin, d'un caractère spécial, dont on chercherait vainement, je crois, la filiation historique.

La théorie des idées constitue pour lui, non pas seulement la base de la philosophie, mais la philosophie tout entière. Cette théorie, il l'établit avec une parfaite netteté. La profondeur, chez Bordas, n'exclut pas la clarté ; son langage est ferme, parfois un peu emphatique dans la partie théologique de ses ouvrages, mais remarquablement précis quand il demeure dans la sphère purement philosophique.

Nous allons exposer sa théorie des idées. Mais, un résumé pur

et simple ne suffirait pas. Bordas-Demoulin, dont l'érudition était immense, procède toujours, dans le développement de sa pensée, par une méthode complexe et souvent fatigante. Cette méthode, tout à la fois historique et critique, consiste à remonter jusqu'à l'origine de chaque idée, puis à en suivre, dans l'histoire et la philosophie, les évolutions, les progrès, les temps d'arrêt, suivant l'accueil que lui ont fait les systèmes successifs. Ce mode savant, mais parfois diffus pour le lecteur, l'oblige à une attention soutenue. Où est le système? où est l'histoire? se demande-t-il parfois, lorsqu'il voit Bordas disparaître avec son œuvre propre au milieu des matériaux innombrables qu'il accumule autour de lui.

Avant donc de résumer son système particulier, remontons avec lui jusqu'à l'origine d'où il émane, jusqu'au chef de l'école spiritualiste.

Il est pour Platon, on le sait, deux formes primordiales de la pensée : c'est, d'une part, la substance en soi (*eidos auto kata auto*), l'universel en Dieu comme l'appelle Bordas; et de l'autre, la substance relative ou créée (*eidos* ou *idea*), l'universel dans notre esprit et dans les corps. Tout Bordas-Demoulin est contenu dans ces trois lignes. L'absolu essentiel et l'absolu relatif; l'infini primordial et l'infini processif, ce sont là les deux pôles magnétiques dont il fera, lui, plus tard jaillir l'étincelle, la grande synthèse philosophique.

Les *idea* sont la copie de l'*eidos kata auto*, c'est-à-dire que les idées générales, ou, si l'on préfère, la substance des choses créées, sont les images des idées générales ou de la substance correspondante qui constitue l'esprit créateur. Voilà Dieu et l'homme. Que sera maintenant le monde? Les idées qui subsistent en Dieu, comme raison incréée, et en nous comme raison créée, subsistent également dans les corps comme rapport animal, végétal, minéral. De telle sorte que notre intelligence, bien qu'elle ne puisse voir et comprendre jamais que ce qui est en elle-même, voit et perçoit l'objectif au moyen d'elle-même, qui en est l'interne représentation. La différence des deux copies, dont la première donne les esprits et la seconde les corps, c'est que l'une a la conscience de soi et que l'autre ne la possède point.

Voilà Dieu, l'homme et l'univers. Mais n'oublions point (et c'est ici qu'est le germe de la doctrine de Bordas), n'oublions point que les *idea* bien que substances, ne sont qu'une substance relative, dont les propriétés d'emprunt ne sauraient se perpétuer qu'en restant unies à leur créateur et comme enveloppées de son action souveraine.

Tel est, selon Bordas-Demoulin, le résumé de l'enseignement platonique.

Passons maintenant à Descartes.

Descartes, dit Bordas-Demoulin, commence par où commencent toujours les promoteurs des révolutions philosophiques, par rappeler la pensée à elle-même. Il ne le fait point autrement que Platon et saint Augustin, car il n'y a pas deux manières, il le fait par le doute. « Je doute, je pense, donc je suis. Mais le doute est une imperfection. Connaître avec certitude est plus parfait que douter. Plus parfait ? D'où vient que je pense à une chose plus parfaite que je ne le suis moi-même et à la plus parfaite possible ? Cette idée, je ne la tiens ni du néant ni de moi-même. Elle me vient donc d'une nature supérieure, parfaite. Cette nature, c'est Dieu. L'idée de Dieu est conséquemment inséparable de l'idée de moi. »

C'est ainsi que Descartes rompt avec tout et ne relève que de lui. Il est souverainement lui-même. Les critiques lui parlent d'autorités. « Des autorités ! s'écrie-t-il fièrement, des autorités à moi qui ignore s'il y a des hommes ! » Descartes est l'apôtre de l'*autonomie*. Le doute est entre ses mains comme un fouet terrible, dont il frappe sans relâche la pensée, jusqu'à ce qu'elle se replie sur elle-même, se contracte et éclate en une puissante affirmation.

Mais Descartes n'est pas parfait, selon Bordas. Malgré l'énergie des principes au moyen desquels il accomplit sa rénovation philosophique, il a laissé dans l'ombre certaines affirmations, ou plutôt il s'est exprimé d'une façon telle que l'équivoque était possible, et cette équivoque a été mise à profit. Pour s'être borné à rappeler la pensée à elle-même et à Dieu, et n'avoir point approfondi la nature des idées et des substances, Descartes tend à tous les systèmes et fournit des armes à toutes les écoles.

C'est ici que commence dans l'œuvre de Bordas la partie purement critique, partie remarquable à tous égards, par la lucidité d'une exposition qui témoigne d'une érudition étonnante en matière philosophique. Bordas-Demoulin fait voir par l'analyse de tous les systèmes des disciples de Descartes, quelles erreurs proviennent du vague dans lequel celui-ci est resté dans la conception de sa théorie des idées.

Retraçons rapidement les diverses phases d'erreur auxquelles ont donné lieu les tergiversations de Descartes.

1° Dans une comparaison devenue fameuse et où ce dernier compare l'âme recevant les idées à un morceau de cire qui reçoit des empreintes, il incline vers la réceptivité entièrement passive de l'âme, exagère conséquemment la part de l'action divine, et ouvre ainsi une voie hétérodoxe où se précipitent avec empressement Spinoza, le pan-

théiste avéré, et Malebranche, panthéiste aussi mais sans le savoir.

Divers cartésiens à différents titres se déclarèrent contre Malebranche. Parmi eux se distinguent Leibnitz, Arnauld, Régis et Locke. Ce dernier surtout, matérialiste obstiné, ne comprend rien à la vision en Dieu, et s'élève avec force contre la conséquence qui sort du principe que Dieu fait tout dans les créatures. Si rien n'existe hors de lui, il se consume donc dans une évolution stérile. C'est l'être solitaire, exclusif, c'est l'*un* des métaphysiciens d'Élée, en dehors duquel n'existent que de vaines apparences. Que deviennent la liberté, la justice ? Qu'est-ce donc, alors, que l'humanité? Malebranche se débat vainement contre le panthéisme, celui-ci déborde et l'envahit malgré ses protestations.

2° Dans un autre passage, Descartes enseigne que les idées générales qui appartiennent à Dieu ne sont pas dans son entendement, mais qu'elles dépendent de sa volonté; de telle sorte que ce que l'école comprend sous le nom d'*universaux* n'existe point hors de notre pensée. Ici, c'est la part de l'homme qu'il exagère au détriment de celle de Dieu. Dès lors arrivent Arnauld et Régis, qui développent cette tendance, que Kant et Fichte après lui ont de nouveau manifestée. Arnauld nie que nous apercevions les idées éternelles; et Régis, plus hardi, nie jusqu'à leur existence objective.

3° Et enfin, dans un troisième passage où Descartes appelle la pensée une simple faculté d'avoir des idées, et où il semble faire dépendre des corps la plupart des idées générales, il ouvre la porte au sensualisme où Locke se précipite avec entraînement. Sur ce terrain, Leibnitz le combattit à outrance. La querelle fut longue, parfois envenimée. Elle eut surtout pour objet ces fameuses virtualités de l'entendement, ces idées premières, *innées*, que les stoïciens appelèrent *prolepses*, les mathématiciens, *notions communes*, et Jules Scaliger, *semina æternitatis* ou *zopyra*, feux vivants, traits lumineux cachés en nous, mais que la rencontre de l'objectif fait jaillir comme des étincelles.

Ces idées innées, qui nous préservent du panthéisme et du sensualisme, Leibnitz les défend avec une remarquable énergie, et, dans cette tâche, il est vaillamment secondé par Boursier. La discussion s'étendit. Bossuet, Newton et Clarke s'y mêlèrent dans des camps opposés, et il n'a manqué à Leibnitz, selon Bordas, qu'une saine théorie de la substance pour résoudre toutes les difficultés d'une manière satisfaisante.

Dans la partie dogmatique de sa philosophie, Descartes, au grand regret de Bordas-Demoulin, ne mentionne d'autre cause d'ignorance que la limitation de l'entendement, ni d'autre cause d'erreur et de

vice que l'abus de la liberté. Nous ne suivrons pas ce dernier dans la discussion par laquelle il essaye d'établir philosophiquement la nécessité et l'évidence du péché originel. Outre que ce principe n'est pas dans le système de Descartes dont nous faisons ici, à la suite de Bordas, une rapide analyse, nous aurons à y revenir dans la seconde partie de cette étude.

Dans cette discussion qui, sans aboutir, n'en est pas moins intéressante, défilent tous les noms et tous les systèmes : saint Augustin, Pélage, saint Thomas, Montaigne, Arnauld, Gassendi, Pascal, Huet, Spinoza, Régis, Malebranche, Leibnitz, Baillet, Fénelon, Bossuet, Reid, Condillac, Kant, de Bonald, Lamennais, tous passent et renouvellent cette interminable série d'arguments par lesquels l'humanité entière plaide le pour et le contre depuis vingt siècles. Pourquoi s'en étonner? Les plus solennelles questions, les plus grands principes ne sont-ils pas inséparables de l'objet de cette querelle? La liberté, la justice, l'autonomie de la raison, la perfectibilité humaine, toutes ces vérités sont solidaires. Toutes dépendent du même et antique problème.

Nous ne dirons rien ici des chapitres nombreux où Bordas suit Descartes et le devance, au besoin, dans la partie des mathématiques. La physique, la géométrie analytique, le calcul différentiel, préoccupent beaucoup notre philosophe ; mais ces questions sortent du cadre purement philosophique que nous nous sommes proposé.

Il n'a manqué à Descartes qu'une chose essentielle, dit Bordas en terminant son analyse, c'est une théorie vraie de la substance. Cette théorie, Bordas-Demoulin nous la donne, ainsi que celle de l'infini. Mais, avant d'en rendre compte, nous allons exposer maintenant son propre système.

La pensée humaine, moyen de connaissance, appréciateur par excellence, est tout à la fois la balance et la pierre de touche du monde intellectuel. Mais son œuvre est complexe dans chaque acte de perception. Outre les moyens d'appréciation première, qui ne produiraient en nous qu'une connaissance superficielle, il en est un autre par lequel la réflexion vient compléter l'œuvre première. Après donc l'opération extérieure, en arrive une autre intérieure, dans laquelle la pensée fait intervenir des moyens spéciaux de contrôle qu'elle porte en soi ; c'est-à-dire, d'une part, les images des objets tels qu'ils s'offrent aux sens, puis, derrière ces images, des idées de quantité et de qualité. Ces idées sont générales. Elles s'appliquent en toutes circonstances. Elles sont le véritable poids, l'unité de mesure d'après laquelle la pensée se prononce et formule un jugement définitif.

Mais cette pensée humaine n'est pas sa propre unité; aussi est-elle impuissante à juger de l'absolu. Il lui faut le secours, la coopération d'une autre pensée, celle de Dieu. C'est au moyen de celle-ci, qui est l'unité essentielle et absolue, qu'elle se pèse et pèse Dieu.

Sans la pensée divine, conséquemment, rien ne serait connu, puisque la pensée humaine ne pourrait s'évaluer faute d'unité, ni dès lors être unité elle-même pour évaluer les autres choses. Mais, dès l'instant où l'homme s'unit à la pensée divine et s'arme de ce puissant instrument de connaissance, rien ne peut lui échapper. Bien plus, et ici nous retrouvons le platonicien dans toute son énergie : cette pensée devient un moyen de création; car, ajoute Bordas, il n'y a rien de réel que ce qui est pensé, sinon par nous, du moins par Dieu.

La pensée n'est donc rien moins que la réalité primitive et souveraine, la cause première de toutes les autres réalités.

Voilà le mode par excellence, la seule base légitime de la saine philosophie. Voilà ce que n'ont compris ni Leucippe, ni Démocrite, ni Épicure, ni d'Holbach, ni Tracy, qui, posant d'abord la matière, prétendent ensuite en tirer l'univers et la pensée.

Voilà ce que n'a pas compris non plus cette philosophie moderne, ajoute Bordas, qu'ont à tel point compromise ceux qui prétendaient la mettre en honneur, qu'elle menace de tomber dans un discrédit universel, et qu'elle mérite d'avoir été appelée : « Un amas de rêveries funestes. » C'est la philosophie allemande qu'il qualifie de la sorte.

Oui, la seule vraie philosophie, c'est la connaissance des *idées*. Or, qu'entend-il par ce mot ?

Le mot idée a deux sens : il le prend pour l'acte de la pensée et pour ce qui est saisi par cet acte. L'acte c'est la perception, l'idée est ce qui est perçu; chose qu'il faut bien se garder de confondre avec l'image. Celle-ci, représentation transitoire, n'a rien de commun avec l'idée qui, concevant une vérité éternelle, la conçoit dans une intelligence éternelle, en même temps qu'elle la conçoit en elle-même.

Ces idées de l'âme, ces idées de Dieu, c'est là ce qui constitue la substance de l'un et de l'autre.

Cette dualité, que nous critiquerons plus tard, constitue le vrai caractère du système de Bordas. Pour lui, tout est là. C'est le principe par excellence que l'on retrouve sans cesse, et pour la constante application duquel il déploie un talent et une puissance de logique que l'on désirerait trouver dans la partie de ses ouvrages, où il traite les questions dogmatiques.

La philosophie entière, selon lui, a oscillé de l'un à l'autre terme

sans avoir eu la pensée fort simple, mais géniale, de les combiner l'un avec l'autre. C'est là son œuvre, à lui, Bordas, œuvre qu'il revendique hautement. Devant lui étaient les deux pôles, il les a réunis et l'étincelle de la vie a jailli.

Eh bien! qu'a fait la philosophie de cette grande donnée, de cette base unique et primordiale déjà à demi formulée par Platon? Parcourons, dit Bordas, l'histoire entière de la philosophie et nous verrons que la théorie des idées a été méconnue de trois façons diverses : soit lorsqu'on a exclu de la pensée les idées humaines, ou bien les idées divines, ou enfin qu'on les a remplacées les unes et les autres par la sensation.

Examinons rapidement ce qu'ont dû produire ces violations du principe fondamental.

Supprime-t-on les idées humaines de cette dualité suprême et féconde? La pensée, réduite aux idées divines, ne nous appartient plus. C'est Dieu qui pense en nous et pour nous. La connaissance disparaît, et nous voyons se formuler en systèmes divers l'unitarisme panthéistique de Zénon, Malebranche, Fénelon, Spinoza, Berkeley, Schelling, Hégel, de Bonald, etc.

Supprime-t-on au contraire les idées divines?

La pensée, réduite aux idées humaines, n'est plus capable d'aucune connaissance effective, attendu que dans toute connaissance effective il entre quelques vérités éternelles. Les hautes aspirations font défaut, la philosophie se transforme en mathématiques, en histoire naturelle tout au moins, en psychologie ou en logique, et nous voyons surgir dans l'histoire les systèmes d'Aristote, de saint Thomas, d'Arnauld, de Régis, de Reid, de Kant, de Fichte, de Maine de Biran, etc.

Supprime-t-on enfin le tout, le divin et l'humain pour les remplacer par les sensations et leurs produits? La pensée s'anéantit, et la philosophie vient aboutir au matérialisme d'Epicure, de Bacon, de Hobbes, de Gassendi, de Locke ou de Condillac.

En résumé, il n'y a comme système vraiment philosophique que le spiritualisme qu'annulent, que nient d'une part l'idéalisme aboutissant au scepticisme, de l'autre le panthéisme et le matérialisme qui sont, au dire de notre auteur, les deux noms d'une seule et même chose.

Le spiritualisme, lui, est à l'abri de toute conséquence funeste. Il ne peut aboutir au matérialisme, car il voit la nature de l'âme et celle de Dieu dans les idées essentiellement spirituelles. Il ne peut arriver au panthéisme, puisqu'il établit d'un côté que l'âme a des idées propres,

c'est-à-dire une substance essentielle, ce qui enlève toute possibilité de faire de l'âme une modification de la substance divine, et que, de l'autre, tout en étant individuelle, l'âme ne peut trouver qu'en Dieu la plénitude de la connaissance, ce qui l'empêche de chercher en soi l'éternité absolue et de se dire Dieu. Cette double nature de la pensée sauvegarde également le spiritualisme du scepticisme et de l'idéalisme.

Il n'y a donc dans le monde philosophique que quatre systèmes, un vrai et trois faux.

Et cependant, nul ne s'en doute encore, ajoute Bordas, tant l'histoire de la philosophie est demeurée inexacte, incomplète. A vrai dire, elle n'existe pas; car l'on ne peut appeler de ce nom la méthode par laquelle de Gérando oppose périodiquement le dogmatisme au scepticisme, le rationalisme à l'empirisme et l'idéalisme au matérialisme. Cet enchaînement factice, ces péripéties imaginaires n'ont rien qui corresponde à la réalité.

La seule philosophie vraie, c'est la philosophie platonicienne. En dehors d'elle plus rien n'existe. Ce qu'est l'Église pour la foi, l'école de Platon l'est pour la raison! C'est par ces paroles dogmatiques que Bordas termine l'exposition de son système.

Nous pourrions nous arrêter ici un instant, afin de lui demander compte de cette assertion hasardée et de faire ressortir tout ce qu'aurait de dangereux un principe de ce genre qui, outre ce qu'il peut renfermer d'hypothétique dans la forme, aurait à coup sûr pour résultat d'immobiliser la philosophie dans un cadre inflexible; mais nous préférons poursuivre et terminer l'exposition du système de Bordas-Demoulin, par l'analyse rapide de ses théories de la *substance* et de l'*infini*, ces théories dont il disait fièrement un jour à un critique qu'il ne les échangerait pas à Platon contre son *Parménide*.

Théorie de la substance. La pensée, dans sa parfaite unité, renferme deux parties essentiellement différentes: la vie et la quantité. Par la vie, elle a les idées de ce qui suppose l'énergie, l'indivisibilité, comme l'idée elle-même de la vie, de la justice, de la vertu, de la beauté. Par la quantité, elle a les idées de ce qui suppose l'inertie, la divisibilité et qui sont celles mêmes de quantité, telles que les idées de longueur, de distance, de succession, de durée. Ces deux sortes d'idées sont inséparables et essentielles à la pensée. Il en est absolument de même des idées de vie et de quantité. La vie lie la quantité, la quantité détermine la vie. La quantité pure, la vie pure, ne sont, ne peuvent être qu'une illusion.

L'âme donc, sans la vie, ne peut avoir les idées de perfection, et, sans

la qualité, les idées de grandeur. Les idées, considérées en soi, ne sont pas autre chose que la propriété dont jouit l'âme d'être la représentation de toutes choses qui, en dernière analyse, se ramènent aux notions de perfection et de grandeur. Or, comment les représenterait-elle si elle ne renfermait, ou plutôt si elle n'était elle-même rien qui y répondît? Ce quelque chose qui, en elle, correspond à ce qui est au dehors et qui résume l'ensemble des rapports de perfection et des rapports de grandeur ou la vie et la quantité, *voilà ce qui fait la pensée en tant que substance.*

Cette constitution de la substance a été jusqu'ici méconnue. On l'a toujours placée exclusivement dans la force ou dans la quantité. C'est ce qu'on nomme, d'un côté, le vitalisme ou dynamisme, de l'autre, le mécanisme, qui partagent la philosophie dès son origine. La dynamique et la mécanique, dit Ritter, sont déjà distinctes, dans les premiers temps de l'École Ionienne. Thalès d'une part, Anaximandre de l'autre, commencent cette double série d'opinions qui, parallèlement, s'étendent de l'antiquité jusqu'aux systèmes modernes. Fidèle à sa méthode historique et critique, Bordas les analyse jusqu'au dernier et montre, que par l'influence de Leibnitz, c'est la dynamique qui a prévalu chez les Allemands et qui semble également prévaloir chez nous. Wolf, Kant, Fichte, Schelling, Hégel et Biran ne parlent que de force. C'est la monade leibnitzienne scrutée et tourmentée de mille façons.

Théorie de l'infini. La substance étant composée de forces et de quantités inséparablement unies, son mode d'existence dépend à la fois de la nature propre de ces deux éléments et de l'influence mutuelle qu'ils exercent l'un sur l'autre dans leur intime combinaison. Les philosophes qui ont fait consister la substance dans la seule force, n'ont pu lui assigner d'autre manière d'être que l'*unité;* ceux qui l'ont fait consister dans la quantité pure et simple, ont admis pour mode d'existence la *pluralité.*

En général, les philosophes ont vu l'infini en Dieu, considéré comme unité, et les mathématiciens dans le nombre.

Selon Bordas-Demoulin, l'infini n'est ni *unité* seulement, comme le croient les métaphysiciens depuis Plotin, ni *nombre* seulement, comme le croient les mathématiciens depuis Eutocius, ni encore moins *négation,* comme l'imaginaient Pythagore et Platon; il est tout à la fois unité et nombre, de même que la substance est à la fois force et étendue.

La substance est, voilà son unité; elle ne peut être sans être d'une certaine manière, c'est-à-dire déterminée : voilà son nombre; sa déter-

mination l'embrasse tout entière, répond à tout ce qu'elle est : voilà l'égalité de son nombre et de son unité; le tout pris ensemble, triple et indivisible : voilà en elle l'infini.

Tout ce qui est intelligible l'est par l'infini ; ce qui ne serait point intelligible ou déterminé ne serait rien : il en résulte donc que l'infini est partout et le fini nulle part. En d'autres termes, et contrairement à l'opinion des anciens avant Plotin et Eutocius, c'est le fini qui est négatif et l'infini qui est positif.

L'homme moderne, dit Bordas, a de tous côtés l'infini en face, comme l'homme ancien avait le fini, et s'il croit encore au fini, c'est qu'il le confond avec l'infini particulier, c'est-à-dire l'infini qui n'est pas infini en tous sens. L'esprit humain, dont chaque idée, chaque sentiment, comprend des infinités d'infinis, est infini de cette manière, c'est-à-dire infini relatif.

L'infini est donc partout; c'est la manière d'exister de tout, substances et idées.

Tel est dans son ensemble le système philosophique de Bordas-Demoulin. Il nous reste à examiner sa dogmatique. Ce sera l'objet de la seconde partie de cette étude.

II

L'œuvre de Bordas-Demoulin, nous l'avons dit, se divise en deux parties distinctes; non point que cette division existât dans sa pensée, car il cherche au contraire à combiner les deux, assimilant parfois les principes philosophiques à des dogmes, et cherchant, d'autre part, à défendre ceux-ci philosophiquement; mais cette division existe, quoi qu'il fasse, et doit être rigoureusement maintenue pour le rétablissement de certaines vérités compromises par le caractère hybride de cette philosophie théologique.

Bordas est un néo-catholique, un philosophe chrétien dans l'acception rigoureuse de cette appellation. Il l'est toutefois d'une façon particulière. Esprit puissant mais obstiné, tant est profonde sa conviction, préoccupé de faire régner dans son système une certaine unité factice, il se passionne dans l'enchaînement de ses idées et viole parfois la logique de ses déductions avec une bonne foi singulière. Sachons-lui gré, toutefois, de l'énergique franchise avec laquelle il se trompe. Rien, chez lui, n'est à double entente. Il approuve ou blâme carrément, sans réticence, et la clarté de sa pensée ressort de son style, moins encore à

cause de la précision de celui-ci que par suite de la façon catégorique avec laquelle celle-là est conçue.

L'on ne sera donc pas surpris de voir Bordas-Demoulin admettre naïvement toute la série des dogmes traditionnels. Il pose même celui de la chute originelle comme la base de la philosophie morale et de la politique.

Autant il met d'esprit critique dans l'examen des théories philosophiques, autant il en met peu dans l'acceptation des doctrines orthodoxes. Il cherche toutefois à les légitimer par le raisonnement. C'est ainsi qu'il discute et fait remonter jusqu'à Platon le dogme du péché originel.

L'on pourrait aisément protester. Outre que Platon insiste fort peu sur l'état d'imperfection primordiale de l'homme, il est évident que l'idée d'expiation soufferte par l'âme humaine dont parle le philosophe d'Athènes n'a pas pour lui le sens qu'y attache la dogmatique moderne. Il ressort, au contraire, de toute la doctrine platonicienne que l'homme *imparfait* mais *non coupable, à priori*, peut et doit, par une conduite pure, s'élever progressivement vers la Divinité; et c'est peut-être pour expliquer d'une façon quelconque la présence du mal dans la création, que Platon a recours à l'hypothèse d'une préexistence.

Quoi qu'il en soit, Bordas trouve dans l'auteur de la *République* les germes de son dogme fondamental, et Henri de Gand, dit-il, l'a remarqué comme lui.

Avec la chute, la marche du genre humain ne présente plus ni doutes ni problèmes. Déchu, l'homme oublie Dieu, soi, l'univers. Il s'égare dans l'idolâtrie. Il entre dans une société qui le domine et détruit l'individualité. La réparation alors ramène l'adoration d'un Dieu unique, la connaissance de ce que nous sommes; et, à l'aide de la théocratie monacale du moyen âge, elle démolit les institutions des anciens États et rétablit l'individu dans toute l'autonomie de sa conscience. Sans la chute, au contraire, il n'y a plus que désordre et qu'obscurité. Le genre humain a commencé par l'ignorance et la faiblesse, c'est-à-dire par l'état sauvage. Il peut se former une multitude de civilisations également bonnes. Le christianisme n'est plus qu'un accident. La Révolution française ne diffère pas de vingt autres. L'histoire et la philosophie sont violées; car de nombreuses recherches ont été faites, et il demeure établi que les notions morales chez les peuples sont d'autant plus pures qu'on remonte plus haut dans les temps primitifs : Gaulois, Germains, Scandinaves, Scythes, Sarmates, Éthiopiens, Phéniciens, Assyriens,

Perses, Indiens, Chinois, Américains et Océaniens, tous les peuples, sans exception, viennent déposer de leur antique lumière, reste évident de la perfection primitive.

Il serait difficile d'accumuler plus d'erreurs dans une seule page; mais nous remettons à plus tard toute critique.

La réparation de l'homme corrompu, poursuit Bordas, nous a non-seulement rappelés à la reconstruction du monde religieux, mais encore à celle de l'ordre social. Cette double restauration s'est faite d'une manière fort simple. L'homme et la société vicieuse ont été régénérés par la doctrine du renoncement. C'est cette doctrine, en effet, qui a amené l'organisation monacale et théocratique du moyen âge, où l'homme, supposé mort à tous, ne vivait plus que surnaturellement en Dieu. C'est de là qu'il s'est élancé, réparé, retrempé; et se mettant alors à attaquer le régime mystique, pétri des débris de l'ancien monde, il a préparé la société libre par la formation des communes au XIIe siècle, et l'a définitivement constituée, au XVIIIe, par la déclaration des droits de l'homme. C'est ainsi que l'homme entier est régénéré par l'Église et la Révolution.

Ces deux faits, l'émancipation des communes et la Révolution française, qui préoccupent beaucoup Bordas, et à juste titre, sont, toutefois, compris par lui d'une étrange façon. L'on peut voir ici à quelles aberrations amène l'esprit de système. L'émancipation des communes est pour lui le réveil de la pensée religieuse, la première manifestation de l'homme régénéré; et pour justifier sa manière de voir, il entame une longue discussion sur ce grand fait historique. Cette discussion le conduit, naturellement, à la réfutation de l'opinion de l'école doctrinaire, d'après laquelle ce seraient les Germains, créateurs de la féodalité dissolvante, qui auraient suggéré à nos ancêtres du XIIe siècle, et par suite à nous-mêmes, la première idée de liberté; tandis que, du monde romain, au contraire, de ses lois et de ses municipalités, nous serait venu l'esprit de légalité, d'association et de centralisation administrative.

Au réveil de l'esprit bourgeois au moyen âge, dit Bordas, qu'apercevons-nous? Des municipalités latines? Non pas; mais bien des corporations bourgeoises, des associations d'arts et métiers, où se distingue un double caractère : celui de la *Gilde* germanique, confrérie qui existe chez les Anglo-Saxons, les Scandinaves et dans toute l'Allemagne; puis l'esprit de la *Maîtrise*, qui était un esprit religieux issu des monastères. Les établissements du moyen âge sont uniquement fondés sur les

mœurs du moyen âge. Les communes sont comme des monastères séculiers.

Quant à la Révolution française, elle n'est, selon notre philosophe, comme toute révolution politique de nos jours, que la suite et le terme de la révolution religieuse que le christianisme fit à sa naissance. En paraissant, le christianisme saisit l'homme, et, l'arrachant à toute chose, il le jette dans la Divinité, où il le renouvelle, et d'où il agit sur la terre pour y tout recréer. Le christianisme, embrassant l'homme civil, embrasse l'homme entier. Il va consommer la civilisation moderne, et ne faire du globe qu'une même cité spirituelle et temporelle.

Voilà ce qu'est et ce que sera le christianisme pour Bordas-Demoulin.

Quels seront, maintenant, sa forme, son mode d'incarnation, son organe, si l'on préfère? Le sacerdoce!

Non pas, il est vrai, le sacerdoce historique, c'est-à-dire, dominateur, intolérant, inquisiteur, théocratique, en un mot, contre lequel Bordas lui-même s'élève avec une sainte et puissante indignation; mais un sacerdoce tolérant, juste, ne se préoccupant que des choses spirituelles, un sacerdoce chimérique enfin, et tel que Bordas s'est plu à en rêver un dans les méditations de sa généreuse pensée.

Il faut, dit-il, reconstituer l'Église sur de nouvelles bases; contenir le clergé dans le sanctuaire, l'obliger à s'instruire et à devenir l'ami et le plus fervent propagateur des lumières. Il faut que le sacerdoce et la liberté subsistent et marchent d'accord. La théocratie est finie; mais le sacerdoce est indispensable. Que le clergé comprenne et professe la civilisation moderne, et le monde sera transformé!

Nous ne suivrons pas Bordas sur ce terrain.

Il a consacré aux *Pouvoirs constitutifs de l'Église* la presque totalité de ses œuvres posthumes, et la restauration de la société religieuse fut, vers la fin de sa vie, sa préoccupation constante, unique; mais, n'admettant en aucune façon les prémisses qui lui servent de point de départ, nous ne pouvons discuter les conséquences auxquelles il arrive.

Bordas s'est fait une Église de fantaisie, dont nous lui contestons l'existence et la possibilité; il est donc complétement inutile d'étudier avec lui le rôle qu'il prétend lui faire jouer dans le monde.

III

Nous avons dit en quoi consiste le système de Bordas-Demoulin. Ce système, dont l'unité philosophique est remarquable, se résume en entier dans l'exposition et l'application de la théorie des idées. Bordas l'appelle lui-même la philosophie par excellence, seule vraie, seule possible. C'est le *spiritualisme* de Platon, commenté par Descartes et complété, rendu inattaquable par Bordas-Demoulin.

On a dit avec raison que ce système est beau, loyal, consciencieux, et nous répétons volontiers, avec M. Huet, biographe de notre philosophe, que Bordas, héritier des Platon, des Descartes, des Bossuet et des Leibnitz, est peut-être le seul écrivain français qui ait, de nos jours, réellement enrichi la métaphysique.

Ce qu'il y a d'incontestable, c'est, tout à la fois, la simplicité et la grandeur de la base philosophique qu'il a choisie, ou plutôt qu'il s'est créée.

L'absolu increé et l'absolu créé, donnés comme facteurs premiers à l'évolution infinie; l'homme et Dieu, mis en présence et placés comme acteurs dans le drame éternel de la vie, c'est là, à coup sûr, une conception remarquable, dont on comprend que notre philosophe se glorifie.

Ce système a bien réellement le mérite d'avoir ouvert des horizons nouveaux. Si l'on voulait absolument lui donner un nom, on pourrait l'appeler un dualisme transcendantal. Tout à la fois platonicien, néo-platonicien, cartésien, et même un peu hégelien par l'établissement de son idée-substance, il se sépare de ses maîtres, et, pour échapper au panthéisme, il se jette dans le dualisme; mais un dualisme d'une nature spéciale, et dont les deux termes, loin de lutter, loin de différer même d'une manière essentielle, ne sont que deux formes de l'absolu. L'homme et Dieu sont face à face; l'absolu relatif se tient devant l'absolu increé, et il subsistera devant lui *parce qu'il a été fait individuel.*

Ce n'est plus, comme on le voit, le dualisme cosmologique des anciens; ce n'est plus même le dualisme plus restreint du monde moral, dont les deux termes sont le bien et le mal, c'en est un autre grand, élevé, nécessaire. L'originalité de Bordas consiste dans le déplacement du dualisme éternel de toute philosophie. Pour Platon, il était entre l'âme et la matière, bien qu'il s'efforçât de ne considérer la matière que comme la limite de l'activité infinie, que comme le non-être échap-

pant toujours à l'activité du principe intelligent. Pour Descartes, il fut à peu près de la même nature, bien que ce dualisme ait été restreint par les philosophes modernes qui se sont surtout préoccupés de l'union de l'âme et du corps. Avant Descartes, on admettait généralement la pénétration mutuelle des deux substances. C'était la théorie de l'*influx physique*. Descartes isola les deux termes du dualisme, et alors les cartésiens durent supposer un parallélisme entre les mouvements et la pensée. Ce fut l'origine des causes occasionnelles de Malebranche, et de l'harmonie préétablie de Leibnitz. Il y eut une troisième hypothèse, ce fut celle de Cudwort, qui supposa, entre le corps et l'âme, un élément moyen, mixte; ce fut le médiateur plastique qui se rencontre dans une foule de systèmes, et qui n'est pas autre chose que l'âme mortelle de Platon, l'âme sensitive d'Aristote, le feu spirituel des stoïciens, la flamme vitale de Willis, l'archée de van Helmont, et enfin le principe vital de l'école de Montpellier.

Un dernier point de vue consiste à ne considérer l'âme et le corps que comme deux forces qui, bien que diverses, ne diffèrent plus comme substance. Cette quatrième hypothèse, dont le principe repose sur l'assimilation des deux termes du dualisme, est évidemment celle que l'on doit préférer. Et, d'autant plus, que la solution du grand problème, qui remplit la philosophie entière, paraît devoir être, dans cette assimilation, poussée jusqu'en ses dernières conséquences. Le problème ne pourra être résolu que lorsque l'on aura hardiment adopté toutes les conséquences d'un passage remarquable de Kant qui, sans conclure, lui non plus, n'en paraît pas moins deviner la solution. « Cette difficulté, dit-il (celle qui provient de l'antinomie du sujet et de l'objet), ne provient que de l'hétérogénéité *supposée* qui les sépare. Or, elle s'évanouit, si l'on considère que ces deux choses (l'esprit et la matière) ne sont peut-être pas aussi différentes en soi qu'elles le paraissent, et que cette différence, ne se fondant que sur les diverses manières dont l'entendement les perçoit, n'a peut-être rien de réel ni d'objectif. »

Ce passage, de la plus haute importance, n'a été remarqué par personne, et le problème est resté irrésolu. Schopenhauer, seul, parmi les disciples de Kant, a peut-être pressenti la question. Il a même essayé de résoudre le dualisme célèbre; mais il l'a fait d'une manière incomplète; il l'a fait avec partialité et par haine pour la matière. Non seulement il la hait, mais encore il la craint comme la craignaient les ascètes du monde ancien, ce qui n'est ni raisonnable, ni philosophique. La matière pour lui n'est pas une réalité; elle n'est que la

simple visibilité de la chose en soi, qu'une ombre de l'esprit, son éternelle vassale et sa mortelle ennemie. C'est là que gît l'erreur; aussi Schopenhauer vient-il aboutir nécessairement au quiétisme, qui est la pire espèce des conclusions philosophiques, si tant est qu'il en soit une.

Non, ces deux termes ne luttent pas, ils s'harmonisent. Ils n'empiètent pas l'un sur l'autre, ils coexistent. La matière n'est que la réalisation perceptible de l'esprit, s'élevant de spiritualisation en spiritualisation progressive et suivant toute la série des degrés de l'incarnation. Le sujet et l'objet s'allient, se fondent au grand creuset de l'évolution, ils fraternisent dans l'unité vivante, car la substance est *une*.

Eh bien! nous l'avons dit, ce dualisme immense, Bordas le néglige, ou plutôt il le déplace; il l'élève et, laissant de côté la matière et l'esprit, c'est dans le domaine de l'absolu qu'il place la double évolution de ses deux termes. Mais, ici, une distinction était urgente. Mettre en présence de l'absolu un autre absolu identique, c'était ne pas sortir de l'unité stérile et cingler, toutes voiles au vent, vers l'océan du panthéisme. Or, Bordas hait énergiquement ce système. Il lui fallait donc, à tout prix, sauvegarder l'intégralité de ses deux facteurs; les faire différents tout en les laissant harmoniques; les rendre féconds par la combinaison de leurs virtualités, tout en les préservant d'une synthèse neutralisante; c'est ce qu'il a fait par la distinction de l'absolu incréé et de l'absolu créé, par l'établissement de ce principe qu'il y a *des infinis relatifs*. L'esprit humain, dit-il, dont chaque idée, chaque sentiment comprend des infinités d'infinis, est infini de cette manière, et le fini serait quelque chose qui ne serait infini dans aucun point. Le fini n'existe donc pas. Ce serait une idée sans rien qui représentât la perfection et la grandeur, une force sans degrés, une quantité sans divisibilité, un je ne sais quoi sans propriété, sans fondement et sans raison. C'est l'unité de Parménide ou l'atome de Leucippe. Le fini n'existe point. *L'infini est la manière d'exister de tout, substances et idées.*

Or, comme l'unité stérile n'existe pas non plus, il y a variété dans l'unité; il y a série, il y a degrés, l'infini s'échelonne, se particularise et, devant l'absolu absolu, existe et se formule l'absolu relatif qu'isole et que sauvegarde l'individualité.

Telle est l'essence du système de Bordas-Demoulin. C'est là ce qui constitue la remarquable grandeur de sa conception purement philosophique.

Maintenant, dans cette fameuse théorie des idées qui résume, on le

sait, tout son système, n'exagère-t-il pas l'importance de la définition de cette idée qui n'est autre chose que la substance? Peut-être. Définir la substance par ces deux mots : vie et quantité, est-ce la définir, c'est-à-dire la faire comprendre ; est-ce même la comprendre soi-même? Nous ne le pensons pas. Il est, en philosophie comme en toute science, un cercle de Popilius plus ou moins vaste, mais au delà duquel l'homme ne voit que ténèbres et ne peut plonger sans vertige. Vouloir définir l'absolu, la substance, la vie, c'est folie ou imprudence, et il est des abîmes devant lesquels le philosophe peut et doit dire sans honte : Je ne sais plus.

Une seconde observation. Des deux pôles générateurs donnés à son système philosophique, Bordas a-t-il su tirer la véritable étincelle? En d'autres termes, est-il arrivé à se construire une philosophie vitale, organique et pouvant répondre aux diverses aspirations d'une âme comme la sienne, sérieuse et profonde? Non, évidemment. Une philosophie saine, complète, doit pouvoir suffire à son auteur, comme aux disciples de ce dernier; embrasser l'existence entière et servir de religion à tous ceux qui l'ont adoptée comme système.

Eh bien! sans parler des applications diverses auxquelles se prêterait difficilement le cartésianisme de Bordas, sans reprocher à ce cadre inflexible son étroitesse et l'impossibilité dans laquelle il serait de s'élargir, de s'assouplir, de céder à la pression de la vie morale toujours progressive dans l'humanité, de se faire, en un mot, la véritable science de la vie, je ne puis qu'insister sur l'insuffisance mentionnée plus haut et signalée dans la sphère toute personnelle de notre philosophe. La philosophie de Bordas répondait si peu à sa foi, qu'il a dû, à côté d'elle, s'en créer, ou plutôt en adopter une seconde toute différente, malgré les efforts qu'il a faits pour les assimiler et les fondre ensemble. De là, cette dogmatique étrange et si peu philosophique dans laquelle, aux heures religieuses de sa vie, le cartésien devait se réfugier, — et cela au prix de quelles concessions inconscientes, — afin de trouver, dans cette *religion*, les satisfactions que notre néo-catholique eût vainement demandées à son idéologie un peu froide, il faut bien en convenir.

Or, pourquoi cette fâcheuse nécessité? Pourquoi cette dualité nouvelle, gratuitement introduite dans un système dont l'unité, on le sait, a été vainement mais obstinément cherchée? Nous l'avons déjà dit, c'est par suite de cette méthode illogique employée par notre philosophe trop croyant, de cette critique timorée et peu cartésienne avec laquelle il aborde les données traditionnelles.

Nous ne pouvons faire de la partie dogmatique du système de Bordas les éloges que mérite à tant de titres, malgré ses imperfections, la partie purement philosophique. Dans celle-ci, il marche seul et fier. Il analyse, critique et juge toute chose avec une entière indépendance. C'est bien le fils de Descartes que nous reconnaissons en lui, c'est bien le philosophe qui croit parce qu'il a douté, et qui n'a lentement élevé son édifice que sur une base dont il a, dans son autonomie, jugé la solidité éternelle. Dans celle-là, notre philosophe n'est plus reconnaissable. Après avoir commenté l'énergique *cogito ergo sum*, il est tout prêt à répéter le déplorable mot, non moins célèbre : *Credo quia absurdum*.

Il est pour lui une autorité absolue dont il ne songe même pas à discuter la valeur, c'est la tradition, et tout dogme est pour lui un axiome. Il ne comprend en aucune façon que l'un des plus grands ennemis de l'humanité c'est son passé dogmatique, et qu'il est du devoir de tout libre penseur de chercher à remonter dans ce passé, afin d'y porter sa part de lumière, c'est-à-dire de rectification. Bordas accepte et s'incline. C'est vainement qu'il essaie de rattacher au monde philosophique la série des dogmes, en affirmant trouver dans Platon les germes de la doctrine du péché originel. Nous avons déjà dit combien cette affirmation est injustifiable aux yeux de tout lecteur non prévenu. L'on sait que Platon admet trois âmes : une première raisonnable, instrument de *science* et de *vertu ;* une seconde irascible, dominatrice et ambitieuse ; une troisième enfin, siége des sensations purement physiques. Or, je le demande, comment Bordas peut-il retrouver son dogme, dans cette psychologie étrange et élémentaire ?

Ce qu'il y a de plus grave, dans l'erreur de notre philosophe, c'est qu'elle découle, à coup sûr, d'un cercle vicieux inconscient. Il est porté à admettre la véracité de toute tradition primitive, parce qu'il croit à la perfection originelle de l'espèce humaine (détruite par la chute), et il donne comme preuve à cette perfection originelle, l'unanimité des traditions à cet égard. Il n'a pas compris qu'il faut d'autant plus se défier des témoignages de l'humanité que cette humanité est encore moins développée, et il ne voit pas que ce qui domine surtout dans les systèmes cosmogoniques ne peut émaner nécessairement que de notions erronées pour la plupart.

Par suite d'une confusion singulière au premier abord, mais que rendent explicable d'une part, la passion de l'esprit humain pour le merveilleux, et, de l'autre, le spectacle de toutes les imperfections morales et sociales, toutes les mythologies ont renversé l'ordre naturel

de l'évolution humanitaire. Le merveilleux se retrouve partout, dans la Genèse, dans la chute, dans la rédemption ; il est passé dans la poésie, dans les sciences, et l'Éden, cet âge d'or tant chanté, que l'on ne peut raisonnablement chercher que dans la catégorie des futurs contingents, a été placé à l'origine, au berceau de notre race.

Et cependant, l'ethnologie la plus élémentaire prouve surabondamment que pour les peuples, comme pour toute chose en ce monde, il y a début, développement et floraison. La géologie, de son côté, nous dit assez clairement ce qu'ont été ces prétendues phases de paix et de concorde universelle qui, d'après la tradition, doivent avoir régné parmi tous les êtres primitifs de la création. La destruction, la guerre à outrance, l'anéantissement de races entières par des races spécialement affectées à cet usage, voilà ce qu'on trouve dans les limbes de la nature. Les premières assises du monde ne sont qu'un immense détritus, qu'un incommensurable ossuaire qui prouve assez que la brutale loi du plus fort fut la première et unique loi. L'Éden est un beau rêve de poëte, monsieur Bordas ; mais, croyez-moi, retournez-vous et cherchons-le, là-bas, devant nous, dans les brumes grises de l'horizon.

Que l'on n'invoque donc pas toujours la tradition; car l'on peut répondre que rien n'est vivace comme l'erreur, et je trouve, moi, dans le consentement universel des peuples, une preuve de plus à enregistrer contre la réalité des théogonies qu'ils ont généralement admises. Invoquer comme une autorité, presque inattaquable, les conceptions extravagantes des premiers âges de l'humanité, est, il faut bien l'avouer, ce qu'il y a de moins philosophique. Autant vaudrait se targuer, pour l'homme mûr, des chimères et des naïvetés de son enfance. Je me défie de cette philosophie par trop embryonnaire, où les fantaisies du premier poëte coudoient les rêveries théocratiques du premier prêtre, et le sacerdoce s'est révélé au monde par trop de manifestations regrettables pour que l'on ne se tienne en garde contre l'abus qu'il a fait de l'élément divin dans ses *révélations*.

D'autre part, la chute originelle a été une mine si riche et si lucrativement exploitée depuis le commencement du monde, qu'il doit être permis de protester contre un dogme que nie la saine raison, en dépit des plaidoiries peu désintéressées de l'autel. C'est précisément sur les données de cette raison humaine, comme d'après celles qu'elle nous fournit sur la notion d'un Dieu juste, c'est sur les affirmations de cette double inspiration qui fait le fond de la philosophie de Bordas-Demoulin, c'est enfin au nom de cette critique puissante qui fait la gloire et la force du cartésianisme, que l'on est en droit de réclamer

pour une dogmatique plus saine, pour une philosophie plus religieuse.

Ce n'est pas tout. En admettant, même pour un moment, le point de départ, peut-on se contenter également des conséquences auxquelles il aboutit? En d'autres termes, la réparation a-t-elle été satisfaisante? Était-elle même possible dans les données de la méthode surnaturelle, si facilement acceptée par notre philosophe?

Elle était impossible en principe, attendu qu'il est dans l'essence même de l'expiation d'être personnelle. Elle a été impossible dans l'histoire, puisque en définitive la souffrance n'a pas été retranchée de l'humanité, et que la véritable expiation s'accomplit tous les jours et se révèle, à chaque page, dans le long martyrologe des peuples. Non, il n'est pas d'expiation. Je vois partout une lente et douloureuse éducation; mais de réparation, nulle part.

L'on se demande, après avoir lu le *Cartésianisme* de Bordas, comment il se peut qu'un esprit de cette trempe ait ainsi arraché au contrôle de sa puissance critique toute une moitié du monde moral. Descartes a-t-il hésité dans son œuvre de saine destruction; et lorsqu'on veut élever un nouvel édifice, ne faut-il pas fouiller le terrain plus bas qu'il ne l'a jamais été, afin de supprimer tout vestige des anciens fondements?

Il est dans toute reconstruction intellectuelle, comme dans toute palingénésie morale, un saint iconoclasme dont il ne faut pas craindre les principes momentanément destructeurs et aux exigences logiques duquel il faut savoir courageusement céder.

Voilà ce que Bordas-Demoulin n'a pas compris. Par respect pour l'idée religieuse, il en a conservé la forme, la traduction sensible, le dogme en un mot, confondant la formule transitoire avec l'essence éternelle, avec le principe pur. Or, je n'hésite pas à le croire, c'est dans cette confusion qu'il faut chercher l'explication de toutes les lacunes, de tous les insuccès de son œuvre douloureuse et avortée. Son heure n'est pas encore venue, a-t-on dit. Non, cette heure ne viendra pas, parce qu'il a méconnu la profondeur radicale de l'évolution de l'idée religieuse, idée que n'a nullement produite une révélation apostolique et *complète*, mais que formule de jour en jour une révélation *continue*.

Après les erreurs de dogme viennent les erreurs d'histoire. Il ne faut pas perdre de vue ce que nous avons dit, en commençant, de l'ignorance absolue où était Bordas relativement aux choses pratiques. Il lui manquait un sens, celui de la réalité. L'on ne saurait expliquer

autrement les chimères qu'il se crée sur le rôle assigné à l'Église: C'est l'Église, à l'entendre, qui émancipe les communes au XIIe siècle; c'est l'Église qui prépare et consomme la Révolution française; c'est à l'Église, enfin, qu'est réservée la mission de parachever la civilisation moderne!

Autant de rêveries, on le voit, surtout lorsqu'il nous affirme que l'émancipation des communes est le produit du christianisme.

Est-il besoin de faire ressortir le caractère purement civil de ce grand fait historique, si diversement jugé et si simple cependant? Les communes se groupèrent et s'affranchirent, mues par un sentiment de légitime défense et poussées à bout par les abus de toutes sortes dont le peuple avait été la victime séculaire.

Que l'on accorde à l'école doctrinaire que c'est sous l'inspiration de l'esprit germanique, créateur de la féodalité indépendante, ou bien que l'on reconnaisse avec d'autres historiens que la commune féodale fut, à peu de chose près, le municipe romain, peu nous importe dans le cas présent. Ce qu'il importe, c'est de protester contre l'affirmation de Bordas, quand il vient nous dire que la commune ne fut pas autre chose qu'une confrérie religieuse, qu'un monastère séculier.

Il faut être complétement aveuglé par l'esprit de système pour chercher, ailleurs que dans la production spontanée d'un sentiment nouveau pour le cœur du peuple du moyen âge, les tentatives d'émancipation du XIIe siècle. En admettant même, chose fort contestable, que le moine ait été épuré dans son cloître, qu'a donc de commun, je le demande, le peuple des cloîtres, isolé de toute chose et surtout à l'abri de la tyrannie féodale, avec cet autre peuple misérable, tourmenté, superstitieux mais non religieux et ne vivant guère qu'au milieu des luttes et des persécutions?

C'est chez ce dernier, et ce dernier seul, que s'est formé, dans le dur creuset du moyen âge, un sentiment nouveau qu'avait ignoré l'antiquité, l'idée de la liberté individuelle. Qu'était l'homme d'Athènes et de Sparte? Une partie de l'État. Qu'était le citoyen romain? Une fraction de la grande Rome. Mais au XIIe siècle, naît un autre homme, un élément inconnu de civilisation et de progrès, le citoyen libre qui ose dire *moi* devant la force, devant le privilége, devant la loi, devant le royaume tout entier, parce qu'il vient de comprendre qu'il n'aura bientôt plus de comptes à rendre qu'à sa conscience autonome.

Non, je le répète avec M. Huet, bien que dans un esprit tout autre que le sien, le clergé n'a été pour rien dans l'établissement de la société moderne. Cette société est née avec la première commune, parce

que la théocratie religieuse avait tué le vieux monde en se suicidant du même coup ; et c'est précisément parce que cette dernière venait d'abdiquer ou, tout au moins, parce qu'elle s'était affaiblie par des abus de douze siècles qu'a surgi la vie sociale étouffée, comprimée jusqu'alors.

Que l'on ne vienne donc point nous dire, avec Bordas-Demoulin, que c'est l'Église qui a enfanté les communes, à moins qu'on ne l'entende d'une façon entièrement négative. La théocratie chrétienne a produit les communes et la Révolution, comme la tyrannie et l'oppression enfantent la révolte et la liberté, par génération réactive, par création des contraires.

Les principes religieux purs et primitifs se sont fait jour par suite de la force expansive qui leur est inhérente, et cela, *malgré* l'Église, et en dépit de ses efforts séculaires.

Tout se tient dans l'histoire de l'humanité. Il n'y a rien de miraculeux dans son évolution. Le monde n'est pas un théâtre où se font des changements à vue. Le progrès n'est qu'une série de transformations lentes et successives.

L'idée sociale n'appartient en aucune façon à la théocratie du moyen âge, elle se rattacherait plutôt, si l'on voulait absolument en rechercher la filiation, aux premiers principes du christianisme vierge de toute incarnation ecclésiastique. L'idée sociale n'est pas autre chose que l'égalité entre tous, la liberté pour tous, en d'autres termes, que l'individualisation de la conscience.

Quant à cette partie de la société que nous appelons aujourd'hui le peuple, cet ensemble d'éléments qui, dans les évolutions du progrès, montent à la surface comme les couches inférieures d'un liquide en ébullition, ils n'existaient pas plus à Rome qu'à Athènes; ils sont le produit du moyen âge civil, laïque, milieu chimique d'où s'est élancée l'humanité riche de virtualités nouvelles.

Ces virtualités, nous l'avons dit, se résument dans un mot : *l'individualité* ou *conscience morale*. De la souffrance, de l'oppression, elle est sortie lentement comme une génération spontanée, comme les plantes qui, parfois, germent et montent de ces terrains qu'un incendie a fécondés.

Si le progrès n'est pas, ainsi que nous le disions tout à l'heure, le produit de miracles et, pour ainsi dire, de coups de théâtre providentiels, il n'est pas non plus, comme se le figure l'école doctrinaire, le résultat d'une force mécanique. Ce n'est pas l'épanouissement nécessaire et périodique de certaines semences déposées dans les couches

humanitaires. C'est une vie exubérante qui se manifeste, mais qui aurait pu sommeiller encore. Le progrès n'a rien de fatal; ce n'est pas une *évolution préétablie*, comme l'aurait appelé Malebranche et comme se l'est imaginé Bossuet : c'est un développement facultatif, une végétation qui ne pousse qu'aux rayons d'un soleil, celui de la liberté.

C'est à ce soleil-là que se sont formées les communes et que s'est formulée la Révolution française. Cette dernière a été l'épanouissement de l'individualité politique, la réalisation de toutes les théories qui, naissant informes du cœur ulcéré du serf, sont demeurées flottantes du xve au xviie siècle et ont fini, par suite des commentaires passionnés du xviiie, par éclater à Versailles, l'Olympe de la royauté, dans la mémorable nuit du 4 août.

Ce fut plus encore, ce fut une réaction contre l'Église, contre le dogme, ainsi que le développe éloquemment M. Michelet dans l'introduction à son *Histoire de la Révolution*. Tous les priviléges terrestres n'étaient-ils pas calqués sur ces autres priviléges bien autrement considérables de l'élu; sur ce favoritisme de la grâce qui pardonne à celui-ci et envoie celui-là au feu éternel ?

Quant aux illusions que Bordas-Demoulin s'est faites sur le rôle du sacerdoce, elles sont grandes, on le sait. Il émet des théories impossibles et veut opérer des rapprochements entre des éléments inconciliables. Que signifient par exemple ces paroles : Il faut que le sacerdoce, la liberté et les lumières subsistent ensemble et marchent d'accord ! Ne sont-ce pas précisément les lumières et la liberté que le catholicisme poursuit dans la civilisation ? Comment échapper à l'oppression du sacerdoce ? Ne l'ont-ils pas vainement tenté, Amaury de Chartres, au xiie siècle ; David de Dinant, au xiiie; Jordano Bruno, au xvie; Spinosa, au xviie, et Lamennais, de nos jours?

« Est-il rien d'aussi odieux, d'aussi intolérable que la tyrannie du prêtre chrétien? Que fait-il quand il domine ? Il anéantit l'usage de la raison et de la liberté ; il ravit à l'homme la souveraineté de soi et de Dieu, pour se constituer lui-même souverain de l'un et rival de l'autre. Le seul ennemi de l'Église, c'est le clergé qui la perd par son ignorance systématique et ses indestructibles préjugés. »

Qui prononce ces foudroyantes paroles ? N'est-ce point Bordas-Demoulin lui-même? Il sait bien que l'histoire entière prouve l'obstination invincible du clergé. Et en cela ce dernier est logique, car il ne peut renoncer à la théocratie sans se mutiler et se détruire. Voilà ce que n'ont peut-être pas compris les hommes d'élite, qui dans l'Église elle-même demandaient des réformes importantes et parmi lesquels l'on pourrait

citer de grands noms : saint Bernard, Gerson, Clemangis, quelques cardinaux (d'Ailly, Julien, Bérulle), les Pères du concile de Pise, de Constance, de Bâle, les Oratoriens, les solitaires de Port-Royal, Bossuet, Massillon et beaucoup d'autres.

« A peine les derniers novateurs ou réformateurs ont-ils fermé les yeux, dit encore et toujours Bordas, l'Église rejette tout esprit de rénovation, comme elle l'eût fait d'un poison mortel et s'ensevelit de nouveau dans les abus comme s'ils formaient son élément naturel. »

« Si la religion chrétienne, reprend M. Huet, disciple et continuateur de l'œuvre de Bordas, tend par sa nature à produire le renouvellement social, comment se fait-il qu'elle ne l'ait point suscité dans les premiers siècles où elle est dans sa force et qu'on nomme son âge d'or? Les premiers chrétiens, qui ont connu la liberté et l'égalité dans l'Église, songèrent-ils à les revendiquer dans l'État? On voit le contraire. Lorsque, sous Constantin, l'idolâtrie se confesse vaincue, au lieu de fonder la société des droits naturels, le christianisme se laisse faire religion d'État, se ravale politiquement au rang du paganisme dont il prend la place, et abdique en quelque sorte son caractère de culte de l'esprit. Dès lors, le despotisme et la corruption pénètrent dans son sein. Quand enfin le berceau de la nouvelle société apparaît sur les ruines du vieux monde, l'Église ne va-t-elle pas entourer de ses soins et de son amour le fruit tardif de ses entrailles? Loin de là : la hiérarchie ecclésiastique la poursuit d'une haine furieuse; elle lui déclare une guerre à mort qui dure sans trêve depuis six siècles. Au mouvement générateur des communes, elle répond par l'Inquisition; à la Renaissance, à la Réforme, par les jésuites et la Saint-Barthélemy; à la Révolution française, promulguant l'évangile social, par les anathèmes, les Vendées et les coalitions européennes. Aujourd'hui enfin n'assistons-nous pas à la lutte suprême engagée entre le chef de l'Église, le pontife-roi de Rome, et les peuples qui s'affranchissent? Est-ce donc ainsi que l'institution chrétienne se montre la mère de la nouvelle civilisation? »

En vérité, nous n'en demandons pas davantage, et il est vraiment étrange d'avoir à discuter avec des adversaires qui vous fournissent tant d'armes et vous font des aveux si accablants pour leur cause. Car, est-il besoin d'ajouter que nous n'admettons en aucune façon les arguments par lesquels ils prétendent justifier leurs points de vue?

Le christianisme, nous dit M. Huet, s'est dégradé dès le règne de Constantin. Il s'est corrompu en se faisant religion d'État et s'est enfoncé dans le matérialisme où il se trouve encore; mais la Providence, qui sait tirer le bien du mal, a précisément fait servir le pervertissement de

la religion à l'accomplissement de la rénovation sociale ; et cela par l'immixtion du clergé dans toutes les affaires politiques. Le clergé a régné despotiquement jusqu'ici ; la théocratie chrétienne, à sa suite, s'est substituée à la théocratie païenne; mais tout cela n'a point empêché le développement du monachisme qui implique le renoncement au monde. A côté de la religion pervertie, il est vrai, mais accomplissant l'œuvre sociale, subsistait, en se maintenant pur de toute atteinte, le spiritualisme monacal. Telle est la compensation pleinement suffisante dont se contente M. Huet.

J'avoue ne point m'en contenter comme lui. Il y a plus : je ne comprends, en aucune façon, le respect, l'estime et l'admiration dont nos deux philosophes néo-catholiques entourent le monachisme. Le monachisme a incontestablement rendu des services à l'humanité. Certains ordres de moines travailleurs lui ont conservé des trésors de science et des monuments littéraires d'une importance capitale; mais nous ne sommes nullement redevables de ce bénéfice au caractère religieux de ces ordres; des laïques enfermés dans des monastères et recopiant des manuscrits, nous eussent rendu les mêmes services. Si, d'autre part, et en laissant même dans l'ombre les charges accablantes qui pèsent sur cette institution formellement accusée de corrompre la morale publique, nous l'étudions dans ses principes mêmes, ne trouvons-nous pas que le monachisme, branche malsaine du christianisme, en a faussé tous les préceptes en les exagérant?

Égoïstement enfermé dans ses murs, indifférent à toute douleur humaine, vivant aux dépens du corps social, sans jamais lui rien donner en retour; inutilement paré de quelques vertus négatives qui, sans profit pour personne, ne servent qu'à rendre plus incurable la satisfaction béate et toute personnelle de ceux qui les possèdent, qu'a donc fait le monachisme pour la société, sinon d'en entraver la marche, d'en atrophier une partie, en appauvrissant et en débilitant le reste? Est-il besoin de montrer, comme pièces de conviction, la France au moyen âge, l'Italie méridionale, et l'Espagne contemporaines, pour rendre manifeste la profondeur de la plaie qu'a faite au monde le parasitisme religieux? Non, à coup sûr, car la cause est dès longtemps jugée et jugée sans appel. Nous ne chercherons donc point une mauvaise querelle à M. Huet, en venant lui demander compte de son admiration bienveillante pour ces « papes du moyen âge en qui se concentrent les pouvoirs de l'Église et qui n'en sont pas moins les premiers des moines et le monachisme couronné. » Nous ne nous étonnerons point de ce nom de *moine*, impliquant toutes les idées de renoncement, et néanmoins donné

à ces hommes qui, depuis Innocent III jusqu'à Jules II, suspendent les empereurs, déposent les rois, font et défont les royaumes, sans négliger le leur; et qui, pour avoir une épée faite en forme de croix, n'en sabrent pas moins le monde avec une aisance toute chevaleresque. Nous ne lui demanderons pas non plus, dans un autre ordre d'idées, en vertu de quelles données historiques ou de quelles prévisions peu justifiables, il se croit autorisé à espérer la conversion miraculeuse d'un clergé qui, depuis dix-huit siècles, a bien suffisamment, ce nous semble, multiplié les témoignages de son incorrigible obstination; mais nous répéterons, avec notre philosophe, qu'en effet « la terre ne vit jamais puissance de destruction comparable à celle de la théocratie chrétienne. » Avec lui, nous reconnaîtrons qu'elle attaque l'esprit, extermine les idées, extirpe jusqu'aux sentiments, et que son œuvre de destruction fut telle, pendant le moyen âge, que le monde se sentant dépouillé, vide et comme anéanti au xe siècle, se coucha dans l'angoisse de son agonie morale et attendit la mort universelle.

Mais l'humanité ne meurt point ainsi, elle se transforme et c'est dans cette transformation que se manifesta une vitalité nouvelle. La première commune apparut. Le peuple, dont la misère avait tué l'espérance religieuse, dont la superstition avait tué la foi, se réveillait à une nouvelle espérance, à une nouvelle foi, celle de la vie sociale!

Nous ne voulons point insister davantage. L'on voit, d'après ce qui précède, et nous l'avons déjà dit, qu'il existe, dans l'esprit de Bordas, une confusion perpétuelle entre l'idée religieuse dans sa pureté primitive, dans sa spiritualité philosophique et sa forme visible, son incarnation à jamais regrettable, la théocratie. Bordas n'a pas compris que toute religion formulée, officielle et constituée, même comme celle dont il voulait animer l'Église de ses songes, tourne infailliblement à la religion politique, c'est-à-dire à l'autocratie cléricale, le plus odieux des despotismes.

Son Église spiritualiste est un rêve, son clergé désintéressé est un mythe; et c'est entre ce mythe et ce rêve que s'agita, que se consuma son existence douloureuse et stérile.

Où donc placerons-nous Bordas, le néo-catholique? Parmi les gallicans? Que l'on en juge. Les gallicans, dit-il, de même que les ultramontains, laissent croire que le christianisme est destructif de toute liberté et dans une opposition radicale avec la civilisation moderne.

Mettrons-nous notre philosophe à la suite de ceux qui crurent à la rénovation romantique du catholicisme tentée par Chateaubriand? Pas davantage.

Le Génie du Christianisme, dit-il encore, n'est guère que le génie de la superstition et de la théocratie.

Bordas est un croyant à part; peut-être le seul de son espèce.

Mais il est temps de résumer et de conclure.

Autant Bordas-Demoulin a de critique puissante et clairvoyante dans le domaine philosophique, autant il en manque pour tout ce qui touche aux doctrines religieuses et surtout ecclésiastiques. La première partie de ses ouvrages est l'exposition d'un beau et grand système de philosophie; la seconde n'est qu'une apologétique de nature hybride, où les argumentations du philosophe s'efforcent vainement de s'allier avec les professions de foi du croyant traditionnel. De là, cette absence d'unité qui caractérise le système de Bordas. Nulle harmonie, nulle organisation vivante. D'une part, un côté lumineux qu'éclairent l'histoire, la philosophie, c'est-à-dire tous les rayonnements progressifs que chaque siècle vient ajouter au contingent fourni par ses prédécesseurs; de l'autre, un espace sombre où, dans les ténèbres, sont rangés, comme des momies dans un caveau funéraire, toutes les vérités mortes, tous les dogmes pétrifiés que la tradition immuable impose à ceux qui, semblables à notre philosophe, se résignent à croire sans examen.

En Bordas-Demoulin semble s'être incarné le dualisme séculaire de la religion et de la philosophie. L'une des moitiés de son cerveau était cartésienne; l'autre, il semble l'avoir empruntée à un père de l'Église ou à quelque docteur du moyen âge. Étrange spectacle d'une existence intellectuelle dont la vie morale n'a pas fondu les antinomies.

Nous ne terminerons pas cette étude sans reconnaître dans l'œuvre de Bordas-Demoulin la part importante qu'y a prise M. Huet, son disciple, son ami et son biographe. C'est à ce dernier que le public est redevable de la publication des *Œuvres posthumes* de Bordas, et qui, outre sa collaboration dans les *Essais sur la réforme catholique*, a publié seul le *Règne social du Christianisme* et promet des *Éléments de philosophie pure et appliquée*. L'ouvrage de Bordas-Demoulin sur le *Cartésianisme* est précédé d'une remarquable préface de M. Huet, sur la réformation de la philosophie.

ED. GRIMARD.

HISTOIRE

DU

CONSULAT ET DE L'EMPIRE

PAR M. THIERS

I

On chercherait en vain dans toute notre histoire littéraire une fortune comparable à celle du livre de M. Thiers. Commencé en 1840, en plein régime parlementaire, au milieu des discussions passionnées de la tribune et de la presse libres, continué sous la République, il s'achève sous le régime de la tribune intermittente et de la presse autorisée, sans avoir perdu un seul moment la faveur du public. Tout a changé autour de lui, les hommes et les choses. Décors, acteurs et comparses, tout s'est transformé sur la scène du monde politique. L'auteur lui-même n'est plus ce qu'il était : il a subi, il a ressenti profondément les grandes catastrophes qui ont marqué ces vingt années. Il a toujours été de l'opposition, et il en est encore, on nous l'assure et je le crois ; mais son opposition n'a certainement plus les tendances ni surtout les vives allures de celle d'autrefois. Ses anciennes ardeurs se sont calmées ; ses anciens enthousiasmes se sont modérés. L'homme légendaire lui-même à qui il avait élevé jadis un si haut piédestal, et qu'il se plaisait à nous représenter non-seulement comme le chef militaire, mais comme le chef politique dont la France avait surtout besoin [1],

[1] *Histoire de la Révolution*, à la fin : « C'était *un chef politique plutôt* qu'un chef militaire dont la France avait besoin. Le 18 brumaire était donc nécessaire. »

s'est peu à peu amoindri dans son esprit à mesure que ses desseins gigantesques aboutissaient à de gigantesques désastres. Napoléon fut toujours pour lui le dieu de la guerre, et il l'est resté jusqu'à la fin; mais quant au politique, M. Thiers en est arrivé à reconnaître qu'on ne saurait le blâmer trop sévèrement. Seulement, après avoir fait l'apothéose « du plus grand des hommes [1], » il s'est trouvé très-embarrassé pour le remettre sur terre, dans les vraies conditions de son existence. Désespérant de concilier le politique de 1800 avec celui de 1812 ou de 1813, et ne pouvant réprouver les actes qu'il avait glorifiés et l'esprit qu'il avait divinisé, il a imaginé une folie subite qui aurait réduit « le premier des mortels » « au rang d'un pauvre insensé. » J'aurai à examiner plus tard la valeur historique de cet ingénieux artifice oratoire. Pour le moment, je me borne à constater que le point de vue de l'auteur a changé, en même temps que changeait le milieu social.

Ce qui n'a pas changé, c'est l'empressement du public autour de ce livre. Les volumes se sont multipliés sans que le nombre des lecteurs ait diminué; et, depuis les grands succès des romans à longue haleine du XVIIe siècle et de nos jours, je ne sache pas un seul ouvrage qui ait retenu aussi longtemps l'attention du public. Tout ce qui lit, en France et hors de France, a lu ce livre, sans se laisser rebuter par son étendue. M. Thiers, écrivain, a, sous ce rapport, le même privilége que M. Thiers, orateur. Charmés par sa parole facile, limpide, lumineuse, ses lecteurs, comme ses auditeurs, le suivent sans fatigue et sans émotion, aussi loin qu'il lui convient de les conduire. C'est là un mérite incontestable, et je n'ai nullement l'intention de le déprécier.

Mais ce mérite à lui seul ne suffirait pas pour expliquer un succès aussi prolongé. M. Thiers en a un autre, plus séduisant encore : il aime la guerre, il l'aime passionnément, et il en parle en homme qui l'aime, avec complaisance et sans rien omettre. Il n'existe pas de livre d'histoire où les récits militaires occupent une si grande place. C'est là, je n'en doute pas, son principal attrait pour la majorité de ses lecteurs. Le fracas des batailles ne manqua jamais son effet sur les descendants de Brennus. Voyez comme ils se pressent aux drames militaires du Cirque, et autour d'un beau régiment qui s'avance en grande tenue, musique en tête. Eux qui ont oublié tant de choses, ils se souviennent encore des revues du Carrousel, et, dans leurs plus vifs élans vers la

[1] Expression d'une dépêche de M. Thiers à M. Guizot. Voir *Mémoires de M. Guizot*, t. V, ch. 29. Il faut lire, dans ces mémoires, la surprise bien fondée que cette dépêche inspira à M. Guizot.

liberté, ils n'ont jamais pu pardonner à leurs milices citoyennes de manœuvrer moins bien que la troupe de ligne. M. Thiers, qui partage sur ce point le goût national, est d'autant plus assuré de lui plaire. Je le constate et je le déplore franchement, car il est trop certain que nul plus sérieux obstacle ne s'oppose à l'établissement de la vraie liberté dans notre pays.

Je me contente d'indiquer le principal motif du jugement instinctif de la foule, mais je dois examiner de plus près deux autres jugements moins irréfléchis, il faut le croire. L'Institut a acclamé le livre de M. Thiers comme l'œuvre la plus littéraire, et la cour, dit-on, comme l'œuvre la plus nationale qui ait paru de notre temps.

Le vote de l'Académie française, confirmé par l'Institut, a étonné beaucoup de monde, et M. Thiers, qui a tant d'esprit, en a sans doute été plus surpris que personne. Chacun a senti ce qu'il y avait d'excessif dans cette distinction purement littéraire, accordée à un tel livre par une compagnie d'hommes de lettres qui pouvait choisir dans son sein entre MM. Hugo, Lamartine, Guizot ou Villemain et qui, si elle avait daigné chercher en dehors de ses membres, aurait trouvé sans peine plusieurs écrivains que l'opinion lui désignait comme la gloire de la littérature contemporaine. Aussi cet arrêt singulier a été immédiatement cassé par le juge suprême. Mais après la première surprise, plusieurs des opposants les plus résolus se sont subitement convertis. Tandis que quelques esprits indépendants continuaient leur critique consciencieuse, la foule qui se presse aux portes de l'Institut a, d'instinct, baissé la tête avec une résignation qui aura sans doute sa récompense. Tel critique autorisé qui, jusqu'à ce vote mémorable, avait trouvé bien des taches dans l'œuvre de M. Thiers, et qui était allé jusqu'à évoquer, pour l'en écraser, le souvenir fort peu littéraire de M. Marco Saint-Hilaire, s'est ravisé tout à coup et n'aperçoit plus que des beautés dans le livre couronné. Ici c'est affaire de caractère et non de jugement, et il suffit de constater le fait, laissant à la conscience publique le soin de le qualifier.

Quant à ceux qui admirent, dans le livre de M. Thiers, une œuvre éminemment nationale, leur opinion vaut la peine qu'on l'étudie avec quelque soin.

Il y a deux sortes de patriotisme : l'un, comme un amour aveugle, ne voit dans la nation que des sujets d'éloge; ses défauts même lui apparaissent comme des qualités. Il flatte ses vices au lieu de les combattre. Il louerait dans les Athéniens jusqu'à leur mobilité, et dans les Français leur amour de la guerre pour la guerre. Tous les reculs de

l'esprit public sont pour lui des progrès; toutes les défaites, des malheurs immérités. Les dieux eux-mêmes sont forcés d'intervenir, comme dans les combats d'Homère, pour expliquer comment l'invincible a été vaincu. Ce patriotisme a, dans la langue populaire, un nom que je ne veux pas répéter, mais qui vient involontairement à l'esprit quand on lit certaines pages de M. Thiers.

L'autre patriotisme, tout en glorifiant les grandes choses que le génie de l'humanité a accomplies par l'initiative de la France, met la justice au-dessus même de la patrie, ou plutôt, voulant passionnément que l'objet aimé soit digne d'un noble amour, il rougirait de lui sacrifier la justice. Il gourmande les vices de la nation, il flagelle ses faiblesses, il combat cette incurable vanité nationale qui, à l'heure de nos plus grands abaissements, nous fait croire que nous sommes l'envie et l'admiration du monde. Ce qu'il blâme à Vienne ou à Pétersbourg ne lui semble pas admirable à Paris. Ce qu'il loue dans la France, il le loue également dans les autres peuples, et il n'exalte pas moins l'insurrection nationale de l'Allemagne, en 1813, que la levée en masse de la France en 1792. Il se fait honneur de déclarer que l'oppression que la France a fait peser sur l'Europe a justifié à l'avance toutes les représailles. Il condamne dans Napoléon le rêve sanglant de la monarchie universelle, et, dans la nation française, le fatal enivrement de la gloire militaire. S'il lui faut raconter aux peuples l'histoire de leurs grandes guerres, il voudra du moins, en constatant tous les torts, en appréciant tous les mérites, préparer leur réconciliation définitive dans la justice.

Ce patriotisme n'est pas celui de M. Thiers, et, par ce côté comme par beaucoup d'autres, son livre manque de moralité. Au lieu de réagir contre la plus pernicieuse des passions nationales, il en est tout pénétré lui-même. Par tous ces vingt volumes, le bruit retentissant des fanfares et le cliquetis des armes étouffent la voix de la conscience. Quelquefois, trop rarement, devant quelque grande faute politique, devant quelque crime indéniable, comme le meurtre du duc d'Enghien ou la trahison de Bayonne, le sentiment moral se soulève et M. Thiers lui-même a des mots fermes, nets comme la justice[1]. Mais bientôt il se reprend à l'éclat des batailles, et la pourpre sanglante de la victoire couvre tout à ses yeux. C'est là ce qui fait de son livre une œuvre dangereuse, et de son succès un des plus funestes signes du temps.

[1] Encore faut-il remarquer que pour ces faits eux-mêmes, sur lesquels l'opinion est unanime, M. Thiers affaiblit son propre jugement en imaginant les plus singulières et souvent les plus fausses circonstances atténuantes.

M. Thiers, en effet, continue la fatale erreur qui, trop longtemps, a fait considérer la gloire nationale comme solidaire de la politique de l'Empire. Il fut une époque où l'on aurait passé pour un mauvais patriote si l'on avait condamné cette politique de conquêtes. Le libéralisme se croyait obligé d'admirer dans l'Empire et ses violences à l'extérieur et son étouffante centralisation. Suivant une légende généralement admise, la Révolution s'était incarnée dans Napoléon, et avec lui elle prenait racine en France et faisait le tour de l'Europe. Toutes les voix libérales, tous les poëtes populaires répétaient à l'envi et propageaient la fable de Sainte-Hélène. Plus d'un livre, qui se prétendait sérieux, expliquait gravement que Napoléon avait fait toutes ses guerres malgré lui et que, sans l'opposition haineuse de l'Angleterre, il aurait, après avoir constitué l'Europe, inauguré la liberté[1].

M. Thiers qui, dans sa jeunesse, a été atteint, plus qu'aucun de ses contemporains, de cette singulière aberration de l'esprit public, et qui l'a exprimé avec un enthousiasme non contenu dans les dernières pages de son histoire de la Révolution, n'a jamais su s'en guérir tout à fait. Sans doute, il n'approuve plus toutes les guerres de l'Empire; il ne croit plus qu'elles furent toutes justes et nécessaires. Il lui est même venu quelque scrupule sur la rupture de la paix d'Amiens que, naguère, il trouvait pleinement justifiée[2]. S'il avait siégé aux conseils de l'Empire, je crois sincèrement qu'il aurait blâmé la guerre d'Espagne et celle de Russie. Mais une fois la guerre déclarée, il ne s'inquiète plus de sa cause, il ne voit plus que le résultat. Le succès est, à ses yeux, un argument irréfutable; une grande victoire répare une grande injustice[3], et la guerre d'Espagne elle-même lui semblerait moins criminelle, si elle avait été moins malheureuse.

C'est que la guerre lui plaît, indépendamment de son but, par le déploiement de forces qu'elle exige, par le retentissement du triomphe,

[1] Cette thèse est encore défendue, sans aucune réserve, dans le livre de M. Kermoysan, *Napoléon, Recueil par ordre chronologique*, etc., Paris, 1853. Tout récemment, M. Nisard a cru devoir la soutenir pour la plus grande gloire « de la France de nos pères. » (*Moniteur*, 21 octobre 1862). C'est, on le sait, le *Mémorial de Sainte-Hélène* qui, le premier, a exposé cette étrange philosophie de l'histoire de l'Empire.

[2] La rupture de la paix d'Amiens est rangée maintenant (t. XX, p. 641) en tête des *six fautes* que M. Thiers reproche à Napoléon. Au livre XVI, au contraire, il avait écrit en toutes lettres sur le même point : « Le premier consul eut, nous l'avouons, des torts de forme... *Il n'en eut pas un seul quant au fond des choses.* »

[3] Je dois dire qu'il en est ainsi pour M. Thiers, même quand il ne s'agit pas de Napoléon. La conquête de la Silésie par le grand Frédéric, par exemple, lui paraît « *le juste prix* d'une politique habile et *d'une guerre conduite par des principes excellents et nouveaux.* » T. XX, p. 750.

par quelques-unes des mâles vertus et des rares qualités d'esprit qu'elle développe ; c'est pour cela que lui qui a, dit-on, un goût si éclairé pour les beaux-arts, ne craint pas d'appeler la guerre « le premier des arts[1]. » C'est pour cela encore que son style, ordinairement si sobre, oublie sa modération habituelle aussitôt qu'il parle de la guerre, et tourne à l'emphase. Il lui arrive alors d'écrire des phrases comme celle-ci : « *L'un des mortels les plus vaillants que Dieu ait donnés à l'humanité,* [2] » et presque à la même page : « L'art (pour M. Thiers c'est toujours l'art de la guerre) allait changer de nature. Une nouvelle révolution allait s'y opérer en trois actes, dont le premier devait s'accomplir en France par Turenne, Condé et Vauban; le deuxième, en Prusse, par Frédéric II, et le troisième, encore en France, par Napoléon. Ainsi, pour l'immortelle gloire de la France, c'était elle qui allait commencer cette révolution et la finir. » Qui ne s'étonnerait d'un tel enthousiasme en se rappelant que le second acte de cette révolution nous a coûté Rosbach, et le troisième Leipzig et Waterloo ? Et si chacun des progrès de cet art terrible doit être payé par nous d'un tel prix, qui ne souhaiterait qu'il eût atteint, en effet, dans Napoléon, comme le dit encore M. Thiers, « ses dernières limites ? »

II

De ce goût si prononcé de M. Thiers pour la guerre, il est résulté que ses vingt volumes sont remplis de récits de batailles et de descriptions minutieuses d'opérations militaires.

L'histoire militaire, surtout pour le peuple français et pour une époque telle que l'Empire, est assurément une portion importante de l'histoire générale ; mais on m'accordera aussi que même en France et même alors, la guerre n'a pas constitué toute la vie nationale. L'art ou la science militaire a le droit d'entrer dans l'histoire générale, mais au même titre et dans les mêmes conditions que toute autre manifestation du génie humain. Et comme une histoire générale ne peut pas et ne doit pas donner dans tous ses détails l'histoire de la philosophie ou l'histoire littéraire, elle ne peut ni ne doit exposer tous les secrets de l'art de la guerre. Toutes les manifestations de la vie nationale y ont

[1] T. XX, p. 682.

[2] T. XX, p. 738. Ce qui rend cette phrase plus étrange encore, c'est qu'elle s'applique à l'un des plus grands hommes de l'histoire, Gustave-Adolphe.

leur place, nécessaire mais limitée. En un mot, il faut pour les hommes spéciaux des histoires spéciales, et il ne faut pas étouffer la grande histoire dans les spécialités d'une science ou d'un art particulier.

Cette distinction fondamentale a toujours été comprise et pratiquée. Les auteurs des ouvrages estimés où sont racontées les campagnes de Condé ou de Turenne, n'ont pas eu la risible prétention de nous donner l'histoire du XVIIe siècle. Et que dirait-on d'un historien du règne de Louis XIV qui, après avoir raconté toutes les escarmouches, décrit tous les perfectionnements apportés dans l'armement, l'administration et l'approvisionnement des troupes, nommé tous les généraux qui ont conduit des armées à la victoire ou à la défaite, trouverait à peine quelques lignes pour dire que la même époque a vu des Corneille, des Pascal, des Racine, des Bossuet, des Descartes, qui ont contribué, eux aussi, à l'illustration de la patrie?

Telle est l'impression que le livre de M. Thiers ne peut manquer de produire sur tout homme à qui la fumée des batailles n'ôte pas son sang-froid. Frappé de la place immense, disproportionnée qui est faite à l'histoire militaire, l'esprit fatigué ne voit plus qu'armées et armements. C'est une véritable obsession, et je sais plus d'un lecteur, d'ailleurs très-consciencieux, mais d'humeur pacifique, qui, pour y échapper, s'est hâté de tourner le feuillet.

Je ne me permettrai pas d'examiner quelle peut être l'autorité de M. Thiers comme historien militaire, je reconnais mon absolue incompétence sur ce point; mais je serais bien surpris s'il était vrai, comme l'affirment des amis compromettants, que de véritables hommes de guerre aient trouvé beaucoup à apprendre dans son livre. Ce qui me paraît infiniment plus probable, c'est qu'écrite par un homme qui, malgré tout son esprit, ne peut pas deviner les finesses d'un art qu'il n'a pas pratiqué, l'histoire militaire dans cet ouvrage, beaucoup trop étendue pour les profanes, est beaucoup trop superficielle pour les hommes du métier.

Dans tous les cas, je ne crains pas d'affirmer qu'en poursuivant un but étranger à l'objet de son livre comme aux études de toute sa vie, M. Thiers a complétement négligé des choses qui rentraient nécessairement dans une histoire du Consulat et de l'Empire, cette histoire n'eût-elle qu'un volume au lieu de vingt.

Chacun a pu remarquer, en effet, que dans ces vingt volumes consacrés à l'histoire de quinze années, l'auteur n'a que quelques pages, complétement insignifiantes sur le mouvement scientifique, sur le mouvement littéraire et artistique, et sur la révolution qui s'est opérée dans les

esprits pendant cette période. Le mouvement scientifique méritait cependant d'être étudié non-seulement à cause des grands noms qui l'ont illustré, mais encore parce qu'il a donné l'impulsion au développement industriel qui transforme sous nos yeux la société française. Quant à la littérature, je sais bien que l'Empire a peu augmenté, par ses écrivains à gages, l'illustration de la France, et je pardonne volontiers à son historien de n'avoir point parlé de MM. Baour-Lormian ou Esménard, voire même de M. de Fontanes. Mais, en dehors de la littérature officielle, chargée d'honneurs et pauvre de gloire, il y avait une littérature d'opposition, poursuivie, traquée, confisquée, indomptable. Chateaubriand, Mme de Staël, Benjamin Constant, ont peut-être bien exercé sur les destinées de la patrie une influence qu'on peut, sans trop d'exagération, égaler à celle d'un général de division, je n'ose dire d'un maréchal d'Empire. M. Thiers n'a pas trouvé l'occasion d'en faire la remarque [1].

Il n'a pas noté avec plus de soin le travail qui s'est fait dans les idées politiques, soit par l'influence de cette littérature d'opposition, soit par le réveil spontané de l'esprit de la Révolution, momentanément comprimé, mais indestructible; de sorte qu'en 1814, on tombe tout à coup en plein libéralisme, sans savoir comment ni pourquoi. L'histoire moderne n'offre pas de plus grand sujet d'étude que cette transformation. Qui n'eût été désireux d'apprendre comment la France, qui, en 1800, à en croire M. Thiers, était incapable de supporter la liberté, se trouvait tellement changée en 1814, que c'était alors le despotisme qui était impossible? Ce mouvement serait plus remarquable encore s'il était vrai, comme l'affirme M. Thiers, que Napoléon lui-même fût revenu de l'île d'Elbe, après ce court exil, complétement et sincèrement converti aux doctrines constitutionnelles. J'avoue que, sur ce point, il ne m'a pas convaincu, et, comme Mme de Staël, je croirais plutôt aux miracles de Mahomet qu'à cette conversion de Napoléon [2]; mais ce qui est aussi important que sa conversion même, c'est l'aveu de son impuissance à rétablir, dans la France régénérée, le régime du pouvoir absolu. Cette immense révolution, constatée par l'acte additionnel, comme par la

[1] Il est vrai que M. Thiers, dans son enthousiasme pour son héros, résume en lui toute la littérature de son temps, comme tout son génie administratif et militaire. « Singulière destinée, s'écrie-t-il, de cet homme prodigieux, d'être le plus grand écrivain de son temps, tandis qu'il en était le plus grand capitaine, le plus grand législateur, le plus grand administrateur. La nation lui ayant, dans un jour de fatigue, abandonné le soin de *vouloir, d'ordonner, de* PENSER *pour tous*, lui avait en quelque sorte, par le même privilége, *concédé le don de parler, d'écrire mieux que tous.* » Livre XXVIII, Fontainebleau.

[2] *Considérations sur la Révolution*, 5e partie, ch. XIII.

Charte [1], fut-elle uniquement le résultat de l'expérience qu'on venait de faire? Fut-elle une illumination soudaine qui éclaira tous les esprits à la lueur de nos désastres? Est-il impossible d'en suivre la trace et les progrès depuis l'époque du Consulat? N'y a-t-il pas eu, pendant toute la durée de l'Empire, une opposition persistante qui, au moment décisif, trouva des organes partout et s'imposa à tous les corps constitués, à tous les prétendants et aux monarques coalisés eux-mêmes? Un historien qui aurait été moins absorbé dans l'impression présente et qui, suivant la vraie mission de l'histoire, aurait eu souci de découvrir l'origine des choses, se serait fait un devoir de mettre en lumière ce travail persévérant et aurait relevé avec soin, dans les mémoires du temps, tous les faits où il s'est manifesté. L'historien du Consulat et de l'Empire n'a rien vu de ce grand mouvement, ou du moins, il n'en a rien dit. Il a vécu comme son héros, au jour le jour, et, pour comprendre le libéralisme de 1814, il ne nous laisse d'autre ressource que de recourir à l'une de ces interventions miraculeuses de la Providence, qu'il invoque pieusement en plusieurs occasions [2]; or ces interventions de la Providence, chacun peut le constater, ne sont, de la part de l'historien, que l'aveu de son impuissance à établir l'enchaînement des effets et des causes, c'est-à-dire la négation même de l'histoire.

Ces lacunes, déjà bien étonnantes, ne sont malheureusement pas les seules. C'est en vain qu'on demanderait à cette volumineuse histoire des détails un peu précis sur l'administration et le gouvernement de la France. Je ne crois pas me tromper en affirmant qu'il est absolument impossible d'y prendre une vue nette soit sur l'organisation administrative, soit sur l'organisation judiciaire, soit sur ces innombrables décrets qui, en toute manière, substituaient l'arbitraire à l'ordre légal [3]. Sauf l'administration financière, sur laquelle M. Thiers s'étend assez longuement, tout ce vaste ensemble qui forme assurément une portion considérable de la vie nationale, est à peine indiqué dans son livre. En revanche, reprenant les traditions de l'histoire monarchique, et marchant sur les traces de MM. de Norvins et Laurent de l'Ardèche, il ne nous laisse ignorer ni les nobles plaisirs de Napoléon à Fontaine-

[1] Suivant M. Nisard, le libéralisme de 1814 s'expliquerait par la nécessité de prendre des garanties contre le retour de l'ancien régime, qui semblait devoir être la consequence de la Restauration. Mais alors, comment expliquer le libéralisme des Cent-Jours?

[2] Voici l'exemple peut-être le plus curieux de cette intervention de la Providence dans le livre de M. Thiers. Il s'agit du rôle de Fouché en 1815. « Sans foi, sans dignité, mais sans méchanceté, le duc d'Otrante avait été choisi par la Providence pour servir dans cette nouvelle révolution, etc., t. XX, p. 517.

[3] Cette lacune est surtout très-marquée dans les volumes consacrés à l'histoire de l'Empire.

bleau [1], ni aucune des altérations produites par le temps « sur l'un des plus beaux visages que Dieu ait donnés pour expression au génie [2]. »

III

Il faut donc en prendre notre parti, ce que nous donne M. Thiers, c'est l'histoire militaire du Consulat et de l'Empire. J'y ajouterai, si l'on veut, l'histoire diplomatique, mais avec cette réserve importante que M. Thiers semble n'avoir consulté que les sources françaises.

Du reste, pour cette partie de son livre comme pour l'histoire militaire, il a eu des facilités inappréciables. Toutes les archives de nos ministères lui ont été ouvertes avec une libéralité que je suis loin de blâmer, mais que l'on regrette de voir ériger en monopole en sa faveur. Le ministère des affaires étrangères, en particulier, a généralement des rigueurs excessives. Pour ne pas livrer les secrets de l'État, il a refusé de communiquer à l'auteur de la vie de Louvois les dépêches de Louis XIV [3], et au dernier éditeur des Révolutions de Pologne, les deux manuscrits de cet ouvrage qu'il possède [4]. De même les archives du ministère de la guerre, autrefois ouvertes aux chercheurs indépendants, se sont refermées brusquement après la publication du livre du colonel Charras sur la campagne de 1815. M. Thiers a pu puiser partout, à pleines mains. Il a pu connaître, de plus, nombre de mémoires, de correspondances que leurs dépositaires refusent encore au public. Il en résulte que son ouvrage aurait pu être, surtout pour la partie diplomatique, une source de renseignements d'autant plus précieux que, de longtemps peut-être, on ne pourra les chercher ailleurs.

Je regrette de devoir déclarer que M. Thiers n'a pas fait profiter le public, comme il l'aurait dû, de tous ces avantages. Et la faute en est, en grande partie, au vice de sa méthode. La moindre réflexion nous

[1] « Napoléon avait prescrit un costume de rigueur pour la chasse et l'avait imposé aux hommes comme aux femmes Il ne dédaignait pas de le porter lui-même. Et comme pour achever cette résurrection des anciennes mœurs, *il accorda à certaines dames de la cour, renommées par leur beauté, des regards qu affligèrent l'impératrice Joséphine.* » Liv. XXVIII, Fontainebleau.

[2] T. XX, p. 709.

[3] Rousset, *Histoire de Louvois*, introduction.

[4] Rulhière. *Révolutions de Pologne*. Édition Ostrowski, Pari , 1862. Introduction.

apprend que dans les livres historiques, les documents importants, décisifs, doivent être reproduits textuellement; leur autorité est à ce prix. Mais la nécessité de cette reproduction textuelle est surtout évidente quand il s'agit de documents inédits, impossibles à contrôler. Aussi la plupart des historiens modernes se sont crus obligés soit de transcrire dans le texte même, soit de donner dans les pièces justificatives les documents sur lesquels se fondent leurs principales assertions, soit, tout au moins, d'indiquer avec soin le livre imprimé ou le dépôt public où ils se trouvent. De la sorte, le lecteur peut toujours, s'il le veut, contrôler le dire de l'auteur.

M. Thiers n'a pas cru devoir en agir ainsi. Aucune note, pour ainsi dire, ne dépare l'élégant aspect de ses volumes, aucune phrase saillante d'un contemporain ne rompt la monotone uniformité de son style. Toutes les pièces sont simplement analysées; tout passe par l'esprit de M. Thiers et se revêt des formes de sa pensée. Les paroles mêmes de son héros sont presque toujours soumises à l'impitoyable laminoir de son analyse, et chacun peut voir combien elles s'y amincissent et s'y amoindrissent.

Les amis des fortes études historiques, tous ceux qui ne se résignent pas à recevoir leurs opinions toutes faites, regretteront amèrement qu'une méthode si vicieuse les ait privés d'une foule de documents dont M. Thiers n'a pas sans doute la prétention d'avoir épuisé tous les enseignements.

Mais a-t-on, au moins, la certitude que ses analyses reproduisent toujours exactement la pensée des pièces originales? Je ne crains pas d'affirmer que cette exactitude rigoureuse est impossible. Je ne mets pas en doute la bonne foi de M. Thiers, ni son désir sincère de découvrir la vérité et de la dire; j'admettrai même, si on le veut, que dans ces vingt volumes il n'a pas émis une seule opinion sans l'avoir mûrement pesée et sans avoir étudié tout ce qui pouvait l'éclairer. Mais enfin il est homme, et comme tout homme il a ses défauts d'esprit et ses passions. Comment ne lui serait-il pas arrivé quelquefois, en lisant un texte important, d'y retrouver ce qui n'existait que dans son esprit? En voici, d'ailleurs, une preuve décisive.

Les historiens des Cent-Jours ont vivement agité la question de savoir si Napoléon a dissimulé au pays la gravité des périls qui le menaçaient, ou si, au contraire, il lui a dit l'entière vérité. M. Thiers soutient, comme on pouvait s'y attendre, cette dernière opinion, et il invoque à l'appui la publication au *Moniteur*, le 13 avril, de la déclaration du 13 mars, par laquelle les souverains alliés annonçaient qu'ils

ne traiteraient jamais avec Napoléon. Continuant de lire son texte à travers son idée préconçue, il l'analyse en ces termes : « Napoléon commença par faire publier *comme officielle* la déclaration du 13 mars; il la fit suivre d'une consultation du conseil d'État. Ce corps, *après avoir constaté l'authenticité* de la déclaration du 13 mars, soutenait que cette pièce, émanée réellement des souverains en congrès, outrageait à la fois, etc[1]. Or, si on lit dans le *Moniteur* le texte du rapport de M. Fouché et celui de la délibération du conseil d'État, on voit que ce corps, loin de constater l'authenticité de la déclaration du 13 mars, affirme au contraire « qu'elle est l'ouvrage des plénipotentiaires français, parce que ceux d'Autriche, de Prusse, de Russie, d'Angleterre, n'ont pu signer un acte que les souverains et les peuples auxquels ils appartiennent s'empresseraient de désavouer[2]. » Voilà, je crois, la condamnation la plus péremptoire de la méthode d'analyse, et la preuve la plus convaincante de l'avantage que trouveraient des lecteurs indépendants à pouvoir contrôler les résumés de M. Thiers.

Ces inexactitudes sont-elles nombreuses? Je ne saurais l'affirmer[3]. La critique ne pourra conclure sur ce point avant d'avoir compulsé à à son tour les pièces que M. Thiers seul a pu voir jusqu'ici. Tout ce que je prétends prouver par cet exemple, c'est que la méthode est dangereuse, surtout pour un aussi vif esprit. Je me crois d'autant plus obligé d'insister sur ces observations, que l'exemple de M. Thiers a trouvé des imitateurs et menace de faire école. L'histoire moderne, telle que l'ont constituée les grands maîtres, marche appuyée de ses preuves. Nul, si grand qu'il soit, ne prétend être cru sur parole pour des faits où il n'a pas été lui-même acteur ou témoin oculaire. Le *magister dixit* est plus contraire encore au génie de l'histoire qu'à celui de la philosophie.

[1] T. XIX, p. 392.

[2] J'ai déjà eu l'occasion de signaler ce fait caractéristique dans la réforme littéraire, n° 6.

[3] Ce qui est très-certain, c'est qu'il arrive très-souvent à M. Thiers d'écarter des témoignages importants en affirmant simplement qu'ils n'existent pas. Ainsi, dans le récit de la condamnation de Moreau, il avance « qu'aucune pression ne fut exercée sur ses juges, » tandis que l'un des juges, Lecourbe, frère du général, a publié un procès-verbal d'où il résulte que la majorité s'était prononcée pour l'acquittement, et que la condamnation fut obtenue après coup par une pression extérieure, malgré l'énergique protestation de plusieurs juges qui invoquaient les lois sur l'instruction judiciaire. Voir Lecourbe, juge en la cour de justice criminelle de Paris. *Opinion sur la conspiration de Moreau, Pichegru et autres.* On citerait facilement plusieurs exemples analogues.

IV

Après avoir examiné le livre de M. Thiers par ses côtés extérieurs, il faut maintenant l'étudier en lui-même et se demander quelle vue d'ensemble il nous donne de cette période de quinze années.

Le système de M. Thiers est facile à résumer en quelques lignes; car s'il ne brille pas par la logique, il est, au moins, d'une clarté parfaite. M. Thiers n'amnistie pas seulement, il glorifie le 18 brumaire[1]; le Consulat lui apparaît comme un régime qui mérite, sans réserve, l'admiration et la reconnaissance de la France. Bonaparte, consul, est sous tous les rapports (sauf la législation politique dont nous étions alors incapables) le législateur de la France et son organisateur *définitif*[2]. « Par sa sagesse, sa prudence, ses bienfaits, *ses miracles*, il devient *les délices de son pays* et *l'admiration du monde*[3]. » Il n'est pas seulement un *administrateur consommé*, mais encore, à cette époque, un *excellent politique*, c'est-à-dire, comme l'auteur a soin de nous l'expliquer, « aussi fin, aussi rusé, aussi patient qu'aucun autre[4]. » Mais ensuite, son génie restant le même, cet excellent politique devient, aux yeux de M. Thiers, « le politique, nous dirions le plus fou, si Alexandre n'avait pas existé ; » il descend « au rang d'un pauvre insensé[5]; » et M. Thiers, à plusieurs reprises, affirme qu'on ne saurait condamner trop sévèrement sa conduite. Il va même jusqu'à dire nettement que « l'Europe, la France comprise, ayant expérimenté outre mesure combien Napoléon était dangereux pour elle, avait le droit de lui enlever les moyens de nuire, de lui ôter sa liberté, de *l'enchaîner*[6]. »

Dans un livre tout entier consacré à la gloire de Napoléon, de telles paroles ont droit de surprendre. Elles ne s'expliquent que par l'embarras où s'est trouvé M. Thiers pour concilier ses appréciations

[1] T. XX, p. 794. Voir aussi les dernières pages de l'*Histoire de la Révolution* et les premiers volumes de l'*Histoire du Consulat et de l'Empire*. Cependant je dois avouer que s'il affirmait alors que le coup d'État fut *nécessaire*, il se contente maintenant d'un à peu près et dit seulement que sans lui « la France aurait *peut-être* péri. » Ce *peut-être* date le XXe volume; en 1840, M. Thiers ne l'aurait pas risqué. Sur la question en elle-même je renvoie aux *Mémoires de Gohier*, et aux *Considérations* de Mme de Staël, où l'on peut voir qu'au 18 brumaire la France n'avait nullement besoin d'être sauvée.

[2] T. XX, p. 724.

[3] Ce sont les propres expressions de M. Thiers dans l'Introduction placée en tête du XIIe volume.

[4] T. XX, p. 719, 721. — [5] *Ib.*, 721. — [6] T. XX, p. 563, 568.

actuelles avec ses admirations d'autrefois. Un historien philosophe aurait cherché dans le caractère de Napoléon l'explication de sa vie, et certes il n'aurait pas eu grande peine à trouver le lien logique qui unit les catastrophes de l'Empire au coup d'État de brumaire. Cette étude, qui aurait tenté Tacite, n'a pas séduit un seul instant M. Thiers. C'est une justice à lui rendre. Il a préféré déclarer nettement que le caractère de Napoléon est, pour lui, inexplicable, et que « nul n'aurait pu prévoir que le sage de 1800 serait l'insensé de 1812 ou 1813[1]. » C'est nous ramener aux procédés naïfs des historiens bibliques qui arrêtent, comme lui, leurs conquérants par des aveuglements subits, juste au moment opportun pour que le miracle soit bien incontestable.

Cette déclaration faite, M. Thiers se trouve à l'aise pour condamner dans ses conséquences une politique qu'il avait glorifiée dans son principe. Mais est-ce la condamner assez sévèrement, cette politique funeste, que de la taxer de folie ? Si elle fut criminelle, que n'ose-t-on le dire, et pourquoi cacher une sorte d'excuse dans une expression à double entente ? La folie de Napoléon, si elle était constatée, serait un malheur personnel, et non pas un châtiment ; elle ne servirait en rien l'éternelle justice. Ce qui est juste, ce qui est instructif, c'est l'expiation, sévère mais méritée, infligée à une politique d'ambition égoïste. M. Thiers, très-certainement, croit être dur envers son héros en l'appelant un insensé, et la vérité est qu'il fait tort à son génie ; mais plus sûrement encore il trahit la moralité de l'histoire. L'histoire, en effet, ne saurait accepter pour son justiciable un homme qui aurait perdu, avec son intelligence, le pouvoir de régler ses actions. Elle ne condamne et ne glorifie que les hommes qui, sciemment et en pleine possession d'eux-mêmes, ont fait un usage bon ou mauvais de leurs facultés.

M. Thiers ne laisse pas d'ailleurs Napoléon délirer seul. Après avoir imaginé sa prétendue folie comme une excuse ambiguë de sa politique, il trouve à sa folie elle-même une excuse dans la folie générale. Il ne craint pas d'écrire cette phrase étrange : « Il faut le reconnaître, ce n'était pas lui seul, *c'était la Révolution française qui délirait en lui, dans son vaste génie*[2]. »

Ici, il importe de protester énergiquement pour l'honneur du passé comme pour l'intérêt de l'avenir. On ne doit pas permettre de dire que la Révolution ait été un seul moment complice ni qu'elle soit

[1] T. XX, p. 795.
[2] T. XX, p. 721.

solidaire de la politique de conquête que Napoléon a poussée à outrance.

La Révolution, à une heure décisive, a eu un choix à faire entre une politique d'annexion et une politique de désintéressement absolu. C'était le moment où les traités de Bâle allaient, en brisant la coalition, préparer la paix définitive. Beaucoup d'excellents citoyens conseillaient à la République triomphante de rentrer dans ses anciennes frontières et de se contenter de la gloire qu'elle avait conquise en repoussant héroïquement une agression inique [1]. La Convention ne sut pas s'élever jusqu'à cette haute vertu. Elle crut devoir réclamer une compensation pour les sacrifices effroyables que cette guerre avait imposés à la France, et, suivant les anciens principes du droit des gens et les traditions diplomatiques de tous les temps, elle chercha cette compensation dans un agrandissement territorial. Elle voulut assurer à la France ce qu'on est convenu d'appeler ses frontières naturelles. C'était le prix de la guerre, et, je le répète, d'après les règles du droit des gens, le juste prix d'une juste guerre.

Pour se laisser entraîner à cette politique, la Convention avait d'ailleurs d'autres motifs encore, très-sérieux. Les populations qu'elle réunissait à la France n'étaient nullement hostiles à cette annexion. Elles avaient accueilli avec empressement, avec joie, les armées françaises; car ces armées les délivraient du gouvernement clérical, qui était dans la vallée du Rhin, comme il l'est encore dans celle du Tibre, le plus détesté des gouvernements. Les premières campagnes de la coalition et les souffrances mêmes de la guerre n'avaient pas amoindri la vivacité de ce sentiment [2].

D'un autre côté, l'Allemagne ne ressentait pas profondément, à cette époque, l'humiliation d'une telle perte. A voir la facilité avec laquelle la Prusse et ses alliés s'y résignaient, la Convention dut croire que la France pourrait conserver le prix de ses victoires, sans avoir à le disputer sans cesse au patriotisme irrité de ses voisins. La suite des événements a prouvé qu'elle ne s'était pas trompée, puisque ces pre-

[1] Voir J. Reynaud, *Vie et correspondance de Merlin de Thionville*, p. 145.

[2] C'est un fait attesté par l'homme qui devait donner, en 1813, au patriotisme allemand son expression la plus passionnée et la plus retentissante. « Les habitants dont le pays a été dévasté par les Français, écrivait Fichte, en 1794, ne leur sont pas moins très-favorables. Le peuple les aime ; ils nourrissent ceux qui n'ont plus rien. Les castes privilégiées seules sont exaspérées contre eux. A Mayence, à Francfort, on désire leur retour. Tout le monde, sans exception, déteste les troupes prussiennes et autrichiennes, les méprise, les bafoue, se moque de leurs défaites. » Lettre de Fichte, jeudi 20 mai 1794 (après avoir traversé le pays rhénan), dans *J. G. Fichte's Leben und literaricher Briefwechsel*, t. I, p. 208.

mières conquêtes de la Révolution n'ont été remises en question qu'après les derniers désastres de l'Empire[1].

La Convention était donc fondée à penser qu'elle restait juste, en se laissant aller à un dangereux esprit d'agrandissement territorial. Elle pouvait invoquer, pour excuser sa politique, les traditions diplomatiques, le droit des gens, le consentement des puissances intéressées, l'assentiment des populations réunies. Mais, à part cet entraînement, la Révolution n'usa jamais, pour étendre les frontières de la France, du droit de conquête. Quand des victoires éclatantes, méritées puisqu'elles étaient remportées dans une guerre juste, jetaient dans ses bras des pays jusqu'alors asservis, elle se gardait bien de les étouffer. Elle les constituait en nations et les dotait de la liberté et de l'indépendance. Elle croyait mieux faire pour sa propre sécurité comme pour l'honneur de ses principes, en entourant ses frontières d'une ceinture de libres républiques, que par une extension de territoire fondée sur l'oppression des nationalités[2].

Ces faits, connus de tout le monde, ne sont certainement pas ignorés de l'historien de la Révolution. Comment donc a-t-il pu les oublier et assimiler la politique extérieure de la Révolution à celle de l'Empire? Où a-t-il trouvé un fait, un mot qui légitime ce parallèle? Les plus ambitieux des révolutionnaires n'ont jamais voulu, n'ont jamais rêvé pour leur patrie d'autre agrandissement que celui qui lui donnerait la barrière du Rhin et des Alpes. Comment comparer cette politique avec celle qui voulait pour frontières à la France le Tibre et la Baltique ; qui, après chaque paix jurée, commettait de nouvelles annexions ; qui imposait des Français pour rois ou pour préfets à Naples, à l'Espagne, à l'Allemagne frémissante, et qui, partout, soulevait les peuples contre

[1] Qu'il me soit permis de faire remarquer combien toutes ces conditions sont changées maintenant. Un nouveau droit des gens est en voie de se constituer sur le principe du respect des nationalités. D'un autre côté, le sentiment national a pris un grand essor dans les pays rhénans, comme dans le reste de l'Allemagne. Une tentative d'annexion aurait donc aujourd'hui contre elle le droit des gens et la volonté des populations, c'est-à-dire la justice et la résistance opiniâtre de l'Allemagne entière, c'est-à-dire la politique. Elle entraînerait d'effroyables catastrophes pour l'Europe et pour la France elle-même, et ne pourrait profiter qu'à la Russie. Aussi l'on voit poindre de nouveau cette funeste politique chaque fois que la France recherche l'alliance russe et qu'elle paraît l'obtenir.

[2] Nous admettons volontiers, avec l'auteur, les circonstances atténuantes en faveur de la Convention, et les considérations qu'il invoque ne sont pas sans valeur. Cependant, nous aurions sur ce point plus d'une réserve à faire, et nous serions assez enclin à croire que dans la politique d'annexion, même accidentelle, de la Convention, se trouvait déposé un germe fâcheux, lequel, fécondé par l'esprit guerrier, ainsi que par la prétention d'affranchir les peuples, devait aisément éclore dans les guerres monstrueuses et les conquêtes du premier empire. *(Note de la Rédaction.)*

la tyrannie étrangère? Si cette politique de l'Empire est insensée et plus coupable encore qu'insensée, la Révolution n'en est pas responsable. Son vrai nom, c'est la contre-Révolution. Toutes les déclarations, tous les actes, tous les principes de la Révolution la condamnent et la désavouent, et aujourd'hui encore, parmi tous ceux qui conservent la tradition de la grande époque, il n'en est pas un seul qui ne la repousse énergiquement.

De même que M. Thiers, pour diminuer la responsabilité de Napoléon, cherche à rendre la Révolution solidaire des fautes politiques qu'il lui reproche lui-même, il cherche aussi à lui ôter et à imposer à ses lieutenants l'entière responsabilité de nos désastres. C'est dans le récit de la campagne de 1815 que ce parti-pris se montre surtout d'une manière choquante. M. Thiers, qui croit à l'infaillibilité du génie militaire de Napoléon, attribue la défaite aux fautes de ceux qui commandaient sous ses ordres. En cela, il blesse non-seulement la justice, mais la vérité. Dans un livre qui ne laisse place à aucune objection, le colonel Charras a établi que les lieutenants de Napoléon, dans ces journées néfastes, n'ont fait qu'exécuter les ordres qu'ils avaient reçus et que les fautes qui ont amené la catastrophe sont imputables au seul général en chef. Cette démonstration lumineuse, appuyée de preuves irréfutables, reste acquise à l'histoire et prévaudra sans aucun doute sur des récits empruntés aux mémoires de Sainte-Hélène.

Mais quand même la démonstration du colonel Charras ne serait pas décisive, l'équité, la moralité de l'histoire ne repousseraient pas moins la thèse de M. Thiers. Ce serait, en vérité, faire la part trop belle à un chef d'armée que de lui décerner la gloire tout entière du succès et d'imposer à d'autres le poids de la défaite. Après avoir dressé la statue d'un seul homme sur la colonne triomphale que tant de dévouements obscurs ont contribué à élever, après avoir fait rayonner autour de son seul nom l'éclat de tant de triomphes, l'historien n'a pas le droit, et il n'a pas le pouvoir d'écraser ses lieutenants sous la responsabilité d'un immense désastre.

D'ailleurs, en prétendant excuser son héros contre l'évidence des faits, je m'étonne que M. Thiers n'ait pas aperçu qu'il rendait sa condamnation et plus certaine et plus sévère. Napoléon, certes, ne fut pas gêné dans le choix de ses lieutenants. Il put prendre les plus dignes dans tous les rangs de l'armée. A ce moment suprême, la dignité de maréchal elle-même, qu'il avait eu le tort de créer, ne pouvait lui être une entrave. S'il s'est trompé dans le choix des hommes, à qui la faute?

Et comment ne voit-on pas que pour sauver le coup d'œil du général, on abaisse celui de l'homme d'État ?

Mais l'on objectera peut-être que Napoléon ne fut pas aussi maître de ses choix que je le dis ; qu'il prit, en effet, les plus capables, et que parmi les hommes naturellement désignés pour jouer un rôle dans cette grande tragédie, il n'en pouvait trouver de meilleurs. A vrai dire, je crois que telle est l'opinion de M. Thiers. A chaque page de ce douloureux récit, il signale l'incroyable insuffisance des hommes qui ont pris part à ces événements. A l'armée, le major-général Soult, à l'égard duquel M. Thiers exerce toujours une sévérité qui ressemble à une rancune, est, suivant lui, d'une incapacité complète. Dans une situation où chaque minute est décisive, il prend une heure pour rédiger un ordre essentiel, et cet ordre est rédigé dans des termes ambigus. Ney est héroïque, mais incapable. Le 15, le 16, il est retenu par d'inexplicables hésitations, et le 18, il est emporté « par une ardeur irréfléchie. » Vandamme, Reille, Drouet d'Erlon ne sont pas mieux traités. Quant à Grouchy, il est, comme dans les récits de Sainte-Hélène, la victime immolée à la gloire de Napoléon [1].

Dans l'ordre civil, même phénomène. Tous, Caulaincourt, Cambacérès, Régnault de Saint-Jean-d'Angély, Carnot, usés, fatigués, se montrent impuissants, incapables, dupes ou complices de Fouché. Un seul, Lucien, reparaît un instant, tel qu'on l'avait vu en Brumaire, et conseille un nouveau coup d'État. Mais son audace épouvante tous ces hommes, qui n'auraient pas reculé devant un second attentat contre la représentation nationale.

Je ne discute pas ces assertions; je les crois vraies en grande partie, et j'en conclus que ces quinze années avaient lourdement pesé sur les hommes et sur le pays; que le pouvoir absolu avait bien vite usé les générations formées par la liberté; que l'école du despotisme, en même temps qu'elle déprime les caractères, obscurcit et éteint les intelligences. En quinze années, la France en était arrivée, de victoire en victoire, au point où elle se trouvait réduite à la fin du règne de Louis XIV. Les grands hommes avaient péri et n'étaient pas remplacés ; il ne restait que des âmes écrasées, un pays ruiné, épuisé, à peine disputé à l'ennemi par les débris d'armées héroïques. Sur cette grande

[1] Les juges les plus sévères lui avaient au moins reconnu un mérite, celui d'avoir ramené son corps d'armée au rendez-vous de Laon. Comme Napoléon n'avait pas prévu cette habile retraite, elle n'est plus pour M. Thiers « que le plus heureux des hasards, » et il écrit sans hésiter : « Ainsi, on peut dire que Grouchy le perdit (Napoléon) deux fois : la première fois en agissant mal, et en faisant craindre, la seconde, qu'il eût mal agi. » T. XX, p. 323.

ruine, chanter la gloire d'un seul homme et de celui-là même qui l'a attirée sur la patrie, c'est une fantaisie qu'on ne pardonnerait pas à un poëte ; mais il faut la condamner plus sévèrement encore dans un historien dont le premier devoir est de tenir son imagination sous la discipline de sa raison.

V

Trouverons-nous plus de netteté et de justesse dans les appréciations de M. Thiers sur la politique intérieure? Je constate, d'abord, qu'il est excessivement sobre de détails et de jugements sur le gouvernement de la France pendant l'Empire. Ce n'est donc pas dans les derniers volumes que l'on peut saisir sa pensée; il y glisse avec une légèreté incomparable sur les actes les plus importants, comme s'il sentait, mais n'osait pas dire qu'ils prêtent peu à l'éloge. A peine de loin en loin, on croit entrevoir que les leçons de l'expérience n'ont pas été complétement perdues pour lui. Mais il s'est étendu complaisamment sur l'œuvre législative du Consulat, et c'est là, par conséquent, qu'il peut être utile de reviser ses jugements.

La législation du Consulat est, suivant lui, de tout point admirable ; il ne craint pas même de la déclarer *définitive*. Mais ce qu'il y admire le plus, c'est l'organisation du pays tant sous le rapport religieux que sous le rapport administratif. Voyons donc si ces deux établissements, dont il est impossible de méconnaître l'importance, méritent en effet l'approbation enthousiaste et sans réserve qu'il leur donne.

Le Concordat a un grand mérite à ses yeux : il y voit « un chef-d'œuvre de politique. » S'il veut dire par là que, pour amener une transaction entre les prétentions du pape et la juste résistance de l'esprit libéral et philosophique, Napoléon a dû déployer une rare souplesse, il a certainement raison. S'il entend qu'il fut habile de se débarrasser d'un seul coup de l'opposition républicaine du clergé constitutionnel, et de l'opposition royaliste du clergé réfractaire, et de se créer dans un corps sacerdotal dont tous les membres dataient uniquement de lui, un puissant moyen de propagande pour ses projets ambitieux, je ne contesterai pas cette habileté. Il est très-certain que le clergé concordataire fut l'artisan zélé et l'assidu courtisan de l'Empire pendant sa période ascendante; mais, longtemps avant les grands désastres, il tourna contre Napoléon la force qu'il lui devait, et, comme le dit M. Miot

de Mélito[1], « au temps de ses revers, Napoléon n'eut pas de plus intraitables ennemis que ces prêtres auxquels il avait rendu une si dangereuse influence sur la société. »

Ainsi, même au point de vue personnel, cette merveille d'habileté ne donna pas à Napoléon les fruits qu'il en attendait; mais a-t-elle servi les vrais intérêts de la France? M. Thiers l'affirme, et la question est assez grave pour qu'il importe de l'étudier.

Considéré en lui-même, le Concordat de 1801, comme ceux qui l'ont précédé et suivi en France et partout, ne fut qu'une tentative nouvelle de coaliser le pouvoir spirituel et le pouvoir temporel contre l'esprit de liberté. Et dans cette coalition, les deux contractants payèrent cher, l'un et l'autre, leur accord momentané. La religion y perdit son indépendance; par la nomination de ses dignitaires, comme par leur salaire, elle redevint la vassale et l'obligée de l'État. Quant à l'État, il perdit la haute impartialité qui, le plaçant en dehors de tous les cultes, le mettait par cela même au-dessus de tous. Pour s'assurer le concours, toujours contesté, souvent refusé, d'un clergé puissant, il se fit le serviteur et le défenseur intéressé de trois ou quatre formules religieuses, et le persécuteur de toutes les sectes anciennes ou nouvelles[2], de toutes les écoles qui, en dehors des églises constituées, cherchaient à donner un libre essor soit au sentiment religieux, soit à la pensée indépendante[3].

Parce que Napoléon organisa deux des cultes protestants, en même temps que le culte catholique, des esprits superficiels se persuadent qu'il a fait assez pour la liberté de conscience; c'est la plus grande des erreurs. En réalité, il n'a fait autre chose qu'ériger en religions d'État trois confessions chrétiennes auxquelles on ajouta, plus tard, la religion juive. Tous ceux qui refusaient d'adhérer à l'une de ces quatre formules religieuses étaient non-seulement privés de la protection de l'État, mais souvent persécutés et toujours obligés de contribuer aux dépenses d'un culte réprouvé par leur conscience. L'état de possession de chaque Église était constitué lui-même en fait définitif, et des exemples nombreux ont prouvé, alors et depuis, que les Églises protestantes, même dans les confessions reconnues, ne peuvent s'éten-

[1] *Mémoires*, t. II, p. 21.

[2] Aussitôt après le Concordat, le culte des théo-philanthropes fut interdit. Voir, arrêté du 12 vendémiaire an x (3 oct. 1801). Plusieurs exemples analogues n'ont pas manqué depuis.

[3] Cet assujettissement se fit sentir d'une manière désastreuse au moment où l'État, par la création de l'Université, s'attribua le monopole de l'enseignement. La science laïque fut obligée de s'astreindre à tout un système de réticences et de compromis pour ne pas heurter les données religieuses. Quiconque a eu entre les mains les livres d'histoire ou les livres de géologie qui servent de manuels dans les lycées comprendra ce que je veux dire.

dre librement. Chaque ouverture d'un nouveau temple est soumise à une autorisation, refusée souvent aux cultes protestants reconnus, toujours aux autres. Quant à la philosophie indépendante, des condamnations nombreuses, et qui se reproduisent encore tous les jours, ont montré que dans le système des religions reconnues, comme dans celui d'une seule religion d'État, la liberté de conscience n'existe pas réellement.

Ce qui doit surtout exciter les regrets de tous les hommes vraiment libéraux, c'est que le Concordat remplaça et ajourna de nouveau pour longtemps la seule bonne solution de la question religieuse.

L'œuvre de la Révolution en cette matière est généralement ignorée ou méconnue. De tout ce qui a été fait dans ce sens par la grande époque, il n'est guère resté dans la mémoire oublieuse de nos contemporains que deux choses : la constitution civile du clergé, et les folies éphémères du culte de la Raison.

Or, la constitution civile a le même vice radical que je reproche au Concordat. Elle a fait intervenir le pouvoir social dans un ordre de choses où son devoir est de s'abstenir. Le but était de constituer une Église nationale; le résultat, facile à prévoir[1], fut de soulever les consciences et de donner à la résistance des intérêts aristocratiques le prétexte et l'appui d'une révolte contre l'oppression religieuse. Quant au culte de la Raison, il ne fut ni un système ni une organisation : il fut l'explosion violente, mais très-transitoire, d'une haine longtemps comprimée..

A lire M. Thiers, il semblerait que dans ces deux faits, d'une importance d'ailleurs si inégale, se résume toute l'œuvre de la Révolution en matière religieuse. Mais la vérité est qu'ici comme ailleurs, après les oscillations inévitables d'un si grand mouvement, la Révolution s'était arrêtée dans la liberté, c'est-à-dire dans la justice.

Au moment du Consulat, la France était régie par la Constitution de l'an III, et pour les questions religieuses, par la loi du 7 vendémiaire an IV. Or, cette Constitution proclamait et cette loi organisait le grand principe qui régit l'Amérique et qui, aboli en France par le Concordat, est resté l'ardente aspiration de tout esprit indépendant : l'Église libre dans l'État libre.

Voici comment le principe est formulé dans l'article 354 de la Constitution de l'an III : « Nul ne peut être empêché d'exercer, en se con-

[1] Il fut parfaitement prévu par Mirabeau, qui considérait la constitution civile et la résistance qu'elle devait provoquer comme le principal instrument de la contre-révolution qu'il méditait. — Voir la *Correspondance de Mirabeau avec Lamarck.*

formant aux lois, le culte qu'il a choisi. Nul ne peut être forcé de contribuer aux dépenses d'aucun culte. La République n'en salarie aucun. »

Quant à l'organisation pratique de ce grand principe, elle se trouve tout entière dans la loi du 7 vendémiaire an IV. Sauf un très-petit nombre de dispositions qui portent l'empreinte du temps et qui ne tiennent pas au principe, cette loi pourra être reprise quand la France moderne, revenant à sa tradition, voudra rétablir sérieusement la liberté de conscience, en lui donnant pour base la séparation de l'Église et de l'État.

En 1800, la question ne se posait donc pas, comme M. Thiers voudrait le faire croire, entre la tyrannie exercée par l'État contre la religion et la délivrance de la religion; elle se posait entre les deux systèmes dont l'un appartient à l'avenir et l'autre au passé : le système de la liberté, c'est-à-dire de la séparation de l'Église et de l'État, et le système de la réglementation, des religions reconnues, c'est-à-dire des religions d'État.

A l'abri de cette législation, toutes les croyances religieuses, toutes les Églises se constituaient, se propageaient et se gouvernaient dans une entière liberté. Tandis que les théophilanthropes cherchaient une formule religieuse nouvelle, l'Église constitutionnelle, ou plutôt, pour lui conserver le nom qu'elle se donnait elle-même, l'Église gallicane, délivrée à la fois de la protection exclusive de l'État et de son assujettissement à la Constitution civile, réformait sa discipline dans deux conciles nationaux, épurait son personnel et gagnait, par le bon choix de ses pasteurs[1] et par son esprit libéral, une influence qui ne pouvait que grandir[2].

L'Église catholique se trouvait dans des conditions absolument semblables à celles de toutes les autres Églises. Elle n'avait donc pas besoin d'être restaurée, ou plutôt elle avait en elle-même le principe de sa restauration ou de sa chute définitive. Elle était ce qu'elle pouvait être, jouissant, comme tous les cultes, d'une entière liberté. Pour méconnaître ce fait incontestable, il a fallu brouiller tous les temps. M. Thiers parle toujours du trouble des consciences, de serments

[1] C'est ce que reconnaissent plusieurs de ses adversaires déclarés (Lally-Tolendal, l'abbé Émery) dont les témoignages ont été recueillis par MM. Bordas-Demoulin et Huet. Voir *Essais sur la réforme catholique*, p. 327 et suiv. — Je ne saurais trop recommander la lecture de ce livre à ceux qui voudront savoir la vérité sur cette partie de notre histoire.

[2] Au moment du Concordat, elle n'avait pas moins de 7,500,000 adhérents, c'est-à-dire 7,500,000 personnes qui, sans aucune espèce de contrainte de la part de l'État, contribuaient aux frais du culte. Thibaudeau, *Mémoires sur le Consulat*, t. II.

imposés, prêtés par les uns, repoussés par les autres comme sacriléges. Or, la loi de vendémiaire n'exigeait aucun serment des ministres des cultes; elle leur imposait seulement une *simple déclaration de soumission et d'obéissance aux lois de la République*[1]. Et s'il est vrai de dire que la nécessité de cette déclaration, exceptionnellement imposée à une seule classe de citoyens, était en contradiction avec le principe de la pleine liberté des cultes, tout esprit impartial reconnaîtra, cependant, qu'elle n'impliquait aucune gêne pour les consciences catholiques.

Je dois ajouter que la loi révolutionnaire du 19 fructidor an V avait rétabli pour tous les ecclésiastiques l'obligation de prêter le *serment* de « haine à la royauté et à l'anarchie, d'attachement et de fidélité à la République et à la Constitution de l'an III. » Mais l'arrêté des consuls du 7 nivôse an VIII, revenant à l'esprit de la loi de vendémiaire, avait aboli ce serment et l'avait remplacé par la formule inoffensive : *Je promets fidélité à la République*. Enfin, pour donner la moralité de cette curieuse histoire du serment qui figure encore dans le livre de M. Thiers avec des proportions bien exagérées, c'est le Concordat qui a rétabli pour tous les ecclésiastiques en fonction le serment politique, et dans des termes tout autrement gênants pour des consciences délicates que ne pouvait l'être aucune des formules antérieures[2].

Si donc l'Église catholique avait besoin d'une restauration, c'est qu'elle avait laissé tomber de ses mains le gouvernement des âmes. Et si elle consentit à être restaurée par l'État, c'est qu'elle désespérait de se relever d'elle-même. Rien dans les institutions ne l'empêchait de reconquérir son antique influence; l'obstacle, s'il existait, était dans son principe et dans l'invincible répugnance de l'esprit de liberté.

Voilà, qu'on ne l'oublie pas, l'état vrai de la question religieuse au moment du Concordat. C'est ce régime de liberté que le Concordat a

[1] Je dois répéter que les lois de la République ne sanctionnaient pas, ne protégeaient pas, et surtout n'imposaient pas aux prêtres catholiques la constitution civile qui, au temps de la Constituante, avait servi de prétexte ou de motif à leur refus de serment. Il est vrai qu'elles consacraient la vente des biens du clergé, et c'est là ce qu'une partie du clergé catholique s'obstinait à transformer en question de conscience.

[2] « Je jure et promets à Dieu, sur les saints Évangiles, de garder obéissance et fidélité au gouvernement établi par la Constitution de la République. Je promets aussi de n'avoir aucune intelligence, de n'assister à aucun conseil, de n'entretenir aucune relation soit au-dedans, soit au dehors, qui soit contraire à la tranquillité publique; *et si dans mon diocèse ou ailleurs j'apprends qu'il se trame quelque chose au préjudice de l'État, je le ferai savoir au gouvernement.* » Concordat, art. 6 et 7. — Voilà ce que s'empressèrent de jurer une foule d prêtres et d'évêques qui se faisaient gloire d'avoir refusé à la République la simple déclaration de soumission et d'obéissance à ses lois.

fait cesser. L'avenir décidera si c'est pour le bien de l'État et de la religion elle-même. Ce qui est sûr, c'est que, pour réussir dans cette œuvre, Napoléon eut à lutter contre tout ce qui restait de sentiments révolutionnaires. Les assemblées, les tribunaux, l'armée, l'Institut repoussaient le Concordat; Napoléon passa outre. Que M. Thiers lui en fasse un mérite, je le comprends, dans une certaine mesure, de la part d'un homme qui, dans un intérêt de parti, a livré l'enseignement à l'Église, sous prétexte de réconcilier « les deux sœurs immortelles, la religion et la philosophie », mais qu'il reconnaisse au moins et que l'on sache bien que cette œuvre fut éminemment contre-révolutionnaire.

Si une grande conviction religieuse l'avait déterminée, on pourrait, en blâmant l'œuvre, excuser son auteur; mais il est bien connu et M. Thiers n'a pas dissimulé que Napoléon ne s'est décidé que par des considérations purement politiques. Tous les contemporains sont d'accord sur ce fait. Cette désertion éclatante de la pensée révolutionnaire n'eut d'autre mobile qu'une ambition égoïste et, comme le dit M. Miot, le désir d'avoir dans les prêtres catholiques « des professeurs d'obéissance passive[1]. » Et, par un juste châtiment, ce but personnel, mesquin, ne fut lui-même pas atteint.

Condamné par les principes les plus certains de la Révolution et du droit moderne, le Concordat ne donna pas même à son habile négociateur les avantages momentanés qu'il en attendait. L'État laïque ne retira de cette institution que dédain et ingratitude, et l'établissement de la vraie liberté religieuse en France se trouva retardé d'un siècle peut-être.

VI

Comme pour le Concordat, M. Thiers professe une admiration enthousiaste pour l'organisation administrative du Consulat. Mais ici encore ce qu'il condamne dans les institutions abattues en l'an VIII, c'est la Révolution, et ce qu'il loue dans l'œuvre du Consulat, c'est la contre-Révolution.

La Révolution avait tenté de construire à la liberté une forteresse

[1] Voir Thibaudeau, *Mémoires sur le Consulat*, t. II. Mme de Staël, *Considérations sur la Révolution*, 4e partie, ch. vi. Miot de Mélito, *Mémoires*, t. II, p. 21. — Voir aussi l'*Exposé des motifs de Portalis.*

inexpugnable, en lui donnant pour rempart l'élection des administrateurs et des juges par leurs administrés et leurs justiciables ; ce principe était tellement l'essence même de la Révolution qu'il fut proclamé et organisé par toutes ses assemblées, consacré dans toutes ses constitutions, revendiqué par tous ses publicistes et tous ses partis. Nulle hésitation, nulle divergence sur ce point entre la Constituante, la Législative et la Convention; nulle discussion entre les Feuillants et les Jacobins, entre les Girondins et les Montagnards. Tout ce qui n'était pas hostile à la Révolution tout entière, tout ce qui entrait dans le mouvement à un degré quelconque, inscrivait hautement ce principe sur son drapeau. Au conseil des Anciens, un homme, qui n'a jamais été soupçonné d'exaltation révolutionnaire, Portalis, disait nettement : « Le droit d'élire immédiatement ses administrateurs et ses juges, voilà le plus précieux avantage de la souveraineté du peuple. Nous ne pouvons pas l'ôter au peuple sans renverser à l'instant le gouvernement républicain[1]. »

Je cite à dessein cette opinion d'un homme éminemment conservateur ; car la tradition révolutionnaire est, sur ce point, tellement oubliée, qu'on risque de paraître exprimer un paradoxe en énonçant un principe qui, pour nos pères, était un axiome, et qui a pour lui la pratique de tous les pays libres[2].

Je ne méconnais pas d'ailleurs les inconvénients que peut avoir ce système, surtout dans les premiers temps de son établissement. Je sais qu'il y aura toujours des réserves et des exceptions à faire pour un certain nombre de fonctions administratives, et je suis très-loin de soutenir que les lois de la Révolution, en cette matière, ne puissent pas être perfectionnées. Mais ce que je ne saurais admettre, c'est que ce système compromette, comme le prétend M. Thiers, les intérêts collec-

[1] Et Portalis continue : « Que sera-ce si on accorde au Directoire le droit de nommer les juges ? Ainsi la justice naîtrait d'une autorité constituée ; elle n'existerait pas par elle-même. Il faut que l'ordre judiciaire soit intact ; *il faut qu'il garde son indépendance dans l'État, comme la conscience la conserve dans le cœur de l'homme.* S'il en était *autrement, les tribunaux ne seraient plus que les instruments des passions et des volontés de ceux qui les auraient créés.* » Portalis, conseil des Anciens, séance du 24 brumaire an IV (15 nov. 1795).

[2] Nous pensons également qu'il est nécessaire, dans l'intérêt de la liberté, de relever la magistrature de sa trop intime solidarité avec le pouvoir exécutif. Cette indépendance mutuelle est dans l'intérêt bien compris des deux pouvoirs. Les éléments constitutifs du gouvernement national, le corps législatif, le corps administratif, le corps judiciaire et la puissance exécutive, doivent se distinguer en fait comme en théorie. C'est la division du travail appliquée au gouvernement. Mais nous ne sommes pas convaincu que l'élection pure et simple des juges par les justiciables serait pour les uns et pour les autres une suffisante garantie d'indépendance. *(Note de la Rédaction.)*

tifs du pays. La nationalité française, dont on vante avec raison la puissante cohésion, serait en réalité la moins solide des nationalités modernes si elle ne pouvait être maintenue que par le cercle de fer d'une implacable centralisation.

Le Consulat, qui n'avait nul souci de la liberté, ou plutôt qui ne se préoccupait de la liberté que pour l'étouffer, s'y prit de bonne sorte pour préparer à la monarchie future des instruments dociles. Comme Auguste, il conserva soigneusement les magistratures républicaines et les circonscriptions territoriales qui, en rompant d'anciennes traditions, avaient enraciné la Révolution dans le sol lui-même. Il ne fit en quelque sorte qu'un changement ; mais ce changement suffit pour transformer en machine de despotisme une organisation administrative savamment combinée en vue de la liberté. Ce changement, c'est la substitution de la nomination à l'élection. Napoléon retira aux administrés et aux justiciables l'élection des administrateurs et des juges et se l'attribua à lui-même. C'est en cela surtout, c'est dans ce franc retour aux procédés de l'ancien régime que consista le génie organisateur qu'on veut nous faire admirer. Si l'on y ajoute la substitution d'un magistrat unique à la place d'un directoire dans chaque département [1], et le principe que les fonctionnaires de tout ordre ne peuvent être poursuivis pour faits de charge qu'avec l'autorisation du Conseil d'État, c'est-à-dire de l'administration elle-même, on aura, en quelques mots, toutes les innovations du Consulat en matière administrative.

M. Thiers qui, selon son habitude, ne mentionne pas même par une allusion lointaine ce que la Révolution avait voulu et ce qu'elle avait fait, expose la législation consulaire comme une création, tirée toute vivante du chaos. Pour que ces institutions fussent excellentes, il suffisait, suivant lui, d'y introduire la liberté ; mais il oublie de nous dire que la liberté y était et que c'est pour l'en chasser que le Consulat et l'Empire ont fait leurs lois administratives et judiciaires.

Ici encore, comme au sujet du Concordat, M. Thiers confond les époques les plus dissemblables. Pour nous persuader qu'en 1800, la France ne pouvait supporter même l'élection des conseils départementaux et communaux, et qu'il fallait abandonner la désignation de leurs membres au gouvernement, il évoque le spectre rouge, il parle

[1] On a fait remarquer avec raison qu'en ce point encore, ce n'est pas par l'invention que brilla le Consulat. Le préfet ressemble, à s'y méprendre, à l'intendant, et cette prétendue création n'est qu'une restauration. La nouveauté, ce fut précisément le retour à des institutions universellement détestées et abolies à la satisfaction de la France entière.

des massacres de septembre et de la Terreur, comme si l'on sortait à peine de l'année 1793 [1].

L'histoire dit et dira de plus en plus, malgré les assertions contraires de M. Thiers, que la France en l'an VIII était sauvée à l'extérieur, et constituée à l'intérieur sur des bases non point parfaites assurément, mais susceptibles d'un développement indéfini dans le sens de la liberté. Elle dira que le Consulat a arrêté ce développement normal, et que violemment, il a restauré le pouvoir absolu. Elle dira qu'en mettant entre les mains du pouvoir central, avec une armée permanente, l'administration tout entière, même l'administration communale, il a reculé jusqu'à l'ancien régime [2], et rendu plus difficile l'établissement de la liberté en France. Elle se refusera à admirer cette organisation administrative, dont M. Thiers fait un si bizarre éloge quand il dit qu'elle donne « l'idée d'un bâtiment mû par la puissance de la mécanique moderne, laquelle (*sic*) au milieu de la tempête, marcherait encore régulièrement avec un équipage inactif et troublé [3]. »

Quant aux résultats sociaux de la Révolution que, suivant M. Thiers et beaucoup d'autres, Napoléon aurait assurés et qui seraient une sorte de compensation à l'ajournement de la liberté, j'avoue que je n'ai jamais pu comprendre ce qu'on voulait dire par là. Si l'on entend que la société française est restée constituée sur la vaste base démocratique que lui avait donnée la Révolution, je suis très-loin d'y contredire; mais est-ce à Napoléon qu'elle en est redevable? Pour le soutenir, il faudrait oublier ses efforts opiniâtres, persévérants pour refaire une noblesse. Sans doute il recrutait cette noblesse parmi les hommes nouveaux, et c'était, suivant M. Thiers, continuer la Révolution [4]; mais dans la pensée de Napoléon, ces hommes nouveaux devaient faire souche et devenir des ancêtres [5]. Appuyée sur des dotations, des majorats, la

[1] T. XX, p. 728, 794.

[2] Suivant M. Thiers, le vice principal de l'ancien régime, dans ses institutions administratives, n'était pas d'exagérer le pouvoir central, mais, au contraire, de laisser trop d'indépendance aux pouvoirs locaux (t. XX, 727). Pour réfuter cette opinion originale, il suffit de renvoyer au livre de M. de Tocqueville, *l'Ancien régime et la Révolution.*

[3] T. XX, p. 730.

[4] « Il venait continuer la Révolution... en créant une aristocratie avec des plébéiens. » *Histoire de la Révolution*, à la fin.

[5] Voir les deux décrets du 1er mars 1808, le premier sur les titres, le deuxième sur les majorats. « L'objet de cette institution a été non-seulement *d'entourer notre trône de la splendeur qui convient à sa dignité*, mais encore.... La nécessité de conserver dans les familles les biens affectés au maintien des titres impose *l'obligation de les excepter du droit commun*, » etc. etc. On ne saurait trop recommander la lecture de ce texte instructif.

noblesse de l'Empire, alliée d'ailleurs à l'ancienne noblesse, n'aurait pas tardé à reconstituer une classe privilégiée. Qu'est-ce qui l'en a empêchée? Est-ce la volonté de Napoléon, ou n'est-ce pas au contraire l'invincible esprit de la Révolution que Napoléon a pu méconnaître, contrarier et étouffer momentanément, mais qui s'est retrouvé vivant et triomphant sur ses ruines ?

Je ne veux pas rappeler ici le rétablissement de l'esclavage dans les colonies, la presse confisquée, les tribunaux militaires, les prisons d'État et les lettres de cachet, quoique la liberté personnelle, la liberté de la presse et la sûreté individuelle soient peut-être aussi des intérêts sociaux de quelque valeur. Quant à la législation civile proprement dite, les grands principes que l'on cite toujours, le partage égal des successions, par exemple, n'ont pas été introduits dans nos lois par le Consulat. Ils existaient avant lui dans les lois révolutionnaires, et quand il y a changé quelque chose, c'est pour les affaiblir et les amoindrir. Ce qui reste de la législation civile du Consulat et de l'Empire, c'est ce qu'elle avait emprunté aux lois de la Révolution ; le reste a péri, comme la domination éphémère de Napoléon sur l'Europe.

M. Thiers se dit, se croit « ami de la liberté ; » il proteste même, à la fin de son livre, contre l'abandon que la nation a fait de sa liberté entre les mains d'un homme, et, par cette protestation un peu tardive qui contredit tout l'esprit de son ouvrage, il croit avoir assez fait pour la morale de l'histoire. Des amis complaisants et des adversaires courtois lui ont tenu grand compte de cette protestation, les uns pour lui en faire honneur, les autres, comme M. Nisard, pour l'en blâmer discrètement. Mais les uns et les autres ont trop oublié que cet amour pour la liberté n'empêche pas M. Thiers d'épuiser toutes les ressources de son talent pour excuser, disons mieux, pour glorifier l'oppresseur de la liberté. S'il blâme quelquefois certains actes politiques que leur insuccès avait condamnés avant lui, il amnistie, il admire ceux qui ont courbé la patrie sous le pouvoir absolu. C'est là un exemple funeste, qu'il faut signaler et repousser hautement. Comment l'opinion publique parviendrait-elle à se fixer dans la vérité, quand ses guides naturels, les historiens, les hommes de lettres, les hommes d'État, se montrent eux-mêmes si hésitants? Comment ne se laisserait-elle pas aveugler par l'éblouissement d'une gloire légendaire, quand ils se font les propagateurs empressés de la légende ? « Oubliant, dit dans son style énergique M. le colonel Charras, que l'homme n'avait eu qu'un but : sa propre élévation ; que le règne avait, par deux fois, abouti à la ruine de la France ; négligeant les fautes, les folies, les crimes, ils ont créé une légende

à la place de la vérité, montré le martyre là où fut l'expiation. Et, grâce à ces imaginations plus ou moins sincères, il est advenu, un jour, que celui qui avait dévasté l'Europe, foulé les peuples, épuisé la France, excité des haines internationales implacables, éteint le flambeau de la Révolution, ramené notre patrie aux institutions, aux abus de l'ancien régime ; que celui-là, disons-nous, a passé pour l'ange libérateur des nationalités, pour le messie du progrès, de la civilisation [1]. » Sous la plume d'un critique du *Moniteur*, ces panégyriques ont peu de danger; elles en ont beaucoup, venant d'un homme qui a toujours revendiqué, comme un titre d'honneur, le nom de fils de la Révolution.

Suivant M. Thiers, la première qualité de l'historien, c'est l'intelligence. Mais sa première vertu, c'est l'amour passionné de la justice. Consoler une noble cause de revers immérités, opposer à l'insolence du triomphe l'immortelle protestation de la conscience indignée, condamner le crime malgré ses succès, glorifier le droit malgré ses défaites, et lui susciter d'ardents défenseurs par des paroles vengeresses, tel fut l'idéal que Tacite s'était fait de l'histoire. C'est le plus haut idéal qu'elle puisse se proposer et le plus utile, surtout dans des temps d'abaissement moral. Ces grandes visées manquent entièrement à M. Thiers, et c'est pour cela que les âmes éprises de liberté et de justice ne cesseront de protester contre le succès de son livre. Je sais que ces protestations ne prévaudront pas actuellement. Bien des voix éloquentes ont essayé de lutter contre l'engouement public ; où elles ont échoué, qui donc oserait espérer un meilleur succès ? Mais c'est une satisfaction pour la conscience de livrer un juste combat, même sans espoir, et, dans le temps où nous vivons, cette mâle satisfaction est la seule qu'on puisse raisonnablement ambitionner.

D'ailleurs, la protestation, quel qu'en soit le résultat immédiat, demeure comme un appel à l'avenir. Le jour de la vérité et de la justice se fera sans doute moins longtemps attendre que pour Louis XIV. Là aussi, la France s'est laissée fasciner par une gloire légendaire, chantée par les poëtes, divinisée par les arts, et tellement éclatante que Voltaire lui-même en fut ébloui. Quelques proscrits, dans leur refuge de Hollande, quelques patriotes oubliés dans leur retraite volontaire ou forcée, résistaient seuls à l'entraînement général. Ils ne se lassaient pas de réclamer au nom du droit, de la vérité, de la justice, et avant la fin du siècle, leurs réclamations, dédaignées par leurs contemporains, avaient vaincu la légende. Des témoins inattendus, sortant en quelque

[1] *Histoire de la campagne de* 1815, par le lieutenant-colonel Charras, p. 486.

sorte de la tombe, apprirent aux plus incrédules ce qu'il y avait de misère dans cet éclat, ce qu'il y avait de violences, de corruption, de petitesses dans cette grandeur. Les actes les plus applaudis par les contemporains, la révocation de l'édit de Nantes, les guerres sans trêve et sans droit, furent le plus énergiquement repoussés et flétris. La légende tomba en morceaux, et l'histoire impartiale ôta l'un après l'autre, au Roi-Soleil les rayons d'emprunt dont on l'avait paré. Il en est resté un homme qui avait gâté, par l'infatuation de son orgueil, les heureux dons qu'il avait reçus de la nature, et un roi qui, au prix de quelques victoires retentissantes, dont les fruits au moins n'ont pas été perdus, avait amené le pays au bord de l'abîme, corrompu pour un siècle le gouvernement et la nation et, par l'influence énervante du pouvoir absolu, tellement courbé les âmes, qu'elles tombèrent de chute en chute dans les orgies de la Régence, dans les hontes de Louis XV et ne purent être redressées que par une révolution radicale.

V. Chauffour-Kestner.

FRAY LUIS DE LEON

OU

LA POÉSIE DANS LE CLOITRE

Obras del maestro fray Luis de Leon, dans la Biblioteca de Autores españoles de Rivadeneyra. Madrid, gr. in-8 de CXVIII-492 pages.

Dans la grande galerie du Louvre, un tableau attribué à Murillo, représente un solitaire assis devant une table et méditant sur un livre fermé. La contemplation est profonde; les traits amaigris d'un visage pâle, la sérénité du front, la douceur ineffable du regard, la nudité de la cellule et le calme qui règne en cet étroit espace, forment un ensemble harmonieux. Cette peinture est la vivante image de la vie religieuse. Le peintre a bien interprété les paroles du prophète : « Il ira s'asseoir dans le silence de la solitude, et s'élèvera au-dessus de lui-même. »

Ce contemplateur muet n'est point un ascète livré aux excessives rigueurs de la pénitence. La chair paraît assez mortifiée par la méditation habituelle qui emporte l'esprit dans les régions invisibles. La paix habite dans cette âme, et les souvenirs peuvent s'y mêler sans crainte aux espérances. Les passions mondaines se taisent devant cet amour immense, infini, qui se révèle par une joie douce et mélancolique, telle que la ressentent les cœurs qui aiment uniquement pour le bonheur d'aimer. L'humanité paraît transfigurée, mais vivante encore sous les apparences de la béatitude : la lèvre est énergique, la tête fine et

intelligente; ces membres si frêles cachent une ardeur indomptable. Les puissances actives sont contenues, et au dedans couve la flamme. Ce solitaire est un mystique, le type le plus vrai du mysticisme espagnol, imparfaitement connu et mal apprécié des plus curieux investigateurs dans le domaine de la foi et de la conscience.

I

L'uniformité catholique entre les mains du pouvoir temporel a été un terrible engin de domination, et, si l'on veut souffrir cette image, un niveau qui, passant sur toutes les têtes et les courbant de force, devait finir par établir l'égalité dans l'obéissance absolue. En Espagne, ce système d'asservissement par la religion, triompha de manière à donner le plus éclatant démenti aux promesses de l'Évangile. La résistance fut vaine; le sang et le feu étouffèrent les protestations. L'Inquisition, chargée de la police religieuse, s'érigea en tribunal suprême, et procéda, sans justice il est vrai, mais avec une inflexible rigueur. On connaît son histoire.

Ce qu'on sait beaucoup moins, c'est qu'à côté du Saint-Office et sous sa surveillance d'abord, dans la suite, sous sa haute protection, agissait une autre institution, par des moyens différents, mais en vue d'obtenir les mêmes résultats, c'est-à-dire l'abnégation intellectuelle et la léthargie morale. Anéantir l'esprit et le cœur, rendre l'homme machine, tel était le dessein suprême de la théocratie politique. Pour le remplir avec certitude, les inquisiteurs ne suffisaient point; les jésuites étaient indispensables, et ils surgirent en temps opportun. Leur société, née en Espagne, avait une mission multiple et des attributions infinies. Le fondateur, qui avait tout prévu, si bien que ses successeurs n'eurent qu'à suivre la voie tracée, le fondateur devina, par une intuition de génie, que la domination souveraine, au nom de la Divinité, n'était réalisable qu'à une condition, et, sûr d'avoir deviné juste, il avisa aux moyens de détruire infailliblement la vie spirituelle.

Tarir le sentiment religieux dans sa source, il n'y fallait pas songer, car le pouvoir de l'homme a des limites; mais tromper ce sentiment, l'abuser, le détourner de son courant naturel, c'était une tentative satanique et qui pouvait réussir. La discipline et le formalisme, intimement associés, devaient concourir à faire de la créature humaine, un être sans volonté, sans spontanéité, sans liberté, un cadavre.

Ce qu'il y avait d'infernal dans cette odieuse conception, le Saint-Office lui-même ne s'en douta jamais. Iñigo de Loyola, ce chevalier repentant et illuminé, dont la sainteté et la folie sont également inadmissibles, était de la race maudite de ces profonds politiques qui connaissent l'humanité et la méprisent. Il voulait la soumission à tout prix, une soumission entière, complète, possible seulement par l'anéantissement de ce qui est le plus vivace dans la nature humaine. Cette voix que chacun entend en lui-même, il voulut l'étouffer, et non-seulement il fallait rester sourd aux cris de cette voix intime, mais encore comprimer tout élan et toute inspiration, de manière à vivre d'une vie factice et, pour ainsi dire, d'emprunt. Faire un procédé de la dévotion, régler les mouvements de l'âme, provoquer à volonté les larmes et les soupirs, réduire en un mot toute la prière en artifice, tel est l'objet unique des *Exercices spirituels*, œuvre prodigieuse qui confond l'intelligence, et dont les apparences religieuses couvrent des abîmes d'impiété.

Il faut rendre justice à la société espagnole du seizième siècle; dès les commencements de la *Compagnie*, elle repoussa avec dégoût l'institution et ses doctrines. Charles-Quint lui-même, dans sa retraite monastique, témoigna hautement la répulsion que lui inspirait la doctrine loyolite; mais les circonstances étaient propices aux novateurs, et les membres de la compagnie de Jésus, avec cette persévérante habileté qui les distingue, se rendirent utiles, en servant d'espions aux inquisiteurs contre les partisans de la Réformation, dont le nombre croissait tous les jours en Espagne. On devait quelque reconnaissance à des services essentiels, en ces temps critiques, où le despotisme royal, représenté par Philippe II, ne redoutait rien tant que l'hérésie. Protégés et décidés à devenir les maîtres, les jésuites s'emparèrent doucement de l'instruction et de la direction des âmes. Quand on s'aperçut de leur puissance, ils dominaient partout. Séducteurs irrésistibles, ils agissaient comme ces poisons subtils qui endorment et tuent du même coup.

Petit fut le nombre de ceux qui osèrent leur résister en face; car ces corrupteurs de la religion se disaient ses défenseurs les plus ardents, et on les crut sur parole, lorsque tout devait les rendre suspects, surtout en Espagne, où un des leurs, le P. Mariana, le célèbre historien, publiait, à quelques années d'intervalle, deux livres qui eurent un retentissement immense, le premier sur le régicide, dont il faisait l'apologie ; le second, sur la Société de Jésus, dont il révélait les vices et les abus, les desseins secrets et l'insatiable ambition.

Les aveux de Mariana et les dénonciations hardies d'Arias Montano

tombèrent dans le vide : l'opinion générale avait subi l'influence corruptrice; la politique sinueuse et la sainte hypocrisie des jésuites gagnaient sans cesse des suffrages à l'ordre nouveau, et l'on s'accoutumait rapidement à ces religieux débonnaires qui prêchaient une foi mondaine, et aplanissaient la voie du salut. Habiles, insinuants, sans scrupules, ils abaissaient le ciel, pour ainsi dire, et le mettaient à la portée de tous. Quand ils eurent gagné les femmes, ils furent maîtres de la place : ils régentaient les esprits par leur scolastique entortillée, et les consciences par cette morale équivoque, trop connue sous le nom de casuistique.

Le Saint-Office, avec sa procédure monstrueuse et ses moyens violents, n'était qu'une machine formidable : la *Société de Jésus* procéda patiemment, sourdement, en toute douceur et humilité, cousant à la peau du loup celle du renard. Ses membres, actifs et vigilants, étaient, partout, prêts à intervenir dans toutes les questions d'enseignement et de discipline, surveillant les maisons religieuses et les universités, jouant adroitement le rôle de conciliateurs, après avoir soulevé la discorde. Par ce moyen, ils se rendaient nécessaires et fondaient sûrement leur domination sur les ruines des congrégations rivales. Leur esprit soufflait en tous lieux, et la corruption qu'il répandait, minait le crédit des ordres mendiants, les seuls qui fussent vraiment populaires. Dès les premières sessions du concile de Trente, leur autorité était solidement assise; les évêques et les docteurs espagnols, qui étaient en majorité, commençaient à subir leur ascendant, et les moines de toutes couleurs les redoutaient comme des ennemis dangereux.

Ce n'était pas sans raison; car dans les nombreux procès intentés par l'Inquisition aux membres les plus notables des congrégations religieuses, il est rare que la Compagnie de Jésus ne figure pas parmi les témoins accusateurs, soit directement, soit par ses créatures. Les dominicains avaient naturellement contre eux les inquisiteurs, qui sévissaient de préférence et avec une prédilection visible contre cet ordre considérable, dépouillé par la politique de la juridiction inquisitoriale, au profit du clergé séculier. Les franciscains menaient le menu peuple, avec le bon plaisir et sous la surveillance des jésuites, dont la haine jalouse s'exerçait particulièrement sur les trois ordres les plus puissants par le prestige du savoir et par la possession des biens temporels : bénédictins, hiéronymites, augustins.

Ces congrégations savantes furent cruellement décimées lors de la grande persécution religieuse dont la Réformation fut le prétexte, et qui eut pour effet d'amoindrir l'énergie des âmes livrées à la vie spirituelle.

L'intimidation avait pénétré dans tous les monastères, et le solitaire tremblait au fond de sa cellule, sous l'œil invisible qui surveillait les actes et les paroles, les sentiments intimes et les plus secrètes intentions. Ni le renoncement ni la solitude ne les préservaient sûrement; les plus parfaits risquaient d'expier cruellement leur réputation de sainteté; car tout ce qui paraissait extraordinaire, même dans le bien, était déplaisant aux tyrans des consciences, et l'apparence de la nouveauté équivalait à l'hérésie.

Si les phénomènes moraux pouvaient se transmettre comme les événements et les actions mises en évidence, nous saurions maintenant la vérité et connaîtrions à fond les causes réelles qui précipitèrent en Espagne la décadence des ordres religieux. Elle était telle dès le milieu du XVIe siècle, que Philippe II lui-même s'en effraya au point de tenter des remèdes héroïques, osant procéder, lui à qui toute innovation faisait peur, tantôt par la réforme radicale, tantôt par la suppression définitive. Il faut lire sa correspondance avec les souverains pontifes, pour se représenter exactement la misérable ignorance et la profonde corruption des cloîtres.

Ces deux vices, qui résument tous les autres, étaient l'inévitable conséquence du système de police inquisitoriale, qui écrasait les esprits et les consciences. On peut juger de la profondeur du mal et de son étendue par ce seul fait consigné dans des pièces authentiques. Le despotisme avait semé la corruption, et quand le germe fructifia, il voulut en vain l'extirper. La foi était morte et le formalisme triomphait. Ces couvents, où la piété ardente cherchait jadis une retraite impénétrable aux bruits de la foule et aux séductions mondaines, devenaient des lieux profanes, des maisons de scandale: la fainéantise, la crapule et la débauche y régnaient paisiblement. Ni les austérités de la pénitence, ni les rigueurs d'une discipline inflexible, n'en détournaient la jeunesse : de là ces vocations innombrables, qui peuplaient les couvents et laissaient les champs déserts. La corruption et la misère marchaient parallèlement, croissaient à proportion, et en même temps que disparaissait la prospérité matérielle, la vie morale s'abaissait au dernier degré.

C'est à ce point de vue des causes plutôt que des effets qu'il convient, ce me semble, de se placer, pour juger droitement le rôle des institutions monastiques dans l'histoire de la civilisation espagnole. Hors de là, les mieux pensants ne pourront que déraisonner sur un sujet d'une telle importance, et ils finiront, comme toujours, par des déclamations,

faute de procéder avec cette logique qui, en toutes matières, remonte à la source et prend les choses dès leur origine.

Ce n'est pas ici que l'on défendra les congrégations religieuses d'hommes et de femmes et qu'on en regrettera la suppression. On ose dire qu'elles n'ont que trop duré, et qu'elles auraient dû disparaître plus tôt. Mais on ose dire aussi qu'à une époque où la vie publique n'existait point, où la violence du moyen âge avait fait place à un pouvoir despotique, où la foi était encore le vrai principe de l'autorité morale, ces asiles ouverts au travail manuel, à l'étude et à la prière, avaient cet avantage de préserver les âmes faibles ou ardentes du découragement et du désordre, et d'offrir un milieu propice à la libre expansion du sentiment religieux. Dans le monde catholique, la hiérarchie dominait souverainement, et si le dogme n'avait pu échapper à des altérations graves, la foi était viciée dans son principe même, et c'est le principe qu'il fallait sauver. La réforme n'était possible que dans les limites de la hiérarchie et de la discipline dogmatique, car en dehors de ce cercle commençait l'hérésie. Les réformateurs ne pouvaient donc s'avancer que timidement, et non sans courir de grands risques, d'autant que le formalisme, alors prédominant, était soutenu par une immense majorité, laquelle avait en main un glaive à double tranchant, la violence contre les forts et la ruse contre les faibles. C'était folie que d'entreprendre une lutte tellement inégale ; mais il fallait lutter pour maintenir la vérité saine et intacte.

La sainteté du but inspira l'ardeur et la force à quelques âmes d'élite, qui prirent en main la défense du libre sentiment et de la spontanéité morale, et dont le désir unique était de préserver dans son intégrité la conscience religieuse. Les circonstances, on l'a vu nettement, rendaient urgente une pareille réaction ; et de la nécessité présente naquit le mysticisme, j'entends un mysticisme militant, actif, énergique, d'une vitalité tenace, différent de la doctrine énervante de l'*Imitation*, et différent surtout de ce quiétisme terne et béat, qui n'était, en dernière analyse, qu'une contrefaçon jésuitique du mysticisme viril, tel qu'il se produisit chez les vrais mystiques espagnols. Ce mysticisme n'est pas celui de saint François de Sales, ni celui de Fénelon ; il vient du cœur et du fond des entrailles, non sans s'inspirer du libre arbitre. Ceux qui le représentent ne cherchaient point le repos et l'anéantissement en Dieu ; ils voulaient la lumière et la vérité ; et tous leurs efforts tendaient à vivre par anticipation de la vie des justes et des saints. Un beau livre de fray Juan de Medina, imprimé en 1576, porte ce titre

remarquable : « *Libro de la Verdad*[1]. » Et le héros de ce livre est un pécheur égaré que la Vérité, sous les traits et le costume d'une dame de ravissante beauté, ramène dans la bonne voie.

Ces âmes tendres se faisaient une si haute idée de la bonté divine, qu'elles aimaient Dieu avec désintéressement pour elles-mêmes, mais d'un amour immense qui embrassait toutes les créatures. Avec une imagination ardente, ils ne se plaisaient point aux descriptions de l'enfer et des supplices éternels ; matière féconde que les écrivains ascétiques ont agitée de façon à prouver qu'elle était inépuisable, et si bien qu'ils ont accrédité l'opinion généralement admise, que la religion en Espagne a toujours revêtu de sombres couleurs. Il est vrai que les peintures religieuses de quelques grands artistes espagnols ont confirmé cette opinion exagérée ; mais il n'est pas moins certain que de telles peintures n'ont pas été inspirées par les doctrines de cette illustre école de mysticisme, qui compte tant d'esprits incomparables, depuis fray Luis de Grenade jusqu'à fray Luis de Leon.

Ces deux maîtres résument toute la doctrine, et entre eux se place sainte Thérèse, nature sans pareille, toute de flamme, toujours inspirée, avec la tendresse de saint Jean de la Croix et la haute raison de Juan d'Avila. De tels noms dispensent d'en produire d'autres. En les rappelant ici, on ne veut que réveiller les souvenirs et provoquer une comparaison entre ces noms et les plus retentissants dans l'histoire des lettres espagnoles. Ils brillent entre tous de l'éclat le plus pur, car ils représentent des âmes tout à fait grandes et de beaux génies dont l'unique passion fut l'amour du bien et du vrai, de même que la bienfaisance fut leur occupation constante. Ce qu'ils tentèrent en fait de réformes est prodigieux, et l'on s'étonne de leurs efforts plus qu'humains, quand on songe aux difficultés renaissantes et au péril imminent ; car ils avaient contre eux les violents et les habiles, et leurs desseins étaient purs de tout intérêt personnel. Aussi subirent-ils, sans exception, les persécutions et l'opprobre ; l'Inquisition ne leur fut point indulgente, et elle osa flétrir ceux-là mêmes que l'Église devait proclamer saints.

C'est par là que leur mémoire est glorieuse et vénérable : outre la sainteté d'une vie sans reproches, ils acquirent l'illustration des persécutés ; le front ceint d'une double auréole, ils brillent encore par la flamme immortelle du génie. Les fondations religieuses de ces vail-

[1] « *Libro de la Verdad, donde se contienen docientos dialogos, que entre la Verdad y el hombre se tratan*, compuesto por el maestro Pedro de Medina, vezino de la ciudad de Sevilla. » En Alcalá de Henares, año de 1576 años. In-fol.

lants réformateurs ont péri, usées par le temps ; mais leur pensée survit en des écrits impérissables.

La grandeur et la beauté, la vérité et le naturel, cet accord en un mot de la simplicité et du sublime, d'où naît la perfection, ces qualités maîtresses concourent si heureusement dans les ouvrages des mystiques espagnols, qu'on peut avancer, sans exagération d'enthousiasme, que peu de monuments littéraires sont aussi dignes d'admiration, j'entends une admiration réfléchie, raisonnée, que l'intervention du jugement le plus sévère, du goût le plus exquis, affermit et renforce. Non qu'il faille, pour apprécier dignement de telles œuvres, une prédilection spéciale qui naît des dispositions de l'âme et nous assimile en quelque sorte aux apôtres du mysticisme. Sans nous faire leurs disciples, en nous rapprochant d'eux seulement par la pensée, nous pouvons les comprendre, les admirer, leur rendre un sympathique hommage, et nous le pouvons d'autant mieux que ces divins esprits ne songeaient point à la gloire en écrivant des choses durables.

Aussi ne faut-il pas les considérer en tant qu'auteurs, car les auteurs les plus justement illustres n'ont point échappé à la préoccupation de l'avenir; ils ont écrit en vue de la postérité; au lieu que les hommes dont il est ici question, ont écrit d'abondance, épanchant leur cœur comme une urne trop pleine, et livrant, sans y penser, les sentiments intimes, les secrets de la conscience. Ces révélations non préméditées ont un charme infini; elles ouvrent à la curiosité une perspective merveilleuse dans les régions les plus reculées du monde moral.

S'il y a dans l'humanité un élément divin, c'est dans les profondeurs de la foi qu'il réside et dans les abîmes de l'amour mystique, car la foi des mystiques est indépendante de la crainte, de même que leur amour est désintéressé; et c'est là l'effort suprême, de croire avec une spontanéité absolue, et d'aimer en dehors de soi, jusqu'au renoncement, avec toute l'abnégation et le dévouement du sacrifice. L'humaine nature ne peut aller plus loin ; au delà est le vide et la folie.

Ces réflexions pourraient aisément s'étendre, si c'était notre dessein de montrer la grandeur sublime et l'incomparable beauté du mysticisme religieux. Un pareil sujet voudrait un cadre plus vaste et beaucoup d'espace.

Pour le moment, il suffit d'une esquisse; avec ce qui a été dit jusqu'ici, l'on devine déjà l'importante réforme que tentèrent nos écrivains mystiques. Elle était radicale, puisque tous leurs efforts tendaient à refaire l'homme intérieur, à refondre et à renouveler les éléments substantiels de la vie morale. Remarquons qu'ils parurent sur la

scène au moment critique, entre les lutteurs de la Réformation, dont les hardiesses les effrayaient, et les jésuites qui leur faisaient horreur. Ce qu'ils voulaient, c'était le salut du principe même de la religion, le libre mouvement de cet esprit qui souffle où il lui plaît, et dont on prétendait régler la direction et comprimer l'essor, en employant tour à tour la menace, la rigueur, les moyens violents, les pratiques artificieuses et mécaniques. Du naufrage imminent ils voulaient préserver les âmes et les consciences, l'amour vrai et la foi profonde, l'homme religieux enfin, dans ce qui le fait tel.

Cette grande conception, inspirée par le cœur à l'intelligence, devait infailliblement produire des œuvres bonnes et belles ; la logique le fait pressentir, et la critique le démontre sur preuves. Dans le siècle d'or de la littérature espagnole, au milieu des chefs-d'œuvre de l'esprit, les mystiques se distinguent entre tous, par-dessus tous ; ils sont au rang le plus haut dans l'éloquence et dans la poésie. A vrai dire, ils renouvelèrent l'une et l'autre, et leur originalité puissante préserva les lettres espagnoles des effets détestables de l'imitation.

II

La culture savante de la Renaissance, en ramenant les esprits vers la grande source de l'antiquité, les avait détournés du courant vraiment national et populaire. Les réminiscences classiques paraissaient trop visiblement dans les plus remarquables écrits en vers et en prose ; les œuvres magistrales avaient un je ne sais quoi de pédantesque ; le naïf et le naturel trahissaient même l'emprunt étranger. Garcilaso, si admirable, rappelle plus que de raison Théocrite et Virgile. Que le disciple soit digne de tels maîtres, les plus délicats ne sauraient le contester ; mais c'est cela même qu'on regrette, que celui qui pouvait être maître, se soit fait disciple. Bien d'autres suivirent son exemple, si bien qu'il se produisit dans le grand siècle littéraire de l'Espagne, quelque chose d'analogue à ce qui se produisit en France dans le siècle dit de Louis XIV. Les plus sublimes esprits allèrent à l'école des anciens, et, qui pis est, à l'école des Italiens, dont l'influence, contenue dans le principe, s'étendit par la suite et se révéla par une corruption du goût et de la langue. En même temps que Marini florissait Gongora, génie d'un ordre supérieur, malgré ses égarements, où il se jeta par dépit et pour réagir, à sa manière, contre l'école des poëtes classiques, toujours imitateurs, même dans le lyrisme.

La décadence de la prose fut plus tardive, à cause des matières concrètes sur lesquelles s'exerçaient les écrivains. Elle se précipita après Cervantes, lequel fut obligé de produire son œuvre immortelle, sous les apparences d'un récit imaginaire, où les folies entassées cachaient une sagesse profonde.

Depuis longtemps, les influences funestes que nous avons signalées au début, avaient triomphé pleinement, et le bon principe était vaincu. Les eaux vives, taries dans leur source, ne fécondaient plus le sol, et les germes périssaient, ou ne pouvaient éclore que dans un milieu vicié. Ce n'est point dans de pareilles conditions que se produisent les bons fruits de l'intelligence ; les plus sains et les plus beaux viennent sur l'arbre où la séve circule libre, et dont les racines plongent profondément. C'est ainsi qu'on doit expliquer l'excellence et la prééminence des écrivains mystiques.

Certes, le XVIe siècle a donné à l'Espagne de grands poëtes et d'illustres écrivains ; mais cette époque féconde n'a pas vu dans la prose l'égal de fray Luis de Grenade, ni l'égal de fray Luis de Leon dans la poésie. Le premier est le maître de l'éloquence espagnole ; ses écrits ravissent l'âme et charment l'oreille : c'est la raison la plus haute, parlant simplement, naïvement, une langue harmonieuse et sonore.

Fray Luis de Leon fut initié à la vie spirituelle par les ouvrages de ce grand maître, qu'il jugeait un homme incomparable, et qu'il admirait à l'égal de sainte Thérèse. Nous n'avons pas à raconter la biographie de fray Luis de Leon, résumée par nous dans un autre recueil [1].

Il suffira de rappeler dans cette étude, que le poëte qui est, à notre goût, le premier parmi ceux de l'Espagne, appartenait, dès l'adolescence, à l'ordre de Saint-Augustin. Il fut un des maîtres les plus illustres de l'Université de Salamanque, où il avait puisé une instruction profonde et variée, embrassant à la fois les langues savantes, les arts et les sciences. Les circonstances, venant au secours de sa curiosité, le conduisirent à l'Université d'Alcala, dont l'enseignement se maintenait encore à une grande hauteur, malgré les persécutions qui avaient atteint et qui menaçaient encore ses professeurs les plus renommés. Cette université célèbre, depuis la réorganisation du cardinal Cisneros, avait nourri de ses leçons les docteurs qui tentèrent d'introduire en Espagne la réforme religieuse. Les études bibliques y étaient florissantes. Fray Luis de Leon, rassasié de théologie scolastique, se livra à ces études avec passion, et il en porta le goût dans sa chaire de Salamanque. Un

[1] Dans le *Magasin de Librairie* (41e livraison, t. XIe, 10 juillet 1860) nous avons esquissé la biographie de fray Luis de Leon, et publié un premier choix de ses poésies.

auditoire attentif et sympathique recueillait avidement sa parole, et le succès de ses leçons le rendait tous les jours plus populaire parmi la jeunesse.

Le succès le plus mérité provoque la haine des jaloux et des envieux. Les ennemis de fray Luis de Leon se conjurèrent contre ce rival heureux, et le dénoncèrent à l'Inquisition. Accuser un homme d'hérésie, c'était le perdre; et le théologien éminent, le professeur illustre aurait péri, si son énergie ne l'avait sauvé de la mort ou d'une réclusion à perpétuité. Il resta cinq ans dans les cachots du Saint-Office, répondant à des interrogatoires infinis, et ne se lassant pas d'accumuler des preuves pour sa justification. Nous avons les pièces de son procès; c'est un dossier énorme, tout plein de dépositions et de témoignages, intéressant surtout par l'énergique défense de l'accusé, dont on admire la sagacité et la présence d'esprit. Dans ce ténébreux labyrinthe, il marche sans trébucher, et, seul contre des accusateurs nombreux et invisibles, il échappe à tous les piéges. Il a dit lui-même qu'il puisait les forces nécessaires dans sa conscience, et que son innocence le rendait fort. Mais les plus forts peuvent éprouver des faiblesses et sentir le découragement. Heureusement la foi était ferme dans cette âme religieuse, et elle se fortifia davantage par l'épreuve. L'Inquisition procédait avec une lenteur calculée, et, dans les premiers mois de sa réclusion, le prisonnier ne pouvait tolérer les longueurs d'une procédure qui lui paraissait devoir être interminable. A la longue, grâce à l'habitude qui allége la souffrance, il se résigna à subir ces lenteurs, en mettant à profit les loisirs que lui faisaient ses ennemis; la méditation et la prière étaient deux ressources naturelles, puissantes; mais elles ne suffisaient point à ramener le calme.

L'ardente activité d'un esprit accoutumé à l'étude, réclamait des satisfactions intellectuelles d'un autre ordre. Les soins de la défense ne lui offraient que des occupations passagères et de nature à troubler un cœur qui n'aspirait qu'à la quiétude. L'aridité d'une controverse judiciaire épuisait l'imagination de notre poëte. Il obtint finalement, à force de sollicitations pressantes, la permission de posséder quelques livres favoris, et, de sa cellule, il fit venir sans retard les plus grands maîtres de la poésie : Homère, Pindare, les tragiques grecs, Virgile, et une bible hébraïque, avec le *Traité de la prière*, par fray Luis de Grenade. Il se retrempa dans ces sources vives d'éternelle beauté. Plongé dans une atmosphère poétique, il se fit, de sa sombre solitude, un lieu de délices, dont le souvenir, dit-il lui-même, réveilla plus d'une fois ses regrets, en des temps plus prospères, lorsque, en possession

de la liberté, il jouissait des honneurs et de la dignité de sa profession.

C'était en effet dans les cachots du tribunal des inquisiteurs, que l'homme spirituel avait subi une transformation complète. Jusque-là, les devoirs de sa chaire et les habitudes d'école l'avaient retenu dans les difficultés du dogme, sans le préserver des influences scolastiques. Le religieux existait à coup sûr, mais dominé par le théologien.

D'un caractère vif et passionné, il avait pris goût aux joutes doctorales, qui mettaient en relief son savoir solide et varié, son esprit original et brillant, sa parole nette, ardente, incisive. Ses auditeurs l'admiraient avec vénération; mais, parmi ses confrères de l'université, il comptait plus d'émules que d'amis, qui supportaient en frémissant une supériorité tellement écrasante. On accourait avidement à ses leçons ; l'espace dont il pouvait disposer devenait trop étroit pour son auditoire ; une enceinte plus vaste lui fut offerte dans la grande salle de l'hôpital des Écoles, où plus de six mille étudiants se pressaient pour l'entendre, sans compter les docteurs et les religieux de tous les ordres. La vivacité de l'improvisation entraînait l'orateur, et les formes du langage ne répondaient pas toujours à la rigueur de sa pensée. La malveillance attentive recueillit des expressions hardies, qu'elle s'efforça de transformer en propositions malsonnantes et hétérodoxes. On ne cherchait que des prétextes à une accusation. Fray Luis de Leon, qui était sans défiance, et qui se croyait fort de sa popularité, ne sut point se contenir ou du moins se surveiller assez dans les conférences théologiques auxquelles il dut prendre part comme membre d'une commission d'examen, nommée à l'effet de censurer la Bible de Vatable.

L'exégèse biblique l'avait conduit à des idées très-avancées, pour son temps, dans la critique sacrée ; ses interprétations des livres saints paraissaient étranges aux partisans des doctrines scolastiques, dont l'esprit restait dans l'ornière, rivé à la tradition. Fray Luis de Leon soutenait entre autres choses suspectes, que le *Cantique des Cantiques*, n'étant qu'un chant d'amour, *carmen amatorium*, les interprètes pouvaient le traiter comme une églogue pastorale, « *una egloga pastoril.* » Pareille opinion était grave, et le devint encore plus quand on eut connaissance d'une traduction en prose espagnole, que fray Luis de Leon avait faite, à la prière d'une religieuse qui ne savait point le latin, et qui circula, contre son gré, par l'indiscrétion d'un frère convers, nommé fray Diego de Leon. Un édit de l'Inquisition interdisait expressément la traduction des saintes Écritures en langue vulgaire, depuis les tentatives de réformation qui s'étaient produites en Espagne. On devine aisément que le but du Saint-Office était de détourner les

fidèles de tout examen personnel, et d'apercevoir l'élément profane qui est dans la Bible. Le *Cantique des Cantiques*, surtout, devait éveiller la défiance, et à cause des interprétations qui pouvaient en être faites, et parce qu'il pouvait devenir en quelque sorte le code du mysticisme, qu'on voulait anéantir. Dans les dernières années de sa vie, sainte Thérèse avait traduit en espagnol le cantique attribué à Salomon, avec un commentaire de sa façon. Il ne reste que deux ou trois chapitres de ce grand ouvrage ; le manuscrit complet fut jeté au feu, sous les yeux de la sainte, par un confesseur fanatique ; perte à jamais regrettable.

Dans sa prison, fray Luis de Leon reprit le travail d'interprétation dont on lui faisait un crime, et pénétra plus avant qu'il ne l'avait fait jusque-là dans les secrets de la mysticité. Il renonça à la langue latine dont il s'était servi dans ses écrits antérieurs de théologie dogmatique, et il écrivit, non plus pour les savants et les docteurs, mais pour toutes les âmes chrétiennes, affamées comme lui d'amour et de vérité. Son grand *Traité des noms du Christ* (*De los nombres de Cristo*), composé durant sa captivité, et augmenté depuis, est une exposition lumineuse de la religion chrétienne, dépouillée de l'aride érudition et des détails pédantesques qui s'étalaient si complaisamment, en ce temps-là, dans les ouvrages dogmatiques. La forme en est admirablement belle, avec je ne sais quoi de simple et de familier, qui sied à merveille dans des dialogues, où l'on est charmé de trouver les allures de la conversation et des descriptions d'une incomparable fraîcheur. Ce livre n'est point inférieur aux productions les plus parfaites de fray Luis de Grenade.

Après avoir fortifié la foi par l'exposition des principes qui la soutiennent, fray Luis de Leon conçut le dessein de montrer comment les grandes âmes savent souffrir avec courage, et se roidir contre l'adversité. Son *Exposition de Job* est un manuel de stoïcisme chrétien, remarquable surtout en ceci, qu'on peut y lire, en quelque sorte, les confessions de l'auteur, dans les temps les plus difficiles de sa vie. Jamais commentaire ne fut plus vivant, parce que jamais commentateur ne s'identifia à tel point avec son modèle. Les sentiments intimes, les mouvements intérieurs percent à toutes les pages, et l'indignation contenue de l'homme qui souffre injustement, éclate çà et là en cris déchirants. C'est la voix de l'innocence opprimée qui proteste contre la violence et l'iniquité. L'émotion est partout, parce que l'expérience est là, inspirant l'écrivain et lui révélant le vrai sens du texte sacré par des rapprochements qui naissent naturellement de l'analogie des circonstances. « La violence, est-il dit en un endroit, ne dure point, et

la violence c'est le mal et l'injustice. » *Nunca es durable lo que es violento, y es violento todo lo que es malo y injusto.* A côté de cette réflexion profondément juste, on trouve celle-ci, qui est d'une grande vérité : « Les écrits qui bravent la durée des siècles, ne sont point de vaines paroles ; ils émanent de l'âme, et s'élaborent longuement avec la patience qu'inspire la recherche du vrai. *Porque las escrituras que por los siglos duran nunca las dicta la boca; del alma salen, adonde por muchos años las compone y examina la verdad y el cuidado.* Certes, il avait droit d'en parler par expérience, cet homme d'intelligence et de cœur dont l'âme revit et circule dans ses écrits, dans celui-là surtout qui a été visiblement son œuvre de prédilection. Non-seulement il a donné du texte sacré une exposition savante et poétique ; mais il l'a traduit en prose et en vers, avec une perfection désespérante. Le rhythme et le mouvement de l'original sont reproduits de génie ; c'est le ton et l'accent des prophètes. Parmi les traductions de Job, si nombreuses, aucune n'est comparable à celle de fray Luis, et, en affirmant cela, je ne fais point d'exception pour les modernes, voire les plus récentes. On a vu que le *Traité des noms du Christ* tendait à rendre plus fermes les principes de la foi, et que l'*Exposition de Job* était un plaidoyer en faveur de la justice : le commentaire sur le *Cantique des Cantiques* résumait les lois de l'amour et de la charité. Cet ensemble est assez beau ; il forme une magnifique trilogie.

Pourtant, il manquait encore une partie essentielle ; la morale chrétienne était menacée de corruption, et il fallait la préserver. C'est dans le dessein de faire paraître la morale religieuse dans toute sa pureté, que fray Luis de Leon a écrit l'ouvrage intitulé : « La matrone parfaite ; » *La perfecta casada.* Il a voulu retracer les devoirs et les obligations d'une mère de famille, en s'inspirant de la sagesse des livres saints, et en extrayant cette fois un petit code de philosophie pratique, à la portée de toutes les intelligences. Vivès avait, depuis près d'un siècle, traité le même sujet avec compétence, et non sans autorité. Malheureusement son livre *De Fœmina christiana* est écrit en latin, très-élégant, à la vérité, mais inaccessible à la plupart des lecteurs, et surtout des lectrices. Fray Luis de Leon n'a point commis pareille faute ; il a écrit pour les femmes, et on sent qu'il écrivait pour elles ; il savait combien est considérable leur rôle dans la civilisation, et il voulait les arracher aux séducteurs qui les trompaient au nom de la religion, dans le tribunal même de la pénitence. Le bon sens, la haute raison, la douce simplicité recommandent cet excellent ouvrage de notre auteur. C'est un manuel d'éducation, à l'usage des familles.

Voilà, en abrégé, les principaux ouvrages qui ont valu à fray Luis de Leon sa réputation de grand écrivain. En les admirant dignement, un critique espagnol du siècle dernier va jusqu'à dire qu'il faut se réjouir de cette longue captivité qui nous a valu tant de belles productions, et là-dessus il s'étend avec une complaisance naïve sur les avantages que les écrivains peuvent retirer des persécutions. C'est pousser un peu loin l'amour de l'esthétique. Cervantes, qui composa en prison la première partie de son chef-d'œuvre, avait gardé un triste souvenir de ce séjour morose, qu'il croyait peu favorable aux muses.

En insistant sur les principales œuvres de fray Luis de Leon, dont les unes furent écrites et les autres conçues dans un cachot de l'Inquisition, nous avons voulu seulement donner une légère idée de l'ensemble, et montrer comment la captivité agit sur une intelligence puissante, qui ne s'était point engagée jusque-là dans la voie du mysticisme.

Il y fut entraîné par la méditation dans la solitude, quand le découragement et l'abandon le forcèrent de chercher en lui-même la consolation et des forces. Son maître spirituel fut fray Luis de Grenade, dont les livres, écrivait-il à son ami Arias Montano, lui en avaient plus appris, en quelques mois, que toute la théologie scolastique, dont il avait fait provision pendant de longues années. Après fray Luis de Grenade, il plaçait immédiatement sainte Thérèse, dont il se fit l'éditeur, trois ans avant sa mort. Nous avons la belle préface qu'il mit en tête de son édition et nous y relevons ces phrases qu'il appliquait aux écrits de la religieuse d'Avila, et qu'on peut aussi appliquer aux siens propres :

« Par l'élévation des matières qu'il traite, par le charme et la clarté qu'il y répand, il l'emporte sur les plus beaux génies. Quant à la forme et à la diction, son style est tellement pur et facile, l'arrangement des mots est si heureux, son éloquence si simple, qu'on y trouve un charme infini ; il est douteux que la langue espagnole ait rien produit d'aussi parfait. Pour moi, chaque lecture réveille mon admiration, et il me semble, en bien des endroits, que j'entends la voix d'un génie surhumain. C'est une lumière qui éclaire les plus obscures ténèbres ; c'est un feu qui enflamme les cœurs. »

On lui a reproché de construire ses périodes à la manière des latins; mais on reconnaît qu'il est le premier qui ait introduit dans la prose espagnole le nombre et la mesure, sans négliger l'harmonie. Ce que ce reproche peut avoir de fondé, ce n'est pas ici le moment de l'examiner. Constatons seulement que fray Luis de Leon a dû son style au génie qui était

en lui, et au sentiment poétique, qu'il a mis ailleurs que dans ses vers. Ceux-ci sont d'une grande facture, et le plus souvent d'un grand poëte. Toutefois le grand poëte ne se révéla que dans l'âge mûr, durant cette longue captivité qui transforma l'homme ; ce fut aussi par le mysticisme qu'il atteignit aux plus sublimes hauteurs de la poésie.

Dans sa jeunesse, il avait eu quelque goût pour les Italiens, dont il nous a laissé des imitations très-remarquables. Il ne s'y attacha pas longtemps, et ne s'en souvint heureusement dans la suite, que pour leur emprunter l'harmonieux tercet, dont la facture aisée convenait merveilleusement à son inspiration. Le goût des humanités l'entraîna de bonne heure vers les anciens, qu'il cultivait avec amour, et qu'il étudiait en artiste épris des perfections de la forme. Horace le charmait souverainement : prédilection étonnante de la part d'un tel génie. Horace ne pouvait l'inspirer, il est vrai ; mais il devait faire naître en lui le goût de l'expression heureuse et de la facture savante ; et à ces titres, il doit être compté au nombre de ses maîtres. Le lyrisme d'Horace est pour moi très-problématique, et j'avoue que dans la partie lyrique de ses poésies, j'admire surtout les tours de force, l'artifice prodigieux, la difficulté cherchée et vaincue.

III

Fray Luis de Leon a maintes fois imité Horace en se jouant, et il l'a imité avec bonheur ; mais une seule fois il a voulu lutter avec lui, et il a, selon moi, dépassé de beaucoup son modèle. Qu'on en juge par l'ode suivante, que l'on a comparée à satiété avec celle d'Horace, sur la prédiction de Nérée, au ravisseur d'Hélène, *Pastor quum traheret*, etc. :

PROPHÉTIE DU TAGE

(ODE XI)

Le roi Rodrigue, avec la belle Cava, folâtrait sans témoins sur la rive du Tage : le fleuve se dressa jusqu'à la ceinture et lui dit ainsi :

« Maudits soient tes plaisirs, inique ravisseur ! J'entends d'ici, j'entends déjà le bruit retentissant et les cris formidables, le cliquetis des armes et la voix terrible de Mars, plein de rage et d'ardeur.

» Ta joie présente, que de larmes elle entraîne ! Cette beauté, qui vit le soleil en un jour néfaste, que de pleurs elle coûtera à l'Espagne et combien cher au sceptre des Goths !

» Flammes, douleurs, guerres, morts, pillages, horribles fléaux en tes bras tu presses, et mille travaux renaissants pour toi et pour tes sujets légitimes;

» Pour ceux qui de Constantine travaillent le sol fertile, pour ceux que l'Ebre arrose, pour la voisine Sansueña, pour la Lusitanie, pour toute la vaste et triste Espagne.

» Déjà, de Cadix le comte outragé, plus soucieux de vengeance que de renom, appelle la puissance barbare, qui, pour ton dam, ne connaît point de retard.

» Entends s'élever jusqu'au ciel l'éclat redoutable de la trompette guerrière, qui, en Afrique, rassemble le Maure sous la bannière déroulant ses plis légers au souffle du vent.

» Déjà l'Arabe inhumain brandit sa lance, frappe l'air et provoque au combat; en un moment, je vois réunies des flottes sans nombre.

» La foule en armes couvre le sol; sous les voiles disparaît la mer; vers le ciel s'élève en tumulte la rumeur confuse et discordante; la poussière dérobe le jour et l'obscurcit.

» Hélas! sur les longs navires ils montent en hâte. Hélas! vers les rames agiles ils tendent leurs bras nerveux, et sur leur passage les flots écument et bouillonnent!

» Soufflant de la poupe, Éole gonfle la voile, et de son sceptre acéré faisant plus large le détroit d'Hercule, Neptune, père des ondes, ouvre à la flotte un passage.

» Infortuné! ce sein, si chéri pour ton malheur, te retient encore! Appelé contre le fléau qui s'avance, tu n'accours pas? Vois-les, maîtres déjà du port sacré d'Hercule!

» Va, cours, vole, passe les monts sourcilleux, franchis la plaine; point de trêve à l'éperon, ni de repos à la main, agite comme la foudre le fer meurtrier!

» Ah! la fatigue et la sueur accablent le guerrier revêtu de la cuirasse, le vaillant fantassin, les hommes et les chevaux tout ensemble.

» Et toi, divin Bétis, souillé de ton sang et de celui de l'étranger, à la mer prochaine, combien rouleras-tu d'armets brisés, de cadavres mutilés de nobles preux?

» Cinq fois le soleil a vu Mars en furie porter dans les rangs le désordre avec des chances égales; la sixième, hélas! te condamne, chère patrie, à la chaîne barbare! »

Imiter de la sorte, c'est créer. L'ode d'Horace a, pour ceux qui se la rappellent, tout le charme des réminiscences classiques. Mais quel juge éclairé voudrait méconnaître, dans le poëte espagnol, le grand souffle de l'inspiration poétique, le mouvement brusque et pressé, les vives images, l'émotion profonde, et la vérité poignante des regrets patriotiques? Dans l'ode latine l'artifice est prodigieux et l'effet admirable; mais l'élément vital fait défaut; on voit un thème à de beaux vers, et non pas un sentiment généreux. Je ne parle pas de l'ordonnance des mots, ni de l'harmonie, qu'on peut deviner tout au plus sous la traduc-

tion. C'est le nombre et la facture de Pindare. Quant au fond, le sujet était digne des chants lyriques; c'est le souvenir d'un grand désastre national. La remarque, opportune en ce lieu, l'est d'autant plus, qu'on a souvent et très-légèrement reproché aux lyriques espagnols de n'avoir pas cherché la poésie dans l'histoire de la nation.

L'ode suivante, d'un caractère plus religieux, sera une seconde réponse à ces reproches mal fondés :

A SAINT JACQUES

(ODE XVIII)

Si pour célébrer le saint nom de Zébédée, mes accents s'élevaient jusqu'à mon désir, je charmerais, comme Orphée, les forêts et les bêtes féroces,

Et par moi seraient chantés d'une voix éternelle les hauts faits de celui qui, du joug de la fureur barbare, a détaché et affranchi l'Espagne;

Et l'heureux navire, digne de briller au ciel, qui nous apporta un si précieux trésor, serait bientôt chanté par le Scythe et par l'habitant du Caire.

Il ose, le cruel tyran, rougir de ton sang son glaive coupable, non par l'humaine volonté, car à toi était dévolue et consacrée la première couronne.

Ta promesse au Christ, tu la remplis fidèlement, buvant ta part de son calice, quand, à peine de toi séparé, tu l'eus vu monter au ciel.

Jamais l'amour véritable ne souffre une longue absence; la mort et son inclémence lui sont un nouveau moyen facile de revoir son doux ami.

O foi vive et constante! ô vrai cœur! amour extrême! Pas un instant ne le retient loin du bien-aimé; il le suit et à ses pas s'attache.

Tel le serviteur fidèle, que son maître abandonne au milieu de la route, diligemment achève sa tâche et retourne en courant le rejoindre au loin;

Ainsi, livré au vent, de la mer Égée il vole à la mer d'Atlas, et de l'école chrétienne ayant affermi la base, il revient, cherchant le Christ, à voiles et à rames.

Là une main maudite tranche sa tête sacrée. Chemine en paix, ô âme bienheureuse; te voilà enfin au terme tant désiré.

A l'Espagne qui te fut chère (à un heureux commencement toujours la fin répond) tu envoyas ton corps, afin que la lumière fût répandue là où le soleil voile et cache sa clarté.

Sur l'étendue des mers la riche nacelle trace son sillon; et des Néréides par milliers, le sein hors des flots, s'étonnent et ensemble la regardent.

La plus hardie saisit la barque et la pousse d'une main, et de l'autre, étendue vers ses compagnes, elle les invite à s'approcher.

Déjà loin de l'Égée, elle vole sur la mer d'Ionie, laisse derrière le port de Lilybée, de la Corse s'éloigne, et se hâte et se presse d'entrer en nos parages.

Renforce, ô vent, renforce ton souffle, gonfle la sainte voile, pousse à la poupe,

et fais que, sans dévier, sa course s'arrête à l'endroit où Abila et Calpé, tout près de se joindre, de l'Europe marquent le terme.

Et toi, Espagne, rassurée sur l'infortune et l'esclavage qui t'attendent, vole au rivage et reçois ton vrai gardien.

Le temps viendra, où, cernée d'innombrables cohortes, du commandement et du trône tu seras précipitée, et inondée de sang, de larmes et de douleurs.

Des régions du Midi, entends retentir la clameur amère; de flottes je vois couverte la mer de Barbarie, et de monde fourmille la plage sablonneuse.

D'un accord unanime les proues, contre toi tournées, bravent les vents; des cris sauvages et de terribles accents avivent le mouvement des rames.

Et l'infernale Mégère, le front ceint de couleuvres, de la troupe mauresque guide les devants, respirant le feu, la fureur et la mort.

O ciel, de qui l'Espagne espère le secours, grâce pour tant de honte ! Si jadis ce sol vous fut cher, fasse votre pitié que jamais il ne ressente un si cruel fléau !

Mais, hélas! la sentence est gravée sur les tables de diamant. Du Goth gît par terre la puissance brisée, et en un instant l'Espagne est détruite.

Jamais fleuve tumultueux, rompant ses digues avec un épouvantable fracas, et s'épandant largement dans la plaine, fut-il si rapide et si furieux?

Mais trêve à la plainte lamentable! que l'Espagnol recouvre son grand cœur ! Déjà le saint Apôtre, tel qu'un autre Mars, du ciel accourt lui restituer son droit.

Le voilà couvert d'acier brillant, avec sa resplendissante épée, aussi léger que la foudre; tout ce qui lui fait obstacle, il le brise et en un moment le renverse.

Consterné d'épouvante, le peuple mécréant ne peut de son regard supporter la flamme; et celui-là est réputé vaillant, qui de fuir a le courage.

Tel qu'un lion affamé, encore plus altéré de sang, l'épée et la main ensanglantées, il poursuit le Maure qui fuit en vain, et jonche de morts le mont et la plaine.

Fuis donc, si tu le peux, fuis! Mais non, plus de fuite possible; bois a ton tour la douleur et les larmes, et subis, dans la même mesure, le sort que jadis tu mesuras à l'Espagne !

O notre gloire et notre grand honneur! fidèle bouclier, guerrier céleste! Grâce à toi, le voilà vaincu le fier Africain, déchu de son orgueil.

Par toi de l'abjection, par toi de la honteuse servitude et de la dure captivité, nous voilà libres dans l'éclat de la lumière, et debout au faîte de la gloire.

Toujours triompha ton épée, soit dans ta puissante main, soit dans celle de la glorieuse milice qui suit victorieusement ton drapeau.

Les phalanges ennemies ne supportent point ton nom invoqué, et par toi l'Espagnol est connu et redouté de l'un à l'autre pôle.

De ta vertu divine la renommée partout retentissante, dans les contrées voisines comme dans les plus reculées, vers toi sans cesse amène la foule.

De la rudesse du chemin la dévotion triomphe, et pour te rendre hommage arrivent le Franc, le pèlerin que décolore la Libye, l'habitant de l'Occident et celui de l'Orient.

Rien n'a été oublié de ce qui est essentiellement poétique dans la

légende de saint Jacques, le patron de l'Espagne et le héros des batailles contre les Maures. Le souvenir des grandes victoires remportées sur les infidèles circule dans les plus beaux vers de cette pièce lyrique. Dans la précédente, c'est l'Africain qui triomphe; ici l'Africain est vaincu, et la nation victorieuse renaît à l'indépendance. Après avoir décrit l'ardeur du combat, le poëte entonne l'hymne du triomphe, avec des accents incomparables. Rien n'égale en beauté, dans les poëtes lyriques de l'Espagne, ces deux strophes sublimes qu'il faut lire dans l'original :

O gloria, o gran prez nuestra,
Escudo fiel, o celestial guerrero,
Vencido ya se muestra
El Africano fiero
Por ti, tan orgulloso de primero. »

« Por ti del vituperio,
Por ti de la afrentosa servidumbre,
Y triste cautiverio,
Libres en clara lumbre,
Y de la gloria estamos en la cumbre. »

Une conception charmante, c'est la rencontre des deux mythologies, chrétienne et païenne, lorsque les Néréides émerveillées découvrent sur la vaste mer la nacelle miraculeuse, qui porte vers les côtes de l'Ibérie le corps sacré de l'Apôtre. Si des juges sévères y voyaient une licence répréhensible, au point de vue de l'orthodoxie, ils seraient du moins forcés de convenir que jamais licence ne fut plus poétique. D'ailleurs le culte catholique a fait tant d'emprunts aux traditions religieuses du paganisme, qu'on ne saurait blâmer un grand poëte d'avoir introduit dans ses vers les fictions charmantes de l'antique mythologie, alors surtout qu'il s'agissait d'embellir une légende nationale et souverainement populaire.

L'ode suivante est purement religieuse, et d'une teinte plus mystique.

A TOUS LES SAINTS

(ODE XIX)

Quel saint ou quelle vertu glorieuse, quelle déité admirée du ciel, ô puissante Muse, chanterons-nous sur la lyre chrétienne, tandis que d'un vol rapide, le soleil

retire son rayon furtif, en ce jour où le ciel fait parade de sa milice?

Quel nom, en ces lieux sauvages, répétera l'image sonnante de la voix, charmant l'air à la façon du chantre d'Éphrata, le long des pentes verdoyantes et sacrées de l'Hermon;

Quand, le lierre vert couronnant ses boucles dorées, de son luth sonore il attira vers lui la montagne, puissant et habile jusqu'à dompter la rage du lion et de l'ours.

Qui dirai-je le premier, si ce n'est le Haut et l'Humble, qui nous restitua la vie perdue par l'appétit grossier, et jusqu'au ciel éleva notre chute?

L'égal du Père Éternel, l'égal de celui qui naquit et demeura sur terre, devant lequel tremble l'enfer, qu'adore le soleil, en qui tout être vit et s'améliore?

Après lui, chantons le sein intègre, la mère de cette lumière, phare lumineux sur une mer troublée, patronne fidèle du genre humain.

Divin Esprit, je ne tairai point ta voix, ni ton cœur s'élevant contre le malicieux dragon; non, je ne te laisserai point en oubli, toi qui protéges ma vie et la défends.

Hardi en ta promesse, nocher de la barque non submergée (saint Pierre), ma voix te proclame, et toi qui, dans une nuit brillante, passas de la mort à la vie (saint Jacques)!

Qui ne dirait tes pleurs, ô Madeleine! ton amour, heureusement échangé, le trésor de ce nard, dont le parfum remplit la maison étrangère et tout l'espace du monde?

Habitante du Nil (sainte Marie d'Égypte), tendre fleur de savoir et de pureté, c'est toi que je chante maintenant; sur le faîte sacré de la montagne du désert, ta force vivace répand encore la lumière.

Dirai-je le foudre africain (saint Augustin)? Dirai-je le sage éloquent des bords du Stridon (saint Jérôme)? ou la suavité romaine (saint Ambroise)? ou celui qui, parmi les hommes, a mérité si justement le nom de *Bouche d'or?*

Colonne ardente de feu, au ciel atteint le ferme et grand Basile, plus fort que la crainte et la prière; devant sa parole féconde pâlit la langue de Démosthènes.

Ainsi que l'arbre avec les années, de François monte et grandit la gloire; et parmi les ermites, Antoine apparaît, comme la lune resplendissante au milieu des étoiles.

Ah! père, où donc est maintenant cette rare valeur? Hélas! quel malfaiteur a pillé l'or de ton saint temple? Qui donc a répandu l'ivraie dans les bonnes semailles?

Où brillaient le lis et l'œillet, et l'épi blond, règnent désormais la folle avoine, la ronce épineuse, l'odieux chardon, l'injustice et la fausse amitié.

Tourne, miséricordieux, tes yeux et nous regarde; et de ta puissante main extirpe le mal et la tyrannie, et replante l'antique semence de sainte Simplicité.

Rends la paix à cette âme qui de douleur frémit dans une nuit profonde: hors de cet étroit réduit, je redirai avec plus de joie ton nom, ta grandeur et ta beauté.

Je ne nie point, ô douce ressource de mon âme, que les maux qui m'assaillent

dépassent encore mon abandon ; mais, d'autant plus fort ils me menacent, d'autant plus fort retentiront tes louanges.

Les dernières strophes laissent entrevoir que cette pièce fut composée en prison. Nous avons dit que la captivité, agissant sur les dispositions intérieures de fray Luis de Leon, le porta vers les choses religieuses et mystiques. Bientôt il baissa sa lyre d'un ton, et il passa de l'ode à l'élégie, qui convenait admirablement à son inspiration poétique et à la tendresse naturelle de ses sentiments. Remarquons ici, puisque l'occasion le permet, que dans les écrits de notre auteur, les plus essentiellement mystiques, on ne sent jamais l'effort, ni ces élans voulus, ces mouvements heurtés qui rompent le fil de la pensée et amènent le désordre comme « un effet de l'art. » Le lyrisme n'est que trop enclin à ces manifestations exagérées des passions de l'âme, qui nous ravissent dans sainte Thérèse, parce qu'elles sont l'expression vivante d'un état réel, mais qui cessent de plaire et choquent même chez ces mystiques d'un ordre inférieur, imitateurs ridicules de ce qu'on ne saurait imiter. Or, on en vint à ce point de décadence, dans l'ordre des choses religieuses, que l'art s'introduisit même dans la dévotion mystique; et l'on ne se contenta plus de chercher dans les mystiques de la grande école, des modèles de sainteté. Témoin la mère Marie d'Agreda, dont la *Cité mystique*, tissu de mensonges ou d'hallucinations, a été faite sur commande, pour montrer qu'il était possible de renchérir sur sainte Thérèse. Le mysticisme était dès lors tellement déchu, qu'il avait accepté les conseils et la direction des moralistes casuistes, si bien qu'il y eut pis en Espagne que le quiétisme de Mme Guyon. Fray Luis de Leon, et c'est le plus bel éloge qu'on puisse faire de ses écrits, resta inimitable. Quoiqu'il fût, dans l'ordre chronologique, le dernier représentant illustre du vrai mysticisme, il n'avait point imité ses maîtres dans la spiritualité ; admirateur enthousiaste de fray Luis de Grenade et de sainte Thérèse, il marche au moins leur égal, parce qu'il ne s'inspira que de son propre génie ; et d'ailleurs, sa dévotion, très-ardente, mais tempérée par une raison supérieure et richement cultivée, n'alla pas jusqu'aux ravissements de l'extase. Il goûta l'amour divin, sans connaître ses sublimes folies ni ses dangereux égarements.

Dans la pièce suivante, on admirera l'expression douce et mélancolique du sentiment le plus vif.

A L'ASCENSION

(ODE XVII)

Eh quoi! saint pasteur, tu abandonnes ton troupeau dans cette vallée sombre et profonde, à la solitude et aux larmes, tandis que, fendant l'air transparent, tu remontes à l'éternel séjour?

Bienheureux, naguère, et maintenant tristes et affligés, ceux qui furent nourris sur ton sein, privés de toi, de quel côté tourneront-ils leurs sens?

Les yeux qui de ton visage contemplèrent la beauté, que regarderont-ils qui ne leur soit déplaisant? Quand on a entendu ta mélodie, peut-on sans dégoût prêter l'oreille?

Et à cette mer agitée qui donc mettra un frein? Qui apaisera la fureur des vents irrités? Maintenant que tu es disparu, quelle étoile guidera au port le navire?

Ah! nuée jalouse, même de cette courte joie, pourquoi te hâter? Où voles-tu si rapide? Ah! combien riche tu t'éloignes. Combien, hélas! tu nous laisses pauvres et aveugles!

Tu emportes le trésor qui de notre vie était l'unique richesse, qui chassait les larmes, qui pour nous brillait mille fois plus éclatant que le jour pur et clair.

Quelle chaîne de diamant (ô mon âme!) te retient et empêche que tu ne suives ton amant? Ah! efforce-toi et te dégage, et libre va te placer dans la pure lumière!

Crains-tu l'issue? L'amour terrestre serait-il plus fort que l'absence de ton vouloir et de ta vie? Vivre sans corps n'est point un état violent; mais c'en est un de vivre sans le Christ et loin de lui.

Doux Seigneur et ami, doux père et frère, doux époux, à ta suite je m'engage, soit à travers les ténèbres, soit à travers la clarté de la gloire!

Dans le texte, l'harmonie des sons est si douce, si pénétrante, qu'on ne peut se défendre de songer à ces concerts incomparables d'une musique céleste, dont les mystiques nous parlent dans leurs révélations. Mais il faudrait avoir la foi pour saisir dans leur délicatesse extrême, ces doux reproches, ces tendres regrets, exprimés par les douze disciples, au moment où leur maître transfiguré remonte vers le ciel.

Cette ode, qui est une des plus ravissantes du poëte, peut passer pour le chant le plus harmonieux de la lyre espagnole. On comprend qu'une âme ainsi disposée aux émotions douces, ne devait point rester indifférente au spectacle de ce qu'il y a de plus beau dans la vie, en dehors des jouissances morales et des délices de l'amour mystique. Fray

Luis de Leon ne fut point insensible aux magnificences de la nature, aux charmes de la campagne; et il a plus d'une fois chanté avec une grande prédilection le calme et le bonheur de la vie des champs, qu'on ne célébrait guère de son temps, si ce n'est dans ces fades pastorales et dans les romans champêtres, dont la mode s'était introduite en Espagne, par l'imitation de l'églogue italienne, si fort en vogue depuis Garcilaso. Fray Luis de Leon se laissait charmer d'autant plus volontiers au spectacle des beautés simples et sublimes de la campagne, qu'il avait souffert une captivité de cinq années, dans un cachot où on lui mesurait avec parcimonie l'air et la lumière, à tel point que sa santé, naturellement faible, en fut jusqu'à la fin de ses jours profondément altérée. Il fut même en danger de mort; aussi, à peine rendu à la liberté, alla-t-il s'établir, avec deux amis et quelques bons livres, dans une maison des champs appartenant à sa communauté, au milieu d'une île baignée par les eaux du Tormès, et dont il a laissé une description délicieuse dans l'introduction au second livre des *Noms du Christ*.

Ce qui plaît surtout dans la pièce suivante, c'est la peinture des objets réels associée à une charmante allégorie.

A LA VIE RELIGIEUSE

Mille pensées diverses s'agitaient tumultueusement dans mon âme, environnée de tourments, de peine et d'angoisse, et cherchant quelque repos et un peu de joie.

Comme elle ne trouvait en cette vie ni contentement, ni quiétude, hors d'elle-même, elle courait d'un pas pressé à la recherche de ses amours, de son doux fiancé.

Et, pendant cette recherche de fatigue, elle s'assit auprès d'une source, qui d'un rocher doucement coulait, arrosant dans son cours la verdoyante prairie.

Les oiselets babillards, de leurs doux accords faisaient une si harmonieuse musique et si suave, que l'âme en était attendrie et s'enflammait d'amour pour son époux.

Et avec un charme infini, ployant et déployant leurs ailes, dans l'air se jouaient les innocents oiseaux, divisés par bandes égales.

Et comme en une joute, ils allaient les uns vers les autres, avec des mouvements légers; puis, s'envolant, ils allaient gazouiller dans l'herbe verte.

Jouissant de cette fête, bercée parmi des fleurs sans nombre, mon âme s'endormit, s'oublia, et pendant ce temps, elle entendit une voix ravissante :

» Ne crains point, disait-elle, et attentivement écoute mes paroles. Si tu cher-

ches la joie et veux demeurer toujours avec moi, fuis le monde et les amis du monde.

» Que si tu fuis le travail, pour goûter plaisirs et soulas, sache que tu te détruis, car, contre la terre tu échanges la gloire éternelle du ciel empyrée.

» Prends garde que tu es entourée d'ennemis redoutables; tu vis sans souci des maux les plus grands, qui pourront te venir de tes adversaires.

» Considère que l'un d'eux est déjà maître de la place, et que les autres ensemble la battent en brèche, sans que tes forces soient capables de résistance.

» Laisse-leur en proie le plaisir, le bien-être et la richesse, et ne tourne point les yeux vers ces choses viles; car, tout ce que tu peux quitter, est pauvreté.

» Si tu en abandonnes une seule, tu en auras cent en échange dès cette vie, sans nul déplaisir, et, au moment de la séparation, Dieu te donnera la gloire promise.

» En te détachant du monde sans foi, tu verras sur cette terre une image du ciel, que Dieu tient cachée sous l'habit religieux, dans la pauvre petite cellule

» Étranger au souci qui fait l'angoisse du marchand cupide, satisfait en Dieu seul, le religieux se délecte, délivré de ce monde faux et trompeur.

» Il ne recherche point les faveurs qui chassent le sommeil, et poussent l'ambitieux dans les demeures des grands : solitaire, il jouit dans la retraite de son heureuse condition.

» Il n'est point désolé et rien ne peut l'affliger, car Dieu est sa consolation; et ce n'est pas lui que la fortune tourmente de sa roue versatile.

» La maison et l'étroite cellule lui semblent un château garni de tours, et la tunique usée un vêtement orné de broderies, et le dur plancher un lit moelleux.

» Le cilice, tissu de soies aiguës, ceignant son corps, détourne les maux que l'amour aveugle cause aux mortels.

» La rude discipline d'archal tortu lui plaît, car elle guérit la folie de la passion perverse, qui, à bride abattue, s'écarte du juste.

» En ces exercices il passe une vie plus qu'heureuse, exempte de vices, à l'abri de toute atteinte mondaine, du démon et de la chair rebelle.

» Tout ce que le mondain s'efforce d'acquérir en plaisirs et en fortune, lui est donné de surcroît, uniquement pour qu'il soit attentif à servir Dieu et à ne point l'offenser. »

Mon âme goûtait souverainement ces paroles, et pour voir quel était celui qui parlait ainsi, dans mon sommeil je me retournais çà et là.

Mais ma main ayant plongé dans l'eau cristalline de la source, vaine fut ma tentative, car aussitôt disparut la voix et le sommeil tout ensemble.

Le sentiment de la nature est encore plus manifeste dans cette élégie :

LYRE A LA LOUANGE DE DIEU

Quand la nuit ténébreuse veut déchirer son voile noir et ce vêtement lugubre qui assombrit les beautés du ciel et enveloppe ses charmes ravissants,

L'aurore se lève et embellit aussitôt la rondeur du globe : sur sa tête dorée ses cheveux ondulent, et de sa clarté elle environne tout l'univers.

L'air dans sa pureté, revêtu de cet éclat resplendissant, dévoile sa beauté, et les vapeurs qui montent, découvrent aux yeux mille nuances.

Peut-on jeter les regards sur l'horizon ainsi éclairci, sans s'enflammer d'amour pour celui qui a créé un être si beau?

Sur les branches touffues, suivant l'art de la nature, chantent les oiseaux au brillant plumage, aux chants mélodieux, qui chassent de l'âme les graves soucis.

O concert et harmonie, qu'écoute en silence la forêt ombreuse; suave mélodie, douceur attendrissante, qui vers le ciel emporte avec soi la pensée!

La touche la plus haute, s'élevant au plus haut diapason, semble rauque et muette, en comparaison de ces chants, de ces accords, de cette musique bien concertée.

Les neuf Muses, qui sur le mont Parnasse chantent en chœur, n'ont pas à s'enorgueillir; si e les charment les bêtes sauvages, ces accents élèvent l'amour jusqu'à Dieu.

Sur son char de triomphe, ouvrage de la nature, travaillé d'une main savante, en or fin, et plus richement émaillé qu'un écrin de rubis,

Lâchant les rênes, le soleil se hâte vers notre pôle, guidant ses coursiers vers le point culminant, d'où il fait l'ombre plus étroite.

A peine se montre-t-il au sommet de la montagne, sur les plus hautes cimes, aussitôt la lune s'éclipse, vaincue par sa lumière, et avec elle la multitude des étoiles.

Si quelque obscur nuage est frappé de ses rayons d'or, il s'éclaire et s'épure, s'embellit et s'illumine, nuancé de mille couleurs.

La rosée de Diane, tombée, dès l'heure matinale, de sa fraîche chevelure, aussitôt que le soleil la frappe, reluit, plus brillante que le cristal.

La verte prairie, ceinte de plantes odorantes, de fleurs et de roses peintes au naturel, baignée de cette rosée, reste saupoudrée de perles.

Mais comme la verdure ne peut se défendre contre les feux de l'astre éclatant, quand sa fraîcheur disparaît, je me retire sous l'épaisseur des bois.

O souveraine sagesse de Celui qui créa les arbres touffus, pour résister à l'atteinte des rayons pénétrants, sous la chaleur du midi.

Près du bois se dresse le sommet d'une montagne svelte, d'où jaillit une source charmante dans son cours, et empressée de descendre vers la futaie.

Avec un doux murmure, à travers les herbes elle dirige sa course, et avec un bruit paisible, retourne les petits cailloux, les soulevant de leur couche de sable.

A travers le feuillage filtrent les clairs rayons du soleil : les petits grains de sable rouge brillent à leur contact, semblables à la poudre du Tage doré.

Après qu'elle a arrosé les arbres rameux, marchant à pas pressés, la source va former deux larges étangs.

Là, les poissons, fendant l'onde, folâtrent en nageant, et si rapide est le mou-

vement de leurs ailes agiles, que les yeux les plus perçants ne peuvent le suivre.

Çà et là ils repassent en sautillant d'un mouvement léger, et leur beauté fait l'ornement de l'élément froid, d'où ils tirent la vie et l'aliment.

Ah! Dieu, quand je contemple toutes ces choses, faites pour mon plaisir, je soupire après ton amour, et je désire que mes feux répondent à l'affection que tu demandes en retour de ces bienfaits.

Dans un frais rocher, s'aperçoit une large ouverture, par où l'eau, rendue plus claire, s'épanche en une large veine, et laisse voir toute sa beauté.

Puis elle jaillit en bouillonnant, avec sa grâce et ses charmes naturels, et, dans ses bonds élevés, elle vole et se hâte avec une légèreté que lui refusa la nature.

Au bruit qu'elle fait, les oiseaux accourent et restent ravis; l'oreille est charmée, et les yeux s'endorment, appesantis par les fatigues de la veille.

En regardant les arbres, et l'eau cristalline en sa pureté, ils s'estiment heureux, à la vue de ces choses si belles, que leur donna la nature en temps opportun.

La fraîcheur de la source tempère les ardeurs du midi, jusqu'au moment où, s'éloignant de l'Orient, le soleil fait, à chaque pas, grandir les ombres.

Ses coursiers rapides fendent à la nage les flots de la mer : les contrées voisines restent privées de lumière, et la nuit enveloppe l'air.

Sphères célestes, ouvragées avec un art divin, émaillées avec ordre de lumières éternelles, et garnies de clous dorés,

Faites éclater votre joie, étincelez dans les ténèbres, et toutes ensemble, éclairant l'air à l'envi, suppléez à la lumière de Celui qui vous la donne.

Levez-vous, chères planètes, illuminées de rayons plus sereins; courez, hautes comètes : une fois consumées, il ne restera point de trace à laquelle on vous reconnaisse.

Lâche à ceux qui portent ta litière les rênes serrées, ô lune argentée de la plus petite sphère; déjà le peuple d'Éthiopie t'attend.

Ah! globes célestes, combien votre aspect me fait deviner les divins rayons, la gloire et la beauté du grand peintre de ce tableau!

Puisque si laide me paraît la terre quand je contemple le ciel et tout ce qu'enveloppe le voile étoilé, je ne veux plus désormais de l'amour de la terre.

Vers toi, cour divine, vers toi, maison de Dieu, cité sainte, mon âme voyageuse, de toi si éloignée, soupire tout en suivant sa course.

O airs calmes maintenant, libres des voix et des bruits, vers le ciel où ils s'acheminent, emportez dans vos ondes mes gémissements issus du cœur.

Qu'ils arrivent en la présence de l'unique élu parmi des myriades, déplorant son absence; sur une terre d'oubli mon cœur reste, malade d'amour.

Et mon âme, dans l'affliction d'une dure captivité, dans ce mal violent, tiendra toute sa vie pour un sort bien heureux, de vivre en espoir de te voir là-haut.

Évidemment, ce tableau est d'après nature. Les détails du paysage trahissent des souvenirs personnels; le poëte a décrit des lieux qui lui étaient chers. Il a ressenti dans la retraite des champs la joie de vivre de cette grande vie des choses de la création, dont le fracas du monde détourne la plupart des hommes. Par le spectacle des beautés merveilleuses et immuables, il s'est élevé jusqu'aux régions invisibles, que l'imagination peuple de ses rêves, en se servant des images des objets réels. Le paysage est digne des grands poëtes du Midi; dans ce coin solitaire, dans cette calme retraite, on jouit de la perspective immense, des jours lumineux et des nuits radieuses de la zone méridionale.

Montrons maintenant comment notre poëte s'élevait aux plus sublimes hauteurs par le seul effort de la pensée, en puisant son inspiration dans la métaphysique religieuse. Voici, comme exemple dans ce genre, une méditation du plus pur spiritualisme :

DE LA CONNAISSANCE DE SOI-MÊME

J'étais dans les profondeurs de l'abîme, retenu et enfermé dans le non-être, ne sachant, ne pouvant en sortir, et tout ce qui est maintenant manquait en moi, la vie, l'âme, le corps et les sens, et mon être enfin était alors le néant. Et ainsi restai-je de toute éternité, invisible et sans nul commerce, si bien que beaucoup mieux valait le menu grain de sable de la vaste mer; auprès de moi, le vermisseau que foule le passant, était un roi.

Comme j'étais ainsi dans ces noires ténèbres, lorsque déjà, d'une course rapide, le ciel étoilé ramenait le sixième âge, le Dieu grand, Père de la Nature, regarda et m'apercevant en soi, bon et aimant, me produisit à la lumière de cette terre, et me revêtit de cette enveloppe d'os et de chair fragile. Mais il me donna l'âme, que nul poids n'aurait pu empêcher d'arriver en présence de l'essence divine et ineffable, si la première faute n'eût alourdi son essor et fait tomber ses ailes.

O faute amère! Ah! de quel bien tu as privé mon âme! Que tu as fait de mal! A peine fut-elle créée et incarnée, que tu lui enlevas grâce et justice; tu la tournas contre Dieu lui-même : aveugle, ennemie, sans faveur, en confusion, par toi elle repousse toujours le bien; la vertu la gêne, et aux vices elle est prompte. Par toi, la mort atroce et sanglante, par toi toute misère eut entrée : faim, douleur, gémissements, feu, hiver, pauvreté, maladie, péché, enfer.

Je fus donc dans les langes du péché (ainsi que tous) enveloppé tout aussitôt : assujetti à un éternel châtiment, avec une telle force et par des liens si serrés, que je n'aurais pu en être délivré par ma propre vertu ni par celle d'autrui, mais

uniquement par la toute-puissante bonté et la miséricorde de celui qui par sa mort tua notre mort, et glorieusement nous délia, en ouvrant son cœur amoureux et sacré, d'où coule pour tous la source souveraine de la grâce et du salut.

Ensuite la bonté infinie daigna me donner un être supérieur à celui qui était en moi, en me plongeant dans l'eau consacrée. Dès lors, nette de l'offense, mon âme resta pleine de grâce et de beauté, ornée de biens et de dons innombrables, telle enfin que la fiancée du Roi de gloire. O le doux et attendrissant souvenir! Il la reçut lors pour sa chère épouse, et elle lui promit de n'aimer rien hormis lui, ou que pour lui, tant qu'elle vivrait. Ah! que n'a-t-elle (du moins à partir de ce jour) tenu sa promesse!

Prenant croissance, j'avançai en âge, et arrivai au discernement, avec lequel j'aurais dû me livrer à qui m'avait comblé de dons. Mais, loin de là, brisant la foi que j'avais engagée lors du saint baptême, et que j'avais signée de mon propre nom, à peine arriva le plaisir vicieux de l'ennemi venimeux et cruel, que tout par moi fut violé. Y a-t-il un cœur si dur en soi, qui puisse ne pas se briser, le mien de douleur et les autres de pitié?

Plus que la terre ne reste ténébreuse quand le soleil détourne son brillant visage et va baigner dans la mer son chariot d'or; plus stérile, plus sèche et plus pierreuse, et plus altérée resta mon âme, sans ce trésor pour lequel je pleure et gémis. Et il y a de quoi pleurer sans cesse, puisque je demeurai sans la lumière du soleil divin, sans cette rosée souveraine que produisait en elle le céleste rayonnement, aveugle, difforme, hideuse et devenue sur le coup, de maîtresse vile esclave.

O Père immense! qui, demeurant immobile, donnes aux choses mouvement et vie, et les gouvernes si doucement! Quel amour retint ta justice, lorsque mon âme si ingrate et hardie, t'abandonnant, toi, source du bien impérissable, avec une ardeur anxieuse, dans les eaux croupissantes des citernes corrompues et infectes, se plongea en ta présence? O divine et très-haute clémence! tu ne me lanças pas tout aussitôt dans le lac profond du tourment.

Ta divine pitié me souffrit alors, et me retira de cette boue infecte, où, insensible encore à l'infection, l'âme misérable restait dans une fausse paix; jugeant si heureuse et si calme la triste situation où elle se complaît, qu'elle souhaitait seulement que la joie en fût éternelle. Mais à l'improviste souffla un vent léger de l'Esprit éternel, et un doux zéphyre, envoyé à l'âme, emporta peu à peu l'épais brouillard qui dérobait la lumière, et lui rendit un jour clair et brillant.

De son état elle vit aussitôt l'avilissement, dans lequel, gardienne d'animaux immondes, de sa vile nourriture elle ne pouvait même se rassasier : elle vit alors quel est le fruit du plaisir et de la turpitude; la confusion et des peines mortelles; et elle redouta la verge droite et inflexible, et l'aspect sévère du Juge impérissable. La mort, le jugement, la gloire, le feu, l'enfer, venant chacun de son côté, de telle façon l'entourent et la pressent, que je demeurai confus et craintif, tremblant, sans trouver de repos.

Quand, à moi revenu, je respirai quelque peu, de larmes arrosant mon visage et le sol, et embrasant l'air de mes soupirs : Père miséricordieux! m'écriai-je, Père

saint ! Père de bonté, Père de consolation, pardonnez, ô Père, tant de hardiesse. A vous j'accours, de moi-même rougissant, bien que je sente que de vous point ne mérite d'être écouté.. Mais voyez les blessures que m'ont faites mes péchés, combien ils m'ont déchiré et meurtri, et combien je suis pauvre et misérable, aveugle, lépreux, malade, infortuné.

Ouvrez vos entrailles si tendres; recevez-moi maintenant et me pardonnez; car c'est, ô Dieu bon, chose si naturelle à vous, de prendre en pitié tout ce qui est vôtre. Que s'il vous plaît, Seigneur, de me châtier, ne me livrez point à l'ennemi à droit et à tort : vengez-vous par vous-même, frappez-moi par le feu, par le fouet et la lance; tranchez, brûlez, brisez sans retenue, tourmentez mes membres un à un, pourvu qu'après un tel châtiment, vous recommenciez à être mon Dieu, mon doux ami.

A peine avais-je dit ainsi, qu'il ouvre les bras et me relève, et m'accorde son amour, sa grâce et la vie; et à mes plaies appliquant le remède souverain et sacré, propre au mal qui me dévorait, il me laisse sans blessure, guéri de tous mes maux, mais non sans les atteintes de la tyrannique habitude, qui déjà se tournait en nature, et avec une faiblesse telle, que, quoique guéri du mal et délivré du péril, depuis dix ans je suis convalescent.

Voici encore, dans le même genre et sur un ton analogue, une autre pièce que nous reproduisons à cause de sa brièveté :

LYRE SUR LA CONVERSION

Par bois et rivages je vais cherchant sans cesse mon bien-aimé. Que mes cris plaintifs retentissent à son oreille, afin que de moi toujours il lui souvienne.

O mon espoir ! ô bien de ma vie, grand Dieu éternel ! Heureux fut le jour où mon cœur tu frappas tendrement et le délivras de l'enfer.

Elle ne fut pas mortelle, Seigneur, la blessure que je reçus de votre main; ce fut une grâce sans mesure, un bien si souverain, que l'humaine intelligence ne saurait le saisir.

Mon âme, qui était plongée au plus profond du péché, par vous fut rachetée, et par vous fut effacé ce qui sans vous n'aurait pu disparaître.

Quelles grâces puis-je vous rendre, Seigneur, pour un si haut bienfait? sinon vous glorifier, vous faisant offrande de mon âme en sacrifice perpétuel.

Ce chant est d'une âme apaisée et reconnaissante; il nous fait pénétrer plus avant dans ce que sainte Thérèse appelait « le château intérieur. » On voit comment le mysticisme s'élevait par degrés vers le divin amour. En rapprochant les poésies de même nature, on pourrait sûrement les classer par ordre chronologique, et suivre pas à pas les

transformations qu'il fallait subir pour atteindre à la paix profonde et à la pleine possession. Écoutons maintenant une dernière méditation poétique :

L'AME SE DÉCRIVANT ELLE-MÊME

De trois beautés je suis la seconde, où rayonne la perfection de Dieu. Être âme, sans duplicité, figure transparente de la haute Trinité, telle est ma noblesse. Ce fut mon bonheur, de naître d'un pouvoir unique et d'une nature immortelle; nul ne peut m'assujettir ici-bas, où la puissance manqua pour me créer.

A donner et à prendre vie, je suis unique; je la donne à qui m'héberge; je la reçois de Dieu, qui est la mesure de l'être, la règle, le compas et le fondement; je suis conçue dans le sein de tout ce qui est mortel, et en ce lieu je cache ma vertu, et l'éclat de mes trésors, et ma valeur surpasse l'or et l'argent.

Je désire d'un amour sincère la paix de la chair mortelle, mon ennemie; et j'espère, quand j'en serai dépouillée, contracter à la fin avec elle une immortelle alliance.

Elle peut voir et se mouvoir quand je le veux, et je ne puis cela sans la suivre, la trinité restant libre en moi : mémoire, entendement et volonté.

C'est peu pour moi que le firmament, l'air, la terre et la mer, avec leurs merveilles; et point ne suffisent à me contenter les anges qui de bien peu me surpassent; j'ai en moi le pressentiment, qu'il est, pour goûter de plus grands biens, un endroit où ne brûle point le soleil rapide, où n'atteignent ni la neige, ni le brouillard, ni le nuage.

Le cœur de l'amant ferme est enflammé d'un feu plus vif, à proportion que sont mieux compris l'être, la grâce et la valeur de l'aimé : non, la souveraine bonté n'a point consenti que nul bon appétit fût frustré. Si donc il y a une vie immortelle, si de mes yeux je la vois, Dieu ne se raillera point de mon désir.

Avec moi daigna se fiancer mon propre créateur, ici-bas, sur terre, et se délecter dedans mon cœur, le remplissant d'amour, de paix et de consolation. Pour me chercher, il alla sans se lasser, en habits d'esclave, sous une mortelle enveloppe; et il fit paraître, pour me sauver, son excellence, sa bonté, son savoir et sa toute-puissance.

Je me vis ornée de perles fines, pleine de grâce, de vertus et de dons; et bientôt après, dépouillée, en pleurs, dans l'angoisse, et affligée mortellement. Mais Dieu, voyant la triste prisonnière, voulût, par sa mort, rompre la chaîne; et si heureuse fut pour moi la délivrance, que le mal se tourna en une plus grande gloire.

Ce n'est point aux profanes qu'il appartient de commenter de tels morceaux, ni d'entrer en ces mystères de la vie spirituelle. Cette pièce

est remarquable en ceci qu'elle reproduit, en raccourci, la substance des doctrines mystiques. On y voit combien le dogme rigide est tempéré par l'amour, qui absorbait tout dans le mysticisme, et même la foi, toujours subordonnée à la charité.

Pour donner un échantillon de la tendresse infinie avec laquelle l'amour mystique s'attachait à la Divinité, nous ne saurions trouver mieux que la pièce suivante, qui passe pour une des dernières inspirations poétiques de fray Luis de Leon.

AU CHRIST CRUCIFIÉ

Innocent agneau, baigné dans ton sang, avec lequel tu effaces les péchés du monde, suspendu à cet arbre robuste, les bras ouverts et désireux de m'embrasser; puisque tu laisses humblement se flétrir les couleurs et la beauté de ce divin visage, déjà tout près de la mort, avant que l'âme souveraine et pure s'envole, pour me sauver, tourne vers moi tes doux yeux et me regarde.

Puisque l'immense amour, par un suprême effort, rompt les voiles de cette grandeur, attaché avec une douleur intense à ce tronc, tu penches vers ta mère la tête couronnée d'épines; et puisque de ton cœur royal s'exhale ta voix pour implorer de la toute-puissance de ton Père le pardon des fautes et des forfaits, qu'il te souvienne, Seigneur, de mes péchés.

Ici, où tes mains, ouvertes par les clous, montrent tes libéralités et tes largesses; ici, où tu offres mon rachat; ici, où tu rachètes les captifs, répandant de toutes parts la miséricorde, ton cœur ne restant satisfait dans sa générosité tant que le corps n'est pas épuisé de sang; ici, ô Rédempteur, je veux comparaître en jugement, moi le premier.

Ici, je veux que tu contemples un pécheur enseveli dans la noire prison de ses erreurs; car je ne crains point que tu t'irrites en te croyant offensé, puisque tu plaides pour les pécheurs; car les plus grandes fautes sont celles qui font paraître davantage la noblesse de ton cœur sacré; car la réparation de ces fautes, en te coûtant plus de sang, réjouit davantage ta clémence.

Bien que le lourd fardeau de ma faute m'accable et fasse courber mon faible cou (qui secoua, hélas! ton joug léger, et s'assujettit à un joug nouveau); bien que je foule péniblement le sol de mes pas pesants, j'espère encore te rejoindre; car, puisque pour mon bien tes pieds sont encloués sur ce tronc robuste, je suis assuré que tu ne pourras me fuir.

Je suis certain, mon Dieu, que mon bon désir trouvera un port en ta clémence. J'ai confiance en ce cœur que je vois maintenant à jour par les fenêtres de ce corps ouvert; cœur mis à nu de telle sorte, qu'un voleur, les mains liées, seul avec toi, en deux mots seulement te l'a dérobé; et si nous attendons encore, un aveugle mettra bientôt la main dessus.

Je suis arrivé en temps propice, au moment où tu fais la répartition de tes biens, par un nouveau testament. Si à tous tu as légué ce que tu possèdes, moi aussi je me présente à tes yeux. Et quand, en un seul instant tu lègues à la mère un fils, au disciple une mère, au père l'esprit, et au larron la gloire, comment serais-je assez malheureux pour rester seul dépourvu au milieu de tant de legs?

Vois, je suis un fils que tu peux justement déshériter à cause de sa désobéissance; mais ta clémence a dit qu'il trouverait le pardon, si je revenais me présenter à toi. Je veux ici m'attacher au pied de ce lit où tu expires. Que si, docile à ma prière, tu entends la voix lamentable qui t'invoque, j'espère une grande fortune, car, étant fils, je reste héritier.

Je prends à témoin tous ceux qui te regardent, que tu inclines la tête, en signe d'accord à ma demande, ainsi que je l'attendis toujours de ta libéralité. O admirable grandeur! charité vraie! C'est une chose certaine que tant que le testateur n'est pas mort, le testament n'a point toute sa force; mais tu es si généreux, que tu meurs pour que tout soit accompli.

O mon chant! il faut s'arrêter ici. Les larmes supléeront à ce qui te reste à dire, comme il convient, en une si fâcheuse circonstance; car les chants ne sont point de saison quand la terre, le soleil et le ciel se lamentent.

Voilà l'amour sacré avec ses raffinements les plus délicats. On a pu remarquer dans cette contemplation religieuse, une subtilité exquise de la passion la plus tendre, subtilité qui est un des caractères saillants de la piété des mystiques. Le pécheur repentant, qui invoque la clémence divine, oublie les horreurs du sacrifice sanglant et les affres de la passion, et ne voit que la bonté infinie et l'inépuisable miséricorde.

C'est cette tendresse de sentiment, qui poussait les mystiques à traiter familièrement avec la Divinité, et à invoquer le plus souvent dans leurs prières l'intercession puissante de la Vierge, qu'un mystique espagnol du moyen âge avait déjà surnommée « la douce Dame d'Amour. » Fray Luis de Leon n'a pas oublié la Vierge dans ses vers. Il l'a célébrée maintes fois, en des circonstances diverses, sur tous les tons de sa lyre harmonieuse. Pour clore ces citations, nous transcrivons trois pièces, toutes très-courtes, en l'honneur de la patronne des pécheurs.

A LA VIERGE MARIE

Vierge bien plus éclatante que le soleil, source d'éternelle vie, lumière qui obscurcit l'Orient, calme dans la tempête, étoile qui guide ma course, port de l'âme affligée, ancre où s'attache son espoir; aujourd'hui, par ton intervention efficace, ton esclave blessé prend la mer.

Le cœur navré, il fuit en pleurs la tempête furieuse, qui ébranle sur terre tant d'âmes hautaines, dont la volonté préfère endurer tous les affronts, plutôt que d'échanger contre une vie heureuse, ambition et intérêts. Et les malheureux ne voient point les chaînes où ils sont rivés!

Mais toi, Reine miséricordieuse du Ciel, tu n'oublias jamais le passé d'une vie religieuse, et dans la plus cruelle tourmente, tu confortas le cœur blessé, tu essuyas mes pleurs, et l'âme oppressée reprit haleine. Ainsi tu changeas en printemps l'ardente chaleur du soleil.

Et mes yeux, inondés de clarté, s'éblouirent devant l'illusion où marchent ceux qui gouvernent au faîte du monde qu'ils adorent. Ils voient clairement qu'ils s'abusent, et ils continuent de marcher à leur perte, non sans déplorer publiquement leur erreur, célébrant en vers le fleuve, les champs, l'univers, le soleil, la source, l'ombreux vallon.

A NOTRE-DAME

Le destin peut sans miséricorde briser le fil de ma vie; mais quand même le ciel courroucé redoublerait ma douleur, que je m'oublie moi-même, ô Marie, plutôt que de t'oublier!

A toi seule je m'offre, à toi je consacre tout ce qui peut m'advenir; sans toi, je n'ai ni valeur ni mérite. Ah! tant que j'existerai, puissé-je m'oublier moi-même, plutôt que de t'oublier!

Je suis né pour être tien, et je vivrai si je conserve cette gloire; à ce prix je refuse la liberté, et tant que je régnerai sur mon cœur, puissé-je m'oublier moi-même, avant que de t'oublier!

Je te présente mon âme, et si la mer furieuse l'assaille, je dirai avec patience, au milieu des plus rudes épreuves : Que je m'oublie moi-même plutôt que de t'oublier!

A L'ASSOMPTION DE LA VIERGE

Vous allez au ciel, maîtresse, où l'on vous recevra avec des chants de jubilation. Ah! si je pouvais saisir votre manteau, pour monter avec vous à la sainte montagne!

Emportée par des anges, qui vous servent dès le berceau, couronnée d'étoiles (jamais reine ne sera telle), sous vos pieds est la blanche lune.

Tournez les yeux perçants, oiseau précieux, unique, humble et sans pareil, vers la vallée de ronces qui porte de telles fleurs et où gémissent les enfants d'Ève.

Que si de votre claire vue vous regardez les tristes âmes de cette terre, par une propriété inouïe, vous élèverez leur essor vers le ciel, ainsi que le plus parfait aimant.

En voilà assez pour qu'on puisse juger le poëte d'après ses poésies. Nous n'avons point parcouru toutes les cordes de sa lyre, laissant de côté tout ce qui sentait l'imitation et l'inspiration profanes. On connaît maintenant les plus riches côtés de cette nature supérieure, dont nous avons à dessein raccourci l'image, pour ne montrer que le génie véritablement poétique et l'âme religieuse. On voit à quelles sources s'abreuvait fray Luis de Leon, et combien étaient riches les dons de son esprit et de son cœur ; car, c'est par la vérité profonde du sentiment et de la passion qu'il s'est élevé aux plus hautes cimes de la poésie.

Avant lui, le mysticisme espagnol n'avait point eu de poëte; mais seulement des essais merveilleux qui promettaient ce qu'il a donné. Saint Jean de la Croix, écoutant les voix divines qui parlaient en lui, avait fait entendre quelques chants d'une ravissante beauté ; et sainte Thérèse exhala deux ou trois fois sa passion brûlante en des vers incomparables. Pour l'exposition de leurs doctrines, aussi bien que pour l'expression de leurs sentiments, les mystiques avaient trouvé une langue sans pareille, et, après avoir dévoilé leur âme, il ne restait plus qu'à la transfigurer, à la rapprocher davantage des choses célestes, par les harmonies poétiques. Fray Luis de Léon fut le chantre de ce monde inconnu au commun des poëtes.

Nous avons vu comment il fut conduit aux portes de la cité mystique, comment son âme régénérée lui dévoila son génie, et nous avons démontré que c'est dans les circonstances les plus critiques de sa vie qu'il faut chercher le secret de sa supériorité ; et nous insistons sur ce point, parce qu'il importe de répéter que l'histoire littéraire est d'un puissant secours pour nous expliquer les transformations et les vicissitudes de la poésie et de l'éloquence.

Ce qui mérite considération, c'est que la plupart des poésies de fray Luis de Léon ne parurent qu'après sa mort, et encore fort tardivement, et grâce à la pieuse sollicitude du célèbre Quevedo, lequel eut cette bonne fortune et cette gloire, d'être l'éditeur d'un si grand poëte. Pour le proclamer tel, ni Cervantes, ni Lope de Vega, pour ne citer que deux juges compétents entre tant d'autres, n'avaient attendu cette publication posthume, et ne connaissant le poëte que d'après quelques poésies sacrées, ils l'avaient salué comme un maître souverain. Cervantes l'admirait, dit-il, jusqu'à l'adoration, et Lope de Vega, mettant en même ligne sa prose et ses vers, lui donnait aussi la prééminé-

nence et lui promettait l'immortalité. Il a mérité l'une et l'autre, pour avoir écrit, suivant son expression, pour éclairer les âmes et les charmer, « *deleitarlas y alumbrarlas.* »

Quant à nous, qui dans un milieu tout différent du sien, et à trois siècles de distance, le contemplons dans le passé, nous reconnaissons, après avoir étudié sa vie et ses œuvres, que ce religieux, d'une vertu si haute et d'un génie si sublime, était digne de reposer parmi les restes des bienheureux qui avaient illustré son ordre, dans ce coin du cloître des augustins de Salamanque, qu'on appelait « l'angle des saints, » et qu'il mérite, autant que les plus grands, les honneurs que la nation espagnole se propose de rendre à sa mémoire en érigeant, en son honneur, un monument durable. Mais, le monument indestructible qui perpétuera à jamais la gloire de fray Luis de Léon, ce sont ses écrits, qu'on admirera tant que le goût des belles choses se conservera parmi les hommes, et qui feront dire de l'auteur ce qu'il a dit lui-même du génie et de la vertu :

« Será qual mediodia y mas tu gloria :
Y si rodáre el tiempo, como aurora,
Dará mas luz creciendo tu memoria. »

J. M. GUARDIA.

LA COOPÉRATION

OU LES

NOUVELLES ASSOCIATIONS OUVRIÈRES

DANS LA GRANDE-BRETAGNE

« J'ai toujours regardé avec sympathie les efforts ayant pour but de combler en tout ou en partie ce grand ravin, qui, jusqu'à aujourd'hui, a séparé la classe des ouvriers de celle des capitalistes. Je voudrais que les uns et les autres se rendissent bien compte de leurs difficultés réciproques. Je voudrais surtout que les ouvriers comprissent ceci : Le capital n'est autre chose que du travail accumulé, et le travail, à son tour, est du capital en germe. Isolés, ni travail, ni capital ne peuvent prospérer... »

(*Discours prononcé à Rochdale.*) COBDEN.

HOLYOAKE, *Selfhelp by the People. History of Cooperation in Rochdale.* Traduction par ALFRED TALANDIER, publiée par le *Progrès de Lyon.* — *The economic advantages of Cooperation, by John Holmes,* of Leeds. Prize Essay. — *History of the Rochdale district Cooperative Corn Mill Society, by* WM. COOPER. — J. WATTS, PH. D. *On Strikes.* — *Salked Cooperative Societies, their workings and their results.* Prize Essay. — *The Cooperator.* London, F. PITMAN. — *The Working Man.* London, J. CAULDWELL.

— *The Weekly Sentinel*. London, J. CAULDWELL. — *The Reasoner* et le *National Reformer*. — Divers articles du *Times*, de *Westminster Review*, de *Fraser's Magazine*, *Mac Millan's Magazine*, *Quarterly Review*, etc. — Prof. V. A. HUBER. *Die gewerblichen und wirthschaftlichen Genossenschaften der arbeitenden Classen in England, Frankreich und Deutschland*. Tübingen, H. Laup, 1860.

Il a fallu des grèves gigantesques pour attirer l'attention publique sur le prolétariat anglais, complétement négligé depuis l'avortement du mouvement chartiste. C'est inopinément que l'existence de puissantes organisations ouvrières a été révélée au public, fort étonné d'apprendre que des artisans opposaient à leurs patrons coalition contre coalition, et déclaraient vouloir obtenir dé force l'élévation de leurs salaires. La grève de Preston, en particulier, a produit une impression profonde; et cet événement mérite, en effet, de prendre place parmi les incidents mémorables de l'histoire anglaise. Les ouvriers ont perdu cette bataille; mais ceux qui comprennent les signes des temps ont reconnu que le prolétariat de la Grande-Bretagne est déjà devenu une force sociale indépendante, dirigée par des hommes qui, en restant maîtres d'eux-mêmes en des circonstances très-difficiles, se sont montrés dignes d'une meilleure destinée. Le nouvel ordre de choses qui surgit actuellement n'est pas d'origine purement anglaise; il ne restera pas non plus, ce nous semble, un produit exclusivement britannique; et nous serions bien étonnés si, tôt ou tard, il ne passait pas le détroit de la Manche. Il est donc grand temps que nous apprenions à le connaître, car il n'est jamais trop tôt, il n'est jamais trop tard non plus, pour réaliser un progrès.

I

LES GRÈVES ET LES TRADES' UNIONS

Depuis le rappel de la loi contre les coalitions d'ouvriers, de nombreuses associations ont, sous le nom de *Trades' Societies* ou de *Trades' Unions*, surgi dans une foule d'industries. Elles ont toutes pour but de donner des secours à leurs membres, en cas de maladie et de chômage, et de maintenir ou d'améliorer le taux des salaires. Elles sont avant tout des sociétés de secours mutuels, parfaitement analogues aux autres sociétés

de bienfaisance qui foisonnent en Angleterre, sous les noms de *Forestiers*, — *Vénérables Druides*, — *Drôles de corps* (odd Fellows), — *Anciens Romains*, — *Jolis Bergers*, — *Ordre de la Toison*,— *Ordre indépendant et loyal de l'Arche;* appellations bizarres semblables à celles que prennent les loges maçonniques, qui ont pu leur servir de modèle : *Rose du Parfait Silence, Temple de l'Honneur*, *Colombe pacifique*, etc.

Dans une même industrie, les associations locales sont reliées par un comité central, qui a des ramifications dans toute l'Angleterre et même au delà : la Société des *Graveurs* ayant des membres actifs aux États-Unis, et celle des *Mécaniciens réunis* (*Amalgamated Engineers*), ayant des représentants en Australie, dans le Canada, en France, en Italie, et généralement dans tous les pays civilisés.

Le tarif des salaires, adoptés par les Trades' Unions, varie selon les différentes industries : les unes n'admettent que le prix à la pièce, d'autres que le prix à la journée, plusieurs les admettent simultanément. Les prix doivent être égaux pour tous les ouvriers d'une même industrie, entre lesquels ne distingue pas l'association, qui les suppose de force et de capacités égales. Elle n'accepte, d'ailleurs, que des membres ayant passé leur apprentissage. Par contre, elle ne permet aux patrons d'employer qu'une proportion donnée d'apprentis. Plusieurs associations, celles des filateurs entre autres, vont même jusqu'à interdire l'emploi à prix réduit des apprentis, pour lesquels ils exigent le payement intégral d'une journée d'homme.

Un ouvrier entre dans une Société de secours mutuels ou dans une Trades' Union, selon les hasards de la camaraderie et les affinités de son caractère. Du reste, les Unions n'admettent pas le premier venu; elles entendent n'enrôler que des travailleurs d'une capacité et d'une moralité reconnues. Leurs membres, loin d'être, comme leurs ennemis l'ont prétendu, le rebut et l'écume de leur métier, en sont plutôt l'élite. Nous extrayons d'un excellent article de *Westminster Review* (octobre 1861), le témoignage porté par l'architecte M. Marsh Nelson sur les associations, avec lesquelles il était journellement en contact :

« Les règles établies par les ouvriers, pour le maintien de l'ordre et de la sobriété, sont vraiment excellentes. C'est à ces règlements, dont l'infraction est punie par des amendes ou par l'exclusion du contrevenant, qu'il faut attribuer la tranquillité qui a succédé au tapage et à l'ivrognerie du samedi soir. — Depuis leur groupement en sociétés, la conduite des ouvriers en construction de Londres a fait d'immenses progrès. Ils ne franchissent plus le seuil des *workhouses* et les cas de malhonnêteté sont devenus très-rares. L'Union des maçons a établi des règles qui sont un véritable chef-d'œuvre et se rapprochent de l'admirable système pratiqué en Allemagne, chez les compagnons voyageurs. Les

maçons se sont déjà groupés (6 octobre 1859) dans plus de 200 localités diverses. Parmi eux, quiconque forfait à la sobriété, à la décence, ou à la moralité, est puni ou expulsé de l'association; car, disent-ils dans leurs statuts, leur désir est de se rendre dignes de l'estime de tous les honnêtes gens. »

Les administrateurs de ces sociétés ouvrières sont élus par le suffrage universel; mais il est de règle de ne pas les laisser vieillir au pouvoir par plusieurs excellentes raisons, dont voici les principales: intéresser le plus de personnes possible à la bonne gestion des affaires communes, en forçant le plus de monde à s'en occuper; — prévenir ou apaiser les conflits entre la gérance et ses commettants; — donner au pouvoir exécutif des juges compétents, — maintenir la sincérité du pouvoir représentatif, qui étant un compromis, pourrait glisser facilement dans l'un ou l'autre extrême, soit dans l'anarchie, soit dans le despotisme individuel. — Les pouvoirs des administrateurs sont du reste très-bornés, et pas besoin n'est d'un talent hors ligne pour exercer ce mandat. On ne demande aux gérants que de l'honnêteté, de l'activité, du bon sens, et beaucoup de patience; d'ailleurs, si un administrateur se rendait coupable de quelque improbité ou de quelque indélicatesse, il serait déposé promptement et sans grande cérémonie. Tous les témoignages recueillis par le Comité de la *Société pour l'avancement des sciences sociales* en Angleterre, ont établi de la façon la plus péremptoire que, loin de fomenter les disputes et d'établir des foyers d'agitation, le pouvoir exécutif de ces associations remplit essentiellement la fonction de nos conseils de prud'hommes et de nos juges de paix, occupé qu'il est à empêcher des querelles entre ouvriers, et entre ces derniers et leurs patrons. Loin de se proposer des grèves, qui ont pour résultat de dévorer leurs ressources, il tâche autant que possible de les prévenir car la grève est pour les ouvriers une calamité dix fois, cent fois plus cruelle qu'elle ne l'est pour les fabricants. Depuis la consolidation des Trades' Unions, le nombre des grèves a énormément diminué, mais, très-malheureusement, leur importance s'est accrue d'autant; une grève d'aujourd'hui prenant immédiatement des proportions qui auraient semblé impossibles autrefois. — En 1853, on vit à Liverpool 5,000 hommes abandonnant leurs chantiers pour faire porter leurs journées à 5 francs. A Stockport, 20,000 ouvriers quittèrent leurs filatures le même jour; ils demandaient à la fois une augmentation de 10 °/o sur leurs gages, et une diminution des heures de travail. Dans le pays de Galles, 6,000 mineurs se mirent tout d'un coup en grève, demandant une augmentation de 15 °/o sur leurs salaires, que les propriétaires leur accordèrent en voyant ces 6,000 ouvriers, puis 2,000 autres, faire leurs préparatifs de départ pour émigrer en Australie. — A Manchester, les *policemen* se mirent simultanément en grève, au grand embarras des autorités, qui préférèrent céder immédiatement. — Quelques semaines

plus tard, le mouvement se répandit sur toute la contrée et gagna Nottingham, Hull et Bristol. Les charpentiers de tous les grands chantiers maritimes de la Clyde, de la Tamise et de la Wear, se mirent en grève. Une étincelle, tombant là-dessus, eût pu allumer une guerre sociale, — l'étincelle ne tomba pas.

On est généralement loin de soupçonner l'importance des sommes confiées au pouvoir exécutif des Associations ouvrières. Pour ne citer que deux exemples, la somme encaissée en 1861 par l'Union des maçons a dû s'élever à 400,000 francs environ. — En 1858, les Mécaniciens Réunis dépensèrent un million et demi de francs, sur deux millions et un quart qu'ils avaient à leur disposition. — D'aussi fortes sommes sont fournies par de pauvres prolétaires et gérées par des mains calleuses, avec une prudence, une exactitude et une probité qui feraient honneur aux gérants grassement payés des banques et des puissantes compagnies industrielles. Il faut remarquer, en outre, que les Trades' Unions étant considérées comme des sociétés commerciales, n'ont pas la faculté de se faire enregistrer, selon les dispositions de la loi sur les Sociétés de bienfaisance (*Friendly societies' act*), et n'ont d'autre sauvegarde que la moralité de leurs administrateurs. — L'insinuation si souvent répétée que ces derniers grugent leurs camarades et abusent de la confiance qu'on leur témoigne déshonore ceux qui la mettent en avant. « Il en coûterait cher de jeter des doutes sur l'honorabilité d'un M. P. ou d'un banquier, s'écrie *Westminster Review*, mais l'on suppose sans doute que les ouvriers sont moins délicats ou moins susceptibles. » — Et voici comment s'exprime une lettre adressée au *Times* (*Letter of eight gentlemen*) :

« Les ouvriers quittent leurs ateliers pour prendre place au comité exécutif. La plus haute indemnité qui leur soit allouée équivaut au prix de leur journée payée en fabrique ; beaucoup se contentent de moins, personne ne reçoit davantage. En aucun cas, le pouvoir ne doit être une source de profit. » Et le *meneur* (le *leader*) de la fameuse grève de Preston répondait en ces termes, aussi dignes que sévères, à Sa Seigneurie lord Brougham : « Les dix membres du Comité et moi, nous avons reçu un mandat de confiance absolue; pendant les trente-neuf semaines qu'a duré la grève, 2,400,000 francs ont été distribués en secours à 17,000 ouvriers et à leurs familles. Au milieu des pénibles souffrances que nous eûmes à endurer, notre gestion n'a été l'objet d'aucune plainte, d'aucun murmure. Nous avons rendu compte de chaque pièce de monnaie, nos livres étaient ouverts à un chacun, et sollicitaient l'inspection la plus minutieuse. Et la confiance que nos camarades nous témoignaient, ils nous la continuent encore aujourd'hui. De quel droit nous qualifie-t-on de « brouillons malhonnêtes, » alors surtout que nous ne sommes pas là pour répondre ? »

Intelligente ou absurde, admirable ou funeste, cette grève de Preston fut conduite avec une persistance et une force de sacrifice qui rappellent

le mouvement héroïque des ouvriers de Paris venant mettre trois mois de misère au service de la République. Certes, nous ne sommes pas les admirateurs quand même de l'Angleterre, cette vivante énigme : sa froide cruauté à l'égard des Irlandais, des Chinois, des Indous, nous a souvent frappés d'horreur, et cependant, nous tressaillons d'émotion en songeant à maint acte de grandeur et d'héroïsme dont elle nous a rendus témoins.

C'est le *Birkenhead*, ce navire sombrant avec 700 soldats à bord. Une irrésistible voie d'eau s'était déclarée. On embarqua dans les chaloupes les femmes et les enfants avec quelques matelots choisis, les hommes se rangèrent par escouades et par compagnies, puis ils se recueillirent pour mourir. Les uns priaient à voix basse, d'autres, tranquilles et forts, se faisaient leurs adieux. Le ciel était pur, le soleil était splendide, un silence majestueux et terrible planait sur l'Océan. Debout et sans mot dire, ils regardaient l'eau monter ; l'eau les atteignit ; l'eau les submergea ; le navire s'engouffra dans l'abîme, puis les flots clapotant se rejoignirent en écume blanche, et des cercles ondulèrent au loin dans la plaine bleue. — Des marins du *Vengeur* préférèrent couler à fond plutôt que d'amener le drapeau tricolore, et, lâchant une dernière bordée, ils disparurent dans un tourbillon de feu, de vagues et de fumée, au bruit du canon retentissant et au cri suprême : *Vive la République!* Les marins du *Vengeur* furent grands, dans une grande cause; cependant la mort silencieuse et résignée des marins du *Birkenhead* témoigne peut-être d'une âme mieux trempée, et d'un héroïsme plus rare encore.

Et les mineurs de New-Hartley ! Un éboulement les avait ensevelis dans les entrailles de la terre; ils n'avaient plus d'air, ils étouffaient, les lampes s'éteignaient, le grisou les envahissait. Quand on put pénétrer enfin dans la lugubre caverne, on trouva deux cents cadavres gisant sur le sol : les parents, les amis s'étaient groupés ensemble, plusieurs se tenaient embrassés, d'autres se tenaient encore la main. Quelques lignes écrites au crayon apprirent que jusqu'au dernier moment on s'était exhorté, on avait prié à haute voix et que dans ces affreuses ténèbres on avait chanté des cantiques !

Donc à Preston, durant neuf mois et pendant un terrible hiver, dix-sept mille ouvriers, soit avec leurs familles, soixante à soixante-dix mille personnes, ont souffert la famine. C'était une terrible armée; les plus terribles à voir étaient les plus faibles, ceux qui marchaient pâles et exténués, ceux qui souffraient et ne disaient mot. — Chose extraordinaire ! et qui montre combien l'ouvrier s'est développé et combien les masses populaires ont appris à se contenir : ces multitudes, dans lesquelles fermentaient à la fois tant de faim et tant d'oisiveté, tant de colères, tant de forces matérielles et tant de désespoir, ne commirent

aucune violence, ne brisèrent aucune machine et n'incendièrent aucune usine. Nulle plainte sur la voie publique, nulle violence, nulle menace; les ouvriers attendaient toujours et semblaient dire aux fabricants: « Nous luttons avec notre nécessaire contre votre superflu. Nous risquons notre vie et plus encore; dans cet enjeu, vous exposez votre amour-propre et votre fortune; mais nous, nous exposons la vie de nos femmes et de nos enfants! »

Appréciant parfaitement la gravité des circonstances, les maîtres réorganisèrent leur propre coalition locale sur une très-vaste échelle et firent appel aux usiniers du dehors. Ils furent si bien entendus que dans le seul district de Burnton, la grève de Preston avait trouvé des imitateurs, cinquante-sept manufacturiers conclurent un traité, par lequel, sous peine d'une amende de 50,000 fr., chacun d'eux s'engageait à fermer tous ses ateliers, si les travailleurs ne rentraient pas immédiatement dans les deux fabriques qu'ils avaient désertées. Les gens de Burnton furent intimidés, mais ceux de Preston tinrent bon; ils se rassemblaient de jour en jour, de semaine en semaine, ils ne levaient leurs séances qu'au cri de: « Dix heures et pas de capitulation! »

Il se forma une association de maîtres manufacturiers, sous le nom de: « *Masters spinners' and manufacturers' Defence Fund.* Un comité fut élu, investi de pouvoirs discrétionnaires; pour secrétaires on lui donna deux hommes de loi, deux avoués chargés de correspondre avec d'autres associations d'usiniers. On calcula quelle était la somme nécessaire aux patrons pour tenir leurs ateliers fermés, et cette somme leur fut payée régulièrement de semaine en semaine, au moyen de contributions volontaires levées parmi les grands industriels et la haute bourgeoisie du pays.

Les ouvriers s'adressèrent à lord Palmerston, implorant sa médiation dans ce terrible conflit. Son Excellence répondit, comme de juste, que l'affaire de Preston ne le regardait en rien, et que le taux des gages ne devait pas être fixé par le Gouvernement, mais par le rapport de l'offre et de la demande sur le marché du travail.

A leur tour, les patrons s'adressèrent à lord Palmerston pour lui demander une démonstration militaire, et, comme de juste, Son Excellence répondit immédiatement par l'envoi d'une troupe de soldats.

Les ouvriers se tournèrent alors vers la *Société des arts et métiers* qui voulut bien accepter le rôle de conciliatrice. On convoqua en conférence les personnages les plus distingués de l'Angleterre, et les plus compétents sur les questions industrielles; les délégués de plusieurs chambres de commerce se rendirent à l'invitation, ainsi que lord Stanley, M. P. vicomte Goderich, M. P., vicomte Elmsley, sir William Clay, reverend Maurice, Thornton Hunt, George Holyoake et Ernest Jones. Patrons et ouvriers avaient été convoqués pour exposer contradictoirement leurs griefs dans ces assises du travail; à ces nouvelles conférences du Luxem-

bourg anglais, apparurent les délégués des Trades' Unions, des filateurs, des vitriers, des chapeliers, des tisserands, des camionneurs, des tailleurs, etc., leur nombre était légion. Mais de délégués de la partie adverse, personne ne parut; de ce beau projet de conciliation solennelle, il ne résulta qu'une mystification de plus.

Un mois après avoir fait avorter des conférences, l'association des patrons fit offrir la réouverture des ateliers, moyennant retour au *statu quo*. Refus des ouvriers.

Les autorités municipales de cette pauvre ville de Preston que ces discussions avaient à demi ruinée, offrirent alors leur médiation; mais déjà sûrs du succès, les fabricants la refusèrent, déclarant catégoriquement qu'ils n'accepteraient « aucun intermédiaire entre eux et leurs gens. » Cependant la victoire tardant à venir, les maîtres songèrent en ce moment à appeler dans leurs fabriques des hommes du dehors. Des agents furent expédiés en Irlande, dans les comtés agricoles de l'Angleterre, et jusqu'en Belgique.

Mais les ouvriers rendirent coup pour coup. Ils envoyèrent, de leur côté, des agents à Liverpool, à Fleetwood, à Manchester et en d'autres endroits pour exhorter leurs camarades à ne pas trahir la cause; leurs orateurs parcoururent les campagnes. Un jour, une grande troupe d'Irlandais embauchés pour Preston, furent reçus à leur débarquement à Fleetwood par le représentant des ouvriers, qui les harangua avec tant d'éloquence, que ces braves Paddies rebroussèrent chemin et se rapatrièrent par le premier navire. Des orateurs apostrophaient les nouveaux venus aux débarcadères des chemins de fer, et leur exposaient si pathétiquement l'état des choses, que presque toujours les arrivants se laissaient payer le voyage de retour. Bref, les filateurs durent abandonner leur projet de remplacer leurs employés récalcitrants par des étrangers qu'ils auraient tenus sous la main.

La situation devenait cependant absolument intolérable pour les ouvriers qui avaient épuisé déjà toutes leurs ressources. Ils prirent donc leur courage à deux mains et adressèrent une nouvelle supplique à lord Palmerston, qui, avec l'ironie hautaine qu'on lui connaît, se borna à répondre que « des considérations morales n'avaient rien à faire dans cette question. »

Les maîtres manufacturiers ayant envoyé à leur tour un nouveau mémoire, le *Premier* eut recours à toute autre chose qu'à « des considérations morales. » Il envoya au préalable de nouveaux soldats à Preston, puis interdit le droit de réunion, et fit arrêter George Cowell et six autres des principaux meneurs du mouvement, qu'on envoya dans les prisons de Liverpool, comme prévenus du crime de *conspiracy*, ou de conjuration. Certainement oui, Cowel et consorts s'étaient conjurés, ils s'étaient coalisés, mais avaient-ils été les seuls à le faire?

La partie était devenue par trop inégale. Les ouvriers ne pouvaient

répondre que par l'insurrection et la guerre civile, mais ils n'en voulurent pas, et bien firent-ils. Donc, ils s'avouèrent vaincus ; en frémissant, ils courbèrent la tête, et acceptèrent les conditions qu'il plut à leurs vainqueurs de leur imposer.

Il faut le dire, on ne trouverait pas facilement dans la presse anglaise un exposé de la question aussi favorable aux vaincus, c'est-à-dire aussi impartial que celui qui précède. Par les grèves, les associations ont menacé trop sérieusement de puissants intérêts pour qu'on les envisageât avec modération, elles ont affecté trop notablement les bénéfices nets des entrepreneurs, pour n'être appréciées qu'à un point de vue strictement scientifique et désintéressé. A entendre le *Times*, l'histoire des grèves et des Trades' Unions est le développement invariable du thème suivant :

« De rusés fainéants organisent une masse imbécile en associations » dans lesquelles s'incorporent les chartistes d'hier et les radicaux » d'aujourd'hui, des gâte-sauce politiques flanqués de leurs dignes » collègues, les athées et les sécularistes. Les non-unionistes, c'est-à- » dire les artisans restés en dehors, sont des sujets pieux, dociles, » loyaux et rangés, mais quant aux unionistes, gens turbulents, » grossiers, ivrognes et débauchés : *they are all low people, Sir !* — Ces » agitateurs de profession, grassement payés par leurs dupes, remuent » toutes ces graves questions de salaires, de participation aux bénéfices, » de subsistances, de concurrence faite au travail humain par le travail » mécanique, toutes redoutables difficultés avec lesquelles ils sont tou- » jours sûrs d'émouvoir une masse ignorante. Au moment voulu, ces » émeutiers lancent dans les multitudes le brandon de la discorde et » soulèvent les employés contre leurs employeurs, ces derniers étant » tous, ou à peu près, des philanthropes éclairés, imbus des plus saines » doctrines industrielles.

» Il est évident que sur la question de machines, par exemple, les » fabricants ne peuvent ni ne doivent céder ; ils ne peuvent pour com- » plaire à des prétentions barbares, renier le principe même de la » civilisation, et leurs intérêts les plus évidents qui sont en définitive » identiques aux intérêts des travailleurs eux-mêmes.

» Ils ne peuvent pas non plus céder sur la grande question des salai- » res, l'objet principal en litige. Les gages sont généralement équitables » et suffisants; ils sont du moins aussi élevés que faire se peut, sans » mettre le manufacturier en perte. Les ouvriers tendent à l'égalisation » des prix, ils désirent un tarif uniforme pour tous les départements » d'une même industrie : les patrons, tout au contraire tendent à la » différentiation des prix de main-d'œuvre, en raison des avantages » ou des désavantages propres à chaque localité, et de mille circon- » stances diverses. D'ailleurs, les bénéfices ne laissent point une marge

» pour qu'on y puisse tailler en plein des augmentations de salaire. » Quand un fabricant travaille en grand, et, à plus forte raison, quand » il travaille en petit, le bénéfice net se compose peut-être de la diffé- » rence de 10 centimes par kilogramme entre le prix de vente et le » prix de revient. S'il fallait payer quelques centimes de plus le kilo- » gramme de matière première; si, par l'augmentation des salaires dans » toutes les industries, il fallait payer 1 franc de plus pour la tonne de » houille, 2 francs de plus pour la tonne de fer; s'il fallait payer davan- » tage aux camionneurs, et aux chemins de fer et aux courtiers, la fabri- » cation serait en perte au lieu d'être en bénéfice.

» Les demandes étant déraisonnables, les événements en font justice, » et les ouvriers sont écrasés par la force des choses plus encore que » par celle de leurs maîtres. Les grèves amènent d'immenses désastres » sur les coupables ; elles réduisent des milliers de familles à une misère » atroce, et font perdre en salaires des millions de livres sterling ; elles » font perdre en bénéfices d'autres millions qui auraient été employés » derechef à payer de nouveaux travaux. En s'insurgeant contre le taux » de leurs salaires, les prolétaires s'insurgent contre leur estomac, et » force doit rester au capital, au fabricant et à la faim ! »

Et *Master Punch* égaye de son esprit les dissertations du *Times ;* il fait de la science charivarique au profit du gros public. Tantôt, c'est un ivrogne rentrant en chancelant dans son taudis : il regarde d'un œil stupide sa femme éplorée, ses enfants déguenillés, ses filles laides comme le péché. Tel est le *home*, le foyer de l'unioniste. — Tantôt c'est un misérable au ventre concave implorant la pitié d'un ventre convexe. Une légende explique aux intelligences obtuses : l'homme maigre, c'est le méchant travailleur qui fait grève, et cette espèce de monsieur gros et gras, charnu, dru et dodu, c'est le sujet rangé, moral et soumis au chef d'usine. Telles sont les significations qu'on a presque réussi à inculquer aux mots de grèves et de Trades' Unions; elles ne sont pas exactes, mais, en revanche, elles sont très-simples et généralement admises.

La question ainsi posée, ne peut pas aboutir. Au reproche de *brutalité* qu'on lui a maintes fois adressé, la classe ouvrière a rétorqué par le mot de *perversité*. C'est ainsi que l'on voit deux enfants se disputer, l'un criant à l'autre : « Méchant, va ! » et le second répliquant : « Méchant toi-même ! » — Ah ! combien notre société, dite civilisée, est loin d'avoir réalisé l'harmonie entre tous les intérêts ! — Les belligérants ressentent plus que de raison leurs torts réciproques; s'exagérant l'hostilité qui règne entre l'acheteur et le vendeur, ils passent légèrement sur les conséquences redoutables d'un conflit. — Le moraliste doit mettre encore en ligne de compte le fatal entraînement de la lutte qui, entreprise pour un motif d'intérêt prétendu, continue pour l'assouvissement de l'orgueil, et finit par une ruine commune.

L'Association se flatte souvent de triompher par le nombre d'hommes qu'elle peut mettre en ligne de bataille. En cela, elle se trompe grandement ; car sa plus grande faiblesse provient de ce qui, au premier abord, semble faire sa force. Une coalition de dix mille pauvres, dont l'intelligence et les ressources matérielles sont inévitablement fort diverses, sera facilement rompue par une coalition de dix riches qui sont unis par la communauté de position et d'intérêts, et surtout par un égal degré d'intelligence. — La logique des choses, les besoins impérieux du ventre qui n'a point d'oreilles, et — ce qui est infiniment plus puissant encore;— les pleurs d'une femme en détresse, et les gémissements d'enfants que la faim jette à la fièvre ou livre à la consomption, ces affreux vampires, pousseront toujours les nécessiteux à se faire concurrence les uns aux autres, à louer leurs bras à vil prix, à vendre leur travail pour une quantité de nourriture insuffisante ; par conséquent, à installer la souffrance à leur foyer. Entre le besoin pressant et immédiat, et le remède qui opère lentement, c'est la nécessité présente qui fatalement l'emporte. *Poverty must always sell itself.* Traduisez : « La misère mène à l'esclavage.

Les économistes du coin du feu ont donc beau jeu à théoriser sur la question des salaires, qui, prétendent-ils avec lord Palmerston, se balance uniquement par le jeu de l'offre et de la demande, comme par un mécanisme automoteur, le fabricant et son employé entrant dans la relation réciproque d'un acheteur et d'un vendeur de travail. C'est vraiment dommage que cette relation réciproque ait été viciée elle-même dès l'origine. C'est bien dommage pour la théorie, qui serait parfaite, si elle ne négligeait un tout petit détail pratique : à savoir, que la misère, rien que la misère, pèse sur un des plateaux de la balance. On compare le *labour market*, ou marché du travail, au marché de draperies et rouenneries ; mais l'on oublie que l'offre et la demande ne s'y présentent pas dans les mêmes proportions, s'il y a comparativement plus de vendeurs que d'acheteurs de drap, il y a par contre, moins de fabricants acheteurs de travail que d'ouvriers vendeurs de travail. Ces engagements, qui liaient les fabricants de Preston, par des clauses de dédit considérable, étaient vraiment des précautions de luxe et de surcroît. Adam Smith le remarquait déjà : « Par un accord tacite, par un accord que l'on retrouve partout et toujours, les patrons se prémunissent contre l'augmentation et se coalisent pour l'avilissement des salaires. De cette coalition personne ne parle, précisément parce qu'elle est universelle. » (*Wealth of Nations*, vol. 1, p. 8.) Les fabricants ne voudraient pas gâter un métier, qu'ils aiment, et pour lequel ils savent se dévouer au besoin. Sans aller bien loin chercher des exemples, nous nous rappelons que, dans la grève de 1859, des entrepreneurs ont déclaré vouloir faire plutôt dix fois banqueroute, que d'accéder aux demandes (raisonnables) de leurs maçons, et ils ont fait banqueroute !

La misère est donc un des éléments de la question, élément que, sous prétexte de science pure, on n'a pas le droit de négliger. A un *meeting* pour l'avancement des sciences sociales, où l'on débattait la question de savoir si le travail est une richesse ou non, un gentleman émit l'ingénieuse idée que le « *travail vivant* (!) » ne se distinguait du travail mécanique ou même d'une marchandise que par la faculté qu'il avait d'être obéissant ou rebelle. Ce monsieur n'avait sans doute jamais été obligé de s'apercevoir que la force humaine ne s'emmagasine pas comme celle d'une machine à vapeur. La force physique n'est pas disposée dans un coin de l'estomac pour en être retirée à volonté et à certaines heures. Le manœuvre doit manger ou mourir, ce qui est assurément chez les pauvres une grave imperfection organique. Donc le vendeur de travail ne peut conserver sa force indéfiniment par devers lui jusqu'à ce qu'il en obtienne un bon prix. Le fabricant peut fort bien attendre toute une année pour toucher le pourcentage de son capital industriel, mais un estomac doit renouveler toutes les vingt-quatre heures son capital alimentaire.

L'ouvrier se présente sur le marché, mais à moins d'avoir les ressources de l'Association derrière lui, il doit se défaire de son travail immédiatement, parce que sa force décroît et se déprécie d'heure en heure; il doit s'en défaire et ne pas trop marchander, parce que derrière lui se tient son camarade prêt à accepter pour son propre compte. Certes, il y a trop de travailleurs. Non que le travail manque et puisse manquer, mais la répartition des produits se fait de la façon la plus injuste et la plus désastreuse. — Qu'on nous permette de citer à ce sujet quelques paroles de John Stuart Mill, le plus grand économiste vivant de l'Angleterre :

« J'avoue n'être nullement enthousiaste de l'idéal qu'on nous présente » de compétition à outrance. Je ne puis croire que notre état normal » soit de nous exterminer pour défendre notre vie, de nous pousser du » coude, de nous marcher sur les talons, de nous renverser, de nous » fouler aux pieds, de nous écraser les uns les autres. Cet état de » choses, qu'on donne comme le type idéal de la société, je le considère » comme fort peu satisfaisant, et comme une pénible phase de notre » progrès industriel... Quand on envisage la question à ce point de vue, » l'on est comparativement indifférent à la simple accumulation de pro- » duits qui est le dernier mot de nos grossiers systèmes. Il est bon » qu'une nation ne soit pas en arrière sur la production de ses voisines; » mais la production en elle-même est chose de peu d'importance, » si quelque motif empêche d'en tirer parti. Pourquoi, je le demande, » féliciter un riche, qui l'est déjà trop, de ce qu'il est devenu plus » opulent encore? pourquoi s'applaudir de l'augmentation du nombre » des oisifs, se livrant à des prodigalités improductives? Dans les pays » arriérés et barbares, on se préoccupe de l'augmentation des produits;

» dans les nations plus avancées, l'objet de la science est une meilleure » distribution des richesses. » *Political Economy*, vol. II, p. 319. Voilà de profondes paroles qui devraient servir de préface à l'économie politique moderne !

Nous disions qu'il y a trop de travailleurs pour la répartition qui est faite de leurs produits; il y a donc trop de population dans nos vieux pays conservateurs de vieilles civilisations. A ce propos, longtemps nous avons cru, contrairement à la loi de Malthus, que la production des subsistances pouvaient croître plus vite que la population, c'est-à-dire que si deux produisent pour deux, trois travaillant en harmonie pouvaient, avec la division du travail, produire pour trois et pour un en sus. — Nous le croyons encore, mais comme vérité théorique seulement, et d'une application erronée tant que nos sociétés suivront leurs errements actuels, basés sur la protection du travail national, la tutelle gouvernementale, la fameuse balance du commerce, et autres sophismes dont les plus gros ont acquis force d'axiome : « L'intérêt du vendeur est contraire à celui de l'acheteur. — Les affaires, c'est l'argent des autres. — Les nations doivent vendre énormément et acheter aussi peu que rien. — Un homme est d'autant plus riche que ses voisins sont plus pauvres. » — Dans son remarquable article sur les grèves, M. le professeur Baseley raconte avoir entendu un jeune *Curate* catéchisant ainsi sa congrégation rustique sur le texte de l'Évangile : « Vous aurez toujours des pauvres avec vous. » — « Admirez, s'écriait-il, la sagesse de la Providence ! Elle prend soin de ne pas laisser le pays manquer de pauvres; car si nous n'avions pas de misérables, qui, je vous le demande, prendrait la peine de labourer ? Et nous ne pourrions plus manger de pain ! »

Bien plus, des formules dites scientifiques ne résoudront pas un problème compliqué de passions.

L'intérêt n'est pas tout, quoiqu'il soit bien puissant et que certains le proclament le seul motif des actions humaines. Au dire de M. Dunning, toutes les institutions des nations civilisées pivotent sur le fameux 5 % d'intérêt; 10 % attireront le capital n'importe où; 20 % produiront zèle, ferveur, sollicitude; 50 % inspireront hardiesse et vaillance; 100 % un homme foulera toutes les lois humaines et divines, mais à 300 % il n'est, dit-il, pas de crime qu'on ne commette, de risque qu'on ne veuille encourir, même celui d'être pendu ou écartelé ! — N'en déplaise à M. Dunning, il est une chose plus forte encore que la soif du lucre, c'est la soif de la domination à laquelle, le cas échéant, on sacrifierait mille fois son intérêt. L'esprit d'orgueil et d'ambition a fait des martyrs comme en fait le dévouement; on a vu des hommes se jeter pour leur caste dans la perdition, sacrifier leur fortune et les intérêts de leur famille. Et le semblable engendrant le semblable, qu'y a-t-il d'étonnant à ce que l'esprit de domination ait amené par réaction l'esprit de révolte,

de colère et de vengeance qui, lui aussi, a produit ses martyrs, c'est-à-dire ses fanatiques? — Grâce à l'esprit de fraternité humaine, qui a toujours subsisté entre employeurs et employés, quoi qu'on ait pu dire, et quoi qu'il ait pu sembler; grâce à l'entente des intérêts communs, ni d'un côté ni d'autre, on n'a jamais poussé l'antagonisme jusqu'à l'extrême, car il ne faudrait pas, — qu'on veuille bien y réfléchir, — il ne faudrait pas beaucoup de mauvaise volonté de part et d'autre pour désorganiser de fond en comble toutes les conditions actuelles de la production! Si cet épouvantable malheur ne nous a pas accablés; si lentement nous émergeons hors du patriarcalisme, du servage et de la féodalité; si le bien-être augmente et se généralise sensiblement, c'est qu'après tout, les uns et les autres pratiquent la grande solidarité humaine davantage qu'ils ne la comprennent peut-être!

Mais il est malsain de parler des choses malsaines. Laissant de côté ces tristes considérations, revenons à l'examen général de la situation, à la simple appréciation des faits, et, par manière de transition, vidons dès l'abord la question extérieure.

— Est-il vrai que les Trades' Unions aient un but, ou du moins une arrière-pensée anti-gouvernementale? — Généralement non. Les fondateurs et promoteurs de ces associations ont pour la plupart des opinions avancées; l'on rencontre parmi eux d'anciens Chartistes, des disciples de Robert Owen; mais dans leurs réunions officielles, ces mêmes individus s'abstiennent scrupuleusement de toute ingérence politique.

Autre observation. — La question sociale et la question politique pourront-elles, en Angleterre, rester longtemps isolées comme elles le sont aujourd'hui? — Certainement non. Si les prolétaires réussissent à se procurer une meilleure instruction et un plus grand bien-être matériel, le contre-coup de ce changement se fera nécessairement sentir dans l'ensemble de leurs conditions sociales: l'indépendance matérielle produit l'indépendance politique, tout aussi naturellement qu'un germe végétal produit tiges et feuilles. Mais nous aurions tort de discuter ici une question que se réserve l'avenir; il nous suffit de savoir qu'à l'heure présente, la classe ouvrière n'a pas de préoccupations foncièrement politiques. Nous le voyons bien par l'apathie avec laquelle elle a laissé passer les récents projets de *Reform-bill*. A vrai dire, elle est indifférente à l'égard de la Royauté, incrédule à l'égard du Parlement. Elle se croit trop pratique pour s'occuper d'avantages si lointains, et ne veut s'attacher encore qu'à son intérêt le plus immédiat: la vie matérielle.

Constatons un second fait. Il est trop vrai que même en ces derniers temps, des ouvriers se sont plus d'une fois révoltés contre les lois du progrès économique, en se mettant en grève pour empêcher l'introduction de machines perfectionnées. Ainsi, en 1859, un constructeur de Liverpool,

qui avait acheté du cuivre perforé à la mécanique pour le doublage des navires, se vit obligé de livrer son cuivre aux foreurs, qui, prétendant avoir seuls le droit de le travailler, se firent ainsi payer un ouvrage auquel ils n'avaient pas touché. — Nous apprenons que, tout récemment, des manufacturiers de Sheffield ont déclaré ne pas oser introduire dans leurs ateliers une certaine machine qui, imitant la plupart des mouvements exécutés à la main dans la fabrication des limes, aurait permis de produire cet article à bien meilleur marché. Le résultat de ce refus, sera probablement de transférer tôt ou tard à Manchester le centre de cette fabrication. — Les corsetières de Kettering se mirent dernièrement en grève pour empêcher l'introduction de machines à coudre dans leur industrie ; et la sympathie qu'elles ont excitée fut si générale, que leur grève fut soutenue par des souscriptions provenant de la manufacture même des machines à coudre.

Dans sa lutte contre le capital, le travail n'a pas été invariablement vaincu, ainsi qu'il a été affirmé dans quelques plaidoyers. Aux exemples déjà produits du contraire, nous en ajouterons quelques autres dans un but purement historique. Ainsi nous mentionnerons la double grève en 1848 des ouvriers en bâtiment, pour obtenir la fermeture de leurs chantiers, le samedi à partir de quatre heures du soir, et pour une augmentation de paye de douze sous par jour. Preuves encore : l'issue en 1859, des grèves des constructeurs de navires, sur les chantiers de la Tyne et la Wear, des cordonniers de Northampton et des ouvriers en construction de Dublin. Il est aussi arrivé que battus dans une première grève, les ouvriers ont fait de nouvelles propositions, que les maîtres se sont hâtés d'accepter, peu soucieux de remporter une seconde victoire, qui aurait pu leur coûter aussi cher que la première. Dernièrement, on a pu lire dans nos journaux de Paris l'entre-filet suivant :

« On craint à Londres une grève dans la boulangerie. Les *geindres* de Londres travaillent quinze heures par jour ; ils voudraient pour le même salaire ne travailler que douze heures. Cette prétention est à coup sûr fort raisonnable, surtout quand on considère leur pénible labeur et l'insalubrité de leur métier, qui est, entre parenthèse, un des plus malpropres qui existent. Pourquoi cacher ce déplorable fait, quand il existe des pétrins Boland, des pétrins Rolland, des pétrins mécaniques de toute espèce ?

» Les journaux anglais donnent généralement tort aux patrons, qui semblent ne vouloir accorder aucune concession. Les habitants de Londres se réveilleraient-ils un jour sans avoir le moindre petit pain à se mettre sous la dent ? Cela pourrait bien arriver.

» Il y a quelques années, les cochers de Londres s'étant mis en grève pendant vingt-quatre heures, il ne circula dans l'immense capitale aucune voiture publique. On peut se figurer la perturbation causée par cet accident.

Ce fut une véritable terreur. Les uns ne purent se rendre aux gares de chemins de fer; les autres manquèrent des rendez-vous d'affaires; les plus intrépides couraient dans les rues, et plongeaient dans les boues et dans les brouillards de Londres; car le fait se passait en hiver. Espérons pour nos voisins que s'ils ont pu manquer de voitures, ils ne manqueront pas de pain, et que les maîtres boulangers céderont à de justes réclamations. » Car, aurait pu ajouter le journaliste, les réclamations nous paraissent d'autant plus justes, que ceux qui les font sont plus en mesure de les appuyer.

Mais la grève des facteurs, ce fut bien autre chose ! Comme on se hâta de faire droit à leurs demandes! Comme le *Times*. si hargneux d'ordinaire, prit sans coup férir la défense de ces humbles fonctionnaires, et fit de terribles articles contre ces gros bonnets du Post-Office! « Y pensez-vous ? Nos lettres, nos journaux, nos traites sur la Banque, nos affaires, toute la circulation intellectuelle, industrielle, politique et sociale de la Grande-Bretagne suspendue, et cela pour quelques sous par jour, rognés sur la paye de quelques misérables facteurs? Allons donc ! »

Il n'est pas exact d'affirmer qu'il serait impossible aux manufacturiers d'élargir la quotité des salaires. Cette quotité dépend, il est vrai, du prix de vente des objets fabriqués, et fluctue avec les cours du marché. La hausse des salaires est d'ailleurs contre-balancée par une hausse correspondante des objets de première nécessité. Sur une base aussi vacillante que celle d'une augmentation de salaire, il serait insensé de vouloir fonder le bonheur futur du peuple. Toute réserve étant faite sur le fond même de la question, il faut cependant en convenir, dans beaucoup d'industries, les patrons pourraient fort à leur aise rogner une part de leurs gains pour augmenter d'autant les salaires de la main-d'œuvre.

Dans la dernière grève, les entrepreneurs de Londres se sont montrés très-tenaces à l'encontre de leurs ouvriers; eh bien ! il résulte de devis parfaitement établis que, lorsqu'il s'agit d'une maison ordinaire de Londres, un constructeur compte sur un bénéfice de 10 à 30 %, soit en moyenne de 20 %.

Supposons qu'une maison doive coûter 100,000 fr. :

Pour matériaux divers.	64,000 fr.
Pour frais de main-d'œuvre	30,000
Et pour intérêts à 6 %.	6,000

L'entrepreneur est engagé, les fondements de la maison sont creusés, les délais de livraison sont fixés, c'est le moment que prennent les ouvriers pour réclamer une augmentation de 10 % sur leurs salaires. Nous

supposons l'entrepreneur obligé de passer par leurs conditions et d'emprunter 3,000 fr. à 6 %, pour les ajouter aux 30,000 fr. de salaire portés sur son devis primitif. La maison lui coûtera donc 103,180 fr. au lieu de 100,000 fr. En la revendant 120,000 fr., comme il le comptait, il ferait encore un bénéfice fort raisonnable de 16 %. Mais il ne faut pas être grand devin pour supposer qu'il tâchera de faire retomber tout ou partie de la différence entre 16 et 20 % sur le dos du propriétaire, qui le fera retomber à son tour sur le dos du locataire.

Il y a donc beaucoup à faire pour équilibrer les salaires d'industrie à industrie, et pour répartir d'une façon plus équitable les bénéfices entre le travail et le capital. Les salaires n'ont pas augmenté comme le prix des subsistances. D'une étude faite par M. John Holmes de Leeds, il résulte que, depuis 1810, les revenus des propriétés territoriales ont triplé et quadruplé; que, depuis 1830, les revenus des entreprises industrielles ont quintuplé et sextuplé, tandis que, dans les mêmes laps de temps, les salaires ont dans les manufactures à peine augmenté de moitié, et dans les campagnes, d'un tiers à peine. En conséquence, la mortalité des pauvres reste à peu près la même, tandis que la vie moyenne des riches augmente sensiblement.

Quoi qu'il en soit des avantages que peut procurer aux ouvriers une augmentation de leurs salaires, Preston nous donnera un triste exemple de ce que peuvent coûter les grèves, au moyen desquelles on veut se procurer cette amélioration.

On se rappelle qu'il s'agit du chômage de 17,000 ouvriers pendant trente-huit ou trente-neuf semaines. La perte en salaires s'élève environ à. . . . . 10,000,000 fr.

et ce chiffre n'est pas le plus fort de ceux qui nous ont été indiqués.

La grève a vidé les caisses de diverses Unions, car elle a été largement appuyée par les autres industries. Ainsi les Mécaniciens réunis lui ont compté en une seule fois 75,000 francs. La grève a absorbé en secours une somme de 2,400,000

Les économies perdues, les objets abandonnés au Mont-de-Piété, les maladies, les détériorations de vêtements, de mobilier, provenant d'une misère prolongée ont dû se traduire par des pertes énormes. Dans l'impossibilité où nous sommes de les évaluer même approximativement, nous les indiquons ici pour mémoire.

Ce qui nous donne en perte sèche pour les ouvriers, un minimum de 12,400,000

Si, comme on l'a généralement cru, les bénéfices réalisés à cette époque par les filateurs de coton, équivalaient aux gages qu'ils payaient en main-d'œuvre, cette grève leur aurait coûté en pertes de bénéfices une dizaine de millions; nous n'en portons que les trois-quarts.	7,500,000
La détérioration de matériel a été évaluée à. . .	1,200,000
La dépréciation de clientèle, à.	1,250,000
La perte d'intérêt à 6 °/₀ sur le capital engagé, à. .	7,267,500
N'ayant pu en connaître le montant, nous portons ici les subventions des fabricants coalisés, *pour mémoire*.	
En outre, les marchands et aubergistes accusent une perte de.	281,000
Et les compagnies de chemins de fer, les camionneurs, les industries diverses.	250,000
TOTAL.	17,748,500 fr.

Nous croyons donc être assez près de la vérité en concluant que la grève de Preston a coûté à la chose publique une trentaine de millions, somme assez ronde. Nous n'appuyons pas sur le côté moral de cet immense désastre, que lord Palmerston trouvait tout à fait étranger à la question. Les souffrances de tant de milliers de créatures humaines ne sont pas affaire de statistique, nous le reconnaissons à regret. Mais qu'il nous soit permis de constater que cette expérience a coûté trop cher à l'Angleterre, et qu'il eût peut-être mieux valu faire donner par des maîtres d'école quelques rudiments d'économie politique aux enfants du peuple. Encore si cette leçon donnée à Preston était la seule! Mais il y en a tant d'autres; et il en faudra, peut-être, tant d'autres encore!

Pour nous rendre compte du prix de revient de quelques-unes des plus récentes grèves, nous empruntons à M. Watts, les données principales du tableau qui va suivre. S'il est vrai que dans les manufactures anglaises à outillage perfectionné, le capital mis dehors par tête d'ouvrier, s'élève à dix fois le montant du salaire annuel, une paye de 975 francs suppose un capital engagé de 9,750. Nous évaluons à 22 °/₀ le rendement total de ce capital, soit 6 °/₀ d'intérêt, et 16 °/₀ de bénéfice brut, applicable à l'amortissement, aux frais généraux, etc. Disons-le expressément, les chiffres que nous transcrivons ici ne peuvent avoir aucune prétention à l'exactitude mathématique, vu qu'ils se rapportent à différentes industries dont le capital d'installation varie singulièrement. Tels quels, les chiffres ci-après ont été recueillis très-péniblement; les appréciations contradictoires pouvant varier de 1 à 3.

Pour ce qui nous concerne, nous avons généralement adopté une forte moyenne.

NOMS des VILLES.	NOMBRE DES		PERTE.			
	Ouvriers.	Journées de travail.	Montant des gages.	Subventions fournies par les Trades'Unions.	Intérêts à 22 0/0 sur le capital d'installation.	TOTAL.
Padiham ..	800	162,400	435,000	108,750	957,000	1,500,750
Clithero. ..	3,000	126,000	337,500	84,375	742,500	1,164,375
Blackburn.	40,000	840,000	2,250,000	562,500	4,950,000	7,762,500
Ashton....	22,000	924,000	2,475,000	613,750	5,445,000	8,533,750
Colne.....	1,500	525,000	1,406,250	351,550	3,093,750	4,851,550
Bolton.....	12,000	504,000	1,350,000	337,500	2,970,000	4,657,500
Londres... Ouvr. en bâtim.	10,000	1,820,000	8,125,000*	2,030,125	962,500	11,117,625
TOTAUX....	89,300	4,901,400	16,378,750	4,088,550	19,120,750	39,588,050

* La paye des ouvriers en bâtiment de Londres était de 20 shillings par semaine, et de 15 shillings dans toutes les autres localités mentionnées dans ce tableau.

Les sept grèves énumérées ci-dessus représentent donc à elles seules une perte en journées de travail équivalant à cent trente-six siècles ; durée double de celle que les chronologistes vulgaires assignent à notre globe, depuis Adam et Ève ; et une perte en espèces d'une quarantaine de millions avec lesquels on aurait pu se procurer un bon nombre d'hectolitres de blé. — Les mineurs de houille ont pendant les vingt dernières années dépensé en grèves quelque chose comme 6,250,000 francs. La grève des Mécaniciens Réunis a coûté une douzaine de millions en 1852. Pour avoir une évaluation de la perte totale, tous ces millions devraient être additionnés à la suite de tous ceux qui ont été dépensés dans une multitude de grèves locales dont personne n'a fait encore le relevé. Puis, en raison des pertes accessoires de diverse nature, la somme totale devrait être triplée ou décuplée, selon que l'évaluateur serait plus ou moins disposé au pessimisme. Vraiment, on se demande ce qui coûte le plus, des grèves, des grêles, des naufrages, des inondations ou des incendies. Des amateurs de statistique ont calculé que depuis le « glorieux avénement » des whigs en 1688, la Grande-Bretagne avait dépensé en guerres étrangères l'énorme somme de 75 milliards, et cela sans compter

les budgets dits normaux de la guerre et de la marine, une bagatelle, comme chacun sait ; une longue série de millions et de centaines de millions, aboutissant à des milliards. Ah! comme l'on gaspille l'argent dans notre pauvre monde!

Un mauvais arrangement est, on le sait, préférable à un bon procès, et la plus coûteuse des paix revient encore meilleur marché qu'une guerre triomphante. Quelques calculs montreront jusqu'à quel point la passion peut aveugler employeurs et employés, lorsqu'ils commencent par se battre pour faire la paix ensuite, et qu'ils remettent au noble jeu de *Qui perd gagne* de prononcer sur leurs différends.

En temps de crise, les patrons réduisent le nombre de leurs travailleurs. La fabrication manquant de débouchés, une quantité d'ouvrage restreinte et un salaire encore plus restreint, sont distribués en un plus grand nombre de mains. Par contre, les ouvriers désireux de faire augmenter leurs salaires, choisissent le moment où les commandes abondent pour réclamer un surplus de paye. Si le manufacturier ne veut pas s'y prêter, il s'expose à une grève, au moment où il aurait pu espérer les plus gros bénéfices; il risque de laisser inactifs ses capitaux de premier établissement, et son fonds de roulement, empruntés peut-être à d'onéreux intérêts. Des grèves se sont organisées pour des augmentations de salaire variant de 2 1/2 à 15 %. Supposons, pour rester dans la généralité des cas, qu'il s'agisse d'une demande en augmentation de salaire de 5 %. Les deux parties intéressées ne pouvant pas parvenir à s'entendre, en appellent aux hasards de la lutte. Voyons les conditions qui sont faites aux deux ennemis.

Les ouvriers réclamant une augmentation de 5 % sur leurs salaires supposés de.	fr.	975 »
prétendent se faire payer.		1,023 75
Pour obtenir par mois.		85 31
au lieu de.		81 25

comme ci-devant, ils se mettent en grève, et ils jettent 81 *Tu les tiens*, pour 85 *Tu les auras, peut-être!*

Nous supposons que la grève dure un mois seulement. Nous la supposons victorieuse. Dans ce cas, les ouvriers, pour regagner seulement les 81 fr. 25 c. sacrifiés, devront travailler au tarif amélioré de 5 %, pendant vingt mois. Une grève de deux mois leur coûterait le travail de quarante mois, et ainsi de suite.

Nous concluons, comme s'il ne s'agissait que d'une simple loterie, que l'ouvrier qui fait grève pour obtenir une augmentation de 5 % sur ses salaires, a une fois raison et vingt fois tort. Il aurait une fois raison et dix fois tort, s'il s'agissait d'une augmentation de 10 %; il aurait une fois raison et quarante fois tort, s'il se mettait en grève pour une augmenta-

tion de 2 1/2 %. Mais si la disproportion de son enjeu diminue pour l'ouvrier à mesure qu'il se hasarde pour des salaires plus élevés, d'un autre côté, la possibilité de les obtenir diminue dans la même proportion. Car l'augmentation de la paye étant prise sur les bénéfices du fabricant, il ne faudrait pas aller bien loin dans cette voie pour les réduire à zéro. Ainsi dans l'hypothèse d'un capital de fr. 9,750, engagé par tête d'ouvrier, ce dernier reçoit 975 fr. en salaires, et produit fr. 214. 50, soit fr. 58. 50, intérêt à 6 %, et fr. 156, bénéfice brut, estimé à 16 %. Partie de ce bénéfice brut constitue la marge dans laquelle on peut tailler l'accroissement des salaires; marge bien moins considérable qu'on ne suppose généralement. Dans le cas actuel, l'augmentation de 5 % sur les salaires, s'élèverait au tiers de bénéfice brut, et peut-être à la totalité du bénéfice net.

Nous avons vu ce que la grève coûte à l'ouvrier; voyons ce qu'elle coûte au chef d'usine. En supposant toujours une perte de 6 % d'intérêt et de 16 % de bénéfice brut par tête d'ouvrier représentant un capital de 9,750 francs, le chômage d'un mois qui coûte au premier 81 fr. 25 c., ne coûte au second que 17 fr. 87 c. par tête d'employé, soit, avec vingt fois moins de risques, une somme quatre ou cinq fois moindre.

Considérons ensuite qu'une même somme peut avoir vingt fois plus d'importance réelle pour l'un que pour l'autre. En effet, 1,000 fr. dans un petit ménage correspondent plus ou moins à une dépense de 20,000 fr. dans la famille du maître de l'usine. — A ce point de vue, l'ouvrier qui risque la grève pour augmenter son salaire de 5 %, entreprend la lutte avec une seule et unique chance de succès, contre environ dix-huit cents chances contraires que son usinier amène contre lui.

Est-il besoin de le dire? Par ce qui précède, nous n'avons nullement voulu faire aux ouvriers leur procès, comme s'ils eussent tort de poursuivre la hausse de leurs salaires, surtout lorsqu'ils sont insuffisants; mais nous avons voulu prouver que, dans l'immense majorité des cas, les remèdes qu'ils appliquent sont pires que le mal. Les grèves sont des batailles, les grèves sont de véritables désastres; l'économiste et l'historien les constatent, mais en protestant douloureusement.

De toute manière, la science conclut à une association entre ouvriers et patrons, à une répartition plus équitable des bonnes et des mauvaises chances entre les uns et les autres. C'est dans cette voie que l'on trouvera le progrès, mais aussi d'immenses difficultés. Ce n'est point le moment d'essayer de les résoudre et de discuter la question. — Constatons seulement que des manufacturiers, entre autres M. W. F. Eckroyd de Marsden, près Burnley, se sont plaints que la loi anglaise ne leur permit pas d'intéresser leurs hommes pour une part dans les

bénéfices. Il y a quatre ans, la Chambre des communes a rejeté un amendement par lequel on se proposait de corriger la loi. Si les fabricants le voulaient bien, ils pourraient sans aucun doute réformer cet état de choses ; ils savent bien que celui-là peut, qui veut. *Where a will, there's a way;* mais en attendant, il est certain que tout mauvais vouloir à ce sujet peut s'abriter derrière l'illégalité d'une réforme.

Des hommes de progrès ont proposé l'établissement en Angleterre de Conseils de prud'hommes, que la législation, influencée par l'opinion publique, investirait d'une mission d'arbitrage et de réorganisation industrielle. Ces conseils, composés de patrons et de délégués de Trades' Unions, siégeraient au centre de chaque industrie ; Manchester, Liverpool, Birmingham, Newcastle, Swansea seraient les siéges d'autant de tribunaux industriels, où se tiendraient les assises du travail. De là, il n'y aurait qu'un pas à faire pour l'établissement de Congrès internationaux d'industrie.

Nous croyons cette idée excellente, nous croyons même qu'elle se réalisera un jour, et cela tout aussi certainement qu'on verra s'assembler un congrès permanent, dont les attributions croîtront constamment en importance, un congrès chargé de décider en dernier ressort de toutes les questions de politique extérieure entre les nations fédérées des États unis d'Europe. Mais nous n'espérons pas que la réforme assez prochainement proposée se réalise en Angleterre, nous ne croyons pas surtout que ce Conseil de prud'hommes possède de longtemps des moyens d'action assez puissants pour opérer une réforme radicale dans les conditions actuelles du travail. On l'a déjà dit bien des fois, nous vivons à une époque de féodalité, c'est-à-dire de barbarie industrielle. Nous appelons barbarie, une organisation dans laquelle, en vue d'augmenter ses bénéfices, le fabricant ferme ses ateliers aux ouvriers auxquels il pourrait donner de l'ouvrage ; nous appelons barbarie, une organisation dans laquelle l'ouvrier; pour augmenter son salaire, n'entre pas dans l'atelier qui lui est ouvert. Barbarie est le nom du système dans lequel les différends entre employeurs et employés se décident par des luttes meurtrières, qui ont pour résultat définitif d'envoyer des masses de malheureux à l'hôpital et aux *workhouses*, et de faire porter sur la liste des faillis les noms de plus d'un commanditaire et entrepreneur.

Nous n'attribuons donc pas à un Conseil de prud'hommes la valeur d'une panacée réformatrice. Ce serait fort beau de trouver douze hommes de bien, jugeant avec équité les malentendus entre maîtres et ouvriers ; mais nous trouverions encore plus beau qu'on abolît catégoriquement l'opposition entre telles et telles classes de la société, qu'on abolît l'antagonisme entre le prolétariat et la bourgeoisie. Nous voudrions que le même individu fût de règle générale capitaliste en même temps que tra-

vailleur. Et à tous les rapiéçages du vieux système, nous préférerions une création toute nouvelle....

— Quoi! nous semble-t-il entendre, « quoi! des élucubrations humanitaires! Encore un projet de réforme sociale! Voici venir le Garantisme et le Phalanstère, voici l'Organisation du Travail, voici les théories nouvelles et les anciennes utopies!.... »

— Qu'on se rassure. Il ne s'agit pas ici d'une exposition de programmes, mais du récit d'œuvres accomplies déjà. *Facts, hard facts! stubborn facts, Sir!*

ÉLIE RECLUS.

(La suite à un prochain numéro).

LA PRUSSE EN 1848 ET 1849

NOUVEAUX EXTRAITS DU JOURNAL DE VARNHAGEN D'ENSE

5me ET 6me VOLUMES [1]. — DEUXIÈME ARTICLE.

— Mardi, 2 janvier 1849[2] — ... On veut bien autoriser des réunions primaires un peu avant les élections, mais sous la surveillance d'un fonctionnaire. Piètre liberté, dont le peuple ne se soucie même pas. Ses amis qu'on fait taire et qu'on opprime, ont déjà pris d'habiles mesures, et, ici du moins, à Berlin, leur affaire est en aussi bonne voie que possible. Les démocrates forment un bataillon bien uni. Si on retranchait la contrainte, si on les laissait respirer, la discorde reparaîtrait parmi eux; chacun aurait sa volonté propre qu'il chercherait à faire prévaloir. Le gouvernement n'a pas l'air de s'en douter; s'il le savait, il accorderait une entière liberté !

... Le roi vient d'adresser à sa magnifique et belliqueuse armée un compliment de nouvelle année. Il fait assaut de grands mots : *protection divine, haute trahison, outrages abominables*, il ne sort pas de là. Il exalte l'armée et profite de l'occasion pour s'exalter lui-même. Tout cela est-il bien vrai et bien exact? N'a-t-il point quelque souvenir d'avoir honteusement renvoyé l'armée de Berlin, d'avoir été lui-même outragé par l'armée qui se jetait dans les bras du prince? Mais quoi ! Le roi s'imagine que tout cela est de l'histoire ancienne.

— Mercredi, 3 janvier 1849[3].—Le compliment du roi à l'armée m'a

[1] *Tagebücher von K. A. Varnhagen von Ense.* Sechster Band. in-8. Leipsig, F. A. Brockhaus, 1862. — Voir la livraison de la *Revue* du 1er décembre 1862, t. XXIV, p. 130.
[2] P. 3. — [3] P. 4.

trotté par la tête, et je n'ai pu m'endormir. Cet homme met tout son zèle et toute son ardeur à se précipiter dans quelque nouveau malheur. Quels sont les sentiments qu'il exprime? C'est de la rancune, de la haine, une excessive outrecuidance. Il parle comme si les événements de l'an dernier étaient uniquement l'œuvre de quelques mauvais sujets ou d'un petit nombre de scélérats, et non point la conséquence d'une trop longue oppression, d'une mauvaise politique, d'illusions opiniâtres, d'une ignorance aveugle de toutes choses, de bravades orgueilleuses suivies d'une parfaite faiblesse; il oublie ce qu'il a fait, ce qu'il a dit et que la presse a mille fois répété; il oublie ses plus récentes promesses, et il s'imagine en vérité que le monde va l'en croire sur parole lorsqu'il s'écrie « qu'il a volontairement engagé son peuple dans » la voie des institutions libres. » Hélas! dans cette adresse à l'armée il ne montre que trop le fond de sa pensée. Il rallume toutes les haines. Les démocrates voient qu'il songe encore à défendre sa cause par les armes; qu'il n'y a point de paix entre eux et lui. Et l'armée? Est-ce qu'il n'a donc point consenti à la transformer; est-ce qu'il n'a point approuvé la dissolution de la garde? Est-ce que, d'autre part, les officiers de sa garde et ses courtisans ne l'ont point accablé d'outrages qu'il a dévorés en silence? Ne l'ont-ils point bravé plus grossièrement que le peuple? Ces abus de langage, qui peignent les choses sous un jour absolument contraire à la réalité, ne tournent jamais bien, et le roi n'a point de pire ennemi que ses propos et ses proclamations, que sa manie oratoire.

— Dimanche, 28 janvier 1849[1]. — Le *Moniteur* publie une note diplomatique en date du 23 janvier, adressée par la Prusse à tous les gouvernements de l'Allemagne sur les affaires allemandes. C'est une macédoine. La Prusse célèbre sa conduite, prétend faire passer pour autant de vertus sa sottise et sa faiblesse, et fait les plus magnifiques promesses. On accorde à l'Autriche sa place et son rang dans la Confédération germanique (à qui Dieu prête vie!); mais on explique que rien n'est plus simple qu'une confédération à part dans la confédération générale. Le parlement reçoit des éloges, des encouragements, mais aussi des avertissements. C'est aux gouvernements à l'appuyer par leurs résolutions. Toujours la vieille hâblerie, la vieille duplicité de langage, le vieil esprit de ruse. Ce que j'y lis pour moi, c'est le désir de rétablir la diète d'autrefois, de voiler ses propres misères, d'intimider le parlement. La question de la couronne impériale écar-

[1] P. 36.

ee, parce qu'elle ne s'accorderait guère avec la restauration de la diète et deviendrait passablement oiseuse. A l'arrière-plan, menace pour l'Assemblée nationale allemande d'être considérée comme aussi peu pratique que l'Assemblée nationale de Prusse et exposée au même sort. Le rédacteur de cette circulaire mérite pour ses peines et pour son imaginative l'ordre de l'Aigle-rouge de quatrième classe.

. . . . . .

Lecture dans les *Mémoires d'Outre-Tombe* de Chateaubriand. Cela est bien écrit, en ce sens que la phrase est habile et coulante, mais je doute que cette qualité prolonge leur succès du moment; c'est un genre d'éclat qui me rappelle Voiture et consorts. Chateaubriand a une vanité colossale à laquelle je ne saurais comparer que celle du feldmaréchal comte de Kalkreuth. Celui-ci aussi prétendait ne tenir à aucune espèce de gloire ; c'est-à-dire qu'aucune gloire ne lui suffisait et qu'il les aurait voulues toutes. Chateaubriand en est là.

— Mardi, 30 janvier 1849 [1]. — Le roi a octroyé une constitution qui lui déplaît chaque jour de plus en plus. Il s'en repent, il espère que la seconde Chambre la rejettera, il souhaite une occasion de renvoyer honteusement les députés chez eux. Ce n'est point par ces façons-là qu'il rétablira jamais la tranquillité.

On dit que la première Chambre, que l'on croit fort bien disposée pour la cour, siégera ici ; mais la seconde qu'on se représente d'avance comme détestable, à Brandebourg. Pauvres ressorts de faiblesse et de déloyauté, faits seulement pour multiplier les embarras et les difficultés ! Le gouvernement s'applique à prouver de mille manières qu'on ne peut point se fier à lui ; tous ses actes concourent à propager cette opinion. Le roi a décidément rompu en visière à la logique. A qui, de lui ou d'elle, restera la victoire? Cela n'est guère douteux.

— Vendredi, 2 février 1849 [2]. — ... Je suis conservateur en ce sens que je veux voir la Révolution maintenir tout ce qu'il y a de bon dans le passé, que je ne crois point à la fatalité de la violence, que je préférerais les voies de douceur ; mais cela suppose des malades dociles ou faibles et non point des fous furieux. Hélas ! il n'y a plus pour nous d'accommodement, de fusion. C'est la guerre, la guerre déclarée où, pour vaincre, il faut s'assurer de tous les avantages.

[1] P. 39. — [2] P. 41.

— Mardi, 6 février 1849[1]. — ... Promenade au delà des Tilleuls[2]. Les rues très-animées ; beaucoup de physionomies gaies. Le peuple se presse aux devantures de tous les marchands d'images et se complaît à regarder les portraits de tous les députés de la gauche. La garnison de Berlin a été renforcée ; de nouveaux régiments doivent remplacer les vieux. Le régiment des dragons de la garde s'en va à Fürstenwald ; on dit que c'est pour en avoir fait à sa tête dans les élections. Il y a eu assurément quelques scènes remarquables. Dans une assemblée primaire, l'officier chargé des fonctions de commissaire électoral, dit aux hommes qu'un brave soldat ne pouvait donner sa voix qu'à un personnage agréable au roi. Cela allait de soi, et il leur désigne pour cette fois le candidat de la couronne, officier comme lui. Il prie ceux qui disent oui de passer de l'autre côté. Toute la troupe y va, à l'exception d'un sergent-major à qui l'officier demande ironiquement : « Seriez-vous » par hasard d'un autre avis? — Oui, dit l'autre, et j'ai lu en toutes » lettres que c'est la volonté du roi que chacun de nous vote librement » d'après sa conviction. » Impossible à l'officier de nier positivement. Là-dessus, tous les soldats qui avaient passé de l'autre côté donnent leur voix à ce sous-officier, qui a pris part comme électeur à la nomination des députés et voté pour Waldeck.

A Charlottenbourg, les soldats résistèrent à leur major et ne furent point punis. Bientôt après, on leur déclara qu'ils n'auraient plus la solde de campagne ; ils devinrent furieux et s'écrièrent que si le peuple ne faisait point de barricades, ils se chargeaient d'en faire. On leur répond qu'ils avaient mal saisi l'explication et qu'ils continueraient de toucher le supplément de solde après comme devant. Voilà où conduit le système de cajolerie dans lequel on persévère. Qui sait? on en viendra à s'appuyer sur la garde nationale contre la troupe.

Visite du comte de Keyserling, qui sortait de chez Wrangel et qui confirme ces détails.

— Mercredi, 7 février 1849[3]. — ... Un grand personnage accablait hier un ministre de reproches amers : la constitution octroyée était détestable, infâmement libérale. « Eh, monseigneur, lui dit-on, vous » connaissez Manteuffel. Comment pouvez-vous croire qu'il n'eût pas » bien mieux aimé faire les choses autrement? Tenez-vous pour assuré » qu'il n'a fait que les concessions impérieusement exigées par les » circonstances. » Le grand personnage secoua la tête.

[1] P. 46. — [2] Promenade intérieure de Berlin. — [3] P. 48.

En apprenant les choix de Berlin, le roi a grincé des dents, frappé du poing sur la table, honni les autorités toujours si habiles et si sûres de leur fait, mais toujours si embarrassées et si sottes le jour de l'action. Les ministres mêmes ont dû avaler plus d'une apostrophe fâcheuse. On dit que c'est le ministre Rintelen qui les gobe le plus aisément, doux comme miel.

— Vendredi, 9 février 1849[1]. — ... Conversation sur la duchesse d'Orléans et la princesse de Prusse. Elles ont passé ensemble, cet automne, une journée à Eisenach, en tête-à-tête, ayant envoyé tous les enfants et toute la domesticité à la Wartbourg. La duchesse est toute Française, aime Paris et la France, se plaint beaucoup moins de voir son fils sans couronne que sans patrie.

J'ai fini par me convaincre qu'il est plus avantageux aux amis du peuple de constituer dans les Chambres une forte opposition que d'y avoir la majorité. Dans ce dernier cas, il faudrait prendre la direction des affaires, et c'est, par le temps qui court, le comble de la difficulté; avec les apparences du pouvoir, ils auraient à résoudre des problèmes auxquels ne suffit point la réalité même du pouvoir. Il faudrait renverser les Chambres, reprendre le travail de la Constitution au point où l'a laissé l'Assemblée nationale ; en un mot, procéder révolutionnairement, et cela sans laisser mûrir les circonstances et les idées. Comme opposition, rien ne les force à se jeter dans ces voies périlleuses; ils créent, par les débats, une école politique, et laissent à leurs adversaires les difficultés et la responsabilité de l'action.

— Samedi, 10 février 1849[2]. — ... Keyserling me questionnait aujourd'hui sur O... « Est-ce qu'il pense comme nous? » Je me mis à rire. « Non, répliquai-je; il ne pense ni comme vous ni comme moi. Il » est royaliste à sa façon, à titre de favori du roi actuel dont il attend » son salut. Toute sa fortune consiste en actions sur Frédéric-Guil- » laume IV. »

— Dimanche, 18 février 1849[3]. — ... Windischgraetz menace les juifs de Pesth et d'Ofen de les faire exécuter militairement, s'ils s'avisent de livrer des fournitures aux Hongrois ou de répandre des bruits défavorables aux armes impériales; 20,000 florins d'amende pour la

[1] P. 50. — [2] P. 51. — [3] P. 59.

commune à laquelle appartiendrait un de ces juifs. Quelle infâme injustice, quelle bassesse de sentiments? Misérable valet de bourreau! car il n'est que cela. Général, nullement; encore moins homme d'État, mais uniquement brutal exécuteur des hautes œuvres de la brutale camarilla.

— Jeudi, 22 février 1849[1]. — ... A force de vivre et d'étudier, me voilà arrivé à ne plus faire grande différence entre l'histoire que je ne connais que par les livres et celle dont j'ai été témoin oculaire. Chez moi, ces deux genres de connaissance se fondent insensiblement l'un dans l'autre, et c'est une grande source de satisfaction. Je puis avoir souvent des doutes sur les faits; je n'ai que lumières sur les moyens. La vérité historique est essentiellement dépendante de l'expérience personnelle. On peut apprendre les faits de seconde ou de troisième main; on ne puise l'intelligence des choses que dans ce qu'on voit de ses propres yeux.

— Avril 1849[2]. — Beckerath a raconté qu'il avait passé toute une soirée auprès du roi, lui suggérant motif sur motif pour le décider à accepter la couronne impériale. Quoique le roi en eût bonne envie, il en revint toujours à dire que ce n'était point faisable. A la fin : « Oui, si je » sentais en moi l'esprit de Frédéric le Grand, je le ferais. Mais je ne » le sens point. »

Quand on offrit au roi la couronne impériale d'Allemagne, M. de Saucken-Tarputschen eut avec lui d'assez nombreuses conversations confidentielles et lui représenta par vives raisons qu'il devait accepter. Le roi objecta qu'il ne saurait s'accommoder de la constitution proclamée. M. de Saucken répliqua que la constitution tomberait d'elle-même, qu'elle subirait des modifications, que ce n'était point un obstacle. Le roi eut encore beaucoup d'autres scrupules que M. de Saucken leva l'un après l'autre. A la fin, le roi se reconnait vaincu; Saucken avait raison de tout point; mais il restait un empêchement, et, pour le coup, insurmontable : « Pour mener la chose à bonne fin, » dit le roi, il y faudrait une âme belliqueuse, un héros, un homme » d'État vigoureux; vous savez bien, mon cher Saucken, que je ne suis

[1] P. 62. — [2] P. 111.

» rien de tout cela, que je n'ai rien du héros. Je n'en viendrais point à » bout, et il vaut mieux que je refuse. »

Le roi souhaitait extrêmement la couronne impériale. Ce qui le fâchait c'est qu'elle ne lui fût point offerte par les princes. Il compara la proposition qui lui fut faite à la robe de Déjanire.

— Mercredi, 4 avril 1849[1]. — ..... Le roi, qui veut absolument être roi de Prusse *par la grâce de Dieu*, est très-vexé et très-irrité de ce qu'il n'y ait pas moyen de s'intituler empereur d'Allemagne par *la grâce de Dieu*. Roi par la grâce de Dieu, empereur par la grâce du peuple, comment accorder les deux ? Il en a l'âme à l'envers.

— Lundi, 9 avril 1849[2]. — ..... Le lieutenant-colonel de Griesheim a avoué en gémissant que c'est le roi qui fait tout notre malheur, et que nous devrions en être débarrassés. M. de W... aussi s'est fortement exprimé en ce sens. Voilà les royalistes ! Griesheim est allé hier à Britz, et il a harangué les paysans pour leur expliquer combien il est injuste de faire prêter serment à la constitution par les militaires.

— Mardi, 10 avril 1849[3]. — ..... Huitième volume de Thiers. Que ce panégyrique de Napoléon est ennuyeux et plat ! C'est le ton qui conviendrait à une exposition du gouvernement de Louis-Philippe. Voilà le type de cette hypocrisie et de cette fausse légalité. Pour Napoléon, il faut le peindre en traits de feu.

— Jeudi, 12 avril 1849[4]. — ..... Depuis que Frédéric-Guillaume IV gouverne, et surtout depuis que la réaction est victorieuse, les procès de lèse-majesté se multiplient à un point inconnu sous le dernier gouvernement. Voici le dessous des cartes. Après la paix de Tilsitt qui laissait encore aux mains des Français une grande partie du territoire conservé, M. de Schoen, soutenu par d'autres conseillers, obtint que les accusations de lèse-majesté arriveraient toujours en premier lieu au roi ou au cabinet, qui verraient s'il y avait lieu de poursuivre ou non. Schoen représenta que les circonstances allaient rendre ces procès plus nombreux, qu'une foule de personnes tombées dans le malheur s'en

[1] P. 113. — [2] P. 118. — [3] P. 119. — [4] P. 121.

prenaient au roi, que les nouvelles mesures froissaient bien du monde et qu'on se soulageait par des paroles irréfléchies; qu'en cet état de choses, c'était une vraie maladresse de poursuivre toujours à la rigueur; qu'accueillir toutes ces accusations c'était, en bien des cas, travailler au profit même de l'ennemi; que la plupart du temps cela se réduisait à un délit sans portée. Le roi entra dans ces vues et donna l'ordre d'adresser toujours au cabinet un avis préalable. Dès lors, quand le roi venait à savoir qu'il avait été injurié par Pierre ou Paul, il entrait dans une violente colère et s'écriait : « Qu'est-ce qu'il me veut? Imbécile! » brute! » C'était sa manière de prendre sa revanche ; la chose n'allait pas plus loin et tombait. Cela continua sur le même pied ; il était rare qu'on donnât l'ordre de pousser une accusation. Quand M. de Rochow devint ministre, il fit rapporter cet arrangement, et les tribunaux reçurent avis de procéder d'office. M. de Rochow se faisait un plaisir d'infliger de fréquentes corrections à des sujets qui se permettaient une hardiesse de langage au lieu de tenir leur esprit en bride.

— Samedi, 14 avril 1849[1]. — ..... Ce soir chez P..., lecture de la note autrichienne du 8 courant sur les affaires de l'Allemagne : « Nous y » voici, s'écriait P... à chaque paragraphe ! » Cette note est une vraie grêle de coups de poing comme ceux qui tombent sur le Chourineur dans les *Mystères de Paris*. On les reçoit, mais avec admiration. Elle déclare que la vieille Confédération germanique se porte toujours fort bien, que l'Autriche n'abandonne rien, qu'elle fait ses réserves sur tout, que le parlement n'a jamais été chargé de proclamer une constitution, que s'il choisit un empereur, son choix sera nul, que le parlement est périmé, que le roi (de Prusse) n'est point apte à administrer l'Empire.

Allons, c'est dire rondement et complétement le fond de sa pensée. Cette suffisance courtisanesque, ce démenti mensonger donné à tous les faits accomplis, à tous les progrès consentis, ce forfait contre le peuple allemand, trouveront un jour leur châtiment : d'ici là c'est un châtiment, et des plus mérités, infligé au parlement, au roi de Prusse, à M. de Gagern et consorts. Ceux qui ont trahi, oublié la cause du peuple allemand, qui se sont lâchement ralliés au joug de l'Autriche, qui ont caressé Schmerling, les voilà donc brutalisés par le parti devant lequel ils se sont abaissés ; ceux qui ont sacrifié la cause populaire pour se cacher derrière les princes, apprennent ici les intentions des princes à leur égard. Ceux qui, à l'exemple de la scandaleuse majorité du parle-

[1] P. 124.

ment, ont renié l'assemblée nationale prussienne, égorgé la diète autrichienne, vendu ainsi leurs plus fermes appuis, ceux-là ne méritent pas mieux que ce coup de pied de l'âne. La cause de l'Allemagne fera son chemin, aujourd'hui ou demain, je n'en suis point en peine; mais de voir étriller à l'heure qu'il est toute cette clique et toute cette engeance, vrai, cela me fait plaisir.

Que va faire le roi? Impossible de prévoir ses caprices, mais on connaît sa faiblesse. Il cédera, se brouillera tout à fait avec le peuple, s'humiliera sous la supériorité de l'Autriche, se soumettra aux anciens protocoles, au lieu de la gloire et de la grandeur qu'il a rêvées, aboutira à une chute fâcheuse. Que fera le parlement? Eh! que peut-il faire?

— Dimanche, 15 avril 1849 [1]. — ... Arrivée de M. de Schmerling. Cet intrigant a été reçu ici avec distinction, à la cour et chez les ministres. Quoi de plus simple? Le roi s'entend avec l'Autriche; il accepte de bonne grâce les horions qu'elle lui administre à charge de les rendre à d'autres. Point de différences dans les principes. Arbitraire, oppression du peuple, grâce de Dieu, avec quelques dehors de constitutionnalisme et de légalité, tant que les circonstances l'exigeront.

On dit que la Révolution de 1848 a échoué, que sa cause est perdue. Ce n'est pas vrai. Elle n'a point tout à fait réussi, mais le succès de la contre-révolution n'est pas plus complet. La lutte continue avec des hauts et des bas pour les deux partis. En somme, la liberté a immensément gagné, ne fût-ce que de s'être fait entendre, d'avoir enfanté des fils qui grandiront et multiplieront.

Lu du Thiers avec un vrai dégoût. C'est un bonapartiste vulgaire qui raconte et atténue par les termes les plus doux les plus extrêmes violences.

(*Traduit de l'allemand.*)

(*La suite à un prochain numéro.*)

[1] P. 127.

AD MAJOREM DEI GLORIAM[1]

NOUVELLE TRADUITE DE L'ALLEMAND DE ALFRED MEISSNER

Dans le récit que l'on va lire est enveloppé le fait dont Regnard a déjà tiré parti dans sa pièce du *Légataire universel*. Voici, du reste, l'avertissement qu'on lit en tête du *Légataire* dans les Œuvres de Regnard (édition Pierre et Firmin Didot, 1801, tome III, p. 100) :

« On sait qu'un fait véritable a donné l'idée de la pièce du *Légataire*. La scène du testament fut en effet jouée longtemps avant que Regnard imaginât d'en faire une comédie; mais ce que tout le monde ne sait pas, c'est que ce furent les jésuites de Rome qui l'exécutèrent. »

M. Meissner s'est emparé de cette anecdote déjà exploitée par Regnard, et il l'a développée dans l'édifiante histoire dont nous plaçons la traduction sous les yeux de nos lecteurs.

I

MESSIRE GAUTHIOT D'ANCIER

Au printemps de l'année 1626, Antoine-François Gauthiot d'Ancier, gentilhomme français, arrivait à Rome et descendait à l'auberge de la *Licorne d'Or*, située sur la Piazza-Navone. Il était dans la soixantaine, vieux garçon et quelque peu débile, cependant il voyageait seul. Il jouissait d'ailleurs d'une grande fortune et possédait des terres nombreuses et considérables aux environs de Besançon.

Après avoir été homme du monde et bon vivant dans toute l'acception du mot, officier, puis chef d'escadron sous Henri III, s'être distin-

[1] A la plus grande gloire de Dieu.

gué par l'épée et avoir si bien manié la plume que son souverain l'avait maintes fois envoyé en missions diplomatiques; après avoir été le favori des dames et réputé irrésistible comme Bassompierre, chasseur passionné, grand amateur de chevaux et de chiens, monsieur d'Ancier, par suite d'émotions qui avaient bouleversé son âme, était soudain devenu très-pieux. Il avait *ex abrupto* renoncé à toutes les vanités de ce monde, et s'était repenti de sa vie antérieure. Il avait même entrepris un voyage en Palestine, et se trouvait à présent à Rome où reposent les os des deux plus grands apôtres, pour recevoir la bénédiction du saint-père.

La piété de M. d'Ancier l'avait dès longtemps recommandé à l'attention des Pères de la Société de Jésus, et la maison des Frères de Besançon avait mis à cœur à la Congrégation de Rome de s'occuper et de prendre soin du gentilhomme autant qu'il serait possible, dès qu'il ferait son apparition. Il n'était pas depuis trois jours à Rome, que deux Pères de l'ordre — *Jesuiti sunt semper bini* — s'introduisaient chez lui et firent valoir les droits de vieilles connaissances.

Cette visite fut pour M. d'Ancier un événement heureux, il s'en trouva honoré; depuis que la religion s'était emparée de ses pensées, il voyait dans chaque jésuite un combattant pour la cause de la vraie religion, qui, à ce moment-là précisément, était en lutte ouverte avec ses adversaires. D'ailleurs, il connaissait les deux Pères qu'il avait souvent reçus dans sa maison de Besançon; l'aîné des deux, le père Cabano (un Espagnol), avait été longtemps son confesseur.

Cabano trouva M. d'Ancier singulièrement vieilli; il ne le dit pas, sachant que son pénitent penchait à l'hypocondrie et qu'il tenait à la vie; il le pria seulement de s'accorder du repos à Rome. M. d'Ancier répliqua qu'en effet c'était son intention. Mais aussitôt après, il résulta de ses discours qu'il avait, depuis son arrivée, parcouru presque tout Rome à pied; le gentilhomme était un de ces individus que l'âge, au lieu de calmer, remplit d'une activité presque maladive. Ils veulent profiter du temps qui leur reste et raccourcissent ainsi leur vie.

On en vint à parler de l'éclat toujours croissant de la ville, des nombreuses constructions d'Urbain VIII. Le père Ortiz demanda, entre parenthèses, si M. d'Ancier s'était déjà présenté chez les différentes personnes haut placées qu'il avait à coup sûr rencontrées autrefois. A coup sûr, il connaissait le connétable don Philippe Colonna, le cardinal Bentivoglio et le chargé d'affaires de France.

« J'ai bien rencontré et connu jadis tous ces messieurs, mais aujourd'hui je me les rappelle à peine, et ils n'ont sans doute aussi que mon

nom en mémoire. J'ai rompu avec le monde ; je suis venu en pèlerin à Rome et veux y vivre comme tel. Si je me présentais chez une seule de mes anciennes connaissances, je serais obligé d'accepter des invitations et de reprendre des habitudes auxquelles j'ai renoncé depuis des années. Vous aurez peut-être remarqué que je vis seul ; mon vieux serviteur est mort à Rimini, et je ne l'ai point remplacé.

— Afin que tu comprennes ce que cela signifie, dit le P. Cabano à son compagnon, il faut que je te dise que M. d'Ancier n'avait jamais moins de douze chevaux dans son écurie, et qu'il se piquait d'avoir pour ses gens les plus belles livrées.

— Vous avez fait ma connaissance, dit M. d'Ancier d'un air pensif, alors qu'insouciant et frivole je m'abandonnais au tourbillon des jouissances mondaines ; et vous m'avez vu au moment où je faisais volte-face. La première fois, vous avez passé devant moi sans que je m'en inquiétasse ; la seconde, ce fut différent : je n'étais plus le même homme, la foudre était pour ainsi dire tombée à mes pieds et m'avait dessillé les yeux. Un deuil terrible mais salutaire me rendit à moi-même. Vous aussi vous n'étiez parvenu au port qu'après maint orage. Vous m'avez honoré de votre commerce, vous m'avez guidé, vous m'avez remonté, et montré la Jérusalem céleste que nous devons tous chercher ; je vous dois des biens impérissables et me souviendrai de vous à l'heure de ma mort comme d'un sauveur. »

Cabano pressa affectueusement la main de son ami et chercha à égayer ses pensées qui s'étaient soudain assombries. Il n'y parvint qu'à moitié. A la fin, il lui dit :

« Il est une visite que vous ferez, quoique vous vous retiriez de tout. Le général de notre ordre avait à peine appris votre arrivée, qu'il témoigna le plus vif désir de vous connaître. »

Cette marque de distinction causa à M. d'Ancier une joie sincère, et il fut convenu qu'on se rendrait le lendemain à la demeure du général.

Comme les deux révérends Pères avaient quitté le gentilhomme et s'en retournaient chez eux par la Piazza-Navone, le P. Ortiz, le plus jeune des deux, dit :

« C'est un singulier vieillard ! Qu'est-ce que c'est que ce coup qui l'a frappé soudain et l'a converti ?

— Ce mondain, répliqua Cabano, qui a beaucoup couru à droite et à gauche, et cueilli plus d'une fleur, a pourtant une fois aimé, profondément, passionnément, sincèrement. C'était une Vénitienne dont j'ai oublié le nom. Ils furent séparés violemment et il la retrouva après des années de séparation, mariée à un autre. Leur première rencontre fut

trahie : le mari courroucé tua la coupable ; l'amant échappa. M. d'Ancier tomba en proie à la mélancolie noire, et de ce jour date sa conversion. Je n'en ai point vu de plus sérieuse. »

II

L'AUDIENCE

M. d'Ancier fut surexcité toute la journée par la seule pensée qu'il aurait le lendemain une audience du général des Jésuites. Il est presque superflu de dire ici que l'ordre des Jésuites avait atteint à cette époque le faîte de sa puissance et de sa considération. Créée pour opérer la réforme du monde dans le sens orthodoxe, et pour être l'antidote de l'hérésie, la Société, grâce à la force de son organisation et à l'esprit audacieux de ses membres récoltés dans toutes les parties du monde, avait obtenu une importance considérable. Elle était devenue le pilier de l'Église, et une autorité non moins révérée que crainte, en matière de foi et de conscience. Les membres de l'Ordre s'étaient déjà répandus sur tout le globe : ils possédaient des couvents, des églises et des abbayes innombrables ; ils étaient les confesseurs des rois, dont les secrets devenaient les leurs. Ils se nommaient eux-mêmes la grande monarchie, les derniers apôtres, la chevalerie spirituelle du Christ, et leur but n'était rien moins que de déraciner totalement l'hérésie luthérienne, qu'à dominer et à guider tous les rois et les princes de l'Europe, et aussi à posséder le monde.

Et ils y étaient presque parvenus en moins d'un siècle !

La Société de Jésus faisait voile vers son but avec une persévérance, une conscience d'elle-même et une énergie froide, audacieuse, comme cela ne s'est vu que chez une nouvelle croyance qui se fraye son chemin. En lisant les écrits que les membres de l'Ordre répandaient alors dans le monde, on y voit que la fondation de la société a été prophétisée de tous temps, et que la fondation elle-même avait été accompagnée de signes miraculeux. Il avait été décidé dans le conseil de Dieu depuis des siècles et des siècles, d'établir son Église jusqu'aux limites du monde par l'intermédiaire de cet Ordre, qui devait renouveler et purifier l'humanité et étouffer le *monstre du globe*, la *doctrine pestilentielle* qui mettait le libre examen à la place de l'obéissance aveugle. C'était aux Jésuites que s'adressait ce verset d'Isaïe : « Allez, anges

rapides, allez chez les peuples malades et déchirés, allez chez le peuple terrible derrière lequel il n'en demeure pas. » Les « anges rapides » étaient les Pères de la Société de Loyola; les peuples derrière lesquels il n'en demeurait pas, c'étaient les Japonais et les Chinois, chez lesquels ils allaient en mission. De son côté, saint Thomas d'Aquin avait prouvé que les quatre anges de l'*Apocalypse* étaient les quatre Ordres prêcheurs de son temps; mais il en avait prédit un cinquième : il s'élèvera un cinquième Ordre alors que la grande hérésie naîtra. Saint Joachim s'était expliqué plus clairement encore : « Il viendra un nouvel Ordre, » avait-il dit, qui se nommera de Jésus. Il sera composé de prêtres, mais » il comprendra des membres laïques. Il luira dans le vi^e^ âge de l'Église » et durera jusqu'à la fin des temps; il sera apostolique et vouera au » pape une obéissance spéciale, et il sera sage au point de faire taire » tous ceux qui se croient sages selon le monde. »

D'après le témoignage des membres de l'Ordre, Jésus était, à proprement parler, leur fondateur; leur mère, leur patronne, leur nourrice était la Vierge. Elle était apparue souvent à saint Ignace; elle l'avait envoyé dans les montagnes de Montferrat, et c'était sous son inspiration directe qu'il avait écrit ses exercices religieux. L'œuvre avait été continuée par Ignace de Loyola et François-Xavier, deux saints que la Société comparait à saint Pierre et saint Paul, et l'on ne pouvait attribuer qu'à la plus évidente et indubitable protection de Dieu l'extension et la puissance d'une Société qui avait été si modeste à son origine, et qui pouvait maintenant porter la guerre chez des peuples entiers. Sur son injonction, Philippe II avait mandé le duc d'Albe dans les Pays-Bas; sur son injonction, Ferdinand II, son pupille, entreprenait alors une guerre formidable pour exterminer l'hérésie en Bohême et en Allemagne.

On conçoit avec quelle déférence un homme à la foi orthodoxe comparaissait alors devant le général des Jésuites.

Celui-ci était le maître absolu de la plus grande corporation religieuse que le monde ait vue, de fait, un second pape, plus terrible de beaucoup que le premier, et dont la personne était considérée par les membres de l'Ordre comme le représentant de Dieu sur la terre.

M. d'Ancier se serait présenté devant son souverain avec le calme et l'assurance d'un vieux gentilhomme; mais le dominateur de tant d'âmes, cette armure élue et consacrée par Dieu de l'Église militante, lui inspirait une terreur indicible.

Pour revêtir l'habit simple de l'ordre, François Borgia, duc de Gandie, et Claude Aquaviva, duc d'Adria, avaient résigné leurs couronnes, et

cette résignation était une élévation aux yeux du monde croyant.

Vitelleschi était, à cette époque, général de l'Ordre. Cette dignité avait passé de saint Ignace à Lainez; celui-ci l'avait transmise à François Borgia, après lequel Everard Mercurianus, un Belge, avait commandé deux ans seulement, et Claude Aquaviva, âgé de trente-huit ans à peine, lui avait succédé.

Vitelleschi était le sixième général, et il devait avoir la satisfaction de voir célébrer dans le monde entier le centième anniversaire de la Société. Il avait réussi à faire canoniser le fondateur et béatifier François Borgia. Il passait généralement pour un homme zélé et enthousiaste, d'une piété rigide et exemplaire, qui cachait une âme de feu sous un extérieur doux, suave et pacifique.

Cependant, l'émotion de M. d'Ancier était motivée de plus d'une manière; il comptait, si la faveur de voir le haut personnage lui était accordée, l'informer d'une décision qu'il avait prise en secret, il y avait nombre d'années, et à laquelle il attachait une très-grande importance, vu le prix qu'il mettait aux biens de cette vie, si même il semblait s'en être absolument détaché. Cette résolution n'était autre que de léguer, après sa mort, toute sa fortune (très-considérable pour l'époque) à l'ordre de Jésus.

Maintes fois, dans les années antérieures, M. d'Ancier avait fait pressentir cette résolution au P. Cabano. Un jour même, il lui avait exposé l'étendue de ses propriétés, et avait énuméré une à une toutes ses terres, ainsi que toutes ses lettres de créance sur la banque de Gênes. L'eau était venue à la bouche de l'auditeur, qui avait engagé M. d'Ancier à écrire son testament; cependant M. d'Ancier reculait toujours. Sa piété était grande, grande aussi son affection pour les Pères, mais plus grande encore son amour de la vie. Il avait une crainte superstitieuse de la mort, et il se figurait qu'elle suivrait immédiatement la rédaction de son testament.

Il est clair que tout eût été perdu pour l'Ordre, si un accident ou une prompte maladie enlevait M. d'Ancier.

Les révérends Pères se présentèrent très-matin chez le gentilhomme, et lui déclarèrent que le général de l'Ordre attendait sa visite. Une voiture était à la porte et les mena tous les trois au couvent.

Les Pères de la Société de Jésus comptaient plusieurs maisons à Rome, et, outre le collége romain, ils en possédaient encore quatre. Le collége romain se composait de douze salles sous un même toit, où toutes les sciences, à partir de la grammaire jusqu'à l'astronomie, étaient enseignées. Les autres colléges étaient, pour la plupart, con-

sacrés à la théologie, aux langues étrangères et à l'éducation des missionnaires.

Le couvent proprement dit où demeurait et où demeure encore le général, est situé dans le quartier du Capitole; il touche à l'église *del Gesu*, une des plus grandes et des plus belles églises de Rome, et avoisine le magnifique palais de Venise, où demeure l'ambassadeur d'Autriche. C'est un bâtiment obscur, sévère, qui a l'air d'un fort.

Dans ce temps-là, déjà les lazzi du peuple n'épargnaient guère la maison des profès. On demandait pourquoi le vent soufflait toujours devant le couvent et dans les rues adjacentes, et on répondait : que le diable était un jour venu à travers la mer, monté sur son cheval le Vent; il avait souvent des affaires à Rome. Passant sur la place de Venise, il avait dit à sa monture : « Attends un peu, je vais chez les Pères Jésuites. » Le diable était entré et n'était pas sorti, son cheval le Vent l'attend toujours et monte la garde en bas.

Qu'aurait dit M. d'Ancier si cette plaisanterie impudente était parvenue jusqu'à ses oreilles? Il est probable que, dans sa vivacité, il aurait frappé l'impie, et puis il aurait prié pour le salut de son âme. Un pieux frisson le glaçait, tandis qu'il gravissait les escaliers sur les paliers desquels étaient accrochés les portraits des membres de la congrégation, et qu'il parcourait les sonores couloirs que les pas d'Ignace de Loyola avaient consacrés.

M. d'Ancier fut introduit par les PP. Cabano et Ortiz, dans le cabinet de travail du général, grande et haute chambre éclairée par quatre fenêtres. Des armoires à livres couvraient l'un des panneaux, un autre était garni d'une énorme étagère à cases, sur lesquelles on voyait les vingt-quatre lettres de l'alphabet et qui étaient comme les archives de la correspondance courante. Cependant, ce qui frappait le plus, c'était deux grands tableaux peints de main de maître : l'un représentait Stanislas Kotska, l'ami du dernier général, mort la veille de l'Assomption; l'autre, le P. Charles Spinola, grillé à petit feu par les Japonais. Au haut des deux tableaux était une petite allégorie; sur le portrait de Kostka, on voyait un oiseau qui s'était posé sur le dos d'un aigle volant vers le ciel, avec cette devise : « *Ut assumar.* » Au-dessus du martyr de Spinola, on voyait une salamandre dans les flammes, et cette inscription : « *In mediis flamis vivam.* »

Parmi les choses remarquables de cette chambre était un globe de très-grande dimension (au moins cinq pieds de diamètre), placé sur une table basse, d'un bois exotique. Ce globe était divisé en carrés de diverses grandeurs marqués en rouge. Dans ces carrés on voyait

une foule de petites croix répandues sur tous les pays du monde, du nord au sud, plus ou moins disséminées, plus ou moins rapprochées. Ces points se retrouvaient jusque dans les groupes d'îles les plus lointaines. Les carrés rouges marquaient les vingt-neuf provinces dans lesquelles les Jésuites avaient divisé le monde; les petites croix, les endroits où ils s'étaient installés.

Le génie du lieu était un chat gros et grand, tel que M. d'Ancier n'en avait point vu; c'était le compagnon de chambre de Vitelleschi. Il vivait là, parmi les livres et les mappemondes, les papiers et les gravures. Étendu sur une chaise basse rembourrée, il ouvrit lentement et nonchalamment ses grands yeux couleur de chrysopas, regarda les arrivants, et retomba dans sa méditation. C'était un animal monastique, contemplatif, sérieux et étrange, que ce favori de Vitelleschi. Il ne possédait aucun des instincts et des penchants de sa race; jamais il ne s'était promené avec ses semblables sur les toits et les gouttières, jamais il ne s'en était donné la nuit comme ses semblables: le cabinet de travail du général était son univers. Arrivé tout jeune dans le couvent, il y avait trouvé le sort d'Abélard et d'Origène, et ainsi il était devenu un habitant irréprochable de la maison des profès.

Une minute à peine s'était écoulée depuis l'entrée des Pères et de M. d'Ancier, lorsque s'ouvrit la porte d'une petite chambre contiguë, au fond de laquelle on aperçut un crucifix et un prie-Dieu, le général de l'Ordre s'avança.

Mutio Vitelleschi était un vieillard de haute et grêle stature, qui paraissait avoir soixante-dix ans, quoiqu'il ne fût point aussi âgé. Ses traits étaient doux et bénins; ses cheveux ras étaient blancs comme la neige, son nez fin, et dans les moments d'agitation, ses narines tremblaient d'une façon singulière. L'observateur reconnaissait à ces traits et à la coupe particulière de la bouche, une nature nerveuse et agitée; mais combien on se serait trompé si on en avait déduit un manque de force et de résolution! Pour s'en convaincre, on n'avait qu'à jeter un regard sur ses yeux bruns, fixement attachés sur un point, et qui jetaient un feu presque effrayant sous leurs paupières mates et ridées.

Après que M. d'Ancier eut été annoncé, Vitelleschi l'invita à prendre place, et dirigea la conversation sur la situation politique de la France et de l'Europe.

L'époque était tendue. Les maisons d'Espagne et d'Autriche marchaient à la suprématie en allumant une guerre générale contre l'hérésie et en se battant contre tous les princes protestants. Lorsque les habi-

tants des vallées italiennes des Grisons se furent insurgées contre leurs princes protestants, des troupes espagnoles et autrichiennes occupèrent toute l'étendue de la contrée. Sur les limites italiennes campaient les troupes espagnoles; sur les frontières allemandes se tenaient les soldats habsbourgeois; et ainsi les deux puissances alliées se tendaient la main par-dessus la crête des Alpes. Cependant leurs plans, d'une étendue incalculable, furent entravés par Richelieu, qui était, depuis deux ans, à la tête des affaires en France; tandis que Ferdinand II, aidé de Wallenstein, formait en Bohême l'armée qui devait subjuguer l'Allemagne, le cardinal faisait occuper les vallées des Grisons par des troupes françaises, et s'associait à la république des Pays-Bas, à la Suède, à l'Angleterre, au Danemark, bref, à toutes les puissances protestantes, et tout indiquait qu'il préméditait de porter un coup à l'Espagne.

Pour l'heure, Richelieu paraissait avoir abandonné soudain tous ses plans. L'association avec les protestants avait rencontré une forte opposition chez les Français, qui ne pénétraient pas comme lui les desseins de la maison d'Habsbourg, et qui croyaient le principe de l'État attaqué. Une émeute des calvinistes lui mit des bâtons dans les roues, et il conclut avec l'Espagne le traité de Montfaucon.

« C'est d'un cœur joyeux que nous avons salué, il y a peu de jours, la nouvelle de cette paix, » dit Vitelleschi. « Qui ne se réjouirait de voir un égaré rentrer dans le droit chemin? et avec quelle douleur ne devions-nous pas voir un ministre catholique, un prince de l'Église s'allier aux puissances hérétiques! On a attribué ce revirement à l'influence de notre ordre. De méchantes âmes ont même été jusqu'à prétendre que nous avions eu notre part dans la rébellion des huguenots, et que nous avions voulu ainsi effrayer le cardinal. Misérables et impuissantes calomnies! nous ne sommes nullement les prêtres politiques qu'on fait de nous; notre vie est consacrée à l'éducation de la jeunesse, aux prédications et aux missions, et nous pensons que l'autorité spirituelle a plus de pouvoir sur le monde que toutes les intrigues. Nous n'abhorrons point le cardinal qui nous hait, nous n'avons pas cessé de prier pour lui. Que l'incendie qui s'est allumé sous ses pieds, comme s'il sortait de l'enfer, lui montre de quel côté est sa voie, ainsi que celle de la France catholique. »

M. d'Ancier courba la tête, et Vitelleschi demanda:

« Pouvez-vous me dire comment la nouvelle de cette paix a été reçue par la noblesse? »

— Très-révérend Père, répondit M. d'Ancier, je suis l'homme le

moins propre à vous donner des nouvelles de France. Voilà plus de dix ans que je suis en voyage.

— Dix ans ! Est-il possible ? s'écria le général.

— J'éprouvais le besoin irrésistible de visiter l'Orient, la Palestine surtout. Je suis seul dans le monde, branche arrachée du tronc, égarée sur les vagues.

— Il n'est pas arraché au tronc, celui qui cherche Dieu avec tant d'ardeur, dit Vitelleschi. Cette branche ne périra pas dans la mer; elle entrera au port, et Dieu l'emploiera à sa construction merveilleuse. »

La conversation aborda d'autres sujets. On parla de la fortification de Rome, dont le pape s'occupait avec zèle, des tendances de l'art, des nouvelles constructions. Vitelleschi étala le plan du collége *de la Propagation de la foi*, que Bernini venait de lui apporter. A la fin, il demanda :

« Combien de temps pensez-vous rester à Rome?

— Peut-être un mois encore, répliqua M. d'Ancier.

— Restez plus longtemps, dit Vitelleschi; restez au moins jusqu'au 31 juillet, jour de la saint Ignace, que nous célébrons avec une grande solennité. Croyez-m'en, le séjour à Rome fait du bien. Une merveilleuse édification s'empare ici de l'âme et dure longtemps après qu'on a quitté la ville.

— Je l'ai ressentie déjà, s'écria M. d'Ancier; c'est un sentiment qui n'est presque pas de ce monde. Quand j'ai écarté la tenture gigantesque qui recouvre le portail de Saint-Pierre, et qu'un frisson parcourut mon corps et que ma main trembla ; quand j'avançai et que je crus voir se soulever le pavé de mosaïque, et s'entr'ouvrir le sol sous les pas de l'impur, quand j'ai aperçu les anges de marbre au-dessus des encensoirs, et que j'ai regardé timidement si leurs figures étaient menaçantes ou miséricordieuses, et que je me suis vu un atome dans cette immense église, et quel atome devant Dieu ! alors j'ai compris ce que c'est que Rome. J'en garderai le sentiment jusqu'à ma mort. »

Le chat blanc s'était rapproché, et caressait le bras de Vitelleschi en faisant le gros dos. Celui-ci l'attira sur lui, le câlina d'une douce main, et dit: « Vous voyez là mon compagnon depuis de nombreuses années, et mon favori. N'avons-nous pas l'air de nous entendre?

— C'est le plus beau de son espèce ; du moins je n'ai pas vu son pareil, répondit le gentilhomme.

— Nous autres savants, ajouta Vitelleschi, nous aimons les chats. Comme nous ils sont rêveurs et sédentaires ; ils aiment leurs aises et la

chaleur. Eux aussi sont calomniés; on les dit faux, et ils ne sont que sages, défiants, prévoyants, amateurs de tranquillité et de repos. »

Après cette digression, il s'adressa encore à M. d'Ancier, et demanda :

« Où demeurez-vous? Êtes-vous content de votre logement?

— Je demeure à l'auberge de *la Licorne*, dit le gentilhomme.

— Sur la place Madona. Je connais la maison, dit Vitelleschi; elle n'est pas digne de vous: ne voudriez-vous pas demeurer chez nous?

— Ici, dans le couvent? demanda M. d'Ancier.

— Certainement! Ici, à côté, où que ce soit, répondit le géneral. Il se trouvera bien une cellule gaie et agréable.

— C'est trop de bonté, beaucoup trop, s'écria le gentilhomme.

— Notre maison contient beaucoup d'appartements, dit Vitelleschi, souriant aimablement. Venez, établissez-vous chez nous, et soyez notre hôte tout le temps de votre séjour à Rome. Le chrétien a peu de besoins; vous ne manquerez de rien, et vous vous sentirez mieux à Rome en y étant entouré d'amis.

— Moi l'hôte de votre maison, votre hôte, Très-révérend Père? s'écria M. d'Ancier. J'accepte avec reconnaissance; aussi bien mon cœur ainsi que tout ce que je possède vous appartiennent dès longtemps. J'ai reçu ma première éducation dans vos colléges, où terminerais-je mieux mes jours que sous votre toit? Votre bonté prend les devants, et m'enhardit à vous communiquer une résolution que j'ai prise depuis des années. A vous, à votre Société plutôt, revient après ma mort tout ce que je possède.

Le général de l'ordre n'avait sans doute aucune idée de l'intention du gentilhomme, car il se tut un moment d'un air profondément surpris :

« Je crois avoir ouï-dire que M. d'Ancier était un des plus riches gentilshommes de France, dit-il enfin. N'avez-vous point de parents que vous lésiez par un tel acte?

— Je n'ai, répliqua M. d'Ancier, que des parents collatéraux très-éloignés, qui ne se sont guère inquiétés de moi. Le seul être qui pourrait avoir des droits à mon héritage est Villiers Gauthiot, le fils de ma défunte sœur. J'étais son tuteur; il s'est évadé un beau jour, s'est mis à courir le monde, et s'est fait soldat. Il est aujourd'hui au service napolitain, je le crois, du moins; mais pour moi, il n'existe pas.

— Examinez bien votre cœur avant de prendre une résolution aussi grave, dit Vitelleschi; nous ne voulons pas être cause qu'un jour la voix du sang s'élève en vous, et vous adresse des reproches. De notre côté

aussi, l'acceptation exige de justes réflexions. Une donation aussi considérable ne peut manquer d'attirer l'attention, et il est indubitable que la haine de nos ennemis, heureuse d'avoir trouvé un nouveau motif d'accusation, se tournera plus amère que jamais contre nous. La calomnie vous épie jour et nuit, vous-même devez le savoir. Du moment qu'un de vos proches parents vit encore, la chose devient délicate. Loin de nous la pensée de léser vos proches en leur prenant ce qui leur revient d'après le droit humain.

— Ma résolution, répondit M. d'Ancier, ne date pas d'aujourd'hui, elle ne date même pas de cette année; elle a été longuement mûrie, et je serai heureux que l'Ordre accepte ce que je lui offre. Puisse mon âme être sauvée par les biens que la Société de Jésus emploiera au salut d'autres âmes.

— Votre piété, dit Vitelleschi, m'émeut profondément; faites ce que vous dira votre cœur après que vous vous serez bien consulté; et que la paix du Seigneur soit avec vous. »

Il étendit les mains et bénit la tête inclinée de M. d'Ancier; l'audience était terminée.

« Eh bien! dit le père Cabano comme ils quittaient la chambre, êtes-vous satisfait de l'accueil?

— Si je le suis, s'écria M. d'Ancier, je suis heureux! Oh! Vitelleschi mérite le surnom d'ange de la paix, que lui donnent ceux qui le connaissent. A dater d'aujourd'hui et à jamais, je suis à lui.

— Je suis enchanté de vous voir aussi satisfait, dit Cabano; quand venez-vous chez nous?

— Demain, si je ne dérange pas, dit M. d'Ancier.

— Vous aurez une chambre près de la mienne. »

Ils étaient dans le corridor, lorsqu'ils virent approcher tout un cortége de jeunes gens, portant le costume de l'Ordre.

« Qu'est-ce? demanda M. d'Ancier.

— Une mission qui part aujourd'hui, fut la réponse.

— Pour où?

— Tous ensemble, ils vont d'abord à Gênes, répondit le père Ortiz; de là, une partie d'entre eux se rend à la Côte d'Or, à Ceylan et à Malacca, les autres vont au Brésil. »

Ces noms firent une impression magique sur l'esprit du gentilhomme qui avait lu beaucoup de comptes rendus de ces missions, abordant des régions beaucoup plus éloignées dans ce temps qu'aujourd'hui. Il examina les jeunes gens et dit:

« Leurs visages sont joyeux, et cependant ils ont en vue l'Océan et

ses tourmentes, la mer, le martyre, et ces morts affreuses que des centaines d'entre vous ont trouvées...

— Ils chantent la vie qui est en Jésus-Christ, interrompit Ortiz, et ils ont raison d'être joyeux, car ils la trouveront. »

Un vieux prêtre sortit de sa cellule et cria d'une voix forte:

Abite omnes ad majorem Dei gloriam! « Allez tous à la plus grande gloire de Dieu. »

« *Ad majorem Dei gloriam!* » répétèrent les jeunes gens, et les salles voûtées rendirent le cri.

Longtemps après que le cortége avait défilé et que les pères l'avaient quitté, M. d'Ancier se tenait là. Il se disait : « La calomnie s'attaque également à ces nouveaux apôtres. Je les ai entendu nommer hypocrites. Mais où est l'hypocrite qui ne préserve pas sa vie? Ils viennent de prier devant l'image de ceux qui sont morts sur le gril, ils partent et sont joyeux! On félicite ceux qui vont à la mort! Quelle grandeur et quelle force dans leur foi! O pourquoi tous ceux qui profèrent des accusations contre les Pères n'ont-ils pas assisté au spectacle que j'ai vu et ouï ce que j'ai entendu? »

III

DANS LA MAISON DES PROFÈS

Quelques jours plus tard, M. d'Ancier était installé dans une aile de côté de la maison des profès. Là régnait la tranquillité, tandis que dans le couvent même, hors de la clôture, il y avait grand trouble. Les voitures et les litières déposaient, sans discontinuer, des gens de condition qu'annonçait une cloche toujours en mouvement, et qui venaient, suivis de leurs laquais, demander des conseils spirituels aux révérends Pères; le grand escalier qui conduisait à l'appartement du général ne désemplissait pas, on aurait cru qu'on venait demander audience au plus puissant ministre du monde. Un esprit de solennité et de grandeur se faisait sentir dans toute la maison.

Il en était autrement dans le pavillon de côté: plusieurs cours empêchaient le bruit des voitures d'y arriver; les visites ne s'y égaraient pas; il n'y paraissait qu'un frère convers qui venait balayer le matin, et le soir apporter à l'hôte une cruche d'eau. Même les pères Ortiz et Cabano, M. d'Ancier ne les voyait pas tous les jours, parce qu'ils étaient

très-occupés ; tous deux étaient des savants, et chacun dans sa spécialité très-laborieux. Cabano, médecin et chimiste, restait des jours entiers devant son fourneau ; Ortiz était astronome et remplaçait son professeur le célèbre Grassi du collége romain. C'était le moment où Galilée, se basant sur Copernic, avait établi un système qui renversait toutes les notions consacrées par l'autorité de l'Église, et qui, par conséquent, ne pouvait être souffert. Le père Ortiz s'était chargé de faire pour l'Inquisition l'acte d'accusation contre le novateur auquel on devait intenter un procès.

Comme si l'entrée dans la demeure du couvent avait d'un coup atténué son inquiétude, M. d'Ancier resta beaucoup chez lui, et ces merveilles de Rome, ces monuments, vestiges d'un passé de deux mille ans, il ne les vit que par occasion. On eût dit que la fatigue qui devait résulter pour un vieillard de voyages si nombreux était soudain survenue. Ses fenêtres donnaient sur une cour de moyenne dimension, entourée d'arcades à colonnes, et ornée d'un jardin carré. Vu d'en haut, ce jardin formait comme un toit de verdure, doux et rafraîchissant aux yeux.

Les citronniers et les orangers remplissaient l'air de leurs douces exhalaisons, et M. d'Ancier passait des heures à rêver à sa fenêtre. Il sut bientôt où les divers oiseaux avaient leurs nids, et lequel des lauriers-roses ouvrirait le lendemain ses bourgeons. L'eau d'une petite fontaine murmurait dans cette solitude, dont le charme était d'autant plus grand, qu'elle naissait au sein d'une ville immense et bruyante, et qui berçait l'âme d'une douce mélancolie.

Lorsque Cabano venait voir son ami, il le trouvait dans la disposition d'esprit pensive et douce qui lui était devenue familière, et porté à parler de la rude épreuve qui l'avait jeté dans les bras de son aide spirituel.

« Savez-vous bien, dit-il un soir qu'il se faisait tard, qu'il y aura ce mois-ci vingt ans que nous nous connaissons? 1606! année néfaste! Afin de quitter Venise où tout me *la* rappelait, j'avais demandé une mission pour quelque endroit lointain. Sa Majesté la Reine m'envoya à Munster, où résidait alors l'Électeur. Ma pensée était encore à moitié étouffée, mon cœur n'était qu'une plaie! Ma surexcitation s'accrut dans une ville à moitié remplie d'hérétiques, frappée d'interdits, et qui me paraissait un tombeau, un tombeau vivant. Je vous ai avoué, Cabano, que j'ai noué alors des relations avec un homme dont on disait qu'il était initié aux sciences occultes... Je ne désirais autre chose qu'évoquer des morts... Où tout cela m'aurait-il mené, où en serais-je aujourd'hui si nous ne nous étions pas rencontrés

alors?... Je songeais souvent à entrer dans une église, à rompre tout commerce avec les serviteurs du mal, à redevenir un nouvel homme. Mais les portes des églises étaient closes, la ville au ban, aucun acte religieux ne pouvait s'accomplir. Alors, une nuit je m'éveillai, et je crus rêver en entendant sonner la cloche de l'église voisine; elle sonnait lentement, et, s'insinuant comme la voix maternelle, elle disait: « Venez, venez, venez tous mes enfants égarés. » Et cela, pendant deux heures au moins. Il fait encore nuit, pensai-je, que signifie cette cloche dans une ville frappée d'anathème? Je me levai en sursaut, m'habillai, et traversai la place pour me rendre au lieu d'où s'élevaient des litanies si connues et des chants de l'orgue si familiers à mon oreille : Comment se fait-il, dis-je à un passant, qu'on officie ouvertement et solennellement ici?

— C'est parce qu'un jésuite prononce des vœux aujourd'hui, me répondit-on; je me souvins alors du magnifique privilége qui est accordé à votre Ordre de célébrer la messe à une prise d'habit et au décès d'un membre, même sous l'excommunication ou l'interdiction.

— Pour la première fois je priai, et vous, Cabano, vous m'offrîtes le pain de vie, et les démons qui étaient sur le point de m'enlacer disparurent à jamais...

— Ce sont de tristes souvenirs, dit Cabano, bannissez-les de votre mémoire autant qu'il se peut! Vous avez fait votre paix avec le ciel, vous êtes devenu un nouvel homme, et vous êtes sur le point de faire à l'Église, qui souffre et qui lutte, un don magnifique; vous devriez être plus tranquille, plus serein et plus joyeux. Demain matin je vous montrerai le plan de l'église et du collége qui vont s'élever à Besançon, grâce à votre coopération. Celui qui veut réaliser de si grandes choses doit avant tout conserver sa bonne humeur. Bonne nuit. »

(La suite à un prochain numéro.)

CORRESPONDANCE DE LONDRES

22 décembre 1862.

Mon cher Directeur,

C'est un spectacle qu'il faut avoir vu pour en avoir l'idée : imaginez, par une journée d'hiver, Londres, l'immense capitale, plongée dans un jaune brouillard, où maisons, voitures, passants, ne semblent plus que des fantômes : tout le long du fleuve, autour duquel s'agitent trois millions d'hommes, rampent les pesantes vapeurs ; du haut des ponts, on se croit jeté sur une arche qui, des deux côtés, conduit à l'abîme et qui n'est suspendue que sur l'abîme ; dans ce demi-jour étrange, oppressif, sinistre, imaginez un passant dans quelque rue solitaire. Deux hommes se jettent sur lui ; l'un d'eux l'étouffe en lui serrant la gorge, l'autre le dépouille, lui prend montre, argent et le reste : le malheureux est livré à ceux qu'on nomme les garrotteurs. Vous croyez peut-être qu'il leur suffit de dépouiller leurs victimes ; non, dans cette fureur qui les anime, ils la frappent encore, quand elle est par terre, inanimée ; ils trépignent sur ce pauvre corps, en écrasent à coups de botte la figure ; on en a vu qui coupaient les cheveux à une femme : la brutalité, qui se cache au fond de toute nature anglo-saxonne, devient exubérante, féroce, lâchement triomphante chez ces êtres qui ont déclaré une guerre à mort à la société. Victor Hugo a écrit l'histoire des misérables de Paris, qui écrira l'histoire des misérables de Londres ? Dickens l'a tenté, mais il n'a fait que soulever un coin du voile qui cache tant de hontes et de malheurs. Qu'on y songe ! Londres est une ville de trois millions d'habitants, une de ces créations monstrueuses de la civilisation, où la richesse, la grandeur, ne germent que sur une épaisse couche de fumier humain : d'un côté, le luxe le plus raffiné ; de l'autre, une misère qui n'a rien de comparable en aucun pays ; entre les deux, une population, livrée à un travail acharné, s'efforçant de se faire accepter par les classes privilégiées et de ne pas tomber dans le gouffre béant du prolétariat, qui ne rend jamais ceux qu'il engloutit. C'est dans cette ombre sociale, dont parle Victor Hugo, que vit le garrotteur : il en est le roi, le tyran, il y a ses séides, ses complices, ses recéleurs ; c'est dans cette ombre que la police même a peine à porter sa lumière. Passez un soir par le Strand : tout le long de cette vaste et populeuse artère, s'ouvrent des ruelles sombres, qui descendent vers la Tamise : au fond apparaissent, dans la lueur tremblante de quelque bec de gaz, des grou-

pes d'hommes et de femmes; leurs repaires s'ouvrent sur les eaux noires et fangeuses du fleuve et l'on raconte que plus d'un imprudent, attiré par le bruit lointain des chants et de la musique, est entré là sans jamais en revenir. Mais allez seulement, en plein jour, dans ces immenses quartiers du nord et de l'est de la capitale, où jamais ne s'aventure l'habitant du West-End. J'ai fait ce triste voyage et j'en ai éprouvé un indicible sentiment de dégoût et de tristesse: les petites maisons de brique, uniformes, noires, délabrées, s'alignent à perte de vue, en tous sens; de tous côtés, sur le seuil des maisons, au milieu de la rue, des groupes d'enfants demi-nus, sans bas, sans souliers, quelques haillons les habillent: sur ces figures enfantines, souvent d'une exquise beauté, se lisent encore l'insouciance et la candeur; mais les hommes, les femmes que vous rencontrez, ont tous cet air de morne tranquillité, cette concentration sombre et presque farouche qu'on ne voit qu'à Londres. Ne cherchez pas ici le petit Gavroche, dont la gaie chanson résonne à tous les carrefours de Paris, n'y cherchez pas Éponine, qui cache une fleur de poésie sous sa hardiesse et sa légèreté; je me suis souvent demandé ce qui mettait tant de différence entre les classes malheureuses en France et en Angleterre, sans jamais trouver de réponse bien satisfaisante. Serait-ce que la misère à Paris n'est qu'un purgatoire dont on peut espérer sortir, tandis que celle de Londres est un enfer, où il faut abandonner tout espoir ? Ne serait-ce pas aussi que chez le peuple de Paris, il y a une passion qui l'enlève par delà ses préoccupations ordinaires, le grandit, le charme et lui donne l'oubli momentané de ses maux? je veux parler de la passion politique, passion qui bien souvent l'égare, mais qui du moins inspire de grandes idées. Le peuple de Londres n'a jamais pris de Bastille, n'a jamais fait de révolutions; que lui importent les crises de cabinet? un ministère tory, un ministère whig lui sont tout un. Un moment, le mouvement chartiste avait agité les profondeurs de cette population; mais la bourgeoisie entière s'arma contre les perturbateurs, et depuis ce moment le peuple de la grande ville n'a montré aucune envie d'intervenir dans les affaires du pays. Ce n'est pas que la politique passe sur lui sans le toucher; mais il n'en saisit que ce qui peut lui donner une émotion dramatique, ou ce qui lui permet de se livrer à quelque acte de violence: il va à Hyde-Park se battre contre des soldats irlandais papistes; il aime les rixes, les mêlées; il a traîné jadis dans la boue un général autrichien, accusé d'avoir fait fouetter des femmes en Hongrie; les nouvelles politiques lui sont résumées dans ces grandes affiches qui s'étalent partout dans Londres et qui ressemblent à des affiches de théâtre. « Révolution en Grèce. — Horrible accident de chemin de fer. — Bataille en Amérique, 16,000 tués et blessés, etc. Voilà le ton de ces affiches, exposées chez tous les marchands de journaux. Pour satisfaire le public ambulant qui s'arrête devant elles, il faudrait tous les jours quelque événement affreux, quelque crime bien noir, car ce sont surtout les crimes qui intéressent ce public; il a une affinité secrète pour les assassins, les voleurs, les empoisonneurs et les grands procès criminels, qui prennent à ses yeux toute l'importance d'une affaire d'État.

Jugez de l'émotion qu'a produite en pleine capitale de l'Angleterre la grande conspiration des garrotteurs: chacun s'est armé, en quelques jours il y a eu hausse

sur les cannes, les casse-tête, les couteaux-poignard. La presse a recherché les causes de ce déchaînement des malfaiteurs de Londres et a cru les trouver dans ce ce qu'on nomme ici le système des *tickets of leave*. Depuis que la transportation est abolie, la peine infligée aux criminels qui ne sont pas punis de mort est la prison, ou, ce qu'on nomme en langage technique, la servitude pénale. C'est un acte du parlement de 1853 qui substitua la servitude pénale à la transportation : en vertu de cet acte, les condamnations devaient être de courte durée, mais un autre acte, passé en 1857, donna aux juges la latitude de prononcer des sentences à long terme. On décida toutefois que les prisonniers qui feraient preuve de bonne conduite, pourraient être remis en liberté avant l'expiration de la sentence, en recevant un laissez-passer ou *ticket of leave*. Ce système, inspiré par une pensée d'humanité, a l'inconvénient de ramener sans cesse à Londres une population flottante de libérés qui ne peuvent trouver aucun emploi dans les provinces. Le régime des prisons de Dartmoor et de Portland ne paraît avoir aucun effet moral sur les rudes natures des condamnés : ils y entendent des sermons, des lectures de la Bible, s'y soumettent hypocritement à leurs supérieurs, dans l'espoir d'obtenir plus tôt leur *ticket of leave*, mais en sortent, en réalité, plus pervertis, plus instruits dans l'art du crime. Le forçat libéré jouit d'ailleurs de toutes les garanties que la loi anglaise accorde à tous les citoyens ; la police, d'ordinaire le connaît, mais ne peut que le surveiller de loin ; elle ne saurait entrer dans sa maison, ni l'arrêter préventivement.

Sir Joshua Jebb, qui a organisé en Angleterre le système des *tickets of leave*, a cherché à défendre son œuvre contre les furieuses attaques de la presse : il a établi par la statistique que les forçats libérés ne formaient qu'une petite fraction dans la population criminelle de Londres. Le lord-maire, avec tous ses aldermen, s'est rendu en députation auprès du secrétaire de l'intérieur, sir George Grey, et a demandé que le gouvernement revînt à l'ancien système de la transportation et abandonnât le système actuel. Sir George Grey a promis de faire une enquête et d'en soumettre les résultats au Parlement ; il n'a pas déguisé toutefois les difficultés que rencontrerait l'abandon des *tickets of leave*. Un des aldermen lui ayant fait observer que personne parmi les assistants, tous gens engagés dans les affaires, ne consentirait jamais à employer un condamné muni de son *ticket*, M. Grey lui demanda si on l'emploierait de préférence en septembre avant l'expiration de la peine, ou en janvier après l'expiration de la peine ; c'était faire ressortir d'une manière ingénieuse que le *ticket of leave* n'est pas la vraie cause du mal. Si le criminel s'amendait réellement, il n'y aurait aucun mal à le remettre en liberté ; s'il n'est pas amendé, il devient dangereux de lui ouvrir les portes de la prison quand sa peine est expirée ; or, comme l'a dit sir George Grey, on ne pourra jamais transporter les hommes condamnés seulement à un petit nombre d'années de prison, et c'est la majorité des cas.

Mais que penser de l'ingénieux remède proposé gravement par un journal, le *Telegraph*, et appuyé par un membre du Parlement, le fouet? « Qu'on fouette les garrotteurs en public et qu'on les renvoie tout sanglants et hurlants à la prison où ils seront soumis à de longues années de servitude pénale. Nous sommes con-

vaincu que ce châtiment serait plus salutaire que la vue même de la potence, car c'est notre opinion qu'aucun criminel n'a jamais été sauvé du crime par la crainte de la mort. Les châtiments corporels, pour les personnes convaincues de vol avec violence, doivent être sanctionnés par le Parlement; nous espérons donc que la Chambre fera une loi spéciale pour fouetter les garrotteurs. » Voilà ce qui s'imprime dans le pays qui a aboli dès longtemps par le *Bill of Rights* tous les châtiments cruels et contraires à l'humanité. Vous voyez que la science du droit criminel n'y est pas pourtant bien avancée, puisque des esprits sérieux peuvent encore considérer les châtiments corporels comme un remède efficace contre les désordres sociaux.

S'il m'était permis d'exprimer une opinion dans ces délicates matières, je dirais qu'avant d'abandonner le système des *tickets of leave*, qui permet à l'État de réaliser de grandes économies dans les prisons, il serait bon de chercher pourquoi ce système produit de si excellents résultats en Irlande, pourquoi dans cette île, qui n'a jamais passé pour être facile à gouverner et à administrer, les libérés sont rarement récidivistes, se montrent laborieux et trouvent très-facilement de l'emploi dans toutes les classes de la population. Tout l'honneur de ce résultat curieux remonte à un homme, à sir Walter Crofton. Le directeur des prisons d'Irlande ne donne point à ses prisonniers la liberté entière du premier coup, il les y prépare par des stages successifs, il les classe, les groupe, il fait un appel permanent à leurs sentiments moraux; il a montré enfin ce que peut l'intervention intelligente d'un vrai philanthrope pour vivifier un système; si néanmoins il ne se trouvait personne en Angleterre pour y entreprendre l'œuvre de sir William Crofton, il vaudrait encore mieux en revenir à la transportation que de rendre plus rigoureuse la condition actuelle des convicts. Qui a vu la prison de Newgate ou celles de Dartmoor ne trouvera pas qu'on y pèche par excès d'humanité : un système pénal où la sévérité est excessive, corrompt celui qui prononce la peine et celui qui la fait exécuter, sans améliorer celui qui la subit. Mieux vaut envoyer encore les réprouvés de l'Angleterre sous des latitudes lointaines, dans quelque terre abandonnée; mais un tel exil, pour être fécond, doit être éternel; il ne peut servir de châtiment qu'à de très-grands forfaits. Il faut donc s'occuper en Angleterre même d'améliorer les classes malheureuses; l'éducation du peuple, voilà le vrai remède contre les garrotteurs : le budget de l'instruction primaire pour toute l'Angleterre n'est pas égal à celui du petit État de Massachusets aux États-Unis : tant qu'il en sera ainsi, il y aura deux peuples en Angleterre, un peuple sauvage mêlé à un peuple civilisé.

Il me reste à vous parler de la publication d'un ouvrage d'exégèse, qui a pris ici toutes les proportions d'un événement. L'évêque de Natal, M. Colenso, vient de faire paraître un livre intitulé : *Le Pentateuque et le Livre de Josué examinés au point de vue critique.*

L'obligation de traduire dans la langue tulu les livres de la *Genèse* et de l'*Exode* a amené l'évêque missionnaire de Natal en face des grandes questions de l'exégèse biblique. Voici, dans son énergique simplicité, la conclusion de son travail : « Mon examen du *Pentateuque* m'a amené à affirmer que le récit, quelle

qu'en soit la valeur et le sens, ne peut pas être regardé comme étant vrai historiquement : ce n'est pas là, à moins que je ne me trompe grandement, un énoncé ouvert à des spéculations douteuses, c'est une simple question de faits. »

Vous vous rappelez encore l'émotion produite en Angleterre par l'apparition du volume intitulé : *Essays and Reviews*, dont un écrivain très-compétent a donné l'analyse dans la *Revue germanique* ; vous pouvez facilement imaginer l'effet produit par l'œuvre de l'évêque de Natal; un haut dignitaire de l'Église anglicane, refusant toute valeur historique aux chapitres qui sont comme la base de tous les livres sacrés, acceptant tous les résultats de l'érudition critique allemande, prenant pour ses autorités des noms qu'on n'entend encore ici qu'avec une sorte de vague terreur. La Bible est en effet le fondement de tout l'édifice religieux et social anglais : elle alimente la foi, la poésie, la littérature nationales ; elle est invoquée par l'Église orthodoxe comme par les dissidents. C'est le livre des enfants, des femmes, des domestiques aussi bien que des grands réformateurs et des hommes d'État; mais ce vaste mouvement critique qui a pris naissance en Allemagne, et qui a déjà traversé la France, commence à atteindre l'Angleterre elle-même; les *Essays and Reviews* et le *Pentateuque* de l'évêque Colenso sont les premiers symptômes d'une révolution religieuse, au fond de laquelle il y a sans doute une transformation de l'Église nationale; les persécutions, qui, dans notre siècle, ne peuvent devenir bien rigoureuses, n'arrêteront pas les efforts des novateurs : c'est en vain que l'on condamne les doctrines de M. Colenso, en vain que l'évêque de Rochester lui interdit de prendre part dans son diocèse aux cérémonies de l'Église : il annonce hardiment la nécessité d'une réforme. « Comment se peut-il, écrit-il, que dans un âge comme le nôtre, qu'on a représenté comme un âge de courage et de sincérité, un jeune homme qui entre dans le ministère de l'Église anglicane soit obligé d'abdiquer toute liberté de penser, ou du moins de parler sur toutes les grandes questions qui agitent notre temps, et doive solennellement s'engager pour la vie à *croire sans réserve à toutes les Écritures canoniques* ; quand il sait sans doute déjà assez de géologie, s'il n'est même assez versé dans les études critiques, pour comprendre qu'il ne peut tout y accepter implicitement? L'Église d'Angleterre s'affaissera par sa propre faiblesse ; elle perdra toute prise sur l'intelligence développée de toutes les classes, si l'on ne cherche un remède à cet état de choses. »

L'évêque Colenso annonce qu'il examinera prochainement, s'il y a lieu, en quoi le caractère non historique du *Pentateuque* affecte l'interprétation de l'Ancien Testament.

PHILLIPS.

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE ET CRITIQUE

BIBLIOGRAPHIE FRANÇAISE

LITTÉRATURE

La Conquête d'une Ame, par EUGÈNE LATAYE, Paris. — J. Hetzel.

Consacrer sa vie à la femme qu'on aime, en poursuivre la conquête à travers tous les obstacles, la sentir ressusciter dans votre propre cœur au moment où la mort a brisé la frêle enveloppe qui abritait son âme, telle est la donnée, telle est l'idée mère du roman que nous venons de relire.

Dès les premières pages, on s'abandonne au charme qu'exerce sur votre esprit la parole à la fois grave et insinuante du poëte. Car c'est bien l'œuvre d'un poëte que ce dialogue qui ouvre la lice, et qui s'engage entre Thierry et sa morte fiancée.

C'est le jour des morts. Thierry a orné de fleurs fraîches la tombe de sa bien-aimée ; il a penché son front sur la pierre tumulaire, il a pleuré, il a rêvé, et du sein de la tombe est sortie, radieuse et belle comme autrefois, la jeune fille qu'il avait tant aimée. Quand il quitte le champ des morts, elle marche à ses côtés, e quand, rentré chez lui, il s'assied à son foyer, elle l'enlace de ses bras.

« Viens plus près encore. Est-ce ta main qui touche la mienne ? est-ce ton corps charmant que mes bras entourent ? est-ce le parfum de tes cheveux qui m'enivre ? Oui, c'est toi !... Tes yeux parlent à mes yeux, tes lèvres palpitent sous mes baisers... C'est bien toi, je t'ai retrouvée tout entière... Il était temps que tu vinsses, ma bien-aimée ! »

La mort n'a pas effacé dans l'âme de la fiancée le souvenir du passé ; toutefois la parole passionnée de Thierry la trouble, et elle éprouve comme un obstacle qui l'empêche de renaître entièrement à la vie nouvelle. « Eh bien, achève de me rendre à moi-même en me redisant notre vie passée. Parle, mon bien-aimé, elle sera belle la nuit de nos nouvelles fiançailles. »

Et Thierry redit à la morte qui lui est apparue, leurs communes amours, leurs souffrances et leurs joies.

C'est une histoire émouvante que celle de Thierry et de Joséphine. Elle pivote sur une passion unique, la plus forte des passions : l'amour.

Ils étaient deux enfants lorsqu'ils se rencontrèrent, mais dès ce jour Thierry sentit qu'il avait trouvé l'objet de ses naissantes aspirations. Et quand Thierry s'est fait homme, et que la jeune fille rayonne dans tout l'éclat de sa beauté, alors succède aux vagues désirs une passion ardente, mais contenue.

Il y a dans l'amour de Thierry un mélange inextricable d'abandon et de raisonnement, de fougue et de réflexion. On est douloureusement impressionné à la vue de cet homme si jeune encore, et qui, cependant, réfléchit comme un vieillard ; de cet homme qui aime si profondément, et qui, cependant, observe envers lui-même et envers son amie, toute la réserve, toute la défiance d'un diplomate consommé. Si les incessantes défaillances de ce caractère à la fois iras-

cible et réfléchi, égoïste et dévoué vous ont peiné, son orgueil achève de tarir en vous la sympathie qui allait déborder, sympathie qu'il eût méritée à cause de la fermeté avec laquelle il endure les longues souffrances de la pauvreté. Mais ni cette mâle endurance, ni même le monde d'idées qui remplit son âme, ne rachète son orgueil, orgueil démesuré dont la première victime sera précisément Joséphine, cet être si pur et si gracieux.

Thierry entend l'amour à sa manière; il a son idée à lui, et il n'en démordra pas, l'objet de son affection dût-il périr. Il veut être aimé, non par le cœur seulement, mais aussi par l'esprit; non par un mouvement spontané, mais après mûre réflexion. Et, encore faut-il que cet amour raisonné, analysé, torturé, ait conservé toute sa fraîcheur, toute son ardeur. C'est en vain que Joséphine lui donne des preuves d'une fidélité et d'un dévouement sans bornes; il lui répète toujours et sans cesse qu'il faut réfléchir, qu'il faut l'aimer pour lui-même. Enfin Joséphine s'impatiente; sa fierté et sa fougue native se réveillent, et aux paroles d'amour succèdent des reproches. Thierry, selon son ordinaire, se drape dans son orgueil, et pour une parole trop vive, il abandonne, sans hésiter, la femme qui lui avait consacré les plus belles années de sa vie.

Il a beau nous assurer qu'à partir de ce jour, il est devenu le plus malheureux et le meilleur des hommes, on éprouve une grande difficulté à le croire sur parole; car enfin, on le voit profaner l'amour en compagnie de viles créatures; on le voit répondre à la sollicitude de Pascal, son ami, par une conduite aussi perfide qu'excentrique : Pascal, touché de ses souffrances, le confie aux soins affectueux d'une famille honnête, paisible et heureuse. Mme Juliette Mesnier s'efforce de le ramener à une existence plus digne, à une conduite moins déréglée; mais Thierry s'éprend follement de Mme Mesnier, qui avait voulu être une seconde mère pour lui. Et, en même temps qu'il avoue son amour à la mère, il trompe la fille, Mlle Lucile Mesnier, sa nouvelle fiancée.

Après avoir ainsi répandu la tristesse et la désolation au sein d'une famille qui avait désiré son bonheur, Thierry revient auprès de Joséphine, juste à temps pour en recueillir le dernier soupir.

Il faut reconnaître le talent avec lequel l'auteur nous initie aux dernières joies et aux dernières douleurs des deux amants. Fière et passionnée pendant toute la durée de son existence, la sympathique figure de Joséphine devient d'une beauté incomparable au moment de la mort. Elle tient dans ses mains la main de l'homme qu'elle a aimé. La lampe placée auprès du lit répand sur la jeune fille une douce lumière qui fait ressortir les fins et fermes contours de son visage; ses paupières, creusées et brunies par la fièvre, recèlent des feux inassouvis, et ses lèvres frémissantes s'entr'ouvrent une dernière fois pour prononcer une parole d'amour, qui est en même temps un pardon et un adieu. Puis ses yeux se ferment pour toujours.

M. Eugène Lataye, dont le style est généralement sobre, concis et tranquille, a de beaux accents pour exprimer les douleurs humaines et l'inaltérable beauté de la nature. Son œuvre est composée de deux éléments bien distincts : il y a une belle étude de caractère, il y a aussi une pensée consolante, laquelle épanche son souffle bienfaisant sur toutes les pages de ce livre, et fait vibrer dans l'âme je ne sais quel rêve de vie éternelle et d'immortelles amours.

ARNOLD BOSCOWITZ.

BIBLIOGRAPHIE ANGLAISE

LITTÉRATURE

Recreations of a country parson (Récréations d'un pasteur de campagne). Londres, 1859 et 1861. — *Essays by a barrister* (Essais par un avocat). Londres, 1862. — *Secularia, or surveys on the mainstream of history* (*Secularia*, ou exploration du grand courant historique), par SAMUEL LUCAS, maître ès arts de l'Université d'Oxford. Londres, 1862.

Les auteurs d'essais ont, depuis les jours d'Addison, de Steele, de Johnson et de Goldsmith, joué un rôle prépondérant en Angleterre, et exercé une influence puissante sur la société. Les noms les plus brillants de la littérature moderne, Macaulay, Sidney-Smith, Jeffrey, Brougham, Thackeray, Bulwer Lytton, et tant d'autres, à peine moins éminents, que nous pourrions citer, doivent leur réputation la plus pure aux études légères publiées dans les nombreuses Revues qui paraissent dans la Grande-Bretagne. Destinées à une existence éphémère, écrites spécialement pour le journal, « cet écho du matin que le soir on oublie, » ces productions ont survécu à maint travail plus prétentieux de forme et de volume. Le *Spectator*, le *Tattler*, le *Rambler* et le *Guardian* se lisent toujours, tandis que plus d'un écrivain massif du dernier siècle est enterré dans la nuit de l'oubli; de même qu'on ne rencontre pas un seul anglais bien élevé qui n'ait presque appris par cœur les magnifiques essais de Macaulay.

Il n'est donc pas surprenant de voir les plumes les plus fécondes et le mieux exercées se mettre au service de la littérature périodique. Le champ est des plus vastes: l'histoire, la philosophie, les belles-lettres, l'économie sociale et politique, les événements du jour, sont tour à tour et parfois simultanément mis à contribution, pour fournir des sujets à ces spirituels discoureurs qu'on appelle *Essayists*.

Dans les dernières années, il a paru en Angleterre un nombre assez considérable de livres d'essais, car la mode de rassembler en volume les articles épars des Revues a depuis longtemps passé la Manche. Nous avons fait choix pour notre Bulletin de trois recueils qui, tantôt par l'attrait du sujet, le plus souvent par la beauté de la forme, ont récemment accaparé l'attention du public et des critiques.

Les *Récréations d'un pasteur de campagne*, qui forment deux séries, se composent d'une suite d'articles publiés dans *Fraser's Magazine*, avec la signature A. K. H. B. Ce sont des élucubrations argumentatives, des fantaisies vagues, mais intéressantes *de omni re scibili et quibusdam aliis*. L'honnête pasteur est possédé par une prédilection irrésistible pour le commérage délié, et, en homme peu habitué à rencontrer des contradicteurs, que ce soit en chaire ou au milieu des sentiers fleuris de son village, il s'étend avec volubilité sur tout ce qui l'intéresse, depuis le chemin de fer jusqu'au presbytère, principalement sur le presbytère; car il tient essentiellement aux habitations commodes et confortables. C'est un observateur à la fois simple et malin, qui raconte sans prétention ni recherche tout ce qu'il a dans la tête et dans le cœur, et cette méthode explique de reste le succès qu'il a rencontré. Non pas qu'il manque de saine ironie, témoin le passage suivant extrait d'un essai qui porte le curieux titre: « Concernant deux vésicatoires de l'humanité, ou pensées sur les petites malveillances et les petites méchancetés. »

« Quant à la véracité, j'ai connu des hommes et des femmes, parmi les paysans » de l'Angleterre et de l'Écosse, auxquels j'aurais confié de l'or non compté, ou

» même, ce que le *laird* montagnard regardait comme une épreuve plus décisive, » de l'eau-de-vie non mesurée. Cependant, je dois avouer avec chagrin que j'ai » trouvé chez bien des gens, lorsqu'ils ont fait le mal, une tendance à se justifier » par le mensonge. Il est possible que des maîtres et maîtresses sévères encoura- » gent ce malheureux penchant par des gronderies excessives pour des fautes de » petite importance. Ce n'était pas d'une classe plutôt que d'une autre que parlait » le vieux ministre d'une paroisse de Lanarkshire, lorsque, un certain dimanche » il prit pour texte le verset des psaumes « Je dis dans ma précipitation : Tous les » hommes sont menteurs » et commença son sermon en apostrophant le prophète » royal d'un air rêveur :

» Ah! David, tu as dit cela dans ta précipitation, n'est-ce pas? Eh bien, si tu » avais vécu dans cette paroisse, tu aurais pu le dire à loisir. »

Les mots « précipitation et loisir » nous rappellent une étude du même auteur sur ce sujet, et pour donner une idée exacte de sa forme et de sa moqueuse raillerie, nous citerons son apologie des prédicateurs ennuyeux.

« Il me semble que, dans nos jours de vie pressée, un grand et précieux but est » rempli par une classe de choses que tout le monde se met à malmener; je veux » parler de la classe nombreuse de sermons assommants, lourds, peu intéressants, » mais bons, sensés et pieux. Ils offrent à beaucoup d'hommes instruits les seuls » moments de loisir éveillé. Vous vous trouvez dans un lieu frais, tranquille et solen- » nel. Le sermon va son train ; vous avez une impression générale que vous écoutez » beaucoup de bons avis et des doctrines importantes, et cela produit un résultat » bienfaisant sur votre esprit ; et en même temps, il n'y a rien d'assez frappant ni » d'assez surprenant pour détruire le sentiment de repos, éveiller péniblement » l'attention et accélérer le pouls. Il n'y a pas une seule syllabe qui puisse cho- » quer le goût le plus délicat. Les points et les angles de la pensée sont tous » arrondis. L'amplification dans son ensemble est correcte, de bon ton, lettrée au » suprême degré ; mais vous sentez qu'il est absolument impossible de la suivre. » Et vous ne la suivez pas ; mais néanmoins vous ne détournez pas entièrement » votre attention sur quelque autre sujet. Vous vous rappelez qu'un jour un père » mourant pria son fils prodigue de consacrer une heure par jour à la réflexion » solitaire, et quel résultat salutaire ce dernier en recueillit. Le lourd sermon » peut servir au même but. A l'église, vous êtes seul, en ce sens que vous êtes » isolé de tous vos compagnons, ou qu'il vous est impossible de communiquer » avec quelqu'un : et l'ennuyeuse oraison, absolument inutile pour toute autre » chose, est utile en ce qu'elle donne à un homme le temps de penser, et cela » dans des circonstances qui le disposent généralement à penser sérieusement. »

Nous ne rechercherons pas si cette fiche de consolation, offerte par A. K. H. B. à ses collaborateurs dans la vigne du Seigneur, est beaucoup de leur goût. Dans tous les cas, les prédicateurs anglicans rivalisent toujours à qui *lira* un sermon sec, méthodique et formaliste du ton le plus somnolent.

Un des meilleurs articles du *Pasteur de Campagne* traite « de l'art de représenter les choses, » de cet art utile, pratiqué à tous les échelons de la société, depuis le premier ministre cherchant à enjôler le Parlement jusqu'au marmot déguenillé qui fait l'hypocrite devant la *sainte* institutrice des écoles de dimanche. Nous en extrayons un court passage, comme échantillon de la manière modeste dont les *essayists* anglais cherchent leurs comparaisons dans les simples épisodes de la vie ordinaire.

« Je me rappelle comment, lorsque, petit garçon de trois ans, je rampais dans

» le cabinet de mon père, j'ai senti la magie de l'art de représenter les choses. » Tous les enfants sont turbulents. Il leur est impossible de ne pas remuer, et » nous savons tous combien un enfant dans un cabinet d'étude embarrasse un » penseur. Toutes les remontrances de me tenir tranquille restèrent sans effet : » il était réellement impossible d'obéir. Je continuais à ramper, à renverser les » tabourets, à tirer les housses, à répandre l'encre. Mais quand la chose fut pré- » sentée différemment ; quand la voix bienveillante dit : « Maintenant, tu seras mon » petit chien ; glisse-toi dans ta maisonnette, là sous la table, et couche-toi » tranquillement, » alors il n'y eut plus de difficulté d'obéir à ce commandement ; » et, à l'exception d'un aboiement de temps à autre, il régnait un silence com- » plet. L'art de représenter les choses avait prévalu. Il devint nécessaire de ne » pas bouger ; car je savais qu'un chien dans un cabinet d'étude doit se tenir » tranquille, et j'étais un chien. »

Nous regrettons de ne pouvoir reproduire les conclusions que l'auteur déduit de ces prémisses, en appliquant l'art de représenter les choses à toutes les circonstances de la vie. Les citations que nous avons faites suffiront cependant pour donner au lecteur une idée d'un genre qui, de nos jours, a rencontré une faveur sans exemple auprès du public anglais, faveur qu'il est aisé de s'expliquer, car, selon le précepte d'Horace, l'agréable s'y mêle à l'utile. Il faut chercher un autre motif pour se rendre compte du succès durable d'une autre espèce d'essais, articles brefs et acrimonieux, écrits par un avocat et extraits de la *Revue du Samedi* (*Saturday Review*). Cette *Revue* a, dès son début, pris une place distinguée dans le journalisme britannique, et sa rédaction se recrute parmi de jeunes littérateurs qui savent manier la plume avec une merveilleuse dextérité. Outre qu'ils écrivent l'anglais le plus pur, le plus énergique et le plus nerveux qui s'imprime de nos jours, rien ne saurait échapper à leur verve irrésistible, à leur ironie acharnée : ni l'afféterie sentimentale des romanciers, ni la niaise minauderie des bas-bleus, ni l'effronterie béate des prédicants piétistes, ni l'arrogance vulgairement audacieuse de Spurgeon, ni les déclamations ampoulées du prophète Cumming, ni le pharisaïsme orgueilleux qui pousse tant d'Anglais à remercier journellement le Seigneur de ce qu'ils ne ressemblent pas à leur prochain, tout en proclamant à perte d'haleine qu'ils sont de misérables pécheurs. Aussi la meute hurlante des cagots hypocrites, qui se sont vu arracher sans égards le masque hideux dont ils couvraient leurs turpitudes, ne cesse-t-elle d'aboyer avec rage contre ces hardis écrivains ; et le club où les étudiants d'Oxford se préparent à la vie publique, en débattant les questions politiques, sociales et littéraires à l'ordre du jour, a même solennellement excommunié ces inexorables critiques. Mais les transactions avec la conscience sont trop nombreuses de nos jours, trop d'hommes se vautrent dans la boue devant le veau d'or et conspirent bassement contre le penseur inflexible qui ose appeler « un chat un chat, et M. X... un fripon », pour que nous refusions notre tribut d'admiration à cette vaillante phalange.

Certes, les auteurs de la *Revue du Samedi* n'ont point nos sympathies personnelles ; car, s'ils aiment la liberté, ils détestent la démocratie ; et dans la question américaine leurs tendances sont opposées aux républicains du Nord. Mais nous estimons en eux les adversaires irréconciliables de l'hypocrisie, de ce hideux cancer qui défigure notre époque et mine sourdement la constitution des peuples européens. Il ne nous reste qu'à faire des vœux pour que cette *Revue*

ne devienne pas l'organe d'un parti spécial, au grand détriment de son énergie et de son attitude inflexible; déjà on la range parmi les soutiens de la coterie de la Haute-Église, et bon nombre de ses premiers rédacteurs ont passé dans un autre camp.

Les *Essais d'un Avocat* ont tous paru dans la *Saturday Review* et discutent, conformément au ton habituel du journal hebdomadaire, une foule de questions historiques, littéraires et métaphysiques. Nous pourrions faire remarquer de chaque article en particulier ce que nous avons avancé sur le périodique en général : c'est assez dire que le style est vigoureux et idiomatique; que les pensées sont originales et généreuses; que toutes les phrases sont étincelantes d'idées et pétillantes d'entrain. Il serait oiseux de citer l'une ou l'autre de ces compositions : toutes contiennent des réflexions profondes, logiquement déduites et exprimées dans le plus heureux langage. Nous passons maintenant à des essais d'un genre plus sérieux et tellement reliés entre eux qu'ils forment un ouvrage complet, comme tendance et comme matière. M. Samuel Lucas, dont le style large et puissant ressemble de si près aux critiques historiques insérées périodiquement dans le *Times* que nous sommes portés à voir en lui l'éminent journaliste auquel nous devons ces remarquables travaux, publie sous le titre de *Secularia* une série de grandes et belles études sur le courant de l'histoire. Les douze essais, qui forment un volume grand in-8 de 400 pages, sont bien ce qu'il les appelle : « des explorations de l'éternel courant qui », pour citer ses propres paroles, « n'est pas une vaine figure de rhétorique, mais la meilleure expression de notre » conviction moderne que le cours des affaires humaines est continu et qu'il se » meut dans une certaine direction définie. »

M. Lucas applique son incontestable talent et sa profonde érudition à définir cette direction et à rechercher, dans la manière employée par Buckle, les véritables *lois* de l'histoire. Ces lois existent; le théologien et le métaphysicien peuvent discuter leur origine et les attribuer, tantôt à la révélation surnaturelle, tantôt à l'aveugle impulsion du hasard; l'historien n'a qu'à les constater, à en déduire les conséquences probables dans l'avenir, en éclairant les événements du passé à leur saine lumière. « Il nous suffit qu'elles existent, » dit l'auteur, « et » que nous les voyions en action, pour savoir qu'il faut compter avec elles » comme souveraines dans la sphère de l'histoire. En pratique (quoique la ques- » tion soit débattue avec tant de chaleur), il importe peu que la volonté des » individus soit libre ou non de leur résister ou de leur obéir. Les motifs et les » actions des hommes sont, pris en masse, si faciles à classifier et à apprécier » que l'alternative est de peu de valeur au point de vue historique. »

Ces paroles montrent suffisamment que M. Lucas, marchant ici encore sur les traces de M. Buckle, ne se complaît pas dans un classement pédantesque des races et des siècles, et qu'il est trop éclairé pour décorer du nom pompeux d'histoire un simple narré de faits et d'incidents. Dans une de ses meilleures études, il montre que Carlyle a réduit à l'absurde le culte des héros, le *hero-woship*, par son adoration des souverains de la maison de Hohenzollern. Il condamne avec hauteur et indignation l'école des historiens romantiques, dont le célèbre professeur et écrivain Kingsley s'est fait l'apôtre, en laissant récemment tomber de ses lèvres, devant les étudiants de l'Université de Cambridge, les paroles suivantes : « Au lieu de dire que l'histoire de l'humanité est l'histoire de ses masses, il serait bien plus vrai de dire que l'histoire de l'humanité est l'histoire de ses grands hommes. » S'il est puéril de nier absolument l'influence du

génie sur les destinés du monde, en bien comme en mal, il est faux et odieux de ne distinguer dans les annales du genre humain que quelques figures isolées d'organisateurs inspirés qui suivirent l'impulsion de leur époque, ou de destructeurs implacables qui servirent les mauvais instincts de leurs peuples. Pour M. Lucas comme pour nous, l'histoire de l'humanité est l'histoire des révolutions accomplies sur terre.

Aussi, la première étude de la série est-elle consacrée à une « comparaison entre les révolutions anciennes et modernes », et la dernière « aux révolutions en cours ou en perspective dans l'année 1862. » Voici le résumé de la théorie adoptée par l'auteur pour expliquer les grands mouvements historiques. Deux lois régissent les révolutions : la loi de développement, cause principale de leurs différences, et la loi d'égalisation, cause principale de leurs ressemblances. La loi de développement opère, dans les temps modernes, sur quatre éléments principaux : la race, la religion, le système municipal et l'idée d'empire. La loi d'égalisation produit deux mouvements qui se succèdent et sont indépendants l'un de l'autre : le mouvement de la propriété contre la naissance, et celui des nombres, des masses contre la propriété. Le premier a rencontré le succès dans l'antiquité comme dans les siècles récents; et certes, l'histoire de toutes les civilisations, dont celles d'Athènes et de Rome sont les types principaux, montre que partout et toujours l'abolition des priviléges de caste, un des féconds résultats de la Révolution française, a été poursuivie et obtenue. Il en est autrement du mouvement des masses contre la propriété, mouvement qui n'a jamais été réalisé complétement et dont l'issue fut souvent fatale dans l'ère ancienne : les efforts de la plèbe romaine n'ont pas été couronnés de plus de succès que les aspirations des prolétaires de nos jours, et les idées du socialisme ne sont jamais devenues chair et sang au même degré que le programme politique des possesseurs de la richesse nationale. Cependant, d'après M. Lucas, le mouvement des nombres peut arriver dans notre siècle à une solution favorable, par suite des éléments différents qui constituent la civilisation actuelle. Il doit en être ainsi, car insensiblement le travail tend à devenir une possession aussi sûre, aussi facilement réalisable que la propriété acquise[1].

L'antiquité s'est écroulée après avoir accompli sa tâche, pour faire place à des combinaisons supérieures. Comme tant d'autres esprits éminents, inquiétés par le malaise et le lâche affaissement qui caractérisent notre époque, M. Lucas se demande : « Une destruction semblable est-elle nécessaire pour engendrer une autre naissance plus transcendante?» Mais, loin de se faire l'écho des âmes désespérées qui appelleraient volontiers une nouvelle invasion de Barbares pour régénérer le sang alourdi, la tête fatiguée et les membres engourdis de l'Europe, le philosophe anglais croit au succès de la civilisation, de la civilisation moderne « qui s'avance, irrésistible, dans les déserts de l'Afrique et dans les mers polaires, » perçant les défilés de l'Asie centrale, montant au pied des montagnes Rocheu- » ses, entourant les îles et les rivages de l'océan Pacifique. Il peut y avoir » d'autres nuages sur l'éclaircie qui s'ouvre, mais l'aspect de l'obscurité qui se » retire de la terre tout entière assure à l'homme moderne qu'un second Attila » n'amènera pas les tribus du monde barbare extérieur, pour le dépouiller de » son héritage. »

THÉODORE KARCHER.

[1] Nous avouons ne pas comprendre comment la propriété, rendue accessible à tous par le travail, pourrait devenir l'abolition de la propriété par les masses. (*Note de la Rédaction*).

CHRONIQUE LITTÉRAIRE

Les deux romans à l'ordre du jour, *Sybille* de M. Octave Feuillet et *Salammbô* de M. Gustave Flaubert, ont un trait commun : les deux héroïnes meurent « pour avoir touché au manteau de Tanit. » Voici comment, à l'égard de Sybille, j'explique cette métaphore : Sybille de Férias est une enfant sublime, mais singulièrement mal élevée. J'entends par là qu'admirée complaisamment par ceux dont le devoir est de guider son esprit, les voyant s'extasier devant les précoces élans de son imagination et n'opposer qu'une douce raillerie à ceux de ces élans qui sont trop visiblement incompatibles avec les choses réelles, Sybille, abandonnée à elle-même, s'est peu à peu convaincue que les obstacles mis à ses aspirations par la réalité sont choses mauvaises. Elle s'est donc réfugiée de bonne heure dans un monde idéal où sa croyance irréfléchie et instinctive règne en absolue maîtresse, mais où ses idées demeurent privées de cette saine et indispensable épreuve qui consiste à mettre dans l'autre plateau de la balance le poids des opinions contraires. Toute petite, Sybille veut décrocher les étoiles du ciel ou chevaucher sur le cygne du bassin. Un peu plus grande, elle se plonge dans un mysticisme effréné, et, voulant tout de suite l'appliquer, elle se heurte à l'écueil ordinaire des âmes ignorantes. Au lieu de prêter aux pratiques vulgaires du dogme cette signification symbolique qui eût élargi et délié sa propre pensée, elle les considère dans un sens absolu et étroit dont l'effet est de rétrécir encore la limite qui la sépare de la réalité. De telles personnes sont toujours un peu prêcheuses. Sybille a le bonheur de convertir au catholicisme non-seulement une protestante, miss O'Neil, son institutrice, mais mieux que cela : un pauvre curé de campagne qui en agissait, paraît-il, avec la religion comme M. Jourdain avec la prose. Ayant fait ainsi ses preuves, Sybille, qui d'une naïve et charmante enfant s'est toute seule transformée en une vaniteuse et dogmatique jeune fille, entre dans le monde avec une dose d'égoïste foi en elle-même qui n'a d'égale que sa sourde intolérance et son ignorance des choses réelles. L'arbre est vigoureux sans doute, couvert de feuillages et de fleurs; mais il a grandi dans une direction mauvaise, et déjà l'on ne saurait plus, sans le briser peut-être, tenter de le redresser.

Si, dans les lignes qui précèdent, on voyait déjà une critique plus ou moins sévère du livre de M. Feuillet, j'avertis qu'on se tromperait du tout au tout. Je tiens comme un principe absolu pour la critique qu'elle n'a point à demander aux écrivains et aux artistes *pourquoi* ils ont fait rouge au lieu de faire bleu, *pourquoi* ils ont choisi tel sujet, telle situation, tel caractère, — mais qu'elle doit accepter

la donnée de toute œuvre d'art et d'imagination [1], voir *comment* elle est traitée, et s'inquiéter uniquement de l'exécution, ayant assez à faire, ce semble, d'examiner le plan, la composition et le style. Et qu'on ne s'y trompe pas : ce procédé est encore la meilleure pierre de touche des idées fausses ou immorales. — Aussi, dans le portrait tracé plus haut, ne vois-je qu'un caractère bien posé, logique, et qui m'intéresse au plus haut degré, — la question de sympathie, qui n'est point une question littéraire, étant complétement réservée. De même, je ne trouve rien à reprendre aux développements de ce caractère, et je ne puis qu'applaudir au talent dont l'auteur fait preuve. Je ne suis pas davantage surpris de la grosse aventure du roman, c'est-à-dire du refus fait par Sybille, d'épouser, sous ce prétexte qu'il n'est pas catholique, l'homme qu'elle aime pourtant avec l'exaltation qu'elle apporte à tous ses sentiments. Que Sybille, convaincue de la supériorité de sa croyance morale, refuse de livrer sa personne et son âme à un ennemi de cette croyance; qu'elle sacrifie son amour à sa foi religieuse si elle est persuadée qu'elle a le droit et le devoir de faire ce sacrifice, cela ne m'étonne point; cela même me satisfait parce que j'y vois que l'écrivain sait poser un caractère, l'étudier et lui faire rendre logiquement tout ce dont il est capable. — Mais ici précisément M. Octave Feuillet invite lui-même la critique à sortir du domaine littéraire, en ce qu'il donne visiblement son approbation personnelle à la conduite de son héroïne, et arrive à la proposer comme une exemple et une leçon pratique. Avant de le suivre sur ce nouveau terrain, finissons-en avec le roman : Sybille est une de ces âmes que rien ne peut guérir d'un premier désenchantement, d'une première blessure : la parfaite intégrité de l'objet désiré est pour elles la condition absolue de la possession. C'est pourquoi, malgré la conversion de son amant, elle meurt, heureuse et à la fois désolée de voir que cette conversion n'est qu'un effet de l'amour, non une inspiration de la foi, et, en fin de compte, plus à plaindre qu'à envier par les lectrices sensibles.

Mais, dira l'une d'elles, n'eût-il pas été facile et en même temps logique de changer ce dénoûment, puisque le sceptique Raoul s'est converti? Non pas, s'il vous plaît : M. Octave Feuillet sait son métier de directeur spirituel mieux encore que son métier d'écrivain. A quoi servent donc l'inutile conversion de Raoul et la conversion bien plus inutile encore de miss O'Neil? Elles sont là pour le bon exemple, et il m'est sincèrement impossible de leur trouver d'autre raison. Il suffit d'indiquer de telles prétentions pour en faire justice. Je ne relèverai pas ce que la conversion de Raoul offre d'aussi niais que son scepticisme; je ne demanderai pas de quel droit M. Feuillet prête gratuitement à un tel damoiseau des opinions philosophiques pour se donner ensuite sur elles le plaisir d'une facile victoire; je n'insisterai pas davantage sur l'ignorance en matières religieuses dont l'auteur fait preuve à propos de la conversion de la protestante miss O'Neil [2]. Non; si

[1] L'histoire, l'économie politique et la philosophie sont ici évidemment hors de cause, parce que, style et documents à part, ces sciences ne vivent que par les idées et poursuivent la vérité une, générale, abstraite. Au contraire dans l'ordre moral, dans les accidents et les passions de la vie humaine, dans les réalités de chaque jour, tout fait, quelque étrange qu'il soit, est doué d'une vérité relative qui établit son droit à être peint ou analysé. Il n'est même pas besoin, pour assurer l'existence et la valeur de ce fait, qu'il ait été réellement observé : il suffit qu'il ait été conçu par l'écrivain ou l'artiste.

[2] Ceux de nos lecteurs qui voudraient s'édifier à ce sujet n'ont qu'à se reporter à un excellent article de notre collaborateur, M. Albert Réville, inséré dans *le Lien* du 1er novembre 1862.

amoureusement développée qu'elle soit par M. Octave Feuillet et lui donnât-il la première place dans son roman comme dans le monde créé à son image, il ne faut pas faire à cette thèse de catéchisme l'honneur de la traiter avec une importance qu'elle ne mérite pas.

Il y a dans ce livre une question mille fois plus importante que la question catholique, et à laquelle la théorie de l'auteur de *Sybille* porte une singulière atteinte : c'est la question morale et sociale. Que *Sybille*, disais-je tout à l'heure, sacrifie son amour à sa croyance religieuse, elle est fidèle au caractère qu'on lui prête et à son rôle de personnage romanesque; mais, lorsque M. Feuillet commente ce sacrifice soit directement, soit par le choix des épisodes et du dénoûment, et le présente en thèse générale comme un droit et un devoir absolus, supérieurs à un sentiment tel que l'amour, il tombe dans l'excès. A notre avis, l'exemple de *Sybille* tendrait à détourner la femme de son véritable rôle moral, de sa véritable mission sociale, en lui faisant attacher plus d'importance aux acquisitions de son *intellect* qu'aux trésors certains de son dévouement et de son cœur. Que ce soit comme aujourd'hui au point de vue de l'opinion religieuse, ou comme autrefois au nom des sentiments incompris, il y a dans de telles réclamations une tendance à intervertir les rapports naturels de l'homme et de la femme, rapports que nous n'avons point à expliquer et à défendre ici, mais contre lesquels on sait que n'ont pas prévalu des paradoxes bien plus ingénieux et plus amusants que la petite histoire édifiante de M. Octave Feuillet. Sans doute il est des garanties et des certitudes qu'une jeune fille est fondée à exiger; mais du droit qu'elle a de s'assurer si son fiancé est honnête homme, au ridicule qu'elle se donne en lui demandant s'il croit à *la présence réelle*, il y a un abîme. Toute femme enfin qui dit aimer, et qui a dans l'esprit une certaine opinion qu'elle considère comme supérieure à l'amour qu'elle a dans le cœur, est une anomalie, un monstre moral. A ce point de vue, *Sybille* nous a intéressé par sa violente persistance à mettre la main sur ce qui ne lui appartient pas. Elle meurt « pour avoir touché au manteau de Tanit. »

En résumé, *Sybille* est un livre *immoral*, non pas dans le sens vulgaire, mais dans le sens élevé du mot. D'ailleurs M. Octave Feuillet n'a jamais fait autre chose. Il est hors de doute que la lecture de ce roman serait mille fois plus dangereuse pour une jeune fille que celle de tous les romans de George Sand. Ceux-ci, s'adressant à l'imagination, développeront sans doute ses désirs et n'exagéreront après tout que l'expression de ses sentiments naturels; celui-là, s'adressant à la réflexion, lui donnera l'idée la plus fausse, la plus orgueilleusement étroite de ses droits et de ses devoirs. Je sais que je me heurte à une sorte d'opinion publique en révélant ici la pernicieuse influence morale des écrits de M. Feuillet; mais qu'y faire? L'*immoralité* que j'accuse tient à différentes causes : la première, c'est la fausseté et la prodigieuse niaiserie du monde aristocratique de convention où M. Feuillet a coutume de placer ses personnages. On parle beaucoup de *ganaches* en ce moment-ci : je me sers du mot sans y ajouter, bien entendu, aucune allusion politique. Les vieillards y sont tous de l'ancien régime, avec ces manières exquises que vous savez; les femmes, — généralement de jeunes duchesses, — ont un grand air de race et les extrémités les plus fines qui se puissent voir; les jeunes filles, un peu sauvages mais assez impertinentes, font baisser les yeux du plus hardi sous l'éclat involontaire de leur fière pudeur; quant aux petits jeunes gens, leur nom dit tout : Gaston, Maurice, Raoul, etc. S'il s'introduit dans la société quelque *jeune homme pauvre*, soyez sûr qu'il chante comme Rubini,

touche du piano comme Liszt, dessine comme Doré, tire l'épée comme Saint-Georges, monte à cheval comme Franconi, et que nonobstant il s'appelle le marquis Maxime de***. Dans ce monde de précieux et de précieuses, dont le moindre défaut est d'avoir, comme dit le bonhomme Gorgibus, le *museau trop pommadé*, on passe le temps à bavarder sur l'art, l'idéal, Dieu, la nature, les Italiens, l'ambassade d'Angleterre et l'église Saint-Thomas-d'Aquin. Mais ne parlez à ces gens ni des idées ou des sentiments de la foule, ni des préoccupations actuelles de la société qui vit, pense et lutte autour d'eux. — Qu'avons-nous de commun avec la vulgaire humanité, répondraient-ils, nous, les types distingués de l'élite mondaine et qui ne délayons que de la quintessence? — Je ne sais qu'un romancier qui dépasse parfois M. Octave Feuillet lui-même dans cette science du galimatias aristocratique, de ce verbiage de convention, de cette ostentation de mœurs chevaleresques plaquées sur ces mannequins et ces poupées du bon ton : c'est M. Amédée Achard. Mais il est juste de dire que celui-ci fait preuve d'une moindre habileté dans son admiration naïve pour ce monde factice. L'un en trace le dessin assez sobre d'habitude, quoique tremblant et mou; l'autre l'enlumine et l'empâte hardiment de couleurs criardes : il y a entre eux la différence de l'écrivain au chroniqueur.

La seconde cause de l'*immoralité* que j'accuse dans les romans de M. Octave Feuillet, et la plus directe, tient au système dogmatique qu'il a cru devoir adopter, bien que ce soit plutôt chez lui affaire de tempérament que parti pris de volonté intelligente. Si M. Feuillet a prétendu réagir contre les crudités et les tableaux malsains d'une certaine littérature, l'intention est excellente; s'il a prétendu découvrir que les passions, les entraînements de l'imagination et du cœur, et la poésie qui s'y attache, sont le privilége légitime des honnêtes gens aussi bien que des personnages équivoques et déclassés, je nie la découverte, car cette vérité court le roman, depuis *la Princesse de Clèves* jusqu'au *Lys dans la Vallée;* mais je reconnais que M. Feuillet avait le droit de s'attacher exclusivement à cette thèse et d'en tirer bon parti. Or, avec cet invariable système qui consiste à conduire tout doucement ses personnages vers l'abîme de la perdition, à le leur faire contempler d'assez près pour qu'ils aient l'enivrement du vertige, puis à les tirer brusquement par le bras en assaisonnant la parabole d'une petite morale *ad usum Delphini*, M. Octave Feuillet est allé contre le but qu'il poursuivait. Montrer le péril à des âmes ardentes et chevaleresques, c'est vouloir qu'elles l'affrontent, et non qu'elles l'évitent. Figurez-vous une poule suivie d'une couvée de canards, et les conduisant au bord de la rivière en leur tenant de longs discours sur le danger qu'il y aurait à se laisser choir : les canards se jettent à l'eau et laissent la poule éplorée se désoler sur le rivage. — Avec des imaginations bourgeoises, mais curieuses, le procédé est pire encore. Vous proclamez hautement leur *droit à la passion*, et vous croyez bonnement qu'elles s'arrêteront d'elles-mêmes à la prudente limite où, dans vos ingénieux *Proverbes*, vous faites subitement et au moment critique faire volte-face à leur inquiète imagination, à ce démon de la perversité qui dormait en elles, et que vous avez gratuitement éveillé! En vérité, Barbe-Bleue lui-même n'était pas plus perfide lorsqu'il confiait à sa septième femme la clef de la chambre où les six autres étaient égorgées, en lui défendant par-dessus toute chose d'y pénétrer! Que de pauvres créatures, vraiment inoffensives à l'origine, qui n'eussent jamais trouvé en elles l'excentricité nécessaire pour imiter la conduite de certaines héroïnes romanesques, et qui viennent à bouleverser leur ménage en vue de cette fameuse *crise* qu'elles croient légitime

et honnête de se permettre! A la morale de l'auteur, elles finissent par répondre le mot de La Fontaine: *Ventre affamé n'a pas d'oreilles.* — Il se pourrait donc que l'exemple de ces jolies pécheresses que l'on retire à temps de l'abîme fût plus pernicieux que l'étalage même du vice, et, en fait de moralité par l'exemple, je crois qu'il faut être de l'avis de Lycurgue : Mieux vaut montrer l'ilote ivre que le Spartiate entre deux vins.

M. Gustave Flaubert vient de rendre à la littérature et à l'art un immense service: *Salammbô* est une défaite décisive, non pas pour le talent personnel de l'auteur, qui, entre autres quatités, y fait preuve d'une tenace vigueur, mais pour ce système d'observation et de description qu'on appelle le *réalisme*, et sur le sens duquel on se méprendra d'autant moins aujourd'hui, qu'il ne peut pas être question ici de vilenies morales ou sociales. M. Flaubert s'était fait la partie belle cependant: il avait choisi à loisir un terrain dont la nature fût incontestable, rassemblé des détails locaux de toute sorte sur lesquels le contrôle est impossible. Sauf le fond historique de son œuvre, il en inventait à son gré les situations et les personnages. L'époque, le lieu, le sujet, tout jusqu'à ces vagues fantômes que nous nous faisons des civilisations inconnues, lui permettait l'introduction d'épisodes bizarres et de monstrueuses rencontres. M. Flaubert, parfaitement retranché dans son droit quant à l'étrangeté des idées et des situations, avait donc la plus grande liberté pour broder sur un tel canevas le vaste dessin de la composition et les splendides couleurs du style.

Au monstrueux et au bizarre, il n'a pas failli; quant au style et à la composition, il a, sur un coin du canevas large comme la main, brodé un dessin aussi violent de contours que de couleurs, et il s'est contenté de le reproduire à satiété. *Salammbô* forme une succession interminable de petits tableaux qui se ressemblent tous, composés à la loupe, où aucun plan n'est accusé, où tous les objets ont le même relief, et miroitent du même éclat chatoyant. C'est donc, à vrai dire, une œuvre froide, monotone (toujours le verbe à l'*imparfait*), étriquée malgré ses prétentions à la *portentosité*, et qui lasse l'attention du plus patient lecteur par le manque d'intérêt et la pénible allure de ce style saccadé. Je ne conteste pas d'ailleurs à M. Flaubert son sujet carthaginois en lui-même; il est telle pièce de la *Légende des siècles* par exemple, qui montre ce que de tels sujets peuvent inspirer à de vrais poëtes. Je disais tout à l'heure que M. Flaubert s'était fait la partie belle; maintenant il me semble qu'il se l'est faite au contraire très-mince et très-difficile en se refusant ce qui est la vie et le but du roman: l'étude des caractères et des passions vraiment humaines. L'auteur de *Madame Bovary* le sait au reste mieux que personne, et je ne m'étonne que d'une chose: c'est que pendant les longues veilles que lui a demandées cette seconde œuvre, le souvenir du quatrième livre de l'*Énéide* ne lui ait point apporté quelque regret de son parti pris, et qu'il ait obstinément refusé à l'âme errante de Didon de communiquer un peu de sa chaleur et de son sang à la froide et pâle statue de Salammbô.

Si vous voulez, en sortant de la pénible et échauffante lecture de ce livre bizarre, rafraîchir vos idées à l'eau courante et limpide d'un style vraiment français, aiguiser votre esprit émoussé au contact d'une pensée vive, précise, brillante et parfois rigide comme la lame d'une fine épée, prenez les *Nouvelles Études critiques et biographiques* de M. John Lemoinne[1]. Diverses questions y sont traitées

[1] Un vol. grand in-18; Michel Lévy.

qui toutes ont été à l'ordre du jour, et, pour la plupart, y sont revenues. Voici, à propos de l'*Oncle Tom* et autres publications américaines, la question de l'esclavage qui va peut-être, à la suite des événements actuels, s'offrir sous son plus triste dénoûment, la guerre servile; voici la question d'Orient, à laquelle la révolution hellénique vient rendre toute son importance; puis des études sur Wellington et le caractère anglais, sur l'Espagne, sur la liberté de conscience et sur les monographies pathologiques de M. Michelet, etc. En toutes ces études, M. John Lemoinne unit avec un rare bonheur des qualités qui semblent plutôt contraires que voisines, et que le tempérament et la volonté de l'écrivain parviennent à rendre complémentaires. Il joint à une verve et à une flexibilité toutes françaises ce froid et imperturbable raisonnement anglais dans lequel l'*humour* vient tout à coup à éclater comme une bombe. L'imprévu et la sûreté du trait sont en effet caractéristiques du talent de M. John Lemoinne. L'étude sur Wellington peut être regardée comme le morceau capital du livre; j'y recueille cette charmante observation dont nous devons être plus tristes que flattés: « La France est un pays où la gloire trouve à toute heure ce qu'une femme cherche toute sa vie: être aimée pour elle-même. »

Un aimable titre que celui-ci, et bien propre à faire rêver: *Philosophie du bonheur*. Le bonheur, qu'est-ce? Croire qu'on est heureux, c'est l'être; voilà ce qui résume la sagesse des nations. Encore chacun est-il heureux à sa manière. Le bonheur de l'heure qui vient n'est déjà plus le bonheur de l'heure qui s'enfuit. « Projets de bonheur, vous êtes peut-être le seul bonheur véritable ici-bas! » a dit Alfred de Musset. Il y aurait avec toutes ces rêveries, et rien qu'à citer tous les remercîments, tous les désespoirs, toutes les boutades qu'ont engendrés la poursuite et le regret du bonheur, un gros et charmant volume à composer. Nous avons déjà le gros volume; il est de M. Paul Janet [1], et se présente sous la forme d'un traité compacte et dogmatique. M. Paul Janet est un professeur de philosophie, tout récemment appelé à la Sorbonne, qui fait partie de cette pléiade sagement conservatrice dont M. Emile Saisset est le plus bel astre. De toute cette pléiade qui a recueilli pieusement, mais sous bénéfice d'inventaire, l'héritage des idées éclectiques de M. Cousin, M. Saisset est le seul qui sache écrire et qui ait un peu de malice. Les autres, à leur tour, ne manqueraient pas de bon sens, et peut-être eussent-ils pris tout bonnement le chemin de la vérité, si on ne leur avait inspiré une telle peur du loup-garou matérialiste, qu'ils se font accompagner dans toutes leurs expéditions par le sacristain de leur paroisse. M. Janet a droit à ce qu'on attende de lui plus de fermeté et d'indépendance. Son *Histoire de la philosophie morale et politique* est un des tableaux critiques les plus solides de notre temps. Déjà il avait composé avec succès un livre de morale, *la Famille*. Il s'y attaquait à un sujet précis, déterminé par la nature et par l'état social dans son origine, ses développements et sa fin. M. Janet étudiait successivement tous ces points de vue dans ce qu'ils ont à la fois d'éternel et de contingent, toutes les situations que la famille comporte dans ce qu'on doit légitimement leur accorder comme dans les sacrifices qu'on est en droit d'exiger d'elles. Ce livre, qui répondait à un besoin général et le satisfaisait, fut accueilli avec faveur par le public. La *Philosophie du bonheur* peut-elle espérer le même succès? J'en doute. Pourtant le besoin du bonheur est encore bien plus général; mais, sans

[1] Un vol. grand in-8; Michel Lévy.

être prophète, chacun devinera qu'il n'est pas au pouvoir de M. Janet de découvrir cette panacée. C'est un sujet des plus vagues, des plus ondoyants, des moins dogmatiques, sur lequel M. Janet essaye malheureusement de disserter avec sa froide raison, tandis qu'il n'y faudrait que du sentiment, où il s'égare lui-même, en tournant autour des mille faces de cette idée la plus complexe qu'il y ait au monde, où enfin il n'aboutit qu'à des conclusions du genre de celle-ci que je transcris au hasard : « Comme la richesse, bonne en soi, peut être mauvaise par l'usage que l'on en fait, ainsi la pauvreté peut devenir un bien pour ceux qui savent profiter de ses leçons. » Et, pendant quatre cents pages, on voit se succéder de pareils aphorismes ! J'aime mieux les proverbes de Sancho Pança.

On aura beau abstraire et généraliser : la science du bonheur ne peut être que la science de notre bonheur personnel, et elle n'a sa source que dans notre expérience. Veut-on à toute force profiter de l'expérience d'autrui ? Un roman comme *Gil-Blas*, un recueil de pensées logiquement déduites par un esprit sincère, obéit-il à un parti pris évident, comme celles de La Rochefoucauld, un livre tout naïf et tout simple, où un certain bonheur personnel est complaisamment décrit, comme l'*Essai sur l'art d'être heureux* de J. Droz, nous en apprendront plus que toute théorie abstraite, parce qu'ils sont eux-mêmes un terme exact de comparaison, une preuve, un modèle, un exemple de la réalité. — M. Janet a voulu en terminant relever son volume par quelques pages colorées sur la beauté et la misère de la vie, et par une idée qui frappât à fond l'esprit du lecteur. Voici l'idée : « Je n'examine pas si dans la vie, prise en général, il y a plus de peines que de plaisirs. Mais ce que je sais, c'est que la douleur partout a le dernier mot : c'est elle qui dans le jeu de la vie gagne toujours... Oui, il y a quelque chose de déraisonnable dans la vie, et qu'on ne prenne pas cette parole pour un blasphème, car c'est là qu'est le plus sûr, je dirai même le seul fondement de nos espérances ultra-mondaines. » L'idée n'est pas neuve, mais elle est, ce semble, malheureuse et tout à fait inopportune. Si l'on acceptait le dilemme, si on démontrait que la vie de tout homme est rationnelle, qu'elle est ce qu'elle doit être, l'exact résultat de tous les rapports, de toutes les combinaisons de notre volonté avec la volonté d'autrui et la fatalité ou volonté des événemeuts, que dirait M. Janet ? Si on lui démontrait qu'il part d'une idée fausse et nulle en croyant que le *bonheur* est la fin de notre vie, si on lui démontrait que le bonheur n'est qu'une idée relative, sans objet direct, créée par notre esprit pour désigner sous un seul mot l'ensemble complexe d'une quantité arbitraire de jouissances variables, que dirait M. Janet? Je ne sais. Nous accusera-t-il de positivisme? Je ne sais encore; mais c'est nous qui l'accuserons au moins d'imprudence en ce qu'il oublie que l'enseignement le plus simple et le plus sain est encore de dire aux hommes qu'ils tiennent leur bonheur entre leurs mains, que ce bonheur dépend le plus souvent de leur volonté, que cette vie terrestre doit être à elle-même son propre but, que rien ne s'y perd après tout, et que les efforts vers le bien que nous croyons parfois avoir vainement tentés ont, en nous comme chez les autres, un sûr retentissement. Montrer à l'homme des félicités ultra-mondaines, ce peut être une vérité religieuse et spiritualiste; les lui montrer comme la compensation nécessaire de ce que la vie humaine présente de douloureux et de déraisonnable, c'est une erreur et un danger, dont le moindre effet serait de rejeter l'homme dans la contemplation mystique et de lui inspirer le dédain de ce qui est sa force et sa gloire, si cela est aussi son tourment, je veux dire sa lutte constante pour le perfectionnement

général de l'humanité, pour la vérité et pour la liberté, en un mot pour le progrès.

M. Louis Figuier est un intrépide compilateur qui s'est donné pour tâche de vulgariser les connaissances scientifiques, et qui entreprend publications sur publications pour atteindre ce but dont nous n'avons à voir ici que l'utilité générale. *La Terre avant le Déluge*[1], avec ses plans géologiques et ses nombreux dessins, sera d'une lecture intéressante et agréable pour les enfants et les gens du monde, bien que nous estimions que ces sortes de publications n'aient qu'une efficacité douteuse. S'adressant à un public qui garde à l'endroit de certaines vérités scientifiques des conventions et des préjugés traditionnels, elles sont obligées pour plaire au plus grand nombre d'adopter des compromis, d'avoir des complaisances qui sont incompatibles avec la vérité et la dignité de la science. Je ne m'explique que de la sorte que M. Figuier ait affirmé dans ce livre l'accord parfait de la Bible et de la science. Quant à la « thèse étrange » qu'il soutient dans sa préface, elle a un côté juste et vrai : c'est de donner dans l'enseignement universitaire les études scientifiques pour base aux études littéraires; mais l'auteur est moins heureux dans sa furibonde campagne contre les contes de Perrault et le « merveilleux enfantin » qu'il accuse de corrompre l'imagination; — il vaut mieux, n'est-ce pas? faire dans l'étude de la nature la place large et sacrée du surnaturel : ce merveilleux-là, bien loin de donner des ailes à notre esprit, lui attachera des chaînes.

Le *Théâtre complet de Térence*[2] vient d'être traduit en vers par M. de Belloy, l'auteur de la charmante comédie de *Pythias et Damon*. La défiance qu'inspirent ces sortes de traductions est généralement justifiée; mais on peut considérer celle-ci comme une exception heureuse, comme une excellente étude dont une attentive comparaison avec le texte latin montre toute la valeur. D'ailleurs, avec Térence, il ne s'agissait pas de rendre cette couleur poétique que par exemple nous sentons pleinement dans Virgile, et qui disparaît presque entièrement pour nous dans la prose scandée du poëte comique : il s'agissait de traduire Térence dans une langue où se retrouvassent naturellement son allure et son esprit : il n'y en avait qu'une, celle de Molière. M. de Belloy s'en est servi comme d'un instrument familier. Nous ne chercherons pas jusqu'à quel point il s'est rapproché de l'écrivain de l'*École des Femmes* : ces comparaisons portent malheur de notre temps; mais cette traduction en vers de Térence sera vraiment pour le public lettré une compensation aux pauvretés dramatiques dont nous sommes affligés à l'heure qu'il est.

Et pourtant, à en croire la vénale et banale Renommée, notre théâtre posséderait un Molière dans la personne de M. Victorien Sardou, un Aristophane sous les traits académiques de M. Émile Augier! Je ne veux point ici parler du scandale et de la véritable raison, étrangères à l'art, qui portent la foule aux représentations des *Ganaches* et du *Fils de Giboyer*. Le bruit qui a tout à coup abandonné la pièce du Gymnase pour celle du Théâtre-Français montre du reste ce qui, en ces prétendues satires, affriande un public dont la naïve curiosité n'est surpassée que par sa parfaite indifférence pour le fond des choses. Je ne veux dire qu'un mot de l'étrange abandon qui se fait en tout ceci des exigences littéraires.

[1] Un vol. in-8; Hachette.

[2] Un vol. grand in-8; Michel Lévy.

M. Sardou, qui a conquis une réputation de prodigieuse habileté scénique, n'en est encore qu'à la prestidigitation. Non-seulement il ignore complétement ce qu'est le style, et il s'en soucie peu, mais il n'a pas l'air de se douter davantage de la composition. Son procédé est d'une simplicité enfantine et se réduit à trois éléments : une réunion de pantins groupés de façon à faire tableau. un personnage abstrait dans la bouche duquel sont mises les tirades, une scène excentrique faite pour développer les moyens de l'héroïne, voilà toute la poétique de *Nos Intimes* et *des Ganaches*, sans parler de la puérilité de l'action et du dénoûment. Que prouve le succès ? Il devient de jour en jour plus facile d'en imposer à un public qui fait bon marché de la symétrie et de l'unité d'une œuvre, admet avec la plus grande facilité la séparation de ses éléments, et compense bénévolement l'ennui que l'un lui inspire par le plaisir que l'autre lui fait éprouver. Une seule partie qu'il goûte fait passer toutes les autres. Rien n'est plus aisé que d'obtenir un pareil résultat au théâtre où tant de choses diverses concourent à la représentation d'une pièce : la mise en scène, le jeu des acteurs, leur personnalité même, tout jusqu'à l'aspect de la salle distrait le public de l'attention exclusive que dans la lecture d'un roman il est obligé d'apporter à l'élément purement littéraire. Qu'une actrice préférée étale le même soir trois ou quatre robes de la bonne faiseuse, tout est dit ; le plaisir des yeux est satisfait. Que la pièce fourmille de bons mots à l'ordre du jour, on se pâme, on crie à la vérité d'observation. Que tel comédien vienne à faire le geste ou le lazzi qu'il exécute de la même manière depuis nombre d'années et pour lequel il pourrait prendre un brevet, il est certain d'être applaudi, que ce geste soit ou non à sa place. Banalité, habitudes, facile intelligence, voilà ce qu'il faut à la masse du public, qui ne veut pas sortir de son ornière et préfère se duper elle-même plutôt que de dépenser un peu de cette attention que réclame une appréciation sérieuse. On s'explique bien des succès avec ces tristes causes.

Quant au *Fils de Giboyer*, nous nous contenterons de rappeler à M. Émile Augier un vieil apologue. Il y avait une fois, dit La Fontaine, un amateur des jardins, une mouche, un ours et un pavé. La mouche, tourmentant obstinément le nez de l'amateur, qui essayait de goûter un paisible sommeil, mit l'ours au désespoir. Il empoigne un pavé et casse la tête à l'homme en écrasant la mouche. — M. Augier a voulu, lui aussi, remplir ce rôle de fidèle émoucheur ; malheureusement son pavé, comme tous les accessoires de comédie, était un pavé... de carton.

EUGÈNE LATAYE.

CHRONIQUE POLITIQUE

« Oui, je vous le dis avec douleur et avec tous ceux qui voient la triste situation de votre pays, vous courez à votre perte et vous n'avez qu'un pas à faire pour tomber dans un abîme qui engloutira votre indépendance et vous replongera dans la barbarie, si vous ne faites un pas en arrière. Faites-le donc, ce pas, quand la Providence vous en offre une occasion peut-être unique. »

C'est ainsi que le général Forey parlait naguère aux Mexicains. Ceux-ci vont être bien embarrassés. Feront-ils le pas en arrière ou le pas en avant? En ce moment, ils ne doivent savoir sur quel pied danser, entre Juarez d'une part, qui menace de fusiller ceux qui feront le pas en arrière, et le général Forey de l'autre, qui leur parle de la Providence et qui est muni de zouaves, et de canons rayés fraternels. Il est vraisemblable que la Providence l'emportera et que ce malheureux pays sera régénéré matériellement et moralement. Il ne s'y trouvera plus alors que des honnêtes gens, fiers et libres. Voilà pour la régénération morale. Les routes seront réparées, surtout celles qui conduisent à Mexico; les ponts seront faits ou consolidés; les monuments ne laisseront plus rien à désirer; peut-être même qu'on inaugurera maints nouveaux boulevards dans la vieille capitale de Montézuma; — les villes seront éclairées à l'instar des esprits, les rues pavées; de tous les côtés, enfin, s'offrira l'image d'une croissante prospérité. En vérité, les Mexicains seraient bien difficiles s'ils allaient refuser tant de bienfaits et manquer l'occasion de se relever à leurs propres yeux et aux nôtres. Nous ne sommes plus au temps de Fernand Cortez, et Juarez n'est pas un Montézuma. Cependant, Juarez non plus ne doit pas reposer sur un lit de roses. Nous ne voyons à cette régénération lointaine d'autre difficulté que celle-ci : à moins d'importer, exporter ou déporter au Mexique une population nouvelle, il faudra bien construire l'édifice nouveau avec les matériaux de l'ancien, espagnols et indigènes. Or, c'est précisément de ces éléments réfractaires qu'est sortie l'anarchie chronique que nous allons détruire à jamais. Admettons que les Mexicains, à l'ombre de notre drapeau, choisissent un prince étranger pour les rendre heureux. Il faudra soutenir ce trône bâti sur un tremblement de terre. Nous, qui aurons permis aux populations de choisir librement un gouvernement stable, resterons-nous aussi garants de la stabilité de ce gouvernement? En abandonnant notre œuvre d'émancipation, ne risquerions-nous pas de la voir s'écrouler, à peine nous aurons quitté ces rivages désormais si prospères? En un mot, ne serons-nous pas engagés d'honneur à conserver ce qui, sans nous, n'aurait pu s'établir? Hélas! nous voyons poindre à l'horizon une nouvelle occu-

pation, un nouveau fardeau et de nouvelles difficultés; la question mexicaine sera seulement posée le jour où nous aurons triomphé; les véritables obstacles naîtront seulement alors, et, nous le craignons, pour longtemps. De même que pour Rome, la difficulté n'est pas d'entrer à Mexico, elle sera d'en sortir. Nous devrions être édifiés sur la politique des occupations.

Hier, c'était la Chine, aujourd'hui c'est Rome, c'est le Mexique, c'est le Japon. Ah! si nous pouvions nous résigner à nous occuper un peu plus de nous-mêmes! Mais, comme le disait naguère fort bien, lors de l'inauguration du boulevard Richard-Lenoir, M. le sénateur Dumas, président du Conseil municipal, en s'adressant à l'Empereur :

« Votre Majesté place toujours les besoins de ceux qui souffrent et les intérêts moraux des populations avant même ces travaux de voirie si merveilleux, monuments aussi pourtant de sagesse, de prévoyance et de force, qui, après avoir assuré le bien-être des races contemporaines, attesteront aux siècles éloignés la prudence des conceptions de Votre Majesté et la puissance de ce souverain qui garde pour lui-même tous les devoirs et tous les dangers, et *qui réserve pour son peuple le faste des jardins et les splendeurs de la pierre*, avec le calme, l'ordre et la sécurité. »

Nous ne pensons pas que M. Dumas ait voulu faire de l'ironie à l'adresse de son pays. Nous ne croirons jamais, et l'Empereur ne croit certainement pas que la France puisse se contenter du faste des jardins et des splendeurs de la pierre; autrement ces jardins deviendraient des cimetières, et ces pierres des mausolées. Un grand souverain doit vouloir une grande nation, et, pour cela, il ne doit pas garder pour lui tous les devoirs et tous les dangers, il doit vouloir les faire partager à la nation. L'an dernier, l'Empereur appelait la France à un semblable partage, il la conviait au contrôle plus actif et plus vrai du budget. Si, par de nouvelles élections, il l'eût conviée aussi à se prononcer sur le pouvoir temporel, il eût certainement dégrevé sa responsabilité, simplifié la situation, et marché par une politique habile autant que légitime vers un but qui vient encore une fois, et subitement, de se voiler à nos yeux.

Notre coutume, ici, n'est pas de taire notre pensée, et comme nous avons le sentiment de notre indépendance vis-à-vis des partis, nous ne craignons pas un loyal examen des difficultés ou des périls que nous croyons apercevoir. Les lecteurs de la *Revue* savent que nous avons vu avec tristesse le gouvernement s'engager dans la guerre du Mexique, et que nous ne cessons de protester contre sa tendance à se répandre à l'extérieur, à se susciter des embarras à lui-même, au lieu de songer à poursuivre au dedans des réformes si désirables pour la nation et pour lui-même. Mais, à qui s'en prendre? Il faut croire que le pays est de l'avis du gouvernement, puisqu'il consent à porter tous les sacrifices dont des expéditions successives ont déjà chargé le budget, et par conséquent l'impôt.

Nous ne voulons parler ni de la campagne de Crimée, ni de celle de Lombardie. Mais les millions que l'on a laissés à Rome, ceux que l'on a dépensés et que l'on dépensera au Mexique, constituent une portion de la fortune nationale qui eût suffi à conjurer l'horrible détresse qui menace aujourd'hui nos régions manufacturières. Au lieu de trouver nos ressources en pleine séve, la crise qui s'annonce vient se greffer sur une situation financière très-complexe, dans laquelle le chapitre des dépenses n'a cessé de subir des annexions.

Nous sommes parfaitement de l'avis de M. Fould, lorsqu'il dit, dans son rap-

port à l'Empereur, document qu'on ne saurait assez méditer: « La partie la plus délicate de ma tâche a été d'établir le budget extraordinaire de 1864. J'avais compté, pour doter ce budget, sur une portion au moins de l'excédant de recettes prévu pour 1863; mais cet excédant devant subvenir aux frais de l'expédition du Mexique, la prudence m'ordonnait de préparer d'autres ressources. » M. le ministre des finances nous informe en effet que: « Les crédits portés au budget rectificatif de 1862, pour l'expédition du Mexique, et les suppléments de crédits accordés par une loi spéciale, votée avant la séparation du Corps législatif, montent ensemble à 59 millions. Le ministre de la guerre croit qu'une nouvelle somme de 8 millions devra être demandée au Corps législatif pour son département. Le ministre de la marine évalue à 16 millions le supplément qui lui sera nécessaire. Ce surcroît de dépenses de 24 millions portera à 83 millions la dépense totale de l'expédition du Mexique pendant l'année 1862. »

Tandis que notre politique rayonne au dehors, l'Angleterre tend à simplifier la sienne. Elle se retire, elle se concentre: on dirait l'escargot qui rentre ses cornes de peur des contacts. Cette attitude est de nature à nous faire réfléchir; elle signifie, selon nous, que l'Angleterre cherche à dégager son enjeu des complications européennes, qu'elle s'étudie à réduire les cas où elle pourrait, malgré elle et par le fait d'une *occupation* ou d'un *patronage* avoué, se trouver contrainte à intervenir hors de propos. La crainte de périls qu'elle envisage peut-être d'un œil trop inquiet, fait qu'elle se ramasse et qu'elle se met au poste d'observation. Tandis que nous nous engageons un peu partout, elle pratique un principe qui est fort en honneur chez nous dans les discours et dans les écrits. Son refus d'intervenir, même par des propositions amiables, dans la guerre d'Amérique, et, tout récemment, la résolution que son gouvernement a prise de renoncer au protectorat des îles Ioniennes, voilà des faits et des actes qui montrent à quel degré elle est soucieuse de fuir tous les froissements, toutes les causes, tous les prétextes même de conflit européen; elle voit bien que l'Europe tend de plus en plus à ressembler à un buisson d'épines. Elle connaît la sagesse des nations, et son proverbe: Aux épines, qui s'y frotte s'y pique. C'est un proverbe français. Celui qui est engagé ne peut choisir son heure, il est commandé par la situation. L'Angleterre se dégage, sans doute, afin de devenir plus maîtresse d'elle-même. Sa politique en Europe, grâce à la non-intervention de fait, lui permet, en dépit des apparences, une action plus prompte, plus décisive et plus indépendante que ne serait celle des gouvernements entravés par leurs propres succès. Espérons que nous comprendrons cet exemple, et que nous ferons notre possible pour l'imiter, dans l'intérêt de la paix. A ce point de vue, nous sommes heureux de penser que le gouvernement français a complétement renoncé au projet d'offrir une amicale médiation aux Américains. On est vite entraîné sur cette pente des bons offices. Mais il paraît que, de ce côté-là, nous pouvons être tranquilles. Le message Lincoln a, du reste, posé les bases de la seule réconciliation possible. Le gouvernement français, ni aucun gouvernement européen, n'eût pu proposer la reconnaissance du Sud sans stipuler une abolition au moins progressive de l'esclavage. M. Lincoln fait davantage: mitigeant sa première proclamation, qui affranchissait de droit, à dater du 1er janvier, tous les esclaves des rebelles, il lui substitue dans l'ensemble un affranchissement à terme avec indemnité. Ce que l'Europe abolitioniste, ce que la France et l'Angleterre ne pouvaient aller jusqu'à proposer, dans l'intérêt de la paix, le Nord de l'Amérique

peut sans inconséquence l'offrir au Sud. Venant de lui, l'indemnité offerte est justifiée par cela même qu'il a sa part de complicité à racheter dans l'institution de l'esclavage. Le message du président nous apparaît comme une transaction entre le parti démocrate et le parti républicain. Il va aussi loin à cet égard qu'il peut aller, et, d'un autre côté, il démontre avec une clarté impossible à méconnaître, que les deux parties de l'Union ne peuvent se séparer, parce qu'il n'y a entre elles ni frontière géographique, ni frontière d'intérêt en dehors de l'esclavage.

Nous nous demandons avec anxiété si le Sud acceptera le compromis, et s'il fera preuve de sage politique au moment suprême. A vrai dire, nous en doutons beaucoup. Mais s'il repousse cette médiation, née sur le sol américain et du fait de la guerre, il ne pourra s'en prendre qu'à lui-même des conséquences à subir. La première conséquence, c'est qu'il s'isolera dans son obstination, et ne permettra plus en sa faveur même les sympathies détournées en Europe. Il réalisera à ses dépens ce blocus moral de l'opinion que, dès l'origine, nous eussions voulu voir se faire autour de lui, parce qu'il le méritait, et parce que c'eût été le meilleur moyen, en lui ôtant de suite l'espoir d'une assistance étrangère, de le ramener dans les voies qui l'eussent conduit à la paix. On ne l'a pas fait ; en ne le faisant pas, on a nourri la rébellion. Aujourd'hui, les rebelles n'ont plus que deux issues ouvertes devant eux : la soumission par la conquête, par la ruine et par les désastres, c'est-à-dire la guerre servile, la *terreur noire* passant sur leur sol et sur eux-mêmes le terrible niveau des représailles ; ou bien, l'initiative de paix allant au-devant des concessions impliquées dans le message présidentiel. Si les planteurs ne sont pas tous pris d'un vertige insensé, avant qu'il soit trop tard ils jetteront sur le gouffre ouvert devant eux la planche de salut. S'ils restent au contraire dans leur aveuglement, rien ne leur sera épargné. Quelle que soit alors leur destin, ils l'auront eux-mêmes appelé sur leurs têtes; eux-mêmes ils auront, avec leurs biens, livré aux fatalités d'une émancipation armée leurs femmes et leurs enfants.

L'échec subi à Fredericksburg par l'armée fédérale ne change en rien notre conviction quant à l'issue de la lutte, dans le cas où le Sud ne ferait pas de démarche vers la conciliation. Les revers, encore plus que les succès, conduiront le Nord, et le conduiront fatalement à la guerre servile. Les généraux pourront changer à la tête de l'armée, il n'appartiendra à aucun d'empêcher le cours des événements.

Le roi de Prusse continue à recevoir des députations et à faire des discours. Cela n'avancera guère les choses. Le feu roi de Prusse ne parlait qu'au dessert : il y avait du champagne dans son éloquence. Dans les allocutions de son successeur, il y a de la tristesse, une sorte de résignation récalcitrante. Le roi se résigne à n'être pas un monarque constitutionnel, et s'il rentre jamais dans ses attributions, ce sera de très-mauvaise grâce sans doute. L'Autriche, toujours à l'affût des fautes d'un gouvernement rival, n'a pas manqué de saisir l'occasion. Le discours de l'empereur est un cours de politique libérale. Et ce cours, il faut le reconnaître, n'est pas seulement sur papier : il peut s'autoriser, jusqu'à un certain degré, de la politique suivie. Ah! si l'Autriche voulait se débarrasser des boulets rivés à son pied, détacher la Vénétie et faire à la Hongrie de larges et légitimes concessions! Elle pourrait alors, tout en rétablissant ses finances, témoigner avec plus d'autorité en faveur de la liberté.

Mais cette mince liberté est encore enveloppée de trop de despotisme pour que nous prenions sur nous de garantir dès à présent qu'il en sortira quelque chose de solide. La liberté toute neuve de l'Autriche ressemble à ces armes qui brillent parce qu'elles n'ont guère servi encore.

M. Émile de Girardin n'ira-t-il pas à Vienne ou à Berlin pour y faire quelques leçons sur la fameuse thèse du pommier? Ce n'est pas le pommier du paradis terrestre dont il s'agit, comme on sait. L'illustre publiciste ne dit pas à ses lecteurs, comme le serpent légendaire : Si vous mangez de ce fruit, vous serez semblables à des dieux, connaissant le bien et le mal... Il compte moins que le tentateur sur la présomption humaine, car, à l'inverse du serpent, il dit à ses lecteurs : Goûtez de mon arbre de science, et vous n'en saurez pas plus qu'auparavant. On n'en continuera pas moins à lire M. de Girardin pour ne rien apprendre de lui,— puisque telle est sa volonté. M. Guéroult n'est pas si parfaitement inoffensif; il a des convictions, il les exprime, et l'on voit que c'est avec le désir de les faire partager. Ces convictions, à plusieurs égards, ne sont pas les nôtres, mais nous tenons à dire que M. Guéroult nous a toujours paru unir le talent à la sincérité, et la sincérité au courage. M. Guéroult est un journaliste, et ce n'est pas peu dire en ces temps où il y a si peu de journalistes! Dans les *Études de Politique et de Philosophie religieuse* que nous avons sous les yeux [1], on reconnaît partout le point de départ de l'écrivain. M. Guéroult, qui procède de l'école saint-simonienne, ne vous laisse pas le soin de deviner cette circonstance. Son point de départ explique beaucoup de choses. D'abord le mépris poussé un peu loin des formes politiques. Nous croyons qu'un pareil dédain, quand il ne concerne pas des choses accessoires, est dangereux, parce que la forme des institutions relève du fond, de l'esprit, et de l'état de civilisation d'un pays, surtout de son état moral et de son intelligence de la liberté. M. Guéroult est amené par cette première distinction à ne plus voir comme nécessairement liés le progrès et la liberté, et par cette pente, dangereuse selon nous, à ne point répugner en pratique à l'emploi, *au service de la liberté*, des *formes* et des moyens contraires à la liberté.

La thèse de M. Guéroult aboutit à la liberté par l'autorité. Elle a été définie fort justement la *Démocratie autoritaire*. Nous qui ne croyons pas à la liberté hors du progrès et au progrès hors de la liberté, nous pensons que le progrès de la liberté est la liberté du progrès. Nous le croyons par raisonnement et par expérience. L'étude de notre histoire nous mène à des conclusions opposées à celles de M. Guéroult. Nous voyons que toutes les formes de l'autorité ont été mises en œuvre, mais nous avons compté les avortements successifs de pareilles expériences. Que nous reste-t-il donc à faire, et quelle grande leçon se dégage de notre histoire? C'est que, si dans le passé le despotisme a pu, malgré lui, à son insu, stimuler le progrès, désormais, en ne sortant pas du dogme autoritaire, nous nous condamnons à tourner sur nous-mêmes, emprisonnés dans un cercle vicieux. Une seule chose n'a pas été essayée franchement, c'est précisément la liberté dans les conditions de la liberté. A cette œuvre nous voudrions convoquer un homme de la force de M. Guéroult, pour le voir enfin, en présence du but qu'il poursuit aussi loyalement que nous, marcher dans la direction qui mène à ce but.

[1] Un volume, chez M. Lévy.

Le public libéral serait tenté de confondre la pièce de M. Augier avec la thèse que M. Guéroult soutient dans son journal et qu'il vient de nous offrir dans un choix d'articles. On cherche d'un côté et de l'autre le souffleur. Il y a cependant cette différence, que M. Guéroult a reçu deux avertissements coup sur coup, et que la censure n'a pas défendu la pièce de M. Augier. La censure a bien fait. Cela n'empêche pas que M. Augier se soit rendu coupable d'omission en voulant nous peindre les hypocrisies et les hypocrites du jour et de la veille. M. Augier répondra qu'on n'est point parfait et qu'on fait ce qu'on peut. Ceux qui s'estiment attaqués n'ont qu'à faire recevoir des pièces au Théâtre-Français : si leurs pièces ne sont point admises, si elles ne sont point jouées, ce sera probablement leur faute. Il ne faut pour réussir que le talent, la réputation, et quelque petite chose en sus — l'étoile du succès, l'étoile des gens heureux!

CHARLES DOLLFUS.

Nous pouvons annoncer l'apparition de la deuxième livraison du *Dictionnaire général de la politique* publié par notre collaborateur, M. Maurice Block. Cette livraison concerne la lettre *B* et renferme, entre autres, des articles de MM. E. Montégut, Reybaud, etc. — Chez O. Lorenz. Paris.

CHARLES DOLLFUS,
Directeur, gérant responsable.

IMP. DE L. TOINON ET C°, A SAINT-GERMAIN.

LES DEMI-DIEUX DE LA GRÈCE ANTIQUE

DEUXIÈME ET DERNIER ARTICLE [1]

Griechische Mythologie von L. PRELLER, IIe Band, *Die Heroen*, 2e Aufl., Berlin, librairie de Weidmann, 1861. — *Mythologie grecque*, de L. PRELLER, vol. II : *Les Héros*, 2e édition.

2o LÉGENDES HÉROIQUES GÉNÉRALES

HERCULE

On aurait pu déjà ranger, dans cette catégorie générale, quelques-unes des légendes que nous avons racontées dans l'article précédent, celles, par exemple, de Thésée, de Minos ou des Dioscures. Cependant leur caractère local était encore assez marqué pour ne pas perdre l'avantage qu'il y avait à ne pas quitter leur pays d'origine sans les avoir expliquées. Nous arrivons maintenant à un demi-dieu qu'on peut considérer comme l'*Inbegriff*, le résumé complet de la légende héroïque. Dans son histoire se trouvent sans doute des éléments locaux ; mais il est arrivé à un caractère véritablement œcuménique, soit qu'il ait

[1] Voir la *Revue germanique* du 1er novembre 1862.

absorbé par son prestige supérieur des divinités analogues, soit que, remontant à la source commune des peuples pélasgiques, sa légende se soit accrue de tous les développements qu'elle reçut dans chaque localité ultérieurement à la séparation; soit enfin qu'il ait assez frappé l'imagination par ses exploits incomparables pour avoir exercé une propagande irrésistible. Une fois sa supériorité établie sur ses confrères et voisins, elle ne pouvait manquer de s'accroître indéfiniment. Partout des légendes similaires, des dieux-sauveurs du même ordre venaient enrichir son histoire. Aux temps historiques les écrivains grecs ou romains n'hésitèrent jamais à identifier avec Hercule les divinités analogues des autres peuples. Il est facile de comprendre comment un même amalgame, sur une échelle plus réduite, s'est opéré dans les temps antérieurs. Il y a peut-être une centaine de divinités solaires résumées dans le nom d'Hercule.

Hercule est le soleil personnifié dans sa force irrésistible, dans son action bienfaisante et purifiante; mais avec un trait que nous avons pu signaler de temps à autre dans les légendes solaires et qui domine ici toute la perspective. Le soleil, infatigable dans son action, recommençant sans se lasser jamais ses travaux et ses luttes, s'il ne fait pas l'impression d'un supplicié comme Ixion, fait celui d'être au service d'une puissance exigeante, qui s'ingénie à lui imposer de rudes et difficiles tâches. C'est un état malheureux qui suppose aussi une faute antérieure. Le nom grec d'Hercule, Héraclès, selon la meilleure explication qu'on en ait donnée, signifie *gloire de l'air* ou *du ciel brillant*. Il nous ramène donc, quant à son pays d'origine, en Argolide où le culte de Héra (Junon) était indigène. Or, nous avons déjà vu, dans la légende argienne d'Io, comment la marche incessante d'un astre peut être attribuée à la malveillance continue de la déesse de l'air ou du ciel. La même idée, reportée sur le soleil, fait d'Hercule, fils favori de Jupiter, le serviteur et le persécuté de Junon. Puis, avec ce *granum salis* qui distingue si souvent la mythologie grecque, sans abandonner cette conception première, la légende fait d'Hercule le serviteur immédiat du lâche et imbécile Eurysthée, comme pour figurer cette ironie de la destinée, qui met si souvent l'intelligence et le courage aux ordres de la faiblesse inepte.

L'histoire d'Hercule, telle que nous la connaissons, est une immense épopée dans laquelle se sont casées, d'une manière plus ou moins logique, une foule de traditions locales. Le nombre de ses *douze travaux* ne répond à rien de primitif ni de positif: il provient d'une interprétation astronomique qui voulut ramener sa légende aux douze signes

du zodiaque. Cette division arbitraire n'est adoptée formellement qu'à partir d'Apollodore et de Diodore de Sicile. Les mythographes, qui se sont tant occupés d'Hercule, jusques et y compris notre Dupuis, ont beaucoup obscurci, sous prétexte de l'éclairer, le sens des mythes dont il est le héros. Quelques-uns d'entre eux, par exemple, ont allégorisé ou pieusement supprimé, de peur de scandale, les terribles scènes conjugales qui éclatent entre le roi et la reine des dieux, au sujet du fils d'Alcmène. On a quelques raisons de supposer qu'il se trouve dans l'*Iliade* des fragments, ou des imitations d'un vieux poëme qui chantait les exploits du héros. Depuis lors et jusqu'aux écrivains de la période alexandrine, le nombre des poëtes qui firent de la vie, locale ou partielle, d'Hercule le thème de leurs compositions, est énorme. La tragédie, la comédie, la philosophie elle-même apportèrent leur contingent à la masse. La puissance d'attraction dont le mythe héraclide paraît avoir été doué, fit aussi que d'autres centres de culte rayonnèrent dans l'histoire d'Hercule ou lui ouvrirent une place dans leur orbite. Ainsi Minerve est la compagne, la protectrice, l'inspiratrice constante du héros libérateur. Sa bienveillance pour lui alla même jusqu'à mettre en péril sa réputation de vierge immaculée. Toutes recherches faites, pourtant, Athéné se tire à son honneur de ces rumeurs compromettantes et même M. Welcker, qui l'avait un moment soupçonnée, en est revenu. D'abord adversaire d'Apollon, son *autre*, Hercule devient ensuite, comme Mercure, son bon ami. En Orient, les écrivains grecs et romains l'ont reconnu sous le nom de Sandon, menant une vie passablement efféminée aux pieds d'Omphale. A Sardes, on célébrait annuellement sa combustion volontaire. L'Hercule tyrien, Melkart (roi de la ville) avait un temple bâti par le roi Hiram, l'ami de Salomon, où l'on ne souffrait aucune image et où brûlait un feu éternel. Chaque année, au jour le plus court, on y célébrait une fête de la résurrection du dieu mort. On peut ainsi suivre à la trace le culte d'Hercule en Troade, à Chypre, à Rhodes, en Crète, en Sicile, en Italie, en Sardaigne, en Afrique, à Gadès, en Espagne, jusqu'en Gaule et en Germanie. La légende grecque ouvrit consécutivement ses cadres flexibles à toutes ces données hétérogènes non sans y perdre quelque chose de son originalité. Nous suivrons à peu près l'ordre classique dans lequel elle se présente, en rappelant que cet ordre lui-même n'est pas primitif et qu'il provient, comme tout ce qui est systématique en mythologie, d'un travail de raccordement qui n'eut jamais rien d'officiel.

Naissance d'Hercule, ses premiers exploits, sa faute.

Les mythes les plus répandus qui concernent sa naissance et sa jeunesse nous conduisent en Bœotie. Alcmène, *la forte* (d'où sort le nom d'Alcide), descendante de Persée, vient de se marier avec Amphitryon, *l'infatigable*, qui lui a promis de ne pas accomplir son hyménée avant de tirer vengeance des pirates acarnaniens, meurtriers de ses frères. Comme il revenait victorieux, Jupiter joua avec Alcmène la comédie qui devait en engendrer plusieurs autres. Puis, quand la délivrance de la belle Perside fut proche, il annonça aux dieux que le descendant de Persée qui allait naître, serait le plus puissant des souverains. Junon, qui avait tout découvert et voué une haine mortelle à l'enfant encore à naître, retarda les couches d'Alcmène et hâta celles d'une autre Perside qui mit au monde à Mycènes le débile Eurysthée. A peine Hercule était-il né que deux serpents, envoyés par la jalouse déesse, se glissèrent dans son berceau pour l'étouffer. Mais celui-ci les étrangla en se jouant. Transformation dans l'esprit particulier de cette légende, de l'idée mythique des nuages-serpents qui voudraient éteindre le soleil à son lever. C'est plus tard seulement qu'on ajouta le trait, en lui-même fort ancien, d'après lequel Junon elle-même allaita Hercule et créa la voie lactée en laissant échapper quelques gouttes de son lait. C'est un premier exemple de raccordement de données contradictoires.

L'éducation du jeune Hercule fut soignée. Mais son caractère était violent et emporté. Linus, son maître de musique, l'ayant voulu châtier, il l'assomma d'un coup de flûte. Amphitryon le relégua alors parmi les bergers de Cythéron, qui le rendirent habile à tous les exercices du corps. A dix-huit ans, déjà doué d'une force prodigieuse, il tuait un lion qui ravageait les bergeries et, reçu chez les Thessaliens, il était l'époux des cinquante Thespiades, filles du roi, peut-être les cinquante lunes du cycle lustral. De retour à Thèbes, couvert de la peau du lion, il débarrasse sa ville natale du tribut de cent bœufs qu'elle devait payer aux Minyens. Il s'ensuit une guerre acharnée qu'il fait tourner à l'avantage des Thébains, mais dans laquelle Amphitryon succombe. C'est toujours le thème perpétuel du nuage vaincu, des bœufs perdus ou conquis par le soleil couchant, qui sert de base à ces traditions locales. Créon, successeur d'Amphitryon, lui donne sa fille Mégare en mariage, et il pourrait jouir paisiblement de son bonheur et de sa gloire, en particulier de l'amitié de Hylas, génie des eaux, son con-

ducteur de chars, son favori ; mais la malveillante déesse, qui a juré sa perte, le plonge dans des accès de mélancolie noire. C'est encore cette destinée malheureuse des héros solaires que nous avons tant de fois relevée. Mais ici c'est l'anneau qui sert à raccorder la légende de Thèbes et celle d'Argos. L'oracle de Delphes lui impose pour pénitence d'aller se mettre au service d'Eurysthée et c'est sous ses ordres qu'il accomplira ses plus grands exploits.

Hercule en Argolide et en Arcadie, le lion de Némée, l'hydre de Lerne, le sanglier d'Erymanthe, la centauromachie, la biche de Kéryné, les oiseaux de Stymphale.

Eurysthée, aussi lâche que faible, se passerait bien du serviteur qu'Apollon lui envoie. Il en a une peur effroyable et lui fait toujours transmettre ses ordres par des intermédiaires.

La fertile vallée de Némée, consacrée à Jupiter, est ravagée par un lion terrible, envoyé par Junon et dont le repaire est sur la montagne voisine. Ce lion est invulnérable aux armes ordinaires, et Hercule doit l'étrangler après l'avoir traqué dans sa caverne. M. Preller croit reconnaître dans cet animal un symbole de la chaleur brûlante de l'été. Mais il serait bien singulier que le soleil fût appelé à la combattre. J'incline plutôt à y voir l'image du nuage orageux qui descend en rugissant de la montagne et dévaste la vallée, en même temps qu'il obscurcit le domaine de Jupiter, le ciel. Ce qui me confirme dans cette interprétation, c'est que le héros vainqueur se couvre de la peau du lion, comme Jupiter et Minerve de leur égide, laquelle, nous l'avons déjà vu, désigne en même temps une toison et un nuage.

L'Hydre de Lerne, avec ses têtes dont le nombre varie, chez les poëtes, de trois à dix mille, dont l'haleine tue les passants, qu'Hercule combat avec des flèches enflammées, tout en étant blessé au talon par un homard venu du rivage voisin, et dont il ne vient à bout qu'en mettant le feu à la forêt environnante, est évidemment le marais de même nom dont les émanations funestes répandent la mortalité tout à l'entour et que le soleil dessèche. Parmi les têtes du monstre, il en est une immortelle. Hercule peut la couper, l'enterrer, mais non la tuer. C'était sans doute la source principale et génératrice du marais. En plusieurs pays, en Égypte et dans le Latium, on allumait du feu dans la canicule pour purifier l'air. Avec sa peau de lion qui le rend

invulnérable et ses flèches trempées dans le sang venimeux de l'Hydre, Hercule est plus que jamais invincible.

L'Érymanthe est une haute montagne au nord de l'Arcadie, où prend sa source une rivière de même nom, engendrée par les neiges qui couronnent ses sommets. Cette rivière va mêler ses eaux à celles de l'Alphée en passant par l'étroite et fertile vallée de Psophis. Calme et paisible en été, le sanglier d'Erymanthe s'emporte et commet toute sorte de ravages en hiver et au printemps. Hercule le poursuit jusque sur les neiges où il s'est réfugié, le prend au lacet et l'emporte sur ses épaules pour le montrer à Eurysthée qui avait ordonné qu'on le lui amenât vivant. Épouvanté, Eurysthée alla se cacher dans un vase d'airain pour ne pas le voir.

C'est en allant à cette chasse qu'Hercule livra la grande bataille de la Centauromachie. En passant le Pholoé, il reçoit l'hospitalité chez le centaure Pholus, qui le traite fort bien et le régale de son meilleur vin. L'odeur du nectar attire les autres Centaures qui veulent s'en emparer. Hercule les repousse en leur lançant des charbons ardents. Ce n'est pas sans peine qu'il en triomphe; car leur mère Néphélé (la nuée) vient au secours de ses enfants et fait tomber sur le héros des torrents de pluie, qui eussent éteint tout autre courage que le sien. Après la bataille, le bon Pholus se blessa mortellement en retirant une flèche empoisonnée du corps d'un ennemi. Hercule dut l'enterrer sous la montagne. Au fond de ce récit on reconnaît aisément la lutte du soleil contre les pluies et les torrents grossis qui endommagent les vignobles.

La biche de Kéryné était un merveilleux animal aux cornes d'or et aux sabots d'airain, c'est-à-dire infatigable. Il fallait la prendre vivante à la course. Hercule, dit-on, la poursuivit pendant une année entière. La pauvre bête, épuisée, revint aux lieux d'où elle était partie, et alla se réfugier dans le sanctuaire de Diane, qui la protégea contre les fureurs de son vainqueur. Celui-ci l'épargna donc et l'amena vivante à Eurysthée. Cette biche est visiblement la lune poursuivie par le soleil dans le beau ciel de l'Arcadie.

Les oiseaux de Stymphale représentent au contraire les tempêtes hivernales, et en particulier les nuages produisant la neige et la grêle. La vallée de Stymphale est resserrée entre de hautes montagnes, et devient un vrai lac en hiver. Les oiseaux féroces, au bec de fer, aux plumes acérées comme des flèches, furent chassés par Hercule qui les effraya en frappant sur un sistre d'airain et en tua beaucoup. Le reste s'enfuit dans une île du Pont-Euxin, où plus tard les Argonautes les rencontrèrent et eurent beaucoup à souffrir de la chute de leurs plumes.

Le bruit du sistre d'airain est sans doute une allusion au bruit du tonnerre [1].

Hercule en Élide, en Crète et en Thrace. Les écuries d'Augias, le taureau de Crète, les chevaux de Diomède, la ceinture d'Hippolyte.

La légende héraclide tend maintenant à dépasser son cercle originel. Le mythe des écuries d'Augias nous conduit en Élide. Augias, *le rayonnant* [2], est possesseur d'immenses troupeaux parmi lesquels on distingue douze taureaux blancs comme des cygnes. Augias ressemble au ciel étoilé, ses troupeaux aux étoiles. Les ordures qui encombrent ses écuries seraient alors les nuées d'hiver, et Hercule, perçant les cloisons pour y faire passer un fleuve, serait la personnification du soleil perçant les nuages et les faisant fuir devant un fleuve de lumière.

Le Taureau crétois, celui que Pasiphaé aimait tant et qu'Hercule amène à Mycènes, le portant sur ses épaules quand il est sur terre, se faisant porter par lui quand il doit traverser la mer, représente l'association de deux symboles solaires, l'un portant l'autre; mais aussi la supériorité du héros solaire de la Grèce sur la divinité suspecte de l'île orientale.

Le nord de la Grèce réclame aussi son tour. L'invincible serviteur d'Eurysthée doit enlever les chevaux anthropophages du roi thrace Diomède, qui leur donne à manger la chair des naufragés. Il en résulte un furieux combat entre Diomède et Hercule. Diomède succombe et est jeté en pâture à ses quadrupèdes. Ceux-ci réussirent à s'enfuir, mais ils furent dévorés par les loups. Ces chevaux sont sans doute les flots soulevés par les tempêtes de l'hiver sur les côtes inhospitalières de la Thrace.

C'est une même idée que nous trouvons figurée dans la conquête de la ceinture d'Hippolyte, reine des Amazones. Cette ceinture, présent de Mars, est un emblème de la tempête furieuse comme la ceinture de Mars lui-même. Du reste, on peut distinguer plusieurs expéditions

[1] L'idée que le tonnerre provient, non du nuage, mais de la voix ou des coups de la divinité qui veut chasser le nuage, est très-fréquente en mythologie. L'habitude superstitieuse de nos paysans, qui sonnent les cloches en temps d'orage, pourrait bien se rattacher à cette vieille idée.

[2] Αὐγη, *lueur*.

d'Hercule contre les Amazones, et celle dont nous indiquons ici la donnée essentielle, paraît avoir été empruntée au cycle d'aventures dont Thésée est le héros.

Géryon, les colonnes d'Hercule, Cacus.

Avec le mythe de Géryon nous quittons la Grèce pour nous enfoncer dans les profondeurs de la mer occidentale. Ce mythe forme à lui seul une sorte d'épopée où se rencontrent des éléments puisés à toute sorte de sources. L'aller, en effet, et surtout le retour du héros permirent d'associer à sa légende beaucoup de traits empruntés à des mythologies étrangères.

Ce mythe est au fond basé sur une personnification, ou plutôt une dramatisation du soleil couchant. Géryon est un nuage du soir au sein duquel le tonnerre gronde[1]. Il est fils de Chrysaor, l'éclair, et de l'Océanide Kallirhoé, *la pluie*. Il habite l'île Érythie, *la rouge*, où il fait paître d'innombrables troupeaux de vaches et de bœufs roux, gardés par Érythion et un chien à deux têtes, Orthras, qui représente le double crépuscule. Géryon est lui-même une sorte de Gorgone masculin. Il a trois corps, trois têtes, six bras, six jambes, une taille gigantesque et des ailes. Sa demeure est une sombre caverne voisine du domaine de Pluton. Le mythe primitif racontait simplement comment Hercule, inaccessible à la terreur qu'il inspirait au monde entier, perça le géant de ses flèches, après avoir assommé à coups de massue le berger et le chien.

Il est facile de comprendre comment l'île d'Érythie recula toujours vers le couchant, à mesure que l'horizon géographique des Grecs recula lui-même dans cette direction. Dans les premiers temps on la plaçait dans le voisinage de l'Épire. Finalement on la crut située aux environs du détroit de Gibraltar. C'est en route pour le *far west* que l'Hercule grec s'identifia beaucoup avec le Melkart phénicien. Il devint par là ce qu'il n'avait pas encore été en Grèce, fondateur de villes et colonisateur. C'est lui, par exemple, qui colonisa la Libye et y fonda Hécatompylos, la ville aux cent portes. Les colonnes d'Hercule, dont on lui attribua l'érection, furent très-diversement interprétées. On vit en elles, tantôt deux îles, tantôt des ébranlements de terrain, tantôt les deux promontoires du détroit méditerranéen, tantôt enfin les deux colonnes

[1] Γηρύω, *crier, rugir*.

du temple d'Hercule de Gadès. Le plus probable est, en effet, qu'elles sont un emprunt au symbolisme phénicien, et qu'elles proviennent de ces deux colonnes qu'on élevait ordinairement en face de la porte principale des temples phéniciens. On sait que les architectes d'Hiram en placèrent de semblables en avant du temple de Salomon. Les Grecs entendaient, en parlant des colonnes d'Hercule, que c'étaient les bornes du monde, la fin de toute navigation. Pourtant on s'aperçut par la suite que le monde se prolongeait au delà, et remontant toujours vers le nord, les colonnes d'Hercule finirent par s'arrêter sur les dunes de la Frise, où personne, dans l'antiquité, n'alla les chercher [1].

Le retour fut encore plus fertile en aventures que le voyage. Hercule poussant toujours devant lui les bœufs conquis, traversa l'Ibérie où les Phéniciens avaient semé leurs comptoirs et le culte de Melkart. Il fonda Sagonte, puis s'arrêta quelque temps auprès de la nymphe Pyrène. De là il passa en Gaule, qu'il parcourut, disent quelques-uns, jusqu'en Bretagne. L'Alésia de César se glorifiait d'avoir été fondée par lui. Le fait est que nos ancêtres vouaient un culte à une divinité similaire, Ogmius ou Ilumnus, grand dompteur de bêtes sauvages et de monstres, et, ce qui est à noter, très-beau diseur ; ce trait manque à l'Hercule grec. Non loin du Rhône, il eut un rude combat à soutenir contre les Lygiens, qui faillirent vaincre l'indomptable héros. Jupiter lui-même dut intervenir en faisant pleuvoir sur les audacieux barbares une grêle de pierres qu'on peut voir encore aujourd'hui dans les solitudes de la Crau. Puis il passa les Alpes, non sans avoir à lutter contre le géant Albion, descendit en Italie et la parcourut du haut en bas, toujours guerroyant contre les monstres, les géants, en particulier ceux des Champs phlégréens. Son aventure avec le géant Cacus est le parallèle italien du mythe du Géryon. C'est le même monstre, vomissant la flamme et la fumée, dont Hercule a enlevé les bœufs dans une version, à qui il doit les reprendre dans l'autre. Ce fut pour accorder les deux mythes qu'on ajouta plus tard que les bœufs avaient été volés par Cacus à Hercule endormi. On a rapproché, non sans vraisemblance, le nom de Cacus du mot *Kaikias* qui désignait le vent du Nord. La Sicile eut aussi sa pleine moisson de légendes héraclides. On en recueillit jusqu'en Scythie.

[1] Comp. Tacite, *Germ.* 34.

Les pommes des Hespérides, Antée, les Pygmées, Busiris, Atlas.

On le voit : le mythe grec devient tout doucement un thème que l fantaisie et le syncrétisme façonnent et étendent à leur gré. Cela es encore plus visible dans la conquête des pommes du jardin des Hespé rides que l'on considérait parfois comme le plus grand de ses exploits Ce qui est à remarquer ici, c'est qu'on voit s'accentuer dans cette nou velle épopée un trait du caractère d'Hercule, que les légendes anté rieures n'accusaient encore que faiblement. Il devient plaisant, facétieux presque bouffon, et c'est le côté de sa légende qui se prêta le mieu aux farces dont il fut le héros sur le théâtre grec. Hercule était u dieu, mais tellement homme, tellement débonnaire avec les brave gens qu'on ne se gênait pas avec lui. Les Hespérides furent d'abor fixées, comme l'île de Géryon, aux extrémités occidentales du monde Mais plus tard, quand on connut un peu mieux la mer Noire quand le commerce eut vulgarisé l'opinion que, par delà les mont Riphées et les régions hyperboréennes, il y avait un océan mystérieu tout plein d'étranges merveilles, avec des îles où tout était d'or et d pourpre, on transporta les Hespérides du côté du Nord, et ces varia tions dans les notions géographiques firent que les poëtes imaginèren un bien singulier itinéraire pour Hercule marchant vers le jardin en chanté. Il est inutile d'ajouter que cet itinéraire fut simplement u moyen d'enfiler un certain nombre de légendes indépendantes entr elles.

Ainsi on lui fait d'abord traverser l'Illyrie pour se rendre dans l vallée de l'Éridan (Pô et Rhône). C'est par là ou, selon d'autres, e Lybie qu'il rencontre le géant Antée, l'*adversaire*, qui force tous le voyageurs à lutter avec lui et orne avec leurs crânes le temple de so père Neptune. Quelque robuste que fût son adversaire, Antée retrou vait toute sa vigueur dès que ses pieds touchaient la Terre, sa mère Hercule dut l'étouffer en le tenant suspendu dans ses bras. C'es encore, comme Cacus et Géryon, une personnification des sombre vapeurs s'élevant du sol et ne se dissipant que dans les hauteurs d l'air. — A ce terrible combat s'adjoint d'ordinaire, sous forme d'ap pendice, la lutte avec les Pygmées, nains du désert Libyen, qui veu lent enterrer dans le sable Hercule endormi. C'est l'incarnation de tourbillons de sable qui obscurcissent le ciel. Le héros réveillé le fourre tous dans sa peau de lion (les abat sous un nuage pluvieux) e

les emporte en riant. — De là il tire vers l'Égypte où il rencontre un autre compagnon de déplaisante humeur, Busiris, qui n'est autre que l'Osiris égyptien précédé de l'article. La fable grecque raconte que Busiris, roi d'Égypte, après neuf ans de famine, suivit le conseil du devin cypriote Phrasius *le bavard*, en sacrifiant chaque année un étranger à Jupiter. Phrasius fut le premier immolé, mais d'autres suivirent. Arrive Hercule qui se laisse arrêter et conduire à l'autel. Mais tout à coup il rompt ses liens, assomme Busiris, les prêtres, les assistants et se régale tout à son aise avec le repas splendide préparé pour la fête. — De là, il fait dans les Indes une excursion dont on eut connaissance après les guerres d'Alexandre. Puis, remontant par le Caucase, il délivre Prométhée qui lui indique le chemin des Hespérides et le moyen de cueillir les fameuses pommes. C'est quand il a dépassé les monts Riphées qu'il rencontre Atlas portant le monde sur sa tête. Atlas, d'après l'ordre du Destin, doit aller lui-même cueillir les fruits désirés. Il faut donc qu'Hercule le remplace pendant ce temps. Tout robuste qu'il soit, notre héros trouve le monde bien lourd à porter. Mais ne voilà-t-il pas qu'Atlas, de retour du jardin, lui déclare qu'il lui épargnera volontiers la peine d'aller porter les pommes à Mycènes et que lui, Hercule, peut rester où il est sans se déranger. Cela ne fait pas du tout le compte d'Hercule, qui lui répond qu'il y consent, mais à la condition de pouvoir se faire un coussinet pour sa tête, un peu endolorie par les saillies de la sphère céleste. L'imbécile Atlas donne dans le piége et reprend pour un moment son fardeau, dont Hercule se garde bien de le décharger de nouveau. On conçoit quelle riche mine offrait à la verve comique ce duel de ruses entre les deux colosses. Une autre version, probablement plus ancienne, veut qu'Hercule ait pénétré lui-même dans le jardin enchanté et qu'il ait cueilli de sa propre main les fruits d'or après avoir tué le dragon qui les gardait. Peut-être les fameuses pommes et tout le mythe auquel elles ont donné lieu proviennent-elles simplement de la ressemblance des mots qui, en grec, signifient *pomme* et *bétail* [1]. Tant de fois Hercule avait enlevé des bœufs, conformément à l'une des données essentielles des mythes solaires, que, par place, on put échanger ces animaux contre des fruits enchantés, dont la conquête pouvait passer pour miraculeuse, et nous avons vu, en parlant des grands dieux, qu'on plaçait aussi aux extrémités du monde le jardin aux fruits d'or où le soleil se rendait tous les soirs. Du reste des

[1] Μῆλον.

éléments phéniciens paraissent se mêler à cette histoire comme à celle de l'expédition contre Géryon.

Enlèvement de Cerbère.

Hercule devient ainsi par le caractère épique donné à la série de ses aventures un véritable chevalier errant, redressant les torts, détruisant les monstres, effaçant le mot impossible du langage humain. Mais un autre voyage, aux proportions analogues, fondé primitivement sur une traduction mythique du soleil levant, sortant des ténèbres où il était descendu et tirant après lui le nuage monstrueux, symbole de l'obscurité et de la mort, se prêta particulièrement aux enseignements les plus sérieux des mystères. Ce fut le voyage qu'il entreprit pour aller chercher Cerbère, le monstre gardien des Enfers, expédition qui, dans la plus ancienne épopée, passait pour le plus dangereux de ses travaux. Sans l'intervention de Minerve, il eût été englouti par le Styx. Il a dû combattre Pluton lui-même et le blesser. Toutefois, les mystères d'Éleusis prétendent que, au moyen de rites purificateurs, il a obtenu du prince des Enfers la permission d'emporter son chien. Ce voyage, bien plus fantastique que les autres, se prêta plus encore à d'innombrables variantes sur les péripéties qui le signalèrent. C'est aux portes de l'infernal séjour qu'il rencontra Thésée et Pirithoüs enchaînés à un rocher et qu'il délivra le premier. Quant au second, qui avait osé s'attaquer à une déesse, son crime était irrémissible. La difficulté était de s'emparer de Cerbère sans armes offensives. Hercule, toujours plein de ressources, imagina de l'envelopper dans sa peau de lion et l'apporta à Eurysthée, qui en fut tellement effrayé qu'il lui ordonna de le reporter au plus vite aux Enfers où il est encore.

Hercule en Thessalie et en Lydie. Eurytus, Omphale, Hésione, etc.

Nous touchons enfin à un groupe d'aventures qu'il était difficile de faire rentrer dans le cadre ordinaire de la vie d'Hercule, sans que cela ait empêché ses historiens et ses poëtes de les lui attribuer. Ce sont au fond des légendes locales qui ont formé une sorte d'histoire supplémentaire, commençant et finissant en Thessalie, où se passait nécessairement la dernière scène, celle de son apothéose sur l'Œta.

L'une de ces légendes permettait d'ouvrir une nouvelle série par le récit d'un crime nécessitant une nouvelle servitude. Eurytus, *l'habile archer*, ou peut-être forme semblable à Géryon qui s'appelle parfois Erytus, *le rouge*, avait refusé à Hercule sa fille Iole, bien que le héros l'eût méritée en triomphant de son père au jeu de l'arc. Hercule en colère dérobe les chevaux d'Eurytus, qu'Iphytus, son fils, cherche à travers la Grèce. Il arrive chez Hercule à Tyrins. Celui-ci, violant les saintes lois de l'hospitalité, le précipite de la tour du haut de laquelle il lui avait promis de lui montrer les chevaux au pâturage. Jupiter indigné donna ordre à Mercure de le vendre comme esclave. Une autre version veut qu'Hercule et Iphytus furent d'abord bons amis et que le premier tua le second dans un accès de folie.

Telle est la soudure qui joint les fables grecques au mythe de l'Hercule Lydien, serviteur d'Omphale, *la lune guerrière*[1], première reine et mère de la dynastie héraclide de Lydie. Omphale est une Sémiramis, à la fois molle et belliqueuse, et son Hercule qui s'appelle Sandon [2] et se retrouve dans le Sardanapale (Sandon Baal) de Ninive et de Tarse, présente le même mélange de goûts contradictoires. La fable grecque voulait qu'Omphale, ravie des formes musculeuses d'Hercule, l'eût acheté elle-même au marché où Mercure l'avait mené. Hercule était ainsi devenu un véritable hiérodule asiatique, échangeant avec sa maîtresse les attributs et les insignes de leur sexe respectif. La légende lydienne avait aussi une foule d'aventures à raconter, guerres contre des brigands, des Lyciens, des Amazones, etc. Mais les Grecs ne s'attachèrent guère qu'à ce côté de la légende lydienne qui faisait d'Hercule le serviteur et l'amant d'Omphale. Le contraste de ce robuste mâle filant, tissant, dansant comme les femmes, tandis que la belle Omphale brandissait la massue et s'avançait couverte de la peau du lion, fournissait d'inépuisables ressources à la scène comique, sur laquelle Hercule devenait toujours plus un bon vivant et un viveur sensuel, gourmand, aimant à plaisanter et pardonnant un jour à des voleurs qui avaient osé l'attaquer, mais qui réussirent à le faire rire à gorge déployée.

Dans le même groupe, un peu dispersé, se place l'aventure de la délivrance d'Hésione, sorte d'Andromède, qu'un monstre marin allait engloutir. Hercule, autre Persée, se précipita dans le ventre de

[1] L'étymologie de ce nom est fort douteuse. Ce qui toutefois confirme le sens que nous y attachons, c'est qu'à Éphèse, c'était à la Diane de cette ville, différente de la Diane grecque par ses mœurs dissolues, qu'Hercule était associé.

[2] Anal. à l'hébreu *Zamedan*, le fort.

l'énorme poisson, y resta trois jours et trois nuits, y perdit ses cheveux à cause de la chaleur qui régnait dans ses entrailles et finit par en venir à bout. Il y a là, en outre d'une description du soleil couchant dont les rayons ou les cheveux disparaissent, la marque d'une idée généralement répandue chez les anciens peuples, celle du dragon engloutissant le soleil ou la lune (éclipses). Laomédon avait promis pour la délivrance de sa fille les six chevaux qu'il avait reçus de Jupiter. Mais, comme il ne tenait pas sa promesse, Hercule organisa une expédition contre Troie, prélude ou reflet de la fameuse guerre dans laquelle entra une autre guerre contre les Amazones, ainsi qu'une foule de traditions locales de colonisations, de conquêtes, etc. Pour ne pas fatiguer nos lecteurs, il nous faut de toute nécessité renvoyer aux ouvrages spéciaux ceux qui voudraient connaître les autres exploits accomplis par le fils d'Alcmène. Il s'en passe encore d'innombrables en Élide, à Pylos, à Tégée, à Lacédémone. Les traditions de l'invasion dorienne du Péloponnèse y jouent un grand rôle. C'est un long circuit qui ramène la légende Héraclide en Étolie et finalement au mont Œta.

Achélous, Déjanire, Nessus, Apothéose d'Hercule.

L'Achéloüs est le premier fleuve de la Grèce. Il voudrait bien épouser Déjanire, fille d'Œnée, le premier vigneron.

Mais, malgré la faculté de transformation indéfinie qu'il partage avec les autres divinités des eaux, il ne parvient pas à plaire à la jeune fille. Qu'il se présente à elle sous la forme d'un taureau, sous celle d'un serpent, sous celle enfin d'un homme avec une grande bouche barbue (le torrent descendant des montagnes, le fleuve serpentant dans la vallée, l'embouchure toute verte de roseaux), Déjanire a toujours horreur de lui. Hercule apparaît, délivre Déjanire, *ennemie de l'homme*, qui semble une lune belle, passionnée, dangereuse ; et, comme il a brisé dans le combat la corne d'Achéloüs, celui-ci la rachète en remettant au vainqueur la corne d'abondance de la chèvre Amalthée. Hercule la passe à Œnée pour prix de sa fille. On dirait le souvenir mythique d'une première et puissante tentative d'endiguement qui fertilisa les bords marécageux du fleuve. Hercule mène une vie très-bucolique chez son beau-père, dont il apprécie beaucoup les celliers. C'est près de là pourtant qu'a lieu l'aventure du centaure Nessus,

cours d'eau [1], qui, chargé de transporter Déjanire d'une rive à l'autre, se laisse aller à des désirs lubriques. Hercule le perce de ses flèches, ne prévoyant pas qu'il préparait sa propre mort. Le Centaure avant de mourir a donné à Déjanire une fiole de son sang empoisonné, en lui disant que ce sera un philtre infaillible pour ramener à elle son volage époux. Comme celui-ci revenait vainqueur d'Eurytus, le père trompeur de cette Iole qu'il avait méritée sans l'obtenir, et qu'il ramenait avec lui la jeune fille à la fois captive et amante, Déjanire, dévorée de jalousie, lui fit revêtir une robe triomphale qu'elle avait imprégnée du sang du Centaure. Bientôt Hercule fut en proie à d'inénarrables douleurs, et tandis que Déjanire désespérée se donnait la mort, le héros se dressait un énorme bûcher sur le sommet de l'Œta, et disparaissait au milieu des flammes. Voilà une imposante et tragique manière de concevoir un soleil couchant.

La légende ultérieure fit suivre cette disparition de l'apothéose du héros à qui Junon, touchée de tant d'exploits, avait enfin pardonné au point de lui donner sa propre fille Hébé en mariage. Depuis lors, possesseur de l'immortelle jeunesse, traité par les plus grands dieux sur le pied d'égalité, Hercule continue de veiller sur les malheureux et les opprimés.

Caractère général du culte d'Hercule. Les Héraclides.

Hercule est peut-être, après Jupiter Olympien, la figure la plus imposante du panthéon hellénique. Dieu du combat et du labeur infatigable, type de courage, de prudence, de bonne camaraderie militaire, il représentait la vie humaine par le côté qui plaisait le plus à l'antiquité. A mesure que le temps marcha, on exagéra toujours plus son caractère moral et ses goûts sensuels. La philosophie en fit un sage, qui avait beaucoup vu, beaucoup appris, beaucoup souffert. C'est l'idée qu'exprime visiblement le beau type de l'Hercule Farnèse. Certaines écoles virent même des souffrances volontaires, ascétiques, là où les mythes primitifs n'avaient vu que l'expiation méritée d'un crime antérieur. Par contre, l'*Hercule au repos* fut un thème exploité de toutes les façons. On représenta ses luttes de glouton-

[1] A rapprocher de *nada*, fleuve, *nad*, exhaler des vapeurs. Les exhalaisons du cours d'eau, qui semble porter la lune d'un côté à l'autre, ressemblent à une tentative d'attouchement impur.

nerie avec certains personnages de la vieille farce. Il se rapprocha de Bacchus au point de s'identifier parfois avec lui. Les figurines antiques, le montrant à l'état d'ivresse, sont très-fréquentes. Cela ne faisait aucun tort à son caractère de dieu-sauveur, et la statue d'airain, qu'on lui avait érigée sous ce vocable à Agrigente, n'avait pas moins souffert des baisers et attouchements de ses innombrables adorateurs que le fameux pied de saint Pierre à Rome. Enfin, la notion populaire de son caractère moral bifurque au point qu'on imagine la fable allégorique d'Hercule adolescent choisissant la Vertu de préférence à la Volupté, et qu'en même temps les Cyniques le réclamèrent comme leur patron. En un mot, Hercule refléta tous les côtés, nobles et bas, bons et mauvais, de la vie antique, et ce fut tout à la fois la cause et la conséquence de l'extrême popularité de son culte.

Il est facile de comprendre qu'il y ait eu des Héraclides en une foule de lieux. C'est pàr la même raison qui avait multiplié les Hercules. Le prétendu retour des Héraclides, c'est-à-dire l'invasion dorienne dans le Péloponnèse, est fondé sur les ramifications de cette légende qui s'était développée ou propagée en tant de localités, en grossissant indéfiniment la liste de ses hauts faits, de ses conquêtes amoureuses et autres. Les Héraclides auraient pu se croire de retour un peu partout. Cette invasion contribua aussi beaucoup elle-même à rehausser la gloire du héros éponyme et de sa famille. Car, dans les plus anciens temps et jusque dans l'*Iliade*, antérieure à cette invasion, les Héraclides rencontraient des émules, sinon des supérieurs en noblesse dans les Æacides et les Pélopides.

3° LES ÉPOPÉES

Voilà le *diluvium*, les dernières couches de la formation mythologique. Nous venons de voir, en parlant d'Hercule, avec quelle facilité tout ou partie de la carrière d'un héros pouvait se transformer en un vaste cadre ouvert à toute sorte d'éléments hétérogènes, qui venaient se grouper autour de sa personne. Mais il n'y avait dans ces agglutinations aucun principe organisateur. Les mythes divers se soudaient les uns aux autres, mais l'amour du merveilleux, l'admiration absorbante du héros légendaire, dirigeaient uniquement l'opération. Désormais on ne se contente plus de ces chansons de geste. On relève la signification morale des faits racontés. On oppose les puissances intellectuelles,

les passions, les caractères. L'épopée tend à se dramatiser, et si le fond des poëmes repose toujours sur de vieux mythes naturalistes, si les héros ne sont guère autre chose que de vieilles divinités ramenées au niveau de l'humanité, l'intérêt poétique et éthique prime dorénavant tout le reste. On chante la colère, l'amour, la constance, l'intelligence, la loi morale et son inviolable puissance, et les héros intéressent déjà moins par les coups formidables qu'ils portent que par les qualités et les passions humaines dont ils sont l'incarnation. C'est le terme suprême de cette longue marche de la mythologie qui part de la nature matérielle pour arriver à l'homme.

Parmi les épopées nombreuses que le génie poétique de la Grèce se complut à élaborer, on peut distinguer trois grands cycles, celui des Argonautes, le cycle thébain et le cycle troyen.

A. Les Argonautes.

C'est une légende très-compliquée qui a beaucoup varié. Avec Jason et Médée elle se rapproche encore beaucoup de la vieille légende ; mais ce couple fameux constitue un élément originairement indépendant. Le fond semble provenir de l'antique notion de l'île d'Æa que l'on cherchait au couchant, et que l'on transporta dans la direction du Nord-Est du côté de la Colchide, quand la mer Noire fut ouverte aux navigateurs grecs. A partir d'Hésiode, cette dernière conception devint générale, bien que l'*Odyssée* renfermât encore quelques traces de la première. Le cadre fut ainsi définitivement fixé, mais sans cesser de se prêter à tous les développements que les traditions locales, les histoires de colonisation, la muse lyrique et dramatique purent y ajouter. Il paraît aussi que la légende primitive prit racine dans une famille particulière, celle des Minyens, dont les membres, unis par des traditions communes, étaient disséminés en Thessalie, en Bœotie, dans le Péloponnèse, à Lemnos, race aventureuse, aristocratique et maritime. Ce sont les Argonautes proprement dits, et il semble qu'il y ait eu parmi ces chevaliers de la mer une légende analogue à celle qui, dans les pays celtiques, chanta les voyages vers la terre de promission.

L'idée même de la conquête de la Toison d'or nous indique ces familles minyennes comme le foyer originel de toute cette histoire. Le Jupiter minyen de Thessalie et de Bœotie était adoré sous deux vocables. En tant que Jupiter d'hiver, sombre et funeste, il était sur-

nommé Laphystius, l'*engloutisseur*, et exigeait des victimes humaines qu'il fallait choisir parmi la race sacerdotale des Athamantides. Mais, comme Jupiter-Phyxius, protecteur, hospitalier, il transportait la victime dans la région du soleil ou la faisait délivrer par des héros arrivant à l'improviste. Platon connaît encore ces sacrifices humains et les rapproche de ceux qu'on offrait au Saturne punique. Athamas [1], patriarche mythique de cette famille, a pour épouse Néphélé, *la nuée*, et pour enfants Phrixos et Hellé [2], *la pluie fertilisante* et *la chaude lumière*. Sur la foi d'un oracle menteur, Athamas veut sacrifier Phrixos à Jupiter. Mais celui-ci envoie au jeune homme un bélier à la toison d'or qui l'enleva, lui et sa sœur, vers l'île d'Æa. En route, la pauvre Hellé tomba dans la mer et l'on voyait dans ce trait de la légende l'origine prétendue du nom de l'Hellespont. Peut-être y a-t-il là un reflet de la coutume barbare qui faisait sacrifier des jeunes filles à la mer. Phrixos atteignit heureusement l'île d'Æa, sacrifia le bélier à Jupiter-Phuxien et en donna la toison merveilleuse au roi du pays qui la suspendit dans un bois consacré à Mars et la confia à la garde d'un terrible dragon. Cette toison d'or est évidemment le symbole du nuage favorable qui fertilise la terre et enrichit les hommes. C'est un palladium de bénédiction, et la grande ambition des héros minyens sera de la chercher aux terres lointaines.

Les fils de Phrixos rentrèrent en Grèce. L'un d'eux sauva son grand-père Athamas, qui allait être immolé à Jupiter; l'autre construisit le navire Argo.

Ce sont encore des traditions minyennes, qui racontent l'origine d'autres héros de la grande expédition. L'orgueilleux Salmonée [3], qui voulut se faire adorer à la place de Jupiter, et qui fut foudroyé par le maître du tonnerre, est frère d'Athamas, et a pour fille Tyro, aimée de Neptune, à qui elle enfante Pélée et Nélée. Ce dernier est le père de Nestor. Pélée a plusieurs enfants, entre autres la belle Alcestis, un des types les plus purs d'amour conjugal. Pour l'obtenir, Admète, roi-berger, favori d'Apollon, avait osé attacher à son char un lion et un sanglier. Mais comme il avait négligé de sacrifier à Diane, la déesse offensée envoya deux serpents dans la chambre nuptiale. Admète mourra, si quelqu'un ne se dévoue à sa place. Son père, sa mère refusent; mais sa femme y consent. Proserpine, émue de ce touchant sacrifice, la ren-

[1] Son nom s'explique vraisemblablement par le sanscrit *dhmâ*, souffler fort.

[2] Φρίξος, surface de l'eau frissonnante ou du champ de blé; ἴλη, chaleur, éclat.

[3] Ce nom est formé probablement de ἅλς, *sal*, et nous reporte à quelque vieux culte de la mer agitée.

voya à son cher Admète. Il y a, dans ce charmant épisode, un vieux mythe, dont le soleil et la lune font encore les frais. Pour revenir à Pélée, c'est un roi, riche, puissant, mais orgueilleux et défiant. Il chasse son père, Nélée, qui se réfugie à Pylos en Messénie, ainsi qu'Æos, un autre frère, lequel s'enfuit à Iolcos, et, craignant pour les jours de son fils Jason, l'envoie grandir sur le Pélion, sous la direction du vénérable Centaure Chiron. C'est lui qui sera le héros proprement dit de la grande expédition.

En lui-même, toutefois, Jason n'est autre qu'une vieille forme solaire, favorable, voisine d'Esculape et d'Aristée. Son nom signifie *le guérisseur, le sauveur*[1]. A l'opposé d'Hercule, il est le favori de Junon, qui a mis son bon cœur à l'épreuve, en se transformant en vieille femme, qu'un torrent va emporter. Jason s'est jeté sans balancer dans l'eau furieuse et l'en a tirée. Médée est une lune corinthienne, une belle sorcière[2], aimée de Jupiter et devenue chère à Junon, parce qu'elle a repoussé les avances du roi des dieux. Elle eût été probablement oubliée, avec tant d'autres formes analogues, si l'expédition des Argonautes ne lui avait pas conféré l'immortalité en donnant à sa légende et à ses rapports avec Jason, une fixité qui lui manquait à l'origine. Comme beaucoup de déesses-lune, elle se distingue par ses passions violentes et ses amours malheureuses.

Jason, tout rayonnant de force et de beauté, est revenu près de Pélée, et réclame la dignité royale. Le vieux rusé lui répond qu'il lui rendra tout ce qui est à lui, mais qu'auparavant, il doit délivrer le pays de la colère des divinités infernales, en allant chercher la Toison d'or, entreprise trop difficile pour un vieillard comme lui, mais faite pour tenter un jeune héros comme Jason. On racontait aussi d'autre manière comment Jason fut amené à entreprendre cette expédition. Des hérauts furent envoyés pour convoquer, par toute la Grèce, les preux assez hardis pour s'associer à la conquête. Les plus anciennes listes ne contiennent guère que des noms minyens. Plus tard, on en ajouta beaucoup d'autres, Hercule, par exemple, qui, pourtant, ne joue qu'un rôle secondaire dans ce voyage. Le fait est qu'il s'agit moins de grands coups à porter, que d'aventures mystérieuses à affronter. Le génie hellénique s'éveille, il soupçonne, il affronte l'inconnu. La navigation hardie prend son essor. Argo, *la rapide*, passait pour le premier navire construit en Grèce. Son constructeur, Phrixos, a fixé à la proue un frag-

[1] De ἰάομαι.

[2] Μήδομαι — Βουλεύεσθαι, μηχανήσασθαι, dans le bon et dans le mauvais sens.

ment du chêne de Dodone, prophétique comme l'arbre dont il a été tiré, et qui rappelle le bois de nerprun, qu'on mettait à l'avant des vaisseaux dans l'antiquité, en lui attribuant une puissance d'écartement.

Nous ne raconterons pas toutes les aventures qui signalèrent le passage des Argonautes à Lemnos et le long des côtes de la Propontide, du Bosphore et de la mer Noire. Quelques-unes doivent être très-vieilles, d'autres proviennent des légendes basées sur les établissements des Grecs sur les rivages asiatiques, et les relations commerciales qui en furent la conséquence. L'une des plus curieuses est celle qui concerne la manière dont la porte du Pont-Euxin fut forcée par les hardis navigateurs. Cette mer était déjà fréquentée par les Cariens et les Phéniciens, avant que les Grecs y fissent leur apparition. L'entrée en était gardée par un vieux prophète aveugle, Phinée, très-savant dans tout ce qui concernait la navigation, sur cette mer brumeuse et inhospitalière. D'humeur peu commode, le vieux loup de mer s'humanisa pourtant avec les Argonautes, parce que ceux-ci chassèrent les Harpies, nuages noirs, dont il était constamment tourmenté. Ce fut lui qui leur indiqua le moyen de passer entre les deux rochers mobiles, qui fermaient le détroit et brisaient le vaisseau assez audacieux pour le vouloir franchir. C'est depuis lors que l'entrée de l'Hellespont est libre, le charme ayant été rompu et les deux rochers s'étant immobilisés à distance convenable.

La Colchide était en fait une dépendance de l'empire d'Assyrie; dans la légende, c'est un pays à peu près mythique, représentant les colonnes d'Hercule de l'Orient, avec le Phase et son cours inconnu, le Caucase, berceau des peuples, et, au delà, l'Océan immense. C'est là surtout que se déroule l'histoire de Jason et de Médée, qui brûle d'amour pour le bel Argonaute. Elle lui apprend les moyens de surmonter tous les obstacles, de tuer le dragon, de prendre la Toison d'or, et sacrifie tout pour le suivre en Grèce. Elle alla même jusqu'à tuer son frère Apsyrtus, une étoile du matin, qui voulait la retenir. On sait qu'elle fut mal récompensée par l'ingrat Jason, qui l'abandonna pour s'unir à Glaucé, la fille couleur de mer. Dans sa fureur elle empoisonna sa rivale, mit à mort ses propres enfants, et, après avoir tenté de disputer le trône d'Athènes à Thésée, elle s'enfuit en Médie selon les uns, elle retourna en Colchide selon les autres, pour y cacher sa honte et son désespoir. Jason lui-même fit une fin malheureuse, bien qu'on varie sur son genre de mort. Il se tua de chagrin, disent ceux-ci; il périt sur les côtes de l'Isthme avec le navire Argo, disent

ceux-là. Plus tard, on voulut aussi en faire un fondateur d'empires orientaux.

Rien de plus étrange que les idées qu'on se forgea sur la route suivie par les Argonautes pour revenir dans leur pays. On leur fit remonter le Phase, qu'on croyait un grand fleuve ; de là, ils entrèrent dans l'Océan supérieur, dont ils contournèrent les côtes pour aborder dans la Libye, qu'ils traversèrent en portant eux-mêmes leur navire. Hécatée de Milet trouva cette opération trop compliquée et supposa qu'ils étaient entrés dans la Méditerranée par la mer Tritonne (vague idée de la mer des Indes) et le Nil. Quand on sut que le Phase n'était qu'une petite rivière, on les fit revenir par le même chemin qu'ils avaient pris pour aller ; seulement, il y eut un débarquement en Scythie, où ils purent encore accomplir je ne sais combien de prouesses. D'autres encore imaginèrent un voyage de retour par le Tanaïs, dans l'océan du Nord ou par le Danube et l'Éridan (Pô et Rhône). Enfin, quand on connut encore un peu plus de pays, on découvrit, dans les Alpes, le chemin qu'avaient suivi les Argonautes, portant leur vaisseau pour gagner le Rhône et la Méditerranée. C'est ainsi que le rationalisme d'Hécatée de Milet se trouva confondu par les lumières d'une critique plus éclairée.

Ce qui est plus sérieux, c'est que l'expédition des Argonautes, ce thème exploité par tant d imaginations grecques, nous montre, pour la première fois, la Grèce s'intéressant tout entière, comme si elle avait conscience de son unité, à quelques-uns de ses enfants, qui se dirigent vers l'Orient pour y conquérir richesse et renom. Ce fut un goût qui dura et la mena loin.

B. LE CYCLE THÉBAIN.

On range sous ce titre une série de poëmes dont l'existence est certaine, et dont, bien que perdus, on peut reconstruire assez bien la charpente. Le noyau paraît formé de la vieille légende qui fait le fond de la *Thébaïde*, laquelle chantait la guerre des sept contre Thèbes. A ce poëme s'adjoignirent l'*Œdipodée* comme ouverture, et les *Épigones*, comme suite et dénoûment. Ces derniers eurent même encore un appendice dans l'*Alcmæonide*, qui racontait les aventures d'Alcmœon, personnage analogue à Oreste, tuant, comme lui, sa mère coupable, et comme lui, poursuivi par les Érinnyes.

Ces poëmes divers s'écartent toujours plus de la mythologie proprement dite. Quelques éléments historiques, des fondations de villes, une guerre acharnée pour la possession de Thèbes, servent de prétexte aux développements d'une muse héroïque, traitant très-librement ces divers sujets. Cependant ils sont pénétrés d'idées profondément religieuses, au point de vue de la vieille Grèce. La certitude des oracles, en dépit des apparences, les lois vengeresses, imprescriptibles, de l'inexorable Destin, la folie de l'impiété, le culte obligatoire des parents, tel est leur enseignement perpétuel. Aussi, ont-ils fourni de nombreux sujets au drame antique. Le plus fameux et le plus tragique est celui d'Œdipe, dont la nature mythique est encore bien reconnaissable. Blessé aux pieds, tuant son père, épousant sa mère, aveugle et maudit, comme Lycurgue et Penthée, qui présentent des traits analogues, il semble personnifier le soleil d'hiver. Le Sphinx, l'*étrangleur*[1], dont il devine l'énigme meurtrière, n'est pas égyptien, comme on pourrait le croire. C'est la personnification de quelque fléau qui décimait la contrée. Aussi, Hésiode en fait-il un monstre, parent de Typhon, d'Échidné, et d'autres horribles bêtes. C'est plus tard que l'on s'empara de ce vieux mythe pour y introduire une idée philosophique. On croit avoir découvert, dans l'histoire d'Œdipe, des marques d'une très-haute antiquité, remontant jusqu'aux origines mêmes de la race aryenne. Toutefois, c'est un sujet fort obscur, et il est bien difficile, au milieu des variantes et des contradictions de la poésie dramatique, de savoir au juste quelle était la nature primitive de ces traditions si exploitées.

On sait l'odieuse conduite d'Étéocle et de Polynice envers leur père malheureux et la ravissante beauté du caractère d'Antigone leur sœur. C'est l'animosité des deux frères qui est cause de la guerre sanglante déclarée par les sept chefs alliés de Polynice aux Thébains gouvernés par Étéocle ; et quand, après la mort des deux ennemis qui se sont entretués, l'armée coalisée est forcée de se retirer après avoir perdu les héros qui la conduisaient, ce furent leurs descendants, les Épigones, qui recommencèrent la guerre et la terminèrent plus heureusement.

C. LE CYCLE TROYEN.

C'est là qu'il faut chercher la fleur épanouie de l'épopée grecque, et quelle fleur ! L'*Iliade* et l'*Odyssée* sont les sommités de tout un monde

[1] Σφίγγω, étrangler.

épique dont l'immensité est effrayante. Comme tous ceux qui ont étudié de près l'antiquité, non pas seulement dans quelques livres, mais encore dans l'ensemble de ses productions, de ses coutumes, de ses traditions, de ses procédés, M. Preller croit fermement au caractère collectif, sinon de la personne, du moins des œuvres réunies sous le nom d'Homère. On ne se fait pas d'idée du nombre de poëmes que la tradition grecque lui attribua tout aussi formellement que les deux grandes compositions qui seules aujourd'hui lui sont attribuées. Ce fut certainement une des causes qui firent que tant de villes se disputèrent l'honneur de l'avoir vu naître. Il y avait partout des tombeaux d'Homère. Il faut, toutefois, observer que les plus vieux souvenirs indiquent de préférence les côtes éoliennes d'Asie Mineure, le territoire de Cumes surtout, comme le berceau de l'*Iliade*, en tant que poëme continu, et les marins ioniens comme ayant les premiers chanté l'*Odyssée*. L'explication la plus vraisemblable du nom d'Homère, quand même elle ne serait pas au-dessus de toute objection étymologique, est certainement celle qui explique ce nom par l'*assembleur*. Il dut y avoir, en effet, une époque où le rôle des grands aèdes consista surtout à réunir et à organiser les légendes et les chants héroïques, de manière à en former des histoires suivies, et la mythologie indienne renferme un personnage Vyâsa, assembleur mythique de l'épopée hindoue du Mahabhârata, dont le nom suppose précisément ce travail de coordination dont nous parlons ici.

La guerre ou plutôt les guerres dont la côte d'Asie fut le théâtre, donnèrent lieu à une foule de légendes et de chants héroïques, qui se confondirent de manière à ne plus faire qu'une seule grande expédition, la guerre de Troie. Celle-ci fut chantée de toutes les façons, dans ses principes, dans ses péripéties, dans ses conséquences, et l'*Iliade* est simplement l'élaboration poétique de l'incident qui parut le plus important dans cette guerre, de même que l'*Odyssée* prima tous les *Nostes* ou chants du retour. Cette luxuriante floraison de poëmes se continua longtemps. Les *Cypriotes* de Starinus de Chypre, l'*Æthiopis* et l'*Iliu-Persis* d'Arcténus de Milet, la petite *Iliade* de Leschès de Lesbos, les *Nostes* d'Agias de Trézène, etc., poursuivirent, arrondirent, développèrent indéfiniment la donnée classique. En un sens l'*Énéide* de Virgile, le *Télémaque* de Fénelon, nombre de traditions romantiques du moyen âge en sont les prolongements derniers.

Il est remarquable que les noms des héros troyens trahissent une certaine parenté avec ceux de l'Asie supérieure. Plus on étudie le sens

des vieilles traditions grecques, plus il semble que les Pélasges ne se distinguent des Grecs proprement dits ou Hellènes, que parce qu'ils subirent ou la domination ou l'influence de grands empires orientaux. Les seconds, au contraire, représentent la race grecque indépendante, audacieuse, entreprenante, refoulant l'influence et la domination étrangère d'un pied constamment vainqueur, et continuant à les repousser en Asie Mineure, lorsque la Grèce, trop petite pour sa population, envoya de ce côté des essaims de hardis enfants. La seule chose qu'on puisse affirmer, c'est que la vieille Troie fut détruite quelque temps avant l'arrivée des colons éoliens. Le cheval de bois fait penser à une expédition maritime. C'est la centralisation de beaucoup de souvenirs du même genre autour d'un point réel, qui en a fait une histoire idéale pour toute la Grèce. L'empire de Priam devint une sorte de royaume de Golconde, fabuleusement riche et valant toutes les peines qu'on se donnait pour le conquérir. Singulier attrait que l'Orient exerce tout le long de l'histoire sur les peuples établis en Occident! Nous en sommes tous venus ignorants et barbares, nous y voulons tous revenir pour y régner en maîtres. Pour nous borner à la Grèce, les guerres médiques, la campagne des Dix-Mille, les expéditions de Sparte contre le Grand Roi, la conquête d'Alexandre sont autant de variations du même thème.

Quant aux événements qui précédèrent et provoquèrent la guerre de Troie, la poésie épique a puisé à pleines mains dans ce fonds infini de traditions mythiques, que nous sommes loin d'avoir épuisé dans ce qui précède, et dont nous lui devons la conservation.

Ainsi, elle nous parle de l'origine mythique des Atrides, les grands chefs de l'expédition. Il paraîtrait, quand on remonte aux premiers temps de cette puissante famille, que celle des Persides avait cessé de régner dans le nord du Péloponnèse, et que les Pélopides lui avaient succédé en étendant leur domination sur presque toute la péninsule qui en garda le nom. Ces légendes supposent un temps sombre, tout plein de scènes de violence, comme celui qui sépare la chute d'une antique société de la consolidation de l'ordre nouveau qui la remplace. Tantale, *le téméraire*[1], premier patriarche des Pélopides, est représenté comme un roi d'Asie Mineure, fils de Jupiter et de Pluto, l'*abondance*, dont les innombrables troupeaux couvraient le pays. Il vivait avec les dieux sur le pied de l'égalité, savourant avec eux le nectar et l'ambroisie; mais son impudence, très-diversement expliquée, lui attira une ruine entière.

[1] De la racine τλ, ταλ, d'où τλῆναι, τάλας, τόλμα.

Il semble qu'il faut voir dans sa fable le souvenir d'un cataclysme qui engloutit un pays tout entier, comme aux jours de Sodome et Gomorrhe. Aristote[1] le dit en tout autant de termes. Ses enfants sont Pélops et Niobé. Celle-ci vint à Thèbes comme épouse d'Amphion, de même que Pélops passa dans le pays qui porte son nom. Tout cela nous montre qu'il y eut un échange de traditions mythiques entre les Grecs d'Europe et ceux d'Asie. Niobé, favorite de Latone, comme son père l'avait été de Jupiter, eut l'imprudence de se vanter de ses six fils et de ses six filles, aux dépens de la déesse qui n'avait eu que deux enfants. Apollon et Diane vengèrent cruellement leur mère en perçant de leurs flèches les douze beaux enfants. Niobé, inconsolable, revint en Asie et fut changée en une roche pleurante, qui pleure encore aujourd'hui dans les solitudes du mont Sipyle, ancien domaine de son père. Niobé est au fond une Rhéa, une terre fertile et trop fière au printemps de sa florissante famille. C'est la Rachel de la mythologie grecque.

Tantale avait failli faire manger son fils Pélops aux dieux invités chez lui, soit pour les tenter, soit pour leur faire honneur. En tout cas, cette fable, comme la suivante et celle d'Athamas, atteste la fréquence, dans ces temps reculés, des sacrifices humains qu'un âge moins farouche regarda comme une abomination. Les dieux réunirent les membres coupés de l'enfant et le ranimèrent. Une de ses épaules déjà mangée par Cérès fut remplacée par un os d'ivoire, et il fut élevé dans la compagnie des dieux. Il conquit, à la manière héroïque, par son courage et la protection des dieux, sa femme Hiprodamie, sur Œnomaüs, son père, divinité maritime, et finit tristement dans un accès de frénésie, punition d'un meurtre qu'il avait commis. Ses fils Atrée et Thyeste héritèrent du sang, des horreurs et des malheurs de la famille. Thyeste, vaincu par Atrée, à qui il disputait l'empire, a imploré sa grâce. Atrée la lui promet, mais lui fait manger son propre fils.

Telles sont les origines fort peu réjouissantes de la royale maison des Atrides. En revanche, l'Iliade nous présente un autre groupe de héros purement hellènes, Achille, Ajax, Diomède, Ulysse, etc. Achille, le héros de l'Iliade, bien qu'ayant aussi une origine mythique, a été tellement transfiguré et humanisé par l'épopée, qu'il est bien difficile de deviner quel genre de dieu il fut à l'origine. Son nom a pu faire croire qu'il n'était qu'une personnification du fleuve Achéloüs. Toutefois sa mère Thétis, son enfance ignorée, sa brillante et courte car-

[1] Meteor. II, 8.

rière, sa blessure au talon, seule partie vulnérable de son corps, indiqueraient assez visiblement un héros solaire, et les dernières recherches sur le sens de son nom confirment cette interprétation[1].

Quant à Ulysse, ce fut et ce devait être le dernier grand héros de la mythologie. C'est l'Hercule, non de la force physique, mais de la finesse et de la présence d'esprit jointes au courage. Ce fut l'enfant bien-aimé de l'esprit grec. Il eut la meilleure et la plus fidèle des femmes, Pénélope, une lune qui défait chaque nuit ce qu'elle a fait pendant le jour, sachant, comme son mari, déployer beaucoup d'esprit et de persévérance. Ulysse, qui tue avec ses flèches les courtisans de sa femme au retour de ses longs voyages, appartient aussi à la famille des héros solaires. C'est un héros civilisé, mûri par l'expérience, et ce caractère est déjà marqué dans son nom grec *Odysseus*, celui qui a beaucoup supporté, beaucoup éprouvé[2] En fait, il a dépassé Achille lui-même, puisque, celui-ci mort et Troie paraissant encore imprenable, il est parvenu par sa ruse consommée à ouvrir la ville aux Grecs. C'est un héros des côtes et des îles, grand navigateur, à qui l'épopée a taillé une histoire sur le patron des grands voyages mythiques dont nous avons déjà parlé.

Avant de quitter ce terrain, il nous faut dire pourtant quelque chose de ce qui clôt cette divinisation continue des phénomènes de la nature et subsidiairement des vertus et des passions humaines. La guerre, la marine, la colonisation ne furent pas seules à peupler le monde divin. L'art en général, l'architecture, la divination eurent aussi leurs demi-dieux. Entre autres, et malgré le discrédit où tombèrent les oracles aux temps historiques, le souvenir resta longtemps vivant des devins ou prophètes réputés pour la sûreté de leurs prédictions. Nous touchons ici à un ordre de phénomènes qu'il faut étudier en se rappelant que, dans la haute antiquité, la spontanéité de l'esprit, l'inspiration pour ainsi dire passive, c'est-à-dire irréfléchie, s'emparant complétement du sujet, et égalant, dans ses jours de bonheur ce que la réflexion peut produire de meilleur et de plus beau, est bien plus fréquente que de nos jours. Rien ne serait plus superficiel que d'assimiler le prophétisme grec au prophétisme hébreu. Celui-ci, par la grande et pure idée dont il était l'organe, par sa mission historique, est incomparable. Mais on peut reconnaître cette différence et affirmer qu'une même loi psychologique est à la base des deux prophétismes comme de tous les faits analogues que l'on peut signaler

[1] M. Sonne rapproche ce nom du sanscrit *su-charyu*, très-brillant. Ses chevaux Xanthos, *alezan*, et Balios, *pie*, semblent aussi des chevaux solaires.

[2] Comp. Ὀδυς, ὀδώδυσται, ὠδυσάμην.

dans la plupart des origines religieuses. Il est, en particulier, surprenant de voir combien de devins se sont appelés *Mopsos*, surtout dans les contrées d'Asie où des éléments sémites furent refoulés ou absorbés par les invasions grecques, et ce nom s'explique par l'hébreu *môpheth*, signe, miracle : comme Tirésias [1], autre nom de prophète, il signifierait le voyant, l'interprète de signes. Mopsueste, en Cilicie, est une terre de prophètes. Mélampus, Calchas, Amphiaraüs sont, avec les précédents, les plus illustres de ces devins antiques. Des oracles très-renommés se rendaient aux lieux considérés comme leurs tombeaux, et il y avait des familles où les traditions et aussi les procédés, sincères ou factices, de l'extase prophétique se perpétuaient héréditairement.

Parmi les héros de la poésie, Orphée passait pour le plus ancien, et sa légende est fort belle. Elle paraît s'être formée parmi ces citharèdes de la Piérie thessalienne, qui chantaient près de vieilles sources des Muses et adoraient principalement le Bacchus thrace. Orphée lui-même est un Thrace, et la fable décrit avec un charme infini comment il enchantait avec sa lyre les oiseaux, les poissons, les arbres, les rochers, les animaux sauvages, la nature entière. C'est seulement à l'époque alexandrine que l'histoire de ses amours avec Eurydice devint généralement connue, bien qu'elle doive remonter très-haut. Eurydice, piquée par un serpent venimeux en fuyant les poursuites d'Aristée, est, comme Proserpine, une personnification du printemps. Orphée, soleil mélancolique, parcourut en se lamentant les monts et les vallées, et osa même s'aventurer dans le royaume des ombres. Proserpine, les Furies elles-mêmes ne purent résister à ses chants, son Eurydice lui fut rendue, mais à la condition de ne pas la regarder avant d'avoir regagné le séjour de lumière. Le trop impatient amant ne sut pas attendre, et sa douce Eurydice lui fut enlevée pour toujours. Orphée resta sept mois sans boire ni manger, insensible à tout, et fut finalement déchiré par les Bacchantes furieuses pour des causes très-diversement expliquées. Toute cette histoire faisait partie, en effet, des mystères bachiques. Cette succession de joie profonde et de morne douleur, ce contraste des plus suaves images et des mœurs les plus barbares, tout indique les localités limitrophes de la Thrace et de la Grèce, où cette légende s'est formée. Elle a, dirait-on, quelque chose de rêveur comme une *Page* germanique. La lyre d'Orphée vogua toute seule sur la mer, plaintive et chantant la mort de son maître, jusqu'à ce qu'elle fût recueillie à Lesbos, dont les habi-

[1] Comp. τιρας, τίρατα.

tants s'occupaient beaucoup de musique et de poésie. Les rossignols eux-mêmes chantaient encore plus doucement près des tombeaux d'Orphée ; car, comme de juste, il y en avait plusieurs. Orphée, le plus ancien poëte, organe des dieux inspirateurs, descendu aux enfers et revenu sur la terre, couvrit de son nom le syncrétisme mystique des derniers temps du paganisme et les nombreuses productions apocryphes qui prétendaient donner le sens des vieux mythes en y coulant à profusion les doctrines de l'Égypte et de Pythagore. Aristote savait déjà qu'Orphée n'avait jamais existé.

Un autre nom mythique d'aède, c'est Thamyris, dont le nom, comme celui d'Homère, signifie *assembleur*[1]. Il est aussi aveugle. Du reste, il est aussi à noter qu'un grand nombre de devins et de poëtes mythiques sont aveugles, comme si la cécité, en ramenant l'homme à lui-même, eût été l'auxiliaire de la muse, ou bien que les yeux des inspirés ne pussent longtemps supporter l'éclat des révélations supérieures. On sait aussi combien cette infirmité imprime souvent à la physionomie quelque chose d'absorbé, de mystérieux, surtout quand elle est sans cause apparente. Musæus, Hyménée, etc., appartiennent aussi à cette catégorie de poëtes impersonnels. Hésiode lui-même, bien qu'on puisse lui attribuer les *Travaux et les Jours*, plonge encore à moitié dans le mythe.

Enfin nous citerons les demi-dieux de l'art architectural chez qui des éléments orientaux se mêlent aux conceptions grecques. Dédale, *l'artiste*, vit sa légende, crétoise d'origine, se répandre jusqu'en Italie et en Sicile. Ses œuvres se distinguent non-seulement par leur complication, mais encore par leur nature démonique, toujours un peu miraculeuse. N'a-t-il pas eu l'idée de se faire des ailes enduites de cire pour voler dans les airs ! ce qui fut cause de la mort de son fils Icare, qui s'était trop approché du soleil. Il est un certain degré d'audace que la mythologie grecque n'admet pas. Tout en chantant les héros intrépides, elle nous montre à chaque instant, dans Bellérophon, Phaéton, Prométhée, Ixion, Icare, etc., qu'il ne faut pas aspirer à se faire égal aux dieux. La perfection dans un cadre restreint, voilà l'idée grecque, mais non pas l'élan vers l'infini. — Trophonius est une sorte de démiurge souterrain, grand constructeur de cavernes, de grottes, de cryptes et d'hypogées, génie malicieux et caché, forme de Pluton parfois adorée comme un Jupiter Trophonius avec les autres divinités terrestres. Son oracle si fameux était une grotte souterraine où les consultants s'en-

[1] Θαμυρίζειν-ἀθροίζειν, συνάγειν.

fonçaient pour recevoir toute sorte de visions qu'on interprétait à leur retour.

III

La religion de l'ancienne Grèce, comme tous les polythéismes, a été une religion de la nature. Sa supériorité provient de ce que, chez elle plus que partout ailleurs, les objets naturels se sont personnifiés, leurs représentations se sont épurées jusqu'à devenir des êtres semblables à l'homme en toute chose, sauf la mort, et encore a-t-elle connu des dieux qui naissaient et mouraient ; il est vrai que c'était toujours pour revivre. C'est en s'humanisant ainsi et parce qu'elle s'est humanisée à ce point qu'elle est devenue morale ; car l'homme ne pouvait faire ses dieux meilleurs que lui, mais il ne pouvait non plus les faire pires. On a peut-être exagéré la désastreuse influence que des divinités adultères et vicieuses devaient exercer sur les mœurs antiques. Il est certain que ce n'est pas par ce côté de leur caractère que les dieux mythologiques pouvaient agir heureusement sur leurs adorateurs. Mais on doit toujours penser, en abordant cette question, à la facilité avec laquelle la conscience religieuse supporte les éléments suspects des vieilles traditions pour s'attacher à leurs faces les plus élevées. Combien d'excellents chrétiens, adorateurs à la lettre de leurs livres saints, bénissent la justice, la miséricorde divines, et même les imitent, sans se sentir ébranlés par les colères et les vengeances du Jéhovah de l'Ancien Testament ! Le drame antique suffirait seul pour nous montrer que de grandes vertus, de beaux sacrifices, une haute idée de l'inviolabilité de la loi morale, purent s'associer à des croyances mythiques dont les détails révoltent la conscience non moins que la raison.

Cependant, il faut reconnaître que rien ne montre mieux que la mythologie, à cause de la spontanéité même de sa formation, que le principe religieux et le principe moral sont deux choses distinctes, et que si la perfection consiste à les unir, si même il devient impossible, à un certain degré du développement de l'esprit, de les séparer, leur union n'est pas un fait primitif de la conscience humaine. C'est bien décidément au christianisme que nous devons d'être absolument certains du caractère irréligieux de l'immoralité. Il est clair que si, dans la vieille Grèce, le développement moral et le développement religieux n'eussent

formé qu'un seul et même jet, la mythologie, le culte, la pratique religieuse eussent été tout autres qu'ils n'ont été.

Une chose a tué la religion mythologique, c'est qu'elle était irrationnelle et qu'à un certain point du développement intellectuel, on ne pouvait plus y croire. — Une chose a permis qu'une autre religion lui succédât, c'est qu'un idéal moral supérieur s'était levé sur le monde.

Elle était irrationnelle, non pas seulement en tant que polythéiste, mais aussi parce qu'elle reposait essentiellement sur l'ignorance de cette nature qu'elle avait divinisée. Elle devait reculer dans l'esprit à mesure que les objets personnifiés révélaient leur caractère inanimé, impersonnel. Et la religion ne subsiste pas sans personnalité divine. L'homme-personne se sent supérieur à tout ce qui est chose. Il se peut que, dans la notion de personnalité, il y ait un élément limitatif inconciliable avec l'infinité de l'Être divin. J'incline, pour ma part, à penser que cette contradiction tient moins à l'idée de personne considérée en elle-même, qu'au mode par lequel nous arrivons à la conscience de notre personnalité, c'est-à-dire à l'opposition réfléchie du moi et du non-moi, de *soi* et d'*un autre*. N'arrivant que par cette voie à la conscience personnelle, nous ne concevons pas comment un autre être pourrait posséder ce que suppose en nous l'existence personnelle, sans être limité comme nous. La question serait alors de savoir si cette incapacité forcée de notre intelligence nous donne le droit de statuer que l'idée de limitation fait partie intégrante et essentielle de l'idée de personne. Ne serait-ce pas confondre l'idée elle-même avec la condition de sa formation en nous? Mais, en supposant que l'on dût accorder leur thèse aux adversaires théoriques de la personnalité divine, je dirais alors que si Dieu n'est pas personnel, ce n'est pas qu'il soit impersonnel, c'est qu'il est plus que personnel. Car, encore une fois, l'impersonnalité est une forme inférieure de l'être, et la nature religieuse de l'homme, — laquelle, après tout, a voix au chapitre aussi bien que les autres, — exige de la manière la plus impérieuse que l'objet de l'adoration lui soit supérieur.

On objectera que les divinités de la mythologie étaient sorties, surtout en Grèce, de leur carapace matérielle; qu'elles pouvaient subsister dans la croyance religieuse comme démons ou génies, auteurs ou directeurs des phénomènes de la nature, lors même qu'on avait acquis la connaissance du caractère impersonnel de ces derniers. — Cette objection ne pourrait provenir que d'une translation de notre point de vue moderne en terre ancienne. Il faut avoir étudié longtemps l'an-

tiquité, chez ses représentants les plus éminents eux-mêmes, pour comprendre l'abîme que notre éducation monothéiste et, jusqu'à un certain point, très-déiste, a creusé entre sa manière et la nôtre d'envisager religieusement la nature. Nous avons fait observer, en commençant nos études sur la fable grecque, que jamais les divinités mythologiques ne se détachèrent complétement de la nature physique. Ce fut toujours elle qui détermina leur caractère moral, leurs attributs, leurs fonctions, et si la philosophie, par ses organes les plus illustres, s'efforça d'atteindre des notions plus spiritualistes sur la divinité, le point de vue religieux proprement dit, dans l'ancien paganisme, resta jusqu'à la fin fidèle à lui-même. Comprenons-nous aujourd'hui comment il se peut que l'empereur Julien, après une critique mordante et parfois très-logique de la doctrine chrétienne de son temps, ne sache présenter rien de mieux à la soif religieuse du monde que le culte du soleil? Eh! sans doute, il l'idéalise, il le platonise, il y fait entrer je ne sais combien de métaphysique. Mais, au bout du compte, ce n'en est pas moins lui, c'est toujours le vieil Hélios qu'il recommande à l'encens et aux hommages de ses sujets. Le néoplatonisme, et, en général, toutes les tentatives, dont il fut la plus brillante, pour concilier la vieille religion de la nature avec le développement intellectuel, échouèrent dans leur tâche. Le panthéisme, plus ou moins latent de chacune d'elles, ne réduisait pas moins que le théisme chrétien les objets et les phénomènes du monde visible à des êtres impersonnels, et il y avait une contradiction manifeste, que tout son mysticisme ne parvenait pas à voiler, dans sa prétention d'identifier avec les dieux de l'ancienne mythologie les abstractions de sa cosmogonie.

Comment donc le polythéisme grec a-t-il été remplacé?

Quand on lit les apologistes chrétiens des premiers siècles de notre ère, on peut s'apercevoir, à la fréquence de l'emploi, de la popularité qu'obtenait alors dans le monde païen ce qui s'est appelé, depuis, la preuve cosmologique de l'existence de Dieu. Il est visible qu'ils ont affaire à des lecteurs aux yeux de qui les phénomènes de la nature ont perdu toute vie personnelle, mais qui n'ont pas cessé d'être sensibles à leur régularité, à leur finalité, à l'intelligence mystérieuse dont ils sont la manifestation permanente. Mais un tel cours d'idées eût mené tout simplement à un déisme assez vulgaire et n'eût pas substitué une religion nouvelle à l'ancienne. Pourquoi, par exemple, un judaïsme épuré, ne gardant de ses doctrines et de son code qu'un monothéisme sévère et une bonne morale, n'a-t-il pas fait la conquête du monde? Pourquoi, en d'autres termes, le monothéisme n'a-t-il triomphé que sous

la forme chrétienne? Il m'est impossible d'en trouver la cause ailleurs que dans la puissance morale, le prestige moral de l'Évangile. Je n'ignore aucun des auxiliaires que le christianisme rencontra dans les circonstances de son apparition, dans l'opposition même qui lui fut déclarée dans son lieu d'origine, dans quelques-unes de ses doctrines primitives, mi-politiques, mi-religieuses, le *millenium*, par exemple. Le judaïsme, après tout, n'était pas moins millénaire. Tout cela put pousser à la roue, mais ce n'est pas là qu'il faut chercher le moteur réel de son char triomphal. A son monothéisme, qui était dans le vœu général, le christianisme joignait un principe moral, dont peut-être on eût retrouvé l'écho en fouillant bien dans les arcanes de l'enseignement mythologique, mais qui, chose nouvelle alors, se révélait en proclamant sa suprématie absolue, et surtout ce principe moral avait passé de l'abstraction à la réalité, de la théorie à l'expérience dans la personne de son fondateur. Cela fit l'effet d'un ciel nouveau et d'une terre nouvelle. Il ne manquait pas de héros libérateurs dans la vieille mythologie, mais aucun d'eux n'avait été jusqu'à ce désintéressement complet, jusqu'à ce renoncement sans réserve pour l'amour de l'humanité. Non-seulement les maux dont ils avaient voulu délivrer les hommes n'étaient que des maux physiques, mais encore, tant on se doutait peu de ce qui fait l'héroïsme du dévouement, la fable avait pris soin d'expliquer les entreprises audacieuses de ses grands sauveurs, soit par la vanité piquée au jeu, soit par une expiation méritée, soit même parfois par leur désir de faire pièce aux dieux jaloux.

La chute du paganisme s'est donc confondue avec la croissance intellectuelle et morale de l'esprit humain. L'intelligence l'a tué, la conscience l'a remplacé. Le christianisme, il est vrai, ne triompha pas sans partage. Mais là même où il fit le plus de concessions à l'ancien esprit religieux, il garda son caractère originel. Ses héros, ses demi-dieux ne sont pas des forts, ce sont des saints. Le culte de S. Janvier, par exemple, est on ne peut plus païen. Mais je défie qu'on trouve dans toute la mythologie grecque un seul exemple d'un homme imaginaire ou réel, peu importe ici, adoré après sa mort uniquement parce qu'il fut d'une charité sans bornes et qu'il subit courageusement le martyre.

Au fond, les religions sont toujours déterminées par leur origine. Si, en scrutant celle de la mythologie, nous retombons toujours sur les phénomènes de la nature, en remontant aux origines du christianisme, nous arrivons finalement à un grand fait moral, toujours plus strictement moral à mesure qu'on remonte. C'est l'héroïsme de la sainteté, de l'amour, du sacrifice qui a fait la conquête du monde. C'est lui qui

a ouvert à l'homme ces perspectives sur le progrès infini qui demeurèrent fermées à la Grèce, même dans ses plus beaux moments. C'est la nature morale émancipée, épanouie, qui seule pouvait trouver au fond de l'être humain et énoncer avec autant d'audace que d'humilité l'obligation de devenir parfait comme Dieu.

Ce qui reste pour nous de la mythologie en général et particulièrement de la mythologie grecque, la plus connue de toutes et la plus digne de l'être, ce sont d'abord des formes pures, d'une beauté ravissante; ce sont ensuite des intuitions de la nature d'une merveilleuse poésie. Il importe à notre développement à tous que nous passions par cette incomparable école d'esthétique. D'autre part, nous ne pouvons nous dissimuler que la nature ne nous parle plus le langage qu'elle fit entendre aux hommes d'autrefois. Nous la connaissons déjà trop pour rester longtemps sous le charme des images gracieuses qu'elle inspira aux âges d'ignorance. Elle aussi nous parle désormais d'infini. Elle nous éblouit de ses richesses. Elle nous révèle, non plus des scènes animées que le pinceau peut reproduire ou dont le drame peut s'emparer, mais la vie même de Dieu, mais la raison divine se déployant dans ces lois immuables, aux combinaisons sans nombre et se résolvant en une harmonie qui remplit l'immensité. Il s'en faut que, pour qui sait lire dans son livre sans fin, la nature soit muette. Retentissement du Verbe éternel, elle est la préparation, la prophétie d'un monde supérieur, au bord duquel nous sommes, dont parfois nous sentons le souffle sans savoir d'où il vient ni où il va, dont les mystérieuses lueurs la teignent elle-même de reflets joyeux. Alors on la trouve plus belle, plus admirable que jamais; et pourtant on n'y reste pas, vu que, plus haut, il y a mieux encore.

ALBERT RÉVILLE.

AURORES BORÉALES ET AUSTRALES

Les météores qui doivent faire diversion à la longue nuit du pôle commencent presque toujours par assombrir très-sensiblement le ciel qu'ils vont éclairer. Un voile obscur semble sortir de terre pour annoncer la prochaine apparition de l'arcade lumineuse, dont la courbure et les teintes changeantes ne sont pas sans offrir une certaine analogie avec l'arc-en-ciel. Une nuée, sombre messagère de célestes clartés, monte lentement vers le zénith et s'arrête à partir du moment où elle atteint une hauteur de 8 à 10 degrés au-dessus de l'horizon.

Bientôt une longue traînée de flammes diaphanes vient gagner les contours de cette nébulosité dont la base s'appuie sur l'horizon, et dont le profil se détache sur le firmament. Ces singulières vapeurs sont enchaînées dans une direction perpendiculaire à l'aiguille aimantée et laissent passer les rayons des étoiles, qui traversent des substances sur la nature desquelles la science ne s'est point encore prononcée.

Dante eût accusé l'Enfer en révolte d'avoir déchaîné contre le ciel un Phlégéthon enflammé, car les flots colorés rayonnent une teinte fantastique sur les neiges éternelles. Les glaçons, éclairés par ces phosphorescences, prennent l'aspect d'immenses chapiteaux, de colonnes tordues, de portiques brisés.

Le voyageur voit surgir des ténèbres boréales comme les ruines du chef-d'œuvre des Titans, et l'étrange parure des océans ressemble à ce qu'il resterait d'un temple que l'eau congelée aurait élevé à la gloire de la nature.

Quelquefois l'aurore débute d'une manière un peu différente, et deux lueurs rivales s'allument à la fois des deux côtés opposés de l'horizon. Bientôt ces deux clartés marchent à la rencontre l'une de l'autre. En un instant elles se rejoignent et ne forment plus qu'un seul océan incandescent; alors les oscillations des vagues lumineuses rappellent celles

de la mer tropicale, lorsqu'elle agite mollement son manteau de phosphorescences.

De temps en temps, la matière lumineuse fermente, s'impatiente et bouillonne. Elle se gonfle comme soulevée par un souffle venant des régions inférieures. Lorsque, enfin, l'arcade polaire cède sous la pression d'efforts intestins, c'est pour se reformer aussitôt, comme si les ondes égarées avaient hâte de retomber dans leur lit. Mais elle a lancé vers le Sud d'étincelantes trajections, et ces traînées lumineuses dessinent sur le sombre azur de la voûte céleste le profil du méridien magnétique que le diadème de l'aurore coupe à angle droit.

Les poëtes scandinaves ont dû reconnaître, dans ces fêtes de la nature arctique, un mirage des combats de Walhalla. C'est Thor qui lance ces traits formés d'un feu si pur et si doux, qu'ils ne brûlent pas, comme les foudres des dieux d'Homère, les héros contre lesquels ils sont dirigés. C'est entre les mains d'Odin que les divins projectiles se teignent de toutes les couleurs de l'Iris. Alors l'atmosphère semble remplie de mouvement et de vie, car les ondes du fleuve de feu remontent lentement le cours du mouvement diurne, et entraînent dans leur magique rotation tout le système de leurs affluents ignés. On dirait que ces rivières méridiennes sont les arêtes d'une voûte immense destinée à soutenir une coupole embrasée, si prodigieusement étendue, que, sur chaque horizon, on n'en peut admirer à la fois qu'un fragment. Saint Jean l'Apocalyptique se prosternerait en attendant qu'un Messie triomphant vînt trôner au centre de cette gloire, qui recouvre le centre de l'attraction magnétique. Mais, peu à peu, la couronne pâlit et les arcs se dissolvent sans que la trompette de l'Archange ait retenti isolée. Bientôt l'on voit flotter de larges taches nébuleuses recouvertes d'une teinte livide. Mais elles se sont évanouies, que les traces du segment obscur persistent encore à l'horizon, de sorte que l'aurore finit par des ténèbres, comme elle a commencé.

II

Les aurores boréales ne sont point une découverte qui appartienne à notre siècle, car Aristote décrit la lueur polaire telle qu'elle a dû apparaître à des observateurs qui n'avaient point franchi les frontières méridionales de la Macédoine.

Il la compare tantôt à une flamme mêlée de fumée, tantôt à la lumière d'une lampe suspendue en l'air, tantôt à la lueur d'un incendie dévorant des moissons.

Quelque étranges que paraissent ces métaphores, elles n'en sont pas moins heureusement choisies pour représenter l'aspect qu'offre le météore lorsqu'on l'observe à l'horizon. Car souvent des personnes, peu

versées dans l'étude de la nature, ont prétendu qu'elles voyaient briller dans le lointain des feux terrestres.

Sous le règne de l'empereur Tibère, dit Sénèque, l'on vit apparaître dans la direction de la mer une lueur entremêlée de ténèbres. Les cohortes prétoriennes qui étaient casernées à Rome accoururent en toute hâte à Ostie croyant que la ville était devenue la proie des flammes.

Même en Danemark, pays où les aurores boréales sont si fréquentes, l'histoire rapporte qu'une lueur polaire fit prendre les armes à une partie de la garnison de Copenhague, qui crut à une attaque de l'ennemi.

Malgré les lacunes que présente le tableau tracé par Aristote, nous lui devons des expressions poétiques que la météorologie moderne a certainement tort d'abandonner.

Le segment obscur, qui se montre au début de l'apparition, porte le nom de gouffre dans la langue poétique du maître de la philosophie expérimentale. Les rayons colorés qui en sortent sont successivement désignés sous les noms de tisons et de torches enflammées. L'arc lumineux se nomme la poutre ardente recourbée, métaphore favorite des météorologistes de la Renaissance, époque à laquelle les météores furent aussi nombreux qu'éclatants. On eût dit que la terre, qui était restée complétement obscure pendant la longue nuit morale du moyen âge, voulait saluer le réveil de l'intelligence et du génie. Qui sait s'il n'existe pas une analogie cachée entre les manifestations de la force intellectuelle de l'humanité et les facultés phosphorescentes de la planète !

Pline renchérit sur le récit du philosophe grec et ajoute à la description laissée par le stagyrite des faits qui n'existaient que dans son imagination.

Ainsi, il prétend que le bruit des armes et le son des trompettes retentissent chaque fois que le ciel se met en feu. Cette erreur a persisté jusqu'à nos jours où l'on a reconnu enfin qu'aucun bruit ne vient troubler le calme et le recueillement de la nature.

On s'est aperçu que l'aurore est muette, dit très-spirituellement Humboldt, depuis le jour où l'on s'est avisé de chercher à comprendre ce qu'elle pouvait dire.

Sénèque, dans ses *Questions naturelles*, traite le sujet avec la grande vigueur de style et l'inimitable lucidité qui lui est propre ; il signale à l'étude des générations futures, comme un des plus magnifiques sujets qui puissent occuper l'attention des hommes de science, les curieux phénomènes produits par des forces inconnues, sur l'origine desquelles il se reconnaît hors d'état de hasarder la moindre hypothèse.

Aurait-il fallu une période de plus de quinze siècles pour remplir une partie du programme tracé par la victime de Néron, si l'humanité avait continué à suivre la route directe du progrès ? Jusqu'à l'époque de la philosophie romaine, la science n'a encore rien fait pour déterminer l'origine des aurores, mais au moins elle n'a rien fait non plus pour éga-

rer la raison; car aucun des grands philosophes dont nous venons de résumer l'opinion ne croit reconnaître dans leur apparition soit la colère, soit la clémence des Dieux.

Mais, à partir du IVe siècle, la raison perd momentanément ses droits; il ne s'agit plus d'étudier rationnellement les aurores, mais de les exploiter au profit de l'erreur et de la superstition. Aussi est-ce dorénavant dans les récits des chroniqueurs, défigurés par mille circonstances fabuleuses, qu'il faut chercher la description des lueurs polaires.

Heureusement pour la continuité des sciences, les phénomènes naturels n'avaient pas perdu toute valeur métaphorique aux yeux des ignorants qui sentaient le besoin de dramatiser le récit des calamités publiques, et de faire figurer quelque circonstance extraordinaire dans les présages qui les signalaient.

Croit-on qu'Isidore de Séville nous eût conservé le récit de la magnifique aurore qui apparut lors de l'invasion des Huns, s'il n'eût vu dans ces flammes célestes un moyen énergique de peindre les ravages dont la terre était la proie, de mieux exprimer l'horreur que lui inspirait le fléau de Dieu?

Aussitôt que le progrès des sciences physiques eut dégagé l'esprit humain de toutes ces ténèbres, les lumières boréales devinrent l'objet d'une foule de spéculations.

Les uns s'imaginèrent que l'arcade lumineuse est la queue d'une comète dont la tête se cache perpétuellement sous l'horizon. D'autres prétendirent que nous apercevons la nébulosité centrale d'un astre immense et que sa chevelure nous est cachée par la rondeur de la terre.

Mais comment croire à l'existence de ces éphémères des cieux? Prétendrait-on que la nature se met en frais de créer des géants lumineux, afin de nous les faire admirer pendant quelques heures ?

Euler qui, même dans ses plus grandes erreurs, n'était jamais complétement infidèle à la raison, donna une explication moins étrange.

Il supposa que les rayons lumineux, projetés par l'astre avec une vigueur digne de son éclat, arrachent à l'atmosphère même de la terre les molécules lumineuses qui forment la substance des apparitions.

Souvent, dans l'histoire des sciences, les extrêmes se touchent : ainsi au lieude voir dans cette illumination une perte de substance, Mairan écrivit un remarquable ouvrage pour soutenir l'opinion diamétralement opposée. Suivant ce savant, le feu boréal n'est point un appauvrissement, mais bien une conquête de notre globe enrichi par les effluves de la lumière zodiacale, dont il s'empare toutes les fois qu'il lui arrive de se mouvoir au travers de ce nuage diaphane et lumineux.

On ne pouvait non plus manquer d'assigner un rôle aux matières inflammables qu'il était de mode de faire flotter dans les régions supérieures, et qui servaient également à expliquer la création des aérolithes.

Duffay prétendit que les exhalaisons éparses étaient rassemblées dans

le voisinage du pôle nord par les torrents de substance magnétique qui y affluent constamment. La seule collision suffisait pour enflammer un certain nombre de ces corps combustibles qui s'allumaient de proche en proche et qui finissaient par éclairer tout l'horizon.

La disposition symétrique qu'affectent les lignes lumineuses n'embarrassait nullement l'inventeur de cette explication. N'était-ce pas la direction commune de toutes les particules entraînées par un courant mystérieux et puissant?

Halley concevait un pressentiment vague des rapports qui rattachent le magnétisme terrestre à l'illumination des pôles; il faisait sortir les aurores d'une petite sphère sur laquelle tout le fluide se trouverait condensé, et qui serait placée au centre même du globe.

Les vapeurs magnétiques lumineuses s'échapperaient de temps en temps par deux soupapes pratiquées aux deux extrémités de l'axe du monde.

Peut-être ces rêveries, un peu indignes d'un grand esprit, sont-elles l'origine de l'opinion que rapporte Humboldt dans son *Cosmos*, et d'après laquelle la terre serait assimilable à un boulet creux en communication constante avec le monde extérieur par deux orifices.

L'intérieur de cette caverne sphéroïdale peuplée de plantes et d'animaux, serait éclairé par deux astres situés au centre de la sphère magnétique d'Halley.

Il y avait déjà longtemps que deux astronomes suédois avaient entrevu, d'une manière un peu confuse, la liaison qui rattache les uns aux autres les phénomènes de phosphorescence tellurique; car ces deux savants avaient reconnu que l'aiguille aimantée entre dans un état d'agitation fébrile chaque fois que la lueur boréale monte jusqu'au zénith d'Upsal et des villes de Suède, situées près du cercle polaire. Wargentin résolut de constater par lui-même l'existence de ce fait, qui lui parut surprenant, comme le sont au premier abord toutes les observations qui révèlent des rapports nouveaux entre deux phénomènes considérés comme complétement distincts.

L'astronome scandinave s'assujettit donc à observer pendant de longs mois, les oscillations d'une aiguille aimantée.

Il ne tarda pas à reconnaître que la boussole est soumise à des oscillations régulières dont les précédentes observations avaient constaté l'existence, mais dont l'amplitude ne dépasse jamais le tiers ou le quart d'un degré. Puis il constata, *cum magna voluptate*, que la présence d'une lueur polaire assez faible suffit pour imprimer à l'aiguille des oscillations trop intenses pour qu'il soit possible de les confondre avec les précédentes. La lumière cessant d'éclairer l'horizon, l'aiguille reprit immédiatement ses allures accoutumées.

Le lendemain du jour où ce phénomène frappa pour la première fois les yeux, fut signalé par une aurore encore plus brillante que la pré-

cédente. L'horizon de Stockholm parut illuminé par ces magnifiques lueurs dont nous avons essayé de donner une description. Les variations extraordinaires eurent lieu comme la veille, mais bien plus violentes encore; elles atteignaient 7 à 8 degrés!

Par une injustice dont l'histoire des sciences physiques offre malheureusement plus d'un exemple, les idées de Wargentin dormirent ensevelies dans les *transactions philosophiques;* il ne suffit même pas qu'elles fussent découvertes de nouveau, soixante-huit ans plus tard, par un nouvel effort de génie, pour qu'on les acceptât sans résistance.

En 1817, Arago annonçait, dans un Mémoire inséré aux *Annales de Physique et de Chimie*, que le point culminant de l'arc auroral se trouve précisément situé dans le prolongement du méridien magnétique.

En 1819, il allait plus loin encore, et démontrait que les perturbations extraordinaires de la boussole avaient accompagné la production d'une aurore invisible à Paris, mais qui avait été très-nettement aperçue dans les régions septentrionales.

Depuis lors, le secrétaire perpétuel de l'Académie ne cessa d'accumuler des observations ou des prédictions dont le monde entier se préoccupa, et qui ne furent pas une des moindres causes de la réputation universelle acquise par leur auteur.

Cependant, dix ans plus tard, en 1829, la Société royale de Londres accordait la médaille de Coppley au lieutenant Forster, pour avoir démontré qu'il n'existe aucune connexion entre les agitations de la boussole et les aurores boréales.

On comprend difficilement comment tant de preuves n'ont pas suffi pour amener le triomphe définitif de la théorie d'Arago. Cependant on trouve, dans un des derniers volumes des *Contributions aux connaissances humaines* du *Smithsonian institution,* une savante dissertation destinée à revenir, par une voie détournée, aux idées d'Euler et de Mairan. A la veille d'une tempête magnétique qui devait faire briller dans les deux hémisphères la sagacité de l'illustre ami de Humboldt, la Grande Encyclopédie du docteur Karsten adoptait encore ces idées surannées.

Mais ce qui sera certainement beaucoup plus étrange, c'est de voir l'indifférence de l'Observatoire de Paris pour le phénomène qui illustra le plus célèbre de ses directeurs. Loin de laisser aux nations étrangères le soin de décrire les aurores qui viennent illuminer les prosaïques horizons de notre ciel parisien, nos savants ne devraient jamais omettre de signaler les apparitions des lueurs dès que l'aiguille aimantée manifeste une extraordinaire agitation. N'est-ce point, en quelque sorte, manquer à un devoir national, que de ne point travailler activement au perfectionnement d'une théorie que l'on peut considérer comme un des plus beaux fleurons de l'astronomie française?

III

L'aurore boréale qui s'est montrée avec tant d'éclat vers la fin du mois d'août et au commencement du mois de septembre 1859, peut être considérée comme le point de départ d'une ère nouvelle pour l'étude de la photogénie tellurique.

C'est la première fois qu'un phénomène, produit par les énergies propres de la terre, a pu être observé sur tous les points de la surface où les nations civilisées ont établi leur demeure.

Grâce à l'éclat prodigieux de la lueur, et au zèle avec lequel les rédacteurs du journal de Sillimans ont recueilli les documents relatifs à ce mémorable événement météorologique, l'intelligence humaine a pu embrasser d'un seul coup d'œil l'ensemble de cette magnifique illumination.

Si l'astronomie est cultivée à la surface de Mars ou de Jupiter, les académies voisines n'ont pas dû se former une idée plus nette que les nôtres de l'étendue réelle de cette immense phosphorescence.

En traçant sur une carte les limites de la zone éclairée, l'on reconnaîtra avec surprise qu'un éclair qui a duré plusieurs jours s'est étendu sur une région beaucoup plus grande que l'Europe entière. En effet, la lueur, partant du voisinage du pôle Nord, a été visible sur de très-basses latitudes pour tous les méridiens à la fois.

En Amérique, on l'a aperçue sur la côte nord de la Jamaïque, c'est-à-dire à 18° seulement de l'équateur. Sous la latitude de Paris, les reflets sont descendus jusqu'au sud d'Alger. Les Anglais voyaient le feu jaillir de leur Nord-Ouest. Les spectateurs placés en Californie rapportaient son origine à un point situé dans le prolongement du méridien de Philadelphie.

Partout, le foyer de la lumière polaire était situé vers le point du ciel que montre le pôle Nord de l'aiguille aimantée. On eût dit que ce lieu prédestiné trônait au centre d'une vaste ceinture de lumière, et lançait dans tous les azimuts des traits éclatants.

La zone éclairante se composait de plusieurs anneaux concentriques séparés les uns des autres par des espaces obscurs, comme si la matière lumineuse amoncelée eût formé plusieurs enceintes successives.

L'anneau extrême du côté du Sud, celui qui renfermait l'ensemble des éléments agités, était visible à la Havane comme une lueur montant à 25° au-dessus de l'horizon du Nord.

Un immense *velum* de lumière, faisant tout le tour de la terre, et large d'au moins 400 kilomètres, planait à une hauteur de plus de 60 kilo-

mètres, c'est-à-dire dans des régions où l'air est aussi rare que sous le récipient de nos meilleures machines pneumatiques.

La matière incandescente qui constituait ces différents cercles lumineux était animée d'un mouvement giratoire qui, comme nous l'avons indiqué, la poussait de l'Ouest à l'Est, dans le sens même de la rotation du soleil.

Les flammes qui jaillissaient des anneaux lumineux n'étaient pas non plus immobiles, elles participaient manifestement à cette merveilleuse rotation. Jamais on ne les avait vues se déplacer avec une lenteur et une régularité plus dignes de leurs merveilleuses proportions.

Les évaluations les plus modérées ne portent pas à moins de 700 kilomètres le parcours de ces fleuves de feu qui semblaient couler avec une rapidité pareille à celle des ondes mystiques du paradis musulman.

Leur direction commune était très-oblique sur l'axe du monde. Ils montaient vers les régions supérieures, et semblaient se perdre dans l'espace après avoir atteint 60 ou 80 fois la hauteur des pics les plus élevés des Andes.

En même temps d'autres phénomènes corrélatifs ont apparu à la surface de la terre. On n'était pas réduit cette fois à compter les oscillations de l'aiguille aimantée, car les phénomènes lumineux des hautes sphères avaient trouvé un écho à la surface de la terre. Les stationnaires employés à la télégraphie électrique voyaient jaillir des étincelles de leurs fils de transmission. Les appareils de Morse, animés par des courants telluriques spontanés, enregistraient des paroles incompréhensibles. En même temps, des appareils de Bain donnaient lieu à des décompositions chimiques, et des observateurs recevaient des secousses physiologiques. Tous les effets des courants ordinaires accompagnaient l'apparition de ces fleuves de feux qui tourbillonnaient dans les espaces célestes.

Le flot lumineux qui s'écoulait au-dessus de la région des nuages conspirait donc avec les remous des vagues électriques s'agitant au-dessous de nos pieds. Nous vivions en plein orage, s'étendant depuis les dernières limites de l'atmosphère jusqu'aux entrailles de la terre.

Mais cette merveilleuse agitation était-elle arrêtée par une barrière invisible s'élevant au-dessus de l'Équateur? Un calme complet régnait-il sur l'autre extrémité du monde? Faut-il croire que la matière lumineuse s'écoulant vers les espaces célestes nous était à jamais ravie?

IV

A l'époque où Arago publiait ses immortelles découvertes, l'Australie était encore un bagne où la société anglaise exilait les membres qu'elle

avait rejetés de son sein. Il était permis de supposer que la science européenne ne prendrait jamais possession des îles qui parsèment l'étendue Pacifique. Aussi le monde austral semblait être resté presque entièrement privé d'aurores, tant étaient rares et insuffisantes les observations des quelques navigateurs assez hardis pour braver les glaces détachées de la redoutable banquise, et naviguer au milieu de ces masses beaucoup plus terribles que celles qui descendent des côtes du Spitzberg et du Groënland.

Cependant l'illustre directeur de l'Observatoire de Paris n'avait pas craint d'affirmer que les aurores du Sud doivent se faire sentir à 40,000 kilomètres du point où elles sont visibles.

Le grand phénomène de 1859 est venu confirmer cette affirmation de la solidarité des éléments magnétiques du globe et dépasser le sublime pressentiment du savant que la science n'a point encore remplacé.

Non-seulement deux météores éclataient au même instant aux deux extrémités du monde, mais leur intensité semblait liée par une chaîne indissoluble, de sorte que l'identité de cause ne pouvait plus devenir l'objet d'un doute.

En même temps que des lueurs douées d'un éclat tout à fait exceptionnel venaient éclairer notre hémisphère, les habitants de l'Australie et du Chili admiraient une magnifique aurore dans le voisinage de leur pôle.

Au moment où les feux exceptionnellement intenses du ciel septentrional descendaient dans des latitudes qu'ils n'éclairent presque jamais, les lueurs du Midi apparaissaient dans des régions où elles sont inconnues.

Toutefois, la nature, qui n'est jamais à bout de ressources, ne saurait être obligée de se copier elle-même; il ne faut pas s'attendre à retrouver autour de la croix du Sud le gouffre, la poutre ardente recourbée, sous l'appareil du feu boréal.

La pyrotechnie céleste s'étend bien d'un pôle à l'autre, mais elle procède d'une manière opposée dans chacun de ces lieux.

Au lieu de monter à l'horizon, les rayons de la lumière australe tombent du zénith; au lieu d'être lancés par une arcade lumineuse placée à l'horizon, ils sont projetés par un point précisément placé au-dessus de la tête de l'observateur.

Les navigateurs qui, comme les marins du *Vincennes* et du *Poisson-Volant*, se sont élevés jusqu'au 65e parallèle, ont vu le ciel se couvrir d'une lumière orange. Les traits lumineux dirigés vers l'horizon éclairaient simultanément les deux extrémités des nuages qui erraient çà et là, et donnaient ainsi lieu à des illuminations isolées, au lieu de se réunir pour former un faisceau unique.

Après avoir atteint le but de leur course, ces feux regagnaient le centre

d'où ils avaient commencé par rayonner, puis ils s'éteignaient, se rallumaient et s'épandaient de nouveau sur le ciel.

Cette diversité d'aspect est bien loin d'exclure une similitude d'origine, et de contredire, par conséquent, les déductions que l'on peut tirer du synchronisme des décharges boréales et australes. En effet, l'on n'ignore pas que les phénomènes électriques offrent deux formes différentes aux deux pôles d'un appareil de Rhumkorff. Mais il serait évidemment impossible d'expliquer comment l'électricité terrestre recouvre les deux pôles du monde d'un immense réseau d'étincelles, si l'on n'avait expérimenté avec quelle extraordinaire facilité l'air raréfié transmet, à de grandes distances, des décharges d'une assez faible tension; mais il est évident que les couches supérieures de l'atmosphère n'offrent pas plus de résistance au passage du fluide que ne le ferait un tube de Gessler, dans lequel on obtient si facilement des phosphorescences comparables aux clartés de l'aurore.

La manière dont les télégraphes électriques fonctionnent avec un seul fil permet, d'un autre côté, d'assimiler la surface de la terre à une immense sphère de cuivre. Nous pouvons donc supposer que nous vivons entre les deux armatures d'un condensateur sphérique, que ces surfaces sont isolées l'une de l'autre par les couches inférieures de l'atmosphère et que, généralement, elles ne sont pas électrisées de la même manière.

Que la force inductrice de l'aimant solaire varie en raison d'un phénomène quelconque, aussitôt la tension de la sphère extérieure changera. Qu'une évaporation considérable, ayant lieu dans les régions tropicales, accumule le fluide emporté par les vapeurs dans la région des nuages, le conducteur extérieur se chargera comme celui d'une gigantesque machine d'Armstrong.

Dans tous les cas, les deux électricités, régnant l'une sur nos têtes, l'autre au-dessous de nos pieds, réagiront l'une sur l'autre par une action d'induction. Quand la différence de tension sera trop forte, quand l'humidité atmosphérique rendra certaines couches suffisamment conductrices, elles se précipiteront l'une vers l'autre.

Le plus souvent la décharge partielle aura lieu d'une manière obscure, et se manifestera par une variation subite de l'état électrique de l'air qui passera rapidement du positif au négatif et *vice versâ*.

D'autres fois la décharge aura lieu entre des masses éloignées, mais se tenant toutes deux dans les régions supérieures où l'air n'est pas assez condensé pour offrir une très-grande résistance au passage du fluide. Alors on verra éclater ces *éclairs de chaleur*, qui, comme les aurores boréales, ne sont accompagnés d'aucune déflagration. Ces illuminations partielles seront d'autant plus fréquentes que la neutralisation sera facilitée par la présence d'une plus grande quantité de vapeur d'eau.

Quand, au contraire, l'étincelle franchit des couches non conductrices, et se précipite dans une direction à peu près verticale, descendant des

nuages pour aller foudroyer le sol, ou sortant de la terre pour frapper les nuées, elle est accompagnée du bruit du tonnerre et peut produire les plus désastreux effets.

Mais outre ces échanges partiels, qui ont lieu d'une manière irrégulière et qui ne suffiraient pas pour maintenir l'équilibre, il doit y avoir des décharges universelles, se produisant naturellement aux endroits où la couche isolante a la moindre épaisseur, c'est-à-dire aux deux pôles du monde, car l'action de la force centrifuge y amincit notablement les couches atmosphériques.

Ces tonnerres lointains, volant à 40,000 kilomètres de distance, prennent une forme particulière; on dirait que la foudre s'adoucit en se généralisant, et que les perturbations qui affectent les éléments magnétiques du globe tout entier, n'offrent aucun des dangers de celles qui éclatent sur une région déterminée, alors que le ciel semble menacer la terre et épuiser sur elle ses feux les plus redoutables.

L'électricité artificielle donne l'exemple de cette double manière de produire la décharge, car l'étincelle de la machine de Rhumkorf n'éclate pas toujours avec une lumière éblouissante qui semble rivaliser avec l'éclat du tonnerre.

Lorsqu'on introduit les deux pôles dans l'intérieur d'un tube où l'air est aussi rare que dans les régions habitées par l'aurore, on voit la lumière s'adoucir, se civiliser.

Elle glisse d'un pôle à l'autre comme la douce lueur qui couronne les deux extrémités glacées du monde.

Mais ce n'est pas tout; rien n'est plus facile que de retrouver la disposition rayonnée des traits que lance l'arcade polaire.

Si l'on approche un aimant de ce tube étincelant, on voit naître dans l'intérieur près des pôles une condensation, une stratification, une polarisation analogues à celles des aurores.

Les feux sont agités par un mouvement incessant qui rappelle le tremolo des gigantesques rayons du Nord.

Disposons le vide interpolaire de manière que le pôle de l'aimant puisse pénétrer dans l'intérieur, nous verrons les traits étincelants de la lumière d'induction, animés d'un mouvement giratoire.

Les voilà qui tournent autour du pôle comme les traits ignés de l'aurore boréale valsant autour de l'axe du monde.

La splendide rotation que les physiciens ont admirée dans le ciel, se produit dans un petit ballon de verre.

Les deux pôles offrent des contrastes analogues à ceux que les voyageurs ont constatés en passant du ciel de la Croix du Sud à celui de l'Ourse.

On voit à volonté des gerbes lumineuses descendre du zénith vers l'horizon, ou l'extrémité du fil s'envelopper d'une auréole analogue à la lueur polaire, et lancer des rayons animés d'un mouvement giratoire.

Il suffit d'intervertir l'ordre des communications du tube avec la pile, pour se transporter du spectacle du Spitzberg à celui des îles Falkland.

V

La grande aurore boréale de 1859 a été accompagnée d'orages épouvantables, qui ont produit une foule de sinistres et désolé toutes les mers. La fin de l'année 1862, également remarquable par la présence d'une magnifique aurore, restera aussi célèbre que les mois de septembre et d'octobre 1859.

Faut-il en conclure que les aurores boréales sont un magnifique avertissement donné par la nature et complétant admirablement l'œuvre de la météorologie électrique? Si l'établissement des vigies de l'amiral Fitzroy était de création moins récente, on pourrait, sans aucun doute, discuter scientifiquement cette hypothèse; car ce savant a reconnu, à sa grande surprise, que des circonstances tout à fait extraordinaires avaient accompagné la dernière crise atmosphérique, comme si elle provenait de causes anormales.

Un peu après la période des orages qui ont éclaté dans les mers boréales, la pression barométrique a subi une dépression générale, et l'on n'a vu se produire aucun des vents qui accompagnent ordinairement ces phénomènes. La perturbation paraît avoir ébranlé le fond même des océans, car le capitaine Maury a signalé à la Société géographique de Londres un déplacement du Gulf Stream, et d'autres navigateurs purent constater des modifications correspondantes dans le courant de la Guyane.

Évidemment, si un pareil ensemble de faits précédait, accompagnait ou suivait une nouvelle apparition de l'aurore, on pourrait croire qu'Arago, en donnant le moyen de signaler les orages magnétiques dans les lieux où ils sont invisibles, a indiqué le plus puissant des pronostics du temps futur. Le savant qui avait condamné les tentatives irrationnelles des successeurs de Mathieu Landsberg, aurait en même temps tracé la voie de la météorologie de l'avenir !

Mais en attendant le moment où de nouvelles observations seront recueillies, nous ferons remarquer que l'idée de lier les variations du temps à celles du magnétisme, appartient au Père Sechi, qui compare les variations de l'aiguille avec celles des divers éléments météorologiques. N'est-il pas permis de supposer que le magnétisme terrestre change avec l'intensité calorifique du soleil, laquelle ne peut augmenter ou diminuer sans que de grandes inégalités se manifestent dans la répartition des fluides électriques de nom contraire qui jouent un si grand rôle dans la physique du globe?

Il n'y aurait même rien d'absurde à soutenir que les tempêtes peuvent être une conséquence directe des orages magnétiques, car de grandes masses d'électricité qui se neutralisent à travers l'atmosphère, peuvent produire par un entraînement mécanique des trombes et des tourbillons, des cyclones et des tempêtes.

Quoi qu'il en soit des causes directes de la corrélation des aurores polaires et de l'arrivée d'un temps orageux, il est incontestable que l'air humide se prête mieux aux décharges que l'air sec et froid. — Si des masses de vapeur plus abondantes que d'ordinaire se précipitent vers les deux pôles par suite d'un accroissement temporaire de la chaleur solaire, les zones glaciales laisseront mieux passer les décharges, et les aurores auront plus de chances pour se produire plus fréquemment et pour être plus brillantes.

Les grandes précipitations d'eau, résultant d'un afflux extraordinaire de vapeur en contact avec les plans glacés, se propageront avec la vitesse du vent d'orage; mais n'auront-elles pas été signalées à tous les peuples du monde par le grand télégraphe de la nature[1]?

N'y a-t-il pas, comme certains météorologistes ont cru le reconnaître, une corrélation intime entre la période des taches solaires et celle des grandes illuminations du pôle?

Est-il certain que le feu du Nord appelle toujours le feu du Sud? Ne peut-on pas admettre que quelquefois la décharge a lieu par les régions tropicales et par l'un des deux pôles, de sorte qu'elle ne s'étend que sur une moitié de la terre? A quoi tient cette mystérieuse zone obscure qui règne dans les régions équatoriales, où jamais la lumière des aurores polaires ne pénètre, quoique les effluves du pôle Nord viennent souvent y rencontrer les gerbes du feu austral?

Comment se fait-il que la lumière électrique semble illuminer partout où elle est soumise à l'action du magnétisme, les courbes dont l'existence a été révélée par le génie de Faraday? Ont-elles donc une existence matérielle, ces lignes de force que nous voyons briller aussi bien au fond du ballon de Delarive, qu'au sommet du berceau lumineux qui ombrage notre monde lorsqu'il revêt sa parure de fête?

Les lueurs qui parcourent de temps en temps la partie obscure du disque de Vénus, ne proviennent-elles point de phénomènes de même nature, dont cette rivale de notre terre serait le théâtre?

Qui sait si le centre de notre système planétaire, le soleil lui-même, ne se trouvent pas constamment plongés dans un état d'agitation magnétique analogue à celui dans lequel notre sphère entre chaque fois qu'elle se pare des feux éphémères dont nous avons essayé de pénétrer l'origine?

[1] Peut-être les irrégularités des saisons tiennent-elles, en partie du moins, à l'interposition de l'anneau zodiacal. (Voir ce que nous avons écrit à ce sujet dans l'*Annuaire scientifique*, de M. Dehairin pour 1863.)

Sans chercher à sonder prématurément tous ces mystères, contentons-nous d'admirer l'enchaînement et la simplicité des phénomènes que nous présente la nature.

On ne peut concevoir une idée réellement logique sans que de toutes parts surgissent des conséquences imprévues. Par conséquent, l'on nous pardonnera de ne pas essayer de deviner ce que des hommes de génie pourront déduire de la connexion qui semble exister entre l'arc qui adoucit les ténèbres du Spitzberg et du Groënland, et les gerbes lumineuses qui disparaissent derrière les sommets de l'Erèbe et de la Terreur.

W. DE FONVIELLE.

LA COOPÉRATION

OU LES

NOUVELLES ASSOCIATIONS OUVRIÈRES

DANS LA GRANDE-BRETAGNE

DEUXIÈME ARTICLE [1]

II

L'ASSOCIATION APPLIQUÉE A LA CONSOMMATION

LA SOCIÉTÉ COOPÉRATIVE DE ROCHDALE

Ce n'est pas au pays de Lalla-Roukh que nous trouverons la solution du problème, et, pour nous conduire à travers le dédale des difficultés économiques précédemment exposées, nous ne nous adresserons pas à quelque enchanteur des *Mille et une Nuits*, à un Aladin à la Lampe Merveilleuse, mais à l'honnête George-Jacob Holyoake, l'auteur d'une très-intéressante brochure : *Self-Help by the People, History of Cooperation in Rochdale.*

Dans une ville fumeuse du nord de l'Angleterre, en un misérable

[1] Voir la *Revue* du 1er janvier 1863.

réduit, humide et glacé, par une soirée pluvieuse d'un sombre mois de novembre, une douzaine de pauvres tisserands en flanelle se réunirent en conseil. Leur sort était plus triste qu'il ne l'avait jamais été : les salaires, qui avaient encore diminué, ne pouvaient plus donner à leur famille une nourriture suffisante. Tous les remèdes, employés en pareil cas, avaient été mis en œuvre : conférences plus violentes que pacifiques avec les manufacturiers, assemblées de prolétaires, discours interminables — on avait eu recours à la grève, espèce de suicide ; tout avait été vain, et la situation semblait absolument désespérée. — Fallait-il recourir au *workhouse*, et s'y faire enfermer pendant les jours de misère? C'était la condamnation aux travaux forcés pour crime de pauvreté. — Fallait-il émigrer? On n'en avait pas les moyens ; l'émigration, c'était d'ailleurs la peine de la déportation ; toujours pour crime de pauvreté. Que faire donc?

Quelques ouvriers qui avaient connu Robert Owen, et sa tentative de New-Lanark, parlèrent de l'association comme de la seule issue à leurs maux ; et, en désespoir de cause, la majorité résolut d'essayer quelque chose dans cet ordre d'idées. — Entre eux s'associaient les patrons pour faire la guerre aux ouvriers, et les ouvriers pour faire la guerre aux patrons ; pourquoi ne s'associerait-on pas, non plus dans des intentions hostiles, mais pour accomplir une œuvre de paix? La bourgeoisie accomplissait de grandes choses, en groupant de petits pécules, dont la réunion formait d'immenses capitaux, suffisants pour la construction de magnifiques bateaux à vapeur et de gigantesques lignes de chemins de fer ; pourquoi le prolétariat ne réunirait-il pas, lui aussi, toutes ses ressources pour faire une œuvre plus grande encore : l'extinction du paupérisme ? — Nos douze à quinze pauvres tisserands furent pris d'un saint enthousiasme ; ils se crurent assez forts pour se créer une nouvelle destinée, et faire à la fois leur propre bonheur et celui de leurs frères. Ils résolurent, pour commencer, de se substituer aux négociants, aux capitalistes et aux manufacturiers. Sans fonds, sans instruction technique, sans expérience spéciale, les voilà qui s'improvisent marchands et fabricants. A cet effet, ils font circuler une liste de souscriptions, dont auraient bien ri les boursicotiers du *Stock exchange*. Quinze, vingt, puis trente souscripteurs à quatre sous par semaine ; quatre sous que souvent on se trouva fort en peine de payer. Un an après, c'est-à-dire après cinquante-deux collectes parmi nos capitalistes lilliputiens, la caisse sociale se trouva suffisamment remplie pour permettre l'achat d'un sac de farine d'avoine, qu'ils se revendirent à eux-mêmes au détail pour leur propre consommation. Telle fut l'origine d'une société qui possède aujourd'hui moulins, fabriques et entrepôts, et un comptoir d'épiceries sur lequel on encaisse plus de 36,000 fr. par semaine, soit près de deux millions par an. — Sans doute, ce prodigieux résultat n'a point surpris

les hardis fondateurs, car voici les principales clauses de leur programme :

1° Fondation d'un magasin au profit de tous les sociétaires; magasin où l'on ne vendrait pas de liqueurs fortes, et où, dans l'intérêt des clients comme dans celui de l'entreprise, l'on ne ferait crédit sous aucun prétexte;

2° Achat et construction de maisons convenables pour les sociétaires; réforme des logements;

3° Achat ou location de quelques pièces de terrain. Car, en Angleterre, le peuple ne sera jamais émancipé civilement et politiquement, tant qu'il ne sera pas propriétaire de tout ou partie du sol qu'il habite et qu'il cultive;

4° Association pour la production de tous articles que les associés trouveraient plus de bénéfice à fabriquer eux-mêmes qu'à acheter en gros;

5° Emploi de partie des bénéfices à la fondation d'écoles, de bibliothèques, de salons de lecture, etc.;

6° Fondation, soit d'une colonie, soit d'une maison commune, avec un *Temperance Hotel;*

7° Secours fraternel à porter à toutes les associations analogues;

8° Harmonie à établir entre la production et la répartition, entre l'instruction des citoyens et leur influence politique;

9° Fondation dans la mère patrie, d'une association basée sur la communauté des intérêts.

On le voit, la réforme doit être radicale. Point elle ne procède par amendements dans les détails, et par superfétations successives, comme cela se pratique généralement en Angleterre, mais elle pose hardiment un principe nouveau duquel devra germer une société nouvelle [1]. La conception tout entière découle de la théorie de la *Self-supporting Community*, du grand réformateur Robert Owen, théorie qui, chauvinisme à part, nous semble dans le génie socialiste français, ou plutôt dans le génie gaulois ; car Owen, né dans le pays de Galles, était, nous le supposons du moins, de souche bretonne, comme d'ailleurs son nom paraît l'indiquer. — Du reste, ce plan est d'autant plus remarquable que, dégagé de toute extravagance philosophique, il se limite strictement au domaine économique et moral, et reste sur le terrain des faits pratiques, le seul où il puisse prendre racine.

Telles furent les clauses organiques de la constitution que se donna,

[1] Nous faisons ici nos réserves, et laissons à l'auteur la responsabilité de tout ce qui, dans son travail, en dehors des documents si intéressants et si nouveaux que celui-ci renferme, concerne les interprétations, prévisions ou conséquences qu'il juge pouvoir tirer de l'exposé des faits. (*Note de la Rédaction.*)

en octobre 1844, la Société des *Rochdale Equitable Pioneers*. On le devine, remarque M. le professeur Huber dans son précieux *Traité sur les Associations industrielles*, ces pauvres tisserands n'empruntaient pas précisément leur nom de *pionniers* aux sapeurs du génie militaire. Avec un noble instinct de l'avenir, ils se comparaient plutôt à ces avant-coureurs de la civilisation, les hardis émigrants, abandonnant l'Ancien Monde et ses malheurs et ses misères pour aller se créer une meilleure patrie dans les forêts vierges et dans les prairies lointaines d'un continent nouveau.

L'entreprise fut définitivement constituée par vingt-huit fondateurs souscrivant vingt-huit actions de 25 francs chacune, réalisables par souscriptions hebdomadaires de quatre à six sous.—Quand le capital social fut en partie réalisé, on loua une chambre, on y transporta le sac de farine, puis quelques morceaux de sucre. Un épicier voisin prétendit vouloir emporter tout le fonds de la boutique en une brouettée. Le 10 novembre 1844 — l'histoire se souviendra de cette date — la vente fut ouverte. Les membres qui s'étaient engagés à tenir le comptoir osaient à peine se montrer, tant ils craignaient les quolibets des épiciers et des gamins; ils se glissèrent donc au crépuscule jusqu'à leur boutique, en rasant les murailles du côté le plus obscur de la rue. Ce début était peu brillant; le résultat des premières ventes fut même si décourageant, que, n'osant plus braver le ridicule qui les poursuivait, plusieurs des fondateurs se retirèrent; mais, à la longue, quelques recrues de bonne volonté se présentèrent çà et là, de vrais enfants perdus. En mars 1845, l'Association risqua la vente de quelques paquets de tabac et de thé. — A cette occasion, un membre entreprenant affirma qu'il procurerait à la Société, comptant et en une fois, la somme de trois francs, non qu'il possédât lui-même l'écu en question, mais, sous sa garantie personnelle, il se portait fort de trouver le bailleur de fonds.

M. Holyoake a remarqué, dans les règlements primitifs de la Société, un catalogue d'amendes exorbitantes dans leur genre. La valeur financière alors attachée au concours des directeurs ou des administrateurs, peut être induite du fait que l'absence de ces fonctionnaires était punie par une amende de douze sous. Il est évident que la Société n'aurait cru encourir qu'une perte totale de trois francs, si les cinq administrateurs avaient tous ensemble pris la clef des champs. Quoi qu'il en soit, ils prouvèrent valoir bien davantage que le trop modeste prix auquel ils avaient eux-mêmes évalué leurs services. A force de persévérance, de courage et d'industrie, l'entreprise se maintenait. Le bilan de 1845 démontra un capital social de 4,525 fr., un nombre de 80 associés, une vente mensuelle de 3,000 fr., un chiffre d'affaires de 17,750 fr., et un bénéfice de 4 1/2 °/o environ.

En 1846, vente au détail de la viande.

En 1847, le bilan portait 7,150 fr. de capital social, une vente de près de 900 fr. par semaine et un nombre de 140 actionnaires. Fiers de leurs succès, les fondateurs se réunirent dans un banquet commémoratif à un franc par tête, pour célébrer l'anniversaire de la mémorable ouverture de leur magasin.

1848 fut pour les Pionniers, comme pour tant de leurs confrères d'Europe, une année de douloureuse épreuve. Plus de banquets, rien qu'une simple soirée dont quelques tasses de thé firent tous les frais. Les temps étaient bien durs; l'Association était assaillie à la fois par les crises politique, monétaire et industrielle, et, chose plus grave encore, elle était travaillée par les piétistes qui voulaient interdire aux sociétaires de se réunir le dimanche, et de discuter certaines questions; bref, on voulait faire renoncer les Pionniers à leur liberté de conscience en échange de quelques dogmes méthodistes, baptistes, pédo-baptistes ou pseudo-baptistes. Les débats menaçaient de s'envenimer, et la Société de se dissoudre; des luttes d'amour-propre furent engagées, fort mal à propos, comme toujours; l'opposition du dehors se fit plus violente que par le passé; des doutes furent répandus sur la solvabilité des Pionniers. Ici encore le dévouement de quelques membres sauva la Société; la caisse, qui se sentait irréprochable, brava le danger, et les sabbatistes furent mis en déroute. Et la crise des subsistances elle-même eut pour effet de démontrer aux ouvriers que vingt sous leur rapportaient davantage dans la boutique sociétaire que chez les épiciers de la ville. La faillite de la caisse d'épargne, grand désastre pour la population ouvrière de Rochdale, amena de nouvelles recrues à l'entreprise, considérée désormais comme beaucoup plus lucrative, et beaucoup plus sûre que des caisses d'épargne, lesquelles, administrées sans aucun contrôle des déposants, étaient gérées sous le bon plaisir de quelques gros messieurs bourgeois. A partir de ce moment, l'on n'eut plus besoin de courir de maison en maison pour faire rentrer le montant des souscriptions; les versements se firent désormais au siége de la Société, la clientèle devint assez considérable pour nécessiter, en avril 1851, l'ouverture du magasin pendant toute la journée, et même sa translation dans un plus vaste local.

« Les réunions des membres du comité de direction, raconte M. Holyoake dans une charmante page, étaient comme un petit parlement d'ouvriers : les vitupérations réciproques, ce plaisir des Anglais, les grognements et murmures qu'on dit être une de leurs particularités nationales, et les petites jalousies démocratiques se reproduisaient dans ces assemblées, mais non pas dans cette proportion qui a été si fatale ordinairement chez les classes ouvrières. Chez nos Coopérateurs, le *leader* de l'opposition attaquait sans pitié le leader au pouvoir, et les d'Israëli de Rochdale critiquaient cavalièrement le budget des sir George Cornwall Lewis de l'endroit. Notre ami Ben, un membre bien connu du *store* (du maga-

sin), n'était jamais content de quoi que ce fût, et cependant il ne se plaignait de rien ; ses yeux lançaient le reproche, mais ses lèvres ne l'articulaient jamais. Il semblait soupçonner un chacun avec une méfiance trop profonde pour pouvoir l'exprimer ; partout il allait, partout il inspectait et de tout il se défiait. En signe de désapprobation, il branlait la tête mais non pas la langue. Pendant quelque temps on craignit de voir la direction succomber sous le poids de son lugubre mécontentement. Avec plus de sagesse que n'en ont ordinairement les critiques, il s'abstint de parler jusqu'à ce qu'il sût bien ce qu'il avait à dire. Toutefois après deux années d'un terrible travail, les sombres nuages s'éclaircirent et se dispersèrent. Ben retrouva la parole et la sérénité. Il avait découvert que ses bénéfices avaient augmenté malgré ses défiances, et il n'eut pas le courage de sourciller plus longtemps à l'encontre de gens qui l'enrichissaient. A la fin, il monta pour toucher à la caisse ses dividendes, puis, comme Moïse descendant de la montagne, il reparut la face resplendissante.

» Tout au contraire, un autre surveillant de la chose publique fulminait héroïquement contre les malversateurs ; au rebours de Ben, il ébahissait les gens par ses catilinaires incessantes, débitées d'une voix de Stentor. Il ne pouvait point prouver que quoi que ce fût allât mal, mais il ne pouvait pas admettre non plus que quoique ce fût allât bien. On l'invita aux séances du comité pour qu'il veillât lui-même à la bonne gestion des affaires, mais il était trop indigné pour remplir ses fonctions. La chose qu'il craignait le plus, c'était d'être détrompé, et, pendant toute la durée de ses fonctions, il resta assis le dos tourné aux membres du comité. Ce fut dans cette attitude hostile et même inconvenante qu'il débitait ses harangues. On n'a jamais pu savoir s'il avait comme un lièvre les oreilles derrière la tête, mais à moins d'avoir des yeux à l'occiput, il ne pouvait voir ce qui se passait. Jamais on ne vit membre de la gauche faire opposition plus décidée. A la fin, il fut corrompu et se déclara satisfait; entendons-nous bien, il fut gagné par l'entraînement qu'exerce un succès légitime. Quand on distribua les dividendes derrière lui, il se retourna, empocha ses écus avec un reste de colère, et bien que depuis il n'ait jamais voulu avouer que les choses allassent bien, il a du moins cessé de proclamer qu'elles allaient de mal en pis. »

Rien d'étonnant qu'une entreprise à laquelle le sexe fort opposait une résistance si obstinée, eût à lutter également contre des préjugés féminins : les ménagères se heurtaient avec répugnance aux prix fixes imposés par les coopérateurs ; il leur était par trop pénible de ne plus marchander et de ne plus aller et venir par la ville en cancanant un peu par-ci par-là. Mais le plus sérieux motif d'abstention de la part des ménagères provenait du refus absolu des Pionniers de leur faire le moindre crédit. Et plus moyen de faire danser l'anse du panier, plus moyen de se ménager quelques petits bénéfices sur la différence entre

le prix réel et la déclaration officielle. On exposait à une Irlandaise le plan et le but de l'entreprise, et avec de grands efforts d'éloquence on finit par l'enrôler parmi les clientes. Quand on voulut lui délivrer les jetons de vente, elle demanda pour quoi faire? — « C'est pour accuser le chiffre de vos achats, » lui répondit-on. « Fi, Messieurs! » répliqua-t-elle avec indignation, fi! jamais je n'aurais cru ça de gens qui semblaient si honnêtes! Me vouloir trahir auprès de notre homme, de Michel! »

« Quiconque a parcouru les districts manufacturiers du Lancashire, continue M. Holyoake, a été frappé de rencontrer un grand nombre de boutiques, dont la plupart tiennent à la fois des articles de vêtement et de nourriture. Les ouvriers y vont chercher les aliments qu'ils mettent sur leur table et les habits qu'ils mettent sur leur dos. Ces boutiques vendent à crédit, et la majorité des clients possèdent chacun un livre de comptes courants qu'on balance au reçu de la paye, une fois par semaine ou bien par quinzaine. Les boutiquiers étant généralement créanciers pour une somme plus ou moins considérable, les ouvriers restent toujours endettés. Quand l'ouvrage ne va pas, le débiteur s'enfonce davantage dans l'arriéré, dont finalement il ne peut plus se débarrasser. Si le travail manque tout à fait, il faut quitter le pays, puis s'adresser à une autre boutique, à moins que l'ouvrier ne prenne la peine, malgré la distance, de se fournir à son ancien magasin. Il est fréquemment arrivé que d'honnêtes tisserands restent les fidèles pratiques des marchands qui, dans les mauvais jours, se sont fiés à eux, et j'ai vu moi-même une famille qui, ayant dû déménager à l'autre bout de Rochdale, n'en a pas moins pris ses provisions chez son ancien fournisseur, à 4 kilomètres de son nouveau domicile, bien que la boutique des Pionniers fût sur le passage et donnât les mêmes articles à meilleur compte. C'est une bien belle conduite que celle-là, et il m'a été cité une foule d'exemples analogues. »

A la longue cependant, les ménagères comprirent que leurs épiciers leur faisaient payer trop cher le mince crédit qu'ils leur accordaient; à la longue elles apprécièrent l'économie résultant de l'achat au comptant. « Rien n'était plus écrit pour elles. » Elles s'enorgueillirent d'avoir leur boutique à elles, et de commanditer une entreprise financière. Elles comprirent enfin que l'argent qu'elles payaient comptant n'était pas dépensé par leurs maris au cabaret, et qu'une action dans l'entreprise équivalait à une assurance mutuelle contre la misère et l'ivrognerie.

Le journal *le Cooperator* (n° de septembre dernier) rend compte d'une heureuse innovation qui a été mise récemment en pratique pour libérer de leurs obligations envers leurs épiciers et détaillants divers, ces milliers de débiteurs honnêtes que leur arriéré empêchait de se faire servir aux magasins de l'Association. Le système est des plus simples; pour en

exposer le jeu, nous transcrirons simplement la note envoyée par M. Noah Briggs, l'intelligent secrétaire de l'Association de Prestwich :

« Notre méthode de prêts m'a été suggérée par le fait que notre Société » avait par devers elle un capital sans emploi, tandis que certains de nos » souscripteurs, pincés (*fast*) dans d'autres boutiques, se voyaient dans » l'impossibilité de se fournir chez nous. Aux souscripteurs ainsi empê- » chés, et sur la caution que leur veulent donner tels ou tels de leurs » amis dont la souscription est déjà soldée, nous faisons avance d'une » action de tout ou partie de leurs dettes, le remboursement devant être » effectué en actions. A cet effet, les emprunteurs signent un engage- » ment portant que les dividendes à échoir sur leurs titres et sur leurs » achats resteront dans la caisse sociale jusqu'à concurrence de la somme » qui leur a été avancée. De cette manière, la Société, sans courir elle- » même aucun danger, rend à tel ou tel futur actionnaire le service de le » débarrasser de son arriéré chez ses fournisseurs; et, d'un autre côté, » il est probable que les gens honnêtes, et eux seulement, trouveront la » garantie et l'appui d'un membre solvable; personne ne se souciant de » se porter caution pour un indigne. »

Dans les premières années, l'ouverture à Rochdale du magasin des Coopérateurs fut sans effet sensible sur le commerce en détail des substances alimentaires. Mais, peu à peu, les petits magasins s'aperçurent de la concurrence; ainsi l'on cite un pauvre épicier dont tous les voisins à 1,500 mètres à la ronde s'étaient faits clients de l'Association. Si les Pionniers n'avaient pas fait preuve d'un rare bon sens et d'un non moins rare esprit de conciliation, de fâcheux tiraillements auraient pu se déclarer. Quand les épiciers augmentaient les prix de leurs articles, les Coopérateurs suivaient le mouvement; quand les épiciers abaissaient leurs prix plus que de raison pour ruiner leurs jeunes concurrents, ces derniers laissaient faire, coûte que coûte. Leur volonté était de faire un commerce avantageux aux prix courants; ils ne voulaient engager aucune concurrence, ni s'y laisser engager. Ils déclaraient même ouvertement que, pour *être sûrs de leurs affaires, ils devaient se ménager un certain profit*, et même que, pour rester honnêtes, ils devaient faire des bénéfices. Si, par exemple, ils vendaient du sucre à perte, ils seraient obligés de se rattraper à la dérobée sur d'autres articles, ce qu'ils ne voulaient pas faire.

A la fin de 1850, les *Cooperative Stores* de Rochdale avaient 600 membres, 57,500 fr. de capital, un mouvement annuel d'affaires de 329,500 fr., sur lesquelles elles faisaient un bénéfice de 22,250 fr., soit 38.70 % sur le capital social, et 6.75 % sur le chiffre des transactions. L'on songea donc à étendre le cercle des opérations et à s'engager dans de nouvelles entreprises. A Leeds, de bons esprits avaient établi une minoterie très-

prospère qui fournissait d'excellente farine à bon marché. A leur exemple, les Coopérateurs voulurent doter Rochdale d'un *People's Mill*, ou *moulin du peuple*, et se mirent bravement à l'œuvre. C'est là que de nouveaux déboires les attendaient; c'est là qu'ils firent les plus rudes écoles, qu'ils eurent le plus à souffrir de l'animosité des concurrents et de la défaillance de leurs propres amis; c'est dans cette entreprise que le crédit de la Société reçut les plus graves atteintes, si bien que, plus d'une fois, le bruit de sa banqueroute se répandit par la ville, et que des intéressés accoururent au comptoir pour se faire rembourser l'argent qu'ils avaient engagé. Pour organiser leur entreprise, les fondateurs n'avaient pas fait à l'imprévu une part suffisante, ils avaient dû se fier à des hommes du dehors, sans grande habileté ni grande moralité; les machines n'allaient pas, le bâtiment était insuffisant, la farine était de qualité médiocre. Après de pénibles perfectionnements, la marchandise se trouva excellente, mais le consommateur se rebutait de ne pas lui trouver la blancheur que les meuniers savent donner aux qualités même très-inférieures. Par un honorable scrupule, le comité se refusa catégoriquement à laisser jamais *travailler* ses farines pour leur donner l'aspect voulu, et finalement, il gagna son procès auprès de sa clientèle. Après deux ans de lutte, quand on se fut décidé à reconstruire une partie du moulin et à faire l'acquisition de machines perfectionnées, la minoterie se trouva enfin à la tête d'un premier bénéfice de 2,500 fr. Nous apprenons aujourd'hui que le premier semestre de l'exercice 1862 a été clos avec 10 % de bénéfice. Le capital social s'élevait à cette date à 776,500 fr., et le mouvement d'affaires semestriel, à 2,050,000 fr. Le moulin du peuple souscrit actuellement 125 fr. par semaine pour le fonds d'assistance *Distress Relief Fund*, en faveur des ouvriers cotonniers sans ouvrage.

Dès qu'ils eurent assuré le succès de leur nouvelle entreprise, nos hardis Pionniers songèrent à une œuvre plus importante encore, qui devait marquer la troisième et grande période de la coopération. Des bénéfices annuels de 30 et 40 % que leur apportaient les magasins sociaux, les transformaient en capitalistes; il fallait trouver un emploi pour le surplus de leur argent. On avait fixé le maximum que pût posséder un actionnaire dans l'entreprise, afin que les plus forts souscripteurs n'acquissent pas une influence indue sur les affaires communes qui, passant dans quelques puissantes mains, auraient bientôt perdu leur caractère d'utilité générale. L'on établit donc en coutume qu'au fur et à mesure de nouvelles inscriptions, les anciens membres se retireraient pour entrer dans une société branche, laissant toutefois à leur crédit dans l'entreprise primitive, une somme ne dépassant pas 2,500 fr., soit 100 actions. Ainsi l'association mère envoyait des

colonies à l'étranger. Mais, au rebours de ce qui a lieu dans les sociétés politiques, la partie jeune de la communauté n'était pas mise dehors pour chercher fortune au loin, tout au contraire, c'étaient les hommes dans la force de l'âge et de l'expérience qui étaient chargés de créer une nouvelle source de richesses; tandis que les novices, arrivés pour la plupart dans la gêne et dans l'ignorance, acquéraient l'aisance matérielle et l'habitude de l'association dans le sein de la Société mère.

Employés pour la plupart dans les manufactures de ville, les Coopérateurs, après avoir organisé la consommation, songèrent à accomplir une œuvre analogue dans le champ de la production. En 1858, un groupe s'associa sous la raison sociale de *Rochdale Cooperative Manufacturing Society;* les actions étaient de 125 fr., payables comptant ou par termes de 25 sous par semaine. En 1858, le fonds social s'élevait déjà à 325,000 fr., et, depuis, il a augmenté progressivement au fur et à mesure des besoins, et cependant les années 1857 et 1858 furent désastreuses pour la fabrication en général; les anciennes filatures de Rochdale furent obligées de suspendre les travaux pendant plusieurs jours par semaine, mais la nouvelle venue maintint bravement le prix complet pour journée complète, bien que, pendant quinze semaines, les ventes eussent été complétement arrêtées. Fin 1860, la fabrique installait dans ses ateliers pour une somme de 1,250,000 fr., de puissantes machines de 160 chevaux vapeur chacune, le *Coopérateur* et la *Persévérance;* elle comptait environ 300 ouvriers. — Là-dessus sont survenues la disette du coton, et, par suite, celle des subsistances, ainsi que des luttes intestines, bien plus affligeantes encore, et dont il sera ci-après amplement parlé. Qu'il nous suffise de dire, qu'aux dernières nouvelles, la manufacture n'employait plus son personnel que deux jours par semaine; cependant elle manifestait l'intention de payer à ses actionnaires 5 % d'intérêt, et contribuait 75 fr. par semaine pour le fonds de secours aux cotonniers en détresse.

Les *Stores* ou magasins des Équitables Pionniers comprennent aujourd'hui sept départements pour les articles épicerie, draperie, boucherie, chaussures, vêtements, et enfin le département des marchandises en gros pour le compte de Rochdale, et de quelques sociétés alliées du Yorkshire et du Lancashire. Chacune de ces branches a ses livres particuliers qui sont résumés dans le compte général publié par trimestre. La Société, achetant comptant et vendant comptant, ne peut pas faire de grandes pertes; durant les treize premières années de son existence, elle n'a pas eu le moindre procès, et, cependant, plus de 7 millions et demi avaient passé par sa caisse. Une centaine d'ouvriers sont employés dans le grand magasin et dans les succursales qui ont été établies dans le faubourg.

» Dans l'établissement central, raconte encore M. Holyoake, le visiteur s'égare dans une multitude de chambres où il voit des tailleurs, des cordonniers qui travaillent dans des conditions d'hygiène parfaites, et sans aucune appréhension sur leur paye du samedi soir. Les magasins sont remplis comme l'était l'arche de Noé, et une foule de pratiques satisfaites pullule vers le soir dans les rues de Rochdale comme autant d'abeilles aux alentours de leur ruche.

» Mais ce n'est pas sur cette brillante activité commerciale que se porte notre esprit: c'est bien plutôt sur ce nouvel esprit qui, osons l'espérer, régénérera désormais nos échanges. Plus d'inimitié entre le vendeur et l'acheteur, plus de soupçons ni de déceptions réciproques ; les humbles ouvriers qui jusque-là n'avaient jamais su s'ils introduisaient du poison dans leur bouche avec leurs aliments, ces pauvres gens dont chaque dîner avait été sophistiqué, dont les souliers prenaient eau un mois trop tôt, et dont les femmes portaient du calicot mauvais teint, achètent au meilleur marché tout comme des millionnaires et jouissent d'une nourriture pour le moins aussi saine que celle des grands seigneurs.

» L'ivrognerie a disparu avec l'apparition du bien-être. Des maris jadis endettés jusqu'aux oreilles, des femmes qui n'avaient jamais possédé dix sous en propre, achètent des logements confortables et se rendent dans une boutique où, pour leur argent comptant, on ne leur sert ni compliments, ni flatteries, ni procédés mielleux ; il est vrai qu'on n'y trouve ni tromperie, ni sophistication, ni vente à prix fort ou à prix doux. Chez ces épiciers nouveau système, on respire une atmosphère d'honnêteté, on peut envoyer des enfants à la boutique, sans avoir besoin de les endoctriner au préalable pour qu'ils ne se fassent servir que par un certain homme aux cheveux noirs et aux favoris gris, auquel ils devront recommander de ne donner que du meilleur beurre. Au magasin des Coopérateurs tous les commis, qu'ils aient ou non des cheveux noirs et des favoris gris, ne servent à l'enfant que du bon beurre ; et cela par une excellente raison, c'est qu'ils n'en tiennent pas de mauvais.

» Et les directeurs de cette entreprise si importante et si riche d'avenir, sont aussi modestes et sans prétention qu'ils l'étaient il y a treize ans ; l'étranger les voit en casquette et en jaquette de flanelle ; ces braves gens ne répondent pas à l'attente de grandiose extérieur et physique qu'on se fait involontairement d'hommes qui ont accompli de si grandes choses ! »

Fidèles à leur programme primitif, les sociétaires n'ont pas voulu empocher leur dividende purement et simplement, mais ils en ont réservé une partie pour des buts d'intérêt général. Après le payement des intérêts de capital, ils prélèvent 2 1/2 % sur le bénéfice à titre de subven-

tion aux œuvres d'enseignement mutuel, écoles, et collections d'instruments scientifiques. Une bibliothèque qui reçoit une allocation annuelle d'environ 8,000 fr., renferme aujourd'hui 4,700 ouvrages, dont plusieurs sont de grand prix; fréquemment un mouvement de 400 volumes s'effectue par semaine entre le bibliothécaire et les sociétaires. Ces derniers jouissent en outre d'un salon de lecture, abonné, pour une somme considérable, à divers journaux et revues. Les Coopérateurs apportent aussi leur contribution aux hôpitaux de Rochdale, à des asiles de sourds-muets; ils ont fait don à la ville d'une fontaine, etc. Nous lisons aujourd'hui que, pour venir en aide à la misère engendrée par la disette du coton, ils ont établi à leurs frais des fourneaux économiques pour la distribution de soupe aux indigents, et contribuent pour 125 fr. par semaine aux souscriptions du *Distress Relief Fund.*

Ces gens qui peuvent aujourd'hui venir en aide aux autres, ils avaient commencé par être misérables eux-mêmes, et la plupart d'entre eux le seraient certainement restés sans l'établissement de leur association. Nous allons citer quelques exemples qui en diront plus que beaucoup de raisonnements :

Y est un vieillard qui, durant quarante ans, n'avait jamais cessé d'être endetté. Il avait dû jusqu'à 750 fr. à la fois. Depuis qu'il est entré dans l'association, c'est-à-dire depuis 1844, il a versé dans la caisse sociale 70 fr., il en a retiré 437 fr. et il conserve encore 125 fr. à son crédit. Résultat : meilleure alimentation et bénéfice net de 500 fr. contre un versement de 70 fr.

— George Morton, autre vieillard de soixante ans, raconte que sans le profit dérivé de sa participation dans les affaires des Equitables Pionniers, il n'aurait pas eu de quoi vivre à sa suffisance, et aurait dû se laisser enfermer dans le workhouse. De 1845 à 1850, il a versé à la caisse 145 fr. en tout, il en a retiré 1,925 fr. et il y conserve 275 fr. Résultat : bien-être constant et bénéfice de plus de 2,000 francs.

— Certain mari avait quelque argent qui prospérait chez les Coopérateurs, mais sa femme, se laissant gagner par des rapports malveillants, fit retirer le dépôt pour le confier à la caisse d'épargne : cette banque fit banqueroute, comme nous savons, et la pauvre femme ramassant le reste de l'avoir conjugal, le replaça dans l'association où il est encore. Etc., etc.

Les femmes mariées sont admises dans l'association de Rochdale avec voix délibérative. Plusieurs se font recevoir pour empêcher leurs maris de dépenser au cabaret l'argent du ménage ; ces derniers ne pouvant retirer les économies déposées au nom de leur femme, que mandatés par elle. Ils pourraient, par une action en justice, se faire remettre la totalité du pécule controversé; mais avant de pouvoir faire intervenir le tribunal, l'époux récalcitrant a dormi sur son ivresse et a eu le temps

de réfléchir salutairement. Plusieurs jeunes filles s'amassent une dot qui figure sur le grand livre des Équitables Pionniers.

Les bénéfices sont tout d'abord appliqués :

1° Au payement des frais généraux.

2° Au service de l'intérêt à 5 °/₀ des prêts faits à la société.

3° A l'amortissement des immeubles.

4° Au dividende à donner aux actions de capital.

5° A l'extension des affaires sociales.

6° Sur le reste 2 1/2 °/₀ sont consacrés aux écoles, à la bibliothèque, etc.

Ces prélèvements ayant été opérés, le restant du bénéfice net est distribué aux clients, au prorata des achats qu'ils ont faits pendant le trimestre échu, les membres recevant une part légèrement plus forte que les non-membres. Les fondateurs de la Société n'ont pas voulu que tous les profits fussent absorbés par les actionnaires, et ils ont voulu qu'une part en fût laissée à ceux qui les ont produits. C'est très-habile, c'est très-juste, et cependant assez nouveau.

Les fonds de réserve sont fortement constitués. Le matériel ayant toujours été évalué dans les comptes sociaux au-dessous de sa valeur et un pourcentage considérable ayant toujours été alloué pour sa dépréciation, on estimait déjà en 1858 que si l'association venait à liquider, chaque souscripteur recevrait 125 fr. pour chaque 100 fr. versés.

Les dernières nouvelles que nous ayons de Rochdale nous annoncent que la Société des Pionniers avait clos la campagne 1860-1861 avec un nombre total de 4,000 actionnaires environ, par un bénéfice de plus de 450,000 fr. réalisé sur un capital social de 1,000,000 de francs environ. A première vue, les rapports du premier semestre 1862 sont moins favorables, et cependant ils le sont en réalité bien davantage quand on réfléchit à la misère intense qui accablait déjà la population manufacturière du nord de l'Angleterre. En juin, la Société se composait toujours de 4,000 membres, et le capital social d'un million. Mais les ventes s'élevaient à 1,839,725 fr., soit à 300,000 fr. environ de moins que pendant le semestre précédent ; le profit des deux premiers trimestres faisait présager pour l'année entière un bénéfice net de 45 °/₀. La société annonce tenir à la disposition des actionnaires un capital sans emploi de 200,000 fr., qu'ils pourront retirer pour faire face aux besoins de la crise.

Voilà certes un brillant succès ! Obtenu comme il l'a été après plusieurs années d'efforts aussi pénibles que persévérants, il est bien mérité. Toutefois, malgré toute l'habileté, toute l'énergie, toute la bonne volonté des Pionniers, leur œuvre n'aurait pas abouti à ces résultats magnifiques, si leur système n'avait pas été doué en lui-même d'une vertu intrinsèque. C'est le principe de l'association qui a fait ces merveilles.

Dans cette histoire de la Coopération de Rochdale, dans ce « roman par Doit et Avoir » ce qui nous étonne le plus, c'est moins qu'un millier de francs en ait produit plusieurs milliers ; ce sont moins les 30, 35, 40, 45 ou 50 % de bénéfice net sur le capital engagé, que l'exiguïté des chiffres des frais généraux et spéciaux, pour la manutention et l'entretien des magasins, pour les salaires des employés, pour la direction et pour la gestion de l'entreprise, pour les impôts et loyers, etc. Ce chiffre, qui l'aurait deviné ? ne s'élève qu'a 1/4 % du mouvement d'affaires. Qu'en diront nos banques et nos compagnies de chemins de fer? qu'en diront nos ministères ? qu'en diront notre gabelle et notre administration des Droits réunis? qu'en dira notre Direction des douanes?

Les Équitables Pionniers, il faut le dire, ne se mettent pas en frais de représentation, et ils ont horreur des procès et des actions judiciaires. Aucune pompe d'annonces ni de réclames, pas de frais d'étalage ni de commis-voyageurs. La clientèle est fixe, par conséquent l'approvisionnement l'est aussi, et l'on n'a pas à craindre de déchet sur les marchandises en magasin. Les employés étant suffisamment payés, et, de plus, étant associés et intéressés à l'entreprise, n'épargnent ni leur temps, ni leur peine, ni leur intelligence. Les bénéfices de l'acheteur sont plus considérables encore que ceux de l'actionnaire, et la proposition perd de son apparence paradoxale si l'on réfléchit à la qualité supérieure des denrées, qualité qui, dans le commerce de détail ordinaire, serait souvent payée 25 % plus cher. De plus, l'association est, on l'a vu, la meilleure des caisses d'épargne, sans grands frais d'écriture, ni de comptabilité (entre parenthèse, celle que les Pionniers ont créée est regardée comme un chef-d'œuvre). Elle recueille les petites économies et les petits profits et transforme les pièces de cuivre en pièces d'argent. — Par le seul fait que l'ouvrier va se pourvoir dans les magasins de l'association plutôt que dans la boutique d'à côté, jour par jour son épargne s'accroît par une espèce de contribution indirecte ; le neuvième de ses dépenses lui est restitué à la fin de l'année ou se capitalise à nouveau et lui rapporte alors un intérêt de 30 ou de 40 %. On comprend qu'à ce compte l'aisance remplace bientôt la gêne et que le pauvre artisan devienne bientôt une espèce de rentier, un banquier habile et honnête faisant valoir ses fonds à son bénéfice exclusif.

Dès que l'ouvrier voit son sort assuré, il n'a plus besoin d'aller au cabaret pour s'étourdir ou noyer ses chagrins ; il préfère aller à la bibliothèque, au salon de lecture pour lire les journaux et prendre une tasse de thé avec ses amis. En même temps il se loge confortablement, il se nourrit mieux, il s'habille mieux. C'est ainsi que les pauvres prolétaires deviennent des citoyens à leur aise, et que les familles prospèrent.

Voilà le secret de l'intérêt que nous portons à ce magnifique mouve-

ment. Peu nous importe, après tout, qu'un commerce d'épicerie ou de draperie ait autant rapporté de bénéfices qu'un capital mis dans une charge d'agent de change. Ce qui nous importe, c'est que des hommes, des familles, des populations entières soient arrachés à la misère matérielle et à la misère morale, qui en est si facilement la conséquence!

Et le secret du succès qui attend la coopération repose tout entier dans sa merveilleuse simplicité. Le système tout entier peut être exposé, raconté et expliqué dans le style de la fable de l'Aveugle et du Paralytique :

« N'y a pas longtemps, il était dans une petite ville une douzaine d'ouvriers malheureux. Ces pauvres gens étaient de bonnes gens. Ils pensèrent que s'ils mettaient leur misère en commun, ils seraient peut-être moins misérables.

» Ainsi dit, ainsi fait ; et chacun apportant son petit sou par semaine, ils se trouvèrent au bout de l'année posséder beaucoup de gros sous. — Avec cet argent, dirent-ils, achetons en bloc du pain et des habits pour nous les revendre au détail, et ainsi nous garderons pour nous-mêmes tout ce que les marchands auraient gagné à nos dépens, et ils gagnent pas [illegible].

» Ainsi, dirent-ils, ainsi firent-ils. Et au bout de la deuxième, puis de la troisième année, en gagnant toujours, c'est-à-dire en toujours économisant, ils avaient plus que doublé leur avoir.

» Alors, plusieurs de leurs autres frères et compagnons se joignirent à eux, chacun apportant sa quote-part, et tous ces petits gains et ces petites économies firent une grosse somme.

» Et avec ce trésor, ils bâtirent de larges maisons et de vastes fabriques avec de hautes cheminées, et à tous les pauvres ouvriers qui venaient travailler dans leurs grands ateliers, ils disaient : Faites comme nous ! »

III

L'ASSOCIATION APPLIQUÉE A LA CONSOMMATION

PRINCIPALES SOCIÉTÉS COOPÉRATIVES DE LA GRANDE-BRETAGNE

Théorie et pratique ne valent l'une que par l'autre. Les récits du premier et plus important essai d'association pourraient suffire pour

donner une idée exacte du principe tel qu'il a été formulé et appliqué en Angleterre; mais d'un exemple choisi entre tous on n'aurait pas encore le droit de préjuger de la généralité des cas. Sans doute la Coopération a parfaitement réussi à Rochdale; mais si, pour la faire aboutir ailleurs, il fallait nécessairement trouver des hommes d'un mérite aussi exceptionnel que celui des Équitables Pionniers, l'idée nouvelle ressemblerait à une fort belle pièce d'or qui, n'ayant pas cours n'aurait dans le pays qu'une valeur de curiosité. Pour réformer le labourage dans nos campagnes, il ne faudrait pas mettre dans la main de nos paysans incultes des araires trop perfectionnés, ils ne sauraient les manier; pour réformer la société, il faut des systèmes d'une application toute vulgaire. S'il fallait à la Coopération autant de héros que de coopérateurs, elle serait purement et simplement impraticable. En politique, en économie, en éducation, en industrie, partout et toujours, le grand art est de ne proposer aux masses et aux individus que des choses de compréhension facile et d'une application rudimentaire. Aux esprits d'élite de se proposer des buts difficiles à atteindre, aux grands cœurs de s'imposer de pénibles travaux, mais au vulgaire il ne faut demander que ce qu'il a : une moralité fort élémentaire, une compréhension très-limitée. La Coopération étant faite pour les masses, c'est dans les masses qu'il faut la juger.

L'observation est juste, nous tâcherons d'y faire droit en exposant rapidement les principaux essais qui ont été entrepris ailleurs qu'à Rochdale, et les résultats généraux d'un mouvement qui est déjà suffisamment répandu pour qu'on puisse porter sur lui un jugement décisif. En procédant ainsi, l'idée que nous retirerons de ce grand fait social sera moins abstraite, moins rigoureusement philosophique, mais elle sera plus réelle et plus compréhensible. Le système de la Coopération, en perdant quelque chose de l'expression très-accentuée que lui ont donnée nos amis les Pionniers, prendra une physionomie moins locale et plus nationale.

Rochdale est une ville de construction récente, élevée dans une vallée que l'industrie a couverte de grandes fabriques fort ennuyeuses à regarder, malgré leurs longues cheminées en forme de minarets. C'est là qu'habite depuis peu de temps une population descendue du haut pays, race puritaine, austère, sombre et violente, au visage carré, dont les traits sont taillés à coups de ciseau. Par contraste avec Rochdale, Coventry est une des plus anciennes cités de l'Angleterre; dans les fertiles campagnes des *Midland Counties*, on voit de bien loin déjà s'élever ses hautes et nombreuses tours. La ville abonde en souvenirs et en monuments historiques devant lesquels s'effacent les constructions modernes. Elle a été illustrée par le nom de sir Roger de Coventry, personnage du *Spectator*, et surtout par la légende de Lady Godiva, en l'honneur de laquelle les habitants célèbrent une procession le 23 juin de chaque année. Cette

tradition forme un gracieux pendant à celle de Geneviève de Brabant; il est peu de sujets que les artistes anglais aiment davantage à illustrer dans leurs tableaux, leurs dessins et leurs aquarelles. Tennysson lui a consacré une de ses plus jolies ballades, et Marshall une de ses plus belles statues. Nous nous voyons donc obligé de lui consacrer un petit épisode, car il est impossible de passer par Coventry sans parler de la reine du lieu.

Lady Godiva était la dame d'un méchant seigneur qui accablait d'impôts ses malheureux vassaux. Les manants vinrent se plaindre à leur maître et lui dirent: Nous ne pouvons plus aller. A grand'peine nous sustentons notre pauvre vie. S'il nous faut encore payer tailles, impôts, corvées, gabelles et redevances, nous mourrons de malemort.

Ce qu'oyant, bonne Godiva fut fort navrée, et elle dit à son seigneur: N'entends-tu pas ces pauvres gens disant que si tu ne les prends en pitié, ils périront?

Alors le chevalier se mit en moult grande colère et s'écria: « Par le sang, par le corps de Dieu! bien ferai-je grâce aux croquants de la moitié de leur taille, mais pas avant que ma Lady, toute nue, sur son palefroi noir ne chevauche, par Coventry, d'un bout à l'autre bout! »

— « C'est bien! » répondit dame Godiva. Aux premiers rayons du matin, la belle et bonne dame monta toute nue sur son destrier, et, comme elle l'avait promis à son seigneur, elle traversa Coventry d'un bout à l'autre bout.

Or, la ville était déserte, et les sabots du cheval résonnaient dans la solitude. Tretous s'étaient cachés dans leurs maisons et ne soufflaient mot. Et personne n'y eut pour épier par la fenêtre, sauf un méchant petit tailleur derrière son rideau.

Ainsi fit bonne Godiva.

L'air est doux à Coventry, la population est principalement composée de bourgeois, bonnes gens en somme, flegmatiques et satisfaits. Des ouvriers en soie, doués par conséquent de goûts artistiques, fabriquent des rubans fort renommés en Angleterre. Travaillant isolément à leurs petits métiers, ces canuts se sont, jusqu'à présent, maintenus à côté de quelques grandes fabriques; le prolétariat n'est pas encore tombé dans le paupérisme; il a pu se conserver une aisance très-modeste, mais confortable encore. Dans cette ville, on fonda de bonne heure une *Association entre travailleurs de l'industrie et de l'agriculture;* après avoir surmonté les premières difficultés on réunit jusqu'à 850 membres. Les magasins effectuèrent une vente annuelle de 300 à 325,000 francs, les bénéfices s'élevant à 20 % du capital engagé. Ensuite, une grande pièce de terre fut achetée en bloc, et parcellée

entre les associés qui se délassaient des fatigues de leur métier sédentaire par quelques petites occupations en plein air, par la culture de fleurs et de légumes. Un salon de lecture, modeste mais très-fréquenté, avait été établi près des jardins, toutes choses qui nous font penser aux cités ouvrières de Mulhouse. L'esprit qui a inspiré cette entreprise était certainement plus aimable, plus libre, plus esthétique et autrement intellectuel que celui de nos sévères Rochdaliens. Malheureusement l'association de Coventry, exceptionnelle par son caractère, le fut aussi par son insuccès, qui fut la suite, soit de la crise de 1859, soit des fautes de la direction, soit de certains actes malhonnêtes de tierces personnes. Déjà cinq années avant la catastrophe, un des rudes Pionniers disait à M. Huber avec un sourire empreint d'amertume : « Nos amis de Coventry, il faut bien l'avouer, sont un peu mous de cervelle ! »

En bonne justice, il faut dire que les Coopérateurs se sont mis une seconde fois à l'œuvre et qu'un modeste *store*, établi strictement sur le modèle de celui de Rochdale, semble aujourd'hui en voie de prospérité.

En mai 1851, quelques ouvriers de bonne volonté fondèrent la *Liverpool Cooperative Provident Association*, dans le but de procurer aux membres de la Société des articles de vêtements et des denrées alimentaires de bonne qualité. Le premier achat de provisions fut emmagasiné dans le buffet d'un *Temperance Hotel*, ensuite on recourut à une chambre ; plus tard, on s'enhardit à louer une cave, mais l'humidité fit ravage sur le sucre et le thé. Après de mûres réflexions, une maison fut louée tout entière, diverses chambres étant sous-louées à des membres de l'association. Aujourd'hui, la Société possède de vastes magasins. Fin 1851, l'association ne comptait que 34 membres, avec 1,500 francs de capital accumulés par des payements de 6 sous par semaine. — Fin 1860, 1,245 membres possédaient un capital social de 55,000 francs, avec lequel ils avaient fait pour 410,275 francs d'affaires. — En 1861, 2,140 membres ; chiffre d'affaires, 703,400 francs ; dividende, 54,000 francs.

L'Association de Leeds a été fondée en 1848 par les soins d'un gentleman, digne et honnête courtier en marchandises. Il réunit une assemblée de 200 ouvriers pour s'entendre avec eux sur les moyens de remédier à la falsification des denrées alimentaires et surtout de la farine, falsification qui est pratiquée en Angleterre d'une façon aussi générale et aussi éhontée qu'ailleurs. Ces 200 ouvriers prirent chacun une action de 25 francs, payable par vingt-cinquièmes. Dix années après, l'association comptait 3,000 membres; elle possédait, libre de toute dette, un moulin construit selon les règles les plus approuvées de l'art, et muni de magnifiques machines toutes neuves. Elle vendait annuellement pour 1,500,000 francs de farine parfaitement pure, et fai-

sait un bénéfice net de 62,500 francs sur un capital engagé de 250,000 francs. Le dividende était partagé entre les associés au taux de 5 °/₀ du capital souscrit, plus une part dans le bénéfice net distribuée au prorata des achats. Les profits diminuaient les prix d'achat de près de 50 °/₀, proportion énorme qui s'explique par le perfectionnement des procédés de fabrication, rendue moins chère qu'elle ne l'était à l'origine, et qu'elle ne l'est encore dans la généralité des minoteries circonvoisines. Des courtiers étaient chargés de vendre la farine du « Moulin du Peuple. » Mais on a fini par supprimer ces intermédiaires, non pas pour motif d'économie seulement, mais aussi parce que la Société aurait pu être considérée comme responsable de tel ou tel acte de malhonnêteté individuelle.

Les farines sont expédiées dans une dizaine de magasins gérés directement pour compte de la Société. L'immense succès du Moulin du Peuple a forcé, depuis, les concurrents à diminuer leurs prix en améliorant la qualité de leurs marchandises, et l'on estime que le public des consommateurs fait de ce chef un bénéfice de 6,250,000 francs par an.

Moins cultivés ou moins sociaux que leurs confrères de Rochdale et de Coventry surtout, les actionnaires de la minoterie de Leeds se sont, en 1858 seulement, décidés à se procurer un lieu de réunion avec journaux et bibliothèque. Aujourd'hui ils tâchent de regagner le temps perdu. Ils ont installé des magasins d'épiceries sur le modèle de ceux de Rochdale, des abattoirs, des crèmeries, des maisons de confection. La Société s'est lancée dans la construction; elle se vante de posséder la plus grande masse de bâtiments du Yorkshire. Il est vrai que son chiffre d'affaires est considérable, qu'elle compte 4,000 membres, et qu'elle possède 11 succursales. Le moulin livre 63,500 kilogrammes de farine par semaine; de nouveaux arrangements peuvent l'élever à plus du double.

La minoterie de Rawtenstall a été fondée par six coopérateurs déterminés, qui, à leur début, n'avaient à leur disposition que 5 fr. chacun. Aujourd'hui, leur association possède en toute propriété un capital de 75,000 fr. qui rapporte un intérêt annuel de 40 °/₀.

La *Manchester et Salford Equitable Cooperative Society* doit son origine à quelques membres de la *Roby-Brotherhood*, qui avait été fondée le jour de Noël 1853, sous le nom de *Bond of brotherhood and Mutual Auxiliary Society* (Société du lien de fraternité et de secours mutuels), association de quinze ouvriers maçons, teneurs de livres, relieurs, papetiers, mouleurs, etc. Tous pauvres, mais tous d'une grande moralité et d'une affectuosité remarquable, ils ont, à leur guise, réalisé la donnée que Balzac proposait à l'élite de la jeunesse française dans son *Histoire des Treize*. Il y a quelque chose de touchant dans cette confraternité.

Sous aucun prétexte, aucun vide ne doit être remplacé; les survivants sont tenus de se réunir au moins une fois par an, le jour de Noël; ceux auxquels il est absolument impossible de se présenter en personne, doivent envoyer au moins des lettres avec leur portrait. Quelques membres ont émigré en Australie, aux États-Unis, en France; ceux qui sont restés en Angleterre se réunissent à certaines époques pour des conversations, des lectures de correspondance, et autres travaux des associés, et enfin pour faire des promenades et des excursions dans le pays.

Issus d'une aussi noble origine, les *Équitables Coopérateurs* de Manchester se sont distingués par leur persévérance et une moralité à toute épreuve. Fondée le 4 juin 1859, avec quelques membres et un capital de 2,350 fr., la Société comptait, le 5 décembre 1860, cinq succursales et 1,650 actionnaires, un capital social de 101,000 fr. avait produit 17,325 fr. de bénéfice sur 342,975 fr. d'affaires. Dans son traité, qui a eu les honneurs du concours institué par le journal *the Dial* (le Cadran), M. Salked raconte que, jusqu'à ces derniers temps, les fonctions de directeur et de secrétaire avaient été exercées gratuitement par deux membres dévoués, qui consacraient aux achats les heures où ils auraient dû dîner, ce qui suppose beaucoup de prétendus repas avalés à la hâte, et pas mal de jeûnes forcés. Quant à la tenue des livres, l'inventoriement, les diverses opérations d'approvisionnement; quant aux réunions du comité de propagande, on s'en occupait encore passé minuit, alors que de paisibles songes venaient reposer les esprits de mortels moins affairés. Parmi les 97 premiers souscripteurs, plusieurs avaient envoyé des ordres écrits pour se faire délivrer leurs commandes le jour même. Voilà un embarras! pas de voiture, pas de cheval, pas d'argent pour en avoir, et des clients dont il ne fallait pas perdre la pratique. « Si la coopération devait aboutir, l'*englishism* (l'anglicisme) devait être sacrifié, et, renfonçant la combativité et la pugnacité naturelles aux fils d'Albion, deux des directeurs de l'entreprise louèrent chacun une brouette, s'y attelèrent bravement et se mirent en route, à neuf heures du soir, pour délivrer leurs paquets dans plusieurs quartiers de Manchester; à minuit, ils réveillaient tel ou tel de leurs confrères pour lui faire prendre livraison de la marchandise. Le lendemain et les jours suivants, les secrétaires se chargèrent de corbeilles et firent le service des transports. Quelques semaines après, on fut assez riche pour louer les services d'un commissionnaire, et, vers le milieu du quatrième mois, on se procura cheval et charrette, indispensables pour le service d'une entreprise de ce genre dans une ville aussi étendue que Manchester. »

En réfléchissant sur ce dernier exemple, l'on comprend pourquoi le sol et le climat de Londres ont été peu favorables à la naissance et au

développement d'associations ouvrières, qu'au premier abord on aurait cru devoir y surgir aussi nombreuses que les fraises dans la forêt.

M. William Cooper, un des organisateurs du mouvement et secrétaire des Pionniers de Rochdale, s'exprimait ainsi : « Aux débuts d'une association de coopérateurs, il est absolument nécessaire de mettre en contact fréquent les membres qui la doivent composer, pour que chacun d'eux connaisse parfaitement le but, la situation, les difficultés et les ressources de la Société ainsi que le caractère de ses membres. »

— « Mais, remarque à ce sujet M. Holyoake, la grande difficulté qu'on éprouve à Londres est précisément de réunir les gens. A Rochdale, le seul objet pittoresque, mais relégué dans un quartier introuvable, est, à ce qu'il appert, un certain petit pont qui enjambe comme un cheval de bois la Roach, rivière imaginaire, où, en fait de liquide, il n'y a que de la boue ; il s'y trouve aussi, dit-on, une église avec un perron étroit, roide et inaccessible ; et si, par improbable, on a pénétré jusque-là, on ne sait comment en sortir. Des rues ne conduisant nulle part traversent des agglomérations de maisons et longent des usines qui semblent bâties avant l'invention de l'esthétique. Pas un bâtiment qui fasse plaisir à regarder dans cette ville, bâtie à l'instar d'une tasse avec une rigole au fond et un cimetière sur le bord. En pareil endroit, il n'y a rien pour distraire les gens des projets qu'ils peuvent former. Rochdale est en train d'acquérir l'importance qu'il y a vingt ans acquéraient Bradford, Leeds et autres endroits qui songent maintenant à s'embellir ; elle pourra plus tard devenir magnifique à son tour, mais aujourd'hui ! Comparez Rochdale à Liverpool avec la superbe Mersey, fourmillante d'embarcations, Liverpool avec sa population flottante, ses grandioses bâtiments, ses *Halls* ouverts à tout le monde, et surpassant ceux de Londres en variété. On ne saurait le contester, il faut plus de dévouement à Liverpool qu'à Rochdale pour y faire réussir une entreprise de coopération.

— « Comparez ensuite telle ville de province, immobile, insignifiante ou ennuyeuse, à la capitale avec ses innombrables *attractions*, et la difficulté devient plus grande encore. A Londres, les gens ont trop d'esprit pour être utiles. Est-ce qu'on y trouverait une douzaine d'hommes pour s'attacher à un plan de réforme, et se réunir de semaine en semaine et au jour fixé d'année en année, sans jamais se laisser séduire par les séductions du dehors? C'est Dickens qui prononce un discours à Drury-Lane, ou qui fait à Saint-Martin's Hall la lecture de son *Carillon de Noël;* — c'est Thackeray qui, au Surrey-Garden's, raconte l'histoire des *Quatre George;* — c'est Spurgeon qui doit prendre place après lui ; — c'est l'acteur Robson ; — c'est la comédie de Sanders ; — c'est le cardinal Wiseman qui prêche dans la rue à côté ; — c'est le Dr Cumming qui fait un prône pour prouver que la fin du monde aura lieu samedi prochain ; — c'est la musique du peuple qui joue dimanche à Regent's Park ; —

Neal Don pérore à Exeter-Hall, et George Dawson se montre à Wittington-Club; — il y a Cremorne, Rosherville et Kew; — la Galerie Nationale et le British Museum; la Chambre des Lords et celle des Communes; le South-Kensington Museum; des réunions publiques où vont parler des orateurs que l'on n'a encore jamais entendus, que l'on n'entendra jamais plus!

« Certes, un homme doit être bien dévoué pour moudre le café avec conscience, pour surveiller la vente du sucre et du thé, pour assister pendant quatorze années à des comités divers, à des discussions sur les chandelles et la mélasse, tandis qu'au dehors s'agitent toutes ces nouveautés et toutes ces célébrités. Voilà pourquoi les mouvements populaires qui dépendent à Londres du bon vouloir des classes populaires et bourgeoises font si peu de progrès; il faut qu'un homme se sacrifie, qu'il choisisse un poste et le maintienne pendant des années en véritable sentinelle perdue. Pour réussir, les ouvriers de la grande ville doivent être aussi supérieurs à la moyenne de leurs concitoyens, que les Pionniers de Rochdale l'étaient aux autres prolétaires du Lancashire. »

Remarquons aussi que dans une cité immense comme Londres, où les individus disparaissent dans la multitude humaine comme des gouttes d'eau dans un étang, tout naturellement et comme par une nécessité morale, l'élite des habitants réagit contre l'absorption du milieu et se montre plus personnelle qu'ailleurs. C'est au milieu de ces immenses agglomérations que le tempérament nécessaire à l'association se développe le plus difficilement. C'est pour ce motif, sans doute, que les artisans de Londres ont donné davantage dans le système des Strikes et des Trades' Unions que dans celui de la coopération; ils préféreraient emporter directement et de haute lutte une position que, très-probablement, ils n'obtiendront jamais de cette façon, et que les Coopérateurs obtiendront certainement par des moyens strictement pacifiques et en réalité plus directs. Londres qui, en 1832 déjà, avait inauguré le mouvement par une sorte de *Cooperative Stores* (ils avaient eu le malheur de venir trop tôt!), Londres, disons-nous, a vu, en février 1851, l'éclosion d'une association pour la fabrication des machines, les *East London Engineers*, fondée par les énergiques frères Musto. Un millier de francs, qu'avait laissés de reste la grande grève de 1850, fut le noyau du capital social qui, en 1854, avait grandi jusqu'à 70,000 fr. Mais pour avoir voulu marcher trop vite et s'être, en 1855, lors de la guerre de Crimée, engagée pour des livraisons qui dépassaient ses forces, l'entreprise se vit emportée par la crise financière de 1856. Quoi qu'il en soit, les ouvriers de Londres ont eu honte de rester en arrière, et se sont mis à l'œuvre, surtout depuis 1860; et l'on nous signale une trentaine de sociétés encore peu considérables, parmi lesquelles nous remarquons le nom de la *Belmont Amicable Unity*, des *Good Intent Cooperative Stores* et celle de l'*Energetic Teetotaller*.

A Londres, comme dans toute l'Angleterre, ce sont les tailleurs et les cordonniers qui ont montré le plus d'aptitude pour la coopération. Il est facile d'en assigner la cause. Ces deux métiers demandent une certaine intelligence et ne sont pas assez matériellement fatigants pour absorber sans cesse ou annihiler la pensée. Les ouvriers de ces deux professions, si pauvres et si insalubres, sont en contact immédiat et fréquent avec les classes riches. Ils doivent, pour bien exécuter leurs commandes, avoir du goût, quelques sentiments d'art et d'élégance; chaque instant de leur travail peut faire naître dans leur âme de douloureuses réflexions sur le contraste des positions entre le riche oisif et le pauvre travailleur. Les âmes fortes et les esprits pratiques ne s'abandonnent pas alors à de vaines protestations, mais cherchent plutôt des remèdes à leurs maux. Ils sont grands! L'incisif et l'original Dickens, dans nombre de ses romans, R^d Kingsley dans *Alton Locke*, *Poet et Tailor*, Mayhew, dans *London Labour* et *London Poor*; Mme Gaskell dans *Mary Barton, a Tale of Manchester Life*, et Arthur Wallbridge dans *Torrington Hall* ont décrit les souffrances des pauvres ouvriers. Pas de plus atroces que celles qui sont endurées par les pauvres tailleurs enfermés par leurs *sweaters*[1] dans les *Black Holes* de leurs ateliers, trous obscurs, surchauffés par une agglomération d'hommes et de femmes pressés pêle-mêle, fouillis de guenilles malpropres et de chair infecte. Parfois, du matin au soir et du soir à minuit, ils travaillent sans repos ni trêve, avec la plus insuffisante des nourritures, à des vêtements de soie, de satin et de velours. Jour et nuit, mois après mois, année après année, ils cousent, cousent et cousent avec des vertiges dans la tête, des nausées et des affaiblissements dans l'estomac; avec leurs dernières gouttes de sueur transpirent les derniers sucs vitaux, les derniers restes du fluide nerveux; de coup d'aiguille en coup d'aiguille leur vue s'émousse, le monde entier et leur âme s'assombrissent et leur vie s'éteint.

Il y a donc à Londres quelques associations de tailleurs, mais ce n'est

[1] C'est le terme populaire pour désigner le patron, celui qui extrait la sueur de ses ouvriers. « J'ai fait suer un chêne...., » disait une chanson de chourineur ou de malandrin. M. Kingsley décrit ainsi dans son roman social : *Alton Locke*, un grand atelier de tailleurs à Londres :

« Je reculai avec dégoût. C'était donc là que je devais travailler, ma vie durant peut-être! » Dans cette mansarde écrasée de plafond, j'étais suffoqué par des odeurs de respiration et de » transpiration, des odeurs âcres de bière, des odeurs douceâtres et affadissantes de gin, et » par l'odeur acide et presque aussi dégoûtante du drap neuf. Sur le plancher, dans un » encombrement de saletés poussiéreuses, de rognures d'étoffes et de bouts de fil, étaient » accroupis de douze à quinze hommes, avec des yeux à la fois hagards et insouciants. J'en » frissonnai. Les fenêtres étaient hermétiquement fermées, pour empêcher l'entrée de l'air » glacial du dehors ; la respiration se condensait sur les vitres en ruisselets, à travers lesquels » on apercevait indistinctement des tuyaux de poêle et des nuages de fumée. » — *Alton Locke*, p. 19. Édition Tauchnitz.

pas dans la grande capitale qu'il faut chercher les plus importantes, toujours, pour les causes plus haut énumérées. A Liverpool a été fondée la première association de tailleurs; elle a maintenu son droit d'aînesse et est restée la plus considérable et la plus florissante de toutes; elle est même sur le point d'enrôler dans ses rangs la grande majorité des tailleurs de la ville. — N'oublions pas non plus la *Taylor's Cooperative Association and Provident Company de Hull.* Dans cette dernière ville avait été fondée, il y a quelque soixante ans, une compagnie minotière qui possède aujourd'hui deux moulins en activité et à laquelle on a fait l'honneur de donner le nom d'un premier essai de coopération, à cause de certaines dispositions libérales stipulées en faveur de ses membres. Nous la citons pour mémoire et pour être complet; mais, pour notre part, nous tenons comme condition essentielle et distinctive des Sociétés nouvelles, qu'une part soit faite dans les bénéfices aux ouvriers, ou au public des acheteurs. Un correspondant du *Coopérateur* fait valoir en faveur des moulins de Hull que, pour n'avoir pas été fondée dans l'intérêt spécial de M. Public, cette Compagnie a conféré à M. Public d'immenses avantages. Cela se peut fort bien, mais, selon nous, toute exploitation conçue dans l'intérêt exclusif de ses actionnaires peut avoir son mérite, sans être pour cela inspirée par les principes nouveaux.

Nous ne savons pas jusqu'à quel point cette observation peut s'appliquer aux entreprises dites de coopération, qu'on prétend avoir été fondées à Huddersfield, à Manchester, à Salford, à Eccles, à Worsley, à Bristol, et en plusieurs autres endroits, dans les premières années qui ont suivi 1830. Des associations de ce genre se sont maintenues jusqu'à nos jours: les moulins de Galashield, par exemple, qui, établis il y a une vingtaine d'années, sont encore en pleine activité, et les magasins d'épicerie fondés en 1833 dans la petite ville de Brechin, en Écosse, par 800 souscripteurs sans grande fortune. Le succès de cette spéculation avait dépassé les espérances de ses plus confiants actionnaires; d'année en année, les capitaux à peu près équivalents au capital souscrit primitivement s'élevaient de 75 à 100 %. Seulement, sauf l'imitation qu'en fit en 1842 la ville de Monrose, l'exemple de Brechin ne fut pas suivi. Pourquoi? Parce que probablement cette entreprise n'ayant en vue que l'intérêt de quelques-uns et non celui de tous, était dépourvue de tout principe fécond. Aussi, quand l'année dernière un discours de M. W. Chambers vint attirer l'attention publique sur le système coopératif, Brechin et Monrose entrèrent en révolution; la société des épiciers capitalistes fut bouleversée, les anciens cointéressés voulant maintenir telle quelle une affaire si lucrative, sans partager les bénéfices avec les acheteurs, et le parti des jeunes actionnaires voulant la remodeler sur le système de Rochdale. Incapables de vaincre la résistance du parti conservateur, les novateurs se retirèrent; leur scission amena la dissolu-

tion de la société mère, dont les restes vinrent grossir l'*Equitable Cooperative Society*, mais en l'arrêtant dans sa marche. Les dernières nouvelles de Brechin semblent toutefois satisfaisantes.

Le mouvement coopératif s'est propagé tard en Écosse, mais il a mis tous les esprits en fermentation ; s'il faut en croire les correspondances, il n'y a guère de ville ou de village qui ne soit en train d'appliquer le nouveau système. Comme de juste, la progressive Glasgow se distingue entre toutes. Édimbourg reste un peu en arrière ; cependant, une société très-intéressante y a pris naissance : la *Cooperative Building Society*, fondée par des ouvriers, des maçons principalement, dans le but de créer des logements à bon marché.

C'est à peine si les joyeuses nouvelles de la coopération semblent avoir pénétré dans la pauvre et ignorante Irlande. Mention nous est faite cependant de deux sociétés fondées, nous ne savons avec quel succès, à Dalkeith et dans la bourgade, au nom romantique et fort peu connu d'Inchicore. A Dublin, ville semi-anglaise, il s'est formé un store sous la présidence de M. Hayes, un homme de grand mérite, qui propose l'achat d'une pièce de terrain considérable devant être consacrée à la culture maraîchère par des jardiniers associés : *Erin go bragh !*

Nous résumons, d'après le traité de M. Salked, *Cooperative Societies, their workings and their results*, les réglementations principales établies par les Sociétés coopératives sur le modèle qu'en avait déjà donné Rochdale.

Leur but est le bien-être des sociétaires ; le moyen, l'économie ; l'instrument, les stores ou magasins.

Achats et ventes se font exclusivement au comptant; car pour les stores la première condition du succès est de ne faire crédit à personne, et d'éliminer toute chance de perte en ne se découvrant jamais. Vendant à crédit, le magasin social serait obligé d'acheter lui-même à crédit. Il renoncerait ainsi pour lui et pour ses actionnaires au bénéfice de l'escompte, en immobilisant une partie de son capital, et en s'interdisant des profits dont ne pourraient pas lui tenir lieu des crédits accordés au taux même le plus usuraire. Il est de bonne règle de faire servir le même capital, sept, huit ou même neuf fois dans l'année; c'est ce que les Anglais appellent le *retourner;* et à chaque révolution il produit un intérêt fort modeste de 2 1/2 à 3 % qui, multiplié par 7 ou 9, donne des bénéfices de 20 ou 30 %. On a dit que le Store était une banque où le pauvre accumulait son petit pécule sou par sou, à la seule condition de payer comptant les denrées qu'il aurait pu peut-être acheter à crédit ailleurs, mais plus cher et d'une qualité inférieure. Le Store est cela, mais mieux encore : c'est une association de fournisseurs qui disent aux ouvriers : Tout ce que vous voudrez nous acheter vous sera compté au prix de revient du

gros, avec déduction de l'escompte, et nous vous rembourserons la différence entre le prix du détail et le prix de revient, après avoir fait valoir le premier à votre profit. — Que ces chiffres de 25 ou de 35 % de bénéfices n'effrayent pas les consciences, car ils ne sont appelés *profits* que très-improprement, n'étant en réalité que des *économies*. Il ne viendra donc à l'esprit de personne de les qualifier d'usuraires. Du reste, l'usure est une idée toute morale qui n'a pas de signification précise en économie industrielle. L'intérêt est légitime, selon la quantité de travail qu'il représente pour le créancier et pour le débiteur ; il se mesure, d'un côté, à la peine dépensée, et, de l'autre côté, au service rendu ; s'il n'y avait pas équilibre, l'intérêt serait usuraire. Tel épicier mal achalandé fait un métier de meurt-de-faim en vendant ses denrées de 75 à 150 %; tel colporteur ou marchand forain se fait payer ses articles de 150 à 300 %, et ces prix peuvent être fort modestes. Ne nous payons pas d'illusions et de sophismes. L'usure est un de ces gros mots qui ont toujours semblé plus terribles que la chose. — C'est très-vilain, l'usure ! Mais l'usurier ! combien de fois, dites, combien de fois l'usurier n'est-il pas le plus respectable des personnages ! — Voyons ! êtes-vous bien sûr que l'usurier fasse l'usure ? N'en a-t-on pas vu parfois qui étaient marguillier de profession et philanthrope de leur état !

Mais revenons aux règlements des sociétés de coopération : publicité absolue, comptabilité mise au net toutes les semaines et présentée immédiatement à l'approbation des actionnaires ; car « les bons comptes font les bons amis. »

Légalement, les sociétés de coopération sont enrôlées sous *l'Industrial and Provident Societies Act.*

On n'est reçu sociétaire que sur la présentation d'un membre et après approbation par le comité.

Les actions sont de 25 fr., payables par souscriptions hebdomadaires de 30 à 50 centimes. Dès que l'action est entièrement souscrite, elle porte intérêt à 5 %. Les actionnaires peuvent réclamer le remboursement en tout ou en partie de leur souscription ; si la somme est considérable, il faut prévenir la caisse à des intervalles déterminés. En général, chaque membre doit posséder 5 actions au moins et en peut posséder 100 au plus. La Société a le droit de rembourser les plus forts souscripteurs lorsque son capital devient trop considérable pour les profits réalisés.

Chaque trimestre, les bénéfices sont partagés entre les actionnaires, après déduction des frais d'exploitation, de la dépréciation du matériel, et de l'intérêt du capital social à 5 %. Le surplus ou bénéfice est distribué, moitié aux porteurs d'actions de capital, moitié aux porteurs des chèques indiquant le montant des achats effectués. Les chèques sont des jetons en étain remis à l'acheteur sur le comptoir en représentation de son achat. Si le client a payé 17 s. 4 1/2 d., il lui est remis 4 chèques :

une de 10 shillings, une seconde de 7 shillings, une troisième de 4 pence, une quatrième de 1/2 penny. Tous les trimestres, les morceaux d'étain sont changés pour des pièces de cuivre représentant des livres sterling. Cette complication est nécessitée par l'absence d'une monnaie anglaise établie sur le système décimal. Ces chèques sont échangeables chaque trimestre soit contre une part dans les dividendes, soit contre des actions ou parts d'actions. De cette manière, un coopérateur qui, chargé d'une nombreuse famille, est trop pauvre pour payer sa souscription de 30 centimes, peut devenir actionnaire par le fait même qui le mettait dans la gêne : la forte consommation. Un homme du Lancashire disait dans son patois : « En vivant on voit du nouveau; c'est la première fois que je vois quelqu'un gagner d'autant plus qu'il dépense davantage. » Le dividende payable contre présentation de chèques est un peu plus fort pour le sociétaire que pour le non-sociétaire, la différence étant applicable au fonds d'amortissement. Nous ne croyons pas que cette distinction soit bien nécessaire, d'autant plus qu'elle occasionne une foule de fraudes qu'il paraît bien difficile de prévenir. Le conseil d'administration est composé de cinq à huit membres exerçant des fonctions gratuites ou rétribuées, selon qu'il en est décidé en assemblée générale.

Le comité est renouvelable chaque semestre par moitié; tous les membres sont rééligibles. L'expérience a prouvé qu'il était de bonne politique de changer de directeurs et d'administrateurs le plus souvent, et d'employés le moins souvent possible. Nous avons vu que les *Trades' Unions* adoptaient les mêmes errements.

D'après la loi, tous employés comptables sont tenus de fournir cautionnement.

Les membres qui ont des plaintes ou des réclamations à adresser se rendent directement auprès du comité siégeant en conseil. « Un Anglais grommellera toutes les fois qu'il en aura l'occasion. » Les séances du comité donnent un précieux moyen de faire échapper par une soupape de sûreté la vapeur qui autrement aurait pu faire sauter la chaudière.

Il serait difficile de dresser une statistique tant soit peu exacte du mouvemement des coopérateurs. La statistique est comme l'histoire; elle s'occupe des faits accomplis et ne peut intervenir qu'avec une extrême réserve sur le terrain des faits en formation. Les associations nouvelles surgissent de tous côtés dans une foule de villes et de villages : on parle, on discute, on travaille, on essaye, on abandonne et on reprend. Il n'y a pas de démarcation tranchée entre une première entreprise qui a cessé de vivre et une seconde qui n'a pas encore commencé. — On se trouve dans une prairie, on en voudrait compter les fleurs : Celle-ci est bien flétrie et toute desséchée, est-ce une fleur encore? Et ce bouton entr'ouvert, est-ce une fleur déjà ?

Le journal *le Cooperator* donne, dans son numéro d'octobre dernier, les noms de 400 stores pour la vente d'objets de consommation, de vêtements, etc. Cette liste, qu'il déclare lui-même fort incomplète et provisoire, ne comprend pas les fabriques, les filatures, les manufactures diverses, etc. On y voit que, sauf deux ou trois exceptions, tous les Stores rapportent à leurs actionnaires un intérêt annuel de 5 %, et à leurs clients, un revenant-bon sur leurs achats, qui s'élève par trimestre de 5 à 7 1/2 %, soit 25 à 35 % par an, comme nous l'avons vu plus haut.

300 de ces sociétés ont déclaré compter un personnel de 77,000 membres environ, ce qui fait 260 membres pour chacune.

297 ont accusé un capital de 8,725,000 fr., soit par société 29,000 fr., et par membre 113 fr.

109 ont réparti dans le dernier trimestre un bénéfice de 2,103,500 fr., soit 19,300 chacune.

Nous ne voudrions pas pousser bien loin le calcul des moyennes, de peur de tomber dans des exagérations en plus ou en moins. Du reste, il ne faut point perdre de vue qu'en pareille matière, les chiffres ne peuvent être qu'approximatifs, et qu'il est dans leur nature de changer chaque jour de valeur relative autant que de valeur absolue. Il nous semblait nécessaire de rappeler cette observation avant de procéder à une nouvelle évaluation sommaire. En supposant 450 sociétés coopératives (nombre probablement un peu au-dessous de la réalité) et en leur attribuant un capital social de 29,000 fr. (moyenne acquise ci-dessus, mais qui est probablement un peu trop forte pour la totalité des cas), nous avons comme montant des sommes engagées dans les associations pour

la consommation le chiffre très-approximatif de .	13,000,000	francs.
au moyen duquel il se fait pour plus de. . .	104,000,000	—
d'affaires, laissant un bénéfice de près de. . . .	4,000,000	—

Quatre millions de francs à répartir entre 110,000 ouvriers, chefs de famille pour la plupart, c'est un résultat qui pourrait paraître bien modeste au Stock-Exchange, où l'on voit une demi-douzaine d'agioteurs en empocher autant à chaque liquidation. Mais qu'on y réfléchisse bien : ces quatre millions n'ont pas fait que changer de main et se loger dans le portefeuille de M. Trois-Étoiles après avoir séjourné dans celui de M. Deux-Étoiles ; ces quatre millions ont enrichi d'autant la communauté, par la suppression d'intermédiaires désormais inutiles. Les économies équivalent à une production ; car produire à meilleur marché, c'est produire davantage. Et ces économies n'ont pas qu'une valeur négative, elles ont été réalisées comptant, et sont entrées dans l'escarcelle de braves ouvriers.

Ce résultat, bien satisfaisant déjà, gagne considérablement en importance quand on réfléchit qu'il se maintient dans les conditions actuelles.

Une crise, une des plus douloureuses qui ait jamais affligé l'Angleterre, sévit aujourd'hui dans les districts manufacturiers sur lesquels règne la disette, ou, comme le peuple l'a appelée, la Famine du coton. Toutes les petites bourses sont fermées à triple tour, toutes les dépenses sont réduites au plus strict nécessaire. Au 15 août dernier, plus de 160,000 ouvriers et leurs familles ne subsistaient plus que par les secours de la charité, et l'on a calculé qu'à dater de ce jour, l'armée de la misère se grossissait de jour en jour de 3 à 4,000 malheureux, qui devaient quitter leur atelier désert ou leur foyer désolé pour errer sur la voie publique. La honte dans les yeux, la douleur au cœur, les uns après les autres, ils vont tendre la main à la porte du workhouse abhorré ; ils implorent de quoi subsister, eux et leur pauvre famille! — Partout où la Coopération a été à l'œuvre, la misère a été sensiblement tenue en échec, et, pris en masse, les Coopérateurs ont pu jusqu'à maintenant se préserver du paupérisme, cette pestilence affreuse. Et si l'Association a pu être si bienfaisante dans les mauvais jours, que ne pourrait-elle pas accomplir dans les temps de prospérité publique!

ÉLIE RECLUS.

(La suite à un prochain numéro).

AUGUSTE BURGER

NÉ EN 1748 A MOLMERSWENDE, PRÈS DE HALBERSTADT, MORT LE 8 JUIN 1794.

C'est parce qu'ils sont si grands, que les Gœthe, les Shakspeare semblent assister à la vie plutôt que vivre, spectateurs désintéressés dont nul orage humain ne vient troubler les regards, qui comprennent toutes les douleurs sans les ressentir et qui prêtent une voix à toutes les misères terrestres sans presque y participer. Burger ne fut pas de ces natures souveraines : mêlé à la vie, aucune de ses épreuves ne lui fut épargnée ; il fut tourmenté longtemps par ces mille pointes cuisantes, dont les piqûres à peine visibles commencent par irriter, et bientôt découragent ; il lui fallut boire largement à ce torrent d'espérances déçues, de fautes inévitables, d'amours traversés, d'outrages lâchement polis, de jugements sans pitié et de froides rigueurs, qui cotoie toute existence, mais qui semble en cerner quelques-unes de toutes parts comme des îles de malédiction. Il rencontra partout l'hostilité préméditée du hasard, rien ne lui réussit ; et il porta toujours dans son cœur un autre démon, la passion, qui se plut avec un acharnement cruel à user contre lui à la fois de violence et de sophisme, quand il eût suffi de l'un ou de l'autre pour le subjuguer. Le hasard et les faiblesses d'un cœur passionné le précipitèrent sans cesse dans des situations d'où il n'aurait pu sortir que par un courageux mépris pour les jugements de l'opinion légale, ou par l'effort décisif d'une volonté qu'il est plus sage d'attendre d'un héros que d'un poëte.

Ses amis, les poëtes de Gœttingue, s'étaient mis à proclamer dans leurs vers contre la poésie de convention, la sainteté de la nature ; Burger se laissa conduire dans la vie à ces inspirations. En cédant,

après une molle résistance, aux entraînements de son cœur, il crut obéir à une loi plus sacrée que les coutumes sociales, il se crut relevé par une loi plus qu'humaine des obligations humaines; et si, dans le scandale qui s'attache à de pareils écarts, il ne porta pas une âme tranquille, il n'y porta non plus aucune espèce d'affectation; son esprit et son cœur s'abusèrent avec la même sincérité. Ce n'est pas assez pour désarmer la foule des juges sans péché; l'imagination veut dans les romans des sentiments qui sortent du train commun, elle se plaît à contempler ceux qui se débattent dans des situations douloureuses; elle se livre, devant ces tableaux de naufrages imaginaires, à de généreuses sympathies. Mais s'il s'accomplit sous nos yeux une de ces ruines morales, le naufragé, qui souffre et pleure, encourt toute la sévérité de nos blâmes; ce n'est pas la vertu sincère qui prononce alors, car elle est clémente : c'est l'intérêt, toujours si clairvoyant quand il se croit menacé, qui poursuit instinctivement des écarts compromettants pour la sécurité domestique, comme s'ils ne devaient pas être toujours une exception, comme si la plate soumission aux coutumes établies, la pratique hypocrite des corruptions tolérées ne devait pas rester la règle, et qu'il fût à craindre de voir jamais se généraliser une révolte, sitôt punie par d'amers châtiments.

Il faut remonter jusqu'à la jeunesse de Burger, jusqu'à ce matin orageux où commence à germer en lui la poésie. A huit ans une épigramme de sa façon contre un honnête magistrat le fait chasser de l'école, et indispose contre lui son grand-père, qui prisait avant tout la docilité; cette aventure répond du moins à ceux qui prétendent que toute sa première jeunesse s'était passée sans qu'un seul mot, la plus légère étincelle fît pressentir en lui le don de poésie. Au sortir du gymnase de Halle, on s'empresse de l'attacher au poteau de la théologie; mais il rompt sa chaîne et se met à courir paresseusement les buissons. Il fait alors la rencontre d'un maître qui lui révèle l'antiquité, c'était Klotz, ce rédacteur de la *Bibliothèque des belles connaissances*, dont Lessing, de sa plume acérée, a disséqué malignement les travaux d'antiquaire; Burger eût, à tout prendre, gagné au commerce de cet homme de goût, lequel lui apprit à lire, à aimer les poëtes grecs, si Klotz n'avait été, en même temps, un libertin qui, se plaisant avec son jeune compagnon, l'entraîna sans vergogne dans toutes sortes d'amusements de bas étage. Le vieux grand-père, toujours grondant, voulut l'arracher à ces liaisons et s'imagina le sauver de la poésie, autre désordre, en l'envoyant à Gœttingue, où il devait étudier le droit. Mais à Gœttingue, Burger retrouva la belle-mère de Klotz, entourée de personnes équi-

voques, parmi lesquelles le faible jeune homme s'égare de nouveau. A mesure que ses fautes s'aggravent, la poésie l'envahit davantage; son talent se perfectionne, sa sévérité pour lui-même augmente, et avec elle le succès, grâce à l'amitié de Gleim, aux bons conseils de Boie qui publie dans l'*Almanach des Muses* ses premières poésies. Alors le grand-père, l'abandonnant dans sa voie de perdition, se fâche tout à fait, supprime la pension, et l'oblige ainsi à revenir à l'étude sérieuse; car il faut vivre, et, pressé par le besoin, Burger travaille si bien que, son droit étant achevé, il est nommé en 1772 bailli à Altengleichen. L'emploi était médiocre, peu rétribué, mais il suffit pour réconcilier Burger avec son grand-père; celui-ci fournit même le cautionnement exigé du titulaire; mais ce cautionnement, placé chez un malhonnête homme, fut perdu l'année suivante, et Burger commença à traîner à son pied cette entrave des dettes et du besoin, dont il ne se débarrassa jamais. Tel est le succès, peu encourageant pour notre poëte, de sa première tentative de vie réglée, prudente et bourgeoise.

Altengleichen ne fut pas pourtant un séjour stérile; Burger y composa son chef-d'œuvre, *Lenore*, publié l'année suivante, 1774. *Lenore* est, avec *Werther* et *Gœtz*, le grand événement littéraire de ces années-là; le vieux génie de l'Allemagne, religieux et ami des apparitions terribles, en frémit. Burger avait entendu conter l'histoire par une servante de cabaret, qui ne savait que ce vague refrain: « La lune luit, les morts vont vite, » et ces mots du dialogue: « As-tu peur aussi, mon amour? — Comment aurais-je peur? je suis avec toi. » C'est avec cela que Burger a composé ces trois scènes, si complètes, où la réalité et le surnaturel s'unissent si étroitement, du joyeux retour des soldats dans leurs foyers, du désespoir de la jeune fille, et de cette chevauchée nocturne vers la froide couche qui attend les fiancés. Il n'y a pas d'esprit, si familier qu'il soit avec la machinerie des apparitions, qui résiste à ce savant progrès dans les blasphèmes de la jeune fille, à ce *crescendo* de terreur dans les visions indécises qui préparent la victoire finale de la mort. Ce drame, âpre dans sa perfection, dont Mme de Staël n'a peut-être pas donné une idée parfaitement exacte, n'est pas exempt de rhétorique; Mme de Staël paraît y admirer un facile cliquetis de syllabes, un jeu puéril d'onomatopées, des exclamations d'étonnement, comme s'il y avait encore à s'étonner d'aucun prodige dans le monde fantastique où le poëte nous a conduits.

Cette année de la publication de *Lenore*, ce moment où la gloire éclate si bruyamment sur son nom, est la crise de la vie de Burger,

non-seulement parce qu'il est lancé sans retour dans la publicité, mais parce qu'il est atteint vers ce même temps de la passion profonde, invincible, qui va dévorer sa vie. Son voisin, le bailli de Niedeck, avait deux filles; il épouse l'aînée et découvre presque aussitôt qu'il aime la plus jeune. Sa femme put voir dès les premiers jours qu'il n'y avait pas d'espérance de le guérir, qu'ils n'avaient qu'à plier tous trois sous l'insurmontable fatalité de cet amour. Il était possible de retarder la chute peut-être, mais non de la prévenir; il eût été cruel de la reprocher sans cesse, et toute espèce de partage eût été infâme; elle prit un parti étrange, celui de rester la femme de Burger aux yeux du monde, et de rendre, de son plein gré, l'un à l'autre, ces deux misérables cœurs que Dieu avait frappés. On peut suivre, dans les poésies de Burger, dans le *Malade d'amour*, dans *l'Embrassement*, l'entraînement auquel ils cèdent; on peut deviner leurs premières délices, et au même instant leurs premières souffrances.

Cette liaison n'était pas un caprice; car elle dura dix ans: dix ans de luttes contre soi-même, contre l'arrêt à chaque instant renouvelé de l'opinion; ajoutons que la pauvreté était en même temps l'hôte assidu de la maison. Si l'on avait pu connaître ces luttes mortelles, mesurer l'étendue de l'expiation intérieure, à peine interrompue par des heures d'oubli toujours plus rares, peut-être au lieu du vide autour d'eux, des dédains chuchotés, n'auraient-ils trouvé qu'indulgence et pitié. Tous deux aimant encore, ils se sentaient dans une situation où se multipliaient les impossibilités, celle surtout d'y mettre un terme. Les luttes renaissaient plus fréquentes pour aboutir à une défaite prévue, certaine, et pour recommencer le lendemain.

Épuisée par ce combat sans fin, accablée par la vue des muettes souffrances de sa sœur, par l'idée de l'opprobre qu'un tel amour attache au nom de celui qu'elle aime, on voit Molly (c'est le nom de la jeune sœur) succomber peu à peu. Elle aurait supporté peut-être sa propre honte, mais celle de son amant, de son époux, de son poëte, elle ne le peut; alors viennent les heures de résolution, Molly veut rompre, s'enfuir, et Burger se traîne à ses genoux; il pleure et supplie, il exhale, avec trop d'éloquence, hélas! leur commun désespoir et confesse leur commune faiblesse ou plutôt leur maladie :

« Souvent, je reste pensif, je pèse dans la vérité de mon cœur, à la balance de la sagesse, et je demande : « Nous aimer, est-ce un crime? » Alors je reconnais, je découvre en nous une maladie profonde et sans remède; mais jamais, ô mon amour, jamais je n'ai découvert qu'une maladie fût un crime.

» Oh! je voudrais bien aussi guérir! mais par quel breuvage? J'ai rêvé bien des fois, j'ai beaucoup lu: médecins, prêtres, sages et fous, je leur ai demandé conseil à tous; mais j'ai perdu ma peine, aucun ne m'a répondu. »

Puis il revient au sophisme favori des poëtes de Gœttingue; il oppose aux prescriptions factices de l'école les oracles de l'instinct; il se rassure en rejetant sur la nature ces mouvements auxquels il ne peut résister :

« Cette flamme d'amour, est-ce donc une volonté libre qui l'a allumée? Non, c'est la nature qui sème dans le champ du cœur de telles semences. Rien ne les étouffe, elles germent, elles grandissent et s'épanouissent d'elles-mêmes, comme dans la vallée et sur la prairie germent herbes et fleurs, gazons et roseaux. »

Après ces longues agonies, ils se rendormaient, vaincus tous deux, dans leur sécurité, et tout était oublié jusqu'au réveil. Mais chaque matin ramenait inexorablement les mêmes découragements et les rendait au sentiment de leur fatale captivité, sans qu'il leur fût permis de souhaiter, de prévoir le jour où ils pourraient s'aimer d'un amour librement avoué; c'eût été là une espérance meurtrière, qui eût entr'ouvert la tombe d'une sœur, d'une femme résignée. Elle vint pourtant, cette liberté qu'il leur était interdit de désirer; ils allaient pouvoir rentrer dans le courant du monde contre lequel on ne lutte pas, d'où l'on ne s'arrache pas impunément. Ce que la fidélité la plus intacte, ce que le plus humble et le plus rougissant des amours heureux n'avait pu faire pardonner, la loi, d'un mot, allait l'absoudre. Elle le fit, et presque aussitôt Molly mourut.

Pendant ces mêmes années, il avait perdu l'amitié de Voss et de Boïe pour s'être chargé de l'*Almanach des Muses*, dont le premier avait quitté la rédaction. L'héritage de son beau-père avait été englouti, grâce à son ignorance en administration, dans un vaste domaine qu'il avait pris à ferme.

Obligé de se démettre de sa charge de bailli, il était retourné à Gœttingue; il y avait obtenu la faveur de faire à l'Université, sans traitement, des leçons sur l'esthétique; forcé, pour vivre, de faire des traductions, il était déclaré bel esprit et traité comme tel avec la dernière grossièreté par les pédants universitaires qui ne pouvaient pas plus amnistier sa vie que son talent. C'est au milieu de cette tragédie intime et de ces tristes épisodes que Burger avait composé la plupart des œuvres qui lui assurent un rang très-élevé dans l'histoire de la poésie allemande. Le malheur n'est pas sans doute un titre littéraire; mais il

est quelquefois un commentaire qu'une critique sincère n'a pas le droit de négliger.

C'était malgré lui, par l'impétuosité d'une passion irrésistible, que Burger s'était laissé entraîner hors de l'ordre social; en poésie, c'est de dessein prémédité qu'il prétend s'affranchir des règles établies. Il a raillé durement le code artificiel inventé par les faiseurs de poétiques, et s'est rapproché de toutes ses forces de la poésie instinctive, telle qu'on se flattait de l'avoir récemment découverte dans le peuple. Herder venait de montrer qu'il y a dans tous les peuples, à l'enfance de leur histoire, une faculté de création poétique, antérieure à l'art et à l'étude, dont la fécondité dure souvent plusieurs siècles. Percy venait de publier son recueil de ballades anglaises, spontanément écloses dans l'imagination du peuple, tout empreintes de l'énergie jeune, âpre et sans art de leur auteur. Ce recueil avait soulevé dans toutes les têtes poétiques de l'Allemagne une agitation profonde. Ces vieilles romances, si vivantes, faisaient ressortir tout ce qu'il y avait de froidement machinal dans la poésie telle que les savants l'avaient faite. Vous n'y trouverez en effet aucun des procédés de commande pour préparer, pour tempérer, pour adoucir l'effet; le récit de l'action a quelque chose de sommaire et de décousu. L'auteur anonyme, qui ne tient pas à faire admirer ses grâces ou son adresse, n'a pas peur de produire une impression trop forte; il ne songe pas non plus à développer, se fiant à l'imagination des simples auxquels il s'adresse, pour achever les traits qu'il indique en courant. Burger sent fort bien la puissance de cette poésie toute nue, qui ignore le calcul; dans plusieurs de ses pièces, il a essayé, non de la traduire, mais de la germaniser, par exemple dans le *Frère gris*, dans l'*Enlèvement*, surtout dans le *Comte Walter*, imitation de cette incomparable romance de *Child Walters*, où le moyen âge a mis toute sa douceur et toute son atrocité. Il y a dans ces poésies de Burger tout ce qui distingue sa manière, une forme rude avec une élégance étudiée, de la force, non pas la force qui se révèle même au repos par la confiance de l'attitude, mais cette vigueur passagère qui enfle les muscles et se manifeste par la tension, par l'effort, par la brutalité des mœurs exagérée sans nécessité, de la hardiesse et de la promptitude dans l'expression, une exécution nette, enfin ce qu'il y a de plus contraire à l'esprit de la poésie instinctive, une vaine surcharge d'ornements, et, pour l'appeler par son nom, de la rhétorique.

Il est permis de penser que le talent de Burger était supérieur au mérite de ses poésies : il a été dupe d'une théorie. Il visait, de son propre aveu, aux qualités qui font le poëte populaire; la popularité

était à son sens non-seulement le prix, mais le signe et une condition de la perfection. Il peut se cacher dans cette affirmation une dangereuse équivoque, qui serait de prendre le peuple dans le sens restreint de la multitude confuse et ignorante. Je crois, certes, qu'il peut y avoir au-dessous des classes éclairées assez d'imagination et d'intelligence pour deviner la grandeur, pour en sentir l'influence et l'attraction, et cela surtout quand l'art est encore trop naïf pour savoir mentir. Mais cette foule se laisse aisément tromper; on lui en impose par l'attitude, la déclamation, les grands éclats, l'apparence; faute de culture, de réflexion, de défiance, elle tombe dans les piéges littéraires les plus grossiers, et que signifient alors ses applaudissements? Burger lui-même a confondu souvent et de bonne foi les artifices, les moyens d'effet, les cris de tribun avec les tours abruptes et le langage sans apprêt des vieilles romances.

Pour être populaire, le poëte n'avait, selon Burger, qu'à ne rien laisser dans l'expression de sa pensée, qui ne fût aisément accessible aux moins savants. Ce qu'il exige ici, ce ne peut être cette clarté de forme que l'écrivain doit à tous ses lecteurs sans exception. Que voulait-il donc? Se serait-il imaginé que pour captiver les masses il fallût exclure de la poésie toute espèce de mystère? Il faudrait alors exclure les masses de la poésie même. Car la poésie, comme la vie, pose sur l'incompréhensible; elle séduit l'esprit par les émanations, par les vagues indices qu'elle lui apporte de terres ignorées, au bord desquelles s'arrête la science. Le poëte de *Lenore* le sentait bien; *Lenore* est un drame plein de fantômes, de fantômes réels, c'est-à-dire de ces terreurs qui sont pour l'homme le lien des deux mondes. Les miraculeux compagnons du *Chasseur féroce*, cet autre chef-d'œuvre de Burger, les voix qui l'excitent ou qui l'avertissent, ne sont-ce pas des traductions poétiques des indéfinissables mouvements qui s'accomplissent au fond de l'âme? Que le surnaturel n'ait pas de réalité pour la raison, soit; il existe au moins dans l'imagination, il y naît naturellement, il se révèle d'une manière plus vive et plus directe, il s'impose plus fréquemment aux simples qu'aux savants, bien que l'étude même n'en étouffe jamais en nous le sentiment.

Il est vrai, comme le remarque Burger, que les grands poëtes se sont fait entendre de la nation entière sans acception de classes; mais ceci s'applique aux poëtes des époques où toutes les classes ont la même manière de sentir et de penser; dans Homère, Diomède et son cocher ont, ou peu s'en faut, même langage et mêmes sentiments. Mais quand la culture est venue, alors sont entrées dans la poésie

des conventions nouvelles auxquelles il a fallu être initié pour y trouver plaisir; les arts ont pris quelque chose d'aristocratique; destinés à l'élite, ils ont beaucoup perdu de leur grandeur, de leur puissance réelle en perdant de leur simplicité, et sont devenus presque un luxe parmi les autres luxes des désœuvrés; et, pour que le peuple eût sa littérature, on lui en a fait une à son usage, abaissée, vulgaire, souvent ignoble. Peut-on espérer de voir renaître encore une poésie grande et populaire, c'est-à-dire ingénue et savante comme celle des premiers âges? Burger en a cherché sans succès la source perdue, et on ne la retrouvera pas aisément, à en juger du moins par les conditions auxquelles, selon Schiller, le poëte vraiment populaire devra satisfaire : « Interprète éclairé, raffiné même, des sentiments du peuple, il offrirait » aux passions, qui cherchent une issue et un langage, à l'amour, à la » joie, à la piété, à la tristesse, à l'espérance, un texte plus pur et plus » profond; en leur prêtant une voix, il se rendrait maître de ces passions, » et ennoblirait jusque sur les lèvres du peuple leur explosion rude, déré- » glée, souvent bestiale. Un tel poëte résoudrait la plus sublime philo- » sophie de la vie dans les sentiments simples de la nature, transmet- » trait à l'imagination les résultats de la plus laborieuse recherche, et » donnerait à deviner au sens enfantin de la foule les secrets du pen- » seur dans une langue d'images aisée à déchiffrer. Précurseur de la » science, il répandrait parmi le peuple, sous un voile attrayant, les » vérités les plus hardies de la raison, longtemps avant que le philo- » sophe et le législateur se hasardassent à les introduire dans leur plein » éclat; avant d'être un objet de conviction, elles auraient, entre ses » mains, exercé leur puissance muette sur les cœurs, et un désir im- » patient, unanime, les arracherait enfin à la raison elle-même. »

Burger recourt parfois à des moyens de popularité vulgaires, mais sûrs. Il prendra pour sujet, par exemple, quelqu'un de ces actes généreux et excellents, que par malheur les journaux gâtent par leurs éloges, et les académies par leurs récompenses. Où est le lecteur mal-avisé ou cynique qui osera ne pas s'intéresser à ces belles-actions? La poésie passe protégée par la morale; mais comme la morale est par elle-même fort peu poétique, il faut bien se sauver par la rhétorique, et le poëte allonge de son mieux le tableau de la débâcle, multiplie les appels au sauveur qui se fait attendre, fait comme Pindare l'éloge du chant qui assure au *Brave homme* la seule récompense digne de lui. Ce tapage d'enthousiasme, d'artifices, de discours qui se fait autour d'une action dont la valeur exquise est d'être accomplie sans calcul, sans préméditation, presque sans conscience, ce bruit d'éloges qui étourdit

une âme dont la grandeur est de s'ignorer elle-même, est fait pour déparer le mérite moral le plus réel. Au lieu de chanter le *Brave homme*, qu'il ne connaît pas, qu'il ne peut connaître sans que le *Brave homme* encoure le reproche de calcul et de charlatanisme, il pouvait trouver plus de ressources dans le danger tout simple des inondés. J'aime mieux la pièce intitulée *Dame Madeleine;* le bienfaiteur n'apparaît là du moins que pour expliquer le miracle; mais en attendant, dame Madeleine, qui a perdu sa vache, touche par sa douleur et fait sourire en même temps; ses plaintes pathétiques, ses terreurs, le merveilleux qui se mêle à tout cela, sont traités avec autant d'art que de vérité. Le familier, et, s'il faut le dire, le commun de la donnée première a pour les petites gens l'attrait d'une expérience personnelle; mais la réalité un peu plate peut-être est relevée ici par la distinction étudiée de la forme.

Le travail achevé de la versification, le soin du langage, la forme enfin, voilà la seconde préoccupation de Burger; la popularité était la première, ou plutôt cette correction irréprochable à laquelle il prétendait était encore un moyen de popularité; car il s'assurait par là de plaire aux esprits lettrés, amoureux du détail, du fini, de l'exquis. Il gagnait les catégories diverses du public, et il s'en fait lire encore par des qualités différentes; il captivait les simples par le sujet et les sentiments mêlés d'un peu de mélodrame, il retenait les délicats par la recherche réussie de l'exécution, par *le faire*. Il n'est pas le premier qui soit parvenu, grâce à cette ruse, à se faire accepter de tout le monde, à obtenir ainsi une popularité illusoire. Il ne s'en faisait pas moins l'idée la plus fausse de la correction, la prenant pour la patience à corriger, croyant qu'on y atteint par la lime et le grattoir. Au-dessus de cette correction grammaticale, pour laquelle se feraient tuer bien des critiques, il en est une autre que ne donne pas et qu'altère souvent ce travail subalterne et tardif; l'idée poétique a sa forme naturelle qui ne demande qu'à se déployer en liberté, et ce parfait déploiement est la vraie correction; c'est faute de l'entendre ainsi que Burger tombe maintes fois dans la déclamation, et que, artisan de vers et de langage irréprochables, il n'est pas toujours un poëte correct. Certes, il faut que l'habileté de la main réponde aux exigences de l'esprit, mais elle n'est pas, comme Burger fut induit à le croire, indépendante de la pensée. Et de là en grande partie les imperfections de son œuvre que Schiller, dans une heure d'irritation et de partialité, lui a reprochées trop durement.

A juger les poésies de Burger en elles-mêmes, sans songer à sa vie, on reconnaît que sa place est marquée à peu de distance, sinon à côté des plus grands. Elles ont ce qui conserve la vie à des œuvres pleines de

défauts, à savoir, la passion dont le feu reluit enc
ciselures du style le plus travaillé. Et cette passi
ment au souvenir de la destinée du poëte; on sent
cœur dans les frémissements de sa plume, su
par lesquelles les déesses jalouses de la poésie se
le culte n'est pas tout à fait désintéressé. Mais q
le poëte était la proie d'une puissance inexorable.
poëte tournaient contre lui. Tout désolé encore d
reçut une lettre en vers d'une jeune femme qu'i
elle était spirituelle, belle aussi, disait-on; elle éta
de ses malheurs peut-être, et elle lui offrait de
cœur, plongé dans un deuil qui aurait dû le prot
ner pourtant. Ce fut son dernier rêve, ce fut sa
bout de quelques mois s'étaient révélées des inc
mède, et une séparation nouvelle, mais volonta
Burger à sa solitude et à ses souvenirs. La mort v
clore une vie dans laquelle je ne puis m'empêche
à l'autre la plus parfaite harmonie de malheur.

CH.

LENORE

1773

Lenore, dès le point du jour, sortait en sursaut de rê
dèle, Guillaume, ou mort? Combien de temps faudra-
allé avec l'armée du roi Frédéric à la bataille de Pragu
était encore sain et sauf.

Le roi et la czarine, las de leur longue querelle, ava
rage, et fait enfin la paix; et chaque armée, avec chant
des timbales, parée de branches vertes, regagnait son cl

Et partout, partout, par monts et par vaux, vieux e
devant de la bruyante allégresse des arrivants. « Béni s
et femme; « bienvenu! » disait la promise joyeuse. Mais
avait à donner ni salut ni baiser.

Elle allait bien de tous côtés, interrogeant les passants; elle s'enquérait de lui par tous ses noms. Mais personne qui pût en donner des nouvelles, personne de tous ceux qui venaient dans le village. Enfin, quand l'armée fut passée, elle se mit à arracher ses cheveux d'ébène, elle se jeta par terre avec des gestes d'insensée.

La mère accourut près d'elle : — « Ah! que Dieu ait pitié de nous! mon enfant, dis, qu'as-tu donc? » — Et elle la serrait dans ses bras. « O mère, mère! tout est fini! à présent, le monde et tout peut s'abîmer. Dieu est sans miséricorde! infortunée! malheur, oh! malheur à moi! »

« Protége-nous, Dieu, protége-nous! regarde-nous d'un œil bénin! Enfant, dis un *Pater noster!* Ce que Dieu fait est bien fait! Dieu, Dieu aura pitié de nous! » — O mère, mère! c'est folie d'y penser! Non, ce que Dieu m'a fait n'est pas bien! à quoi, à quoi servirait ma prière? Maintenant ce n'est plus nécessaire. »

« — A nous, mon Dieu, à nous! qui connaît le Père le sait bien, il vient au secours de ses enfants. Le très-saint Sacrement apaisera ton chagrin. » — « O mère, mère, ce qui me brûle, aucun sacrement ne l'apaisera! aucun sacrement ne peut rendre la vie aux morts. »

« — Écoute, enfant! dis! si le trompeur, là-bas, dans son pays de Hongrie, avait renoncé à sa foi, fait un autre mariage? laisse faire, enfant, laisse aller son cœur! va, il n'y gagnera pas, non jamais! à la séparation de l'âme et du corps, il sera brûlé par son parjure. »

« — O mère, mère! c'en est fait! ce qui est perdu est perdu! la mort, la mort, voilà mon gain, à moi! Oh! ne fussé-je jamais née! Éteins-toi, ma lumière, pour jamais, éteins-toi! meurs, meurs dans l'horreur et la nuit! Dieu est sans miséricorde! infortunée! malheur, oh! malheur à moi! »

« — Au secours, mon Dieu, au secours! ne regarde pas en juge ta pauvre enfant! Elle ne sait pas ce que dit sa langue; ne lui compte pas son péché! Ah! enfant, oublie ta douleur terrestre, et pense à Dieu et au Paradis; crois-moi, le fiancé de ton âme ne te manquera pas. »

« — O mère! qu'est-ce que le Paradis? ô mère! qu'est-ce que l'Enfer? près de lui, près de lui est le Paradis, et sans Guillaume, l'Enfer! — Éteins-toi, ma lumière, pour jamais, éteins-toi! meurs, meurs dans l'horreur et la nuit! Sans lui, en ce monde ou dans l'autre, il n'y a plus de bonheur pour moi. »

Ainsi le désespoir allait déchaîné dans son cerveau et dans ses veines; elle continuait, la téméraire! à disputer avec la divine Providence; elle se déchira la poitrine, elle se tordit les mains jusqu'au coucher du soleil, jusqu'à ce qu'au firmament fussent montées les étoiles d'or.

Et dehors, écoutez? tra, tra, tra, on dirait le bruit d'un cheval; c'est le cliquetis d'un cavalier qui descend sur les marches du perron. Écoutez! écoutez! l'anneau de la porte qui frappe tout doucement, tout doucement, *kling, ling, ling!* puis à travers la porte, viennent jusqu'à son oreille ces paroles :

« Holà, holà! ouvre-moi, petite! dors-tu, mon amour, ou es-tu éveillée? Que sens-tu encore pour moi, dis? pleures-tu ou ris-tu? » — « Ah! Guillaume, est-ce

toi?... la nuit, si tard?... J'ai pleuré, j'ai veillé; ah! j'ai grandement souffert! d'où viens-tu à cette heure? »

« — Nous ne sellons qu'à minuit, je viens de bien loin, de Bohême. Il était tard quand je suis parti; je viens te prendre avec moi. » — « Ah! Guillaume, d'abord entre vite! le vent siffle dans les haies d'épines, entre, viens, le bien-aimé de mon cœur, te réchauffer dans mes bras! »

« — Laisse siffler le vent dans l'épine blanche, laisse-le siffler, petite, laisse-le siffler! le cheval creuse la terre, l'éperon sonne à mes pieds, je ne puis pas rester ici. Viens, mets ta jupe, prends ton élan, et saute en croupe sur mon cheval. J'ai encore cent milles à faire avec toi aujourd'hui, pour arriver à notre lit de noces. »

« — Dis, où est ta petite chambre? où? comment est ton petit lit de noces? » « — Loin, loin d'ici!... tranquille, frais et petit!... six planches et deux planchettes! » — « Y a-t-il place pour moi! » — « Pour toi et pour moi! viens, mets ta jupe, prends ton élan et saute derrière moi! les invités attendent; la chambre est déjà ouverte. »

La petite mit sa belle jupe, prit son élan, et sauta sur le cheval lestement; elle enlaça ses bras de lis autour du cavalier bien-aimé. Et puis, *hurr! hurr!* hop! hop! hop! ils vont au galop, un galop sifflant, tant que cheval et cavalier haletaient, que cailloux et étincelles jaillissaient.

A main droite, à main gauche, comme volaient devant leurs yeux champs, prairies et landes! — comme tonnaient les ponts! — « As-tu peur aussi, mon amour?... la lune reluit! hourra! les morts vont vite! As-tu peur aussi des morts, mon amour? » — « Ah! non!... mais laisse là les morts. »

Qu'est-ce qui a résonné là-bas! quel chant et quel bruit! autour de quoi ont voltigé les corbeaux? Écoutez! le son des cloches! — Écoutez! le chant des morts : « Mettons le corps dans la terre! » Et un convoi s'approchait, portant un cercueil sur un brancard. Le chant ressemblait au cri des orvets dans un étang.

« Après minuit vous enterrerez le corps, avec sonnerie, cantiques et chants funèbres! Maintenant, j'emmène chez moi ma jeune femme; je la conduis au repas de noces! Viens ici, sacristain! viens avec les chants, et braille-moi le chant de mariage! Viens, curé, et récite la bénédiction, avant que nous allions nous mettre au lit. »

Sonnerie et chant se taisent... le brancard a disparu... Obéissant à son appel, les voilà qui accourent, *hurr! hurr!* ils touchent à la croupe du cheval... Et toujours plus loin, hop! hop! hop! ils allaient au galop, un galop sifflant, tant que cheval et cavalier haletaient, que cailloux et étincelles jaillissaient.

Comme volaient à droite, comme volaient à gauche montagnes, arbres et haies! Comme volaient à droite et à gauche, villes, villages et hameaux! — « As-tu peur aussi, mon amour?... la lune reluit! hourra! les morts vont vite! As-tu peur aussi des morts, mon amour? » — « Ah! laisse-les en paix, les morts! »

Et voilà, voilà qu'à un gibet dansait en l'air, autour de la spirale de la roue,

à peine visible au clair de la lune, une bande patibulaire. — « Çà, çà, canaille, ici! venez ici, canaille, venez et suivez-moi! dansez-nous la valse des noces, quand nous allons nous mettre au lit! »

Et la bande, schsh, schsh, schsh, accourut derrière eux, avec un bruissement pareil à celui du vent qui tourbillonne dans les coudriers à travers les feuilles sèches. Et plus loin, plus loin, hop! hop! hop! ils allaient au galop, un galop sifflant, tant que cheval et cavalier haletaient, que cailloux et étincelles jaillissaient.

Comme volait tout ce que la lune éclairait alentour, comme cela volait au loin! comme volaient là-haut, sur leurs têtes, le ciel et les étoiles! — « As-tu peur aussi, mon amour?... la lune reluit! hourra! les morts vont vite! As-tu peur aussi des morts? » — « Oh! malheur! laisse en paix les morts! »

« Allez! allez! il me semble entendre déjà le chant du coq... le sablier va être bientôt vide... Allez! allez! Je sens l'air du matin... Allez! en avant donc! — Nous sommes au bout, au bout de notre course! le lit nuptial s'ouvre! les morts vont vite! nous voilà, nous voilà arrivés! »

Vite, à bride abattue, ils vont sur une porte de fer grillée; un coup d'une mince cravache, et tout a sauté, serrure et verrou. Les battants ont volé en grinçant, et la course continue sur les tombes; tout autour, les pierres funéraires reluisaient à la clarté de la lune.

Ah vois! vois! en un instant, houououh, un prodige affreux! le collet du cavalier, morceau par morceau, est tombé comme de l'amadou pourri. Un crâne sans toupet ni queue, un crâne tout nu, voilà ce qu'est devenue sa tête; son corps, un squelette, avec un sablier et une faux.

Le cheval noir s'est cabré, il a reniflé avec furie, il a lancé du feu; et, pst! au-dessous d'elle, il s'est enfoncé et a disparu. Hurlement, hurlement du haut des airs, lamentations du fond de la fosse. Le cœur de Lenore, avec tremblement, luttait entre la mort et la vie.

Maintenant, à la clarté de la lune, tout autour, les esprits dansaient en cercle une danse de chaînes, et hurlaient cette mélodie : « Patience! patience! même quand le cœur est brisé! ne conteste pas avec le Dieu du ciel! quand tu es délivré du corps, que Dieu ait pitié de ton âme! »

LA VACHE

1784

Dame Madeleine pleurait sur son dernier morceau de pain. De chagrin elle ne pouvait pas manger. Ah! les veuves sont souvent affligées d'une plus grande misère que ne l'imaginent les gens heureux.

« Te voilà par terre, à cette heure, abattue pour toujours. Que me restera-t-il après t'avoir mangée ? » Car, ô misère ! sa fortune, son seul bien avait péri, la vache qui l'avait nourrie jusque-là.

A l'étable, avec un gai carillon, retournaient les autres, rassasiées et contentes. Devant la porte de Madeleine aucune ne s'arrêtait plus, ne l'appelait plus par un doux mugissement.

Comme de petits enfants que l'on déshabitue du sein maternel, le soir, la nuit, elle pleurait sa perte et éteignait de ses larmes sa petite lampe.

Elle tombait sur sa pauvre couchette, le cœur serré de désespoir ; tous ses sens étaient troublés et ébranlés, tous ses membres brisés.

Pourtant, du soir jusqu'au matin, elle ne goûtait point de sommeil fortifiant. Appesantie par la fatigue, dans une tempête de songes pleins d'angoisses, elle s'éveillait en sursaut à chaque coup de l'horloge.

Le matin le son prolongé du cor des bergers lui rappelait son infortune. Malheureuse ! je n'ai plus de raison pour me lever ! » — Et elle sanglotait dans son oreiller.

Autrefois son cœur s'éveillait, au son éclatant du cor, pour louer la bonté du Seigneur. Maintenant sa douleur s'irritait, et gourmandait le tuteur des veuves et des orphelins.

Mais écoutez ! A son oreille et sur son cœur, comme une pierre, est tombé quelque chose, avec un bruit retentissant. Un frisson lui court à travers la moelle et les os ; elle a cru entendre comme un beuglement dans l'étable.

« O Ciel ! pardonne-moi toutes mes fautes, et ne punis pas mes péchés ! » Elle croyait à un tumulte d'esprit, qui s'élevait pour châtier son découragement coupable.

Mais à peine s'était perdu par degré l'écho du bruit effroyable, plus haut et plus clair encore le beuglement est parti de l'étable et parvenu à ses oreilles.

« Ciel miséricordieux, aie pitié de moi, et retiens le malin dans ses chaînes ! » Elle enfonce et cache sa tête dans les oreillers, tant que ses yeux et ses oreilles y disparaissaient.

Elle se fondait en sueur, son cœur palpitant battait comme un marteau. Et un troisième beuglement, encore plus haut, résonna comme si c'était dans la chambre devant son lit.

Alors elle saute tout effarée, pousse d'un coup les volets de la petite chambre. Le matin rayonnait déjà. Le frisson du crépuscule cédait à sa clarté joyeuse.

Et après s'être munie du signe de la croix : « Dieu me fasse la grâce de me protéger, amen ! » elle se risqua toute tremblante à aller à l'étable, en invoquant le nom tout-puissant de Dieu.

O miracle ! une tête se tourne vers elle, celle de la vache la plus magnifique, lisse et luisante comme un miroir avec une étoile d'argent sur le front. D'étonnement elle laissa tomber la barre.

La crèche était remplie de trèfle frais et odorant, et l'étable de foin pour la nourrir. Ici reluisait un petit seau blanc comme la neige, pour vider ses mamelles distendues.

Elle portait une feuille joliment écrite, entrelacée autour du front et des cornes : « Pour consoler la bonne dame Madeleine, N. N. m'a attachée ici. »

Dieu lui avait fait la grâce de comprendre ainsi la misère du pauvre, Dieu lui avait donné un petit morceau de pain qu'il ne pouvait pas manger tout seul.

Il m'a semblé que j'étais élu par Dieu pour louer ce qui est bien et ce qui est beau ; c'est pourquoi je chante ce qui est bien et ce qui est beau d'une manière toute simple et tout unie.

« C'est ainsi (un maçon me l'a juré), c'est ainsi que la chose s'est passée! » seulement il m'a défendu de dire le nom. Dieu le rende en bienfaits au noble homme! c'est la prière que je lui fais de tout mon cœur. Amen!

LE CHASSEUR SAUVAGE

1785

Le comte des Montagnes et du Rhin a sonné du cor : « *Halloh, halloh*, cavaliers et gens de pied! » En tête sa jument s'est dressée en hennissant; avec un grand tapage s'est précipité après lui le reste de la troupe; le vacarme et les aboiements des chiens découplés s'entendent parmi blés et buissons, prairies et chaume.

C'était le dimanche; le rayon du matin blanchissait la coupole du dôme. Sourdes et claires, les cloches de leurs volées solennelles appelaient à la grand'-messe. De loin résonnent doucement les chants de la foule pieuse des fidèles.

Au galop, à travers le carrefour, avec *horridoh* et *hassasa*, voyez! voyez! à droite et à gauche un cavalier de ci, un cavalier de là! le cheval de droite était blanc d'argent, le cheval de gauche couleur de feu.

Qui étaient les cavaliers à gauche et à droite? Je le devine bien, et pourtant je ne le sais pas; le cavalier de droite paraissait illuminé d'une lueur auguste, avec un visage doux comme le printemps. Laid, jaunâtre, le cavalier de gauche lançait des éclairs par les yeux, comme l'orage.

« Bienvenus à cette heure! bienvenus à la noble chasse! sur terre et dans le ciel il n'y a pas de jeu qui vaille ce plaisir! » En criant ces paroles, il s'est frappé le côté avec bruit, et a lancé son chapeau en l'air.

« Le son de ton cor, dit doucement celui de droite, s'accorde mal avec les sons de la cloche et les chants du chœur. Retourne! tu ne feras pas bonne chasse aujourd'hui. Écoute l'avis du bon ange, et ne te laisse pas prendre aux piéges du mauvais. »

« A la chasse, à la chasse, mon noble seigneur! » reprend rapidement le cava-

lier de gauche. « Quel son de cloches! quels chants de chœur! Amusez-vous à la chasse, c'est un plaisir plus gai! apprenez de moi ce qui sied à un prince, et ne vous laissez pas abétir par celui-là! »

« — Ah! bien parlé, homme de gauche! tu es un héros à mon gré. A celui qui ne peut se livrer à la chasse d'aller débiter des patenôtres! Fâche-toi, si tu veux, pieux niais, je consens à payer, s'il faut, mon plaisir! »

Et au galop, au galop, en avant à travers champs, par monts et par vaux, à droite, à gauche, les cavaliers continuaient de courir de ses côtés. Au loin bondit un cerf blanc, un cerf à seize andouillers.

Et le comte se mit à sonner du cor, et plus rapides volent cavaliers et gens de pied, et voyez! tantôt derrière, tantôt devant, un de la bande tombait mort. « Qu'il tombe! qu'il tombe au diable! ce n'est pas de quoi gâter le plaisir d'un prince. »

La bête se blottit dans un champ d'épis, elle espère y trouver un abri sûr. Tout à coup, voilà un pauvre paysan qui paraît dans une posture suppliante. « Miséricorde, mon bon seigneur, miséricorde! épargnez la sueur amère du pauvre! »

Le cavalier de droite s'élance, il adresse au comte un avertissement doux et bienveillant. Mais l'homme de gauche, qui sait mieux le prendre, l'excite au plaisir du mal. Le comte dédaigne l'avertissement du cavalier de droite, il se laisse prendre aux piéges de celui de gauche.

« — Arrière, chien! » Le comte souffle d'une manière terrible en regardant le pauvre laboureur. « Ou bien, par le diable, c'est à toi que je vais donner la chasse! halloh, compagnons, poussez là-dessus! pour preuve que j'ai juré vrai, détachez-lui des coups de fouet sur les oreilles! »

Dit et fait! le margrave franchit d'un bond la clôture, et, derrière lui, avec cris et coups de fouet toute la bande, chien, cheval et homme; et chien, homme et cheval foulèrent le blé en herbe, tant que le champ en fumait.

Effrayée par le bruit qui s'approche, relancée à travers champs, monts et vallées, poursuivie et atteinte, la bête parcourt le pacage vert et uni; et, afin d'être épargnée, se mêle adroitement parmi les troupeaux inoffensifs.

Mais de ci, de là, à travers clairière et forêt, et de ci, de là, à travers forêt et clairière, les chiens rapides quêtent et démêlent bientôt sa voie. Le berger, rempli d'anxiété pour son troupeau, se jette aux pieds du comte.

« Miséricorde, seigneur, miséricorde! laissez en repos mon pauvre troupeau paisible! pensez-y, bon seigneur, pensez aux pauvres veuves qui ont leur vache à paître ici. Pauvres femmes! c'est tout leur bien, épargnez-le. Miséricorde, mon bon seigneur, miséricorde! »

Le cavalier de droite s'élance, il adresse au comte un avertissement doux et bienveillant. Mais l'homme de gauche, qui sait mieux le prendre, l'excite au plaisir du mal. Le comte dédaigne l'avertissement du cavalier de droite, il se laisse prendre aux piéges de celui de gauche.

« Chien impudent, qui m'arrêtes! Ah! que n'es-tu changé toi-même en ta meilleure vache, et que ne fais-tu partie du troupeau, toi et encore toutes tes

gueuses! Mon cœur aurait plus de plaisir à vous poursuivre tout droit jusque dans le paradis.

» Holloh! compagnons, poussez là-dessus! Jo! doho! hussasah! » — Et chaque chien de la meute tombe en furie sur ce qu'il voit devant lui. Tout couvert de sang, le berger tomba par terre, tout couvert de sang tomba le troupeau pièce par pièce.

A grand'peine s'arrache au carnage le cerf, dont la course s'alanguit de plus en plus. Arrosé de sang, couvert d'écume, il se réfugie maintenant dans la nuit de la forêt; il se cache, tout au fond de la forêt, dans la chapelle d'un ermite.

Vite, sans s'arrêter, au bruit des coups de fouet, des horridoh et des hussasah, des aboiements, du son des cors, l'essaim en délire pousse sa poursuite jusque-là. Venant au-devant d'eux avec une douce prière, l'homme pieux sort de l'ermitage.

« Éloigne, éloigne-toi de cette voie! ne profane pas l'asile de Dieu! Les sanglots de la créature montent vers le ciel et crient vengeance à Dieu. Pour la dernière fois, prête l'oreille aux avertissements, sinon tu deviendras la proie de la ruine. »

Celui de droite s'élance tout inquiet, il adresse au comte un avertissement doux et bienveillant. Mais l'homme de gauche, qui sait mieux le prendre, l'excite au plaisir du mal. Et, malheur! en dépit des avertissements du cavalier de droite, il se laisse prendre aux piéges de celui de gauche.

« Ruine de ci, ruine de là! cela ne me fait pas peur, s'écrie-t-il. Fût-ce dans le troisième ciel, je ne me soucie pas d'une chauve-souris. Dieu et toi, vieux sot, fâchez-vous, s'il vous plaît; eh bien! je payerai mon plaisir. »

Il fait claquer son fouet, il sonne du cor: « Holloh! compagnons, poussez là-dessus! » En un clin d'œil disparaissent homme et chapelle, et derrière, disparaissent homme et cheval; et claquement de fouet, son du cor, vacarme de la chasse s'éteignent soudain dans un silence de mort.

Épouvanté, le comte regarde autour de lui; il veut sonner du cor, le cor ne sonne pas; il appelle et il n'entend plus sa voix. Il donne des coups de fouet, et le fouet ne claque pas; il enfonce ses éperons dans les deux côtés de son cheval, le cheval n'avance ni ne recule.

Puis des ténèbres s'étendent autour de lui, et vont s'épaississant comme une tombe. Un mugissement sourd s'élève, comme une mer éloignée. Bien haut, au-dessus de sa tête, terrible comme la fureur de la tempête, une voix de tonnerre crie cet arrêt:

« Homme forcené, nature diabolique, qui n'as rien de sacré, ni Dieu, ni homme, ni animal! La plainte et le cri de la créature, et tes méfaits contre elle se sont élevés contre toi, et t'ont cité en jugement là où flamboie la torche de la vengeance.

» Fuis, méchant, fuis et sois, dès cette heure et jusque dans l'éternité, chassé toi-même par l'Enfer et le démon, pour l'effroi des princes de tous les temps qui, pour assouvir leurs passions maudites, ne respectent ni Créateur ni créature! »

Une lueur jaune et sulfureuse s'élève et enveloppe le feuillage de la forêt. L'angoisse ruisselle à travers sa moelle et ses os; ses sens, dans une atmosphère

étouffante, s'émoussent et s'assourdissent. Une bise glacée lui souffle au visage, derrière son dos siffle la tempête déchaînée.

La bise souffle, la tempête siffle, et de dessous terre se dresse, houhou! une main noire de géant; elle s'ouvre de toute sa grandeur, elle allonge ses griffes; en un clin d'œil, elle veut l'empoigner dans le tourbillon; en un clin d'œil, il a la face tournée vers sa nuque.

Autour de lui tout est feu, tout est flammes; elles jettent des lueurs vertes, bleues, rouges. Autour de lui bouillonne une mer de feu; au milieu grouille la couvée infernale. Tout à coup, mille chiens d'enfer, animés par des cris, s'élancent du fond du gouffre.

Il court à travers les bois, les champs; il fuit, hurlant à pleine voix des cris de douleur. Mais à travers l'immensité du monde retentit derrière lui l'aboiement infernal, le jour par les fissures profondes de la terre, à minuit du haut des airs.

Sa face demeure tournée sur sa nuque malgré la rapidité de sa fuite impétueuse en avant. Il faut qu'il voie les monstres animés par les cris de l'esprit malin. Il faut qu'il voie le grincement, le jappement des gueules qui veulent le happer.

C'est la chasse de l'armée sauvage qui durera jusqu'au jugement dernier, et qui, souvent encore au milieu de la nuit, passe, objet d'horreur et d'épouvante, devant l'homme dissolu; c'est ce que pourrait bien, si d'ailleurs elle n'était obligée au silence, témoigner la bouche de plus d'un chasseur.

LE LAI DU BRAVE HOMME

Le lai de l'homme courageux s'élève et résonne comme la voix des orgues et celle des cloches. Qui peut se vanter d'un noble courage, celui-là ne se paye pas avec l'or, il se paye avec le chant. Merci, mon Dieu, de ce que je puis chanter et louer, afin de chanter et louer l'homme courageux.

Le vent de mer est venu du Midi, il a soufflé à travers les contrées du Sud; orageux et humides, les nuages ont volé devant lui, comme les troupeaux que le loup épouvante. Il a balayé les campagnes, ravagé la forêt, fait crever la glace sur les lacs et les fleuves.

La neige a fondu sur le sommet des montagnes, le fracas de mille torrents a retenti; la vallée est noyée sous une mer. La grande rivière du pays s'est enflée. Les vagues ont roulé; en s'élevant le long de leurs rives, elles ont roulé d'énormes blocs de glace.

Soutenu par des piliers et des arches, formé de bas jusqu'au haut de pierres carrées, un pont traversait la rivière; et au milieu se trouvait une maisonnette.

Là demeurait le péager avec sa femme et son enfant. « — O péager, péager ! fuis au plus vite. »

Un bruit sourd approchait de plus en plus menaçant; la tempête et les vagues hurlaient autour de la maison. Le péager monte sur le toit, il regarde le tumulte tout alentour. — « Ciel miséricordieux ! prends pitié de moi ! Perdu ! perdu ! qui va me sauver ? »

Les glaçons roulaient impétueusement, par ici, par là, arrivant coup sur coup des deux rives; des deux rives le fleuve a emporté les piliers avec les arches. Le péager tremblant, avec sa femme et son enfant, hurlait plus haut encore que le torrent et le vent.

Les glaçons roulaient, coup sur coup, aux deux bouts du pont, par ici, par là; crevé, renversé, un pilier s'écroulait après l'autre. La ruine allait atteindre le milieu. — « Ciel miséricordieux ! prends pitié de moi ! »

Debout sur la rive, on voyait une troupe de spectateurs, grands et petits; chacun criait, se tordait les mains, mais nul ne se hasardait à porter secours. Le péager, tremblant, avec sa femme et son enfant, perçait de ses cris suppliants le torrent et le vent.

Quand résonneras-tu, lai de l'homme courageux, comme la voix des orgues et celle des cloches ? allons, nomme-le, nomme-le donc ! Quand le nommeras-tu, ô le plus beau de mes chants? Dans un instant, la ruine aura atteint le milieu. Homme courageux, homme courageux, montre toi !

Un comte s'est avancé au galop, un noble comte sur un noble cheval. Que vient d'élever la main du comte ? c'était une bourse, pleine et tendue. — « Deux cents pistoles à celui qui essaye de sauver les misérables. »

Qui est l'homme courageux ? est-ce le comte ? dis-le, mon brave chant, dis-le ! le comte ? par le Dieu tout puissant ! c'était un brave homme ! pourtant j'en sais un plus brave encore. — O homme courageux, homme courageux, montre-toi ! La catastrophe approche, épouvantable.

Et toujours plus haut s'enflait le courant, et toujours plus haut soufflait le vent, et toujours plus bas tombait le courage. — O Sauveur ! Sauveur ! viens vite ! — Et toujours les piliers craquent et tombent, les arches crèvent et s'écroulent.

« — Halloh ! halloh ! hardiesse et courage ! » Le comte tenait la récompense levée. Chacun entend, mais chacun a peur; de ces milliers d'hommes, aucun ne s'avance. Vainement le péager, avec sa femme et son enfant, perçait de ses cris suppliants le torrent et le vent.

Voyez : honnête et simple, un paysan sort de la foule, son bâton de voyage à la main, vêtu d'un sarrau grossier, grand, fier de taille et de visage. Il a entendu le comte, il a compris ces paroles, il a vu la catastrophe qui s'approche.

Et hardiment, en invoquant Dieu, il s'est élancé dans la première barque de pêcheurs, et malgré tourbillons, débâcle et vagues, il est parvenu heureusement près des infortunés; mais malheur ! la barque était trop petite, il ne pouvait les sauver tous à la fois.

Et trois fois il pousse sa barque malgré tourbillons, débâcle et vagues; et trois fois il atteint le but heureusement, jusqu'à ce que le sauvetage soit achevé. A

peine les derniers arrivaient au port, que le dernier morceau du pont s'est écroulé.

Qui est, qui est le brave homme ? dis-le, dis le, mon brave chant ! Le paysan a hasardé sa vie : mais l'a-t-il fait pour l'or qu'il a entendu sonner ? Si le comte n'eût payé de sa richesse, peut-être le paysan n'aurait-il pas hasardé sa vie.

« — Ici, cria le comte, mon brave ami ! voilà la récompense ! viens ! prends-la ! » Dis, n'était-ce pas là bravement parlé ? — Par Dieu, le comte portait un noble cœur. — Pourtant, plus haut et plus céleste, en vérité, battait le cœur que le paysan portait sous sa blouse.

« — Ma vie ne se vend pas pour de l'or ; je suis pauvre, oui, mais pourtant je mange à ma faim. Donnez votre or au péager, car il a perdu ce qu'il avait ! » Il a dit d'un ton cordial et honnête, il a tourné le dos et est parti.

Tu t'élèves et résonnes, lai de l'homme courageux, comme la voix des orgues et celle des cloches. Qui peut se vanter de ce noble courage, celui-là ne se paye pas avec l'or, il se paye avec le chant. Merci, mon Dieu, de ce que je puis chanter et louer, afin de chanter la louange immortelle du brave homme !

LES HISTORIENS DE LA RESTAURATION

Histoire de la Restauration, par M. Louis de Viel-Castel, tome V.

Histoire du gouvernement parlementaire, par M. Duvergier de Hauranne, tome V.

Les deux remarquables volumes publiés par M. de Viel-Castel et M. Duvergier de Hauranne, ont été particulièrement bien accueillis, non-seulement parce qu'ils se distinguent, comme les précédents, par un sentiment vif et éclairé de liberté, mais surtout parce qu'ils traitent à peu près complétement d'une phase de notre histoire parlementaire dont le récit peut fournir d'utiles enseignements ; il s'agit du ministère Decazes, première tentative pour établir chez nous un gouvernement libéral. Nous disons première tentative, car les gouvernements de la Révolution, sans parler de l'établissement éphémère des cent-jours, ont été dominés par des circonstances trop exceptionnelles, trop en dehors de la vie ordinaire et régulière des peuples pour avoir eu le temps de développer logiquement, méthodiquement et avec suite une politique véritablement constitutionnelle. De la série de péripéties où ils passent et où nous voyons la théorie et le fait, le principe et l'expédient se mêler, se confondre, se combattre et se vaincre tour à tour, nous avons à tirer des leçons morales, leçons plus générales que spéciales, plus philosophiques que pratiques, s'appliquant à la nature humaine tout entière, plutôt qu'à telle société prise à un moment donné, soumise à une situation et à des institutions particulières.

Nous n'avons donc pas, selon nous, à tirer, au point de vue politique et pratique, un profit immédiat de l'étude des gouvernements révolutionnaires. Nous serions en révolution que nous en dirions autant, étant per-

suadé que les enseignements d'une révolution ne sont jamais utiles à la révolution qui suit. Un gouvernement révolutionnaire s'inspire des circonstances plus que des principes, et se préoccupe davantage de l'occasion que de l'expérience et des traditions. C'est là sa loi; s'il n'en est pas ainsi, il prend un autre nom et devient un gouvernement constitutionnel. Aussi quand nous voyons, et des conservateurs, et des libéraux, et des démocrates, et des légitimistes discourir sur les Constituants, les Girondins et les Montagnards, avec l'intention apparente d'extraire de leurs controverses des leçons propres à nous guider dans notre vie publique ordinaire, nous serions tenté de croire que l'esprit littéraire joue chez nous un plus grand rôle que l'esprit politique. Ces discussions poussent à la déclamation, même à l'éloquence; elles sont très-favorables à toutes les figures de rhétorique, à l'exclamation, à l'apostrophe, et surtout à l'exorde et à la péroraison. Il est donc tout simple que les orateurs, les historiens et les publicistes, qui se sentent le don du style, aiment à revenir sur des questions qui leur donnent l'occasion de développer leurs talents et de se populariser en excitant les passions, toujours faciles à soulever sur ces points.

Malheureusement, ce qui pousse beaucoup d'écrivains politiques à chercher des enseignements dans l'étude de la Révolution, c'est le plaisir d'en donner eux-mêmes. Nous sommes un siècle critique, dit-on souvent, en conséquence, nous aimons à distribuer çà et là nos conseils et à examiner le pour et le contre; chose en elle-même fort bonne et qui serait excellente si nous n'y mettions pas un peu trop de suffisance et de pédantisme. Naturellement, puisque critiques nous sommes, nous ne pouvons pas être mécontents de nous, et nous apprécions à leur juste valeur notre expérience et notre sagacité; mais nous pensons que nous dépassons les bornes quand il s'agit de la Révolution. Nous nous sommes habitués depuis quelque temps à la juger avec une hauteur pédagogique, et à lui faire la leçon avec une vaniteuse sévérité que n'autorise pas notre sagesse pratique. Nous ne parlons pas seulement ici de l'école du droit divin qui la nie dans son principe, ni de l'école césarienne qui encense le principe pour mieux en dénaturer les conséquences : nous parlons surtout, car celles-là seules nous intéressent, des écoles libérales, depuis celles qui s'intitulent conservatrices, jusqu'à celles qui s'avancent jusqu'à la démocratie. Elles aussi font comparaître devant leur dédaigneuse critique, et les Montagnards, et les Girondins, et les Constituants. Elles les jugent, les discutent, les comparent, les condamnent sans ménagement, leur reprochant ce qu'ils ont fait, leur indiquant ce qu'il ne fallait pas faire, leur déclarant avec une assurance sans modestie qu'il fallait faire telle ou telle chose dans tel ou tel cas.

Cette critique n'aurait pas grand inconvénient si elle restait dans le domaine de l'histoire; mais elle a une plus haute prétention, c'est, en fai-

sant la leçon aux hommes de la Révolution, de la faire aux contemporains, de rattacher les fautes de ceux-ci aux actes de ceux-là. Il en résulte alors qu'elle cesse d'être historique ou littéraire, qu'elle devient purement politique et tombe dans les exagérations de l'esprit de parti, ou, si l'on veut nous passer le mot, du parti pris. Dans son ensemble, elle part d'une idée préconçue, c'est qu'il y a encore en nous un esprit révolutionnaire qui nous domine, qui pèse sur nos opinions de tous les jours, les dénature, les altère et nous enveloppe de sa corruption comme une robe de Nessus. Partant de cette idée, les écoles dont nous parlons ne se bornent pas à reconnaître, ce qui est vrai, que nous vivons de la Révolution, en ce sens qu'elle a laissé en nous un idéal particulier; qu'elle nous a donné sur la justice, sur le droit, sur la liberté et l'égalité des notions qui ont leur source dans le mouvement qu'elle a inspiré à la société. Ce serait reconnaître un fait qu'on ne peut nier, de même qu'on reconnaît le même fait à propos de tous les grands mouvements moraux qui ont agité le monde; mais après avoir constaté cet idéal nouveau qu'elles adoptent en partie, elles l'analysent, le discutent, en font sortir diverses doctrines, quelques-unes bonnes, celles-là mauvaises, jusqu'à ce qu'elles en soient arrivées à la doctrine qui leur convient et qui, alors, pour chacune d'elles, reste le vrai idéal, les autres doctrines n'étant plus qu'une inspiration de l'esprit révolutionnaire.

Quoi donc! nous dira-t-on, voulez-vous empêcher de faire des distinctions entre l'erreur et la vérité, la liberté et l'anarchie, la vraie ou la fausse révolution? Nullement; ces distinctions ont leur utilité, nous voulons simplement indiquer dans l'espèce, comme on dit au palais, les vices actuels que nous voyons et que voici :

Le premier de tous est de maintenir la polémique dans des régions mystiques et de donner à la discussion politique le caractère d'une discussion religieuse. Aucune école n'ayant une définition bien nette, bien claire de l'esprit de la Révolution, ne pouvant dire où il commence, où il s'arrête, elles se divisent en églises orthodoxes et hérétiques, et se traitent comme telles. De là une argumentation vague, sans solidité ni modération, qui s'inspire moins du raisonnement que du sentiment, et qui s'égare dans des apothéoses et des effusions, des malédictions et des anathèmes empruntés à la méthode pontificale. De là, entre les écoles, des incriminations violentes; ou par passion, elles s'accusent réciproquement d'opinions qu'elles n'ont pas, ou par orgueil, elles acceptent les opinions dont on les accuse, et, au lieu de s'en défendre, les exagèrent et s'en parent. Elles ne s'analysent plus, elles ne cherchent pas à se connaître, car ce serait abaisser leur croyance au niveau d'une doctrine discutable. Elles s'affirment sans donner leurs motifs, comme un vrai catholique affirme sa foi sans donner ses raisons, et, par voie de conséquence, elles rendent leurs jugements, prononcent leur condamnation sans plus s'inquiéter de la défense qu'un inquisiteur d'Espagne ne se souciait d'une plaidoirie.

Qu'on ne nous accuse pas d'être trop sévère et de peindre les diverses écoles libérales sous des couleurs fausses; si nous entrions dans les détails, nous nous ferions mieux comprendre. Mais alors il faudrait parler des personnes et des partis, ce qui nous jetterait dans une voie de récriminations que nous voulons éviter. Regardons autour de nous, et chacun remarquera qu'à mesure qu'ils se rapprochent de la politique dite conservatrice, les hommes d'État et les écrivains empruntent le langage du professeur, du juge, et du grand-prêtre; qu'à mesure, au contraire, qu'ils se rapprochent de la politique dite démocratique, ils empruntent volontiers le style du tribun, du missionnaire et de l'apôtre.

Le vice de ce mode de discussion en engendre d'autres. Du moment que la polémique devient mystique, elle devient forcément intolérante ; par conséquent elle donne une grande supériorité aux partis extrêmes qui, ayant plus de violence de style, plus de hardiesse d'affirmation, imposent davantage aux intelligences peu éclairées, pénètrent plus avant les esprits bornés, flattent mieux les passions, les intérêts, les préjugés, et caressent les sentiments et les instincts de domination qui si souvent dictent les opinions. Ainsi l'on peut dire que les écoles doctrinaires, conservatrices, libérales, démocratiques, sans s'en rendre compte, subissent l'influence des deux écoles extrêmes, adoptent en partie leur méthode et imitent leur style. Vient un moment où elles cessent de discuter ou de raisonner pour prononcer des arrêts, déclamer des abjurations et faire intervenir fantastiquement le spectre rouge et le fantôme blanc; elles savent qu'elles plaisent par là à cette partie de leur public qui donne une grande place dans sa politique au lieu commun, au tempérament, à l'imagination ; car il faut l'avouer, dans quelque parti que ce soit, même dans les plus modérés et les plus aristocratiques, il y a un peuple qui veut qu'on l'émeuve, qu'on encourage ses rancunes et ses haines, qu'on le soulage en apostrophant ceux qui osent penser autrement que lui, qu'on rejette hors de la loi morale ceux qui peuvent nuire à son ambition et à ses intérêts. Cet honnête peuple veut que l'on mette en action le mot de la Bruyère : « C'est un monstre, un scélérat, dites-vous! je vous entends, il n'est pas de votre avis. »

Des deux écoles extrêmes, qu'il est à peine besoin de nommer, de l'école contre-révolutionnaire et de l'école révolutionnaire, quelle est celle qui pèse le plus sur les diverses écoles libérales ? Ce n'est pas la seconde, mais la première. L'école révolutionnaire, on ne peut le nier, fait chaque jour des efforts pour se modifier. Dans quel écrivain considérable, s'y rattachant, trouve-t-on l'apologie de la dictature, du salut public, de la terreur ! L'idée de la souveraineté absolue du peuple et de la majorité, qui était jadis un acte de foi, est analysée, soumise à une critique sévère par des historiens qui, il y a quelque dix ans, auraient vu dans une telle entreprise un excès d'audace et presque une profanation. La souveraineté du but qui, par une contradiction singulière, était

un principe pour les adorateurs de la souveraineté absolue du peuple, est maintenant reniée [1]. A proprement parler, il n'y a plus de dogmes révolutionnaires, si ce n'est chez quelques écrivains obscurs et attardés. Il faut rendre justice à tout le monde, même à ceux dont on est séparé. L'école révolutionnaire a une tendance à s'éloigner de ses traditions; si elle n'est pas encore arrivée à s'en détacher tout à fait, elle y arrivera. En rejetant l'antinomie dont nous venons de donner les termes : souveraineté du peuple, souveraineté du but, elle est entrée fatalement dans une nouvelle voie. Ses idées sur la liberté, le droit, le rôle de l'Etat et de l'individu reposent sur des principes qui appartiennent à d'autres partis aussi bien qu'à elle, et sur lesquels aucune opinion n'a su, pas plus qu'elle, se mettre définitivement d'accord.

L'école contre-révolutionnaire a eu des destinées contraires. Elle s'est fait d'abord constituer au sein du pouvoir lui-même, elle a eu à son service les forces administratives et les institutions politiques; elle eut, dès ses premiers jours (nous ne remontons pas plus haut que 1815), la liberté pleine et entière de parole et de discussion, ou plutôt la liberté de condamnation, car alors il n'était pas question de discussion. Elle put donc, sans contrôle, sans controverse, faire renaître tous les cruels souvenirs de la Terreur; elle put les identifier avec la Révolution même. Ainsi fit-elle, confondant dans la même qualification le libéral, le constitutionnel, qu'elle appelait indifféremment et naturellement des révolutionnaires; elle usa immédiatement de sa toute-puissance. Dès le premier jour, elle atteignit le plus haut degré de la polémique hyperbolique; elle se garda bien de s'égarer; elle alla droit aux mots sacramentels et prononça une condamnation — que disons-nous — une malédiction : elle représenta la Révolution comme la fille de l'Enfer et les révolutionnaires comme nés de l'esprit du mal. Ce thème lui suffit; elle l'appliqua à ses adversaires de toute nuance sans distinction, et les constitua tous à l'état de Jacobins; elle se donna aussi le vent et le soleil. C'est un grand avantage dans la discussion de traiter son adversaire en accusé; on le réduit à la défensive, on regarde ses explications comme des aveux, ses dénégations comme des subterfuges; il alanguit son argumentation par des justifications, des analyses, des distinctions, qui paraissent bien froides en opposition aux réquisitoires des accusateurs publics.

Telle fut la situation où se trouvèrent les écoles libérales au commencement de la Restauration. Elles durent d'abord s'incliner sous les outrages de leurs adversaires comme les réprouvés sous les remontrances de leurs confesseurs, et, au moment même où elles imposaient leurs principes et leurs idées, elles se voyaient enveloppées dans une excommunication générale en tant qu'école révolutionnaire. Car les ultras ne firent

[1] Voir les derniers volumes de l'*Histoire de la Révolution* par M. Louis Blanc.

aucune différence entre 89 et 93, les principes d
étaient pour eux également condamnables et haïss
jamais de corruption d'origine. Ils les poursuiva
Charte. On comprend combien cette fausse situ
de désavantage aux libéraux et de supériorité aux
étaient faiblement soutenus par des partis non en
déjà persécutés, menacés, réduits au silence et à
lence de la réaction triomphante. On dut parler t
écouté ; une opposition qui n'aurait pas été un
regardée comme un acte de révolte ; un syllogisme
nement de colères, de cris, de fureurs, et de fraye
le désir d'avoir raison ne s'inspira avec plus d'au
n'était pas du fanatisme, la solennité du mot n'est p
un entêtement, un parti pris, un besoin irrésistibl
avaient leur source dans les préjugés les plus impéri
les plus dangereux. L'amour des représailles, le
geance, la haine du monde nouveau où les ultras s
des exilés. Toutes ces passions revêtues d'un style
religieux se représentant elles-mêmes comme l'exp
du trône, étaient de nature à causer quelque éblou
taine stupeur, même, à ceux qui les tenaient en mé

Nous avons insisté sur ces points parce que, selon
et les historiens de l'école constitutionnelle n'émet
assez sévère sur la violence réactionnaire et ne not
netteté et d'énergie les conséquences morales qu
eut d'abord pour effet d'introduire l'anarchie et
différentes nuances du parti libéral. Ce fut sous l'in
qu'elle inspirait que l'on vit des libéraux, dits modéré
prévôtales, la censure, les lois d'exception ; s'élev
des Chambres, la responsabilité ministérielle ; procla
roi règne et gouverne, et allier aux doctrines du droit
salut public. Tel fut le spectacle que donna par exen
dans les premiers temps de la Restauration ; il lui fa
pour en arriver aux idées libérales qui font aujou
Alors seulement il eut le courage de dire l'opposé
et de montrer avec quelle tranquillité d'esprit un do
ter et braver le reproche de contradiction. Certes
tenu ni à l'intérêt personnel, ni à l'ambition ; on
accusation sous ce rapport, on a rendu justice à sa si
foi, on éprouve même une certaine admiration à vo
matique établir : 1° que le gouvernement a le d
journaux la liberté de paraître, parce que si le
journaux selon leur liberté tout serait perdu ; 2
ment n'a pas le droit de s'opposer à l'apparition

que si les partis n'avaient point de journaux, tout serait également perdu. Il y a dans cette hardie contradiction quelque chose du stoïcien, qui ne craint point le respect humain. Toute la responsabilité en doit retomber sur l'esprit de réaction. Les libéraux qui tenaient à conserver la réputation de fidèles royalistes, durent se séparer des libéraux proprement dits, au moins par leur langage, et défendre soit la liberté, soit la répression, avec le langage et les principes du droit divin. Si, en la défendant, ils eussent parlé comme Benjamin Constant ; s'ils en eussent rattaché, comme lui, les principes à la Révolution, ils se seraient eux-mêmes compromis et auraient perdu une partie de leur autorité. Les salons, les coteries, les congrégations les eussent mis irrévocablement au nombre des mal pensants. La société élégante et polie, les nobles faubourgs les eussent enrégimentés avec autant de facilité au rang des révolutionnaires, que les patriotes des faubourgs *Antoine* et *Marceau*, sous la Convention, avaient déclaré suspects de royalisme tous les républicains qui ne plaisaient plus à leurs chefs.

Quoi ! nous dira-t-on, comparer la Terreur aristocratique de 1815 à la Terreur démagogique de 93 ? Nous n'y voyons aucun inconvénient ! Pourvu qu'on les condamne et qu'on les juge au point de vue de la morale absolue. L'historien doit avant tout ici considérer les choses dans leur principe plus que dans leurs conséquences.

M. de Viel-Castel est impartial : animé d'un grand amour de la justice, il proteste avec énergie contre les vices de la chambre introuvable, des cours prévôtales, des massacreurs de mines, des fonctionnaires publics qui faisaient à l'envi parade de zèle et de violence ; il reconnaît que les amis du gouvernement royaliste ont émis des doctrines qui semblaient être une imitation des doctrines du gouvernement terroriste, et, cependant, quand il en arrive à juger définitivement la terreur blanche et à la comparer à la terreur rouge, sans accorder les circonstances atténuantes à la seconde, il mitige sa sévérité, et s'étonne qu'on puisse la condamner aussi rigoureusement que la première. Les raisons qu'il donne ne nous ont point convaincu, et nous croyons encore qu'au point de vue moral, il est difficile de juger l'une avec plus d'indulgence que l'autre. En fait, il est évident, nous le dirons volontiers avec M. de Viel-Castel, que le tribunal révolutionnaire a fait tomber plus de têtes que tous les tribunaux de la Restauration, et que les massacres de septembre ont frappé plus de victimes que les massacres du midi. Mais ce n'est ni du fait, ni du résultat matériel qu'il faut s'occuper ici, c'est de l'intention et du sentiment qui ont dirigé les deux politiques, et surtout des circonstances différentes qui les ont produites et dominées. On l'a écrit souvent, cependant il est bon de le répéter, la terreur rouge a été un effet de la fatalité plutôt qu'une décision de la volonté. Les partis avaient été jetés par plus de trois ans d'agitation sans exemple au dehors de toute voie régulière, ils se trouvèrent tout à coup en face de tous les dangers, de toutes les

craintes, et ils n'ont été si cruels que parce qu'ils étaient eux-mêmes en proie à l'angoisse et à l'effroi. Ils eurent à défendre la patrie et la Révolution de toutes parts: ils crurent que la violence était le moyen le plus rapide, sans prendre le temps de se demander, si, une fois le danger présent écarté, elle ne laisserait pas dans les cœurs des haines, des frayeurs qui, dans l'avenir, seraient les plus grands obstacles aux idées qu'elle ferait momentanément triompher.

La Restauration n'a pas ce caractère. Elle n'est pas menacée, l'impérialisme est définitivement vaincu; il n'y a pas encore de conspirations ni de sociétés secrètes, elles n'eurent lieu que plus tard; elle est défendue par les armées étrangères, par la centralisation et les lois de l'Empire qu'elle a acceptées comme de très-bons moyens de gouvernement; elle a affaire à un peuple décimé par vingt ans de guerre, accablé par plusieurs défaites. La terreur blanche a été dirigée par des vainqueurs qui ne couraient aucun danger, par des hommes politiques qui étaient en position de lutter avec sang-froid et calcul; ils n'eurent point d'autres raisons d'être violents que de faire peur, non à des combattants, mais à des vaincus. Ils furent soutenus par les hautes classes de la société; les dames élégantes les encourageaient dans leurs salons, et jouaient, aux séances de la chambre introuvable, le rôle *des citoyennes des tribunes* à la Convention et aux Jacobins. Somme toute, si dans les deux Terreurs la moralité et la justice ont été également violées, les terroristes de la Restauration n'ont pas droit à l'indulgence qu'on refuse aux terroristes de la Révolution.

Il serait malheureux, en effet, qu'on pût croire que, des deux Terreurs, en admettant qu'elles partent du même principe, la seconde n'a été plus modérée, si ce mot est ici à sa place, qu'en raison de la modération même de ceux qui l'ont dirigée; elle a été moins effrayante dans ses excès, à part toutefois les massacres du Midi, uniquement parce qu'elle procédait d'un gouvernement régulier, légal, constitutionnel, et que les gouvernements organisés donnent à leur despotisme une apparence plus discrète que les gouvernements révolutionnaires, ordinairement bruyants. Ce n'a été qu'une affaire de méthode. Un ultra semble avoir été de notre avis: « Les excès d'un peuple, soulevé au nom de la liberté, sont épouvantables; mais ils durent peu, et il en reste quelque chose d'énergique et de généreux. Que reste-t-il des fureurs de la tyrannie, de cet ordre dans le mal, de cette sécurité dans la honte, de cet air de contentement dans la douleur et de prospérité dans la misère[1]? » Telle était l'opinion générale de Chateaubriand sur les deux systèmes comparés; toutefois, ayant l'occasion de passer de la théorie à la pratique, il montra quel souci, quels soins il fallait apporter à l'organisation de la répression conservatrice et réactionnaire, si on voulait lui donner une

[1] Chateaubriand, *Réflexions politiques*, p. 203.

apparence gouvernementale, décente et constitutionnelle. On a reproché au terroriste Danton d'avoir envoyé en Belgique des commissaires un peu rudes. « Que voulez-vous que j'y envoie? répondit-il, des demoiselles? » M. de Chateaubriand n'eût pas donné lieu à un pareil reproche, il n'eût pas choisi ses commissaires au hasard et en trop grand nombre : sept lui suffisaient par département pour sauver la France : « Un évêque, un commandant, un préfet, un procureur du roi, un président de la cour prévôtale, un commandant de gendarmerie, et un commandant de garde nationale ; que ces sept hommes-là soient à Dieu et au roi, je réponds du reste. » Un journal, dit M. de Viel-Castel, fit l'observation ironique que l'auteur, dans cette énumération, avait oublié le bourreau. Ce journal, selon nous, eut tort, l'absence du bourreau ne tenait pas à une négligence de M. de Chateaubriand, elle tenait simplement à une figure de rhétorique ; il l'avait désigné sans le nommer, au moyen de la *synecdoque*, figure de rhétorique aujourd'hui délaissée, mais alors classique et employée.

Il suffirait d'ailleurs de comparer, s'il est vrai que le style c'est l'homme, le langage des révolutionnaires à celui des ultras, pour apprécier à sa juste valeur leur modération réciproque; il serait très-curieux d'établir un dialogue composé de phrases tirées des discours des hommes de la Convention et des orateurs de la chambre introuvable, ou un discours suivi, composé de phrases éparses et choisies, de ces deux époques. Si on avait soin d'en extraire ce qui est caractéristique aux temps, il resterait une composition dans laquelle on ne reconnaîtrait pas facilement le style du terroriste et le style du légitimiste ; en vain, l'un parlerait au nom du roi, l'autre, au nom du peuple; l'un au nom de la charte, l'autre au nom de la constitution; l'un au nom de la république et du salut public, l'autre au nom du droit divin et du salut de la société. Ces principes et ces noms écartés, le langage restera le même ou peu s'en faut ; les mêmes mots serviront à défendre les deux causes. Factions, partis, conspirations, intrigues, tous ces mots apparaîtront aussi souvent dans les discours royalistes que dans les discours républicains; les mêmes accusations se reproduiront avec autant d'imprévoyance et aussi peu de fondement, mais avec la persistance et l'étourderie de la passion; la seule différence qu'on pourra remarquer au point de vue littéraire, c'est que la passion révolutionnaire s'exprimera dans un style plus sombre, plus fanatique, plus concentré, et que la passion contre-révolutionnaire s'exprimera avec plus de colère, plus d'abondance, plus de rhétorique, avec moins d'autorité et de fermeté. Telles sont, du moins, les conclusions qui résultent du parallèle que nous avons eu l'idée de faire entre les principaux personnages de ces deux funestes époques, et que nous ne publions pas par esprit de convenance et de modération. On n'est pas habitué à les mettre sur le même niveau, et ce serait courir risque de blesser inutilement des préventions et des sympathies respectables, que

de faire ressortir les ressemblances, les analogies, les conformités de langage, de principes, qui reliaient des hommes dont tant de personnes se font une idée différente, et croient si séparés. Sans doute, moralement, et en ce qui touche la souveraineté du but, ils étaient séparés ; mais, en ce qui touche les moyens et la politique, ils ne l'étaient pas autant et arrivaient facilement aux mêmes expédients, par conséquent, nous le répétons, au même langage, à ce point qu'on peut confondre des orateurs de grand talent avec le déclamateur Collot d'Herbois dans ses mauvais moments. « La haine et la fureur qui ont forgé le poignard de Louvel sont-elles apaisées ? Il en a, il est vrai, trempé l'acier dans *les eaux froides de la politique et de l'athéisme*, qui promettent le néant au crime et au criminel ; mais le cours des eaux est-il desséché ? ne grossit-il pas, au contraire, tous les jours ? ne devient-t-il pas *un torrent propre à transformer en poignards animés* les hommes qui s'y plongent ou qu'on y plonge tous les jours ? » Les fameuses hyperboles du comédien Collot d'Herbois et du louche Legendre ne le cèdent vraiment en rien à ce passage, que M. Duvergier de Hauranne appelle « un étrange mouvement oratoire » et que la chambre accueillit avec de grands applaudissements. On a peine à dire qu'il n'est ni de Trinquelague ni de la Bourdonnaie, les deux orateurs les plus ridicules de la Restauration, mais de M. Lainé, auquel les historiens accordent une réputation d'éloquence, réputation qui serait peu méritée, si ses discours contenaient quelques morceaux analogues à celui-ci. Heureusement il n'arrive à d'aussi fortes exagérations de style que dans les grandes circonstances, quand il s'agit de lois d'exception, de réaction, en d'autres termes, de lois de salut public et de terreur ; malheureusement, dans les circonstances ordinaires, sa passion et sa colère s'affaissant, il n'est plus éloquent d'aucune manière, ni en bien ni en mal, ni à la manière de Collot d'Herbois, ni à celle de Vergniaud, son compatriote.

Remarquons que la citation que nous venons de donner date de 1821, cinq ans après la Terreur blanche ; qu'elle est d'un homme surfait, comme talent et comme caractère, par beaucoup d'écrivains libéraux, mais qui ne fut ni au rang des ultras, ni au rang des introuvables. Loin de là, il contribua, comme ministre, à la dissolution de la fameuse chambre et à la rédaction de la loi électorale qui porta un coup redoutable à la réaction et fut la première espérance du libéralisme. Si donc, après plusieurs années du gouvernement parlementaire et constitutionnel, cet homme, qui avait des tendances libérales et qui ne manquait pas de patriotisme, se laissait aller à une telle incohérence de langage et de pensée, que devaient être le langage et les sentiments des orateurs secondaires ? si les chefs parlaient ainsi, que disaient donc la troupe et la cohue ?

Nous avons choisi à dessein cette citation de M. Lainé, et nous ne l'avons pas extraite des commencements de la Restauration, car il nous aurait été facile d'extraire des premières sessions des Chambres des cita-

tions sans nombre. Les histoires, comme on sait, en sont pleines, et il semble que députés, journalistes et magistrats luttent entre eux à qui se distinguera le plus dans l'art de l'invective et dans l'amour du despotisme; même chez les historiens les plus modérés, même chez M. de Viel-Castel, qui reste toujours dans la convenance et la mesure, il est impossible de ne pas se sentir indigné et scandalisé à la lecture de tant de théories odieuses, mises uniquement au service d'actes arbitraires, de lois, de jugements où il s'agit de la liberté, de l'honneur et de la vie des hommes. Cependant, malgré cette violence et la répulsion qu'elle inspire, on n'ose en tirer un argument contre la modération de ceux qui s'y livrent. On a une tendance naturelle à leur chercher quelques circonstances atténuantes dans l'influence du temps. On comprend que le lendemain d'une révolution, une restauration n'est pas autre chose; que les esprits ne sont pas maîtres d'eux-mêmes, que le fanatisme est surexcité par le souvenir des frayeurs passées, par le désir de la représaille et de la vengeance, par la soif de prouver à ses ennemis et à soi-même qu'on est bien au pouvoir, qu'on est vraiment le triomphateur. C'est dans des motifs de ce cette nature que les écrivains de parti cherchent des causes de justification. Ils jettent la responsabilité sur le destin, sur la passion, sur l'entraînement de l'imagination et le despotisme du tempérament : arguments spécieux et qui ne manquent pas toujours de justesse; car tel qui, dans un moment de colère, se laisse aller à un acte violent, peut avec le temps revenir à la modération : le vrai coupable est celui qui persévère, parce qu'il rattache ses actes à une théorie, à une doctrine, à des sentiments persistants, à un système d'intérêts et de politique.

Voilà pourquoi nous sommes arrivés tout de suite à M. Lainé, et nous avons franchi les premières années de terreur. Nous pensons d'elles ce que nous avons dit des révolutions : les incidents, les hasards, les circonstances et les faits qui ne se représenteront plus avec le même caractère, et qui les ont dominées, offrent eux-mêmes peu d'enseignements politiques : on y voit l'unité des guerres civiles et rien de plus. Le vrai problème n'est pas de savoir pourquoi il y eut des excès en 1815, mais de savoir comment M. Lainé, le libéral, redevient ultra et réactionnaire, lui et presque tous ceux qui avaient avec lui tenté d'établir un gouvernement régulier. Cela tient-il à la nullité des hommes, à l'instabilité des passions et des caractères? Sans doute, ces variations de la nature humaine y sont pour quelque chose ; mais quand elles s'appliquent à tout un parti composé d'hommes à caractères différents, elles doivent avoir une cause générale et plus profonde. L'assassinat du duc de Berry ne donna pas le signal de la renaissance de la réaction, comme on semble le dire; ce ne fut qu'une accusation, qu'un prétexte, dont se saisirent les ultras pour dénoncer les libéraux, menacer les tièdes, renver-

ser les constitutionnels et les ministériels, et pousser les royalistes soi-disant modérés aux mesures de réaction auxquelles ceux-ci songeaient déjà depuis longtemps. La vraie cause était dans l'idée que se faisaient les ministériels de la liberté, du gouvernement constitutionnel, et dans les déboires que leur avait causés de tous côtés la politique incertaine, vacillante qu'ils avaient suivie.

On n'apprécie pas toujours très-impartialement cette politique; les historiens légitimistes la dénigrent, les historiens libéraux, surtout ceux de l'école doctrinaire et conservatrice, la surfont et l'exaltent. Les premiers lui reprochent d'avoir ouvert les portes à la Révolution terrassée par la chambre introuvable; les seconds lui font l'honneur d'avoir ouvert au contraire les portes de la liberté vraiment constitutionnelle. Quant aux reproches légitimistes, qui ne sont qu'un écho de plus en plus affaibli des violences du temps, on sait maintenant à quoi s'en tenir, et personne ne les croit dignes de réfutation. L'appréciation des historiens libéraux a plus d'importance, parce qu'elle a, en effet, quelque chose de fondé. La dissolution de la chambre introuvable, la loi sur la presse de 1819, l'abolition des lois d'exceptions sur la liberté individuelle et les commissions judiciaires furent en elles-mêmes des bienfaits dont il est juste de faire remonter la reconnaissance au ministère Decazes. Mais il y a plusieurs points de fait que les historiens libéraux ne font pas assez ressortir et, il faut le dire, qu'ils dissimulent volontiers. Ils ne font pas, par exemple, assez remarquer qu'avant de dissoudre la Chambre, ils avaient suivi sa politique et avaient appliqué, exécuté et fait exécuter les mesures révolutionnaires que la Chambre avait votées. Avant de faire voter la liberté de la presse, ils avaient provisoirement maintenu la censure; avant d'abolir la loi sur les suspects, ils l'avaient renouvelée avec quelques modifications insignifiantes. Quand la chambre introuvable fut dissoute, la popularité du ministère Decazes fut grande tout d'abord dans le libéralisme; mais elle s'altéra vite quand on vit leur peu d'empressement à changer de politique, une fois débarrassés de leurs adversaires royalistes. « Le système que la Chambre de 1815, dit Benjamin Constant, avait fait peser sur la France resta longtemps le même. D'un bout du royaume à l'autre, des vexations dont les départements gardent la mémoire, et, dans la capitale, la conspiration supposée ou provoquée de Pleiguier, en sont les tristes preuves. Je ne veux point faire de rapprochements trop sévères, et, quand je dis que le ministère se trouva placé par cette dissolution dans une position analogue à celle du parti qui avait triomphé le 9 thermidor, je ne songe point à mettre sur la même ligne des hommes ou des époques qui ne doivent point être comparés. Cependant, comme les thermidoriens, pour employer une désignation courte, avaient eu après leur victoire un grand désavantage, celui d'avoir concouru à plusieurs des actes qui avaient rendu leurs adversaires odieux, de même les ministres de

1816 durent s'attendre à voir le parti qu'ils avaient frappé rejeter sur eux ses propres violences, et leur reprocher avec assez de raison d'avoir favorisé les excès qu'ils transforment maintenant en crimes. »

Ce fut, en effet, ce qui arriva : le ministère voulut gouverner sans les ultra-royalistes, sans les libéraux ; il fut, en conséquence, attaqué par les premiers et mal vu des seconds jusqu'à la proposition des lois libérales dont nous avons parlé ; mais, après ces lois, il ne se modifia pas suffisamment dans le même sens, les élections firent le contraire, et, à chaque session, la minorité libérale augmenta au point de menacer de se transformer en majorité. Ce fut alors que M. Decazes songea à changer la loi d'élection, à modifier la loi de la presse, à rétablir la loi contre la liberté individuelle ; ne pouvant étouffer l'opinion, il voulut la faire taire, et incarcérer ceux qui ne se tairaient pas. Telles étaient, selon Benjamin Constant, les intentions avant l'assassinat du duc de Berry. On chassa du ministère trois ministres, Dessoles, Louis, Gouvion Saint-Cyr, qui ne voulurent pas se rendre complices de cette politique, brûler ce qu'ils avaient adoré et gouverner en ultras après avoir gouverné en constitutionnels.

Tous ces faits sont bien racontés dans le livre de M. Duvergier de Hauranne, et l'on peut s'y faire son jugement sur l'ensemble des choses, quoique différant d'opinion avec l'éminent historien. Il est peut-être trop indulgent pour M. Decazes et quelquefois trop sévère pour ce qu'il appelle les exagérations du parti libéral, notamment en ce qui touche l'élection de Grégoire, qui fut une élection fâcheuse, mais à laquelle prit part la faction ultra-royaliste pour compromettre le libéralisme en le rattachant aux souvenirs de la Révolution. Élection qui n'eût pas eu lieu si le ministère eût modifié sa politique et eût cessé de voir dans les libéraux des Jacobins et des révolutionnaires ; mais alors il aurait fallu peut-être songer à quitter le pouvoir, et c'est ce qu'on ne voulait pas. M. Decazes et ses amis voulaient la liberté à la condition qu'elle leur donnerait le gouvernement et la domination. Il se retourna du côté des ultra-royalistes, et il vit alors à quel point les partis sont persévérants dans leurs rancunes et leurs haines. Nous ne croyons pas qu'un homme politique ait été attaqué avec autant d'acharnement, de fureur et d'injustice par ceux à qui il s'offrait. Il ne faut plus lire aujourd'hui les diatribes du *Drapeau blanc*, de Chateaubriand, et de tant de journaux, mais le portrait qu'en trace, au milieu de ce tumulte, Benjamin Constant. Quoique depuis on ait beaucoup parlé en bien et en mal de M. Decazes, là, croyons-nous, est la vérité. « On a dit beaucoup de mal de M. Decazes, il en a fait beaucoup lui-même. Incertain dans sa marche, souvent oublieux dans ses promesses, n'apercevant ou ne voulant pas être importuné de pressentiments sinistres, ne faire entrer en ligne de compte que le danger du jour auquel il opposait des expédients qui s'usaient au bout d'une heure ; jouant tour à tour avec tous les partis, non pour les blesser, mais pour

les défaire, aimant à n'avoir pas à lutter et, par conséquent, portant au pouvoir de la part de la liberté, et à la liberté de la part du pouvoir, des engagements dont ni la liberté ni le pouvoir n'étaient convenus; puis, contraint à vaincre par la violence des transactions qu'il avait fondées sur des bases chimériques, et paraissant alors perfide quand il n'était qu'embarrassé, M. Decazes a soulevé contre lui toutes les irritations et rassemblé lui-même, par son insouciance, les nuages qui ont fait enfin éclater sur sa tête l'orage au milieu duquel il a disparu. Cependant, je le dis avec d'autant moins de réserve qu'il est éloigné du pouvoir, ce ministre n'avait point mérité par ses intentions, bien qu'il *l'ait autorisée par ses actes*, la haine que tous les partis lui ont témoignée. Avec plus de force dans le caractère et plus d'avenir dans l'esprit, il aurait pu conduire la France au système constitutionnel : il le désirait vaguement..... mais il aurait voulu ajourner la liberté, parce que la Cour le rendait responsable de ce que les formes franches et quelquefois rudes de la liberté avaient d'effrayant pour elle; et, comme la liberté ne se laisse pas étouffer sans mot dire, en voulant lui imposer silence, il l'étouffait!.... »

A côté de ce portrait, il faut placer celui de M. Lainé; ici encore on verra quelle influence agissait sur ces hommes mobiles, et comment ils obéirent, sans s'en douter, à des impulsions en quelque sorte contraires à leurs propres sentiments. « Avec ces dispositions, M. Lainé, j'en suis convaincu, ne se croit pas un contre-révolutionnaire. Ceux qui préparent la contre-révolution comptent sur lui, le flattent, l'entraînent. Les duchesses lui sourient, les vicomtes lui serrent la main et il éprouve quelque plaisir à promener son autorité à travers les salons, dont il s'imagine que ni la pompe ne l'éblouit, ni l'atmosphère ne l'enivre. Flatté d'être admis dans la caste orgueilleuse, il aime à la dire menacée pour avoir l'avantage de la protéger, au lieu de subir la faveur d'y être reçu. Le sentiment de son courage au sein de ses prétendus périls excuse, à ses yeux, le sentiment de son amour-propre; il ne s'aperçoit pas que les éloges qu'on lui donne portent ce cachet d'aristocratie qui accorde plutôt les supériorités intellectuelles que l'égalité sociale, parce que dans l'opinion de la caste, ces supériorités sont des accidents, tandis que la distinction des rangs est un droit. Quand l'aristocratie a besoin d'un plébéien, elle le loue pour expliquer dans quel but elle l'admet, et, en modifiant ainsi l'admission, elle se lave de la mésalliance. Lorsque la contre-révolution sera faite, lorsque M. Lainé sera l'objet de l'insolence des vainqueurs dont il aura servi la victoire, lorsque, après les avoir secondés contre l'immense masse nationale, il sera traité chaque jour comme ils traitent chaque jour ceux qui autrefois les sauvèrent..... Certes, ce sera bien là le résultat le moins fâcheux d'un travail funeste. Le trône et la liberté remis en question, l'espoir des amis de l'ordre et de la justice trompé, « les germes de la dissension jetés sur un terrain volcanique, la grande et la petite propriété devenant ennemies..... Voici

des maux sérieux, et si l'auteur de ces maux s'afflige pour lui-même, M. Lainé pourra-t-il bien être le seul à pleurer sur M. Lainé. »

Nous avons donné ces deux fragments sur M. Decazes et M. Lainé, parce que nous y trouvons, dans le portrait de ces deux hommes d'un caractère différent, le résumé de la politique du ministère Decazes et qui n'est autre chose que la crainte de la Révolution. C'est devant ce fantôme, sans cesse agité par le parti contre-révolutionnaire, que l'homme d'action et l'homme de sentiment reculèrent comme devant une réalité. Le premier, non pas par crainte sérieuse de la Révolution, mais plutôt par faiblesse en face de la contre-révolution qu'il avait blessée, et qui maintenant se relevait et dont il espérait apaiser la colère en lui livrant le libéralisme qu'elle affectait de confondre avec le jacobinisme. Le second, plus sincère, plus passionné, plus sensible, comme on disait encore dans ce temps, doué d'une imagination plus mobile que réglée, d'un tempérament inquiet et nerveux, se laissa dominer par la violence persistante de la contre-révolution, et les frayeurs que celle-ci éprouvait ou feignait d'éprouver passèrent réellement dans son âme. On peut dire que tous les hommes qui prirent part aux variations de la politique ministérielle, soit avant, soit après la chute de M. Decazes, obéirent à l'un de ces deux sentiments. Les uns crurent de bonne foi, comme M. de Serres, le duc de Richelieu, sauver la monarchie de l'abîme révolutionnaire; les autres crurent, comme MM. Cuvier, Pasquier, que la contre-révolution pardonnerait beaucoup à ceux qui brûleraient ce qu'ils avaient adoré.

Il y a dans les discussions sur l'abolition des lois libérales, analysées avec tant de vigueur par M. Duvergier du Hauranne, de tristes moralités. On est indigné d'y voir attaquer la liberté avec tant d'acrimonie et de colère par ceux-là mêmes qui s'en disaient les fondateurs. Ce qui console, c'est que les prophéties de Benjamin Constant sur l'ingratitude prochaine de la réaction ne tardèrent pas à se réaliser. Avant de quitter le pouvoir, les ministres subirent le châtiment que le prévoyant publiciste leur avait annoncé. Avant de les chasser et de les envoyer mourir dans la solitude et presque dans l'exil, la contre-révolution prit plaisir à les humilier. M. Pasquier surtout eut à subir les plus embarrassantes interpellations. Mais ce qu'il y a de plus saisissant dans ces discussions où tous les partis ouvrirent leur cœur, où chacun dut enfin parler selon son caractère, c'est qu'on s'aperçoit clairement qu'elles vont contre leur but et qu'elles font du danger qu'elles veulent prévenir, comme une fatalité! Cette grande lutte oratoire, qui est la plus brillante peut-être de la Restauration, constata un fait : elle transforma en réalité ce qui n'était qu'un fantôme. A partir du jour où la contre-révolution triompha, sans droit, sans motif, où elle rétablit d'un seul coup la censure, la loi des suspects, et une loi électorale qui, dans sa pensée, lui donnait la tranquillité avec le pouvoir, la Révolution ne fut plus un mot,

mais un fait, elle renaissait avec la seconde Terreur blanche. Les orateurs s'étaient fait des menaces, des provocations qui disaient clairement que la politique constitutionnelle légale serait désormais impuissante à donner à la société et aux partis des garanties nécessaires. Quand M. Lafayette vint déclarer, avec un calme, une dignité, un sang-froid que rien ne put troubler et qui donna à son discours le caractère d'un manifeste, que les engagements de la Charte étaient fondés sur la réciprocité : « J'en ai légalement averti les violateurs de la foi jurée, » il avouait par là qu'il se regardait, lui aussi, comme dégagé de son serment; en se plaçant eux-mêmes hors la loi, au nom du salut public et de la monarchie, les contre-révolutionnaires donnaient à la nation le droit de chercher aussi son salut et ses garanties hors la loi : « Qu'on n'oblige donc pas ces générations, en les menaçant de perdre tous les fruits de la Révolution, à ressaisir elles-mêmes le faisceau sacré des principes d'éternelle vérité et de justice. » Ces paroles étaient menaçantes, elles étaient même factieuses, comme on l'a dit, mais elles étaient une réponse naturelle et aux lois, aux principes aux discours de la contre-révolution.

EUGÈNE MARON.

VIE, GESTES ET GUERRES PRIVÉES

DU CHEVALIER

GOETZ DE BERLICHINGEN

SURNOMMÉ A LA MAIN DE FER

ÉCRITS PAR LUI-MÊME [1]

XIX

TROISIÈME GUERRE AVEC NUREMBERG

En dixième lieu, pour que chacun sache comment et pourquoi je me trouvai entraîné à faire la guerre à ceux de Nuremberg, je vais dire ce qui y donna lieu. Fritz de Littwach, serviteur du margrave, avec qui j'avais été élevé comme page et comme écuyer, et qui m'avait fait beaucoup de bien, avait disparu dans le temps; il avait dû être pris tout près d'Anspach et emmené en grand secret. Pendant longtemps personne ne sut ce qu'il était devenu, ni qui l'avait enlevé. A la fin, on porta par terre le traître qui l'avait vendu et qui donna aux gendarmes tous les renseignements désirables sur son séjour actuel et sur ceux qui l'avaient pris. C'est le margrave qui porta ce traître à terre, et on sut ainsi, pour la première fois, ce que Fritz de Littwach était devenu, car le traître en question donna, comme j'ai dit, les renseignements les plus précis sur son sort et sa mésaventure. Le seigneur Jean de

[1] Voir la *Revue germanique* des 1er mars, 1er avril et 1er novembre 1862.

Seckendorff, qui était pour lors majordome du margrave, grand ami d'ailleurs et parent de Fritz de Littwach, avait été fort mécontent de se voir enlever son ami avec tant d'effronterie et de secret. Comme il était aussi de mes parents et me voulait du bien, je m'adressai à lui en le priant de me procurer la lettre de soumission du traître, ce qu'il fit volontiers. Il en résultait clairement que c'étaient les serviteurs de Nuremberg qui avaient fait le coup, et qu'on avait dû le conduire dans une de leurs prisons ou un de leurs forts. Voilà l'un des motifs qui me mit en hostilité avec ceux de Nuremberg, attendu que Fritz de Littwack s'était toujours montré bienveillant et serviable pour moi.

De plus, j'avais engagé un écuyer nommé Georges de Geisslinger, qui m'avait donné sa parole de me servir. Ceux de Nuremberg le blessèrent et le tuèrent près de Stachausen, au pays de Lichtenstein. Son damoiseau y fut aussi grièvement blessé, mais il en réchappa.

La disparition de Fritz de Littwach, dont on ne retrouvait point la trace, avait déjà indisposé beaucoup de monde; mais il ne se trouva personne pour prendre l'affaire en main et attacher le grelot au chat, comme on dit, si ce n'est le brave Gœtz de Berlichingen qui résolut de les venger l'un et l'autre. Voilà les griefs que j'ai produits et fait valoir, contre ceux de Nuremberg, dans toutes les diètes où je me suis rencontré avec eux, devant les commissaires de Sa Majesté Impériale, devant les princes séculiers et ecclésiastiques. Je vais maintenant raconter en gros ce qui m'arriva, à moi et à mes parents, dans la guerre de Nuremberg.

XIX

BERLICHINGEN MIS AU BAN DE L'EMPIRE

L'Empire fit marcher contre moi quatre cents chevaux, comtes, seigneurs, chevaliers et écuyers, comme l'attestent encore leurs lettres de défi. Mon frère et moi, on nous mit au ban de l'Empire. Dans quelques villes la prêtraille et les moines tonnèrent contre moi du haut de la chaire, éteignant leurs cierges et me vouant en pâture aux oiseaux du ciel. Nous fûmes dépouillés de tout ce que nous avions et on ne nous laissait pas un pouce de terre. Il ne s'agissait plus de temporiser; il fallut partir. Je ne laissai pas de faire tort à mes ennemis dans leurs

biens et autrement, à tel point que Sa Majesté Impériale intervint à plusieurs reprises en nommant des commissaires chargés de connaître du différend, de le juger et de l'apaiser. Cette intervention de Sa Majesté Impériale me coûta pour lors plus de deux cent mille florins, que j'aurais pu enlever en or et en argent à ceux de Nuremberg; et cependant, malgré la nomination de commissaires impériaux, il ne fut point possible de vider le litige. J'aurais pu, avec l'aide de Dieu, battre, prendre et porter à terre toutes les forces de Nuremberg, y compris le bourgmestre avec sa grosse chaîne d'or au cou et son bâton de commandement à la main, y compris tous leurs cavaliers et leur compagnie de gendarmes, lors de leur expédition devant Hohenkrehen. Mes mesures étaient prises, mes hommes d'armes de pied et de cheval équipés et il n'y avait qu'à dire oui pour mener l'entreprise à bien. Mais j'avais de bons seigneurs et amis qui m'étaient fidèles et me voulaient du bien. Je leur soumis la question de savoir si, par égard pour Sa Majesté Impériale, je devais me rendre à la diète, ou s'il était préférable de poursuivre l'exécution de mon plan. Leur avis sincère fut que je devais assister à la diète pour faire honneur et plaisir à Sa Majesté Impériale. Je suivis ce conseil à mon grand désavantage et dommage, et, comme je viens de le marquer, l'affaire n'aboutit point.

XX

QUATRIÈME GUERRE AVEC NUREMBERG

Après cela, l'été qui suivit, Sa Majesté Impériale nous ajourna à une nouvelle diète, moi et ceux de Nuremberg, environ vers la Pentecôte, et envoya ses commissaires à Würzbourg. J'avais une nouvelle expédition en vue, d'un succès tout aussi certain; car j'avais pour moi de bons seigneurs et amis qui voulaient m'assister de leur aide et de leur conseil. Mais pour regagner la faveur de l'empereur, des princes, de bons seigneurs et amis dans le pays de Franconie, il me fallut, bien malgré moi, leur laisser concilier le différend à Würzbourg. J'aurais volontiers donné tout mon argent, si la chose avait pu se remettre d'un mois seulement.

Après la signification de nos griefs contre ceux de Nuremberg, quand je me rendis leur ennemi, j'avais projeté contre eux une grande expé-

dition avec l'aide de mes plus sûrs auxiliaires. Je devais, pour le début des hostilités, porter à terre, entre Nuremberg et Furth, les marchands qui se rendaient à Francfort, eux et les gendarmes de l'escorte, les pousser l'épée dans les reins et forcer à leur suite les portes de la ville. Je soumis ce plan à mes amis et au capitaine que j'avais près de moi et qui était aussi de mes intimes. Je ne faisais aucun doute que le projet ne dût lui agréer tout autant qu'à moi, et qu'il n'y adhérât avec plaisir; car il y avait là de l'honneur et du bien à gagner. Cela m'aurait de plus valu le repos et la paix de tous les côtés. Mais j'y échouai, car plusieurs des miens, quand ils entrevirent les tours de Nuremberg, se comportèrent comme s'ils y étaient déjà enfermés. Là-dessus, je me résignai à une conciliation, comme il est dit, et depuis lors et tout le reste de ma vie, j'ai conduit mes guerres de manière à retrouver bien vite la paix. Je me suis, en effet, toujours arrangé avec tous les ennemis auxquels j'eus à faire la guerre, afin d'arriver bientôt, par l'aide et la grâce de Dieu, à conclure une trêve ou une paix. Je ne me sais aucune guerre ou inimitié, grande ou petite, qui ait duré plus de deux ans, et quelquefois moins. Certain prince avait bien promis et juré une fois que je mourrais son ennemi. Ses propres capitaines s'étaient chargés de le répéter à mes frères; et cependant, grâce à Dieu, ce fut la plus courte guerre que j'aie jamais eue.

Je dois ajouter, pour dire toute la vérité, qu'étant l'ennemi de ceux de Nuremberg, je préparais un autre coup de main pour leur enlever des marchandises de grande valeur. Mon éclaireur me fit une sottise au lieu de suivre exactement mes ordres, et il suffit d'une demi-heure de négligence pour me faire manquer ce bon coup. La preuve, c'est que l'empereur Maximilien se trouvait alors à Augsbourg. Les marchands, persuadés que je leur avais enlevé le bon chariot où étaient leurs meilleures marchandises, tandis que je m'étais jeté sur la plus mauvaise voiture, coururent chez l'empereur à Augsbourg, tombèrent à ses pieds et lui firent contre moi les plaintes les plus vives : à les entendre, ils étaient des gens perdus, ils éprouvaient un irréparable dommage, que ni eux, ni leurs fils, ni leurs petits-enfants ne pourraient réparer. Le bon empereur Maximilien leur répondit : « Seigneur Dieu, Seigneur Dieu! où en sommes-nous? L'un n'a qu'une main, l'autre n'a qu'une jambe : que feriez-vous donc s'ils avaient chacun deux mains et deux jambes? » C'était faire allusion à moi et à Jean de Selbitz. L'empereur ajouta encore, comme j'en fus informé : « Vous voilà bien : quand un marchand perd un sac de poivre, il faudrait convoquer et mettre en campagne toutes les forces de l'Empire; mais

quand il survient des difficultés qui touchent de près la Majesté Impériale, où les royaumes, les principautés, les duchés et autres sont intéressés, personne ne peut vous faire bouger. » J'appris ces discours, pas plus tard que trois ou quatre jours après, chez un puissant prince qui en eut connaissance par la poste d'Augsbourg, et à qui l'on avait écrit : ces paroles, venant de Sa Majesté Impériale, me plurent tant que j'en eus le cœur tout réjoui. Aussi ne puis-je me souvenir d'avoir jamais rien fait contre Sa Majesté Impériale ou la maison d'Autriche. J'aurais pu tirer profit de plus d'une occurrence où l'or en barre et les couronnes étaient à bon marché; mais je me suis abstenu pour faire honneur et pour complaire à Sa Majesté Impériale. Pauvre routier, pauvre chevalier, j'ai toujours mieux aimé me tirer d'affaire autrement, sauf à courir dans ma vie plus de dangers que quiconque.

XXI

ENCORE UNE GUERRE AVEC NUREMBERG

J'ai omis un article que voici : pendant que j'étais l'ennemi de ceux de Nuremberg, j'appris que plusieurs voitures chargées de marchandises devaient passer par la forêt que l'on nomme Hagenschiess. Je me trouvais avec mes bons seigneurs et compagnons, et nous nous étions réunis pour nous concerter sur divers points. Il me fut confirmé que la chose était certaine. Nous montâmes à cheval et courûmes attaquer ces voitures; mais on se prévalut d'un sauf-conduit du comte palatin. Or, je n'avais jamais entendu parler d'un sauf-conduit pour ce passage. Le fait est que les voitures étaient de l'Empire et non du palatinat, et l'éclaireur que j'avais m'avait bien informé de toutes les circonstances; mais j'appris, depuis, qu'il avait jasé avec l'hôtelier; que les voituriers avaient pris l'éveil et demandé un sauf-conduit. Dans le moment, j'étais au mieux avec le comte palatin; je portais, pour plusieurs raisons, le palatinat dans mon cœur; je n'entrepris donc rien contre ces voituriers et les ménageai par égard pour Sa Grâce Électorale.

En revenant de cette entreprise, je conçus un autre projet que voici : je savais que, lors de la foire de Francfort, ceux de Nurem-

berg se rendaient à pied de Würzbourg, par Habichtheil, à Lengfeld, à Francfort, en tirant vers le Spessart. Leur marche me fut bientôt connue, et j'en portai à terre cinq ou six, parmi lesquels je trouvai un marchand que je prenais pour la troisième fois, dont deux en six mois, et à qui j'avais une fois enlevé des marchandises. Tous les autres étaient des porte-balles de Nuremberg. Je feignis de vouloir leur couper les poings et la tête, mais je n'y songeais seulement pas. Je les fis mettre tous à genoux, les mains sur leurs bâtons, et donnai à l'un un coup de pied au derrière, à l'autre une taloche sur l'oreille. Ce fut la seule peine que je leur infligeai, et je les laissai là-dessus reprendre leur chemin. Le marchand que j'avais si souvent porté à terre, se signa et me dit : « J'aurais plutôt cru voir tomber le ciel que de vous rencontrer aujourd'hui. Il y a quelques jours à peine (il me dit combien), nous nous trouvions près de cent marchands sur la place du marché, à Nuremberg, et nous causions de vous, sachant, sur de bonnes informations, que vous aviez paru tout récemment dans le Hagenschiess, où vous aviez voulu attaquer et porter à terre quelques marchandises. Je suis stupéfait de vous voir de retour ici en si peu de temps. » Je fus moi-même extrêmement surpris d'apprendre que le bruit de mes allées et venues fût si rapidement parvenu à Nuremberg. Là-dessus, Sa Majesté Impériale ne tarda pas à intervenir, comme il est dit ci-dessus, et à concilier l'affaire à Würzbourg. Je mentionne cet article pour que tout chevalier et homme de guerre sache bien que ceux de Nuremberg entourent leurs ennemis d'embûches et de trahisons, et qu'il faut se tenir soigneusement en garde contre leur espionnage.

XXII

CONCERNANT LE PAUVRE CUNZ DANS LE PAYS DE WURTEMBERG.

Pendant qu'on me raccommodait à Würzbourg avec ceux de Nuremberg, le pauvre Cunz prenait les armes dans le pays de Wurtemberg. Je me rendis aussitôt auprès du duc, à qui feu mon frère et moi amenâmes en grande hâte trente et quelques chevaux dont je comptais disposer pour une querelle à moi. Feu mon beau-frère, Jacques de Bernhausen, était alors grand bailli à Weiblingen, et Philippe de Nippenburg, le majordome, capitaine de notre gendar-

merie. Dans la ville de Weiblingen, près de la porte, je rencontrai inopinément Jacques de Bernhausen. « Beau-frère Gœtz, me dit-il, voilà quelqu'un qui se sauve par la porte; c'est un de ces bons coqs. Si tu peux te mettre en selle et le poursuivre, fais tous tes efforts pour le rejoindre, car c'est un des meneurs. » Je cours à l'hôtellerie, ne chausse que mes éperons et prends mon épée. Deux serviteurs me suivent, et nous voilà dehors. Mais nous n'aperçûmes personne : les vignes étaient dans cette saison couvertes de feuilles, et il nous fut impossible de voir si quelqu'un s'y tenait caché, ni par où il aurait passé. Nous n'entendions ni ne voyions rien. En descendant un pli de terrain, nous découvrîmes une grosse troupe en ordre de bataille et se dirigeant le long d'une montagne fort roide vers le Kappelberg. A cette vue nous fîmes halte et restâmes longtemps à les observer pour voir où ils allaient et à qui ils en avaient. Pendant que nous restions ainsi arrêtés bouche béante, surviennent tout à coup trois vigoureux compagnons cuirassés jusqu'aux genoux avec des brassards. L'un avait une arquebuse, l'autre une hallebarde, le troisième une grande lance. — « Que faites-vous là? » nous demanda l'un d'eux. — Eh! que ferions-nous, lui répliquai-je? nous nous promenons. » Le second prit alors la parole (c'était un homme de guerre, robuste et expérimenté, pas trop jeune) : « Voulez-vous, dit-il, que nous nous mesurions? » Je lui répondis : « Tu vois bien que nous ne sommes pas harnachés pour combattre. Nous ne pensions qu'à promener nos chevaux. Si nous étions équipés, nous te répondrions comme il faut : » Il répliqua : « Nous voyons bien que vous n'êtes pas prêts, et c'est grand dommage. — Très-bien! m'écriai-je, je vois que tu es homme de guerre; nous allons nous armer un peu et revenir auprès de vous. Il est entendu que nous ne serons que nous trois, comme tu nous vois. Vous, de votre côté, restez comme vous êtes. » On se le promit de part et d'autre, et nous de tourner bride pour aller vite nous armer.

Mais comme nous approchions de la ville, nous rencontrâmes ceux de Tubingue, forts de près de huit cents hommes, qui se dirigeaient du même côté. Ils venaient prêter au duc serment de lui rester fidèles. J'eus peur qu'ils n'arrivassent avant moi sous la porte, et nous barrassent le passage. Nous piquâmes des deux et nous eûmes fort à faire pour entrer avant eux dans la ville. Nous allons droit à l'hôtellerie. Le temps de prendre nos armes, et nous ressortons sans dire, ni à mon frère, ni à personne, où nous allions et pourquoi : en somme, quand nous arrivâmes en bas de la montée, nous ne vîmes plus les trois hommes d'armes à l'endroit où nous les avions laissés. Nous les cher-

châmes de côté et d'autre, mais sans plus les rencontrer. Ils étaient partis.

Pendant notre halte, j'aperçus le capitaine du pauvre Cuntz avec quelques hommes de sa suite. Il était allé à Weiblingen chez notre capitaine. Je dis aussitôt : « Voici leur capitaine Jean Wagenbach, qui demeure à Schorndorff et que je connais. Il aura été chez notre capitaine ; allons à lui pour lui raconter ce qui nous est arrivé. » Quand nous l'eûmes rejoint, je lui dis : « Wagenbach, tu as dans ta compagnie trois hommes dont j'ignore les noms et qui nous ont défié nous trois tels que tu nous vois. Nous les avons quittés pour nous préparer au jeu, mais à notre retour sur le terrain, nous ne les avons plus trouvés. Tâche de savoir qui ils sont, et dis-leur bien, comme nous te l'expliquons, que nous sommes revenus au rendez-vous, et que nous leur avons tenu parole, tandis qu'ils ont manqué à la leur. » Là-dessus, il se mit fort en colère contre eux et promit de les punir. « N'en fais rien, lui répliquai-je. Dis-leur seulement, comme je te l'ai recommandé, que nous sommes revenus à la même place, comme nous l'avions promis, mais sans plus les rencontrer. Si même nous nous revoyions, et si nous nous égorgions tous les six, cela n'avancerait en aucune façon la présente affaire. Ainsi ne leur fais rien[1]. »

Bien longtemps après (il y avait bel âge que l'affaire était réglée), j'arrivai chez mon beau-frère Jacques de Bernhausen. Je ne sais si c'était à Stuttgard ou ailleurs. Il me dit : « Beau-frère Gœtz, j'ai appris quel est l'un des hommes de guerre que tu sais. Il a été chez moi et m'a chargé de te dire que si tu as affaire à lui, il ferait volontiers cent milles de chemin pour te rejoindre et te servir. » Il ajouta encore que c'était le meilleur homme d'armes que mon seigneur pouvait avoir dans le pays de Wurtemberg. Il devait être de Winterbach, tout prêt de Weiblingen ; cependant je n'en suis pas certain, et quoique Jacques de Bernhausen m'ait dit comment il s'appelait, j'ai oublié son nom. Je répondis : « Cet homme m'a extrêmement plu, car à tout ce qu'il a fait ou dit, je l'ai reconnu pour un brave soldat. » J'ajoutai : « Il ne m'a pas été possible de le retrouver, et si je l'avais rejoint, nous nous serions égorgés tous les six, tant la partie était égale de part et d'autre. »

Le capitaine Jean Wagenbach resta chez le duc, et se comporta fort

[1] M. Ranke fait remarquer que ce qui rendit le soulèvement des paysans si redoutable en 1525, c'est que bon nombre de vassaux, formés par leurs seigneurs au métier des armes, faisaient partie des révoltés. Il en était déjà ainsi du temps du pauvre Cunz, à en juger par cette rencontre. Tout dénote ici des éléments sérieux d'organisation militaire.

bien; il se fit chasser avec lui et ne le quitta point jusqu'à son retour dans le pays. Il s'en faut bien que tout le monde en ait fait autant, et c'est le très-petit nombre qui est resté fidèle à ses couleurs.

Pour moi je pris mon congé avant que le duc se rendît devant Reutlingen, mais j'ignorais qu'il dût se brouiller avec la ligue, et ne savais s'il lui ferait la guerre ou non. Si la chose s'était déclarée plus tôt, je n'aurais pas pris mon congé, mais je devais alors me mettre avec les Impériaux, et j'avais déjà donné parole à mon beau-frère Franz de Sickingen de le suivre. Il fallait signifier mon congé; j'aurais eu encore plus de six mois à servir, et, pour pouvoir quitter le service, il fallait notifier mon intention six mois avant la fin de l'année. Je retournai donc chez moi et écrivis sur l'heure que je renonçais à servir. En prenant un autre engagement, je stipulai que je ne serais employé ni contre le duc de Wurtemberg, ni contre le palatinat. Franz me le promit en ajoutant que je n'aurais pas besoin de faire valoir mes réserves sur ce point.

Peu après le duc se rendit devant Reutlingen et s'en empara. C'est là le commencement du malheur de Sa Grâce et du mien : c'est là ce qui occasionna son expulsion de ses États et ma ruine. Je perdis de ce coup plus que je ne possède sur cette terre, et j'en pourrais bien indiquer la cause. L'empereur Maximilien mourut[1], comme le duc allait mettre le siége devant Reutlingen. Pour moi, aussitôt après ma défaite de Mœckmühl, la ligue me retint pendant trois ans et demi en prison, à Heilbronn, où le Dieu tout-puissant sut me conserver par un vrai miracle de sa grâce. La ligue s'était alors emparée et mise en possession de tout le pays de Wurtemberg, avec ses forteresses, ses châteaux, ses villes et ses maisons, à l'exception d'Asperg, qui tint encore quelques jours. Mais les troupes de la ligue ne s'y arrêtèrent point et continuèrent à descendre le pays dans l'intention de me devancer, sûres de me prendre à Mœckmühl comme dans une souricière. Les chats s'y tenaient déjà postés, guettant la souris pour la dévorer. C'est ce qui ne manqua point d'arriver, et c'est ainsi que je fus pris.

J'avais d'abord avec moi trois bailliages, Weinsberg, Neuenstetten et Mœckmühl, au plus fort de ma lutte avec la ligue. Je ne saurais dire au juste si cela dura deux ou trois semaines; car j'ai eu, depuis et avant, tant de rencontres que je m'y perds et les ai oubliées en partie. Je puis dire aussi que je me serais défendu dans cette souricière de Mœckmühl,

[1] 12 janvier 1519.

plus longtemps qu'en aucune autre place de Wurtemberg, et ceci soit dit sans vouloir en déprécier aucune ni rabaisser personne. Mais les trois bailliages de Weinsberg, Neuenstetten et Mœckmühl quittèrent également le parti du duc pour adhérer à la ligue, manquant ainsi, à mon compte et à mon avis, envers leur seigneur et envers moi, à la fidélité qu'ils devaient comme vassaux et tenanciers.

Pour dire, en peu de mots, ce qui m'arriva, les forces de la ligue ayant pénétré dans la ville de Mœckmühl, qui m'avait abandonné, je me défendis dans le château. On me fit sommer, proposer de me rendre. On négocia longtemps. Il y avait là Jean de Hattstein, Jean d'Ernberg, Florian Geyer, puis un capitaine des arquebusiers ou des équipages, et d'autres que j'oublie ou que je n'ai jamais connus. C'est ce capitaine, quel qu'il soit, qui s'avisa le premier de dire : « S'il a tant de peine à rendre le château, donnez-lui quelques bonnes paroles. » Il fut alors convenu qu'on nous laisserait, moi et les miens, sortir librement de la place avec tout notre avoir, nos armes, nos harnais et nos chevaux, autant que chacun en avait. Ils avaient déjà monté de l'artillerie près de l'église, dite du Doyenné, à côté du château, juste devant la porte. Nous étions, moi et mes parents, qui faisaient partie de ma garnison, très-satisfaits de ces conditions. Nous n'avions plus que trois muids de farine dans toute la maison ; les greniers et les caves étaient dans la ville aux mains des bourgeois ; nous ne trouvions plus rien à manger. J'avais bien enlevé, devant la ville, quelques moutons aux bourgeois ; je les avais chassés dans la place sous leurs yeux, et ils avaient duré quelques jours. Nous n'avions plus une balle à tirer et il avait fallu arracher les fenêtres, desceller les gonds des portes, enlever les gouttières pour ramasser de quoi résister à un dernier assaut. De plus, nous n'avions pas d'eau à donner à nos chevaux ; de vin, il ne restait que celui qui m'appartenait que nous partagions avec eux. Au grenier ni vin ni avoine, hors ce qui était à moi, et encore n'y en avait-il guère ; nous étions réduits à la portion congrue ; car, je le répète, les bourgeois étaient maîtres de nos approvisionnements. Ainsi la faim seule nous aurait forcés à vider la place et à nous retirer. J'étais persuadé que les conditions ci-dessus étaient accordées et garanties, telles qu'elles étaient convenues et promises. Moi et mes compagnons nous comptions là-dessus, nous fiant aux termes de la capitulation, sans quoi j'aurais bien trouvé à me faire jour ; car il est certain que je parvins à faire évader plusieurs des braves serviteurs de mon seigneur, tels que Wolff Hendrick de Weiller et d'autres

encore, nobles et roturiers, qui étaient venus me rejoindre dans le château. J'aurais pu tout aussi bien qu'aucun d'eux me tirer de là; mais je m'en rapportais à la parole donnée, croyant qu'on me laisserait aller comme il était convenu. Mais il n'en fut rien. Comment ceux de la ligue me tinrent parole, on le sait et on l'a vu. Leurs soldats tombèrent sur moi, assommèrent, massacrèrent mes compagnons et mes hommes d'armes, et peu s'en fallut que je n'eusse le même sort. Bien plus, ceux de la ligue qui m'attaquèrent dans la forêt, avant mon arrivée à Sulm et au camp, me prévinrent eux-mêmes, dans une bonne intention, que le premier capitaine de la ligue avait donné l'ordre de ne pas me laisser en vie. Ainsi je ne puis douter de ce qui me menaçait. Je pourrais donner beaucoup d'autres détails, mais cela n'est point nécessaire. Je ne puis m'empêcher de penser que dans toutes les difficultés, les dangers de toute sorte, les hostilités et les entreprises de guerre où je me suis si souvent trouvé, contre gens de haute et basse condition, le Dieu tout-puissant m'a toujours soutenu de son aide, grâce et miséricorde, et qu'il a mieux soigné pour moi que moi-même. Mais il faut dire aussi que la trahison dont je fus victime en cette circonstance causa tout mon malheur, mes pertes et mon dommage[1].

XXIII

EMPRISONNEMENT A HEILBRONN

Après avoir été pris comme je viens de le dire, je fus conduit à Heilbronn et consigné quelques semaines dans une hôtellerie[2]. Puis la ligue expédia à Heilbronn un scribe bavard, natif de Constance, greffier de quelque ville ou autre chose comme cela. Il était porteur d'une lettre de soumission dont il me donna lecture dans le poêle, en présence de nombreux bourgeois de Heilbronn : le poêle était plein de monde. Il

[1] On ne connaît pas la date exacte de la défaite de Mœckmühl. Des reversales de la ville de Heilbronn constatent seulement qu'elle tenait notre héros sous sa garde dès le 13 mai 1519, et qu'il lui avait été confié, au nom de la ligue de Souabe, par le duc Guillaume de Bavière, comte palatin du Rhin.

[2] Le comte de Berlichingen-Ressach établit que son aïeul a subi sa détention à Heilbronn dans l'hôtellerie de la Couronne, sur la grande place, appartenant alors à Thierry (Dietrich, Dietz) Wagenmann.

me demanda de jurer et de signer cet acte. Si je m'y refusais, les instructions de la ligue étaient que l'on devait aussitôt me prendre et me jeter dans la tour. Mais je refusai net d'accepter cette lettre, aimant mieux pourrir une année dans la tour que de consentir à pareilles choses. Cependant je fis remarquer que la guerre où j'avais succombé était une guerre loyale ; que je m'étais conduit envers mon prince et seigneur comme il convient à un gentilhomme et à un chevalier, que j'avais droit dès lors à une prison conforme à ma condition, et que j'espérais bien que l'on ne changerait rien au traitement que je subissais. J'ajoutai encore que si l'on avait quelque chose à reprendre dans ma conduite, en tant que prisonnier, on n'avait qu'à me le dire; quant à moi, je ne voyais pas quels reproches on pourrait me faire. Le fait est que l'on ne trouva rien à me dire à cet égard : je me conformais exactement à ce que l'on exigeait de moi; quand j'allais à l'église, comme j'en avais la permission, je revenais droit à mon hôtellerie, et si quelqu'un m'accostait à mon retour, j'évitais de m'arrêter avec lui dans la rue et prenais le plus court pour rentrer droit à mon logis. En un mot, je prenais mes précautions pour ne point me rendre suspect. Pour conclure, voyant que je ne voulais pas accepter l'acte de soumission, on convoqua les encaveurs de vin qui vinrent me trouver dans le poêle de l'hôtellerie de Dietz, et me voulurent prendre. Je dégaîne, et ils battent en retraite. Là-dessus, les bourgeois du conseil me supplièrent de rengaîner et de ne pas rompre la paix, me promettant de ne pas me mener plus loin que l'hôtel de ville; je finis par les écouter. Comme on me faisait sortir du poêle de l'hôtellerie, voici l'hôtelière qui monte l'escalier, revenant de l'église. Je me dégage et vais droit à elle : « Femme, lui dis-je, ne t'effraye pas : on veut m'imposer un acte de soumission que je ne veux pas accepter. Je me laisserai plutôt conduire à la tour. Mais fais ceci pour moi : monte à cheval et cours chez François de Sickingen et chez le seigneur Georges de Fronsberg; dis-leur qu'on me refuse la prison noble qui m'a été promise. J'imagine qu'ils sauront bien ce qu'ils ont à faire comme gentilshommes et capitaines. » La bonne femme fit tout cela, et les ligueurs me conduisirent à l'hôtel de ville et de là dans la tour, où je dus coucher cette nuit même. C'était la veille de la Pentecôte.

Le lendemain matin on vint me chercher de bonne heure pour me conduire encore à l'hôtel de ville. Quelques-uns du conseil se réunirent avec moi dans une salle. L'hôtelière était revenue du camp et se tenait à la porte; elle apportait la nouvelle que toute la troupe s'approchait de la ville. On me pria d'aller auprès d'elle pour lui dire de retourner au-

près de mes amis et d'intercéder pour les bourgeois; car les troupes de pied et de cheval marchaient contre la ville. J'allai donc à mon hôtelière et lui glissai dans l'oreille mon avis à moi : « Tu diras à mon beau-frère Franz de Sickingen et au seigneur Georges de Fronsberg, que les bourgeois me demandent d'intercéder pour eux; mais dis-leur que s'ils ont quelque projet, ils n'aient qu'à pousser leur pointe. Dût-on m'assassiner, pour ma part je consens à mourir. » Elle transmit mes paroles. Là-dessus, le seigneur Georges de Fronsberg, avec quelques autres, vint me rejoindre à l'hôtel de ville : ils obtinrent de ceux de Heilbronn un engagement par lequel ils m'assurèrent un traitement conforme à ma condition, tant que durerait la guerre et ma captivité, et que je n'aurais point fait ma paix avec la ligue. Je possède encore l'acte que ceux de Heilbronn souscrivirent à cette occasion et qu'ils exécutèrent fidèlement[1]. Mais quand la ligue me rendit la liberté, il fallut lui donner deux mille florins d'argent, qu'elle remit aux soldats qui m'avaient fait prisonnier. Je ne les possédais pas dans le moment; mais je me les procurai comme je pus chez mes bons seigneurs et amis. J'envoyai cette somme à Ulm et mes vainqueurs en firent chère lie[2].

XXIV

GUERRE DE FRANZ DE SICKINGEN CONTRE LA VILLE DE WORMS

Continuons. Lorsque Franz de Sickingen, mon beau-frère et bien cher ami, devint l'ennemi de la ville de Worms, moi, Jean-Thomas de Rosenberg et autres bons compagnons, nous menâmes de soixante-dix à quatre-vingts chevaux au campement de Franz de Sickingen, notre

[1] La missive dont parle Berlichingen, adressée par la ligue de Souabe à la ville de Heilbronn, est datée d'Esslingen, 5 juin 1519. Une lettre de quelques conseillers de Heilbronn, qui expriment à la ligue l'inquiétude de voir leur ville assumer seule la responsabilité des mesures à prendre contre Gœtz, porte la date du 7 juin. Du 11 juin, il existe deux lettres signées l'une de Franz de Sickingen, du comte Jean de Nassau, du baron Ernest de Faustenberg; l'autre de Georges de Frundsberg, par lesquelles ces seigneurs, en leur qualité de commandants des forces de la ligue, somment la ville de Heilbronn de maintenir à Gœtz comme prison, l'hôtellerie où il avait été consigné sur parole. Fronsberg, qui intervint en personne, fit souscrire au conseil de Heilbronn, le 17 juin, l'engagement de ne pas modifier le traitement auquel elle avait jusque-là soumis son prisonnier. Ces diverses dates s'accordent bien avec le récit des Mémoires. La Pentecôte tombait, en 1519, le 12 juin.

[2] D'après un acte signé des personnages qui se rendirent caution pour Gœtz de Berlichingen, sa mise en liberté doit avoir eu lieu vers le 16 octobre 1522. Il ne l'obtint qu'en s'engageant à ne plus rien entreprendre contre aucun membre de la ligue de Souabe.

beau-frère, devant Worms. Nous avions fait cette levée à nos propres frais et Franz voulut tout de suite nous rembourser tous deux et nous donner de l'argent. Mais nous n'étions pas venus pour cela; nous entendions le servir pour rien, par le motif que nous pouvions tous deux avoir aussi quelque besoin de nos gens, comme il m'arriva un mois après, lorsque je devins l'ennemi de l'Église de Mayence. Jean-Thomas de Rosenberg songeait aussi à entreprendre quelque affaire de ce genre contre Boxberg, comme il fit en l'année 1515. Moi, de mon côté, je devins l'ennemi de l'Église de Mayence peu après, vers la fête de Notre-Dame, au printemps de 1516. A la même époque, je portai par terre le vieux comte Philippe de Waldeck, avec lequel j'entrai dans un accommodement qui termina bientôt l'affaire, nonobstant ce qu'en avait dit l'évêque (voir le récit de la guerre avec Mayence), qu'étant son premier ennemi, je mourrais son ennemi. Et cependant il plut au Dieu tout-puissant que ce fût la plus courte guerre que j'aie peut-être jamais eue, quoique beaucoup de gens m'aient alors fait manquer d'importantes expéditions par leur incurie et négligence, ainsi qu'il a été suffisamment raconté ci-dessus. Bientôt après, cette même année 1516, Franz de Sickingen marcha contre le duc de Lorraine et lui prit une maison qui s'appelait Schaumberg. Le duc traita avec lui, de sorte que Franz cessa de tenir la campagne. Dans le même temps, Fritz de Thüngen et moi avions envoyé à Franz nos écuyers, nos chevaux et tout ce que nous pûmes mettre sur pied. Et comme le comte Albert de Mansfeld et le comte Philippe de Solms s'interposèrent pour m'amener à composition avec l'Église de Mayence, il me fallut demeurer à attendre, sans quoi j'aurais pris part également à cette expédition. Tout cela arriva, comme il est dit, dans les années 15 et 16.

(*La suite à un prochain numéro*).

LA PRUSSE EN 1848 ET 1849

NOUVEAUX EXTRAITS DU JOURNAL DE VARNHAGEN D'ENSE

5me ET 6me VOLUMES [1]. — TROISIÈME ARTICLE.

— Mercredi, 18 avril 1849 [2]. — Lecture dans Mirabeau. Je suis étonné de la pénétration avec laquelle il démêle les affaires de ce temps. Les nôtres ne leur ressemblent que trop. Son feu, son ardeur sont aussi purs que nobles. Il surpasse tout ce qui l'entoure en grandeur et en solidité ; il ne renie jamais ses principes. Autres lectures dans Grote et dans Gœthe.

— Vendredi, 20 avril 1849 [3]. — ... *Berlin la nuit*. Tel est le titre d'une pièce de Kalisch qu'on ne se lasse pas d'applaudir à outrance en pleine résidence royale. Attaques hardies, railleries mordantes sur les choses et les personnes. Et cela en plein état de siége !

— Lundi, 23 avril 1849 [4]. — ... La Révolution française, au bout de soixante ans, n'est point terminée. Nous ne sommes qu'au début de la nôtre.

— Mercredi, 2 mai 1849 [5]. — Visite de M. Saville Morton qui m'apporte un mot de recommandation de Richard Monckton Milnes. Il est

[1] *Tagebücher von K. A. Varnhagen von Ense*. Sechster Band. in-8. Leipsig, F. A. Brockhaus, 1862. — Voir la livraison de la *Revue* du 1er décembre 1862, t. XXIV, p. 130, du 1er janvier 1863, t. XXIV, p. 366.

[2] P. 129. — [3] P. 133. — [4] P. 137. — [5] P. 150.

allé en Asie Mineure, à Constantinople, Dieu sait où. Il fournit des nouvelles politiques au *Daily News* de Londres, et paraît assez libéral. Du moins parle-t-il avec humeur des vues étroites des Anglais sur la situation de l'Allemagne; et il s'associe à l'éloge que je fais de nos orateurs de la gauche. L'Angleterre et la France, selon lui, ne seraient point opposées aux progrès de la Russie. On craint plus une Allemagne une, forte, démocratique, que cette Russie lointaine. Palmerston seul a des velléités guerrières, mais il ne sera plus longtemps au gouvernail. Je vois les choses autrement; il peut survenir tout à coup à Paris et à Londres un revirement populaire. La France a fort à faire encore pour achever sa révolution. L'Angleterre et la Russie n'ont pas commencé la leur. Le jour de l'échéance, que je croyais déjà voir approcher l'année dernière, se lèvera enfin.

— Vendredi, 11 mai 1849 [1]. — ... Je vois percer dans le journal de Londres le *Daily News* quelque chose de mes conversations avec M. Morton. C'est toujours une petite consolation que de n'être point tout à fait inutile dans ma cinquante-sixième année à la cause de la liberté et du peuple allemand. Je leur fabrique aujourd'hui même un nouvel article.

— Lundi, 14 mai 1849 [2]. — ... Le *Kladderadatsch* [3] continue à paraître en dépit de Wrangel et des ministres. Il est très-hardi.

— Jeudi, 24 mai 1849 [4]. — ... Le roi s'est répandu en invectives en apprenant que la Bavière, à l'exemple de l'Autriche, lui fait faux bond et n'accepte point son plan de constitution. L'idée que la Bavière osera peut-être aller jusqu'à accepter elle-même la couronne impériale, le fait écumer. Le titre d'empereur, voilà pour lui la plus grande douceur, le vœu le plus ardent. Avec ce titre, il imposerait au monde, à l'histoire, à son peuple, à son armée, mais surtout à ses frères et à l'empereur de Russie. Que celui-ci, que ses propres frères ne l'aient jamais admiré, qu'ils ne l'aient jamais pris au sérieux, qu'ils aient toujours douté de ses capacités, qu'ils l'aient pris pour leur plastron, voilà sa plaie, son crève-cœur. Les courtisans mêmes ne se font plus illusion sur son compte, ne gardent plus le silence. Est-ce que l'histoire se taira? On voit que le désir, noble en soi, d'y faire une belle et grande

[1] P. 164. — [2] P. 169 — [3] Le *Charivari de Berlin*. — [4] P. 186.

figure, peut mettre parfois les gens à mal, surtout quand leur unique ressort est une vanité mesquine.

— Lundi de Pentecôte, 28 mai 1849 [1]. — ... Lecture dans Xénophon. L'histoire grecque ne m'a jamais paru ni plus vivante ni plus claire. La plus grande analogie entre leurs affaires et les nôtres.

Le roi a dit dernièrement qu'il ferait voir à l'empereur de Russie ce que c'est qu'un roi de Prusse ; qu'il rétablirait l'ordre en Allemagne et qu'un pacificateur est au-dessus d'un conquérant. Vaine bravade ! La vérité est qu'on est aux pieds de la Russie.

— Dimanche, 3 juin 1849 [2]. — ... Je connais parfaitement le baron Haynau qui commande en chef en Hongrie. Il a été capitaine dans le régiment de Vogelsang ; en 1812, il s'est mis au service de la police française établie à Dresde, à laquelle il m'a dénoncé ainsi que Pfuel et Willisen. Après cela, il est redevenu bon Autrichien. Ajoutez que c'est un fils de l'ancien prince électoral de Hesse.

... Dernièrement, à une revue, le roi s'arrête court devant un bourgeois qui n'avait point ôté son chapeau et l'accable d'injures : « Insolent, effronté ! chapeau bas, et sur-le-champ ! Il faut que les drôles » apprennent qu'ils ont affaire à leur seigneur et maître. » Et voilà un roi constitutionnel ! Sans doute, il est fâcheux que tout respect soit perdu ; mais, est-ce bien là le moyen de le rétablir ?

— Lundi, 4 juin 1849 [3]. — Le vingtième régiment de la landwehr s'est insurgé. Il y avait en face des troupes de ligne. Au lieu de tirer dessus, elles mettent l'arme au pied. La landwehr et la ligne conviennent de ne jamais se laisser employer l'une contre l'autre. Deux compagnies de landwehr ont été désarmées et conduites à Graudenz.

On étouffe soigneusement toutes les nouvelles de ce genre, et quand elles circulent, malgré les précautions prises, on les déclare exagérées ou fausses. Mais, tout cela tend à prouver que l'armée ne restera plus longtemps un instrument aveugle. La nomination du sous-officier Rattier à l'Assemblée française législative a eu du retentissement hors de France.

... Le roi a eu une scène avec le prince de Prusse et ne lui a point épargné les gros mots. Le prince, à la fin, s'est fâché et a répondu à

[1] P. 193. — [2] P. 202. — [3] P. 204.

monsieur son frère sur un ton fort inaccoutumé. Là-dessus, le roi a tout à fait baissé ; mais il la lui garde bonne.

— Jeudi, 7 juin 1849[1]. — ... Comment traduire en allemand le verbe *octroyer ?*

— Par le substantif *apparence*. Apparence de constitution ; apparence de loi électorale ; apparence de liberté.

— Mais cela ne marque point que c'est le gouvernement qui *octroie*.

— Si fait. Quand une mesure part du peuple ou de ses représentants, on ne vise guère à l'apparence.

— Dimanche, 10 juin 1849[2]. — La puissance militaire de la Prusse paraît considérable, écrasante. Elle fait peur aux uns. Les autres voudraient la gagner à l'Allemagne nouvelle. Aussi, entend-on beaucoup de voix qui poussent à l'adoption du projet prussien de constitution allemande, quoiqu'on ait fort à dire contre la forme et la teneur. Il faut, dit-on, sacrifier le droit strict à l'utilité ; ce sont surtout les gouvernements qui parlent ce langage. Mais, après avoir adopté la déclaration de Francfort, c'est se perdre par hésitation et se mettre en désaccord avec le peuple qui, à l'heure qu'il est, hait et méprise partout le roi de Prusse. La Bavière pourrait bien se ranger à cet avis après avoir encore marchandé et fait ses réserves. Mais la Bavière n'est ni franche ni nette, et il faut distinguer entre son langage officiel et ses négociations secrètes ; la cour de Munich s'entend avec celle de Berlin sur bien des points qu'on ne veut pas avouer. On peut résumer d'un seul mot la politique actuelle des cabinets allemands : les gouvernements cherchent à tromper le peuple et à prendre tout avantage l'un sur l'autre dans cette œuvre commune.

... Il y a, en ce moment, quatre pouvoirs qui s'attribuent chacun le gouvernement de l'Empire et le disputent aux autres : l'Assemblée nationale de Stuttgard, l'administrateur de l'Empire, le roi de Prusse, l'empereur d'Autriche ; un cinquième parti prétend se réunir à Gotha sous le nom de Parlement libre. L'Assemblée nationale, issue du suffrage populaire, est parfaitement légitime, mais mutilée ; l'administrateur de l'Empire, nommé par l'Assemblée nationale, n'a pour tous droits que ceux qu'il tient d'elle ; l'Autriche réclame sa vieille priorité du temps de l'ancienne confédération ; la Prusse n'a aucun droit du tout, et ses prétentions sont purement arbitraires. Mais la Prusse est la plus

[1] P. 209. — [2] P. 212.

grande puissance militaire; elle a une supériorité marquée sur tous les États allemands. A la bonne heure; mais si l'Autriche récupère ses forces, si la Prusse se livre à la Russie, si la France s'en mêle, nous verrons ce qui en adviendra.

— Lundi, 11 juin 1849[1]. — ... Je ne voulais point le croire hier, et cela est vrai. Le prince de Prusse est parti hier soir pour le Rhin. Il va prendre le commandement en chef des troupes contre l'insurrection. Quelques-uns disent que le roi a saisi ce biais pour empêcher le voyage du prince à Varsovie, auquel autrement il n'aurait guère pu se refuser. Beau rôle dont le prince s'affuble ! Il est déjà bien fâcheux d'aller conquérir des lauriers dans une guerre civile; mais quand il n'y en a point à gagner? On dit aussi que le roi a voulu se débarrasser à tout prix de la présence du prince à Berlin.

Stüve a dit hier à plusieurs personnes, entre autres à la princesse de Prusse, que si on comptait les voix par tête, on en trouverait à peu près autant pour l'ancien parti que pour le nouveau, que la balance, par conséquent, était à peu près égale. C'est parler en étourneau et point du tout en homme d'État. Il y a des millions d'individus qui ne sont qu'une matière que travaillent les partis politiques, qui votent par influence, qui votent surtout pour le plus fort. Ces gens-là n'ont point de valeur personnelle; ils ne sont que l'appoint des circonstances qui sont sujettes à varier. Puis, c'est encore une question de vigueur et d'audace. Cent révolutionnaires énergiques sont plus que mille conservateurs apathiques. Stüve est un administrateur habile et courageux; mais il n'est que cela.

— Mardi, 12 juin 1849[2]. ... Ce que c'est qu'une camarilla et de quoi cela se compose! — Le général bavarois de la Mark dînait à Sanssouci à la table du roi, à côté d'une dame de la cour. Il lui demande si le général N. est à Berlin.

— Oui. Pourquoi?

— Pour aller le voir.

— Vous feriez mieux de vous en abstenir.

— Pourquoi donc? Je l'aime, je l'estime; c'est un de nos premiers écrivains militaires.

— Je vous conseille néanmoins de n'en rien faire. Il est en disgrâce; Personne ne le voit, aucun de nous ne peut le souffrir.

[1] P. 215. — [2] P. 216.

Le Bavarois ne laissa pas d'y aller et répéta le propos. Et c'est une de ces pauvres créatures (je n'ai pas seulement voulu savoir son nom) qui porte la parole, qui le prend de haut, parce qu'elle vit au milieu de ce monde, parce qu'elle fait partie des dames de la cour, de ces dames dont le roi a peur, comme dit Humboldt. Voilà l'esquisse d'une camarilla.

... On raconte que ces jours derniers, à propos d'une discussion politique, le roi a fourré le poing sous le nez au comte de Brandebourg; *à son sauveur!* De Brandebourg en a par-dessus les oreilles; mais non point Manteuffel, qui regarde moins à être convenablement traité que bien nourri et bien payé.

— Mercredi, 13 juin 1849[1]. — ... Les badauds s'entêtent à s'imaginer qu'une révolution doit et peut ramener l'âge d'or. Nulle preuve de cela dans l'histoire. Les révolutions ne sont que les étapes du progrès qui ne marche point autrement. Un pas mène à l'autre; le dernier seul, au but; mais toute grande secousse a d'heureux effets. Que de bienfaits dont nous profitons chaque jour et dont nous sommes redevables aux héros du siècle dernier, à Voltaire, à la Révolution française! Personne n'y songe; j'y songe, moi, et je les en remercie tous les jours.

— Samedi, 16 juin 1849[2]. — Visite de M. V. Pasini, envoyé de Venise... Il est persuadé que Venise peut tenir encore longtemps, ne considère point la cause de la liberté comme désespérée, estime qu'en somme le peuple a plus gagné que perdu, que si l'Italie peut encore être vaincue plus d'une fois, elle ne saurait plus jamais être ni subjuguée ni dominée. Analogie de l'état de l'Italie et de celui de l'Allemagne; les maisons princières, seul obstacle à toute prospérité. Il dit que la masse du peuple est plus avancée en Italie qu'en France, où on rencontre bien peu de lumières dans les départements. Plaintes amères sur ce qui se passe en France; espoir d'un prochain revirement à Paris. Vues très-justes sur nos affaires d'Allemagne; forte tête, œil vif, beaucoup de feu sous des dehors calmes. Cinquante ans; tout à fait chauve.

— Mercredi, 20 juin 1849[3]. — Je lisais hier dans les *Mémoires* de Retz que pour avoir la force et la sécurité, un gouvernement devait s'appuyer à la fois sur les lois et sur les armes, que les armes seules n'y

[1] P. 219. — [2] P. 223 et 224. — [3] P. 230.

suffisent point, qu'elles sont plutôt un danger. Quelle triste application de ce principe à l'état présent de la Prusse où la loi n'est plus qu'une vaine apparence employée à déguiser l'arbitraire, où on ne compte plus que sur la seule baïonnette.

— Lundi, 2 juillet 1849[1].— ... Dernièrement, quatre officiers de la landwehr étaient à table chez le comte de S., où ils logeaient par billet d'étape. Le comte porte la santé de Manteuffel. « Vous n'exigerez » point cela de moi, dit un des officiers. Laissez-moi proposer une santé » qui nous mettra tous d'accord. Je bois au roi. — Au roi! s'écrie » le comte; à la monarchie, oui! mais à Frédéric-Guillaume IV, non! » Je le tiens de la bouche même de l'officier. Aucun des quatre ne protesta.

Samedi, 7 juillet 1849[2]. — ... Quoi qu'on fasse, la démocratie n'est point abattue. Elle a jeté de profondes racines dans le peuple; elle ne manque ni de zèle ni de courage, mais seulement de certains ressorts comme une direction supérieure et de vigoureux organes. Le silence les lui donnera plutôt que la parole. Est-ce que la Restauration française de 1814 à 1830 a tué la liberté? Est-ce que le roi citoyen en est venu à bout de 1830 à 1848? Cela n'est donné à personne.

Nous avons conquis en Allemagne de prodigieux avantages : nous ne retomberons jamais dans la vieille ornière. Nous sommes dès à présent une nation qui aura eu, ne fût-ce qu'une fois, une Assemblée nationale issue du suffrage populaire. C'est un souvenir ineffaçable qui portera ses fruits.

— Mardi, 17 juillet 1849[3]. — ... La vraie question du jour est plus que jamais de savoir qui donc gouverne réellement en Prusse. Le gouvernement est celui de la violence et de l'arbitraire, voilà qui est clair; les dehors même du constitutionnalisme n'ont rien de sérieux; c'est un jeu, une raillerie. Qui donc tient le gouvernail? Évidemment c'est la réaction. Mais par quelles mains? On serait fort tenté de nommer le roi qui se donne des airs de force et de violence, au nom de qui tout se fait; mais il n'en est pas moins fort gêné sur bien des points, arrêté court dans ses volontés, obligé de se plier à une direction donnée dont son humeur l'écarterait souvent. Il injurie et maltraite les ministres, mais

[1] P. 249. — [2] P. 255. — [3] P. 271.

il ne saurait les renvoyer; s'il l'essayait, il s'en trouverait mal. Le pouvoir suprême n'appartient pas davantage aux ministres; ils le servent, mais suivant une ligne prescrite et avec des apparences constitutionnelles. Dans ces circonstances, il est tout naturel de supposer que c'est le prince de Prusse qui, à vrai dire, gouverne déjà, porté et conduit par la réaction, principalement par la noblesse des marches et par l'aristocratie militaire. Avec cela on prétend tenir et maintenir la royauté en grand honneur, on veut que le roi ait l'air de gouverner personnellement; pourvu qu'il marche dans la voie imposée, on lui laisse sa dignité et sa considération; mais qu'il s'avise de dévier et on lui parlera sérieusement : les troupes, les fonctionnaires, la réaction entière se mettraient contre lui, et, appuyés sur le prince, seraient tout-puissants. C'est pourquoi le roi est dans la vérité en disant qu'il ne trouverait point de ministre pour signer la grâce de Kinkel; c'est pourquoi Meusebach a raison de dire qu'il ne faut pas que le roi songe à sortir du droit chemin, qu'on saurait l'y ramener, etc. Ils abusent à leur profit des formes mêmes de la constitution. — Et les favoris? Radowitz n'est qu'un oiseau de passage qui n'approche point des affaires. Bunsen a fait sa paix avec le prince pendant le séjour du prince en Angleterre. Canitz, que le prince ne peut souffrir, n'a rattrapé qu'un poste insignifiant. Thile, Eichhorn et Savigny n'en ont point. Willisen est à l'écart et le roi n'oserait l'avoir auprès de lui. Tout s'explique, tout concorde à merveille.

— Vendredi, 20 juillet 1849[1]. — ... Ce soir, au Thiergarten[2], à gauche de la porte de Brandebourg, au premier rond-point, où se tient d'habitude un invalide avec son orgue de Barbarie, rassemblement de soldats qui dansaient, criaient, interrompaient la circulation, et semblaient passablement ivres. Arrive un officier d'état-major qui croit devoir faire montre d'autorité. Il apostrophe les soldats, leur reproche leur vacarme et leur ivresse, s'embrouille à plusieurs reprises dans sa harangue et finit par leur dire que le premier devoir est de ne point déshonorer l'uniforme du roi. Voilà quelques-uns de mes soldats qui se reprennent par la main et se mettent à danser autour de l'officier; le reste de rire et de crier. L'autre se sauve de là rouge de fureur. Ont-ils assez excité les soldats ! C'est bien, la chose est faite; mais elle tourne autrement qu'on ne voudrait.

— Mardi, 24 juillet 1849[3]. — ... La population ne prend aucun

[1] P. 277. — [2] Les Champs-Élysées de Berlin. — [3] P. 283.

souci des élections pour la seconde Chambre. On est sourd, on laisse la réaction mendier des votes, triompher en pleine illégalité, en pleine minorité. La chambre, naturellement, sera réactionnaire ; on savait cela d'avance. Le point capital était de rendre l'illégalité flagrante par l'abstention, et d'ôter à la Chambre ainsi élue toute autorité morale. Et pourtant, le résultat est encore douteux. Il y a bien des éléments d'opposition, et fort vivaces.

— Mercredi, 25 juillet 1849 [1]. — ... La noblesse existe encore en Prusse et dans toute l'Allemagne, à l'exception du duché de Dessau. Mais est-ce encore l'ancienne noblesse, depuis qu'une assemblée nationale allemande l'a mise en question, depuis qu'une assemblée prussienne l'a déclarée abolie? C'est ce que personne n'oserait affirmer. L'abolition de la noblesse et le refus de l'impôt proclamés par notre assemblée nationale n'ont point eu d'effet immédiat; mais ce sont des jalons qui montrent jusqu'où l'on peut aller, ce sont des germes semés pour l'avenir qui peuvent lever d'un jour à l'autre, et dont personne ne conteste la fécondité.

— Vendredi, 3 août 1849 [2]. — ... Partout des procès de lèse-majesté. Le peuple s'en amuse. C'est une occasion d'entendre encore une fois les injures proférées. On dit que le roi n'a qu'à en profiter pour apprendre ce que pensent de lui une partie de ses sujets. Mais ce que pensent de lui ses courtisans, ses généraux, sa noblesse de province, voilà ce qu'il ne saura jamais. Ceux-là l'offensent bien autrement par leur servilisme et par leur hypocrisie. Point de danger qu'ils soient punis ; ils sont en sûreté contre lui.

— Samedi, 11 août 1849 [3]. — ... Cette après-midi, visite de M. Morton et de M. Crowe, directeur du *Daily-News*. Il arrive de France et parle avec beaucoup de pénétration et de bon sens de ce qui s'y passe. « La » France est pour bien des années un pays perdu pour la liberté ; la » peur du communisme a saisi toutes les âmes, étouffé toute velléité » d'indépendance ; la masse des propriétaires forme un parti compact, » hostile à la liberté. L'Angleterre est du moins neutre, et c'est déjà » beaucoup ; mais l'Angleterre ne veut ni ne peut rien faire, elle est » morte pour la politique et ne fera la guerre qu'à son corps défendant,

[1] P. 285. — [2] P. 300. — [3] P. 312.

» à la dernière extrémité. Elle court à une inévitable catastrophe finan-
» cière. Tout le monde le sait, le sent, mais personne n'en parle, ni le
» gouvernement, ni les propriétaires, ni le commerce : on vit au jour le
» jour. Les partis politiques se sont affaiblis ; aucun n'est plus capable
» de gouverner; on ne peut plus que conserver tant bien que mal,
» comme Palmerston, une ombre seulement de puissance. A la pre-
» mière entreprise, on se verrait aussitôt arrêté. »

— Mardi, 14 août 1849[1]. — Réflexions sur la guerre du Schleswig-Holstein. Quelle abominable tache dans l'histoire de la Prusse ! Trahison et fanfaronnades au début ; à la fin, trahison et mensonges. Et nous qui avons tant reproché à Bonaparte sa perfidie et son despotisme ! Celui-là, du moins, ne faisait pas un jeu de la guerre ; il agissait loyalement avec ses généraux et ses troupes.

... Le grand-duc de Baden octroie à ses sujets une loi provisoire sur la presse, datée de Mayence, et prolonge du même coup la durée de l'état de siége dans son pays. Voilà un prince !

— Mercredi, 15 août 1849[2]. — ... Le commandant des cuirassiers de la garde, M. de Lauer, sur la dénonciation de la *Gazette de la Croix*, a fait comparaître ses trompettes devant lui, et les a tancés pour avoir fait de la musique à une fête démocratique et dépensé leur souffle en l'honneur de Waldeck-Tusch, coupable de haute trahison. Cette engeance-là veut tout emporter par sottise et fureur.

Les exécutions militaires continuent à Baden. Le major Heilig a été fusillé. Ils meurent tous avec courage et fermeté, en héros. Pas un encore n'a renié sa foi.

Garibaldi en fuite dans la Romagne. Scandaleux tripotage à Rome ; fureur des cardinaux ; les Français méprisés, haïs, vilipendés par ceux mêmes pour lesquels ils se sont couverts de honte.

(*Traduit de l'allemand.*)

(*La suite à un prochain numéro.*)

[1] P. 316. — [2] P. 349.

AD MAJOREM DEI GLORIAM[1]

NOUVELLE TRADUITE DE L'ALLEMAND DE ALFRED MEISSNER

IV

VILLIERS GAUTHIOT

Le lendemain matin, comme il apportait à M. d'Ancier le plan de l'église des Jésuites à Besançon, le père Cabano ne fut pas peu effrayé. Vis-à-vis de M. d'Ancier, commodément étendu dans un grand fauteuil, était un homme de trente-six ans, beau, robuste, à l'air épanoui, et portant l'uniforme napolitain.

« Mon neuveu Villiers Gauthiot, » dit M. d'Ancier en présentant le jeune homme qui se leva et s'inclina légèrement, « le fils de feu ma sœur. »

Bien que le père Cabano fût suffisamment dressé à la possession de soi-même, il ne put empêcher son visage de s'altérer et de prendre soudain la physionomie d'un chien sous le museau duquel on a enlevé l'assiettée pleine. Ce ne fut qu'après une pause assez longue qu'il dit :

« Vous avez été longtemps sans donner signe de vie, monsieur le capitaine.

— Pouvais-je savoir que mon oncle était à Rome ? s'écria Villiers; c'est par hasard que j'ai appris, en venant ici pour affaires, que M. d'Ancier y demeure. Or, comme il n'y en a pas deux de ce nom...

[1] A la plus grande gloire de Dieu. — Voir la *Revue* du 1er janvier 1863.

— Bien, pensa Cabano, la famille s'éteint; c'est pourquoi nous devons être ses héritiers. Il dit, haut : J'espère que vous resterez quelque temps ici; nous ne pouvons malheureusement pas entourer votre oncle comme nous le voudrions.

— Je suis plus empêché que vous, répondit Villiers : demain je dois me rendre à Castellamare où je stationne; mais je puis promettre à mon excellent oncle de demander un congé, peut-être alors pourrions-nous nous retrouver à Naples. Moi du moins je deviens tout mélancolique chaque fois que je suis à Rome, et je ne comprends pas qu'un gentilhomme réside ici, alors qu'il est libre de choisir toute autre ville. C'est se mettre en prison de gaieté de cœur.

— Chacun, dit M. d'Ancier, demande autre chose à la vie: l'un se complaît au vacarme du *Toledo*, le silence du Colisée convient à l'autre. Pour ma part, je ne me suis senti nulle part aussi bien qu'à Rome.

— Eh bien, je viendrai à Rome, répliqua le capitaine; il ne sera pas dit que nous ayons été aussi voisins et que nous ne nous soyons pas rencontrés. Aussi bien il ne faut pas que vous pensiez que je suis un cerveau brûlé, une tête éventée, et que je ne recherche que les divertissements. Peut-être ai-je été ainsi, je n'en sais rien, car nul ne se connaît bien; mais il est certain que je ne le suis plus. Celui qui a été à une aussi rude école que moi, celui-là devient sérieux, croyez-m'en ; le service du roi n'est pas chose si aisée.

— Je le crois, dit M. d'Ancier, et je vois avec joie sur ta poitrine la marque d'honneur que l'on ne défère pas à coup sûr à ceux qui en sont indignes.

Où as-tu attrapé cela, mon garçon? C'est la croix de Ferdinand et Isabelle, je l'ai reconnue tout de suite.

— Je l'ai gagnée à Corfou, répondit le neveu; je fus le premier à m'élancer sur le vaisseau de l'amiral turc, et à arborer le drapeau espagnol.

— C'est toi qui as le premier arboré le drapeau ? s'écria avec émotion M. d'Ancier, dans la poitrine duquel le cœur du soldat se mettait à battre et dont les traits s'animèrent singulièrement.

— Le lendemain de la victoire, dit Villiers tranquillement, le comte della Torre prit la croix de sa poitrine et la posa sur la mienne.

— Mais, cerveau fêlé, dit M. d'Ancier, pourquoi n'es-tu pas resté à son service? En faveur auprès de lui, tu étais sur le chemin de la fortune.

— Je suis toujours en grâce auprès de lui, répondit Villiers, sa bienveillance m'est acquise. Lisez cette lettre, mon oncle, je l'ai reçue il y a quelques jours.

— Une lettre du comte della Torre, s'écria M. d'Anciér; et il parcourut la feuille en souriant avec autant de complaisance que si les expressions flatteuses qu'elle contenait s'adressaient à lui.

— Le diable emporte le parent! murmura Cabano; s'il restait ici, il s'emparerait bientôt du cœur de notre vieux! Nous aurons de la besogne à faire avant d'avoir effacé ces impressions.

Le révérend Père s'éloigna pour ne pas troubler la conversation.

— Eh bien, demanda l'oncle, qu'est-ce qui t'a éloigné de Madrid?

— La fatalité, dit Villiers; c'est un événement si unique que je deviens pensif chaque fois que je jette un regard sur ma vie passée. J'étais à Madrid en qualité de lieutenant de la garde du corps, et j'aimais une jeune veuve, Juana de Loves, l'une des filles du riche et puissant comte Lerma.

Elle était libre et de mon âge. J'étais heureux dans ses bras, heureux comme l'est tout homme qui aime une femme noble et belle; j'oubliai le monde, mon compagnonnage d'autrefois, et d'un mauvais sujet j'étais devenu un homme qui promettait...

Mais la fatalité devait s'appesantir sur moi. Un jour je m'aventure dans un lieu public où des officiers de la marine buvaient et se querellaient. Je me dispute avec un jeune homme que je ne connais pas; il me provoque, nous sortons, nous nous battons et il tombe. C'était au moment où la prohibition du duel venait d'être émise dans toute sa sévérité. Je devais m'attendre à tout. Je courus chez ma bien-aimée pour lui confier la chose. Elle me consola, et nous passâmes une soirée à la fois inquiète et heureuse. — Mais qu'apprenons-nous au matin? Que l'inconnu que j'ai tué est un jeune comte Lerma, le frère de Juana, qui, après avoir passé des années aux colonies, était arrivé la veille à Madrid et n'avait point encore revu sa sœur. Le vieux comte, exaspéré de la perte de son fils, demanda une tête au roi. Della Torre, mon protecteur, m'avertit et me donna la facilité de fuir dans les Pays-Bas; mais là même je n'étais pas en sûreté, et ce ne fut qu'après des années de trouble que le démon qui me poussait m'accorda le repos. Je suis venu à Naples, je me suis fait présenter au vice-roi; sa bonté m'a protégé et je suis devenu officier dans la garde suisse. Depuis...

— Et qu'est-il advenu de Juana de Loves? » interrompit M. d'Ancier.

Villiers se tut un moment, et puis dit avec une certaine répugnance:

« Juana m'a suivi, mon oncle; elle vit à Castellamare.

— Comme ta femme? demanda le gentilhomme.

— Malheureusement non, répondit Villiers avec tristesse; le père

a déshérité sa fille, et lui a refusé tout secours. Or, vous savez qu'un officier sans fortune n'a pas le droit de prendre femme.

— Ainsi elle est ta maîtresse? demanda M. d'Ancier dont le front s'assombrit.

— Ainsi la nomment ceux qui ne connaissent pas nos relations et notre sort. Moi et tous ceux qui nous connaissent voyons les choses autrement.

— Avez-vous des enfants? demanda l'oncle.

— Un fils seulement, un gentil enfant, dit Villiers.

—Villiers, s'écria M. d'Ancier en se levant et en arpentant sa chambre avec agitation, tu es toujours le même! un duel, une fuite, des pérégrinations hors de la patrie, une union illégitime! c'est épouvantable, épouvantable!

— Venez à Castellamare, dit Villiers, essayant de le calmer, peut-être alors jugerez-vous les choses autrement. Pour le moment, cher oncle, je vous dis adieu; nous avons jasé trop longtemps, mon devoir m'oblige à vous quitter. Je dois être ce soir chez le cardinal Bentivoglio; mais s'il m'est possible, je vous verrai encore un instant demain.

— Adieu, Villiers, dit M. d'Ancier d'un air grave; tu auras de mes nouvelles bientôt!

Il lui tendit la main et le capitaine sortit.

— Quelle histoire! s'écria M. d'Ancier, il vit avec une femme qu'il n'a point épousée, et il a un enfant naturel! A coup sûr ils sont pauvres et vivent dans la gêne, dans la détresse! Ma sœur m'a recommandé sur son lit de mort de prendre soin de lui. — Mais qu'y a-t-il à faire avec un être pareil? »

La porte s'ouvrit et Villiers reparut disant: Un mot encore, mon cher oncle. Il est possible que je ne puisse pas venir demain; ne feriez-vous pas mieux de vous établir chez nous à Castellamare, ou à Besançon? si par malheur il vous arrivait quelque chose, un accident, une maladie, ne seriez-vous pas bien abandonné dans ce couvent?

— J'ai ici de bons amis, répondit M. d'Ancier; nulle part je ne serais aussi bien.

— Possible, dit Villiers; moi non plus je ne crois pas les Jésuites aussi noirs qu'on les fait, cependant on est toujours mieux parmi les siens. Mais nous en reparlerons, j'espère obtenir un congé. Au revoir. »

Il était sorti avant que M. d'Ancier ait pu lui répondre.

Le soir, Villiers-Gauthiot dînait chez le cardinal Bentivoglio, le chargé d'affaires français. Vers la fin du repas, Mazarini, le secrétaire

de Son Éminence, demanda à Villiers qu'il connaissait de Madrid :

« Eh bien, Villiers, où en est votre oncle ; est-il prêt à vous léguer ses millions ?

— Pas le moins du monde, signor Giulio, répliqua Villiers ; il ne desserre même pas les nœuds de sa bourse. Mais je puis vous assurer que cela ne me contrarie ni ne m'afflige sérieusement. Jamais il ne m'a rien donné, et je rends grâce au ciel d'avoir appris à me passer de ses secours. Dans mes embarras les plus cruels, je me suis adressé à un ami plutôt qu'à lui. Il aime l'argent et est dévot ; il faut prendre les gens tels qu'ils sont.

— Ne soyez pas trop étourdi, cher Villiers, dit Mazarini ; au moins devriez-vous songer à arracher votre oncle aux Jésuites. Si sa fortune sert à bâtir une église et un couvent, vous y entendrez peu volontiers une messe, et vous ne souhaiterez pas bon appétit aux paroissiens auxquels on y donnera à manger. J'ai été l'élève des Jésuites et je connais leurs manigances.

— Que puis-je faire ? dit Villiers. S'il projette une donation, puis-je l'empêcher ? Puis-je m'installer près de lui afin qu'il ne m'oublie pas ? Je suis trop fier pour lui demander quelque chose, et quand je mourrais de faim... Il me faut tout accepter comme il plaît au ciel de l'ordonner. J'ai mon épée, elle a été de tout temps mon amie, mon aide, ma protection. Un soldat, lors même qu'il serait perclus et éclopé, n'a jamais besoin de se faire le bénéficier d'un couvent. Et si je devais mourir avant lui, ce qui est possible, j'en ferais mon légataire universel, et je lui laisserais toutes mes dettes. »

Mazarini se mit à rire, et un jeune homme à la figure intéressante, qui avait suivi la conversation, rit aussi en s'éloignant.

« Quel est ce monsieur qui se mêle de choses qui ne le regardent pas ? dit Villiers, auquel le regard perçant et singulier de l'étranger avait été désagréable.

— C'est un individu qui habite Rome depuis quelques mois et que l'on rencontre partout, répondit Mazarini ; c'est un joueur, un aventurier, un chevalier d'industrie. Je ne sais trop comment je dois le qualifier. Il se nomme le chevalier Rezzoni, peut-être bien s'est-il donné lui-même ce nom. »

De nouveaux invités séparèrent les interlocuteurs.

Le lendemain, Villiers-Gauthiot partit sans avoir revu son oncle.

V

L'ENFANT AUX POMMES

Quelque temps après, quand les Pères se crurent certains que Villiers-Gauthiot était reparti pour Castellamare, Ortiz dit à M. d'Ancier :

« Celui-là n'était venu que pour vous tâter le pouls au sujet de l'héritage. »

M. d'Ancier répliqua que, durant sa visite, Villiers n'avait pas même effleuré ce sujet.

« Pas effleuré ? dit Ortiz, et pourtant il devrait être hors de lui s'il savait le projet que vous avez formé ; sans fortune, avec femme et enfant, réduit à son traitement, il doit souvent être très à court.

— De tout temps, il s'est tiré d'affaire seul, dit M. d'Ancier ; il s'est sans doute accoutumé à économiser et à renoncer à bien des choses. D'ailleurs, je suis loin de vouloir laisser mon neveu dans la détresse ; il sera mis sur mon testament, et il apprendra en outre qu'il est cher à mon cœur. Mais, avant de me décider irrévocablement, je veux m'assurer par moi-même si tout est comme il me l'a dit et si la personne avec laquelle il vit mérite de devenir sa femme. »

Pour le moment, cette affaire paraissait finie, mais la vue de son neveu agit encore longtemps sur l'âme de M. d'Ancier. « Ne suis-je pas cause de toutes ses folles aventures ? N'aurais-je pas dû mieux veiller sur lui ? Il a fui comme un jeune poulain, mais moi je ne me suis pas inquiété de sa course ultérieure, ni du mal qu'il faisait à ceux qui lui barraient le passage. A combien de privations n'est-il pas en proie lui et les siens ! Oui, il est de mon devoir de l'assister ou au moins de rendre son mariage possible. » L'image de sa sœur morte lui apparaissait tantôt suppliante, tantôt irritée, toujours l'exhortant à se souvenir d'elle et de son fils.

Et cependant rien n'avançait. Il voulait tous les jours prendre les renseignements nécessaires et tous les jours il remettait au lendemain. Dans ses relations avec les Pères, les impulsions de son cœur s'affaiblissaient graduellement, il s'accommodait à la vie monastique, se plongeait dans la lecture de livres théologiques, et au bout de peu de temps il se prit pour un des Pères de l'Ordre qui ne tenait qu'à l'église et n'avait plus que faire avec les hommes.

Le jour du jubilé était passé, l'été l'avait suivi et M. d'Ancier demeurait toujours dans la maison des profès. Il ne voyait que les pères Ortiz et Cabano et ne connaissait d'autre ambition que celle de rendre visite au vénérable Vitelleschi de temps à autre. Un jour, celui-ci lui demanda d'un air ingénu ce qu'il avait résolu relativement à son testament.

M. d'Ancier répondit que son projet était resté le même, et qu'il comptait abandonner toute sa fortune, à l'exception d'un legs pour son neveu, à la congrégation de Besançon.

« Faites ce que votre cœur vous dicte, » ajouta Vitelleschi. Notre Ordre ne cherche point les trésors, et quand la volonté de Dieu les lui attire, il les considère comme un dépôt qui lui est confié. Nous ne les cherchons pas, ils viennent à nous. Feu le général Aquaviva, mon prédécesseur, avait coutume de dire : *Maximum societatis miraculum, societas ipsa* « le plus grand miracle de l'Ordre c'est lui-même, » et je voudrais ajouter que sa conservation est un miracle incessant. Nous construisons des églises et des couvents, nous fondons des écoles, nous envoyons des flottes en pays lointains. Comment faisons-nous tout cela ? Nous le savons à peine ! Vous savez que nous ne faisons pas rétribuer nos soins pour le salut des âmes. Il nous est ordonné d'aimer la pauvreté comme notre mère : *Diligat quisque paupertatem uti matrem suam*, disent nos saints statuts. Vous savez si nous nous y conformons. Vous avez été l'hôte de notre table frugale et vous avez visité nos modestes cellules. Nous-mêmes, quoi qu'en dise la calomnie, ne retirons rien des dons faits par les pieuses âmes. »

— Je le sais, je le sais ! s'écria M. d'Ancier, c'est l'esprit du diable qui vous accuse de cupidité, mes révérends Pères.

— Mon ami, dit Vitelleschi, rien de grand et de noble n'a paru sur cette terre qui ait échappé à la calomnie. La doctrine du Christ elle-même a semblé une superstition criminelle aux païens qui ne la connaissaient point. Devrions-nous être mieux traités que Notre-Seigneur ? L'Apôtre dit : « Le serviteur ne doit pas être plus fortuné que son maître. »

— En vérité, dit M. d'Ancier, les flèches et la malice volent sur vous et vous rasent, mais elles ne vous blessent pas. Vous êtes les nouveaux apôtres et vous endurez les mêmes persécutions que les premiers. Acceptez mon offrande et priez pour moi.

— Si vous êtes décidé à léguer votre bien à l'Église, faites-le tout de suite, dit Vitelleschi, afin que la mort, qui peut nous atteindre tous à

toute heure, ne vienne pas croiser vos desseins. Vous aurez le cœur plus léger quand vous aurez consommé votre noble action.

M. d'Ancier promit de le faire, et l'on aurait pu croire que lui, d'ordinaire si docile à ses conseillers spirituels, se mettrait aussitôt à rédiger ses dernières volontés. Il n'en fut rien, si profond était l'effroi que lui inspirait cet acte qui lui rappelait sa fin.

Cependant Ortiz, le plus astucieux des Pères, se disait à lui-même avec irritation :

— Il faut que je trouve quelque chose qui le pousse à la rédaction de ce document.

— Il murmura cela entre ses dents, mais ne se confia ni à Vitelleschi ni à Cabano.

L'automne vint et amena une température rude. M. d'Ancier passait des journées entières dans sa chambre, lisant des livres qu'il prenait à la bibliothèque du couvent, où il choisissait de préférence les récits des missions et des voyages de l'Ordre. Une mappemonde sous les yeux, il se perdait des heures durant dans la poursuite d'un vaisseau. Il avait toujours eu un goût prononcé pour les voyages, auxquels il n'avait pu s'adonner comme il l'aurait voulu à cause de sa position sociale ; et quoique vieux et cassé maintenant, il avait gardé la passion des pays inconnus, et son imagination ardente le poussait aux contrées où luisent d'autres étoiles et où poussent d'autres plantes. Il disait souvent à ses amis : Pourquoi suis-je si vieux ! Je me serais fait missionnaire ! Voilà longtemps que je suis des vôtres.

Par une matinée d'octobre, M. d'Ancier était assis à sa fenêtre un livre à la main. Une douce lumière éclairait la chambre que remplissait un air tiède ; le gentilhomme était arrivé au bout d'un chapitre, le livre lui tomba des mains (c'était le Récit des voyages de saint François-Xavier) et il se mit à songer à ce qu'il avait lu.

« Quelle odyssée ! » pensa-t-il, « et quel héros ! Il commande à son armée et bat les barbares par la croix ! Il commande aux démons, aux oiseaux de proie et aux vents, et il est présent en deux endroits à la fois ! Cependant le petit incident du homard me plaît par-dessus tout. »

M. d'Ancier venait de lire qu'une tempête terrible avait surpris le saint sur la mer des Indes, et qu'au moment où le navire paraissait perdu sans ressources, il avait jeté son crucifix dans les vagues, qui s'étaient soudain calmées, tandis que les vents s'étaient adoucis et que la terre était apparue au loin. Le saint aborda ; à peine était-il sur la dune

qu'un homard vient, en nageant, déposer à ses pieds le crucifix que retenaient ses pattes et qui n'avait pas dû être englouti dans les eaux.

« Ainsi rien n'est inutile en ce monde, l'être le plus chétif devient souvent l'instrument de Dieu. » O touchante légende ! pensa M. d'Ancier.

Comme il se livrait à cette méditation, la porte s'ouvrit et un enfant d'environ sept ans entra, et présenta d'un air embarrassé à M. d'Ancier une assiette couverte de feuilles de vigne.

« Qui t'envoie, mon bel enfant? demanda M. d'Ancier dont les regards se posèrent avec complaisance sur les traits charmants du petit garçon.

— Je ne le sais pas, répondit celui-ci en voulant s'enfuir.

— Comment! demanda le gentilhomme, tu ne le sais pas?

— Non, dit l'enfant d'une voix dolente; je ne le connais pas.

— C'était donc un monsieur? »

L'enfant fit un signe de tête affirmatif.

« Mais cette assiette me revient-elle bien à moi, M. d'Ancier?

— Oui, à M. d'Ancier, » répéta l'enfant.

Pendant ce dialogue, M. d'Ancier avait écarté avec précaution les feuilles de vigne, et avait trouvé sur l'assiette trois belles pommes jaunes, presque transparentes (de celles qu'on élève dans le Tyrol), entourées d'une jolie couronne de fleurs.

Sous la guirlande il vit un petit billet contenant ces mots légèrement écrits : « *Je me nommerai.* »

Le gentilhomme hocha la tête et adressa plusieurs questions au gentil petit messager; mais en vain. Quand l'enfant fut dehors, il examina l'envoi énigmatique et tâcha de comprendre ce qu'il signifiait et d'où il venait. Il fut interrompu par la visite du père Cabano auquel il raconta l'incident. Cabano examina l'assiette d'un œil curieux et investigateur, lut et relut ce billet, et dit :

« J'ai vu venir l'enfant. Vous auriez dû le faire suivre.

— Je n'ai jamais de ces idées, dit M. d'Ancier avec ingénuité. D'ailleurs, pourquoi devrais-je gâter son plaisir au donataire? »

Cabano jeta un regard défiant sur le gentilhomme et dit, en quittant la chambre :

« Vous avez bien fait. » Puis, en toute hâte, il alla trouver le portier et lui commanda de suivre le petit garçon qui venait de quitter le couvent, et de venir lui faire un rapport.

Il retourna ensuite chez M. d'Ancier avec l'air le plus innocent.

« Ce sont de magnifiques pommes, dit Cabano, et la couronne est

simple; mais peut-être chacune de ses fleurs parlerait-elle si on comprenait son langage? »

Le gentilhomme éclata de rire et dit :

« Je crois vraiment que vous pensez..... Mon Dieu ! à mon âge, on n'est plus recherché par les dames !

— Pour ne pas faire de conquêtes, répliqua Cabano, on n'en reste pas moins cher à ceux qui vous ont aimé jadis.

— Je ne sache pas une âme à Rome..., s'écria M. d'Ancier d'un ton de protestation.

— Je n'ai fait qu'une plaisanterie, fut la réponse de Cabano; le tout est une bagatelle qui ne vaut pas qu'on se casse la tête. Je souhaite que les fruits vous plaisent. »

Il sortit.

M. d'Ancier regardait toujours l'assiette et prenait dans la main une pomme après l'autre. Une fantasmagorie de sa mémoire le reporta à vingt-sept ans de distance, à Venise, dans un palais du *Canale grande*. Il était jeune alors, robuste, au faîte de la vie; vis-à-vis de lui était une femme d'une beauté merveilleuse, enchanteresse, qu'il aimait passionnément depuis plusieurs mois; — aujourd'hui, pour la première fois, il se voyait seul avec elle.

Sur la table était une assiette de pommes: elle en pela une, la partagea, et le perroquet, qui reposait sur ses épaules, avait la permission de becqueter, sur les lèvres de l'enchanteresse, les quartiers du fruit. M. d'Ancier s'enivrait de la vue de cette tête splendide, de ces épaules opulentes et éblouissantes. Il dit, presque avec distraction : « Vous n'aimez que votre perroquet; j'envie cet oiseau. » Elle sourit, prit une autre pomme, l'entama de ses dents de perle, et, avançant le cou, et lui jetant un regard espiègle, elle lui tendit le petit morceau qu'il eut le droit de prendre sur ses lèvres. Lorsque leurs lèvres se rencontrèrent, pour la première fois il entourait de ses bras cet être ravissant..... Aujourd'hui même, après vingt-six ans, il avait tout sous les yeux : la chambre, la table, l'enchanteresse et ses pommes du Tyrol ! Il soupira profondément, et murmura : « Combien tu étais belle, Maria Malvezzi ! »

Le père Cabano prit l'incident d'un tout autre point de vue; sa curiosité était en éveil, tout l'inquiétait. Il descendit chez le portier, qui était de retour, mais n'apportait aucun éclaircissement. Il n'avait point retrouvé le petit garçon, quoiqu'il se fût mis à sa recherche peu de secondes après qu'il avait quitté le couvent. Le père se fit annoncer chez le général et lui rapporta le cas ; « la chose paraît insignifiante, mais elle a son importance, » dit-il en concluant. Nous, que M. d'Ancier

a institués ses héritiers, nous devons savoir quelles relations ce gentilhomme a encore avec le monde.

— Tu as raison, Cabano, répliqua Vitelleschi ; quelque minime que soit la chose, elle se recommande à notre vigilance. Qui peut songer à faire un présent à ce vieillard caduque ? Il ne connaît personne à Rome ; il va rarement en ville et ne voit que nous. Il y a quelque chose là-dessous. Nous n'avons que trop d'ennemis qui nous envient un riche héritage. »

Immédiatement, il fut communiqué à la police du couvent les mesures qu'elle avait à prendre pour des recherches ultérieures.

Vers le soir, le père Cabano reparut chez M. d'Ancier. La conversation tourna sur les sérieuses éventualités contemporaines que le jésuite mit à dessein sur le tapis. On parla du caractère de l'empereur Ferdinand II, et l'on pesa le degré de confiance que l'on pouvait porter à la fidélité et au zèle religieux du comte Wallenstein. Cabano fit comme s'il avait totalement oublié les pommes.....

Comme ils se séparaient, M. d'Ancier reprit de lui-même :

« Mon aventure d'aujourd'hui, je ne la puis oublier ! L'enfant était beau comme un ange de la chapelle Sixtine ! Vous avez raison, mon Père, j'aurais dû être plus curieux ; si l'on avait envoyé quelqu'un à la recherche du petit garçon, je ne me casserais pas la tête à présent.

— Quand une nuit aura passé par là-dessus, répondit Cabano, vous serez calmé.

— Voyez un peu, dit le gentilhomme en désignant l'assiette, combien ces pommes sont belles et appétissantes ! Plusieurs fois cette après-midi, j'ai saisi la plus petite d'entre elles pour la dévorer. Mais je ne l'ai pas fait. En tout cas, j'en garderai une comme souvenir. »

Ils se séparèrent. M. d'Ancier eut une nuit embellie par les plus doux songes. Il rêva sans discontinuer du bel enfant et de ses pommes, et les plus chers souvenirs de sa vie se mêlaient à cette vision avec un caprice tout fantastique.

Lorsqu'il fut levé et qu'il eut tiré les rideaux de ses fenêtres, son premier regard fut pour l'assiette. Mais quel changement ! Il se frotta les yeux croyant rêver encore.

Les belles pommes étaient parsemées d'affreuses taches brunes ; la plus grosse d'entre elles était presque toute noire.

Le père Ortiz fut appelé en toute hâte. Quand il vit le changement qui s'était opéré en si peu de temps, un grand effroi se peignit sur ses traits. Cependant il n'exprima point d'opinion et fit chercher le père Cabano, qui passait pour un grand médecin et un grand chimiste.

Celui-ci emporta les pommes pour les examiner avec soin dans sa chambre.

Comme il revint, il dit en se tournant vers M. d'Ancier :

« Rendez grâces à Dieu pour n'avoir pas goûté de ces fruits ; ils sont empoisonnés. Le nom du poison m'est resté inconnu jusqu'à présent, mais je le connais par deux cas fort tristes, qui sont survenus durant ma vie. Je le reconnais clairement à l'air gangrené de l'intérieur du fruit et à l'odeur répulsive qui s'en exhale quand on le jette sur un charbon; c'est alors un mélange de soufre et d'ail qui vous monte au nez. »

Le père Ortiz sourit à cette démonstration, tandis que M. d'Ancier tomba presque évanoui. Ses traits s'altérèrent comme si les pommes avaient agi déjà. Il dut s'appuyer contre le dos du fauteuil, et une sueur froide lui couvrit le front. Pour lui, qui avait la terreur de la mort, c'était une pensée effroyable que celle du danger auquel il venait d'échapper. Ses nerfs en furent tellement ébranlés, qu'il dut se mettre au lit.

Peu de temps après, il eut la visite du général de l'Ordre, qui accourut aussitôt après avoir reçu la nouvelle de l'attentat. Les pères Ortiz et Cabano, qui étaient assis aux côtés du lit, se levèrent en signe de déférence.

« Louons Dieu, dit Vitelleschi. Il s'est glorifié en vous par un miracle ! Et nous, ajouta-t-il en se tournant vers les pères, humilions-nous et confessons que notre pénétration, qui se croit sage, n'est que folie devant le Seigneur ! Nous avons suspecté le présent que des mains étrangères ont présenté à M. d'Ancier, et nous crûmes avoir tout fait pour couper court aux mauvaises suites qui devaient en résulter ! Nos yeux furent aveugles au véritable danger ! Courbons-nous devant le Très-Haut, qui s'est manifesté par un signe éclatant ! »

Il ôta de sa tête la petite calotte noire qu'il portait toujours, joignit les mains et demeura quelques secondes en prière. Les révérends pères firent de même, et, à coup sûr, M. d'Ancier pria avec le plus de ferveur, lui qui avait été la victime désignée. Il tira de son sein une petite relique et la baisa à plusieurs reprises pour la remercier de sa protection tutélaire. C'était un don du général de l'Ordre, qui représentait Ignace de Loyola, auquel Jésus apparaît dans la grotte de Montserrat pour lui dire comment il devait nommer l'ordre qu'il voulait fonder. Après cette pause solennelle, le père Cabano prit en premier la parole :

« Vous ne vous figurez en aucune façon, demanda-t-il à M. d'Ancier, qui pourrait vous vouloir tant de mal ? N'avez-vous point d'ennemi ? point de maîtresse renvoyée ?

Le gentilhomme réfléchit et dit :

« Il est évident, d'après cet événement, que j'ai des ennemis, mais je ne sache âme qui vive à laquelle j'aurai donné droit à cet acte infernal.

— Examinez bien ! dit Cabano.

— Je le fais, et, devant Dieu, je ne découvre personne. »

Il se fit une petite pause. Soudain Vitelleschi sortit de sa méditation, jeta un regard aux pères, et dit avec calme et onction :

« Chers enfants, la malice du monde est insondable. On ne nous hait pas à cause de notre personne, on nous hait le plus souvent pour ce que nous possédons. Un rayon d'en haut tombe sur mon esprit et l'éclaire. Nous cherchons à deviner l'ennemi, l'empoisonneur. Eh ! qui voudrait assassiner un homme aussi noble, aussi pieux? Qui, sauf ceux qui voudraient empêcher que ses biens ne retombent à l'église à laquelle il les a destinés? »

Les pères répondirent à cette allocution par des visages rayonnants de joie.

« *Illuminavit Deus animam tuam!* s'écria Ortiz.

— Inclinons-nous devant la sagesse profonde qui découle de tes lèvres consacrées. La plus affreuse cupidité a inspiré cet assassinat, et elle ne lâchera pas prise tant qu'elle s'attendra à sa proie! »

M. d'Ancier, qui s'était soulevé dans son lit, et avait prêté une attention soutenue, dit d'un ton de conviction inquiète :

« Je n'aurais jamais songé à cela ! O rapacité insatiable du cœur humain ! Mais dites, mes chers pères, quel peut-être le misérable ?

— Répondez vous-même, répliqua tranquillement le général, qui est-ce qui hérite de vous si vous mourez sans testament ? »

La réponse était simple. L'héritier était Villiers Gauthier. M. d'Ancier y pensa immédiatement, mais il n'eut pas le courage de prononcer son nom, et s'écria :

« Non, non, non ! Il n'y songe pas ! Impossible !

— Si ce n'est lui, dit le général tranquillement, c'est un ami, sa femme, sa maîtresse, un instrument quelconque de sa malice, sur lequel on peut n'être pas d'accord. Mais tout désaccord cesse quand nous disons que lui seul a intérêt à votre mort subite et que les pommes étaient destinées à abréger votre vie.

— Vous avez raison, vous avez raison! s'écria M. d'Ancier en se couvrant le visage de ses mains, tandis qu'un frisson le saisissait à la nouvelle pensée de l'attentat. Après un moment, il murmura :

« Je veux faire mon testament. »

Il n'en pouvait plus, son front était baigné d'une sueur froide.

« Ainsi mon neveu aurait fait cela, pensa-t-il, Villiers, le fils de ma sœur, que j'ai bercé sur mes genoux, que j'ai aimé, — mon plus proche parent ! le même que j'ai reçu avec cordialité dernièrement, pour lequel je voulais pourvoir ! Comme son allure était hardie, comme son âme paraissait sincère, comme il semblait insouciant des biens de la fortune ! Trop insouciant ! Oui, c'est lui ; car je n'ai pas d'ennemi, et il est le seul auquel ma mort profiterait. *Is fecit cui prodest !*

— S'il était en cachette à Rome, murmura-t-il, si l'enfant était son fils. »

M. d'Ancier se couvrit la face, les Jésuites le consolèrent et le remontèrent peu à peu.

« Priez pour moi, dit-il enfin. Ce que je possède est consacré à l'Église depuis longtemps. Demain, je veux querir les témoins légaux qui rendent ma donation valable aux yeux du monde.

— Ce sera bien fait, dit Ortiz, dès qu'on saura que l'Église est votre légataire, vous ne serez plus approché par les meurtriers. Vous dormirez en paix et vous mènerez encore longtemps votre vie agréable au Seigneur. »

Très-satisfaits de ce dénoûment, les Jésuites se retirèrent. Un incident imprévu venait de tourner en leur faveur, grâce à une direction habile.

(*La suite à un prochain numéro.*)

POÉSIES

JOHN BROWN

D'APRÈS UN DESSIN DE VICTOR HUGO

Il est là, raide et haut, immobile, immuable,
Comme la vérité qu'il affirme et qu'il croit.
Il est seul, protestant sous la croix qui l'accable,
Noir comme le malheur, fixe comme le droit !

Autour de lui, la nuit ! sur la terre implacable
Tout n'est qu'obscurité, brouillards, vapeurs, effroi !
Et l'œil n'a rien à voir que cet homme à son câble,
Tel qu'un battant de cloche au sommet d'un beffroi.

Un seul rayon, un seul, et la nuit s'en effare,
Vient allumer le haut du gibet comme un phare
Et le front du martyr mort pour l'humanité.

Dieu ! si c'est ton rayon et si ton souffle est proche,
Réveille le battant, et sonne enfin la cloche
Du Droit, de la Justice et de la Liberté !

LOUIS RATISBONNE.

IL LE FALLAIT!

A ÉMILE OLLIVIER

Son printemps fleurissait sur notre sol mortel :
Elle était, à vingt ans, belle comme un beau rêve,
Celui dont on s'éveille avant qu'on ne l'achève,
Parce qu'il est trop plein de ciel !

Blanche comme une aurore, elle avait une flamme
Sur son front virginal, doucement sérieux.
Son regard était tendre et bleu comme ses yeux :
Dans ses yeux souriait une âme.

Une âme douce et fière, amoureuse du beau !
Le jour qu'elle naquit, les mains de deux Génies
L'avaient douée ensemble et s'étaient réunies
Pour couvrir de fleurs son berceau.

Et ces fleurs-là s'ouvraient. Et, dans sa jeune vie,
Riante elle avançait comme Ève dans l'Éden,
Avec le calme heureux d'une essence accomplie,
Comme une enfant dans un jardin.

Elle allait, et la voix et le geste et le pas
Semblaient, tant ils avaient de grâce ferme et sûre,
Se régler sur un chant et suivre la mesure
D'un archet qu'on ne voyait pas.

C'était l'archet de Dieu qui, dans les nuits sans voiles,
Mène les astres d'or, et, du cercle jaloux,
Fait sortir quelquefois et mourir devant nous
La plus belle de ses étoiles !

Un jour, plus que Mozart, une voix la troubla.
Un jeune homme éloquent et libre, aux accents graves,
Lui parla d'opprimés, de pauvres et d'esclaves :
Elle épousa cet homme-là.

Pour jouer sur son cœur, qu'un fier amour enivre,
Il manquait un enfant, un fils : l'enfant parut.
Oh ! quelle joie alors ! oh ! quel bonheur de vivre !
Il fallait bien qu'elle mourût !

LOUIS RATISBONNE.

La mère, un jour, lui dit : « C'est la cloche qui sonne :
Elle t'enjoint, Ulrich, comme à tout le pays,
De te rendre à l'église ; et si tu n'obéis,
Prends garde ! elle viendra te chercher, en personne. »

L'espiègle enfant répond : « La cloche pend là-haut,
Et ne descendra pas pour moi. » — Puis, il s'envole,
Tout joyeux, enjambant le village, d'un saut,
Comme s'il sortait de l'école.

La cloche dans sa tour ne rend plus aucun son.
Chaque doigt, sous l'ogive, au bénitier se trempe.
Ah ! voyez !... quel spectacle à donner le frisson !...
Comme un monstre inconnu, qui bondit et qui rampe,
La cloche, à travers champs, suit le petit garçon !...

La chose est incroyable... et vraie !
Ainsi que dans un rêve, où l'on court à mourir,
Le pauvre enfant se sauve, et suffoque, et s'effraie...
Dans la route qu'elle se fraie,
Tintant toujours, la cloche est près de le couvrir.

Par bonheur, une voix salutaire l'appelle :
Vers l'église il fait un détour ;
Vignes, blés et halliers sont franchis tour à tour;
A bout de force, il entre enfin dans la chapelle...
La cloche remonte à sa tour.

A VIRGILE

Lorsque je suis entré dans ta ville, ô mon maître!
Tout plein des souvenirs de ta muse champêtre,
J'arrivais; je songeais à ton fleuve, à ses eaux,
Je cherchais sur ses bords sa frange de roseaux :
Hautaine et menaçante, une porte de pierre
Avec son pont-levis et sa herse guerrière
Me reçut; sous l'arceau de lourds chaînons pendaient;
Des fusils en faisceau rangés me regardaient.
Je passe : une autre porte après cette première;
Après cette seconde une autre par derrière,
Puis un pont crénelé qui porte un corridor,
Et, derrière ce pont, une autre porte encor.
Dieux! quelle fière entrée! et pourquoi, je vous prie,
Ce terrible appareil dans la douce patrie
Du plus doux des enfants que ce sol ait portés?
Sur le seuil, le Croate aux regards hébétés
Semblait un dogue assis à la porte d'un antre
Et qui montre les dents au passant quand il entre.
Ils étaient là, campés par groupes, ces héros!
Les uns qui fourbissaient leurs sabres, leurs fourreaux,
D'autres frisant en croc leurs moustaches ardentes,
Celui-là, sur la borne assis, les mains pendantes,
Regardant vaguement dans l'air, pour ne rien voir.
Leur chef, seul, à l'écart, fidèle à son devoir,
Dévisageait les gens en maître qui commande,
Et fumait lourdement sa bouffarde allemande.
Croates en tous lieux, Croates au dehors,
Croates au dedans, Croates sur les forts,

Près des canons de bronze : et le canon fa
Qui du haut des remparts montre sa large
N'est pas un instrument plus borné ni plus
Qu'un Croate debout, l'arme au bras, sur s
Alors un noir dégoût, une pitié suprême
Me montèrent au cœur pour ce pays que j'
Et je me dis tout bas, songeant aux ancier
Les vétérans d'Octave y seront donc toujo

Maître, j'ai reposé ma tête sous la treille,
A l'angle de la haie où bourdonne l'abeille
J'ai suivi les chemins que suivaient tes be
J'ai foulé l'herbe épaisse au fond de leurs
J'ai vu dans tes buissons, j'ai vu sur ton
Se suspendre en broutant la chèvre au pied
Seul, tes vers dans le cœur, à l'heure où l
Verse des flots d'azur sur la campagne en
A l'heure où la cigale, au rebord de la ro
Fatigue de son chant l'arbuste qui l'écout
Seul, errant, j'ai cherché l'endroit où le co
S'abaisse et mollement expire au bord de
Et là, comme Tityre, à l'ombre d'un vieux
Assis aux mêmes lieux où tu t'assis peut-êt
Charmé du même aspect qui ravissait tes y
J'ai contemplé ton fleuve et contemplé te
Oh! laissez-moi goûter de si chères images
Sans trouble! ces gazons, ces saules, ces
Ils ont besoin de paix ; comme eux j'en ai
Je suis leur vieil ami qui les aimais de loin
Avant que de les voir ; il faut que je les voi
Et que rien aujourd'hui n'importune ma joi
Je veux leur demander leurs secrets les pl
Laissez-moi seul à seul avec eux, laissez-no

C'est bien : l'heure du jour prête à la rêver
Le fleuve semble un lac; au bord de la pr
L'eau dort; l'air est muet, les chemins so
A peine on voit au loin, parmi les saules
Comme une aile d'oiseau que la fatigue in
Glisser avec langueur quelque voile latine.

Alors c'est un bonheur d'écouter vaguement
Cette voix du silence et du recueillement,
Ces mille sons perdus que par degrés l'oreille
Apprend à distinguer dans l'air pur qui sommeille,
Un frémissement d'aile, un écho qui s'éteint,
Une clochette errante, un chant dans le lointain;
Et Ménalque et Mopsus, Amaryllis la belle
Remplissent tout d'un coup ma mémoire fidèle,
Et leurs vers caressants, leurs vers chantent en moi...
Virgile, mon Virgile, oh! qu'on est bien chez toi!

Qu'est-ce?... hélas! je rêvais. Quel bruit jaloux m'éveille?
Le bruit du plomb dans l'air a frappé mon oreille.
Quelque cible... des feux que suivent d'autres feux...
Ah! la tunique blanche et les pantalons bleus
Sont là! l'Autriche en arme est là! l'aigle de Vienne
Regarde manœuvrer ses aiglons dans la plaine.
Fuyons, puisque la paix nous fuit! — De quel côté?
Quel est l'asile pur qu'ils n'auront point gâté?
Tout à l'heure c'était dans un palais antique,
Dans le palais du *Té:* sous son plus fier portique
Le clairon tapageur s'exerçait; dans la cour
En face du clairon tapageait le tambour.
Voyez, ces défenseurs du culte et de l'Église,
Ce qu'ils font à Padoue, à Mantoue, à Venise :
Du temple le plus beau, du cloître le plus saint
Ils font une caserne, un poste, un magasin,
Et dans Sainte-Justine, alignés en bataille,
J'ai vu leurs fûts de vin et leurs bottes de paille.
Pour eux ces marbres blancs! Pour eux Jules Romain
A bâti, peint, sculpté ces voûtes de sa main!
Ils les brisent : eh bien? c'est le droit de la guerre!
Benedek au besoin les leur fera refaire!
Pour eux ces campagnards aux visages dorés,
Ces filles aux grands traits largement colorés,
Sur leurs grains, sur leurs blés, sur leur gain légitime,
Font la part de l'impôt et la part de la dîme!
Pour eux l'arbre aux doux fruits dans le verger voisin,
Et le char de vendange où fume le raisin!

Laissons-les s'obstiner, ces conquérants jaloux,
Et crier : C'est mon bien ! c'est à moi ! c'est à nous !
Plus leur orgueil raidi se cramponne avec rage
A ce débris flottant de leur récent naufrage,
Et plus le dernier flot qui doit tout emporter
Grossit dans l'ombre épaisse et s'apprête à monter.
Quel sera cette fois l'instrument de justice?
Qu'importe? qu'il se lève et que Dieu le bénisse!
Si l'instrument d'hier est usé, Dieu demain
En peut prendre à son choix un autre dans sa main...
— Et moi, qui ne suis rien sur cette pauvre terre
Qu'un passant inconnu, d'origine étrangère,
Mais qui suis bien son fils par le cœur, par l'amour,
Puissé-je de mes yeux un jour voir ce beau jour !
Voir l'épervier du Nord fuyant, la serre ouverte,
Rendre à la liberté la plaine qu'il déserte !
Voir la joie au bercail et le triomphe au nid,
Le foyer souriant au retour du banni,
Tout un peuple vivant qui languissait naguère,
Mantoue ouvrant ses bras à Venise ivre et fière,
Les restes de Manin dans sa ville endormis,
Loin, bien loin l'étranger, amis comme ennemis,
Celui du Vatican et celui de Vérone,
L'ennemi qui garrotte et l'ami qui bâillonne,
Et le Teuton campé derrière son faux droit,

CORRESPONDANCE DE LONDRES

20 janvier 1862.

Mon cher Directeur,

Dans peu de temps, le Parlement anglais va se rouvrir; avant que Londres rappelle à elle tous ses hommes d'État, ses lords, ses communes, actuellement encore répandus dans toutes les parties du royaume, et occupés de leurs fermes et de leurs chasses, laissez-moi faire un retour sur l'état des partis dans cette assemblée, dont les décisions ont tant de poids dans les affaires de ce monde. Il est un point surtout que je voudrais traiter, parce que je le crois de la plus haute importance. Il n'est guère douteux pour personne que les opinions libérales se répandent de plus en plus dans la masse du peuple anglais; que, par la propagande féconde de la littérature, des revues, et surtout des journaux à bon marché, les idées que redoutent les partis conservateurs ou rétrogrades font chaque jour plus de chemin. Comment se fait-il donc que, dans les élections particulières, le parti conservateur ou tory obtienne depuis quelque temps presque toujours l'avantage? Que la majorité actuelle du cabinet diminue d'une unité presque à chaque élection nouvelle? Que, dans des lieux cités pour leur fidélité traditionnelle à la politique des whigs, le parti opposé réussisse parfois à faire triompher ses candidats?

Il y a là une contradiction frappante; elle est bien de nature à aveugler le parti tory, à le persuader de son triomphe prochain. Toutefois, ces triomphes partiels n'ont pas encore fait pencher la balance de leur côté; et je vais essayer de vous démontrer que le Corps électoral n'a enlevé son appui aux whigs, que parce que ceux-ci se sont montrés infidèles à leurs libérales promesses.

Vous vous rappelez, assurément, dans quelles circonstances lord Palmerston tomba du pouvoir il y a quelques années. Le ministère de lord Derby, qui lui succéda, ne put durer que quatorze mois; non qu'il commît de grandes fautes, non qu'il déployât un zèle intempestif en faveur des idées conservatrices, il tomba, il faut bien le dire, parce que l'appui du pays se retira de lui dès le lende-

main de son avénement. Quand lord Palmerston rentra au ministère, il comprit qu'il avait besoin de rajeunir en quelque sorte sa popularité, un moment si fortement ébranlée, en faisant alliance avec ceux qu'on nomme les peelites et même avec les radicaux. Il donna un gage aux premiers, en offrant une place au pouvoir à M. Gladstone, le représentant le plus éminent du parti; il satisfit les radicaux, en laissant espérer que son ministère, où lord Russell partageait avec lui la prépondérance, accorderait enfin au pays la réforme électorale, depuis si longtemps demandée. Qu'il fût partisan de cette réforme, personne ne le croyait : c'était assez qu'il n'y fît point d'opposition formelle. Cette réforme pourtant s'est-elle accomplie? Voilà quatre ans que le ministère Palmerston est au pouvoir, et, on peut l'affirmer hautement, au lieu d'avancer, la question de la réforme électorale n'a fait que reculer. Les événements aidèrent lord Palmerston à faire dériver l'opinion publique sur un grand nombre d'autres questions; il fut en cela servi successivement par les diverses fractions du parti avancé en Angleterre. Ce parti ne présente pas, en effet, dans ce pays, une parfaite homogénéité : on y trouve quantité de gens qui, pour être avancés sur une question, ne le sont nullement sur une autre; l'armée des libéraux a plusieurs corps qui obéissent à des mots d'ordre très-différents : pour l'un de ces corps, le mot d'ordre est le *free trade*. L'école de Manchester sacrifie toutes les questions politiques à la satisfaction des intérêts économiques, prêche la paix à tout prix, la non-intervention absolue dans les affaires du monde; elle fait dater l'histoire de l'Angleterre de l'abolition des lois sur les céréales. La seconde fraction de l'armée radicale se compose des dissidents; c'est la fraction théologique, qui dirige tous ses efforts contre l'Église anglicane : la séparation de l'Église et de l'État, l'abolition des priviléges de l'Église dite nationale, l'éducation publique soustraite à l'influence des évêques, voilà le programme de ce parti, qui compte à la Chambre des communes de nombreux et énergiques représentants. Enfin, je distinguerai encore, parmi les radicaux, la fraction que, faute d'autre nom, j'appellerai celle des révolutionnaires; elle se compose de membres qui, peu soucieux de rien changer aux institutions de leur pays, applaudissent à tous les efforts de la révolution au dehors. M. Stamfield peut être considéré comme le porte-drapeau de cette cohorte remuante, qui réunit des meetings populaires à la nouvelle de toute grande agitation européenne, qui envoie des secours et des encouragements partout où se lève le drapeau d'une révolte. Ces révolutionnaires cosmopolites, amis de Mazzini, de Garibaldi, partisans de l'unité italienne, de l'indépendance hongroise, de la Pologne, sont, chez eux, de très-tranquilles et pacifiques citoyens. Il y a toujours, et ce n'est pas seulement chez les peuples libres, des gens qui aiment à dépenser toute leur sensibilité et leur ardeur pour des causes lointaines, et qui demeurent sourds aux appels qui se rapprochent trop de leur propre personne et qui menacent de déranger leur quiétude.

En s'appuyant tantôt sur l'une, tantôt sur l'autre de ces diverses fractions radicales, en donnant une satisfaction partielle à leurs vœux, lord Palmerston a réussi jusqu'à présent à laisser dans l'ombre la grande question de la réforme électorale. A l'école de Manchester, il a donné le traité de commerce avec la

France; il a ainsi obligé pendant longtemps M. Cobden à s'enrôler parmi ses défenseurs, il a réussi à calmer jusqu'à l'ombrageuse éloquence de M. Bright. Aux *dissenters*, il a donné ce qu'on nomme le *Revised Code of Education*, c'est-à-dire un système de règlements qui diminue un peu la part de l'Église anglicane dans la distribution des secours accordés à l'instruction primaire par le Conseil privé; enfin, par sa politique extérieure, il a donné pleinement satisfaction aux sentiments et aux passions de l'école révolutionnaire; il a embrassé avec ardeur la cause de l'unité italienne, et abandonné l'Autriche, cette traditionnelle alliée de l'Angleterre.

Grâce à ces ménagements, la majorité du ministère Palmerston ne s'est pas trouvée une seule fois sérieusement en péril pendant la dernière session, bien que certains de ses alliés fussent quelquefois obligés de se retourner contre lui. Lord Palmerston a rencontré parfois, jusque dans son propre cabinet, des adversaires déclarés de certaines mesures : toutes les fois que les intérêts de l'Église anglicane paraissent compromis, M. Gladstone, le représentant de l'Université d'Oxford, vote avec les *churchmen*, quels que soient les sentiments de ses collègues. Mais le premier ministre se trouve admirablement servi par toutes les complications, les incohérences, les contradictions du parti libéral anglais, et par les inconséquences mêmes de ceux qui en font partie. Il peut, en prenant un appui tantôt sur un point, tantôt sur un autre, conserver son équilibre et poursuivre les buts lointains de sa politique générale. Quels sont ces objets importants, en faveur desquels il est prêt à faire toutes sortes de petits sacrifices? Il n'y a pas besoin de beaucoup de clairvoyance pour les apercevoir. Lord Palmerston veut agrandir les forces militaires et navales de son pays, de manière à lui permettre d'intervenir avec autorité dans le règlement de toutes les grandes affaires du monde; il veut différer aussi longtemps que possible la réforme électorale, parce que, dans sa pensée, une telle réforme pourrait amener sur la scène politique une classe d'hommes qui, n'ayant point reçu, comme un legs, les vieilles traditions du Parlement anglais, risqueraient d'égarer la politique de leur pays et de le faire descendre du rang auquel l'a élevé la classe aristocratique. Étant donnés la nature de lord Palmerston, et ce que les uns appelleront ses préjugés, les autres sa foi politique, on ne saurait assez admirer la dextérité avec laquelle il se joue de toutes les questions secondaires, et sait faire triompher les causes auxquelles il attache une véritable importance.

Mais, si lord Palmerston a su modifier en quelque sorte les allures des whigs dans la Chambre, il a réussi à les dégoûter de la réforme électorale et à changer leurs préoccupations; son action sur le corps électoral lui-même ne peut être aussi immédiate. Les électeurs ont de vieux cris de guerre qu'ils répètent encore naïvement aux *hustings*; le vote secret, la réforme sont des mots qui, auprès d'eux, n'ont pas encore perdu toute valeur; les whigs les ont habitués à les prononcer, et l'habitude n'est pas encore perdue. Il en résulte qu'il y a aujourd'hui entre les députés whigs et leurs constituants une sorte de malentendu : l'électeur crie encore : « Vive la réforme! » le whig, embarrassé, parle de l'Italie, du pape, de la guerre d'Amérique, du traité de commerce, de la France, du mouvement

des volontaires, etc... Quelquefois l'électeur est satisfait à si bon marché! parfois cependant, il se fâche, et le candidat conservateur est nommé.

Ces triomphes de hasard n'ont pas grande importance politique; les triomphateurs sont d'ordinaire des propriétaires des comtés, honorés dans leur province, riches, hospitaliers, charitables. A défaut d'un candidat libéral important, la majorité se porte naturellement sur ces choix, d'ordinaire excellents au point de vue des personnes, mais insignifiants parce que l'influence dans les Chambres ne se mesure ni par le revenu, ni même par la considération sociale. Dans le cas où les conservateurs deviendraient trop nombreux dans la Chambre, il restera toujours aux whigs la ressource d'une dissolution. Dans l'agitation qu'elle produirait, il est plus que probable que le parti libéral regagnerait d'un coup tout ce qu'il a pu perdre dans des élections isolées et paisibles. Tout, d'ailleurs, semble annoncer que, dans la prochaine session, les conservateurs essayeront sérieusement leur force, et que cette session sera plus agitée que la précédente : les affaires d'Amérique, la question italienne, la Grèce, la question d'Orient, les îles Ioniennes; à l'intérieur, la crise cotonnière, les armements, l'abolition des *church-rates* (taxe qui forme une partie du revenu de l'Église anglicane, et qu'en ce moment les dissidents payent comme les orthodoxes), voilà bien des sujets qui appellent l'attention du Parlement, et que les deux partis se préparent à débattre.

En attendant, je n'ai aucune nouvelle littéraire ou scientifique d'un grand intérêt à vous annoncer. Le 1er janvier a vu apparaître un nouveau journal hebdomadaire destiné à faire concurrence à l'*Athenæum* et au *Saturday Review*. Le *Reader* ou Lecteur est fondé par des élèves ou professeurs d'Oxford, tous écrivains littérateurs, ou savants des plus distingués. Je fais des vœux pour que le nouveau Recueil soit plus impartial que l'*Athenæum*, moins systématiquement outrecuidant que le *Saturday Review*.

PHILLIPS.

COURRIER D'ALLEMAGNE

LA PRUSSE AU 14 JANVIER

LETTRE AU DIRECTEUR

« C'est le combat qui nous plaît et non pas la victoire, » a dit Pascal. Cette pensée ne serait jamais venue à un Allemand, à moins que, par combat, on n'eût entendu controverse.

Sur le terrain spéculatif, il n'hésite devant aucun danger, ne recule devant aucune audace, et se jette, cuirassé de formules, dans les aventures les plus désespérées. Au début de ce siècle, n'avons-nous pas vu des Titans germaniques bien autrement entreprenants que leurs ancêtres tant vantés de l'antiquité, n'aspirer à rien moins qu'à escalader le ciel pour détrôner le bon Dieu?

Mais si l'Allemand est terrible vis-à-vis de la Divinité, rassurez-vous, il est beaucoup plus accommodant avec ses représentants sur terre, avec les Providences de seconde, troisième et quatrième classe, les empereurs, les rois, les grands-ducs et les ducs. Pour peu que ces mandataires officieux de la société en nom collectif du droit divin ne fassent pas trop de zèle réactionnaire, nos voisins d'outre-Rhin se déclarent satisfaits et leur tirent le chapeau sans trop se faire tirer l'oreille.

L'Allemand répugne aux improvisations politiques. *Festina lente*, se dit-il à chaque pas qu'il hasarde sur le terrain mouvant et accidenté des réformes. Bien qu'il ne perde jamais de vue le but qu'il se propose d'atteindre, il redoute toujours de compromettre le succès de l'entreprise par une poursuite trop hâtive.

La hardiesse de ses idées est tempérée par la modération de ses sentiments; sa verve raisonneuse, par un gros bon sens qui l'a sauvé de la triste épreuve des étourderies politiques. Que le ciel devienne menaçant, que l'horizon se charge de nuages, il prendra un parapluie et non pas un fusil; un orage le surprend-il, il se retirera prudemment sous l'auvent d'une boutique. A ce compte-là, il n'est jamais mouillé.

Ce n'est pas à dire que, dans ce bourgeois, dans ce philistin, il n'y ait au besoin l'étoffe d'un héros des rues. Mais, pour le pousser à bout, le transformer en faubourien révolutionnaire, il faudrait, en vérité, avoir la folie d'accumuler faute sur faute; pour le rendre furieux, il faudrait lui imposer les plus dures privations. Son humeur placide, la simplicité de ses goûts, son horreur native des aventures et des aventuriers, l'ont rendu le peuple du continent le moins difficile à gouverner.

Eh bien, on dirait que les gouvernements se complaisent à abuser de cet heureux naturel du bon Michel. Il n'est misères, petites vilenies qu'on ne lui fasse journellement. Il suffit qu'il exprime un désir, si modeste qu'il soit, pour qu'on le lui refuse. On s'évertue à mettre sa patience proverbiale à l'épreuve.

En 48, entraîné par notre exemple, Michel avait mis son bonnet de travers, et, le poing sur la hanche, réclamé de ses souverains des garanties constitutionnelles. Aucun n'avait résisté à cette simple manifestation frondeuse. Il n'y eut pas jusqu'au grand-duc de Meklembourg qui ne se hâta de convoquer une Constituante. Le paladin de la légitimité et du droit historique, Frédéric-Guillaume IV, se découvrit humblement devant les cadavres des héros des barricades. Ce jour-là, Monsieur, l'Allemagne des temps nouveaux a célébré sa première victoire et rompu complétement avec le passé, avec les traditions du saint empire romain.

Mais bientôt les intérêts qui se crurent menacés par le tapage des rues, se groupèrent autour des trônes, et la bourgeoisie allemande, effarée, chercha un refuge contre la peur de l'anarchie dans un despotisme sans initiative et sans grandeur. A l'action tumultueuse, inconsciente du but, effrayée de sa propre audace, succéda une réaction puérile, mesquine et tracassière. Elle ne sut ni enchaîner la pensée, ni gagner les intérêts. Parmi tous les restaurateurs plus ou moins déguisés de l'absolutisme, il n'y en eut qu'un seul qui trahit, dans les mesures qu'il prit, des vues d'ensemble un peu larges : ce fut le prince de Schwartzemberg, et il ne tarda pas à mourir.

Si la réaction ne réussit pas mieux dans ses desseins, ce ne fut pas faute d'avoir eu recours à des mesures radicales. La révolution par en haut remania lestement le droit public allemand. En un tour de main, les trente-deux souverains octroyèrent de nouvelles constitutions à leurs sujets. On sauva la société en péril sous trente-deux formes différentes.

Plaignons d'avance celui de nos neveux à qui écherra la tâche ingrate de déchiffrer plus tard cette page confuse de notre histoire contemporaine.

Quel tableau!...

Par lettres patentes du 31 décembre 1851, l'empereur d'Autriche rétablit l'absolutisme dans ses États. Dès le 6 décembre 1848, après avoir dissout l'Assemblée nationale, Frédéric-Guillaume IV octroya à son peuple une constitution et une loi électorale. C'est cette œuvre royale, revisée avec le concours complaisant d'une Chambre élue par le suffrage universel réglementé, qui forme aujourd'hui la base du droit politique de la Prusse. En Saxe, une simple ordonnance supprima, le 1er juin 1850, la constitution de 48 et restaura celle de 1831. A Hanovre, on fut moins expéditif; on s'y prit jusqu'à trois fois, le 16 mai, le 1er août 1855 et le 7 septembre 1856, avant de réédifier dans son intégrité la charte de 1840.

Le roi de Wurtemberg fut plus entreprenant encore: loin de s'arrêter en aussi bon chemin, il remonta du coup à 1819. Puis vinrent les *dii minores*, le grand-duc de Hesse et le duc de Nassau, qui eurent la modestie de se contenter de la

promulgation inconstitutionnelle d'une loi électorale. Ailleurs, ce fut la Diète qui intervint et épargna aux souverains la triste besogne. Dans la Hesse électorale, on eut recours aux baïonnettes autrichiennes et bavaroises; dans le Meklembourg, une simple décision arbitrale suffit pour ressusciter les us et coutumes de l'an de grâce 1755.

A la vue de ces rapides changements de décoration, une noble ardeur s'empara des plus petits princes; ils se piquèrent d'honneur; ce fut à qui aurait un coup d'État. Tout l'almanach de Gotha y passa; j'y renvoie le lecteur trop curieux. Les autorités constituées des villes libres de Francfort et de Brême elles-mêmes furent victimes de la contagion. Afin de prouver sans doute qu'elles n'étaient pas indignes de siéger dans les conseils de la Diète, elles revisèrent très-arbitrairement les lois constitutives de leurs républiques.

Quelques États seuls firent exception, sans pourtant faire ombre au tableau : ce furent la Bavière, Bade, Brunswick, Saxe-Weimar et Cobourg-Gotha; mais, hors Bade, il faut bien le reconnaître, le mérite de la légalité revient moins au libéralisme du souverain qu'au modérantisme des sujets, qui rendait superflues de pareilles mesures de salut.

La réaction triomphante célébra dix années d'un pouvoir incontesté. Durant ce long laps de temps, qu'a-t-elle fait pour la grandeur morale et le bien-être matériel de l'Allemagne? Rien. Les gouvernements poursuivirent un intérêt différent de celui de la société. A leurs yeux, 48 n'avait été qu'une interruption irrégulière de la marche des affaires, le Parlement de Francfort qu'un usurpateur de mauvais ton, un manant qui s'était donné, un instant, de grands airs souverains. Au lieu de les animer, l'esprit nouveau qui soufflait autour d'eux les impatientait, les irritait. A la nation qui voulait marcher, ils eurent la prétention de faire accroire que c'était inutile, qu'elle était arrivée au but. Pour se reposer, ils lui offrirent l'état de siége. Du pouvoir, la réaction ne saisit que le côté négatif : elle comprima, comprima, comprima jusqu'au jour où le peuple allemand fut arraché à son inaction par le canon de Solferino. Au bruit de ce canon d'alarme, l'Allemagne entière fut sur pied. *Caveant gentes!* « Allemands, prenez garde à vous! » Ces cris de ralliement retentirent sur toute la ligne, de Constance à Kœnigsberg.

Si maintenant nous nous demandons quelle fut la conduite des populations à partir de ce réveil de l'opinion publique, nous serons obligés de convenir qu'elle fut au-dessus de tout éloge. Si jamais peuple a mérité le prix de sagesse, ce fut certes le peuple allemand. L'équité du pays consentit à accepter la situation sans récriminer, à tenter un moyen ferme, un accouplement entre la liberté et la légitimité. Quoique les constitutions, octroyées au milieu de l'ivresse victorieuse de la réaction, ne brillassent pas par leur libéralisme, on ne les repoussa pas, on leur pardonna leur péché originel, eu égard aux circonstances qui les avaient vues naître. On ne se refusa pas à les prendre pour point de départ des destinées nouvelles de la nation. Bien mieux, dans tous les pays, à commencer par la Prusse, on se rallia autour d'elles comme autour d'un drapeau, et chacun se contenta d'en demander loyalement une exécution sincère.

Par malheur, l'idée de gouverner au moyen d'une constitution est antipathique aux hommes d'État allemands. Hors quelques rares exceptions, telles que MM. de Schwerin, de Schmerling, de Roggenbach, ils cachent tous sous un léger vernis constitutionnel un grand fond absolutiste. Ne leur demandez pas la pratique sincère des principes libéraux, ils vous répondraient, avec un sourire

diplomatique, que ce ne sont que des théories artificielles, sans base et sau racine, imaginées par des ambitieux de bas étage pour capter l'opinion publique Leur perspicacité ne va pas au delà. Ils dédaignent d'être les premiers agent de la régénération de la patrie commune; ils préfèrent se poser en serviteur dévoués du passé. Ils n'emploient le talent, quand ils en ont, qu'à jeter l'incer titude dans les esprits honnêtes.

Même les plus intelligents, des hommes comme MM. Von der Heydt, de Beust de Dalwigh, qui concèdent la nécessité d'une constitution à l'époque où nou vivons, montrent dans l'exécution une mauvaise grâce déplaisante. Toutes ce Excellences au petit pied font consister la science gouvernementale à ergote péniblement sur des textes qu'on obscurcit à dessein afin de tirer d'une loi, pa elle-même souvent très-illibérale, une interprétation encore plus illibérale. Que triomphe! Ils ont à leur solde un troupeau de juristes, dont le professeur Pernic a été le type, qui ont pour mission spéciale de leur préparer des consultation *ad hoc*. C'est de cette façon qu'ils ont réussi à obscurcir les questions les plu claires, qu'ils ont porté les débats et attiré leurs adversaires parlementaires su des terrains hérissés de sophismes juridiques où nous autres Français avons un si naturelle répugnance à suivre, même en spectateurs, nos voisins d'outre Rhin.

Mais sortons un instant de ces généralités et examinons tout à l'aise le ministr d'outre-Rhin qui sollicite le plus l'attention générale. On a compris que je veu parler de M. de Bismarck-Schœnhausen, président du cabinet prussien.

Cependant, avant d'aborder cet intéressant sujet d'étude, il nous faudr d'abord jeter un regard rétrospectif sur l'année qui vient de finir. Il a peu coût à la Prusse de s'en séparer. Elle comptera parmi les époques néfastes de son his toire. On a vu se dérouler en 1862 une longue série de troubles constitutionnel d'autant plus pénibles à supporter qu'ils n'avaient pas, comme il y a dix ans, l'ex cuse plus ou moins légitime de l'agitation des rues. Sans rime ni raison, la vi normale du pays a été suspendue comme à plaisir.

Au mois de mai 1861 finissait la période législative d'une assemblée qu comptera parmi les plus dociles et les plus ministérielles qu'on puisse cite Dans une seule question, cette chambre introuvable de l'ère nouvelle avait cr devoir faire acte d'opposition : elle avait repoussé un projet de réforme de l'armé qui, à son avis, eût imposé à la Prusse des sacrifices d'hommes et d'arger au-dessus de ses forces. Les derniers mois de l'année furent marqués par un vaste agitation électorale, par des discussions qui portèrent particulièrement su le projet ministériel. Le Prussien accepte volontiers l'idée d'une monarchie u peu militaire, mais il veut que le sang et les intérêts populaires soient maître de leur propre fortune, sous le patronage d'une constitution également respecté par tous les facteurs de l'État. Aussi, pendant la durée de cette agitation, aucun voix subversive ne s'éleva, au grand désespoir de la réaction, ni dans les club ni dans la presse : la nation entière se confondit dans un seul vœu, le désir d l'établissement d'un régime représentatif qui offrît au pays les garanties d'u contrôle sérieux.

Les élections de décembre 1861 eurent donc une grave signification : elle prouvèrent que le peuple de Prusse voulait que la Constitution octroyée pa Frédéric-Guillaume IV et jurée par Guillaume Ier devînt une vérité. Convenez-en on ne saurait être moins exigeant. Malgré cela, le ministère fit la sourde oreil

à l'appel du pays. Pour complaire à la couronne, le cabinet Schwerin présenta à la nouvelle Chambre des projets de loi sur la responsabilité ministérielle, l'organisation de la cour des comptes et celle des districts, qui surpassaient, au point de vue réactionnaire, même les fameux projets élaborés par MM. de Menteuffel et Westphalen. C'était une dérision. Quand le Maure, comme dit Schiller, eut fait sa besogne, on le congédia. Le renvoi du ministère, qui ne tarda pas à succéder à la dissolution de la Chambre, est une preuve évidente que les difficultés de la situation ne furent pas provoquées par le peuple.

Les élections de mai 1862 déçurent les espérances de la Couronne comme celles de décembre 1861 avaient déconcerté ses vues. Malgré la pression extraordinaire exercée sur les électeurs par le cabinet Von der Heydt, le vote démontra que le peuple était aussi éloigné de céder à un entraînement irréfléchi qu'aux sollicitations et aux menaces du gouvernement. Rien ne prouve mieux le caractère conservateur de ces élections que le fait qu'elles ne furent, pour la plupart, que des réélections. La nouvelle Chambre se plaça sur le terrain nettement circonscrit par sa devancière, et, sans qu'elle fît un pas en avant, on vit l'abîme s'élargir de jour en jour davantage, au point que le peu scrupuleux M. Von der Heydt se décida enfin au dur sacrifice d'un portefeuille qu'il avait su conserver depuis 1848.

Ce fut le moment de l'entrée en scène de M. de Bismarck.

Déjà, sous le ministère de l'ère nouvelle, le parti féodal avait appelé l'attention du roi sur ce diplomate. On le lui avait représenté comme le sauveur de la légitimité menacée par les prétentions parlementaires de la démocratie. Dès le mois de mars dernier, le roi était entré en correspondance suivie avec lui, et ces rapports épistolaires aboutirent, en fin de compte, à la nomination de M. de Bismarck à la présidence du cabinet.

Les circonstances, on le sait, étaient délicates, mais jamais ministre n'aborda son poste avec une autorité pareille à la sienne. Au moment où M. de Bismarck arriva à Berlin, les destinées prochaines de la Prusse étaient entre ses mains. Il portait dans les plis de son portefeuille la paix ou la guerre intérieure. Il disposait souverainement de la situation. La retraite de M. Von der Heydt, les hésitations du général de Roon, les scrupules légaux du pauvre M. de Holzbrinck, les sollicitations de la reine Augusta, du prince héréditaire, du prince de Hohenzollern et la mâle résistance de la Chambre, tout cela réuni avait fait une impression profonde sur l'esprit du roi. En sa qualité de sauveur prédestiné de la légitimité, M. de Bismarck pouvait, à son entrée aux affaires, poser à la Couronne les conditions qu'il eût voulu lui faire accepter, les concessions qu'il eût déclarées indispensables et entrer sérieusement en pourparlers avec la Chambre.

Il n'en fit rien. Une solution aussi simple, aussi prosaïque ne séduisit pas le diplomate. Il fit preuve d'une cécité déplorable en méconnaissant la nécessité d'une transaction. Il rusa pitoyablement alors qu'il suffisait d'être un honnête citoyen animé de l'amour du pays et dévoué aux véritables intérêts de son souverain. Prenez sa conduite depuis son entrée au ministère, et vous y découvrirez tous les défauts du diplomate, de l'homme à succès de salon, quelque chose d'ambitieux et de sec, de fanfaron et de stérile.

Son regard n'est pas celui d'un aigle : il ne lui fut pas donné d'embrasser d'un coup d'œil l'étendue de la situation, d'en mesurer la profondeur. Il crut faire acte de grande habileté en amenant une suspension d'armes. C'était spéculer

sur les fautes de l'opposition. Il comptait que pendant les trois mois de vacances de la Chambre, le parti progressiste, harcelé par la presse féodale, se laisserait entraîner à des manifestations illégales qui serviraient de prétexte à l'arbitraire.

Mais il fut trompé dans son attente : aucune des provocations du parti féodal ne parvint à arracher le pays au calme qu'il puisait dans la conscience de son bon droit. Il répondit à une prorogation brutale par des ovations à ses députés; aux adresses inconstitutionnelles des *volks-verein* par des adresses d'encouragement à la Chambre, et aux persécutions contre les fonctionnaires libéraux par la création d'un fonds national qui atteignit 250,000 francs en moins de trois semaines.

L'admirable discipline des libéraux, qui ne s'est pas démentie une seule fois dans les nombreuses réunions publiques qui se sont succédé depuis trois mois, n'est-elle pas une preuve qu'il n'existe aucun parti en Prusse qui veuille aller au delà de la Constitution? Toutes les fractions libérales se sont groupées autour de la bannière constitutionnelle. Personne n'a la prétention de devancer la marche régulière des événements. Les tentatives désespérées de la réaction ont eu d'ailleurs le mérite d'ouvrir les yeux aux moins clairvoyants, aux traînards du libéralisme. Ce résultat est des plus heureux pour la cause du progrès. Si le pays ne souffrait beaucoup de la tension anormale à laquelle on l'a soumis, il n'aurait pas lieu d'être trop mécontent de la crise qu'il traverse. Il en sortira vigoureusement trempé et apte à de grandes choses.

A la première nouvelle de la nomination de M. de Bismarck, une lueur d'espoir avait traversé les esprits. Bravo! s'était-on dit de toute part; la Couronne joue sa dernière carte, nous touchons à l'heure de la solution. Le mal ne traînera pas en longueur; la maladie ne deviendra pas chronique. Mais, hélas! qu'advint-il? C'est que, hors quelques excentricités de langue dont il eut d'ailleurs tout lieu de se repentir sur-le-champ, M. de Bismarck n'a rien fait, rien entrepris. Les choses en sont toujours au même point, et il n'a été à l'intérieur qu'une mauvaise doublure de M. Von der Heydt. Ce n'était vraiment pas la peine de quitter ce poste de Paris où il était si bien vu pour compromettre sur les bords de la Sprée un renom d'homme d'État habile et hardi, *suaviter in modo*, *fortiter in re*.

A son entrée aux affaires, M. de Bismarck s'était proposé de gouverner la Prusse à l'aide de la Chambre des seigneurs, du cabinet du roi, et du parti militaire et orthodoxe. Au moyen de ces divers leviers, il comptait mettre en mouvement la machine gouvernementale, après avoir soumis une partie de ses adversaires par la peur et entraîné les autres par l'enthousiasme. La peur devait être du ressort du ministère de l'intérieur, l'enthousiasme de celui des affaires étrangères.

Nous venons de nous assurer combien peu M. le ministre président a réussi à obtenir le premier résultat. La Prusse apporta à son égard une méfiance fort éveillée : elle était résolue à l'attendre à l'œuvre; eh bien, elle l'attend encore. Quant aux petites rodomontades ministérielles, elles ne l'ont guère émue; Dieu merci, elle a le cœur assez haut placé pour ne pas s'effaroucher devant de pareilles misères. Passons donc à l'enthousiasme.

Cette nouvelle tentative fut peut-être encore moins heureuse que l'autre. Pour un diplomate, M. de Bismarck eut d'abord le tort grave, impardonnable, de divulguer ses projets. Que penser d'un général qui, à la veille d'une campagne, communiquerait d'avance son plan à l'ennemi? Du haut de la tribune, le ministre proclama son intention bien arrêtée de distraire l'opinion publique du spectacle

des agitations intérieures en reportant, par la fascination de la gloire, sa sollicitude sur les affaires étrangères. Ce procédé n'avait même pas, comme on voit, le mérite de la nouveauté, et, par son indiscrétion, M. de Bismarck lui enlevait jusqu'au charme de l'imprévu.

Ce fut l'électeur de Hesse qui fut la première victime de cette noble ardeur. A la vue de ce qui se passait à Berlin, en voyant Guillaume Ier gouverner avec un budget formellement rejeté par la Chambre, l'Électeur s'était empressé de suivre l'exemple de son cousin : il avait congédié son ministère libéral et prorogé la Chambre après avoir refusé de lui soumettre le budget. Je vous laisse à penser quel dut être son étonnement de recevoir par retour du courrier, des mains d'un chasseur prussien, une protestation de M. de Bismarck, menaçante quant au fond et brutale quant à la forme. En Allemagne, dans la patrie de l'étiquette, recevoir une dépêche diplomatique des mains d'un chasseur, c'était inouï, renversant. Même, lorsque l'Europe coalisée se ruait sur la France républicaine, les jacobins n'en usèrent jamais ainsi vis-à-vis de leurs ennemis ; car ce jour-là ils eussent porté une grave atteinte au caractère français. N'est-ce pas étrange que ce soit le ministre d'un souverain si chatouilleux sur la question de la légitimité, du droit divin, qui inaugure cet usage et inflige cette sanglante injure à un prince qui, pour ne régner que sur 800,000 âmes, n'en est pas moins à ses yeux un oint du Seigneur ?

Je doute que les Prussiens aient été bien fiers d'être Prussiens en contemplant la conduite de M. de Bismarck, mais j'estime, pour ma part, qu'elle était tout au moins d'une insigne maladresse. Qu'en pense le *Journal des Débats* qui, dans une série d'articles, s'est posé, à la grande joie de ses adversaires, en organe officieux du ministère prussien ?

Le second épisode de ce roman comique menaça d'être plus grave. Par l'indiscrétion, je suppose, d'un valet qui avait écouté aux portes de M. de Rechberg, l'Europe vécut plusieurs jours dans la crainte qu'une guerre n'éclatât entre la Prusse et l'Autriche. Cette crainte était chimérique. Pour sortir de l'impasse où il se trouve acculé, M. de Bismarck eût-il sérieusement voulu ensanglanter l'Allemagne, transplanter au cœur de notre continent la guerre fratricide d'Amérique, qu'il ne l'eût pu. Dans les conjonctures présentes les moyens lui eussent manqué de mettre ses projets à exécution.

La paix du monde tend de plus en plus à passer des mains des rois dans celles des peuples. On peut encore conduire une nation, mais il devient de jour en jour plus difficile de la tromper. Ainsi, M. de Bismarck n'eût certes pas réussi à persuader à la Prusse que l'honneur national exigeait qu'il tirât l'épée contre l'Autriche et ses alliés. On n'a point encore oublié à Berlin les doctes méditations de Hegel. Cet éminent penseur reconnaît que la guerre n'est pas un accident arbitraire qui vient ensanglanter les hommes capricieusement ; elle est à ses yeux le combat des différentes idées qui constituent les peuples et se disputent l'empire ; elle entretient la santé des nations, comme les orages sauvent les ondes d'une stagnation corrompue.

Mais la Prusse, que je sache, ne croupit pas dans une égoïste indifférence ; une vie publique active entretient la santé du corps et ouvre l'âme aux plus généreuses impressions. Et au nom de quelle idée la convierait-on au jeu sanglant des batailles ? Serait-ce au nom de l'unité, de la liberté ? mais elles n'ont pas de plus ardent adversaire que le gouvernement prussien lui-même. Entre la cause de

l'unité germanique et celle de M. de Bismarck, il n'existe pas le moindre lien de parenté.

Il y a quelques semaines, dans le but d'exploiter à leur profit les tendances unitaires, l'Autriche et ses alliés, les confédérés de Wurtzbourg ont soumis à la Diète le projet d'établir à ses côtés une chambre consultative de délégués nommés par les représentants des différents États. Cette Chambre n'aurait aucun caractère politique et ne serait appelée qu'à élaborer des lois d'intérêt général. Pour faire pièce à ses adversaires et contrecarrer leurs desseins, M. de Bismarck s'empressa de déclarer que jamais la Prusse ne reconnaîtrait à cette assemblée le droit d'établir des lois qui auraient force exécutive chez elle, et il alla même jusqu'à la menace de rompre plutôt le lien fédéral que de céder. C'était là, convenons-en, une charmante espièglerie diplomatique, mais non un *casus belli*.

Qu'y a-t-il, je vous prie, de commun entre ces mesquines mesures, ces réformes illusoires, ces petites roueries et le profond sentiment unitaire, les larges aspirations, le généreux mouvement qui agitent le peuple allemand? Encore une fois, Monsieur, l'unité est hors de cause dans ces chicanes de cabinet à cabinet. Il est une leçon pourtant que les Allemands peuvent tirer de cet étrange débat, c'est de se pénétrer de plus en plus de la conviction qu'ils n'ont rien à espérer de leurs princes et de ne compter que sur eux-mêmes, sur l'initiative populaire. Aidez-vous, et alors peut-être vos princes vous aideront.

Si la démonstration belliqueuse de M. de Bismarck n'avait été un jeu destiné à amuser la galerie, le roi eût été le premier à y opposer son véto. Au début du règne, on pouvait avoir quelques incertitudes sur son caractère; aujourd'hui qu'il a pris soin de les lever lui-même, chacun sait ce qu'on doit attendre de lui. La politique libérale et la politique d'aventures lui inspirent une égale aversion. Le sentiment de ce qui est hardi, grand, héroïque, lui fait entièrement défaut; il est insensible aux séductions de l'imagination. Voulez-vous savoir où cet homme a placé sa gloire? auteur d'un projet de réforme de l'armée, il voudrait voir appliquer son système un peu par amour-propre sans doute, mais surtout parce qu'il est convaincu que c'est la meilleure organisation militaire qui convienne à la Prusse.

Ce projet de réforme est né évidemment de la préoccupation de voir un jour son armée aux prises avec la nôtre. Les lauriers de nos zouaves empêchent le bon Guillaume de dormir. A courage égal, se dit-il, il faudrait que mes Prussiens pussent se battre avec eux à armes égales. De là vient qu'il désire si ardemment augmenter les années de service et l'effectif de l'armée de ligne; car, à l'exemple des vieilles culottes de peau, il ne professe qu'une maigre estime pour les mérites militaires de la landwehr. Mais, bien que son système donnerait à l'armée un caractère plus agressif que par le passé, il ne faudrait pas croire qu'en opérant cette réforme, le roi se propose de faire de ses troupes l'instrument d'une politique belliqueuse et conquérante. Ce serait lui prêter des intentions qu'il n'a pas et chercher dans sa réforme une arrière-pensée qui n'y existe pas. Non, ce serait de l'art militaire pour l'art militaire : voilà tout.

C'est là, Monsieur, la cause originelle du conflit avec la Chambre des députés, qui repousse son projet de réforme, parce qu'il entraînerait des sacrifices d'hommes et d'argent au-dessus des forces du pays. Quant à lui, il n'entend pas de cette oreille-là. Armé d'un article de la Constitution, qui lui confie la haute direction de l'armée, et excité par les suggestions intéressées de son cabinet mili-

taire, il déclare que l'organisation de la force publique est un droit exclusif de la Couronne et il considère l'opposition de la Chambre comme une prétention exorbitante.

Ce sentiment de résistance est encore fortifié par l'idée qu'il se fait de sa position dans l'État. D'après lui, la royauté est la source de toute souveraineté, la légitimité prime les droits de la nation. Imbu de préjugés de naissance qui n'ont pas été guéris radicalement par les événements de 48, il ne comprend pas les conditions de la monarchie constitutionnelle. Il se refuse à admettre que le roi ne soit que le représentant couronné de la nation. A ses yeux, la Chambre n'est pas une représentation nationale, mais seulement un pouvoir auxiliaire de la Couronne. Sa conduite, depuis un an, n'est qu'une stricte application de ces principes : elle prouve tout à la fois sa bonne foi et son aveuglement.

Quoi qu'il en soit, voilà trois mois et plus que dure une véritable anarchie gouvernementale, un régime insupportable à la longue. Le cabinet gouverne avec un budget qui a été rejeté par la Chambre, et le roi reçoit de l'air le plus avenant, le plus encourageant, des adresses qui ne sont que de scandaleux appels à un coup d'État. Que sortira-t-il de cette profonde désharmonie politique ? Je me garderai bien de le prédire; mais n'est-il pas à craindre que le roi, tout en usant dans ces regrettables conflits une bonne part de son prestige personnel, n'use en même temps une bonne portion de celui de la royauté ? Ne préjugeons rien : les discussions des Chambres, qui ont été ouvertes le 14 janvier, nous édifieront sous peu et répondront aux questions que nous nous posons naturellement en présence d'une situation aussi anormale.

De pénibles épreuves attendent peut-être la Prusse; elle aura peut-être à traverser encore une période de compression semblable à celle qui lui a été imposée il y a douze ans; mais retenez bien ceci : le pays ne sera jamais paisible et satisfait que par le triomphe incontesté et la pratique efficace d'une constitution libérale.

E. Seinguerlet.

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE ET CRITIQUE

BIBLIOGRAPHIE FRANÇAISE

HISTOIRE

Histoire d'une Ville protestante, par MARY LAFON.
Paris, Amyot, éditeur, 1862, in-8.

La ville protestante dont M. Mary Lafon raconte l'histoire, est Montauban. Le titre de ce volume est parfaitement exact. Il n'est pas de ville en France, pas même La Rochelle, à laquelle la qualification de protestante convienne avec plus de raison. Montauban a été constamment une ville protestante. Sa fondation fut déjà un acte de protestation contre la domination du clergé. La population d'une petite bourgade du nom de Montauriol, dépendante du couvent de Saint-Théodat, fatiguée de la redevance qu'elle devait payer aux moines dans la personne des nouvelles mariées, se transporta tout entière, une nuit, de l'autre côté d'un ravin qui la séparait des douaires du comte de Toulouse et s'y établit sous la protection du comte. Telle fut l'origine de Montauban.

Elle protesta encore, avec les Albigeois, contre les prétentions de l'Église catholique à la direction des consciences, revendiquant à la fois la liberté dans le gouvernement de l'âme et dans celui de la cité, ou, comme on dirait aujourd'hui, dans le spirituel et dans le temporel. Elle succomba, il est vrai, sous les coups des hommes du Nord, après avoir vu cependant une première fois leurs efforts échouer devant ses murailles. Mais vaincue, elle ne perdit pas cet amour de la liberté qui avait grandi avec elle. Elle le prouva, quand il fallut résister à l'invasion anglaise du XIVe et du XVe siècle.

Cette ville était faite par ses antécédents pour la réforme; elle l'accueillit avec empressement. De 1561 à 1632, pendant environ trois quarts de siècle, elle fut tout entière protestante. Elle forme à cette époque une véritable république démocratique, dans le sens le plus vrai du mot. Le conseil de ville nommé par les citoyens et le conseil général formé de la réunion de tous les électeurs, décident des affaires publiques, et il ne paraît pas que les nombreuses attaques qu'elle eut à repousser, les prises d'armes et les rencontres auxquelles elle prit part, les famines et les pestes, déplorables conséquences des guerres civiles,

qu'elle eut à souffrir, aient jamais lassé son courage, épuisé ses ressources, et lui aient un seul moment inspiré le désir d'acheter la paix et le repos au prix de son indépendance.

C'est le grand cœur des protestants de la fin du XVIe siècle et du commencement du XVIIe, que M. Mary Lafon s'est plu surtout à mettre en lumière. Tout en laissant dans l'ombre le mouvement religieux qui forme cependant une partie essentielle de l'histoire de Montauban, mais qui n'aurait probablement pas offert un intérêt saisissant à des lecteurs étrangers à cet ordre d'idées, il montre à chaque page, par la simple exposition des faits, comment pour les anciens protestants la liberté de conscience était inséparable des libertés civiles et municipales. Les hommes qu'il met en scène ne protestaient pas seulement contre l'asservissement des consciences; ils protestaient aussi énergiquement contre l'asservissement du citoyen; et l'une de ces protestations ne paraissait pas moins dangereuse que l'autre à tous ceux qui étaient habitués à la soumission passive.

Je ne suivrai pas M. Mary Lafon dans les nombreux détails dramatiques de cette histoire pleine de larmes et de sang. Je me bornerai à signaler quelques faits caractéristiques qui peuvent suffire pour en donner quelque idée.

On connaît l'échec que les armes de Louis XIII subirent devant Montauban en 1621. Les habitants déployèrent une indomptable énergie. Rien ne saurait nous la faire mieux connaître que la part que les femmes prirent à la défense. Après avoir aidé les hommes à mettre les fortifications en bon état, elles travaillèrent constamment, sous le feu de l'ennemi, à en réparer les brèches. Ce n'est pas tout, elles suivaient les soldats dans les sorties; elles s'étaient donné pour mission d'arracher et d'incendier les gabions des tranchées faites par l'armée royale. « Aussi ardentes que les hommes, dit M. Mary Lafon, et non moins pleines de mépris pour la mort, elles réclament leur part dans le péril. On les voit soufflant le feu à la gabionnade aussi tranquillement qu'au foyer de la maison. Une d'elles, sortant par la brèche avec une brassée de paille, rencontra un soldat qui voulut la lui prendre et la sauver de ce danger. — Laisse-moi aller, enfant, dit-elle, la perte, si je meurs, n'est pas grande. Je suis vieille, comme tu vois; il vaut mieux que tu te retires, toi qui es jeune et peux servir longtemps. Conserve-toi pour notre cause. — En disant ces paroles, elle alla où étaient les autres et n'en revint point[1]. »

Un des traits que M. Mary Lafon relève le plus vivement, trop peut-être, quoiqu'il soit bien réellement un des plus caractéristiques de l'histoire de la réforme en France pendant cette période, c'est que le peuple est constamment pour le parti de la résistance, tandis que la noblesse et la riche bourgeoisie sont toujours prêtes à des concessions. Ce serait sans doute un excès de sévérité que d'attribuer uniquement à l'égoïsme et à l'ambition les tristes défections de tant de personnages d'un rang élevé, qui abandonnèrent la cause protestante. Les préjugés de la naissance les portaient du côté de la cour. Ils durent souvent se sentir humiliés des sévères réprimandes des ministres, peut-être aussi de la préférence

[1] *Histoire d'une ville protestante*, p. 151.

que le peuple donna parfois à des officiers de fortune, qui l'emportaient sur eux en dévouement aux intérêts du parti, sinon en courage. Ce qui est certain, c'est qu'en présence des forces imposantes dont disposait le roi, ils manquèrent de foi dans le triomphe de la justice. Cette foi remplissait au contraire le cœur du peuple des villes et des campagnes. Les conventions sociales faisaient peu d'effet sur l'esprit inculte, mais droit, d'hommes habitués à la vie rude des ateliers et des champs. Ils sentaient qu'ils avaient le droit de vivre libres; ils résistèrent, au nom de ce droit, contre ceux qui voulaient les en priver. Sous l'inspiration de ce sentiment de justice naturelle, ils comprenaient le danger de concessions qui, en les divisant, en leur faisant déposer les armes, les livrerait sans défense à l'ennemi.

Si l'on excepte les Coligny, les Duplessis-Mornay, les Rohan et quelques familles de petite noblesse de province, qui ne fléchirent jamais, les grands hommes de la Réforme sortirent tous du peuple. Au premier rang, il faut placer Dupuy, l'illustre premier consul de Montauban pendant le siége de 1621, et Jean Guiton, l'intrépide maire de la Rochelle. Ces deux hommes furent tout simplement des héros. S'ils avaient vécu dans la Grèce antique, on leur aurait dressé des statues. Leur nom n'est guère plus connu de leurs ingrats coreligionnaires que de ceux qui se piquent de rendre hommage aux martyrs de la liberté.

Ces deux partis furent continuellement en présence dans les églises protestantes, pendant le règne de Louis XIII et jusqu'à la révocation de l'édit de Nantes. Plus tard encore, on les voit se continuer sous une forme nouvelle. « De tout temps, écrivait Antoine Court à Paul Rabaut, vers la fin du siècle dernier, le vent de la persécution a nettoyé l'aire du Seigneur, et rarement a-t-on vu, dans les jours d'orage, que ceux que la naissance, le rang et les richesses élèvent au-dessus des autres, aient maintenu la religion. Parcourez tous les siècles de l'Église, et vous verrez qu'elle n'a eu, dans ses grandes épreuves, de fidèles qui lui soient demeurés attachés constamment que ceux qui, comme dit un apôtre, n'étaient ni des sages, ni des nobles, ni des puissants selon le monde. »

Le chapitre que M. Mary Lafon a consacré à l'époque qui s'étend de 1632 à la révocation de l'édit de Nantes, n'est pas un des moins intéressants. On y voit le tableau de l'abaissement de plus en plus profond du protestantisme en France. Ces cinquante années doivent être divisées en deux moments bien distincts: dans l'un, se montre le système conçu et pratiqué par Richelieu contre les protestants, système qui, dans les circonstances données, fut un véritable chef-d'œuvre d'habileté politique; dans l'autre, à la place d'un système basé sur des raisons d'État, la sottise s'unissant au fanatisme pour démoraliser le pays par des conversions arrachées violemment, pour le dépeupler et l'appauvrir par la ruine du commerce et de l'industrie, qui étaient presque entièrement entre les mains des protestants, et pour enrichir l'Angleterre, la Hollande, le Brandebourg, des fabricants français, qui y transportèrent leur activité et leur intelligence.

Il ne paraît pas que, ni Richelieu, ni même après lui Mazarin, se soient beaucoup inquiétés de la conversion des protestants au catholicisme. Leur unique préoccupation semble avoir été de réduire à l'impuissance le parti de la résis-

tance. Il leur suffisait que les protestants, cessant d'être une faction dans l'État, restassent des citoyens paisibles. Il s'agissait en conséquence pour eux, pour Richelieu surtout, qui avait à inaugurer un nouvel ordre de choses, de rendre les prises d'armes impossibles. Il fallait dans ce but briser les centres d'action des protestants et ne plus les laisser dominer en certains lieux tels que Montauban, Nîmes, Privas, la Rochelle. On y pourvut en appelant dans ces villes une population catholique destinée à contre-balancer d'abord l'influence protestante, et bientôt à la faire disparaître. On ne provoquait les convictions que dans le dessein de l'affaiblir; on les achetait par la séduction des faveurs et des dignités, parfois à prix d'argent; on n'y employait pas la violence.

En 1628, on avait promis de ne pas toucher à l'organisation municipale. Quelques années après, un décret du roi ordonna que le premier, le troisième et le cinquième des six consuls fussent pris parmi les catholiques; quand il s'agit, le 1er janvier 1632, de procéder à l'élection de ces chefs de la municipalité, il n'y avait pas d'autres catholiques dans la ville que l'évêque, son clergé et les moines; le peuple nomma six consuls protestants. Les élections furent cassées, et deux conseillers de la Chambre mi-partie de Castres envoyés à Montauban pour faire respecter l'édit du roi et nommer eux-mêmes les consuls. Pour avoir les trois consuls catholiques, il fallut prendre le procureur du roi en l'élection de Montauban, un marchand de Toulouse et un apothicaire de Castelsarrasin, c'est-à-dire trois étrangers, dont deux n'habitaient pas même la ville, et, pour compléter le nombre des quarante-cinq membres du conseil général, renouvelé par ordonnance comme le consulat, on fut obligé de nommer les officiers du sénéchal, les chanoines, des étrangers, et jusqu'à l'exempt du prévôt de la maréchaussée [1].

Ce fut pour attirer des catholiques dans la ville qu'on y établit, en 1635, une intendance. Le mouvement des affaires administratives, dont Montauban devenait le centre pour les élections de Figeac, Cahors, Villefranche, Rodez, Millau, et pour celles de Lomagne, d'Asturac, d'Armagnac et de Comminges, ne pouvait manquer d'y attirer un grand nombre d'étrangers, tous catholiques. Ce nombre s'accrut tout d'un coup, la même année, de seize familles, par la création d'un bureau des finances.

Plus tard (1662), la Cour des aides fut transportée de Cahors à Montauban. Ce fut un nouvel accroissement numérique des familles catholiques dans la ville; ce fut surtout une force morale considérable donnée au catholicisme. Tout ce qui appartenait au monde officiel, tout ce qui exerçait quelque autorité et avait le pouvoir en main, appartenait à l'Église catholique, était imbu du principe de la soumission passive à la volonté royale, tenait par conséquent pour dangereux et suspect le vieil esprit démocratique et raisonneur des huguenots.

Richelieu avait naturellement compté sur le zèle du clergé, pour hâter la transfusion du sang catholique dans les veines du vieux Montauban. Trouvant que l'évêque Murviel était trop âgé pour sa tâche et trop lent pour le seconder [2], il

[1] *Histoire d'une ville protestante*, p. 202 et 203.

[2] M. Mary Lafon rapporte deux lettres fort dures que Richelieu adressa à cet évêque.

lui envoya, moins pour l'aider que pour le remplacer, un jeune coadjuteur. C'était un élève des jésuites, nommé Pierre de Bertier, fils d'un président du Parlement de Toulouse. Il répondit en tous points à l'attente de Richelieu, en travaillant sans relâche à éteindre le vieil esprit d'indépendance. Il y réussit en partie, non toutefois sans reculer à plusieurs reprises devant les soudaines colères de ce peuple, qui n'avait pas encore perdu tout souvenir de son ancienne liberté. On dit que des fonds avaient été mis à sa disposition pour acheter les consciences et surtout pour faciliter l'établissement, à Montauban, de petits marchands et d'artisans appartenant au culte catholique.

Le protestantisme avait cessé depuis longtemps d'être un parti dans l'État et d'offrir le moindre danger aux institutions monarchiques; ceux qui le professaient, livrés à l'industrie et au commerce, n'avaient pas plus le désir que la puissance d'en appeler aux armes pour le triomphe de leurs croyances, quand un roi, aveuglé par le fanatisme, et sans aucun souci de la prospérité nationale et des notions les plus élémentaires de la justice sociale, voulut le faire disparaître à jamais de ses États. M. Mary Lafon fait connaître comment on s'y prenait pour faire un catholique d'un protestant. Le ridicule le dispute ici à l'odieux. Mais, absurde ou atroce, la persécution porta l'épouvante parmi les protestants : c'est surtout contre les riches qu'elle fut dirigée. La plupart se hâtèrent d'abjurer, attendant des temps meilleurs ou quelque occasion favorable pour passer à l'étranger.

Tous ne cédèrent pas cependant : témoin ce bourgeois qui, après avoir vendu jusqu'à ses meubles pour satisfaire l'avidité de quatre dragons logés à discrétion chez lui, et n'ayant plus ni argent ni vivres, alla se jeter aux pieds de l'intendant Dubois, lui peignit sa misère et le supplia de le délivrer de ces hôtes insatiables et cruels. — « Je ne le puis qu'à une condition, répondit durement le magistrat, c'est que vous promettrez de vivre et de mourir dans la religion catholique.— Je ne saurais faire cette promesse, répondit le bourgeois avec calme.—Eh ! pourquoi? répartit l'intendant, puisque le roi le veut et que votre salut en dépend? — Parce que je risquerais de devenir parjure, Monseigneur; car, si le sultan mettait chez moi vingt janissaires, je serais forcé, par la même raison, de me faire Turc. »

Dubois réfléchit un instant, et le despotisme, ce jour-là, dit M. Mary Lafon, recula devant la logique [1]. Ce fut, peut-être, pour ce bon mouvement, qui fut trouvé trop humain, que Dubois fut bientôt après remplacé par un intendant qui, moins accessible à la raison et à la justice, fut chargé du soin de faire exécuter l'édit qui révoqua celui de Nantes.

Les tragiques histoires dont l'*Histoire d'une ville protestante* contient un récit émouvant, ne se renouvelleront plus certainement dans la vieille Europe. Le souvenir ne doit pas cependant s'en perdre, ne fût-ce que pour nous remplir d'horreur pour l'intolérance et ses funestes effets, et pour nous apprendre avec quelle difficulté, avec quelle lenteur et par quelle longue suite d'iniquités se sont établies enfin parmi nous les idées les plus simples de la justice sociale.

MICHEL NICOLAS.

[1] *Histoire d'une ville protestante*, p. 231 et 232; Cattrala Coutures, *Histoire du Quercy*, t. III, p. 27.

CHRONIQUE LITTÉRAIRE

Le XIXe siècle, on l'a justement remarqué, est un siècle de critique et d'analyse plutôt que de systèmes. On peut, cependant, sans trop de témérité, prédire qu'il ne s'achèvera pas sans mettre à leur place chacune de ces pierres taillées à part si soigneusement, — sans élever enfin quelque monument où l'on reconnaîtra, non plus l'expression passagère et relative d'une théorie individuelle, mais bien l'expression éternelle, absolue, scientifique, élaborée par tous, de la pure et simple vérité en toutes choses. Ici, comme ailleurs, le principe de liberté fera ce que le principe d'autorité n'a pu faire. Il ne sera pas même besoin de l'impulsion donnée par quelque homme de génie. Le niveau des préjugés abaissé, notre tendance de plus en plus marquée vers une éducation encyclopédique, la comparaison faite par les esprits synthétiques des diverses sciences spéciales que leurs adeptes poussent en même temps aux dernières limites de l'analyse : cela suffira. On verra alors s'enchaîner logiquement d'elles-mêmes les formules d'un système vraiment humain et général, cette fois, où toutes les sciences étroitement reliées entre elles aboutiront à l'étude de l'homme, à la psychologie, comme suprême couronnement de l'édifice [1]. Et ce sera, en réalité, une révolution complète accomplie dans les errements de la philosophie. L'étude de l'homme sera désormais un résultat pratique, elle s'éclairera des notions puisées dans les autres sciences; tandis qu'elle formait jusqu'à présent un point de départ arbitraire dans toutes les théories psychologiques *à priori*, dans celles qui prennent pour *postulatum* la pensée, attribut d'un principe purement spirituel, comme dans celles qui du cerveau humain font une *table rase*, ou encore de l'homme lui-même une froide *statue* entourée d'impuissants Pygmalions.

A ce résultat, personne peut-être n'aura plus contribué depuis quelques années que cette école éclectique qui s'intitule elle-même École philosophique française

[1] Est-il besoin de faire remarquer qu'il ne s'agit ici que des sciences physiques et naturelles, et que de l'étude de l'homme, de la psychologie, doivent découler à leur tour la théorie du droit et du devoir, la science morale, la métaphysique religieuse, l'économie sociale et la politique?

du XIXe siècle. Rien ne va pourtant plus directement à l'encontre du spiritualisme spécial dont elle s'inspire; et certes, sa quiétude optimiste sera fort troublée le jour où elle s'apercevra qu'elle travaille ainsi contre elle-même, qu'elle démolit une à une les pierres du monument qui l'abrite. Pourtant rien n'est plus certain. — Prenez les livres de critique parus depuis vingt ans, par exemple depuis la mort de Th. Jouffroy, le seul inventeur psychologique que cette école eût possédé, s'il n'était mort à la peine, comme une mouche prise dans une toile d'araignée, en s'épuisant à dégager son esprit des mille contradictions du spiritualisme éclectique [1]. Lisez les nombreux et consciencieux travaux de MM. de Rémusat, Damiron, Saisset, Fr. Bouillier, Garnier, P. Janet, Ch. Lévêque, Ch. Waddington et autres que j'oublie. Vous y trouverez quelques différences de méthode et d'inspiration personnelles; mais l'ensemble suit invariablement la marche élémentaire que nous allons décrire.

On trouve d'abord une exposition de principes, d'axiomes et de définitions (celles-ci sont très-rares), scrupuleusement empruntés aux trois grandes autorités spiritualistes des temps modernes : Descartes, Malebranche, Leibnitz. Il suffit de citer ces trois noms pour rappeler aussitôt les contradictions de toute sorte qui existent déjà entre les divers principes, puis entre les conclusions générales de ces trois branches du cartésianisme. Mais ces *expressions radicales* de chaque système, c'est pour l'école un texte sacré qu'on ne discute pas, une lettre sainte dont tout au plus on analyse quelquefois l'esprit. On cite, et voilà tout. Descartes est dualiste et mécaniste absolu, Leibnitz affirme de son côté que toute substance est essentiellement une force : on le dit; mais on ne choisit pas entre ces deux contraires, ou bien si l'on se prononce timidement pour l'un d'eux, on ne conclut pas aussi logiquement qu'on devrait le faire, de peur d'être entraîné par les conséquences et d'être obligé de sacrifier un système à l'autre. — Il est encore certaines vérités que le bon sens et l'évidence pratique ont imposées forcément à toute théorie : ainsi il n'est aucun spiritualiste qui aujourd'hui puisse encore refuser aux animaux la sensibilité et la pensée, tout en continuant de leur refuser une âme. Que fait-on en ce cas? On signale l'*erreur* sans faire observer qu'elle est parfaitement logique dans le système de Descartes, et l'on se garde bien d'en tirer quelque conclusion qui attaquerait ce système dans sa base. Je ne demanderai pas : *Qui trompe-t-on ici?* Mais le lecteur, qui cherche la vérité, a le droit

[1] Encore se bornait-il à la psychologie. M. de Rémusat a écrit à ce sujet ces mots d'une emphase un peu dédaigneuse : « La philosophie, pour M. Jouffroy, semble n'être que l'esprit humain s'étudiant lui-même; pour M. Cousin, c'est le génie de l'humanité étudié dans son histoire... Le *terrain solide* une fois trouvé et *mesuré*, M. Cousin y posait le pied et s'élançait dans toutes les voies où marche la raison humaine. Le flambeau de la critique à la main, il éclairait jusqu'aux nuages voisins des cieux! Son jeune émule, au contraire, paraissait vouloir s'en tenir au premier pas. (Ch. de Rémusat, *Revue des Deux-Mondes*, 1er août 1844. — Je le crois bien! Le *terrain solide et mesuré! That was the question*, précisément. Pourquoi donc le pauvre Jouffroy n'a-t-il voulu et pu faire qu'un *premier pas* sur ce terrain si solide et si bien mesuré? Hélas! il a dû se dire plus d'une fois, en face du système éclectique, ce que dit le renard de La Fontaine :

« Je vois fort bien comme l'on entre,
« Et ne vois pas comme on en sort. »

de demander très-positivement : *Qui est-ce qui se trompe?* Et c'est ce qu'on ne lui dit pas.

Voilà pour l'esprit général des travaux critiques de *l'école française du* XIXe *siècle*. Passez maintenant le préambule, et arrivez au premier chapitre de ces livres où l'on s'occupe soit d'une biographie, soit de l'analyse spéciale d'une certaine question : une grande surprise vous y attend. Sans doute, vous avez toujours affaire à un écrivain éclectique, prudent, suivant avec sûreté les détours des systèmes qu'il étudie et essayant, lorsque ces systèmes se rencontrent et se bouchent (qu'on me permette la comparaison), d'*ouvrir des jours* entre eux. Mais, en dépit de ce perpétuel esprit de conciliation, d'obéissance et de tradition, vous rencontrerez presque toujours, dans l'examen des développements et des détails, une sincérité d'analyse, une impartialité de jugement qui ne reculera point alors devant des objections capitales. Il semble que dans l'étude de ces conséquences secondaires, — où se déploie son propre effort, — l'écrivain éclectique se sente délivré de quelque joug. Il respire, il devient logique et hardi : on s'aperçoit qu'il a conscience de la valeur de ses recherches personnelles, et que, pour défendre celles-ci, il saura bien se servir de la phrase célèbre : *Amicus Plato, sed magis amica veritas*. Le simple bon sens, l'enchaînement rigoureux des propositions, la libre pensée enfin [1], voilà ce qui éclate ici à chaque page, il faut justement le reconnaître. Toutefois l'objection est contenue dans une sage mesure : tantôt c'est une contradiction qu'on signale avec une certaine hardiesse, mais cependant qu'on ne résout pas ; tantôt une erreur de fait ou une pétition de principe qui sert de base à tout un raisonnement qu'on répète, mais dont on se contente d'indiquer dans une note la non-valeur. Enfin la critique de l'école éclectique ne dépasse pas certaines limites, et, des points de détail qu'elle a justement discutés et élucidés, on ne la voit jamais s'élancer directement aux principes et aux conclusions générales. Qu'en arrive-t-il? C'est qu'avec cette méthode critique, qui consiste uniquement à signaler les erreurs de détail, et à les émonder sans oser mettre la vérité à la place, il ne restera bientôt plus rien du corps de doctrine. Et, en effet, où trouverait-on aujourd'hui un livre qui contienne une complète exposition dogmatique du spiritualisme éclectique? Nulle part, à moins qu'on ne veuille donner pour tel le résumé classique dont se servent les aspirants au baccalauréat ! Ce n'est point à nous à le déplorer ; nous n'avons ici qu'à constater les services rendus, volontairement ou involontairement, par les travaux critiques de cette école, à la libre pensée. N'ayons crainte : le progrès, qui a inspiré ces objections et ces critiques, saura bien forcer les esprits à en tirer de légitimes conclusions.

Ces réflexions, qui pourraient s'augmenter de tant de preuves, nous sont inspirées par un livre de M. Émile Saisset : *Précurseurs et Disciples de Descartes* [2]. M. Saisset, qui est un écrivain de talent, n'hésite point dans sa critique à aller au fond des choses. De là des aveux et des hardiesses qui semblent annoncer une volonté d'initiative personnelle et un besoin d'indépendance, qu'il faut se féliciter de rencontrer chez un philosophe qui est en ce moment, depuis la retraite de M. Cousin, le représentant le plus autorisé de *l'école française*. Quel est le but du livre? « Il fallait, dit M. Saisset, *oser* entreprendre de faire la part

[1] C'est la *méthode* de Descartes, impérissable, qui réagit contre le *système*.

[2] 1 vol. in-8, Didier.

exacte du vrai et du faux dans la philosophie de Descartes, d'en signaler d'abord les résultats certains et durables, puis d'y faire toucher au doigt, parmi les *hypothèses éphémères* et les *erreurs*, ces semences de *panthéisme* signalées par la critique de Leibnitz. » Sur ce dernier point, inséparable de la question des origines du panthéisme de Spinoza, M. Saisset prend soin de nous avertir qu'il est en désaccord avec un illustre maître. — Sans doute M. Cousin avait vu le danger que courait ici le cartésianisme, et il s'était empressé d'expliquer Spinoza par Maimonide; malheureusement Maimonide n'expliquait ni Geulinx, ni Clauberg, ni Malebranche.

Il est tout d'abord une légère critique qu'on peut faire à M. Saisset sur le titre de son livre. C'est bien peu ou c'est beaucoup de Roger Bacon et de Ramus pour composer les précurseurs de Descartes. S'agit-il, en effet, de la *méthode* et de la libre pensée? Mais alors où est Abélard? où sont Rabelais et Montaigne? où sont Pomponazzi, Télésio, Giordano Bruno et Campanella? où est enfin le chancelier Bacon? S'il ne s'agit que du *système*, du cartésianisme proprement dit, il n'a pas de précurseurs. Mais quant à la méthode, il eût été curieux de comparer, au moins rapidement, la façon dont ces divers philosophes établissaient les droits de la raison individuelle; il eût été curieux également de comparer au doute philosophique de Descartes le prétendu scepticisme de Montaigne, de montrer qu'il n'y a entre eux d'autre différence que celle de l'objet étudié, car au fond les deux procédés sont identiques. Celui de Descartes s'adresse à des notions simples, abstraites, dégagées par leur nature de toute influence sociale; celui de Montaigne ne considère, au contraire, que les effets pratiques; il analyse les sentiments complexes, les mille contradictions de notre nature morale; et, de plus, en montrant qu'il y a toutefois dans chacune de ces contradictions une part de vérité relative, il fait souverainement ressortir la nécessité de dégager la vérité absolue des liens secondaires et arbitraires qui l'enveloppent. — Maintenant, on dira peut-être que Montaigne est inférieur à Descartes pour n'avoir pas eu de *système;* mais la critique de M. Saisset elle-même suffirait à rétablir l'équilibre par le peu qu'elle laisse debout du système de l'auteur des *Méditations* aux yeux de ceux qui s'en tiennent à la valeur réelle de ses objections, et qui ne se laissent pas égarer par un commentaire qui semble ensuite demander pardon de la liberté grande...

Nous ne pouvons entrer ici dans la discussion de ces diverses critiques, faites presque toutes d'une manière fort habile, et présentées, comme nous venons de le dire, sous une double face : l'une vraiment philosophique, rigoureuse, accusant nettement la faiblesse ou l'erreur; l'autre, où l'habile écrivain reprend la proposition qu'il vient de condamner, la commente, l'atténue, dépasse le texte pour supposer des intentions, et finit enfin par conclure que « tout cela est simple, lumineux, et fortement uni.... malgré les *bizarres circuits* de raisonnement auxquels Descartes se condamne. » Malheureusement pour le système de Descartes, les objections primitivement faites n'en demeurent pas moins établies. En fera son profit qui voudra, je suppose.

On peut voir comme un exemple remarquable de ce que je viens de dire la discussion sur Dieu : M. Saisset y pose hardiment ses objections, critique la définition de Descartes, en relève les défauts. On croit qu'il va conclure sérieusement? Non; à la discussion ainsi commencée succède une pure et simple exposition de la théodicée cartésienne. Mais les atteintes qu'y porteraient nécessairement les pro-

pres objections du critique? Là-dessus, le critique reste muet. — Plus loin encore, à propos de la fameuse proposition qui est la base de tout spiritualisme, de tout dualisme, à savoir que chaque substance a un attribut principal, et que celui de l'âme est la pensée comme l'étendue est celui du corps, M. Saisset s'écrie : « Rien de plus artificiel et de plus contraire à toutes les données de l'observation que cette transformation systématique de l'âme et du corps en deux types abstraits : la chose pensante et la chose étendue! » Le lecteur s'arrête, relit la phrase, en croyant à peine ses yeux, tout stupéfait de cette attaque directe de M. Emile Saisset à ce qu'il est impossible de ne pas considérer comme la base et le procédé original du spiritualisme. Mais M. Saisset trompe son attente, et, réservant le côté le plus délicat de la question, l'*âme*, il se contente d'examiner ce que la définition cartésienne fait du monde matériel, de l'activité naturelle des créatures qu'elle efface, de la toute-puissance divine qu'elle exagère, à ce point que le vrai et le bien dépendent de la volonté de Dieu : « Système, dit M. Saisset, hérissé de difficultés, et, pour tout dire, d'absurdités manifestes. » — Soit; mais ce qui nous importe le plus, la définition de l'âme et ses conséquences, où cela se trouve-t-il?

J'arrive à ce qui est évidemment la plus grande préoccupation de M. Saisset, la question des origines du panthéisme de Spinoza. Entre Leibnitz, qui voit dans le spinozisme « un cartésianisme *immodéré*[1], » et M. Cousin qui proteste, au nom du spiritualisme, contre tout rapport entre Descartes et Spinoza, M. Saisset a essayé de prendre position. La tâche était difficile : il fallait avouer une vérité impossible à celer et en même temps sauver le cartésianisme que cette vérité compromet si fort. M. Saisset a donc tenté d'établir un moyen terme. D'une part, il n'a point eu de peine, à propos de Maimonide, à rétablir la vérité contre M. Cousin; d'autre part, il a prétendu modifier le jugement de Leibnitz en le taxant d'exagération, en le disant inspiré « par un adversaire passionné, par un rival au lieu d'un juge. » M. Saisset veut que le spinozisme ne soit qu'un cartésianisme *corrompu*. Oui, dit-il, le germe du panthéisme et du fatalisme, « germe fatal, *seul* recueilli et développé par Spinoza, se trouve dans le système de Descartes, mais seulement dans les parties faibles, dans les *parties malades*. » Eh bien! que gagne donc M. Saisset à amender Leibnitz et à rapetisser ainsi la question avec Spinoza, auquel il fait volontiers payer tous les pots cassés du cartésianisme? N'est-ce pas reculer pour rencontrer plus loin un fossé plus large? Est-ce que cette question du panthéisme ne se représente pas de nouveau avec d'autres cartésiens, avec Malebranche surtout? Et ici ne faut-il pas la traiter avec toute l'importance qu'elle mérite? Ce ne sont plus alors seulement les *parties malades* » du système de Descartes qui sont en jeu, mais bien toute la métaphysique des *Méditations*. Or si, malgré les objections de Hobbes, nous devons tenir cette métaphysique pour vraie, il est incontestable qu'elle justifie les conclusions extrêmes de Spinoza et de Malebranche. Il n'y a donc pas de milieu : ou bien il faut, comme M. Cousin, fermer les yeux et conserver dans le spiritualisme cartésien une foi inébranlable, ou bien le condamner comme a fait Leibnitz.

Oui, le panthéisme est tout entier dans la métaphysique de Descartes, et il se rencontrera dans tout spiritualisme qui franchira les limites de la connaissance et prétendra, même avec un Dieu aussi personnel que l'admet Descartes, expli-

[1] Cela veut dire, je suppose, *logiquement développé*.

quer les rapports de ce Dieu avec l'homme et avec le monde. Les conséquences logiques d'un tel système seront même plus funestes que celles d'un panthéisme où Dieu serait présenté comme impersonnel et sans volonté.

En effet, quoi qu'en puisse dire M. Saisset, le système naturaliste de Spinoza laisse l'homme plus libre que le spiritualisme de Malebranche, alors surtout que ce spiritualisme est poussé à ses dernières conséquences par un disciple qui écrira ceci: « Dieu qui nous porte, qui est en nous, qui est notre principe et notre source, prépare, *commence* nos actes et nos pensées. Il *vit d'avance*, en lui, éternellement, ce qu'il nous veut faire vivre dans le temps. L'idée qu'il a de nous, son éternelle volonté sur nous, constituent notre histoire idéale, le grand poëme possible de notre vie [1]. » En écrivant une telle phrase, qui ruine la volonté et la liberté humaines, le P. Gratry est cependant fort logique et fidèle à sa définition spiritualiste (que M. Saisset ne saurait rejeter) de Dieu et de l'âme. — Qu'est-ce donc enfin? Nous voici arrivés, en suivant M. Saisset, dans un cercle de contradictions d'où il ne peut ou ne veut nous faire sortir. Que croire en définitive? que ne pas croire? En ce qui concerne Descartes, il suffira de se rappeler qu'il y a deux choses en lui, la méthode et le système. Le système va contre la liberté humaine, et les théologiens s'en sont toujours fort bien accommodés. Au contraire, ils ont persécuté la méthode, fondée sur les droits de la raison et de la libre pensée. En dehors de toute discussion, cette épreuve suffirait. Ne demandons plus à M. Saisset ce qu'il garde définitivement du système de Descartes, puisque, par la réserve qu'il fait à l'égard des choses révélées, nous voyons Descartes inaugurer son *système* par un démenti éclatant donné à sa *méthode*. Et cependant n'oublions pas que le dualisme cartésien reste encore la base du spiritualisme éclectique de l'*École française*. Elle condamne, bon gré mal gré, les conséquences, mais elle garde le principe. — Et la véritable explication de cette contradiction, c'est tout simplement la foi mise obstinément quelque part à la place de la science, puis en outre ce besoin pervers, — souvent un calcul, — de soumission aux croyances traditionnelles et au principe d'autorité.

L'importance du livre de M. Saisset m'a un peu entraîné. Voici cependant quelques livres récents qui méritent toute l'attention des esprits sérieux. — *Les crimes et les peines dans l'antiquité et dans les temps modernes* [2], par M. Jules Loiseleur, composent une étude historique à la fois très-complète et très-concise. Suivre l'histoire pénale de chaque crime depuis les temps les plus anciens, établir les manières différentes dont il a été envisagé ou réprimé, montrer qu'à chaque grande rénovation sociale correspond une manière différente d'envisager l'incrimination et la pénalité, dégager enfin la loi morale qui préside à ces perfectionnements, telle est la pensée philosophique de l'auteur. De l'universalité du dogme de la chute et de l'expiation, source religieuse de tout sacrifice comme de toute pénalité, l'auteur, étudiant à travers toute l'histoire le progrès corrélatif des lois et des mœurs, arrive au besoin moderne d'un système pénal qui opère le double effet de « punir le coupable et de le rendre meilleur. » C'est dire qu'il faut supprimer toute peine irréparable, abolir par conséquent la peine de mort. L'auteur conclut enfin en disant que nous sommes loin encore « d'un régime pénal digne de ce nom et à la hauteur des idées qui régissent aujourd'hui les sociétés. »

[1] Le P. Gratry, *les Sources*.
[2] 1 vol. in-18 jésus, Hachette.

La *Revue des sciences et de l'industrie* [1], recueil annuel par MM. L. Grandeau et Aug. Laugel, ne ressemble en rien à ces informes compilations, si indignes de l'épithète de scientifiques, et composées de fragments de feuilletons et de faits divers. Les noms des deux écrivains sont ici une excellente garantie du soin de révision apporté à chaque article. Ce recueil deviendra bientôt indispensable à tous ceux qui ont besoin de trouver résumés, aussi sévèrement que la véritable science l'exige et avec les aperçus philosophiques qui en résultent, les progrès des diverses sciences dans l'année. Au reste, ces sortes de publications annuelles, qui répondent à un goût de plus en plus général pour la science ainsi qu'aux besoins d'une industrie rationnelle qui veut se rendre compte des procédés qu'elle emploie et se dégager de la routine, sont destinés à se multiplier. Nous signalerons encore l'*Année scientifique* de M. Louis Figuier, qui est à la portée des gens du monde et que l'auteur améliore chaque année en la complétant par de nombreux documents [2].

Voici maintenant, en fait de littérature, un livre qui, tout en n'étant qu'une traduction, est, à vrai dire, un petit événement : c'est la traduction du drame de Lessing, *Nathan le Sage*, par M. Hermann Hirsch [3]. On sait quels furent le succès et l'influence de ce drame, où les enseignements de la raison la plus élevée se joignent à un vif amour de l'humanité et à l'admirable idée de l'égalité morale entre tous les hommes ; idée féconde de respect pour les autres et de tolérance, qui a été, qui est encore, hélas! si souvent violée, témoin ce livre si chaleureusement écrit de M. Jules Barni, *les Martyrs de la libre pensée* [4], où défilent successivement sous nos yeux attristés Socrate, les stoïciens sous les empereurs romains, Hypatie, Abélard, Ramus, Galilée, et tant d'autres victimes de l'autorité et de la tradition. Le volume de M. Barni se termine par un très-curieux portrait de Napoléon Ier, par Fichte. Quant à l'idée de tolérance dont nous parlions tout à l'heure, elle est très-bien appréciée, au point de vue historique, par M. Barni, et je ne saurais mieux terminer qu'en citant sa pensée : « Pour moi, tout en reconnaissant qu'il est juste, pour bien juger les hommes, de faire la part des idées du siècle où ils ont vécu, je ne suis pas de ceux qui excluent la conscience de l'histoire. » Excellentes paroles qui justifient le droit de l'historien à s'émouvoir, à prendre parti pour l'idée qu'il défend dans les faits qu'il raconte, et qui condamnent une fois de plus les tristes théories du fatalisme historique et du *fait accompli*.

EUGÈNE LATAYE.

[1] 1 vol. in-12, Mallet-Bachelier.
[2] 1 vol. in-18 jésus, Hachette.
[3] 1 vol. in-12, Dentu.
[4] 1 vol. in-12, Genève.

CHRONIQUE POLITIQUE

28 janvier 1863.

Nous avions eu raison de dire que la France ne pouvait se contenter *du faste des jardins et des splendeurs de la pierre*, ainsi que semblait le croire M. le sénateur Dumas, lors de l'inauguration du boulevard Richard Lenoir; jugeant de l'avenir par le passé, M. Dumas estimait sans doute que le pays n'était pas disposé à sortir de l'indifférence dont il avait fait preuve pendant les années précédentes et qu'il continuerait à s'en remettre au gouvernement du soin d'apprécier le régime le mieux approprié à son tempérament. A cette époque, une voix partie de haut n'avait pas encore invité les citoyens à compter sur eux-mêmes, et il n'appartenait pas à M. Dumas de déployer une prévoyance trop hâtive. Félicitons-nous d'avoir eu raison, et ne nous donnons pas la piètre joie de constater les torts d'autrui. La France, depuis un mois, paraît vouloir se réveiller. C'est un symptôme qui vaut à nos yeux plus qu'un large boulevard ou un monument en pierre de taille.

Devant cette sorte de résurrection de la vie publique, tout s'abaisse, tout s'efface, tout disparaît. Nous avons vu les électeurs se porter avec quelque ardeur dans les mairies pour s'assurer du droit de suffrage : dans les villes, dans les communes, des citoyens se sont organisés entre eux pour venir au secours des ouvriers en chômage. Ce spectacle, tout nouveau pour nous, ne nous laisse que peu d'attention pour les autres incidents de la vie politique du mois. Certes, nous apprendrions avec joie la prompte victoire de nos soldats au Mexique. Nous joindrions ainsi quelques lauriers à ceux dont nous avons fait provision en Crimée et en Italie, bonheur coûteux et sans profit pour le progrès. Mais la lettre du plus humble des citoyens, soumettant au public un mode nouveau d'organisation pour faire le bien, nous paraît un pas fait vers l'initiative individuelle, c'est-à-dire vers la liberté.

Le mouvement des esprits, bien que faible encore, a surpris tout le monde,

même ceux dont les efforts et les vœux n'avaient cessé de le solliciter. Pour nous, l'activité présente du pays nous semble aussi naturelle et aussi logique que son apathie passée. Le Corps législatif avait été élu pour six ans; les électeurs ne pouvaient pas espérer avoir la moindre influence sur ses délibérations. Quand la presse est libre, lorsque le droit de réunion n'est pas contesté, les vœux peuvent se manifester hautement et édifier les mandataires sur l'opinion des mandants. Mais ici le cas n'était point tel, et le suffrage universel ne pouvait qu'attendre le moment légal de se prononcer. C'est ce qu'il a fait. Nous saurons bientôt dans quelle mesure l'amour de la liberté s'est acclimaté en France.

Nous n'essayerons pas de nous en défendre, ce n'est pas sans une anxieuse émotion que nous voyons approcher le moment où le pays se réunira autour des urnes électorales. L'inquiétude est permise à ceux qui ont pu mesurer, à l'effort fait, le résultat obtenu jusqu'à ce jour. La législation actuelle (nous nous bornons à le constater) ne permet pas aux esprits dévoués aux intérêts démocratiques de consulter souvent le thermomètre de l'opinion publique, et le semeur d'idées qui a rempli sa tâche, les yeux bandés, a le droit de se demander si le grain est tombé sur la route ou dans le sillon. De quel découragement ne nous sentirions-nous pas saisis si nous reconnaissions notre impuissance et notre inopportunité; si le peuple nous prouvait par son vote que nous avons mal compris ses vœux, mal interprété son silence, ou si les noms sortant des urnes nous démontraient clairement que nous n'avons pas su nous faire écouter! La leçon serait rude et la chute terrible; car, à notre sens, il n'est point dans la vie d'une génération de mouvement plus solennel que celui dont chaque jour nous rapproche.

La majorité des électeurs actuels date de la période comprise entre 1830 et 1841. Ils sont nés à une époque où la liberté avait sinon des autels, du moins des adorateurs, et ils étaient déjà des hommes quand passa sur l'Europe le grand souffle démocratique de 1848. Les mots, non plus que les idées nouvelles, ne leur sont inconnus, par conséquent ne sauraient les effrayer. Instruits par le passé, ils ont pu, tout à loisir, définir le but, peser les avantages, mesurer les périls, apprécier les moyens: les faits sont venus corroborer de leur témoignage, les conclusions prises par la théorie. La question romaine a plaidé la cause de la séparation des Églises et de l'État; l'administration s'est chargée de démontrer l'urgence de la décentralisation; un ministre des finances a sollicité le contrôle et appelé ainsi la liberté de la tribune et la liberté de la presse, tandis que les guerres lointaines assuraient le triomphe, dans l'opinion publique, du principe de non-intervention. Toutes les réformes semblent avoir des racines profondes dans l'opinion publique, le fruit est mûr. Les électeurs le rejetteront-ils dédaigneusement? Sauront-ils l'apprécier et en assurer la production? — Nous plaçons ici un point d'interrogation. Attendons; on l'a dit avant nous, la démocratie libérale est patiente, *patiens quia æterna.*

L'ouverture de la dernière session du Corps législatif a eu lieu le 12 de ce mois. Le discours impérial a été fort commenté par la presse anglaise, et fort admiré par M. Paulin Lymairac. C'est le propre des néophytes, d'être excessifs dans les manifestations de leur zèle et d'apporter dans leur haine ou dans

leur amour, une violence égale. Le journal *le Temps*, que la lumière d'en haut n'a sans doute point éclairé, a reçu un avertissement, à cette occasion. Comme l'avait fait pressentir le discours impérial, l'État vient en aide aux ouvriers en chômage. Le *Moniteur* du 22 a publié l'exposé des motifs et le projet de loi portant ouverture d'un crédit de cinq millions à répartir par moitiés égales entre les ministères de l'Intérieur et des Travaux publics, qui auront, soit à distribuer des secours, soit à subventionner les travaux communaux, soit, enfin, à entreprendre des travaux publics pour le compte de l'État sur les points où la misère se fait le plus cruellement sentir. Depuis que le pays était instruit de ce qui se passait, la fraternité avait revêtu mille formes ingénieuses. Avec son obole, chacun apportait une idée généreuse. Cela établissait comme un courant sympathique entre ceux qui souffraient et ceux qui, deux fois heureux, pouvaient leur venir en aide; la souscription, dont les commencements avaient été plus que modestes, paraissait devoir suffire à endiguer le flot de la misère. Cette preuve de puissance, donnée par l'initiative individuelle, nous faisait espérer que l'État ne croirait pas utile d'intervenir dans la lutte charitable qui s'engageait entre les citoyens. Le Gouvernement en a décidé autrement : que sa volonté soit faite. Il ne faut pourtant point qu'on se décourage. Les cinq millions demandés et votés sont loin de suffire à réparer le mal, et le champ ouvert à l'initiative individuelle est assez vaste pour satisfaire les plus ambitieux.

La crise cotonnière a eu pour effet de remettre à l'étude la question des rapports entre l'ouvrier et le patron. L'opinion publique, si sympathique aux victimes immédiates de la crise, s'est montrée réservée, et, disons-le, presque défiante à l'égard des manufacturiers normands. Il y a eu, à ce sujet, des attaques et des ripostes assez vives dans la presse, et, symptôme remarquable, des manufacturiers ont accusé leurs collègues de la Seine-Inférieure de n'avoir pas rempli leur devoir. Depuis que M. Baroche, de son banc de ministre, les a accusés de sacrifier la vie de leurs ouvriers à leur cupidité, les industriels normands sont en état de suspicion dans l'opinion publique. Pour nous, nous voudrions exposer franchement griefs et circonstances atténuantes, et sinon dire tout ce qui est, du moins ne rien dire qui ne soit pas. Il est rare que, dans un sinistre public, comme celui qui frappe la Seine-Inférieure, les hommes puissent imiter Pilate et répudier toute responsabilité. Mais il est plus rare encore que l'opinion, trompée ou surprise, n'assume point sur un bouc émissaire tous les péchés d'Israël. La justice n'a rien à gagner à ces façons d'agir. Nous ne croyons qu'à la vérité et nous voudrions que chacun vînt, en témoin désintéressé, déposer à la barre de l'opinion publique.

La crise n'est point un fait nouveau en Normandie. Depuis dix-huit mois déjà, les métiers s'arrêtaient les uns après les autres; de temps en temps, une cheminée de manufacture s'éteignait, puis une seconde, puis dix, puis vingt. Les uns accusaient de cette misère croissante le traité de commerce anglo-français, les autres en faisaient retomber tout le poids sur le manque de coton, personne ne songeait ou ne paraissait songer à une troisième cause, à savoir : le stock formidable de manufactures. Maintenant, comment ce stock s'est-il formé, sous quelles influen-

ces la production a-t-elle dépassé dans une proportion si anormale les besoins de la consommation? Ce sont là des questions auxquelles nous aurions peine à répondre. Les causes sont multiples, diversement appréciées; cependant, en consultant les prix moyens pour 1859, nous trouvons que, pour cette année, l'élévation des bénéfices a dû tenter le manufacturier et le fabricant, et l'engager à produire d'une façon excessive. Ainsi, en prenant le kilo pour base, nous trouvons qu'en 1859, le coton en laine valait 2 fr. 060m; — le coton filé, 3 fr. 591m; ce qui constituait un écart de 1 fr. 531m au kilo, entre le coton en laine et le coton filé.—Le calicot (compte 30) valait 4 fr. 625m, soit 1 fr. 033m d'écart entre le coton filé et le calicot. De pareils bénéfices devaient solliciter l'activité des industriels.

Il y a donc eu, selon nous, encombrement de produits manufacturés, et nous citerons un fait général à l'appui. En décembre 61 et janvier 62, les cotons, au Havre, avaient beaucoup augmenté, et il fallait payer 1 fr. 50 c. ce qui en juin et juillet valait de 90 à 95 c. Pendant ce temps, la marchandise fabriquée baissait à Rouen de 7 à 8 0/0, et on achetait en février avec des laines à 1 fr. 40 ou 1 fr. 50, meilleur marché qu'en juillet avec des laines à 90 c. Aujourd'hui encore, on peut prendre une pièce de marchandise, la peser, en multiplier le poids par le prix du coton filé écru au cours du jour, et trouver que le coton filé vaut plus que l'étoffe; de sorte que le coût de la teinture, de la main-d'œuvre, du bobinage, etc., ne comptent pour rien.

Nous trouvons encore la preuve de cet encombrement de produits manufacturés dans l'extrait suivant : « Le manufacturier, au contraire des spéculateurs, » retenu par les délais nécessaires aux fonctions de son industrie, craignant de » s'exposer aux effets d'une débâcle subite et parfaitement possible, n'ose » s'aventurer, et, d'ailleurs, il rencontre partout l'inertie de l'acheteur et du » consommateur, inertie qui se maintiendra aussi longtemps qu'il y aura des » anciennes marchandises dans les magasins. » (Rapport de la Chambre de commerce au Préfet de la Seine-Inférieure. — 3e trimestre 1862; 8 octobre. Rouen.)

Est-il donc surprenant qu'en présence de ces faits, l'activité industrielle se soit ralentie? Là où la spéculation hésite, peut-on exiger que l'industrie se hasarde? Au Havre, les plus hardis achètent 3,000 balles, et, ce faisant, ils jouent une fortune sur une dépêche américaine annonçant soit la paix, soit un armistice. L'audace n'est point une qualité normande; et, comme le disait, il y a quelques semaines, à Rouen, le président de la Société pour la répression du braconnage : « Dans ce beau pays de sapience, on ne se passionne guère pour les innovations, » et, dès qu'il s'agit de débourser une somme quelconque, quelque modique » qu'elle soit, on aime à pouvoir calculer, d'une manière positive, le profit que » l'on peut attendre de cette avance. » C'est là, nous en convenons, un défaut capital au temps où nous sommes; mais il y aurait injustice à imputer à crime aux industriels de la Seine-Inférieure une prudence qui, à d'autres époques, fut pour eux une source de fortune. Si l'on ne prend que l'heure présente, on doit convenir que les manufacturiers ont résisté aussi longtemps que cela leur a été possible, étant données les circonstances exceptionnelles au milieu desquelles ils

se débattaient. Leur intérêt, bien entendu, exigeait qu'ils n'éteignissent leurs cheminées qu'à la dernière extrémité, et, s'ils ont renoncé à lutter, c'est que la lutte devenait impossible.

Il nous faut donc remonter bien avant dans l'histoire industrielle de la Normandie, pour expliquer les causes d'un mal dont nous devons tout d'abord signaler la permanence. Ici, nous devons l'avouer, un examen attentif des faits donne gain de cause à ceux qui reprochent aux industriels de n'avoir su, ni prévoir, ni assurer leurs ouvriers contre les risques du chômage et de la misère, maux contre lesquels l'ouvrier était impuissant à se garantir lui-même, vu l'exiguïté de ses salaires. La solidarité fraternelle qui s'établit ailleurs entre le patron et l'ouvrier n'existe en Normandie qu'à l'état d'exception, le fait est incontestable, et on peut dire incontesté. Le premier s'occupe peu du second, qui se soucie peu du premier. La rouennerie, cette branche si importante de l'industrie normande, nous fournira la preuve de ce que nous avançons.

Le prix de revient de la rouennerie repose sur cinq points principaux : la qualité du coton, celle du teint, la force, la largeur du tissu et enfin la main-d'œuvre. Le fabricant ayant à lutter contre des produits redoutables, l'indienne, la mousseline-laine, etc., etc., a dû, sollicité par l'acheteur, baisser ses prix. Pour ce faire, il a employé moins de matière, diminué les largeurs, remplacé les couleurs bon teint par les demi-teint ou faux teint, en un mot, fait de la fraude une arme pour soutenir la concurrence. Mais cette arme n'est point suffisamment productive, alors le fabricant commet la faute la plus capitale. « Cette faute, » c'est d'abaisser les salaires par toutes les voies, en donnant à tisser des chaînes » plus longues pour le même prix que les plus courtes; en imposant ses cotons » plus fins aux mêmes conditions que les gros numéros; puis enfin, tout en aug- » mentant la longueur des chaînes et les difficultés de l'exécution, à diminuer le » prix de façon. [1] » Oui, cela est triste à dire, mais doit être dit, tandis que sur d'autres points la concurrence se fait à coups de capitaux, à force d'activité et d'intelligence, les fabricants de la Normandie ont fait de l'abaissement des salaires une arme dans la lutte industrielle. L'ouvrier, instrument de la fortune du patron, n'a jamais été considéré par lui autrement que comme une machine à laquelle on ne s'intéresse qu'autant qu'elle fonctionne. Rarement, bien rarement, il a distrait de ses bénéfices, dont le travailleur est la cause première, la prime nécessaire à garantir l'instrument de sa fortune du froid et de la faim. M. Louis Reybaud, dans un livre excellent intitulé *le Coton* [2], sorte d'enquête sur le régime des manufactures de coton en Europe, constate qu'on ne découvre pas en Normandie la trace d'une de ses institutions de prévoyance qu'on rencontre dans les autres districts manufacturiers.

Dans l'agglomération rouennaise, le *chacun pour soi* règne sans contre-poids et l'excessive misère des uns ne sert qu'à mieux faire ressortir l'extrême richesse

[1] Les phrases guillemetées sont extraites d'un rapport sur l'Exposition universelle de 1855, signé de MM. J. Girardin, correspondant de l'Institut, Cordier, manufacturier et E. Burel, Ingénieur civil.

[2] Un volume, chez Michel Lévy, 1863.

des autres. Mais déjà de l'immensité du mal est résulté un bien immense. La lumière s'est faite sur ce coin de la France, tenu jusqu'à ce jour dans l'ombre. On a paru comprendre qu'étouffer une question n'était pas la résoudre, et que c'était le cas de dénouer, non de couper le nœud gordien. Il n'est point de sacrifices que ne compense un pareil résultat. Publicité, liberté, sécurité, sont trois termes qu'on ne peut séparer.

Nous nous sentons fort à l'aise pour affirmer cette vérité. Le discours prononcé récemment par l'Empereur à l'occasion de la distribution des récompenses aux exposants français de l'Exposition de Londres, a signalé la liberté anglaise comme un objectif que se devait proposer la nation française. Il est impossible que les idées libérales ne passent pas quelque jour du domaine de l'abstraction dans celui des faits, quand le chef de l'État qualifie lui-même « d'entraves administratives » les obstacles que rencontre sur sa route l'initiative individuelle. La vérité, comme la justice, a une force d'expansion à laquelle rien ne saurait se soustraire, les souverains non plus que les sujets. Nous ferons cependant une exception en faveur du roi Guillaume. En Prusse, le pouvoir, parce qu'il se croit fort, ne voit que faiblesse là où il y a mesure, et semble ne vouloir se dessaisir que de ce qu'on lui arrache. La Chambre des communes, réunie par ordre du roi, a rédigé un projet d'adresse ou plutôt de remontrances. M. de Bismarck est d'avis que n'aimer pas Cottin, c'est n'aimer point son roi, et il n'entend pas qu'on sépare le ministère de la personne du souverain. Les progressistes tiennent ferme, malgré une tentative de diversion faite par M. de Vincke, rédacteur d'un projet d'adresse respectueuse. On peut craindre que les Prussiens, découragés de la temporisation constitutionnelle, ne fassent succéder les actes aux paroles. Déjà, il est question d'une nouvelle dissolution de la Chambre et d'une modification prochaine de la Constitution. La loi électorale, dans ce cas, reposerait sur des bases plus larges, et on compterait beaucoup sur cette réforme pseudo-démocratique pour réconcilier la nation avec le gouvernement. En admettant le succès de cette manœuvre, ce ne serait là qu'un triomphe de courte durée. Non plus en Prusse qu'ailleurs, on ne résout les questions en les étouffant, et contenir les manifestations d'un antagoniste quelconque, n'équivaut pas à le faire disparaître. Un jour ou l'autre, le prisonnier rompt ses liens, brise ses barreaux et force alors le vainqueur à compter avec lui.

Encore une fois, la Pologne a cru ce jour arrivé pour elle. Dans la nuit du 22, à la suite de l'application des lois sur la milice, lois odieuses, odieusement appliquées, l'insurrection a éclaté sur vingt points différents; tous les postes militaires ont été assaillis, les troupes ont laissé cent des leurs sur le terrain. Puis des bandes nombreuses, composées pour la plupart de conscrits réfractaires, se sont répandues dans les forêts de Nasielvk, d'où les troupes russes ne sont point parvenues à les déloger. Au moment où nous écrivons ces lignes, aucune nouvelle ayant un cachet sérieux d'authenticité ne nous est parvenue sur les forces véritables dont dispose le parti de l'indépendance. Des télégrammes dans lesquels il est difficile d'ajouter foi, — ils émanent tous des bureaux de police russe, — affirment que le mouvement insurrectionnel n'a entraîné que la petite bourgeoi-

sie, les ouvriers et quelques petits propriétaires. Dans ce cas, le parti de l'action se serait trop hâté et nous aurions à déplorer la chute de nouveaux martyrs. La mort de tant de braves n'est pas cependant inutile. Les morts donnent encore des leçons aux vivants. La loi martiale a été proclamée dans toute l'étendue du royaume de Pologne et, fait presque incroyable, l'autorité russe a pris *des otages* dans les familles des conscrits en fuite. Cette conduite n'est pas celle d'un gouvernement régulier, dont les ambassadeurs sont reçus dans toutes les cours civilisées de l'Europe.

Nous voudrions terminer ces lignes en annonçant soit un événement décisif en Amérique, soit une victoire de notre corps expéditionnaire du Mexique, soit enfin la réalisation des promesses faites par le Saint Père d'introduire dans ses États des réformes libérales. Cette joie nous est refusée et nous n'avons à signaler qu'un article de la *Civiltà catholica*, journal paraissant à Rome, et prédisant la fin prochaine de notre monde. Les signes sont certains, paraît-il, la venue de l'antechrist ne saurait se faire attendre, et les prêtres relaps, dont l'Italie pullule, en sont les précurseurs. Nous pensons aussi, avec la *Civiltà catholica*, que la fin d'un monde est prochaine, mais que la liberté n'a rien à redouter de ce cataclysme.

Ce monde, destiné à périr, est déjà condamné depuis longtemps : c'est celui de l'ignorance, de la violence et de la servitude. Il peut disparaître, nous ne le regretterons pas.

HECTOR PESSARD.

TABLE DES MATIÈRES

DU

TOME VINGT-QUATRIÈME

Première livraison.

1er DÉCEMBRE 1862.

Études critiques sur les Évangiles (deuxième article), par *M. Michel Nicolas*..... 5
La Constitution de l'Angleterre (troisième partie), par *M. Théodore Karcher*..... 49
Études sur l'Allemagne au XVIIIe siècle (quatrième article) : les Princes, par *M. Arnold Boscowitz*..... 74
La confession de Madeleine (fin), par *M. Charles Dollfus*..... 109
La Prusse en 1848 et 1849, nouveaux extraits du journal de Warnhagen d'Ense, 5me et 6me volumes (premier article)..... 130
Correspondance de Londres, par *M. Philipps*..... 149
Bulletin bibliographique et critique..... 154
Chronique littéraire, par *M. Eugène Lataye*..... 188
Chronique politique, par *M. Charles Dollfus*..... 195

Deuxième livraison.

1er JANVIER 1863.

Les mœurs et les lettres en Angleterre au moyen âge, par *M. H. Taine*..... 201
Bordas-Demoulin, par *M. Ed. Grimard*..... 246
Histoire du Consulat et de l'Empire de M. Thiers, par *M. V. Chauffour-Kestner*..... 277
Fray Luis de Leon, ou la Poésie dans le cloître, par *M. J. M. Guardia*..... 307
La coopération, ou les Nouvelles associations ouvrières dans la Grande-Bretagne, par *M. Élie Reclus*..... 343
La Prusse en 1848 et 1849, nouveaux extraits du journal de Warnhagen d'Ense, 5me et 6me volumes (deuxième article)..... 366
Ad majorem Dei gloriam, nouvelle traduite de l'allemand de Alfred Meissner (première partie)..... 375
Correspondance de Londres, par *M. Philipps*..... 390
Bulletin bibliographique et critique..... 395
Chronique littéraire, par *M. Eugène Lataye*..... 402
Chronique politique, par *M. Charles Dollfus*..... 411

Troisième livraison.

1er FÉVRIER 1863.

Les demi-dieux de la Grèce antique (deuxième et dernier article), par *M. Albert Réville.* 417
Aurores boréales et australes, par *M. W. de Fonvielle* 450
La coopération, ou les Nouvelles associations ouvrières dans la Grande-Bretagne, par *M. Élie Reclus* 464
Auguste Burger, par *M. Challemel-Lacour* 493
Les historiens de la Restauration, par *M. Eugène Maron* 513
Vie, gestes et guerres privées du chevalier Gœtz de Berlichingen, surnommé à la Main de fer, écrits par lui-même (quatrième partie) 529
La Prusse en 1848 et 1849, nouveaux extraits du journal de Warnhagen d'Ense, 5me et 6me volumes (troisième article) 543
Ad majorem Dei gloriam, nouvelle traduite de l'allemand de Alfred Meissner (deuxième partie) 553
Poésies : John Brown, d'après un dessin de M. Victor Hugo, par *M. Louis Ratisbonne* .. 567
Il le fallait ! à Émile Ollivier, par *M. Louis Ratisbonne* 568
La cloche qui marche, légende de Gœthe, par *M. Émile Deschamps* 570
A Virgile, par *M. A. Hubert* 571
Correspondance de Londres, par *M. Phillips* 575
Courrier d'Allemagne, par *M. E. Seinguerlet* 579
Bulletin bibliographique et critique 588
Chronique littéraire, par *M. Eugène Lataye* 593
Chronique politique, par *M. Hector Pessard* 600

CHARLES DOLLFUS,
Directeur, gérant responsable.

IMP. DE L. TOINON ET Cie, A SAINT-GERMAIN.

UNIVERSITY OF MICHIGAN
3 9015 03560 0488